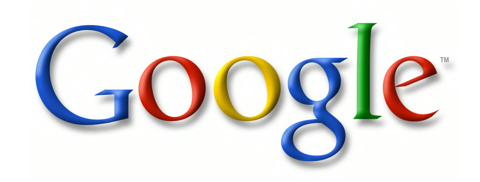
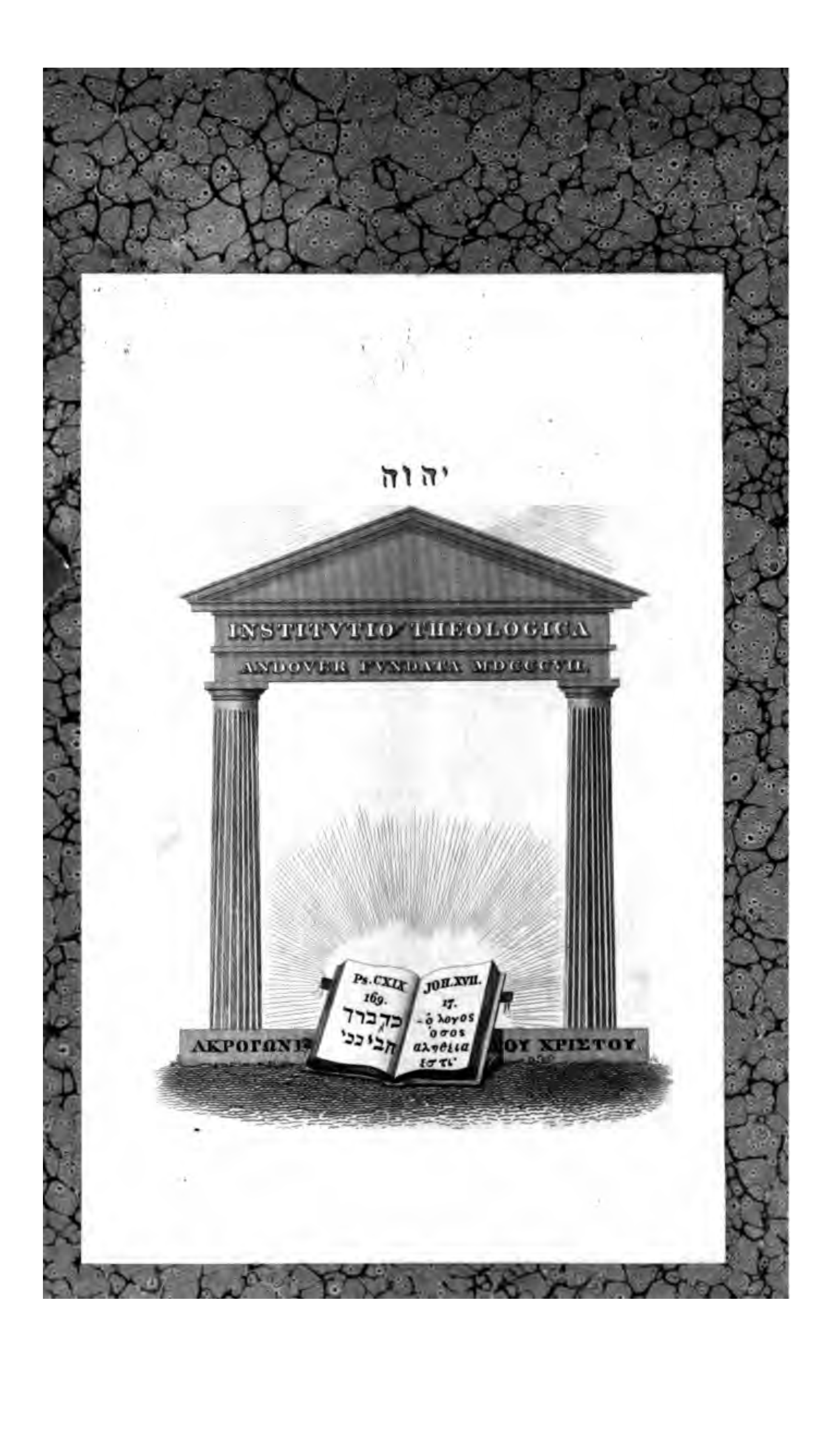






יהוה
INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER FVNDATA MDCCCVII
Ps. CXIX
169.
כדברך
הבינני
JOH. XVII.
17.
ὁ λογος
ὁ σος
αληθεια
εστι.
ΑΚΡΟΓΩΝΙ
ΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ



NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

—

Holst. — Irwin.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Cinquième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56

M DCCC LVIII.

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

H

HOLST (*Hans-Peter*), poëte danois, né à Copenhague, le 22 octobre 1811. Il est maître de danois à l'Académie des Cadets de terre à Copenhague, depuis 1836. On a de lui plusieurs ouvrages qui se distinguent par l'élégance du style; les plus connus sont : *Fædrenelandske Romancer* (Romances patriotiques); Copenhague, 1832, in-8°; 2e édit., 1840; — *Digtninger* (Poésies); ib., 1833, in-8°; — *Noveller* (Nouvelles), au nombre de trois; ib., 1834, in-8°; — *Digte* (Poésies), premier recueil, 1840, 1re et 2e édit.; deuxième recueil, 1850, in-8°; — *Farvel* (Adieu); ib., 1840 : ce poëme a été traduit dans les principales langues de l'Europe; — *Ude og hjemme* (Au dehors et au dedans), en prose et en vers; ib., 1843, 1re et 2e édit.; souvenirs d'un voyage en Allemagne, en France, en Italie et en Sicile (1840-1842); — *Gioacchino*, drame; ib., 1844, in-8°; — *Albert Thorwaldsen*, discours en vers; ib., 1844; — *Adam Œhlenschlæger*, poëme et discours; 1850, in-8°; — *Den litle Hornblæser* (Le Petit Trompette), chants patriotiques relatifs à la guerre du Slesvig-Holstein; 1851, in-8°; — *Sicilianske Skizzer og Noveller* (Esquisses et Nouvelles siciliennes); ib., 1853, in-8°. Il a traduit de l'allemand et du français plusieurs drames et vaudevilles, et édité : *Nytaarsgave fra danske Digtere* (Étrennes de la part des poëtes danois); I-IV, 1835-1838, in-12; — *Eros*, poésies lyriques, 1857, in-8°. E. B.

P.-L. Möller, not. dans *Dansk Pantheon*. — *Dansk Konvers.-Lex.*

* HOLSTEIN, nom d'une maison princière allemande, alliée à la plupart des dynasties européennes. Parmi les membres de cette maison qui jouèrent un rôle dans l'histoire, on remarque :

Adolphe Ier de SCHAUMBOURG. En 1110 il fut nommé comte de Holstein et de Stormarn.

Adolphe II, son fils, lui succéda en 1130; il réunit au Holstein la Wagrie. D'abord dépouillé de ses États par le duc de Saxe, Albert l'*Ours*, il y rentra après la victoire remportée sur ce dernier par Henri le Superbe, devenu à son tour duc de Saxe. A partir de 1142, le Holstein, le Stormarn et la Wagrie ne formèrent plus qu'un État, sous le nom générique de Holstein.

Adolphe III, fils du précédent. Vaincu par Waldemar de Slesvig, fils du roi de Danemark, et fait prisonnier, il ne recouvra la liberté qu'en abandonnant ses États au vainqueur. Le Holstein passa au Danemark, et resta pendant vingt-cinq ans sous sa domination.

Adolphe IV, fils du précédent, mort en 1261. Une bataille livrée le 22 juin 1227 contre le même Waldemar de Danemark, et où la victoire se prononça pour Adolphe, mit fin à la domination danoise pour le Holstein. En 1239 Adolphe IV abdiqua pour se retirer dans un cloître. A sa mort, ses États furent partagés entre ses deux fils, Jean Ier et Gerhard Ier, et après eux les comtes de Holstein donnèrent naissance aux deux lignes wagrienne et de Rendsbourg. La première s'éteignit en 1315, l'autre continua seule de régner en Holstein.

Gerhard IV, mort en 1404. Il réunit au titre de comte de Holstein celui de duc de Slesvig (15 août 1386). Il périt dans une bataille contre les Dithmarses (4 août 1404).

Adolphe VIII, mort le 4 décembre 1459. Il demeura seul souverain du Slesvig et du Holstein. Dans la personne de ce prince s'éteignit la famille de Schaumbourg. Son neveu Christian, fils de sa sœur et destiné à lui succéder, déclara, après de longs démêlés avec le Danemark, que, dans le cas où il deviendrait roi de ce pays, le Slesvig ne serait jamais réuni à ce royaume. Adolphe VIII fut regretté de ses sujets. Lorsque, après sa mort, le Holstein se trouva en proie aux troubles civils, on s'écriait: « Ah ! ce n'est plus maintenant comme au temps d'Adolphe. »

Christian Ier d'Oldenbourg, mort le 22 mai 1481. Déjà roi de Danemark, de Suède et de Norvège, il fut élu duc de Slesvig et comte de Holstein et de Stormarn par les états provinciaux, toutefois à la condition de la perpétuelle séparation des duchés d'avec le Danemark. En effet, les 6 mars et 5 août 1460, Christian proclama cette séparation dans deux *Freiheitsbriefe* (lettres d'affranchissement) (*voy.* CHRISTIAN Ier, roi de Danemark).

Jean et *Frédéric Ier*, élus conjointement ducs de Slesvig et de Holstein (*voy.* JEAN et FRÉDÉRIC Ier de Danemark).

Christian ou *Chrétien II*, roi de Danemark (*voy.* ce nom).

Frédéric Ier (*voy.* ce nom).

Christian III (*voy.* ce nom). Il fut élu duc de Slesvig et de Holstein avant de ceindre la couronne de Danemark. Il fonda, avec son frère Adolphe, mort en 1586, les deux principales lignes de la maison de Holstein, savoir : 1° la ligne *royale*, avec ses branches collatérales de Holstein-Sonderburg, Augustenburg et Holstein-Sonderburg-Beck (appelée depuis 1826 Holstein-Sonderburg-Glücksburg); 2° la ligne *ducale* dite de Holstein-Gottorp, souche de la maison actuelle de Russie et de la maison ducale d'Oldenbourg (*voy.* ce nom).

Frédéric II, roi de Danemark, duc de Slesvig-Holstein (*voy.* FRÉDÉRIC II). Il gouverna les duchés conjointement avec Jean le Vieux et Adolphe, ses deux oncles.

Christian IV, roi de Danemark (*voyez* ce nom). Il gouverna les duchés conjointement avec le duc Jean-Adolphe, qui, en 1608, établit pour le trône ducal le droit de primogéniture.

Frédéric III (*voy.* ce nom), fils de Jean-Adolphe.

Frédéric IV, fils de Chrétien-Albert. Il eut de violents démêlés avec le roi Frédéric IV, qu'il vainquit, et auquel il imposa une nouvelle reconnaissance de ses droits, en vertu du traité de paix du 18 août 1700.

Charles-Frédéric de HOLSTEIN-GOTTORP, fils du précédent, mort en 1739. Dépouillé d'abord de sa part héréditaire par le roi de Danemark Frédéric IV, il recouvra plus tard ses droits sur le Holstein; mais depuis 1714 la maison ducale ne rentra jamais dans le gouvernement collectif des deux duchés. En 1725 Charles-Frédéric épousa l'aînée des filles de Pierre le Grand.

Charles-Pierre-Ulric (*voyez* PIERRE III, empereur de Russie) et FRÉDÉRIC V, roi de Danemark (*voy.* ce nom).

Christian VII, roi de Danemark (*voy.* ce nom). Il obtint du grand-duc Paul de Russie en échange des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, la renonciation de ce prince au Slesvig et la cession du Holstein-Gottorpien, avec sa part et ses droits dans les « arrondissements communs ». Tels sont les termes du traité de Kiel (16 nov. 1773). A partir de ce moment, l'histoire des princes de Holstein se confond avec celle des rois de Danemark. V. R.

Ersch et Gruber, *Encykl.* — Lasianve, *Études sur le Schleswig-Holstein.* — *Conversat. Lexik.*

HOLSTEIN (*Jean-Louis*), comte de Lethraborg, homme d'État danois, né à Lübtz (Mecklembourg), le 7 septembre 1694, mort le 29 janvier 1763. Après avoir étudié à Hambourg, sous J.-Alb. Fabricius, puis à Utrecht, il voyagea en France et en Angleterre. Nommé en 1724 grand-chambellan de Christian VI, il devint après l'avénement de ce prince grand-bailli de Séeland (1730), et président de la chancellerie ou premier ministre (1735). Il fut créé comte en 1750. L'Académie des Sciences de Danemark, dont il fut l'un des fondateurs, l'élut pour président, le 13 novembre 1742. Il était versé en histoire, en droit, en théologie et dans les sciences naturelles. Il laissa en manuscrit une traduction de Tacite et des mémoires, en français, sur sa vie jusqu'en 1727, et sur celle de son père. Membre du Collége des Missions, le comte de Holstein établit des écoles de missionnaires, à Copenhague pour le Groenland, et à Trondhjem, pour la Laponie. Il avait réuni dans son château de Lethraborg une galerie de tableaux, une collection de cartes et de médailles, et une grande bibliothèque. Le parc environnant était orné de nombreuses statues et de monuments couverts d'inscriptions.

Un membre d'une branche collatérale, *Frédéric-Adolphe*, comte de HOLSTEIN, né le 18 octobre 1784, mort le 21 mai 1836, s'est distingué comme promoteur de l'agriculture et de l'industrie. Il fonda en 1810, dans son comté de Holsteinborg, la première caisse d'épargne qui ait existé en Danemark. On a de lui : *Nogle Betragtinger over Landmandens og især Godseierens nærværende Stilling* (Considérations sur la position actuelle de l'habitant de la campagne et principalement du propriétaire); Copenhague, 1834, in-8°; — *Bidrag til Danmarks Krønike* (Documents pour l'histoire du Danemark en 1828); Slagelse, 1829, in-8°; — *Om de danske raadgivende Provindsial-Standers Væsen og Værd* (Sur les États provinciaux consultatifs en Danemark, leur essence et leur importance); ib., 1831; 2e édit.; Copenhague, 1832; trad. en allemand par N. Falck; Slesvig, 1833, in-8°. Dès l'établissement de ces états, il y siégea comme député (1835). BEAUVOIS.

Kofod Ancher, *Cursus vitæ Holsteinianæ*; in-fol. — Hjelmstjerna, *Lontale*; Copenh. 1766. — Chr. Molbech, *Det K. danske Videnskabernes Selskabs. hist.*; Copenh., 1843. — J. Holm, *Fr. Ad. Greve af Holstein*; Copenh., 1844 (340 p.) gr. in-8°; — Œst., *Materialier*, nos 73, 105. — Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

HOLSTENIUS (*Luc* ou *Lucas*), non latinisé de *Lukas* HOLSTE, érudit allemand, né à Hambourg, en 1596, mort à Rome, le 2 février 1661. Après avoir achevé ses études dans sa ville natale, il se rendit à Leyde, où professaient alors Vossius, Meursius, Heinsius. Il fut l'élève et bientôt l'ami de ces illustres philologues, et se lia par-

ticulièrement avec le géographe Cluvier, qu'il accompagna en Italie et en Sicile, vers 1618. Au retour de ce voyage, il passa quelque temps à Leyde, et sollicita vainement une chaire dans le gymnase de Hambourg. Irrité de cet injuste échec, il résolut de porter son érudition dans des pays plus capables de l'apprécier, et se rendit d'abord en Angleterre (1622), où il passa deux ans, puis en France, où la protection des frères Dupuy lui procura la place de bibliothécaire du président de Mesmes. Pendant son séjour à Paris, Holstenius, qui avait été élevé dans la foi protestante, se convertit au catholicisme. On a fait honneur aux jésuites, et particulièrement au P. Sirmond, de ce changement de religion, et on l'a attribué à des motifs intéressés. Holstenius, dans une lettre à Peiresc, déclare que la lecture des philosophes platoniciens le conduisit à l'étude des Pères de l'Église, et que l'étude des Pères de l'Église l'amena dans la communion catholique. S'il eut des raisons d'un autre genre, nous l'ignorons; mais il faut remarquer à sa louange qu'il montra toujours une tolérance rare chez les convertis. Peiresc, avec lequel il était en correspondance, le recommanda au nonce apostolique, le le cardinal François Barberini, qui se l'attacha. En 1627 il suivit le cardinal en Italie, vécut dans sa maison, devint son bibliothécaire en 1636, et obtint par son intercession cinq ou six bénéfices en Allemagne. Mais la guerre de Trente Ans rendit les revenus de ses bénéfices fort incertains. En 1629 il fut chargé de porter le chapeau de cardinal au nonce Santa-Croce à Varsovie; en 1637 il travailla à la conversion de Frédéric, landgrave de Darmstadt, et plus tard il alla recevoir à Inspruck l'abjuration de la reine Christine. Le pape Innocent X le nomma bibliothécaire du Vatican; on prétend même qu'il voulait lui donner le chapeau de cardinal. Il ne réalisa pas cette intention, et Alexandre VII, qui traita aussi Holstenius avec beaucoup de faveur, ne l'éleva pas non plus à la dignité de prince de l'Église. Holstenius mourut à l'âge de soixante-cinq ans, et légua ses biens au cardinal Barberini, qui lui fit élever un tombeau dans l'église de Sainte-Marie dell' Anima. Luc Holstenius joignait à un savoir étendu une critique ferme et pénétrante, une latinité nette et correcte. Mais, trop ami de la perfection pour être satisfait de ses travaux, il forma de grands projets littéraires, amassa beaucoup de matériaux, et ne laissa que des notes et des dissertations, dont la plupart ne parurent qu'après sa mort. Balzac, qui appréciait son talent, s'est plaint, dans une lettre à l'abbé Bouchard, qu'il n'en fit pas jouir le public : « Je ne doute point, dit-il, des grandes richesses de M. Holstenius; je me plains seulement de son bon ménage. Que sert l'abondance sans la libéralité?... Il faudrait qu'il possédât moins, ou qu'il donnât davantage. Et quoique je sache qu'il amasse pour la postérité, et qu'il enrichira nos neveux, il semble qu'il ne devrait pas cependant nous déshériter ni garder la meilleure partie de sa gloire pour un avenir qu'il ne verra point. » On a de lui : *Endecasyllabi in nuptias Thaddæi Barberini et Annæ Columnæ;* Rome, 1627, in-4°; — *Emendationes in Eusebii librum contra Hieroclem*, dans l'édition de la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, 1628, in-fol.; — *Porphyrii liber de Vita Pythagoræ, nec non sententiæ ad intelligibilia ducentes, et de Antro Nympharum in Odyssea Descriptio, græce et latine. Interprete et notatore Lucca Holstenio, qui Dissertationem de vita Porphyrii et scriptis adjecit;* Rome 1630, in-8°; Cambridge, 1655, in-8°. Les notes d'Holstenius sont savantes, mais elles ne vont que jusqu'à la page 175; la *Vie de Porphyre* est, suivant Ruhnkenius « un modèle de la manière d'écrire la biographie savante »; elle a été réimprimée: dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, t. IV; *Demophili, Democratis, et Secundi Sententiæ morales, græce et latine, Holstenio interprete, cum notis;* Rome, 1638, in-8°; Leyde, 1639, in-12; dans les *Opuscula Ethica et Moralia* de Gale, Cambridge, 1670, in-8°, et dans les *Opuscula Græca* de Conrad Orelli, Leipzig, 1819, in-8°; — *Notæ in Sallustium philosophum de Diis et Mundo*, dans l'édition de ce philosophe par Leo Allatius; Rome, 1638, in-8°; — *Notæ in Apollonii Argonautica*, dans l'édition des *Argonautiques;* Leyde, 1641, in-8°; — *Arriani de Venatione, græce et latine, interprete Luca Holstenio;* Paris, 1644, in-4°; — *Christiani Ranzovii ad Georgium Calixtum Epistola, qua sui ad Ecclesiam catholicam accessus rationes exponit;* Rome, 1651, in-8°. Luc Holstenius, qui avait beaucoup travaillé à la conversion de Ranzau, publia et probablement rédigea cette lettre; — *Lucæ Holstenii Testimonium adversus Gersenistas pro Thoma a Kempis*, publié par Gabriel Naudé dans son *Testimonium adversus Gersenistas triplex;* Paris, 1652, in-8°; — *De Abyssinorum Communione sub unica specie; de Sabbatho flumine*, dans les *Symmicta* d'Allatius; — *Codex Regularum quas SS. Patres monachis et virginibus sanctimonialibus servandas præscripsere, collectus olim a S. Benedicto Anianensi; L. Hol. in tres partes digestum auctumque edidit, cum appendice in qua S. S. Patrum exhortationes ad monachos et virgines de observantia vitæ religiosæ;* la mort empêcha Holstenius d'ajouter à cet ouvrage, comme il se le proposait, des notes, des préfaces et un glossaire; on y suppléa par quelques remarques trouvées dans ses papiers; — *Collectio Romana bipartita veterum aliquot Historiæ ecclesiasticæ Monumentorum :* cette collection, commencée par Holstenius, ne parut qu'après sa mort; Rome, 1662, in-8°; — *Passio SS. Perpetuæ et Felicitatis et Bonifacii romani, nec non acta SS. Tavachi, Probi et Andronici, cum notis et animadversis ad*

1.

Baronii Martyrologium Romanum; Rome, 1663; Paris, 1664, in-8°; — *Annotationes in Geographiam sacram Caroli a S. Paulo, Italiam antiquam Cluverii et Thesaurum Geographicum Ortellii; quibus accedit Dissertatio duplex de Sacramento Confirmationis apud Græcos*; Rome, 1666, in-8°. Les notes sur la Géographie sacrée de Charles de Saint-Paul furent réimprimées avec le texte de cet ouvrage; Amsterdam, 1704, in-fol.; — *Theodoti Ancyrani Expositio in Symbolum Nicænum, adversus Nestorium, primum edita*, avec une trad. latine de L. Holstenius; Rome, 1669, in-8°; — *Diss. de Epistola synodica Alexandri, episcopi Alexandrini, et de episcopatu Synesii*; dans l'édit. de l'*Hist. Eccl.* de Théodoret et d'Évagre par Henri de Valois, Paris, 1673, in-fol.; — *Dissertationes epistolicæ*; dans les *Antiquitates Eccles. orient.* de Richard Simon; — *Notæ et Castigationes in Stephani Byzantini* Ἐθνικά publiées par Th. Rycke; Leyde, 1684, in-fol. L'éditeur a joint aux notes de Holstenius des fragments inédits du poëme géographique de Scymnos de Chios, avec la trad. latine de Holstenius et quatre opuscules; savoir: *Comm. in veterem picturam Nymphæum referentem*; *De Pila Staffilari*; *De Milliario aureo*; *Laus Boreæ*; les trois premiers ont été insérés dans les *Antiquit. Rom.* de Grævius; le dernier est un *Éloge* du vent Borée que Holstenius composa pour l'Académie des Humoristes. « Il y a bien de l'esprit et de la lecture dans cette pièce, dit Bayle, mais franchement elle est plus digne d'un écolier que d'un homme grave, qui parlait devant plusieurs cardinaux. » — *Epistol. ad F.-C. Barberinum de Fulcris seu Verubus simulacri Dianæ Ephesiæ*; dans la *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua* de C. Ménestrier et dans les *Antiq. Græc.* de Gronovius; — *Epistolæ XXII ad Petrum Lambecium scriptæ*; Iéna, 1708, in-8°. Lambecius, neveu de Holstenius, eut envers lui des torts graves, et en fut déshérité. Les lettres que son oncle lui adressa ont été réimprimées dans un *Recueil de Lettres d'Holstenius* publié par Boissonade; Paris, 1817, in-8°. En 1627 Holstenius traduisit, pour l'édition de saint Athanase, sept homélies inédites attribuées à ce saint. Il avait l'intention de publier un recueil des anciens géographes grecs. Ce projet, auquel il attachait avec raison beaucoup d'importance, dont il parle souvent dans ses lettres, et qu'il n'accomplit pas, a été repris par Hudson, par Gail, par Bernhardy, qui l'ont réalisé imparfaitement, et par M. Müller, qui a beaucoup étendu le plan d'Holstenius et donné la première édition complète des *Geographi Græci minores*, dans la *Bibliothèque grecque* de A. F. Didot.

Z.

L. Allatius, *Alpes urbanæ*. — Dupin, *Bibliothèq. ecclés.* (dix-septième siècle). — Nicéron, *Mémoires*, vol. XXXI. — Chauffepié, *Nouveau Dict. hist.* — Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, juillet 1684. — Sax, *Onomasticon*, t. IV. — Wilkens, *Leben des gelehrten Lucæ Holstenii*; Hambourg, 1723, in-8°: — Moller, *Cimbria litterata*.

HOLSTEYN (*Kornelis*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1553, mort vers 1583. Il reçut les premières leçons de son père, qui peignait à gouache et sur verre; mais il quitta ces genres pour se consacrer à l'histoire. Il mourut à la fleur de l'âge, et si subitement, que l'on suppose que sa mort ne fut pas naturelle. Parmi ses productions on cite deux tableaux qui suffisent pour sa gloire: *Le Triomphe de Bacchus* et *Lycurgue instituant son neveu héritier de ses biens*.

A. DE L.

Jakob-Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanden*, t. III, p. 168. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 368. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

* **HOLT** (Sir *John*), jurisconsulte anglais, né à Thames (comté d'Oxford), en 1642, mort en mars 1710. Il fut envoyé à l'âge de seize ans au collége Oriel, à Oxford; mais, au lieu de s'appliquer à l'étude, il se livra à toutes sortes de dissipations. Il se montra si peu scrupuleux dans le choix de ses camarades qu'on a pu raconter avec vraisemblance l'anecdote suivante. Quarante ans après sa sortie de l'université, il reconnut dans un accusé conduit devant son tribunal un de ses anciens compagnons. Il lui demanda ce qu'étaient devenus tel et tel de leurs amis. « De notre société, répondit l'accusé, il ne reste que votre seigneurie et moi: tous les autres ont été pendus. » Vraie ou fausse, cette anecdote est caractéristique; celle qui suit est encore plus curieuse. Pendant une de ses escapades, Holt se trouva dans une petite auberge, sans argent. La fille de l'hôtesse souffrait d'un accès de fièvre qui avait résisté à l'art d'un médecin de campagne. Holt proposa de la guérir au moyen d'un talisman, et écrivit quelques mots grecs sur un parchemin qu'il roula autour du bras de la malade. Celle-ci guérit, et le jeune voyageur fut dispensé de payer son écot. Près d'un demi-siècle plus tard, une vieille femme fut amenée devant le grand-juge sous l'inculpation de sorcellerie. On l'accusait de posséder un charme. Holt se fit présenter cette pièce de conviction et reconnut le parchemin qu'il avait donné autrefois à son hôtesse. L'accusée fut mise en liberté, et l'on assure que cette bizarre aventure contribua beaucoup à faire cesser les absurdes procès de sorcellerie qui déshonorèrent les annales judiciaires de l'Angleterre jusque dans les premières années du dix-huitième siècle.

Holt débuta au barreau en 1663. Quatorze ans se passèrent sans qu'il sortît de l'obscurité. A partir de 1676 il fut employé dans tous les procès importants, mais sans jamais acquérir une grande réputation d'éloquence. Après la révolution de 1688, il fut élu membre de la Convention et élevé à la dignité de grand-juge (*lord chief-justice*) du Banc du Roi. Guillaume III l'admit dans son conseil privé, et voulut lui confier le grand-sceau en 1700. Holt refusa d'être

chancelier, et resta jusqu'à sa mort à la tête du Banc du Roi. Il laissa la réputation d'un magistrat instruit, intègre et qui n'asservit jamais ses jugements aux passions politiques. « Depuis son élévation comme magistrat, dit lord Campbell, il surpassa les hautes espérances que l'on avait conçues de lui, et pendant la longue période de vingt-deux ans il grandit constamment dans l'admiration et l'estime de ses concitoyens. A une intégrité exempte de toute souillure, à une fière indépendance, il joignait la combinaison rare d'un profond savoir en jurisprudence avec un bon sens exquis.... Il avait le génie de la magistrature, comme Milton avait celui de la poésie, Wilkie celui de la peinture. » L'amour de la justice fut pour Holt une passion à laquelle il sacrifia tout, amusements sociaux, distractions littéraires, intérêts de parti. Il consacra toutes ses facultés à un unique objet, et il mérita de devenir en Angleterre le type du juge intègre et éclairé : « The model on which in England the judicial character has been formed, » dit lord Campbell.

Rien ne fait plus d'honneur à Holt que sa conduite impartiale et humaine dans les procès publics. « Interrompez-moi autant qu'il vous plaira, disait-il à lord Preston, si vous pensez que mon résumé n'est pas exact. » « Quel que soit mon sort, je ne puis que reconnaître que j'ai été honnêtement jugé, » disait un complice de lord Preston, Ashton, qui fut ainsi que lui condamné à mort pour haute trahison. Ce juge si traitable pour les accusés l'était beaucoup moins pour les grands pouvoirs de l'État. Il résista à la chambre des pairs, qui voulait lui faire rendre compte d'un de ses jugements. Dans une autre circonstance, il sembla empiéter sur les prérogatives de la chambre des communes et menaça même, dit-on, le président (*speaker*) de la chambre de l'envoyer à Newgate. La prorogation du parlement mit fin à cette collision. On cite encore un exemple remarquable de l'indépendance de Holt. Une abominable pratique, qui consistait à enlever des jeunes gens des deux sexes, pour les transporter aux colonies, avait lieu sans que le gouvernement y mît obstacle. La populace, exaspérée, voulut détruire la maison où les recruteurs renfermaient provisoirement leurs victimes. Aussitôt une compagnie des gardes fut envoyée contre l'émeute. L'officier qui la commandait réclama l'assistance du grand-juge. — « Supposez, dit Holt, que la foule ne se disperse pas, que ferez-vous ? — J'ai ordre de faire feu, » répondit l'officier. — Faites, répliqua le grand-juge; mais je vous préviens que si un seul homme est tué, et que vous soyez mis en jugement pour meurtre, je vous ferai pendre, vous et vos soldats. » Holt se rendit ensuite avec quelques constables sur le lieu du tumulte, et promit qu'il serait fait justice des recruteurs. La foule se dispersa tranquillement. On a de Holt : *A Report of divers cases in pleas of the crown, adjudged and determined in the reign of the late king Charles the Second*; 1708, in-fol. Z.

Life of sir John Holt; Londres, 1764, in-8°. — *Biographia Britannica*. — Welsby, *Lives of Eminent Judges*. — Lord Campbell, *The Lives of the Chiefs-Justice of England*, t. II.

HOLT (*John*), grammairien anglais, vivait à la fin du quinzième siècle. Il enseigna à Oxford la grammaire et les rudiments des belles-lettres avec zèle et habileté. Il mit au jour un traité destiné à guider les études des commençants, et il l'intitula : *Lac Puerorum, or mylke for children* (Lait pour les Enfants), imprimé par Winkin de Worde, in-4°, sans date. On ne connaît, à ce qu'il paraît, qu'un seul exemplaire de ce volume; il faisait partie de l'immense collection d'Heber. Les bibliographes ne mentionnent également, circonstance singulière, qu'un seul exemplaire (dans la bibliothèque Grenville) d'une autre édition imprimée chez Richar Pynson, sans date, in-4°. G. B.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I, col. 18. — Dibdin, *Typographical Antiquities*, vol. II, p. 380, et *Library Companion*, p. 868. — *Bibliotheca Grenvilliana*, p. 338.

* **HOLTEI** (*Charles* DE), littérateur allemand, né à Breslau, le 24 janvier 1797. Il servit d'abord comme volontaire dans l'armée prussienne, débuta ensuite comme acteur aux théâtres de Breslau et de Dresde. Il vécut longtemps à Berlin, et dirigea en 1837 le théâtre de Riga. Holtei a introduit le vaudeville sur le théâtre allemand. Ses principaux travaux sont : *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1826; — *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele* (Annales de la scène allemande); Berlin, 1829-1831, 3 vol.; — *Schlesische Gedichte* (Poésies en dialecte silésien); Berlin, 1830 et 1850; — *Deutsche Lieder* (Chansons allemandes); Schleusingen, 1834 et 1836; — *Vierzig Jahre* (Quarante Années), mémoires de Holtei; Berlin, 1843-1850, 8 vol.; — *Stimmen des Waldes* (Voix de Forêt); Breslau, 1848 et 1854; — *Die Vagabunden* (Les Vagabonds), roman; Breslau, 1852, 4 vol.; — *Ein Mord in Riga* (Un Meurtre à Riga), idem; Prague, 1855. R. L.

Conv.-Lex. — Pierer, *Universal-Lex*, Supplém. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Litteratur des XIXten Jahrh.*, 2e édit.; Leipzig, 1855.

HOLTY. *Voy*. HOELTY.

HOLWELL (*John Zephaniah*), administrateur et écrivain anglais, né à Dublin, le 7 septembre 1711, mort à Pinner (comté de Middlesex), le 5 novembre 1778. Son père, qui était marchand de bois de construction, le destina au commerce, et l'envoya apprendre le français et le hollandais dans une ville des Pays-Bas. De retour en Angleterre, il fut placé comme élève chez un chirurgien. En 1732 il se rendit au Bengale en qualité de clerc au service de la Compagnie anglaise des Indes orientales, et s'éleva par degrés jusqu'au rang de membre du conseil du Williamfort en 1756. A cette époque Surajah Dowlah, nabab du Bengale, vint mettre le siége devant Calcutta; le gouverneur anglais et les plus anciens membres du conseil s'en-

fuirent, et tout le soin d'une défense impossible retomba sur Holwell. Après d'énergiques efforts, il capitula, et obtint la promesse que la vie des prisonniers serait respectée. Cette convention fut horriblement violée par les soldats du nabab, qui entassèrent les cent quarante-six Anglais dans un réduit de dix-huit pieds carrés appelé le *Trou noir* (Black-Hole). On était alors au temps des plus fortes chaleurs (12 juin), et un seul homme aurait eu beaucoup à souffrir dans un pareil cachot mal aéré; ce que cent quarante-six personnes souffrirent pendant toute une nuit serait impossible à imaginer, si Holwell, qui survécu aux tortures de cette effroyable prison, ne l'eût raconté. Lorsque à six heures du matin on ouvrit aux prisonniers, on en trouva vingt-trois qui respiraient encore sur les cadavres de leurs compagnons. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, Holwell alla rétablir sa santé en Angleterre, puis il revint prendre en 1758 sa place dans le conseil du fort William. Clive lui remit en 1759 le gouvernement du Bengale; mais la Compagnie ne le maintint pas dans ces hautes fonctions qu'elle confia à Vansittar en 1760, et Holwell, se plaignant que ses services fussent méconnus, retourna en Angleterre jouir d'une grande fortune légitimement acquise. Il fut le premier Européen qui étudia les antiquités indiennes; et bien qu'il ait commis à ce sujet un grand nombre d'erreurs, à cause de son ignorance du sanscrit il eut le mérite de frayer la route à des études plus profondes. Il était membre de la Société royale. On a de Holwell *Narrative of the Sufferings endured in the Black Hole of Calcutta*; Londres, 1757, in-8°; — *India Tracts*; 1763, in-4°; — *Interesting historical Events relative to Bengal and Indostan; as also the Mythology of the Gentoos; and a Dissertation on the Metempsychosis*; Londres, 1765-1766-1771, 3 vol. in-8°. Les deux premiers volumes ont été traduits en français; Paris, 1768, 2 vol. in-8° : cet ouvrage contient, outre une histoire de l'Inde depuis Aurengzeb, un Essai sur la Mythologie des Hindous. L'auteur parle avec une admiration particulière des *Shastras* des Gentous, qu'il représente comme le plus ancien code religieux qui existe, et la source de la cosmogonie et de la mythologie des Égyptiens, des Grecs et des Romains. Il incline même à regarder ces institutions comme d'origine divine, opinion singulière qu'il maintint plus explicitement dans le dernier de ses ouvrages; — *An Account of the manner of inoculating for the small pox in India*; Londres, 1767, in-8°; — *A new Experiment for the Prevention of Crimes*; Londres, 1786, in-8°; — *Dissertations on the Origin, Nature and Pursuits of intelligent Beings, and on divine Providence, religious worship*; Londres, 1788, in-8°. L'idée que les hommes sont des anges tombés, condamnés à souffrir dans des corps mortels, est le principe fondamental de cet ouvrage, qui, comme les autres productions de l'auteur, contient, au milieu de beaucoup de bizarreries, des témoignages d'un cœur bienveillant et d'une pensée indépendante. Z.

Asiatic annual Register, t. I. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **HOLTZMANN** (*Adolphe*), archéologue allemand, né en 1810, à Karlsruhe. Il étudia à Berlin, à Munich et à Paris, où il eut pour maître Eugène Burnouf. De retour en Allemagne, il devint précepteur du prince de Bade, et fut nommé en 1852 professeur de la littérature allemande à l'université de Heildeberg. On a de lui : *Ueber den griechischen Ursprung des indischen Thierkreises* (De l'Origine grecque du zodiaque grec); Karlsruhe, 1844; — *Untersuchungen ueber das Nibelungenlied* (Recherches sur le poëme des Nibelungen); Stuttgard, 1854; — *Rama*, poëme indien d'après Walmiki; Karlsruhe, 2e édit., 1843; — *Indische Sagen* (Mythes indiens); ibid., 1845-1847, 3 vol.; — *Beitræge zur Erklærung der persischen Keilinschriften* (Études pour servir à l'interprétation des inscriptions cunéiformes persanes); ibid., 1845. R. L.

Pierer, *Universal-Lexik.*, Supplément. — *Conv.-Lex.*

HOLYDAY (*Barten*), poëte et traducteur anglais, né à Oxford, en 1593, mort à Ilsley, près d'Oxford, en octobre 1661. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra dans les ordres. En 1618, il accompagna comme chapelain sir F. Stewart en Espagne et, à son retour, il fut nommé archidiacre d'Oxford, puis chapelain du roi. Il perdit ces deux places pendant la révolution, et se tint caché pendant quelque temps; il finit cependant par se rapprocher du pouvoir républicain qui lui donna la cure de Chilton, dans le comté de Berk. La restauration lui rendit ses anciennes places mais ne l'éleva pas aux dignités ecclésiastiques qu'il espérait. Son ouvrage le plus connu est une traduction de Perse et Juvénal, dont la meilleure édition est celle d'Oxford, 1673, in-fol. Cette traduction manque absolument d'élégance et de poésie, mais elle est fidèle. « Si nous nous étions proposé, dit Dryden, de rendre exactement et presque vers par vers le sens de ces deux auteurs, Holyday l'a déjà fait pour nous, et à l'aide de ses savantes notes on peut comprendre non seulement Perse et Juvénal, mais même, ce qui est plus difficile, les vers du traducteur. » Dryden dit encore de cette traduction : « Holyday a voulu être littéral; il a saisi le sens et laissé échapper la poésie ». Les autres ouvrages de Holyday sont : *Technogamia, ou le mariage des arts*, pièce jouée devant Jacques Ier à Christ-Church, en 1617 et publiée en 1630 — *Philosophiæ polito-barbaræ Specimen, in quo de anima et ejus habitibus intellectualibus quæstiones aliquot libris duobus illustrantur*; 1633, in-4°; — *Comes jucundus in Via*; 1658; — *Survey of the World*, poëme en dix livres; 1661, in-8°. Z.

Athenæ Oxonienses, t. II. — Dryden, *Works*, t. IV.

p. 19e, 213 (édit. de Malone). — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOLYOAKE (*Francis*), connu aussi sous le nom latinisé de *Franciscus de Sacra-Quercu*, philologue anglais, né en 1567, à Nether Whitacre (comté de Warwick), mort le 13 novembre 1653. Après avoir fait ses études à Oxford, il fut maître d'école dans cette ville, et devint recteur de Southam en 1603. Il fit partie de l'assemblée du clergé dans la première année du règne de Charles Ier, et pendant les guerres civiles il eut beaucoup à souffrir pour la cause royale. On a de lui : *Etymological Dictionary of Latin Words*; 1606, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — *Biographia Dramatica*.

HOLYOAKE (*Thomas*), fils du précédent, né à Southam en 1616, mort le 10 juin 1675. Il était chapelain du Collége de la Reine à Oxford lorsque la guerre civile éclata. Il entra alors au service du roi, et obtint une commission de capitaine. Après la défaite du parti royaliste, il pratiqua la médecine jusqu'au retour des Stuarts, qui récompensèrent sa fidélité par plusieurs bénéfices. Il compila un dictionnaire sur le même plan que celui de son père, mais dans des proportions plus vastes. Cet ouvrage parut après sa mort; 1677, in-fol. Z.

Chalmers, *Gener. Biogr. Dictionary*.

* **HOLZBAUER** (*Ignace*), musicien allemand, né à Vienne, en 1711, mort à Manheim, le 7 avril 1783. Il voyagea en Italie pour se perfectionner dans son art, et devint maître de la chapelle du duc de Wurtemberg et de l'électeur palatin. Vers la fin de sa vie il fut atteint de surdité. Voici le jugement que porte sur lui Mozart : « Holzbauer écrit bien; il a un bon style, fait bien accorder la partie vocale avec l'instrumentale, et compose de très-belles fugues » (*Biographie de Mozart* de G.-N. de Nissen, p. 323). On a de Holzbauer : *Isacco*, oratorio; — *Betulia liberata*, oratorio; — vingt-six *Messes à quatre voix*, avec orchestre; — trente-sept *Motets*, avec orchestre; — un *Miserere*, avec orchestre; — *Il Figlio delle Selve*, opéra; Schwetzingen, 1753; — *Issifile*, opéra représenté pour la première fois à Mannheim en 1753; — *Don Chisciotte*, opéra; — *Nitteti*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Turin en 1757; — *Alessandro nell' Indie*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Milan en 1759; — *Ippolito ed Aricia*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Manheim en 1768; — *Adriano in Siria*; 1772; — *Gunther de Schwartzbourg*, opéra allemand, représenté pour la première fois au théâtre de Mannheim, en 1776; — *Der Tod der Dido* (La Mort de Didon), mélodrame; 1779; — *Le Nozze d'Arianna et di Bacco*, opéra; — *Tancredi*, opéra représenté pour la première fois au théâtre de Munich en 1782; — Cent quatre-vingt-seize *Symphonies* pour orchestre; — Dix-huit *Quatuors* pour deux violons, alto et basse; — Treize *Concertos* pour divers instruments. R. L.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — *Musicalische Correspondenz*, octobre, 1790. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

HOLZER (*Jean-Rodolphe*), historien suisse, mort à Berne en 1736, où il avait exercé pendant longtemps les fonctions de membre du conseil, s'est fait connaître par l'ouvrage : *Die Bündnisse und Verträge der Helvetischen Nation, welche theils die unterschiedenen Stædte, und Republiken mit einander, theils alle insgesammt mit auswærtigen Potentaten haben* (Les Alliances et Contrats des Villes et Républiques suisses entre elles, et de toute la Suisse avec les puissances étrangères); Berne, 1737, in-4°. V—u.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

HOLZHAUSER (*Barthélemy*), fondateur de la congrégation des Barthélemytes, né à Langnau, en 1613, mort à Bingen, en 1658. Il renonça à la profession de son père, qui était cordonnier, pour étudier et s'adonner aux pratiques religieuses. Il vécut d'abord en allant chanter des hymnes sur les routes; plus tard, grâce à la recommandation de quelques personnes charitables, il entra à Neubourg dans un établissement destiné aux étudiants pauvres; puis il fut admis chez les jésuites d'Ingolstadt, qui lui enseignèrent la philosophie. Reçu prêtre en 1639, il conçut le projet de rendre aux hommes voués comme lui au sacerdoce la vie en commun des premiers âges de l'Église. Secondé par d'autres ecclésiastiques, il fonda à Tittmoningen une maison destinée à réaliser ce dessein, et pour que cette institution portât tous ses fruits, il ouvrit, en 1640, à Salzbourg, un séminaire préparatoire. Holzhauser fut successivement curé à Tittmoningen, à Leoggenthal et à Bingen, où il mourut. Son zèle et les pratiques de dévotion auxquelles il se livrait le portaient à la rêverie, à l'exaltation, même à des visions. Dans telle localité, il fit des prédictions; dans telle autre il crut avoir des révélations. C'est ainsi, dit-on, que, visité par Charles II, alors fugitif, il prédit à ce prince un avenir meilleur. Holzhauser a publié : *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi vivantium*; Cologne, 1662 et années suivantes. En 1680, ces *Constitutions* furent confirmées par la cour de Rome; — *De Humilitate*, publié en même temps qu'un traité *De l'Amour de Dieu*; Mayence, 1663; — *Opusculum visionum variarum*. Il s'y trouve des prédictions où l'on a voulu voir divers événements survenus depuis. V. R.

Buchfelder, *Lebensgeschichte des ehrwürdigen Bart. Holzhauser*; Munich, 1827, in-8°. — *Biog. Venerabil. Bart. Holzhauseri*, etc.; Bamberg, 1784. — Vignier, *Véritable Prophétie du vénérable (Barth.) Holzhauser*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

* **HOLZSCHUHER** (*Eucharie-Charles*), architecte allemand, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il éleva dans le style antique, imité de la renaissance italienne, l'hôtel

de ville de Nuremberg, commencé en 1616 et achevé en 1619. C'est un monument imposant de 86 mètres de longueur, qui s'élève en deux étages de chacun trente-six fenêtres. Au centre et aux extrémités se voient des attiques en forme de pavillon, qui donnent de l'élégance et de la légèreté à l'édifice. Le porche d'entrée à voûtes d'arête, reposant sur trois piliers, a un effet de solidité et de force que l'architecte a obtenu par des moyens ingénieux et fort simples. La cour carrée de l'intérieur est belle aussi; mais ses galeries à jour ne sont terminées que de trois côtés, les travaux ayant été suspendus et la guerre de Trente Ans ayant empêché l'exécution de la quatrième face avec les arrière-bâtiments projetés. La conception du plan et de la façade de l'hôtel de ville de Nuremberg prouve que Holzschuher était un architecte de talent. Il descendait d'une ancienne famille patricienne. D. R.

Beschreibung der vornehmsten Merkwürdigkeiten der Reichsstadt Nürnberg, par C. G. de Murr.; grand in-8°; Sulzbach, 1801. — *Nachricht zur älteren und neueren Geschichte der Reichsstadt Nürnberg*, par J.-C.-F. Kiefhaben; Nuremberg, 1803.

HOMAÏ (*Djéhérazad* ou *Tchéréhazad*), surnommée *Schemiran*, reine de Perse, de la dynastie des Kéianides, régna de 388 ou 386 à 356 avant J.-C. Son père, Ardeschir Bahman (Artaxerxès Longue-Main) l'épousa, et mourut peu de temps après, la laissant enceinte. Quoiqu'il eût un fils, il disposa du trône en faveur de l'enfant dont sa fille accoucherait. Homaï, ayant donné le jour à un fils, l'exposa sur l'Euphrate, de peur d'être obligée de lui céder plus tard le pouvoir suprême. Elle gouverna de manière à mériter l'affection de tous ses sujets. Cependant l'enfant royal, recueilli par un paysan et élevé conformément à la condition de son père adoptif, s'engagea dans l'armée, se distingua dans les guerres contre les Grecs, et devint général. Il fut alors reconnu par sa mère, qui abdiqua en sa faveur au bout de trente-deux ans de règne. Il prit, à son avénement, le nom de Darab Ier. Homaï avait choisi pour capitale la ville de Balkh. Elle mourut dans la province de Fars. On prétend que les palais de Hézar-Sitoun (Mille Colonnes) à Istakhar (Persépolis) et de Tchéhel Minar (Quarante Colonnes) furent construits par ses ordres. Quelques auteurs disent qu'elle était fille de Harets, roi d'Égypte, femme de Bahman; d'autres, qu'elle était sœur de Darab. Homaï paraît être la Parysatis (*Perizadeh*, fille de fée) des Grecs. Cette dernière était en effet fille d'Artaxerxès, femme et sœur de Darius Nothus le Bâtard, qui régna de 423 à 404 avant J.-C., qui fit, comme Darab, la guerre en Asie Mineure. Elle jouit d'un grand pouvoir sous le règne de son mari et de son fils Artaxerxès Mnémon, mort en 358. Des historiens mal renseignés auront pu facilement la prendre pour souveraine, tandis qu'elle n'était que femme ou mère du roi. Les Orientaux semblent confondre Homaï, surnommée Schemiran, avec la fameuse Sémiramis. Ces deux reines ont en effet plusieurs traits de ressemblance; toutes deux régnèrent avec gloire dans les mêmes pays; toutes deux elles usurpèrent le pouvoir sur leur propre fils; toutes deux elles firent de grandes constructions; mais l'une vivait au quatrième, l'autre au vingtième siècle avant J.-C. E. BEAUVOIS.

Modjmel at-tewarikh, trad. par M. Mohl; dans le *Journ. Asiat.*, 1841, t. I, p. 162, 337. — Firdousi, *History of the early Kings of Persia*, trad. par Atkinson; Lond., 1832, in-8°, p. 482-92. — Hamzah Isfahani, *Annalium Libri X*, texte et trad. par Gottwaldt, p. 27. — Mirkhond, *Hist. of the early Kings of Persia*, trad. par D. Shea, 355-357. — Anquetil du Perron, *Les Medes et les Perses comparés aux Kéaniens*; dans les anc. *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XI.. — Malcolm, *Hist.; of Persia*; Londres, 1815 in-4°, t. I, 68-239-40.

HOMAÏDAH. *Voy.* HOMÉIDAH.

HOMANN (*Jean-Baptiste*), géographe allemand, né le 20 mars 1663, à Kamlach (Bavière), mort à Nuremberg, le 1er juillet 1724. Ses parents l'avaient destiné à la vie monastique. Voulant se soustraire à cette carrière, pour laquelle il ne se sentait pas de goût, il quitta la maison paternelle, et se rendit à Nuremberg, où il embrassa la religion protestante. En 1687, J.-B. Homann devint notaire, mais il s'occupa préférablement de la gravure en cuivre et de la confection de cartes géographiques. Ce genre de travail, dont on sentait alors tout le besoin, l'intéressa vivement, et son ardeur s'accrut avec les succès qu'il y obtint. En 1702 il fonda une maison pour le commerce de ces cartes, et il en publia successivement près de deux cents, qui se distinguèrent généralement par leur bon marché. Il confectionna aussi des sphères armillaires et des globes portatifs, ainsi que d'autres objets mécaniques d'art. L'Académie des Sciences de Berlin l'admit au nombre de ses membres; l'empereur d'Allemagne le décora d'une chaîne d'honneur en or, et Pierre le Grand le nomma son agent en Allemagne. Homann mourut après avoir élevé à une grande prospérité son établissement, qui contribua aux progrès qu'a faits en Allemagne l'étude de la géographie, et qui lui survécut. Son fils, *Jean-Christophe* HOMANN, né en 1703, mort en 1730, le dirigea pendant quelques années en commun avec son ami le géographe Jean-Michel Franz. Plus tard il devint la propriété de Christophe-François Fembo. Les principaux travaux de J.-B. Homann sont : *Atlas du Monde entier*, en 126 cartes in-folio; Nuremberg, 1716; — *Atlas methodicus explorandis juvenum profectibus in studio geographico, ad methodum Hubuerianum accomodatus*; ibid., 1719, in-folio. Cet Atlas, composé de 18 cartes, est précédé d'une introduction en 4 feuilles. V-U.

Eyring. *Litterar. Almanach : Geschichte der Homann'schen Officin.* p. 24. — Gaspari et Bertuch, *Geograph. Ephemeriden vom Jahre*, 1801; livr. IX. — Baader, *Gelehrtes Baiern*, t. I, p. 518. — *Encyclop. des Gens du Monde.* — Will, *Nürnberg. Gelehert. Lexikon.*

HOMBERG (*Guillaume*), chimiste hollandais, né le 8 janvier 1652 à Batavia (Java), mort

le 24 septembre 1715 à Paris. Son père, gentilhomme saxon ruiné par la guerre, s'était mis au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. En quittant les Indes, il vint avec sa famille à Amsterdam, où il séjourna plusieurs années. Le jeune Guillaume Homberg, qui n'avait presque rien appris aux Indes, se mit avec ardeur à l'étude, et rattrapa le temps perdu. Il suivit des cours de droit à Iéna et à Leipzig, et se fit recevoir avocat à Magdebourg en 1674. En même temps, l'étude de la nature excitait sa curiosité; il herborisait le jour et observait les astres la nuit. « Il devenoit ainsi botaniste et astronome par lui-même, et en quelque sorte malgré lui, dit Fontenelle; car il s'engageoit toujours plus qu'il ne vouloit. Il poussa assez loin son étude des plantes, et dans le même temps il se fit un globe céleste creux en façon de grande lanterne, où, à la faveur d'une petite lumière placée au dedans, on voyoit les principales étoiles fixes emportées du même mouvement dont elles paroissent l'être dans le ciel. » Les travaux de Otto de Guéricke attirèrent l'attention de Homberg, qui s'attacha à lui pour s'instruire dans la physique expérimentale, « et cet habile homme, quoique fort mystérieux, ajoute Fontenelle, ou lui révéla ses secrets en faveur de son génie, ou ne les put dérober à sa pénétration ». Ses amis, voyant Homberg s'éloigner de plus en plus du barreau, s'imaginèrent de chercher à le marier, pour le rappeler à sa profession par les nécessités de la vie; mais pour rester plus maître de lui-même, il s'éloigna de son pays et alla en Italie. Il s'arrêta un an à Padoue, où il s'appliqua à la médecine, à l'anatomie et à la botanique. A Bologne, il travailla sur la pierre phosphorescente qui porte le nom de cette ville; il parvint à lui rendre sa lumière, dont le secret s'était presque perdu; à Rome il se lia particulièrement avec Marc-Antoine Celeo, gentilhomme romain qui réussissait fort bien à faire de grands verres de lunette : il s'y appliqua avec lui, et réussit. Homberg vint ensuite en France; de là il passa en Angleterre, où il travailla quelque temps avec Boyle. Il retourna alors en Hollande, où il se perfectionna encore en anatomie sous Graff, et enfin il revint à Quedlimbourg retrouver sa famille. Peu de temps après il se fit recevoir docteur en médecine à Wittemberg. Ses parents voulaient qu'il s'adonnât à la pratique de son art; mais lui, toujours désireux d'apprendre, partit pour visiter les pays du Nord. Les phosphores faisaient alors du bruit. Balduin et Kunkel avaient trouvé chacun un phosphore. Homberg vit d'abord Balduin, et trouva celui de ce chimiste très-beau et de la nature de la pierre de Bologne, quoiqu'un peu plus faible en lumière; il en obtint le secret en échange de quelques autres. Il alla trouver Kunkel à Berlin, et il obtint son secret pour celui du petit homme qui se cache dans un tuyau quand le temps doit être pluvieux et en sort quand il doit faire beau : c'était le vrai phosphore, extrait de l'urine. Homberg alla voir les mines de Saxe, de Bohême, de Hongrie et de Suède. A Stockholm il travailla avec Hierna dans le nouveau laboratoire de chimie que le roi de Suède venait de créer, et contribua aux premiers succès de cet établissement. « On s'adressoit souvent à lui, dit Nicéron, ou pour lui demander des décisions sur des difficultés qui partageoient les plus habiles, ou pour l'engager à des recherches qu'ils n'osoient entreprendre, et les journaux de Hambourg de ces temps-là, imprimés en allemand, sont pleins de mémoires qui venoient de lui. » — « Dans tous ses voyages, dit Fontenelle, il s'instruisoit des singularités de l'histoire naturelle des pays et observoit les industries particulières des arts qui s'y pratiquent; car les arts fournissent une infinité d'expériences très-dignes d'attention inventées quelquefois par d'habiles gens inconnus, et assez souvent par de gros artisans ne songeant qu'à leur utilité ou à leur commodité, et non à découvrir des phénomenes de physique, en ont découvert de rares et de merveilleux dont ils ne s'apercevoient pas. Ainsi il se composoit une physique toute de faits singuliers et peu connus, à peu près comme ceux qui, pour apprendre l'histoire au vrai, iroient chercher les pièces originales cachées dans des archives. »

Sur les instances de son père, Homberg revint en Hollande; mais au lieu de s'y fixer il retourna à Paris. Son père le rappelait encore, et il allait partir lorsque Colbert l'envoya chercher de la part du roi. Ce ministre lui fit des offres avantageuses, et, après quelques jours de réflexion, Homberg consentit à rester. « Sa plus puissante raison étoit, dit Fontenelle, que la pratique familière aux protestants de lire tous les jours un chapitre de l'Écriture Sainte lui avoit rendu fort suspecte l'Église protestante, dans laquelle il étoit né, et qu'il se sentoit fort ébranlé pour rentrer dans l'Église catholique, ce qu'il fit en 1682. » Chauffepié ne croit pas que ce soit là le vrai motif de la conversion de Homberg, qui se sera, dit-il, laissé éblouir par la grandeur des offres que lui fit Colbert, et se sera flatté d'une haute fortune. Quoi qu'il en soit, Homberg perdit Colbert l'année suivante, et son père l'ayant déshérité pour avoir changé de religion, il se trouva dans une grande gêne. Il se lia avec l'abbé de Chalucet, qui fut depuis évêque de Toulon, et qui était fort curieux de chimie. Homberg était trop habile pour croire à la pierre philosophale; mais un autre chimiste, qui travaillait aussi avec le prélat, lui donna, pour vaincre son incrédulité, un lingot d'or qu'il prétendait avoir obtenu par transmutation, et qui valait bien 400 fr. Homberg accepta, et par prudence s'en retourna à Rome en 1685. Il se livra dans cette ville à la pratique de la médecine, et avec assez de succès : « Il ne vantoit ni ses remèdes, ni sa capacité, dit Fontenelle; il n'osoit dire plus qu'il ne savoit, ni donner le vraisemblable pour assuré, et par

là il ne pouvoit guère être le médecin que de malades assez raisonnables. Il se faisoit même peu d'honneur des succès, et renvoyoit à la nature la plus grande partie de la gloire; mais au lieu de l'art de se faire valoir, il avoit celui de découvrir assez juste par des raisonnements fins la cause de la maladie et le remède qui convenoit. » De retour à Paris au bout de quelques années, il y marqua sa place parmi les plus savants par ses vastes connaissances, ses expériences, ses découvertes, par une machine pneumatique de son invention plus parfaite que celles de Guéricke et de Boyle, par des microscopes de sa façon, très-simples, très-commodes et donnant d'assez bons résultats. Dès que l'abbé Bignon eut en 1691 la direction de l'Académie des Sciences, il y fit entrer Homberg et Tournefort. Il donna aussi à Homberg le laboratoire de l'Académie. Homberg donna une nouvelle vie à ce corps savant par ses communications intéressantes et nombreuses. Le duc d'Orléans, voulant apprendre la chimie et la physique expérimentales, s'adressa à Homberg, sur l'indication de l'abbé Dubois, le prit auprès de lui en 1702, lui donna une pension et un laboratoire parfaitement fourni, où le duc venait chaque jour assister à des expériences et en faire lui-même. Ce prince ayant aussi fait venir d'Allemagne la même année un grand miroir ardent, Homberg s'en servit pour faire un grand nombre d'expériences nouvelles sur la fusibilité et la volatilité des métaux. En 1704 on vint offrir à Homberg de grands avantages de la part de l'électeur palatin; mais l'attachement qu'il avait pour le duc d'Orléans ne lui permit pas d'accepter. Il fut donc nommé premier médecin de ce prince à la fin de 1704; mais toute charge qui exigeait résidence hors de Paris étant incompatible avec le titre d'académicien pensionnaire, aux termes du règlement de l'Académie, Homberg déclara que s'il fallait opter, il se déterminerait pour l'Académie. Le roi le jugea digne d'une exception, et Homberg garda les deux places. En 1708 il se maria à la fille du médecin Dodart, laquelle aimait tant la chimie qu'elle servait souvent à son mari d'aide et de préparateur intelligent. Quelques années après il devint sujet à une légère dyssenterie qu'il se guérissait et qui revenait de temps en temps. Le mal prit bientôt plus de force et finit par l'emporter. Peu de jours avant sa mort, il écrivit au duc d'Orléans, devenu régent, pour lui recommander tout ce qu'il avait le plus aimé, sa veuve et l'Académie des Sciences.

« Quoiqu'il fût d'une complexion faible, dit Fontenelle, il était fort laborieux et d'un courage qui lui tenoit lieu de force. Son caractère d'esprit est marqué dans tout ce qu'on a de lui, une attention ingénieuse surtout, qui lui faisoit naître des observations où les autres ne voient rien, une adresse extrême pour démêler les routes qui mènent aux découvertes, des tours d'expérience singuliers et qui seroient trop artificieux si on avoit tort de s'obstiner à les connoître, une finesse sensée et une solidité délicate, une exactitude qui, quoique scrupuleuse, sçavoit écarter tout l'inutile; toujours un génie de nouveauté pour qui les sujets les plus usez ne l'étoient point... Il donnoit de bonne grâce ce qu'il savoit; il laissoit aux gens à sentir le prix de ce qu'il leur avoit donné. Sa manière de s'expliquer étoit tout à fait simple, mais méthodique, précise et sans superfluité... Jamais on n'a eu des mœurs plus douces ni plus sociables; il étoit même homme de plaisir... Une philosophie saine et paisible le disposoit à recevoir sans trouble les différents événements de la vie, et le rendoit incapable de ces agitations dont on a, quand on veut, tant de sujets. »

Homberg a fait connaître en France la découverte du phosphore, dont il a donné, d'après Kunkel, une description détaillée. Il étudia un des premiers les propriétés de ce nouveau corps, et essaya de démontrer que la flamme du phosphore est plus intense que celle du feu ordinaire. Le phosphore était, selon lui, « la partie la plus grasse de l'urine concentrée dans une terre fort inflammable ». Homberg divisait les phosphores en deux espèces : la première comprenant ceux qui luisent jour et nuit, sans qu'il soit besoin de les allumer, pourvu seulement qu'on ne les tienne pas dans un air trop froid, comme sont tous ceux que l'on fait d'urine et de sang humain, c'est-à-dire le phosphore proprement dit; la seconde renfermant ceux qui, pour paraître lumineux, ont seulement besoin d'être exposés au grand jour, sans qu'il soit nécessaire de se mettre en peine si l'air dans lequel on les expose est froid ou chaud; tels sont la pierre de Bologne et le phosphore de Balduin, ce que l'on appelle aujourd'hui des *sels pyrophoriques*, substances que l'on avait confondues primitivement avec le vrai phosphore. A propos de la préparation du phosphore de la première espèce, Homberg remarque que toutes les urines ne donnent pas du phosphore; qu'il faut qu'elles proviennent de personnes qui boivent de la bière; celles qui viennent du vin en donnent à peine. « Cette observation fort curieuse, ajoute M. Hoefer, ne paraît pas dénuée de fondement quand on songe que l'orge, qui entre dans la composition de la bière, est, comme tous les grains des céréales, riche en phosphates, dont le vin est presque entièrement dépourvu. L'auteur raconte que la découverte du phosphore appelé *phosphore de Homberg* est due au hasard. Voulant un jour calciner un mélange de sel ammoniac et de chaux vive, il fut surpris de voir que ces deux substances produisaient, en fondant, une masse blanche qui avait la propriété de devenir lumineuse à chaque coup de pilon. Voici comment il enseigne à préparer son phosphore : Prenez une partie de sel ammoniac en poudre, et deux parties de chaux vive; mêlez-les exactement, remplissez-en un creuset et mettez-le à un petit feu de fonte.

On voit d'après cela que le phosphore de Homberg est du chlorure de calcium. Dans un autre mémoire il indique une méthode pour faire l'arbre de Diane; qui ne diffère pas beaucoup de la méthode d'Eck de Sulzbach, dont il ne paraît pas avoir eu connaissance. Dans un mémoire sur la glace, il s'attache à prouver que si l'eau augmente de volume en se congelant, c'est parce qu'il y a dans ses pores beaucoup plus d'air renfermé que dans ceux de tous les autres liquides; que lorsqu'on fait congeler l'eau dans le vide, et qu'elle est bien purgée d'air, elle n'a rien de particulier dans sa congélation; qu'en un mot la glace formée dans le vide a, conformément à la loi générale, moins de volume que n'en avait l'eau avant d'être congelée. Homberg attribuait l'évaporation de l'eau dans le vide, non pas à la diminution de la pression de l'air, mais au mouvement de la matière éthérée, qu'il suppose également jouer un grand rôle dans les phénomènes de la lumière. » « Mais les plus importants de tous les mémoires de Homberg, ajoute encore M. Hoefer, sont ceux qui traitent de la saturation des acides par les alcalis, ou réciproquement. On y trouve les premiers jalons de la grande loi des *proportions définies* dans lesquelles s'effectuent les combinaisons des acides et des bases. *La force des acides*, dit l'auteur, *consiste à pouvoir dissoudre, celle des alcalis consiste à être dissolubles; et plus ils le sont, plus ils sont parfaits dans leur genre.* Substituez aux mots *dissoudre* et *dissolubles*, *neutraliser* et *neutralisables*, et vous aurez la définition des acides et des bases, telle qu'on la donne aujourd'hui. Pour démontrer que le même alcali (potasse) *se combine avec des proportions différentes d'acides différents*, Homberg traitait une quantité déterminée (une once) de sel de tartre calciné (potasse) avec de l'esprit de nitre en excès (acide nitrique concentré). Après avoir fait évaporer jusqu'à siccité, il pesait le résidu, et l'*augmentation du poids du sel indiquait la quantité d'acide absorbée*. Il avait ainsi dressé une table des différentes proportions d'acides volatils (susceptibles d'être chassés par l'évaporation) se combinant avec la même quantité de base. Dans un second mémoire, il revient sur le même sujet, et s'attache de plus en plus à démontrer que la quantité d'un acide que prend un *alcali est la mesure de la force passive de cet alcali.* Enfin il fait voir dans ce même travail que la chaux éteinte (carbonatée) dissout la même quantité d'acide que la chaux vive. Cette expérience lui servit d'argument pour renverser la théorie de quelques chimistes, d'après laquelle la chaux devait perdre sa force alcaline par la calcination. Enfin dans une *Notice sur les huiles des plantes*, il signale l'imperfection des procédés employés par les distillateurs et les pharmaciens dans la préparation des essences. Il dit que pour retirer des plantes (des roses par exemple) toute leur huile essentielle, il faut les laisser macérer pendant quinze jours dans de l'eau acidulée par de l'esprit de vitriol. » — Homberg a attaché son nom à l'acide borique, qui reçut d'abord le nom de *sel sédatif de Homberg*.

Homberg n'a pas publié de corps d'ouvrage; ses recherches sont consignées dans les mémoires suivants, imprimés dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* : *Manière de faire le Phosphore brûlant de Kunkel;* 1692; — *Diverses Expériences du Phosphore;* ibid.; — *Réflexions sur différentes végétations métalliques;* ibid.; — *Manière d'extraire un sel volatil minéral en forme sèche;* ibid.; — *Réflexions sur l'expérience des lames de verre qui se brisent dans le vuide;* ibid.; — *Expériences sur la glace dans le vuide;* 1693; — *Expériences du ressort de l'air dans le vuide;* ibid.; — *Expérience de l'évaporation de l'eau dans le vuide, avec des réflexions;* ibid.; — *Expériences sur la germination des plantes;* ibid.; — *Observations de la différence du poids de certains corps dans l'air libre et dans le vuide;* ibid.; — *Observation curieuse sur une infusion d'antimoine;* ibid.; — *Réflexions sur un fait extraordinaire arrivé dans une coupelle d'or;* ibid.; — *Nouveau Phosphore;* ibid.; — *Observations sur des étincelles de lumière et sur les couleurs telles qu'on les voit dans le vuide;* 1694; — *Dissertation sur la diversité des parties des huiles des plantes;* 1695; — *Dissertation sur l'origine et la nature des esprits acides;* ibid.; — *Observations sur la diverse pesanteur du même air, selon la variété des degrés de chaleur;* 1696; — *Observation sur la quantité exacte des sels volatils acides contenus dans les différents esprits acides;* 1699; — *Essais pour examiner les sels des plantes;* ibid.; — *Observations sur cette sorte d'insectes qui s'appellent ordinairement demoiselles;* ibid.; — *Essais sur les injections anatomiques;* ibid.; — *Observations sur la quantité des acides absorbez par les alcalis terreux;* 1700; — *Observations sur les dissolvans du mercure;* ibid.; — *Observations sur les huiles des plantes;* ibid.; — *Sur l'acide de l'antimoine;* ibid.; — *Observations sur le raffinage de l'argent;* 1701; — *Observations sur quelques effets des fermentations;* ibid.; — *Observations sur les analyses des plantes;* ibid.; — *Observations sur les sels volatils des plantes;* ibid.; — *Essais de Chimie;* 1702; — *Observations faites par le moyen du verre ardent;* ibid.; — *Essai de l'analyse du soufre commun;* 1703; — *Observations sur un battement de veines semblable au battement des artères;* 1704; — *Suite des Essais de Chimie, article 3: Du Souphre principe;* 1705; — *Observation sur une dissolution de l'argent;* 1706; — *Observations sur le fer au verre ardent;* ibid.; — *Suite de l'article des Essais de Chimie: Du Souphre principe;*

ibid.; — *Eclaircissement touchant la Vitrification de l'Or au verre ardent;* 1707; — *Observations sur les Araignées;* ibid.; — *Mémoire touchant les Acides et les alcalis;* 1708; — *Suite des Essais de Chimie, article 4 : Du Mercure;* 1709; — *Observations touchant l'effet de certains acides sur les alcalis volatils;* ibid.; — *Observations sur les matières sulphureuses et sur la facilité de les changer d'une espèce de soufre en une autre;* 1710; — *Mémoire touchant les Végétations artificielles;* ibid.; — *Observations sur la Matière fécale;* 1711; — *Phosphore nouveau, ou suite des observations sur la matière fécale;* ibid.; — *Observations sur l'Acide qui se trouve dans le sang et dans les autres parties des animaux*, deux mémoires; 1712; — *Manière de copier sur le verre coloré les pierres gravées;* ibid.; — *Observation sur une séparation de l'or avec l'argent par la fonte;* 1713; — *Observation sur une sublimation du mercure;* ibid.; — *Observations sur des matières qui pénètrent et qui traversent les métaux sans les fondre;* ibid.; — *Mémoire touchant la volatilisation des sels fixes des plantes;* 1714. Homberg donna aussi le secret de faire de beau carmin; on trouve encore de lui diverses expériences sur le soufre d'antimoine, la préparation d'une sorte d'or potable, etc. L. LOUVET.

Fontenelle, *Éloge de G. Homberg*. — Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la rép. des lettres*, t. XIV, p. 151. — Duhamel, *Regiæ Scient. Acad. Hist.* — F. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 307 et suiv.

* **HOMBRES-FIRMAS** (*Louis-Augustin*, baron D'), naturaliste et agronome français, né vers 1785, à Alais (Gard), mort dans cette ville, le 5 mars 1857. Il était petit-neveu des savants Boissier et Sauvages. En 1812 il fut nommé membre du conseil d'arrondissement d'Alais, fonctions qu'il conserva pendant vingt ans. En 1818 il fut appelé à celles de maire de sa ville natale, et les exerça jusqu'en 1826. Ses travaux scientifiques lui méritèrent, en 1836, la nomination de correspondant de l'Académie des Sciences. Il fit des voyages scientifiques en Suisse, en Bavière, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Italie. On a de lui : *Mémoire sur l'Arrosement dans les Cévennes;* 1809, in-8°; — *Recueil de Proverbes météorologiques et agronomiques des Cévennes, suivi des Pronostics des paysans languedociens sur les changements de temps;* in-8°; — *Nivellement barométrique des Cévennes;* 1832, in-8° : la Société royale de Géographie décerna une médaille d'or à ce mémoire; — *Mémoire sur quelques végétaux qui croissent spontanément dans le département du Gard;* 1834, in-8°; — *Recherches sur les baromètres vivants;* 1838, in-8°; — *Mémoire sur le Mûrier des Philippines;* 18.., in-8°; — *Recueil de Mémoires et d'Observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle;* Nîmes, 1839-1847, 6 vol. in-8°; l'auteur a réuni dans ce recueil les différents mémoires qu'il avait précédemment publiés. Le tome XXVIII de la Société royale d'Agriculture contient de M. d'Hombres un *Mémoire sur le Châtaignier*, et l'on trouve de lui quelques notices dans le *Recueil de l'Académie du Gard*. Des essais qu'il a faits sur les différentes variétés de la pomme de terre lui valurent une médaille de la Société royale d'Agriculture. Parmi plusieurs communications qu'il fit à l'Académie royale des Sciences, on remarque : une *Description de la Nérinée gigantesque*, qui fut insérée dans le compte-rendu de cette académie (année 1838); — une *Note sur la collection géologique des Cévennes*, qu'il avait formée à Alais (1839); — le *Résumé des Observations météorologiques faites à Alais pendant trente-cinq ans* (ibid.); — une *Note sur les fossiles des environs d'Alais* (1740), etc. Il fit don au Muséum d'Histoire naturelle de Paris des fragments d'os fossiles découverts dans les Cévennes. GUYOT DE FÈRE.

Discours de M. de Retz, sur la tombe d'Hombres de Firmas. — *Renseignements particuliers.*

HOME (*David*), controversiste écossais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il descendait d'une famille considérable d'Écosse. Il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il fut pasteur de Gergeau. Jacques Ier l'employa à concilier Tilenus et Du Moulin, et même à réunir, s'il était possible, toutes les sectes protestantes dans une même profession de foi : projet qui fut reconnu impraticable. On ignore la date de la mort de Home. On a de lui : *De Unione Insulæ Britannicæ Tractatus;* Londres, 1605, in-4°; — *Lusus poetici;* Londres, 1605, in-4°; — *Le Contrassassin;* Genève, 1612, in-8°; — *Lettres et Traitez chrestiens;* Berg, 1613, in-12; — *L'Assassinat du Roy, ou maximes du Vieil de la Montagne vaticane et de ses assassins, practiquées en la personne de deffunct Henry le Grand;* in-8°; — *Regi suo Scotiæ Gratulatio;* Édimbourg, 1617, in-4°; — *Apologia basilica, seu Machiavelli ingenium examinatum in libro quem « Princeps » inscripsit;* Paris, 1626, in-4°; — *Poemata;* Paris, 1639, in-4°. Les poésies latines de Home ont été réimprimées en partie dans les *Deliciæ Poetarum Scotorum;* Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12. On attribue à Home une *General History of Scotland;* Édimbourg, 1617, in-fol. Z.

Prosper Marchand, *Diction. historique*. — Eug. et Ém. Haag, *La France protestante*.

HOME (*Henri*), *lord* KAMES, jurisconsulte et philosophe écossais, né en 1696, à Kames, dans le comté de Berwick, mort le 27 décembre 1782. Il étudia le droit à l'université d'Édimbourg, et fut reçu avocat en 1724. Diverses publications sur des sujets de jurisprudence lui valurent d'abord une nombreuse clientèle; puis, en 1752, la place de juge de la cour de session, avec le titre de *lord Kames*, et enfin en 1763 la dignité de

lord du *Justicier*, c'est-à-dire du suprême tribunal criminel d'Écosse. Les soins de l'agriculture et les méditations métaphysiques furent pour lui un délassement de ses travaux judiciaires, et donnèrent lieu à quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. Ses écrits, qui sont nombreux et variés, attestent un esprit solide, instruit, indépendant, qui mettait de la clarté et de l'agrément dans les sujets les plus abstraits. On a de lui : *Remarkable Decisions in the Court of Sessions*; 1728, in-fol. : ouvrage que l'auteur augmenta et arrangea plus tard sous forme de dictionnaire; 1741, 2 vol. in-fol.; — *Essays on several Subjects in law*; 1732, in-8°; — *Essays on several Subjects concerning British Antiquities*; 1747, in-8°; — *Essays on the Principles of Morality and natural Religion*; 1751, in-8°. Henri Home avait eu dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les discussions métaphysiques, et il avait entretenu une correspondance sur des sujets de philosophie avec Berkeley, Butler, le docteur Clarke et d'autres éminents logiciens. Enhardi par l'exemple de son ami David Hume, dont il prétendait combattre le scepticisme, il tenta de prouver, dans ses *Essais sur les Principes de la Moralité et de la Religion naturelle*, que les lois qui président à la conduite de l'homme ont leur fondement dans la constitution de l'être humain, et sont aussi certaines, aussi immuables que les lois physiques qui règlent tout le système du monde. Une doctrine aussi fortement empreinte de fatalisme souleva beaucoup de réclamations dans le clergé, et Home crut prudent d'adoucir quelques passages dans la seconde édition; — *The statute Law of Scotland abridged, with historical Notes*; 1757, in-8°; — *Historical Law Tracts*; 1759, in-8°; — *Principles of Equity*; 1760, in-fol.; — *Introduction to the Art of Thinking*; 1761, in-12 : compilation bien faite et destinée à la jeunesse; — *Elements of Criticism*; 1762, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, où Home essaya de rattacher la critique littéraire aux principes philosophiques, fut très-admiré, et il a encore des lecteurs; — *Sketches of the History of Man*; 1773, 2 vol. in-4°; — *The Gentleman Former, being an attempt to improve agriculture by subjecting it to the test of rational principles*; 1777, in-8°; — *Loose Hints upon Education, chiefly concerning the Culture of the Heart*; 1781, in-8°. Z.

Woodhouselee, *Memoirs of the Life and Writings of lord Henry Home of Kames*; 2 vol. in-4°. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOME (*Francis*), médecin anglais, vivait au dix-huitième siècle. Il pratiqua la médecine à Édimbourg, et fut professeur de matière médicale à l'université de cette ville. On a de lui : *De Febre remittente*; Édimbourg, 1750, in-8°; — *On the Contents and Virtues of the Dance-spaw*; ibid., 1751, in-8°; — *Principia Medicinæ*; ibid., 1758, in-8°; traduit en français par Gastellier, Paris, 1771, in-8°; — *The Principles of Agriculture and Vegetation*; Édimbourg, 1758, in-8°; — *Medical Facts and Experiments*; Londres, 1758, in-8°; — *Inquiry into Nature, Cause and Cure of the Croup*; 1765, in-fol. — *Clinical Experiments, histories and dissections*; Lond., 1781, in-8°. Z.

Biographie médicale.

HOME ou **HUME** (*John*), auteur dramatique écossais, né près d'Ancrum, dans le comté de Roxburgh, en 1724, mort le 4 septembre 1808. Destiné à la carrière ecclésiastique, il achevait ses études à Édimbourg lorsque éclata la révolte jacobite de 1745. Il entra comme volontaire dans l'armée royale, fut fait prisonnier au combat de Falkirk, et ne recouvra la liberté qu'après la bataille de Culloden. Il revint à ses études, et fut nommé, en 1750, ministre de Athelstaneford, dans l'East-Lothian. Tandis qu'il remplissait ces fonctions ecclésiastiques, il fit jouer au théâtre de la Canongate, à Édimbourg, en décembre 1756, sa tragédie de *Douglas*. Cette production, parfaitement innocente d'ailleurs, était une pièce de théâtre : ce fut assez pour soulever le clergé écossais, au point que Home dut abandonner sa paroisse, et quitta même l'Écosse. Cette persécution ne nuisit en rien à ses succès littéraires. David Hume, son ami et peut-être son parent, le loua « de posséder le véritable génie théâtral de Shakspeare et d'Otway, purifié de la barbarie de l'un et de la licence de l'autre ». Avec cette recommandation, Home présenta, au mois de mars 1757, son *Douglas* au public de Covent-Garden, qui l'applaudit médiocrement. Cependant cette tragédie intéressante et bien écrite triompha de la froideur du public, et finit par rester au répertoire. Malheureusement pour sa réputation, Home fit suivre sa première pièce de cinq tragédies qui ne la valaient pas à beaucoup près, et dont voici les titres : *Agis*; 1758; — *The Siege of Aquileia*; 1760; — *The fatal Discovery*; 1769; — *Alonzo*; 1773, in-8°; — *Alfred*; 1778, in-8°. *Alfred* n'eut que trois représentations. A la suite de cet échec Home revint en Écosse. Depuis 1762, il avait reçu une pension de lord Bute. Son dernier ouvrage intitulé : *History of the Rebellion in Scotland in* 1755-6, in-8°, n'eut aucun succès. Home protégea le mérite littéraire autant que le lui permettait la médiocrité de sa fortune; il encouragea les premiers essais de Macpherson, alors simple maître d'école, et lui fournit de quoi visiter les montagnes de l'Écosse et recueillir les poésies gaéliques, dont Macpherson publia la traduction sous le nom de *Poëmes d'Ossian*. Macpherson, comme témoignage de reconnaissance, légua en mourant 2,000 l. s. à Home. Z.

Baker, *Biographia dramatica*. — *Gentleman's Magazine*, LXXVIII.

HOME (Sir *Everard*), chirurgien anglais, né en 1756, à Greenlaw-Castle, dans le comté de Berwick (Écosse), mort à Chelsea, le 31 août

1832. Après avoir étudié sous le célèbre John Hunter, son beau-frère, il se rendit à Londres, où il pratiqua la médecine avec le plus grand succès pendant plus de quarante ans. En 1813 Georges IV l'éleva à la dignité de *baronet*. Il présida pendant un grand nombre d'années le Collége royal des Chirurgiens. Il était chirurgien de l'hôpital de Chelsea, professeur d'anatomie et de chirurgie au Collége royal, et membre de la Société royale de Londres. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires publiés dans les *Philosophical Transactions* : *a Dissertation on the proprieties of pus;* Londres, 1788, in-4°; — *Practical Observations on the Treatment of Stricture in the Urethra and in the Œsophagus*; ibid., 1795-1803, 3 vol. in-8°; — *Practical Observations on the Treatment of Ulcers on the Legs, considered as a branch of military surgery;* ibid., 1797, in-8°; — *Practical Observations on the Diseases of the Prostate Gland;* ibid., 1811, in-8°; — *Lectures on comparative Anatomy;* Londres, 1814, 2 vol. in-4°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

HOMÉIDHAH, schérif de La Mecque, de la dynastie des Catadides, assassiné en 719 de l'hégire (1319 de J.-C.). Second fils du schérif Abou-Nami, qui mourut en 701 (1302), il disputa le gouvernement de La Mecque à ses frères Roméitsah, Abou'l-Ghéits, et Othéifah, et resta maître de la ville, conjointement avec son frère aîné Roméitsah. S'étant déclarés indépendants du sultan d'Égypte, Nasser Mohammed, les deux princes furent saisis et détenus au Caire, jusqu'à l'époque de leur évasion, en 704 (1304). Abou'l-Ghéits avait été investi du schérifat durant leur captivité; ils le chassèrent, et régnèrent quatre ans ensemble. Ils se firent ensuite la guerre. Homéidhah, resté unique possesseur de la succession paternelle, fut attaqué en 713 (1313) par une armée égyptienne, dont le célèbre Abou'l-Féda commandait un détachement. Il évacua sa capitale; mais lorsque les troupes ennemies se furent retirées, il rentra à La Mecque, s'empara de Abou'l-Ghéits, qui avait été rétabli, et le fit mettre à mort. L'année suivante, ses États furent envahis de nouveau et son armée vaincue par Roméitsah, assisté de 200 cavaliers égyptiens, en 715 (1315). Assiégé dans une forteresse, où il s'était réfugié, il s'échappa secrètement, laissant entre les mains de l'ennemi sa famille et ses trésors. Il alla implorer le secours de Oldjaïtou, ilkhan de Perse, et en obtint un grand corps de troupes. Mais à la nouvelle de la mort d'Oldjaïtou (716-1316), cette armée se dispersa, et Homéidhah faillit tomber entre les mains d'un chef arabe des environs de Baghdad. Ayant perdu l'espoir de rétablir ses affaires et d'enlever La Mecque à son frère Othéifah, il était sur le point d'aller se rendre aux Égyptiens, lorsqu'il fut assassiné par trois Mamlouks transfuges, qu'il avait pris sous sa protection. E. B.

Abou'l-Féda, *Annales Muslemici*, édit. de Reiske, t. V, p. 181, 195, 285, 297, 311, 315, 343. — Makrizi, *Hist. des Mamlouks*, trad. par M. Quatremère, t. II, part. II, p. 191, 227, 242, 282.

* **HOMEM** (*Francisco*), poëte portugais, vivait au seizième siècle; il était fils de Pedro Homem et grand-écuyer (*estribeiro mór*) du roi Emmanuel. Ses œuvres ont été données dans le *Cancioneiro* de Resende, qui, publié in-fol., 1516, par Hernando de Campos, vient d'être réimprimé par la Société des Bibliophiles de Stuttgard, 4 vol. in-8°. Les œuvres du père, également poëte, se trouvent dans le même *Cancioneiro*. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **HOMEM DE ANDRADE** (*José*), chimiste portugais, né à Lisbonne, le 24 novembre 1658, mort le 17 mai 1716. Il exploitait à Lisbonne une boutique de pharmacie, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits sur la science qu'il cultivait. Ses ouvrages imprimés sont : *Apologia pharmaceutica pela verdadeira trituracão do Jalapa e dos Aromaticos discutientes que entrão na composicão da Benedicta*, etc.; Lisbonne, 1691; — *Segunda parte;* 1692, in-4°. F.D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

HOMEM (*Fr.-Manoel*), théologien et historien portugais, né à Lisbonne, le 29 décembre 1599, mort le 7 octobre 1662. Il était le confesseur d'un descendant d'Inès de Castro, du marquis de Cascaes, chargé d'aller représenter João IV à la cour de France. Tallemant des Réaux nous a tenu au courant des excentricités du seigneur portugais. Manoel Homem fit le récit de la pompeuse ambassade du marquis. En recevant solennellement le marquis, au moment où il remettait ses lettres de créance au roi enfant, Marie de Médicis lui fit observer gracieusement qu'il y avait des liens de parenté entre elle et la maison de Castro. Alvaro Perez de Castro, marquis de Cascaes, devenu le représentant de cette grande famille, était trop flatté d'un pareil rapprochement, pour ne pas en instruire les deux cours, et il nous est permis de supposer que la remarque de la reine ne fut pas étrangère à la publication de Manoel Homem. Son livre a pour titre : *Discripçao da Jornada e Embaixada extraordinaria que fez a França D. Alvaro-Pires de Castro, conde de Monsanto e marquez de Cascaes;* Paris, 1644, pet. in-4°. La seconde partie, qui suivit de près cette publication, fut imprimée en Bretagne; — *Relaçao secunda das grandezas do marquez de Cascaes e de sua Chegada a cidade de Nantes e assistencia nella até partir para Portugal;* Nantes, 1645, pet. in-4°. Après avoir fait imprimer ces deux opuscules, devenus très-rares, Manoel Homem profita de son voyage à Nantes pour éditer sous un nom supposé l'ouvrage suivant : *Resurreição de Portugal e*

Morte fatal de Castella, per Fernam Homem de Figueiredo. Guillaume Le Monnier publia cet ouvrage sans date et sans nom de lieu; il parut in-4°. C'est à la même époque que fut également imprimé en France un ouvrage du même auteur d'une nature bien différente; il est intitulé : *Verdade do Ante-Christo contra a mentira inventada, dedicado* à Mademoiselle (sic) *filha do duque de Orleans, Tiro de Luiz XIV*; Paris et Lisbonne. Nous n'avons jamais rencontré ce volume. Nous connaissons encore de Manoel Homem : *Kalendario quadriennal conforme o estylo da ordem dos pregadores. Resolucão de algumas duvidas graves pertenentes ao officio divino : conferencia rubrical de ambos os breviarios velho et novo*, etc., etc.; Lisbonne, Paul Craesbeeck, 1643, in-8°.—Manoel Homem n'était jamais resté étranger à la politique de son époque, et il est permis de supposer qu'il fut tout autant conseiller d'ambassade que simple confesseur du marquis excentrique qu'il accompagnait. Retiré dans le couvent de son ordre à Lisbonne, il n'abandonna pas la question qu'il avait abordée jadis, et il publia : *Memoria da disposicão das armas Castelhanas que injustamente invadesão o reino de Portugal no anno de* 1580. *Despertadora ao valor Portuguez para não temer; do prudencia e conselho para ordenar o presente; da prevencão e cautela para dispor o futuro;* Lisbonne, 1655, in-4°. Manoel Homem a laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca Lusitana* de B. Machado. Ferdinand DENIS.

Échard, *Scriptores Ord. Præd.*, t. II, p. 581. — F. Pedro Monteiro, *Claustr. dominic.*, t. III, p. 280. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusit.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

HOMÈRE (Ὅμηρος), le plus grand des poëtes grecs, vivait entre le onzième et le huitième siècle avant J.-C. Les renseignements biographiques nombreux que l'antiquité nous a transmis sur lui n'ont aucune autorité historique (1); mais ils sont intéressants, parce qu'ils représentent Homère tel que les anciens l'avaient imaginé, tel que les modernes l'ont généralement accepté. Avant de discuter la date et la valeur de ces documents, nous résumerons rapidement le plus accrédité, la *Vie d'Homère* faussement attribuée à Hérodote. D'après cette fiction, Homère naquit à Smyrne, d'une femme originaire de Cyme et nommée Crithéis. Sa mère, surprise par les douleurs de l'enfantement pendant une fête, le mit au jour aux bords du fleuve Melès, et il dut à cette circonstance son premier nom de Mélésigène. Élevé par les soins de Phémius, qui tenait une école de belles-lettres et de musique, il lui succéda dans cette profession, et fit bientôt l'admiration des habitants de Smyrne et des étrangers qui affluaient dans cette ville. Un patron de vaisseau, appelé Mentès, lui proposa de le suivre dans ses voyages. Homère, qui méditait l'*Iliade* et qui désirait voir les lieux dont il aurait à parler, accepta; et, s'embarquant avec Mentès, il visita l'Égypte, la Libye, l'Espagne, l'Italie. Arrivé à Ithaque, il fut atteint d'un mal d'yeux. Mentès, pressé d'aller jusqu'à Leucade, le laissa chez Mentor, un des principaux habitants d'Ithaque. Homère apprit là sur Ulysse beaucoup de détails dont il profita pour son *Odyssée*. Il repartit ensuite avec Mentès, et visita les côtes du Péloponnèse; mais, arrivé à Cophon, il fut encore pris de son mal d'yeux, qui l'obligea à retourner à Smyrne, où il termina l'*Iliade*. Sa cécité, devenue bientôt complète, lui fit donner le nom d'Homère, Ὅμηρος, qui signifie aveugle dans le dialecte de Cyme. La pauvreté le força de quitter Smyrne et d'aller chercher des ressources à Cyme, puis à Phocée, où ses poëmes lui furent dérobés par Thestoridès, qui alla les débiter comme siens à Chios. Homère l'y suivit. Abandonné sur le rivage par les pêcheurs qui l'avaient transporté, il fut recueilli par un berger nommé Glaucus, qui le conduisit dans la petite ville de Bolissus. De là il se rendit à Chios, où il ouvrit une école, et composa son *Odyssée*. Le désir de réciter ses poëmes devant un public plus nombreux le décida à parcourir la Grèce; mais il ne put dépasser les Sporades, et mourut dans l'île d'Ios. Tel est l'Homère traditionnel. Jusqu'à quel point doit-on le regarder comme réel? C'est une question qui ne peut être résolue que par une étude approfondie sur la nature des poëmes qui portent son nom, et sur la date de leur composition. Lorsque, six siècles environ avant l'ère chrétienne, les Grecs commencèrent à fixer dans des récits en prose les vagues souvenirs de leur passé, ils possédaient un grand nombre de poëmes, divisés en deux classes : les uns, consacrés aux généalogies des dieux et des héros, étaient attribués à Hésiode; les autres, destinés à célébrer les exploits des héros, et comprenant une vingtaine d'épopées, dont l'ensemble forma plus tard le cycle épique, étaient presque tous placés sous le nom d'Homère. Le plus ancien texte relatif à Homère le désigne comme l'auteur de la *Thébaïde* (1). La première fois qu'il est question de

(1) « On ne sait rien de la vie d'Homère, dit Letronne, car il ne faut pas compter les détails contenus dans les deux petits écrits qu'on attribue à Hérodote, à Plutarque, et dans quelques autres, sortis de la plume de commentateurs obscurs; tous sont remplis de contes inventés après coup, parmi lesquels sont les plus extravagants qu'aucun commentateur ait imaginés. De là cette prétention de tant de lieux qui se disputaient l'honneur de lui avoir donné naissance. Dans ce conflit chacun se formait une opinion différente, selon ses préjugés, la tradition qu'il suivait de préférence ou son goût pour le merveilleux..... On était allé jusqu'à le croire Campanien, Lucanien, Romain, Syrien, Égyptien ou même Indien; opinion extravagante, dont Lucien se moque avec esprit dans son Histoire véritable (II, 20). Aussi Proclus, à la vue de cette prodigieuse diversité, disait, en raillant, qu'il serait plus simple d'appeler Homère le citoyen du monde.

(1) C'était l'opinion du poëte Callinus, qui vivait 640 av. J.-C. : opinion rapportée par Pausanias, IX, 9, 5.

poëmes homériques (Ὁμήρεια ἔπη), il s'agit encore de la *Thébaïde* que Clisthène, tyran de Sicyone, défendit aux rapsodes de réciter, parce qu'elle chantait la gloire d'Adraste et des Argiens (1). Jusqu'au temps des Alexandrins, la plus grande partie du cycle épique, des hymnes et plusieurs compositions satiriques furent regardés comme l'œuvre d'Homère. Mais dès le sixième siècle avant J.-C., l'*Iliade* et l'*Odyssée* durent à leur beauté plus éclatante de se détacher de ce vaste ensemble, et d'attirer plus particulièrement l'admiration. Ces deux poëmes devinrent l'objet d'études persévérantes, et donnèrent lieu à des discussions qui ont été reprises par les modernes. Certains critiques revendiquèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour deux auteurs différents; d'autres nièrent que ces deux poëmes eussent été primitivement écrits; d'autres enfin prétendirent que l'*Iliade* avait été composée par portions détachées (2), qui furent plus tard réunies sous Pisistrate, de manière à former un tout. Ces discussions, dont Sénèque parle avec mépris (3), auraient peu laissé à faire aux modernes si elles avaient été conduites avec une méthode rigoureuse, si la décadence, puis le moyen âge n'y eussent mis fin et n'en avaient détruit ou enseveli pour des siècles tous les monuments. La Renaissance eut pour mission d'exhumer les chefs-d'œuvre de l'antiquité et non de les soumettre à un contrôle sévère. Cette tâche était réservée à l'érudition moderne. Longtemps avant que Wolf niât, vers la fin du dix-huitième siècle, l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et mît en doute jusqu'à l'existence du poëte auquel on les attribuait, divers critiques émirent des idées analogues. Wolf déclare avoir trouvé dans Casaubon des indices de son opinion. Hédelin d'Aubignac fut plus explicite. Dans un ouvrage présenté sous le titre modeste de *Conjectures académiques*, il prétendit que les poëmes homériques, l'*Iliade* en particulier, contiennent une infinité de choses qui ne peuvent raisonnablement être l'œuvre du même poëte; qu'il est vraisemblable qu'Homère n'a jamais existé; que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont qu'un assemblage, une compilation de divers poëmes ou de vieilles tragédies qui se chantaient anciennement dans la Grèce; que cette compilation, faite d'abord par Lycurgue, fut refaite avec plus de soin par l'ordre de Pisistrate et de son fils Hipparque. Les *Conjectures académiques*, composées vers 1674, n'obtinrent pas immédiatement le visa de la censure, et ne parurent qu'en 1715; mais Baillet consigna dans ses *Jugemens des Savans*, en 1685, une opinion peu différente. Voici ce curieux passage : « J'ai ouï dire à un homme de lettres des pays étrangers qu'on travaille en Allemagne à faire voir qu'il n'y a jamais eu d'Homère, et que les poëmes qui portent son nom ne sont que des rapsodies ou des compilations que les critiques ont composées de diverses pièces de vers ou chansons détachées à qui on a donné la liaison et la suite que nous voyons aujourd'hui (1). » Ce que Baillet annonçait se réalisa cent dix ans plus tard. Dès 1693 Perrault, qui connaissait le livre de Baillet et le manuscrit de d'Aubignac, en reproduisit les arguments et les conclusions dans ses *Parallèles des Anciens et des Modernes* (l. III, p. 36). Boileau, dans sa polémique contre Perrault, repoussa le paradoxe de d'Aubignac avec un extrême dédain (2). Bentley, au contraire, en 1713, se rencontra presque avec l'auteur des *Conjectures académiques*. Sans contester l'existence d'Homère, il souleva et résolut négativement la question capitale de l'unité de composition. « Homère, dit-il, écrivit une suite de chansons et de rapsodies destinées à être chantées par lui-même pour un petit salaire et un bon repas, aux fêtes publiques et aux autres jours de réjouissances. Il composa l'*Iliade* pour les hommes, et l'*Odyssée* pour l'autre sexe. Ces chansons détachées ne furent rassemblées dans la forme d'un poëme épique qu'au temps de Pisistrate, environ cinq cents ans après (3) ». Ce n'était qu'une boutade jetée en passant. En 1725, un écrivain bien inférieur à Bentley pour l'érudition, mais au moins son égal pour l'originalité et l'étendue de la pensée, Vico, aborda la même question, et la traita avec une supériorité de vues qui n'a pas été surpassée. Vico écarte d'abord l'Homère factice, fabriqué par les rhéteurs et les sophistes, cet Homère savant philosophe, profond moraliste, enveloppant de sages préceptes sous de poétiques allégories, et se proposant d'adoucir les mœurs du peuple. Loin de là, dit-il, Homère reproduit fidèlement des mœurs violentes et grossières. Ses héros sont féroces, mobiles, obstinés, déraisonnables. Ses dieux ne valent pas mieux que ses héros. Les caractères et les mœurs des personnages homériques, loin d'être l'œuvre d'un philosophe, n'ont pu être conçus que par des êtres à l'esprit faible, à l'imagination vigoureuse, aux passions violentes; ils sont l'œuvre de tout un peuple à cette époque de barbarie où les peuples n'ont d'autre histoire que la poésie. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne furent pas d'abord écrites, et les chants ou rapsodies

(1) Hérodote, V, 67. M. Grote a très-bien montré que dans ce passage il ne peut être question que de la *Thébaïde*, et non de l'*Iliade*. (*History of Greece*, t. II, c. 21.)

(2) « Il n'écrivit pas l'*Iliade* d'ensemble, dit Suidas, et avec cette suite qui existe aujourd'hui; mais, après avoir composé séparément chacune de ses *rapsodies*, il les débitait pour gagner sa vie dans les villes où il séjournait, et les y laissait. »

(3) Sénèque, *De Brevitate Vitæ*, XIII : « Græcorum ille morbus fuit quærere... prior scripta esset Ilias an Odyssea, præterea an ejusdem esset auctoris. »

(1) Voy. *Jugemens des Savans*, t. III, p. 96.

(2) *IIIe Réflexion critique*, à la suite de la traduction du *Traité du Sublime* de Longin.

(3) Phileleutherus Lipsensis, *Remarks upon a late discourse of free thinking*, VII.

dont elles se composent ne furent réunis que bien plus tard, sous les Pisistratides. Ainsi s'expliquent les différences et les contradictions qui abondent dans ces deux poëmes. Œuvre multiple de beaucoup de générations, l'épopée homérique, commencée dans le jeune âge de la Grèce héroïque et achevée dans sa vieillesse, représente, sous les deux formes différentes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et par les caractères opposés d'Achille et d'Ulysse, une période historique de plus de quatre cents ans. Le poëte auquel on l'attribue est comme la guerre de Troie, qui fournit à l'histoire une précieuse époque chronologique et qui pourtant n'a jamais eu lieu. Homère est la personnification, le type des Grecs qui parcouraient le pays en chantant les aventures des héros. Sa cécité et sa pauvreté représentent la misérable condition des rapsodes. Tant de villes de la Grèce se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance, parce que les peuples de ces villes étaient bien réellement eux-mêmes des Homères, les véritables auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1). Cette magnifique intuition de Vico, malheureusement compromise par la barbarie du style et par de singulières erreurs de détail, passa inaperçue. En 1769, Thomas Wood, sans prendre la question d'aussi haut, toucha un côté que Vico n'avait qu'effleuré, et soutint que les poëmes homériques n'avaient pas été primitivement écrits (2). Cette opinion, assez répandue chez les anciens, négligée par les modernes, rencontra des partisans, entre autres J.-J. Rousseau (3) et Mérian (4); plus tard elle frappa vivement Wolf, que ses études avaient déjà conduit à douter de l'authenticité de certains chants de l'*Iliade*. Ce doute, d'abord partiel, s'étendit peu à peu à l'ensemble des deux poëmes. Wolf hésitait encore lorsque la publication, en 1788, des *Scolies sur l'Iliade* découvertes à Venise par Dansse de Villoison, confirma ses doutes. Les *Scolies* de Venise prouvaient que les plus grands critiques anciens, Zénodote, Aristarque, Cratès, avaient tenu pour suspects et même pour apocryphes des vers et des passages entiers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; elles attestaient le travail qui avait réuni et coordonné les membres épars et incohérents de chaque épopée. Ces témoignages anciens, se joignant aux conjectures de Casaubon, de d'Aubignac, de Bentley, de Wood (Wolf ne connut Vico que plus tard), achevèrent de porter la conviction dans l'esprit du philologue allemand, qui publia, en 1795, ses célèbres *Prolégomènes* (5). Ses conclusions sont, au fond, les mêmes que celles de d'Aubignac; mais l'étendue de son savoir, la vigueur, l'enchaînement et la portée de ses arguments, mettent entre lui et le critique français l'immense intervalle qui sépare une hypothèse féconde d'un paradoxe stérile. Les *Prolégomènes* furent le signal d'une controverse qui dure encore. On a très-peu ajouté depuis aux objections que Wolf proposa contre l'unité de composition des poëmes homériques, et ses arguments sont à peu près les seuls que nous aurons à examiner.

(1) Vico, *Scienza nuova*, l. III, *De la Découverte du véritable Homère*.

(2) Wood, *An Essay on the original Genius and Writings of Homer*; Londres, in-4°.

(3) *Sur l'Origine des Langues*.

(4) *Dissertation*; dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, an. 1788-1789.

(5) *Prologomena ad Homerum, sive de operum homericorum prisca et genuina forma variisque mutationibus*; Halle, 1795, in-8°.

La question de l'écriture est le centre de l'argumentation de Wolf. Suivant l'opinion commune des anciens, l'écriture fut apportée aux Grecs par les Phéniciens. A quelle époque? On l'ignore. On ne sait pas mieux combien il fallut de temps pour approprier l'alphabet phénicien à la langue grecque de manière à ce qu'il pût servir à la transcription de poëmes aussi longs que l'*Iliade* et l'*Odyssée*. En supposant même l'alphabet grec constitué à une époque très-reculée, il fallait, pour l'appliquer à des œuvres étendues, des instruments de transcription qui manquaient aux Grecs, réduits, avant l'importation du papyrus égyptien vers 630 avant J.-C., à écrire sur des tables de bois et de pierre, sur des feuilles de métal, et plus tard sur des peaux de chèvre et de mouton, matériaux peu commodes, qui devaient singulièrement limiter l'emploi de l'écriture. Ceux qui s'obstineraient à faire remonter au delà du huitième siècle l'usage de l'écriture auraient à répondre aux questions suivantes : 1° La forme de la prose est inhérente à l'emploi de l'écriture. Pourquoi, si l'écriture était en usage dès le dixième siècle (date probable de la composition des poëmes homériques), la prose ne s'est-elle formée que cinq siècles plus tard? 2° On emploie d'abord l'écriture à graver sur des monuments certains faits dont on veut conserver le souvenir. Pourquoi si l'écriture était en usage dès le dixième siècle, les plus anciennes inscriptions ne remontent-elles pas au delà du septième, et pourquoi sont-elles en caractères informes qui attestent l'enfance de l'art d'écrire? 3° L'écriture sert surtout aux transactions sociales. Pourquoi si elle existait, les Grecs ne l'employèrent-ils pas à la transcription de leurs lois, et pourquoi faut-il descendre jusqu'au septième siècle pour trouver une législation écrite (1)? Ces difficultés avaient déjà frappé les anciens, et les avaient conduits à nier l'usage de l'écriture du temps d'Homère. « Tardivement, dit Josèphe (2), les Grecs connurent la nature des lettres..... On prétend même qu'Homère ne laissa point ses poëmes par écrit, mais que, transmis par la mémoire, ils furent plus tard formés par l'assemblage de chants séparés, et que c'est pour cela qu'on y trouve tant de discordances. » Ce témoignage

(1) Les lois de Zaleucus, chez les Locriens Épizéphyriens, 29° olymp., 664 avant J.-C.

(2) *Contra Apionem*, I, 2.

est fortement corroboré par l'examen des deux poëmes. Nulle part il n'est question d'écriture. Un seul passage semble faire exception. Le poëte, racontant l'histoire de Bellérophon, dit que Prœtus « l'envoya en Lycie, et lui remit des signes funestes (σήματα λυγρά), ayant gravé (γράψας) sur une tablette pliée (ἐν πίναχι πτυχτῷ) des choses mortelles, et lui ordonna de les montrer à son beau-père (1) ». On ne sait pas bien ce que veulent dire ces signes funestes que le poëte appelle plus loin un signe mauvais (σῆμα κακόν); le sens des mots que nous avons traduits par tablette pliée n'est pas plus clair, et la signification de γράψας (ayant inscrit) est tout aussi incertaine. Ce serait forcer le texte contre toute vraisemblance que d'y voir une lettre écrite en caractères alphabétiques. Des signes convenus entre Prœtus et son beau-père suffisaient pour indiquer à celui-ci que le porteur de la tablette devait être mis à mort. Si ce passage prouve quelque chose, c'est contre l'existence de l'écriture alphabétique du temps d'Homère; car, comment ce poëte, si précis dans ses descriptions, eût-il parlé d'une manière si vague, si inintelligible, d'un art qu'il aurait connu? Il en est de même d'un autre passage souvent cité (2). Neuf héros grecs tirent au sort à qui combattra contre Hector. Chaque héros jette dans un casque son sort, sur lequel il a tracé un signe, non pas son nom ou la première lettre de son nom, ce qui eût été intelligible pour tous, mais un signe, que celui-là seul qui l'a tracé peut reconnaître : preuve naïve que les héros grecs ne savaient pas écrire. Pas plus dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade* il n'est fait mention d'épitaphe, ni d'inscription. Au huitième livre de l'*Odyssée* (3), Euryale, voulant humilier Ulysse, le compare au commandant d'un vaisseau marchand, qui a pour fonctions de se souvenir de la cargaison (φόρτου μνήμων). Si l'écriture eût existé, le moindre registre aurait dispensé le conducteur du vaisseau de cet effort de mémoire. Enfin la versification même des deux poëmes atteste qu'ils ne furent pas primitivement écrits. La mesure de beaucoup de vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ne s'explique qu'à la condition d'admettre dans un très-grand nombre de mots une lettre, le *digamma*, qui se prononçait incontestablement du temps d'Homère, mais qui n'a jamais figuré dans aucun manuscrit de ce poëte. « Si Homère écrivit ses poëmes, dit Porson, il serait intéressant de montrer comment cinquante ou soixante mille digammas purent disparaître (dans les transcriptions postérieures), sans qu'on s'en aperçût (4). » Pour rendre raison de ce phénomène,

(1) *Iliade*, l. VI, 168, etc.
(2) *Iliade*, l. VII, 175, etc.
(3) *Odyssée*, l. VIII, 163, etc.
(4) Porson, *Examen de l'Essay on the Greek Alphabet, by R. Payne Knight*, dans le *Monthly Review*, janvier et avril 1794.

il faut absolument supposer entre la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et leur première transcription un très-long intervalle durant lequel le digamma tomba en désuétude chez les Ioniens, qui firent les premiers manuscrits d'Homère, et qui ne tinrent pas compte d'une lettre qu'ils ne prononçaient plus (1).

En accordant à Wolf que les poëmes homériques n'ont pas été primitivement écrits, faut-il conclure avec lui qu'ils ont été composés par portions détachées et sans vue d'ensemble? Les poëtes privés de l'écriture doivent-ils se borner à des productions de courte étendue, telles que les romances espagnoles ou les chants populaires de la Servie? En limitant ainsi l'essor de la poésie primitive, Wolf a méconnu les prodiges dont la mémoire est capable lorsque l'absence de l'art d'écrire l'oblige à déployer toutes ses ressources (2). L'argument tiré de l'impossibilité absolue de composer et de conserver de mémoire des poëmes aussi longs que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne se peut soutenir, et doit faire place à une objection d'une plus grande portée. Sans le secours de l'écriture, la récitation est le seul moyen de publier un poëme. Les aèdes et les rapsodes récitaient leurs vers dans les banquets, dans les fêtes, où ils ne pouvaient faire entendre que des chants d'une courte étendue. Pourquoi auraient-ils composé d'ensemble un poëme dont ils ne pouvaient réciter que des portions détachées, comme un mécanicien qui monterait à grand'peine une machine dont on ne pourrait faire usage qu'à la condition de la démonter. Il faut le reconnaître, si l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne pouvaient pas être révélées au public dans leur ensemble, Homère n'a pu avoir l'idée de cet ensemble, et Wolf a eu raison de nier l'unité de composition des poëmes homériques; mais cette nouvelle impossibilité est aussi peu démontrée que la précédente. Si des banquets, des fêtes particulières ne suffisaient pas à l'audition de tout un poëme, il existait des fêtes nationales, des luttes poétiques où se pressaient des milliers d'auditeurs animés d'une infatigable curiosité. Suivant la remarque d'Ot. Müller (3), « les Grecs écoutaient plus tard dans une seule fête environ neuf tragédies, trois drames satiriques, et trois comédies, sans penser qu'il vaudrait mieux répartir cette puissance intellectuelle entre plusieurs journées; pourquoi les Grecs du temps d'Homère n'auraient-ils pas pu entendre dans un seul jour l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, moins longues, après tout, que trois tétra-

(1) *Voy.* Giese, *Ueber den Æolischen Dialekt*, sect. 14, p. 160.
(2) Wolf lui-même a constaté cette puissance de la mémoire : « Stupes fortasse ad tantam capacitatem memoriæ, quæ totum Homerum complecti potuerit. Mihi vero id etiam parum videtur, multoque plura nonnunquam bonos rapsodos tenuisse suspicor. » (*Prolegom.*, p. CI.) César nous apprend (*B. G.*, VI, 13) qu'à une époque où les Gaulois connaissaient l'écriture, leurs poëmes continuaient d'être confiés exclusivement à la mémoire des druides.
(3) *History of Literature of ancient Greece*, p. 62.

logies tragiques et trois comédies? » L'attention, comme la mémoire, a dû atteindre dans certaines circonstances un degré dont nous n'avons plus idée aujourd'hui. Les grandes fêtes populaires n'étaient pas les seules occasions qu'eût le poëte de faire connaître un poëme dans son ensemble : il le récitait aux banquets des princes, et la récitation pouvait alors être partagée en plusieurs journées, puisque les mêmes auditeurs y assistaient. L'Arioste dans son *Orlando* se représente lisant ses vers à une réunion de seigneurs. A certains endroits de son récit, il s'arrête, et remet la suite à un autre jour. Cet artifice du poëte italien était une réalité pour les rapsodes aussi bien que pour les trouvères auxquels l'Arioste l'emprunte. Rien ne s'opposant à ce que de longs poëmes fussent récités dans leur ensemble, on comprend qu'un génie sublime ait eu l'idée de substituer aux chants courts et isolés des aèdes une composition vaste et suivie. Ainsi tombent les objections tirées de l'ignorance de l'écriture. Aucune preuve extérieure n'existe contre l'unité des poëmes homériques, et c'est en définitive à ces poëmes mêmes qu'il faut demander s'ils ont été composés suivant une vue d'ensemble, où s'ils ne sont qu'un assemblage de chants détachés.

Dans cette seconde partie de la discussion, Wolf s'est particulièrement attaché à l'*Iliade*, où l'unité est en effet moins sensible. Nous pensons avec M. Grote que le procédé inverse est plus légitime. Puisqu'il s'agit de démontrer que, dès le temps d'Homère, on a pu composer de longs poëmes, il convient d'examiner d'abord l'*Odyssée* dont l'unité est plus manifeste. Un plan conçu d'avance a présidé à l'ensemble du poëme. Un seul personnage dont l'attention ne s'écarte jamais en est le héros. Un seul fait essentiel en est le sujet : posé dès le début, poursuivi à travers les épisodes, il n'a son dénoûment qu'à la fin du poëme. Dans ce plan si artistement tracé on n'a relevé qu'une contradiction. Le voyage de Télémaque ne concorde pas avec celui d'Ulysse, à moins qu'on ne suppose que le jeune prince, malgré son désir de retourner à Ithaque et son refus de s'arrêter à Sparte, passe trente jours dans le palais de Ménélas. Il y a là un oubli de la part de l'auteur de l'*Odyssée*; mais cette inadvertance, qui s'explique si facilement par la nature de la poésie populaire (1), n'autorisait nullement Wolf, W. Müller et Thiersch à regarder les quatre premiers livres de l'*Odyssee* et le commencement du cinquième comme un poëme séparé. Les aventures de Télémaque intéressent surtout par leur rapport avec celles d'Ulysse; elles concourent à un ensemble dont elles sont une partie essentielle. Les voyages d'Ulysse pouvaient donner lieu à des chants séparés; mais tels que le poëte les raconte ils forment les parties constitutives d'une action où tout s'enchaîne et a sa place marquée dans un plan préconçu. L'unité évidente de l'*Odyssée* est une présomption en faveur de l'unité moins apparente de l'*Iliade*. Ce poëme a pour sujet le ressentiment d'Achille, qui, outragé par Agamemnon, cesse de prendre part à la guerre, et abandonne les Grecs à leurs propres forces. Ceux-ci, après des alternatives de victoire et de défaite, vont être jetés à la mer lorsque Achille consent à envoyer à leur secours son ami Patrocle, qui succombe dans un combat contre Hector. Achille, chez qui l'ardeur de venger son ami domine le ressentiment, rentre dans la lutte et tue Hector. Ainsi présentée, dans une vue sommaire, l'*Iliade* offre bien un plan d'ensemble. Tous les grands incidents se rattachent l'un à l'autre, et tous sortent du fait essentiel qui est le sujet du poëme. Achille quitte le champ de bataille parce qu'il est irrité contre Agamemnon; les Grecs sont vaincus parce que Achille s'est retiré; Patrocle intervient parce qu'ils sont réduits aux dernières extrémités, et il meurt pour les défendre; Achille rentre dans la lutte pour venger un ami, et il le venge en tuant Hector. Le poëme finit lorsque l'événement capital qui lui a servi de point de départ a produit tous ses effets, c'est-à-dire qu'il finit juste au moment où l'art le plus consommé en aurait marqué le dénoûment. Il est bien difficile de prétendre qu'un pareil ensemble a été formé après coup avec des éléments qui n'avaient pas été primitivement destinés à ce but. Wolf lui-même ne s'y résigne qu'avec beaucoup de peine, et il est au fond bien moins affirmatif que d'Aubignac et que Vico (1). Mais enfin, il cède, dit-il à un examen plus approfondi du poëme et aux témoignages des anciens. On ne peut nier, en effet, qu'un examen attentif ne soit défavorable à l'unité de composition de l'*Iliade*. Outre des contradictions de détail assez nombreuses, certaines parties semblent avoir été ajoutées après coup à la construction primitive. Les six livres compris entre le Ier et le VIIIe, loin de concourir au but du poëme, le font oublier ou le contredisent. Qu'Agamemnon ait attendu la dixième année de la guerre pour passer la revue de ses troupes et pour les mettre en ordre, le fait, quoique étrange, ne répugne pas aux

(1) *Voy.* Nitzsch, *Plan und Gang der Odyssee* p. XLIII, dans le second volume de son *Commentaire sur l'Odyssée*, et Payne Knight, *Prolegom.*, c, XXIII.

(1) Rien n'est plus significatif et plus éloquent que ce beau passage où Wolf s'étonne et s'irrite de sa propre audace : « Nunc quoque usu evenit mihi nonunquam, quod non dubito eventurum item multis esse, ut, quoties abducto ab historicis argumentis animo, redeo ad continentem Homeri lectionem et interpretationem,... atque ita penitus immergor in illum veluti prono et liquido alveo decurrentem tenorem actionum et narrationum; quoties animadverto ac reputo mecum, quam in universum æstimanti unus his carminibus insit color, aut certe quam egregie carmini utrique suus color constet, quam apte ubique tempora rebus, res temporibus, aliquot loci adeo sibi alludentes, congruant et constent, quam denique æquabiliter in primariis personis eadem lineamenta serventur et ingeniorum et animorum : vix mihi quisquam irasci et succensere gravius poterit, quam ipse facio mihi. » (*Préf.* de l'édit. de l'*Il.*; Halle, 1794, p. XXII.

2.

procédés de la poésie populaire; mais on comprend moins que le combat singulier entre Pâris et Ménélas n'ait lieu aussi qu'après neuf ans. Hélène, du haut des remparts, signale les principaux chefs grecs à Priam, qui depuis neuf ans les voit combattre et qui devrait les connaître; elle s'inquiète de ne pas voir ses frères, et se demande s'ils sont morts, ou s'ils se cachent à cause d'elle; depuis neuf ans que dure la guerre, elle aurait pu s'en informer. Au premier livre, Zeus promet de venger Achille; il ne tient pas sa promesse dans les livres suivants jusqu'au huitième, et au quatrième il l'a si bien oubliée, qu'il règle sa conduite d'après des considérations toutes différentes. Le neuvième chant est rempli par l'ambassade envoyée à Achille, fait capital, complétement oublié dès le onzième. Le dixième livre, tout entier épisodique, avait fortement éveillé les soupçons des anciens (1). A partir du onzième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement, on ne sort plus du sujet; les deux derniers chants s'y rattachent aussi sans en être une suite nécessaire. Ainsi huit ou neuf chants ne concourent pas à l'ensemble du poëme. Un pareil résultat est tout à fait inexplicable si l'on suppose que l'*Iliade* a été composée et écrite dans les mêmes conditions que d'autres poëmes, tels que l'*Énéide* ou *Le Paradis perdu*. Il faut absolument passer de cette opinion à une autre manière de concevoir la composition de l'*Iliade*. Les diverses hypothèses proposées à ce sujet peuvent se réduire à trois. Nous examinerons d'abord la plus ancienne, celle qui a été adoptée par d'Aubignac, Bentley, Vico; celle à laquelle Wolf a attaché son nom, et que William Müller (2), B. Thiersch (3) et Lachmann (4) ont présentée sous la forme la plus précise et la plus rigoureuse.

Wolf et son école supposent que les poëmes homériques sont un assemblage de chants exécutés d'abord séparément et sans aucune vue d'ensemble. Lachmann a décomposé l'*Iliade* en dix-huit pièces qui ne sont peut-être pas, dit-il, d'autant de poëtes différents, mais qui forment en tous cas autant de poëmes distincts et indépendants. M. Grotefend a proposé une autre combinaison. Mais tous les critiques de cette école prétendent que l'*Iliade* et l'*Odyssée* (5) sont une réunion de petits poëmes originairement distincts, rapprochés par la similitude des sujets et de l'inspiration, fondus par le travail de plusieurs générations de rapsodes, et enfin constitués définitivement par la compilation des Pisistratides. Que la poésie populaire et primitive procède par chants détachés, c'est un fait dont on trouve des exemples dans des littératures plus rapprochées de nous que la littérature grecque. La vie et les exploits du Cid ont été chez les Castillans l'objet de chants séparés ou *romances* (1); Marco, le héros servien, a été célébré dans des ballades ou chants de courte étendue (2). Il est possible et même probable qu'il en fut de même pour Achille et pour Ulysse, et que leurs exploits devinrent l'objet de chants populaires; mais il ne s'en suit pas que l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient un recueil de ces chants populaires. Chacun de ces poëmes est le développement d'un seul sujet, d'un point central qui s'épanouit en une vaste circonférence. Cette unité de composition, évidente dans l'*Odyssée*, reconnaissable même dans l'*Iliade*, malgré les interpolations, ne saurait être le résultat d'une simple juxtaposition de pièces séparées. Nous pensons que Wolf a beaucoup exagéré l'importance du travail des Pisistratides; mais leur œuvre, quelle qu'en soit la valeur, ne fut en définitive qu'un arrangement, et il est impossible qu'un simple arrangement de chants séparés ait produit la plus admirable des formes littéraires, celle que les plus grands poëtes des âges suivants ont imitée sans jamais l'égaler. Que l'on fasse par la pensée sur les *Romances du Cid* ou sur les *Ballades de Marco* le travail attribué aux Pisistratides, et l'on aura une série d'événements qui se succéderont sans nécessité logique, et qui embrasseront la vie entière du héros; on n'aura pas le développement suivi, au milieu d'une grande diversité d'épisodes, d'un fait unique, tel que la colère d'Achille, ou le retour d'Ulysse dans son palais envahi par les prétendants. Pour transformer les chants populaires de la Grèce en épopée homérique, il ne fallait pas moins qu'un très-grand poëte; les Pisistratides y auraient perdu leur temps, ou plutôt n'en auraient pas même eu l'idée. Nous croyons donc que l'hypothèse qui nie l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* soulève beaucoup de difficultés et n'en résout aucune.

God. Hermann (3) a proposé une seconde hypothèse, qui selon lui explique à la fois, dans les poëmes homériques, l'unité de l'ensemble et les contradictions de détails. Il suppose l'existence de deux poëmes primitifs, une *Iliade* et une

(1) « Les anciens, dit Eustathe, prétendent que cette rapsodie fut composée par Homère comme un poëme séparé, qu'elle ne faisait pas partie de l'*Iliade*, et que Pisistrate l'y introduisit. » Eust., p. 785.

(2) W. Müller, *Homerische Vorschule*, seconde édition; Leipzig, 1836, avec une introduction et des notes par Baumgarten Crusius.

(3) Thiersch, *Ueber das Seitalter und Vaterland des Homer;* Halberstadt, 1832.

(4) Lachmann, *Fernere Betrachtungen über die Ilias;* dans les *Mémoires de l'Academie de Berlin*, 1841, sect. XXVI, XXVIII, XXIX.

(5) Wolf cependant reconnait l'unité de l'*Odyssée :* « Odyssea, cujus admirabilis summa et compages pro præclarissimo monumento græci ingenii habenda est. » (*Prolegom.*, p. CXVII-ICXX). Mais il prétend qu'elle n'est pas de l'époque d'Homère.

(1) *Voy. Le Romancero*, édit. de Depping et Galiano; Leipzig, 1844.

(2) Wuk Stephanowitsch, *Danitza, ou Chants populaires des Serviens*, traduit en français par Mme Elisa Volart; Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

(3) God. Hermann, *Præf. ad Odysseam;* Leipzig, 1825, et sa dissertation *Ueber Homer und Sappho*, dans ses *Opuscula*, vol. V, p. 74.

Odyssée dont Homère ou tout autre poëte était l'auteur et qui n'avaient qu'une médiocre étendue. Cette *Iliade* et cette *Odyssée* primitives furent successivement développées par une série de poëtes qui agrandirent l'œuvre de leurs prédécesseurs, jusqu'à ce qu'elle formât un ensemble capable de satisfaire la curiosité des auditeurs. Cette hypothèse trouve, comme la première, des précédents dans la poésie épique des différents peuples. Plusieurs épopées françaises du moyen âge sont, dans leur forme actuelle, le développement de poëmes primitifs assez courts. Mais là encore l'exemple détruit la supposition qu'il devrait étayer. Dans les œuvres ainsi développées il y a entre le chant primitif et les additions successives une disproportion choquante que l'on ne trouve point dans les poëmes homériques, dont l'ensemble est empreint du même caractère et du même génie. Deux jets primitifs indéfiniment étendus n'auraient pas conservé cette vigueur, cette harmonie.

Les difficultés de l'hypothèse d'Hermann n'ont pas échappé à M. Grote, qui en a proposé une nouvelle. Il laisse de côté l'*Odyssée*, qu'il regarde comme l'ouvrage d'un seul auteur. Dans l'*Iliade* il trouve deux poëmes : une *Achilléide*, destinée à célébrer la colère d'Achille, et à laquelle appartiennent le Ier chant, le VIIIe et tous les autres depuis le XIe jusqu'au XXIIe inclusivement. Les deux derniers le XXIIIe et, le XXIVe sont une addition qui ne sort pas du sujet; mais les chants du IIe au VIIe inclusivement et le Xe appartiennent à un autre sujet : ils se rapportent plus directement à la lutte contre Ilion, et forment une *Iliade* proprement dite. Le IXe livre est une addition faite à l'*Achilléide* et une addition malheureuse; car elle est en contradiction avec le reste du poëme. Cette ingénieuse hypothèse rend bien compte des incohérences que présente l'*Iliade*, mais elle est elle-même sujette à de graves objections. Deux poëmes juxtaposés offriraient dans le style, dans les caractères des personnages, dans les événements, des discordances bien plus fortes que celles qui nous frappent dans les divers chants de l'*Iliade*, où les faits, sans doute, ne concordent pas toujours entre eux, mais où les caractères sont admirablement suivis, et dont le style offre une parfaite unité. Si l'on réalisait la supposition de M. Grote, si l'on retranchait de l'*Iliade* ou *Achilléide* tout ce qui selon lui n'en faisait pas primitivement partie, on aurait un poëme plus régulier peut-être, mais infiniment moins intéressant. L'admirable caractère d'Hector ne trouverait plus à se développer dans les belles scènes avec Pâris, avec Andromaque et Hécube. Achille lui-même y perdrait. Les exploits de Diomède, d'Ulysse, d'Ajax rehaussent les siens, puisque en définitive tous ces héros, malgré leur courage, succombent à une tâche que seul il peut accomplir. L'attention ne se détourne un moment d'Achille que pour se reporter sur lui avec un redoublement d'intensité. D'ailleurs on peut affirmer qu'il y avait dans le cœur du poëte une sorte de combat entre ses propres sentiments et les nécessités de son sujet. Forcé de montrer les Grecs vaincus, il retarde autant que possible l'événement inévitable, et il sème d'exploits éclatants la route qui conduit à la défaite. Cette inspiration patriotique, qui répondait pleinement aux sentiments des auditeurs, fait comprendre que le chantre d'Achille ait longuement développé les combats des autres héros, et qu'il ait laissé les épisodes empiéter sur l'action principale. Quant aux incohérences, elles s'expliquent par les circonstances de la composition et de la transmission de l'*Iliade*. Des chants très-nombreux, reproduisant sous une forme rhythmique les légendes populaires et en créant de nouvelles, avaient cours chez les Grecs, et formaient toute l'histoire d'un peuple qui ne connaissait pas encore l'écriture. Un poëte choisit une de ces légendes et la développa en y rattachant une foule de personnages et d'événements célébrés dans d'autres légendes. Cette idée neuve et féconde, conçue et réalisée par un puissant génie, donna naissance à la plus grande des formes littéraires. Les Grecs eurent des poëmes qui par l'ensemble se détachaient des chants populaires et qui par les détails y touchaient de toutes parts. Si pendant des siècles de transmission orale les poëmes en rapport perpétuel avec les chants populaires leur firent de fréquents emprunts, si l'*Iliade* surtout reçut des additions qui troublèrent la liaison du récit, l'ensemble resta intact. Une preuve très-forte que bien avant les Pisistratides, l'*Iliade* et l'*Odyssée* embrassaient les mêmes sujets qu'aujourd'hui et formaient déjà un tout complet, arrêté, c'est que les poëtes cycliques qui versifièrent le cercle entier des légendes de la guerre de Troie ne touchèrent jamais aux faits célébrés dans les poëmes homériques : réserve d'autant plus significative qu'ils n'eurent pas les mêmes scrupules à l'égard les uns des autres. Wolf, il est vrai, a cru trouver dans les poëtes cycliques mêmes un argument contre l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Si l'unité générale d'action que l'on remarque aujourd'hui dans ces deux poëmes avait existé dès le temps des cycliques, pourquoi, dit-il, ne l'auraient-ils pas imitée? Mais d'abord les poëmes cycliques sont perdus, et nous ne pouvons pas vérifier s'ils différaient de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* autant que le suppose Wolf; puis, si les poëtes cycliques n'observèrent pas exactement la forme homérique, c'est que, venus longtemps après Homère et n'ayant pas hérité de son génie, ils ne purent pas accepter la partie la plus glorieuse, mais la plus difficile de son héritage. Les plus nobles formes littéraires s'altèrent, et toujours l'épopée dégénère en chronique versifiée.

Ainsi, il n'existe point d'argument décisif contre l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. L'opinion qui attribue chacun de ces

poëmes à un seul auteur, sauf les interpolations plus ou moins nombreuses, est la plus vraisemblable, la seule qui résiste à la discussion. Mais les deux poëmes sont-ils du même auteur? Plusieurs anciens l'ont nié par des motifs bien futiles; les modernes, qui ont adopté cette manière de voir, ont trouvé des raisons plus solides ou du moins plus spécieuses. L'état social paraît plus avancé, plus raffiné dans l'*Iliade* que dans l'*Odyssée* : différence qu'explique suffisamment la diversité des sujets. Les magnifiques palais de Ménélas et d'Alcinoüs, les fêtes pacifiques des Phéaciens ne pouvaient trouver place dans le camp des Grecs devant Troie. On remarque, il est vrai, une différence plus essentielle dans les notions relatives aux divinités. Dans l'*Iliade* les hommes sont meilleurs que les dieux, dans l'*Odyssée* les dieux sont meilleurs que les hommes. Dans l'*Odyssée* aucun mortel n'ose résister à un dieu; encore moins ose-t-il l'attaquer ou le blesser. L'Olympe ne retentit plus des querelles des dieux et des déesses. Athéné consulte humblement la volonté de Zeus, et craint d'offenser Poséidon, son oncle, en venant au secours d'Ulysse. Un dieu n'inflige un châtiment ou n'accorde sa protection que dans un but moral, et non par caprice. Dans l'*Iliade*, Zeus envoie Ὄνειρος (Le Songe) pour tromper Agamemnon. Athéné, après avoir pris conseil des dieux, pousse Pandarus à la trahison et à l'assassinat. Pâris, violateur des lois de l'hospitalité, n'est pas puni de son crime, tandis que dans l'*Odyssée* les dieux châtient les mortels qui ne respectent pas les lois de Zeus hospitalier. Les dieux de l'*Iliade* vivent sur le mont Olympe, ceux de l'*Odyssée* habitent le ciel vide, bien au-dessus des régions terrestres. Dans le premier de ces poëmes, ils sont visibles à chaque mortel, excepté quand ils s'enveloppent eux-mêmes d'un nuage, tandis que dans le second ils sont habituellement invisibles, excepté quand ils revêtent la forme humaine. En somme, selon la remarque de Benjamin Constant, il y a plus de mythologie dans l'*Iliade* et plus de religion dans l'*Odyssée* (1). Si à ces différences générales on ajoute d'assez fortes divergences de détails (2), on reconnaîtra que les deux poëmes ne sont pas contemporains, que l'*Odyssée* est postérieure à l'*Iliade* et qu'elle en est séparée par un intervalle assez long. Cet intervalle est-il tel qu'il n'ait pu être rempli par la vie d'un seul homme? Nous ne le croyons pas. A côté des différences il faut signaler les analogies, qui ne sont pas moins notables. La religion est au fond la même dans les deux poëmes et bien distincte de la religion d'Hésiode. Les connaissances géographiques (1) sont aussi incertaines et presque aussi limitées dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade*; les arts ne sont pas plus avancés (2). Le cuivre (ou le bronze) est toujours la matière dont se fabriquent les armes défensives et offensives. L'emploi du fer pour cet usage ne commence qu'avec Hésiode. Bien au-dessus de ces analogies s'élève la similitude générale des idées, du style, du génie, qui empêchera toujours de rapporter les deux poëmes à des siècles et à des pays différents. Mais que dans le même siècle et dans le même pays aient vécu deux poëtes d'un génie incomparable, tellement semblables qu'on les a confondus, supérieurs à tous les autres et égaux entre eux, c'est là un fait si étrange que pour l'admettre il faudrait qu'il n'y eût aucun autre moyen d'expliquer les disparates qui existent entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Or, nous n'en sommes pas réduits à cette unique hypothèse. Longin (3), pour rendre compte de la différence des deux poëmes, prétend que l'*Iliade* fut composée par Homère à la fleur de l'âge, et l'*Odyssée* par le même poëte, que la vieillesse avait refroidi. « Homère, dans l'*Odyssée*, peut être comparé, dit-il, au soleil couchant qui, sans avoir la même force, garde la même grandeur. » Vico s'est moqué de cette affirmation que Longin aurait dû donner comme une simple supposition. A ce titre elle a du prix, et si on la complète par certaines notions accessoires, elle peut expliquer les disparates des deux épopées. Homère jeune, s'ouvrant une carrière où nul ne l'avait précédé, s'attacha plus étroitement aux anciennes traditions, aux chants populaires qui représentaient les Grecs dans toute la rudesse des temps héroïques. Homère vieux, plus sûr de son génie, plus maître de ses inspirations, substitua aux idées violentes et grossières des anciens temps les idées plus élevées, plus pacifiques que lui suggéraient son propre génie et la vue d'une société où le commerce avait déjà développé le bien-être et la richesse. Ce n'est là qu'une hypothèse sans doute, mais plus vraisemblable que la supposition empruntée par des critiques modernes aux *chorizontes* (4) de l'antiquité.

(1) Benjamin Constant, *De la Religion*, t. III.

(2) Iris est la messagère des dieux dans l'*Iliade*; Hermès est leur messager dans l'*Odyssée*; Éole, dans l'*Odyssée*, est le dispensateur et le maître des Vents, qui dans l'*Iliade* sont des divinités indépendantes; au huitième livre de l'*Odyssée* Aphrodite est la femme d'Héphæstos, qui dans l'*Iliade* est marié à l'une des Grâces.

(1) La géographie d'Homère est peu étendue et empreinte d'un caractère fabuleux. La plupart des régions visitées par Ulysse sont imaginaires, et on a bien vainement essayé de les identifier avec des pays réels. Le poëte connaissait la Grèce continentale et les îles grecques situées à l'ouest du continent, la Crète et les principales îles de la mer Égée, la Thrace, la Troade, l'Hellespont et l'Asie Mineure, entre la Paphlagonie au nord et la Lycie au sud; il ne mentionne jamais le Pont-Euxin; il connaissait aussi, mais vaguement, la Libye, l'Égypte, la Phénicie. Les Sikèles et la Sicanie sont nommés dans l'*Odyssée*; mais rien ne prouve que le poëte connût l'Italie. *Voy.* Vœlcker, *Homerische Geographie*, ch. III, sect. 58-68 (ouvrage savant, mais qui manque de critique); Ukert, *Homerische Geographie*, et surtout Voss, *Alte Weltkunde*, dans ses *Kritische Blätter*; Stuttgard, 1828, t. II, p. 245.

(2) Millin, *Minéralogie homérique*.

(3) Longin, *De Subl.*, IX, 13.

(4) Les grammairiens grecs qui attribuaient l'*Iliade* et

Les résultats de cette longue controverse sur la nature des poëmes homériques, en établissant l'unité de composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et l'unité d'auteur pour les deux poëmes, nous fournissent les moyens de chercher à quelle époque a vécu cet auteur. Les deux grandes épopées reconquises par une première discussion serviront de point de départ à la seconde.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont toute la poésie et toute l'histoire d'une des plus longues et des plus mémorables périodes de la Grèce antique. En dehors des poëmes d'Homère nous ne possédons sur l'âge héroïque qu'un amas de légendes et de traditions, qu'on a essayé bien vainement de dépouiller de leur caractère fabuleux et poétique, pour les ramener à la réalité. La période où vécut Homère n'a donc point d'histoire, et doit rester à jamais plongée dans un crépuscule, qui permet tout au plus de distinguer quelques grandes masses d'événements, et seulement dans leur forme générale. Ainsi, en partant du huitième siècle avant J.-C., où les Grecs placent les douteux commencements de leur chronologie (1), et en remontant vers des temps plus anciens, on trouve que quatre ou cinq siècles avant l'ère des Olympiades, les Achéens, établis principalement dans le Péloponnèse et ayant à leur tête la grande famille des Pélopides, occupaient la première place parmi les tribus grecques, et exerçaient sur elles une sorte de suzeraineté. On voit aussi que les Achéens engagèrent une lutte contre des peuples asiatiques, dont le centre était la ville d'Ilion, qu'ils sortirent de la lutte victorieux et épuisés, que des dissensions intestines dont les Pélopides furent les plus célèbres victimes désorganisèrent la confédération achéenne déjà bien affaiblie ; que les peuplades vassales s'émancipèrent ; que d'autres peuplades, grecques d'origine, mais restées plus près de la barbarie dans les montagnes du nord-ouest, envahirent successivement la Thessalie, la Béotie et le Péloponnèse. Cette période d'invasion, qui commença vers la fin du douzième siècle et s'acheva au neuvième, eut pour résultat de substituer les Hellènes aux Achéens comme race dominante, et de remplacer par une civilisation et une religion à certains égards très-différentes la civilisation et la religion que représentent les poëmes homériques. L'*Iliade* et l'*Odyssée* appartiennent certainement à cette période intermédiaire. Consacrées à la gloire et au triomphe des Achéens, mais pleines du récit de leurs malheurs et du vague pressentiment de malheurs plus grands encore, elles furent composées lorsque la confédération achéenne en décadence, et près d'une ruine complète, s'attachait à la mémoire de sa grandeur passée, et lorsque les souvenirs de la guerre de Troie s'étaient déjà transformés en poésie populaire, ce qui n'a guère pu avoir lieu avant le onzième siècle. D'un autre côté les deux épopées ne peuvent pas avoir été composées après le neuvième siècle ; car, dès le huitième, Homère se serait trouvé dans un état de choses si différent de celui qu'il a chanté que, pour peindre une époque complétement disparue, il aurait dû faire un effort archéologique tout à fait incompatible avec le caractère naïf et spontané de sa poésie. C'est donc entre 1100 et 800, et plus près de la première date que de la seconde, qu'il faut placer l'existence d'Homère.

Si l'*Iliade* et l'*Odyssée*, interrogées avec soin sur l'époque où vivait leur auteur, ne nous donnent qu'une vague approximation, elles nous fournissent sur sa nationalité des détails nombreux mais contradictoires. Beaucoup de ces détails feraient croire que le poëte était Européen. Sa mythologie s'est évidemment formée en Europe. Elle est l'œuvre des aèdes thraces qui vivaient soit en Thessalie autour du mont Olympe, soit en Béotie près de l'Hélicon, et qui coordonnèrent les diverses légendes locales en un vaste système mythologique. Il semble que Homère asiatique aurait choisi pour la demeure de ses dieux quelque montagne de l'Asie Mineure, l'Ida et le Gargaros plutôt que l'Olympe thessalien, et qu'il n'aurait pas comparé Nausicaa à Artémis marchant sur la Taygète ou l'Érymanthe. En général lorsque Homère parle des localités d'Europe, il est plus précis, plus minutieusement exact que pour les localités d'Asie. Cependant on peut, en faveur de l'origine asiatique des poëmes homériques faire valoir la tradition très-répandue qui place en Asie la naissance d'Homère, et la langue de ses poëmes, qui est l'ionien, c'est-à-dire un dialecte d'Asie. Si on veut préciser davantage la question de nationalité, et chercher à quelle tribu grecque appartenait Homère, on rencontre les mêmes contradictions. Dans les deux poëmes les premiers rôles sont donnés à des Éoliens, à Achille, à Ulysse, la plus grande partie des légendes est d'origine achéo-éolienne, et beaucoup d'usages particuliers aux Éoliens y sont rapportés ; mais il serait difficile de contester l'origine ionienne, peut-être même athénienne de la légende d'Hélène. D'autres faits plus concluants attestent que, selon l'expression d'Aristarque, un cœur ionien battait dans la poitrine d'Homère. Partout le poëte montre pour les divinités ioniennes, Athéné, Poséidon, un respect significatif. Les institutions politiques auxquelles il fait allusion

l'*Odyssée* à deux auteurs différents s'appelaient les *chorizontes* (οἱ χωρίζοντες), les séparateurs. *Voy.* Grauert, *Ueber die homerischen Chorizonten*; dans le *Rheinisch. Museum*, 1827, t. III, p. 199.

(1) Pour les deux premiers siècles qui suivent l'ère des Olympiades, 776 avant J.-C., la chronologie grecque est encore très-incertaine ; pour ceux qui précèdent, elle n'existe pas. Ce que l'on appelle de ce nom, ce sont des dates de convention destinées à servir de points de repère dans des espaces illimités. Entre les divers systèmes chronologiques aussi peu fondés les uns que les autres, nous adoptons celui d'Ératosthène : prise de Troie, 1183 avant J.-C ; retour des Héraclides (ou invasion dorienne), 1104 ; émigration ionienne, 1044 ; fondation de Cyme, 1088 ; fondation de Smyrne, 1015.

sont ioniennes, tandis qu'il ne mentionne jamais les autres institutions que les Doriens répandirent parmi les Grecs. Si ses connaissances géographiques en ce qui concerne l'Asie sont généralement vagues, il parle avec une singulière précision des pays situés au nord de l'Ionie et dans le voisinage de la Mæonie. Suivant la remarque d'Ot. Müller, « la prairie d'Asius, le fleuve du Caystre avec ses cygnes, le lac Gygès, le mont Tmolus avec le rocher de Sipyle, d'où coulait l'Achéloüs, semblent lui être connus par des souvenirs d'enfance ». Telles sont les données contradictoires que l'on recueille dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et sur lesquelles il faut asseoir la biographie d'Homère. Les témoignages des anciens à son sujet ne méritent confiance qu'autant qu'ils nous aident à résoudre ces difficultés, à concilier ces contradictions.

Ces témoignages sont innombrables; car il n'est pour ainsi dire pas un auteur grec ou latin qui n'ait parlé d'Homère. Déjà les anciens avaient senti le besoin de rassembler ces notions dispersées et d'en former une vie d'Homère. Nous possédons huit de ces *vies*, en y comprenant une fiction intitulée *Joûte d'Homère et d'Hésiode*. (Ἀγὼν Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου). Quatre sont anonymes, les quatre autres portent les noms d'Hérodote, de Plutarque, de Proclus, de Suidas. Suidas vivait au onzième siècle de l'ère chrétienne, Proclus (différent du philosophe de ce nom) au deuxième, Plutarque au deuxième aussi. La *Vie* qui nous est venue sous le nom d'Hérodote serait inappréciable si elle était authentique. Mais le moindre examen démontre que c'est une fiction fabriquée un siècle tout au plus avant J.-C., afin de répondre aux questions que soulevaient déjà l'origine et la transmission des poëmes homériques. Les *Vies* anonymes sont encore plus récentes. Ces biographies, dont la plus ancienne est postérieure à Homère d'un millier d'années, n'ont aucun prix à titre de documents originaux ; elles ne valent que par les renseignements qu'elles renferment. Elles nous font connaître les noms de cinquante auteurs environ qui, spécialement ou en passant, s'étaient occupés de la patrie et de l'époque d'Homère. La plupart de ces auteurs n'ont fait que répéter ce que d'autres avaient dit avant eux. Si l'on s'en tient aux écrivains qui ont constaté des traditions anciennes et émis des opinions originales, on n'a plus devant soi qu'un petit nombre de témoignages dont les contradictions ne sont pas inconciliables. Mais ces témoignages mêmes ne sauraient dans aucun cas avoir l'autorité de notions positives qui manquaient aux anciens aussi bien qu'à nous. Ce sont des traditions, des conjectures, rien de plus. Entre la composition des poëmes homériques et les plus anciens historiens grecs, il s'écoula au moins quatre siècles. C'est un vide qu'il sera toujours impossible de combler.

Les diverses dates assignées aux poëmes homériques diffèrent de près de quatre cents ans. D'après Cratès et Ératosthène, Homère vivait dans le premier siècle après la guerre de Troie. Aristote et Aristarque le font vivre du temps de l'émigration ionienne, 140 ans après cette guerre; Apollodore le chronologiste, 240 après; Porphyre, 270 après; les marbres de Paros, 277 après; Hérodote, 350 après. Non-seulement sept villes, comme on le dit, mais dix-sept villes et même dix-neuf revendiquèrent l'honneur d'être la patrie d'Homère. Entre ces prétentions dont la plupart n'ont aucun fondement, il faut distinguer celles de Cyme, soutenues par l'historien Éphore, celles de Colophon défendues par Nicandre, et surtout celles de Smyrne et de Chios. Smyrne a pour elle Pindare, Scylax et Stésimbrote. Chios s'autorise des témoignages de Simonide, d'Acusilaüs, d'Hellanicus, de Thucydide, et du fait qu'il avait existé à Chios une famille d'Homérides et que Homère y était l'objet d'un culte. Si à l'aide des poëmes homériques on essaye de choisir entre ces assertions contraires, on écartera d'abord les dates extrêmes d'Ératosthène et d'Hérodote, et entre les autres on s'arrêtera à celle d'Aristote et d'Aristarque, parce qu'elle coïncide avec un fait historique dont l'influence sur la poésie homérique a été capitale : nous parlons de l'émigration ionienne. L'invasion des Doriens fit refluer beaucoup de Grecs, Ioniens et Éoliens sur les rivages de l'Asie, où ils fondèrent des colonies florissantes. Les Ioniens et les Éoliens, séparés partout ailleurs, se trouvèrent, par suite d'événements douteux, réunis à Smyrne. Cette union des deux tribus ne fut pas de longue durée. Les Éoliens expulsèrent les Ioniens, qui se réfugièrent à Colophon, à Chios et dans d'autres établissements de leur race. Plus tard la fortune changea. Les Ioniens, partis de Colophon, reprirent Smyrne, qui fut dès lors une des principales villes de leur confédération. Si l'on place, avec Aristote et Aristarque, la vie d'Homère à Smyrne, dans la période qui suivit l'émigration ionienne, 140 ans après la prise de Troie, les principales difficultés qui nous frappent dans ses poëmes se trouvent résolues. Les Éoliens, partis d'Europe, établis d'abord à Cyme, comptant parmi leurs tribus la grande race des Achéens, et se vantant d'avoir pour chefs des princes de la famille d'Agamemnon, apportaient en Asie un fonds inépuisable de légendes et de chants nés dans la Grèce d'Europe, en retraçant avec précision les principaux sites, et profondément empreints de la mythologie qui s'y était développée. Au contact de la terre d'Asie, théâtre des exploits de leurs ancêtres, à la vue des campagnes de la Troade, où leurs héros populaires avaient combattu et trouvé une mort glorieuse ou une victoire éclatante, les Éoliens sentirent redoubler leur intérêt pour les légendes, les chants de la guerre de Troie, qui depuis plus d'un siècle déjà les charmaient et les exaltaient. Ils portèrent dans Smyrne l'enthousiasme dont les remplissait le souvenir de la

grande lutte des héros achéens contre la famille de Priam; ils y trouvèrent, gouvernée par des princes athéniens qui prétendaient descendre de Nestor, la race ionienne, qui, pour la civilisation et la culture intellectuelle, devança toujours les autres tribus grecques, et qui, moins originale, moins poétique, devait, par sa vive intelligence, son sentiment exquis de l'art, son esprit progressif, les éclipser toutes un jour. Les Éoliens et les Ioniens, réunis par le hasard de l'émigration, confondirent leurs légendes. Un poëte, Ionien d'origine (son langage, son génie brillant et facile l'attesteraient au défaut de la tradition) eut l'idée de rassembler les légendes poétiques des aèdes et de les grouper autour d'une légende principale qui leur servit de centre. De cette idée féconde naquirent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ces poëmes qui sont à la fois l'œuvre de tout un peuple et d'un seul homme, dont le fond appartient à la Grèce d'Europe, et qui ont pris leur forme en Asie, qui sont éoliens et ioniens, que toutes les villes grecques revendiquent à bon droit, et qu'une seule ville, Smyrne, a vus naître. Un des procédés les plus familiers à certaines époques, c'est de symboliser dans un nom, dans une légende, toute une période historique. Ainsi, les traditions relatives à Homère nous représentent, non l'histoire réelle du poëte, mais l'histoire de l'origine et de la transmission de ses poëmes. Si on l'a fait naître à Cyme, c'est que dans cette première colonie asiatique des Éoliens, les légendes des héros achéens s'étaient ranimées, avaient pris une vie nouvelle et dès lors immortelle. Si on l'a fait naître à Chios et à Colophon, c'est que les Ioniens, expulsés de Smyrne, se réfugièrent à Chios et à Colophon, y portant avec eux les chants que, à défaut de l'écriture, la mémoire des rapsodes conservait fidèlement. Si l'on tient compte de la tradition qui représente Homère venant après de longs voyages se fixer à Chios, si l'on songe que dans cette île florissait une famille des Homérides et que le poëte y était l'objet d'un culte, on admettra comme vraisemblable que Homère, chassé de Smyrne avec les autres Ioniens, trouva un asile à Chios, peut-être même qu'il y composa son *Odyssée :* supposition qui expliquerait pourquoi les légendes achéennes tiennent moins de place dans ce poëme, pourquoi les divinités ioniennes y sont particulièrement vénérées, et pourquoi aussi on y sent une civilisation plus avancée, un état social moins violent, plus propice aux jouissances physiques et intellectuelles. Ces conjectures, nous le répétons, ne sont pas des faits historiques, mais elles montrent que, pour expliquer l'origine et la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, on n'a pas besoin de recourir à l'hypothèse paradoxale de Wolf; il est plus simple et plus raisonnable de s'en tenir à l'opinion générale, mieux comprise et judicieusement amendée.

L'Iliade et l'*Odyssée* furent la base et comme le centre d'un développement poétique qui embrassa toutes les légendes de la guerre de Troie, comprit les exploits des héros argiens devant Thèbes, et s'enfonça même plus avant jusqu'aux origines mythiques de la race grecque. Tandis que les Homérides de Chios se transmettaient fidèlement, de génération en génération, les chants du poëte dont ils portaient le nom, d'autres rapsodes, en récitant les mêmes œuvres, entreprirent de les compléter par des compositions analogues sur des sujets qu'Homère avait laissés de côté, ou qu'il avait touchés en passant. Les plus importantes de ces productions se conservèrent chez les anciens, et formèrent ce qu'on appela le *Cycle épique.* Ce vaste recueil, qui commençait au mariage d'Uranus et de Gæa et finissait au meurtre d'Ulysse par son fils Télégonus, comprenait un grand nombre de poëmes aujourd'hui perdus dont les titres même sont imparfaitement connus et dont les auteurs sont incertains (1). *La Titanomachie* (2) (Τιτανομαχία); *La Danaïde* (Δαναίς); *L'Atthide* ('Ατθίς) *ou l'expédition des Amazones* (3); *L'Œdipodie* (4) ('Οιδιποδεία); *La Thébaïde* (5) (Θηβαΐς), *ou l'expédition d'Amphiaraüs; Les Épigones* ('Επιγόνοι), *ou l'Alcméonide* (6) ('Αλκμαιωνίς); *La Minyade* (Μινυάς), ou *la Phocaïde* (Φωκαΐς); *La Prise d'Æchalée* (7) (Οἰχαλίας ἅλωσις); *Les Chants cypriaques* (8) (Τα Κύπρια) (9); *L'Éthiopide* (10) (Αἰθιοπίς); *La Petite Iliade* (11) ('Ιλιάς μικρά), *La Destruction de Troie* (12) ('Ιλίου πέρσις); *Les Retours des Héros* (13) (Νόστοι) (14); *La Télégonie* (15) (Τηλεγονεία) : toutes ces épopées se rattachent étroitement aux poëmes homériques; mais, quoique formées des mêmes matériaux et animées des mêmes sentiments, elles n'offraient pas, au jugement des anciens, la même puissance de génie, le même art de composition.

Les hymnes qui portent le nom d'Homère ne lui appartiennent que pour avoir été longtemps liés à la récitation de ses poëmes. Les anciens donnaient à ces compositions, souvent très-courtes, parfois assez étendues, le titre d'ouvertures ou

(1) Proclus, dans un passage de sa *Chrestomathie*, cité par Photius (cod. 239), a donné une courte analyse du *Cycle épique. Voy.* sur ce sujet Welcker, *Der Epische Kyklus;* Düntzer, *Fragmenta Epicorum Græcorum;* Willner, *De Cyclo epico;* Leutsch, *Thebaidos cyclicæ Reliquiæ;* Lange, *Uber die Kyklischen Dichter.*

(2) Attribuée à Eumélus de Corinthe et à Arctinus

(3) Att. à Hégésinus.

(4) Att. à Cinéthon.

(5) Att. à Arctinus, et plus souvent à Homère.

(6) Att. à Homère.

(7) Att. à Créophyle de Samos et à Homère.

(8) Att. à Stasinus et à Leschès.

(9) Après les *Chants cypriaques* venait dans le *Cycle* l'*Iliade* d'Homère.

(10) Attribuée à Arctinus.

(11) Att. à Homère, à Thestoridès, à Cinéthon, à Diodore d'Erythrée et plus souvent à Leschès.

(12) Att. à Arctinus.

(13) Att. à Hagias de Trézène.

(14) Après les *Retours* venait l'*Odyssée* d'Homère.

(15) Att. à Eugammon de Cyrène et à Cinéthon.

de préludes (προοίμια). On les attribue aux rapsodes, qui les chantaient comme préludes à leur récitation épique. Les productions de ce genre qui nous restent offrent une telle diversité de ton et de langage qu'il faut y voir des débris d'hymnes composés dans un laps de plusieurs siècles, depuis le temps d'Homère jusqu'à la guerre médique. Parmi les trente-quatre hymnes homériques venus jusqu'à nous, plusieurs ont peu de valeur; mais il en est six qui méritent une attention particulière, soit à cause de leur étendue, soit pour leur couleur mythologique; ce sont les hymnes adressés à *Apollon Délien*, à *Apollon Pythien* (1), à *Hermès*, à *Aphrodite*, à *Déméter* et à *Dionysos*. L'auteur de l'*Hymne à Apollon Délien* est un homéride qui s'appelle lui-même « le poëte aveugle qui habite la rocailleuse Chios ». Thucydide l'identifie avec l'auteur de l'*Iliade*, et c'est peut-être d'après ce rapsode aveugle que les anciens se formèrent l'idée d'Homère. L'*Hymne à Apollon Pythien* contient l'histoire de l'établissement du sanctuaire pythien par le dieu qui tua l'hydre (δράκαινα) et qui, sous la forme d'un dauphin, conduisit les Crétois à Crissa, où ils furent les prêtres de son temple. L'*Hymne à Hermès*, qui ne peut être antérieur à la trentième olympiade, puisqu'il y est fait mention de la lyre à sept cordes, invention de Terpandre, est le récit des ruses d'Hermès. Le dieu nouveau-né quitte son berceau et dérobe les troupeaux d'Apollon dans les pâturages de Piérie. Il façonne la lyre à sept cordes avec une écaille de tortue, et lorsque son larcin est découvert, il apaise la colère d'Apollon en lui donnant ce mélodieux instrument. L'*Hymne à Aphrodite* célèbre la naissance d'Énée, et se rattache intimement à l'*Iliade*. L'*Hymne à Déméter* est consacré au séjour de la déesse dans la demeure de Céléus à Éleusis. Déméter, irritée de l'enlèvement de sa fille Perséphoné, se réfugia chez les Éleusiniens, et y resta cachée, privant les mortels de ses bienfaits, jusqu'à ce que Zeus consentit à lui rendre sa fille. Cet hymne, œuvre évidente d'un poëte attique, appartient à une période religieuse que l'*Iliade* et l'*Odyssée* font à peine pressentir. Les idées qui ont inspiré l'*Hymne à Dionysos* sont encore plus éloignées de l'âge homérique. Le dieu, semblable à un jeune homme, avec sa noire chevelure flottante et un manteau de pourpre sur les épaules, se tenait aux bords de la mer lorsque des pirates tyrrhéniens l'enlevèrent, et le portèrent sur leur vaisseau. Bientôt divers prodiges manifestent la présence du dieu. Le vin ruisselle sur le navire, une vigne chargée de raisins se suspend à la voile, le lierre sombre, avec ses grappes éclatantes, s'entrelace autour du mât. Dionysos prend la forme d'un lion, une ourse apparaît près de lui, et les pirates épouvantés se précipitent dans la mer, où ils sont changés en dauphins. Ces fictions signalent dans la poésie grecque l'invasion d'un élément religieux (l'élément mystique et orgiaque), tout à fait étranger à la mythologie d'Homère.

(1) Dans les éditions d'Homère, ces deux hymnes n'en forment généralement qu'un seul.

Outre les poëmes du cycle épique et les hymnes, on attribue à Homère des productions d'un genre tout différent, et qui sont même la parodie de la poésie héroïque : *Le Margitès*, *Les Cercopes*, *La Batrachomyomachie*, etc. *Le Margitès*, qu'Aristote plaçait incontestablement au nombre des œuvres d'Homère, et qu'il regardait comme la source de la comédie, au même titre que l'*Iliade* et l'*Odyssée* étaient la source de la tragédie, est perdu. Cette perte est fort regrettable. Il serait curieux de voir les formes majestueuses de l'épopée appliquées à des peintures comiques de mœurs, à des tableaux satiriques. Le héros du *Margitès* était un sot qui avait une haute idée de son intelligence « qui savait beaucoup de choses, mais qui les savait toutes mal ». « Les dieux, dit le poëte, ne l'avaient fait ni terrassier, ni laboureur, ni habile à quoi que ce fût : il manquait de toute industrie ». Selon quelques critiques grecs, Pigrès, frère d'Artémise et contemporain des guerres médiques, était l'auteur du *Margitès* (1), mais il est probable qu'il ne fit qu'interpoler un poëme plus ancien; et sans faire remonter le *Margitès* jusqu'à Homère, on peut l'attribuer à un rapsode homérique. Les Cercopes, ces malicieux petits génies qu'Hercule emprisonna pour se venger de leurs méchants tours, et qui lui échappèrent par de nouveaux stratagèmes, formaient le sujet d'un poëme, aujourd'hui perdu, destiné à égayer les auditeurs attristés par les infortunes des héros épiques. Dans le même but furent composées d'autres petites pièces, telles que : *La Chèvre sept fois tondue* (Αἲξ ἑπτάπεκτος); *La Chanson des Épicichlides* (Ἐπικιχλίδες), dont nous ne connaissons que les titres ; *Le Four ou la Cruche* (Κάμινος ἢ Κεραμίς), où l'appareil mythologique et poétique est appliqué aux plus humbles objets de la vie commune, et *La Batrachomyomachie* (Βατραχομυομαχία). L'auteur de ce petit poëme, probablement Pigrès, raconte, dans un style emprunté à l'*Iliade*, les combats des rats et des grenouilles. Ces productions, que les anciens ne craignaient pas de placer sous le nom d'Homère, appartiennent en effet à la poésie homérique : elles en marquent l'extrême décadence.

Tandis que le grand mouvement poétique, suscité par l'*Iliade* et l'*Odyssée*, aboutissait à des parodies, les deux poëmes confiés si longtemps à la mémoire des rapsodes trouvaient enfin dans l'écriture un moyen de transmission plus exact et plus durable (2). Vers 630 avant

(1) *Voy.* Suidas, au mot Πίγρης.

(2) Héraclide du Pont prétend (*Hist. Græc. Fragm.*, édit. Didot, t. II, p. 210), que Lycurgue apporta dans le Péloponnèse les poëmes d'Homère, jusque-là inconnus

us le règne de Psammétik, l'Egypte fut
ux marchands grecs, qui en rapportèrent
as ou *biblos*. L'importation de cette
légère, peu coûteuse, admirablement
se à l'écriture, eut chez les anciens des
sque analogues à l'invention de l'im-
chez les modernes : elle hâta la diffusion
la durée des œuvres littéraires (1).
difficultés qui s'opposaient à la trans-
'ouvrages aussi étendus que l'*Iliade* et
: furent lentes à écarter. Les rapsodes,
détenteurs principaux, peut-être uni-
deux poëmes, répugnaient à se dessaisir
ilége auquel ils devaient toute leur im-
La masse du public, habituée à con-
poëtes par la récitation des rapsodes, ne
pas des manuscrits qu'elle n'aurait
léchiffrer. Mais à partir d'Archiloque
e de lecteurs s'était formée cultivant la
ésireuse d'en posséder les monuments,
pas le loisir de les graver dans sa
Pour cette classe, qui s'accrut peu à
rent les premières copies de l'*Iliade* et
sée, bien incomplètes sans doute, mais
nt de contrôler la récitation des rapsodes,
nuaient de débiter à la cour des princes
tes publiques des morceaux plus ou
ngs des épopées homériques, choisis
es convenances particulières ou celles
auditeurs. Ce mode de récitation tron-
arbitraire avait fait disparaître l'unité
des deux poëmes, et facilitait les plus
terpolations. Solon, d'après Diogène
porta remède au mal en ordonnant aux
de suivre dans leur récitation le plan du
Pisistrate, suivant de nombreux témoi-
), fit un pas plus décisif vers la consti-tution du texte homérique. Il rassembla en un tout les parties séparées de chaque poëme. On a longtemps ignoré les noms des amis (ἕταιροι, dit Pausanias) de Pisistrate qui l'assistèrent dans cette entreprise. Une scolie sur Plaute (1), récemment découverte, nous en fait connaître quatre : Conchylus (ce mot est douteux) (2), Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. Tels sont les noms des premiers éditeurs connus d'Homère, de ceux qui, suivant une opinion générale, firent un tout de ses membres dispersés. En accomplissant une tâche aussi difficile, ils durent commettre involontairement et volontairement bien des erreurs. Ils semblent avoir rattaché à l'*Iliade* des épisodes qui n'appartenaient pas à ce poëme (3). Ils introduisirent certains passages pour flatter l'orgueil des Athéniens ou pour servir les desseins politiques de Pisistrate. Onomacrite, banni plus tard pour avoir fabriqué des vers qu'il attribuait à Musée, est particulièrement suspect. Ces infidélités reprochées aux éditeurs (4) de Pisistrate sont peu de chose en comparaison des interpolations probables des rapsodes. En supposant avec vraisemblance qu'ils apportèrent peu de critique dans leur récension, il est sûr qu'ils ne purent pas altérer essentiellement les deux poëmes qu'ils reconstituaient ; car ces poëmes étaient généralement connus par la récitation des rapsodes, et il en existait certainement déjà des manuscrits. Le grand mérite de leur œuvre fut de servir de base à d'autres éditions qui se succédèrent rapidement. L'auteur du *Dialogue d'Hipparque* attribue une récension nouvelle au fils de Pisistrate, Hipparque, qui eut pour collaborateurs les poëtes Simonide et Anacréon. Les villes grecques les plus florissantes, rivalisant avec Athènes, firent faire de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* des transcriptions dont le texte, pour ainsi dire officiel, servit aux récitations solennelles des fêtes publiques, et à la récitation libre et journalière des rapsodes. On connaît six de ces récensions *politiques* (ou des villes), comme les appellent les Alexandrins, celles de Marseille, de Chios, d'Argos, de Sinope, de Cypre et de Crète. A Athènes les copies d'Homère devinrent assez communes pour qu'Alcibiade souffletât un maître d'école

nale. Mais tout ce qui concerne Lycurgue est
tain, l'époque de son existence est trop dou-
qu'on tienne compte de l'assertion d'Héra-
tée par Plutarque.
ger, *Histoire de la critique chez les Grecs*,

ne Laerce, I, 57 : Τὰ δὲ Ὁμήρου ἐξ ὑποβολῆς
Σόλων ῥαψωδεῖσθαι, οἷον ὅπου ὁ πρῶτος
εῖθεν ἄρχεσθαι τὸν ἀρχόμενον. L'auteur du
l'*Hipparque*, attribué à Platon, fait honneur de
ent au fils de Pisistrate. On ne saurait dire
t l'obligation que Solon ou Hipparque im-
aux rapsodes ; le sens de l'expression, ἐξ
, ἐξ ὑπολήψεως, dont se servent Diogène et le
ton, est incertain. (*Voy*. Hermann, *Opuscula*,
0 ; t. VII, p. 68, 162.)
dit, dans ses *Prolegomena*, p. CXLII : « Vox
quitatis, et si summam spectes, consentiens
itur Pisistratum carmina Homeri primum con-
tteris, et in eum ordinem redegisse quo nunc
» ; mais il ne cite que huit autorités : Cicéron
III. 34) ; Pausanias, VII, 26 ; Josèphe, *C. Apion.*,
, *V. H.*, XIII, 14 ; Libanius, *Paneg. in Jul.*,
, édit. de Reisk. Eustathe, p. 5 ; et un anonyme
atius, *De Pat. Hom*. On remarquera que le plus
ces témoignages est celui de Cicéron, qui vivait
s après Pisistrate. On remarquera aussi, et ceci
ave, que dans les scolies de Venise, qui résu-
ravaux des Alexandrins sur Homère, et qui
sieurs éditions de ce poëte, il n'est jamais
récension de Pisistrate. On a expliqué de dif-
anières ce silence étonnant (*voy*. Ritschl,
Die Alexandrinische Bibliothek, p. 59, et Welcker, *Der Epische Kyklus*, p. 382) ; il n'en prouve pas moins que les Alexandrins n'attachaient pas à l'édition de Pisistrate l'importance énorme que lui ont accordée Wolf et son école.

(1) *Voy*. Ritschl, *Corollarium disputationis de bibliothecis alexandrinis deque Pisistrati curis homericis*, Bonn, 1840. Cette scolie confirme pleinement l'opinion de Wolf sur l'édition de Pisistrate.

(2) *Voy*. sur cette leçon, Düntzer, *Homer und der epische Kyklos*, p. 28.

(3) Par exemple la *Dolonée*, qui forme le dixième chant de l'*Iliade* (*voy*. le passage d'Eustathe cité plus haut). Aristophane de Byzance et Aristarque rejetaient comme apocryphes les cinq cents derniers vers de l'*Odyssée*.

(4) On croit que les Alexandrins font allusion à ces éditeurs lorsqu'ils parlent des *diaskévastes* ou arrangeurs d'Homère.

qui n'en possédait pas une. Ces transcriptions successives épuraient, mais bien imparfaitement, le texte altéré des poëmes homériques. On n'étudiait pas encore l'*Iliade* et l'*Odyssée* à un point de vue critique. Comme ces deux épopées étaient le fondement de toute éducation libérale et exerçaient une immense influence sur les esprits, les philosophes furent naturellement conduits à exposer, à recommander ou à réfuter les principes moraux et les doctrines religieuses qu'elles contenaient. Pythagore, Xénophane, Héraclite condamnèrent Homère comme un artisan de mensonges qui avilissait la majesté des dieux, tandis que Théagène, Métrodore, Anaxagore, Stésimbrote dévoilèrent la profonde sagesse que le poëte avait cachée sous des fables amusantes. A ces derniers remonte l'absurde manie de voir dans les chants populaires de la Grèce primitive des allégories morales. Cette plate et extravagante interprétation dont Socrate se moquait, que Platon réfutait, qu'Aristarque contredisait de toute la force de son savoir et de son bon sens, resta pourtant en faveur chez les rhéteurs et les grammairiens anciens; elle a été longtemps en honneur parmi les modernes, et peut-être en trouverait-on des traces même aujourd'hui.

Les sophistes du temps de Périclès, Prodicus, Protagoras, Hippias, s'occupèrent d'Homère d'une manière plus utile, et frayèrent la route aux Alexandrins. Sous leur influence parurent des éditions nouvelles, fruits de la comparaison de différents manuscrits, et l'on fit encore quelques pas vers le rétablissement du texte homérique. Mais cette tâche offrait des difficultés que l'application raisonnée de la critique pouvait seule surmonter. Les manuscrits, déjà nombreux, offraient de grandes divergences, et l'on avait peine à se reconnaître au milieu de tant de passages omis, transposés, ajoutés, tronqués (1). Parmi les éditions qui devancèrent et préparèrent celles d'Alexandrie on en signale deux, l'une du poëte Antimaque de Colophon, l'autre d'Aristote, qui fut, dit-on, assisté de Callisthène et d'Anaxarque (2). Celle-ci reçut le nom d'édition de la cassette (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος), parce qu'Alexandre avait l'habitude de la porter avec lui dans une magnifique cassette provenant du trésor de Darius: On cite encore deux autres récensions qui se rattachent aux éditions *politiques* : l'*éolique* (αἰολική), ainsi nommée sans doute parce qu'elle avait été faite dans quelque ville éolienne, et la *cyclique* (Κυκλική), qui faisait apparemment partie de la collection des poëmes cycliques.

Ces éditions n'étaient que des préparations au grand travail de critique qui commença avec Zénodote d'Alexandrie. Le moment était venu de constituer définitivement le texte d'Homère. La période créatrice de la littérature grecque était close. Il ne restait plus aux lettrés de la cour des Ptolémées qu'à recueillir pieusement, à classer, à conserver avec vigilance, à épurer les grandes œuvres du passé, dont la bibliothèque d'Alexandrie leur offrait le plus riche dépôt; à les commenter, à expliquer ce qui, n'étant plus lié à des mœurs, à des institutions vivantes, devenait intelligible pour tous, excepté pour les savants. Trois écrivains placés entre eux dans des rapports de maître à élève furent à la tête d'une nombreuse école qui, occasionnellement ou exclusivement, s'occupa des poëmes homériques. Zénodote (1) posa les fondements de la critique systématique en établissant deux règles pour épurer le texte corrompu. Il rejeta 1° ce qui était en contradiction avec l'ensemble de l'ouvrage; 2° ce qui paraissait indigne du génie de l'auteur. A ces deux règles Aristophane et Aristarque en ajoutèrent deux de plus. Ils rejetèrent : 3° ce qui était contraire ou étranger aux coutumes de l'âge homérique; 4° tout ce qui ne concordait pas avec le langage et la versification épiques. Zénodote, qui ouvrit la voie à la véritable critique, resta loin de la perfection. Il retrancha de longs passages, en altéra et en transposa d'autres arbitrairement; enfin, il agit avec les poëmes d'Homère comme il eût fait avec son propre ouvrage. Sa témérité aurait porté une atteinte irréparable aux poëmes qu'il prétendait restaurer, si elle n'avait trouvé des correctifs dans la méthode prudente d'Aristophane et d'Aristarque. Le premier (2) rétablit dans son édition beaucoup de vers exclus par Zénodote, et commença ce que le second acheva si heureusement. La réputation d'Aristarque (3) était immense chez les anciens; mais avant la publication des scolies de Venise on pouvait difficilement se rendre compte de son mérite. Ces précieuses scolies, en jetant un jour inattendu sur l'origine des poëmes homériques permirent aussi d'apprécier le grand critique qui leur donna le premier une forme définitive. Les scolies de Venise dérivent de quatre sources principales aujourd'hui perdues, savoir : 1° le traité d'Aristonicus sur les signes critiques employés par Aristarque dans son édition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (4) ; 2° celui de Didyme sur l'édition d'Aristarque (5) ; 3° la *Prosodie homé-*

(1) Beaucoup de vers d'Homère cités par les auteurs de cette époque, Aristote entre autres, ne se retrouvent pas dans le texte actuel. Un passage de la *Poétique* semble même démontrer qu'un long épisode de l'*Odyssée* manquait aux manuscrits de ce poëme qu'Aristote avait sous les yeux. (*Voy.* Egger, *Hist. de la Crit.*, p. 508.)

(2) Aristote avait aussi composé des *Problèmes homériques* (discussions exégétiques et grammaticales), aujourd'hui perdus, mais qui nous sont en partie connus par les scolies de Venise. (Voy. Egger, *Hist. de la Crit.*, p. 123.)

(1) *Voy.* Düntzer, *De Zenodoti Studiis Homericis*; Gœttingue, 1848.

(2) *Voy.* Nauk, *Aristophanis Byzantii Fragmenta*; Halle, 1848.

(3) *Voy.* Lehrs, *De Aristarchi Studiis Homericis*, Kœnigsberg, 1833, et Egger, *Aristarque*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1846.

(4) *Voy.* Friedländer, *Aristonicus*, Περὶ Σημείων τῆς Ἰλιάδος ; Gœttingue, 1853.

(5) *Voy.* Schmidt, *Didymus Chalcenterus*, *Fragmenta*, Leipsig, 1854, et l'article *Didyme* dans cette *Biographie*.

rique d'Hérodien (1) ; 4° le traité de Nicanor sur la ponctuation de l'*Iliade* (2). Les extraits de ces quatre ouvrages cités dans les scolies de Venise nous font suffisamment connaître les procédés d'Aristarque. Les *obèles* ou signes critiques, inventés par Aristophane, lui servirent à noter les vers qu'il trouvait indignes du reste du poëme, mais qu'il n'osait pas rejeter, dans l'impossibilité où il était de décider s'il fallait les imputer à une défaillance accidentelle de l'auteur ou aux interpolations des rapsodes. Quant aux vers qui, selon lui, étaient évidemment apocryphes, il les rejeta, et son jugement fit loi. Wolf n'en comptait pas moins de quarante absents pour cette cause du manuscrit de Venise, et Plutarque nous en a conservé quatre que les éditeurs modernes ont fait rentrer dans le texte d'où Aristarque les avait bannis (3). Le grand critique alexandrin poussa peut-être la rigueur trop loin ; mais, grâce à ses travaux, le texte, si longtemps incertain, fut fixé avec un degré de précision qui n'existe pour aucun autre auteur grec, et auquel les siècles ont apporté moins de changements qu'on ne l'a prétendu. D'après Schoell (4), « ce fut surtout par les soins des grammairiens d'Alexandrie des troisième et quatrième siècles après J.-C. que le texte des poëmes d'Homère prit définitivement la forme sous laquelle ils nous ont été transmis ». « Le travail d'Apion, grammairien du temps de Tibère, devint la base d'une dernière révision, qui fut faite dans les troisième et quatrième siècles après J.-C. par les grammairiens pour ainsi dire éclectiques, qui choisirent presque au hasard des leçons de diverses éditions. » « C'est cette dernière édition qui seule nous est parvenue, et qui constitue notre texte vulgate. » Ces assertions, qui portent atteinte à l'autorité du texte homérique, sont exagérées. Le texte d'Aristarque a été beaucoup plus respecté que ne le croit Schoell. On a trouvé récemment en Égypte des papyrus du deuxième siècle avant J.-C., contenant des passages d'Homère, et on a constaté une identité complète entre le texte des papyrus et celui du manuscrit de Venise publié par Villoison (5).

Le texte homérique une fois constitué fournissait une large base à l'interprétation. Sur ce point encore, Aristarque, partisan du sens positif, ennemi des explications allégoriques, avait donné un excellent exemple, qui ne fut pas assez suivi. De son vivant même il eut pour contradicteur Cratès de Malles, qui fonda l'école grammaticale de Pergame, et eut le mérite d'introduire à Rome l'étude de la littérature grecque. Du temps d'Auguste, Didyme écrivit sur Homère des commentaires très-étendus, où il résuma les immenses travaux des critiques alexandrins. A sa suite vinrent Apollonius, auteur d'un *Lexique d'Homère* (1), et Apion, à qui on a donné une place beaucoup trop élevée dans l'histoire de la critique homérique. Longin et Porphyre (2) eurent peut-être plus d'importance, mais en général la seconde école d'Alexandrie se perdit dans les vaines subtilités de l'interprétation allégorique. Les scolies, fruits de tant de travaux, sont dispersées dans divers manuscrits ; il n'en existe pas de collection complète. Les plus utiles sur l'*Iliade* sont celles que Villoison publia d'après un manuscrit du dixième siècle de la bibliothèque Saint-Marc à Venise ; 1788, in-fol. Elles ont été réimprimées avec des additions par I. Bekker ; Berlin, 1825-26, 3 vol. in-4°. Bacchmann y a fait un petit nombre d'additions dans ses *Scholia ad Homeri Iliadem ;* Leipzig, 1835. Les meilleures scolies sur l'*Odyssée* ont été publiées par Buttmann, Berlin, 1821 ; elles sont principalement empruntées aux scolies données en 1819 par Ang. Maï d'après un manuscrit de Milan. Le commentaire d'Eustathe, compilation dénuée de jugement et de goût, contient beaucoup d'informations précieuses puisées à des sources aujourd'hui perdues. Exécuté au douzième siècle par un Byzantin, ce volumineux travail, dernier mot de l'antiquité sur Homère, ne précéda que de trois siècles l'époque où l'imprimerie livra le texte des poëmes homériques à la critique et à l'admiration des modernes.

La première édition des *Œuvres* d'Homère fut publiée par Démétrius Chalcondyle ; Florence, 1488, 2 vol. in-fol. : elle est belle et assez correcte. Les exemplaires n'en sont pas extrêmement rares ; mais il est difficile d'en trouver un dans un état irréprochable ; ils se payent alors de 600 à 2,000 fr. On connaît trois exemplaires sur vélin, tous trois en Italie (à Venise, à Florence et à Naples). Un exemplaire non rogné (circonstance unique pour un livre aussi ancien) fut acheté, en 1806, au prix de 3,600 fr. pour la Bibliothèque impériale de Paris. La seconde édition parut chez Alde, Venise, 1504, 2 vol. in-8° ; la seconde édition aldine (Venise, 1517, 2 vol. in-8°) fut reproduite à Florence en 1519, à Louvain 1523. Bientôt de nombreuses éditions se succédèrent à Strasbourg, à Bâle, à Venise, à Rome, mais sans aucun profit pour le texte. L'édition donnée par Henri Estienne dans ses *Poetæ Græci principes* (Paris, 1566, in-fol., t. I[er]), quoique exécutée avec trop de précipitation, fait époque dans l'histoire critique du texte

(1) Le mot *prosodie*, dans le sens que lui donne Hérodien, s'étend aux règles de l'accentuation, de la contraction, des esprits.

(2) *Voy.* Friedländer, *Nicanor*, Περὶ Ἰλιακῆς στιγμῆς ; Königsberg, 1850.

(3) Plutarque, *De audiendis Poetis*. Les vers supprimés par Aristarque sont dans le IX° livre, 458-462.

(4) *Histoire de la Littérature grecque*, t. I, l. II, ch. IV.

(5) *Voy.* deux articles de M. A. de Longpérier dans le *Bulletin archéologique*, 1855, p. 61, 1856, p 40.

(1) Publié par Villoison d'après un manuscrit du dixième siècle ; Paris, 1773, 2 vol. in-fol. ; Leipzig, 1773, 2 vol. in-4°.

(2) *Voy.* une bibliographie des travaux de Porphyre sur Homère dans la thèse de M. Val. Parisot intitulée : *De Porphyrio, tria themata ;* Paris, 1845.

homérique; elle fut reproduite par de nombreux éditeurs pendant près d'un siècle. L'édition des Elzevier (Amsterdam, 1656, 2 vol. in-4°), soignée par Cor. Schrevelius, n'est remarquable que par sa beauté typographique; celle de Wetsten (Amsterdam, 1707, 2 vol. in-12) est plus jolie que correcte. Barnes publia à Cambridge (1711, 2 vol. in-4°) une bonne édition avec un texte revu sur plusieurs manuscrits et un commentaire perpétuel; l'impression en est fort belle: ce dernier mérite et celui de la correction recommandent l'édition d'Oxford (1714, 2 vol. in-8°); mais elles furent surpassées l'une et l'autre par celle de Clarke (Londres, 1729-1740, 4 vol. in-4°). Clarke améliora sur plusieurs points le texte de Barnes, et ses notes, quoique bien surpassées depuis, sont encore estimées. L'édition d'Ernesti, Leipzig, 1759-1764, 5 vol. in-8°, reproduction très-améliorée de celle de Clarke, mérite beaucoup d'estime; elle a été réimprimée à Glascow en 1814, avec les *Prolegomena* de Wolf, et à Leipzig en 1824. Nous citerons encore une édition de luxe publiée aux frais de quelques seigneurs anglais; Oxford, 1800, 4 vol. in-4°. Les exemplaires sur grand papier se payent de 50 à 100 l. st. Une nouvelle période critique commence avec la seconde édition de Wolf (dans la première édition, il avait reproduit le texte vulgate) : *Homeri et Homeridarum Opera et Reliquiæ, ex veterum criticorum notationibus, optimorumque exemplarium fide;* Halle, 1794, in-8°; t. I et II, contenant les *Prolegomena* dont il a été si souvent question dans cet article, et le texte de l'*Iliade*. Une troisième édition de Wolf, comprenant l'*Iliade* et l'*Odyssée*, parut à Leipzig, 1804-1807, 4 vol. in-8°. Wolf avait aussi commencé une édition de luxe, Leipzig, 1806, in-fol., qui n'alla pas au delà du premier volume (contenant les douze premiers livres de l'*Iliade*). En dégageant le texte d'Homère des altérations successives qu'il avait subies, en le ramenant à la pureté de la récension d'Aristarque, Wolf a fait preuve d'un savoir, d'une décision, d'un goût admirables; mais on regrette qu'il n'ait ajouté à son texte ni commentaires ni notes critiques, de sorte que, dans beaucoup de cas, il est impossible de savoir pour quels motifs il adopta des leçons différentes de la vulgate. Parmi les éditions postérieures, il faut citer, du moins à titre de curiosité, celle de Richard Payne Knight, qui d'abord, dans de nouveaux *Prolegomena ad Homerum* (1814), puis dans sa récension du texte (Londres, 1820, in-4°), prétendit revenir, non pas comme Wolf à l'Homère des Alexandrins, non pas même à celui de Pisistrate, mais à l'Homère primitif. Pour atteindre ce résultat, il débarrassa le texte d'une foule de passages qui lui paraissaient des interpolations, et il l'augmenta par compensation de plusieurs milliers de digammas. Cette ridicule tentative, où l'auteur gaspilla un savoir réel, est une preuve de plus que la critique moderne doit borner son ambition à restaurer le texte d'Aristarque. Depuis Wolf les principales éditions d'Homère sont: l'éd. de Boissonade; Paris, 1823, 4 vol. in-32; — de G. Hermann; Leipzig, 1825, 2 vol, in-8°; — de G. Dindorf; Leipzig, 1826-1828, 3 vol. in-12 (la quatrième édit. de G. Dindorf a paru à Leipzig, 1855, 2 vol. in-8° et in-12 (1); — de Bothe; Leipzig, 1832-35, 6 vol. in-8° : une des meilleures pour le texte, et des plus utiles pour le commentaire, qui offre un choix judicieux des scolies grecques et un bon résumé des travaux des commentateurs. Tous les ouvrages attribués à Homère, avec les fragments des poëtes cycliques, sont rassemblés dans un volume (Paris, 1837, in-8°), qui fait partie de la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot, et qui offre, avec un texte soigneusement revu par G. Dindorf, une traduction latine littérale. Une des meilleures récensions du texte est celle d'Im. Bekker; Berlin, 1843.

Parmi les éditions séparées de l'*Iliade*, on distingue celle d'Adrien Turnèbe; Paris, 1554, in-8°; — celle de Cambridge; 1689, in-4°; — celle de Glascow; 1747, 2 vol. in-8°; — celle que Dansse de Villoison donna à Venise; 1788, in-fol., d'après un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc, avec d'anciennes scolies du plus grand prix pour l'histoire du texte homérique; — celle d'Alter; Vienne, 1789-1790, 2 vol. in-8° : d'après un manuscrit défectueux, mais qui offre quelques bonnes leçons nouvelles; — celle de Heyne; Leipzig, 1802, 8 vol. in-8° (un 9e volume, contenant les tables a été ajouté par Græfenhan en 1822) : immense travail, qui, sans égaler pour la pureté du texte l'édition de Wolf, est très-précieux pour le commentaire, et constitue une sorte d'encyclopédie homérique; — celle de Lamberti, remarquable comme édition de luxe; Parme (chez Bodoni), 1808, 3 vol. in-fol.; — celle de Weichert; Meissen, 1818, 3 vol. in-8°; — et enfin l'excellente édition de Spitzner; Gotha, 1832-1836, 2 vol. in-8° : dans la *Bibliotheca Græca* de Jacobs et Rost. L'*Iliade*, avec la paraphrase grecque de Théodore Gaza, fut publiée à Florence; 1811-1812, 4 vol. in-8°. Angelo Maï donna : *Iliadis Fragmenta antiquissima, cum picturis;* Milan, 1819, in-fol. Ce volume reproduit en 68 planches les miniatures qui décorent un manuscrit très-ancien de la bibliothèque Ambroisienne; il contient aussi des scolies inédites sur l'*Odyssée*. Coray avait entrepris, sous le titre d'*Édition de Bolissa* (Ἔκδοσις βολισσία), une édition de l'*Iliade* avec un commentaire grec, destinée spécialement à ses compatriotes; il n'en fit paraître que quatre chants; Paris, 1811-1820, 4 vol. in-8°. Enfin les deux premiers chants ont été publiés par Freytag (Saint-Pétersbourg, 1837, in-8°), avec un commentaire savant mais diffus.

Les éditions séparées de l'*Odyssée* méritent peu d'être signalées; mais il faut citer l'excel-

(1) L'édition d'Homère publiée par Pickering (Londres, 1830, 2 vol. in-48) est d'une très-jolie exécution; il existe des exemplaires sur papier de Chine et sur vélin.

lent commentaire allemand de Nitzsch sur l'*Odyssée;* Hanovre, 1826, etc. : les trois volumes publiés jusqu'ici ne dépassent pas le douzième chant.

L'édition princeps de la *Batrachomyomachie* est un petit in-4°, sans lieu ni date, avec une double traduction latine, l'une intercalaire, l'autre en vers. Ce livre, que l'on croit imprimé à Venise, est d'une rareté excessive (*voy.* DIBDIN, *Bibliotheca Spenseriana*, t. II); l'édition de Venise, 1486, in-4°, dont les lignes sont alternativement imprimées en rouge et en noir, est très-recherchée. Celle de Paris, 1507, in-4°, passe pour être le second livre grec imprimé à Paris. Les éditions de Wittemberg, 1513, de Paris, 1542, 1582, in-4°, n'ont d'autre mérite que leur rareté, et c'est aussi à titre de curiosité bibliographique que l'on estime celle de Maittaire; Londres, 1721, gr. in-8°. La *Batrachomyomachie*, avec la traduction en grec vulgaire de Démétrius Zeni, fut publiée par Ilgen dans une savante édition des *Hymni homerici cum reliquis Carminibus minoribus Homero tribui solitis;* Halle, 1791, in-8°. Les *Carmina minora* ont été aussi édités par Matthiæ, Leipzig, 1805, in-8°; et par Franke, Leipzig, 1828, in-12. Hermann a donné une bonne édition des *Hymnes*, Leipzig, 1806, in-8°, avec une lettre à Ilgen sur la date et les interpolations des *Hymnes*. L'*Hymne à Déméter* (Hymnus in Cererem), découvert par Matthæi dans la bibliothèque de Moscou en 1778, fut publié pour la première fois par D. Ruhnken; Leyde, 1780, in-8°, et 1782 (avec deux lettres critiques). Mitscherlich en donna une édition annotée; Leipzig, 1787, in-8° (réimprimée avec des additions; Leyde, 1808), et Bodoni en fit paraître une édition de luxe; Parme, 1805, très-grand in-fol.

Les traductions d'Homère dans presque toutes les langues modernes sont extrêmement nombreuses; on en trouvera dans la *Bibliographisches Lexikon* de Hoffmann la liste très-longue bien qu'incomplète : la reproduire ici, même en l'abrégeant, serait aussi fastidieux qu'inutile; car aucun traducteur (Voss peut-être excepté) n'a rendu cette incomparable vérité dans la peinture du monde physique et du monde moral, cette grandeur naïve qui distinguent l'original; aucun n'a approché de ce langage simple et riche, harmonieux sans recherche, et naturellement pittoresque. Il suffira d'indiquer les noms de quelques traducteurs; ce sont, en français : Jean Samson (1530), Hugues Salel (1542-1574), Amadis Jamyn (1580, 1584, 1605), Salomon Certon (1605), La Valterie (1681), Mme Dacier (1709), G. de Rochefort (1766-1770), Lebrun (1776-1819), Bitaubé (1780-1785), Aignan (1809), Bignan (1830), Dugas-Montbel (1815-1818, 4 vol. in-8°). La traduction de Dugas-Montbel reparut avec des améliorations fort importantes, dues en grande partie à la révision d'Ambr.-Firmin Didot, qui la destinait à la grande collection des auteurs grecs traduits en français qu'il avait entreprise; Paris, 1828-1834, 9 vol. in-8°, dont trois volumes de notes (1). Chapman, Pope et Cowper ont donné des traductions d'Homère en vers anglais; la première se distingue par l'énergie, la seconde par une admirable versification, la troisième par un véritable sentiment de la poésie homérique; mais toutes trois sont, en somme, peu dignes de l'original. La traduction en vers allemands de Voss, Altona, 1793, 4 vol. in-8°, rend avec bonheur la naïveté, la grandeur, la simplicité d'Homère, mais elle n'en a ni la gracieuse facilité, ni l'harmonie.

Salvini, Monti, Pindemonte, qui ont traduit en vers italiens, le premier tous les poëmes d'Homère, le second l'*Iliade*, le troisième l'*Odyssée*, n'ont pas mieux réussi que les traducteurs anglais et français. Il existe beaucoup de versions de la *Batrachomyomachie ;* et si quelques-unes ont du prix, c'est seulement comme raretés bibliographiques. L'*Hymne à Déméter* a été traduit en vers italiens par Pindemonte, et en vers allemands par Voss, dont la version est accompagnée de bonnes notes explicatives; Heidelberg, 1826. A ces travaux (commentaires et traductions) destinés à l'interprétation des poëmes homériques il faut ajouter le *Lexicon novum homericum et pindaricum* de Damm, ouvrage d'une critique peu profonde, utile cependant à consulter dans l'édition très-améliorée de Rost, Leipzig, 1836, in-4°; le *Lexicologus* de Buttmann; Berlin, 1825-1837, très-supérieur à tous égards, et l'*Homerisches Glossarium* de Dœderlein, Erlangen, 1850-1853, 2 vol. gr. in-8°.

Pendant que l'érudition épurait et expliquait le texte des poëmes homériques, la critique littéraire s'efforçait d'apprécier et quelquefois tâchait de rabaisser le génie de leur auteur. A la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, la réputation du grand poëte grec donna lieu à une guerre de plume des plus vives (2). Nous ne reviendrons pas sur ces discussions stériles d'où la gloire d'Homère est toujours sortie intacte et rajeunie. L'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est aujourd'hui, comme au temps de Lucrèce, le « toujours florissant Homère (3) », et l'on peut dire avec M. J. Chénier :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère, respecté,
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

En racontant dans quelles circonstances ont

(1) *Voy.* sur les traductions françaises d'Homère deux articles de M. Egger dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, n°s 4 et 5. *Voy.* aussi, dans la *Revue des Deux Mondes*, la traduction du 1er livre de l'*Iliade*, en français du treizième siècle, par M. E. Littré.

(2) *Voy.* Rigault, *Querelle des Anciens et des Modernes;* Paris, 1856.

(3) Inde mihi species semper florentis Homeri
Exoriens, visa est lacrymas effundere salsas
Cœpisse, et rerum naturam expandere dictis.
Lucr., *De Nat. Rer.*, l. I, v. 121.

été composées l'*Iliade* et l'*Odyssée*, nous avons donné implicitement les raisons de leur immortelle jeunesse. Ces deux grandes épopées naquirent chez un peuple doué au plus haut degré du goût du beau, à une époque où, la science et l'histoire n'existant pas encore, tout dans le domaine de l'intelligence était poésie; où le seul moyen de connaissance était l'observation immédiate de la nature physique et morale. Les poëmes homériques, dont tous les éléments, pensées, sentiments, expressions, images, ont été puisés directement à cette source, gardent un caractère de vérité complète et naïve, inimitable parce qu'elle est spontanée, et que les plus heureux efforts de l'art ne peuvent retrouver. De pareilles circonstances ne se sont pas rencontrées depuis les vieux âges de la Grèce, et après trente siècles l'*Iliade* et l'*Odyssée* restent la plus grande création poétique de l'esprit humain. Léo JOUBERT.

Vitæ Homeri (1), dans les Βιογράφοι de Westermann; Brunswick, 1845. — Maximilien Sengebusch, deux *Dissertations* placées en tête de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, édit. Dindorf; Leipzig, 1855 (c'est une discussion critique de toutes les sources anciennes relatives à Homère). — Blackwell, *An Enquiry into the Life and Writings of Homer*; Londres, 1735. — Nitzsch, *Quæst. homericarum Spec.*, I, 1824; *Quæstio homerica IV, sive indagandæ per Odysseam interpolationis præparat.*, 1828; *Historiæ criticæ Homeri Initia quædam*, 1829; *De Historia Homeri, maximeque de scriptorum carminum ætate meletemata*, 1830, 35, 37; *De Aristotele contra Wolfianos*, 1831; *Sententiæ veterum de Homeri patria*; article *Odyssee* dans l'*Encyclop.* de Ersch et Gruber. — Lachmann, *Betrachtungen über d. Ilias, mit. Zusätzen von M. Zumpt*; Berlin, 1847. — Lauer, *Geschichte der Homerischen Poesie*; Berlin, 1851. — Sainte-Croix, *Réfutation d'un paradoxe de Wolf*; Paris, 1798. — F. Schlegel, *Ueber die Homerische Poesie, mit Rucksicht auf die Wolfschen Untersuchungen*; Berlin, 1796. — Franceson, *Essai sur la question : si Homère a connu l'usage de l'écriture, et si les deux poëmes de* l'Iliade *et de* l'Odys*sée sont en entier de lui*; Berlin, 1818. — Lange, *Versuch die poetische Einheit der* Iliade *zubestimmen, ein sendschrieiben an Goethe*; Darmstadt, 1826. — Dugas-Montbel, *Histoire des Poésies homériques*; Paris, 1831. — Hermann, *Briefe ueber Homer und Hesiod*; Heidelberg, 1817, in-8°. — Kaiser, *De diversa Homericorum Carminum Origine*; Heidelberg, 1835, in-8°. — Havet, *De Homeric. Poem. Origine*; Paris, 1843. — Bernhardy, *Epicrisis disputationis Wolfianæ de Carminibus Homeri*; 1843, in-8°. — Baeumlin, *De Compositione Iliadis et Odysseæ*; Stuttgard, 1847, in-8°. — Genelli, 48 *Umrisse zum Homer mit Erlaüterungen von E. Forster*; Stuttgard, 1844. — Geppert, *Ueber den Ursprung der Homerischen Gesänge*; Leipzig, 1840. — A.-G. Schlegel, *De Geographia Homeri Comment.*; Hanovre, 1788. — Cammerer, *Ueber die Weltkunde des Homeros im Allgemeinen*; Kempten, 1828. — Bryant, *A Dissertation concerning the War of Troy as described by Homer*; Londres, 1796. — Wakefield, *A Letter to J. Bryant concerning his Dissertation in the War of Troy*; Londres, 1797. — Le Chevalier, *Tableau de la Plaine de Troye*; 1791. — J. Rennel, *Observations on the typography of the plain of Troy*; Londres, 1814. — Spohn, *De Agro Trojano in Homeri carminibus descript.*; Leipzig, 1815. — Niebuhr, *Die Sikeler in der Odyssee*, dans le *Rheinischen Museum*, 1827, p. 255. — Welcker, *Die homer. Phäaken u die Inseln der seligen*, dans le *Neuen Rhein. Mus. Jahrg.*, I, p. 219. — Terpstra, *Antiquitas Homerica*; Leyde, 1831. — F. Tascher, *Letters illustrating the anatomical and medicinal Knowledge of Homer*; Londres, 1798. — Malgaigne, *Études sur l'Anatomie et la Physiologie d'Homère*, dans le *Bulletin de l'Acad. de Médecine* de Paris, 1842. — Nagelsbach, *Die Homerische Theologie in ihrem Zusammenhange dargestellt*; Nuremberg, 1840. — Lehrs, *Quæstiones epicæ*; Kœnigsberg, 1837. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. Ier, p. 317, édit. de Harles. — Schoell, *Histoire de la Littérature grecque*, t. Ier, p. 101-165. — Ulrici, *Geschichte der hellenischen Poesie*, t. I. — Bode, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*. — Ot. Müller, *Geschichte der griech. Literatur.* — W. Mure, *Critical Account of the Language and Literature of ancient Greece*. — Bernhardy. *Grundriss der griech Litteratur*. — Thirlwall, *History of Greece*, t. Ier append. — Grote, *History of ancient Greece*, t. II. — Grotefend, article *Homer.*, dans l'*Encyklop.* de Ersch et Gruber. — Guigniaut, art. *Homère*, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — *American quarterly Review*, décembre 1827. — *North American Review*, octobre 1833. — *Quaterly Review*, janvier 1831. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, 1829, 1830. — *Edinburgh Review*, février 1843, octobre 1846, octobre 1850. — Fauriel, *Cours sur l'Épopée homérique*, résumé par M. Egger en douze articles dans le *Journal de l'Instruction publique* de 1836. — *Westminster Review*, janvier 1847. — A. Pictet, *Les Poëmes homériques*, dans la *Bibliothèque de Genève*, 1855, 1856. — Jacob, *Ueber die Entstehung der Ilias und der Odyssee*; Berlin, 1856. — Lud. Friedländer, *Die homerische Kritik von Wolf bis Grote*, 1856. — H. Netto, *Bibliotheca Homerica*; Halle, 1837, in-4°.

(1) Les principaux ouvrages à consulter sur Homère ont été mentionnés dans le courant de l'article; nous ne répéterons pas ces indications, excepté pour quelques ouvrages généraux sur la littérature et l'histoire grecques.

HOMÈRE, grammairien et poëte tragique grec, né à Byzance, vivait vers 280 avant J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Il était fils du grammairien Andromaque et de la poëtesse Myro. Il fut un des sept poëtes qui formèrent la pléiade tragique d'Alexandrie. Les anciens lui attribuent diversement 45, 47 et 57 pièces, dont il ne reste rien, excepté le titre d'*Eurypyleia*. La statue de ce poëte était dans le gymnase de Zeuxippe à Byzance.

Un autre grammairien, portant le même nom, et surnommé *Sellius*, composa des hymnes et d'autres poésies, un traité en prose *Sur les Masques comiques* (Περὶ τῶν κομικῶν προσώπων), et des *Sommaires* (Περιοχαί) des comédies de Ménandre. Y.

Suidas, aux mots Ὅμηρος, Μυρώ et Σέλλιος. — Tzetzès, *Chil.*, XII, 209, *ad Lycophr.*, p. 264, édit. de Müller. — Diogène Laerce, IX, 113. — Christodore, *Ecphrasis*, 407-413; dans les *Anal.* de Brunck, vol. II, p. 471. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 307, 451. — Welcker, *Die Griech. Tragöd.*, p. 1251.

HOMMAIRE DE HELL (*Ignace-Xavier* MORAND), géologue et voyageur français, né à Altkirch (Haut-Rhin), le 24 novembre 1812, mort à Ispahan (Perse), le 29 août 1848. Sorti de l'École des Mineurs de Saint-Étienne en 1833, il s'embarqua deux ans après (le 2 octobre 1835) pour Constantinople. Son but principal était de reconnaître la constitution géognostique de la Crimée et celle des steppes de la Nouvelle-Russie, afin de résoudre la grande question de la rupture du Bosphore et de l'ancienne communication de la mer Noire et de la mer Caspienne. Après avoir exploré les environs de Constantinople, il se rendit dans la Russie méridionale, qu'il parcourut en tous sens. La cour de Saint-Pétersbourg lui confia plusieurs missions scientifiques et industrielles, et lui dut la décou-

verte de mines de fer sur les bords du Dniéper. Forcé par sa mauvaise santé de rentrer dans sa patrie, il vint à Paris vers la fin de 1842, et soumit à l'Académie des Sciences un mémoire *Sur la différence de niveau entre la mer Caspienne et la mer d'Azow*, qui fut inséré dans les comptes-rendus des séances. Au mois d'avril 1844, la Société de Géographie lui décerna son prix annuel pour un ouvrage intitulé : *Résumé d'un Voyage à la mer Caspienne et Notice sur la carte de la Russie méridionale.* L'année suivante le gouvernement français le chargea d'explorer les pays avoisinant la mer Noire et la mer Caspienne au triple point de vue de la géologie, de la géographie et de l'histoire. Il se rendit de nouveau à Constantinople, et le 25 novembre 1847 il adressait à M. Élie de Beaumont le résultat d'expériences minutieuses sur la force et la direction des courants du Bosphore (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1848, t. XXVI, p. 143). Quelques mois auparavant (29 mai), *Le Courrier de Constantinople* avait publié un mémoire présenté par lui au grand-vizir, sur l'antique projet de canalisation entre le golfe de Nicomédie et la mer Noire. A la fin de cette année, il se dirigea vers la Perse, et le 9 février 1848 atteignit Téhéran. Il offrit ses services au schah, qui se proposait d'amener dans cette capitale les eaux de la rivière de Chahroud; puis se porta sur les bords de la mer Caspienne, y demeura quelques jours, et reprit ses explorations dans l'intérieur de la Perse, où le froid, la fatigue, les maladies contagieuses et des travaux incessants ne tardèrent pas à lui faire trouver la mort. Membre des Sociétés de Géologie et de Géographie, chevalier de la Légion d'Honneur, il reçut encore des distinctions particulières des cours de Russie, de Sardaigne et de Turquie. Les nombreux échantillons de roches recueillis par lui ont été achetés par le Museum d'Histoire naturelle, et sont aujourd'hui catalogués et mis à la disposition du public. Il a laissé trois volumes contenant la Relation de ses voyages. Les deux premiers, plus pittoresques que scientifiques, consacrés à la description des lieux et aux usages des peuples visités, sont dus à la plume de M[lle] Jeanne Hériot, femme d'Hommaire de Hell, qui fut durant douze années la compagne de ses fatigues et de ses périls. Le troisième comprend toute la partie scientifique, et jette une vive lumière sur la géognosie, l'histoire et la géographie des contrées que baignent les mers Noire et Caspienne. L'ouvrage est, en outre, accompagné de vingt-cinq planches et d'une carte. Louis Lacour.

Bulletin de la Société de Géographie, cahier de juillet 1850. — *Bulletin de la Société Géologique de France*, 2e série, t. VII, p. 401.

HOMMEL (*Charles-Ferdinand*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 6 janvier 1722, mort le 16 mai 1781. Il étudia à Halle, et devint plus tard professeur de droit à l'université de Leipzig. Hommel fut un des premiers en Allemagne à propager les idées de Beccaria. Très-versé dans la connaissance de l'antiquité, il publia des travaux remarquables sur le droit romain. Ses principaux ouvrages sont : *De Apolline juris perito;* Leipzig, 1748, in-4° : dans cette dissertation Hommel prouve que les oracles étaient souvent consultés pour la décision des procès; — *Grammaticarum observationum Jus civile illustrantium Specimen;* Leipzig, 1749, in-4°; — *Oblectamenta Juris feudalis, seu grammaticæ observationes jus rei clientelaris et antiquitates germanicas varie illustrantes;* Leipzig, 1755, in-4°; — *De singulari Imperatorum in legibus novis condendis Modestia;* ibid., 1759, in-4°; — *Effigies Jurisconsultorum;* ibid., 1760, in-8°; — *Litteratura Juris;* ibid., 1761, in-8°; ibid., 1779, in-8°, avec beaucoup d'additions; — *Bibliotheca Juris rabbinica et Saracenorum arabica;* Leipzig, 1762, in-8°; — *Jurisprudentia numismatibus illustrata, nec non sigillis, gemmis, aliisque picturis vetustis varie exornata;* Leipzig, 1763, in-8°; — *De ordinariis Facultatis Juridicæ Lipsiensis;* Leipzig, 1763, in-4°, et 1767, in-8°; — *De Forma Tribunalis et Majestate Prætoris;* Leipzig, 1763, in-4° : inséré dans quelques éditions des *Antiquitates Romanæ* de Nyerup; — *Deutscher Flavius* (Flavius allemand); Baireuth, 1763, 1766, 1767, in-8° : cet ouvrage contient des instructions sur la rédaction des sentences et des requêtes; — *Rhapsodia Quæstionum in foro quotidie obvenientium, neque tamen legibus decisarum;* Leipzig, 1764-1781, in-4°. Cette première édition parut par programmes détachés; en 1766, Hommel commença à les réunir en volumes; il en publia une troisième édition à Baireuth, 1769-1779, 5 vol. in-4°; une quatrième fut donnée par son gendre Rössig, Baireuth, 1782-1787, 7 vol. in-4°. Ce recueil, qui contient des observations sur plus de neuf cents cas juridiques, a eu une heureuse influence sur la jurisprudence des tribunaux allemands; — *Electores Saxoniæ Legislatores;* Leipzig, 1765, in-4°; — *Palingenesia librorum Juris veterum, seu Pandectarum loca integra ad modum indicis Labitti et Wielingi exposita et ab exemplari Florentino descripta;* Leipzig, 1767-1768, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage Hommel a cherché à recomposer les ouvrages des jurisconsultes romains, dont les fragments se trouvent disséminés dans le Digeste. Les difficultés de ce travail, entrepris pour la première fois par Hommel, étaient nombreuses. L'auteur a su en vaincre une grande partie; mais les défectuosités de son ouvrage, qui est estimé encore aujourd'hui, ne méritaient pas une censure aussi acrimonieuse que celle qui en fut faite par Roch (*voy.* ce nom); — *Epitome Juris canonici;* Leipzig, 1768, in-8° : publié d'abord sous le pseudonyme de *Curtius Antonius*, et ensuite avec

le nom de Hommel; Leipzig, 1777, in-8°; — *Erklärung des goldenen Horns aus der nordischen Theologie* (Explication de la Corne d'Or, d'après la théologie du Nord); Leipzig, 1769, in-8°; — *Uber Belohnung und Strafe nach türkischen Gesetzen* (Sur les Récompenses et les Peines, d'après les lois turques); Baireuth, 1770 et 1772, in-8°, sous le pseudonyme d'*Alex. de Joch* (*voy.* un examen détaillé de cet ouvrage, remarquable pour l'époque où il fut publié, dans les *Philosophische Aufsätze* de Jérusalem); — *Monarchomachi et Machiavellus in concordiam adducti*; Leipzig, 1775, in-4°; — *Ariadne Jurisdictionum concurrentium*; Leipzig, 1779, in-8°; — *Philosophische Gedanken über das Criminalrecht* (Pensées philosophiques sur le Droit criminel); Breslau, 1784, in-8° : les idées fondamentales de cet ouvrage se trouvaient déjà exprimées dans une préface de Hommel qui fut mise en tête de la traduction du *Traité des Peines* de Beccaria, publiée à Breslau en 1778. E. G.

Weidlich, *Zuverlässige Nachrichten von den jetztlebenden Rechtsgelehrten*, p. 249 (autobiographie). — Ernesti, *Hommelii Memoria* (dans les *Opuscula orat. philol.* d'Ernesti et dans le tome VII des *Rhapsodiæ* de Hommel). — Rössig, *Vita Hommelii* (dans le tome VII des *Rhapsodiæ* de Hommel).

*HOMMEY (*Jacques*), historien et publiciste français, né en 1643, à Séez, en Normandie, mort à Angers, le 18 octobre 1713. Il entra de bonne heure chez les Augustins de la province de Saint-Guillaume, et publia bientôt après le *Milleloquium sancti Gregorii*; Lyon, 1683, in-fol. L'année suivante il fit paraître un supplément des Pères, en glanant après Oudin (Paris, in-8°). Ces deux ouvrages le mirent en honneur auprès des savants du temps; mais celui qui lui donna le plus de réputation et aussi le plus d'ennemis fut une espèce de gazette historique qu'il publia sous le titre de *Diarium Europæum historico-litterarium*, ou suivant une autre édition, *Fasti annui, in quibus res politicæ insigniores, ecclesiasticæ litterariæque per universum orbem primo sæculi XVIII anno breviter et dictim narrantur*. C'est une façon de journal qui eut à peine assez de durée pour causer de grands embarras à l'auteur. Amelot de La Houssaye avait été mis à la Bastille pour avoir retracé l'histoire du gouvernement de Venise; l'ambassadeur de Venise prétendait cette fois que le P. Hommey avait, dans ses récits, exagéré la réparation faite au roi de France par la sérénissime république en 1701, et exigea l'exil de l'écrivain à Bar-le-Duc. Le P. Hommey en prit son parti, et, par une lettre de soumission respectueuse, il apaisa le ressentiment de l'ambassadeur, et obtint la levée de son bannissement le 2 août 1704. Le père Hommey passa à Angers les dernières années de sa vie. Il avait publié en 1696 une édition nouvelle, avec notes, de l'ouvrage de Gordien Fulgence *Liber absque litteris de Ætatibus mundi et hominis*. Il a laissé manuscrits un *Milleloquium sancti Chrysostomi* et une *Histoire de Louis XIII*, réfutation de l'ouvrage de Levassor. Célestin Port.

Moréri, *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1702, p. 468. — *Journ. des Sav.*, 21 août 1684. — Pocq. de Livonnière, *Notes manuscrites à la biblioth. d'Angers*.

HOMPESCH (*Ferdinand*, baron de), dernier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Dusseldorf le 9 novembre 1744, mort à Montpellier au commencement de 1803. Il appartenait à une ancienne famille noble, aujourd'hui décorée du titre de comte, dans le duché de Juliers, où elle possède la grande-maîtrise héréditaire des chasses. Fils d'un conseiller de l'électeur palatin, Jean-Guillaume de Hompesch, il vint à Malte à l'âge de douze ans, fut d'abord page du grand-maître Rohan, et s'éleva successivement jusqu'au rang de grand'croix, par la protection de l'Autriche, dont il fut pendant vingt-cinq ans le représentant près de l'ordre de Malte. Après la révolution de 1789, l'influence de la langue de Bavière devint prépondérante à Malte sur les langues de France, et à la mort de Rohan, en 1797, Hompesch fut nommé grand-maître à sa place. C'était le premier Allemand qui eût été revêtu de cette dignité. Le 10 juin 1798, la flotte de Bonaparte, qui se rendait en Égypte, se présenta devant Malte. Hompesch disposait seulement de quatre cents chevaliers, d'un régiment d'infanterie de cinq cents hommes, et de la milice levée sur une population de 10,000 âmes, qui toutefois ne montrait pas un grand attachement pour le gouvernement qu'elle avait eu jusqu'alors. Les Français débarquèrent sur plusieurs points de l'île. Le 12 ils s'emparent du fort de La Valette, et le lendemain la ville de Malte se soumet par une capitulation pour laquelle le grand-maître ne fut pas même consulté. L'effet de la surprise, la mollesse et l'inexpérience des chevaliers, la connivence de quelques-uns, la faiblesse de caractère du grand-maître, l'insurrection fomentée parmi les habitants, toutes ces causes rendirent la défense presque nulle. Par cette honteuse capitulation, l'ordre livrait à Bonaparte 1,200 bouches à feu avec une prodigieuse quantité de munitions et un trésor évalué à trois millions. Le vainqueur traita le grand-maître avec peu d'égards. Hompesch écrivit au général Bonaparte qu'il eût mis un grand empressement à aller lui offrir l'expression de sa reconnaissance, si, par une délicatesse qui avait pour objet de ne rien faire qui pût rappeler aux Maltais sa personne et leur ancien gouvernement, il ne se fût déterminé à éviter toute occasion de se montrer en public. On détruisit dans son palais et sous ses yeux les armes et les signes de son ordre et de sa puissance, et lui-même fut embarqué pour Trieste trois jours après la reddition de la place. On lui compta cent mille écus pour prix de son argenterie, qui fut portée à bord des vaisseaux français, et on lui promit une rente de pareille somme, qu'il ne toucha jamais. Arrivé à Trieste,

Hompesch protesta contre une capitulation qu'il n'avait ni stipulée ni ratifiée, et quelques mois après il abdiqua en faveur de Paul Ier, empereur de Russie, qui lui fit une pension. Après la mort de l'empereur Paul, la Russie ayant cessé de lui payer sa pension, Hompesch tomba dans de grands embarras d'argent. Pressé par ses créanciers, il se rendit à Montpellier pour réclamer du gouvernement français une pension qui lui avait été promise, mais qu'il avait d'abord refusée et dont il avait en quelque sorte dégagé ce gouvernement par sa protestation. Il venait d'obtenir avec beaucoup de peine un secours de 15,000 fr., lorsqu'il mourut subitement. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv., des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Conversations-Lexikon.*

* **HONBERG** (*Wernher*, comte de, HOMBURG ou), minnesinger du quatorzième siècle. Le manoir féodal, berceau de sa famille, s'élevait jadis non loin de Wagenstetten, dans l'évêché de Bâle, dont les seigneurs de Honberg étaient les avoyers. Le père de notre poète était mort en 1289, laissant trois fils, Wernher, Rodolphe et Ludolphe, et sa veuve dut aliéner une partie de ses vastes domaines; le produit de cette vente ne suffit pas pour tirer de la gêne la famille obérée, et les orphelins furent obligés plusieurs fois encore de recourir au même expédient. C'est dans un acte de cette nature passé en 1304 entre les trois frères et le couvent de Wormesbach que le nom de Wernher de Honberg paraît pour la première fois. Mais bientôt le jeune comte révèle son existence autrement que par de pacifiques contrats. Héritier de l'humeur batailleuse de son père, il s'empare de la citadelle de Greinau; puis il se brouille avec l'empereur Albert, et prend les armes en faveur des Suisses. L'avénement d'un nouveau césar, Henri VII, le ramène sous la bannière impériale; il la suit en Italie, et se distingue tellement au siége de Brescia que l'empereur le nomme capitaine général de la ligue lombarde. Rien de plus flatteur que les termes dans lesquels cette nomination fut notifiée à la confédération gibeline : *De nobilitate sanguinis, armorumque strenuitate et experientia, nec non fide, circumspectione et industria, nobilis viri Wernheri, comitis de Honberg, fidelis dilecti nostri, concipientes fiduciam specialem, ipsum in capitaneum generalem ordinavimus Ligæ confederationis*, etc. » Tschudi I, 259. La confiance d'Henri VII ne fut pas trompée. Une histoire entière ne suffirait pas, dit Albert de Strasbourg, pour raconter les victoires incroyables, *incredibiles victorias*, que le comte Wernher remporta en Lombardie. Les chroniques italiennes elles-mêmes sont pleines de ses hauts faits, et s'accordent mieux sur sa bravoure que sur son nom, qu'elles défigurent toutes plus ou moins, l'appelant *Guarnerius de Ocmborc* ou simplement *Warnerius Teutonicus*, *Warner l'Allemand*. En quelques semaines, il réduisit presque toute la Lombardie, battit les Crémonais près d'Asti, prit d'assaut Soncino et Camizana, brûla Lozzo, etc., mais des dissentiments survenus entre lui et le gouverneur de Milan, l'astucieux Maffeo Visconti, arrêtèrent le cours de ses succès, et le bouillant chevalier reprit furieux le chemin de ses foyers. En 1315 nous le retrouvons à Morgarten, combattant dans les rangs des impériaux contre les Suisses, ses anciens alliés. En 1316 il embrasse la cause de l'anti-césar Frédéric le Beau contre Louis de Bavière, et est fait prisonnier à la bataille d'Esslingen. En 1320 il retourne en Italie au secours des gibelins, et assiége Gênes inutilement. Il ne survécut pas beaucoup à cet échec, et périt à peu de temps de là, sans doute les armes à la main. Les poëtes et les historiens, qui nous ont laissé ignorer comment et quand il mourut, n'ont pas négligé du moins de déplorer son trépas. Un minnesinger associe à l'éloge du fameux Jean de Brabant celui du comte de Honberg « qui brisa tant de lances en l'honneur des belles,

Der manig hundert tûsent sper
Durch minne hat zerstechen »;

Un autre, auteur d'un poëme sur les couleurs, prétend avoir appris leur signification du brave Wernher de Honberg. Avait-il dans des vers aujourd'hui perdus commenté le langage emblématique du bleu et du rose, c'est ce que nous ne pouvons dire. Il ne nous reste de lui que sept chansons, mélancoliques adieux que le guerrier-poëte dut adresser à sa belle en partant pour ses lointaines expéditions. Les rimes en sont riches et les strophes harmonieusement rhythmées; elles nous ont été conservées par le manuscrit Manesse. A. PEY.

Hagen, *Minnesinger.* — Bodmer, *Sammlung von Minnesingern.* — Docen, *Museum für altdeusche Literatur und Kunst.* — Tschudi, *Chroniques de la Suisse*; Bâle, 1733. — Escher, dans l'*Encyclopédie universelle* d'Ersch et Gruber.

HONDEKOETER (*Gillis*), peintre hollandais, né à Utrecht en 1583, mort vers 1626. Il ne quitta jamais sa patrie, et sa vie n'offre aucun fait intéressant. « Il peignait, rapporte Houbraken, le paysage avec un style admirable, et les fleurs avec une exactitude et un naturel précieux. » Ses nombreux ouvrages ont conservé un prix élevé. Rares en France, ils sont plus répandus en Angleterre et surtout en Hollande. A. DE L.

Jakob Campo Veyerman, *De Schilderkonst der nederlanders*, tom. II, p. 387. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

HONDEKOETER (*Melchior*), peintre hollandais, petit-fils du précédent, né à Utrecht, en 1636, mort dans la même ville, en 1695. Il était fils et élève de Gisbrecht Hondekoeter, et apprit de lui à peindre avec exactitude toutes sortes d'animaux, particulièrement les oiseaux. Il suivit ensuite les avis de Jean-Baptiste Weenix,

son oncle, paysagiste distingué. Dans sa jeunesse il était fort religieux, et prononça même dans l'église de Saint-Jean d'Utrecht un sermon qui édifia tous ses auditeurs et le fit solliciter d'entrer dans le ministère évangélique. « Qui le croirait? s'écrie Descamps, cette vie réglée et pieuse se changea en une crapule abominable; il eut le malheur d'épouser une méchante femme dont les sœurs ne valaient guère mieux. Il employa d'abord la douceur pour les ramener et toute sa raison pour leur résister, mais il ne put vaincre leur humeur insociable; et, ne trouvant d'autre asile contre leur fureur que le cabaret, et d'autre consolation que dans la débauche, il s'y livra tout entier: le plus sobre et le plus sage de tous les hommes en devint, par la persécution de sa femme, le plus intempérant et le plus déréglé. » Ses excès abrégèrent ses jours. Presque tous les tableaux de ce peintre représentent des oiseaux, la plupart vivants; personne n'avait jusqu'à lui mieux peint des poules, des coqs, des paons, dont il représentait parfaitement les plumes. Il avait accoutumé un coq à se tenir près de son chevalet aussi longtemps et de telle façon qu'il le voulait. La touche de Hondekoeter est ferme et large, son pinceau onctueux, sa couleur bonne. Il ornait ses fonds de paysage, bien finis et bien harmoniés avec ses sujets. Ses tableaux, presque tous restés en Hollande, se vendent fort cher. L'Angleterre en possède cependant un certain nombre, qui ont figuré avec honneur à l'exposition de Manchester (1857). On voit encore de ce maître dans la galerie de Vienne trois tableaux représentant des *Oiseaux de basse-cour;* — à Rotterdam, galerie Léers, *Plusieurs Coqs qui se battent;* — galerie Bisschop, des *Oiseaux de rivière* dans un beau paysage; — au Louvre de Paris : *L'Entrée des Animaux dans l'Arche;* — *Le Concert discordant*, exécuté par des oiseaux de diverses espèces; — *Combat entre un Coq et un Poulet d'Inde*, en présence d'un paon, d'un pélican, d'un poulet et d'autres animaux; — deux *Perdrix mortes.*

Alfred DE LACAZE.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 387-389. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 220-221.

HONDT ou **HONDIUS**, famille d'artistes flamands dont les principaux membres sont :

HONDT (*Josse*), graveur, né en 1546, à Wackene, petit bourg de la Flandre, mort à Londres, le 16 février 1611. « Il fut, dit Moréri, mené à Gand par ses parents dès l'âge de deux ans, et commença à huit à dessiner et à graver sur le cuivre et sur l'ivoire, sans avoir eu aucun maître. Il fit de si grands progrès dans cet art, qu'il fut regardé comme l'un des plus célèbres ouvriers de son siècle, et passait pour un des plus habiles pour fondre des caractères d'imprimerie. » Il était en même temps bon mathématicien et cosmographe intelligent. Il se retira en Angleterre pendant la lutte de sa patrie contre les Espagnols, et porta à Londres les produits de son talent. Ses travaux y furent appréciés et justement récompensés. Plus tard il vint se fixer à Amsterdam, et s'adonna à la gravure géographique. On connaît de lui : *Orbis terrarum Descriptio geographica;* 1597; — *Atlas* de Gérard Mercator, nouvelle édition revue et augmentée d'un tiers; il donna un abrégé du même ouvrage sous le titre d'*Atlas minor*, in-4° oblong, très-souvent réimprimé; — *Italiæ hodiernæ Descriptio;* — les *Cartes du Voyage à la Guyane* par Walter Raleigh; Nuremberg, 1599, in-4°; — une édition du traité d'Isaac Pontanus *Des Globes et de leur usage*, avec observations et planches; — les *Cartes et planches des Voyages de Drake et de Cavendish.* — Moréri lui attribue un *Theatrum Artis scribendi*, et fait son éloge comme littérateur.

Moréri, *Grand Dictionnaire*. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. X-XI, p. 144. — *Notices sur les Graveurs;* Besançon, 1807, 2 vol. in-8°.

HONDT (*Henri* DE), dit *le vieux*, graveur flamand, fils du précédent, né à Gand, en 1573, mort à La Haye en 1610. Il fut élève de Jan Wierix et de son père, dont il apprit la gravure géographique. Son plus grand ouvrage consiste en une suite de portraits de cent quarante-quatre artistes, flamands pour la plupart. Ses autres estampes sont en assez petit nombre, s'étant occupé à graver des cartes géographiques. On connaît de lui : les portraits de *Corneille Cort*, graveur d'Anvers; — d'*Henri de Clèves*, peintre anversois; — de *Gilles Coninxloo*, autre peintre anversois; — de *Jean Bugenhagen*, réformateur allemand (1599); — de *Philippe Melanchthon*, réformateur allemand; — de *John Wiclef*, réformateur anglais; — de *Hans Holbein*, peintre bâlois; — de *John Cnoxe*, réformateur écossais; — de *Jean Calvin*, réformateur français; — de *Girolamo Savonarola*, réformateur italien; — *Le Jugement de Salomon*, d'après Karl van Mander; — *La Femme surprise en adultère*, d'après le même; — *Récréations flamandes*, d'après P. Breughel; — *Manière comique de guérison établie à Meulebeck le jour de la Saint-Jean*, en cinq estampes; — *Les Neuf Muses sur le Parnasse*, d'après Th. Zucchero. Le monogramme de Henri de Hondt se compose d'un *h* minuscule appuyée sur un *H* majuscule.

A. DE L.

Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. X-XI, p. 140-144. — Huber, *Manuel*, t. V, fol. 246. — Baron d'Heineke, *Idée*, etc., fol. 294. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

HONDT (*Henri* DE), dit *le jeune*, frère du précédent, graveur et technographe flamand, né à Londres, vers 1580, mort à Amsterdam, vers 1650. Les biographes le citent comme le meilleur graveur de sa famille. Élève de son père, il termina la plupart des cartes que celui-ci avait laissées inachevées. De retour dans sa patrie en

1620, Hondt le jeune grava un nombre considérable de portraits, de paysages et de sujets historiques, exécutés d'un style ferme et avec beaucoup de facilité. Ses estampes sont recherchées ; parmi les meilleures on cite : les portraits de *Bernard, duc de Saxe-Weimar;* — de *la reine Élisabeth d'Angleterre;* — de *Jacques Ier, roi d'Angleterre* (1608); — de *Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne* (1634); — de *Guillaume, prince d'Orange* (1641); — de *Francis Drake,* amiral anglais; — *Les Quatre Saisons,* d'après Paul Bril; — les mêmes, d'après P. Stefani, en quatre pièces; — *Les Douze Mois,* douze pièces; — *Paysans et Paysannes avinés,* d'après P. Breughel, deux pièces (1642); — *Musiciens grotesques,* deux pièces originales; — *Jésus-Christ et les Disciples d'Emmaüs,* d'après Giles Mostaert; — *Saint Paul jeté par la tempête sur l'île de Malte,* d'après le même; — *Le jeune Tobie, accompagné d'un ange, pêchant un poisson dans le Tigre,* d'après Giles de Saen; — *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert,* d'après le même; — *Vue de La Haye,* d'après le même, etc. Les fonds et paysages de toutes ces estampes sont supérieurement traités. Le monogramme de Hondt le jeune fut quelquefois celui de son frère, seulement l'*h* minuscule est plus évasée par le bas; d'autres fois, et c'est le plus souvent, il signait d'une *H* majuscule traversée par un *I*. Comme écrivain, Hondt le jeune a laissé d'excellents écrits sur les arts figuratifs : *Præstantissimorum aliquot Theologorum protestantium Effigies æri incisæ;* La Haye, 1602, in-fol.; — *Theatrum Honoris, in quo pictorum Belgii insigniorum imagines,* etc.; Amsterdam, 1618, in-fol.; — *Pompa funebris Caroli V, imp., Bruxellis celebrata;* La Haye, 1619, in-fol.; — *L'Institution de la Perspective* (en flamand), trad. en français; La Haye, 1625.

A. DE L.

Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. XI, p. 142-148. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

HONDT (*Guillaume*), graveur flamand, frère du précédent, né à La Haye, en 1601, mort à Dantzig. Il fut élève de son père, et apprit sous ses leçons à manier le burin avec beaucoup de goût. Gandellini l'appelle *famosissimo intagliatore e maestro di loggan inglese.* Parmi ses nombreuses estampes on cite : son *portrait,* d'après van Dick; — ceux de *François Franck le jeune,* peintre flamand; — du *prince Maurice d'Autriche* (1623), excellente gravure originale; — *Ladislas IV, roi de Pologne,* id.; — *Bernard, duc de Saxe-Weimar;* — *Jean-Casimir, roi de Pologne,* d'après G. Schulze; — *Charles, prince de Pologne, évêque de Breslaw,* d'après le même; — *Luisa-Maria Gonzaga,* reine de Pologne, d'après Juste d'Egmont. Le monogramme de Willem Hondt est un *G* enlacé à mi-corps dans le premier jambage d'une *H*.

A. DE L.

Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. XI, p. 180. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

HONDT (*Abraham*), peintre et graveur hollandais, parent des précédents, né à Rotterdam, en 1638, mort à Londres, en 1691. Suivant Weyerman, la vie de cet artiste distingué fut une suite de libertinage et de débauches dont il se complaît à rapporter certains épisodes. Les mauvaises mœurs de Hondt nuisirent à sa réputation et à sa fortune. Il dut quitter sa patrie, et passa en Angleterre, où il eut une grande vogue : néanmoins, il y mourut misérable. Ses ouvrages se distinguent par une entente supérieure de composition : « Jamais, dit Descamps, il ne fut médiocre; il est quelquefois supérieur et souvent égale les meilleurs maîtres. » Ses tableaux, d'une grande variété de genres, sont peu connus en France. Parmi les principaux on cite : *L'Incendie de Troie;* on y admire la disposition des figures, la correction du dessin, une touche libre et hardie; — *Le Marché aux Chiens à Amsterdam :* le peintre a représenté près de trente espèces de chiens *caractérisés* avec beaucoup de vérité; — à Anvers, *L'Entrée des Animaux dans l'Arche,* qui décèle de grandes connaissances en histoire naturelle. Hondt a laissé encore d'excellents *Paysages*, des *Chasses*, un *Prométhée déchiré par le vautour;* au fond est une *vue de l'enfer*. Comme graveur à l'eau-forte, on a une suite de chasses à divers animaux. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Neerlanders*, t. III, p. 157-159. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 354. — Pilkington, *Dictionary of Painters.* — Gandellini, *Notizie degl' Intagliatori*, t. X-XI, p. 138. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

HONE (*William*), libraire et pamphlétaire anglais, né à Barth, en 1779, mort à Tottenham, le 6 novembre 1842. Il appartenait à une famille de dissidents. Il fut d'abord destiné au barreau, et passa quelque temps chez un procureur; mais il quitta bientôt cette carrière, se maria en 1800, et ouvrit une librairie. Plusieurs opérations industrielles qu'il tenta en même temps tournèrent mal; ses affaires de librairie ne réussirent pas mieux, et il fit faillite. Il ne se releva que pour retomber, et demanda aux lettres des moyens d'existence pour lui et pour sa nombreuse famille. Il écrivit dans le *Critical Review*, dans le *British Lady's Magazine*, publia en 1815 le *Traveller*, et en 1816 un recueil hebdomadaire intitulé: *The Reformist's Register*, qui cessa bientôt de paraître. En 1817, il publia des pamphlets qui eurent un immense succès, dû en partie à leur mérite littéraire, en partie aux illustrations humoristiques de Georges Cruikshank, et surtout à leur tendance politique, hardiment libérale. Hone osa même parodier, contre le ministère et ses partisans dans le clergé, le *Book of common Prayers*, hardiesse qui le fit traduire en justice. Il fut acquitté. Le produit de ses pamphlets et d'une souscription faite à son profit après son procès lui aurait donné de quoi vivre s'il n'avait de nouveau compromis sa fortune dans le com-

merce des livres. Trois ans de résidence forcée dans une prison pour dettes furent le résultat de cette imprudence. Tant de déceptions ramenèrent Hone aux idées religieuses, sans le rapprocher de l'Église officielle. Il rentra dans la secte des dissidents, et devint prédicateur d'une de leurs chapelles. Ses dernières années se partagèrent entre les fonctions évangéliques et des travaux pour les *Revues* et les *Magazines* : travaux incessants et ingrats qui ne contribuèrent pas à sa réputation et ne le mirent pas même à l'abri du besoin. On a de lui une édition du *Gardener* de Sbah; 1806; — *The political House that Jack built* (1816); — *A Slap at Slop* (1816); — *Ancient Mysteries described, especially the english miracle plays founded on the apocryphal New Testament story, extant among the unpublished Mss. in the British Museum* (1823); — *Every Day Book*, en 2 vol.; *Table Book*; — *Year Book*; — *Sports and Pastimes of the english*; 1838, in-8°. Z.

Early Life and Conversion of William Hone, a narrative written by Himself. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

HONÉIN BEN-ISHAK AL-ABADI (*Abou-zéid*), médecin arabe nestorien, de la tribu des Abadites, né dans les environs de Hirah, en 176 de l'hégire (792 de J.-C.) ou plutôt en 194 (809), mort en 260 (873) ou 264 (877). Il étudia d'abord sous Yahya Ibn Messueh; mais, blessé de ce que son maître le dédaignait comme fils d'un marchand d'aromates, il quitta sa patrie et se rendit dans l'empire grec, où il recueillit un grand nombre de manuscrits. De retour à Baghdad, il s'attacha au célèbre Gabriel, fils de Bakhtischou, et finit par gagner l'estime de Yahya. Le khalife Motewekkel l'ayant choisi pour médecin, le mit à l'épreuve en lui ordonnant de composer un poison. Sur son refus, il le fit jeter en prison et l'y retint toute une année. Après s'être convaincu de la probité de son médecin, il le mit en liberté, et lui accorda toute sa confiance. Sur la fin de sa vie Honéin fut anathématisé par le patriarche nestorien Sergius, parce qu'il condamnait le culte des images. Il en fut, dit-on, si vivement affligé, qu'il s'empoisonna. Comme il était président de la commission que le khalife avait chargée de traduire les ouvrages scientifiques des Grecs, on lui attribua un grand nombre de traductions qui sont de son fils Ishak, ou de son neveu Hobéiseh, ou de ses disciples. Il traduisit en syriaque et en arabe des ouvrages d'Hippocrate, de Galien, d'Euclide, de Platon, de Paul d'Égine, de Themistius, de Nicolas, et écrivit plus de vingt traités originaux sur les maladies des yeux, l'agriculture, la physique, l'histoire, la philologie. On lui doit également une grammaire syriaque et un dictionnaire syriaque-arabe, le premier qui ait été composé.

E. Beauvois.

Ibn Khallikan, *Biographical Diction.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 478. — Ibn Abi Osaibiah, *Hist. des Médecins.* — Aboul-Faradj, *Historia Dynastiarum*, p. 171, 173; *Chronica Syriaca*, p. 170. — Hadji Khalfah, *Lex. Bibliograph. et Encyclop.* — Assemani, *Bibl. Orient.*, t. II, p. 270, 438; t. III, part. II, p. 168. — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana Escurialensis*, t. II, p. 286. — Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Aerzte*, p. 26-29. — *Journal Asiatique*, 1854, II, p. 196 211. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, IV, 338-345. — Gart, *De Interpretibus et explanatoribus Euclidis arabicis*; Halle, 1823.

HONESTE (Saint) était né à Nîmes, et vivait dans le troisième siècle. Il fut disciple de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, qui lui imposa la prêtrise et l'envoya prêcher dans la Navarre et la Biscaye. Sa vie est peu connue. Là, comme presque toujours, il reste un grand doute parmi les hagiographes; les uns le mettent au rang des martyrs, d'autres le considèrent comme simple confesseur. Suivant les PP. Richard et Giraud, la principale partie de son corps se conserve à l'église d'Yères (Seine-et-Oise), où l'on célèbre sa fête le 16 février. Quelques autres établissements religieux, mais sans aucune preuve, prétendent également posséder d'importantes reliques de saint Honeste. A. L.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 25 septembre et 30 octobre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **HONESTIS** (*Christophe* DE), médecin italien, né à Florence vers 1320, mort en 1392, à Bologne, où il était professeur; il a laissé un ouvrage fort justement délaissé aujourd'hui, mais qui au quinzième siècle jouissait de quelque autorité. Son *Expositio super Antidotarium Mesue*, imprimé à Bologne en 1488, in-folio, fut réimprimé à Ferrare et joint à l'édition donnée en 1561 des œuvres de Mesué. G. B.

Negri, *Scrittori Fiorentini*, p. 130. — Alidosi, *Bolognesi Dottori*, p. 155. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 413.

* **HONIGBERGER** (*Martin*), médecin et voyageur allemand, né en 1795, à Cronstadt (Transylvanie). Après avoir étudié la médecine, il se rendit au Caire, en 1815, et obtint un emploi dans la pharmacie de Mohammed-Ali. En 1821, pour se soustraire aux atteintes de la peste, qui ravageait l'Égypte, il passa en Syrie, et parcourut ce pays durant huit ans, trouvant partout un favorable accueil, à cause de ses connaissances médicales. Il se rendit ensuite à Lahore, dans le Pendjab, et fut nommé médecin du maharadjah Rendjit-Singh, et directeur d'une fabrique de poudre. Ayant formé un jeune musulman de qui il pût se faire remplacer, il revint en Europe (1832), exerça la médecine homœopathique à Constantinople (1837-1838), puis retourna à Lahore, où il y reprit ses anciennes fonctions. La Compagnie des Indes lui accorda une pension en 1849, à l'époque où le Pendjab fut annexé aux possessions britanniques. Après avoir passé quelques années en Europe, il est allé s'établir dans le Kaschmir, en 1852. Honigberger a rendu de grands services à la botanique, à l'archéologie et à la numismatique. Les plantes qu'il recueillit dans l'État de Caboul ont été décrites par Jacquin, sous le titre

de *Sertum Cabulicum*; Vienne, 1832. Les fouilles exécutées sous sa direction dans les *Topes* ou tours massives de l'Afghanistan et les médailles qu'il y trouva ont été décrites avec détail par E. Jacquet, dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1836, t. II; 1837, II; 1838, I; 1839, I. On a de Honigberger : *Relation d'un Voyage de Dereh Ghazikhan à Caboul*, en 1832, dans *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. III; — *Früchte aus dem Morgenlande*, ou aventures de voyages, suivies d'expériences médicales, et d'un dictionnaire des termes médicaux en turc, en arabe, en persan, en kaschmirien et en quatre langues européennes; Vienne, 1851, in-8°. BEAUVOIS.

Honigberger, *Relat.*; *Journ. Asiat.*, 1836. — Vivien de Saint-Martin, *Découvertes géographiques en Afghanistan*, dans *Nouv. Annales des Voyages*, 1847, t. IV, 1848, t. I.

HONIGER, HŒNIGER et **HONINGER** (*Nicolas*), littérateur allemand, né à Kœnigshofen, en Franconie, mort vers 1598. On ne sait de sa vie que ses travaux, dont les principaux sont : *Historische Erzaehlung der ottomanischen Pforte* (Histoire de la Porte Ottomane); Bâle, 1573; — *Hofhaltung des Türkischen Kaysers und des ottomanischen Reichs Beschreibung* (Description de la Cour du Grand-Turc et de l'Empire Ottoman), traduit de l'ouvrage de Geuffroi; Bâle, 1577; — traduction allemande de *Cælii secundi Curionis Descriptio de Bello Melitensi a Turcis gesto Historia Nova*; — Bâle, 1580, in-fol.; — traduction allemande de *Innoc. Gentiletti Examen Consilii Tridentini*; ibid., 1587, in-4°; — *Der neuven Welt unndt Indianischen Koenigsreichs Neuve unndt gründliche Histori von allen Geschichten, Handlung und Thaten der Hispanier unndt anderer Voelker* (Nouvelle Histoire détaillée du Nouveau Monde et du Royaume Indien, traitant des Espagnols et d'autres peuples), fait d'après les *Res Brasilianorum* de Jérôme Benzoni; Bâle, 1579, in-fol.; ibid., 1582, in-fol. Cet ouvrage fait partie de la *Collection des Grands Voyages* publiée par Isaac et Théodore de Bry. V—U.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Zedler, *Grosses Universal-Lexikon*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

HONNORAT (*S.-J.*), archéologue français, né à Digne, vers 1795. Il étudia la médecine, obtint en 1817 le diplôme de docteur, et alla s'établir dans sa ville natale. On a de lui : *Dictionnaire Provençal-Français*; Digne, 1846-1847, 3 vol. in-4°; ce répertoire de la langue d'Oc ancienne et moderne contient plus de 90,000 mots de différents dialectes, leur prononciation figurée, leurs synonymes, définitions, étymologie, radicaux, équivalents en langues modernes, les origines des principales coutumes et institutions, une grammaire, plusieurs traités et une table bibliographique des ouvrages provençaux imprimés depuis le seizième siècle. L'auteur a complété son grand dictionnaire par un *Vocabulaire Français-Provençal*; Digne, 1849, in-4°. P. L—Y.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. française contemporaine*.

HONORAT (Saint), archevêque d'Arles, né, suivant Baillet, dans la Gaule Belgique, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, dans la seconde moitié du quatrième siècle, mort, suivant tous les légendaires, le 14 ou le 15 janvier 429. Il était d'une famille consulaire, qui était restée fidèle aux anciens dieux. Aussi laissa-t-il ses parents, sa patrie, dès qu'il eut embrassé la religion des chrétiens. Son frère Venantius ayant imité son exemple, ils partirent ensemble, sous la conduite d'un saint homme, nommé Caprasius, et parcoururent d'abord l'Achaïe. Mais Venantius étant mort durant ce voyage, dans la ville de Méthone, Honorat et son guide, renonçant à pousser plus loin leur pèlerinage, reprirent le chemin des Gaules, et s'arrêtèrent dans la mer de Provence, en vue de Cannes, dans l'île sauvage de Lérins, où ils fondèrent un monastère qui a joui plus tard d'une grande et juste célébrité. C'est, en effet, de ce monastère que sont sortis, durant les cinquième et sixième siècles, les plus fameux docteurs, les évêques les plus lettrés de la Gaule méridionale. Léonce, évêque de Fréjus, qui aimait Honorat, l'avait aidé dans l'exécution de sa pieuse entreprise. On a coutume de faire remonter la fondation du monastère de Lérins à l'année 410; mais cette date est fort incertaine. Quoi qu'il en soit, Patrocle, archevêque d'Arles, ayant été massacré par un soldat barbare en l'année 426, suivant la chronique de Prosper, Honorat fut appelé de Lérins par les suffrages de l'église d'Arles et placé sur le siége vacant. Mais la mort vint bientôt l'y trouver, et les actes de son court pontificat sont demeurés inconnus. La fondation de Lérins est ce qui a le plus contribué à rendre son nom célèbre; aussi, vers l'année 1391, ses restes mortels furent-ils transportés dans cette île. Cassien lui a dédié dix-sept de ses Conférences.

Tous les écrits de saint Honorat sont perdus. Au milieu du cinquième siècle, dans les actes du concile d'Arles, il est fait mention de la règle qu'il avait imposée aux religieux de Lérins. Mais cette règle n'est pas non plus parvenue jusqu'à nous. B. H.

Gallia Christiana, t. I, col. 527. — *Vita S. Honorati ab Hilario conscripta*, in *Appendice Operum S. Leonis*. — Vincentius Barralis, *Chronologia Lirinensis*.

HONORAT (Saint), évêque de Marseille, né dans la première moitié du cinquième siècle, mourut après l'année 492, puisqu'il compta le pape Gélase Ier parmi ses admirateurs. On a lieu de supposer que cet illustre docteur avait fréquenté dans sa jeunesse l'école de Lérins. Suivant Lenain de Tillemont, son épiscopat commence à l'année 475. C'est une date conjecturale. Cependant cette conjecture, admise par les auteurs du *Gallia Christiana*, paraît beaucoup mieux fondée que les assertions du P. Le-

cointe au sujet des évêques Dalmatius et Antoninus. De tous les anciens annalistes Gennadius, ou le continuateur de Gennadius, est celui qui a le plus amplement parlé de saint Honorat, évêque de Marseille. Il loue la facilité de son éloquence, et la variété de son savoir, comparant sa bouche à une bibliothèque, *Os suum quasi armarium scripturarum aperit*. Enfin, après avoir parlé de ses Homélies fort goûtées par le pape Gélase, l'historien, qui est un contemporain, raconte que le saint évêque emploie présentement ses loisirs à composer une vie de saint Hilaire d'Arles. N'est-ce pas cette *Vie de saint Hilaire* qui a été publiée par Vincent Barral dans sa Chronologie de Lérins? On peut le croire. Plusieurs critiques attribuent pourtant le même ouvrage à l'évêque Viventius. B. H.

Gallia Christiana, t. I, col. 636. — Barthius, *Advers.*, liv. 58, ch. 5.

*HONORATUS ANTONINUS, écrivain ecclésiastique latin, vivait dans la première partie du cinquième siècle. Il était évêque de Constantia en Afrique pendant la persécution des catholiques par le Vandale Genséric. On a de lui une noble et touchante lettre (*Epistola ad labores pro Christo ferendos exhortatoria*), écrite vers 437-440, et adressée à un Espagnol nommé Arcadius, qui avait été banni pour sa foi. L'évêque l'encourage à supporter de plus rudes épreuves encore pour la cause de la vérité. La lettre d'Honoratus, publiée d'abord par J. Sichardus dans son *Antidot. contra omnes hæreses*, Bâle, 1528, in-fol., a été insérée dans la *Magna Bibl. Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., vol. V, p. 111; dans la *Bibl. Pat.;* Paris, 1644 et 1654, vol. III; dans la *Bibliot. Patr. Max.;* Lyon, 1677, in-fol.; vol. VIII, p. 665. Y.

Ruinart, *Historia Persecutionis Vandalicæ;* Paris, 1694, par. II, c. 4, p. 433.

HONORÉ ou HONORIUS, scolastique de l'église d'Autun, naquit plutôt en France qu'en Allemagne, malgré les dires de l'abbé Lebeuf, et mourut en un lieu inconnu, après l'année 1130. On possède en général peu de renseignements sur la vie des écrivains qui ont paru dans le douzième siècle; il n'y en a peut-être pas un autre sur lequel on en ait moins conservé que sur Honoré d'Autun. C'est un reproche qu'on peut adresser à sa modestie. Il a, en effet, parlé de lui-même dans son catalogue des *Flambeaux de l'Eglise* (*De Luminaribus Ecclesiæ*); mais il l'a fait avec tant de concision et de sobriété, qu'on lit seulement dans ce passage les titres de quelques-uns de ses livres, et le nom du prince sous lequel il a vécu. Honoré d'Autun occupe cependant, par le nombre et la diversité de ses ouvrages, une place considérable dans l'histoire littéraire du douzième siècle. En voici la liste :

Elucidarium. Cet ouvrage, tour à tour attribué à saint Anselme de Cantorbéry, à saint Augustin, à Guibert de Nogent, à Pierre Abélard lui-même, paraît devoir être désormais maintenu sans contestation au scolastique d'Autun. C'est un traité sommaire de théologie, dans lequel ont a remarqué quelques opinions paradoxales. Cependant il a eu longtemps une grande renommée, et on l'a traduit plusieurs fois en français et en allemand. Il a été publié sous le nom de saint Anselme, à Paris, en 1560, in-8°, par les soins de Claude d'Espence; — *In Cantica Canticorum* et *Sigillum Mariæ*, écrits de même nature, qu'il faut joindre l'un à l'autre, et qui ont été imprimés pour la première fois à Cologne en 1540, in-8°; — *Inevitabilis*, ou *Dialogus de gratia et libero arbitrio*, dans les *Bibliothèques des Pères;* — *Speculum Ecclesiæ*, recueil de sermons, publié à Cologne en 1531 et à Bâle en 1544; — *Gemma Animæ*, somme liturgique souvent imprimée séparément et dans les *Bibliothèques des Pères;* — *Sacramentarius*, autre opuscule liturgique, inséré dans les *Anecdota* de B. Pez, t. II, col. 249; — *Hexameron*, dissertation sur l'ouvrage des Six Jours, que Bernard Pez a publiée dans le même tome de ses *Anecdota*, col. 70; — *Eucharisticon*, exposition de la croyance de l'Église sur l'eucharistie, dans le même volume du même recueil, col. 348; — *Tractatus de Deo et Vita æterna*, dialogue attribué plus d'une fois à saint Augustin, et imprimé dans l'appendice de la dernière collection de ses Œuvres, t. VI, p. 169; — *Imago Mundi*, abrégé de cosmographie et d'histoire, qui a été longtemps dans toutes les mains. Les exemplaires manuscrits en sont, en effet, très-nombreux, et l'on en compte sept éditions; — *De Apostolico et Augusto*, traité de la puissance du pape comparée à celle des rois, dans les *Anecdota* de B. Pez, t. II, p. 180. Honoré s'y montre partisan extrême des droits du saint-siége. Qu'il conteste aux rois le droit de conférer les dignités ecclésiastiques, on ne peut s'en étonner : depuis le concordat de François I[er], et sous le régime des contrats analogues, qui, plaçant l'Église dans l'État, ont fait de l'épiscopat une fonction civile, c'est, en effet, au prince séculier qu'appartient la collation des titres ecclésiastiques : mais cet état de choses n'est certainement pas régulier. La logique d'Honoré est plus téméraire lorsqu'il réclame pour les papes le droit de choisir, de nommer et d'instituer les rois. C'est ce qu'ils n'ont jamais fait sans encourir le reproche d'usurpation; — *Scala Cœli*, publié par B. Pez, *Anecdota*, t. II, p. 157; — *Elucidatio Psalterii*, dans le même tome du même recueil, p. 96; — *De Luminaribus Ecclesiæ*, compilation bibliographique, en quatre parties, dont la dernière, la plus originale, est aussi la plus intéressante. Ce catalogue, qui a été souvent imprimé, se trouve notamment dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XX de l'édition de Lyon; — *De Solis Affectibus*, dans le même recueil, col. 1020 du tome XX; — *De Hæresibus*, même volume, col. 138; — *Summa duodecim Quæstionum*, dans les *Anecdota* de B. Pez, t II, p. 201; — *Dialogus inter Magistrum et Discipulum*, même vo-

ture, p. 215; — *De Exilio et Patria Animæ*, même volume, p. 224; — *De Libero Arbitrio*, ibid., p. 237; — *De Vita Claustri*, même volume. Telle est la liste complète des ouvrages d'Honoré d'Autun qui ont été reproduits par l'impression. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ajoutent à ce catalogue le traité *De Philosophia Mundi*, publié sous le nom d'Honoré dans la *Bibliothèque des Pères*, une Liste chronologique des papes, et un Commentaire sur les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste*. Les deux premiers de ces écrits ne doivent pas être séparés; ce sont deux parties d'un même ouvrage. Mais cet ouvrage n'est aucunement de la plume d'Honoré. Nous en avons déjà nommé l'auteur : c'est Guillaume de Conches (*voir* son article). Quant au Commentaire sur les *Proverbes*, c'est un plagiat, et on ne prouve pas d'une manière suffisante que ce plagiat ait été réellement commis par Honoré d'Autun. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* nous ont, en outre, donné un long catalogue d'ouvrages inédits que divers bibliographes étrangers ont attribués à Honoré d'Autun. Il est regrettable que ce catalogue n'ait pas encore subi l'épreuve d'un contrôle scrupuleux, car il peut contenir diverses erreurs. Dès à présent nous en signalerons une : il s'agit des Gloses sur Platon. Ces Gloses, mentionnées dans le *De Philosophia Mundi*, ne sont pas d'Honoré d'Autun, mais de Guillaume de Conches. Ajoutons qu'après avoir été longtemps *profondément ensevelies*, comme le disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, elles ont été retrouvées de nos jours. B. H.

Cas. Oudin, *De Script. Eccles.* — Lebeuf, *Dissert.*, t. I, p. 254. — *Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 165.

* HONORÉ Ier, prince de Monaco, mort en 1581. Il succéda à son père Lucien, assassiné en 1525 par Bartolomeo Doria, marquis de Dolce-Aqua. Fort jeune encore, il fut placé sous la protection de l'empereur Charles-Quint, et le servit utilement dans ses guerres. Il se distingua surtout à la prise du fort de La Goulette et à celle de Tunis, en 1535. Il signala également sa valeur à la tête de ses galères contre les Turcs, à la bataille de Lépante (7 octobre 1571). Il avait épousé, en 1545, sa cousine Isabella Grimaldi, dont il eut sept ou huit enfants. Son fils *Charles II* lui succéda.

* HONORÉ II, prince de Monaco, petit-fils du précédent, né en 1599, mort le 10 janvier 1662. Il succéda en 1604, sous la tutelle de son oncle Frédéric Lando, à son père Hercule, troisième fils d'Honoré Ier. Pendant son gouvernement, Lando consentit à recevoir une garnison impériale dans Monaco; mais Honoré devenu majeur crut que les véritables intérêts de son pays étaient de s'appuyer sur la France; aussi se plaça-t-il sous la protection de Louis XIII par un traité conclu à Péronne le 17 septembre 1641. Pour indemniser Honoré II de ses domaines situés dans le duché de Milan et le royaume de Naples, domaines qui ne devaient pas manquer d'être confisqués par les Espagnols aussitôt le traité connu, le roi de France lui donna en propriété pour lui et ses descendants, avec titre de pairie, le duché de Valentinois, la baronnie de Buis en Dauphiné, la seigneurie de Calvinet en Auvergne, et le comté de Cardaler en Lyonnais. En 1642, Honoré, au milieu de la nuit, attaqua la garnison espagnole de Monaco, et l'obligea à évacuer sa capitale. Depuis lors il se montra fidèle allié de la France, qui le maintint dans sa puissance et sa liberté. Honoré II avait épousé Ippolita Trivulce, à laquelle Louis XIV adressa ses hommages avant de les fixer sur madame de Montespan. Honoré II eut de ce mariage *Hercule*, mort en 1651, et trois filles, dont la seconde, *Teresa-Maria*, épousa, en 1672, Francisco-Sigismondo, duc d'Est. Ce fut Louis Grimaldi, fils d'Hercule, qui succéda à son grand-père Honoré II.

* HONORÉ III (*Camille-Léonor*), prince de Monaco, né le 10 septembre 1720, mort en 1780. Il succéda, le 29 décembre 1731, à sa mère Louise-Hippolyte, sous la tutelle de Jacques-François-Léonor de Goyon-Matignon, comte de Thorigny, son père. Il entra au service de la France, et en 1746 il fut dangereusement blessé à la bataille de Rocoux. A Lawfeld (2 juillet 1747), son cheval fut tué sous lui par un boulet. Le 23 avril 1751 il devint possesseur du duché de Valentinois par la mort de son père. En 1757 il épousa Marie-Catherine de Brignole, nièce d'un doge de Gênes. En novembre 1760, il termina la contestation de territoire qui subsistait depuis plusieurs siècles entre la communauté de la Turbie (comté de Nice) et celle de Monaco, par un traité conclu avec Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Il laissa deux fils, dont l'aîné, *Joseph-Marie-Jérôme-Honoré*, lui succéda.

* HONORÉ IV (*Charles-Maurice-Anne*), prince de Monaco, duc de Valentinois, né le 17 mai 1758, mort en 1819. Après un règne paisible, il vit, le 14 février 1793, sa principauté réunie à la république française. Il épousa, le 14 juin 1777, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, dont il eut deux fils, *Honoré-Gabriel* et *Tancrède-Florestan-Roger-Louis*, qui, l'un après l'autre, lui succédèrent.

* HONORÉ V (*Gabriel*), prince de Monaco, duc de Valentinois, né en 1778, mort en 1841. Il fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et après le traité de Paris il rentra dans l'héritage paternel. Mais le 20 novembre 1815 sa principauté fut placée sous la protection de la Sardaigne. Par sa déclaration du 8 novembre 1817, le roi Emmanuel Ier reconnut la souveraineté d'Honoré V, en se réservant cependant le droit de l'occuper militairement. Honoré V se fit surtout connaître par une monnaie de billon représentant 5 et 10 centimes, et qui pendant quelque temps inonda la France. Cette monnaie, débitée avec prime, préoccupa assez le gouvernement de Louis-Philippe pour qu'il crût devoir en interdire la circulation. Honoré V est auteur d'un ouvrage *Sur le Paupérisme en France et les moyens d'y remédier*;

Paris, 1839. Il mourut sans enfants, et eut pour successeur son frère Florestan Ier.

Mémoires historiques de Louis XIV, t. II, p. 280. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV, p. 170. — *Dictionnaire de la Conversation*.

HONORÉ. *Voy.* HONORIUS.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Le P. *Blaise* VAUXELLE, en religion), théologien français, né à Limoges, le 4 juillet 1651, mort à Lille, en 1729. Il entra dans l'ordre des Carmes, à Toulouse, en 1671, et fut envoyé comme missionnaire dans le Levant. De retour en France, au bout de quelques années, il remplit les postes de prieur, de provincial et de visiteur général des trois provinces. On a de lui : *Expositio Symboli Apostolorum dogmatica, historico-hæretica, historico-positiva, et scholastica*, etc.; Perpignan 1689; — *Dissertation apologétique sur la Théologie mystique;* Bordeaux, 1701, in-12. Cette dissertation n'était que le prélude de l'ouvrage suivant : *Traditions des Pères et auteurs ecclésiastiques sur la Contemplation;* Paris, 1706, 2 vol. in-8°, livre qui a été traduit en italien et en espagnol; l'auteur y ajouta en 1701 un 3e volume sous ce titre : *Des Motifs et de la Pratique de l'amour de Dieu;* Paris, 1713, in-8°; — *Traité des Indulgences et du Jubilé;* Bordeaux, 1701, in-12; 3e édit., Malines, 1735, in-12; — *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église, les ouvrages des Pères, les actes des martyrs, les vies des saints*, etc.; Paris et Lyon, 1713-1720, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est rempli de recherches et d'observations curieuses et savantes, la plupart sur des points importants; mais l'auteur manque parfois de critique, quoiqu'il donne de bonnes règles sur la critique elle-même, principalement dans son premier volume, le plus estimé; — *Dissertation histor. et critique sur la Chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière;* Paris, 1718, in-4°, avec fig.; — *Vie de saint Jean de la Croix;* Tournay, 1724; — *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury;* Malines, 1726-1729. La critique porte principalement sur ce que Fleury dit de l'Église romaine, de la dignité et de l'autorité des papes, de la déposition des évêques, des appels au souverain pontife, de la soumission due aux canons, etc. Le P. Honoré de Sainte-Marie prit une part active aux querelles religieuses de son temps. Il défendit la bulle *Unigenitus* dans des écrits intitulés : *Difficultés proposées à l'auteur de* l'Examen théologique, etc.; Paris, 1714, in-8°; — *Dissertation sur la constitution* Unigenitus; Bruxelles, 1727, in-4°. Il fit paraître aussi des *Observations dogmatiques, histor. et critiques sur les ouvrages de Jansenius, de Saint-Cyran, d'Arnault, du P. Quesnel et de Petitpied;* Ypres, 1724, in-4°. Guyot DE FÈRE.

Le P. Martial, *Biblioth. Scriptorum utriusque congregationis et sexus Carmelitarum excalceatorum*.

HONORIA. *Voy.* GRATA.

HONORIUS (*Flavius-Augustus*), en d'Occident, second fils de Théodose par mière femme Élia Flacilla, né à Constant le 9 septembre 384, mort à Ravenne, le : 423. Il fut décoré du consulat à l'âge de de et reçut à la même époque le titre de cé 389 il accompagna son frère à Rome, et il fut déclaré auguste. En 394, consul seconde fois, il alla rejoindre à Milan (ou à selon Zosime) son père, qui le proclama nellement empereur d'Occident et lui do partage l'Italie, les Gaules (avec l'Espagn Bretagne), l'Afrique et l'Illyrie occidental plaça en même temps sous la tutelle énergi Stilicon, qui, par son mariage avec Serena (1 de Théodose, était cousin du jeune em Théodose mourut peu après cet arrang le 17 janvier 395. Honorius, qui n'avait core onze ans, et qui joignait à son e jeunesse beaucoup d'apathie, ne pouva empereur que de titre. Tout le pouvoir a nait à Stilicon, qui en fit vigoureusement contre les barbares. Honorius résida à Mi il fut consul pour la troisième fois en 396 la quatrième en 398. Dans cette même a épousa sa cousine Maria, fille de Stilicon Serena. Ce mariage de pure forme fut célé Claudien (*De Nuptiis Honorii et Mar Fescennina in Nuptias Honor. et Mar.* prédit aux jeunes époux une brillante po Le vœu du poëte ne se réalisa pas, et Maria rut quelques années après, sans que le m eût été consommé. Des voyages de l'empe Ravenne, à Brescia, à Vérone, à Padc Altinum, et surtout un redoublement de cution contre les païens marquèrent l'anné Depuis la conversion de Constantin le pagan abandonné par les empereurs, avait rapid décliné malgré le patronage du sénat romai lieu de le laisser s'éteindre tranquillement tien et Théodose résolurent de précipiter sa par des ordonnances qui atteignaient les p païens dans leur fortune et leur sûreté. Ar entra avec ardeur dans la même voie d'i rance, et Honorius l'y suivit. Par une loi de Rome le 29 janvier 399, il confisqua les nus des temples au profit de l'armée, or la destruction des statues et de tous les du culte païen; les temples eux-mêmes convertis en églises ou en édifices d'utilit blique. Enfin tous les rites païens furent p bés. Cet édit, qui consommait la ruine du nisme, froissait trop d'intérêts et de croy pour ne pas rencontrer de l'opposition. Il s un mécontentement qui produisit des rév

(1) Serena était fille d'un frère de Théodose nomn norius et mort avant 384. Honorius laissa outre Sere autre fille, appelée Thermantia, qui fut mariée à u cier dont le nom est inconnu (*voy.* Zosime, V, 4,) dien, *Laus Serenæ;* Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 7 lemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V., p. 190.

invasions des barbares et hâta la ruine
:.
les Visigoths, sous le commandement
; peut-être à l'instigation des ministres
, traversèrent les Alpes Juliennes et
iége devant Aquilée. En 402 ils rava-
énétie et la Ligurie. Rome s'alarma et
murailles ruinées. L'empereur, qui
rd songé à s'enfuir en Gaule, trouva
s'enfermer dans Ravenne, qui devint
résidence de la cour d'Occident. L'em-
momentanément sauvé par la victoire
à Pollentia (Polenza sur le Tanaro,
mont), le 29 mars 403. Pendant ces
crise l'histoire ne trouve rien à dire
, sinon qu'il fut consul pour la cin-
s en 402, et pour la sixième en 404,
son séjour à Rome en 404 il supprima
s de gladiateurs. Cet acte, inspiré
stianisme, fait honneur à Honorius;
ement, la douceur habituelle de son
nait à sa pusillanimité et à son iner-
ble invasion des Goths, qui envahirent
05, au nombre de 200,000 hommes,
mmandement de Radagaise, ne le tira
apathie. Renfermé dans Ravenne, il
on vaincre les Goths à Fésules en 406.
i suivit la victoire de Fésules permit
d'intervenir à Constantinople en fa-
nt Chrysostome, et à Stilicon de né-
Alaric afin d'enlever l'Illyrie à l'em-
nt. Pendant que l'empereur et le
occupaient à des objets secondaires,
ait affreusement ravagée par les bar-
Alains, les Suèves et les Vandales
jà avancés jusqu'au cœur de ce pays;
es et les Bourguignons passèrent le
tour. Les Alemanes s'établirent sur
fleuve depuis Bâle jusqu'à Mayence.
ignons, sous la conduite de leur roi
se rendirent maîtres de l'Helvétie, et
ent dans le pays des Séquaniens et
, jusqu'à la Loire et à l'Yonne. Les
aines de la Grande-Bretagne, ne comp-
r le faible monarque qui régnait à
donnèrent pour empereur un officier
re, dont ils se défirent au bout de
ois, puis Gratien, qui eut le même
n Constantin, un simple soldat, plein
et de talent. Cet usurpateur conçut
e de mettre sous sa domination tout
Occident. Il reconquit rapidement la
partie de la Gaule sur les barbares, en
ya son fils Constant s'emparer de l'Es-
mme le plus capable de défendre l'em-
e succomber à une intrigue de palais.
le la maison impériale, nommé Olym-
tant avec habileté le mécontentement
et la crainte que causait à Honorius
ffrénée de Stilicon, obtint du faible
ordre de tuer le grand général qui
rait sauvé l'Italie. Stilicon eut la tête
tranchée le 23 août 408 (1). Cette exécution n'ajouta rien à l'autorité d'Honorius, et ouvrit l'Italie aux barbares. Tandis que le lâche prince s'abritait derrière les murs de Ravenne, Alaric mit Rome à rançon en 408, s'en empara en 409, et plaça Attale sur le trône. La cour de Ravenne était un théâtre d'intrigues et de meurtres. L'assassin de Stilicon, Olympius, était supplanté par Jovius, qui faisait bientôt place à Eusèbe, lequel ne tardait pas à être mis à mort à l'instigation d'Allobichus. Des hasards heureux sauvèrent Honorius d'une ruine complète. La fidélité d'Héraclien lui conserva l'Afrique. Quatre mille auxiliaires venus de Constantinople défendirent Ravenne contre les Visigoths. Alaric, mécontent d'Attale, lui enleva la pourpre impériale en 410, et ne la lui rendit que pour l'en dépouiller encore. Il marcha ensuite sur Rome, dont il s'empara pour la seconde fois, et qu'il mit au pillage. Il survécut peu à sa victoire, et son frère Ataulphe conduisit les Visigoths hors de l'Italie. L'usurpateur Constantin, qu'Honorius avait été forcé de reconnaître, pénétra jusqu'à Vérone; puis, effrayé de l'exécution d'Allobichus, avec lequel il était en correspondance, il rentra en Gaule, fut assiégé dans Arles par le général Constance, et se rendit en 411, à condition qu'il aurait la vie sauve. A peine arrivé en Italie, il fut égorgé par l'ordre d'Honorius.

La défaite de Constantin plaça Constance au premier rang. Aspirant à la main de Galla Placidia, sœur de l'empereur, il défendit vaillamment un trône dont il se regardait comme le futur possesseur. Un certain Jovinus, qui commandait une forteresse sur le Rhin, se révolta, eut des succès éphémères, et fut tué en 412 ou 413. Héraclien, devenu rebelle à son tour, eut le même sort. Ataulphe, qui avait proclamé Attale empereur pour effrayer Honorius, abandonna bientôt sa créature, et épousa Galla Placidia. Il désirait la paix; mais Constance, voyant dans Ataulphe un rival redoutable, le chassa de la Gaule et le rejeta en Espagne, où le roi visigoth fut assassiné peu après, en 415. Attale tomba entre les mains du vainqueur, et Honorius se contenta d'exiler l'empereur déchu. Une amnistie générale rassura les complices, désormais soumis, des divers usurpateurs. Honorius fut consul en 407, 409, 411 (ou 412), 415, 417. Le mariage de Constance avec Galla Placidia en 417, le douzième consulat d'Honorius en 418, le traité qui céda aux Visigoths la Gaule méridionale avec Toulouse pour capitale, l'occupation de la rive gauche du bas Rhin par les Franks, l'émancipation de l'Armorique, l'obscure usurpation (418-422) de Maxime dans l'Espagne, ravagée par les Suèves, les Alains, les Vandales et les Visigoths, l'as-

(1) Sa fille Thermantia qu'Honorius venait d'épouser fut aussitôt répudiée et mourut sept ans après. Sa femme Serena, reléguée à Rome, y fut mise à mort pendant le siége de cette ville par Alaric, sous prétexte qu'elle correspondait avec les Goths.

sociation de Constance à l'empire en 421, sa mort peu de mois après, le treizième consulat d'Honorius en 422, la brouillerie de l'empereur et de Placidia Galla, qui s'enfuit à Constantinople avec ses deux enfants, Valentinien et Honoria, en 423, tels sont les seuls faits notables que présentent les dernières années d'Honorius. Il mourut d'hydropisie à l'âge de trente-neuf ans, après vingt-huit ans et huit mois d'un règne désastreux. On montre encore à Ravenne son mausolée que l'on suppose avoir été bâti par l'ordre de sa sœur Placidia, et l'on pense qu'il fut enseveli dans cette ville, bien qu'on ait cru avoir découvert en 1542 son corps, avec ceux de ses deux femmes Maria et Thermantia, dans l'église de Saint-Pierre à Rome. Le long règne d'Honorius est remarquable par le démembrement de l'empire d'Occident. Dans cette crise terrible, au milieu des hardis aventuriers Stilicon, Alaric, Constantin, Constance, qui protégèrent ou attaquèrent les débris de la puissance romaine, on distingue à peine l'insignifiante figure de l'indigne fils de Théodose. Timide sans bonté, cruel même quelquefois par lâcheté, Honorius resta un enfant jusqu'à la fin de sa vie, et peut-être dut-il à sa faiblesse de mourir sur le trône. Les eunuques et les aventuriers militaires qui se partageaient ou se disputaient le pouvoir dédaignèrent de briser un prince imbécile, qui fut toujours leur jouet et leur instrument. Y.

Zosime, V, 58, 59; VI. — Orose, VII, 36-43. — Olympiodore, dans la *Biblioth.* de Photius, cod. 80. — Claudien, *Opera.* — Marcellin, *Chron.* — Idace, *Fasti et Chronicon.* — Prosper d'Aquitaine, *Chron.* — Prosper Tiron, *Chr.* — Cassiodore, *Chron.* — *Chronicon Paschale*, vol. I, p. 563-579, édit. de Bonn. — Procope, *De Bello Vandalico*, I, 1-3. — Jornandès, *De Reb. Get.*, c. 29-32. — Socrate, *Hist. Eccles.*, VI, 1; VII, 10. — Sozomène, *Hist. Eccl.*, VIII, 1; IX, 4, 6-16. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, V, 26. — Théophane, *Chronog.*, p. 116-130, édit. de Bonn. — Zonaras, XIII, 21. — Godefroy, *Chronol. Cod. Theodos.* — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, ch. 29, 30, 31, 33. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VIII, p. 171. — Du Cange, *Fam. Byzantinæ.* — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. V, édit. de Saint-Martin.

HONORIUS JULIUS, géographe latin, d'une époque incertaine. On a sous son nom un court traité géographique publié pour la première fois par J. Gronovius, dans son édition de Pomponius Mela; Leyde, 1685, d'après un manuscrit imparfait de la Bibliothèque royale de Paris. Dans ce petit traité, qui porte le titre de *Julii Honorii oratoris Excerpta quæ ad cosmographiam pertinent*, le monde se divise en quatre océans : l'oriental, l'occidental, le septentrional, le méridional (*Oceanus orientalis, occidentalis, septentrionalis, meridianus*). On y trouve un catalogue des mers, îles, montagnes, provinces, villes, rivières, nations contenues dans chacune de ces régions. Ce catalogue est une simple énumération, excepté pour les rivières, dont la source, l'embouchure et quelquefois la longueur sont spécifiées. On ne sait rien de Julius Honorius, qui paraît être le même que le Julius Orator mentionné par Cassiodore (*Div. Lect.*, c. 25). Sa *Cosmographie* servit de base à une compilation qui, successivement agrandie, devint la *Cosmographie* d'Éthicus (*voy.* ce nom). Y.

Wesseling, Préface de son édition des *Itinéraires romains*; Amsterdam, 1735, in-4°. — Brandis, *Das geographische Lehrbuch des Julius Honorius*, dans le *Rhein. Mus.*, 1853, t. IX, p. 298.

HONORIUS Ier, soixante-neuvième pape, originaire de la Campanie et fils du consul Pé- trone, successeur de Boniface V, élu le 14 mai 626, mort le 12 octobre 638. L'Église était alors divisée par l'hérésie des monothélites, dont Sergius, patriarche de Constantinople, était le chef. Il soutenait qu'on ne devait reconnaître à Jésus-Christ qu'une seule opération et qu'une seule volonté, conséquence de l'unité de personne; c'était nier que le Christ eût été réelle- ment homme, puisqu'on supposait ainsi son incarnation opérée sans volonté. Sergius avait déjà mis dans ses intérêts l'empereur Héraclius; il résolut de gagner Honorius. Dans sa lettre il s'efforça de prouver que plusieurs Pères de l'Église avaient enseigné une seule opération, et qu'aucun n'avait parlé de deux; il ajouta qu'a- près tout il n'y avait rien à craindre en cette occasion, et beaucoup à gagner; car une franche déclaration de principes en ce sens ferait ren- trer les eutychéens dans le sein de l'Église. Ho- norius, trop confiant, repoussa les avis de So- phrone qui combattait le monothélisme, et répondit en ces termes : « Nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, parce que la Di- vinité a pris, non pas notre péché, mais notre nature telle qu'elle a été créée avant que le péché l'eût corrompue.... Nous devons rejeter ces mots nouveaux qui scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués de l'expres- sion des deux opérations, ne nous croient nes- toriens, ou ne nous croient eutychéens si nous ne reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération. » Dans sa treizième session, tenue le 28 mars 681, le concile de Constantinople revint sur cette décision, et Honorius, malgré son infaillibilité, fut, quarante-trois ans après sa mort, solennellement excommunié. Voici les termes même de la sentence : « Avec eux (Ser- gius et ses adhérents) nous croyons devoir chasser de l'Église et anathématiser Honorius, jadis pape de l'ancienne Rome, parce que nous avons trouvé dans sa lettre à Sergius, qu'il suit en tout son erreur, et autorise sa doctrine im- pie. » Déjà pourtant, Jean IV (641) tout en condamnant l'*Ecthèse* (Exposition) d'Héraclius, qui soutenait le monothélisme, avait cherché à défendre Honorius; et saint Maxime (660), éga- lement opposé à cette doctrine, avait entrepris la même apologie. Honorius envoya en An- gleterre saint Birn, qui convertit Cinegiste, roi des Saxons; il fit de grandes réparations à plu- sieurs églises, et renouvela tous les vases de Saint-Pierre. Il eut pour successeur Séve- rin. On a d'Honorius huit lettres dans les Con-

ciles de Labbe, t. V, p. 1681 à 1685; deux dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. IV, p. 1085, et une épigramme de vingt-cinq vers dans la *Bibliothèque des Pères* de M. de La Bigne, t. VIII, p. 538. Alfred FRANKLIN.

Labbe, *Sacrosancta Concilia*; Paris, 1671, 18 vol. in-fol.; t. V, p. 1677 à 1783. — Ughelli, *Italia sacra*; Venise, 1717-22, 10 vol. in-fol. — M. de La Bigne, *Bibliothèque des Pères*; Cologne, 1618, 15 vol. in-fol. — Bruys, *Hist. des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. I. p. 211. — Merlin, *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*; 1738, in-12. — Fr. Marchesius, *Clypeus Fortium, sive vindiciæ Honorii papæ*; Rome, 1680, in-4°.

HONORIUS II (*Lambert* DE FAGNAN), cent-soixantième pape, successeur de Calixte II, né dans le comté de Bologne, élu le 21 décembre 1124, mort au monastère de Saint-André, le 14 février 1130. Après la mort de Calixte II, les cardinaux élurent Thibaut, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, qui prit le nom de Célestin; mais pendant qu'on chantait le *Te Deum* destiné à remercier Dieu de cette élection, la faction de Robert Frangipani proclame Honorius aux cris de *Lambert, évêque d'Ostie, pape!* Thibaut, pour apaiser les troubles, renonce volontairement au pontificat, et Honorius ceint la tiare. Quand il se vit bien affermi sur le trône, il songea à faire régulariser son élection. A cet effet il se dépouille des marques de sa dignité et se présente au conclave. Les cardinaux, considérant avant tout la paix de l'Église, confirment la nomination de Lambert. Roger, comte de Sicile, duc de Pouille et de Calabre, refuse de demander l'investiture à Honorius qui lui déclare la guerre; battu partout, le pape dut bientôt accepter la paix. En France, le clergé, irrité de quelques réformes entreprises par Louis VI, se soulève, et Étienne, évêque de Paris, excommunie le roi. Honorius déclare l'excommunication abusive; mais saint Bernard prend le parti de l'évêque, et écrit au pape lettres sur lettres. Louis VI y est traité de *persécuteur*, d'*impie*, de *second Hérode qui cherche à étouffer non plus Jésus naissant dans une crèche, mais triomphant dans son Église* (*Epist.* 49). L'évêque, si bien soutenu, finit par l'emporter. Honorius, à la prière de Boleslas, duc de Pologne, envoya en Poméranie saint Othon, évêque de Bamberg, qui y prêcha la foi chrétienne; un siége épiscopal fut établi à Vallis. Le concile de Troyes (13 janvier 1128) donna une règle à l'ordre des Templiers, qui avait commencé de s'organiser à Jérusalem en 1118. Honorius fut enterré à Saint-Jean-de-Latran, et eut pour successeur Innocent III. On a d'Honorius onze lettres dans les *Conciles* de Labbe, t. X, p. 908 à 912; deux bulles et quelques fragments dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, passim. A F.

Labbe, t. X, p. 908 à 944. — Bruys, t. II, p. 621. — Saint Bernard, *Opera omnia*; Paris, 1690, 2 vol. in-fol.; *Epistolæ* 13, 14, 49 *ad Honorium* — H. Martin, *Histoire de France*; Paris, 1857, t. III. — J.-A. Hartmann, *Vitæ Pontificorum Romanorum Victoris III.... Honorii II*..; Marbourg, 1729. — *Vita Honorii papæ II, ex ms. Pandulfi Pisani*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*; dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723, 27 vol. in-fol.; t. III, p. 420.

HONORIUS III (*Cencio* SAVELLI), cent-soixante-quatorzième pape, successeur d'Innocent III, né à Rome, élu le 18 juillet 1216, mort le 18 mars 1227. Les événements qui remplissent le pontificat d'Honorius peuvent se ranger sous trois titres : intervention en faveur d'Henri III d'Angleterre, préparatifs contre la Palestine, croisade contre les Albigeois. Jean Sans-Terre ayant refusé de reconnaître un archevêque de Cantorbéry nommé par Innocent III, celui-ci déclare le trône d'Angleterre vacant, et l'offre au fils de Philippe-Auguste, qui accepte. Jean effrayé se soumet et donne son royaume au pape; ordre au roi de France de renoncer à l'Angleterre. Mais, en dépit du saint-siége, les barons anglais chassent Jean, et défèrent la couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste, dont la femme, Blanche de Castille, était petite-fille d'un roi d'Angleterre. Louis et son père, quoique excommuniés, continuent leurs armements. Après la mort de Jean, les barons reviennent sur leur décision, et couronnent Henri III, son fils. Honorius le soutient contre la France. « Qu'on ne nous dise pas, écrit-il fièrement, que ce n'est pas à nous à prendre la défense de ce roi, sous prétexte qu'il s'agit de choses féodales; il a été dit à Jérémie : Je t'ai établi sur les peuples et les royaumes pour arracher et détruire, édifier et planter. » Philippe, menacé d'une seconde excommunication, soutient plus timidement son fils, qui, battu à Lincoln, doit revenir en France. Honorius, le lendemain de son sacre, avait écrit au roi de Jérusalem pour l'assurer de son zèle en faveur des croisés; en effet, il presse le départ des évêques français, et demande le concours du roi de Hongrie; puis, voulant donner à la croisade un chef puissant, il jette les yeux sur Frédéric, roi de Sicile (*voy.* FRÉDÉRIC II); il le couronne empereur d'Allemagne, et lui fait prendre l'engagement solennel de se transporter en Palestine avant deux ans. On sait quels furent, sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV, les suites de cette promesse. En attendant, Honorius s'occupe des Albigeois; il protège la maison de Montfort, et excite contre les comtes de Toulouse Philippe-Auguste et Louis VIII. En 1226, un légat excommunie Raimond, et confirme au roi de France le droit sur les terres de ce comte. — Honorius, le premier, accorda des indulgences dans la canonisation des saints. Par une décrétale, il défendit à l'université de Paris d'enseigner le droit civil; mais Rigord, médecin et historien de Philippe-Auguste, nous apprend qu'on n'eut point égard à cette défense. Honorius III, on le voit, marcha sur les traces d'Innocent III, mais il n'avait ni la même ardeur, ni la même capacité; aussi l'autorité suprême qu'il prétendait s'attribuer sur les souverains reçut-elle quelques atteintes; en Danemark, par exemple, le comte de Schwerin

s'empara du roi Waldemar II et le retint trois mois en prison, malgré les instances et les menaces du pape. Honorius mourut après un pontificat de dix ans et huit mois; il eut pour successeur Grégoire IX. On trouve six lettres d'Honorius III dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 242 à 245, vingt-sept dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, passim; dix-neuf dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 851, et quelques autres dans les recueils de D. Martène, de Baluze, de d'Achéry, de Wadding; presque toutes d'ailleurs ont été réunies dans l'ouvrage d'Innocent Ciron, *Compilatio Epistolarum decretalium Honorii III;* Toulouse, 1645, in-fol. On a publié sous son nom : *S. D. Honorii papæ III adversus tenebrarum principem et ejus angelos Conjurationes, extractæ ex originali Romæ servato, anno* 1629 : médiocre compilation, plusieurs fois réimprimée avec le titre *Grimore d'Honorius*. A. F.

Labbe, t. XI, p. 242-309. — Ciaconi, *Hist. Pontific.* — H. Martin, t. IV. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*. — Rigord, *Gesta Philippi-Augusti*. — Duchesne, *Histoire des Papes et souverains chefs de l'Église*; t. II, p. 1306. — *Vita Honorii papæ III, ex ms. Bern. Guidonis; Vita ejusdem ex altero ms. bibliothecæ Ambrosianæ*; dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III, p. 568 et 570.

HONORIUS IV (*Jacques* SAVELLI), cent-quatre-vingt-sixième pape, successeur de Martin IV, né à Rome, élu le 2 avril 1285, mort le 3 avril 1287. Honorius IV avait étudié à l'université de Paris, et avait été chanoine de Châlons-sur-Marne. La goutte qui paralysait ses pieds et ses mains lui rendait fort difficile la célébration de la messe. Le roi de Sicile, Charles II, neveu de saint Louis, était tenu en prison par Pierre d'Aragon, qui, à la suite des Vêpres siciliennes, avait envahi le royaume; Honorius, comme son prédécesseur, soutint la France dans cette guerre désastreuse, et n'épargna point les excommunications contre le parti d'Aragon. Il profita d'ailleurs de ce protectorat pour donner à la Sicile une nouvelle constitution très-favorable au clergé. Honorius mourut à Rome, dans le palais qu'il avait fait bâtir près de Sainte-Sabine, et eut pour successeur Nicolas IV. On reproche à Honorius IV d'avoir trop favorisé l'élévation de sa famille. On a de ce pape une lettre dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. VIII, p. 536, et quelques fragments dans les *Annales* de Wadding.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 1237 à 1262. — Bruys, t. III, p. 269. — Duchesne, t. II. p. 1361. — Mézeray, *Abrégé chronologique*; t. III, p 17 à 37. — Platina, *Hist. Pontif.* — Ciaconi, *Hist. Pontific.*

HONTAN (DE LA). *Voy.* LA HONTAN.

HONTHEIM (*Jean-Nicolas* DE), plus connu sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, jurisconsulte allemand, naquit à Trèves, le 27 janvier 1701, d'une famille patricienne, et mourut le 3 septembre 1790. Il étudia la jurisprudence, fut reçu docteur, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et fit un voyage à Rome pour s'affermir dans sa nouvelle vocation. Mais en lui fournissant l'occasion de pénétrer dans les replis de la politique sacerdotale, ce voyage devait faire de lui l'antagoniste de la curie romaine. En 1732, le jeune Hontheim occupa une chaire de droit civil dans sa ville natale, et fit paraître plusieurs traités de jurisprudence. Neuf ans plus tard, nommé conseiller intime de l'électeur-archevêque de Trèves, il fut initié aux affaires politiques et ecclésiastiques les plus importantes; il assista successivement à l'élection de l'empereur Charles VII et à celle de François I[er], et défendit à la diète les libertés de l'Église nationale allemande. En 1748, il fut sacré évêque (*in partibus*) de Myriophis, et son prince le nomma suffragant du siége de Trèves, dignité qu'il remplit sous trois électeurs successifs (Frédéric-Georges, Jean-Philippe et Clément Wenceslas).

Ce n'est pas toutefois cette haute charge qui fit connaître Hontheim à l'Europe savante. Déjà, lors de son retour d'Italie, il avait pris la résolution d'écrire l'histoire de sa patrie. Son *Historia Trevirensis, diplomatica et pragmatica*, parut en 1750 (3 vol. in-fol.), et, en 1757, il y ajouta un savant *Prodromus* (2 vol. in-fol.). Dans le premier de ces ouvrages, où sont entassés 1,365 documents, la constitution politique et ecclésiastique de Trèves est développée avec lucidité; dans le second, l'auteur passe en revue toutes les sources de son histoire. Enfin, en 1763, Hontheim publia, sous le pseudonyme du jurisconsulte Justinius Febronius, son fameux ouvrage sur l'État de l'Église, dont voici le titre complet : *De Statu Ecclesiæ et legitima Potestate Romani Pontificis Liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christiana compositus*; Bullioni (apud Guillelmum Evrard.), 1763, in-4°. A ce premier volume, imprimé de fait à Francfort, chez Esslinger, vinrent se joindre quatre volumes supplémentaires. La rumeur qu'excita cette publication hardie d'un esprit indépendant fut immense; dès l'année 1765, on en fit une édition nouvelle, augmentée par l'auteur; un extrait allemand en avait été donné en 1764, et un autre, en latin, parut en 1777; des traductions le propagèrent dans tous les pays de l'Europe (1). Partout on en entreprit la réfutation, et la véritable consécration de sa célébrité arriva de Rome même : le pape Clément XIII fit mettre ce livre à l'*index*, malgré la dédicace, qui était adressée au pontife lui-même. En effet, la cour de Rome ne pouvait se faire la moindre illusion sur la tendance de cet ouvrage, où

(1) La traduction française, intitulée : *De l'État de l'Église et de la Puissance légitime du Pontife romain*, par Remacle Lissoire; *Wurzbourg* (Sedan), 1766, 2 vol. in-12, n'est pas complète et renferme des additions du traducteur. Il en parut une seconde : *Traité du Gouvernement de l'Église et de la Puissance du Pape par rapport à ce gouvernement*; *Venise* (Paris), 1766, in-4°; et 1767, 3 vol. in-12.

us Hontheim s'est appliqué à établir la : démarcation entre la puissance spiri- u pape et la puissance ecclésiastique de de Rome. « Sans tomber dans le pro- sme, a-t-il l'air de dire à ses compa- vous pouvez fort bien vous opposer aux sements et aux abus de la cour pontifi- La constitution de l'Église primitive, le e *représentatif* des conciles généraux, toute humaine sur laquelle repose la *té* de l'évêque de Rome, l'influence fu- s décrétales du faux Isidore, les ten- l'envahissement des nonces, l'influence des ordres mendiants, l'établissement adats et des réserves, qui dépossédè- douzième siècle, les évêques du droit rer les prébendes, le monopole des élec- piscopales exercé par les chapitres, au it du bas clergé et du peuple, telles sont cipales questions traitées par le savant r de Trèves. Or, comme les principes : lui reposaient sur le terrain historique; son livre, au lieu de déclamations, n'of- ère que de nombreuses citations em- s aux Pères de l'Église, il exerça une nfluence. Dans les années qui suivirent ation de ce fameux livre, la puissance ut effectivement limitée dans beaucoup Aussi, dès qu'on eut découvert le véri- teur de *De Statu Ecclesiæ*, les persé- ommencèrent. Le pape Pie VI se montra rné contre Hontheim. L'ex-jésuite Beck, r intime de l'électeur Clément-Wences- e borna pas à des reproches et à des me- ntre le pseudo-Febronius : il les fit peser r ses nombreux parents, qui tous occu- les charges dans l'électorat de Trèves. ieureux vieillard (Hontheim était alors soixante-dix-neuf ans), obsédé, fatigué, peut-être, finit par se soumettre au saint- orsque sa déclaration de rétractation ar- 1778) à Rome, Pie VI tint un consistoire pour faire part au monde catholique de eux événement; mais plusieurs gouver- catholiques s'opposèrent à la publica- s leurs États, des actes de ce consistoire. s le retentissement de cette polémique trop grand, trop général, pour qu'une manifestation de repentir eût pu neu- les effets déjà produits par l'ouvrage. que l'auteur écrivit à ce sujet à l'un de : « J'ai cédé, comme a fait Fénelon, happer à des tracasseries continuelles. ctation ne saurait nuire à la religion ne; elle ne profitera point à la cour de e monde penseur a lu mes thèses et les tées. » En 1788, Hontheim se démit de ges, et passa les dernières années de sa sa terre de Monquentin. Il légua sa bliothèque à sa ville natale. Outre l'ou- té, on a de lui : *Decas Legum illus-* Trèves, 1736, in-fol.; — *Historia Trevi- dogmatica et practica*, etc., *ab anno* 418 *ad annum* 1745; Weithem, 1750, 3 vol. in-fol.; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. (SPACH, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.)

Schlichtegroll, *Necrolog.*, 1791.

HONTHORST (*Gérard*), peintre hollandais, né à Utrecht, en 1592, mort à La-Haye, en 1660. Il suivit les leçons d'Abraham Bloemaert, et se rendit à Rome, où il fut fort occupé par le haut clergé et la noblesse. Il passa ensuite en Angleterre, et peignit plusieurs tableaux pour le roi Charles Ier. Sa réputation se répandit dans le reste de l'Europe, et divers souverains l'appelèrent à leur cour : c'est ainsi qu'il fit les portraits des enfants de la reine de Bohême; ceux du *prince Robert*; de *l'électeur Palatin*, de la reine de France *Marie de Médicis*; du roi et de la reine de Danemark, de plusieurs autres princes ou personnages considérables. Ses principaux tableaux d'histoire sont : à Paris, une *Judith*; — à Dresde, *L'Enfant prodigue parmi les prostituées*; — à Gand, dans la cathédrale, *Saint Sébastien*; le *Christ mort*, sur les genoux de sa mère; — à Rome, église de la Madonna della Scala, *La Décollation de saint Jean*. Ces morceaux sont d'une belle manière et d'un dessin correct. Le meilleur des élèves de Honthorst fut Joachim Sandrart.

Son frère, *Vilhem*, mort à Berlin en 1683, était un peintre de portrait fort estimé.

A. DE L.

Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 379-380. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 235, 236. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

* **HOO** (*Thomas*), Anglais de naissance (probablement du Bedfordshire), capitaine et diplomate, fut nommé, le 1er octobre 1435, chancelier de France, au nom d'Henri VI, *roi de France* et d'Angleterre. En 1436, il commandait les forces anglaises en Normandie, dans le pays de Caux, et y causa de grands ravages. Le roi d'Angleterre lui accorda, en 1442, une pension de quarante livres sterling sur le comté de Norfolk. Thomas devint ensuite baron de Hoo et de Hasting, et fut créé chevalier de l'ordre de la Jarretière, distinction qui ne s'accordait et ne s'accorde encore qu'aux personnages les plus éminents, nés Anglais ou alliés de l'Angleterre. La même année, 1442, Thomas Hoo était capitaine de Mantes, sous les ordres du duc d'York, lieutenant général, avec 50 hommes d'armes à cheval, 20 hommes d'armes à pied, 210 archers, etc. Il l'était encore au 1er octobre 1449, époque où il cessa de porter le titre de chancelier de France. En 1443, le chevalier Thomas Hoo, fut un des ambassadeurs députés par le roi d'Angleterre vers le gouvernement français, à Vendôme et à Tours. Le double résultat de ces négociations fut la conclusion d'une trêve entre les deux pays et le mariage d'Henri VI, roi d'Angleterre, avec Marguerite d'Anjou. En 1446, Thomas Hoo servit de nouveau comme diplomate ou commissaire, pour arrêter les trêves qui furent de nouveau

conclues le 15 décembre de cette année, au prieuré de Julliers, entre Mantes et Meulan. Il négocia, au même titre, le 29 octobre 1449, la reddition de Rouen, lors du recouvrement de la Normandie par Charles VII. Il mourut après le 12 février 1456, date de son testament.

VALLET DE VIRIVILLE.

Dugdale, *Baronagium Anglicanum.* — Anselme, *Grands Officiers de la Couronne*, au 78e chancelier. — Mss. Baluze 9037; 7, fol.. 23 à 158. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. III, page 185. — Daniel, *Histoire de la Milice française*, t. I, pag. 226.

HOOD (Lord *Samuel*), baron de CATHERINGTON, célèbre amiral anglais, né le 24 décembre 1735, à Butleigh (Somersetshire), mort à Bath, le 27 janvier 1816. Son père était ministre protestant; mais Hood préféra la carrière maritime à celle ecclésiastique, et dès l'âge de seize ans (1751) il s'embarqua comme garde-marine. En 1756 il était déjà capitaine de la frégate de 32 *Vestal*. Il signala son courage et ses talents en diverses occasions, sous les ordres des amiraux Holmes et Saunders : au bombardement inutile du Havre; pendant trois ans dans la Méditerranée, et le 13 février 1759, où, après un combat d'une demi-journée, il fit amener pavillon à la frégate française *La Bellone*. En 1768, il fut nommé au commandement de Boston, et devint quelques années après commissaire de l'arsenal de Portsmouth, avec le titre de *baronet* En 1778 il portait, comme contre-amiral, son pavillon à bord du *Barfleur*, vaisseau de 64, et commandait la station de Boston. Il recueillit, le 30 juin, à Saudy-Hood, les débris des Anglais obligés d'évacuer Philadelphie. Le 12 août 1780, s'étant réuni à de Grave, il attaqua le comte de Grasse dans la baie de Chesapeak, mais il dut battre en retraite, et le 29 avril 1781 reçut avec Drake un nouvel échec devant La Martinique. Le 26 janvier 1782 de Grasse et le marquis de Bouillé vinrent à leur tour assaillir Hood devant Saint-Christophe. Par une manœuvre hardie (renouvelée depuis par Nelson à Trafalgar), Hood sépara les deux escadres françaises, et repoussa de Grasse, mais il ne put empêcher Bouillé de s'emparer de l'île. Le 9 avril 1782 il commandait, sous les ordres de Rodney, l'avant-garde de la flotte anglaise qui cherchait la flotte française. Il la rencontra au delà de La Dominique, et ayant voulu l'arrêter dans le canal Sainte-Lucie, il fut fort maltraité; mais le 12 il prit une brillante revanche devant Les Saintes, perça le centre de la ligne française, et fit prisonnier le comte de Grasse, qui montait *La Ville de Paris* (de 120), après avoir échangé quatre-vingts bordées avec ce vaisseau. Il s'empara ensuite, au passage de Mona, le 29 avril, de deux vaisseaux et de deux frégates. A la paix de 1783, il fut créé pair d'Irlande et baron de Catherington. En 1784 les électeurs de Westminster le choisirent pour leur représentant au parlement, et lui continuèrent leur confiance en 1790, après sa nomination aux fonctions de lord commissaire de l'amirauté. Il était alors amiral de Portsmouth. En août 179 à la tête d'une flotte immense, unie à celle d'E pagne et de Naples, il se présenta devant Marseil et somma les habitants de reconnaître Louis XVI et la constitution de 1791; les Marseillais ref sèrent. Hood réussit mieux auprès des Toul nais, qui arborèrent le drapeau blanc dans l nuit du 27 au 28 août, et lui livrèrent leur rad et leurs forts. Dès le 30 l'armée républicaine s présentait devant la ville, et le 19 décembr après un siége acharné, Hood fuyait abandon nant les révoltés français à la vengeance de leur compatriotes, emmenant ou brûlant les vais seaux (1) qui se trouvaient en rade, dévastan ou incendiant les magasins et les arsenaux. C fait est une tache dans la vie, glorieuse du reste de Hood. Le 20 septembre 1793, il avait débarqué en Corse et secondé l'insurrection de Paoli; mais ce mouvement fut bientôt comprimé. Il bloqua alors le port de Gênes, força le grand-duc de Toscane à éconduire l'ambassadeur français, et échoua dans une attaque contre l'île d'Elbe. En 1796, il revint en Angleterre. Nommé gouverneur de l'hôpital de Greenwich et vicomte, il devint amiral du pavillon rouge, grand'croix du Bain, etc.

Alfred DE LACAZE.

Loodge, *Portraits of illustrious Personages*, t. VIII. — *Biographie étrangère.* — *Englisch Cyclopædia* (*Biography*).

HOOD (*Thomas*), poëte et humoriste anglais, né à Londres, en 1798, mort en mai 1845. Fils d'un des associés d'une maison de librairie à Londres, il fut élevé pour le commerce, et placé très-jeune dans le comptoir d'un marchand. Mais sa santé délicate et son esprit vif ne convenaient pas à ce genre d'occupation. Son père l'envoya alors à Dundee, où résidait une partie de sa famille. Pendant un séjour prolongé, sa santé se rétablit, et en même temps se développa en lui un goût très-vif pour la littérature. Il se mit à écrire des articles pour les journaux de la localité, et pour le *Magazine* de Dundee, qui avait alors beaucoup de réputation. De retour à Londres, il témoigna le désir d'étudier le dessin et l'art du graveur. Il fut en conséquence placé chez un de ses oncles qui suivait cette profession. Il y acquit un certain talent d'artiste, et s'en servit avec avantage pour illustrer ses œuvres poétiques. La nature l'avait fait poëte; une bonne partie de son temps était employée à faire des vers. Ses essais furent insérés dans le *Magazine* de Londres, et attirèrent aussitôt l'attention. Vers 1821 il embrassa définitivement la littérature comme carrière, et fut admis comme sous-éditeur au *Magazine*. Le directeur en chef était John Scott, qui l'avait fondé et rendu florissant par ses talents. Cette prospérité fut interrompue par une mort prématurée, à la suite d'un duel. Le *Magazine* cessa bientôt de pa-

(1) Ce fut sir Sidney Smith qui fut chargé de cette exécution : on comptait dix-sept vaisseaux de ligne, autant de frégates.

raître, et Hood fut obligé de travailler à d'autres revues. Pendant quelque temps, il fut directeur du *New Monthly Magazine*, puis d'un autre *Magazine* qui portait son nom. Un travail trop assidu et le découragement amenèrent une sérieuse maladie. Des amis influents obtinrent du gouvernement une petite pension en sa faveur. Hood traîna quelque temps encore une existence pénible, et mourut à quarante-sept ans, laissant une veuve et de jeunes enfants presque sans ressources. Ses amis littéraires contribuèrent libéralement pour le soutien de sa famille. Ses divers ouvrages ont presque tous un cachet original et supérieur. Deux traits saillants le distinguent, l'humeur enjouée et comique, le sérieux et le pathétique. Il semblerait que l'un dût exclure l'autre; mais cette humeur enjouée n'avait pas sa source dans la vivacité d'esprit; elle venait plutôt de l'observation et de pensées profondes. Les sujets qui lui convenaient le mieux et vers lesquels il penchait étaient de couleur sérieuse et sombre. Un autre trait remarquable, c'est que même dans ses esquisses comiques et satiriques domine un esprit de bienveillance, de bonté, de générosité. On y sent que ce n'est pas pour humilier ou faire rire qu'il retrace les faiblesses, les ridicules, les bizarreries et les défauts de l'humanité, mais pour la corriger et la porter au bien. Son premier ouvrage, *Whims and Oddities* (Fantaisies et Singularités), eut une grande popularité. En 1827, il essaya une suite de *National Tales* (Contes nationaux); mais sa prose parut avoir moins d'attraits que ses vers. Un roman en forme, *Tylney-Hall*, eut un médiocre succès. L'ouvrage qui a pour titre *The plea of Midsummer Fairies* est d'une imagination brillante et supérieur à ses autres productions. Il étendit sa réputation en publiant pendant plusieurs années des *Comic Annuals*, et dans *Up the Rhine* retraça avec une verve satirique les manies des voyageurs anglais. En 1843, il publia, sous le titre de *Whimsicalities*, les articles et les esquisses qu'il avait donnés autrefois au *New Monthly Magazine*. Une de ses dernières productions fut la pièce célèbre qui a pour titre *Song of the Shirt* (la Chanson de la Chemise). Il suppose que c'est le chant d'une de ces pauvres couturières (classe nombreuse à Londres) qui, pour avoir le pain de chaque jour, travaillent de l'aiguille dix-huit à vingt heures, et jeunes encore, mais épuisées, finissent par succomber à cette lutte mortelle. Jamais on n'avait tracé un tableau aussi pathétique. La sensation fut immense, et excita dans le public une vive sympathie pour les souffrances et la misère de cette classe malheureuse. Ce qui est assez curieux, c'est que cette pièce parut pour la première fois dans le journal charivarique le *Punch*. J. C.

Cyclopædia of English literature.

HOOFT (*Pierre*), poëte et littérateur hollandais, né à Amsterdam, le 16 mars 1581, mort à La Haye, le 21 mai 1647. Fils du bourgmestre Cornelis Hooft, l'un des nobles qui, en 1587, résistèrent, au péril de leur vie, à la tyrannie de Leicester, il se forma par l'étude des classiques de l'antiquité et par des voyages en Italie. Après son retour, il remplit, depuis 1609 jusqu'à l'époque de sa mort, les fonctions de grand-bailli de Muiden et de juge de Gooiland, sans aspirer jamais à de plus hautes fonctions auxquelles sa naissance, son savoir et ses richesses pouvaient pourtant lui permettre de prétendre. Tacite, qu'il traduisit en hollandais, était son modèle comme historien, et il s'efforça de l'imiter dans ses propres compositions historiques. Sa réputation se fonde principalement sur ses tragédies et ses poésies érotiques. Ses lettres méritent aussi d'être étudiées. Créateur du dialecte classique hollandais, en poésie comme en prose, Pierre Hooft a été surnommé pour cette raison l'Homère et le Tacite hollandais. « Malgré les tentatives de la Chambre de Rhétorique d'Amsterdam pour soustraire, dit M. van Kampen, le hollandais de la dépendance du français et du latin, dans laquelle la maison de Bourgogne et les chambres flamandes le tenaient par un nombre infini de mots et de phrases étrangères, cette langue était toujours rude et inflexible; sa littérature, pauvre, n'avait pas encore d'histoire, pas d'épîtres supportables, pas de poésies légères, encore moins de poésies érotiques, pas de drames, si ce n'est quelques imitations des mystères français. Tout cela lui fut donné par un homme qui avait reçu sa première instruction au sein de cette Société, et qui était l'ami de la plupart de ses membres. A l'âge de dix-sept ans Pierre Hooft alla en Italie, et en rapporta le goût de la douceur, de la rondeur et de la plénitude dans l'expression poétique, qualités qu'il chercha à introduire dans sa langue maternelle. La Hollande lui doit ses premières poésies érotiques, qui portent le cachet d'une grâce et d'une douceur dont personne encore n'avait donné l'exemple dans son pays, et qui ne sont défigurées que par quelques jeux de mots fades, par des concetti et par un langage d'amour conventionnel emprunté à l'Italie et à l'Espagne. Hooft s'est aussi essayé avec succès dans le genre dramatique. Il rejeta entièrement sa tragédie d'*Achille et Polyxène*, composée avant son voyage en Italie, et publia une idylle dans le goût du *Pastor Fido*, et deux tragédies, dont l'une, *Bato*, appartient aux temps fabuleux de la Hollande, et dont l'autre, *Gérard de Velzen*, est tirée de l'histoire nationale. A part les duretés, les invraisemblances et la pesanteur des constructions, ces compositions sont pleines de force et de vie, surtout *Bato*, où le poëte, comme dans *Gérard*, introduisit, à l'exemple des rhétoriciens (*Rederijkers*), des personnages mythologiques. On y trouve aussi, comme dans les premières compositions tragiques des Grecs, des personnages allégoriques,

tels que la Force, le Pouvoir, etc. Mais Hooft ne développa pas seulement le style poétique, il rendit des services plus grands encore à la prose. Son *Histoire de Henri IV*, celle *de la Maison de Médicis*, plus abrégée, et surtout l'*Histoire* détaillée *de la Lutte pour l'Indépendance des Pays-Bas, de* 1555 *à* 1587, sont rédigées dans un style fleuri, souvent très-près de la poésie, mais en même temps énergique et nerveux, qui ne sacrifie rien à la vérité, et qui brille surtout par la description des hauts faits et la peinture des caractères. Cependant Hooft, traducteur de Tacite, imita trop servilement son modèle. Les lettres que nous avons de lui sont trop défigurées par ces mêmes jeux de mots qui occupent tant de place dans ses chants érotiques. D'un autre côté, il y manifeste si bien son noble cœur, son amour de la vérité et sa sagacité poétique, qu'on lui pardonne volontiers le tribut qu'il paye au mauvais goût de son siècle. » On a de Pierre Hooft : *Het Leven van Koning Hendrik IV* (La Vie du roi Henri IV); Amsterdam, 1626, in-fol.; 1638, in-4°, 1652, in-12; — *De Nederlandsche Historien* (Histoire de Néerlande); ibid., 1642-1654, 2 vol. in-fol.; nouv. édit., 1820-1823. Son *Histoire de la Maison de Médicis* parut à Amsterdam, 1649, in-4°. On a imprimé les *Anciennes pièces du théâtre de Hooft* à Leyde, en 1739. Ses autres ouvrages en vers ont été recueillis avec ses pièces de théâtre, sous le titre de *Poésies mêlées*, par Jacques Van der Burg, en 1636, in-12. Ses lettres ont été publiées par Huydecooper en 1738, et sa traduction de Tacite par Brandt en 1684. Son éloge ayant été mis au concours, le prix fut remporté par Jean de Kruyff. J. V.

Karl Bernhardt, dans l'*Allg. Encyklopædie* d'Ersch et Gruber. — Van Kampen, dans la même *Encyclopædie*, article *Hollændische Sprache und Literatur.* — *Conversations-Lexikon.* — Siegenbeek, *Beknopte Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde.* — A. Ypey, *Beknopte Geschiedenis der Nederlandsche Tale.* — Witte, *Diar.* — Barlæus, *Epist.* — *Acta Erudit.*, 1708. — Sedler, *Universal-Lexikon.*

HOOFT (*Nicolas*), peintre hollandais, né à La Haye, en 1664, mort le 21 janvier 1748. Il fut successivement élève de Daniel Mytens, de Villem Doudyns et d'Augustin Terwesten. Il peignait très-bien l'histoire et devint directeur de l'Académie des Artistes de sa ville natale. Riche par sa famille, il produisit peu, quoiqu'il mourût plus qu'octogénaire. Ses ouvrages sont tous restés dans sa patrie. A. DE L.

Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. IV. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. III, p. 83.

HOOFT ou **HOOFFT** (*Gérard*), littérateur hollandais, mort prématurément le 18 décembre 1768. Il appartenait à une famille patricienne d'Amsterdam, et devint secrétaire de sa ville natale. Dès sa jeunesse il se voua aux muses latines, sous la direction de Pierre Burman le second. En 1767 il publia, avec Henri Conders, Van Santen et Lambert Schepper, un recueil de *Juvenilia*, et en 1770 Jérôme de Bosch a publié les poésies posthumes de Hooft, à Amsterdam, in-8°. J. V.

J. de Bosch, *Notice en tête des Poésies posthumes de Gérard de Hooft.*

HOOGE (*Pieter DE*), peintre hollandais, né vers 1643. Il fut l'un des meilleurs élèves du célèbre Nicolas Van Haerlem dit *Berghem*, et ses premiers tableaux ont la manière de cette grande école. Plus tard, il travailla dans le goût de Metzu, de Mieris, de Coques, de Slingelandt, mais sans atteindre le fini précieux de ces illustres artistes. La touche de Hooge est large, son coloris vrai, son dessin correct et de bon goût; tout son faire est d'une grande facilité, léger, mais plein de force et de naturel. Ses sujets sont bien choisis et les détails traités avec agrément. On cite de lui : à La Haye, un *Souper*; à Amsterdam, un *Intérieur*; à Paris, un *Corps de garde.* A. DE L.

Pilkington, *Dictionary of Painters.* — Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 144. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 201-203.

HOOGE (*Romeyn DE*), graveur hollandais, né à La Haye, vers 1650, mort vers 1720. Il vécut longtemps à Paris, où il semble avoir été attiré par Van der Meulen; il repassa ensuite dans sa patrie et y termina ses jours. Sa vie est moins connue que son talent. L'on trouve dans ses ouvrages beaucoup d'imagination et de facilité; « mais, dit Basan, comme il s'est laissé souvent emporter à la fougue de son génie, l'on rencontre dans la plupart de ses compositions des idées singulières et gigantesques et peu de correction de dessin : ces défauts se trouvent surtout dans les sujets allégoriques qu'il a composés sur les affaires de son temps, où d'ailleurs il a fait entrer une satire triviale et exagérée. » Ses principaux ouvrages sont : *L'Entrée de Louis XIV dans Dunkerque* en 1648, d'après Van der Meulen; — *Charles II, roi d'Espagne, descendant de son carrosse pour rendre hommage au Saint-Sacrement*; — *Le Massacre des deux frères de Witt*; — *Les Excès et les Cruautés commises par les Français en Hollande durant la campagne de* 1672, suite de huit estampes fort estimées que l'on rencontre dans un livre rare intitulé : *Avis fidèle aux véritables Hollandais touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et Swammerdam*; 1673, in-4°; — *La Foire d'Arnheim*; — *La Synagogue des Juifs portugais à Amsterdam*; — Les figures de l'*Histoire du Nouveau Testament* de Basnage; Rotterdam, 1699 et 1704, 2 vol. in-fol.; — de l'*Académie de l'Art de la Lutte* (en hollandais); 1674; trad. en français, 1712, in-4°; — de la *Bible* en hollandais; 1721; — des *Hiéroglyphes des Égyptiens*; Amsterdam, 1735, petit in-fol.; — des *Contes de La Fontaine*; 1635, 2 vol. in-8°; —

du *Décaméron* de Boccace; 1695, 2 vol. in-8°; — de l'*Heptaméron*; 1698, 2 vol. in-8°; — des *Cent Nouvelles nouvelles*; 1701, 2 vol. in-8°. Toutes ces gravures sont fort recherchées, même séparées du texte. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — G. Gandellini, *Notizie dell' Intagliatori*. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*; t. III, p. 114-117.

HOOGERS (*Gosvin*), publiciste et poëte hollandais, né en 1636, mort le 14 avril 1676. Après avoir visité les principaux pays de l'Europe et s'être arrêté quelques mois à Caen, où il se lia avec Bochart et Huet, il succéda, en 1661, à Grævius comme professeur de droit, d'histoire et d'éloquence à l'Académie de Deventer. Quelque temps après, il fut élu bourgmestre de cette ville; mais ses opinions politiques à la fois très-hostiles aux Anglais et libérales à l'excès, amenèrent sa destitution. On a de lui : *Oratio de Julio Cæsare tyranno*, jointe, ainsi que ses *Adhortationes ad Cives de libertate tuenda*, à l'édition qu'il donna de la *Libertas publica* et du traité *De Jure Imperii* de son ami H.-R. Schele; Amsterdam, 1666, in-12; — *Orationes II ad sennatum Daventriensem, quarum prima de Patria fortiter defendenda post acceptam cladem, anno* 1664; *altera de pace Batavorum et Britannorum, anno* 1667 *confecta*; Amsterdam, 1669, in-12; — *Poemata juvenilia*; Amsterdam, 1682, in-12; dans ce même volume se trouvent réunis les trois discours cités de Hoogers, les *Poemata* de son frère *Jean* HOOGERS, ministre protestant, le *Funus* de Saumaise et l'*Iter suecicum* de Huet.

Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 112.

HOOGEVEN (*Henri*), philologue hollandais, né à Leyde, en janvier 1712, mort en 1791. Son père, peu fortuné, fit les plus grands sacrifices pour lui faire donner une éducation classique, et l'envoya au gymnase de Leyde. Le jeune Hoogeven resta pendant plus d'un an toujours le dernier de sa classe, à cause des brusqueries de son professeur Torrenius. Mais dès qu'il n'eut plus à souffrir des incartades de ce dernier, il se mit bientôt au niveau de ses condisciples, et il n'y eut que Pierre Burmann, l'un d'eux, qui le dépassa. Sorti du collége en 1729, il commença l'étude de la théologie; mais il ne l'acheva pas. En 1732, sa position précaire le força d'accepter les fonctions de co-recteur au gymnase de Gorinchem. L'année suivante il devint recteur du collége de Woerden, qui venait d'être nouvellement créé; en 1738 il se rendit en la même qualité à Culembourg. En 1745 il fut appelé à diriger le collége de Bréda; en 1761 il devint recteur de celui de Dordrecht, et en 1764 de celui de Delft. Il eut toujours pour but d'améliorer l'instruction secondaire et de faciliter aux jeunes gens les moyens d'acquérir un fonds solide de connaissances. Ses ouvrages sur la langue grecque prouvent qu'il l'avait étudiée jusque dans ses moindres détails. On a de lui : *Fr. Vigerii De præcipuis Græcæ dictionis Idiotismis Libellus, perpetuis animadversionibus illustratus et quam plurimis idiotismis auctus*; Leyde, 1743, in-8°; ibid., 1752 et 1766, in-8°, avec des adjonctions; en 1777, Zeune publia une nouvelle édition de cet ouvrage de Viger, ainsi transformé par Hoogeven, en y joignant diverses remarques, qui n'eurent pas l'approbation de ce dernier, qui y répondit par : *Zeunii Animadversiones in Vigerii Libellum ad justam examinis lancem revocatæ*; 1781, in-8°; — *Doctrina Particularum Linguæ Græcæ*; Delft, 1769, 2 vol. in-4°; Schutz en a donné un abrégé, publié à Dessau, 1782, in-8°; selon Wolf, cet ouvrage pèche par le manque de philosophie et de finesse grammaticale; mais il est très-précieux à cause de la quantité d'exemples qui s'y trouvent rassemblés. Hoogeven a aussi publié en latin plusieurs discours et pièces de poésie dont l'indication se trouve dans l'*Onomasticon* de Sax, t. VIII, p. 47. E. G.

Harles, *Vitæ Philologorum*, t. IV, p. 114. — Stroudtmann, *Neues gelehrtes Europa*, partie XII, p. 1061. — Hirsching, *Histor. Litter. Handbuch*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

* **HOOGHENBERG** (*Hans*), peintre allemand, né vers 1500, mort à Malines, en 1544. Il composait et peignait bien l'histoire. Plusieurs églises de Belgique conservent de ses ouvrages. Son tableau capital est *l'Entrée de l'empereur Henri VI dans Bologne*. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres allemands*, t. I, p. 88.

* **HOOGSTAAD** (*Gérart* VAN), peintre belge, né à Bruxelles, vivait en 1661 : il peignit d'abord le portrait avec succès; ayant acquis dans ce genre une belle fortune, il se mit à peindre l'histoire, et y réussit. Ses compositions sont ingénieuses, son dessin est correct : plusieurs grands tableaux d'autel à Bruxelles et dans quelques autres villes du Brabant témoignent de son talent. C'est surtout dans les sujets religieux qu'il s'est fait remarquer. On connaît de lui plusieurs traits de la *Passion de Jésus-Christ; des martyrs, des saints*, etc. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 118. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. II, p. 131.

HOOGSTRAATEN (*Jacques* VAN), dominicain hollandais, natif de la ville dont il porta le nom, mourut à Cologne, le 21 janvier 1527. Reçu maître ès arts à Louvain en 1485, il devint prieur des Dominicains de Cologne. La Réformation trouva en lui un fougueux adversaire. Il s'attaqua surtout à Reuchlin, qui ne le ménagea guère, malgré les conseils de modération d'Érasme que Hoogstraaten n'écouta pas non plus, et dont il reçut fort mal les avis.

Les principaux ouvrages de ce polémiste, aujourd'hui oubliés, sont : *Defensorium Fratrum mendicantium contra Curatos*, etc.; Cologne,

1507, in-4°; — *Defensio scholastica principum Alemaniæ in eo quod sceleratos detinent insepultos in ligno contra Petrum Ravennatem;* Cologne, 1508, et 1511, in-4°; — *Ad R. D. Philippum S. Ecclesiæ Coloniensis archiepiscopum Tractatus magistralis declarans quam graviter peccent quærentes auxilium a maleficiis;* Cologne, 1510, in-4°; — *Epitome de Fide et Operibus adversus chimæricam illam atque monstrosam Martini Lutheri libertatem falso ab eo christianam appellatam;* Cologne, 1525, in-4°. V. R.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicator.* — Foppens, *Bibl. Belg.*

HOOGSTRAATEN (*Dirck*), peintre belge, né à Anvers, en 1596, mort à Dort, le 20 décembre 1640. Il débuta par être apprenti orfévre, et apprit ainsi le dessin et la gravure. Fort jeune encore, il grava un *Ecce Homo* dont les épreuves sont aujourd'hui fort recherchées. Il s'adonna aussi à la dorure sur argent, et fit faire quelques progrès à cette partie de l'orfévrerie. Hoogstraaten parcourut ensuite l'Allemagne, et y reçut les leçons de plusieurs bons maîtres. De retour dans sa patrie, il se consacra à la peinture; ses œuvres sont rares. Le dessin en est bon, la couleur franche; la nature y est reproduite avec vérité et intelligence. A. de L.

Arnold Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 336-338. — Samuel Hoogstraaten, *Vie des Peintres* (en hollandais). — Descamps, *La Vie des Peintres Flamands*, etc., t. I, p. 243, 244. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

HOOGSTRAATEN (*Samuel* van) peintre et littérateur hollandais, fils du précédent, né à Dordrecht, en 1627, mort dans la même ville, le 19 octobre 1678. Son père l'initia aux principes de la peinture, et le plaça ensuite dans l'atelier de Rembrandt. Samuel ne suivit pas absolument la manière forte et brune de son maître; et, livré à lui-même, il peignit avec un égal talent l'histoire, le portrait, le paysage, les animaux, les fleurs, les fruits et même les sujets inanimés. Il eut en ce dernier genre de grands succès à Vienne, où l'empereur Ferdinand III essaya vainement de l'attacher à sa cour. De là il se rendit à Rome, où il se perfectionna dans le haut style. Il passa ensuite en Angleterre, et y travailla très-lucrativement. Après avoir sejourné quelque temps à La Haye, il revint jouir de sa fortune dans sa ville natale, où il forma un grand nombre de bons élèves. Houbraken, qui fut de ce nombre, juge ainsi son maître: « Il peignit bien dans chaque genre; il ordonnait avec jugement; son dessin était assez correct, et d'une grande fraîcheur; il tomba cependant dans un défaut qu'il condamnait dans ses leçons et ses écrits; c'est celui de peindre crûment, et ses couleurs vives sentaient trop la palette. » Ses portraits sont ressemblants et ses tableaux d'histoire composés avec intelligence et une belle entente de lumière; on en trouve dans presque toutes les grandes galeries de l'Europe.

Samuel Hoogstraaten était un des hommes les plus lettrés de son temps: son *Traité sur la Peinture* est encore recherché ainsi que deux autres ouvrages intitulés: *Le Monde Éclairé et le Monde Aveugle.* Il a laissé en outre la relation de son *Voyage en Italie*; plusieurs pièces de vers, etc.

Son frère *Jan* suivit Samuel dans son voyage, et mourut fort jeune, à Vienne: il peignait fort bien l'histoire, et avait été reçu membre de l'Académie de Peinture de Dordrecht, en 1649. A. de Lacaze.

Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 220-222. — Pilkington, *Dictionary of Painters.* — Descamps, *La Vie des Peintres Hollandais*, t. II, p. 141, 142, 188.

HOOGSTRAATEN (*David* van), philologue hollandais, né à Rotterdam, le 14 mars 1658, mort à Amsterdam, le 21 novembre 1724. Fils d'un libraire, il étudia à Leyde les langues anciennes, puis la médecine; et, après avoir été reçu docteur, il vint exercer son art à Dordrecht. Son goût pour la littérature lui fit accepter une place à l'École Latine d'Amsterdam, où il fut plus tard co-recteur, fonctions qu'il résigna en 1722, parce qu'il était devenu sourd. Il mourut des suites d'une chute qu'il fit dans un des canaux d'Amsterdam. David Hoogstraaten a donné des éditions de Phèdre, de Térence et de Cornélius Népos. On a en outre de lui: *Dissertatio de hodierno Medicinæ Statu ad Nicolaum Van der Kappen;* Dordrecht, 1683, in-8°; — *Woordenboek der Nederlandsche en latynsche taal* (Dictionnaire Hollandais-Latin); Amsterdam, 1684, in-4°; — *Poematum Libri XI;* Rotterdam, 1710; Amsterdam, 1729. Il avait commencé avec Schuer le *Groot Allgemeen Histor.-Geogr.-Geneal. en oordeelkundig Woordenboek* (Grand Dictionnaire universel Historique, Géographique, Généalogique et Critique), d'après Moréri, Bayle, Budée et autres; Amsterdam, 1723, 8 vol. in-fol.: la mort le surprit avant que le second volume fût imprimé. J. V.

Sax, *Onomast.*, t. V, p. 626. — Moréri, *Grand Dict. Historique.* — *Convers.-Lexikon.* — *Biogr. Médicale.*

HOOGZAAT (*Jan*), peintre hollandais, né à Amsterdam, le 12 mars 1664, mort en 1712. Il fut le plus habile des élèves de Gérard de Lairesse, qui le fit travailler à plusieurs de ses propres ouvrages. Hoogzaat décora seul pour Guillaume III, roi d'Angleterre, le château de Loo, et peignit le plafond de la Salle Bourgeoise de l'hôtel de ville d'Amsterdam. Ici on lui reproche d'avoir trop fini son œuvre, qui perd beaucoup de ses détails par l'élévation de la salle. Hoogzaat a exécuté aussi plusieurs grands tableaux pour la municipalité d'Ast. A. de Lacaze.

Jakob Campo Weyerman et Houbraken, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 175-177. — Descamps

La Vie des Peintres Hollandais, t. II, p. 373. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

HOOK (*Théodore-Edward*), romancier, journaliste et auteur dramatique anglais, né à Londres, le 22 septembre 1788, mort le 24 août 1841. Peu de mots peuvent résumer sa vie. Beaucoup d'esprit et de talent, une phase brillante de jeunesse, une faute grave dans un emploi public, bien des années remplies de chagrin et d'amertume, malgré leur éclat extérieur, l'habitude de la prodigalité, une mort prématurée, et rien que la misère pour sa famille, tels en sont les principaux traits. Son père était un compositeur, assez célèbre dans son temps; sa mère, une personne distinguée par la beauté, l'esprit et le mérite. A peine âgé de quatorze ans, il perdit cette mère tendre et prudente. Ce fut un grand malheur pour lui : tout son avenir s'en ressentit. Son père se remaria bientôt; mais cette seconde femme ne fut point pour l'enfant une seconde mère. Le jeune Théodore était depuis quelques années au célèbre collége d'Harrow. Le vieux Hook se laissa facilement persuader qu'il était inutile de l'y maintenir plus longtemps. Il était fier de son fils, qui annonçait les plus brillantes dispositions d'intelligence; et d'ailleurs il espérait tirer parti de ses talents précoces. Après des études assez imparfaites, Théodore, ayant au plus seize ans, fut admis comme associé dans ses affaires. Entouré de musique dès son berceau, il était déjà pianiste exercé; il avait la voix juste et belle, et chantait à ravir la romance pathétique et la chansonnette légère. Il était la merveille, l'idole des amis de la maison, musiciens de tous âges et de tous sexes acteurs et actrices. De là au théâtre il n'y avait qu'un pas, et bientôt il en devint un des habitués. Les idées de vaudeville et de drame fermentaient dans sa jeune tête. En 1805 il débuta par un opéra-comique, intitulé *Le Retour du Soldat* (The Soldier's Return), qui eut beaucoup de succès. L'ouverture et la musique étaient de Hook le père, qui se fit nommer, tandis que son fils voulut rester inconnu; mais le secret ne fut pas gardé longtemps. Cette bluette le mit en rapport avec Mathews et Liston, deux célébrités dramatiques du temps. L'année suivante il composa pour eux une autre pièce, le *Prenne qui pourra* (Catch him who can), où leurs qualités opposées, le sang-froid comique de l'un, l'extrême vivacité et les ressources mimiques de l'autre, trouvèrent amplement à se déployer. Le succès en fut encore plus brillant. D'autres pièces suivirent dans une rapide succession : *La Fille Invisible*, — *La Folle Musique*, — *L'Enquête par Jury*, — *La Forteresse*, — *Tekeli*, etc., qui accrurent sa popularité, et dont quelques-unes sont restées au théâtre. Malgré leurs défauts, elles témoignaient dans le jeune auteur (il n'avait pas encore vingt ans), d'une vive intelligence de l'art dramatique, et d'un talent remarquable comme écrivain et compositeur.

Ces succès le firent rechercher dans la société. Il y apportait tout ce qui pouvait plaire et éblouir, beaucoup de gaieté et de saillies, une causerie brillante, un talent merveilleux d'improviser, paroles et musique, les chansons les plus spirituelles sur les visiteurs ou les incidents de la soirée. « En Angleterre, rapporte Mr Mathews, où ce talent est fort rare, on n'avait jamais vu improviser ainsi. C'était un jeu pour Théodore Hook que de s'asseoir au piano, et sur des airs qu'il composait à mesure, de chanter un opéra bouffe complétement inédit. Pour ne point laisser de doute sur la réalité d'improvisation, il se laissait volontiers imposer un sujet, ou, plus volontiers encore, il le prenait dans les propos qui venaient d'être tenus, dans les incidents qui avaient marqué la soirée. On commença à parler de lui dans la société aristocratique, où il n'avait pas encore pénétré. La marquise de Hertford fut curieuse de l'entendre, et elle en fut charmée. L'éloge de ses talents comme causeur et musicien arriva jusqu'au prince régent (depuis Georges IV), et il fut invité à un souper donné dans Manchester-Square. Hook contait qu'il fut d'abord très-ému et intimidé de se trouver avec un aussi grand personnage. Mais la bienveillance du prince le mit bientôt à son aise, et, le champagne aidant, il redevint lui-même, et charma tellément la société, que le régent lui dit à son départ : « Monsieur Hook, j'espère bien vous revoir et vous entendre encore. » Ce désir obligeant fut satisfait; et, de plus en plus charmé, à quelques soupers de là, on entendit le prince déclarer que, puisque Hook n'avait ni fortune indépendante ni profession assurée, il fallait faire quelque chose pour lui. Chacun applaudit à ce bienveillant intérêt dans le nouveau monde où vivait Hook, et où il était devenu en quelques mois le favori de tous. On ignore si quelque influence secrète ne fut pas mise en jeu, ou si on avait présenté sous leur vrai jour à S. A. R. les antécédents et la jeunesse de Hook; mais, vers la fin de 1812, on le promut à un emploi plus brillant et plus lucratif qu'il n'aurait pu raisonnablement l'espérer : il fut nommé receveur général et trésorier de l'Ile Maurice, avec des appointements de près de 2,000 liv. sterling par an (50,000 fr.). » Les devoirs de ce poste n'exigeant qu'une partie de son temps, il ne s'occupa que de ses plaisirs. Cette existence délicieuse dura cinq ans; mais un jour vint qui brisa ce beau songe! Vers la fin de 1817, le gouverneur de l'île, sir Farquhar, fut forcé, par l'état de sa santé, d'aller passer quelque temps en Angleterre, et le major général Gage John Hall prêta serment comme vice-gouverneur provisoire. Avant de partir, le gouverneur nomma une commission de cinq membres qui devait vérifier tous les comptes de la trésorerie et constater la situation financière avant que la responsabilité passât en d'autres mains. Cet examen eut lieu; le rapport des commissaires,

en date du 19 novembre, attesta qu'ils avaient trouvé les livres et la caisse en règle : et sir R. Farquhar mit à la voile. Deux mois après, le 16 janvier 1818, le vice-gouverneur reçut d'un des commis de la trésorerie une lettre qui, malgré le rapport des commissaires, avançait qu'une erreur grave existait dans les comptes au préjudice du gouvernement. Il s'agissait d'une somme de 37,000 dollars, payée à la trésorerie quinze mois auparavant, et qui n'avait jamais figuré au crédit de l'administration. Le général Hall nomma sur-le-champ, après avoir instruit Hook de ce qui se passait, une nouvelle commission chargée d'examiner à nouveau les comptes du trésorier et l'état de la caisse. L'enquête dura un mois, et le résultat fut la découverte de plusieurs irrégularités; d'omissions nombreuses et de différences inexplicables dans les livres de la trésorerie. Le 9 mars, à onze heures du soir, Théodore Hook, qui soupait chez un de ses amis, fut arrêté par ordre du gouverneur, et traîné, à la lueur des torches, sous les yeux de la foule qu'avait attirée ce spectacle, jusqu'à la prison commune. Peu de jours après, il fut livré aux mains d'un détachement de soldats qu'on embarquait pour l'Angleterre, et envoyé comme prévenu devant la justice criminelle de son pays. Avant son départ, tout ce qu'il possédait (même ses meubles les plus insignifiants) fut saisi et vendu au compte de l'administration. Sa traversée fut longue et même dangereuse; il n'arriva à Portsmouth qu'en janvier 1819. Le décret d'arrestation et les autres documents officiels furent envoyés à Londres, et passèrent sous les yeux des magistrats. D'après leur examen, l'attorney général déclara que, sans juger les fautes officielles de Hook, et l'équité qu'il y aurait à le poursuivre au civil, il n'y avait pas lieu de considérer l'affaire comme criminelle. L'accusé fut en conséquence relâché, et rentra dans Londres, n'ayant au monde que deux pièces d'or. Mais il n'en restait pas moins sous le coup de la suspicion légale, et dès ce moment il eut à subir les interrogatoires de la commission appelée *audit board*, et cinq longues années s'écoulèrent avant qu'on eût statué sur cette affaire, qui intéressait son existence autant que son honneur. Pendant ces interminables délais, un autre que lui serait mort de faim et de douleur; mais, grâce à son caractère léger, il résista et s'appliqua à se créer des ressources par sa plume. Il essaya d'établir un *Magazine*; il ne réussit point. Il fit jouer une petite pièce composée à l'île Maurice; elle ne produisit aucune sensation. Un incident le poussa dans le journalisme politique. En avril 1820, il fit à Londres chez un ami la connaissance de Walter Scott, et à la fois le charma par son esprit et lui inspira un vif intérêt pour sa fâcheuse position. Il arriva que deux ou trois jours après Walter Scott fut consulté par un noble de ses amis, qui lui demanda si l'on ne pourrait pas trouver à Édimbourg quelque homme de talent pour diriger en province un journal anti-démocratique. W. Scott recommanda Hook. Quelque temps après, à l'étonnement général, commença le *John Bull*. Dans le cours de 1820, les incidents du procès de la reine Caroline avaient excité l'opinion et irrité les esprits à un point extraordinaire. Georges IV était en butte à une impopularité extrême. *John Bull* prit audacieusement en main sa défense, ainsi que celle des principes de la haute aristocratie. Chaque semaine, c'était un feu roulant d'articles étincelants d'esprit, d'allusions mordantes, de persiflage hardi, d'invectives pleines de verve. Il semblait, dit une revue, qu'une légion de démons à sarcasmes avait été recrutée pour la rédaction. Il paraît positif pourtant que Hook seul, mais dans le plus grand secret, fournissait tout. Aucune des personnes soupçonnées de collaboration n'y écrivit en réalité une ligne. Le journal était soigné dans toutes ses parties. Aussi obtint-il tout d'abord et conserva-t-il durant plusieurs années une circulation très-étendue. Après la mort de Hook, on sut par ses manuscrits que ses bénéfices personnels, provenant du *John Bull*, montèrent pendant quelque temps à plus de 2,000 liv. par an (50,000 fr.); plus tard, les circonstances étant changées, il n'en retirait plus en quelque sorte qu'une bagatelle. Georges IV dut beaucoup au *John Bull*. Menacée par un aussi virulent et redoutable antagoniste, l'aristocratie whig n'osa plus soutenir la reine Caroline. Les grandes dames du parti s'en éloignèrent peu à peu, et leur retraite fit penser aux gens réfléchis de la classe moyenne que si la conduite du monarque envers sa femme était, dans le principe, impossible à justifier, celle-ci n'était pas restée à l'abri du reproche. Il y eut dans l'opinion publique, et cela grâce à *John Bull*, un revirement, un refroidissement presque complet. — Les poursuites de l'*audit board* avaient traîné en longueur. En 1823, elles arrivèrent enfin à terme. Il fut établi que les livres avaient été tenus avec beaucoup d'irrégularité et de négligence; que si Hook n'avait pas détourné lui-même, il avait laissé voler, et en conclusion, le rapport le déclara définitivement débiteur de la couronne pour une somme de 12,000 liv. st. (300,000 fr.). En même temps, il fut arrêté de nouveau et conduit dans une de ces prisons pour dettes nommées *spunging-houses*. Bien qu'il y pût recevoir encore quelques amis, ce fut une triste et pénible captivité. Sa santé s'y altéra. Au bout d'un an, il fut transféré dans une autre prison (*le Domaine du Banc du roi*). Là, grâce à certaines tolérances passées en usage, il pouvait de temps en temps sortir de sa prison et dîner chez un ami, ou passer une journée dans les champs; mais il ne profitait guère de cette demi-liberté. Tout son temps était consacré au travail. *John Bull*, peu à peu revenu de ces habitudes agressives qui l'avaient

rendu célèbre, mais conservant la supériorité réelle de l'esprit et du zèle, avait pris un rang élevé dans la presse du parti conservateur. Nonobstant les soins qu'il exigeait, Hook, débarrassé de l'*audit board* et de sa correspondance litigieuse, débuta, dès 1824, dans la carrière des romans, et prit aussitôt le premier rang parmi les coryphées du genre, Walter Scott excepté. Il obtint des succès lucratifs : ses trois premiers volumes (*Sayings and Doings*, 1re serie) lui rapportèrent plus de 2,000 liv. st.; la seconde série parut au printemps de 1825, et justement à cette époque la liberté lui fut rendue, mais avec cette déclaration formelle que la couronne réservait tous ses droits sur la dette de l'île Maurice. Il alla aussitôt s'établir à Putney, dans un cottage, au bord de la Tamise : c'était une résidence qu'il avait toujours aimée; et on peut dire que dès lors il reprit son rang dans le monde, bien que pendant deux ou trois ans il ne vit que peu de personnes. Il poursuivit alors avec autant d'activité que d'ardeur ses travaux littéraires, et de nombreux ouvrages remplissent cette dernière période de 1826 à 1841. Sans parler des *Réminiscences de Michael Kelly*, son ancien ami, dont il rédigea d'une manière très-piquante les notes à peine lisibles, il publia successivement la troisième série des *Sayings and Doings*, (1828); *Maxwell* (1830); la *Vie de Sir David Baird* (1832); *La Fille du Curé*, et *Amour et Orgueil* (1833). Chacun de ces ouvrages était en trois volumes. En 1836, il devint rédacteur en chef du *New Monthly Magazine*, et ce fut là que parurent par chapitres *Gilbert Gurney* et *Gurney marié*, publiés depuis en 6 volumes; puis *Jack Brag* (1837); — *Naissances, Morts, Mariages* (1839); — *Les Préceptes et la Pratique*; — *Les Pères et les Fils* (1840); enfin, peu après sa mort, *Peregrine Bunce*, dont une bonne partie ne semble pas sortie de sa plume, car on y cherche en vain ces rapides esquisses de caractères et cette vive intelligence de la vie qui distinguent ses autres productions. Qu'on ajoute à ces trente-huit volumes publiés en seize ans les travaux et la direction d'un journal hebdomadaire et celle d'une revue mensuelle, et on verra qu'il n'encourut jamais le reproche qui s'attache à une existence oisive. Mais, sous un autre rapport, il eut des torts plus graves. Avant d'être arrêté en 1823, il avait formé une liaison avec une jeune femme, jusqu'alors irréprochable, et dont le dévouement ne lui manqua jamais dans les crises qui suivirent, mais qui appartenait à une classe tout à fait inférieure. Cette première faute eut de tristes conséquences; elle mit Hook, honnête homme au fond, et dominé par sa conscience, dans l'impossibilité de contracter un mariage convenable. D'un autre côté, bien qu'il eût souvent pensé à réparer ses torts et à légitimer l'existence de ses enfants par un mariage légitime, il n'eut jamais le courage de pousser aussi loin le sacrifice. De là, mille soucis et bien des malheurs. En outre, il parut oublier entièrement la dette qui pesait sur lui. Il avait toujours reconnu qu'il était dûment responsable d'une somme de 9,000 livres sterl. (225,000 fr.), bien que les commissaires chargés de l'examen eussent déclaré le déficit être de 12,000 liv.; mais pas un sou ne fut payé. Et, lorsqu'avec son talent et sa facilité de travail, il gagna pendant des années bien au delà d'un honnête entretien pour lui et les siens, avait-il le droit de disposer d'une seule guinée en dehors de ses dépenses légitimes? Six ans d'économie, durant la prospérité de *John Bull*, l'auraient mis en état de régler à peu près ses comptes avec la trésorerie. Il parut n'en avoir jamais le moindre souci, et cette tache qu'il laissa volontairement sur sa vie lui ôta mille favorables chances, en écartant de lui le patronage de l'administration. Après avoir séjourné deux ans à Putney, où son établissement avait beaucoup de comfort plutôt que du luxe, il quitta tout à coup cette résidence, en 1827, pour prendre une vaste et belle maison sur la lisière du quartier le plus fashionable de Londres. Là, ses dépenses augmentèrent considérablement. Il eut voiture, hospitalité fastueuse, et les relations d'un homme riche. Il se fit recevoir à plusieurs clubs, et y passait souvent la soirée à des dîners recherchés ou au jeu. Il fut invité de toutes parts dans les familles de l'aristocratie, et peu à peu il s'engagea dans une vie de grand luxe et un courant d'habitudes et de rapports où s'absorbait le temps précieux qu'il aurait dû passer à son bureau, et dans des dépenses de nature à absorber et au-delà les profits de sa plume. De nouvelles dettes s'accumulèrent rapidement dans de telles proportions, qu'il fut obligé, vers 1831, de quitter son brillant hôtel de Saint-James pour une maison plus modeste, près de la Tamise. C'est là qu'il résida jusqu'à la fin de sa vie, n'admettant guère dans son intérieur qu'un petit nombre d'amis ou de collaborateurs; mais il n'en continua pas moins ses relations avec le grand monde. Les lettres et les cartes arrivaient en foule à l'un ou l'autre des clubs dont il était membre. Il était le *lion* des assemblées fashionables, l'*étoile* de ces réunions qui ont lieu à Noël ou à Pâques dans les châteaux aristocratiques d'Angleterre. Il vivait dans un tourbillon de fêtes, de dîners et de soirées splendides. En apparence, c'était une vie de plaisirs et bien des jouissances d'orgueil; mais, au fond, c'était une vie fiévreuse et constamment troublée. Son *Journal* manuscrit porte bien souvent la trace des pensées amères, des chagrins, des anxiétés qui le dévoraient secrètement, tandis qu'au milieu de ces fêtes riantes où, assis à table à côté d'un duc et pair, les traits épanouis par le sourire, il se livrait à une gaieté extérieure et à une conversation étincelante. Malgré lui, il songeait aux trois ou quatre créanciers courroucés chez

lesquels il faudrait aller, le lendemain matin; solliciter quelque répit nécessaire. On retrouve des allusions constantes à cet étrange contraste dans les romans qu'il écrivait alors. En voici un passage : « Les cruelles agitations qu'entraîne après elle la gêne d'argent compensent, et bien au delà, les joies troublées d'un luxe coupable. Pensez-vous qu'un alderman savourât de bon cœur sa soupe à la tortue, s'il lui fallait la manger assis sur la corde roide? Répondez à cette question, et je vous dirai ensuite ce qu'est la splendide misère d'un homme qui dépense le double de son revenu, devant à son orfèvre, à son tailleur, à son carrossier, non-seulement son argenterie, ses habits et ses voitures, mais encore le privilége de s'en servir à sa guise. » Ailleurs, et sans doute après une journée où les usuriers de la Cité, les menaçants attorneys, les besoins impérieux de quelques dettes de jeu avaient épuisé sa patience, il mettait dans le cœur d'un de ses héros « cette sensation morbide, cette angoisse morale qu'éprouve tôt ou tard un dissipateur insensé ». Il le peignait abattu, découragé par les conversations de son avocat et de son banquier, tout prêt à se ranger, à mettre de l'ordre dans ses dépenses : « Mais tout à coup la pensée que *** se réjouirait de le voir malheureux, et que *** triompherait à son club, traversait comme un éclair sa pensée; aussitôt il prenait la résolution de combattre encore, et rêvait vaguement un avenir meilleur. »

Peut-être comptait-il, pour sortir de tous ses embarras, sur le patronage des puissants amis qu'il avait dans le parti conservateur; mais le résultat le plus clair de tous les sacrifices qu'il était obligé de faire pour vivre dans leur intimité fut une vague réhabilitation des soupçons d'improbité que l'affaire de l'île Maurice avait fait peser sur lui. L'opinion l'acquittait sur ce point : par malheur l'accusation de négligence subsistait encore et suffisait pour lui fermer la carrière des emplois publics. Il continua donc à travailler et à espérer, mais sans réformer ses habitudes de dissipation. Sa santé, ses facultés s'épuisèrent peu à peu sous le poids des anxiétés et du travail. Un passage de son journal, en date du 14 juillet 1841, donnera l'idée du triste état où il était arrivé. Il devait dîner chez un de ses amis intimes; mais il n'arriva qu'au dessert, et ne mangea que quelques fruits arrosés d'un mélange d'eau-de-vie et de champagne, auquel il ajoutait quelques pincées d'une poudre chimique. On voyait qu'il eût voulu paraître gai comme à l'ordinaire, mais sa volonté n'y suffisait plus. On avait passé au salon; et comme il se tenait debout, une tasse de café à la main, il se tourna tout à coup vers une glace, et dit : « Oui, j'ai vraiment l'air de ce que je suis, un homme épuisé de bourse, d'esprit et de corps! » Il avait, au vrai, la figure d'un fantôme. Aucune des personnes présentes à cette scène ne le revit ensuite. Il mourut le mois suivant (24 août) sans souffrance apparente, entouré de quelques amis, dont aucun ne s'aperçut qu'il expirait. Il n'avait pas encore cinquante-trois ans accomplis. Cet homme d'esprit et de talent, si fêté pendant sa vie, eut des funérailles tristes et solitaires. Aucun des représentants de l'aristocratie, qu'il avait défendue avec tant de zèle et de dévouement, ne vint apporter sur sa tombe un dernier témoignage de sympathie. Ses exécuteurs testamentaires n'eurent à constater qu'une insolvabilité sans remède. Ses livres et ses meubles produisirent 2,500 liv. sterl., dont la couronne, créancier privilégié, s'empara tout aussitôt. On espérait que les lords de la trésorerie renonceraient à tout ou partie de cette rentrée, en faveur des cinq enfants que sa mort laissait absolument sans ressources. Cet espoir ne fut pas réalisé, et il fallut recourir à une souscription publique pour soutenir cette famille désolée. On vit alors jusqu'où va la reconnaissance des partis. Les hommes politiques qui avaient profité de la plume et des talents de Hook, ou qui l'avaient tant recherché et fêté pour les charmes de son esprit, se tinrent à l'écart. Quelques vieux amis, quelques généreux parents apportèrent seuls un tribut libéral. Il y eut cependant une exception; le roi de Hanovre parut se souvenir des services rendus à sa famille, et envoya 500 livres. Malgré tous les efforts, la souscription n'atteignit qu'un chiffre peu élevé et insuffisant pour les infortunes à soulager. — Peut-être, on trouvera que nous avons exposé un peu au long la vie de Théodore Hook, qui ne renferme pas de grands événements. Mais cette vie nous a paru un enseignement; elle met en relief deux principes de conduite et de morale qu'on est très-porté à oublier : l'un, que la vie a, dans toutes les conditions, des devoirs sérieux qu'il est fatal de négliger; l'autre, qu'une première faute est comme un boulet que l'on traîne jusqu'à la tombe, si tous les efforts, toute l'énergie possible ne sont pas consacrés à s'en affranchir, quand la faute est réparable, et qu'en matière d'argent, l'ordre, l'économie, les privations sont le moyen le plus assuré de réparation et d'indépendance. C'est là notre excuse pour le développement que nous avons donné. Le nom de Théodore Hook restera. Ses chansons et ses facéties politiques ont sans doute beaucoup perdu de leur piquant et de leur importance, mais elles sont de nature à éclairer les pages sérieuses de l'histoire. Parmi ses romans, ceux qu'il n'a pas tout à fait gâtés par les exagérations extravagantes dont il avait pris l'habitude au théâtre demeureront, avec les ouvrages de miss Edgeworth et de miss Austin, l'expression la plus vraie de la société anglaise contemporaine. Hook n'est pas comparable à ces deux écrivains pour l'art de composer une fable et de soigner un à un les détails d'un livre. Il travaillait trop vite pour arriver au même fini; en revanche, la verve pittoresque, le bonheur

de certaines esquisses, la perspicacité satirique, la connaissance approfondie de Londres et de ses moindres types, mâles ou femelles, donnent à ses fictions quelque chose de plus original, un caractère plus tranché. Parmi les romanciers de nos jours, en un mot, nous ne voyons que deux peintres exacts de la vie réelle: Théodore Hook pour la classe élevée et la classe moyenne; Charles Dickens pour les classes populaires. Humoriste à la façon de Smollett et de Foote, Hook les dépasse par le coloris magique de sa phrase. Comme eux, il laisse percer dans ses plus folles esquisses un fond de véritable philosophie; comme eux enfin, et comme tous les vrais humoristes, à la seule exception de Swift, il ne dut rien à l'art, rien à l'érudition, et trouva toutes ses ressources dans les instincts mêmes de sa nature. J. CHANUT.

Chambery, *Cyclopedia of English Literature*.—*London Quaterly Review*, 1842.

HOOKE (*Robert*), mathématicien, astronome et mécanicien anglais, né le 16 juillet 1638, à Freshwater, dans l'île de Wight, mort le 3 mars 1703. Fils de ministre, il reçut un commencement d'éducation sous le toit paternel; devenu orphelin, en 1648, faible de constitution, contrefait (bossu), d'une santé débile, sans fortune, il passa les premières années de sa jeunesse dans la gêne et les souffrances, et à l'âge de quinze ans (1653) il s'estima heureux, pour compléter ses études, d'entrer au collége de Christ-Curch, à Oxford, en qualité d'écolier servant, de *goodman*. Dans cette retraite savante, son génie trouva toutes les facilités, tous les moyens de développement qu'il pouvait souhaiter; aussi fit-il des progrès rapides dans les mathématiques et les diverses branches des connaissances humaines qui en dépendent. Toutefois, il résulte des inventions et découvertes qu'on lui attribue ou dont il se disait l'auteur, qu'il était plus *encyclopédique* que profond : sachant un peu de tout, en géométrie, astronomie, physique, mécanique; il était en outre maître ès arts; docteur médecin, et architecte.

Une fois maître de ses actions, il se livra, s'il faut l'en croire, à la recherche d'inventions plus folles, plus extravagantes les unes que les autres, telles que l'art de voler et de se soutenir dans l'air à l'imitation de la colombe d'*Architas!* La fabrication de muscles artificiels pour suppléer à l'incapacité de ceux que la nature nous a donnés pour faire mouvoir des ailes d'une étendue suffisante et rivaliser ainsi avec les oiseaux; ces muscles, pour le dire en passant, auraient exigé une force d'au moins 12,000 chevaux de vapeur, L'âge et l'expérience l'ayant rendu plus raisonnable, il s'occupa d'études et de découvertes utiles, sérieuses et approuvées par le bon sens. S'étant assuré que la marche des horloges réglées par un balancier éprouvait sans cesse des variations, et se rappelant que Galilée et d'autres physiciens avaient proposé le *pendule* comme mesure exacte du temps, il eut l'idée de remplacer le *balancier* par cette machine. C'est ce qui résulte des écrits qu'il publia contre Huygens quand celui-ci fit paraître son horloge à pendule (1657).

L'application d'un ressort au balancier des montres, pour en régler le mouvement, dont on attribue communément l'invention à Huygens, avait été déjà, à ce qu'il paraît, l'objet des méditations de plusieurs mécaniciens en horlogerie : on trouve en effet dans l'*Histoire de la Société royale de Londres* (1668), parmi les titres d'écrits présentés à cette société, des mémoires où il est question de cette application. Hooke dit qu'il en eut l'idée dès l'année 1660, et qu'il la communiqua à MM. Brouncker et Morai, comme l'échantillon de certaines inventions au moyen desquelles il espérait résoudre le fameux problème du calcul des longitudes par des horloges.

Ce ne fut qu'en 1675 que Huygens fit faire des montres dont le balancier était réglé par un ressort contourné en *spirale* (coquille d'escargot); le docteur Hooke en fut profondément affecté : il intenta à Oldenbourg, secrétaire de la Société royale de Londres, un procès en forme, l'accusant d'avoir communiqué à des savants étrangers des découvertes dont les registres de la Société royale étaient dépositaires. Il fut très-facile à Oldenbourg de se justifier : car l'*Histoire de la Société royale*, qui vient d'être citée, avait paru en français dès 1669.

Vers la même époque, l'abbé Hautefeuille prétendit aussi avoir eu, le premier, l'idée d'un ressort régulateur appliqué aux balanciers des montres; il intenta même, à ce sujet, un procès sérieux à Huygens. En examinant de bonne foi les témoignages des écrivains contemporains qui, dans leurs ouvrages, s'occupent de cette grave question, on reste convaincu que Hooke fut le premier qui fit l'application d'un ressort modérateur aux balanciers des montres, mais que ce ressort était droit; par un de ses bouts, il était fixé sur la platine de la montre; l'autre extrémité, en quelque sorte libre, était obligée de se conformer aux oscilliations du balancier. Le régulateur de l'abbé de Hautefeuille était aussi un ressort droit : le P. Alexandre le dit formellement dans son *Traité des Horloges*. L'inventeur en fit part à l'Académie des Sciences en 1674, seulement de vive voix. A cette époque, Huygens était à Paris, et l'on serait porté à croire, d'après un rapport de La Hire fait à l'Académie, que ce fut le succès de l'abbé mécanicien qui lui fit prendre la résolution de chercher pour les montres un régulateur comparable à celui dont il avait si heureusement doté les horloges à poids. « Aussitôt, ajoute de La Hire, il fit, à ce qu'il disait, des expériences avec des pincettes à ressort dont on se sert pour le feu; et ayant remarqué que les vibrations ou mouvement des branches étaient assez égales, il fit construire une

montre avec un ressort en *spirale*. » Pour couper court à toute discussion, ne serait-il pas permis d'avancer que les trois prétendants à l'invention eurent, à peu près dans le même temps, la même idée, chacun de son côté, mais que le système de Huygens a prévalu, comme le plus avantageux? — Hooke publia en 1675 un échappement nouveau à deux balanciers. La propriété remarquable de cet échappement était que des secousses subites ne dérangeaient point les vibrations du régulateur ainsi composé; c'était bien là un perfectionnement; mais des inconvénients qui lui étaient inhérents le firent abandonner. Quelque temps après que les horloges à pendule furent connues, on inventa un nouvel échappement, dans le but de supprimer la *cycloïde*, dont l'application était accompagnée de beaucoup de difficultés et d'inconvénients inévitables (*voy.* HUYGENS). Le nouvel échappement s'appela à *rochet* ou à *ancre*. Hooke passe communément pour en avoir été l'inventeur: on l'appliqua pour la première fois, à Londres, vers 1680, sans que l'on sût positivement à qui en appartenait l'invention; mais Smith, horloger de Londres, dans un écrit qu'il publia, en fit honneur à Clément, aussi horloger de Londres. De son côté, Hooke assurait qu'il en avait eu l'idée plusieurs années auparavant, et que peu après l'incendie de Londres (1666) il avait présenté à la Société royale une pendule réglée par cet échappement. L'échappement à *ancre* est aujourd'hui appliqué aux horloges en bois dites *coucous*; il règle aussi les pendules de luxe qu'on place sur les cheminées. Hooke, tout semble le prouver, inventa aussi le pendule *circulaire*: on en trouve la description et celle de tout ce qui l'accompagne dans les *Lectiones Cutlerianæ*; et malgré cela Huygens s'attribua encore cette invention. Est-ce à tort ou à raison? On ne le sait; mais ce qui est bien certain, c'est que la théorie des oscillations isochrones de ce régulateur ne peut appartenir qu'à Huygens. Hooke, suivant Montucla, n'était pas assez profond géomètre pour calculer les propriétés de la cycloïde.

On doit aussi à Hooke le baromètre à cadran. Il s'occupa aussi des rapports des vibrations des cordes tendues avec les tons qu'elles rendent suivant leurs longueurs. Auzout et Picard ayant fait paraître un *micromètre* de leur invention, Hooke ne manqua pas de s'associer à cet honneur, assurant dans ses lettres que, dès l'année 1665, il avait fait part à Hovel (Hévelius) d'un projet qu'il avait formé d'appliquer un télescope aux grands instruments d'astronomie: ses raisons manquant de preuves suffisantes, il ne fut pas écouté. Il est présumable qu'il eut le premier l'idée de l'*octant* pour prendre les hauteurs en mer malgré les mouvements du vaisseau, dont il publia la description en 1674, dans ses remarques sur la *Machine céleste* d'Hovel. Il inventa encore, ce qui n'était pas bien difficile, un instrument pour tracer mécaniquement toutes sortes de cadrans solaires. Hooke, devenu justement célèbre par ses découvertes, jouissait de l'estime particulière des fondateurs de la Société royale de Londres, dans laquelle il fut admis en 1661. Le chevalier Cutler se proposant de fonder une chaire publique dans laquelle on enseignerait les théories et les pratiques de la mécanique, engagea le docteur Hooke à la remplir moyennant certains honoraires; de là est venu le nom de *Lectiones Cutlerianæ* que porte le recueil des leçons excellentes qu'il donna dans cette chaire.

Hooke professa aussi l'astronomie au collége de Gresham (Londres). Si, comme il a été dit ci-devant, la plupart des découvertes de ce savant manquent d'intérêt et de gravité, il en est quelques-unes qui décèlent en lui une puissance de génie du premier ordre; et, par exemple, on ne voit nulle part le principe de la gravitation universelle aussi clairement énoncé et mieux développé, avant Newton, que dans le livre où il traite des *Preuves du Mouvement de la Terre*: « J'expliquerai, dit-il, un système du monde différent à bien des égards de tous les autres et qui est fondé sur les trois suppositions suivantes: 1° Que tous les corps célestes ont non-seulement une attraction ou une gravitation sur leur propre centre, mais qu'ils s'attirent mutuellement les uns les autres, dans leurs sphères d'activité; 2° Que tous les corps qui ont un mouvement simple et direct continueraient à se mouvoir en ligne droite, si quelque force ne les en détournait sans cesse et ne les contraignait à décrire un cercle, une ellipse ou quelque autre courbe plus composée; 3° Que l'attraction est d'autant plus puissante que le corps attirant est plus voisin. » Il ajoutait qu'à l'égard de la loi suivant laquelle décroît cette force, il ne l'avait pas encore examinée; mais que c'était une idée qui *méritait d'être suivie*, conjecture prophétique, et qui se vérifia d'une manière si brillante dans les travaux de Newton. Hooke fit plusieurs expériences pour donner quelque certitude aux conjectures qui viennent d'être exposées: il suspendit une boule à un fil très-long, et, après lui avoir imprimé un mouvement de va-et-vient, il lui en fit prendre un autre dont la direction formait un angle avec le précédent: ainsi donc la boule obéissait à deux impulsions; et il remarqua qu'elle décrivait une ellipse. Hooke imagina aussi un système de signaux; un appareil pour lever l'eau par le moyen du feu; un instrument qui, lancé dans la mer, remontait spontanément à la surface, apportant un échantillon de la vase qu'il avait touchée. Il entreprit, en 1660, la solution de la parallaxe des étoiles, et la détermina d'une manière plus sûre que celle que Galilée avait proposée: il fixa, pour cet effet, dans une situation perpendiculaire un télescope de douze mètres; et il observa pendant plusieurs années la *Brillante* de la tête du *Dragon* passant par le méridien fort près de son zénith: il trouva constamment que dans le solstice d'hiver

elle en était plus proche de 27 à 30 secondes que dans l'été. Il publia ces observations en 1674, et les donna comme une démonstration sans replique du mouvement de la Terre, ce qui serait vrai si la parallaxe était sensible. Il y a, au reste, d'autres raisons qui ne permettent pas de considérer ces observations comme concluantes.

Lorsqu'il fut question de rétablir la ville de Londres, détruite en très-grande partie par le feu (1666), Hooke ne manqua pas de saisir cette occasion pour ajouter un nouveau titre à la considération dont il jouissait déjà. Le plan de reconstruction et d'amélioration qu'il proposa fut trouvé supérieur à celui que les architectes officiels de la ville avaient dressé; il eut donc la satisfaction d'être nommé, par acte du parlement, un des intendants chargés d'assigner aux incendiés les emplacements auxquels ils pouvaient avoir des droits, de régler et juger les contestations qui s'élevaient entre eux.

Enfin, Hook a attaché son nom au perfectionnement du microscope.

Ce savant universel était d'un caractère irascible, orgueilleux, envieux, ne doutant de rien, toujours prêt à soutenir que les inventions de ses contemporains étaient des plagiats des siennes.

Hooke succéda à Oldenbourg comme secrétaire de la Société royale. Les livres ou mémoires qu'il a laissés sont très-nombreux : voici les titres des principaux : *Micrographia, or philosophical descriptions of minute bodies, made by magnifying glasses, with observations and inquiries*; Londres, 1666, in-fol.; avec 38 planches, reproduites par Baker, en 1745; — *Lectiones Cutlerianæ*; 1678-1679, in-4°. Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées en 1701, in-fol., sous la direction de Richard Walker, secrétaire de la Société royale de Londres.

TEYSSÈDRE.

Le P. Alexandre, *Traité des Horloges*. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Smith, *Entretien sur l'Horlogerie*. — Ferdinand Berthoud, *Histoire de la Mesure du Temps*. — Walker, *Vie et Œuvres posthumes du docteur Hooke*.

HOOKE (*Nathaniel*), historien anglais, né vers 1690, mort le 19 juillet 1763. On a très-peu de détails sur sa vie. On voit par une lettre de lui, adressée à lord Oxford et datée du 17 octobre 1722, que, « saisi de la maladie épidémique de devenir riche », il se lança dans les spéculations de la Compagnie de la Mer du Sud et s'y ruina complétement. Il fut ensuite recommandé à Sarah, duchesse de Marlborough, qui lui fit une donation de 5,000 liv. st., à condition qu'il l'aiderait à rédiger ses Mémoires. Cet ouvrage parut sous le titre de *An Account of the Conduct of the dowager duchess of Marlborough*; Londres, 1742, in-8°. La duchesse ne tarda pas à se brouiller avec lui, « parce que, disait-elle, Hooke, ne lui trouvant aucune religion, avait voulu la convertir au papisme. » Hooke était, en effet, catholique, et grand partisan du quiétisme de Fénelon. Il amena un prêtre pour entendre la confession de Pope mourant, et excita par son zèle la colère de Bolingbroke. On a de Hooke : *The Roman History, from the building of Rome to the ruin of the commonwealth*; Londres, 1733-1771, 4 vol. in-4°. Cette histoire, qui a bien peu de valeur aujourd'hui, a été plusieurs fois réimprimée. L'auteur s'y déclare pour le parti démocratique avec autant de partialité que Middleton en avait mis à soutenir le parti aristocratique dans sa *Vie de Cicéron*; — *Observations on four pieces upon the roman senate*; 1758, in-8° : Hooke répond principalement aux traités de Middleton et de Chapman sur le même sujet. Les *Discours et Réflexions critiques* qu'il a insérés dans son histoire ont été traduits en français par son fils Joseph Hooke. — Hooke a traduit du français, de Ramsay, la *Vie de Fénelon*, 1723, in-12, et les *Voyages de Cyrus*, 1739, in-4°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOOKE (*Luce-Joseph*), théologien français, d'origine anglaise, fils du précédent, né vers 1716, mort à Saint-Cloud, en 1796. Il fit ses études au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fut reçu docteur de Sorbonne, et nommé professeur de théologie en 1750. L'année suivante il présida à la thèse de l'abbé de Prades (*voy.* ce nom). La discussion publique de cette thèse prouva qu'elle contenait une foule de propositions hétérodoxes; Hooke, qui avait eu le tort de la signer sans l'examiner, essaya vainement de conjurer l'orage en dénonçant lui-même les principes irréligieux de l'abbé de Prades. Le cardinal de Tencin obtint contre lui, le 9 mai 1752, une lettre de cachet qui déclarait vacante la chaire de théologie qui lui était confiée, et enjoignait à la Sorbonne de le remplacer immédiatement. Le prieur et les professeurs de Sorbonne ainsi que les professeurs du collége de Navarre intervinrent en faveur de Hooke, et obtinrent la révocation de la lettre de cachet. Le parlement rendit même, en 1762, un arrêt pour maintenir Hooke en possession de sa chaire; mais l'archevêque défendit aux jeunes séminaristes de suivre les cours de ce docteur. Hooke répondit à cette mesure par une *Lettre* adressée à l'archevêque, 1763, in-12, dans laquelle il se plaignit avec dignité d'une persécution que rien ne justifiait. Cette lettre est accompagnée de pièces justificatives qui avaient déjà paru en 1754, in-4°. Au commencement de la révolution, Hooke était conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il fut destitué en 1791, pour cause de refus de serment, et remplacé par l'abbé Leblond. Il se retira à Saint-Cloud, où il mourut. On a de lui : *Religionis naturalis revelatæ et catholicæ Principia, in usum Academiæ juventutis*; Paris, 1754, 2 vol. in-8°; seconde édition corrigee et augmentée par dom Brewer; Paris, 1774, 3 vol. in-8°; — *Discours et Réflexions*

critiques sur l'Histoire et le gouvernement de l'Ancienne Rome; Paris, 1770-84, 4 vol. in-12 : traduction d'un ouvrage anglais de son père; — *Principe sur la Nature et l'Essence du Pouvoir de l'Église*; Paris, 1791, in-8°. L'abbé Hook est l'éditeur des *Mémoires du maréchal de Berwick*; Paris, 1778, 2 vol. in-12. Z.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

HOOKER ou **VOWELL** (*John*), historien anglais, né à Exeter, vers 1524, mort dans la même ville, en 1601. Il fit ses études à Oxford, et voyagea ensuite en Allemagne. Il résida à Cologne et à Strasbourg. De retour en Angleterre, il fut chargé d'une mission en Irlande. Il représenta ensuite la ville d'Exeter au parlement de 1571. On a de lui : *The Order and Usage of Keeping of the Parliaments in England*; Londres, 1572, in-4°; — *The Events of Comets, or blazing stars, made upon the sight of the comet Pagania, which appeared in november and december* 1577; Londres, 1577, in-4°; — *The Description of the Citie of Excester*, in-4°; — *A Pamphlet of the Offices and Duties of everie particular Sworne Officer of the citie of Excester*; Londres, 1584, in-4°; — *A Catalogue of the Bishops of Excester*; Londres, 1584, in-4°. Ces trois derniers ouvrages furent réimprimés à Exeter, 1765, in-4°. Hooker fut aussi le principal éditeur des *Chronicles* d'Holinshed, qu'il augmenta considérablement, surtout en ce qui concerne l'Irlande, et auxquelles il ajouta une traduction de Geraldus Cambrensis. Z.

Prince, *Worthies of Devon*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*.

HOOKER (*Richard*), théologien anglais, neveu du précédent, né à Heavitrée, près d'Exeter, vers 1554, mort le 2 novembre 1600. Ses précoces dispositions frappèrent l'évêque Jewell, qui l'envoya au collége de Corpus-Christi (Oxford). En 1577 il fut nommé agrégé de ce collége, et devint, deux ans plus tard, professeur d'hébreu. Il entra dans les ordres en 1581, et contracta peu après un mariage des plus malheureux. Sa femme, une vraie Xantippe, dit Wood, fit le tourment de sa studieuse existence. Il végéta plusieurs années dans la petite cure de Drayton-Beauchamp (comté de Buckingham) : l'évêque Sandys l'en tira pour le faire nommer maître du Temple. Là il engagea une vive controverse avec Walter Travers, un des prédicateurs du Temple, qui soutenait la discipline et les doctrines de Genève. Il publia à ce sujet un traité qui devint le germe de son célèbre ouvrage intitulé *The Laws of ecclesiastical Polity*. Pour travailler plus tranquillement à cette œuvre de prédilection, il échangea sa maîtrise du Temple contre la cure de Boscomb (Wiltshire). Il termina à Boscomb quatre livres de son ouvrage, qui parurent en 1594. L'année suivante, la reine Élisabeth le nomma recteur de Bishopsbourne, dans le comté de Kent, où il passa le reste de sa vie. La cinquième livre de ses *Laws of ecclesiastical Polity* parut en 1597, et Hooker composa encore trois livres qui furent publiés après sa mort. On a aussi de lui divers traités religieux. Le docteur Gauden donna une édition des ouvrages de Hooker avec sa *Vie*; 1662, in-fol.; une seconde édition avec la *Vie de Hooker* par Walton parut en 1666, in-fol., et fut réimprimée en 1675, 1682, 1723, 1820, 1830. La dernière édition est celle d'Oxford, 1836, 3 vol. in-8°. Y.

Biographia Britannica. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Middleton, *Evangelical Biography*, t. II.

* **HOOKER** (*Thomas*), théologien américain, né en 1586, à Marfield en Angleterre, et mort le 7 juillet 1647, à Hartford (Connecticut). En quittant l'université de Cambridge, où il fut successivement étudiant et professeur, il alla prêcher quelque temps à Londres, puis à Chelmsford; frappé d'interdit en 1630 par l'évêque Laud, pour avoir attaqué les priviléges de l'Église établie, il se retira en Hollande, et de là dans la Nouvelle-Angleterre (1633). Après avoir exercé à Cambridge les fonctions de son ministère, il se mit à la tête d'une centaine de fidèles, et fonda, au milieu des solitudes du Connecticut, la ville de Hartford, dont il fut le pasteur jusqu'à sa mort. On a de lui : *An Exposition of the Lord's Prayer*; Londres, 1645, in-4°; — *The Saint's Guide*; ibid., 1545, in-12; — *A Survey of the summe of Church Discipline*; ibid., 1648, in-4°; — *The Saint's Dignity and Duty*; ibid., 1651, in-4°; — *The Poor Doubting Christian*, 7e édit., 1743. Th. Hooker s'était fait une grande réputation comme prédicateur; sur les deux cents sermons manuscrits qu'il fit passer en Angleterre au docteur Higginson, près d'une centaine furent imprimés par les soins de ce dernier.

P. L—y.

D. Neal, *History of New England*, 1720, 2 vol. — *Bodleian and British Museum Catalogues*. — Allen, *Biographical American Dictionary*.

* **HOOKER** (Sir *William-Jackson*), botaniste anglais, né à Norwich, en 1785. Il était destiné au commerce; mais son goût pour la botanique le porta de bonne heure à entreprendre un voyage en Islande, dans le but d'en étudier l'histoire naturelle. Malheureusement, il perdit tous les objets qu'il avait réunis, ce qui ne l'empêcha pas de publier, en 1809, une relation de son voyage, dans laquelle il décrit les plantes de cette île. Voué dès lors tout entier à la botanique, il publia un grand nombre d'ouvrages importants sur les différentes parties de cette science. En 1815, il épousa la fille de Dawson Turner, savant botaniste et archéologue, et hérita de la fortune assez considérable de son cousin William Jackson, de Canterbury. Vers la même époque il accepta la chaire de botanique que lui offrit l'université de Glasgow. Il quitta cette chaire

vers 1840, pour devenir directeur du jardin royal de Kew, place qu'il occupe encore actuellement. « Depuis que ce jardin a été placé sous sa direction, dit l'*English Cyclopædia*, une foule d'améliorations ont été introduites dans cet établissement, qui n'a pas aujourd'hui de rival dans le monde pour la variété et la beauté de ses collections de plantes vivantes. Sous l'administration de sir W. Hooker, de vastes serres et d'autres bâtiments ont été érigés. Le muséum des produits usuels du règne végétal a été commencé, et une nouvelle construction a été élevée en 1856 pour cette collection vraiment nationale. Les facilités d'accès ont été aussi augmentées, et ces jardins sont destinés à devenir un grand établissement d'éducation pour la diffusion parmi le peuple des connaissances de l'histoire naturelle du règne végétal. » Créé en 1836 *baronet*, sir W. Hooker est du petit nombre des hommes de l'Angleterre qui ont reçu cette distinction en récompense de leurs travaux scientifiques. Il a été pendant plusieurs années un des vice-présidents de la Société Linnéenne, et associé de la Société royale. En 1855, il a été décoré de la Légion d'Honneur. On a de lui : *A Tour in Iceland;* 1809, 2e édition, 1813; — *Monograph on the British Jungermanniæ;* 1812-1816; — *Muscologia Britannica;* 1818 (avec le docteur Taylor); 2e édit., 1833 : on y trouve la première description complète des mousses de la Grande-Bretagne; — *Musci exotici;* 1818; — *Flora Scotica;* 1821; — *Exotic Flora ;* 1823-1827, 3 vol. : l'auteur donne la figure et la description des plantes exotiques nouvelles, rares ou intéressantes à d'autres titres, et principalement de celles qu'il serait désirable de voir cultiver en Angleterre; un grand nombre de plantes y sont décrites et figurées pour la première fois; — *Flora Borealis Americana;* 1833-1840, 2 vol.; — *The British Flora;* 1830, 2 vol.; 5e édition, 1842 : cet ouvrage renferme une description complète des plantes de la Grande-Bretagne, classées, dans les premières éditions, suivant le système artificiel de Linné; mais, à la cinquième édition, la méthode naturelle a été adoptée; — *Icones Plantarum, or figures with brief descriptive characters and remarks of new and rare plants, selected from the author's herbarium;* 1837; — *Species Filicum;* 1846-1853; — *A Century of orchidaceous Plants;* 1846; — *Kew Gardens, or a popular guide to the royal botanic Gardens at Kew;* 1847; — *On the Victoria regia;* 1851. En 1816, sir W. Hooker entreprit la continuation de la *Flora Londinensis* de Curtis, dans laquelle il a décrit plusieurs plantes nouvelles. Il fit aussi paraître une continuation du *Botanical Magazine*, fondé en 1787 par Curtis; et de 1828 à 1833 il publia le *Botanical Miscellany*, recueil qui contient la description et la figure d'un grand nombre de plantes, particulièrement de celles qui sont en usage dans les arts, la médecine ou l'économie domestique. Cette œuvre a été poursuivie dans le *Journal of Botany*, dont il est directeur. De 1826 à 1837 sir W. Hooker publia, avec le docteur Greville, d'Édimbourg, l'*Icones Filicum*, contenant la figure et la description des fougères. Aidé de M. J. Berkeley, il donna une continuation de l'*English Flora* de Smith, comprenant les champignons. Sir W. Hooker est en outre un des rédacteurs des *Annals and Magazine of Natural History*. L. L—T.

The English Cyclopædia (*Biography*). — *Conversations-Lexikon.*

* **HOOKER** (*Joseph-Dalton*), botaniste et médecin anglais, fils du précédent, né en 1816. Élevé pour la profession médicale, il prit le grade de docteur en médecine, et quitta bientôt la pratique de cet art pour suivre la carrière dans laquelle son père s'était distingué. En 1839, il fut attaché comme chirurgien assistant à l'expédition que sir James Ross devait diriger dans l'océan Antarctique. Il s'embarqua à bord de L'*Érèbe*. Quoique nommé chirurgien, l'objet réel de ses investigations était la botanique des contrées que l'expédition visitait : ses recherches furent généreusement encouragées par le commandant de l'escadre. Le résultat fut la publication de la *Flora Antarctica*, 1845-1848, 2 vol., ouvrage dans lequel il a décrit et figuré un grand nombre de plantes nouvelles; et par la comparaison des espèces obtenues dans ce voyage avec celles des autres parties du monde, il a grandement contribué à faire avancer la connaissance des lois qui gouvernent la distribution des plantes sur la surface de la terre. En 1848, le docteur Hooker partit pour une autre expédition scientifique : ses investigations s'étaient portées la première fois sur les plantes des climats froids et tempérés; il ne put rester en repos qu'il ne connût aussi celles des climats tropicaux. Il avait à choisir entre les Andes et l'Himalaya; il préféra cette dernière chaîne de montagnes. Sa route fut tracée à travers des districts non soumis à l'autorité britannique. Il eut de nombreuses aventures, et se trouva même parfois dans une position dangereuse; c'est ainsi qu'il fut pendant quelque temps retenu prisonnier par le gouverneur d'un district dans le Sikkim-Himalaya. De retour en Angleterre en 1852, il publia son *Himalayan Journals*, en deux volumes. C'est un des plus intéressants voyages scientifiques qui aient été publiés dans ce siècle. Il ne donne cependant qu'une idée imparfaite des travaux de l'auteur. Ses collections de plantes et le premier volume de son grand ouvrage intitulé *Flora Indica* montrent mieux encore l'intelligence qu'il dut déployer durant ses trois années de voyages et de fatigue dans le Sikkim et le Nepal himalayens. Quelques-unes de ses importations botaniques sont plus connues pourtant que sa *Flora Indica*; ainsi, en 1851, peu de temps avant son retour, il surprit le pu-

blic par l'envoi de dessins et de descriptions d'un grand nombre de nouvelles espèces de rhododendrons du Sikkim-Himalaya : plusieurs de ces espèces ont été depuis introduites en Angleterre et font la gloire des expositions annuelles de rhododendrons. Dans ses voyages, le docteur Hooker reçut l'assistance morale du gouvernement; mais la plus grande partie de ses dépenses fut défrayée par ses propres ressources. Avant son voyage dans l'Himalaya, le docteur Hooker était attaché au Muséum de Géologie économique, et il enrichit le second volume des *Transactions* de cette institution d'un remarquable mémoire ayant pour titre : *On the Vegetation of the carboniferous period, as compared with that of the present day*. A son retour de l'Himalaya, le docteur Hooker se maria à la fille aînée du rev. W. Henslow, professeur de botanique à l'université de Cambridge. Il est un des examinateurs des candidats pour le service médical des Indes orientales, associé de la Société royale et membre du conseil de la Société Linnéenne. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de M. J. Dalton Hooker : *The Rhododendrons of the Sikkim-Himalaya*; 1849-1851; — et *Flora Novæ-Zelandiæ*; 1852.

L. L—T.

The English Cyclopædia (*Biography*). — *Conversations-Lexikon*.

HOOLE (*John*), poëte dramatique anglais, né à Londres, en 1727, mort près de Dorking, en 1803. A l'âge de dix-sept ans, connaissant passablement le latin et le français et sachant un peu de grec, il entra dans les bureaux de la Compagnie des Indes orientales. Il consacra ses loisirs aux lettres, et s'adonna particulièrement à l'étude de l'italien. Passionné pour l'Arioste, il commença une traduction du *Roland Furieux*; il le laissa quelque temps de côté et traduisit la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Cette œuvre parut en 1763, 2 vol. in-8°, avec une dédicace à la reine, écrite par Johnson. Encouragé par le succès, il donna une traduction de six pièces de Métastase, 1767, 2 vol. in-8°, auxquelles il en ajouta douze autres, dans une nouvelle édition; 1800, 3 vol. in-8°. Il fit représenter trois tragédies : *Cyrus*, 1768, *Timanthes*, 1770, et *Cléonice*, 1775. Le premier volume de sa traduction du *Roland Furieux* parut en 1773; mais sa nomination à la place d'auditeur de la Compagnie des Indes apporta du retard dans ses travaux littéraires, et les derniers volumes ne parurent qu'en 1783. L'ouvrage entier forme cinq volumes in-8°. En 1783 Hoole résigna ses fonctions d'auditeur, et se retira dans une maison de campagne près de Dorking, où il mourut. Hoole fut un des amis de Johnson et l'assista dans sa dernière maladie, dont il a laissé un journal intéressant. Z.

Biographia Dramatica. — *Gentleman's Magazine*, vol. LXXIII.

HOOPER, HOPER ou **HOUPER** (*Jean*), prélat anglais et un des martyrs de la réforme anglicane, né dans le comté de Somerset en 1495, brûlé vif le 9 février 1555. Il adopta les doctrines protestantes à l'université d'Oxford. Sa conversion l'obligea à quitter l'université, puis l'Angleterre en 1540. Il passa une partie de son exil à Zurich et s'y fortifia dans ses opinions religieuses. De retour en Angleterre, à l'avénement d'Édouard VI, il prêcha à Londres avec un grand succès. Il fut promu en 1550 à l'évêché de Gloucester. Mais sa répugnance à revêtir les habits sacerdotaux l'empêcha d'abord d'occuper cette dignité, et il subit même à ce sujet un emprisonnement de quelques mois. Il accepta enfin, et travailla avec beaucoup d'ardeur à l'établissement de la réforme. Son zèle le désignait à la persécution. Arrêté de nouveau, peu après l'avénement de Marie, il refusa d'abjurer le protestantisme, et fut condamné à être brûlé vif, supplice qu'il subit avec un rare courage. Parmi ses ouvrages on remarque : *A Declaration of Christ and his Office*; 1547, in-8°; — *Lesson of the Incarnation of Christ*; 1549, in-8°; — *Twelve Lectures on the Creed*; 1581, in-8°. Plusieurs lettres de Hopper sont conservées dans les archives de Zurich. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I. — Fox, *Martyrs*. — Burnet, *History of Reform*. — Middleton, *Evangelical Biography*.

HOOPER (*Georges*), théologien anglais, né à Grimley (comté de Worcester), en 1640, mort à Barkley (comté de Somerset), en 1727. Après avoir fait ses études à Oxford, il devint chapelain de Morley, évêque de Winchester, fut attaché en la même qualité à l'archevêque Sheldon, qui lui donna la cure de Lambeth, et fut nommé en 1677 aumônier de la princesse d'Orange. En 1685 il assista le duc de Monmouth, condamné à mort. La princesse d'Orange, devenue reine d'Angleterre, le nomma en 1691 doyen de Cantorbéry, et le choisit pour chapelain. Il fut élevé en 1703 à la dignité épiscopale de Saint-Asaph et transféré au mois de mars suivant à l'évêché de Bath et Wells. Ses principaux ouvrages sont : *A fair and methodical Discussion of the first and great Controversy between the Church of England and the Church of Rome, concerning the Infallible Guide*; 1687; — *De Valentinianorum Hæresi Conjecturæ, quibus illius origo ex Ægyptiaca theologia deducitur*; 1711; — *An Inquiry into the Ancient Measures, the attic, the roman, and especially the jewish, with an appendix concerning our old english money and mesures of content*; 1721. Z.

Todd, *Lives of the Deans of Canterbury*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOORN VAN VLOOSWYCK (*Pierre-Nicolas*, baron DE), antiquaire hollandais, né à Amsterdam, le 27 mars 1742, mort à Paris, le 5 janvier 1809. Son amour de l'art lui fit abandonner de bonne heure la Hollande pour aller visiter les pays étrangers. Il se rendit en Italie,

s'arrêta à Rome et à Florence. Il se trouva alors en rapport avec des connaisseurs renommés, tels que Pickler, Mengs, les cardinaux Borgia et Albani; en même temps il sut mériter la bienveillance du grand duc Léopold. Il était parvenu à rassembler une collection de pierres rares et précieuses, quand, au mois d'octobre 1789, elle lui fut dérobée par son valet de chambre. Il poursuivit le voleur, l'atteignit à Amsterdam; mais il était trop tard : deux cents pièces de ce trésor en avaient disparu. Hoorn se contenta de racheter ces reliques sans chercher autrement à se venger du voleur. Mais l'impression produite par ce vol lui fut funeste. Il mourut dans un voyage qu'il fit à Paris pour y compléter ses collections. Hoorn était un collectionneur infatigable, sinon des plus érudits et des plus fins; seulement il protégea de son mieux les arts et ceux qui les cultivaient. Le catalogue des curiosités amassées par Hoorn et des pierres et camées qu'il possédait a été dressé par Lebrun et Dubois. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

HOORNE (*Jean* DE), anatomiste hollandais, né à Amsterdam, en 1621, mort à Leyde, le 13 janvier 1670. Après avoir terminé son cours de philosophie, il étudia la médecine à Utrecht. Au bout de quelques années, il fit un voyage en Italie, et à peine arrivé dans ce pays, il prit du service dans les troupes de la république de Venise. Il renonça bientôt à l'art militaire, et suivit les cours des principales universités d'Italie, de Bâle et de Montpellier. Reçu docteur à Bâle, il revint à Amsterdam, où l'on ne tarda pas à lui confier une chaire d'anatomie et de chirurgie; il la quitta en 1643, pour en aller occuper une semblable à Leyde. « Hoorne jouissait, dit Jourdan, parmi ses contemporains, d'une grande réputation que le temps a ternie, parce qu'elle tenait moins à son mérite réel qu'à son adresse et à son savoir-faire. Il y aurait cependant de l'injustice à ne pas convenir que l'anatomie lui doit quelques progrès, et qu'il contribua beaucoup à répandre le goût de cette science, que lui-même avait puisé dans les leçons du célèbre Swammerdam. On peut lui reprocher de s'être arrogé plusieurs découvertes dont l'honneur appartenait à d'autres. C'est ainsi, par exemple, qu'il voulut disputer à Pecquet celle du canal thoracique, quoique tout son mérite, sous ce rapport, se borne à être l'un des premiers qui l'ont décrit dans l'homme. » Ses principaux ouvrages sont : *Epistola de Anevrysmate;* Palerme, 1644, in-8°; — *Exercitationes anatomicæ I et II ad Observationes Fallopii anatomicas et earumdem examen per Vesalium, addita ubique epicrisi;* Leyde, 1649, in-4°; — *Novus Ductus chyliferus, nunc primum delineatus, descriptus et eruditorum examini propositus;* Leyde, 1652, in-4°; — *De Ductibus Salivalibus Disputationes;* Leyde, 1656-1657, in-4° : Hoorne y décrit le canal dont la découverte a été depuis attribuée à Warthon; — *Dissertatio de Nutritione;* Leyde, 1658, in-4°; — *Dissertatio de Ægilope;* 1659, in-4°; — *Stenonio de Glandulis oris disputanti;* Leyde, 1661, in-4°; — *Microcosmus, seu brevis manuductio ad historiam corporis humani, in gratiam discipulorum edita;* Leyde, 1660, 1662, 1665, in-12; Leipzig, 1675, in-12; trad. en français, Genève, 1675, in-12. « Ce manuel, quoique très-court, dit Jourdan, fut fort estimé dans le temps, à cause de la clarté et de la précision qui y règnent partout. On y trouve peu de détails originaux; mais l'état de la science est représenté avec beaucoup d'ordre et d'une manière très-lumineuse »; — *Microtechne, id est brevissima chirurgiæ methodus;* Leyde, 1663, 1668, in-12; Leipzig, 1675, in-12; — *Dissertationis anatomico-medicæ pars prior de partibus in ore contentis;* Leyde, 1666, in-4°; — *Prodromus observationum suarum circa partes genitales in utroque sexu;* Leyde, 1668, in-12; 1672, in-4°; — *Observationes anatomico-medicæ, annotationibus recentiorum in anatomicis pariter ac chirurgicis industriam patefacientibus adductæ;* Amsterdam, 1676, in-12; publié par Just Schrader. Hoorne a donné une édition des œuvres de Botalli, Leyde, 1660, in-8°, et du traité *De Ossibus* de Galien, Leyde, 1665, in-12. Pauli a fait paraître une collection des œuvres de Hoorne sous ce titre : *Opuscula Anatomico-Chirurgica;* Leipzig, 1707, in-8°. J. V.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon.* — Jourdan, *Biographie médicale.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

HOPE (*Jean*), baron NIDRY et comte HOPETOUN, général anglais, né le 17 août 1766, mort le 27 août 1823. Entré au service en 1784, il fut nommé lieutenant-colonel en 1793, se distingua aux Antilles en 1795 et 1796, et obtint le grade d'adjudant général. De retour en Europe, il représenta le comté de Linlithgow à la chambre des communes. En 1799 il fit partie de l'expédition anglaise envoyée en Hollande, et reçut une grave blessure au Helder. L'année suivante, il fit la campagne d'Égypte, et fut blessé au siége du Caire. Le grade de major général et la place de gouverneur de Portsmouth furent la récompense de ses services. Il quitta ce poste pour être employé d'abord sous lord Cathcart, puis comme lieutenant général sous John Moore. Lorsque ce général eut été tué à la bataille de La Corogne, le 16 janvier 1809, Hope prit le commandement de l'armée anglaise, et parvint à effectuer l'embarquement de ses troupes en présence de l'armée française, supérieure en nombre et victorieuse. Cette belle manœuvre valut à Hope la décoration de l'ordre du Bain. Il commanda une division à Walcheren, et obtint des succès dans cette campagne désastreuse pour l'Angleterre. Il alla ensuite à l'armée d'Espagne, qu'il quitta bientôt pour devenir commandant en chef des forces d'Irlande. En 1813 il revint en Espagne,

au moment où les Français, sous les ordres du maréchal Soult, défendaient la ligne des Pyrénées contre les troupes de Wellington. Il commanda l'aile gauche à la bataille de Nivelle, et après la victoire il fut chargé de bloquer Bayonne. Cette place, défendue par le général Thouvenot, tenait encore quinze jours après la prise de Paris. Le 14 avril les assiégés firent une sortie dans laquelle le général Hope fut fait prisonnier. La nouvelle de la paix lui rendit la liberté. Il fut créé pair, avec le titre de *baron Nidry*, le 3 mai 1814, et en 1816, par suite de la mort de son frère, il hérita du titre de *comte Hopetoun*. Il mourut à Paris, qui était sa résidence de prédilection. Z.

Annual Biography and Obituary (1824). — Napier, *Peninsular War*.

HOPE (*Thomas*), archéologue anglais, né en 1774, mort le 3 février 1835. Il était parent des Hope d'Amsterdam, et descendait comme eux de la famille écossaise des Hope de Craig-Hall. Il nous apprend que dès l'enfance l'architecture fut son amusement de prédilection. Devenu maître de sa fortune à l'âge de dix-huit ans, et ne trouvant pas dans les livres des aliments suffisants pour ses goûts archéologiques, il chercha dans les voyages de quoi satisfaire sa passion favorite : elle le conduisit dans les pays où l'architecture avait fleuri, et jusque dans ces régions d'où la civilisation s'était retirée. Les monuments égyptiens sur les bords du Nil, ceux de l'Ionie, de la Grèce septentrionale, du Péloponnèse, de la Sicile ; les édifices du style tartare et du style persan en Turquie et en Syrie ; les monuments moresques et arabes sur les côtes d'Afrique et en Espagne ; ceux des Étrusques et des Lombards en Italie, et enfin les édifices gothiques de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et du Portugal, furent pendant huit ans l'objet de ses recherches. De retour en Angleterre, il consacra ses loisirs et ses revenus à agrandir sur un plan nouveau sa maison de Portland-Place. Cette somptueuse demeure, dans laquelle il disposa des galeries d'antiques, de sculpture et de peinture, lui fournit le sujet de sa première publication *Household Furniture* (1805, in-fol., avec soixante planches), qui, malgré les railleries de la *Revue d'Édimbourg*, exerça une grande influence sur le goût public. Ses *Costume of the Ancients*, publiés en 1809, contribuèrent à mettre à la mode l'imitation des anciens. Il donna la même année un *Essai sur l'Architecture des Théâtres*, dans la *Review of Publications of Art* de J. Landseer. Il découvrit et patronna le premier le talent de Thorwaldsen, qui exécuta pour lui son *Jason* en marbre. La protection de Hope ne s'adressa pas toujours aussi heureusement. Un artiste français nommé Dubost dont il avait acheté fort cher un ouvrage, mais avec qui il avait fini par se brouiller, exposa pour se venger un tableau intitulé *La Belle et la Bête* (Beauty and the Beast), où il avait représenté M. Hope et sa femme. Ce scandaleux tableau, que le public était admis à voir moyennant un prix d'entrée, avait déjà rapporté beaucoup d'argent au peintre, lorsqu'un frère de Mme Hope creva la toile à coups de canne. Dubost lui intenta un procès, et demanda mille livres sterling de dommages-intérêts ; le jury lui en alloua cinq. Cette aventure rendit Hope plus réservé dans ses relations avec les artistes. A l'exception d'un petit ouvrage sur les *Costumes modernes* (en 1812), il ne fit rien paraître jusqu'en 1819, où il publia, sous le voile de l'anonyme, *Anastasius, or memoirs of a modern greek at the close of the eighteenth century*. Ce roman, qui eut un moment l'honneur d'être attribué à lord Byron, dut son succès aux circonstances politiques au moins autant qu'à son mérite. Les faits recueillis par l'auteur sont nombreux, exacts, bien choisis, mais le cadre où il les a placés a peu de prix. Bon observateur, écrivain agréable, Hope est un romancier médiocre. L'*Anastase* a été traduit en français par Defauconpret, Paris, 1820, 2 vol. in-8° ; nouvelle édition avec une notice de Buchon, Paris, 1844, in-12. Les deux derniers ouvrages de Hope ne parurent qu'après sa mort : le premier, intitulé *On the Origin and Prospectus of Man*, Londres, 1831, in-8°, contient des spéculations téméraires, aussi opposées à la vraie philosophie qu'à la vraie physique, fort peu orthodoxes, et souvent inintelligibles. L'*Historical Essay on Architecture*, publié en 1835, et traduit en français par A. Baron, Bruxelles et Paris, 1839, 2 vol. in-8°, vaut beaucoup mieux, bien qu'il n'ait pas reçu les derniers soins de l'auteur, et qu'il ne soit vers la fin qu'une suite de fragments et de notes prises à la hâte. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

HOPITAL (L'). *Voy.* L'HOPITAL.

HOPKINS (*Ézékiel*), prélat anglais, né à Sandford (Devonshire) en 1633, mort à Aldermanbury en 1690. Fils d'un vicaire, il entra dans les ordres, et après avoir été chapelain du collége de la Madeleine à Oxford, puis prédicateur puritain à Londres, il suivit en Irlande lord Robartes (depuis lord Truro), dont il avait épousé la fille Araminta, et qui le nomma doyen de Raphoe. Il devint évêque de Raphoe en 1671, et fut transféré en 1681 sur le siége épiscopal de Londonderry. Le grand mouvement catholique de l'Irlande en 1689 le força de se réfugier à Londres, où il fut élu ministre d'Aldermanbury et où il mourut peu après. On a de lui : *Exposition of the Lord's Prayer* ; 1691 ; — *An Exposition of the Ten Commandements* ; 1692, in-4°. Ces deux ouvrages avec cinq sermons furent recueillis en 1710, in-fol. Chalmers cite une édition plus récente dont il n'indique pas la date, 4 vol. in-8°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Prince, *Worthies of Devon*. — Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

HOPKINS (*Charles*), poëte anglais, fils du précédent, né en 1664, à Exeter, mort en 1699.

Il venait d'achever ses études à Cambridge lorsque l'Irlande s'insurgea contre Guillaume III. Hopkins s'engagea dans les troupes de ce prince, et alla guerroyer contre les catholiques. De retour en Angleterre, il se lia avec les plus spirituels écrivains de son temps, Dryden entre autres, et obtint le patronage du comte de Dorset. L'abus des plaisirs abrégea ses jours. On a de lui : *Epistolary Poems and Translations*, 1694, inséré dans la *Select Collection* de Nichols; — *Pyrrhus king of Pirus*, tragédie; 1695; — *Art of Love*; — *Boadicea, queen of Britain*, tragédie; 1697; — *Friendship improved*, tragédie; 1700, in-4°. Z.

Baker, *Biographia Dramatica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOPKINS (*John*), poëte anglais, frère du précédent, né le 1er janvier 1675, mort au commencement du dix-huitième siècle. Comme son frère, il cultiva la poésie, et l'on croit qu'il mourut aussi prématurément que lui. On a de Hopkins : *The Triumphs of Peace, or the glories of Nassau; a pindaric poem*; 1698; — *The Victory of Death, or the fall of beauty; a visionary pindaric poem*; 1698, in-8°; — *Amasia, or the works of the muses, a collection of poems*; 1700, 3 vol. Z.

Nichols, *Poems*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOPKINS (*Samuel*), théologien américain, né le 17 septembre 1721, à Waterbury (Connecticut), et mort le 20 décembre 1803 à Newport (Rhode-Island). Il fut élevé au collége d'Yale, embrassa, en 1743, l'état ecclésiastique, et présida, de 1770 à 1780, une congrégation de Newport. C'était un homme pieux, zélé, plein d'enthousiasme, au dire de Channing qui fit de lui un bel éloge; mais ses opinions religieuses donnèrent lieu à une vive controverse. Ceux qui les adoptèrent prirent le nom d'*hopkinsians*; ce sont les puritains du calvinisme. On a de lui : *Dialogue concerning the Slavery of the Africans*, 1776, où il prouvait que le devoir aussi bien que l'intérêt des États-Unis était d'affranchir les esclaves; — *System of Doctrines contained in divine relation*; 1793, contenant l'ensemble de ses croyances particulières sur le souverain bien, le péché, etc.; — plusieurs dissertations théologiques, dont un *Traité sur le Millenium*, etc. P. L—Y.

Whittier, *Old Portraits and modern Sketches*; 1850. — Channing, *Moral Argument against calvinism*; 1820. — Allen, *Biographical American Dictionary*, 2e édit.

HOPPER (*Marc*), jurisconsulte suisse, mort en 1565. Reçu maître ès arts, il professa ensuite le grec, la logique, la physique et les Institutes de Justinien. Il mourut de la peste. On a de lui : *Lexicon Latino-Græcum*; Bâle, 1563, in-fol.; — *Opera Græco-Latina* — Il donna aussi une édition des *Opuscula* d'Æneas Silvius (Pie II), qu'il fit précéder d'une introduction de sa façon.

Sedler, *Univers.-Lex*.

HOPPERS (*Joachim*), en latin *Hopperus*, jurisconsulte belge, né à Sneeck (Frise), le 11 novembre 1523, mort à Madrid, le 15 décembre 1576. Après avoir fait ses premières études à Harlem, il commença à Louvain, sous Gabriel Mudée, dont il fut l'un des élèves favoris, un cours de droit qu'il alla terminer à Paris et à Orléans. De retour à Louvain en 1549, il y obtint le grade de licencié, et fut pourvu d'une chaire de droit à l'université de cette ville. Il reçut en 1553 le bonnet de docteur, et l'année suivante il renonça à la carrière de l'enseignement pour occuper une place de membre du grand conseil de Malines. Lorsque le gouvernement espagnol créa une université à Douay, Hoppers fut chargé de sa formation. Appelé à Madrid en 1566, il devint membre du conseil privé de Philippe II, et chancelier pour les affaires des Pays-Bas. Aux lumières du jurisconsulte il joignait celles du philosophe et de l'historien. Ses liaisons d'amitié avec Viglius lui avaient ouvert la carrière politique, dans laquelle, malgré sa modération et son attachement à son pays, il ne fut pas toujours sans reproche.

Voici la liste de ses principaux ouvrages : *De Juris Arte Libri III*; Louvain, 1553, in-fol.; — *Ad Justinianum de Obligationibus* πειθανῶν *Libri V*; Louvain, 1553, in-fol.; — *Dispositio in libros IV Institutionum*; Cologne, 1557, in-8°; — *Dispositio in libros Pandectarum*; Cologne, 1558, in-8°; — *Isagoge in veram Jurisprudentiam libri VIII. Priores quatuor continent peratitla juris civilis : posteriores elementa juris, sive principia justi et injusti*; Cologne, 1580, in-8°; — *Ferdinandus, sive de institutione principis liber I*; Anvers, 1590, in-fol.; — *Seduardus, sive de vera jurisprudentia*; Anvers, 1590, in-fol., publié par les fils de l'auteur, et réuni à l'ouvrage précédent et à un autre qui a pour titre : *Themis hyperborea, sive de tabula regum Frisiæ*. H. Conring a donné une nouvelle édition de ces trois écrits à Brunswick; 1656, in-4°. Le *Recueil et Mémorial des Troubles des Pays-Bas du roy*, opuscule écrit en français par Hoppers, mais désigné par le P. Lelong sous le titre latin de *Commentarius de Tumultibus Belgicis*, a été inséré par Hoynek van Papendrecht dans la seconde partie du tome II de ses *Analecta Belgica*; La Haye, 1743, in-4°. Il existe à la bibliothèque royale de Madrid une traduction espagnole du mémoire d'Hoppers. La bibliothèque royale de Bruxelles conserve une collection de lettres manuscrites d'Hoppers, et la bibliothèque de l'université de Giessen possède un manuscrit contenant quatre cent quatre-vingt-six lettres de cet homme d'État. De Nélis, évêque d'Anvers, en a publié deux cent vingt dans le recueil intitulé : *Joachimi Hopperi Epistolæ ad Viglium ab Aytta Zuichemum, sanctioris consilii præsidem*, Louvain, 1765; ou, avec un autre titre, Utrecht, 1802, in-4°. On en trouve aussi quelques-unes dans les *Illustrium Virorum*

Epistolæ selectiores, vel a Belgis, vel ad Belgas scriptæ, Leyde, 1617, in-4°, et dans le tome IX du *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'Histoire* (de Belgique). Enfin, le *Sylloge* de Burmann en contient six, et M. Hamel (*Catalogus Librorum manuscriptorum*, p. 77) cite celles que l'on conserve à Besançon. E. REGNARD.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — *Vita Joachimi Hopperi*, en tête du tom. II, seconde partie, des *Analecta Belgica* de Hoynck van Papendrecht. — *Bibliotheca Hulthemiana*, tom. IV, n°s 26,308 et 26,309. — J. Britz, *Code de l'Ancien Droit de Belgique*.

HOPPNER (*Henri-Parkins*), navigateur anglais, né en 1795, mort le 22 décembre 1833. Quoique son père fût peintre assez distingué, il préféra la carrière maritime, et débuta en 1808, sous les ordres de l'amiral Moore, dans les eaux de l'Espagne et du Portugal. Il fit ensuite partie des escadres de la Manche et de l'Amérique septentrionale. En 1816, il accompagna en Chine lord Amherst, plénipotentiaire auprès du Céleste Empire. En 1818, il prit du service comme second sur le brick *Alexander*, commandé par Parry, qui suivait alors Ross dans les mers polaires. En 1819 il fit le même voyage sur le *Griper*, dépassa le 110° de longitude ouest, et obtint un prix du parlement. En mai 1821, il fit partie, comme lieutenant de l'*Hecla* (capitaine Lyon), de l'expédition dirigée par Parry, et en 1824 il suivit de nouveau Ross dans son voyage de découvertes au pôle nord. Il commandait alors la *Furie*, qui se perdit dans les glaces. Les souffrances qu'il endura furent telles que depuis cette époque sa vie ne fut qu'une lente agonie. Cet intrépide navigateur mourut à peine âgé de trente-huit ans.

Le récit des voyages auxquels il avait pris part se trouvant rapporté aux notices de Parry et de Ross (*voy.* ces noms), ce serait faire double emploi que de le reproduire ici. A. DE L.

Walckenaër, *Collection des Relations de Voyages*.

HORACE (*Quintus-Horatius-Flaccus*), célèbre poëte latin, né à Venusium le 8 décembre an de Rome 689 (65 avant J.-C.), mort à Rome le 27 novembre 746 (8 avant J.-C.). Il est né sous le consulat de L. Aurelius Cotta et de L. Manlius Torquatus, à l'époque où César, compromis par la première conjuration de Catilina, rêvait déjà la chute de la république (1). L'enfance du poëte fut troublée par le bruit des guerres civiles. Tout jeune il porta les armes lors des sanglantes représailles exercées par Octave contre les meurtriers du dictateur. Plus tard il devint l'ami de Mécène; et ses dernières années s'écoulèrent auprès du conseiller d'un prince qui réorganisait le monde. Chacune de ces époques lui a suggéré de nobles pensées et inspiré de sublimes accents. Il a aimé la liberté quand elle était possible; puis il a préféré l'unité du pouvoir à l'anarchie, et n'a, du moins, célébré ce pouvoir que quand il était devenu modéré, réparateur et tutélaire. L'histoire de ses poésies est celle de Rome pendant le long enfantement de l'empire, lorsque le siècle pacifique et littéraire, qu'on appelle le *siècle d'Auguste*, succédait à des temps de troubles et de discordes. La révolution qui s'accomplit alors, et qui fit passer la puissance souveraine des mains du peuple dans celles d'un empereur, était une révolution sociale. La vieille société romaine se mourait d'un mal dont elle ne pouvait guérir qu'en changeant de forme, et les circonstances de la vie du poëte résument ce changement. Elles nous reflètent toutes ces transformations, ces hésitations, ces croyances nouvelles, ces fortunes subites, ces positions conquises ou perdues au temps où les Romains échangèrent la vie agitée du forum et les terribles émotions de la démocratie contre un repos qu'ils payaient de leur liberté. Horace, qui, par sa naissance, touchait à la classe des affranchis, et par ses amitiés, aux conseillers du prince et au prince lui-même, représente le monde romain dans tous les degrés de sa hiérarchie; il nous initie à la vie littéraire comme à la vie de la haute société patricienne. Poëte, il réunit les goûts délicats que lui a inspirés son séjour en Grèce à l'allure indépendante de l'esprit italiote, et, tout en imitant les formes grecques dans ses vers, il n'offense jamais la muse latine dans ce qu'elle a d'archaïque et de pur. Il traite des genres divers, qu'il marque de son caractère aimable, de ses mœurs polies, de sa dignité personnelle, de sa tolérance, qui n'est pas de la mollesse. S'il cède aux coutumes raffinées de la grande ville dont il est l'hôte depuis tant d'années, c'est en gardant l'empreinte de la fière énergie des montagnes de la Pouille, où il a pris naissance. Tous les hommes illustres de son temps sont ses amis, et en le prenant pour guide nous serons admis avec lui dans leur intimité la plus familière. Mécène, Agrippa, Auguste lui-même, Virgile, Varius, les Pisons, sont les principaux membres de cette illustre pléiade. Suivre le poëte dans sa vie et dans ses œuvres, c'est pénétrer au vif dans le siècle d'Auguste, le plus beau que puissent vanter les lettres latines.

Le grand poëte romain naquit, pour le répéter, à Venusium, dans le pays des Samnites, sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie. On a cru longtemps que son père, qui n'était qu'un affranchi, avait appartenu à quelque membre de l'illustre famille des Horaces, dont, selon l'antique usage, il avait pris le nom en recevant la liberté; puis, lorsque de récentes recherches sur les monuments épigraphiques du royaume de Naples eurent fait connaître le nom de la tribu romaine dans laquelle étaient inscrits les habitants de Venusium qui faisaient partie de la tribu *Horatia*, on supposa que le père du poëte

(1) Cotta et Manlius devaient être assassinés au Capitole le jour de leur installation. Suétone dit que César était du complot. *Voy.* Salluste, *Catil.*, § XVIII, et Suétone, *Cæs.*, § IX.

avait reçu son nom comme affranchi de la ville à laquelle il avait appartenu en qualité de *servus publicus*. Quoi qu'il en soit, après avoir conquis sa liberté, il exerça dans son pays les fonctions de receveur ou collecteur pour les ventes à l'enchère, fonctions qui ne valaient au titulaire qu'une assez mince considération, mais que les confiscations amenées par la réaction des partis, en temps de guerres civiles, pouvaient quelquefois rendre lucratives. Aussi avait-il fait l'acquisition d'une petite propriété sur les bords de l'Aufidus (l'*Ofanto* des modernes), à quelques milles de Venusium. C'est là qu'Horace a passé son enfance et que ses yeux s'ouvrirent au grand spectacle des scènes de la nature : c'est là qu'il parcourait les montagnes, sans autre protection que celle des divinités aimables dont la mythologie romaine peuplait les vallons et les forêts; c'est là qu'il reçut du ciel une première faveur, qui faisait présager sa destinée de poëte et qu'il a pris soin de raconter dans ses vers. « J'étais encore bien jeune, dit-il, et je m'étais endormi, fatigué de mes jeux, sur les pentes du Vultur, qui descend vers la Lucanie. Des colombes vinrent me couvrir d'un vert feuillage. Les habitants d'Acheruntia, suspendue comme un nid d'aigle, ceux de la forêt de Bantium et du vallon fertile de Ferente, me virent avec surprise dormir en sûreté parmi les ours et les noires vipères, sans autre abri que des branches de myrthe et de laurier. Les dieux seuls inspiraient tant d'audace à un enfant (1). »

Au milieu des distractions d'une vie champêtre, dans un beau pays et sous un ciel pur, Horace atteignit l'âge où les soins de l'éducation doivent remplacer les jeux de l'enfance. Il est probable que cette enfance annonçait déjà le génie du poëte et lui promettait un glorieux avenir. Du moins le père d'Horace, qui comprenait sa tâche, sut-il s'imposer de pénibles sacrifices pour développer, par une brillante culture, l'heureux naturel de son fils. Pauvre du mince revenu d'un champ peu fertile, *macro pauper agello*, il ne voulut point envoyer le jeune Horace à l'école de Flavius, qui, pour un salaire mensuel, rassemblait à Venusium les riches enfants des nobles centurions, apportant chaque matin sur l'épaule gauche et leurs jetons et leur ardoise (2). Il le conduisit à Rome pour y recevoir l'éducation libérale qu'on y donnait aux fils des chevaliers ou des sénateurs. « A me voir fendre la foule, vêtu richement et suivi de plusieurs valets, ajoute le poëte reconnaissant, on aurait pu croire que les revenus d'un vaste patrimoine défrayaient la dépense de tout cet équipage. Mon père lui-même, incorruptible gardien de ma jeunesse, me suivait chez tous mes maîtres. Que dirai-je de plus ! Veillant sur les actions et les paroles, il sut préserver de toute flétrissure cette fleur d'innocence aussi fragile que précieuse, bravant les reproches qu'on aurait pu lui faire, si tant de soins et de dépenses ne m'avaient conduit qu'à quelque emploi modeste tel que celui qu'il avait exercé. Et certes ce n'est pas moi qui m'en serais jamais plaint ! Grâces lui soient rendues, et puisse ma reconnaissance égaler ses bienfaits ! Tant que ma raison sera d'accord avec mon cœur, je m'applaudirai d'être son fils. Loin de m'excuser comme tant d'autres de mon humble naissance, en disant qu'il ne m'a pas été donné de placer mon berceau dans quelque noble famille, j'aurais à recommencer ma vie, je pourrais naître parmi les faisceaux et la pourpre que je ne choisirais pas un autre père (1). » De tels sentiments, conçus et exprimés à l'époque où les différentes classes de la société romaine étaient séparées par des barrières presque infranchissables, font à la fois l'éloge d'Horace et de son père, l'un présidant avec tant de zèle et d'intelligence à une éducation qu'il regardait comme l'héritage le plus précieux pour son fils, l'autre proclamant bien haut son humble origine pour rapporter à son père le mérite de sa propre élévation.

Horace nous a laissé de son éducation d'autres souvenirs qui, sans doute, excitaient moins sa reconnaissance. Il a immortalisé dans ses vers Orbilius et son martinet, *Orbilium plagosum* (2), ainsi qu'il l'appelle, et Suétone a confirmé la justesse de l'épithète en nous apprenant que ce grammairien déchirait ses rivaux par ses discours et ses élèves avec le fouet (3). C'est à l'aide de cette méthode qu'il initiait Horace aux vers déjà vieillis d'Andronicus et à la poésie d'Homère, toujours jeune. « J'ai eu le bonheur d'être élevé à Rome, dit Horace dans une de ses épîtres, et d'y apprendre tout ce que les Grecs avaient souffert de la colère d'Achille. Plus tard je devais visiter la docte Athènes et me mettre à la recherche du vrai dans les jardins d'Académus (4). » Ce voyage de la Grèce était alors et fut encore longtemps le complément de toute éducation patricienne. Horace y trouva des jeunes gens de son âge appartenant aux premières familles de Rome, Bibulus, Acilinus, Messala, le fils de Cicéron. Il fréquenta sans doute les mêmes écoles, suivit les leçons des mêmes maîtres, et, devenant l'ami de ses condisciples, grâce à son aimable caractère, grâce à l'insouciance du jeune âge, il renversa cette barrière puissante que la naissance élevait entre le fils de l'affranchi et ceux des nobles patriciens. C'est là, sur cette terre où l'art semble le fruit du sol et du climat, qu'Horace a composé ses premiers vers, et ce fut en grec qu'il voulut d'abord écrire. Il nous l'a dit : « Né de

(1) Voy. *Carminum Lib. III*, ode IV, v. 9-20.
(2) *Sermonum Lib. I*, sat. VI, v. 71-78.

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. VI, v. 78-98.
(2) *Epistolarum Lib. II*, ep. I, v. 70-71.
(3) *De illustribus Grammaticis*, § IX.
(4) *Epistolarum Lib. II*, ep. II, v. 42-45

5.

l'autre côté de la Méditerranée, je voulais cependant écrire mes vers dans l'idiome d'Homère; mais Quirinus m'apparut après minuit, à l'heure où les songes ne mentent pas. — Si tu portais du bois à la forêt, m'a-t-il dit, tu ne serais pas plus insensé qu'en voulant grossir la foule des poëtes de la Grèce (1). » Horace échappait ainsi aux dangers d'une imitation servile et improductive qui l'aurait relégué à un rang secondaire. Il imita les Grecs sans doute, mais comme des modèles qui l'avertissaient de son propre génie et provoquaient en lui l'émulation libre, hardie, féconde. Il est l'un des exemples les plus purs de l'imitation originale, la seule qui vive de sa propre vie et trace à chaque littérature la voie qui lui est propre.

Si Horace a fait le voyage d'Athènes à vingt ans, vers l'an de Rome 709 (av. J.-C. 45), trois ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Pharsale, et le monde romain se trouvait alors dans cette période de calme pendant laquelle la dictature de César servit d'entr'acte aux deux guerres civiles qui préparèrent la chute de la république. Mais, dès l'année suivante, César tombait sous le poignard de Brutus, et la retraite du meurtrier à Athènes venait interrompre, par les préoccupations d'une guerre imminente, les paisibles études d'Horace. Entraîné par la jeunesse et par l'exemple de ses compagnons d'étude, le jeune Horace dut quitter les doctes entretiens des jardins d'Académus pour entrer dans la vie militante et se mêler aux luttes sanglantes des partis. Plutarque nous apprend qu'en arrivant à Athènes Brutus, accueilli par de vives acclamations et entouré de toute la jeunesse patricienne, avait affecté de se livrer à des études philosophiques ou littéraires. Chaque jour il allait entendre le philosophe académicien Théomnestus ou Cratippe, de la secte du Lycée (2). C'est là, sans doute, qu'il connut Horace, dont le caractère à la fois fin et naïf, la justesse de pensée, la précision de langage ne pouvaient manquer de lui plaire. Aussi, lorsqu'il partit pour rassembler l'armée qu'il allait opposer aux soldats d'Octave et d'Antoine, le fils de l'affranchi, Horace, le suivait comme le suivaient le fils de Cicéron, celui de Caton, Messala et tant d'autres jeunes gens, l'espoir des grandes familles de l'aristocratie romaine.

Maintenant devons-nous croire que ce jeune homme de vingt-deux ans, occupé jusqu'alors de ses études, fils d'un père qui avait été esclave, sans antécédents militaires d'aucune sorte, sans goût véritable pour une profession qu'il abandonna au premier revers (3), ait été tribun dans l'armée de Brutus, alors entouré de l'élit de la société patricienne? Et cependant Horac l'a dit : « Revenons à moi, Mécène, à moi l fils d'un affranchi, à qui chacun jette ce nor comme un reproche aujourd'hui, parce que j suis devenu votre commensal, autrefois parc que, tribun militaire, je commandais à une l gion romaine (1). »

Des critiques modernes ont pensé que les haut fonctions du tribunat étaient incompatibles av la condition servile d'un jeune homme pris s les bancs de l'école, et que les nécessités de guerre civile ne suffisaient pas pour justifier u telle infraction aux habitudes de la hiérarch militaire sous la république. Ils ont donc suppo au passage d'Horace un sens ironique tout diff rent du sens absolu; de telle sorte qu'Horace a rait dit à Mécène : « Parce que tu me témoign quelque amitié, les envieux (dans leur exagér tion maligne) font de moi, pauvre fils d'affranch ton commensal habituel; et parce que je serva à Philippes, ils vont jusqu'à dire que j'y com mandais comme tribun une légion romaine! Nous avons exprimé ailleurs quelle est not opinion sur les conditions du tribunat militai et sur les modifications qu'il a subies aux diff rentes époques de la puissance romaine. No avons dit pour quelles raisons il nous semble q l'on doit accepter les vers d'Horace comme e primant une des circonstances importantes de vie et le compter au nombre des tribuns mi taires ayant secondé Brutus dans cette campag brillamment ouverte, qui commença par d triomphes et finit à Philippes par la défaite co plète du parti de la république (2). Du reste grade qu'il occupait a fait peser sur sa mémoi une responsabilité plus grande. « Tous deux p sents à Philippes, écrit-il à Pompeius Varu nous cherchâmes notre salut dans une fuite r pide, et j'eus le tort d'abandonner mon bo clier : »

Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula (3).

Il n'a pas manqué de commentateurs et de bi graphes excusant Horace, et voyant plutôt da sa plainte naïve l'imitation du poëte grec Alc que l'aveu d'un manque de courage peu hon rable pour un jeune homme que la confiance chef avait appelé à un poste élevé dont sa na sance l'éloignait. Lessing, Wieland, Benjam Constant, Walkenaër, Millman, ont pensé qu ne fallait pas s'empresser de conclure, du b mot d'un vaincu rappelant le sort d'un autre poët qu'il avait vu succomber sa cause sans regret sans combat. Nous le pensons aussi. Horace n tait pas un guerrier, mais il était jeune et plein d' thousiasme; il combattit et fut vaincu avec s

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. x, v. 31-35.
(2) *Voy.* Plut., *Brut.*, § xxiv.
(3) Horace semble se reconnaître peu propre au métier des armes lorsqu'il se déclare *imbellis* dans la première épode, où il propose à Mécène de prendre part à côté de lui aux dangers de la guerre actiaque :

Reges tuum labore quid juvem meo
Imbellis ac firmus parum ?

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. vi, v. 45-48.
(2) *Voy.* la vie d'Horace mise en tête de l'édition el virienne des œuvres de ce poëte donnée par MM. Firm Didot en 1855.
(3) *Carminum Lib. II*, ode vii, v. 9, 10.

parti tout entier. La république avait fait son temps. Si Horace n'alla pas se réfugier avec Pompeius Varus sur les vaisseaux de Sextus Pompée pour recommencer la guerre, il n'alla pas se ranger sous les drapeaux du vainqueur, à l'exemple de Messala et de Lamia, ses compagnons d'armes; il revint à Rome, où nous le retrouverons poëte : c'était là sa vocation.

Tandis que le flot de la guerre civile emportait Horace et le déposait vaincu au rivage d'Italie, le petit champ de Venusium avait été confisqué au profit des vétérans. Désormais il ne pouvait plus offrir au jeune tribun l'asile où il aurait oublié, peut-être, ces luttes sanglantes qui défendaient le repos. Appien nous apprend que Venuse avait été choisie pour devenir une de ces colonies partagées au soldat, dit-il, comme l'auraient été des terres conquises sur l'ennemi (1). C'est donc à Rome que se rendit Horace, pauvre, inconnu, semblable, comme il le dit lui-même, à un oiseau dont on a coupé les ailes; mais il était jeune, il se sentait poëte, et l'avenir était à lui :

. . . . . Paupertas impulit audax
Ut versus facerem.

« C'est l'audace de la pauvreté qui me fit faire des vers (2). » Ces vers, toutefois, n'étaient pas écrits pour flatter le parti vainqueur : le soldat de Brutus ne devint pas tout à coup le courtisan de Mécène. La bataille de Philippes avait été perdue par la république en l'an de Rome 712, et c'est en 715 qu'Horace fut présenté au ministre d'Auguste : on a vu depuis des conversions plus rapides. Quelques-unes des compositions du poëte écrites vers cette époque respirent le regret du passé et le ressentiment de ces luttes stériles engagées par l'ambition des chefs. La guerre de Pérouse et les cruautés dont fut souillée la prise de cette malheureuse ville avaient excité l'indignation d'Horace quand il écrivit la XVIe épode : « Les voilà donc revenues les discordes sanglantes! Rome va périr sous les efforts de ses enfants. Ni le Marse ni le Toscan n'avaient rien pu contre elle; il était réservé à notre génération impie de l'anéantir de ses propres mains. Point d'autre remède que d'imiter les Phocéens fuyant leur ville après l'avoir maudite, et laissant pour asile aux loups ravisseurs leurs champs, leurs temples et le foyer paternel. » Quittant le style lyrique pour la satire, Horace composait encore vers le même temps la seconde satire du livre Ier, où, n'osant pas écrire contre Octave et César, il flétrissait les compagnons de leurs plaisirs ou de leurs débauches. Crispus Sallustius, Galba, Villius, Cupiennius, Tigellius le chanteur sont, tour à tour, et sous prétexte de morale, immolés à ses rancunes politiques. S'il fallait en croire le commentateur Acron, Mécène lui-même, sous le nom de Maltinus, aurait été compris dans cette vengeance du poëte (3). Mais Horace était jeune, amoureux, et bientôt l'amour fit tort à la politique. Ses poésies l'avaient fait connaître, elles le firent aimer. Ce fut le temps des Néère, des Pyrrha, des Chloé, des Galathée, des Chloris. Horace chantait ses amours et ses amitiés; car il avait déjà pour amis Varius et Virgile : Virgile, chassé comme lui du champ paternel, trop voisin de Mantoue; Varius, l'élève chéri de Catulle (1), le poëte tragique le plus éminent de l'époque : esprits charmants tous deux, cœurs purs et dévoués.

Est-ce le dévouement de ses amis ou quelques débris échappés au naufrage de sa fortune qui permirent à Horace d'acheter une charge de scribe des questeurs? Nous l'ignorons. Nous n'avons sur cette circonstance de la vie du poëte que trois mots de Suétone : *Scriptum quæstorium comparavit*, il acheta une place de scribe à la questure (2). » Pour un ancien tribun c'était déchoir, peut-être, mais moins que ne l'ont supposé en général les biographes ou les commentateurs, faute de connaître la nature des fonctions que quelques inscriptions récemment découvertes permettent maintenant de mieux étudier (3).

(1) Appien, *De Bell. civil.*, lib. IV, § 3.
(2) *Epistolarum Lib. II*, 2, v. 51-52.
(3) *Sermonum Lib. I*, sat. II, v. 25. *Voy.* Braunhardt, vol. III, p. 21. Orelli ne croit pas qu'Horace ait voulu faire allusion à Mécène, puisqu'en supposant que l'esprit de parti ait alors excité le partisan de Brutus à écrire contre le ministre d'Octave, il aurait probablement supprimé ou modifié le vers qui pouvait le blesser lorsque, devenu son ami, il fit paraître le premier livre des Satires. *Voy.* l'Horace édité par Orelli, t. II, p. 28, 29.

(1) *Voy.* Catull., X, 1, et Weichert, *De Lucio Vario*, p. 15.
(2) Vie d'Horace.
(3) Nous croyons qu'il s'agit ici des *scribæ quæstorii sexprimi*, attachés au questeur urbain chargé du trésor public avant qu'Auguste, puis Néron, y eussent appelé, l'un les préteurs, l'autre un préfet nommé *præfectus ærarii*. Les *scribæ quæstorii sexprimi*, formant un collége et par conséquent nommés à vie, à moins qu'ils ne résignassent leur emploi, étaient chargés des registres de la comptabilité publique. C'est en y apposant leur signature qu'ils donnaient à ces documents l'authenticité nécessaire. Voilà du moins ce que l'on peut conclure d'un passage de Cicéron où il dit : « Y a-t-il plus habile faussaire que L. Alenus? Il a transcrit les registres publics et y a contrefait la signature des sexprimi (*De Natura Deorum*, lib. III, § 30). » Déjà une inscription de Tivoli nous avait fait connaître un Titus Sabidius Maximus, scribe du questeur, auquel les Tiburtins avaient élevé un monument funéraire, par décret du sénat, en reconnaissance de ce qu'il avait été le patron de cet important municipe. Nous pouvions en conclure que la charge de scribe à la questure n'était pas incompatible avec la position hiérarchique que les habitants d'une ville exigeaient de celui dont ils faisaient choix pour les protéger et veiller à leurs intérêts. Une inscription nouvelle (voy. *Journal de Rome*, 1854, n° 185, p. 648) vient de confirmer cette conjecture; elle offre ce rapprochement remarquable que le personnage auquel elle est consacrée, Manius Valerius Bassus, a été, comme Horace, tribun militaire et scribe du questeur. Notre poëte pouvait donc porter l'anneau d'or :

Tu, cum projectis insignibus, anulo equestri ;
Romanoque habitu, prodis ex judice Dama.
(*Sermon*, lib. II, sat. VII, v. 53, 54.)

fréquenter la haute société romaine, devenir l'ami de Mécène et rester un modeste employé du trésor :

De re communi scribæ magna atque nova te
Orabant hodie meminisses, Quinte, reverti.

« Les scribes te prient de revenir aujourd'hui, Quintus; vous avez à délibérer ensemble d'une importante af-

Content de peu, sans ambition, sans intrigue Horace devait à ses premières publications un nom qui ne lui permettait plus de rester obscur. C'était une conquête à faire que celle de ce jeune homme dont les mordants ïambes prenaient une si belle place dans l'histoire naissante des lettres latines. Cette conquête, Mécène la fit. Horace lui fut présenté par deux autres poëtes, Virgile et Varius. Conduit par eux, il franchit le seuil du palais où demeurait ce conseiller d'Auguste, cet esprit fin et délié dont la haute intelligence politique, la douceur, les goûts littéraires semblaient si propres à calmer l'Italie encore tout agitée de ses longues discordes. C'est à Horace que nous devons l'histoire d'une entrevue qui toutefois ne décida pas encore de son avenir. Neuf mois s'écoulèrent entre cette première démarche et le jour où il prit rang parmi les amis de Mécène, auquel il a rendu en gloire plus qu'il n'en a reçu en bienfaits. Voici comme il s'exprime : « Votre amitié, Mécène, ne s'obtient pas en la briguant. Il faut la mériter, et vous ne l'accordez qu'à ceux qui s'en rendent dignes. Aussi n'est-ce pas le hasard qui m'a valu cette amitié précieuse. Virgile, l'excellent Virgile, et Varius après lui, vous avaient parlé de moi. Je parus devant vous; je balbutiai quelques mots comme un enfant timide. J'étais incapable d'en dire davantage. Je ne me vantai pas d'une illustre origine; je ne prétendis pas que je parcourais mes domaines monté sur un coursier de noble race. Je vous ai dit ce que j'étais. Vous m'avez fait une courte réponse, selon votre habitude, et je me retirai. Mais, neuf mois après, vous m'avez rappelé pour me faire prendre place au nombre de vos amis. J'en suis fier, car j'ai su plaire à celui qui juge les hommes d'après leur vraie noblesse, la noblesse du cœur (1). »

Horace resta toujours ce qu'il avait été dans cette première visite à Mécène. Au milieu de la foule inquiète des courtisans, des ambitieux, des solliciteurs s'agitant autour de l'ami du prince, de ce conseiller favori qui avait le crédit et la puissance, il fut simple, vrai, affectueux, donnant à sa louange, toujours pure et délicate, un certain tour familier qui rétablissait, malgré la différence des rangs, cette égalité nécessaire pour que l'amitié subsiste. Aussi dura-t-elle longtemps. Pendant vingt ans, jusqu'à la mort qui les frappa tous deux à quelques mois de distance, ils vécurent presque toujours ensemble, sans que l'affection d'Horace pour Mécène se soit fatiguée un seul instant du poids de la reconnaissance. Il lui devait son indépendance, ses loisirs, et aimait à le redire sans cesse; mais il sut les défendre contre les exigences de l'amitié quand elles menaçaient de devenir quelque peu tyranniques. Ni flatterie, ni servilité, ni inconstance dans cet échange de bienveillant patronage et de tendre gratitude. Il y avait alors des clients et des parasites : cela s'est vu de tous temps; mais à la cour d'Auguste on avouait son titre. Horace n'a jamais été le parasite de Mécène; il a toujours été son ami.

Au printemps de l'année 717, Mécène partit pour Brindes, chargé par Auguste de traiter avec Antoine, qui, à la tête d'une flotte nombreuse, se dirigeait vers les côtes d'Italie. Depuis un an déjà Horace était admis dans l'intimité de Mécène; il fut du voyage, et nous en a laissé le récit. Avec un mérite littéraire inférieur à d'autres compositions du poëte, la satire du voyage à Brindes (1) n'en a pas moins un grand intérêt pour la biographie d'Horace et pour l'histoire de la vie familière des riches patriciens dans leurs fréquentes excursions hors de Rome. Horace suit la voie Appia, que des fouilles nouvelles viennent de découvrir entièrement, avec sa longue avenue de tombeaux et son pavé basaltique, où les roues du char qui portait le poëte ont aidé à creuser le sillon qu'on y voit tracé. A seize milles de Rome il se repose à Aricie, là où dernièrement on a retrouvé, sur les bords de la voie antique, les ruines d'un *diversorium* dont les voûtes recelaient encore quelques vases contenant l'orge destinée aux montures des voyageurs; c'est l'*hospitium modicum* qui fut le terme de sa première journée. Le second jour il arrive au forum d'Appius, station des marais Pontins connue seulement par son voyage et par celui de saint Paul. C'est là que ce dernier s'embarque, au milieu du tumulte causé par les bruyants mariniers et les hôteliers fripons; c'est là que, dans le silence et le mystère, quelques chrétiens de Rome viendront bientôt au-devant de l'Apôtre pour le conduire dans la ville éternelle, à laquelle il apporte un empire plus durable que celui des Césars (2). Le canal sur lequel s'embarquait le poëte conduit encore aujourd'hui jusqu'à la mer les eaux du Nymphæus, sorti du pied de la montagne au haut de laquelle s'élèvent les remparts pélasgiques de Norba. Les moustiques y pullulent toujours, les grenouilles y coassent; mais on n'entend plus le matelot et le voyageur chanter pendant la nuit leur maîtresse absente. Vers le matin Horace débarque à Feronia, et trois milles plus loin il retrouve à Terracine Mécène, Cocceius Nerva et Fonteius Capito. Ce sont les ministres accrédités pour conclure un de ces traités par lesquels les triumvirs se partageaient l'empire du monde quand ils étaient las de se le disputer les armes à la main. A Fondi, ces nobles patriciens, qui vont décider de la paix ou de la guerre, s'amusent des prétentions d'un magistrat de village; puis, à

faire, » dit Horace en parlant des occupations de toutes sortes qui le privent à Rome de sa liberté. (*Serm. Lib. II*, sat. VI, v. 53-54.)

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. VI, v. 54-64.

(1) *Sermonum Lib. I*, sat. V.

(2) « Nos frères de Rome vinrent au-devant de nous jusqu'au forum d'Appius. Paul les ayant vus rendit grâces à Dieu et fut rempli d'une nouvelle confiance. » *Actes des Apôtres*, ch. XXVIII.

Sinuessa, Horace est rejoint par Virgile, Varius et M. Plotius Tucca, « les âmes les plus candides qui furent jamais, dit-il, et mes amis les plus chers. Quels embrassements, quels transports de joie! Tant que j'aurai ma raison il n'est rien que je compare à un aimable ami. » A Capoue, Mécène, malgré ses habitudes efféminées, se délasse du voyage en jouant à la paume; Horace et Virgile vont dormir. Le premier nous apprend qu'il souffre des yeux, son mal habituel; le second a déjà cette santé débile qui doit trop tôt l'enlever aux lettres :

> Lusum it Maecenas, dormitum ego Virgiliusque;
> Namque pila lippis inimicum et ludere crudis.

Des hommes d'État illustres par leur naissance, consommés dans les affaires, des poëtes qui vivront à jamais dans l'avenir et seront la gloire littéraire du siècle d'Auguste, voilà les types de cette société d'élite au milieu de laquelle Horace est désormais appelé à vivre. Il y a bien aussi dans la troupe voyageuse des parasites, des bouffons complaisants. A Capoue, Messius et Sarmentus font assaut de plaisanteries pour divertir les voyageurs. Mais si notre poete fait, à l'imitation de Lucilius (1), un récit enjoué du voyage, s'il raconte avec une douce gaieté les inconvénients de la route peu frayée qu'à partir de Bénévent Mécène préféra à la grande voie Appia, *regina viarum*, il est constant par son récit même qu'il est l'ami et non le complaisant du tout-puissant ministre. Il lui rendra désormais en hommages, en louanges fines et sincères, ce qu'il doit à ses prévenances affectueuses, et il gardera sa dignité. De Brindes, où Horace prend congé de son lecteur, il suivit sans doute Mécène à Tarente. C'est là qu'Octave et Antoine, signant un traité qui devait être bientôt rompu, prorogèrent leur triumvirat, dont le temps venait d'expirer; Horace y composa peut-être cette ode d'un caractère sombre et mélancolique où l'ombre du philosophe tarentin Archytas demande à un nautonier la pieuse aumône d'un peu de poussière (2). Horace montrait ainsi, dans deux compositions d'un genre aussi opposé que cette ode et la satire du voyage à Brindes, une flexibilité de talent dont il aimait à se vanter. « Le mètre d'Archiloque, a-t-il dit, se mêle dans mes vers à celui de la mâle Sapho, à celui d'Alcée. Traiter toujours des sujets nouveaux, passer sous les yeux et dans les mains de nobles lecteurs, voilà la gloire que j'aime. »

> Temperat Archilochi musam pede mascula Sapho,
> Temperat Alcæus. . . . .
> . . . . Juvat immemorata ferentem.
> Ingenuis oculisque legi, manibusque teneri (1).

De retour à Rome, Horace continua d'y publier les dix satires de son premier livre. C'est entre la publication de ce premier livre et l'achèvement du second qu'il faut placer le don que lui fit Mécène d'une ferme dans la Sabine (2). Jamais présent ne fut reçu avec plus de reconnaissance, jamais bienfait ne valut à son auteur une renommée plus durable. En devenant l'ami de Virgile et d'Horace, en mettant ce dernier au-dessus des soins ordinaires de la fortune, en lui rendant doux et facile ce recueillement de la solitude si favorable au développement des beautés littéraires, Mécène a fait de son nom un titre d'honneur pour ceux qui donnent aux lettres l'appui généreux de la richesse et de la puissance. Horace, de son côté, loin des exigences de la ville et des rivalités bruyantes, devait à la libéralité de Mécène cette indépendance, cette liberté d'esprit qui lui permirent de peindre la société romaine avec ses ridicules ou ses vices, sans la calomnier jamais, sans jamais la flatter, la jugeant telle qu'il la vit avec sa douce philosophie :

> Et mihi res, non me rebus subjungere conor (3).

Heureux dans son domaine, Horace l'a chanté souvent, et se plaisait à en décrire le site pittoresque au milieu des montagnes de la Sabine. Pics élevés, vallée profonde, source voisine de l'habitation, torrent impétueux emportant quelquefois dans ses crues rapides l'espoir du laboureur, chaque accident de terrain est retracé dans ses vers avec cet accent de vérité, cette propriété d'expressions qui n'appartiennent qu'aux poëtes vraiment dignes de ce nom. Dès la renaissance des lettres, l'intérêt qui s'attachait à Horace fit chercher avec ardeur l'emplacement de sa villa; et, malgré les détails nets et précis de sa description, on a cherché longtemps. Nous avons constaté ailleurs quels avaient été les travaux entrepris à ce sujet (*Vie d'Horace*, édition elzevirienne de MM. Didot, ch. IV). Nous avons dit comment Cluvier fut le premier, vers le commencement du dix-septième siècle, qui reconnut dans le bourg moderne de Vicovaro l'antique Varia, où se rendaient les colons cultivant le champ d'Horace (4):

> Quinque bonos solitum Variam dimittere patres (5);

comment Holstenius, l'ami de Cluvier, son compagnon de voyage et son habile annotateur, fit faire à la question un pas de plus; comment il détermina le nom du torrent moderne de Licenza, qui se jette dans l'Anio à deux milles de Vicovaro, et retrouva dans ce cours d'eau la Digentia dont Horace avait dit :

(1) Porphyrion dit à propos de cette satire : *Lucilium hac satira æmulatur Horatius iter suum a Roma usque ad Brundisium describens; primum a Roma Capuam usque, et inde fretum Siciliense.*

(2) Kirchner (*Quæst. Horat.*) et Walckenaër ont supposé qu'Horace avait dû composer cette ode pendant son voyage à Tarente, en se fondant sur ce fait que le poëte y mentionne plusieurs localités de la Calabre et y parle des flots de l'Adriatique; en sorte que tout y atteste la présence de l'auteur dans l'Italie méridionale, et que rien n'y rappelle le séjour de Rome.

(1) *Epistolarum Lib. I*, XIX, v. 28-34.

(2) *Voy. Études Biogr. sur Horace* en tête de l'édition elzevirienne d'Horace publiée par MM. Firmin Didot

(3) *Epistolarum Lib. I*, I, v. 19.

(4) Cluv., *Ital. ant.*, p. 783.

(5) *Epistol. Lib. I*, XIV, v. 2.

Me quoties reficit gelidus Digentia rivus,
Quem Mandela bibit (1). . . . .

puis, comment dans Rocca Giovane, petit village placé sur le sommet d'un pic aigu, à quatre milles de Licenza, il reconnut le *Fanum putre Vacunæ*, ce temple de Vacuna qui déjà tombait en ruines au temps d'Horace, et qui fut rétabli par les soins de Vespasien, ainsi que le prouve une inscription où on lit que cet empereur répara le temple de la Victoire : *Ædem Victoriæ restituit*. Bientôt deux antiquaires, guidés par ces diverses indications, crurent retrouver dans quelques ruines romaines situées sur la rive droite de la Digentia, à quatre milles environ de Bardella, en remontant la vallée, et à un kilomètre environ du petit village de Licenza, le site précis de la villa donnée à Horace par Mécène.

Des travaux récents semblent devoir modifier cette opinion, et reporter sur un autre point de la vallée de la Digentia le site de la villa d'Horace (2).

C'est au delà du village moderne de Rocca Giovane, en suivant la voie antique qui se détachait de la via Valeria pour se rendre de Tibur au temple de Vacuna, qu'après avoir dépassé ce temple on parvient, en s'élevant toujours, à une colline nommée dans le pays *Colle del Poetello*, au delà de laquelle on observe un terrassement artificiel régulier, maintenant en culture, et qui toutefois a évidemment servi d'aire à un édifice. Des briques rompues par le soc de la charrue et mêlées à la terre du champ sont les seuls débris de construction ancienne restés sur le terrain; mais la forme du terrassement, son aplanissement, la régularité de ses angles, indiquent le travail de l'homme et présentent la disposition des villas romaines dont les pentes des monts Albains offrent, aux environs de Tusculum, d'Albano, de Lanuvium, un si grand nombre d'exemples. C'est un plateau élevé : *in arcem ex urbe removi ;* et toutefois ce plateau est parfaitement abrité à l'orient par le monte della Costa, au midi par le monte del Corgnaleto, dont les cimes se rapprochent, défendant le plateau contre l'ardeur du soleil ou les pluies qu'apporte le vent d'est dans cette partie du littoral de la Méditerranée. « Souvent le dieu Faunus abandonne le mont Lycée pour le mont Lucrétile, et vient protéger mes chèvres contre les vents pluvieux et les feux de l'été (1). »

Que le Corgnaletos soit précisément le Lucrétile, nous en trouvons la preuve dans un passage d'Anastase le Bibliothécaire. Rendant compte, dans la vie du pape saint Sylvestre, des donations faites par l'empereur Constantin à l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin sur la via Labicana, Anastase cite un fonds de terre dans la Sabine appelé *Ad duas Casas* et placé sous le mont Lucretius (2). Cluvier avait déjà reconnu que le mont Lucretius de l'auteur du *Liber Pontificalis* ne pouvait être que le Lucrétile chanté par Horace (3); mais, trompé par quelques rapports de nom, il croyait le reconnaître à Monte Libretti, près de Cures, où il supposait qu'avait dû s'élever la villa donnée par Mécène. Cependant, une pièce d'archives annexée au registre du cadastre dressé pour la vallée de la Digentia fait mention du *Fundus ad duas Casas*, sur le sol duquel s'élève maintenant une petite église construite vers le seizième siècle, et devenue, par une transformation de nom qui constate son origine, *la Madonna delle Case*. C'est donc bien véritablement la cime du Lucrétile qui domine et abrite ce terrassement artificiel sur lequel devait s'élever la villa du poëte. Si les soins de la culture pendant un grand nombre de siècles ont adouci les traits du tableau; si le noyer, le châtaignier, le figuier ont remplacé le chêne et l'yeuse, *quercus et ilex;* si les moissons et la vigne croissent où croissaient la prunelle et le cornouiller (4), c'est l'effet du travail de l'homme; mais les reliefs du terrain, les grands traits de géographie physique ne changent pas, et ils sont encore dans la petite vallée de la Digentia ce qu'ils étaient au siècle d'Auguste. On doit s'attendre à retrouver auprès de la villa d'Horace cette limpide fontaine dont il a célébré l'abondance et les bienfaisantes qualités en homme qui n'avait à offrir à ses hôtes que le vin âpre de la Sabine, et encore dans de petites coupes :

Vile potabis modicis Sabinum
Cantharis (5).

En effet, à quelques minutes du terrassement artificiel que nous croyons avoir servi d'aire à la maison d'Horace, tout auprès de l'église de la Madonna delle Case, au pied d'un roc, à l'ombre d'un immense figuier, on voit une source dont l'eau fraiche et pure sort du rocher assez abondante pour former déjà un ruisseau qui va se jeter dans la Digentia, offrant cette circonstance, remarquable que la Digentia, aujourd'hui la

(1) *Epistolarum Lib. I*, XVIII, 104, 105.

(2) MM. Firmin Didot, désirant que la nouvelle édition des *Œuvres d'Horace* qu'ils se préparaient à publier contint les détails les plus précis sur les lieux qu'avait habités le poëte, je me rendis, en 1854, dans la vallée de la Digentia. Voulant en faire dresser une carte exacte, j'avais pris pour compagnon de voyage l'habile architecte M. Pietro Rosa, auquel l'Institut archéologique de Rome doit le tracé de la via Appia, la découverte du *diversorium* de l'Aricia, et qui nous donnera bientôt une précieuse carte à grande échelle du Latium, et des voies antiques qui le sillonnaient. Ses études sur les lieux mêmes l'ont amené à reconnaître, derrière le petit village de Rocca Giovane, l'emplacement désigné sur la carte jointe à l'édition elzevirienne de MM. Didot comme celui de la villa d'Horace.

(1) *Carmin. Lib. I*, XVII, v. 1-4.

(2) Possessio in territorio Sabinensi, quæ cognominatur *Ad duas Casas*., sub monte Lucretio. (Anast., dans Murat., *Script. Rer. Ital.*, t. III, p. 110.)

(3) Haud dubio mons *Lucretius* idem est qui *Lucretilis* dicitur ab Horatio. (Cluv., *Ital. Ant.*, p. 671.

(4) . . . Rubicunda benigni
Corna vepres et pruna ferunt.
(*Epistolarum Lib. I*, XVI, v. 8-9.)

(5) *Carminum Lib. I*, ode XX, v. 1, 2.

Licensa, ne porte ce dernier nom qu'à partir du point où elle reçoit cet affluent. Jusque-là on l'appelle simplement *il Rivo*. *Fons etiam rivo dare nomen idoneus*, a dit Horace dans son épître à Quinctius (1). Il faut ajouter que cette fontaine aimée du poëte porte dans le pays le nom de *Fonte dell' Oratini*, et que nous avons parlé tout à l'heure du *Colle del Poetello*. Sans doute il ne faut pas exagérer la valeur qu'on peut donner à de tels rapprochements de noms; ainsi c'est à tort que Flavio Biondo croyait trouver à Vaccone, non loin de Rieti, le temple de la déesse *Vacuna*; c'est à tort aussi qu'on a voulu placer une villa d'Horace à Præneste, parce qu'il s'y trouve un domaine appelé *la Tenuta di Campo-Orazio*. Cependant on sait avec quelle ténacité certains noms se conservent à travers les âges, et si *Vaccone*, par exemple, ne nous indique pas le temple chanté par Horace, ne peut-il pas indiquer les bois de *Vacuna*, situés aussi près de Rieti, et dont parle Pline en faisant la description de la quatrième région de l'Italie (2)?

La fontaine de l'Oratini, voisine de la maison du poëte, doit-elle être identifiée avec la fontaine Bandusie, *splendidior vitro*, à laquelle il a adressé une ode si gracieuse (3)? Il y a de fortes raisons d'en douter. Ce nom de *Fons Bandusia*, Horace ne l'a écrit qu'une fois; c'est dans l'ode qu'il lui consacre, et rien n'y indique qu'elle soit située près de sa maison de campagne. Il est probable que c'est un souvenir de Venusia, sa patrie. Du moins peut-on citer à l'appui de cette opinion un passage du Bullaire romain. Une bulle du pape Pascal II, datée de l'an 1103, parle non-seulement d'un bourg *Bandusium*, placé près de Venouse, mais encore d'une église de Saint-Gervais-et-Saint-Protais qui s'élève dans le même lieu, sur les bords de la fontaine de Bandusie (4). On peut supposer, il est vrai, que, par souvenir, Horace avait appelé ces eaux limpides, qui donnaient tant de charme à son habitation, du nom de la fontaine à laquelle il allait rafraîchir ses lèvres pendant les jeux de son enfance; mais ce n'est qu'une conjecture, puisque, partout où il a parlé de la fontaine voisine de son toit, *tecto vicinus aquæ fons*, il ne lui a pas donné de nom.

Quoi qu'il en soit, si aucun des rapprochements que l'on peut faire entre les descriptions d'Horace et l'aspect des lieux n'est parfaitement concluant par lui-même pour déterminer le site précis de sa villa, il paraît résulter de cet ensemble de témoignages une forte présomption en faveur de l'emplacement indiqué sur la carte nouvelle. — Distance à partir du temple de Vacuna, — abri des montagnes, — position élevée, — identité du Lucrétile avec le Corgnaleto, — voisinage d'une source dont l'abondance et la fraîcheur se rencontrent rarement dans ce massif de l'Apennin, — noms conservant à travers les siècles le souvenir d'Horace, — tout semble réunir sur ce point de la vallée de la Digentia les chances les plus favorables pour y reconnaître l'emplacement de cette maison modeste, longtemps la seule possession du poëte, qui s'y trouvait si heureux :

Satis beatus unicis Sabinis (1).

Nous devons à la libéralité de Mécène cette piquante variété des poésies d'Horace, qui nous trace de si gracieux tableaux de la vie des champs, en même temps qu'il nous peint les tracas de la ville, les embarras de la foule, les intrigues, les agitations, les loisirs de la société romaine. Rome, dès les premiers temps de sa fondation, avait eu deux passions : la guerre et l'agriculture; étendre son territoire et le fertiliser. Elle allait prendre ses généraux à leur charrue, et les récompensait après la victoire par le don de quelques arpents de terre. Caton, le vieux Romain, composait un traité d'agronomie, et le poëme le plus accompli de la muse latine est celui où Virgile a décrit l'aimable diversité des travaux de la campagne. Horace aime et fait aimer cette vie calme de la Sabine, où il semble retremper dans l'air pur des montagnes la vigueur de son esprit. S'il faut se rendre à Rome, c'est à regret qu'il quitte la vallée de la Digentia; mais du moins il nous promène avec lui dans la grande ville. Avec lui nous allons du champ de Mars à la voie Sacrée, du Quirinal au mont Aventin. Dès le matin tout s'éveille : les affaires ou la cupidité amènent sur la place publique le peuple des plaideurs, des solliciteurs, des parasites. Il faut fendre la foule et quereller les oisifs, au risque de s'entendre dire : « Qu'a donc cet insensé, qui renverse tout en courant chez son Mécène (2)! » Les chars, roulant pesamment sur le pavé de lave, heurtent contre un cortége funèbre. L'entrepreneur, suivi de ses mulets et de ses manœuvres, se hâte d'aller ruiner par de folles constructions quelque nouvel enrichi; des poutres, hissées par des machines, menacent de retomber sur les passants. Ici le candidat, averti par ses nomenclateurs, va serrer la main de tout électeur influent dans sa tribu (3); là c'est un chasseur traversant le Forum avec une meute, des pieux et des toiles, pour rapporter, le soir, un sanglier acheté au marché voisin. Un poëte cherche des auditeurs et poursuit les passants de ses vers. Puis viennent les fâcheux, désireux d'exploiter le crédit qu'ils supposent à Horace. Et cependant que lui dit Mécène quand ils sont tête à tête dans une litière? Il lui parle du gladiateur Syrus ou se plaint du froid des premières

(1) *Epistolarum Lib. I*, XVI, v. 12.
(2) *H. N.*, *Lib. III*, § XVII (XII).
(3) *Carminum Lib. III*, ode XIII.
(4) *Ecclesiam S. Salvatoris, cum aliis ecclesiis de Castello Bandusi. Item Ecclesiam SS. MM. Gervasi et Protasi in Bandusino fonte apud Venusium* (Pascal II, an 1103, *Bullar. Rom.*, t. II, p. 123).

(1) *Carminum Lib. II*, ode XVIII, v. 14.
(2) *Sermonum Lib. II*, sat. VI, v. 29-31.
(3) *Epistolarum Lib. I*, VI, 52.

matinées d'automne (1). Aussi quel plaisir lorsque, échappé de la ville, le poëte se réfugie dans les montagnes ! Sans ambition, à l'abri des malignes influences qu'apportent les derniers mois de l'année, qu'a-t-il de mieux à faire que d'aiguiser les traits de la satire (2)?

Dès les premiers vers du second livre, nous voyons l'effet que produisirent à Rome les Satires d'Horace. « Si j'en crois certaines gens, dit-il, ma verve est trop mordante, et je passe toutes les bornes; d'autres disent que mes écrits sont sans nerf, et qu'on pourrait aligner en un jour mille vers comme les miens (3). » Sans le bruit qui se faisait autour de lui à chaque composition nouvelle, Horace ne se serait pas ainsi mis en scène. Pour avoir le droit de parler de lui-même, il avait dû reconnaître, avec sa pénétration et son tact si parfait, l'impression produite sur le public par les traits acérés ou plaisants de cette comédie un peu triste que lui donnait la société romaine. C'est qu'alors, comme après toutes les révolutions, la satire avait à faire, à Rome, une ample moisson de vices et de ridicules. L'anarchie et la terreur avaient achevé leur rôle : les haines de parti s'adoucissaient, sans doute, mais l'influence des discordes civiles avaient amené dans l'ordre social des transformations, des métamorphoses dont on se sentait blessé et qu'on attaquait par l'ironie, à défaut d'armes plus puissantes. Les classes de la société, si longtemps séparées, avaient été en partie confondues. Les proscriptions avaient déplacé les fortunes; ceux-ci étaient ruinés, ceux-là riches au delà de leurs espérances, et l'argent donnait la fantaisie de devenir homme d'État. De là l'importance des parvenus, fiers des suffrages qu'ils avaient achetés; de là le désir de courir à la fortune par toutes les voies, la chasse aux héritages, les rapines de l'usure, la prodigalité des uns, l'avarice des autres. De là aussi cette verve satirique du poëte qui met en scène, quelquefois sous leur propre nom, l'avare et le prodigue, l'ambitieux, l'amateur de bonne chère, le coureur d'aventures galantes. La satire était devenue la comédie de l'époque; elle remplaçait le théâtre et consolait les vaincus en les faisant rire aux dépens de ceux qui profitaient de la victoire. Mais bientôt la toute-puissance d'Auguste, légitimant les changements survenus pendant la lutte des partis, fit taire l'esprit d'opposition jusque dans son expression la plus détournée, et sut imposer aux plus grands poëtes de son temps les complaisants mensonges du panégyrique et de l'apothéose.

Nous trouvons, dans la sixième satire du second livre, un renseignement précieux pour fixer l'ordre chronologique des poésies d'Horace. « Il y aura bientôt huit ans, dit-il, que Mécène « m'admit au nombre de ses amis (1). » Puisque l'intimité du grand seigneur et du poëte avait commencé en l'an de Rome 715, c'est donc de l'année 723 que pourrait dater la composition de cette pièce, où l'auteur adresse ses remercîments à Mécène pour le don de la villa qui comblait ses vœux : *hoc erat in votis* (2). Quelques-unes des épodes appartiennent à la même époque. Mécène allait partir pour accompagner Octave dans la guerre actiaque et braver sur les légers vaisseaux des Liburnes les citadelles flottantes où s'abritait Antoine : *alta navium propugnacula* (3). Horace aurait voulu suivre son ami : c'est le sujet de la première épode. Puis, dans la neuvième, éclate le chant de triomphe pour la victoire d'Actium : « *Io triomphe !* Où sont les chars dorés et les pures victimes ! Ni le vainqueur de Jugurtha, ni celui de Carthage n'ont obtenu tant de gloire. L'ennemi a échangé sa pourpre contre des vêtements de deuil. Venez, esclaves; versez dans de larges coupes les vins de Chio et de Lesbos : nous n'avons plus à craindre pour la fortune de César. » Ainsi commence cette période de la vie littéraire d'Horace, où l'ode devint l'expression de ses sentiments politiques, amoureux, religieux ou philosophiques. Pendant près de huit années, de trente-six à quarante-quatre ans, il a publié les trois premiers livres des *Odes*, et il a donné à la littérature latine ce qu'elle n'avait pas eu encore, ce qu'elle n'a pas eu depuis, un poëte lyrique. Horace répond-il complétement à l'idée qu'on se fait de l'inspiration lyrique? son enthousiasme est-il réel, croit-il toujours à ce qu'il chante? Nous ne le pensons pas. Le temps du vrai lyrisme n'était déjà plus. Le sentiment religieux dans toute sa ferveur, la passion de la liberté, l'élan de tout un peuple, traduit par la voix d'un chantre inspiré, peuvent seuls le produire. C'est la forme naturelle de la poésie dans les cantiques des prophètes, les chants de Tyrtée, quelques chœurs de la tragédie grecque. Déjà Pindare, célébrant les vainqueurs d'Olympie, de Delphes ou de Corinthe, n'atteint plus au sublime de ces premiers modèles, et crée, à force d'art, une poésie que des courses de chars et l'appareil d'une fête ne sauraient lui inspirer. Horace a dû célébrer aussi cette fête de la naissance de Rome, ces jeux séculaires dans lesquels on remerciait les dieux du Capitole d'avoir donné l'empire du monde au peuple romain; sujet plein de grandeur, pour lequel le poëte n'a pas trouvé de ces accents passionnés qui émeuvent une nation. Le *Carmen*

(1) *Sermonum Lib. II*, sat. VI, v. 44-45.

(2) Ergo ubi me in montes et in arcem ex urbe removi,
Quid prius illustrem satiris musaque pedestri?
Nec mala me ambitio perdit, nec plumbeus Auster
Autumnusque gravis, Libitinæ quæstus acerbæ.
(*Sermonum Lib. II*, sat. VI,

(3) *Sermonum Lib. II*, sat. I, v. 1-4.

(1) *Sermonum Lib. II*, sat. I, v. 40.

(2) *Sermonum Lib. II*, sat. VI, v. 1. Voyez, pour la date précise de cette satire, la note 1 de la page 31.

(3) *Epodon Lib.*, carm. I, v. 1, 2.

seculare n'est qu'une élégante prière adressée par un chœur de jeunes gens et de jeunes filles à des dieux auxquels ils ne croient plus.

Ce qu'on trouvera dans les odes d'Horace, à défaut de foi religieuse ou politique, c'est l'expression des sentiments intimes du cœur. Le poëte est heureux de se livrer au charme d'une société d'élite qui l'accueille avec faveur. Il est heureux d'aimer, heureux de voir le calme succéder aux orages. Les Parthes ont perdu les aigles enlevées à Crassus; Ælius Gallus pénètre jusque dans le Yémen; la Rhétie, la Vindélicie, la Norique sont conquises; les Cantabres, les Bretons sont soumis. Octave a reçu le nom d'*Auguste*. Il donne aux Romains, pour les consoler de leur liberté perdue, la gloire des armes et celle des arts. Succès militaires, affaires publiques, affections privées, mœurs de la ville, occupations de la campagne, incidents familiers d'une vie littéraire passée dans le culte des Muses et la fréquentation d'une cour polie, tels sont les sujets de ces petits poëmes, où, sans atteindre à la poésie lyrique des anciens jours, Horace met le charme de son esprit et l'élévation de sa pensée. Il sait trouver dans les maximes de la morale et dans les principes d'une douce philosophie, tout aussi bien que dans les faiblesses du cœur, des motifs heureusement choisis pour transporter dans la langue latine ce qui, chez les lyriques grecs, peut paraître avec avantage sous la toge romaine. Pour la vérité des sentiments, pour la vivacité des images, les pièces les plus intimes sont les plus saisissantes, et le *Donec gratus eram tibi* (1), cette ode si fine et si vraie, qu'elle soit ou non l'imitation d'une ode de la Grèce, l'emportera toujours sur ces odes, quelque peu officielles, où le poëte célèbre en vers magnifiques les gloires de l'empire.

On a déployé toutes les ressources de l'érudition pour assigner un ordre chronologique à chacune de ces compositions charmantes; bien peu, cependant, portent en elles-mêmes une date certaine, et l'avantage de la connaître n'ajoute guère au plaisir qu'on éprouve en la lisant. Il est probable d'ailleurs, ou plutôt il résulte d'un examen attentif, que chacun des livres d'*Odes* contient des pièces écrites à différentes époques de la vie d'Horace. Tout ce qu'on peut espérer, c'est de déterminer dans quelles limites de temps ils ont été écrits, et par conséquent quelles modifications ce temps a dû apporter aux talents du poëte, à ses goûts ou à ceux de son public (2).

Vers la fin de l'an de Rome 733, Horace fit paraître un recueil des poésies qu'il avait composées jusqu'alors, c'est-à-dire deux livres des *Satires*, les trois premiers livres des *Odes* et le premier livre des *Épîtres*. La vingtième épître, espèce d'envoi qu'il adresse à son œuvre, nous est précieuse par les renseignements qu'il y donne sur sa personne et sur l'âge qu'il avait alors. « Si l'on t'interroge sur mon compte, dit-il à ce livre qui va paraître pour la première fois aux étalages des libraires, réponds que, né sans fortune et d'un père affranchi, j'ai déployé hors de mon humble nid une aile ambitieuse. Cet aveu m'enlève toute prétention à la noblesse, mais j'y gagnerai en mérite et en gloire. Dis aussi que j'ai su plaire, dans Rome, à ce que la toge et l'épée y comptent de plus illustre. Ajoute, pour ceux qui veulent tout savoir, que je suis un petit homme, ami du soleil, facile à s'emporter, s'apaisant de même, et voyant passer sur sa tête blanchie le quarante-quatrième hiver, aujourd'hui que nous avons pour consuls Lépide et son collègue Lollius (1). »

Si les odes d'Horace ne rappellent en rien, par l'ordre dans lequel elles sont disposées, l'époque de leur composition, cet ordre, cependant, ne doit pas être l'effet d'un simple caprice; et le poëte semble avoir eu pour but principal d'exciter l'attention du lecteur par la variété des sujets qui l'inspirent. La première ode, adressée à Mécène, sollicite son suffrage. « Si tu me proclames un poëte lyrique, lui dit-il, ma tête ira toucher les cieux (2). » La seconde s'adresse à Auguste, la troisième au vaisseau de Virgile. Le prince qui a donné la paix au monde, le ministre auquel Horace doit ses loisirs, le grand poëte qui fut son guide et son ami ont les premiers hommages de sa muse dans la carrière nouvelle qu'elle va parcourir. Puis viennent l'ode philosophique à Sestius; la chanson d'amour à Pyrrha; le chant de guerre où, tout en s'excusant de monter sa lyre à la hauteur des exploits d'Agrippa, il la fait vibrer avec tant d'énergie; l'éloge qu'il fait à Plancus des fraîches campagnes où l'Anio précipite ses ondes. Et non-seulement les sujets s'entremêlent ainsi tour à tour philosophiques, descriptifs ou amoureux, appelant à leur aide le sentiment, la morale ou l'image; mais la métrique y varie de telle sorte que les neuf premières pièces du recueil sont composées chacune dans un mode différent, preuve du talent flexible avec lequel Horace savait adapter à la poésie latine les mètres divers employés par les poëtes lyriques de la Grèce. C'est qu'il avait un secret merveilleux pour plier à la pensée le génie de sa langue, pour en démêler et en assembler les nuances. « Jamais homme, dit Fénelon, n'a donné un tour plus heureux à la parole pour lui faire signifier un beau sens avec brièveté et délicatesse (3). » Sans doute Horace avait trouvé la langue latine assouplie par les travaux des poëtes qui l'avaient précédé; depuis longtemps déjà elle avait perdu sa rudesse, et l'affreux vers satur

(1) *Carminum Lib. III*, ode xx.

(2) Voyez à la fin la note sur l'ordre chronologique des poésies.

(1) *Epistolarum Lib. I*, xx, v. 20-28.

(2) *Carminum Lib. I*, od. I, v. 38-39.

(3) Fénelon, *Dialogue d'Horace et de Virgile*.

nien, comme il l'appelle, avait fait place à l'hexamètre des Grecs (1). Lucrèce et Catulle avaient habitué l'oreille à un rhythme plus savant, plus harmonieux et plus flexible. Cependant Orbilius dictait encore à Horace enfant les poésies surannées de Livius Andronicus, et, pour arriver au développement complet de l'art d'écrire des vers, pour élever une poésie d'imitation, et pour ainsi dire de traduction, telle qu'Orbilius l'admirait chez ses poëtes favoris, jusqu'à la maturité du goût qui a fait des écrits du siècle d'Auguste la plus haute expression de la littérature latine, il fallait réunir cette finesse de sentiment, ce tact parfait, cette verve d'expressions, cette richesse de pensées qui sont l'apanage de quelques rares génies dont Horace est pour nous l'un des meilleurs modèles.

La maigre biographie attribuée à Suétone, seul document authentique que l'antiquité nous ait légué sur la vie d'Horace, est aux deux tiers remplie par le récit des rapports d'amitié qui existèrent entre le poëte et l'empereur. Auguste avait compris quelle peut être la puissance des lettres à une époque où, par un travail successif, la littérature d'un pays est arrivée à son plus haut point de perfection et par conséquent d'autorité; or, ce temps était venu. De quelle année, cependant, devons-nous dater les premiers rapports qui s'établirent entre Auguste et Horace? Suétone n'en dit rien. D'après une ancienne vie du poëte tirée d'un manuscrit originaire de la Vaticane et publiée pour la première fois par M. Vanderbourg (2), Horace aurait été présenté à l'empereur au début de sa carrière littéraire. L'auteur anonyme dit en effet : « Horace fut introduit auprès d'Auguste par Mécène et Pollion. Après cette présentation, Mécène l'invita à transporter dans la langue latine les mètres variés inventés par les Grecs et encore inconnus aux Romains (3). » D'abord, il est peu probable que ce soit Mécène qui ait inspiré à Horace le désir de reproduire dans sa propre langue les mètres d'Archiloque, d'Alcée ou de Sapho; le poëte n'a reçu, sous ce rapport, d'inspiration que de lui-même. Il nous l'a dit : « Quiconque croit en soi guide les autres et marche en tête de l'essaim (4). Puis, en supposant que, dès les premiers temps de son séjour à Rome, Horace, sous le patronage de Pollion et de Mécène, ait été présenté à Octave, il paraît certain que les rapports plus intimes qui s'établirent entre eux sont postérieurs de plusieurs années à la bataille d'Actium. Le poëte a passé à Præneste l'été de l'an de Rome 727, pendant lequel, ainsi qu'il nous l'apprend, il relisait les poëmes d'Homère (*Epist. L.* II, v. 1, 2). Præneste était, d'après Suétone, un des séjours favoris d'Auguste. Il est donc possible que de cette époque date la liaison qui se forma entre le chef de l'empire et l'ami de Mécène; du moins l'éloge du prince revient dès lors plus souvent sous la plume du poëte.

Il aurait été difficile que, trompé dans les espérances de sa jeunesse, frappé des maux de la guerre civile, heureux d'y échapper, Horace résistât aux séductions qui l'entourèrent. Quel prince d'ailleurs a jamais possédé mieux qu'Auguste l'art de n'exiger de ses sujets que le sacrifice de la portion d'indépendance qui pouvait gêner son pouvoir! Les formes républicaines voilaient encore ce qu'il y avait d'absolu et de complétement monarchique dans le gouvernement : voile transparent sans doute, et ne cachant la vérité qu'à ceux qui mettaient quelque bonne volonté à ne pas la découvrir, mais suffisant, toutefois, à justifier la capitulation des consciences faciles. Il n'est donc pas étonnant que l'esprit conciliant et délicat d'Horace, rendant justice à ce qu'il y eut de réparateur dans le gouvernement d'Auguste après la victoire, se soit laissé entraîner par ces flatteuses avances, cette familiarité des grands qui jettent dans une ivresse si douce des âmes même fortement trempées; car Auguste fit les avances. Il voulut avoir Horace près de sa personne et écrivit à Mécène : « Jusqu'ici j'adressais à mes amis des lettres écrites de ma main; mais je suis accablé d'affaires et ma santé n'est pas bonne : amenez-moi *notre* Horace, afin qu'il puisse m'aider (1). » Le poëte refusa d'aliéner son indépendance, et, loin de lui en vouloir de son refus, Auguste lui répondit : « Notre cher Septimius pourra vous dire quel souvenir je conserve de vous; l'occasion s'est offerte de m'exprimer devant lui sur votre compte. Si vous avez cru devoir mépriser mon amitié, je ne vous paye pas du même mépris (2). » Et puis encore : « Usez des droits que vous avez sur moi, comme si vous étiez mon commensal. Et ne le seriez-vous pas, ainsi que je le désirais, si votre santé l'eût permis (3)! » Le moyen de résister à ces aimables cajoleries, à ces rôles intervertis, à cet empereur qui se fait le courtisan du poëte! Horace pouvait-il refuser de dédier quelqu'une de ses poésies au prince qui lui écrivait : « Sachez que je suis fâché contre vous de ce que vous ne vous adressez pas à moi dans vos épîtres. Craignez-vous de vous faire tort auprès de la postérité en lui faisant connaître que vous avez été mon ami (4)? » A une plainte si aimable, le poëte ne pouvait faire moins que de répondre : « Ce que je crains, Cé-

(1) . . . . Horridus ille
Defluxit numerus Saturnius. . . . .
(*Epistolarum Lib. II*, I, v. 157-158.)

(2) Paris, 1812, t. I, p. LV-LVII.

(3) *Mæcenatis vero et Pollionis interventu, in gratiam Augusti receptus est. Dein, a Mæcenate rogatus est transferre varietates metrorum Latinis incognitas quæ apud Græcos inventæ fuerant.*

(4) *Epist. Lib. I*, XIX, v. 22, 23.

(1) Suétone, *Vie d'Horace*.

(2) Suétone, *Vie d'Horace*, traduction de M. Patin, dans son étude sur Virgile et Horace, collection des classiques de M. D. Nisard.

(3) Suétone, *Vie d'Horace*.

(4) Suétone, *Vie d'Horace*.

sar, en vous voyant soutenir seul le fardeau d'un vaste empire, défendre l'Italie par vos armes, réformer ses mœurs et lui donner des lois, ce que je crains, c'est de dérober au peuple, par de longs discours, le temps que vous consacrez à son bonheur (1). » Jusque-là la louange n'était que justice. Auguste avait donné à Rome la gloire au dehors, l'ordre au dedans, et son pouvoir était la condition nécessaire d'un repos durable. Mais quand le poëte accuse de démence le vertueux Labéon; quand Virgile efface l'éloge de Gallus, parce qu'ils ont encouru la disgrâce du maître, ils dépassent la mesure. Nous regrettons alors que ces grands esprits, si ingénieux et même si sincères dans l'expression de leur enthousiasme, se soient aveuglés sur certains excès de la toute-puissance, et qu'ils semblent avoir obéi plus encore à l'inspiration de leur gratitude qu'à celle de leur patriotisme. C'est à la demande d'Auguste qu'Horace, revenant à la poésie lyrique qu'il avait abandonnée pendant quelques années, composa le quatrième livre de ses *Odes*. L'empereur fondait sa dynastie et voulait que Drusus et Tibère, alors en Germanie, eussent leur part dans ces vers qui consacraient la gloire militaire et popularisaient le pouvoir (2). Ce fut encore à la demande du prince que le poëte, en 737, célébra les Jeux Séculaires; il était devenu le chantre de tous les succès, de toutes les fêtes, et savait, par l'élévation des pensées, la pureté du goût, la variété des formes, sauver ce qu'il y avait d'officiel dans ces panégyriques de l'empire. Pendant les dernières années de sa vie, Horace se trouva ainsi rapproché, par l'affection du prince et par celle de Mécène, de ce que Rome comptait de plus illustre parmi ses citoyens. Le talent du poëte était admiré de tous; sa vie était facile, ses rapports aimables, son amitié désirée. S'il avait été ambitieux d'honneurs ou de richesses, il aurait pu tout obtenir; mais il ne demandait à ces hommes puissants qui l'entouraient que l'échange d'une douce familiarité, d'une élégante causerie. A la ville, il habitait sans doute près du vaste palais que Mécène avait fait construire sur le haut du mont Esquilin. Du moins, dans l'épître où il s'adresse à son livre, il lui dit : *Fuge quo descendere gestis* (3). A la campagne, il commençait à préférer le séjour de Tibur, dont la température était plus douce, aux âpres montagnes de la Sabine. Nous lisons dans Porphyrion qu'à l'époque où il écrivait le quatrième livre de ses odes il passait à Tibur tous ses moments de loisir (4). C'est que déjà sa santé n'était plus aussi bonne. Dans la quinzième épître du livre premier, il interroge Numonius Vala sur le climat et les productions de Salerne et de Veliæ. Il a besoin de passer au milieu d'un air tiède la saison des frimas. Le médecin d'Auguste, Musa, lui défend les eaux de Baïa, et ne lui a pas rendu la santé en le faisant plonger dans l'eau glacée en plein hiver. Plus tard il se plaint à Celsus Albinovanus d'un malaise général, d'une inquiétude d'esprit qui ne lui permet pas le repos. Il ne veut rien faire, dit-il, de ce qui pourrait guérir son mal; il évite ce qui lui serait salutaire, pour ne rechercher que ce qui peut lui nuire. S'il est à Rome il regrette Tibur, s'il est à Tibur il veut revenir à Rome (1). L'habitation qu'il avait alors sur les bords de l'Anio, il la devait sans doute à la libéralité d'Auguste; du moins Suétone nous dit qu'à deux reprises le prince, par ses dons, augmenta la fortune du poëte (2). Horace prouvait sa reconnaissance à ses nobles amis en ne s'éloignant d'eux que le moins possible, et en leur consacrant sa personne comme ses vers. Le siècle d'Auguste, ce grand siècle littéraire, a commencé avec Virgile et devait finir avec Ovide, qui ne fit qu'entrevoir l'auteur de l'*Énéide* (*Virgilium vidi tantum*). Vers l'époque à laquelle nous sommes parvenus, Virgile, Properce, Tibulle, Gallus, Varius étaient morts; Ovide avait à peine écrit quelques élégies. Horace seul brillait de tout l'éclat de son talent. Comme s'il eût prévu que l'on touchait à cette décadence qui souvent suit de bien près, dans les lettres ou dans les armes, l'apogée de la gloire, le poëte consacra les dernières inspirations de sa muse à composer son épître aux Pisons; espèce de testament littéraire qui, dès le temps de Quintilien, était appelé l'*Art Poétique*. Maître dans l'art d'écrire, Horace se faisait le législateur du bon goût; par ses préceptes, il fixait avec l'autorité de son génie les règles de cette poésie latine qu'il avait faite si belle et rendue si nationale. Les conseils qu'il donne aux Pisons, dans l'épître qu'il leur adresse, résument ce qu'il devait à lui-même, à l'étude profonde des poëtes grecs, à celle de sa propre langue et des mœurs de la société romaine; car, avant tout, Horace a été un poëte romain. S'il a emprunté à la Grèce quelques rhythmes, quelques images, il s'est gardé de toute imitation servile; ce sont les mêmes formes peut-être, mais ce n'est pas le même langage, ce n'est plus le même esprit. Odes, satires, épîtres ont la séve et la vigueur de leur originalité native. Un certain tour sérieux et moral jusque dans l'ironie de la satire, une urbanité sans apprêt, mais non sans dignité, une plus grande solidité de pensées et de style compensent la richesse d'imagination des Grecs, leur élégance plus facile, leur harmonie plus cadencée. Horace n'oublie jamais qu'il parle à un peuple-roi, dont la gravité et le génie pratique ont survécu à la perte

(1) *Epistolarum, Lib. II*, I, v. 1-4.
(2) *Voy.* la 4e ode du livre IV et la 14e du même livre.
(3) *Epistolarum Lib. I*, XX, v. 5.
(4) *Tiburi enim fere otium suum conferebat, ibique carmina conscribebat.* (*Voy.* Braunhardat., I, sect. II, p. 533, 534.)

(1) *Epistolarum Lib. I*, VIII, v. 3-12.
(3) *Præterea sæpe eum inter alios jocos « purissimum penem » et « homuncionem lepidissimum » appellat, unaque et altera liberalitate locupletavit.* (Suétone, *Vie d'Horace.*)

de ses libertés. Aussi la lecture des poésies qu'il nous a laissées, empreintes de l'esprit de son siècle, est-elle plus utile à quiconque veut connaître la société romaine que les plus heureuses découvertes de l'archéologie.

Ce fut dans l'été de 746 que Mécène, sentant sa fin prochaine, légua à Auguste le soin de le remplacer près d'Horace. « Souvenez-vous d'Horace comme de moi-même, écrivit-il à l'empereur : *Horatii Flacci, ut mei, esto memor*. Ce dernier vœu d'une affection si longue et si vraie aurait été exaucé sans doute; mais Horace ne devait pas survivre à son ami. Il l'avait dit : « Le même coup nous frappera tous deux. Je l'ai juré, je le jure encore : dès que tu me montreras le chemin, je serai prêt. Nous irons, oui, nous irons ensemble à notre dernier asile. »

. . . . Ille dies utramque
Ducet ruinam. Non ego perfidum
Dixi sacramentum : ibimus, ibimus,
Utcumque præcedes, supremum
Carpere iter, comites parati (1).

Le 5 des calendes de décembre, c'est-à-dire le 27 novembre de la même année, Horace mourut après une courte maladie, et la violence du mal ne lui ayant pas permis de signer un testament, il déclara devant témoins que l'empereur était son héritier. Auguste accepta l'héritage du poëte, et, ne voulant pas séparer dans la mort ceux qui avaient été si unis dans la vie, il fit enterrer le poëte à l'extrémité des Esquilies, auprès du tombeau de Mécène (2). Horace, né le 8 décembre 689, était sur le point d'accomplir la cinquante-septième année de son âge. Onze jours manquaient encore pour qu'elle fût écoulée; mais il faut se rappeler que, dans cet intervalle, Jules César avait réformé le calendrier. Or, l'année 708, pendant laquelle il opéra cette réforme, avait été prolongée de deux mois intercalaires, de telle sorte qu'elle avait eu quatre cent quarante-cinq jours de durée. Il en résulte que, de fait, Horace a vécu cinquante-sept ans deux mois et quelques jours. Il était petit et replet, nous dit Suétone : *brevis atque obesus*. Auguste, le remerciant de l'envoi de ses livres, et faisant allusion à la forme des manuscrits qui, chez les anciens, étaient roulés, lui disait avec plus de familiarité que de goût : « Vous paraissez craindre que vos livres ne soient plus grands que vous; mais si la taille vous manque, vous ne manquez pas de rotondité. Tâchez donc, si vos volumes ne sont pas plus hauts qu'une chopine (*sextariolum*), qu'ils aient du moins l'honnête ampleur de votre ventre. » Ses yeux étaient noirs; il avait un front ombragé par des cheveux de la même couleur qui blanchirent avant l'âge. Il tirait quelque vanité de la fraîcheur de son teint et du sourire qui séiait si bien à sa jeunesse (3). Des médaillons contorniates

(1) *Carminum Lib. II*, ode XVII, v. 8-12.
(2) Suétone, *Vie d'Horace*.
(3) . . . . Reddes
Forte latus, nigros angusta fronte capillos;

portant le nom d'*Horatius* semblent, leur exécution incorrecte et barbare, porter au portrait que le poëte a tracé même dans ses vers.

Si les monuments iconographiques so et insuffisants pour ceux qui aimeraient templer les traits d'Horace, l'homme i le philosophe aimable sont peints dans vres avec autant de vérité que de dé peu d'auteurs se sont livrés au public a d'abandon. Cependant on l'a jugé le d'une manière bien diverse. Les uns l'on comme un moraliste sévère et un hom fondément religieux (1); d'autres l'ont joyeux épicurien et d'habile courtisan été tour à tour un parasite discret, u esclave (3), ou un modèle de bravou chasteté (4). Chacun l'appréciait sur partie de ses œuvres, sans en embras semble, sans tenir compte du temps où vécu. Les travaux de Wieland, de Les Wetzel, en Allemagne, de Milman en terre, le livre de M. Walckenaër, l'É Virgile et Horace, par M. Patin, ont d'un jour nouveau son caractère, sa vi époque. Ils ont prouvé que cette fois e vérité se trouve entre les extrêmes. Hora saurait le nier, a pratiqué cette facile m enseigne non le sacrifice, mais le bon u biens de la vie. Lorsque l'avénement du absolu fit chercher dans la philosophie cuse pour se retirer des affaires publi une consolation de s'en voir éloigné, H fit disciple d'Épicure. Les esprits éner sévères s'étaient réfugiés dans le stoïcis fermés en eux-mêmes, ils avaient créer une liberté quelle qu'elle fût, e vaient placée dans le fond du cœur com un sanctuaire, se rendant indépenda événements par la pensée, et se cons ne plus commander aux autres en se c dant à eux-mêmes. Les hommes d'un plus délicate et plus fine, aimant la les arts, oubliaient, en se livrant au ch repos, au commerce si doux d'une soc gante, le temps glorieux où le Forum éta à la généreuse ambition de leur jeunes parmi ces derniers qu'il nous faut pla race; mais peut-être était-il supérieur à cette constante étude de soi-même et d à l'aide de laquelle il travaille sans ce corriger; par tant de réflexions prof mélancoliques qu'il rend plus saisissant jetant dans la joie des festins; enfin, modération, *médiocrité d'or*, comm

Reddes dulce loqui, reddes ridere decoru
(*Epistolarum Lib. I*, VII, v. 25-2
Me pinguem et nitidum, bene curata cut
(*Epistolarum Lib. I*, IV, v. 1

(1) Dacier.
(2) Sanadon.
(3) Voltaire.
(4) Poinsinet de Sivry.

pelle, qui l'éloigne de tous les excès. Sans doute sa morale n'est pas la stricte morale du devoir, sa raison n'est pas sans faiblesse, sa sagesse est la sagesse du monde; mais elles préservent du vice et conseillent la vertu. Leur voie est large, mais elle est droite. Si l'on n'y trouve aucune de ces vérités sublimes qui doivent plus tard changer le monde ancien et renouveler les sociétés vieillies, elles sont d'une application journalière dans les mœurs polies et faciles du siècle d'Auguste. Elles touchent même par cent points divers à la société moderne, témoin ces citations empruntées à chaque instant à ses écrits pour donner autorité à la sagesse usuelle de notre temps. Il est peu d'esprits cultivés qui ne trouvent, sans la chercher, l'occasion d'invoquer Horace comme un conseil présent; qui ne répètent, pour en avoir éprouvé l'utilité pratique, les maximes de sa douce philosophie; et qui ne pensent de ce poëte charmant ce que Voltaire a si bien su lui dire :

> Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
> A jouir sagement d'une honnête opulence,
> A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
> A se moquer un peu de ses sots ennemis,
> A sortir d'une vie ou triste ou fortunée
> En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.

NOEL DES VERGERS.

Bibliographie. — Dans l'énumération des éditions, des traductions, des écrits destinés à l'explication des œuvres d'Horace, nous nous bornerons à un résumé sommaire présentant les indications principales (1). On regarde comme l'édition primitive des œuvres d'Horace un volume in-4°, de 137 feuillets, imprimé en lettres rondes, d'une forme peu gracieuse, et qui ne porte ni date ni nom de typographe. On ignore même quel fut cet imprimeur. Quoique peu correcte, cette édition a fourni de bonnes leçons. On en connaît deux ou trois exemplaires en Angleterre, où elle a été payée jusqu'à 50 livres sterling (1250 francs environ); mais en France elle ne s'est jamais, nous le croyons du moins, montrée en vente publique. Une autre édition, également sans lieu, sans date et sans nom d'imprimeur, forme un volume in-4° de 123 feuillets, en caractères ronds, assez beaux, et qui ont de la ressemblance avec ceux dont Philippe de Lavagnia faisait usage vers 1473. Ce volume est fort rare et fort cher. Un bel exemplaire se conserve dans la bibliothèque de lord Spenser. Laissant de côté une ou deux éditions fort anciennes dont l'existence est douteuse, nous arrivons à celle donnée à Naples en 1474, in-4°, par Arnauld de Bruxelles; il y a 168 feuillets dans l'exemplaire, unique jusqu'à présent, que possède lord Spenser; le texte présente quelque bonnes leçons. L'édition de Milan, Ant. Zarotus, 1474, in-4°, n'a été achevée qu'après celle de Naples; elle est moins rare; on en connaît en Angleterre quatre ou cinq exemplaires. Un volume imprimé à Ferrare, en 1474, ne contient que les *Épîtres* et les *Odes*; c'est un in-4° de 106 feuillets, et l'exemplaire déposé dans la *Bibliotheca Spenseriana* passe pour le seul qui existe encore. Citons ensuite comme conservant de la valeur les deux éditions données à Milan par Philippe de Lavagnia, 1476 et 1477 (cette dernière bien incorrecte), et les trois éditions de Venise, *per Philippum Condam Petri*, 1477-1478, et 1479. Une édition in-folio, sans nom de lieu, mais qu'on croit imprimée à Venise, et qui est datée de 1481, est la première avec date qui renferme le commentaire d'Acron sur toutes les œuvres d'Horace. L'édition de Milan, Antonio Miscomini, 1482, in-folio, est la première qui ait donné le commentaire du Florentin Christophe Landini, souvent réimprimée à la fin du quinzième siècle; il en a été de même de l'édition de Venise, Arriva beni, 1490, in-folio, qui se recommande par une nouvelle révision du texte. L'édition in-folio publiée à Strasbourg en 1498, par Jacques Locher, a le mérite de présenter un texte établi d'après des manuscrits trouvés en Allemagne; elle est ornée de figures gravées sur bois représentant des sujets tirés des œuvres d'Horace. Dibdin (*Bibliotheca Spenseriana*, t. II,) a reproduit neuf de ces figures; les critiques les plus habiles ont reconnu le mérite littéraire de cette édition; elle n'est pas fort rare, mais peu d'exemplaires sont en bon état. En 1501, Alde publia à Venise le premier Horace d'un format portatif; c'est un in-8° de 143 feuillets très-rare et très-recherché des bibliophiles; son prix va toujours en augmentant : il s'est élevé jusqu'à 500 et jusqu'à 1,000 francs aux ventes récentes de Renouard et de Bearzi. L'édition de Philippe Junte, Florence, 1503, in-8°, presque aussi rare que celle d'Alde, est infiniment moins chère. La même année on mit au jour à Paris, in-folio, une édition, avec le commentaire, plusieurs fois réimprimée de Josse Bade. En 1509, Alde donna une édition nouvelle d'Horace; elle est plus correcte que celle de 1501, et quoique augmentée de quelques notes, son prix est moindre; il en est de même des réimpressions qui sortirent en 1519 et en 1527 de l'imprimerie Aldine; celle de 1555 présente une recension nouvelle faite par Muret d'après un manuscrit. On peut citer à cause de l'exiguïté insolite de son format et de la bizarrerie des caractères employés, l'édition d'Alexandre Paganini; Venise, 1521, in-24. Le volume édité à Bâle en 1555 par Georges Fabricius, in-folio, est estimée à cause de la réunion de notes d'un grand nombre de commentateurs; il a reparu en 1570 et en 1580. Un des plus savants et des plus judicieux commentateurs d'Horace, Denys Lambin, publia à Lyon, en 1561, un travail fréquemment réimprimé; l'édition de Venise, Paul Manuce, 1566, in-4°, est la plus recherchée des bibliophiles; celle de Paris, 1579, in-folio, est la plus complète. C'est de même, à cause des commentaires, qu'on estime les éditions de Leyde, 1597 (et 1611), in-4°, avec les notes de Cruquius, et d'Anvers, 1608, in-4°, avec celles de Lævinus Torrentius. Les Estienne ont plusieurs fois réimprimé Horace; mais les éditions qu'ils en ont données ne sont pas très-recherchées; nous nous bornerons à citer celle publiée par Henri Estienne, en 1577, in-8°, où le texte a été habilement revu d'après des manuscrits. Nous trouvons au dix-septième siècle l'édition de Sedan, 1627, in-32, remarquable en raison de l'extrême finesse des caractères employés : ce petit volume est rare et fort cher, lorsqu'il est d'une belle condition. L'édition elzévirienne, Leyde, 1629, 3 tomes petit in-12, est jolie;

(1) On trouvera de plus amples détails dans le *Manuel du Libraire* de M. J.-C. Brunet, 4e édition, t. II, p. 628-46, et dans le *Catalogue de la Bibliothèque de M. Walckenaër*, Paris, 1853, p. 85, 93. En 1775 on publia à Leipzig une *Bibliotheca Horatiana, sive syllabus editionum Horatii, interpretationum, versionum*; mais ce travail est aujourd'hui bien arriéré. *Voir* aussi Quérard, *La France Littéraire*, t. IV, p. 131-138.

les amateurs tiennent à la posséder; mais elle n'a aucun mérite littéraire spécial. L'Horace de Daniel Elzevier, Amsterdam, 1676, petit in-12, est d'une exécution typographique très-soignée; et quoique le texte laisse à désirer pour la correction, ce volume est très-recherché: de beaux exemplaires se sont payés au delà de 100 francs dans les ventes publiques, et un exemplaire, avec toutes les marges, est monté à 280 francs à la vente Bérard. Cette édition renferme le commentaire de l'Anglais John Bond, publié pour la première fois en 1606, et très-fréquemment réimprimé, quoique assez médiocre; mais ces notes courtes et multipliées, tout en laissant intactes beaucoup de difficultés, en expliquent un grand nombre, conduisent le lecteur comme par la main, et rendent de très-grands services aux étudiants; aussi le travail de Bond est-il devenu populaire: plus savant il eût été moins répandu. L'édition de Leyde, 1670, in-8°, fait partie de la collection *Variorum*; elle est due à Corneille Schrevelius, philologue médiocre: les beaux exemplaires sont rares et recherchés. L'édition *ad usum Delphini* est peu commune; elle contient le commentaire assez médiocre de Louis Desprez: ce travail, malgré son faible mérite, a été fort goûté en Angleterre, où il a été réimprimé au moins vingt fois, de 1694 à 1822. On signale comme correcte une assez belle édition donnée par J. Talbot à Cambridge, en 1699, in-4°. Nous arrivons au travail de Bentley, qui se recommande par une grande sagacité critique, mais auquel on peut reprocher la hardiesse des conjectures du très-savant éditeur. Publiée en 1711, cette édition fut réimprimée à Amsterdam, 1713, 2 tomes in-4°; elle ne s'écoula pas rapidement, car en 1728 on crut devoir en rajeunir le titre. De nombreux auteurs attaquèrent la façon téméraire dont Bentley avait modifié les passages qu'il regardait comme corrompus. Pierre Burmann reproduisit ce texte en 1713, à Utrecht, en élaguant toutefois les corrections trop hasardées du philologue anglais. L'édition de Cunningham, La Haye, 1721, 2 vol. petit in-8°, a été entreprise dans le but de faire opposition au travail de Bentley: il est suivi pas à pas et combattu avec chaleur. Un autre Anglais, William Baxter, avait, dès 1701, donné une édition qui a été réimprimée en 1725 et vantée par les bibliographes britanniques; elle n'a cependant guère été remarquée sur le continent. Nous passerons rapidement sur les éditions de Londres (J. Pine), 1733-1737 (entièrement gravée et ornée de jolies vignettes); de Paris, 1733, in-24 (caractères d'une finesse et d'une netteté remarquables): de Glascow, 1744 (annoncée comme exempte de toute faute typographique, ce qui n'est pas exact); nous en laissons de côté bien d'autres qui ne pourraient être mentionnées que dans une bibliographie spéciale: nous citerons cependant le volume imprimé par Baskerville à Birmingham, en 1762, in-12, et dont l'exécution est fort élégante. Le même imprimeur a aussi donné en 1770 un bel Horace, in-4°. C'est un autre genre de mérite qui fait rechercher les éditions données en Allemagne, par Jani (Leipzig, 1778-82, 2 vol. in-8°; les *Odes* seulement), et par Gesner, 1788 (réimprimée en 1802): les travaux de ces éditeurs jouissent d'une juste réputation. L'in-4° publié à Strasbourg, en 1788, par Oberlin, ne donne que le texte nu; c'est un beau livre et correct, mais oublié. Il en est de même du grand in-folio imprimé à Parme, en 1790, chez Bodoni: sa somptueuse exécution typographique ne le fait pas sortir de la classe des livres passés de mode. Deux in-4° édités à Londres, en 1792-93, par H. Homer et C. Combe, sont bien moins splendides; mais le commentaire, formé d'un choix des notes des éditeurs antérieurs, est utile. L'édition de G. Wakefield, Londres, 1794, 2 vol. petit in-8°, est soignée et correcte; celle de C. F. Wetzel, Lignitz, 1799, 2 tomes in-8°, est d'une exécution fort disgracieuse, mais l'étendue de ses tables la recommande aux travailleurs. Pierre Didot l'aîné mit au jour, en 1799, un très-bel Horace, grand in-folio, orné de douze jolies vignettes dessinées par Percier. Ce livre est un digne rival du somptueux volume de Bodoni; et les charmantes vignettes gravées par Girardet lui conservent une grande valeur. Un érudit fort distingué, C.-G. Mitscherlich, voulait publier un Horace complet; il n'a donné que les *Odes* (Leipzig, 1800, 2 vol. in-8°); mais son commentaire est d'un très-grand prix. On a fait peu d'attention en France à l'édition de Pradicow (Wittemberg, 1806 in-8°); elle est digne d'être signalée par suite de la hardiesse avec laquelle le texte a été réformé. C. Fea donna à Rome, en 1812, 2 vol. in-8°, une édition dans laquelle il s'attacha aux manuscrits du Vatican et à ceux d'autres bibliothèques d'Italie restés hors de la portée des érudits anglais et allemands. Les corrections qu'il introduisit aussi dans le texte n'ont pas toutes reçu l'approbation des critiques. On peut regarder comme un élégant bijou l'édition de Pickering, Londres, 1820, in-48; il en a été tiré des exemplaires sur papier de Chine et sur peau vélin. La même année, J.-H. Bothe publia à Heidelberg deux volumes in-8° dans lesquels il suivait, en le rectifiant, le travail de Fea. En 1829, on réimprima à Leipzig, 2 vol. in-8°, l'édition de G.-J. Dœring, qui, à partir de 1803, avait paru en volumes isolés, publiés à part; le choix éclairé des leçons, la science solide répandue avec une habile sobriété dans les notes, mettent ce travail au premier rang. Il a été réimprimé avec élégance à Oxford en 1831. L'édition en 4 vol. in-8°, Londres, 1825, qui fait partie de la nouvelle collection des *ad usum* publiée par Valpy, est médiocrement estimée; celle en trois volumes (Paris, 1829) qui figure dans la collection des classiques de Lemaire a pour base le travail de Dœring. On doit mentionner comme objet de curiosité le volume in-64, publié en 1828 avec les caractères microscopiques d'H. Didot: il a le mérite d'être encore plus *lilliputien* que les éditions de Janon à Sedan et de Pickering à Londres. Le travail de G. Braunhard, Leipzig, 1831-35, 4 tomes in-8°, offre les résultats de longues et patientes recherches. Nous voici arrivés à une édition qui fit quelque bruit dans le monde savant, à celle de P. Hofman Peerlkampf, Harlem, 1834, in-8°. Le savant Hollandais voulut établir que les poésies lyriques d'Horace avaient été défigurées par des interpolations téméraires; il rejette des odes entières; il condamne dans les odes et dans les épodes 644 vers; il attribue à des moines du moyen âge la sixième partie environ de ce qu'on est habitué à regarder dans les *Carmina* du poëte latin comme l'œuvre d'Horace. M. Peerlkampf a fait imprimer en italique tous les vers qu'il regarde comme supposés, ce qui donne, tout d'abord, à son volume un aspect singulier. Les juges les plus compétents ont reconnu dans l'introduction où l'éditeur développe ses vues, des aperçus sagaces et des observations judicieuses au milieu de beaucoup de sophismes qui n'ont pu soutenir un système exagéré (*voir* la *Bibliothèque universelle de Genève*, tome LVIII, un article de M. Berger de Xivrey dans le *Journal des*

Débats, 9 août 1838, etc.). L'édition d'Orelli, Zurich, 1837, 2 vol. in-8° (réimprimée en 1845), est regardée comme une des meilleures productions de la critique moderne ; le savant auquel on la doit avait lu tout ce qui avait été écrit sur Horace, et il a fort habilement trié, amendé, disposé ce qu'avaient dit de bon les commentateurs qui l'avaient précédé, dans une troisième édition, publiée en 1850; le travail d'Orelli a reçu de notables améliorations soit pour la constitution du texte, soit pour les notes. L'édition de Dillenburger (Bonn, 1848) est estimée, sans être destinée aux érudits de profession; elle a été réimprimée en 1851 et en 1854. En 1855, J. Ritter a publié à Leipzig une édition (2 vol. in-8°) d'*Horace* sur des manuscrits du neuvième et du dixième siècle, et accompagnée d'excellentes notes. C'est jusqu'à présent la meilleure édition. Laissant de côté d'autres publications, nous mentionnerons la charmante édition publiée par MM. Firmin Didot, 1855, in-18; elle est ornée de vignettes dessinées par Barrias, et donne un texte soigneusement revu par M. Dübner, dont le commentaire perpétuel est bien supérieur à celui que Jean Bond avait donné dans l'édition si renommée des Elzevier; elle est précédé d'une Vie du poëte par M. Noël des Vergers (1).

Parmi les éditions séparées, de quelques portions des œuvres d'Horace nous citerons l'édition de luxe de la cinquième satire du premier livre, imprimée à Rome, 1816, in-folio, avec une traduction italienne, dont les trois éditions successives sont ornées de gravures qui diffèrent dans chacune d'elles. Ce fut une grande dame anglaise, la duchesse de Devonshire, qui se passa cette fantaisie typographique et artistique. Les *Epistolæ commentariis uberrimis instructæ*, par S. Obbarius, Leipzig, 1847, in-8°, ont été louées dans quelques journaux allemands. Deux éditions de l'*Art poétique* avec des notes étendues, l'une par Schelle, Leipzig, 1806, in-8°, l'autre par Streuber, Bâle, 1839, méritent d'être consultées.

Traductions en français : Habert publia en 1549 en vers français les *Sermons satyriques*, qui reparurent en 1551 avec des augmentations; Peletier avait mis au jour l'*Art poétique ;* on y joignit les poésies lyriques traduites par de La Porte, les *Épîtres* par deux écrivains qui ne se nommèrent pas, et le tout, imprimé à Paris en 1584, forme 2 vol. petit in-12, qui n'ont guère d'autre mérite que leur rareté. On trouve plus de fidélité dans la traduction en vers français faite par les deux frères Le Chevalier d'Agneaux, lesquels s'exercèrent également sur Virgile ; elle parut en 1588, petit in-8°. Laissant de côté des tentatives sans portée faites au dix-septième siècle, nous arrivons à la traduction d'André Dacier, dont la première édition parut de 1681 à 1689, et qui a été plusieurs fois réimprimée (Paris, 1709, 10 vol. in-12, 1714, 1729, 1733). Cette version, fidèle mais dépourvue d'élégance, ne rend nullement le charme des vers d'Horace; si elle conserve encore sa place dans quelques bibliothèques, elle la doit aux notes qui l'accompagnent, et qui, dans chaque édition successive, gagnaient en étendue. On a laissé tomber dans un juste oubli la version du père Tarteron, Paris, 1700, in-12, qui, faute d'une meilleure, fut souvent réimprimée dans la première moitié du dix-huitième siècle. La traduction du père Sanadon, publiée à Paris, en 1728, 2 vol. in-4°, est mieux écrite que celle de Dacier, mais elle rend moins exactement le sens de l'original; les notes sont intéressantes. Le traducteur avait adopté une orthographe bizarre et rangé les écrits d'Horace dans l'ordre où il pensait qu'ils avaient été composés. On est sagement revenu au classement habituel et à l'orthographe usuelle dans l'édition d'Amsterdam (Paris), 1756, 8 vol. in-12. Il faut d'ailleurs convenir que ce n'est pas à un moine qu'il faut s'adresser pour avoir une bonne traduction d'Horace. La belle édition d'Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, offre un choix des traductions et des notes de Dacier et de Sanadon. La traduction de Batteux, 1750, eut du succès; elle est accompagnée de notes succinctes, et elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment en 1823, 2 vol. in-8°, avec un commentaire par N.-L. Achaintre. Le travail de Binet, 1783, a été loué sous le rapport de la fidélité; il a obtenu en 1827 une sixième édition, 2 vol. in-12. Il y a bien plus d'élégance dans la traduction en vers de M. Daru, publiée d'abord en 1798, 2 vol. in-8°, et qui reparut, avec des corrections heureuses, en 1804, 4 vol. in-8°; la septième édition est de 1826, et ce travail, quoique n'atteignant pas sans doute la perfection, est digne du succès qu'il a obtenu. En 1821, Campenon et Desprez publièrent une traduction d'Horace en prose ; elle est une des meilleures de celles que possède la langue française. S'attachant moins que Binet à la rigueur du texte, ces deux littérateurs l'emportent grandement pour l'élégance du style; ils ont joint à leur travail des extraits du commentaire que l'abbé napolitain Galiani avait composé sur le poëte latin. Ce commentaire, vanté à l'avance, tant qu'il était resté inédit, signalé comme fort spirituel, fort piquant, et peu ressemblant aux élucubrations pesantes des annotateurs habituels, n'a pas répondu à l'attente qu'avaient excitée des éloges exagérés.

M. Panckoucke mit au jour, en 1832, les *Œuvres d'Horace*, traduites par dix-huit littérateurs différents (MM. Amar, Andrieux, Arnault, etc.). Cette publication est d'un mérite très-inégal; à côté de très-bonnes pages, on en rencontre de fort médiocres. Citons aussi les traductions en vers de MM. Ragon, 1831-32, 4 vol. in-18; L. Duchemin, 1839 et 1846, 2 vol. in-8°; Cabaret-Dupaty, 1837, 2 vol.; Goupy, 1841, 2 vol, in-8°; 1847 et 1857, in-18; D. Frion, 1843, 2 vol. in-8°; J. Collet, 1845, in-18. Une version en prose, dont les diverses parties sont dues à MM. Chevriau, Génin, Guiard et Nisard, fait partie de la collection des auteurs latins avec une version française publiée sous la direction de M. Nisard: ce volume, mis au jour en 1839, est précédé d'une notice sur Horace par M. Patin.

Les tentatives faites par divers auteurs pour traduire telle ou telle partie des œuvres d'Horace sont extrêmement nombreuses; en ce qui touche les poésies lyriques, nous mentionnerons les *Cinq Livres des Odes d'Horace Flace*, traduits en vers français par J. Mondot, Paris, 1579 (la plus ancienne version de ce genre qui ait paru dans notre langue); — l'*Essai de traduction de quelques Odes et de l'Art poétique*, par l'abbé Le Febvre de La Roche ; Paris, 1788, gr. in-8° (volume tiré à petit nombre et qui n'a pas été mis dans le commerce); — les *Odes traduites en vers, revues pour le texte sur dix-huit manuscrits*, par Ch. Vanderbourg; Paris, 1812-13, 3 vol. in-8° : travail estimable, surtout à cause du commentaire ; mais Vanderbourg s'était volontairement imposé le joug d'un système qui a rendu Horace méconnaissable : il a voulu rendre le texte vers pour vers, strophe pour strophe, en calquant le français sur le latin; il s'est

(1) Voir dans *Le Moniteur* du 3 décembre 1855 un article de M. Sainte-Beuve sur cette édition.

ainsi donné beaucoup de peine afin de ne pas réussir.

On a loué sous certains rapports la traduction en vers de M. de Wailly et celle de M. Léon Halévy. On peut citer aussi celles de M. Lenoir (1822), Worms de Romilly (1826), Stievenart (1828), Montigny (1836), Dupont (1836), P. Neven (1842), Ruffy (1844), J. Lacroix (1848). Tout récemment on a vu paraître celle de M. G. de Nattes, Paris, 1850, 2 vol. in-8° (le second volume est en entier occupé par les notes); celle de M. Goupy a été souvent réimprimée.

N'oublions pas un livret sans aucun mérite, mais qui doit à sa rareté l'honneur d'enflammer toutes les convoitises des bibliomanes : les *Odes d'Horace, en vers burlesques* (par H. Picou) ; Leyde, J. Sambix (Elzevier), 1653, petit in-12. Voilà un de ces volumes qu'une demi-douzaine d'amateurs seulement ont la bonne fortune de posséder ; ses heureux propriétaires se gardent bien de le lire, mais ils le couvrent de maroquin et de dorures ; on a vu des exemplaires ayant toutes leurs marges (circonstance inappréciable pour un bibliophile) s'adjuger récemment à 140 et 155 fr. aux ventes Monturan et Bertin.

La traduction en vers des Satires par M. Raoul, Tournay, 1818, in-8°, n'est pas sans mérite. Celle des Épîtres et des Satires par M. Bon Le Camus, Paris, 1842, in-8°, a reçu des éloges. L'*Art poétique* a été traduit en vers par Cornette, 1802 ; par Chénier, 1815 ; par Baudouin, 1834 ; par Bon Le Camus, 1841. M. Gonod en a donné une version accompagnée du texte, d'un commentaire et d'une introduction ; le tout forme un gros volume publié à Clermond-Ferrand en 1841.

Les œuvres complètes d'Horace ont été traduites en italien par J. Borgianelli ; Venise, 1736, 4 vol. in-8° (plusieurs fois réimprimées) ; par G. Solari, Gênes, 1811 ; par T. Gargallo, Palerme, 1809-11, 2 vol. in-4° (cette dernière traduction a obtenu un grand succès ; une cinquième édition a vu le jour à Sienne, 1825, 4 vol. in-18). La traduction des poésies lyriques par Pallavicini, Leipzig, 1736, Venise, 1743, est estimée ; nous ne nous arrêterons pas à un grand nombre de traductions italiennes de diverses parties des œuvres d'Horace, nous mentionnerons seulement comme singularités une version en argot de la cinquième épître dans les *Rime burlesche* de Ferrari (Venise, 1570), et l'*Art poétique* en dialecte milanais, Milan, 1832. L'Espagne peut montrer la traduction en prose d'Urbano Campos, 1682 (il en existe plusieurs éditions) ; et celle en vers de Xaverio de Burgos, Madrid, 1820-23, 4 vol. in-8°, réimprimée à Paris, en 1841. Un poëte estimé, Th. de Yriarte, a mis en vers l'*Art poétique*. Les traductions anglaises de Creech et de Smart sont oubliées ; mais celles de D. Watson, 1740, et de Ph. Francis ont de la réputation et ont été fréquemment réimprimées. En Allemagne nous trouvons une traduction complète due à C.-J. Preiss ; Leipzig 1805-1808, 4 vol. in-8°. Rosenbuyn (Kœnigsberg, 1818) et Voss (Brunswick, 1820) se sont exercés de la même manière.

Les *Odes* ont été traduites et accompagnées de notes par Ramler et par von der Decken ; Wieland en a fait autant pour les *Satires* et pour les *Épîtres*, Günther s'est attaché aux poésies lyriques (Leipzig, 1822). Plusieurs musiciens du seizième siècle essayèrent de mettre en musique des vers d'Horace, et, depuis, cet exemple a trouvé quelques imitateurs ; Philidor s'exerça de cette façon sur le *Carmen sæculare*, et son travail vit le jour à Paris en 1780.

Le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 640, cite ces tentatives, auxquelles on peut ajouter celles de Benedictus Ducis, qui publia à Ulm, en 1539, des Odes d'Horace à trois et quatre parties. G. BRUNET.

Suétone, *Vita Horatii*, dans presque toutes les éditions du poëte, et publiée à part par Richter ; Zwickau, 1830, in-4°. — Masson, *Vita Horatii, ordine chronologico delineata* ; Leyde, 1708, in-8°. — Grotefend, article *Horaz* dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, sect. II, t. X, p. 457-476. — Van Ommeren, *Horaz als Mensch und Bürger von Rom* (traduit du hollandais par Walch) ; Leipzig, 1802, in-8°. — Arnaud, *Essai sur la Vie d'Horace, d'après Algarotti* (dans ses *Variétés littéraires*). — A. Weichert, *De Q. Horatii Obtrectatoribus* ; Grimma, 1821, in-4°. — C. Francke, *Fasti Horatiani* ; Berlin, 1839, in-8°. — J. Tenlel, *Horace, revue historique et littéraire* (en allemand) ; Tubingue, 1843, in-8°. — J. Murray, *Original Views of the passages in the Life and Writings of Horace* ; Dublin, 1851, in-8°. — Eus. Salverte, *Horace et l'empereur Auguste* ; Paris, 1823, in-8°. — Schoell, *Histoire de la Littérature romaine*, t. I. — Dusaulx, *Les Satyriques latins* ; *Mémoire sur Horace*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLIII, p. 157. — Kolund, *De Vita et Moribus Horatii* ; Copenhague, 1790, in-8°. — Seitz, *Horatius Flaccus, nach seinem Leben und seinen Dichtungen, biographische Abhandlung* ; Nuremberg, 1815, in-8°. — G.-J. Grotefend, *Die schriftstellerische Laufbahn des Horatius* ; Hanovre, 1839, in-8°. — J. Jacob, *Horaz und seine Freunde* ; Berlin, 1852, in-8°. — Walckenaër, *Histoire de la Vie et des Poésies d'Horace* ; Paris, 1840, 2 vol. in-8° (1). — W. Teuffel, article *Horace* dans la *Real-Encyklopædie der classischen Alterthumswissenschaft* de Pauly, t. III, p. 1449-1482. — Ernesti, *Parerga Horatiana* ; Hale, 1818.

La maison donnée au poëte par Mécène a été l'objet de quelques travaux spéciaux : Capmartin de Chaupy, *Découverte de la Maison d'Horace* ; Rome, 1767, 3 vol. in-8°. — D. de Sanctis, *Dissertazione sopra la Villa di Orazio Flacco* ; Rome, 1761, in-4°. — Clem. Venuti, *Sopra la Villa da lui dipinta di Q. Horatio Flacco* ; Roveredo, 1790, in-8°. — Campenon, *Untersuchungen ueber das Landhaus des Horaz* ; Leipzig, 1826, in-8°.

En fait de discussions littéraires sur le talent et sur les écrits d'Horace, on peut mentionner C.-D. Jani, *De Ingenio Horatii* ; Hale, 1778, in-4°. — Sulzer, *Theorie der schönen Künste*, t. II, p. 661-667. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. I, p. 399-408. — Bernhardt, *Esquisse de la littérature latine* (en allemand), p. 150-254. — Bæhr, *Geschichte der Röm. Liter.*, p. 38-249, et p. 63-237 de la seconde édition, 1832. — Fuerstenau, *De Carminum aliquot Horatianorum Chronologia* ; Hersfeld, 1838, in-8°. — Streuber, *Chronologie der Dichtungen des Horaz* ; Bâle, 1843, in-8°. — Dillenburger, *Quæstiones Horatianæ* ; Bonn, 1844, in-8°. — Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, Leipzig, 1834, in-8°, et *Novæ Quæstiones*, 1847. — H. Croft, *Horace éclairci par la Ponctuation* ; Paris, 1810, in-8°. — Duentzer, *Kritik von Horaz* ; Brunswick, 1841-46, 3 vol. in-8°. — J. Tate, *Horatius restitutus, or the books of Horace arranged in chronological order* ; Londres, 1837 (le *Quarterly Review*, n° 124, consacre un article à cet ouvrage, et en fait l'éloge). — Ernesti, *Clavis Horatiana* ; Berlin, 1802-1804, 2 vol. in-8°. — Doederlein, *Lectionum Horatianarum Decas* ; Erlangen, 1838. — Matthiæ, *De Locis nonnullis Horatii* ; Altenbourg, 1818. — Martin, *De aliquot Horatii Carminibus Commentatio critica* ; Posen, 1844.

Les travaux particuliers sur telle ou telle portion des écrits d'Horace sont fort nombreux ; nous nous bornerons à mentionner quelques-uns des principaux : *Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace* (par le marquis de Sévigné) ; Paris, 1696, petit in-12. — T.-H. van Reenen, *Disquisitio de Horatii Flacci Epistola ad Pisones* ; Amsterdam, 1806, in-8°. — Mittermayer, *Ueber den Brief an die Pisonen* ; Aschaffenburg, 1827, in-4°. — E. Feys, l'*Art poétique d'Horace considéré dans son ordonnance* ; Paris, 1856, in-8°. — D. Ulrich, *De Satyra Horatiana* ; Breslau, 1837, in-4°. — J.-A. Estienne, *Étude morale et politique sur les Épîtres d'Horace* ; Paris, in-8°. — C. Morgenstern, *De Satiræ atque Epistolæ Ho-*

(1) Voir quatre articles de M. Patin sur cet ouvrage, dans le *Journal des Savants*, 1841 et 1842.

rationæ Discrimine; Leipzig, 1801, in-4°. — Schmelskopf, *De Horatiano Carmine sæculari*; Leipzig, 1838.

On trouve aussi quelques monographies relatives à certains points de vue sous lesquels on peut envisager le poëte latin : D.-G. Bidermann, *De Horatio Musico*; Freiberg, 1768, in-8°. — Wallin, *De Horatio Lyrico*; Upsal, 1806, in-8°. — Berger, Herming, Noræus, Benner, Pfluger et Brieyleb ont écrit des traités *De Philosophia Horatii*.

HORACES (Les trois), personnages d'une des plus célèbres légendes romaines. Sous le règne de Tullus Hostilius, septième siècle avant J.-C., Albe et Rome se disputaient la suprématie. On convint de remettre la décision de la querelle à un combat singulier. Chacune des deux armées possédait trois frères, du même âge environ et de la même force. Les trois Romains s'appelaient Horaces, les trois Albains Curiaces ; c'est ainsi du moins que les partage la tradition la plus générale, car certains récits font des Curiaces les champions de Rome et des Horaces les défenseurs d'Albe. La narration de Tite-Live et la tragédie de Corneille ont rendu populaire cet héroïque combat, qui eut pour dénoûment la mort de deux Horaces et des trois Curiaces. Lorsque le seul Horace survivant rentra vainqueur dans Rome, orné des dépouilles des vaincus, sa sœur Horatia, fiancée à l'un des Curiaces, poussa des cris plaintifs. Ses lamentations excitèrent la colère d'Horace, qui la tua en s'écriant : « Ainsi périsse toute Romaine qui pleurera un ennemi. » Le roi nomma des duumvirs pour juger le fratricide ; ils le condamnèrent. Déjà, selon la terrible formule de la loi (*lex horrendi carminis*), Horace, la tête couverte d'un voile, allait être battu de verges, pour être ensuite suspendu à l'arbre fatal (*infelici arbori*), lorsque, de l'avis du roi Hostilius, il en appela au peuple. Son père le déclara non coupable, ajoutant que, dans le cas contraire, il l'aurait puni lui-même en vertu de ses pouvoirs paternels. Le peuple acquitta Horace. « Cependant, dit Tite-Live, pour qu'un crime aussi éclatant ne restât pas sans expiation, on obligea le père à racheter son fils en payant une amende. Après quelques sacrifices expiatoires, dont la maison des Horaces (*gens Horatia*) (1) conserva depuis la tradition, le vieillard plaça en travers de la rue un poteau, espèce de joug, sous lequel il fit passer son fils, la tête voilée. Ce poteau, conservé et entretenu à perpétuité par les soins de la république, existe encore aujourd'hui. On l'appelle le *poteau de la sœur* (*tigillum sororium*). On éleva un tombeau en pierre de taille à l'endroit où celle-ci reçut le coup mortel. »

Le récit de Tite-Live n'a aucune autorité historique ; c'est une légende dont le fond peut être réel, mais dont le développement appartient à la poésie populaire. Y.

(1) Ancienne maison patricienne appartenant à la troisième tribu, celle de *Luceres*, et faisant remonter son origine au héros Horatius, auquel un bois de chênes était consacré. D'après les rapports des Horaces avec les Curiaces d'Albe, on pense qu'ils étaient de race latine. Les surnoms de la *gens Horatia* sont *Barbatus*, *Cocles*, *Pulvillus*.

Denys d'Halicarnasse, III, 13-22, 31. — Tite-Live, I, 24-26. — Valère Maxime, VI, 3. — Florus, I, 3. — Cicéron, *Pro Mil.*, 3 (*Schol. Bob. in Milon.*, p. 277, édit. Orelli); *De Invent.*, II, 20. — Festus, au mot *Soror. Tigill.*, p. 297, édit. de Muller. — Plutarque, *Parall. Min.*, 16. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 4. — Zonaras, VII, 6.

HORANYI (*François-Joseph-Alexis*), historien hongrois, né à Ofen, le 15 février 1736, mort le 11 septembre 1809. Entré de bonne heure dans l'ordre des piaristes, il s'y fit remarquer par son amour des lettres et les efforts qu'il fit pour leur progrès dans son pays. Afin de mieux atteindre ce double but, il séjourna longtemps à Rome et à Venise, visita l'Angleterre, la Hollande et d'autres contrées. Horanyi resta dévoué jusqu'à la fin de ses jours aux intérêts de son ordre. Il se fit connaître par ses travaux historiques, relatifs surtout au passé de la Hongrie. On a de lui : *Memoria Hungarorum et Provincialium scriptis editis notorum*; Vienne, 1775-1777, 3 v. in-8° ; — *Nova Memoria Hungarorum*, etc.; Pesth, 1792, 1 vol. in-8°. C'est une continuation jusqu'à la lettre C de l'ouvrage précédent ; — *Scriptores piarum scholarum liberaliumque artium magistri*; Bude, 1808, 2 vol. in-8° ; — *Joa. Bethlenii Historia Rerum Transylvanicarum, ab an.* 1662 *ad a.* 1673, *producta et concinnata. Pluribus mendis sublatis recognovit, et præfatione de progenie, vita et ingenii monumentis ejusdem scriptoris auxit A. Horanyi*; Vienne, 1782, 2 vol.; — *M. Simonis de Keza Chronicon Hungaricarum, ex cod. membranaceo ed.*; Vienne, 1782, in-8° ; — *F. Forgacs, episcopi Varadinensis et cancellarii Ferdinand I, Rerum Hungariæ sui temporis Commentarii*, *lib. XII*; Presbourg, 1788, in-8°. V. R.

Wallasky, *Conspectus Reipubl. litterar. in Hungaria.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

HORAPOLLON ou **HORUS APOLLO** (Ὡραπόλλων). Nous avons sous ce nom un petit traité grec en deux livres, intitulé *Hieroglyphica*, le seul ouvrage ancien qui nous soit parvenu sur l'interprétation des hiéroglyphes, mais dont l'origine et l'autorité ont été l'objet d'opinions très-diverses. Si l'on s'en rapporte au titre qui se lit sur les manuscrits, cet ouvrage aurait été composé en égyptien par Horus Apollon ou Horapollon Niliaque, et traduit en grec par un certain Philippe, inconnu d'ailleurs. Mais, d'abord, cet Horus est-il le fils d'Osiris, divinité que les Grecs d'Égypte assimilaient à leur Apollon et à laquelle on pourrait avoir attribué un livre sur les hiéroglyphes, de même que les prêtres mettaient sous le nom de Thot ou Hermès leurs ouvrages de science et de philosophie ? Est-ce simplement un nom d'homme ? Suidas cite un grammairien distingué, de Phænebytis en Égypte, nommé Horapollon, qui enseigna à Alexandrie, puis à Constantinople, sous l'empereur Théodose, et écrivit des commentaires

sur Sophocle, Alcée, Homère, et un ouvrage séparé intitulé Τεμενικά ou Τεμένη (les Temples). On connait encore un autre Horapollon, natif d'Égypte, et qui vivait sous l'empereur Zénon. Auquel de ces deux auteurs doit-on attribuer les *Hieroglyphica?* On penche pour le premier, sans pouvoir former à ce sujet autre chose que des conjectures. D'après la nature de son ouvrage, on peut affirmer qu'il était Égyptien. Il vivait probablement vers le commencement du cinquième siècle. Le traducteur grec est tout à fait inconnu. Il paraît avoir vécu à une époque bien postérieure, peut-être au quinzième siècle, et sa prétendue traduction se réduisit sans doute à des interpolations. Les *Hiéroglyphiques* contiennent deux livres, dont le second, bien inférieur au premier, a dû subir des remaniements et des additions. On remarque dans tout l'ouvrage beaucoup d'idées qui semblent étrangères à l'antiquité égyptienne et paraissent plutôt empruntées à des récits merveilleux d'histoire naturelle, comme on en lit dans Élien, aux superstitions des gnostiques ou aux explications de songes, comme les *Oneirocritica* d'Achmet et d'Artémidore. Le style dénote aussi une époque à laquelle les traditions du sacerdoce égyptien devaient être perdues. Ces critiques, émises par F.-A. Wolf et Wyttenbach, avaient fait succéder un discrédit complet à l'aveugle confiance qu'on avait longtemps accordée au livre d'Horapollon, lorsque Champollion, initié déjà par l'étude de la pierre de Rosette aux principes de l'écriture hiéroglyphique, soumit ce livre à un nouvel examen, et y puisa quelques indications précieuses. Toutefois, sur une trentaine d'hiéroglyphes expliqués par Horapollon et qui se retrouvent sur les monuments, il n'y en eut d'abord que treize dont l'interprétation lui parut pleinement confirmée par l'étude des textes, savoir : le croissant renversé de la lune, le scarabée, le vautour, les parties antérieures du lion, les trois vases, le lièvre, l'ibis, l'encrier, le roseau, le taureau, l'oie chénalopex, la tête de Koncoupha et l'abeille. Champollion reconnut aussi qu'il fallait chercher les applications de ce livre non-seulement dans l'écriture hiéroglyphique proprement dite, mais dans les sculptures sacrées qui concourent à la décoration symbolique des monuments. « La plupart des images symboliques indiquées dans tout le livre premier d'Horapollon, dit Champollion, et dans la partie du deuxième qui paraît la plus authentique, se retrouvent dans des tableaux sculptés ou peints, soit sur les murs des temples et des palais, sur les parois des tombeaux, soit dans les manuscrits, sur les enveloppes et cercueils des momies, sur les amulettes, etc., peintures et tableaux sculptés qui ne retracent point des scènes de la vie publique ou privée, ni des cérémonies religieuses, mais qui sont des compositions extraordinaires où des êtres fantastiques, soit même des êtres réels qui n'ont entre eux aucune relation dans la nature, sont c dant unis, rapprochés et mis en action. bas-reliefs, purement allégoriques ou syr ques, qui abondent sur les constructions tiennes, furent particulièrement désignés p anciens sous le nom d'*anaglyphes*. Cett tinction établie, il est aisé de voir que l'ou d'Horapollon se rapporte bien plus spéciale à l'explication des images dont se compo les *anaglyphes* qu'aux éléments ou cara de l'écriture hiéroglyphique proprement di titre si vague de ce livre *Hiéroglyph* (Sculpture sacrée ou gravure sacrée) est la cause de la méprise (1). » Un savant versé dans la langue copte, M. de Goulia fait grand usage d'Horapollon pour appuye système. Selon lui, les hiéroglyphes d'Ho lon doivent s'expliquer uniquement par de ports de son entre le nom de l'objet repr et celui que les prêtres voulaient indiquer à adeptes. C'est ce qu'il nomme *paronomas* que Klaproth désignait par le terme d'hié phes acrologiques, parce que ce prétendu port n'existe souvent qu'entre les lettres ini M. de Goulianof, en admettant les inter tions d'Horapollon, suppose que les explic symboliques qui les accompagnent souven un artifice des prêtres égyptiens pour em les profanes de pénétrer les vrais princip l'écriture sacrée, réservée, selon lui, aux initiés. Sans admettre cette intention cap dans l'ouvrage d'Horapollon, nous ne so pas éloignés de penser que la plupart des ex qui suivent l'énoncé de chaque hiéroglypl été ajoutées par des Grecs qui ont donné à leur imagination ou à leur savoir, à d'une exacte connaissance du système hié phique.

Les *Hiéroglyphiques* furent publiés p première fois par Alde dans sa *Collectio Fabulistes grecs ;* Venise, 1505, in-fol. ; ils rent séparément avec une traduction lati Bernardin Trébatius de Vicence; Paris, in-8°. La traduction de Trébatius avait d' paru à Augsbourg, 1515, elle fut réimprim Froben, Bâle, 1518, in-4°; par Robert Esti Paris, 1530, in-8°, et à Bâle, 1534, in-8° autre traduction latine, par Phasianini, p Bologne; 1517, in-4°. Mercier donna une é d'Horapollon avec une nouvelle traduction et des notes, Paris, 1548, in-4° ; cette é fut réimprimée avec des corrections de M Paris, 1551, in-8°. D. Hoeschel profita d divers travaux pour son édition publiée à bourg, 1595, in-4°; 1605, in-4°; Lyon, in-fol. N. Caussin l'inséra dans son *Synt Electorum Symbolorum;* Paris, 1616, Cor. Paw reproduisit les notes de . M d'Hoeschel, de Cassin, dans son édition (Ut

(1) Hoeschel pense que les *Hiéroglyphiques* f partie du traité d'Horapollon *Sur les Temples.*

1727, in-4°), restée longtemps la meilleure, mais bien surpassée par celle de Conrad Leemans; Leyde, 1835, grand in-8°. Le texte à été revisé à l'aide de plusieurs manuscrits et éclairci par de nombreux rapprochements tirés des auteurs grecs et latins. Des planches lithographiées reproduisent les hiéroglyphes d'Horapollon dont la valeur a été reconnue sur les monuments. Les *Hiéroglyphiques* ont été traduits en français par Jac. Kerver, Paris, 1543, in-8°; 1553, in-12; et par Requier, Paris, 1779, in-12; en italien par P. Vasolli da Fivizzano, Venise, 1548, in-8°; en allemand (traduction attribuée à Holbein), Bâle, 1554, in-fol. [Wladimir Brunet de Presles, dans l'*Encyc. des Gens du Monde*, avec des additions par Y.].

Suidas, au mot Ὡραπόλλων. — Étienne de Byzance, au mot Φενέβηθις. — Photius, *Bibl.*, cod., 279, p. 536, éd. Bekker. — Eustathe, *Comm. in Ody.* — D'Orville, *Excerpta quædam Censurarum in Horapollinem*, dans le *Vannus critica*; Amsterdam, 1736, in-8°, p. 548-556. — L. Bachmann, *Variæ Lectiones in Horapollinems*, dans ses *Anecdota*, vol. II, p. 406. — Champollion, *Précis du Système Hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, p. 347 et suiv. — Goulianof, *Essai sur les Hiéroglyphes d'Horapollon*; Paris, 1827, in-4°. — Lenormant, *Recherches sur l'Origine et l'Utilité actuelle des Hiéroglyphes d'Horapollon*; Paris, 1838, in-8°. — A. S. Corey, *The Hieroglyphics of Horapollo*; Londres, 1840, in-8°. — Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgesch.*, vol. I, p. 402.

HORATIUS COCLÈS. *Voy.* COCLÈS.

HORDAL (*Jean*), jurisconsulte lorrain, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il descendait de Pierre Darc, troisième frère de la Pucelle d'Orléans, dont il devint l'historien. Cet ouvrage ne fait que résumer ce qui avait été écrit avant lui sur Jeanne Darc. Il est intitulé: *Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc Lotharingæ, vulgo Aurelianensis Puellæ, Historia, ex variis gravissimæ atque incorruptissimæ fidei scriptoribus excerpta. Ejusdem mavortiæ virginis Innocentia a calumniis vindicata*; Pont-à-Mousson, 1612. in-4°.

D. Calmet, *Bibl. lorraine.*

HOREBOUT (*Guérard*) peintre flamand, du quinzième siècle, né à Gand, mort en Angleterre. Il jouissait d'une grande réputation, et peignit dans l'église de Saint-Jean de Gand deux volets qui renfermaient un retable d'autel en sculpture. Sur l'un de ces volets il a peint la *Flagellation du Christ*, sur l'autre la *Descente de Croix*. On conserve dans les galeries de Gand quelques autres bons tableaux de Horebout. Henri VIII, roi d'Angleterre, appela cet artiste à sa cour, et le nomma son premier peintre. Horebout exécuta de nombreux morceaux pour son protecteur et pour les principaux seigneurs anglais. Il mourut riche dans son pays d'adoption. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 46.

HORFELIN (*Antonio* de), peintre espagnol, né à Saragosse, en 1597, mort dans la même ville en 1660. Il fut élève de son père, Horfelin de Poultier, qui peignait passablement le portrait et qui, reconnaissant les dispositions de son fils, l'envoya à Rome. A son retour, le jeune Antonio se fit une belle réputation, non-seulement comme portraitiste, mais comme peintre d'histoire. On cite de lui un grand tableau qu'il fit pour la confrérie des charpentiers de Saragosse et plusieurs bonnes toiles dans des églises de la même ville. Il possédait à un haut degré la pureté du dessin et l'harmonie du coloris.

A. de L.

Viage artistico à varios pueblos de España, etc.; Madrid, 1804. — Cean Bermudez, *Dictionario artistico*, etc. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **HORIOOLO** (*Bartolomeo*), poëte italien, né à Trévise, vivait au milieu du seizième siècle. L'épopée chevaleresque, mise à la mode par Berni et Ariosto, était alors ce que le public demandait aux libraires, ce que les libraires demandaient aux auteurs. Horioolo, comme bien d'autres, s'essaya en ce genre, avec assez peu de succès. Son *Ruggero*, publié à Venise en 1543, fut réimprimé en 1544, en 1545 et en 1618. Se moquant lui-même des héros qu'il avait entrepris de chanter, Horioolo publia en patois de Trévise une parodie burlesque de ces romans qui devaient plus tard troubler la cervelle de don Quichotte: *Le Semplicita over gofferie de' cavalieri erranti*, sans lieu ni date (vers 1558), est un mince volume qui, n'ayant été imprimé qu'une seule fois, est devenu extrêmement rare; le petit poëme qu'il renferme est accompagné de quelques *capitoli* où la décence n'est pas fort respectée. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi*, 1838, p. 300. — J. C. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 645.

HORLEMAN, ou plutôt **HÅRLEMAN** (*Charles*, baron), architecte et écrivain suédois, né à Stockholm, le 27 août 1700, mort le 9 février 1753. Fils d'un intendant des jardins du roi, il vint étudier les beaux-arts en France, en Hollande et en Italie (1721-1727), et fut, à son retour, nommé intendant de la cour (1728), et chargé de continuer le palais royal de Stockholm, qui ne fut achevé qu'en 1753. Il traça le plan d'un grand nombre d'autres édifices publics, tels que la cathédrale de Calmar, l'observatoire de Stockholm. Ses constructions sont plus élégantes que grandioses. On le considère comme l'un des plus grands architectes de la Suède. Il avait une prédilection exagérée pour le style italien, et l'employait même lorsqu'il avait à réparer des édifices gothiques. Membre de la chambre des nobles par droit de naissance, il joua un certain rôle à la diète et dans les affaires politiques. Le titre de sénateur (*Riksråd*) lui fut offert en 1746; mais il le refusa. Horleman était membre des Académies des Sciences et des Beaux-Arts de Stockholm. On a de lui: *Dagbok œfver en ifrän Stockholm genom atskilliga Rikets landskaper gjord resa* (Journal d'un voyage dans différentes contrées du royaume en 1749); Stockholm, 1749, in-8°, traduit en allemand; Leipzig, 1751; — *Breff*, etc. (Lettre au comte Piper sur ses autres voyages en Suède); Stock-

holm, 1751, avec une continuation, 1753, in-8°; ces relations renferment d'intéressantes remarques sur le sol, les rivières, les mines de la Suède; — *Tal om utlændska resor* (Discours sur ses voyages à l'étranger); ibid., 1746.

E. Beauvois.

C. G. Tessin, *Æreminne* (éloge); Stockholm, 1752, trad. en allem. par Dæhnert, Greifswald, 1758. — Klein, *Stockholms-Magazin.*, t. I, p. 71-95. — Rosenhane, *Anteckningar.* — *Biographiskt-Lexicon*, VI, 299-302.

HORMANN (*Guillaume*), littérateur anglais, né à Salisbury vers l'an 1470, mort en 1535; il fut vice-prévôt du collége d'Eton, et se distingua par l'étendue de ses connaissances dans les langues classiques. Entre autres ouvrages de sa composition, on peut citer sa réplique en vers latins à une satire que le grammairien Lilly avait dirigée contre lui, et un volume intitulé *Vulgaria*, qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance des mœurs de l'époque, et qui a obtenu deux éditions, l'une et l'autre très-rares (Londres, 1519 et 1530). G. B.

Bibliotheca grenvillana, p. 348. — *Biogr. Britannica.*

* **HORMAYR** (*Joseph*, baron de), historien allemand, né à Inspruck, le 20 janvier 1781, mort le 5 novembre 1848. Il était le petit-fils de Joseph Hormayr, chancelier du Tyrol, qui au dix-huitième siècle avait su ranimer dans ce pays la culture intellectuelle (*voy.* Ersch et Gruber, *Encyklopædie*). Le jeune Hormayr montra de très-bonne heure un goût marqué pour l'histoire; dès l'âge de treize ans il fit paraître sa *Geschichte der Herzöge von Meran* (Histoire des ducs de Méran). Mais son père lui imposa l'obligation de se consacrer à l'étude de la jurisprudence. Après avoir suivi de 1794 à 1797 les cours de droit à l'Académie d'Inspruck, Hormayr entra en 1799 dans la landwehr tyrolienne, et il obtint bientôt le grade de major. En 1802 il fut placé à Vienne au ministère des affaires étrangères, et il y fut peu de temps après mis à la tête des archives secrètes. Il accompagna en 1805 le prince de Lichtenstein au congrès de Presbourg. Quatre ans après il se rendit en Tyrol, pour y préparer une révolte générale contre les Bavarois. Son entreprise eut un succès presque complet; sauf la forteresse de Kufstein, les envahisseurs perdirent tout le Tyrol. Pendant la guerre qui s'ensuivit (*voy.* Hofer), Hormayr resta chargé du gouvernement de ce pays, excepté ce qui concernait les opérations militaires; son esprit inventif lui fit trouver des ressources inespérées. Après l'armistice de Znaïm, Hormayr retourna à Vienne, où il se livra à des travaux historiques. En 1813 il fut incarcéré pendant quelque temps avec plusieurs autres habitants du Tyrol. Deux ans après il fut nommé historiographe de l'Empire et de la famille impériale. Il vécut à Vienne jusqu'en 1828, époque où il accepta les fonctions de conseiller ministériel au département de l'extérieur et de référendaire pour les affaires féodales et ecclésiastiques, que lui conféra le roi Louis de Bavière. Il fut aussi chargé des rapports à faire sur les archives et les collections d'objets d'art et d'antiquité. En 1832, il devint ministre résident auprès de la cour de Hanovre; de 1839 à 1846 il occupa les mêmes fonctions auprès des villes hanséatiques. Depuis il fut mis à la tête des archives du royaume de Bavière. Hormayr a éclairci de nombreux points difficiles de l'histoire de l'Autriche et de la Bavière. C'est en grande partie grâce à lui que les derniers volumes des *Monumenta Boica* ont été publiés avec beaucoup de soins et d'habileté critique, ce qu'on ne peut pas dire de ceux qui les ont immédiatement précédés. Cependant, il faut remarquer que Hormayr n'est pas toujours impartial dans ses appréciations historiques, et que son style est souvent ampoulé. On a de lui: *Kritisch-diplomatische Beiträge zur Geschichte Tirols im Mittelalter* (Matériaux critico-diplomatiques pour servir à l'histoire du Tyrol dans le moyen âge); Inspruck, 1802-1803, et Vienne, 1805, 2 vol. in-8°; — *Geschichte der gefürsteten Grafschaft Tirol* (Histoire du comté de Tyrol); Tubingue, 1806-1808; — *Œstreichischer Plutarch oder Leben und Bildnisse aller Regenten des östreichischen Kaiserstaats* (Plutarque autrichien, ou vies et portraits de tous les princes de la maison d'Autriche); Vienne, 1807-1820, 20 vol.; — *Historisch-statistisches Archiv für Sud-Deutschland* (Archives historiques et statistiques pour l'Allemagne du Sud); Vienne, 1808, 2 vol.; — *Archiv für Geschichte, Statistik, Litteratur und Kunst* (Archives d'Histoire, de Statistique, de Littérature et des Beaux-Arts); Vienne, 1810-1828, 18 vol. in-4°; — *Taschenbuch für die vaterländriche Geschichte* (Recueil annuel pour l'histoire de la patrie); Vienne, 1811-1848, 27 vol.; les volumes publiés de 1820 à 1829 ont été rédigés avec la collaboration de Mednyanski; — *Allgemeine Geschichte der neuesten Zeit vom Tode Friedrichs des Grossen bis zum zweiten Pariser Frieden* (Histoire générale des temps modernes depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'à la seconde paix de Paris); Vienne, 1817-1819, 3 vol.; ibid., 1832; — *Geschichte Andr. Hofer's* (Histoire d'André Hofer); Leipzig, 1817, in-8°; — *Wien, seine Geschichte und Denkwürdigkeiten* (Vienne, son Histoire et ses Curiosités); Vienne, 1823-1825, 9 vol., avec planches: cet ouvrage contient près de quatre cents documents concernant la constitution municipale, l'industrie et les arts de l'Allemagne du moyen âge; — *Kleine historische Schriften und Gedächtnissreden* (Petits Écrits historiques et Discours commémoratifs); Munich, 1832; — *Lebensbilder aus dem Befreiungskriege* (Scènes des guerres de délivrance); Iéna, 1842-1844, 3 vol.; — *Anemonen aus dem Tagebuche eines alten Pilgermannes* (Anémones tirés du journal d'un vieux Pèlerin); Iéna, 1845-1847, 4 vol.; — *Das Heer von Inneröstreich im Kriege von* 1809

(L'Armée de l'Autriche intérieure dans la guerre de 1809); Leipzig, 1848. Hormayr a aussi édité: *Die goldene Chronik von Hohenschwangau* (La Chronique dorée de Hohenschwangau); Munich, 1842. E. G.

Conv.-Lex. — *Neuer Nekrolog. der Deutschen*, t. XXVI.

HORMISDAS Ier (en pehlwi, *Okhromazdi*; en parsi, *Aourhmazdai*; en persan, *Aourmouzd* et *Hormouz*; en arménien, *Ormizt*; en arabe, *Hormizdan*), *Schahinschah* (roi des rois) de Perse, le troisième de la dynastie des Sassanides, régna de 271 à 272. Sa mère était fille de Mahrec, roi de l'une des contrées de la Perse, au temps des Arsacides. Durant le règne de son père Schabour Ier (*Sapor*), il gouverna avec gloire la province de Khorassan. Ayant appris que ses envieux l'accusaient d'aspirer au trône, il coupa l'une de ses mains, afin d'ôter toute inquiétude au roi. Les historiens musulmans qui rapportent ce fait prétendent que les princes mutilés étaient exclus du trône; ils disent pourtant qu'Hormisdas succéda à son père. Ce monarque régna un an dix mois selon Hamzah Isfahani; un an dix jours selon Mirkhond. Il annula la sentence d'exil prononcée contre Manès, lui permit de prêcher ses doctrines en Perse, et lui assigna pour résidence le château de Deskereh, en Sedjestan. Il fonda la ville de Ram Hormouz. Son fils Behram Ier lui succéda. E. BEAUVOIS.

Modjmel al-tewarikh, fragm. trad. par M. Mohl, dans le *Journ. Asiat.*, 1841, t. I, p. 260. — Hamzah Isfahani, *Ann.*, texte et trad. par Gottwaldt. — Ibn-al-Atsir, *Kamil at-tewarikh*. — Eutychius, *Ann*, 384. — Abou'l-Faradj, *Hist. Dynast.*, 82. — Firdousi, *Schah-Nameh*. — Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, à la suite de *Mém. sur les Antiq. de Perse*, par Silvestre de Sacy; 1793, in-4°, p. 290. — Agathias, *Chron.*, 130. — Mordtmann, *Erklærung der Münzen mit Pehlwi Legenden*; dans le *Journ. Asiat. allem.*, t. VIII, p. 37. — De Longpérier, *Essai sur les médailles des rois de Perse de la dynastie des Sassanides*; Paris, 1840, in-4°.

HORMISDAS II, surnommé *Kouhida*, huitième roi sassanide, régna sept ans cinq mois, de 300 à 308, ou de 303 à 311. Il succéda à son père, Narsi ou Narsès, qui avait abdiqué pour se consacrer exclusivement aux exercices de piété. Ayant obtenu la main d'une fille du roi de Caboul, il la fit mettre à mort, parce qu'elle refusait de l'accepter pour mari. C'est la seule action violente qu'on ait à lui reprocher. Il fit construire un grand nombre d'édifices et fonda la ville de Vehesch-Hormouz : son fils posthume Schabour II Dzou'l-Actaf lui succéda. Il avait trois autres fils : Ardeschir, qui régna après son frère; Narsès, que Schabour tenta de faire roi d'Arménie, et Hormisdas. Ce dernier prince, qui était l'aîné, fut exclu du trône, parce qu'il avait mécontenté les grands. Il s'enfuit en Arménie, passa ensuite à Constantinople, et embrassa le christianisme. Les empereurs l'accueillirent avec distinction et l'employèrent à faire la guerre contre sa patrie. Lors de son expédition en Perse (363), Julien lui confia le commandement de la cavalerie et d'une partie de l'armée. E. B.

Theophane, *Chronographie*. — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV, 196-198, 328, et les sources citées à l'article précédent.

HORMISDAS III, dix-septième roi sassanide, succéda à son père Yezdedjerd III en 457, et régna jusqu'en 458, ou 460, ou 464. Le Modjmel et Hamzah Isfahani ne font pas mention de lui. Quelques historiens le représentent comme un prince juste et libéral. D'autres disent qu'il se livra à l'iniquité. Son frère aîné Firouz, mécontent de n'avoir eu en partage que le Sedjestan, se retira chez les Huns Ephtalites, et promit de leur céder la ville de Termedz et une partie du Khorassan, s'ils l'aidaient à s'emparer de la Perse. Ayant obtenu une armée de 30,000 hommes, il vainquit Hormisdas, et se plaça sur le trône. On ne sait pas avec certitude s'il fit massacrer son frère ou s'il lui laissa la vie. E. B.

Mêmes sources que pour Hormisdas Ier.

HORMISDAS IV, vingt-troisième roi sassanide, fils et successeur de Chosroès Ier (Khosrou Anouschirwan), régna de 579 à 590. Sa mère, fille du khacan des Turcs, était la principale femme du roi. C'est à cette circonstance qu'il dut la préférence qui lui fut accordée au détriment de ses frères aînés. Il eut pour maître l'excellent ministre Bouzourdj-Mihir. Ce dernier ayant, dit-on, secrètement embrassé le christianisme, s'efforça d'en inculquer les principes à son élève. Hormisdas ne tira aucun profit de ces enseignements. Il favorisa pourtant les chrétiens, et traita avec distinction les patriarches nestoriens Ézéchiel et Jesujabus. Avant son avénement, il s'était signalé dans des expéditions militaires, et il gouverna d'abord avec assez de sagesse. Mais ayant perdu son précepteur, au bout de dix-huit mois de règne, il se livra à ses mauvais penchants. Un de ses premiers actes avait été de rompre les négociations de paix entamées entre son père et les ambassadeurs de Tibère, empereur d'Orient. Ce dernier prince, désirant vivement mettre fin à la guerre qui durait depuis huit ans, renvoya au *Schahinschah* (grand-roi), un grand nombre de prisonniers perses. Hormisdas, qui attribuait cette conduite conciliante à la crainte et à la faiblesse, n'en devint que plus exigeant. Il refusa de céder la forteresse de Dara en Mésopotamie, et réclama l'arriéré du tribut que ses prédécesseurs avaient imposé aux Grecs. Il traita avec mépris les ambassadeurs grecs, et les fit reconduire à la frontière par les chemins les plus impraticables. Cependant Tibère n'avait pas négligé de tenir ses troupes sur un pied respectable. Aussitôt qu'il eut appris la rupture des conférences, il ordonna à ses généraux, Maurice et Narsès l'Arménien, de passer le Tigre et de ravager la Médie. En 580 l'armée persane ayant été mise en déroute à Callinicus, Hormisdas se prêta plus facilement à la reprise des négociations. Mais ses prétentions exagérées rendirent tout accord impossible. Maurice se remit en cam-

pagne, et vainquit, en 581, dans la plaine de Constantine, une armée commandée par Tamchosroès ou Tenkhosrou. Lorsqu'il retourna à Constantinople pour prendre possession du trône, resté vacant par la mort de son beau-père Tibère, il laissa le commandement de l'armée à Jean de Mystacon. Ce général perdit la bataille d'Amid, en 582; mais son successeur Philippique répara cet échec, et remporta, en 586, la bataille de Solacon en Mésopotamie, où périt la moitié de l'armée ennemie. Plus tard les Perses furent encore vaincus à Martyropolis, en 588. Pendant que ces événements se passaient dans la partie occidentale de l'empire, les khazares avaient franchi le Caucase et ravagé l'Arménie et l'Adherbaïdjan. D'un autre côté, le Khacan des Turcs, Saweh, oncle maternel d'Hormisdas, avait envahi le Khorassan, à la tête de trois à quatre cent mille hommes, protestant que son unique désir était d'obtenir un passage pour aller attaquer les Grecs. Le célèbre Behram Tchoubin, gouverneur de l'Arménie, fut chargé de tenir tête à cette masse indisciplinée. Il n'emmena avec lui que 12,000 hommes d'élite; ce corps aguerri défit les Turcs dans une bataille où périt leur roi. Behram traversa ensuite le Djihoun et mit le siége devant la place d'Awizeh, où s'était enfermé le fils et successeur de Saweh. S'étant rendu maître de la personne de ce prince, il l'envoya à Madaïn, capitale des Sassanides. Le khacan fut traité avec ménagement, et obtint la paix à condition de reconnaître la suzeraineté du roi de Perse. Hormisdas, jaloux de la gloire de son général, et le soupçonnant d'avoir détourné à son profit une grande partie des dépouilles de l'ennemi, lui envoya les insignes du déshonneur, des chaînes et un fuseau. Behram se suspendit les unes au cou, et s'attacha l'autre à la poitrine. Dans cet accoutrement, il se présenta à ses troupes, et les excita à se mettre en insurrection contre l'autorité royale. Indignée de l'outrage fait à son chef, l'armée entière jura de le venger, et se porta sur Nisibe. Elle fut rejointe par les troupes de Behram Nikhordès, fils de Siawesch, qui, à la suite d'une défaite essuyée en Albanie (590), avait éprouvé un traitement analogue à celui de Behram Tchoubin. Ce n'étaient pas les seuls mécontents qu'eût faits Hormisdas. Ce monarque avare et tyrannique s'était également attiré la haine du peuple. Au lieu d'imiter son père, qui était facilement accessible, il vivait loin des regards de ses sujets, et ne paraissait en public qu'orné des emblèmes de la royauté. On lui avait donné le sobriquet de *Tadj Dar* (porte-couronne). Il voulait juger lui-même, et prononçait la peine de mort pour les plus minces délits. Inquiété d'une prédiction portant qu'il serait détrôné par des rebelles, il fit périr un grand nombre de personnages de distinction, parmi lesquels on cite le *mobedan mobed* (grand-prêtre). On évalue à treize mille personnes le nombre des victimes de sa cruauté. Se défiant même de son fils Khosrou Parwiz, que Behram Tchoubin avait proclamé roi, il résolut de le faire enfermer. Mais Khosrou se réfugia à Ardebil, dans l'Atropatène, et ses oncles maternels Bestam Kestehem et Bindouïeh firent soulever les habitants de Madaïn. Hormisdas tomba entre les mains des révoltés et fut jeté dans un cachot. Ayant convoqué le peuple, il offrit d'abdiquer en faveur de son plus jeune fils. Cet enfant fut égorgé, sa mère sciée par le milieu du corps, et Hormisdas eut les yeux crevés. Khosroès fut invité à venir prendre possession du trône. Ce prince rentra, en effet, dans sa capitale; mais il désavoua les persécuteurs de son père, et le réinstalla dans le palais. Hormisdas, adouci par l'adversité, se borna à demander qu'on mît auprès de lui un homme instruit, capable de l'entretenir et de lui faire des lectures. Il pria aussi son fils de disgracier ses deux oncles. Mais Khosroès refusa, de peur d'augmenter le nombre de ses ennemis. N'ayant pu s'accorder avec Behram Tchoubin, il lui livra bataille à Neharwan, et fut complétement vaincu. Réduit à quitter la Perse, il se rendit, par le conseil de son père, dans les possessions des Grecs, pour implorer leur secours. Ses oncles l'accompagnèrent jusqu'à une certaine distance; mais ils retournèrent à son insu dans la capitale. Hormisdas fut massacré par eux, en 591, dix mois après qu'il eut été privé de la vue.

E. Beauvois.

Outre les sources citées à Hormidas Ier : Menander Protector, dans *Fragm. Histor. Græcorum*, de Ch. Müller; Paris, 1851, t. IV, p. 256. — Évagre, *Hist. Ecclésiast.*, t. VI, ch. 15. — Théophylacte Simocatta, *Historiæ Rerum a Mauritio gestarum*, l. III, ch. 16; l. IV, ch. 2. — Assemani, *Biblioth. Orient.*, t. III, part. 1, p. 210. — Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. II. — *Not. des Manuscr.*, t. II.

HORMISDAS, cinquante-unième pape, successeur de Symmaque, né à Frosinone, dans la campagne de Rome, élu le 26 juillet ou le 28 novembre 514, mort le 6 août 523. Anastase, qui régnait alors en Orient, soutenait l'hérésie d'Eutychès; Vitalien, son compétiteur à l'empire, protégeait le catholicisme. Vitalien s'approche de Rome à la tête d'une armée de catholiques révoltés par la persécution, et Anastase, effrayé, se décide à des concessions; feignant de vouloir se réunir à l'Église romaine, il demande au pape qu'un concile soit rassemblé à Héraclée. Hormisdas envoie des légats (515) qui posent comme conditions que les Eutychéens accepteront le concile de Calcédoine tenu contre eux en 451, et qu'ils prononceront la condamnation d'Acace, patriarche de Constantinople et le plus ardent protecteur de l'hérésie; les légats revinrent à Rome sans avoir rien obtenu. En 517, seconde ambassade aussi inutile que la première: l'empereur repousse le formulaire de réunion et renvoie deux cents évêques venus pour le concile d'Héraclée. Anastase meurt (518); Justin, son successeur, se montre plus favorable aux idées d'Hormisdas, et le 15 juillet Jean, pa-

de Constantinople, fait annoncer la cé-
du concile de Calcédoine. Une troisième
en 519, fit enfin cesser le schisme qui,
condamnation d'Acace, séparait l'Église
tantinople de celle de Rome. Le pa-
Jean signe le formulaire apporté par les
l contenait, entre autres conditions,
rerait des dyptiques, par conséquent de
union des fidèles, le nom d'Acace, celui
successeurs jusqu'à Jean, et ceux des
rs Zénon et Anastase. On a beaucoup
disposition relative à Euphème et Macé-
ui, comme successeurs d'Acace, durent
s des dyptiques; ces deux patriarches,
rie avait été exemplaire, n'avaient eu
rt que d'obéir à la nécessité de ne point
la tranquillité de l'Orient et de préférer
parés de l'Église romaine plutôt que de
er la mémoire d'Acace, que l'opinion
protégeait. Le zèle et l'activité d'Hor-
s'étendirent également en occident : il
'excellentes instructions à saint Avit de
our la Gaule Narbonnaise, à Jean de
et à Salluste de Séville pour l'Es-
Rome, il s'occupa surtout des formes
es de la religion, et propagea dans le
étude de la psalmodie. Il eut Jean I[er]
cesseur. On a d'Hormisdas quatre-vingts
ns le recueil des *Conciles* de Labbe, t. IV,

Alfred FRANKLIN.

Sacrosancta Concilia; t. IV, p. 1415 à 1591. *Histoire des Papes*; t. I[er], p. 283. — Baronius, *Ecclesiasticæ*; t. IX, p. 142. — Alletz, *Histoire* , t. I[er], p. 182. — Fleury, *Histoire Ecclésias-* II, p. 18 à 58.

, HORNE ou HORNES (*Philippe II* MONTMORENCY-NIVELLE, comte DE), noble
n, célèbre par son supplice, né en 1522,
à Bruxelles, le 5 juin 1568. Fils aîné de
e Montmorency, seigneur de Nivelle, et
l'Egmont, il perdit son père à l'âge de
. Sa mère épousa en secondes noces
mte de Horn, qui descendait de Jacques,
neur héréditaire du Brabant, en faveur
'empereur Frédéric III avait érigé, en
terre de Horn (dans l'ancien territoire
) en comté. Jean, n'ayant pas eu d'en-
sa femme, adopta ceux du premier lit, et
a toute sa fortune, à la condition de porter
. En conséquence Philippe de Nivelle prit
de comte de Horn. Attaché de bonne
Charles-Quint, il obtint de cet empereur
ernement de la Gueldre, le collier de la
'Or et la charge de capitaine général de
Sous Philippe II, il devint chef des
des Pays-Bas, et on assure qu'il vendit
s de 300,000 écus de son bien afin de
aux besoins du trésor public. Ainsi
omte Lamoral d'Egmont (*voy.* ce nom),
nt, dont il partageait les idées de tolé-
eligieuse, il s'était signalé aux batailles
t-Quentin et de Gravelines; mais sa liai-
c le prince d'Orange, sa haute naissance
et son crédit devaient amener sa perte. En 1565, il s'était joint à ses deux amis pour avertir la gouvernante, Marguerite de Parme, des dangers qu'entraîneraient la persécution des hérétiques et l'introduction de l'inquisition dans les Pays-Bas, en suscitant une effroyable guerre civile. L'année suivante, Marguerite, voyant un soulèvement imminent, voulut négocier une paix qu'elle se réservait sans doute de rompre quand elle trouverait le moment favorable. Elle chargea le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn de négocier en son nom avec les confédérés, et en effet un acte fut signé le 23 août 1566, par lequel elle promettait de suspendre l'inquisition et de permettre les prêches partout où les protestants étaient déjà maîtres des églises, mais cela seulement jusqu'à ce qu'elle connût la volonté du roi son frère. Malgré l'inexécution de ces promesses fallacieuses, les comtes d'Egmont et de Horn refusèrent de se joindre à la confédération des Gueux, à la tête desquels se trouvait le prince d'Orange. Enfin l'impitoyable Philippe II ordonna de noyer l'hérésie dans le sang. Le 16 février 1568, le conseil de l'inquisition avait prononcé une sentence contre les peuples des Pays-Bas. Le duc d'Albe érigea un tribunal d'exception, qu'il nomma le *conseil des troubles*, mais que le peuple et les soldats espagnols eux-mêmes nommèrent le *tribunal du sang* (*el tribunal de la sangre*) : il était composé de douze juges espagnols, et présidé par le duc lui-même ou par Vargas. Dix-huit mille personnes périrent, trente mille émigrèrent. La mort ne suffisait pas aux persécuteurs; on prolongeait les supplices par des raffinements atroces. Quoique le comte d'Egmont et le comte de Horn n'eussent jamais renoncé au culte catholique, il leur suffit d'avoir repoussé le joug de l'inquisition pour être livrés au tribunal de sang. Le duc d'Albe les fit arrêter tous deux par surprise à Bruxelles en 1567, et ordonna de procéder contre eux. Condamnés à la décapitation, ils périrent ensemble de la main du bourreau. Le tombeau du comte de Horn a été découvert en 1839, dans l'église Saint-Martin de Weert.

Le frère du comte de Horn, *Floris* DE MONTMORENCY, seigneur de Montigny, retenu prisonnier en Espagne, subit le même sort ou mourut empoisonné en 1570, à Simancas. En lui s'éteignit la branche des sires de Nivelle de la maison de Montmorency. Le territoire de Horn fut alors réuni à l'évêché de Liége. Plusieurs autres branches de l'antique maison de Horn continuèrent cependant de fleurir, entre autres celle de Beaucignies, à laquelle appartenait *Eugène-Maximilien*, comte de Horn et de Beaucignies, lieutenant général et grand d'Espagne, gouverneur de la Gueldre, qui fut élevé à la dignité de prince par Charles II, roi d'Espagne, le 19 octobre 1677. La branche masculine s'est éteinte en 1763, et la féminine en 1826. L. L—T.

Procès des comtes d'Egmont et de Horn; Amsterdam (Bruxelles), 1729, 2 vol. in-12, servant de supplément à la traduction de Strada, par Du Ryer. — *La Déduction de l'Innocence de messire Philippe de Montmorency, comte de Hornes*, sans nom d'auteur ni de lieu d'impression (sept. 1568, selon Reiffenberg). — Strada, *De bello Belgico*. — La Poplinière, *Vraie et entière Histoire des Derniers Troubles advenus tant en France qu'en Flandre depuis 1562*. — Bentivoglio, *Guerre di Fiandra*. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Minana, *Historia de España*. — Laderché, *Annal. Eccles.*, tom. XXIII, p. 130 et suiv. — Ferreras, *Synopsis de España*. — Watson, *Hist. de Philippe II*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tome XVIII, p. 449, 480, 483-484; tome XIX, p. 12. — Reiffenberg, dans le *Dict. de la Conversation*.

HORN (*Georges*), en latin *Hornius*, historien et géographe allemand, né à Greussen (principauté de Schwarzburg-Sondershausen), en 1620, mort à Leyde, en 1670. Il fit ses études dans sa ville natale. La guerre le força de passer dans le Brandebourg, puis en Hollande. A La Haye, il devint gouverneur d'un jeune Anglais, Thomas Morgan, qu'il suivit à Londres. Durant le séjour qu'il fit dans les Iles Britanniques, Horn se déclara formellement pour le presbytérianisme. Il fut rappelé en Hollande pour occuper à Harderwick les chaires d'histoire, de politique, et de géographie, d'où il passa à Leyde comme professeur d'histoire. C'était vers 1648. En 1659, Horn eut une dispute assez vive avec Isaac Voss sur l'âge du monde. Ce fut Horn qui la commença par son *De Vera Ætate Mundi*, Leyde, in-4°, en attaquant la dissertation publiée par Voss, et dans laquelle ce dernier prétendait prouver que la naissance du monde était plus ancienne de mille quatre cent quarante ans que ne le porte l'ère vulgaire. Voss maintint son opinion dans ses *Castigationes*; La Haye, 1659, in-4°. Horn répliqua par *Auctarium defensionis pro Vera Ætate Mundi*; Leyde, in-4°. Suivant Moréri, « Horn étoit un homme d'une grande lecture; mais comme il se fioit quelquefois trop à sa mémoire, il est tombé dans plusieurs fautes assez considérables. Il avoit le talent de proposer les choses briévement et avec netteté : son esprit s'égaroit néanmoins de temps en temps jusqu'à l'extravagance, et l'on croit que cet accident venoit d'une perte de cinq mille florins qu'il fit avec un alchimiste de La Haye. » Il mourut fou à l'âge de cinquante ans.

Ses principaux ouvrages sont : *Rerum Britannicarum Libri VII, quibus res in Anglia, Scotia et Hibernia, annis* 1645, 1646, 1647, *bello gestæ exponuntur*; Leyde, 1648, in-8°; — *De Originibus Americanis Libri IV*; La Haye, 1652, in-12; l'auteur prétend que l'Amérique a été peuplée successivement par les Phéniciens, les Cantabres, puis par les Chinois, les Huns, etc. Une pareille supposition ne supporte plus la critique. L'auteur base surtout son opinion sur quelques usages bizarres ou cruels qui se retrouvent chez les habitants de l'ancien continent. Cela prouve seulement que l'homme est comme prédestiné à commettre les mêmes erreurs dans quelque région qu'il habite, parce que les mêmes passions,

mentaire latin sur l'état présent des Églises en Angleterre, publié sous le nom d'*Honorius Reggius*, avec un *Appendix* contenant les décrets donnés dans le synode de Glascow contre les évêques en 1647, in-4°. L—z—e.

Witten, *Diar.* — Struve, *Act. litter.* — Grandlin, *Otia.*

HORN (*Antoine-Joseph*, comte de), assassin belge, né en 1698, roué vif à Paris, le 26 mars 1720. Fils cadet de Philippe-Emmanuel, prince de Horn, il appartenait à l'ancienne et illustre famille de ce nom. Son père avait servi avec distinction dans les dernières guerres de Louis XIV, et reçu sept coups de feu à la bataille de Ramillies. Sa mère était une princesse de Ligne. Entré de bonne heure au service autrichien, il dut à sa naissance d'arriver jusqu'au grade de capitaine; mais sa mauvaise conduite l'avait bientôt fait réformer. Pendant un séjour de deux mois à Paris, il se livra à tant d'excès de tous genres, que sa mère, veuve alors, inquiète de ce qui pouvait en résulter, envoya un agent pour payer ses dettes, et en même temps solliciter du régent une lettre de cachet qui l'expulsât de France. Cet agent n'arriva que le samedi saint : la veille, le comte de Horn avait été arrêté; voici dans quelles circonstances. On était alors dans toute la fureur de l'agiotage surexcitée par le système de Law (*voy.* ce nom). Le 22 mars 1720, le comte de Horn, sous le prétexte d'un achat de 100,000 écus d'actions, avait donné rendez-vous à un courtier dans un cabaret de la petite rue de Venise, qui allait de la rue Quincampoix à la rue Saint-Martin. Le courtier vint au rendez-vous, et entra dans un cabinet particulier où se trouvait déjà le comte de Horn avec deux individus qu'il disait ses amis : l'un se nommait d'Estampe ou d'Étampes, l'autre était un prétendu capitaine réformé piémontais du nom de Laurent de Mille. Après les premiers compliments et à un signal convenu, tous trois se jetèrent sur l'homme aux actions; le comte de Horn lui porta plusieurs coups de poignard et s'empara de son portefeuille. Laurent de Mille voyant que le courtier vivait encore, l'acheva. Mais en se débattant la victime avait fait du bruit; un garçon du cabaret ent'rouvrit la porte du cabinet, et, voyant un homme plein de sang, il ferma cette porte à la clef et donna l'alarme en criant à l'assassin. Se voyant découverts, les meurtriers sautèrent par la fenêtre. Le comte de Horn fut arrêté au moment où il se laissait tomber dans la rue; de Mille parvint à s'échapper dans la foule qui encombrait la rue Quincampoix, mais on put suivre sa trace, et il fut arrêté à la hauteur des Halles. D'Estampe seul réussit à s'évader. Les deux assassins pris en flagrant délit furent conduits à la Conciergerie et livrés à la justice ordinaire. Le principal coupable était allié aux plus grandes familles de France, et même au régent par sa mère. Le public pouvait croire que l'autorité s'efforcerait d'étouffer l'affaire. De hauts personnages intercédèrent auprès du duc d'Orléans pour lui représenter la honte qui rejaillirait d'un tel jugement sur un grand nombre de familles nobles. On lui proposa de faire déclarer fou le comte de Horn et de le faire enfermer pour le restant de ses jours aux Petites-Maisons, où un de ses oncles était déjà. Le régent fut inflexible et voulut que la justice eût son cours. « Quand j'ai du mauvais sang, je me fais saigner, » répondit-il aux solliciteurs. « D'ailleurs, ajouta-t-il, j'en partagerai la honte avec vous. » L'instruction du procès se fit avec une rapidité telle, que le 26 mars 1720, six jours après la perpétration du crime, le comte de Horn et son complice expiraient sur la roue en place de Grève. Sismondi, loin d'attribuer l'énergie de cette répression au régent, pense qu'elle eut lieu, au contraire, par son apathie. Selon lui, le régent avait promis d'épargner au jeune comte au moins l'ignominie et les douleurs atroces du supplice de la roue; sa mort suffisait pour expier son crime, et personne n'avait à gagner à l'opprobre du supplice; « mais Dubois et Law ne songeoient qu'à rassurer les agioteurs, ajoute-t-il, et le régent, qui ne vivoit plus que pour les plaisirs des sens, qui repoussoit loin de lui les fatigues de penser et de vouloir, qui chaque jour manquoit à quelqu'une des promesses qu'il avoit faites la veille, après s'être engagé a sauver au comte de Horn ces dernières horreurs, le laissa périr sur la roue avec son complice. » Après cet événement, le gouvernement ne voulut pas que le marché des effets publics continuât plus longtemps dans la rue Quincampoix, qui ne paraissait pas assez sûre; il le transporta sur la place Vendôme, qu'on appela le *Camp de Condé*, parce que le duc de Bourbon-Condé s'y faisait remarquer comme le plus riche, le plus avide et le moins scrupuleux des agioteurs.

L. Louvet.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Dangeau, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Marmontel, *Histoire de la Régence*. — Lacretelle, *Hist. du Dix-Huitième Siècle*. — Marquise de Créquy, *Souvenirs*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tome XXVII, p. 418-419.

HORN, famille suédoise, qui a produit plusieurs hommes remarquables, descend de Sigmund Horne, noble brabançon, qui s'établit en Suède vers le milieu du quatorzième siècle.

HORN (*Clas-Christersson*), amiral suédois, né vers 1520, mort le 19 septembre 1558, au presbytère de Aby, en Œstergœthland. Il remplit d'abord des fonctions administratives, entra ensuite dans l'armée, et eut le commandement suprême dans plusieurs expéditions. Il vainquit dans quelques rencontres les Russes et les Danois. Mais c'est principalement comme marin qu'il se distingua. Nommé amiral en 1564, il défit les Danois près du rocher de Klippe, au nord du Sund de Kalmar. L'année suivante, il croisa dans la Baltique avec une escadre de quinze vaisseaux de guerre, la plus considérable que la Suède eût encore équippée, et remporta l'avantage dans cinq combats qu'il livra à la flotte danoise, combinée avec celle de Lubeck. Son plus

beau fait d'armes est la victoire qu'il gagna, en 1566, près de l'île d'Œland, ayant sous ses ordres soixante-huit navires. C'était l'un des meilleurs conseillers du roi Éric XIV, dont il calma souvent la fureur sanguinaire. E. B.

Tegell, *Eric XIV*, *hist.* — Nordin, *Æreminne.* — Adlersparre, *Historiska Samlingar.*, t. II, p. 10 et suiv. — Thomæus, *Svensk Plutarch.* — *Biographiskt Lex.*, t. VI.

HORN (*Gustave-Carlsson*), général suédois, né à Œrbyhus (Upland), le 23 octobre 1592, mort à Skara, le 16 mai 1657. Il était petit-cousin du précédent, et fils de Carl-Henricson, général distingué. Après avoir étudié aux universités de Rostock, Iéna, Tubingue (1608-1612), il fit ses premières armes, en Finlande, sous son frère Ewert, et se rendit ensuite en Hollande, pour se perfectionner dans l'art militaire sous Maurice d'Orange. Rentré dans sa patrie en 1618, il fut employé à diverses missions diplomatiques, devint sénateur (1624), fit plusieurs campagnes en Livonie et en Allemagne. La ville de Colberg (Poméranie) tomba entre ses mains en 1629. A la bataille de Leipzig (1631), il commandait l'aile gauche de l'armée suédoise. Gustave-Adolphe, qui l'appelait son bras droit, le chargea de conquérir quelques provinces riveraines du Rhin. Horn se rendit maître de Coblentz, des pays de Trier et de Bade, de l'Alsace, de la Souabe. En 1634, il fut fait prisonnier à la bataille de Nordlingen, livrée, malgré ses avis, par le duc Bernhard de Saxe-Weimar. Les Impériaux le traitèrent avec les plus grands égards, mais ils le tinrent captif durant sept ans, à Ingolstadt et à Burghausen. En 1642, échangé contre trois généraux, au nombre desquels se trouvait le fameux Jean de Werth, il retourna en Suède par la Suisse, la France et la Hollande, et fut accueilli partout sur son passage avec les plus grands honneurs. La république de Venise lui offrit le commandement général de ses troupes; mais il aima mieux rentrer dans sa patrie, qui avait besoin de ses services et qui savait apprécier son mérite. En 1644 il envahit la Scanie, qui appartenait alors au Danemark, s'empara d'Helsingœr, de Landskrona et de Laholm; mais il échoua devant la place de Malmœ, défendue par le roi de Danemark en personne. Le traité de Brœmsebro mit fin à la guerre en 1645. Horn fut créé comte de Bjœrneborg en 1651, nommé grand-maréchal et ministre de la guerre en 1652. Les soldats ne l'aimaient pas, parce qu'il réprimait leurs désordres; mais les peuples conquis l'avaient surnommé l'Humain et le Magnanime. Il était fort instruit, parlait plusieurs langues, et écrivit, durant sa captivité : *Ducis perfecti Munus*. On lui attribue un mémoire sur la bataille de Leipzig. E. Beauvois.

Emporagrius, *Concio Funebris*; Stockholm, 1660, in-4°. — Florander, *Encomium Militiæ Hornianæ*; Upsal, 1648. — Berch, *Lefnadsbeskr.* — Gjœrwel, *Sv. Biblioth.*, part. II p. 238, et *Hist. Archiv*, part. V, p. 53. — J. F. af Lundblad, *Svensk Plutarch*, 1823, in-8°, livr. I. — Fryxell, *Berættelser ur Svenska Historien*, t. VI-VIII. — *Trettiäriga krigets mærkværdigaste Personer*, notices par A.-J. Arwidsson, portraits par Sålmson, in-fol. — *Biographiskt Lexik.*, t. VI, p. 243-247.

HORN (*Arvid-Bernhard*, comte de), homme d'État suédois, né le 6 avril 1664, à Wuorentaka (Finlande), mort à Ekebyholm, le 17 avril 1742. Entré au service de l'empereur d'Allemagne en 1682, il fit la campagne de Hongrie, combattit à Mohacz, et servit ensuite dans l'armée hollandaise (1690-1695). De retour dans sa patrie, il devint major général de cavalerie (1700), et fut accrédité comme ambassadeur auprès de Stanislas, roi de Pologne (1704). Le rang de comte lui fut donné en 1706, avec les fonctions de gouverneur du duc de Holstein, neveu du roi. En 1710 il succéda à Nils Gyldenstolpe comme président de la chancellerie (premier ministre). Au lieu de soutenir les intérêts du prince confié à ses soins, il prépara la voie du trône à Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII. Cette princesse fut, en effet, élue pour succéder à son frère; mais elle dut renoncer à plusieurs prérogatives de ses prédécesseurs. Horn, qui avait beaucoup contribué à faire réduire le pouvoir royal, s'arrogea une telle autorité, que la reine lui ordonna de quitter son poste, le 20 mai 1719. Mais la diète affectant de le considérer comme un homme indispensable, il fut replacé à la tête des affaires en 1720, et gouverna avec assez de sagesse, s'efforçant de maintenir la paix. Renversé en 1738, par le parti des *chapeaux*, qui fit déclarer la guerre à la Russie, il vécut assez pour voir les suites malheureuses de la politique de ses successeurs. Le comte de Lynar, ambassadeur du roi de Danemark, le caractérise en ces termes : « Le comte de Horn a beaucoup de pénétration, une grande routine dans les affaires, cette justesse d'esprit qu'il faut à un premier ministre et avec cela de la fermeté et un parfait désintéressement.... C'est dommage que tant de belles qualités aient, en quelque façon, été ternies par une ambition demesurée et vindicative dont le baron de Gœrtz fut la victime. Ses ennemis l'accusent d'avoir utilement employé le masque de l'hypocrisie pour gagner le clergé et en imposer aux esprits faibles. Cependant il a toujours témoigné de la noblesse dans ses sentiments et choisi d'ordinaire les moyens les plus honnêtes pour parvenir à ses fins. » E. B.

Berch, *Lefnadsbeskrifn*, part. 3. — Geijer, *Teckningar af Frihetstiden.* — Crusenstolpe, *Politiska åsigter*; Stockh., 1838. — Thomæus, *Svensk Plutarch.* — *Biographiskt Lex.*, VI, 243-247. — Gust. Horn, *A.-B. Horn.* Notice suivie de sa correspondance avec Charles XII et autres personnages; Stockholm, 1852 (302 p.), in-8°.

HORN (*Frédéric*, comte de), général suédois, descendant de Clas-Christersson Horn, né en 1725, à Husby (Sœdermanland), mort le 1er janvier 1796. Il servit d'abord dans l'armée suédoise, obtint un congé à la paix d'Abo (1743), et entra dans un régiment français. Il se distingua dans les guerres d'Allemagne et prit sa retraite en 1749, avec le grade de colonel. Lors de la guerre de Sept Ans, il fut attaché, en qualité d'aide de camp général, à la division du maréchal d'Es-

trées, et déploya autant de courage que d'habileté à la bataille d'Hastenbeck, dans le Hanovre (1757). Rappelé dans sa patrie en 1760, il prit part au coup d'État de 1772, et fut l'un des membres du comité chargé de réviser la constitution. Son dévouement à la cause du roi lui valut le titre de comte (1772) et le grade de lieutenant général (1778). Cinq ou six ans avant sa mort, son royalisme exalté se changea en haine contre Gustave III, parce que le commandement de la garde royale lui avait été retiré. E. B.

J.-G. Oxenstjerna, *Anmärkningar i Frimurerslogen*; Stockholm, 1798. — Risteli, *Anecd. om Gustav III*, p. 128, 143, 198. — *Biographiskt Lex.*, t. VI, p. 223-226.

HORN (*Frédéric*, comte DE), fils du précédent, homme politique suédois, né en 1763, mort à Copenhague, en 1823. Dans sa jeunesse, il brilla à la cour de Gustave III, dont il était le favori. Mais, irrité de la disgrâce de son père, il prit part au complot contre la vie du roi. Son château de Hufvudsta était le lieu de réunion des conjurés. Après le meurtre de Gustave III, il montra beaucoup de faiblesse, et demanda sa grâce; il fut condamné à la peine capitale, à la dégradation et à la confiscation de ses biens. Cette peine ayant été commuée en bannissement perpétuel, il se retira en Danemark, et fut traité avec de grands égards par le ministre Bernstorf. Quoiqu'il eût combattu avec les Danois contre les Anglais (1800), il fut plus tard expulsé du Danemark sur les instances de Gustave IV, et se retira en Allemagne. En 1813 il rentra en Danemark, après s'être fait naturaliser. On a de lui des *Poésies légères* (Sma Skaldestycken); Copenhague, 1816, que Rahbek n'a pas dédaigné de traduire (Copenhague, 1824). Son fils *Clas-Frédéric*, né le 11 mars 1791, fit, en 1814, la campagne de Norvège; il a assisté à plusieurs diètes. E. B.

Thaarup, *Nekrolog.*, livr. 3, p. 194-196. — *Biographiskt Lex.*, VI, 226-228. — Erslew, *Forf.-Lex.*

HORN (*Jean* VAN), médecin suédois, né en 1662, à Stockholm, de parents hollandais, mort dans cette ville en 1724. Après avoir étudié l'obstétrique à Paris et à Leyde, où il fut reçu docteur en médecine (1690), il retourna dans sa patrie (1691), fut chargé d'un cours d'anatomie, et devint premier médecin du roi Frédéric (1724). Il ne faut pas le confondre avec Jean van Hoorne, professeur d'anatomie à Leyde. On a de lui: *De Partu Præternaturali*; Leyde, 1690; — *Swenska væl æfvade Jordegumina* (L'Accoucheuse exercée); Stockholm, 1697, in-8°; 2ᵉ édit., 1715. On en fit une traduction allemande qui fut imprimée plusieurs fois, notamment à Stockholm, 1765, in-8°; — *Anatomes publicæ, anno* 1705, *Stockholmiæ habita lectio tertia*, ouvrage posthume. E. B.

Gezelius, *Dict. Biogr. suédois*. — Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

HORN (*François-Christophe*), littérateur allemand, né à Brunswick, le 30 juillet 1781, mort à Berlin le 19 juillet 1837. Il étudia le Droit à Iéna et à Leipzig, et obtint en 1803 une place de professeur au *Graue Kloster*, l'un des colléges de Berlin. Des raisons de santé l'obligèrent à renoncer dès 1807 à l'enseignement public. Le meilleur travail de Horn est sa critique de Shakespeare, *Shakespeares Schauspiele* (les Œuvres Dramatiques de Shakespeare); Leipzig, 1823-1831, 5 vol.; résultat de vingt années de recherches. On lui doit en outre: *Guiscardo*, roman; Leipzig, 1801 et 1817; — *Die Dichter* (Les Poëtes), roman; Berlin, 1801, 3 vol. et 1817; — *Kampf und Sieg* (Combat et Victoire), roman; Brême, 1811; — *Liebe und Ehe* (Amour et Mariage), roman; Berlin, 1811; — *Novellen*; ibid., 1819-1820, 2 vol.; — *Umrisse zur Geschichte und Kritik der schœnen Literatur Deutschlands von* 1790-1818 (Études historiques et critiques sur la Littérature allemande depuis 1790 jusqu'à 1818); Berlin, 1819 et 1821; — *Geschichte und Kritik der Poesie und Beredsamkeit der Deutschen von Luthers Zeit bis zur Gegenwart* (Histoire Critique de la Poésie et de l'Éloquence des Allemands depuis Luther jusqu'à nos jours); Berlin, 1822-1829, 4 vol.; — Un choix des écrits posthumes de Horn fut publié par Schwab et Foerster: *Psyche*; Leipzig, 1841, 3 vol., etc. R. L.

Franz Horn, *Biographisches Denkmal*; Leipzig, 1839.

* **HORN** (*Henri-Maurice*), poëte allemand, né à Chemnitz, le 14 novembre 1814. Il fit ses études à l'université de Leipzig, et revint plus tard à sa ville natale où il demeure encore aujourd'hui. On a de lui: *Die Pilgerfahrt der Rose* (Le Pèlerinage de la rose); Leipzig, 2ᵉ édit., 1853; — *Die Lilie vom See* (Le Lys du Lac); ibid., 1853; — *Magdala*, ibid., 1855; — *Die Dorfgrossmutter* (La Grand'Mère Villageoise), 1856; — *Christoph Columbus*, ibid.; 1856. R. L.

Pierer, *Universal-Lexicon*, Supplément.

HORNE (*D.-R.* DE), médecin français, né vers 1740, mort à la fin du dix-huitième siècle. Il fut successivement premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, médecin ordinaire de la comtesse d'Artois, et médecin consultant du duc d'Orléans, On a de lui, entre autres ouvrages: *Examen des Principales Méthodes d'administrer le Mercure pour la Guérison des Maladies Vénériennes*; Paris, 1769; — *Observations faites par ordre du gouvernement de Différentes Méthodes d'administrer le Mercure dans les Maladies Vénériennes*; Paris, 1779, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur Quelques Objets qui intéressent plus particulièrement la Salubrité de la Ville de Paris*; Paris, 1788, in-4°. Il a publié aussi des articles dans la partie médicale de l'*Encyclopédie méthodique*. J. V.

Des Essarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

HORNE-TOOKE (*John*), publiciste et philologue anglais, né à Westminster, le 25 juin 1736, mort le 18 mars 1812. Il était fils d'un marchand de volailles nommé Horne. Il fut élevé à

Westminster et à Eton, et acheva ses études à Cambridge. Au sortir de l'université, il entra dans les ordres pour plaire à ses parents, et obtint une cure dans le comté de Kent, en 1760. Mais il remplissait à contre-cœur les devoirs de sa profession, et il s'empressa de s'en affranchir, en accompagnant sur le continent (1765) le fils d'un gentilhomme du voisinage. Il rencontra à Paris Wilkes, et se lia avec ce fameux agitateur. De retour en Angleterre, il prit une part active aux débats politiques, et contribua beaucoup à l'élection de Wilkes comme représentant du comté de Middlesex en 1768. L'année suivante il fonda, pour soutenir la même cause, la société pour le maintien du bill des droits; mais, s'apercevant que la société s'occupait moins du bien public que du payement des dettes de Wilkes, il rompit avec cet immoral aventurier en 1770, et perdit une grande partie de sa popularité. Junius lança contre lui à cette occasion des sarcasmes auxquels Horne répondit avec une énergie qui mit le public de son côté. Cette vie bruyante de publiciste était si contraire à ses devoirs ecclésiastiques, qu'il résigna son bénéfice, et résolut d'étudier le droit. Quatre de ses amis lui en fournirent le moyen en lui assurant une rente de 400 livres par an, jusqu'à l'époque de ses débuts au barreau. Dans le cours de ses études de droit, il eut l'occasion de rendre service à un propriétaire nommé Tooke, qui était en procès. Tooke, en récompense, légua toute sa fortune à l'étudiant, qui prit le nom de son bienfaiteur. Horne-Tooke, fidèle à ses habitudes d'opposition, se déclara fortement contre la conduite du ministère dans les affaires d'Amérique, et ouvrit une souscription pour les veuves et les orphelins des « Anglais massacrés, disait-il, par les troupes du roi à Lexington et à Concorde ». Le ministère poursuivit cette proposition comme un libelle, et fit condamner Horne-Tooke à 200 l. ster. d'amende et à douze mois de prison. Certaines expressions de l'acte d'accusation le conduisirent à s'occuper du rôle des particules (prépositions et conjonctions) dans la langue anglaise. Il en fit le sujet d'une *Lettre à Dunning*, écrite lorsqu'il était prisonnier, et publiée en 1778. En sortant de prison, il demanda à pratiquer comme avocat, et fut rejeté du barreau à cause de sa profession ecclésiastique. Voyant se fermer devant lui une carrière où il se promettait d'éclatants succès, il se retira dans un domaine du comté de Huntingdon. Mais il ne put tenir à la vie paisible des champs, et il revint à Londres se plonger dans les tracas politiques. Il embrassa la cause de la réforme électorale, trouva un auxiliaire dans le jeune Pitt, et se prononça avec sa fougue et son imprévoyance habituelles en faveur du jeune politique qui devait tromper si vite les espérances réformistes. En 1790, Horne-Tooke, redevenu plus que jamais un membre ardent de l'opposition, se présenta aux électeurs de Westminster, et il n'eut que dix-sept cents voix. En

1794, il
trahison,
constituti
lui, et a
coup de
prit, il
les électe
huit cent
siége au
digne de
lementair
présentar
chambre
et décida
ferait pa
Horne-To
retira à
années. S
πτερόεντα
1798-180
de sa *Let*
prennent
jets suiva
gage; Qu
l'Entend
du Discou
le Mot *Th*
Conjoncti
l'Homme:
Participe
de Richar
utile ou
nieux, et
hasardées
fécondes;
de la philo
mère, le
grec, et
composa
meilleur,
en 1788.
entre lord
et Fox.

English
Age.

HORNE
mand, *vo*

*HORN
né le 6 ma
où son p
1841. Ap
France, en
en 1801 le
hague, et
niversité.
Société d'
continuer
de nombr
une partie
til en Da
de Botaniq
penhague,

Description des Plantes de la Norvège et du Holstein; ib., 1821-1838, 2 vol. in-8°; — *Flora Danica: icones plantarum sponte nascentium in regnis Daniæ et Norvegiæ, in ducatibus Slesvici et Holsatiæ et in comitatibus Oldenburgi et Delmenhorstiæ*, t. VIII-XIII; ib., 1806-1840, in-fol. Ce magnifique ouvrage, en 14 vol. in-fol., est l'œuvre de huit naturalistes danois. Il contient 2580 planches accompagnées d'un texte explicatif en latin, en danois et en allemand; — *Enumeratio Plantarum Horti Botanici Hafniensis*; ib., 1807, in-8°, avec supplém.; 1809. 3e part.; — *Hortus Regius Botanicus Hafniensis*; ib., 1813-1815, 2e part. in-8°, avec un supplém., 1819-1822, 3e part., — *De Indole Plantarum Guineensium*; ib., 1819, in-4°; — *Nomenclatura Floræ Danicæ Emendata*; ib., 1827. Il a fourni des mémoires à plusieurs recueils, parmi lesquels il suffit de citer *Tidsskrift for Naturvidenskaberne* (Revue d'Histoire Naturelle), t. I-V, 1822-1828; — *Naturhistorisk Tidsskrift* de Krøyer, t. I-III; — *Videnskabernes Selskabs Afhandlinger* (Traités de l'Académie des Sciences); 1821.

Son fils *Claus-Jacob-Émile* HORNEMAN, né le 19 avril 1810, à Copenhague, où il exerça la médecine, a publié : *Haandbog i Stethoskopien* (Manuel de Stéthoscopie), ib., 1842, in-8°; — *Beretning om Sundkedscommissions Virksomhed* (Rapport sur l'activité de la commission de salubrité); ib., 1852, in-8°. E. B.

J. W. Horneman, autobiogr. dans *Genealog. og Biogr. Archiv.*, t. I, 315-324. — *Tidsskrift for litteratur og kunst*, VI, 228-242. — *Conv. Lex. der neuesten Zeit.* — Erslew, *Forfatter-Lex.*

HORNEMANN (*Friedrick-Konrad*), voyageur allemand, né à Hildesheim, en octobre 1772, mort en Afrique, après le 7 avril 1800. Il était fils d'un ministre luthérien, et reçut sa première instruction par les soins de son oncle Crome, recteur de l'école de Lunebourg, chez lequel il vint demeurer en 1788. De 1791 à 1794 il étudia la théologie à Gœttingue; en 1795 il fut nommé maître adjoint à la grande école de Hanovre. Mais la passion des voyages et l'amour de l'inconnu le préoccupaient constamment. Ayant appris qu'il existait à Londres une société qui envoyait à ses frais des voyageurs en Afrique pour y faire des découvertes, il s'adressa, par l'entremise du conseiller Blumenbach de Gœttingue, à cette société, et lui proposa un plan au moyen duquel il espérait pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Ce plan fut adopté : Hornemann se rendit alors à Gœttingue, et s'instruisit des langues et des usages des peuples de l'Afrique, de la nature, du climat, de la manière de déterminer la position géographique des lieux, et acquit quelques connaissances en médecine. En février 1797 il se rendit à Londres. Reçu avec cordialité par la Société Africaine, on le laissa libre sur les moyens d'exécuter son voyage, et le budget ouvert pour ses dépenses fut illimité. Le 29 juin 1797 il quitta l'Angleterre, vint à Paris, où Lalande le présenta à l'Institut; un sauf-conduit lui fut accordé, et le consul général du Rocher le recommanda par lettre à un riche commerçant de Tripoli, Hadji-Kassan ben Hassan, qui lui fut plus tard de la plus grande utilité. Le 11 août Hornemann s'embarqua pour Alexandrie, où il arriva le 13 septembre 1797. Bien accueilli par le consul anglais, il remonta le Nil par Rosette, en compagnie d'un moine allemand qui allait se fixer au Caire, où ils arrivèrent le 27 septembre. Hornemann y trouva deux autres de ses compatriotes, le major Schwarz et Joseph Freudenburg (natif de Cologne), qui lui donnèrent beaucoup de renseignements utiles. Freudenburg avait embrassé depuis douze années la religion mahométane, avait fait trois fois le voyage de La Mecque, et parlait avec facilité les divers dialectes usuels turcs et arabes. Il consentit à accompagner, comme interprète, Hornemann dans son voyage de découvertes. L'armée française s'emparait alors de l'Égypte; le voyageur allemand fut présenté à Bonaparte, qui, à la recommandation des savants de l'expédition, lui délivra des passeports et lui offrit tout ce dont il pourrait avoir besoin. Hornemann quitta Le Caire le 4 septembre 1798; il visita d'abord les ruines du fameux temple de Jupiter-Ammon (aujourd'hui l'oasis de Siouah), puis la ville de Sirah, où, pris pour un espion français, il courut de grands dangers et ne dut son salut qu'à son sang-froid et à un exemplaire du *Koran* trouvé dans le pillage de son bagage. Le 17 novembre 1798 il entrait à Murzuck, capitale du Fezzan. Il y perdit son fidèle compagnon Joseph Freudenburg, et lui-même fut longtemps indisposé d'une fièvre endémique. A peine convalescent, il se dirigea vers Tripoli, et fort bien reçu par le pacha, il put faire partir pour Londres le récit de ses découvertes. Le 1er décembre 1799 il reprit son itinéraire, et le 20 janvier 1800 il rentra à Murzuck, d'où il écrivit encore à la Société Africaine de Londres pour lui annoncer la continuation de son voyage. Le 7 avril 1800 il partit avec une caravane pour Bournou; depuis lors on n'a plus entendu parler de lui.

Le journal de ses voyages, écrit par lui-même en allemand et adressé à la Société Africaine, fut publié simultanément à Londres et à Weimar, par les soins de Ch. König, 1802, in-8° : *Tagebuch einer Reise von Cairo nach Murzuck*; il a été traduit en français par Griffet de La Baume : *Voyage dans l'Afrique Septentrionale depuis Le Caire jusqu'à Mourzouk; capitale du royaume du Fezzan*; suivi d'*Éclaircissements sur la Geographie de l'Afrique*, par Rennell, augmenté de *Notes* et d'un *Mémoire sur les Oasis*, etc., par L. Langlès, Paris, an XI (1803), 2 part. in-8°, avec 2 cartes. Alfred DE LACAZE.

Zeitgenossen, n° III. — Blumenbach, *Letzte Nachricht von Tode Hornemanns* (Dans le *Vaterländisches Archiev* de Spiel).

HORNER (*Francis*), homme politique an-

glais, né à Édimbourg, le 12 août 1778, mort à Pise, le 8 février 1817. Il fit ses études à l'université d'Édimbourg, où il se lia avec Henri Brougham, et débuta ensuite au barreau sans négliger aucune branche de la science et de la littérature. En 1802 il contribua à la fondation de la *Revue d'Édimbourg;* et en 1803 il alla s'établir à Londres. Des membres éminents du parti whig, Abercrombie, James Mackintosh, Samuel Romilly l'accueillirent avec faveur; et à l'avénement de ce parti aux affaires, en 1806, le jeune avocat écossais eut une place dans la commission nommée par la Compagnie des Indes orientales pour la liquidation des dettes du nabab d'Arcot. Au mois de novembre 1806 il fut envoyé au parlement par le bourg de Saint-Joes, grâce à l'intervention de lord Henry Petty. Il ne siégea pas longtemps dans cette assemblée. Le ministère whig fut renvoyé par le roi le 24 mars 1807, et le parlement dissous le 27 avril. Horner échoua aux élections générales, et dut un siége parlementaire à la protection de lord Carrington. Lorsqu'en 1812 lord Grenville et le comte Grey furent chargés de former un ministère, ils offrirent une des places de secrétaire de la trésorerie à Horner, qui refusa. En 1813 et 1814 il prit une grande part aux débats parlementaires, et devint un des chefs de l'opposition. Le 25 juin 1816 il parla en faveur des droits des catholiques, et contre l'administration oppressive qui pesait sur l'Irlande; ce fut son dernier discours. Des symptômes de phthisie pulmonaire le forcèrent d'aller passer l'hiver en Italie, où il succomba au bout de quelques mois. Son corps fut enseveli dans le cimetière protestant de Livourne; sa statue en marbre, par Chantrey, est placée dans l'abbaye de Westminster. On a de Horner d'assez nombreux articles insérés dans la *Revue d'Édimbourg*.

Son frère puîné *Léonard* HORNER, minéralogiste distingué et membre de la Société royale, s'est fait connaître par d'excellents articles dans le *Mineral-Kingdom* et dans le *Penny-Magazine*. Il a publié en 1843 d'intéressants mémoires sur la vie de son frère. Z.

L. Horner. *Memoirs and Correspondence of Francis Horner.* — *English Cyclopædia* (*Biography*).

HORNIUS. *Voy.* HORN.

HOROLOGIUS ou **HOROLOGI.** *Voy.* DONDI.

HORREBOV ou **HORREBOE** (*Pierre*), astronome danois, né à Lœkstœr (Jutland), le 14 mai 1679, mort le 15 avril 1764. Fils d'un pêcheur, il ne commença ses études qu'à dix-huit ans. Entré à l'université en 1703, il eut pour maître l'astronome Olof Rœmer, dont il développa les découvertes. S'étant fait connaître par un travail sur la géométrie d'Euclide, il fut nommé professeur de hautes mathématiques ou astronomie à l'université de Copenhague, et conserva cette chaire près de quarante ans, jusqu'à l'époque où il se démit en faveur de son fils Christian (1753). En 1716, durant son séjour à Copenhague, Pierre le Grand rech[...] ciété d'Horrebov, et lui offrit une p[...] geuse à Saint-Pétersbourg. Ce [...] membre des Sociétés royales de C[...] de Londres, de Berlin, et corre[...] l'Académie des Sciences de Paris. Il [...] méthode que Bernoulli regardait co[...] rable, savoir de trouver la haut[...] par le moyen de deux étoiles qui s[...] l'une au nord et l'autre au sud et qu[...] près la même déclinaison. Horrebo[...] partisan du système des tourbillons d[...] On a de lui : *Decades X Paradox[...] cellaneorum;* Copenhague, 1704, i[...] *Æquinoctiorum Præcessione;* ib., 1[...] *dromus Geometriæ;* ib., 1714; — [...] *tio Apparentis Diametri Solis;* ib[...] *Decas Observationum Medicarum* [...] — *Clavis Astronomiæ*, part. I, 17[...] 1740-1741, où il détermina la paralla[...] — *Copernicus Triumphans, sive d[...] orbis annui;* ib., 1727, in-4°. Il y [...] trument astronomique perfectionné [...] *Triduum;* — *Ars interpolandi;* [...] — *Atrium Astronomiæ, sive tra[...] inveniendis refractionibus, obli[...] clipticæ atque elevatione poli;* ib[...] in-4°; — *Basis Astronomiæ;* 1734-1[...] in-4° : ouvrage contenant, outre la [...] mer, une méthode ingénieuse po[...] ner le temps de l'équinoxe, sans [...] la hauteur du pôle, ni le temps vra[...] fraction : — *Consilium de Novo M[...] cali;* 1735-1738; 3° part. — *Theoria* [...] 1739; — *Computus Ecclesiasticu[...]* — *Nova Theoria Motuum Lun[...]* 1743; — *Novæ Physices capita V[...] sitate Stratorum et Altitudine A[...]* ib., 1749; — *Danske Skatkamme[...]* Danois), traitant de géométrie et de na[...] 1745, in-4°, avec append., 1746; — [...] *thematico-Physica*, 1740-1741, 3 [...] recueil des écrits de Horrebov, c[...] écrits publiés de 1725 à 1739 et q[...] tés inédits; — des Mémoires dan[...] *bernes Selskabs Skrifter* (Recueil d[...] des Sciences), t. III-V.

Wolf, *Hist. Ordbog.*, VII, p. 194-199. *Nouvelles littér.*, formant le t. IV du *Re[...] Astronomes;* Berlin, 1777, in-8°, part. 3, p. 6[...] *Universitæts Annalen*, et *Litteratur-Le[...]*

HORREBOV (*Christian*), l'u[...] enfants du précédent, astronome d[...] Copenhague, le 15 avril 1718, mort [...] tembre 1776. Il succéda à son père [...] fesseur d'astronomie, en 1753. On a [...] *petita Parallaxeos Orbis Annui De[...]* Copenhague, 1744-1746, 3° part.; — *laxi Fixarum annua;* ib., 1747; — *tione generali Sectionum Conic[...]* 1748; — *De Excentricitate Solis* [...] ib., 1749-1750, 2° part.; — *De Sem[...] Sole descripsit Venus die 6 junii* 17[...]

— *Elementa Astronomiæ Sphericæ*; ib., 1762, in-8°; 2ᵉ édit., 1783, etc.

Son frère *Pierre* HORREBOV, né en 1728, mort en 1812, fit, en 1761, un voyage au Nordland, pour observer le passage de Vénus sur le soleil, et publia : *De Transitu Veneris per discum Solis*; Copenhague, 1761; — *Tractatus Meteorologius, continens observationes 26 annorum, in observatorio Hafniensi factus*; ib., 1780, in-4°, etc. E. B.

Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteratur-Lex.*

HORREBOV (*Nicolas*), voyageur danois, frère des précédents, né à Copenhague, le 17 septembre 1712, mort en 1760. Après avoir passé l'examen de docteur en droit (1740), il devint assesseur à la haute cour (1744), et remplit ces fonctions jusqu'en 1747. Le roi le chargea de visiter l'Islande (1750-1751), et d'y faire des observations astronomiques et physiques, et de rechercher ce que le gouvernement pouvait faire pour le bien-être de cette île. Horrebov reconnut que l'Islande était placée plus à l'est qu'on ne le supposait, et qu'il y avait quatre degrés de différence entre sa position réelle et celle que lui donnaient les géographes. A son retour il publia : *Tillforladelige Efterretninger om Island* (Renseignements authentiques sur l'Islande); Copenhague, 1752; traduit en anglais, 1758, in-fol.; en allemand, 1753, in-8°; et en français, d'après l'allemand, sous le titre de *Nouvelle Description, historique, civile et politique, de l'Islande*; Paris, 1764, 2 vol. in-12. Cette relation est exacte, mais mal écrite et remplie de plaisanteries déplacées et d'injures contre Anderson, qui avait publié un mauvais ouvrage sur l'Islande. E. B.

Busching. *Nachrichten*, t. I, 47-62, 355-362. — Molbech, *Det Kongel. Danske Videnskabernes Selskabs Hist.*; Copenhague, 1843, in-8°, p. 142. — Nyerup, *Litter.-Lex.*

HORROCKS ou **HORROX** (*Jérémie*), astronome anglais, né à Toxteh, près de Liverpool, vers 1619, mort le 3 janvier 1641 (vieux style). Placé par son frère au collége Emanuel à Cambridge en 1633, il tourna bientôt son attention du côté de l'astronomie. Lui-même a raconté quelles difficultés il éprouva pour savoir les auteurs qu'il devait consulter. Un traité de Gellibrand l'induisit à acheter les écrits de Lansberg, et il regretta plus tard le temps qu'il avait perdu à les étudier. Ensuite il connut les ouvrages de Tycho-Brahé et de Kepler. Au moment où la cour et le parlement étaient engagés dans des discussions qui aboutirent à la guerre civile, quatre jeunes gens oubliaient la politique pour perfectionner l'astronomie. Les travaux de Horrocks ont jeté de l'éclat sur cette petite société, où il avait pour compagnons W. Crabtree, W. Milbourn, W. Gascoygne. Horrocks doit surtout sa réputation à deux observations : il vit le premier la planète de Vénus sur le disque du Soleil; le premier aussi il remarqua que les mouvements de la Lune peuvent être représentés par une orbite elliptique, pourvu qu'on admette la variation de l'excentricité de l'ellipse et qu'on donne un mouvement oscillatoire à la ligne des apsides. Newton, qui plus tard montra que ces deux suppositions étaient les conséquences de la théorie de la gravitation, attribua à Halley ce qui appartenait en réalité à Horrocks.

L'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil (*Venus in Sole Visa*), faite le 24 novembre 1639, fut publiée par Hevelius à la fin de son *Mercurius in Sole Visus*; Dantzig, 1662. Les autres ouvrages de Horroks parurent sous le titre de *Jerem. Horroccii Astronomia Kepleriana defensa et promota, præcipue adversus Lansbergium et Hortensium. Ejusdem Epistolæ et Observationes cœlestes Jo. Flamsteedii De Inæqualitate Dierum solarium Dissertatio astronomica. Tabulæ Solares. Novæ Theoriæ Lunaris ab Horroccio primum adinventæ Explicatio. Ab eodem Flam. item Numeri Lunares, et Calculus eidem Theoriæ innixus*; Londres, 1672, in-4°. Ce volume parut avec deux autres titres : *Excerpta ex Epistolis Jer. Horroccii ad Gul. Crabtrium* et *Opera posthuma*, avec la date de 1673, 1678. Les travaux de Horrocks sont peu nombreux; mais il ne faut pas oublier, en les jugeant, que cet astronome mourut à vingt-deux ans. Z.

Birch, *History of the Royal Society*. — Chalmers, *General Biographical Diction.* — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Lalande, *Bibliographie Astronomique.*

HORSBURGH (*Jacques*), hydrographe anglais, né le 23 septembre 1762, à Elin, petit village du comté de Fife, en Écosse, mort le 14 avril 1836. Élevé au milieu des rudes travaux de la campagne, il fit pressentir de bonne heure un caractère résolu, audacieux même. Son intelligence se développa aux écoles de son village, où il apprit assez de mathématiques pour parvenir, quand il s'embarqua comme mousse à seize ans, à posséder la théorie de la navigation. Il courait les mers depuis sept ans lorsqu'un bâtiment sur lequel il était embarqué comme premier officier marinier se perdit, le 30 mai 1785, sur la petite île de Diego Garcia ou Chago, située dans la mer des Indes, entre l'île Maurice et les Maldives. Ce sinistre, causé par la défectuosité des cartes qui lui avaient été remises, lui fit sentir la nécessité de faire des observations nautiques et d'en constater les résultats. Celles qu'il fit dans plusieurs voyages successifs à la Chine, à Bombay, à Calcutta, à Batavia, à la Nouvelle-Guinée, l'amenèrent, concurremment avec la lecture des voyages et des livres d'astronomie, à dessiner et à graver des cartes ou à construire des globes. Ses premières cartes, retraçant le détroit de Macassar, la côte ouest des Philippines et le détroit de Dampierre par la passe de Pitt, furent remarquées, ainsi que le mémoire qui les accompagnait, d'un de ses anciens capitaines qu'il eut occasion de rencontrer à Canton. Ce capitaine ayant communiqué ces travaux à plusieurs de ses collègues

et au vénérable de la loge anglaise, ceux-ci les transmirent à A. Dalrymple, hydrographe de la Compagnie des Indes, à Londres, lequel fit publier et obtint des directeurs une petite somme d'argent que Horsburgh employa à acheter des instruments. Stimulé par les encouragements qu'il avait reçus, Horsburgh continua de naviguer, et étendit la sphère de ses travaux. Avant son retour à Londres, en 1805, sur la goëlette *Anna*, qu'il commandait, il avait consigné dans un mémoire qui fut communiqué par sir Henri Cavendish à la Société Royale de Londres, les observations météorologiques qu'il avait faites depuis plusieurs années, celles surtout auxquelles il s'était livré, à des intervalles de quatre heures, du mois d'avril 1802 au mois de février 1804, et qui l'avaient conduit à constater un fait non remarqué jusqu'à lui, les modifications que l'atmosphère éprouve deux fois par jour entre les parallèles de 26° de lat. nord et de 26° de lat. sud. Dans cet écrit, dont un extrait fut inséré dans les *Transactions Philosophiques* de Londres, il exposa les causes et les effets des oscillations du baromètre dans les régions tropicales. Horsburgh, élu membre de la Société Royale en 1806, succéda, l'année suivante, à Dalrymple, qui venait de mourir. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, causée par l'excès du travail, il se consacra jour et nuit, pour ainsi dire, à l'accomplissement des travaux que lui imposaient ses nouvelles fonctions.

On lui doit, indépendamment d'un nombre considérable de cartes hydrographiques, les ouvrages suivants, qui ont rendu d'inappréciables services à la navigation, le premier surtout, considéré avec raison comme un guide infaillible dans les mers de l'Inde : *Directions for Sailing to and from the East Indies, China*, etc. Six éditions de cet ouvrage, successivement augmenté et amélioré par l'auteur, qui le corrigeait encore à son lit de mort, ont paru de 1809 à 1852. Il a été traduit partiellement ou dans son entier : par M. Gallois, dans : *Introduction à l'ouvrage d'Horsburgh sur les Navigations de l'Inde* (*Annales Maritimes* de 1824, t. 23, p. 65-127); par M. Nonay, dans : *Instructions Nautiques sur le canal de Mozambique, et sur les Iles et les Dangers dans les nord et nord-est de Madagascar*; Paris, Imp. roy., 1824, in-8°; et sous le second titre de ; *Instructions Nautiques sur le Port de Bombay et ses Environs, les Iles Laquedives et Maldives, la Rivière de Calcutta et une Partie de la Baie du Bengale*; Paris, Imp. roy., 1827, in-8°; — par M. Leprédour, dans : *Instructions Nautiques sur la Navigation de la Mer de Chine, tirées et traduites*, etc. Paris, Imp. roy., 1824, in-8° et 1837, 1839, en 5 vol. in-8°; — par M. B. Darondeau, dans : *Instructions Nautiques sur la Mer de Chine*, etc., 3e *édition revue sur la* 5e *édition anglaise de* 1843, *et augmentée de documents récents empruntés à diverses publications françaises et étrangères*; Paris, 1851 et 1853, in-4°. On a encore de Horsburgh : *Registre Météorologique destiné à indiquer les Tempêtes en Mer*; Londres, 1816 ; *Extrait du traité de Mackensie sur les relèvements à la Mer*; — *Remarques sur Plusieurs Bancs de Glace qui ont été rencontrés dans l'hémisphère austral* (dans les *Transactions Philosophiques de* 1830). Il y attribue l'apparition en 1828 de cinq bancs de glace qui furent remarqués par 37° 31′ de lat. sud et 18°17′ de long. est du méridien de Londres à l'existence d'une grande étendue de terre auprès du cercle polaire antarctique, entre le méridien de Londres et le 20° degré de long. est, et il explique la descente de ces glaces, jusque alors sans exemple, soit par quelque violente secousse ou tremblement de terre, soit par l'action d'un volcan qui les aurait brisées ou détachées du point où elles s'étaient formées. Très-zélé partisan de l'Église anglicane dont il suivait les préceptes avec une rigoureuse exactitude, il l'avait défendue dans les deux ouvrages suivants : *Apologie du Traité de saint Cyprien sur l'Unité de l'Église* (s. d.); in-8°; — *Apologie de l'Église Nationale*; Londres, 1835, in-8°. P. Levot.

Annales Maritimes et coloniales. — *France Littéraire.* — Rose, *New. Dictionary.*

HORSCH (*Philippe-Joseph*), médecin allemand, né en 1772, mort le 22 janvier 1820. Il fut médecin du roi de Bavière, et professeur de science médicale à Wurtzbourg. Il a publié divers ouvrages estimés; les principaux sont : *Annales de l'École clinique de Wurtzbourg*; 1809-1810, in-8°; — *Manuel de Thérapeutique générale*; ibid, 1811, in-8°; — *Introduction à la Clinique*; ibid., 1817, in-8°; — *Manuel de Pathologie spéciale et de Médecine*; 18.., t. I, in-8°. V. R.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon.*

HORSEY (*Jérôme*), diplomate anglais, vivait dans la deuxième moitié du seizième siècle. Il fut envoyé en 1584 et 1590 en Russie par la reine Élisabeth, s'y trouva au couronnement du successeur d'Ivan le Menaçant, et a laissé par écrit ce qu'il y a vu et observé. Ses mémoires, au nombre de trois, sont : *The Most solemne and magnificent Coronation of Pheodor Ivanovich, emperor of Russia, the tenth of june in the year* 1584; — *Treatise of Russia, and the Northern Regions*; — *Discourse of the second and third employment of M. Jerome Horsey esq., sente from her Majesty to the emperor of Russia*; les deux premiers se trouvent dans *Hakluyt Collection* et dans *Purchas Pilgrimage*; — le troisième, encore inédit, se conserve au *British Museum*. Pce A. G—n.

Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland*, 1798.

HORSLEY (*John*), archéologue anglais, né dans le Northumberland, en 1685, mort au mois de décembre 1731. Il était pasteur d'une congrégation de dissidents à Morpeth, et membre

de la Société Royale. Versé dans les mathématiques et l'histoire naturelle, il se distingua surtout par sa profonde connaissance des antiquités de son pays. Il donna des preuves de son savoir archéologique dans des lettres adressées à Roger Gale sous la date de 1729, et insérées dans la *View of Northumberland* de Hutchinson. Son grand ouvrage, intitulé *Britannia Romana*, ne parut qu'en 1732, après sa mort. C'est une étude sur les traces que les Romains ont laissées dans la Bretagne. Le I[er] livre donne l'histoire de la domination romaine dans cette île, la liste de leurs légions et de leurs forces auxiliaires, la description de leurs stations fortifiées; le II[e] livre contient les inscriptions et les sculptures romaines découvertes en Bretagne; le III[e] est consacré à la géographie de l'île, d'après Ptolémée, l'*Itinéraire d'Adrien*, la *Notitia*, l'*Anonyme de Ravenne*, la *Table* de Peutinger. Z.

Chalmers, *General Biogr. Diction.*

HORSLEY (*Samuel*), prélat anglais, né en 1733, mort le 4 octobre 1806. Il fit ses études à Cambridge, entra dans les ordres, et devint vicaire de son père, recteur de Newington. En 1767 il fut membre de la Société Royale, et l'année suivante il alla à l'université d'Oxford servir de précepteur à Heneage, comte d'Aylesbury, alors lord Guernsey. La protection de ce seigneur lui valut en 1774 la place de recteur d'Aylesbury. Il était déjà, depuis 1773, secrétaire de la Société Royale. Ses publications scientifiques et le zèle avec lequel il défendit le christianisme le désignèrent à la protection de Lowth, évêque de Londres et du chancelier Thurlow, qui le nomma, en 1790, évêque de Saint-David. Horsley fut transféré, en 1793, sur le siége épiscopal de Rochester, et, en 1802, sur celui de Saint-Asaph. Ce prélat était un travailleur infatigable, et il joignait à un savoir profond une grande vigueur intellectuelle. On lui reproche d'avoir eu quelque chose de dictatorial dans les manières, et de n'avoir pas su s'entendre avec ses collègues de la Société Royale. Ses principaux ouvrages sont: *Apollonii Pergæi Inclinationum Libri duo*; Oxford, 1770; — *Remarks on the Observations made in the voyage towards the North Pole for determining the acceleration of the pendulum in latitude 79° 51'; in a Letter to the hon. Constantine-John Phipps*; 1774, in-4°; — une édition des œuvres de Newton, 1785, 5 vol. in-4°; — *Animadversions on the History of the Corruptions of Christianity by Dr Priestley*; 1783: ces remarques donnèrent lieu à une réponse de Priestley, et Horsley répliqua: *On the Proprieties of the Greek and Latin Languages*; 1796, in-8°; — *Hosea translated from the hebrew, with notes explanatory and critical*; 1801, in-4°; réimprimée avec des additions, 1804, et en 1844 sous le titre de *Biblical Criticism*; — *Euclidis Elementorum Libri priores XII, ex Commandini et Gregorii versionibus latinis*; Oxford, 1802, in-8°; — *Euclidis Datorum Liber, cum additamentis nec non tractatus alii ad geometriam pertinentes*; Oxford, 1803, in-8°; — *Sermons*; 1810, 1812, 3 vol. in-8°; — *Tracts in controversy with Dr Priestley upon the historical question of the belief of the first ages in Our-Lord's divinity*; 1812, in-8°; — *The Speeches in Parliament*; 1813, in-8°.

Chalmers, *General Biogr. Diction.*

* **HORSLEY** (*John* CALLCOTT), peintre anglais, né à Brompton, en 1817. Après avoir fait ses études dans les écoles de l'Académie royale, il débuta, vers l'âge de dix-sept ans, par des tableaux qui attirèrent l'attention de Wilkie; depuis ce temps il a exposé, d'abord à l'Institut Britannique, puis à l'Académie royale, de nombreux tableaux de chevalet. En 1842 il délaissa le genre pour l'histoire, et la peinture à l'huile pour la fresque. A la suite du concours ouvert pour la décoration des salles du Parlement, il fut chargé d'exécuter deux fresques: *La Prière* et *La Paix*, puis *Satan inspirant de mauvaises pensées à la femme*. Un carton représentant *La Religion* lui valut en 1845 une récompense de 400 livres, et il en reçut une seconde de 200 livres pour son tableau d'*Henri, prince de Galles*. Horsley est un des peintres qui, dans ces dernières années, ont lutté avec le plus de persévérance et de talent pour faire adapter la peinture historique à la décoration des édifices publics, et spécialement des églises; car, suivant lui, des peintures religieuses orneraient mieux, instruiraient autant, et ne distrairaient pas plus que les versets et les textes de l'Écriture que l'on inscrit actuellement sur les murs. Mais ses efforts n'ont pu triompher du goût anglais. Perdant courage, il est retourné à ses tableaux de genre, qui lui sont achetés à prix d'or. Les qualités que lui reconnaissent ses compatriotes sont l'éclat du coloris, la vérité du dessin, l'effet du clair-obscur, et le fini qu'il donne parfois à ses ouvrages. Ses tableaux les plus renommés sont: *Le Madrigal*; *Henri, prince de Galles*; *Une Scène tirée de don Quichotte*, etc. M Horsley est membre de l'Académie royale depuis 1855. Cinq tableaux de cet artiste figuraient à l'exposition universelle de Paris: *Jeunesse et Vieillesse*; — *Lady Jane Grey et Roger Ascham*; — *Le Madrigal*; — *Le Fidèle Ami*; — *L'Allegro et le Penseroso*.
E. COTTENET.

The Art Journal, 1857.

HORST (*Nicolas* VAN DER), peintre belge; né à Anvers, mort à Bruxelles, en 1646. Il était élève de Rubens. Il peignait déjà parfaitement le portrait et l'histoire lorsqu'il parcourut l'Allemagne, la France et l'Italie. Il se fixa à Bruxelles, où l'archiduc Albert l'attacha à sa personne. Van der Horst a beaucoup travaillé pour les libraires et les graveurs. Ses dessins sont moins rares que

ses tableaux. Remarquables par leur finesse et leur correction, ils sont très-recherchés.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, t. I, p. 267.

HORST (*Grégoire*), médecin allemand, né à Torgau, en 1578, mort à Ulm, le 9 août 1636. En 1608 il fut premier médecin du landgrave de Hesse, se retira en 1622 à Ulm, et s'acquit le surnom d'*Esculape de l'Allemagne*. Ses principaux écrits sont : *De Somno et Somniis*; ibid., 1606, in-4°; — *De Elémentis et Temperamentis*; ibid., 1606, in-4°; — *De Naturali Conservatione et Cruentatione Cadaverum*; ibid., 1606, in-8°; — *De Partibus Humani Corporis et earum actionibus*; ibid., 1606, in-8°; — *Scepsis an Corpus Humanum post mortem durare possit colore floridum et incorruptum et an fluxus sanguinis cadaveris humani occisi præsentiam interfectoris indicet?* ibid., 1606, in-8°; — *De Morbis eorumque Causis*; Giessen, 1612, in-4°; Marbourg, 1629, in-4°; — *De tuenda Sanitate Studiosorum et Litteratorum Libri duo*; Giessen, 1615, in-8°; 1617, in-12; Marbourg, 1628, in-8°; 1648, in-12; — *Anatome Corporis Humani*; Giesner, 1617, in-fol.; — *De Natura Motus Animalis et Voluntarii*; Giessen, 1617, in-4°; — *Conciliator Enucleatus, seu Petri Aponenensis differentiarum philosophorum et medicorum Compendium*; Giessen, 1621, in-8°; — *Febrium Continuarum et Malignarum Prognosis*; ibid., 1622, in-4°; — *Observationum Medicarum singularium Libri quatuor priores; accessit Epistolarum et consultationum liber*; Ulm, 1645, in-4°, Nuremberg, 1652, in-4°; — *Centuria Problematum Medicorum; accedit Consultationum et epistolarum Medicinalium liber tertius*; Ulm, 1636, in-4°; — *Herbarium Horstianum, seu de selectis plantis et radicibus libri duo*; Marbourg, 1630, in-8°; — *Institutionum Physicarum Libri duo*; Nuremberg, 1637, in-4°.

D^r L.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Witte, *Memoriæ Medicorum*.—*Biographie Médicale*.— Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Van der Linden, *De Scriptoribus Medicis*.

HORTS (*Jean-Daniel*), fils aîné du précédent et médecin comme lui, né en 1620 à Giessen, mort le 27 janvier 1685 à Francfort-sur-le-Mein. Il enseigna la médecine à Marbourg et à Giessen, devint médecin particulier du landgrave de Hesse-Darmstadt, et se retira sur la fin de ses jours à Francfort. On a de lui : *Positionum Anatomicarum Decades decem*; Marbourg, 1638, in-4°; — *Anatome Corporis Humani tabulis comprehensa*; ibid., 1639, in-4°; — *Anatomia Oculi*; Marbourg, 1641, in-4°; — *Compendium Physicæ Hippocraticæ*; Marbourg, 1646, in-8°; Darmstadt, 1662, in-4°; — *Manuductio ad Medicinam*; Marbourg, 1648, in-8°; 1657, in-12; Ulm, 1660, in-12; — *Pharmacopœa Galeno-Chymica Catholica, post Renodæum, Quercetanum, aliosque hujus generis celeberrimos utriusque medicinæ doctores practicos adornata*; Francfort, 1651, in-fol., 1665, in-12; — *Physica Hippocratea Tackenii, Helmontii, Cartesii, Espagnet, Baylæi, etc., aliorumque recentiorum commentis illustr.*; Francfort, 1682, in-8°.

D^r L.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

HORST (*Grégoire*), frère du précédent, né à Ulm le 20 décembre 1626, mort le 31 mai 1661. Il fut professeur au collége d'Ulm, publia une édition de *Marcellus Donatus* et du *Traité des Animaux* de Conr. Gesner, et écrivit lui-même : *Dissertatio de Mania*; Giessen, 1677, in-4°; — *Specimen Anatomiæ Practicæ in Academia Giessena aliquot philiatris exhibitum. Adjecta sunt quædam de Moxa*; Giessen, 1678, in-4°.

D^r L.

Freher, *Theatrum Eruditorum*.—Bayle, *Dict. Hist.* — *Biographie Medicale*.

HORSTIUS. *Voy.* MERLER (*Jacques*).

HORTEMELS (*Frédéric*), graveur français, né à Paris vers 1688. Il se fit remarquer par la teinte douce (*morbidezza*) qu'il donna à ses œuvres; mais il n'a pas su éviter l'excès de mollesse, et souvent ses personnages, trop lourdement ponctués de noir dans leurs chairs, ressemblent à des lépreux. Son dessin est du reste correct. Ses meilleurs ouvrages sont les gravures qu'il a exécutées pour le Recueil de Crozat, parmi lesquelles se font surtout remarquer *Jésus portant la Croix*, d'après le Giorgione; — *L'Adoration des Rois*, d'après Paolo Véronèse; — *La Naissance de saint Jean-Baptiste*, d'après le Tintoret; — *Le Mariage de sainte Catherine*, d'après le Veronèse; — *La Mort d'Abel*, d'après Andrea Sacchi; — *La Vierge en méditation*, autrement dit *L'Intérieur de la Vierge*, d'après Domenico Féti; — *Jésus et la Samaritaine*; d'après B. Garofalo; — *La Pentecôte*, d'après Gaudenzio Ferrari; — diverses pièces d'après N. Bertin et d'autres maîtres, entre autres le portrait de *Philippe d'Orléans*, d'après J.-B. Santerre.

A. DE L.

Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HORTEMELS (*Marie-Madeleine*), dame COCHIN, fille du précédent, femme graveur française, née à Paris, vers 1690, morte dans la même ville, en 1777 (1). Élève de son père, elle montra fort jeune beaucoup de goût pour la gravure. Elle épousa Nicolas Cochin, qui cultiva ses dispositions. Sa principale occupation fut de terminer au burin les sujets que son mari disposait à l'eau-forte : elle en conservait avec tant d'ima-

(1) Basan dans sa seconde édition la fait naître, on ne sait pourquoi, à Utrecht, en 1687, et mourir dans les galeries du Louvre en 1767. Il la désigne comme cousine de Frédéric Hortemels et comme femme de Charles-Nicolas Cochin qui, selon Watelet et Gandellini, fut son fils.

telligence le goût et le pittoresque, que les amateurs recherchent particulièrement ceux des ouvrages de Nicolas Cochin où son épouse a mis la dernière main. On reconnait à Marie Hortemels une touche spirituelle, hardie et cependant moelleuse. On remarque de cette artiste : *Mercure annonçant la Paix aux Muses*, d'après la fresque de Michel Corneille fils, peinte sur la voûte de la salle de la Reine au château de Versailles; — *Pénélope travaillant au milieu de ses femmes*, d'après le même; — *Aspasie discutant au milieu de philosophes grecs*; — d'après le même ; — *Saint Philippe baptisant l'Eunuque de la reine Candace*, d'après Nicolas Bertin ; — *Le Triomphe de Flore*, d'après le Poussin ; — *Iphigénie sauvée*, avec cette devise : « Tantum religio potuit; » original; — *La Franche-Comté conquise*, d'après Charles Le Brun; — *Don Quichotte*, d'après le dessin de Charles-Nicolas Cochin; — *Le Chanteur de Cantiques*, d'après le même; — le *Portrait du cardinal Henri de Thiard de Bissy, évêque de Meaux*, et celui du *cardinal de Rohan de Soubise, évêque de Strasbourg*, tous deux d'après Rigaud, etc. A. DE L.

HORTENSE EUGÉNIE DE BEAUHARNAIS. Voy. NAPOLÉON (*Louis*).

HORTO ou ab HORTO (*Garcias* DE). Voy. ORTA.

HORTENSIA, dame romaine, fille de l'orateur Hortensius, vivait vers 50 avant J.-C: Héritière de l'éloquence de son père, elle plaida devant les triumvirs la cause des dames romaines qui avaient été frappées d'une contribution pour subvenir aux frais de la guerre contre Brutus et Cassius. Son discours, qui nous a été conservé par Appien, déplut aux triumvirs, mais charma le peuple, et la taxe fut diminuée. Y.

Valère Maxime, VIII, 3. — Quintilien, I, 1. — Appien, *Bel. civ.*, IV, 32.

HORTENSIUS (Maison des), *Hortensia gens*, maison plébéienne dont les membres historiques sont :

HORTENSIUS (*Quintus*), tribun du peuple en 419 avant J.-C. Il accusa C. Sempronius, consul l'année précédente, d'avoir mal conduit la guerre des Volsques ; mais il retira son accusation sur les instances de quatre de ses collègues.

Tite Live, IV, 42. — Valère Maxime, VI, 5, 2.

HORTENSIUS (*Quintus*), dictateur vers 286. Le peuple, accablé de dettes, s'était soulevé et retiré sur le Janicule. Hortensius, créé dictateur pour remédier au mal, remit en vigueur la loi *Horatia Valeria* (de l'année 446 avant J.-C.) et la loi *Publilia* (de l'année 336), qui déclarait que les décisions du peuple obligeaient tous les citoyens (*ut quod plebs jussisset omnes quirites teneret*). Par une autre loi il établit que les *nundinæ* (jours de marché) seraient des jours d'audience (*dies fasti*) et que l'espace de trois marchés (*trinundinum*) serait le terme nécessaire entre la proposition d'une loi votée par centuries (*lex centuriata*) et sa promulgation.

Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 37. — Tite Live, *Epit.*, XI. — Smith, *Dictionary of Antiquities*, au mot *Nundinæ*.

HORTENSIUS (*Lucius*), préteur en 171 avant J.-C. Il succéda à C. Lucretius dans le commandement de la flotte pendant la guerre contre Persée, et imita les déprédations et les violences de son prédécesseur. Il réclama de la ville d'Abdère 100,000 deniers et 50,000 boisseaux de blé. Irrité de ce que les Abdéritains s'étaient placés sous la protection du consul Mancinus et du sénat, il mit leur ville au pillage, fit trancher la tête aux principaux citoyens, et vendit les autres comme esclaves. Le sénat se contenta de déclarer l'acte injuste, et de faire mettre en liberté les Abdéritains vendus. Hortensius continua ses brigandages, et fut de nouveau réprimandé par le sénat pour sa conduite à l'égard des Chalcidiens ; mais il ne fut ni rappelé ni puni.

Tite Live, XLIII, 3, 4, 7. 8.

HORTENSIUS (*Lucius*), père de l'orateur, et préteur en Sicile en 97 avant J.-C. Il laissa la réputation d'un administrateur juste et honnête. Il épousa Sempronia, fille de C. Sempronius Tuditanus.

Cicéron, *C. Verr.*, 16; *ad Att.*, XIII, 6, 20, 32.

HORTENSIUS (*Quintus*), célèbre orateur, né en 114 avant J.-C., mort en 50 avant J.-C. A l'âge de dix-neuf ans, en 95, il parut au forum. Son premier discours mérita les applaudissements des consuls L. Crassus et Q. Scævola, qui étaient l'un le plus grand orateur, l'autre le plus grand jurisconsulte de ce siècle. Il plaida ensuite pour Nicomède, roi de Bithynie, qui avait été expulsé par son frère Chrestus, et obtint sa réintégration. Ces débuts éclatants l'avaient déjà placé au premier rang des orateurs judiciaires, lorsque les dissensions civiles interrompirent sa carrière. Il servit pendant la guerre Sociale (91, 90), d'abord comme simple légionnaire, puis comme tribun militaire. En 86, il défendit le jeune Cn. Pompée accusé de s'être approprié une partie du butin pris à Asculum. Les troubles des années suivantes ne laissèrent pas de place à l'éloquence ; et, lorsque la dictature de Sylla eut rétabli un peu d'ordre, Hortensius se trouva à la tête du barreau (*rex judiciorum*). Crassus était mort avant le retour de Marius, Antonius, Catulus et d'autres orateurs avaient péri dans les proscriptions. Hortensius régna sans rival jusqu'à l'avénement d'un talent encore plus grand que le sien, celui de Cicéron. Il s'attacha fortement au parti aristocratique (*optimates*), investi du pouvoir suprême par la législation de Sylla. Ses principaux plaidoyers furent consacrés à défendre des membres de ce parti, accusés de mauvaise administration ou de corruption. Tant que la justice resta entre les mains du sénat, Hortensius triompha sans peine des accusateurs. La partialité et très-souvent la vénalité des juges lui répondaient du succès. Cette période de sa

vie dura plus de dix ans, pendant lesquels sa fortune et sa réputation ne firent que croître. Questeur en 81, il se distingua par son intégrité; édile en 75, il donna des jeux d'une splendeur extraordinaire; préteur urbain en 72, il dut juger ces mêmes nobles qu'il avait défendus jusque là; enfin, en 69 il fut élu consul avec Q. Cæcilius Metellus. Après son consulat, il obtint pour province l'île de Crète; mais il l'abandonna à son collègue.

Dans l'année qui précéda son consulat, il défendit Verrès contre Cicéron. Ce procès si remarquable par le talent des avocats, l'était encore plus par son importance politique. Deux grands partis, la haute aristocratie (*optimates*) et la classe moyenne, se disputaient le pouvoir, le droit de juger, l'administration des provinces; l'issue du procès de Verrès devait avoir une influence décisive sur ces prétentions rivales. L'accusé n'échappa à une condamnation que par un exil volontaire, qui fut une victoire pour l'accusateur et le commencement d'une longue série d'échecs pour l'aristocratie. Hortensius employa inutilement son éloquence à la défense de ce parti; il s'opposa à la loi *Gabinia*, qui investissait Pompée (le général favori de la classe moyenne) d'un pouvoir absolu sur la Méditerranée, et à la loi *Manilia*, qui transférait de Lucullus, l'ami de Sylla, à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate. Dans ces débats politiques il eut encore Cicéron pour adversaire. Mais l'apparition d'un nouveau parti plus violent, composé de la plèbe et de quelques patriciens ruinés et ambitieux, amena un rapprochement entre Hortensius et Cicéron. Celui-ci défendit avec Hortensius le vieux sénateur C. Rabirius, et Hortensius mit dans ses poursuites contre Clodius un acharnement qui faillit lui coûter la vie. Cette tardive union fut inutile. Pompée, revenu de la guerre contre Mithridate, refusa de s'y associer, et s'entendit avec César et Crassus, les deux chefs du parti démocratique. Hortensius comprit qu'il était impossible de lutter contre cette coalition. Tout en restant fidèle à son parti, il renonça à la politique et se renferma dans ses devoirs d'avocat. Il plaida avec succès la cause de Flaccus, accusé de prévarications, celle de P. Lentulus Spinther, de Sextius, de Valerius Messala et enfin d'App. Claudius. Il mourut avant le commencement de la guerre civile.

Depuis plusieurs années déjà, « il n'était plus, dit M. Rinn, que l'ombre de ce qu'il avait été dans sa jeunesse. Cette décadence, au jugement de Cicéron, tenait surtout à la nature de son éloquence. Depuis que Rome avait profité de l'art des Grecs pour perfectionner le talent, d'abord brut et grossier, mais énergique, de ses orateurs, elle avait pris surtout ses modèles chez les Athéniens, dont le goût sévère et l'esprit caustique faisaient bonne justice de tout ce qui ressemblait à l'enflure et à l'afféterie. Hortensius introduisit à Rome l'éloquence asiatique, que l'on peut caractériser en deux mots : l'emphase et le trait. Lorsqu'il débuta, dans sa jeunesse, avec une élocution rapide et vive, pleine de chaleur et d'éclat, un tour de phrase harmonieux et qui faisait ressortir la pensée, une voix sonore et douce, un geste trop savant peut-être pour un orateur, mais que les Romains, accoutumés à la mimique expressive de leurs théâtres, lui pardonnaient aisément, il plut à la fois par un mérite réel et par la nouveauté de son talent. Il avait une mémoire prodigieuse, qui laissait à sa disposition, non-seulement toutes les idées importantes pour sa cause, mais les paroles même de son adversaire. Il avait introduit le premier l'usage d'exposer avec une bonne foi apparente, au commencement de son discours, la division qu'il se proposait de suivre, et de résumer avec une exactitude extérieure et perfide les arguments de son adversaire. Tout cela séduisait la foule et même les habiles; mais quelques-uns de ses vieux devanciers exhalaient leur humeur en railleries et en boutades, quand ils voyaient cette abondance facile, souvent dépourvue de dignité, ces traits brillants, ces pensées plus éclatantes qu'utiles au développement des raisonnements et des faits. Et quand la vieillesse vint, cette manière, qui avait quelque chose de séduisant dans un jeune homme, parut manquer de gravité chez un consulaire. A ces traits que nous a laissés Cicéron, il est impossible de ne pas reconnaître en grande partie les déclamateurs des siècles suivants, à cela près que ces derniers s'exerçaient sur des causes imaginaires, où aucun intérêt réel ne les forçait de modérer les écarts de leur talent. Si nous avions les discours d'Hortensius, nous verrions assurément remonter jusqu'au plus beau temps de l'éloquence latine ce mal venu de l'Asie, et que Pétrone signale dans le langage des déclamateurs. Quintilien trouve que ce qui restait d'Hortensius ne répondait pas à sa haute réputation. Cet orateur cultivait les lettres, mais d'une manière beaucoup moins sérieuse que Cicéron. Il connaissait peu l'histoire et dédaignait la philosophie. Cicéron se flattait cependant de l'avoir converti sous ce rapport, et lui avait dédié son traité sur l'importance et l'intérêt de la philosophie. Il composait des poésies légères; il était lié avec Catulle, dont les œuvres contiennent quelques pièces qui lui sont adressées. »

Hortensius fut un épicurien aimable. Il devait à son talent une immense fortune dont il jouissait avec magnificence. Il eut peu d'ambition, et au milieu de la corruption presque générale il garda une honnêteté relative. Il fut fidèle à son parti et ne trahit pas ses amis. Cicéron, il est vrai, pendant son exil et dans ses lettres à Atticus, accuse Hortensius de jouer double jeu, de proposer tout haut son rappel, et d'intriguer pour qu'on le laisse hors de l'Italie. Rien ne justifie ces imputations. Hortensius n'était pas un grand caractère, mais il avait d'aimables qualités;

et il ne semble pas que la duplicité fût au nombre de ses défauts. Les auteurs anciens parlent souvent de son luxe. Sa maison du mont Palatin devint plus tard la demeure d'Auguste. Il possédait trois villas, l'une à Bauli, l'autre à Tusculum, la troisième, et la plus magnifique, à Lauretum. Il avait le goût ou plutôt la folie des arbres. Il arrosait lui-même ses platanes avec du vin, et l'on rapporte qu'ayant à plaider avec Cicéron, il le pria de le laisser parler le premier, parce qu'il avait besoin d'aller à sa maison de Tusculum pour arroser un platane. Sa passion pour les poissons de ses viviers n'était pas moins extraordinaire. Varron rapporte qu'Hortensius en agissait avec ses poissons comme les avares avec leur argent : il n'osait pas y toucher. Quand ils étaient malades, il les soignait avec autant de sollicitude que s'ils eussent été des hommes. Il pleura la mort d'une murène.

Hortensius eut un fils de sa première femme Lutatia, fille de Catulus. Après la mort de Lutatia, il épousa Marcia, femme de Caton. Il y eut à ce sujet entre les deux illustres Romains une curieuse transaction dont on trouve dans Plutarque l'amusant récit (1). Y.

Cicéron (Cicéron est la principale source pour la vie d'Hortensius). *Voy.* dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli l'indication des passages relatifs à Hortensius. — Quintilien, l. IV, c. 5; X, 6; XI, 2, 3; XII, 7, 10. — Velleius Paterculus, II, 16, 36, 40. — Valère Maxime, VIII, 10; IX, 4. — Aulu-Gelle, I, 5; XIX, 9. — Pline, *Hist. Nat.*, IX, 55; X, 23; XXXV, 40. — Varron, *De Re Rustica*, III, 17. — Plutarque, *Cat. min.*, 25. — *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VI, p. 800. — Luzac, *Specimen Historico-Juridicum de Q. Hortensio orat. Ciceronis æmulo*; Leyde, 1810, in-8°. — Linsen, *Dissertatio de Hortensio oratore*; Abo, 1822, in-4°. — Rinn, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

HORTENSIUS (*Quintus-Hortalus*), fils du précédent, mort en 42 avant J.-C. Il mena d'abord une vie fort déréglée. Son éducation semble avoir été peu surveillée par son père, et Cicéron, qui en 50 le rencontra vivant avec des gladiateurs et dans la plus basse société, attribue sa mauvaise conduite à l'influence pernicieuse d'un affranchi nommé Salvius. Son père fut sur le point de le déshériter; quelques auteurs prétendent qu'il accomplit ce projet et laissa ses biens à Marcia. Cependant Hortensius recueillit une partie de l'héritage paternel. La guerre civile lui offrit une occasion de relever sa fortune. Il rejoignit César dans la Gaule Cisalpine, et fut chargé d'occuper Ariminium. Il eut ensuite le commandement d'une escadre dans l'Adriatique, et, pendant une croisière, il débarqua à Cumes et rendit visite à Cicéron, à qui il offrit ses bons services. Il était gouverneur de la Macédoine en 44, et Brutus devait lui succéder. Après le meurtre de César, Marc Antoine donna cette province à son frère Caïus. Mais Brutus en avait déjà pris possession avec l'assistance d'Hortensius. Celui-ci porté par Antoine sur la liste de proscription, se vengea en ordonnant la mort de Caius Antonius, qui était tombé entre ses mains. Fait prisonnier à son tour à la bataille de Philippes, il fut immolé sur le tombeau de Caïus. Y.

Cicéron, *Ad Att.*, VI, 3; VII, 3; X, 18, 16-18; *Philipp.*, X, 6, 11. — Plutarque, *Cæs.*, 32. — Suétone, *Jul. Cæs.*, 31.

HORTENSIUS (*M. Hortalus*), fils du précédent, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il était si pauvre, que l'empereur Auguste fut obligé de venir à son secours. Sous Tibère, on le voit avec quatre enfants, plus pauvre que jamais, et implorant encore la bienfaisance impériale. Y.

Tacite, *Ann.*, II, 37, 38. — Suétone, *Aug.* 41. — Dion Cassius, XVII.

HORTENSIUS (*Lambert*), philologue néerlandais, né à Montfort, en 1501, mort vers 1575. Sa vie est peu connue : on ignore jusqu'à son nom; et il n'est désigné que par son surnom de Hortensius (fils de jardinier). Préfet du collége de Naarden lors de la prise de cette ville par les Espagnols en 1572, il courut les plus grands dangers et vit massacrer son fils. On a de lui : *Secessionum civilium Ultrajectinarum et Bellorum ab anno 1524 usque ad translationem episcopatus ad Burgundos Libri VII*; Bâle, 1546, in-fol.; — *De Tumultibus Anabaptistarum*; Bâle, 1548, in-4°; — *De Bello Germanico*; Bâle, 1560, in-4°; — *Enarrationes in Virgilii Æneida*; Bâle, 1567, 1577, in-fol.; — *Explicationes in Lucani Pharsaliam*; Bâle, 1578, in-fol. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

*HORVATH (*Michel*), historien hongrois, né le 30 octobre 1809, à Szentes. Il fut destiné à la carrière ecclésiastique, obtint en 1844 à Vienne une chaire de langue et littérature hongroises, et fut nommé en mars 1848 évêque de Czanád. Membre de la chambre des seigneurs de la Hongrie, il vota en faveur de l'indépendance de sa patrie, et devint ministre de l'instruction publique et des cultes. Après l'intervention de la Russie en Autriche, il s'exila, et fut condamné par contumace à la peine de mort. On a de lui : *Az ipar és Kereskedés története Magyaror-*

(1) Hortensius avait beaucoup d'estime pour Caton et désirait devenir son parent; il lui demanda la main de sa fille Porcia, déjà mariée à Bibulus, dont elle avait eu deux enfants. « A consulter la nature, dit-il, il était aussi honnête que profitable à la république qu'une femme belle, à la fleur de l'âge, ne restât pas inutile, en laissant passer l'âge d'avoir des enfants, et qu'elle ne fût pas non plus à charge à son mari, et ne l'appauvrît pas en lui donnant plus d'enfants qu'il ne voulait en avoir : qu'en communiquant ainsi les femmes aux citoyens honnêtes, la vertu se multiplierait, et deviendrait commune dans les familles. » « Si Bibulus, ajoutait-il, veut absolument conserver sa femme, je la lui rendrai dès qu'elle sera devenue mère, et que par cette communauté d'enfants je me serai plus étroitement uni à Caton et à Bibulus. » Caton ne parut pas trop surpris du raisonnement; mais il objecta l'attachement de Bibulus pour Porcia. « Alors Hortensius, changeant de langage, dit Plutarque, ne craignit pas de demander ouvertement à Caton sa femme Marcia, qui était encore en âge d'avoir des enfants, et en avait donné suffisamment à Caton. Caton, voyant la passion d'Hortensius et son désir extrême d'avoir Marcia pour femme, ne refusa pas de la lui céder. »

szagban az utolsó három század alatt (Histoire du Commerce et de l'Industrie de la Hongrie durant les trois derniers siècles); Ofen, 1840; — *A' Magyarok' törtenete* (Histoire des Hongrois); Pápa, 1842-1846, 4 vol; texte allemand, Pesth, 1850-1852. R. L.

Conv.-Lex. — Pierer, *Universal-Lex.* Supplément.

HORWITZ, famille juive qui, pendant plusieurs générations, a compté dans son sein des écrivains estimés, dont les plus connus sont :

Horwitz (*Sabbatai Scheftel*), *Ha-Levi ben-Akiba*, chef de la synagogue à Prague au commencement du seizième siècle. On a de lui les ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Pelakh harimonim* (Moitié des Grenades); Kerez, 1793, in-4°. C'est une explication du *Hassis Rimonim* (Jus des Grenades) de Sal. Galicho; — *Nichemath Ch'abbataï Halevi* (Souffle ou Essence des Sabbats de Levi); Prague, 1616, in-4° : traité sur l'âme, sous la forme de dialogue entre un maître et son élève; — *Chéphah Tal* (Abondance de Rosée); Hanau, 1612, in-fol., deux autres éditions. Écrit sur la Cabbale, donnant une clef du *Jetzirah*, du *Zohar* et des principaux livres cabbalistiques.

Horwitz (*Abraham*), fils du précédent et connu aussi sous le nom de *Scheftélés*, né à Prague dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui les ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Brith Abraham* (Alliance d'Abraham); Cracovie, 1602, in-4°; plusieurs autres éditions : traités sur la pénitence. — *Khesed Labratiam* (Grâce faite à Abraham); Cracovie, 1577, in-fol.; réimprimé avec le précédent et dans plusieurs éditions du *Talmud*. C'est un commentaire sur l'Introduction de Maïmonide au livre talmudique *Aboth*; —*Jesch Nokhalin* (ce sont ceux qui se confient à l'Éternel); Prague, 1615, in-4°, avec des remarques dues à son fils Isaïe Horwitz et à son petit-fils Scheftel Horwitz. C'est une instruction morale, adressée à ses enfants; — *Hemek Bracah* (Vallée de Bénédiction); Cracovie, 1597, in-4°, avec des notes de son fils Isaïe Horwitz; réimprimé plusieurs fois avec des ouvrages semblables. Ce sont des remarques sur les bénédictions.

Horwitz (*Isaïe*), fils du précédent, né à Prague, vers 1550, et mort à Tibériade, en 1629. Il est le plus célèbre de toute sa famille. Il fut, au commencement du dix-septième siècle, rabbin, d'abord à Francfort, puis à Posen, ensuite à Cracovie et enfin à Prague. En 1622, il partit pour Jérusalem; divers désagréments le forcèrent de quitter cette ville et de se retirer à Tibériade. On a de lui les ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Schné Loukhoth habbrith* (Les deux Tables de l'Alliance); Amsterdam, 1649, in-fol.; plusieurs édit. Cet ouvrage jouit d'une grande réputation parmi les juifs. Il se divise en deux parties : la première traite de l'existence de Dieu, de la Loi, des Prérogatives du peuple d'Israel, des Attributs de Dieu, du Sanctuaire, du Jugement, du Libre Arbitre, du Messie, du Culte, des Cérémonies et des Fêtes; la deuxième partie se compose de dix traités sur six cent treize préceptes, la Loi Orale, etc. Il a été fait de cet ouvrage trois abrégés, l'un par Jech. Mich. Eppstein, rabbin à Prossnitz; Amsterdam, 1683, in-4°; plusieurs autres éditions; le second par Sam. Zoref Ha-Levi; Francfort, 1681, in-4°; et le troisième par Sam. Dav. Œttling ben-Jechia; Venise, 1705, in-8°; — *Bigdei Jeschah* (Vêtements de Salut). Cet écrit, qui est un commentaire sur le livre de Mardoché, n'a été imprimé qu'en partie d'abord avec le *Seder Mohed* (Ordre de l'Assemblée), ensuite à part; Amsterdam, 1757, in-4°; Zolkiew, 1826, in-fol., et plus souvent encore, soit avec le livre de Mardoché, soit dans des éditions du *Talmud*; — *Haggahoth Csépher hemek Bracah* (Réflexions sur le livre la *Vallée de Bénédiction*), imprimé avec la *Vallée de Bénédiction*, ouvrage de son père, Cracovie, 1597, in-4°, ainsi que dans les deux éditions de l'ouvrage précédent; — *Schahar Haschamajim* (Porte des Cieux); Amsterdam, 1717, in-4°, avec une préface et des gloses d'un de ses arrière-petits-fils, Abraham Horwitz; commentaire cabbalistique sur les psaumes et sur les prières. Ce même volume renferme le *Sépher Brith Abraham* (Livre de l'Alliance d'Abraham), de son père, Abraham Horwitz.

Horwitz (*Sabbataï Scheftel*), fils du précédent, mort à Vienne en 1658 ou 1650. Il fut rabbin d'abord à Posen, ensuite à Francfort, et enfin à Vienne. On a de lui les trois ouvrages suivants, écrits en hébreu : *Sepher vavei hahamoudim* (Livre des Clous des Colonnes) : traité de morale ascétique, en six sections, et servant d'introduction au livre de son père : *Les deux Tables de l'Alliance*, avec lequel il fut imprimé, Amsterdam, 1649, in-fol.; plusieurs autres éditions; — *Tsavahah* (Testament), imprimé avec le petit écrit de son grand-père : *Jesch Nokhalin*; Amsterdam, 1717, in-4° : instruction morale adressée à ses enfants, auxquels il le laisse comme son testament; — *Khidouschei massépher Bracoth* (Explication du Livre des Bénédictions), imprimée avec la *Vallée de Bénédiction* de son grand-père; Amsterdam, 1757, in-4°, et Zolkiew, 1826, in-fol.

Horwitz (*Isaïe*) ben Jacob, neveu du précédent et petit-fils d'Isaïe Horwitz, né en Pologne, où il mourut, en 1695. On a de lui : *Beth halévi* (Maison de Lévi); Venise, 1663, in-4°; commentaires sur quelques passages du *Talmud*, relatifs à la jurisprudence juive. Mich. Nicolas.

J. Buxtorf, *Rabbinica Bibliotheca*. — Wolf, *Biblioth. Hebraica*. — Rossi, *Dizion. degli Autori. Ebrei*. — J. Furst, *Biblioth. Judaica*.

* **HOSACK** (*David*), médecin américain, né le 31 août 1769, à New-York, et mort dans la même ville, le 23 décembre 1835. Après avoir reçu en 1791, à Philadelphie, le diplôme de doc-

teur, il visita les écoles spéciales d'Édimbourg et de Londres, prit part aux travaux de la Société Royale de cette ville, et, de retour à New-York, occupa la chaire de botanique et de matière médicale au collége de la Colombie. De 1820 à 1828 il a présidé la Société Historique de New-York; vers la même époque il collabora activement à la publication du *Medical and Philosophical Register*. On a de lui : *Medical Essays*; 1824-1830, 3 vol.; — *System of Practical Nosology*; 1819; 2e édit., 1821; — *The Practice of Physic*; 1838 : ouvrage posthume édité par un de ses élèves; etc. P. L—y.

Memoir of D. Hosack, by J.-W. Francis, in *Williams's American Medical Biography*.

*HOSIDIUS (*Cn. Geta*), propréteur de Numidie sous l'empereur Claudius, en 42 après J.-C. Il vainquit et poursuivit dans le désert un chef maure nommé Sabalus. Ses troupes eurent beaucoup à souffrir de la soif; et il songeait déjà à la retraite, lorsqu'un Numide lui révéla certains artifices magiques pour obtenir de la pluie. Hosidius les employa avec succès, et son armée, rafraîchie, allait continuer la poursuite, lorsque Sabalus, effrayé, se rendit. Hosidius fut ensuite lieutenant de A. Plautius en Bretagne, et remporta une victoire si éclatante, que, malgré sa position secondaire, il obtint les ornements du triomphe. Il fut consul suppléant en 49. Y.

Dion Cassius, LX, 9, 20.

HOSIDIUS GETA. *Voy.* GETA.

HOSIUS ('Οσιος, *le Saint*) ou OSIUS, écrivain ecclésiastique espagnol dont la vie embrasse tout un siècle (257-357). Il est douteux qu'il soit né en Espagne et surtout à Cordoue; mais il est sûr qu'il fut pendant soixante ans environ évêque de cette ville. Il assista en cette qualité au concile d'Iliberi ou Eliberi, près de Grenade, dont la date est diversement fixée à 300 et à 305. Il souffrit pour sa foi (*confessus sum*, dit-il dans sa lettre à Constance) pendant la persécution de Dioclétien et de Maximien. Sa fermeté chrétienne lui valut la faveur de Constantin, qui l'envoya à Alexandrie, en 324, avec mission d'apaiser la querelle de l'évêque Alexandre et du prêtre Arius. Il devait en même temps calmer, s'il était possible les disputes élevées au sujet de l'observation de la fête de Pâques. Il échoua dans cette œuvre de conciliation, et n'en conserva pas moins toute la confiance de l'empereur. L'année suivante il parut au concile de Nicée. Baronius prétend qu'il le présida comme légat du pape, assertion peu fondée, au jugement de Tillemont, et qui ne s'autorise du témoignage d'aucun ancien historien ecclésiastique. Hosius souscrivit le premier les actes du concile, présida habituellement cette assemblée, et prononça (ἐξέθετο) ou rédigea (d'après Tillemont) le symbole ou profession de foi de Nicée. En 347, il tint le concile de Sardique. En 355, pressé par l'empereur Constance de participer à la condamnation d'Athanase, il refusa dans une lettre touchante, où il rappelait ses souffrances pour la foi. Une seconde tentative de Constance, qui appela Hosius près de lui à Milan, ne fut pas plus heureuse; une troisième réussit mieux. Le vieillard, presque centenaire, ne put résister aux menaces et peut-être aux violences de l'empereur; il consentit à communier avec deux prélats ariens, Valens et Ursacius, mais sans souscrire à la condamnation d'Athanase. Il mourut peu après. Saint Athanase et saint Augustin louent hautement sa vertu et excusent sa faiblesse. Z.

Saint Athanase, *Histor. Arian. ad Monach.*, c. 42, 44. — Saint Augustin, *Cont. Epistolam Permeniani*, I, 7. — Eusèbe, *De Vit. Constantini*, II, 63; III, 7. — Socrate, *Hist. Eccl.*, I, 7, 8; II, 20, 29, 31. — Sozomène, I, 10, 16, 17; III, 11. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. Ecclés.*, vol. VII, p. 300. — Ceillier, *Auteurs sacrés*, vol. IV, p. 521. — Nicolas Antonio, *Bibliot. Vet. Hisp.*, l. II, c. 1. — Baronius, *Ann. Eccles.* — Galland, *Bibl. Patrum*, vol. V; *Proleg.*, c. VIII.

HOSIUS (*Stanislas*), prélat polonais, né à Cracovie, le 5 mai 1504, mort à Caprarola, près de Rome, le 5 août 1579. Il commença ses études à l'académie de sa ville natale et les termina à Padoue et à Bologne, où il se fit recevoir docteur en droit. Il retourna ensuite en Pologne, où le roi Sigismond Ier l'avait nommé son secrétaire. Ce prince l'avança dans la chancellerie, et l'employa dans les affaires les plus importantes du royaume. Hosius s'étant engagé dans les ordres sacrés, fut pourvu d'un canonicat à Cracovie, puis de l'évêché de Kulm par le roi Sigismond-Auguste. Il eut ensuite l'évêché d'Ermeland. Il attaqua avec énergie la réforme protestante, qui commençait à se répandre en Pologne. Lors du synode tenu à Piotrkrowo, en 1551, il publia une confession de la foi catholique, qui fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. Appelé à Rome par le pape, et envoyé ensuite en mission auprès de l'empereur Ferdinand Ier, il réussit à obtenir la prolongation du concile de Trente, dans lequel il figura parmi les plus savants prélats et fit preuve du zèle le plus ardent pour le maintien de la hiérarchie. On assure que l'empereur, en lui accordant ce qu'il demandait relativement à la continuation du concile, lui dit qu'il ne pouvait pas résister à un homme dont la bouche était un temple et la langue un oracle du Saint-Esprit. Le pape le chargea d'assister au concile en qualité de légat, et Hosius le présida. En 1561 il obtint le chapeau de cardinal. De retour dans son diocèse, il se montra infatigable non moins qu'habile dans ses efforts pour y étouffer le protestantisme, notamment dans la Prusse occidentale. Les protestants l'appelaient ordinairement le *Dieu des Polonais*, et donnaient à la foi orthodoxe le nom de *foi hosienne*. En 1564, il fonda à Brunsberg le premier collége que les jésuites aient eu en Pologne et que plus tard le gouvernement transforma en gymnase académique. Hosius rendit de grands services au roi de Pologne Sigismond-Auguste dans ses négociations avec la Prusse. Le pape Grégoire XIII

le rappela à Rome, et le fit grand-pénitencier de l'Église. Il mourut aux environs de cette ville, dont le séjour paraissait contraire à sa santé. Les souverains pontifes et les écrivains de son temps l'ont appelé *colonne de l'Église, l'Augustin de son siècle*, etc. Parmi ses écrits on cite : *Confessio Catholicæ Fidei Christianæ, sive explicatio confessionis a patribus factæ in synodo provinciali habita Petricoviæ, anno* 1551 ; Mayence, 1557, in-fol. Ses œuvres ont été publiées sous le titre de *Opera omnia;* Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. On y trouve : *De Communione sub utraque Specie ; — De Sacerdotum Conjugio ; — De Missa vulgari lingua celebranda*, etc., qui avaient été imprimés à Paris en 1561. J. V.

Rescius, *Vita Hosii*. — Oldoni, *Athenæ Rom.* — Staravolscius, *Descriptor. Polon.* — Genebrard, *Chron.* — Sponde, *Annal.* — Fra Paolo, *Istoria del Concilio di Trento.* — Scarpi, *Histor. Concil. Trident.* — Freher, *Theatr.* — Schrœckh, *Kirchengesch. seit. der Reformation.* — Palavicini, *Hist. Concilii Trident.*, liv. II, ch. 4. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.* — Bayle, *Dict. Crit. et Histor.*

HOSPINIEN (*Jean*), proprement *Wirth*, philologue suisse, né en 1515, à Stein (canton de Zurich), mort à Bâle, le 7 juin 1575. Après avoir terminé ses études à l'université de Tubingue, il vint en 1543 à Bâle, où il enseigna la rhétorique et la logique. On a de lui : *Quæstionum Dialecticarum Libri VI ;* 1543 et 1557 ; — *Urbani Bellunensis Institutionum Grammaticarum Lib. II ;* 1546 ; — *De Syllogismi categorici Modis ;* 1560 ; — *De Modis Figurarum utilibus in logica ;* 1560 ; — *Aristotelis Organi Correctio ;* 1573, 2 vol. ; — *Controversæ Dialecticæ ;* 1576. R. L.

Budæus, *Thanatol.*, p. 250. — Heineccius, *Antiquit. Goslar.* — Hyde, *Bibl. Bodlei.*

HOSPINIEN (*Rodolphe*), théologien protestant suisse, né le 7 novembre 1547, à Altdorf, mort à Zurich, le 11 mars 1626. Plusieurs de ses parents avaient été mis à mort pour avoir propagé la religion réformée ; Rodolphe Hospinien fut élevé par Jean Wolphius, son oncle maternel, et par Rodolphe Gualterus, son parrain. Il passa quelques années aux universités de Marbourg et de Heidelberg, et de retour en sa patrie, obtint successivement différents emplois ecclésiastiques. A l'âge de soixante-seize ans il tomba en enfance, et il ne sortit de ce triste état que par la mort. Dupin dit de lui dans sa *Bibliothèque des Auteurs séparés de la communion romaine du seizième et du dix-septième siècle ;* Paris, 1718 : « Personne n'a mieux que lui démêlé ni détaillé l'histoire des différends qui ont été entre les sectes séparées de l'Église romaine ; et en cela, sans y penser, il a rendu service à l'Église catholique, les variations et l'opposition de la doctrine de ces sectes faisant voir combien elles ont eu tort de se séparer de l'Église romaine, puisqu'elles ne peuvent pas s'accorder entre elles. Hospinien était outré sacramentaire et grand ennemi des luthériens et des ubiquitaires, avec lesquels il croyait que l'on ne devait point avoir de société ni de communion. Le style de cet auteur est simple, très-intelligible et composé de termes ordinaires assez latins. »

On a de Hospinien : *De Templis, hoc est de origine, progressu, usu et abusu templorum, ac omnino rerum omnium ad templa pertinentium ;* Zurich, 1587, in-fol., 1re édit. : *sic emendata, aucta, locupletata, cum integris capitibus tum responsionibus ad Roberti Bellarmini, Cæs. Baronii, cardinalium, et sociorum eorum, sophismata et argumenta, quibus idolatriam Romanam defendere conantur, ut pro nova merito haberi possit ;* Zurich, 1602, in-folio. ; — *De Monachis, hoc est de origine et progressu monachatus et ordinum monasticorum equitumque militarium omnium, Libri sex ;* Zurich, 1588, in-fol., 2e édit., augmentée, ibid., 1609, in-fol. ; — *De Festis christianorum, hoc est de origine, progressu, cærimoniis et ritibus festorum dierum christianorum Liber unus ; in quo ostenditur ex probatis auctoribus, veram primitivam Ecclesiam paucissima habuisse festa, progressu autem temporis prodigiose a superstitionis hominibus numerum eorum accumulatum et multiplices errores in observatione illorum introductos esse, adeoque a vera antiquitatis veneranda simplicitate ac vestigiis Ecclesiam hac etiam in parte longissime recessisse ;* Zurich, 1593, in-fol. ; 2e édit., augmentée, ibid., 1612, in-fol. Les additions de la seconde édition répondent aux objections du cardinal Bellarmin et du jésuite Jacques Gretser ; — *De Festis Judæorum et Ethnicorum, hoc est de origine, progressu, cærimoniis et ritibus festorum dierum Judæorum, Græcorum, Romanorum, Turcarum, Indianorum, Libri tres ;* Zurich, 1592, in-fol. ; 2e édit. augmentée, ibid., 1611, in-fol. ; — *Historia Sacramentaria, hoc est libri quinque de Cœnæ Dominicæ prima institutione ejusque vero usu et abusu in primitiva Ecclesia ; tum de origine, progressu, cærimoniis et ritibus missæ, transubstantiationis et aliorum pæne infinitorum errorum quibus Cœnæ prima institutio horribiliter in papatu polluta et profanata est ;* Zurich, 1598, in-fol. ; — *De Origine et Progressu Controversiæ Sacramentariæ de Cœna Domini inter Lutheranos, Ubiquistas et Orthodoxos quos Zuinglianos seu Calvinistas vocant ;* Zurich, 1602, in-fol. Les luthériens, qu'Hospinien attaquait très-vivement en cet ouvrage, y répondirent dans un livre allemand que l'on attribue à Léonard Hutter. Hospinien travailla à une réplique ; mais son ouvrage ne fut pas terminé ; — *Concordia Discors ; de origine et progressu formulæ Concordiæ Bergensis liber unus ; in quo ejus errores et falsa dogmata, Sacræ Scripturæ, orthodoxis symbolis, toti antiquitati puriori,*

et ipsi etiam Augustanæ Confessioni repugnantia, etc.; Zurich, 1609, in-fol. Cet ouvrage fut une nouvelle cause de controverse religieuse. L'électeur palatin Frédéric IV, qui cherchait alors à concilier les luthériens et les calvinistes, blâma beaucoup Hospinien de l'avoir fait paraître. Hutter y repondit dans l'écrit : *Concordia concors; seu de origine et progressu formulæ concordiæ Ecclesiarum confessionis Augustanæ*; Wittemberg, 1614, in-fol. Hospinien voulut répondre à ce livre, qui était extrêmement emporté. Il y renonça cependant pour ménager les princes luthériens et pour ne pas fournir de nouvelles matières aux railleries des catholiques qui se divertissaient de ces disputes; — *Historia Jesuitica; de origine, regulis, constitutionibus, privilegiis, incrementis, progressu, et propagatione ordinis Jesuitarum*, etc.; Zurich, 1619, in-fol.; — *An anima sit in toto corpore simul? De Immortalitate ejus*; Zurich, 1586, in-4°; — *De Origine et Progressu Rituum et Cærimoniarum ecclesiasticarum*; Zurich, 1585. Une édition complète des *Œuvres d'Hospinien* a paru à Genève, en 7 vol. in-fol., 1669 à 1681. R. L.

Joh. Henr. Heidegger, *Hospinianus redivivus, seu historia vitæ et obitus Rodolphi Hospiniani*; dans l'édition des *Opera omnia Hospiniani*. — Bayle, *Dict.* — Crenius, *Animadvers. Philolog.*, P. IV, p. 182-183. — J. Fabricius, *Historia Bibl.*, P. I, p. 349, 380; P. II, p. 310, 311; P. III, p. 87-88. — Sax, *Onomast. Liter.*

HOSPITAL. *Voy.* L'HOSPITAL.

HOSSCHIUS (*Sidronius*), nom latinisé de *Sidron* HOSSCH, poëte latin moderne, né à Merckhem, près de Dremunde en Flandre en 1596, mort à Tongres en 1653. Fils d'un berger, il garda lui-même les troupeaux dans son enfance. Il reçut cependant quelque éducation et entra chez les jésuites à l'âge de vingt ans. D'abord professeur d'humanités, puis directeur des novices, il cultiva la poésie latine comme un délassement. Quatre élégies de lui publiées en 1635 attirèrent l'attention du gouverneur des Pays-Bas, Léopold-Guillaume, qui le nomma précepteur de ses pages, et ensuite de ses enfants. Hosschius quitta ces fonctions au bout de deux ans, et se retira chez les jésuites de Tongres, où il mourut. Ses poésies latines furent publiées par son collègue Jacques Wallius sous ce titre : *Elegiarum libri VI, de Cursu Vitæ Humanæ, de Christo Patiente, de Lacrymis S. Petri, deque aliis argumentis*; Anvers, 1656, in-12; elles ont été souvent réimprimées, entre autres dans la collection Barbou; Paris, 1723, 2 vol. in-12. Les *Élégies sur la Passion de Jésus-Christ* ont été traduites en vers français par Lancelot Deshaies; Paris, 1756, in-8°. « C'est par nécessité, dit Baillet, plutôt que par bienséance, que j'ai cru devoir marquer le temps de la naissance et de la mort, aussi bien que la qualité et le pays de Sidronius Hosschius, de peur qu'on ne s'y trompât en le croyant né aux siècles les plus heureux de Rome florissante, sous prétexte qu'il égale les premiers d'entre les anciens poëtes latins qu'elle a produits, et que ses écrits semblent nous porter à le confondre avec eux. » Cet éloge est fort exagéré. Les poésies de Hosschius sont de bonnes compositions de collége, des amplifications purement et élégamment versifiées, mais elles n'ont rien qui rappelle, même de loin, les chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste. On lui a élevé en 1844, au lieu de sa naissance, une fontaine monumentale surmontée de son buste. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Litt. des Pays-Bas*, t. II. — Baillet, *Jugements des Savants*. — Van Hulst, *Revue du Pays de Liége*, an. 1844.

HOSSÉIN, second fils d'Ali, et troisième *imam* des schiites (chef spirituel des dissidents), né en l'an 4 de l'hégire (625 de J.-C.), tué à Kerbelah en Irak, le 10 moharrem de l'an 61 (10 octobre 680). Plus belliqueux que son frère Hassan, il l'engagea à défendre courageusement son trône. Lui ayant succédé, comme imam, en 49 (669), il prétendit que le *khalifat* (pouvoir temporel et spirituel) devait rentrer dans la famille d'Ali après la mort de Moawiah. Il fut néanmoins forcé de reconnaître pour héritier présomptif de Moawiah, Yézid, fils de ce dernier. Lors de l'avénement de Yézid, en 60 (679), il quitta Médine, où il résidait habituellement, et se rendit à La Mecque pour faire valoir ses prétentions. Les habitants de la grande ville de Koufah, qui étaient toujours disposés à la révolte, lui promirent de le proclamer khalife s'il voulait se rendre au milieu d'eux. Hosséin, chargea son cousin Moslim Ibn-Akil d'aller traiter avec les koufites, et, sans attendre le retour de son messager, il se mit en route avec toute sa maison. Il se trouvait à Kadesiah lorsqu'il apprit que Moslim avait été mis à mort. A cette nouvelle les Arabes qui lui servaient d'escorte se dispersèrent. Resté seul avec 72 cavaliers de sa famille, il voulait retourner sur ses pas; mais la retraite lui ayant été fermée par un détachement de 4,000 hommes, il offrit de céder à Yézid tous ses droits au khalifat et de se rendre auprès de ce prince, ou d'aller combattre les infidèles. Ces propositions furent rejetées par Amrou Ibn-Sad, commandant du corps ennemi. Les 72 cavaliers furent tués l'un après l'autre dans divers combats singuliers. Hosséin périt le dernier. Il fut inhumé à Meschehd, où le prince bouide Adhad ed-Daulah lui fit plus tard élever un magnifique tombeau, qui est visité par un grand nombre de pèlerins. Les schiites le révèrent comme un martyr et célèbrent en son honneur (le 10 moharrem) des fêtes pompeuses, où l'on joue des espèces de mystères et de passions. Hosséin est le héros d'une foule de légendes pieuses. Il eut pour successeur son fils Ali Zein al-Abidin, qui échappa seul avec les femmes au massacre de Kerbelah. E. BEAUVOIS.

Tabari, *Chron.* — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.* édit. Reiske, I, 105, 383, 385, 386. — Haïdari, *Seances*, trad. de l'hindoustani, par l'abbé Bertrand; Paris, 1845, in-8°. —

Mrs Meer Hasan-Ali, *Observations on the Mussulmans of India*; Londres, 1832, t. I. — Quatremère, *Mém. sur la Vie d'Abdallah ben-Zobéir*; dans *Journ. Asiat.*, 1832, t. I, p. 318-330. — Price, *Chronolog. Retrospect.*, I, 370, 390, 406 et suiv. — Weil, *Gesch. der Chalifen*, t. I. — De Hammer, *Literatur Geschichte der Araber*, t. I, 506; II, 165.

HOSSÉIN BEN-MANSOUR (*Abou'l-Moghits*), surnommé *Al-Helladj*, mystique musulman de Perse, né en Khorassan, ou à Beidah (Fars), martyrisé à Baghdad, le 23 dzou'l-cadeh 309 (mars 922). Il avait pour aïeul un guèbre, qui s'était converti à l'islamisme. Après avoir étudié sous les plus célèbres sofis, et notamment sous Djonéid, qui lui prescrivit, durant deux ans, la retraite et le silence; il parcourut le Khorassan; le Marwaraannahar, le Sedjestan, l'Hindoustan et même une partie de la Chine, prêchant, écrivant et convertissant un grand nombre d'idolâtres. Les uns lui attribuaient le don des miracles, les autres le traitaient d'imposteur et de magicien. Il émit, en matière de religion et de morale, plusieurs opinions nouvelles, qui ne s'accordaient pas toujours entre elles ou avec sa manière de vivre : tantôt il pratiquait scrupuleusement les préceptes de l'islamisme, tantôt il enseignait que les bonnes œuvres étaient plus méritoires que les exercices de dévotion. Au reste, ses mœurs étaient irréprochables, et il vivait avec la plus grande simplicité. Il professait la doctrine du panthéisme, qu'il résumait en ces mots : Je suis Dieu et tout est Dieu. Ghazzali et d'autres philosophes ont tenté de le disculper d'hérésie, en interprétant mystiquement ces paroles. Mais les imans et les schéikhs de Baghdad prononcèrent contre Hosséin une sentence de mort, et le déférèrent au bras séculier. Jeté en prison par ordre du wizir Ali ben-Assa, il en fut tiré au bout d'un an et demi pour être mis à la torture. Loin de murmurer, il pria pour ses persécuteurs. Son cadavre fut brûlé, et les cendres en furent jetées dans le Tigre. Il avait écrit une trentaine d'ouvrages théologiques et mystiques. E. B.

Ibn Khallikan, *Biograph. Diction.*, I, 423. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, II, 339. — Ferid ed-Din Atthar, *Tedskiret al-Ewliya* (Mémoire des Saints), fragm. trad. dans *Blüthensammlung aus der morgenlændischen Mystik*, par Tholuck; Berlin, 1825, in-8°, p. 310-327.

HOSSÉIN *ben-Masoud al-Ferra al-Baghewi* (*Mohyi as-Sonnet Abou-Mohammed*), jurisconsulte arabe de la secte de Schaféi, né à Bagischwer (Khorassan), mort en 510 de l'hégire (1116 de J.-C.) ou 516 (1122). On a de lui plusieurs traités dont le plus connu est *Messabih as-Sonnet* (Lumières de la Sunna), abrégé des six grands recueils de traditions relatives à Mahomet et contenant 4484 traditions. Cet ouvrage, qui a eu plus de vingt-cinq commentateurs, a été refondu en 737 (1336) par Wali ed-Din Abou-Abdallah Mohammed ben-Abdallah sous le titre de *Mischkat al-Messabih* (Niche des lumières). Cette nouvelle rédaction a été traduite en anglais par le capitaine Matthews; et le texte arabe, accompagné d'une explication, a été lithographié à Calcutta ve[rs] 1854. E. B.

Ibn-Khallikan, *Biographical Diction.*, t. I, p. 4[…] — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, t. III, p. 3[…]. — Hadji-Khal[…]fah, *Lexic. Bibliogr.*, édit. Fluegel, t. I, n° 8[…]; t. II, 2908, 3780, 4172; t. IV, 7819; V, 9914, 10796, […] 12812. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Arab[er]*, t. VI, p. 2[…].

HOSSÉIN MIRZA-BAÏKARA (*Abou'l-gh[…] Bahadour-khan*), sultan du Khorassan, né [à] Hérat, en moharrem 842 de l'hégire (juin 14[…] de J.-C.), mort en Dzou'l-hiddjeh 911 ([…] 1506.) Son père, Ghéiats ed-Din Mansour [ben-] Baïkara, n'avait point de principauté, quoiq[u'il] fût arrière-petit-fils de Tamerlan. Dès sa [jeu]nesse, Hosséin se distingua par son habileté [dans] les exercices militaires. Enfermé par ordre [d']Abou-Saïd, sultan de Samarkand, à l'occasi[on] de la révolte de son parent Mirza-Sultan We[…] en 856 (1442), il fut ensuite mis en liberté, [et] se retira à Hérat, auprès de Baber, puis auprès [de] Mirza-Sindjar, prince de Merw Schahdjihan, [qui] lui donna une de ses filles en mariage. Le go[u]vernement de Merw Schahdjihan lui ayant [été] confié durant l'absence de son beau-père, [il] tenta d'usurper l'autorité suprême; mais le re[…]tour du prince légitime fit échouer cette entre[…]prise. Hosséin s'enfuit dans le désert, se m[it à] la tête de quelques cavaliers, et réussit à e[n]lever aux Turcomans la ville d'Asterabad et [les] provinces de Mazandéran et de Djordjan, en 8[…] (1458). Il se fit aimer de ses sujets par sa ju[s]tice, et envahit l'empire du sultan Abou-Saïd, qui lui réclamait quelques territoires (864-145[…]). Mais, repoussé et poursuivi jusque dans ses pro[…]pres États, il se réfugia en Kharizm et n'en sor[tit] que pour aller assiéger Hérat, capitale de s[on] ennemi. Ne pouvant s'en rendre maître, il s'a[…]vança à la rencontre d'Abou-Saïd, qui était [en] expédition. L'indiscipline de son armée le r[é]duisit de nouveau à la nécessité de s'enfuir e[n] Kharizm. Après la mort de son adversaire, [il] s'empara de Hérat, 8 ramadhan 873 (21 m[ars] 1469), de Thous, de Nischabour et de tout [le] Khorassan. Mais le trône lui fut disputé par [un] arrière-petit-fils de Schah-Rokh, Mirza Yad[i]hiar Mohammed ben-Baisanghor, qui était s[ou]tenu par Ouzoun-Hassan et par les anciens o[f]ficiers de Abou-Saïd. Il se vit enlever le Kho[…]rassan, et perdit, par suite de la défection de ses troupes, les avantages que lui avait donnés la victoire de Derbend Schakhan (874-1469). Son rival entra à Hérat le 9 moharrem 875 (7 juillet 1470) et se livra aux plaisirs, tandis que ses officiers tyrannisaient les habitants de la ville et leur faisaient regretter le gouvernement de Hosséin. Ce dernier avait demandé asile aux Turcs Erlauts de Méimenah. Quoique la plupart de ses officiers l'eussent abandonné successivement, il parvint à réunir un corps de 850 hommes d'élite et marcha sur Hérat. Telle fut la rapidité de sa marche et l'insouciance de ses ennemis, qu'il pénétra dans son ancienne capitale,

à l'insu de Yadighiar, et le saisit dans son palais sans éprouver la moindre résistance. L'ayant fait mettre à mort, en safar 875 (août 1470), il accorda une amnistie générale à tous ses sujets et permit aux Turcomans de retourner dans leur pays. Après avoir reconquis ses anciennes possessions : le Kharizm, le Djordjan, le Mazandéran et le Khorassan, il attaqua Mahmoud-Mirza, fils d'Abou-Saïd et prince de Hissar-Schadouman, qui se préparait à envahir le Khorassan. Il le vainquit à Tchekman-Séraï, près d'Andekhond, en 876 (1471), et s'empara de Balkh. Un autre fils d'Abou-Saïd, le prince de Badakhschan, Aboubekr, ayant été vaincu par son frère Mahmoud, se retira auprès d'Hosséin-Mirza, qui lui fit épouser une de ses filles. Mais ce prince ne tarda pas à prendre les armes contre son beau-père ; il fut battu à Merw, et, après avoir longtemps erré, tomba entre les mains de Hosséin, qui le priva de la vie, en 879 (1475). Ce ne fut pas le seul rebelle que le sultan de Khorassan trouva dans sa propre famille. En 902 (1496), son fils aîné Hosséin-Badi ez-Zeman, jaloux de la préférence accordée à son frère Motzaffer, se révolta dans son gouvernement de Balkh; mais il fut vaincu près d'Asterabad, et son fils Moumin, ayant été fait prisonnier, fut mis à mort, en 903 (1497). Badi ez-Zeman alla se mettre sous la protection de Dzoulnoun, gouverneur rebelle du Candahar, avec l'aide duquel il fut sur le point de s'emparer de Hérat. Hosséin, qui était en guerre avec un autre de ses fils, obtint la paix, en restituant Balkh à son fils, et en cédant le Séistan à un frère de Dzoulnoun, en 904 (1498). Dans la dernière année de sa vie, il fut attaqué par le puissant khan des Ouzbeks, Schéibani ou Schahi-Beg. Trop faible pour résister, et devenu impotent de corps et d'esprit, il demanda au Mogol Baber des secours, qui n'arrivèrent qu'après sa mort. Hosséin fut, avec Schah-Rokh, le plus puissant des descendants de Tamerlan. Il fit de sa capitale la ville la plus florissante de l'Asie musulmane et l'embellit de superbes édifices. Sa cour était peut-être, à cette époque, la plus brillante et la plus polie du monde entier. Elle renfermait un grand nombre d'hommes distingués, tels que le vizir Ali-Schir, le poëte Djami, le moraliste Hosséin-Waitz-Kaschéfi. Hosséin-Mirzà faisait instruire aux frais de l'État environ douze mille jeunes gens. Non content de protéger les lettres, il les cultivait lui-même. On a de lui des vers en turc tchagataïen, et un ouvrage mystique en persan, intitulé : *Medjalis al-Oschak* (Assemblées des Amants), contenant des notices de soixante-quinze personnages célèbres, tels que Djafar as-Sadik, Hosséin ben-Mansour al-Helladj, Ferid ed-Din Atthar, Omar Ibn-Faredh, Djelal ed-Din Roumi, Hafitz, Djami, Baber et l'auteur lui-même. E. B.

Khondemir, *Kholasset-al-Akhbar*, trad. librem. dans *Chronological Retrospect* de Price, t. III, p. 595-608, 624, 628-640, 660.— Djami, *Tedskiret*; fragment trad. par de Sacy, dans *Not. des Manuscr.*, t. IV. p. 262-269. — Sam-Mirza, *Tedskiret*, t, I.— Baber, *Mémoirs*, trad. par Erskine. — Erskine, *Hist. of India*, t. I. — De Hammer, *Gesch. der schœnen Redekünste Persiens*, 299. — Gore Ouseley, *Biograph. Notices of Persian Poets*, 247 251.

HOSSÉIN-BADI-EZ-ZEMAN, fils aîné du précédent, mort à Constantinople, en 926 (1520). Après la mort de son père, il régna conjointement avec son frère Motzaffer. Leur incapacité et leurs discordes firent une si mauvaise impression sur Baber, qu'il se hâta de s'en retourner avec les troupes auxiliaires qu'il avait amenées à leur secours. Ils furent vaincus par Schéibani, khan des Ouzbeks, qui se rendit maître de leur capitale, en moharrem 913 (mai 1507). Motzaffer mourut la même année, et Badi ez-Zeman se retira auprès de Schah-Ismaïl, sofi, qui lui donna la ville de Réi. Il tenta de recouvrer ses États, assiégea Asterabad, et fut mis en fuite. Après avoir erré, près d'un an, dans l'Hindoustan, il alla retrouver Schah-Ismaïl, qui venait d'envahir le Khorassan. Il le suivit ensuite à Tébriz. Lors de la prise de cette ville, en 1514, il tomba entre les mains du sultan Selim I, et fut emmené à Constantinople, où il passa ses dernière années. Un de ses fils, *Mohammed-Zeman-Mirza*, se retira dans l'Hindoustan, à la cour du grand-mogol Baber, qui lui donna une de ses filles en mariage et le nomma gouverneur du Behar. Lors de l'avénement de son beau-frère Houmayoun, en 937 (1530), il lui disputa le trône ; mais il fut jeté en prison. S'étant échappé, il se rendit dans le Goudjerate, à la cour de Bahadour-Schah, après la mort duquel il fut reconnu roi du pays par la reine mère et les Portugais de Diu (943-1537). Mais il fut expulsé au bout de quelques mois de règne par un cousin du feu roi, et se réconcilia avec Houmayoun, qui le fit gouverneur de Djouanpour. Il périt en combattant pour ce prince à Tchoupah-Ghat, sur le Gange, le 9 sefer 946 (27 mai 1539).

Le dernier prince Timouride du Khorassan fut Féridoun, fils de Hosséin-Mirza-Baïkara, qui s'était rendu maître de Asterabad, Dameghan et Kerret, et qui fut tué par les Ouzbeks, en 915 (1509). E. Beauvois.

Sam. Mirza, *Tedskiret*; dans *Not. des Mss.*, t. IV, p. 278. — Price, *Chronolog. Retrospect.*, t. III. — Erskine *Hist. of India*, t. I, II.

HOSSÉIN Ben-Ali (*Mewlana Kemal-ed-Din*), surnommé al-Waitz al-Heravi, al-Kaschefi (le Prédicateur de Hérat, le Commentateur), célèbre écrivain persan, né à Beihac, mort en 900 de l'hégire (1494 de J.-C.), ou plutôt en 910 (1504). Il résidait à Hérat (Khorassan), capitale de Hosséin-Mirza, et jouissait de la faveur du wizir Ali-Schir. Il était aussi savant qu'éloquent. On a de lui : *Akhlac i Mohsini* (Mœurs du Bienfaisant), ouvrage dédié à Abou'l-*Mohsin*, fils du sultan Hosséin-Mirza ; il a été édité partiellement dans *Persian Selections* de Lumsden, Calcutta, 1811 ; à Hertford, 1823, in-8° (15 chapitres) ; et par I.-W.-D. Ouseley, ibid.,

1850, in-8° (20 chap.). H. G. Keene en a traduit 12 chap.; ib., 1851, in-8°. Il en a été publié une version en hindoustani, intitulée *Gendj i Khouni* (Trésor de Bonté); Calcutta, 2° édit., 1848, in-8°. L'*Akhlac i Mohsini* est un traité de morale adressé aux rois; il est divisé en quarante sections, sous chacune desquelles l'auteur expose un précepte appuyé d'exemples, d'anecdotes et de citations empruntées au Coran, aux traditions prophétiques et aux meilleurs poëtes. On y trouve de nobles sentences, des pensées ingénieuses, des réflexions profondes exprimées avec une élégante simplicité. L'auteur passe pour le Montaigne et le La Bruyère des Persans; — *Anwar i Sohaili* (Lumières Canopiques), dédié au wizir Schéikh-Ahmed-*Sohaïl*, et édité à Hertford, 1805; à Calcutta, 1816, in-fol.; 1824, in-4°; 1834, 2 vol. in-8°; à Bombay, 1828; à Londres, 1827, in-4°, par J. Michae; enfin à Hertford, 1851, in-4°, par J.-W.-D. Ouseley. C'est un recueil de fables originaires de l'Inde, et dont la première rédaction paraît avoir été le Pantchatantra, qui fut traduit successivement du sanscrit en pehlvi par Barzouïeh, du pehlvi en arabe par Ibnal-Mokaffa, sous le titre de *Kalilah et Dimnah*, et de l'arabe en persan par Abou'l-Meali-Nasrallah. Cette version était parsemée de termes arabes et de locutions surannées. Hosséin la retoucha, et substitua au style simple de son prédécesseur des périodes cadencées et rimées, des expressions pompeuses, des métaphores hyperboliques. Il relia plus étroitement entre eux les divers épisodes, en omit quelques-uns, et ajouta une préface, où il raconte l'histoire du livre de Calilah et Dimnah. Sa traduction fut rajeunie sous le titre de *Eyar i Danisch* (Pierre de Touche de la Science), par Abou'l-Fadhl, vizir de Akbar. Elle a été mise en turc, sous le titre de *Houmayoun-Nameh* (Livre Auguste), par Wasih-Ali-Tschélébi, en hindoustani; en géorgien, par Waktang VI et Soulkhan-Saba-Orbelian; enfin en anglais par Ch. Stewart : *An Introduction to the Anwari Soohyly of Hussein Vaiz Kashify*, contenant le texte et la traduction des sept premiers chapitres, Londres, 1821, in-4°; et par E.-B. Eastwick : *Anvari Suhaili*, Hertford, 1854, in-8°; — *Raudhet as Schoada* (Jardin des Martyrs). Cet ouvrage, divisé en dix chapitres, traite de la vie et de la mort de Mahomet, de Fathime, d'Ali, d'Hassan, le martyre d'Hosséin, de Moslim, d'Ocaïl, du sort de la famille de Mahomet. Il a été abrégé, sous le titre de *Deh Medjalis* (Dix Assemblées), d'où l'on a extrait la vie de Mahomet, qui a été traduite dans les *Mines de l'Orient*, 1811, t. II; dans *New Asiatic Miscellany*, Calcutta, 1790, in-4°, t. I (avec la vie de Fathime), et dans *Asiatic Journal and Monthly Register*, t. I, Londres, 1816, in-8°; — *Makhzan al Inscha* (Magasin de l'Art Épistolaire); — *Djewahir at-Tefsir* (Perles de l'Exégèse), commentaire de la 2° et de la 3° sourate du Coran; — *Commentaire*

intitulé : *Architecture Navale, ou pratique de la construction des vaisseaux*. Avant de publier sa *Théorie de la Construction des Vaisseaux*, le P. Hoste l'avait soumise à Tourville, qui n'avait pas approuvé toutes les vues de l'auteur. Les deux adversaires, ne pouvant s'entendre, convinrent que deux vaisseaux seraient construits sur les plans de chacun d'eux; le résultat de cette joute fut défavorable au P. Hoste, qui s'empressa de le reconnaître ; — *Recueil des Traités de Mathématique* (sic) *qui peuvent être nécessaires à un gentilhomme pour servir par mer ou par terre* ; Paris, 1692, 3 vol. in-12 ; — *Observation de l'Éclipse du Soleil du* 12 *juillet* 1684, *faite à Lyon dans le grand collége des Jésuites* (dans le *Journal des Savants*, 1684, p. 200.) P. Levot.

Mémoires de Trévoux. — *Journal des Savants*. — *Catalogue général des Bibliothèques de la Marine*.

HOSTE (*William*), marin anglais, né en 1780, mort le 6 décembre 1828. Il entra fort jeune dans la marine royale, et débuta sur le vaisseau *Minerva*, que commandait l'illustre Nelson, alors commodore. Ce grand marin prit W. Hoste en amitié et lui apprit son métier. Sous un pareil professeur, Hoste devint facilement un habile officier. Il suivit Nelson lorsqu'il attaqua vainement les îles Canaries et fut repoussé devant Ténériffe. Il se distingua au combat de Saint-Vincent, où les Anglais, quoique inférieurs en forces, battirent les Espagnols (14 février 1797), et passa sur *Thesea*, cap. Ralp. Miller. Nelson ne tarda pas à le rappeler dans son escadre, et il put prendre une part active aux divers combats livrés sur les côtes d'Égypte. De 1809 à 1813 il commandait l'*Amphion*, et on le voit sans cesse dans la Méditerranée, bataillant contre les Français : ses succès furent divers; tantôt vainqueur, tantôt repoussé, il sut maintenir haut le pavillon britannique devant Naples (mai 1809), devant Lissa (13 mars 1811), sur les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie en 1811 et 1812 ; à la prise de Fiume, de Raguse, des bouches du Cattaro, et de Parga en 1813, 1814. En 1815 il fut créé *baronet* et commandeur de l'ordre du Bain. Il mourut à quarante-huit ans : les Anglais l'honoraient du surnom de Nelson *le jeune*.

Son frère, *Thomas Edward*, né en 1794, mort le 28 juillet 1834, le suivit dans la plupart de ses expéditions. Il était si chétif lorsqu'il voulut prendre la carrière militaire, qu'il se glissa furtivement à bord du bâtiment que commandait son frère, se cacha sous un porte-voix, et ne se montra que loin en mer. Il avait alors treize ans ; après la pacification de 1814, il parcourut les mers d'Amérique et d'Irlande, et reçut le grade de commodore en 1825. Alfred de Lacaze.

Annual Obituary.

***HOSTEIN** (*Hippolyte*), littérateur français, né vers 1812. Il a été directeur du Théâtre-Historique, de l'Ambigu Comique, et dirige aujourd'hui le théâtre de la Gaîté. Membre de la Légion d'Honneur depuis 1856, il a publié : *Versailles Pittoresque et anecdotique* ; 1837, grand in-18, avec 74 pl. ; — *Les Contes Bleus de ma Nourrice* ; 1842, in-18 ; — *François les Bas-Bleus, ou la France et le Salon*, 1842, in-18 ; — *Les Trois Vertus de la Jeunesse* ; 1842, in-18 ; — *Bonjour et Bonsoir*, contes pour les enfants ; 1844, in-8°. — *Les Enfants d'aujourd'hui*, 1844, in-8° ; — *Réforme Théâtrale*, suivie de l'*Esquisse d'un Projet de Loi sur les Théâtres* ; 1848, in-8° ; — *Les Amis de l'Enfance* ; 1848, in-8° avec vignettes ; — *Tableau synoptique des Nerfs encéphaliques*, *d'après les cours et sous les yeux du docteur Halma-Grand* ; 1834, in-plano. Il a placé un *Cours de Botanique Élémentaire* en tête de la *Flore des Dames* ; 1839, in-18. Il est auteur du texte explicatif de *Paris-Orléans, parcours pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans* ; 1843, in-4°. G. de F.

Renseignements particuliers.

HOSTILIEN (*C. Valens Hostilianus Messius Quintus*), empereur romain, fils de l'empereur Decius et d'Herennia Etruscilla, mort vers 252 de l'ère chrétienne. Après la mort de Decius et d'Etruscus, il fut revêtu de la pourpre avec Trebonianus Gallus, et périt peu après, soit de la peste qui ravageait l'empire, soit par les embûches de son collègue. Les récits de cette époque sont assez incertains pour que l'on ait pu douter si Hostilien était le fils, le gendre ou le neveu de Decius ; mais la question semble résolue par Zosime. Suivant cet historien, Decius avait, outre Etruscus, un second fils qui fut associé avec Trebonianus à la dignité impériale. Y.

Aur. Victor, *De Cæs.*, 30 ; *Epist.*, 30. — Eutrope, IX, 3 — Zosime, I, 25. — Zonaras, vol. I, p. 625, édit. du Louvre. — Cédrène, p. 451, édit. de Bonn. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. III.

HOSTILIUS TULLUS. *Voy*. Tullus.

* **HOSTILIUS**, poëte latin, d'une époque incertaine. Il écrivit des mimes. Il n'est mentionné que par Tertullien dans le passage suivant : « Quand vous voyez jouer les pièces bouffonnes des Lentulus et des Hostilius, dites-moi si ce sont vos farceurs ou vos dieux qui excitent les risées que vous faites ! » On sait que Lentulus vivait sous Domitien, et Hostilius doit appartenir à la même époque. Il est dès lors impossible de l'identifier avec un autre Hostilius qui vivait au moins deux siècles plus tôt, si on en juge par ce vers que cite de lui Priscien (le 719e de l'édit. Putsch) :

Sæpe greges pecuum ex hibernis pastubu' pulsi.

Weichert, par une conjecture probable mais que n'autorise aucun manuscrit, pense qu'il faut lire, dans Priscien, Hostius (*voy*. ce nom) au lieu d'Hostilius. Y.

Tertullien, *Apol.*, 15. — Weichert, *Poet. Latin. Reliquiæ* ; Leipzig, 1830, p. 17.

* **HOSTIUS**, poëte latin, vivait dans le second siècle avant J.-C. Festus, Macrobe, Servius

citent plusieurs vers (six en tout) du premier et du second livre du *Bellum Histricum* de Hostius. Ces fragments, le titre de l'ouvrage et les expressions des grammairiens nous apprennent que le *Bellum Histricum* était un poëme en vers hexamètres sur la guerre d'Illyrie, qui eut lieu sous le consulat de A. Manlius Vulso et de Marcus Junius Brutus, en 178, événement raconté dans le quarante-unième livre de l'histoire de Tite Live, et que le poëte vivait avant Virgile; mais comme aucun auteur ancien ne donne sur lui le moindre renseignement biographique, on ignore la date précise de sa vie. Des critiques ont essayé de suppléer par des conjectures au silence des anciens. Ainsi on trouve dans l'*Apologie* d'Apulée que le véritable nom de la *Cinthia* de Properce était *Hostia*, et Properce nous dit que Cinthia avait un grand-père célèbre par son savoir :

Est tibi forma potens, sunt castæ Palladis artes,
Splendidaque a docto sæpe refulget avo.

Ce grand-père de Hostia devait s'appeler Hostius, et vivre vers le temps des Gracques. On peut sans invraisemblance le regarder comme l'auteur du *Bellum histricum*, qui, si l'on en juge par la rudesse de la versification et du langage, doit remonter au deuxième siècle avant J.-C. Y.

Festus, aux mots *Tesca*, *Scæva*. — Macrobe, VI, 3, 5. — Servius, *ad Virgil. Æneid.*, XII, 121. — Weichert, *Poet. Lat. Reliq.*, p. 1-18.

***HOSTRESHAM** (*Nicolas*), médecin anglais, vivait au milieu du quinzième siècle. On manque de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il est auteur de quelques ouvrages restés inédits : *De Modo conficiendi et dispensandi Medicamenta;* et *Antidotarius*. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina Medii Ævi*, t. V, p. 343. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 418.

***HOSTRUP** (*Christophe*), l'un des meilleurs poëtes comiques danois, né en 1819. Il était étudiant en théologie lorsqu'il fit jouer *Les Voisins*, d'abord dans la société des étudiants, puis sur le théâtre royal de Copenhague (1845). Encouragé par le brillant accueil qu'obtint cette pièce, il composa, en moins de dix ans, un grand nombre de comédies, de vaudevilles, de farces et d'opéras. Devenu pasteur de Silkeborg en Jutland (1854), M. Hostrup n'écrit plus pour le théâtre. Ses pièces ont été réunies sous le titre de *Poetiske Skrifter* (Œuvres Poétiques); Copenhague, 1852, 4 vol. in-8°. Elles sont en prose, mais entremêlées de nombreux couplets. Les plus remarquables sont : *Gjenbœrne* (Les Voisins de Face); — *Intrigerne* (Les Intrigues); — *Fodreiise Eventyr* (Incidents d'un Voyage à Pied); — *Spurven* (Le Moineau); — *Tordenveir* (L'Orage); — *Mæster og Lærling* (Le Maître et le Disciple). Il a aussi publié, sous le pseudonyme de *Jeus Christrup*, un recueil de chants pour les étudiants. E. B.

P. L. Möller, *Det nyere Lystspil i Danmark of Frankrig*; Copenhague, 1858, in-12.

HOTHAM (*Henri*), amiral anglais, né l 19 février 1776, mort à Malte, le 19 avril 183[illegible] Dès l'âge de dix-huit ans, il commandait le sloo[illegible] *Arrow*, et en 1800 il était capitaine de frégat[illegible] Hotham se distingua dans divers engagement[illegible] contre les Français. En 1804 il était sur les côte[illegible] du Portugal, en 1805 dans les Indes; en 1809 i[illegible] combattait sur les côtes de La Rochelle, et l'anné[illegible] suivante sur celles d'Espagne. En 1812, capi-taine à bord du vaisseau *Northumberland* e[illegible] suivi du *Grumbler*, il forçait, après un rude com-bat, deux frégates françaises à s'échouer à l'entré[illegible] de Lorient; en 1813, il était colonel de marine en 1814 contre-amiral, en 1815 commandeur d[illegible] l'ordre du Bain. Cette même année; il bloqua[illegible] les côtes de France, et Napoléon, vaincu, cherch[illegible] un refuge à son bord : il demandait à êtr[illegible] traité en hôte; on sait l'hospitalité que lui donn[illegible] l'Angleterre. Notham fut en 1818 nommé com-missaire de l'amirauté. En 1831 il passa vic[illegible] amiral, et, chargé de la croisière dans la Médite-ranée, il mourut dans l'exercice de ses fonction[illegible] A. DE L.

Biog. Brit. — *Vict. et Conquêtes des Français*, t. VI

***HOTHBY** (*Jean*), moine anglais, vivait da[illegible] la seconde moitié du quatorzième siècle. Il ap-partenait à l'ordre des Carmélites, et paraît avo[illegible] passé la plus grande partie de son existence e[illegible] Italie. Hothby n'était connu jusqu'à présent qu[illegible] par deux traités de musique qui existent, l'u[illegible] à la Bibliothèque impériale de Paris, sous [illegible] n° 7369, intitulé : *Hothby, anglici, Proportion[illegible] Musicæ*, l'autre à la bibliothèque de l'Instit[illegible] de Bologne, sous le titre de : *P. Jo. Hothob[illegible] carmelitæ, De Proportionibus et Canto Figu-rato, de Contrapuncto, de Monocord[illegible]* MM. Danjou et Morelot ont découvert récemmen[illegible] en Italie un autre ouvrage de Hothby, dont i[illegible] ont rencontré deux manuscrits, le premier à [illegible] bibliothèque Magliabecchiana de Florence, [illegible] second à celle de Saint-Marc à Venise, et q[illegible] a pour titre : *La Caliopia Legale, reducta [illegible] brevita, per maestro Giovanni-Angelico Octo[illegible] carmelita*. Bien que ce traité ne porte aucu[illegible] division de matière, il se compose néanmoi[illegible] de quatre parties distinctes. Dans la première, l[illegible] savant religieux s'occupe des sons et de la sol-misation par muances. La seconde partie est re-lative aux mouvements des sons ou de la voix c'est la partie la plus importante du traité a[illegible] point de vue de la notation et du rapport de[illegible] neumes avec les notes carrées; elle démontre l[illegible] relation qui existait au moyen âge entre le[illegible] neumes et la notation noire qui les a remplacés, tant dans le plain-chant que dans la musique figurée. La troisième partie concerne les diverse[illegible] proportions de durée des sons. Enfin, la qua-trième partie traite des intervalles en usage dan[illegible] le plain-chant. Dans son excellent ouvrage su[illegible] l'*Histoire de l'Harmonie au Moyen Age*, M. d[illegible] Coussemaker a publié, avec la traductio[illegible] française en regard, ce traité de Hothby, qui es[illegible]

un des plus précieux documents sur la situation de l'art à cette époque. Dieud. DENNE-BARON.

De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au Moyen Âge*, p. 295; Paris, 1852. in-4°. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **HOTHO** (*Henri-Gustave*), littérateur allemand, né à Berlin, le 22 mai 1802. Il visita la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Italie, où il recueillit les principaux documents pour son ouvrage sur la peinture, et obtint en 1829 la chaire de philosophie à l'université de Berlin. Il était un des principaux représentants de l'école philosophique de Hegel. On a de lui : *Vorstudien für Leben und Kunst* (Études préliminaires sur la Vie et sur l'Art); Stuttgartd, 1835; — *Geschichte der Deutschen und Niederlandischen Malerei* (Histoire de la Peinture de l'Allemagne et des Pays-Bas); Berlin, 1840-1843, 2 vol. M. Hotho publia aussi les *Leçons d'Esthétique* de Hegel (*Vorlesungen ueber Æsthetik*); Berlin, 1835-1838, 3 vol., et collabora, avec Schulze, Marnheineke, Gans, Henning, Michelet et Foerster, à l'édition des *Œuvres complètes* du célèbre philosophe. R. L.

Convers.-Lex. der Gegenwart. — Jul. Schmidt, *Geschichte der Deutschen Literatur im XIXten Jahrh*; 2e édit.; Leipzig, 1855, vol. II, p. 484.

HOTMAN (*François*), célèbre jurisconsulte et publiciste français, né à Paris, le 23 août 1524, mort le 12 février 1590, à Bâle. A l'âge de quinze ans il se rendit à l'université d'Orléans pour y étudier la jurisprudence; il y suivit les cours de Pierre L'Estoile. De retour à Paris, il exerça d'abord la profession d'avocat plaidant. Abandonnant bientôt la pratique des affaires, il commença en 1546 un cours libre de droit romain à l'université de Paris. L'année suivante il embrassa la réforme, et se retira à Lyon, parce qu'il craignait surtout la sévérité de son père, catholique très-zélé. Peu de temps après il partit pour Lausanne, où il venait d'être nommé professeur de belles-lettres et d'histoire, sur la recommandation de Calvin, avec lequel il se lia intimement. En 1555 il se rendit à Strasbourg, où les instances de Sturm lui firent accorder des lettres de bourgeoisie et la permission de faire un cours de droit. Il y trouva, comme professeur en titre de droit civil, son ami Baudoin, auquel il rendit bientôt le séjour de Strasbourg insupportable par les calomnies qu'il répandait contre lui. Baudoin ayant quitté cette ville, Hotman fut nommé à sa place en 1556. Son talent d'exposer avec clarté et son grand savoir attirèrent beaucoup d'étudiants autour de sa chaire. Plusieurs princes de l'Allemagne ainsi qu'Élisabeth, reine d'Angleterre, l'engagèrent à venir professer dans leurs universités. Mais il refusa leurs offres, afin de rester plus près de la France, où il désirait avec ardeur voir triompher la réforme. Après avoir accompagné, en 1556, Calvin au synode de Francfort, il devint en 1560 un des principaux instigateurs de la conspiration d'Amboise. On hésitait encore à l'en accuser; mais aujourd'hui le doute n'est plus possible, après la publication que M. Dareste a faite d'une lettre de Sturm (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1854), où celui-ci fait connaître la conduite tenue à cette occasion par Hotman. Ayant fait partie d'une ambassade envoyée par la ville de Strasbourg auprès de l'électeur palatin, Hotman parvint à se faire passer auprès de ce dernier pour le confident des chefs du parti huguenot de France, avec lesquels il n'avait eu aucune relation jusqu'alors. L'électeur le nomma son conseiller et l'envoya en mission auprès de Condé, qui, de peur de se compromettre, ne reçut pas Hotman, mais traita avec lui par intermédiaire. De retour à Strasbourg, Hotman se mit à divulguer des particularités vraies et fausses sur la marche du complot, dont il annonçait aussi le but réel, qui était de ne pas laisser vivant un seul membre de la famille des Guise. L'entreprise ayant échoué, il accusa d'abord Rascalon, ensuite Coligny et enfin Sturm, son bienfaiteur, d'avoir fait connaître aux Guise la conjuration. C'est alors que Sturm écrivit la lettre mentionnée, laquelle nous apprend que le libelle publié alors contre le cardinal de Lorraine sous le titre de : *Epistre envoyée au tygre de la France*, émane bien de la plume de Hotman, ainsi qu'on l'avait déjà conjecturé. En septembre 1560 Hotman se rendit à Nérac, auprès d'Antoine de Navarre, qui l'accueillit avec fort peu de bienveillance, mais qui le rappela bientôt après en France, pour lui conférer les fonctions de maître des requêtes dans son conseil. Hotman fut ensuite envoyé par Antoine en Allemagne pour engager les princes protestants à promettre aux huguenots le secours de leurs armes en cas d'une guerre civile. De retour en France, en 1562, il suivit d'abord Condé à Orléans, puis il retourna en Allemagne pour y justifier la prise d'armes des calvinistes. Il prononça dans ce but un discours violent à la diète de Francfort, à laquelle il fit en même temps connaître les fameuses lettres de Catherine de Médicis, où elle implorait l'aide de Condé contre les Guise. Après la paix il accompagna en 1563 Condé à la cour; il y fit la connaissance de Montluc, évêque de Valence, qui lui confia une chaire de droit à l'université de cette ville. Grâce aux efforts de Hotman et de Bonnefoi, cet établissement, alors en pleine décadence, se releva bientôt; et les étudiants y affluèrent de nouveau, surtout lorsque Hotman eut obtenu la suppression de l'université de Grenoble. Au commencement de l'année 1567 Hotman fut appelé à Bourges, pour y occuper la chaire de droit devenue vacante par le départ de Cujas. Cinq mois après son arrivée dans cette ville, sa bibliothèque et ses meubles furent pillés par le peuple, soulevé contre lui, probablement à cause de quelques expressions imprudentes qui lui étaient échappées sur la religion catholique. Il s'enfuit à Paris, où le chancelier L'Hôpital le fit nommer historiographe

du roi. Pendant la seconde guerre civile il aida de ses conseils les chefs de son parti, qui l'envoyèrent, en 1568, comme commissaire à Blois, dont ils s'étaient emparés. Après la rupture de la paix de Longjumeau, il se réfugia avec sa femme et ses enfants à Sancerre, et il assista au premier siége de cette ville, pendant lequel il composa sa *Consolatio e Sacris Litteris*. En 1570 il alla reprendre à Bourges ses fonctions de professeur. Deux ans après, dès qu'il eut connaissance de la blessure de Coligny, il se cacha dans les environs de Bourges, et parvint ensuite à gagner Genève, où il devint en 1573 professeur de droit romain. La même année le landgrave de Hesse obtint que les biens d'Hotman qui avaient été confisqués en France lui fussent restitués, à l'exception de sa bibliothèque, qui avait été une seconde fois pillée. En 1579 il se rendit à Bâle, sur les instances de ses enfants, qui craignaient la prise de Genève par les armées du duc de Savoie; l'année suivante il fut nommé conseiller d'État par Henri IV, alors roi de Navarre, et chargé de traiter avec les cantons suisses pour l'envoi de troupes à la solde des huguenots. En 1584 il quitta de nouveau Bâle, où il avait été appelé en 1581 à faire partie du collége des jurisconsultes, et il alla retrouver à Genève ses anciens amis.

Dans ses moments de loisir il se voua à la recherche de la pierre philosophale, qui l'avait déjà préoccupé autrefois. Il y dépensa tout le reste de sa fortune, et se mit dès lors plus que jamais à trafiquer de ses épîtres dédicatoires et à solliciter des gratifications, ce que lui reprochent avec raison les auteurs de *La France protestante*. Hotman finit par lasser ses anciens protecteurs, les princes protestants de l'Allemagne, et se trouva bientôt sans ressources. Il résolut alors de retourner à Bâle. Peu de temps après son arrivée dans cette ville, il mourut, avant d'avoir pu entièrement achever la révision de ses ouvrages, qui l'occupait alors. Il fut enterré avec pompe dans la cathédrale.

Comme jurisconsulte, Hotman a joué, dit M. Dareste, après Cujas et Doneau, mais à côté de Baudouin et de Duaren, un grand rôle dans la révolution scientifique qui s'opéra au seizième siècle dans la jurisprudence. D'accord avec la nouvelle école, dont il fut un des principaux soutiens, Hotman recommandait aux légistes l'étude approfondie de l'histoire des lettres et de la philosophie, entièrement négligée par les bartholistes, et il appuyait ce conseil par son propre exemple. Mais le caractère particulier qui le distingue des autres grands jurisconsultes de cette époque, c'est qu'il fut surtout philologue et antiquaire. « Ses travaux de critique, dit M. Dareste, et ses recherches sur les antiquités romaines sont ses principaux titres à la reconnaissance des savants. » Sa qualité d'érudit ne l'empêcha pas de proposer à ses contemporains un nouveau système de législation pratique et approprié à leurs mœurs comme à leurs besoins. Loin de s'engouer outre mesure du droit romain, il en critiqua la plupart des dispositions, et insista pour qu'il fût remplacé par un code unique pour toute la France, dans lequel seraient fondues les diverses coutumes.

L'indépendance et l'originalité de son esprit se retrouvent aussi dans son fameux ouvrage sur le droit public français. « Quelque éloigné que soit de la vérité historique le système du jurisconsulte protestant, dit Augustin Thierry dans ses *Considérations sur l'Histoire de la France*, on doit lui reconnaître le mérite de n'avoir pas eu de modèle et d'avoir été construit tout entier sur des textes originaux, sans le secours d'aucun ouvrage de seconde main. En 1574 il n'en existait pas encore de ce genre. » La *Franco-Gallia*, dans laquelle Hotman fait preuve d'une érudition saine et la plus forte qu'il fût possible d'avoir alors sur le fond de l'histoire de France, eut une influence immense sur les esprits. « Cet ouvrage a été, dit M. Dareste, la première tentative sérieuse faite par le parti protestant pour fixer ses idées et déterminer nettement ce qu'il voulait, ce qu'il ferait, s'il arrivait au pouvoir. Ce fut comme une nouvelle voie ouverte, dans laquelle on se précipita à l'envi. » Vers la fin du seizième siècle les principes politiques énoncés par Hotman furent, il est vrai, abandonnés par les huguenots; mais ils ont été alors repris en grande partie par les ligueurs. En somme, la *Franco-Gallia* a eu au seizième siècle une importance presque aussi grande que le *Contrat Social* au dix-huitième. Ces deux écrits, malgré certains airs de conformité, poursuivaient cependant des buts entièrement différents : le premier vantait la prépondérance de l'aristocratie; tandis que le second préconisait le règne des masses.

« La latinité de Hotman est pleine de rapidité, de clarté, et d'élégance, » dit avec raison M. Sayous. Ces mêmes qualités se retrouvent dans le style des écrits qu'il a composés en français. » On ne s'étonnera donc pas si M. Dareste proclame Hotman un de nos prosateurs les plus remarquables du seizième siècle. La netteté de ses vues, la vivacité de ses passions faisaient que chez lui le tissu du discours était nerveux et serré, tandis que les phrases des autres écrivains ses contemporains sont généralement lourdes et traînantes. D'un autre côté, Hotman est bien de son siècle, en se servant continuellement des injures les plus outrageantes dans ses ouvrages de polémique, soit religieuse, soit politique, et soit même scientifique. — On a de Hotman : *De Gradibus Cognationis et Adfinitatis*; Paris, 1546; — *De Actionibus*; Lyon, 1548, et Bâle, 1559, in-8°; — *L'Apologie de Socrate, traduite en français*; 1549, in-8°; — *De Usuris et Fœnore*; Lyon, 1561, in-8°; — *De Statu Primitivæ Ecclesiæ ejusque Sacerdotiis, de Pontificis Romani Potestate atque Amplitudine*;

Genève, 1553, in-8° ; réimprimé à Strasbourg, en 1555, in-fol., avec le livre du cardinal Pole : *Pro Ecclesiasticæ Unitatis Defensione*, ainsi que dans le tome IV des *Œuvres de Dumoulin :* cet ouvrage, qui porte pour nom d'auteur *Fr. Villerius*, est dirigé contre la réfutation du *Commentaire sur l'Édit des Petites Dates* de Dumoulin, publiée par Raymond Leroux ; — *Commentarii in XXV Ciceronis nobiliores Orationes, eas maxime quæ quæstionem aliquam juris civilis insignem continent, una cum Notis ad Asconium Pedianum ;* une première partie, comprenant un commentaire sur treize discours, parut à Paris, 1554, in-fol.; le tout fut publié à Bâle, 1594, in-fol.; cet ouvrage fut un premier et déjà excellent essai de l'emploi du droit romain pour l'explication des plaidoyers de Cicéron ; — *Commentarius de Verbis Juris, Antiquitatum Romanarum Elementis amplificatus ;* Bâle, 1558 et 1563, in-fol.; Paris, 1558 et Lyon, 1569, in-fol.; — *Epistre envoyée au Tygre de la France*, sans nom de lieu ni date, in-8°, imprimée à Strasbourg : il est maintenant hors de doute qu'on doit attribuer à Hotman ce pamphlet virulent dirigé contre le cardinal de Lorraine un peu après la conspiration d'Amboise; le cardinal mit tout en œuvre pour en découvrir l'auteur, « qui, s'il eût été apréhendé, dit Brantôme, quand il eût eu cent mille vies, les eût toutes perdues ». Le libraire L'Hommet, chez lequel on trouva quelques exemplaires de l'*Epistre*, fut condamné à mort et exécuté. M. G. Brunet possède le seul exemplaire de ce libelle qui soit parvenu jusqu'à nous ; — *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi ;* Bâle, 1559, in-8° : cet ouvrage se compose de deux parties ; la première a été réimprimée à Lyon, 1566 et 1569, in-16; la seconde a paru de nouveau, avec beaucoup d'additions, à Lyon, 1566, in-4° ; — *Commentarius in IV Institutionum libros ;* Bâle, 1560 et 1569, in-fol.; Venise, 1569 et 1588 ; Lyon, 1565, 1567, et 1588, in-fol.; — *Partitiones Juris Civilis elementariæ;* Bâle, 1560, in-8° ; Genève, 1589, in-16, avec adjonctions ; — *Commentarius in Epistolam Ciceronis ad Quintum fratrem de provincia recte administranda;* Lyon, 1564, in-4°; Bâle, 1591, in-8°; — *Corpus Institutionum Juris in Justiniani lib. IV, Ulpiani I et Caii II concinnatum ;* Lyon, 1566, in-16 ; — *Modesta et moderata de Sacramento Eucharistiæ Sententia;* Lyon, 1566, in-8°; publié de nouveau, sous le titre de : *De Sacramento Cœnæ christianæ modesta Disputatio ;* La Haye, 1635, in-8° ; — *L'Anti-Tribonian, ou discours sur l'estude des loix ;* Paris, 1567, 1603 et 1609, in-8° ; traduit en latin, Hambourg, 1647, in-8°; Leipzig, 1704, in-8°, et 1718, in-4°, à la suite de l'*Historia Juris Romani* de Hoffmann : ce livre fut écrit pour recommander les réformes que le chancelier L'Hôpital avait le projet de faire dans la législation civile de la France et qui consistaient surtout à ramener à l'unité les coutumes de la France. « Pour faire comprendre l'utilité d'une pareille réforme, dit M. Dareste, Hotman entreprend la critique du droit romain, qui alors était, avec le droit canonique, seul enseigné publiquement en France, à l'exclusion du droit français. Rien n'est plus vif, plus spirituel et, malgré certaines exagérations, plus sensé que cette attaque dirigée par un professeur de droit romain contre la science qu'il enseigne. Il montre que sur une foule de points les dispositions de ce droit ont cessé d'être en vigueur et n'ont plus d'intérêt pratique. » — *De Tribus Quartis, Falcidiana, Legitimaria et Pegasiana ;* Lyon, 1569, in-fol. ; — *Quæstionum illustrium Liber ;* Genève, 1573, 1576, in-8° ; très-augmenté, ibid., 1578 ; Lyon, 1579 et 1585, in-8°; Hanovre, 1620, in-12; — *Commentatio Tripartita ad Libros Feudorum ;* Lyon, 1573, in-fol. ; Cologne, 1574, in-12 ; le premier, Hotman ramena ici la féodalité à son origine germanique; avant lui on la mettait constamment en rapport avec le droit romain ; — *Franco-Gallia, seu tractatus isagogicus de regimine regum Galliæ et de jure successionis ;* Genève, 1573, in-8° et in-12 ; réimprimé avec des changements, sous ce titre : *Libellus statum veteris reipublicæ Gallicæ, deinde a Francis occupatæ, describens ;* Cologne, 1574, in-8° : augmenté d'un 18ᵉ livre, Cologne, 1576, in-8° ; augmenté de six nouveaux chapitres, Francfort, 1686, in-8°, et 1665, in-8°; Londres, 1721, in-8°, traduit en français par S. Goulart, sous le titre de *Gaule franque ;* Cologne, 1574, in-8°; réimprimé dans le tome II des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX ;* traduit en anglais, Londres, 1711, in-8°; nous avons déjà mentionné les qualités générales et l'importance de ce livre, dont nous allons donner ici un aperçu succinct. La *Franco-Gallia* est le manifeste politique d'un parti, déguisé sous la forme d'une thèse d'histoire. « Il est aisé de se figurer, dit Augustin Thierry, par quel abus de méthode l'auteur, imposant à l'histoire ses idées préconçues, arrive à montrer que de tout temps en France la souveraineté fut exercée par un grand conseil national, maître d'élire et de déposer les rois, de faire la paix et la guerre, de voter les lois, de nommer aux offices et de décider en dernier ressort de toutes les affaires de l'État. En dépit des différences d'époque, de mœurs, d'origine et d'attributions, il rapproche et confond ensemble sous un même nom, comme choses de même nature, les états généraux des Valois, les parlements des barons des premiers rois de la troisième race, les assemblées politico-ecclésiastiques, les revues militaires et les plaids de la seconde, et enfin les assemblées des tribus germaniques, telles que Tacite les décrit. Le point de départ de cette prétendue narration est l'hypothèse d'une hostilité constante des indigènes de la Gaule contre le gouverne-

ment romain. L'auteur suppose entre les Gaulois et les peuples germaniques voisins du Rhin une sorte de ligue perpétuelle pour la vengeance ou le maintien de la liberté commune. Les bandes franques victorieuses et les Gaulois affranchis, formant au cinquième siècle une seule nation, fondèrent le royaume de la Gaule franque, dont le premier roi Hilerik, fils de Mérowig, fut élu par le suffrage commun des deux peuples réunis. » La monarchie continua à rester élective et non héréditaire, dit ensuite Hotman; le peuple (ce qui, dans le langage de l'époque ne désigne pas l'ensemble de la nation, mais les états assemblés par ordre), garda le droit de déposer les rois et de surveiller toutes les mesures d'intérêt général. Hotman s'efforce de constater ainsi chez nous l'existence de ce que nous appelons le gouvernement représentatif, qui est, selon lui, le meilleur des gouvernements. « Hotman, dans lequel on a voulu voir un républicain, dit M. Baudrillart dans son ouvrage sur *Bodin et son Temps*, ne parle de l'Angleterre qu'avec admiration; il partage son culte entre ce pays et la prétendue démocratie royale de nos ancêtres. Mais on doit se demander si c'est bien l'équilibre entre les trois pouvoirs (royal, aristocratique et populaire), que poursuit le jurisconsulte pamphlétaire. Il en est un qu'il traite fort durement, un autre qu'il semble favoriser d'une particulière affection. Pour un publiciste constitutionnel il parle de la royauté avec trop d'amertume et d'emportement, et paraît porter à l'aristocratie un intérêt bien exclusif. Il n'aime pas l'autorité bourgeoise du parlement, qu'il appelle « usurpateur de la souveraineté des états et de la puissance des grands comme des rois. » Au fond, ce que veut Hotman, on n'en peut douter, c'est le triomphe de l'aristocratie »; — *De Furoribus Gallicis, horrenda et indigna amiralli Castillioni nobilium atque illustrium virorum cæde*; Édimbourg, 1573, in-12; réimprimé dans l'*Histoire des Troubles de Belgique*; La Haye, 1619, in-8°; traduit en français; Bâle, 1573, in-12 : ce livre, publié sous le pseudonyme d'*Ernestus Varamundus*, contient un récit de la Saint-Barthélemy, suivi de pièces justificatives; — *Institutiones Dialecticæ, ex fontibus philosophorum*; Genève, 1573 et 1593, in-8°; — *De Statibus Veteris Ecclesiæ Galliæ*; Cologne, 1574, in-8°; — *Notæ Renovatæ in Cæsaris Commentaria*; Lyon, 1574, in-fol.; Francfort, 1606, in-fol., avec fig., — *G. Colinii Castellionii, magni quondam Franciæ amirallii, Vita*; 1575 et 1579; Utrecht, 1644; — *Ad Titulum codicis de Pactis et Transactionibus*; Bâle et Genève, 1575, in-8°; — *Matagonis de Matagonibus decretorum baccalaurei Monitoriale adversus Italo-Galliam sive Anti-Franco-Galliam A. Matharelli alvernogeni*; 1575, in-8°; Paris, 1577, in-8°; réimprimé avec l'ouvrage suivant, 1578, 1584 et 1593, in-8°; réponse satirique, en latin macaronique, à une réfutation de la *Franco-Gallia*, entreprise par Matharel dans le but surtout de défendre les droits des reines mères à la régence, droits entièrement contestés par Hotman. Papire Masson ayant répliqué à ce dernier pour soutenir les idées de Matharel, Hotman écrivit une nouvelle diatribe encore plus violente et plus injurieuse que la première, sous le titre de : *Strigilis Papirii Massoni, sive remediale charitativum contra rabiosam frenesim Pap. Massoni, jesuitæ excucullati, per Matagonidem de Matagonibus, baccalaureum formatum in jure canonico, et in medicina si voluisset*; 1575, 1576 et 1578, in-8°; — *Ad titulum Codicis de Judiciis*; Bâle, 1576, in-8°; — *Ad Titulum Codicis de Usufructu*; Bâle, 1576, in-8°; — *Ad Titulum Codicis de Pignoribus et Hypothecis*; Bâle, 1576, in-8°; — *Consiliorum Volumen*; Genève, 1578 et 1586, in-fol.; — *Nullitatis Protestationes adversus Formulam Concordiæ Orthodoxarum Ecclesiarum nuper institutam a quibusdam doctoribus ubiquitariis*; 1579, in-8°; pamphlet théologique, plein d'invectives contre les luthériens, rédigé en deux jours et demi, et publié sous le pseudonyme de *Joh. Palmerius*; André Pouhen ayant répondu à Hotman, celui-ci répliqua par un nouveau pamphlet intitulé : *In virulentam planeque sophisticam A. Pouhenii Criminationem adversus Palmerii Protestationes*; Genève, 1580, in-12; sous le pseudonyme d'*Aspastes Salassus*; — *Disputatio de Aureo Justinianeo*; Bâle, 1584, in-8°; Genève, 1585, in-8°, avec l'ouvrage précédent; — *Antiquitatum Romanarum Libri V*; Bâle, 1584; Paris et Genève, 1585, in-8° : cet excellent ouvrage contient des recherches étendues, la plupart confirmées par la science moderne, sur la constitution romaine; — *De Castis Incestisve Nuptiis, et de Spuriis et Legitimatione*; Genève, 1585, in-8°; Lyon, 1593, et Francfort, 1619, in-8°; — *Brutum Fulmen papæ Sixti V adversus Henricum regem Navarræ*; 1585, in-8°; Leyde, 1585, 1602 et 1603, in-8°; inséré dans le tome III de *De Monarchia Romani Imperii* de Goldast; pamphlet injurieux contre la papauté, traduit en français, 1585 et 1587, in-8°; — *De Controversia Patrui et Nepotis in Successione regni*; Francfort, 1585, in-8°; Genève, 1586, in-fol. : écrit dirigé contre les prétentions à la couronne du cardinal de Bourbon, lesquelles avaient trouvé un défenseur dans Antoine Hotman, le frère de François; — *Observationum et Emendationum Libri XIII*; Genève, 1586 et 1589, in-fol.; plusieurs parties de ce recueil avaient déjà paru séparément; on y trouve les *Amicabiles Responsiones ad Cujacium*, réimprimées à Hanau, 1601, in-8°, et 1611, in-12, critique des plus acerbes de quelques opinions de Cujas; — *De Jure Successionis Regiæ in regno Francorum leges aliquot ex probatis autoribus collectæ*; 1588, in-8° : cet écrit, dans lequel Hotman d[illegible]

fend les droits de Henri IV à la couronne de France, n'est pas en contradiction aussi directe avec la *Franco-Gallia* que Labitte l'a prétendu dans ses *Prédicateurs de la Ligue*. Mais Hotman s'y montre cependant tout autrement soucieux des droits de la royauté qu'auparavant : en la dépouillant du caractère électif, il considère la royauté comme entièrement héréditaire selon une loi de succession immuable, qu'il place même au-dessus des états généraux ; — *Ad Tractatum M. Zampini de Successione Prærogativæ primi principis Franciæ Responsio* : cet ouvrage, écrit aussi pour soutenir les droits de Henri IV, parut en 1588, sous l'anonyme, sans lieu ni date ; il y a des raisons plausibles pour l'attribuer à Hotman ; — *Disputatio de Dotibus* ; Cologne, 1591, in-8° ; dans un recueil sur cette matière ; — *Scholæ in duos titulos Digestorum de Testamentis et de Liberis Hæredes instituendis vel exhæredandis* ; Genève, 1593, in-8° ; Francfort, 1665, in-4° ; — *De Donationibus VIII Libri Codicis* ; Genève, 1593, in-8° ; — *Consolatio e Sacris Litteris* ; Lyon, 1593, in-8° ; Hanovre, 1613, in-12 ; dans ce livre, écrit pendant le siége de Sancerre, l'auteur réunit « tous les traits choisis par lui dans l'Ancien Testament qui montraient la main et le secours de Dieu intervenant pour consoler son peuple d'élection, pour le relever et le venger de ses ennemis. Le sentiment de vengeance était violent dans l'âme de Hotman ; et on le voit toujours y céder sans remords, parce que de bonne foi il croit ne voir dans ses ennemis que les ennemis de Dieu. » C'est ainsi que s'exprime M. Sayous au sujet de la *Consolatio* ; — *Scholæ in duos titulos Digestorum de Pactis et Transactionibus* ; Genève, 1594, in-8° ; — *De Eo quod interest et de Mora* ; Hanovre, 1599, in-8° ; — la presque totalité des ouvrages de Hotman fut réunie dans ses *Opera*, 3 vol. in-fol., Genève, 1599-1601, qui contiennent en outre quelques écrits restés jusque alors inédits, tels que : *De Sponsalibus* ; *De Ritu Nuptiarum et Jure Matrimoniorum*, etc. ; — une partie des lettres de Hotman a été publiée dans le recueil suivant : *Francisci et Joannis Hotomannorum patris et filii et clarorum virorum ad eos Epistolæ* ; Amsterdam, 1700, in-4° ; La Haye, 1730, in-4°, ainsi que dans les *Celebrium Virorum Epistolæ* de Hummel, et dans les *Epistolæ Reformatoribus scriptæ* de Fuesli. Mais le plus grand nombre de ces lettres est encore inédit, et on en trouve dans les bibliothèques de Strasbourg, de Bâle, de Zurich, de Genève, de Gotha, au British-Muséum et surtout à la bibliothèque impériale de Paris (ancien fonds latin, n° 8585, 8586, collect. Dupuy, n° 268 ; suppl. latin, n° 1297) ; douze de ces lettres ont été publiées par M. Dareste dans la *Revue historique du Droit Français* (année 1855). Ernest GRÉGOIRE.

Nevelet, *Vita Hotomanni* (en tête des *Opera* de Hotman et dans Leihker, *Vitæ Jurisconsultorum*). — Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*, t. IV. — Bayle, *Diction.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XI. — Dareste, *Essai sur Fr. Hotman* ; Paris, 1850. — Haag, *La France Protestante*. — Sayous, *Études littéraires sur les Écrivains français de la Réformation*, t. II.

HOTMAN (*Antoine*), jurisconsulte français, frère du précédent, né vers 1525, mort en 1596. Après avoir étudié la jurisprudence, il entra au barreau du parlement de Paris. Resté catholique, il soutint par plusieurs écrits les droits à la couronne du cardinal de Bourbon. Il fut nommé avocat général près du parlement de Paris, après la journée des Barricades. En 1593 il y conclut, au péril de sa vie, en faveur de la loi salique, lors du fameux arrêt qui détruisit les espérances de Philippe II. Après l'entrée de Henri IV dans Paris, Hotman reprit la profession d'avocat. Dans son *Dialogue des Avocats*, Loisel le représente comme un homme aussi judicieux que savant. On a d'A. Hotman : *Traité de la Dissolution du Mariage par l'impuissance et la froideur de l'homme ou de la femme* ; Paris, 1581, 1595, 1610, in-8° ; dans cet ouvrage, écrit avec une grande liberté d'expression, Hotman se déclare contre le congrès ; — *Les Droits de l'Oncle contre le Neveu, en faveur du cardinal de Bourbon* ; 1585, in-8° ; — *Pogonia, sive dialogus de barba* ; Anvers, 1586 ; Rostock, 1624, in-4° ; inséré dans l'*Amphitheatrum* de Dornavius et dans le tome Ier des *Opera* de François Hotman, auquel cette facétie a été souvent attribuée ; — *Avertissement sur les lettres octroyées à M. le cardinal de Bourbon, où l'on réfute les prétentions du roi de Navarre* ; 1588, in-8° ; — *Traité sur la Déclaration où l'on prétend prouver que M. le cardinal de Bourbon est appelé à la succession du royaume* ; Paris, 1588, in-8° ; — *Traité de la Loi Salique* ; 1593, in-4° ; inséré dans les *Opuscules françoises des Hotmans* ; — *Traité des Droits et Libertés de l'Église gallicane* ; souvent réimprimé, entre autres à Paris, 1639. E. G.

Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

HOTMAN (*Jean*), diplomate et écrivain français, fils de François Hotman, né à Lausanne en 1552, mort le 26 janvier 1636. Après avoir étudié la jurisprudence, il passa en Angleterre, où il resta pendant cinq ans au service du comte de Leicester. Lorsqu'il fut de retour en France, le roi de Navarre le nomma, en 1585, maître des requêtes de son hôtel, et l'envoya ensuite en Allemagne pour y négocier avec les princes protestants, mission dont Hotman fut aussi chargé sous Louis XIII, et dont il s'acquitta à la pleine satisfaction de ces souverains. Sans se convertir, lors de l'abjuration de Henri IV, Hotman tenta de nombreux efforts pour amener la réunion des catholiques et des protestants. On a de lui : *Antichoppinus, imo potius epistola congratulatoria M. Nicodemi Turlupini de Turlupinis ad Bercatum Choppinum de Choppinis, S. Unionis Hispanitano-Gallicæ advocatum*

incomparabilissimum; Chartres, 1590, in-8°; réimprimé avec le *Monitoriale* et le *Strigilis* de François Hotman et l'*Épitre de Passavant* de Bèze; Villiorban, 1593, in-8°; — ***De la Charge et Dignité de l'Ambassadeur;*** Paris, 1604, in-8°; troisième édition augmentée, Francfort, 1613, in-12; réimprimé dans les ***Opuscules françoises des Hotmans;* — *Anti-Colazon*,** ouvrage attribué à Hotman par Bayle, dans lequel l'auteur se défend d'avoir été, dans le traité précité, le plagiaire de Ch. Pascal; — ***Opuscules françoises des Hotmans;*** Paris, 1616, in-8° : ce recueil contient, outre l'***Anti-Tribonian*** de Fr. Hotman et quelques ouvrages de son frère Antoine, les écrits suivants de Jean, son fils : *La Version du Don royal du roi de la Grande-Bretagne* (Jacques Ier); — ***De la Providence;* — *Du Progrès de l'Ame raisonnable;* — *Le Philosophe, ou l'advis sur les diverses occupations de l'homme;* — *La Version de la préface de De Thou sur son Histoire;* — *Deux Advis par Souhait pour la Paix de l'Église et du Royaume.*** — Quelques lettres de Hotman se trouvent dans le recueil qui contient celles de son père; il y en a une trentaine d'inédites au British-Muséum et d'autres à la Bibliothèque impériale de Paris (Anc. fonds latin, n° 8585 et 8586). E. G.

Haag, *La France Protestante.*

***HOTOT** (*Guillaume* DE), moine français, né dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort évêque de Senlis, le 6 mai 1434. Vers l'année 1411, nous le voyons abbé de Cormery, en Touraine. Il occupait cette abbaye depuis quelques mois, lorsque arrivèrent des bandes anglaises, qui le rançonnèrent d'abord, et s'établirent ensuite dans son logis. Chassé de Cormery, Guillaume de Hotot assiste, en 1416, au concile de Constance. En 1417, le pape le nomme abbé de Corbie. Cependant ce fut une nomination presque vaine. En effet, un compétiteur élu par les moines, soutenu par le roi, lui contesta vivement la possession de cette abbaye. Il reparaît à Cormery en 1423. En 1433, au mois de février, le pape le choisit évêque de Senlis. Hotot conserve néanmoins en commende le monastère de Cormery, et réclame en outre devant les tribunaux le prix auquel il a cédé, par voie de concordat, ses droits équivoques à la possession de Corbie.

Guillaume de Hotot prononça, dans le concile de Constance, un discours sur les neuf propositions de Jean Petit, ***Oratio de novem Articulis Joannis Parvi***, que nous a conservé le numéro 1485 des manuscrits du Roi, t. II, p. 236. Mais c'est à tort que le catalogue de ces manuscrits lui attribue, sous le num. 5264, un ***Calendarium*** commencé à Rome en 1372, et fini dans la même ville en 1382. Comme le déclare la préface même de ce *Calendarium*, c'est l'ouvrage d'un certain Guillaume, né dans le diocèse de Cahors, qui ne fut pas abbé de Saint-Paul de Cormery, mais de Saint-Paul à Rome, *Abbas B. Pauli almæ urbis.* B. H.

Gallia Christiana, t. X, col. 1284, 1434, et tom. XIV, col. 267, 268.

HOTTINGER, ancienne famille suisse, dans laquelle on compte plusieurs générations d'érudits et d'écrivains, dont voici les principaux.

HOTTINGER (*Jean-Henri*), orientaliste et théologien réformé, né à Zurich, le 10 mars 1620, et mort dans les environs de cette ville, le 5 juin 1667. Porté par ses goûts à l'étude des langues, il se perfectionna à Groningue dans la connaissance de l'hébreu sous H. Alting, et dans celle de l'arabe sous Matth. Pasov. En 1639 on lui proposa d'être précepteur des enfants de Jacq. Golius; il accepta avec empressement cette position, qui lui permit de vivre dans l'intimité du plus savant arabisant de cette époque. Golius lui donna d'utiles conseils pour ses études et lui ouvrit sa riche bibliothèque. Rappelé à Zurich au moment où il venait de trouver l'occasion de faire un voyage en Orient, Hottinger retourna dans sa patrie pour occuper la chaire d'histoire ecclésiastique, à laquelle il ajouta, en 1643, celle des langues orientales. En 1655, à la demande de l'électeur palatin, le sénat de Zurich lui accorda un congé pour aller enseigner la théologie et les langues orientales à l'université d'Heidelberg. Hottinger resta à Heidelberg jusqu'en 1661. Il se rendit alors aux vœux de sa ville natale, qui réclamait ses services. En 1667 les états de Hollande le nommèrent professeur à Leyde. Il se préparait à aller s'établir dans cette ville quand il se noya dans le Limmat, avec deux de ses enfants et un de ses amis, en se rendant à une maison de campagne qu'il avait dans les environs de Zurich.

Hottinger a une place distinguée parmi les philologues qui au dix-septième siècle ont travaillé à répandre la connaissance des langues sémitiques, connaissance qui a rendu de si grands services à la théologie biblique. On a été plus sévère que juste en lui reprochant de n'avoir pas assez mûri ses ouvrages et de les avoir composés avec précipitation. On peut l'accuser avec plus de raison de manquer de méthode; mais ce défaut lui est commun avec tous les écrivains de son temps. Un des premiers il fit connaître un grand nombre d'écrivains syriaques et arabes, non-seulement par des notices biographiques et bibliographiques, mais encore par des extraits de leurs ouvrages. Enfin, on ne peut oublier qu'il contribua aux progrès des études orientales, en établissant à ses frais une imprimerie arabe à Heidelberg, pendant qu'il était professeur dans cette ville.

Ses principaux ouvrages sont : ***Exercitationes Anti-Morinianæ de Pentateucho Samaritano;*** Zurich, 1644, in-4°. Cet écrit a pour but de prouver que la recension hébraïque du Pentateuque est préférable à la recension samaritaine, contre le P. Morin, qui avait soutenu l'o-

pinion contraire dans ses *Exercitationes in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*. Il y a autant d'exagération dans le sentiment d'Hottinger que dans celui de son adversaire; — *Thesaurus Philologicus, seu Clavis Scripturæ*; Zurich, 1649, in-8°; deux fois réimprimé : c'est une espèce d'introduction à l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament; — *Historia Orientalis, quæ ex variis orientalium monumentis collecta agit*; Zurich, 1651, in-4°; 2ᵉ édit. augm., Zurich, 1660, in-4° : ouvrage remarquable pour l'époque où il fut fait, mais dépassé par les travaux, plus profonds et plus solides, des orientalistes postérieurs; — *Historiæ Ecclesiasticæ Novi Testamenti Enneas*; Zurich, 1651-1667, 9 vol. pet. in-8°; réimprimée à Hanau, 1655-1667. Cette histoire ecclésiastique, qui s'étend du commencement de l'ère chrétienne au seizième siècle, renferme des recherches savantes; mais elle est écrite sans méthode; — *Grammatica Chaldæo-Syriaca, libri II, cum triplice appendice chaldea, syra et rabbinica*; Zurich, 1652, in-8°; — *Smegma Orientale sordibus barbarismi contemptui præsertim linguarum orientalium oppositum*; Heidelberg, 1658, in-4°. Recueil des huit dissertations sur l'utilité et l'usage des langues sémitiques dans les études théologiques : on retrouve dans la plupart d'entre elles le dessein bien marqué de mettre en relief les rapports mutuels des dialectes sémitiques; — *Promptuarium, sive bibliotheca orientalis exhibens catalogum sive centurias aliquot tam auctorum quam librorum hebraicorum, syriacorum, arabicorum, ægyptiacorum*; Heidelberg, 1658, in-4°; en outre des noms des écrivains et des titres de plusieurs de leurs ouvrages, on trouve dans cette bibliothèque des extraits de ces ouvrages, propres à donner une idée de leur contenu. A une époque où il n'y avait que très-peu d'écrits arabes et syriaques imprimés et où les copies manuscrites étaient rares et chères, ce recueil dut être d'une grande utilité; — *Grammatica Quatuor Linguarum, Hebraicæ, Chaldeæ, Syriacæ et Arabicæ, Harmonica ut ad linguam hebraicam, tanquam matrem cæterarum, accommodentur præcepta-cui accedit Technologia Linguæ Arabicæ historico-theologica*; Heidelberg, 1659, in-4°; ouvrage remarquable, non-seulement par sa concision, mais encore par l'exactitude avec laquelle sont indiqués les caractères essentiels de chacune de ces quatre langues : on cite surtout le chapitre intitulé : *De Usu hujus Grammaticæ harmonicæ in analysi contextus sacri*; — *Etymologicum Orientale, sive lexicon harmonicum heptaglotton*; Francfort., 1661, in-4°. Les sept langues sont l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le samaritain, l'éthiopien et le rabbinique, quoique ne comprenant que les racines. Cet ouvrage, complément de la *Grammatica Harmonica*, a été très-utile à l'étude comparée des langues sémitiques. Estimé pendant longtemps, il a été depuis remplacé avec avantage par le *Lexicon Heptaglotton* de Castelli; — *Cippi Hebraici, sive Hebræorum tam veterum quam recentiorum monumenta*; Heidelberg, 1659, in-8°; 2ᵉ édit., augm., ibid., 1662, in-8°; — *Enneas Dissertationum philol.-theolog.*; Zurich, 1662, in-4°. Michel Nicolas.

J.-H. Heidegger, *Historia Vitæ et Obitus J.-H. Hottingeri*; Zurich, 1667, in-12. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, tom. VIII. — Leonh. Meister, *Berühmte Zurcher*, tom. II. — Meyer, *Geschichte der Schrifterkl.*, tom. III, passim.

HOTTINGER (*Jean-Jacques*), fils du précédent, historien et théologien, né à Zurich, en 1652, et mort dans cette ville, le 18 décembre 1735. Il fut professeur de théologie dans sa patrie. De ses nombreux écrits il faut citer : *Sforzia Pallavicinus infelix Concilii Tridentini vindex*; Zurich, 1690, in-4°; — *Biga Exercitationum Historico-Theologicarum de Pœnitentia primitivæ, nec non Romanæ Ecclesiæ*; Zurich, 1706, in-4°; — *Helvetische Kirchengeschichte* (Histoire Ecclésiastique de la Suisse); Zurich, 1708-1729, 4 vol. in-4°, ouvrage encore estimé; — *Diatribe Historico-Theologica qua prædestinationem et Godeschalci pseudohæreses adversariorum gratiæ commenta esse demonstratur*; Zurich, 1710, in-4°; — *Pentas Dissertationum Biblico-Theologicarum*; Trèves, 1723, in-8°; — *Fata Doctrinæ de Prædestinatione et Gratia Dei salutari, secunda et adversa, inde a beati Apostolorum excessu ad hæc usque tempora in annales digesta*; Zurich, 1727, in-4°. M. N.

Walchius, *Biblioth. Theog. selecta*, tom. I, II et III, passim.

HOTTINGER (*David*), numismate, petit-fils de Jean-Henri Hottinger (n° 1), né à Zurich, et mort dans cette ville, en 1736. Une chaire d'histoire ayant été créée à Zurich, il fut le premier à la remplir. Il s'occupa principalement des médailles et des anciennes monnaies de son pays. On a de lui : *De Nummis Bracteatis Tigurinis*; Zurich, 1702, in-4°.

HOTTINGER (*Jean-Henri*), théologien, frère du précédent, né à Zurich, le 5 décembre 1681, et mort à Heidelberg le 7 avril 1750. Après avoir étudié la théologie dans sa ville natale, à Genève et à Amsterdam, il fut, en 1704, nommé professeur de philosophie à Marbourg. L'année suivante il fut chargé de l'enseignement des antiquités hébraïques, et en 1710 de celui de la théologie. A des opinions calvinistes rigides il ajouta la plupart des principes de Coccéius, et il exposa la doctrine formée de ce mélange dans un manuel de dogmatique intitulé : *Typus Doctrinæ Christianæ*; Francfort-sur-Mein, 1714, in-8°. Cet ouvrage souleva des tempêtes : on accusa J.-H. Hottinger de corrompre la jeunesse par des principes mystiques, et en 1717 il fut forcé de donner sa démission. Il se retira alors à Frankenthal, où il devint pasteur de l'Église réformée. En 1721 il fut

appelé à une chaire de théologie à l'université d'Heidelberg. Il l'occupa jusqu'à la fin de ses jours. Outre l'ouvrage déjà indiqué, il publia quelques autres écrits, parmi lesquels les deux suivants méritent d'être remarqués : *Disquisitio de Revelationibus extraordinariis in genere et de quibusdam hodiernis vulgo dictis inspiratis in specie;* 1717, in-8°. Il s'agit dans ce livre des prophètes des Cévennes, qui, après avoir fait du bruit en Angleterre, commençaient d'attirer l'attention en Allemagne; — *Typus Pastoris Evangelici;* Bâle, 1741, in-8°.

HOTTINGER (*Jean-Henri*), cousin germain des deux précédents et comme eux petit-fils de Jean-Henri Hottinger (n° 1), né à Zurich, en 1680, et mort dans cette ville, en 1756. Il était médecin; il se livra surtout à l'étude des sciences naturelles. On a de lui une dissertation sur les cristaux, une description des glaciers et quelques opuscules insérés dans les *Miscellan. Academiæ Naturæ Curiosorum.*

HOTTINGER (*Jean-Conrad*), théologien, de la même famille que les précédents, auteur d'un traité *De Decimis Judæorum Exercitatio*, Leyde, 1713, in-4°.

HOTTINGER (*Jean-Jacques*), philologue, littérateur et théologien, petit-fils du théologien aux mêmes prénoms, né à Zurich, en 1750, et mort dans cette ville, le 4 février 1819. Il professa dans sa ville natale les littératures grecque et latine depuis 1789, et le grec et la philosophie à partir de 1796. Il prit une part considérable au Nouveau Musée Attique (*Neues Attisches Musæum*), Zurich et Leipzig, 1805 à 1809, que publiait Wieland. Il avait auparavant fait paraître une revue de théologie, de philosophie et de littérature, sous le titre de *Bibliothek der neuesten theologischen, philosophischen und schœnen Literatur;* Zurich, 1784-1786, 3 vol. in-8°. On lui doit en outre un assez grand nombre d'ouvrages qui prouvent ses connaissances variées et étendues; voici les titres des principaux : *Diatribe philos. theolog. de Miraculis, cui adjectus est Excursus Philosophicus ad Doctrinam Bonnet;* Zurich, 1770, in-8°; — *Versuch einer Vergleichung der deutschen Dichter mit den Griechen und Ræmern* (Essai d'une Comparaison des Poëtes Allemands avec les Grecs et les Romains); Mannheim, 1789, in-8°; — *Ueber Bodmer* (De Bodmer); Zurich, 1785, in-8°; — *Ueber Sal. Gessner* (De Sal. Gessner); Zurich, 1796, in-8°; — *Opuscula Oratoria;* Zurich 1816, in-8°; — *Opuscula Philologica, critica atque hermeneutica;* Lepzig, 1817, in-8°.

HOTTINGER (*Jean-Jacques*), neveu du précédent, né à Zurich, en 1783. On a de lui quelques écrits, parmi lesquels on cite surtout *Huld. Zwingli und seine Zeit, dargestellt für das Volk* (Histoire d'Huld. Zwingle et de son Temps, écrite pour le peuple); Zurich, 1841, in-8°. Il a publié, avec M. H.-H. Vœgeli, l'*Histoire de la Réformation* de Bullinger, à Frauenfeld; 1838, 3 vol. in-8°.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

HOTZE (*David* VAN), général autrichien d'origine suisse, né à Richtenswyl, près de Zurich, vers 1740, tué à la bataille de Zurich, le 25 septembre 1799. Fils d'un paysan qui exerçait la médecine, il fréquenta le gymnase de Zurich, embrassa la carrière militaire, et entra au service du Wurtemberg, où il devint capitaine de cavalerie. En 1771 il passa au service de la Russie, et se distingua dans la guerre contre les Turcs. En 1773, le grand-duc Paul le nomma adjudant major au régiment de ses gardes. Cependant Hotze quitta la Russie et vint en Autriche, où l'empereur Joseph II le créa colonel. Il fit encore la guerre contre la Turquie. Joseph II lui conféra le commandement de Jassy, et le chargea de l'instruction militaire de son neveu François. A son avénement au trône, celui-ci l'éleva au grade de général major. En 1793, Hotze servit sous Wurmser contre les Français, et se distingua à la prise des lignes de Weissembourg. En 1795 il couvrit la retraite du comte de Wartensleben, et fut nommé feld-maréchal lieutenant. Deux ans après il commandait le centre de l'armée autrichienne au combat de Noresheim, puis il s'empara de Kitzingen, et marcha sur Wurtzbourg, où, sous les ordres de l'archiduc Charles, il remporta de nouveaux avantages. Les Suisses l'appelèrent au commandement en chef de leurs troupes; mais en arrivant à Zurich il apprit que Berne était au pouvoir de l'ennemi, et il retourna à Vienne. En 1799 il occupa les Grisons, et rejoignit l'armée de l'archiduc Charles, qui s'empara de Zurich. Opposé à Massena sur la frontière, dans la campagne suivante, il remporta quelques succès, et finit par reprendre Zurich; mais il essaya vainement de soulever ses compatriotes contre les Français. Bientôt l'occupation de la Suisse fut abandonnée aux Russes. Hotze y resta avec 25,000 hommes pour attendre l'arrivée de Souvarof, pendant que l'archiduc Charles se retirait sur le Rhin. Une nouvelle bataille ayant eu lieu devant Zurich, les 25 et 26 septembre 1799, Hotze y périt. J. V.

J. C. Faesi, *Kurze Lebensbeschreibung des K. K. general-feldmarschall-lieutenants D. Hotze;* Zurich, 1799 et 1800, in-4°.

HOUARD (*David*), jurisconsulte français, né à Dieppe, le 26 février 1725, mort à Abbeville, le 15 décembre 1802. Il étudia le droit, fut reçu en 1747 avocat au parlement de Normandie, exerça sa profession à Dieppe, et devint conseiller échevin de cette ville. Il fit une étude approfondie des origines du droit normand. Nommé d'abord correspondant, puis, en 1785, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, il vint habiter Paris, où il fut tout à la fois avocat au Parlement et censeur royal. Il se retira en 1789 dans sa ville natale, qu'il quitta plus tard pour se fixer à Abbeville. On a de lui :

Anciennes Lois des François conservées dans les coutumes angloises, recueillies par Littleton, avec des Observations historiques et critiques, etc.; Rouen, 1766, 2 vol. in-4°; nouv. édit., Rouen et Paris, 1779, 2 vol. in-4°; — *Traités sur les Coutumes Anglo-Normandes, publiées en Angleterre, depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et de la jurisprudence françoise antérieures aux Établissements de saint Louis*; Rouen et Paris, 1776, 4 vol. in-4°; le premier volume contient des extraits du *Domesday-Book*, rôle des propriétés foncières de l'Angleterre, dressé de 1080 à 1086 par l'ordre de Guillaume le Conquérant; — *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la Coutume de Normandie*; Rouen, 1780-1782, 4 vol. in-4° : on trouve dans le *Supplément*, placé à la fin du dernier volume, l'*Ancien Coutumier en vers*, production singulière du treizième siècle, dont l'auteur, selon Houard, se nommait Richard Dourbault. Mercier, abbé de Saint-Léger, a combattu cette opinion dans une *Lettre à M. Dupuy, sur l'auteur de la Coutume de Normandie en vers*, insérée au *Journal des Savants* du mois d'août 1785. Houard est auteur d'un *Mémoire sur les Antiquités galloises*, imprimé dans le tome Ier des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

E. Regnard.

Note sur la Vie et les Ouvrages de M. Houard; dans les *Mém. de l'Academie des Inscriptions*, tom. I, p. 497. — Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires des Grands Hommes du Département de la Seine-Inférieure*.

HOUBIGANT (*Charles-François*), célèbre commentateur biblique, né à Paris, en 1686, et mort dans la même ville, le 31 octobre 1783. Entré en 1704 dans la Congrégation de l'Oratoire, il enseigna successivement les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons. Il était supérieur du collége de Vendôme quand il fut appelé à Paris, en 1722, pour faire les conférences de Saint-Magloire, conférences qui étaient publiques et qui portaient sur les points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastiques. L'excès de travail auquel il se livra pour se préparer convenablement à ces exercices lui causa une maladie dangereuse, à la suite de laquelle il resta frappé d'une surdité complète. Condamné par cette infirmité à une vie retirée, il se voua tout entier à l'étude, et principalement à la culture des langues orientales. Vers la fin de sa longue vie, il perdit ses facultés intellectuelles à la suite d'une chute. Le P. Houbigant n'était pas moins distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. On loue surtout sa bienveillance et sa douceur, qui ne s'altérèrent jamais dans l'isolement auquel le força son infirmité. Douze ans avant sa mort, il fonda dans le village d'Avilly, auprès duquel il avait une maison de campagne, une école de filles à laquelle il légua une rente annuelle de 175 livres. Une de ses plus agréables distractions était de composer et d'imprimer lui-même ses propres ouvrages; il avait dans ce but établi une petite imprimerie dans sa maison de campagne, où il avait l'habitude d'aller passer les vacances. On a de lui : *Racines de la Langue Hébraïque*; Paris, 1732, in-8°; cet ouvrage est en vers, à l'imitation des racines grecques de Port-Royal; dans la préface, il défend le système de Masclef, qu'il avait adopté, et il s'efforce de montrer, non pas seulement la nouveauté des points-voyelles, mais encore leur inutilité et même leurs inconvénients pour l'étude de l'hébreu; — *Prolegomena in Scripturam Sacram*; Paris, 1746, in-4°. Dans cet ouvrage, où il suit les traces de L. Cappel, il cherche d'abord à établir qu'il s'est glissé dans le texte original de l'Ancien Testament des fautes qui, sans atteindre les points de dogme et de morale, défigurent cependant les Livres Saints, y produisent des obscurités ou en affaiblissent l'énergie; il donne ensuite les règles d'après lesquelles on peut découvrir et corriger ces fautes, qui sont dues principalement à la négligence des copistes; — *Conférences de Metz*, sans indication de lieu et sans date. Houbigant y exposa d'une manière populaire les principes de critique développés dans l'ouvrage précédent; — *Psalmi Hebraici mendis quam plurimis expurgati* (Leyde); 1748, in-16. Cet ouvrage est surtout remarquable en ce que l'auteur a inséré dans le texte même les corrections faites d'après les principes posés dans ses *Prolegomena*. C'était un essai de l'édition qu'il se proposait de publier de l'Ancien Testament dans le texte original; — *Biblia Hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta. Accedunt libri græci qui deutero-canonici vocantur, in tres classes distributi*; Paris, 1753 et 1754, 4 vol. in-fol. : cet ouvrage, fruit d'un travail de vingt ans, fut publié aux frais de la Congrégation de l'Oratoire, à laquelle il coûta quarante mille francs. L'exécution typographique est soignée. Les caractères furent gravés exprès par Fournier le jeune. Il est imprimé en deux colonnes, dont l'une contient le texte et l'autre la traduction. L'hébreu, qui n'a pas de points-voyelles, n'est que la reproduction de l'édition de van der Hooght de 1705. Les corrections proposées par Houbigant, qui ne tient aucun compte du *kri* et du *ktib* des massorèthes, sont, soit à la marge, soit en forme de tables à la fin de chaque volume. Elles sont de quatre espèces différentes. Celles du Pentateuque sont prises en général du Code samaritain, auquel, avec le P. Morin, il donna une valeur exagérée; d'autres sont prises de divers manuscrits, qu'il ne décrit pas avec assez de précision et qui appartenaient soit à la Congrégation de l'Oratoire, soit à la Bibliothèque royale de Paris; d'autres encore sont prises des anciennes versions; enfin un grand nombre sont purement conjecturales et dressées d'après les principes critiques ex-

posés dans ses *Prolegomena*. Cette révision du texte de l'Ancien Testament n'a pas obtenu les suffrages des hommes compétents. On a reproché à Houbigant de ne s'être pas fait des idées justes de la valeur des documents dont il s'est servi, de n'avoir pas eu une connaissance assez profonde de la langue hébraïque, et d'avoir procédé trop arbitrairement dans ses conjectures. On a fait remarquer qu'il avait laissé passer sans les relever des leçons suspectes ou décidément vicieuses, tandis qu'il remplace des leçons fort correctes par des conjectures qui ne sont pas même d'accord avec la grammaire. On peut voir, au reste, sur les mérites et les défauts de ce travail les écrits de Meyer et de Sebald Ran, dont nous donnons les titres parmi les ouvrages à consulter. En outre du texte hébreu, des corrections proposées, de la version latine et des apocryphes grecs de l'Ancien Testament, ces quatre volumes renferment les *Prolegomena* imprimés déjà en 1746, des notes critiques destinées à justifier les variantes, soit dans le texte, soit dans les traductions, et quelques introductions critiques ou préfaces, placées en tête de quelques livres de la Bible et consacrées à en défendre l'authenticité et à en expliquer les principales difficultés. La traduction latine fut imprimée à part sous ce titre : *Veteris Testamenti Versio nova;* Paris, 1753, 5 vol. in-8°. Les notes critiques et les Prolégomènes ont aussi été réimprimés à part, sous ce titre : *Notæ Criticæ in universos Veteris Testamenti libros, cum hebraice tum Græce scriptos, cum integris Prolegomenis, ad exemplar Parisiense denuo recensæ;* Francfort-sur-Mein, 1777, 2 vol. in-4°; — On a encore du P. Houbigant quelques traductions d'ouvrages anglais; — un *Examen du Psautier françois des R. P. Capucins;* La Haye (Paris), 1764, in-8°;—une traduction latine des *Proverbes* et de l'*Ecclésiaste;* 1763, in-12; — un fragment intitulé *Introduction*, et devant servir de préface à un livre qui n'a jamais paru. — Houbigant laissa un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on cite une grammaire hébraïque en latin; — une traduction de l'ouvrage d'Origène contre Celse qui se perdit par la négligence de l'abbé Chevreuil, censeur royal, chargé de l'examiner; — une *Vie du Cardinal de Bérulle*, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire, qui était prête à être mise sous presse quand Londet, censeur royal, exigea des suppressions et des changements dans plusieurs passages qui lui parurent hostiles aux Jésuites, modifications que le P. Houbigant refusa; — une traduction française de sa version latine de la Bible, dont la publication fut empêchée par l'abbé Riballier, qui ne voulut pas donner son approbation, sous le prétexte que, selon l'archevêque de Paris, il y avait déjà un nombre suffisant de traductions semblables; — un *Traité de la Venue d'Élie*, destiné à prouver qu'elle n'est pas aussi prochaine que certaines personnes le pensaient à cette époque; — des Remarques sur le livre d'Astruc intitulé : *Conjectures sur les Mémoires Ori-*

Vie des Peintres hollandais, dont il grava les *Portraits*. On cite de lui : *Le Sacrifice de Manoach*, d'après Rembrandt, et beaucoup d'autres estampes remarquables par l'expression et une finesse de burin peu commune ; tels sont ses portraits : du *Czar Pierre le Grand* ; — *de George I*[er], roi d'Angleterre ; — *de Guillaume III*, prince d'Orange ; — *de Jean Kuyper* ; — *de Jacob van Hoorn*. Parmi les plus rares sont ceux : de *Guillaume VIII landgrave de Hesse-Cassel* ; — de *Glasey* ; — de *Albert Seba* ; — de *John Taylor* ; — de *Mieris* ; de *Verkolje* ; — de *S.-K. de Bruine* ; etc. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

HOUÇÉIN. *Voyez* HOSSÉIN et HUSSÉIN.

HOUCHARD (*Jean-Nicolas*), général français, né à Forbach (Moselle), en 1740, guillotiné le 17 novembre 1793. Il quitta à quinze ans la maison paternelle pour s'engager dans le régiment de Royal-Allemand, cavalerie ; il parvint au grade de capitaine dans celui de Bourbon-dragons, et fit, en cette qualité, la plus grande partie de la guerre de Sept Ans, en Allemagne ; plus tard il suivit son régiment dans la Corse, où il reçut à la joue une blessure dont il conserva toute sa vie la cicatrice. Il était, au moment où la révolution éclata, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons. Employé dans l'armée de Custine, il parvint promptement au grade de général de division, et fut chargé du commandement de l'armée de la Moselle. Il avait reçu du comité de salut public l'ordre de combiner ses opérations avec celles de Beauharnais (qui avait succédé à Custine dans le commandement de l'armée du Rhin) pour délivrer Mayence, réduite alors à la dernière extrémité ; mais ces deux généraux mirent de telles hésitations dans l'exécution de cet ordre, que la garnison de la ville assiégée, désespérant d'être secourue, se vit forcée de se rendre. Houchard passa ensuite au commandement de l'armée du nord. Les Anglais venaient de pénétrer sur le territoire français. Tandis que le duc de Cobourg observait les Français de son camp de Herni et faisait poursuivre le siége du Quesnoy, le duc d'York porta ses troupes devant Dunkerque. A cette nouvelle, le comité de salut public écrivit à Houchard : « Il faut absolument préserver Dunkerque et empêcher l'ennemi d'avoir une place de communication et de sûreté sur un point aussi important : le salut de la république est là ». Et en même temps il ordonna aux généraux des différentes armées de lui envoyer en toute hâte les renforts dont il avait besoin. Bientôt le moment d'attaquer l'ennemi arriva, et Houchard montra encore sa lenteur, sa mollesse ordinaires ; cependant, forcé d'agir par les représentants du peuple Delbrel, Bentabolle et Levasseur de la Sarthe, qui se trouvaient alors en mission près de lui, il gagna, le 8 septembre 1793, la bataille d'Hondschoote, dont les conséquences furent la levée du siége de Dunkerque et la reprise de Furnes et de Menin. Les alliés perdirent dans ce combat environ 3,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. La perte des Français fut à peu près égale. Cette victoire, outre qu'elle dégagea Dunkerque, fut surtout importante par l'effet moral qu'elle produisit. Néanmoins, avec un autre général que Houchard, les résultats eussent été bien plus considérables. Si le 8 il eût donné l'ordre de poursuivre les vaincus, il leur eût facilement coupé toute communication avec Furnes, et, enfermant l'armée anglaise qui assiégeait Dunkerque, il ne lui eût laissé d'autre moyen de salut que celui de capituler. Cette seconde faute était beaucoup moins pardonnable que la première. Arrêté et conduit à Paris, Houchard fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, sous l'accusation 1° d'avoir refusé sa coopération au plan discuté à Bitche entre les généraux et les représentants du peuple pour la délivrance de Mayence, et d'avoir ordonné la retraite de son armée ; 2° d'avoir, en recevant l'ordre de faire lever le siége de Dunkerque, changé le plan d'attaque qui lui avait été envoyé par le comité de salut public, de telle sorte que, pouvant envelopper les ennemis de manière à n'en pas laisser échapper un seul, il leur avait, par de mauvaises dispositions, donné les moyens de se soustraire à une défaite complète. Il se contenta de nier les faits qui lui étaient reprochés et de protester de son dévouement à la république. Condamné à mort à l'unanimité, il tenta de se suicider dans sa prison ; mais fut secouru à temps. Cet événement donna lieu au décret de confiscation des suicides condamnés. Il fut exécuté le lendemain 17 novembre 1793. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an 1792, n[os] 311-346 ; an I[er], n[os] 5, 176, 215, 248, 256 ; an II, n[os] 269, 56, 61. — Thiers, *Histoire de la Révolution Française*, t. V. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII. — Tissot, *Histoire de la Révolution*. — Le Bas, *Dictionnaire Encyclopédique*.

HOUDAN-DESLANDES (*François-Sylvain-Denis*), littérateur français, né le 6 janvier 1754, à Vernon, près de Tours, mort subitement le 28 juin 1807. Elève de l'École militaire, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, avec lequel il fit le siége de Gibraltar en 1782. Au moment de la révolution, il était capitaine, et, sans en adopter les principes, il resta cependant à l'armée jusqu'au moment où un décret de la Convention en éloigna les nobles. La retraite de chef de brigade lui ayant été accordée, il vint s'établir près de Chinon avec sa famille, et consacra son temps à l'étude. On a de lui une *Histoire du Siége de Gibraltar* ; Lyon, 1783, in-8° : cette relation, écrite par un témoin oculaire, est suivie d'une *Ode sur la Prise du Fort Saint-Philippe*, dans laquelle l'auteur chante son régiment, qui se distingua à l'assaut de cette forteresse. Houdan-Deslandes avait laissé un poëme intitulé : *La Nature sauvage et pittoresque*, qui fut imprimé en 1808, in-8°, poëme didactique en trois chants, où l'on trouve quelques beautés poétiques à côté d'incorrections graves. J. V.

Chalmel, *Biogr. de la Touraine.*— Quérard, *La France littéraire.*

HOUDARD. *Voy.* LAMOTTE.

HOUDAYER (*Julien*), théologien français, né à Noyen (Maine), en 1562, mort au Mans, le 28 novembre 1619. Il avait été nommé recteur de la Sorbonne le 10 octobre 1595. Il fut dans la suite chanoine de la cathédrale du Mans, curé de Saint-Nicolas dans la même ville, puis supérieur du séminaire diocésain. Son épitaphe nous apprend qu'il avait recueilli de nombreux documents sur l'histoire du Maine; mais nous ne connaissons de lui que l'écrit suivant : *Du Devoir des Curés;* Le Mans, 1612, in-12. B. H.

Moréri, *Dictionn.* — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 382.

HOUDETOT (*Robert*, sire DE), capitaine français, mort en 1358. Il était d'une famille considérable parmi les Normands : dès les premiers temps de leur établissement dans la Neustrie, en 1034, un de Houdetot accompagnait Robert, duc de Normandie, dans son pèlerinage à Jérusalem. Un chevalier du même nom se trouvait parmi les seigneurs normands que Guillaume le Conquérant conduisit en Angleterre. Deux Houdetot étaient à la première croisade. Un autre faisait partie de l'expédition qui, en 1070, conquit Naples et la Sicile. Robert de Houdetot commença à figurer dans les guerres de Flandre en 1323, d'abord sous le maréchal de Trie, puis sous Raoul, comte d'Eu, connétable de France. En 1342 il était sénéchal de la province d'Agenois. Deux ans après, le roi Philippe de Valois le fit grand-maître des arbalétriers de France. Toute sa vie se passa à la guerre, et on lit son nom dans toutes les listes des capitaines qui combattirent les Anglais sous le règne de Philippe de Valois et les premières années du roi Jean. La famille de Robert d'Houdetot se divisa en plusieurs branches, qui continuèrent à tenir un rang distingué en Normandie. DE B.

Le P. Anselme. — Moréri, *Dict. hist.*

HOUDETOT (*Claude-Constance-César*, comte DE), général français, né en 1724, mort en 1806. Il se distingua dans les guerres du règne de Louis XV. Il se trouva à Fontenoy et sur d'autres champs de bataille, et devint lieutenant général. Il avait épousé, en 1748, Élisabeth-Françoise-Sophie de La Live de Bellegarde (voyez ci-après).

HOUDETOT (*Élisabeth-Françoise-Sophie*, comtesse DE), née vers 1730, morte le 22 janvier 1813. Si le nom de la comtesse de Houdetot se trouve placé dans un dictionnaire historique, ce n'est pas qu'elle ait jamais prétendu à cette illustration. Sa vie n'était point destinée à la publicité. Elle fut une femme aimable, spirituelle, d'un caractère plein de charme et de bonté, d'un commerce agréable et doux. Elle aimait la société des gens d'esprit; il lui arrivait parfois de faire des vers qui avaient un cachet de grâce, de finesse et de sentiment. S'ils étaient connus et répétés au delà du cercle de ses amis, c'était contre son gré; elle craignait de passer pour une femme auteur. Bien qu'à cette époque réunir dans son salon des hommes d'esprit et des littérateurs fût devenu un titre à la renommée, madame de Houdetot n'aurait sans doute laissé de souvenirs que dans sa famille et dans la société où elle avait vécu, et son nom ne serait pas ajouté à ceux de madame du Deffant et de madame Geoffrin. Mais Rousseau, en lui donnant place dans ses *Confessions*, a fait d'elle une héroïne de roman. Lorsque, dans les derniers temps de sa vie, il écrivit ses souvenirs, l'imagination se mêlait sans cesse à la mémoire : ce n'est point la vérité des récits qui donne du charme à son livre. Ceux qui ont été comparés à des témoignages exacts et sincères, et particulièrement ceux qui se rapportent à Mme de Houdetot ont été ramenés à une réalité qui ne ressemble pas aux impressions passionnées et rêveuses que lui donnaient ses retours vers le passé : lui-même semble confondre la passion qu'il éprouva pour elle avec celle qu'il ressentait pour le personnage imaginaire de Julie dans la *Nouvelle Héloïse*. Les *Confessions* ne sont pas une histoire consciencieusement racontée, mais l'épanchement d'une âme orgueilleuse, malveillante et mélancolique; son imagination lui représente sous une couleur idéale les faits qui reparaissent dans son souvenir et les émotions qu'il avait autrefois éprouvées. Mme de Houdetot parlait peu de l'époque où Rousseau lui avait témoigné cette passion qu'il a représentée comme si vive; elle disait simplement que beaucoup d'exagération s'était mêlée aux souvenirs de Rousseau et en avait altéré l'exactitude, et que si la vérité manquait à ses *Confessions*, elle était plus altérée encore lorsqu'il faisait la confession des autres. Sa relation avec Saint-Lambert, dont Rousseau avait eu l'indiscrétion de parler, n'était nullement cachée; elle dura pendant près de cinquante ans, et dans les mœurs du temps elle put être considérée comme respectable; il vivait dans l'intérieur de Mme de Houdetot comme un vieil ami de la maison, et lorsque son intelligence fut troublée et son caractère aigri, elle redoubla de soins pour lui. Elle lui survécut dix ans, et conserva jusqu'à son dernier jour sa bonté, son goût pour les plaisirs de l'esprit et de l'imagination et sa bienveillance attentive pour tous ceux qui l'entouraient. De temps en temps elle faisait encore des vers; un an avant sa mort, elle disait à propos du mariage d'une de ses petites-filles :

> Pour célébrer en vers cette heureuse journée,
> Je sens que je ferais des efforts superflus.
> Mais je bénis ma destinée;
> Car j'aime encor si je ne chante plus.

DE B.

HOUDETOT (*César-Ange*, comte DE), fils des précédents, naquit en 1750; il servit dans l'Inde pendant la guerre de 1778, et fut commandant de l'Ile de France et de La Martinique pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Il fut

ıt général, ainsi que l'avait été son
avait épousé en premières noces ma-
lle de Fognes, qui mourut d'une ma-
poitrine, jeune encore. C'était elle qui
t lorsqu'on lui demandait : « A quoi
us ? — Je me regrette. » On a imprimé
ues pages ses *Poésies*, publiées en 1782
notice écrite par le cardinal de Brienne,
ue de Sens. De B.

celles. Dict. des Généraux français.

DETOT (*Frédéric-Christophe*, comte
du premier mariage du précédent, na-
5 mai 1778. Il fut, en l'absence de son
nu aux colonies par son service, élevé
oins de son grand-père. Atteint par la
tion en 1798, il servit comme canon-
dant quelque temps. Son goût pour les
onduisit dans l'atelier de Regnault, et
après dans celui de David. Il vivait
rand'mère, parmi des hommes d'esprit
ens de lettres. Le plaisir de la conver-
levenu alors plus sérieux, portait sur
raves sujets que le mérite ou le succès
ges littéraires. Nourri à cette école, il ac-
appréciation fine et juste des personnes et
ments, un esprit bienveillant et modéré
dait agréable dans les relations sociales et
conduite des affaires. Nommé, en 1806,
au conseil d'État en même temps que
son parent et son intime ami, il fut en-
ié en Prusse, après la conquête qui suivit
e d'Iéna, et fut placé à la tête de l'ad-
ion des contributions indirectes. Afin de
neilleur parti de l'occupation des États
, Napoléon avait autant que possible
le mécanisme de l'administration, en
es subalternes sous la direction d'un
ateur français; en même temps il avait
de jeunes auditeurs destinés à exercer
ions civiles et à y apporter la justice,
ité et les ménagements dus à leurs con-
auraient autant que possible les mêmes
our les vaincus, ce qu'on ne pouvait
les administrateurs militaires. Ce n'en
moins une triste mission à remplir;
Houdetot sut se faire estimer et aimer
société de Berlin, et maintint l'ordre
administration qu'avait dirigée avant
on de Stein. A son retour en France, à
807, il fut nommé sous-préfet à Château-
uis appelé à l'importante préfecture du
1809, la descente d'une armée anglaise
gue et l'urgente nécessité de défendre
où rien n'avait été disposé pour s'op-
cette invasion, mirent en évidence ses
t son zèle, et il seconda les mesures
r le maréchal Bernadotte : le 12 mars
ut nommé préfet de Bruxelles. Mais
a position devint triste et difficile. La
e Leipzig et la retraite de l'armée en
aissaient la Belgique sans défense. Le
Maison sut avec un très-faible corps
d'armée se maintenir pendant quelque temps
à Bruxelles, et l'administration conserva en-
core assez d'autorité et d'influence, pour main-
tenir le bon ordre et prévenir tout mouvement
de révolte parmi une population, qui, n'appar-
tenant pas à la patrie française aurait pu regarder
la conquête comme une délivrance. M. de Houdetot
rentra en France lorsque Bruxelles fut évacué
par le général Maison. Après la Restauration, il
eût été, s'il l'eût voulu, placé dans une grande
préfecture; il préféra son loisir, sa liberté et
son atelier. L'année suivante, après les Cent-
Jours, il accepta pour quelque temps la préfec-
ture du Calvados; c'était un dévouement méri-
toire : à peine pouvait-il espérer d'alléger
les maux qui pesaient sur sa province, oc-
cupée par un corps prussien. Il avait à lutter
contre l'ardeur de haine et de vengeance des
vaincus de 1806 : ils étaient exigeants et mena-
çants; déjà plusieurs préfets avaient été enlevés
et emmenés prisonniers. M. de Houdetot sut ré-
sister, et n'accorda rien que ce qui était autorisé
par le gouvernement du roi. Aucune contribution
de guerre ne fut imposée, aucune réquisition ne
fut exigée, les établissements publics furent res-
pectés. En même temps il eut à se garantir contre
d'autres violences : une réunion de royalistes
s'était formée, et avait pris les armes pour la
défense d'une cause qui ne courait plus aucun
danger. Elle ne voulait reconnaître aucune auto-
rité constituée; au point que quelques-uns de
ces volontaires royaux avaient pu venir dans le
cabinet du préfet lui signifier leurs volontés. Ils
furent désavoués par le duc d'Aumont, leur
chef; mais, pour suivre cette ligne d'impartiale
modération, pour résister à l'esprit de réaction,
un préfet avait besoin d'être approuvé et soutenu
par le ministère. Telle n'était point la disposition
de M. de Vaublanc, qui venait d'être appelé au
ministère de l'intérieur. M. de Houdetot donna
sa démission. Avant de quitter ses fonctions, il
avait eu l'heureuse occasion de sauver le général
Grouchy, en le faisant avertir que l'ordre était
donné de l'arrêter. Au mois de mars 1819 il fut
nommé pair de France; en 1849 le départe-
ment du Calvados l'élut député à l'Assemblée
législative. Depuis 1852 il n'a pas cessé de siéger
au corps législatif. Il est aussi depuis longtemps
membre du conseil général, qu'il a constamment
présidé. Depuis 1841 il est membre libre de
l'Institut, Académie des Beaux-Arts. De B.

Docum. partic.

* **HOUDETOT** (*Charles-Ile-de-France*,
comte DE), général français, né à l'Ile-de-France,
le 6 juillet 1786. Il était fils du général comman-
dant de l'Ile-de-France, qui revint avec sa fa-
mille en France. A quinze ans il entra dans la
marine, comme novice, et il se trouva à plusieurs
combats de la flottille de Boulogne; il était sur
le vaisseau *L'Algésiras*, à la bataille du 21 juillet
1805, au cap Finistère, et le 21 octobre à Trafalgar,
où il fut dangereusement blessé. En 1809, il passa

dans l'armée de terre comme lieutenant au 1er régiment de chasseurs à cheval; il fit la campagne de Wagram, puis il prit part comme capitaine à la campagne de Russie, sous le maréchal prince d'Eckmühl, dont il devint aide-de-camp: une action d'éclat lui valut le grade de chef d'escadron et la croix de la Légion d'Honneur. Il resta attaché au maréchal pendant la campagne de 1813 et la défense de Hambourg, et rentra avec lui en France; en 1815 il le suivit à l'armée de la Loire. Après avoir été plusieurs années sans activité, il fut compris dans le corps royal d'état-major et reçut la croix de Saint-Louis. En 1823 il servit en Espagne sous les ordres du maréchal Lauriston, et devint lieutenant-colonel et officier de la Légion d'Honneur. En 1826 il entra comme aide de camp dans la maison du roi Louis-Philippe, alors duc d'Orléans; il est resté attaché à ce prince pendant tout son règne et jusqu'à sa mort. Il fut nommé colonel en 1830, maréchal-de-camp en 1836, et grand-officier de la Légion d'Honneur en 1840: il avait fait avec distinction plusieurs campagnes en Afrique, et y avait commandé une division. En 1842 il devint lieutenant général. Quelque temps auparavant il avait été chargé de la formation des chasseurs à pied. Ses idées sur l'habillement, l'armement et les manœuvres de ce corps furent accueillies avec une approbation unanime; et l'essai réussit si bien, que la création de dix bataillons, sous le nom de *chasseurs d'Orléans*, fut immédiatement décidée: ce nombre fut plus tard porté à vingt. Plusieurs des innovations dont on avait éprouvé les avantages furent adoptées pour toute l'infanterie française, et ont passé dans les armées étrangères. En 1837 il fut élu député par l'arrondissement de Bayeux, et il a siégé à la chambre jusqu'à la révolution de 1848. Il fut mis à la retraite par le gouvernement de la république; depuis, il n'a point désiré reprendre du service, restant attaché et dévoué à la famille d'Orléans.

Deux des frères du général de Houdetot, *Henri* et *Aurèle*, ont trouvé la mort sur le champ de bataille avant l'âge de vingt ans; Henri périt en 1810 à l'armée d'Aragon; il avait déjà mérité la croix de la Légion d'Honneur, et le maréchal Suchet, dans un rapport qui fut rendu public, parle de sa mort en termes honorables. Aurèle fut blessé mortellement à la bataille de Leipzig. On ignora d'abord qu'il eût succombé à ses blessures et la croix de la Légion d'Honneur lui fut décernée après sa mort. DE B.

Doc. particuliers.

* **HOUDETOT** (*César-François-Adolphe*, comte D'), autre petit-fils de Mme d'Houdetot, est né en 1799. Il a servi dans l'armée de 1815 à 1830. Entré dans les finances, il est fixé depuis longtemps au Havre dans l'emploi de receveur particulier; c'est dans cette ville que ses livres ont été composés avec ses propres souvenirs. M. Adolphe d'Houdetot a publié en 1850 un

d'hui M. Robert Houdin vit retiré dans sa ville natale, et s'y occupe de travaux de mécanique, d'électricité et de la publication des *Confidences d'un Prestidigitateur*, ouvrage en 2 vol., qui doit paraître vers la fin de 1858. A. Jadin.

Balin, *Robert Houdin, sa vie, ses œuvres, son théâtre.* — *Moniteur*, octobre, 1857. — *Documents particuliers.*

et que pendant quelques instants plusieurs d'entre eux parurent privés de la raison. Nous ne citerons que quelques-unes de ces curieuses expériences. Un des moyens employés par les marabouts pour se grandir aux yeux des Arabes et établir sur eux leur domination, c'était de faire croire en leur invulnérabilité. L'un d'eux faisait charger une arme à feu qu'on tirait sur lui à une courte distance. Impassible, le marabout prononçait quelques paroles cabalistiques, et le coup ne partait pas. Du premier coup d'œil, Robert Houdin comprit le mystère. Il démontra que le fusil ne faisait point explosion parce que le marabout avait habilement bouché la lumière. Furieux de se voir ainsi dépouillé de son auréole, le thaumaturge laissa éclater sa colère. Le prestidigitateur ne s'en émut aucunement, et ne vit là qu'une occasion d'établir sa supériorité. « Tu peux te venger, dit-il au marabout; prends un pistolet, celui que tu voudras, charge-le toi-même. Voici des balles, mets-en dans le canon; mais auparavant, afin de la reconnaître, fais-y une marque avec ton couteau. » L'Arabe suivit de point en point ces prescriptions. « Tu es bien sûr maintenant, dit Robert Houdin, que ton arme est chargée et que le coup partira; dis-moi n'éprouves-tu aucune peine de me tuer ainsi, quoique je t'y autorise? — Tu es mon ennemi, répondit froidement l'Arabe, je te tuerai. » Sans répliquer, Robert Houdin piqua une pomme sur la pointe d'un couteau; puis, calme et souriant, il alla se placer devant l'Arabe et lui commanda de faire feu. Le coup partit, la pomme alla voler au loin, et à sa place apparut fixée sur la pointe du couteau la balle marquée par l'Arabe. Tout le monde connaît le tour de la bouteille inépuisable; devant les Arabes, ce fut du café que l'habile physicien fit venir de la sorte, mais la plupart refusèrent d'en boire, croyant ce breuvage sorti des officines du diable. Une autre expérience frappa plus fortement l'esprit des indigènes. Houdin, connaissant le culte qu'ont ces hommes pour la force physique, leur dit qu'il avait le pouvoir de les énerver, de les priver de leur force; et pour le prouver il fit apporter un coffre de petite dimension, et qu'un enfant eût pu soulever avec un doigt. On sait qu'à la volonté du prestidigitateur ce coffre devient si lourd qu'il semble être rivé au sol, et que les hommes les plus robustes ne peuvent l'en arracher. Quand les marabouts se virent dans l'impossibilité de soulever un objet d'un aussi mince volume, ils furent anéantis et ne mirent pas en doute qu'il n'eût le pouvoir de les énerver à sa fantaisie. Ils manifestèrent cette opinion devant Robert Houdin, qui leur répondit aussitôt : « Eh bien, oui, j'ai le pouvoir de vous anéantir; et si l'un de vous veut se prêter à mon expérience, je le ferai évanouir en fumée. » Le nombre des curieux était grand. Le jour fixé pour cette expérience, un marabout fanatique avait consenti à se livrer au sorcier; on le fit monter sur une table et on le revêtit d'une gaze transparente; puis Robert Houdin et une autre personne soulevèrent la table par les deux bouts et l'on vit l'Arabe disparaître au milieu d'un nuage de fumée. A cette vue tous les spectateurs s'enfuirent tumultueusement de la salle. En proie à une terreur inimaginable, poussant des clameurs insensées, se livrant à des démonstrations inspirées par la démence, ils parcoururent ainsi une grande distance. Enfin l'un d'eux, moins terrifié, arrêta ses camarades, et leur dit qu'il fallait voir ce qu'était devenu le marabout. Ils revinrent sur leurs pas, et ne furent pas peu surpris de le retrouver sain et sauf près de la salle où l'expérience avait eu lieu. Pressé de questions, il leur dit qu'il était semblable à un homme ivre, ne pouvant rien se rappeler et ignorant comment il se trouvait en cet endroit. Ces faits singuliers ont porté une grave atteinte à la suprématie des marabouts, et ont fait du célèbre prestidigitateur un objet d'admiration parmi les indigènes.

HOUDON (*Jean-Antoine*), statuaire français, né à Versailles, en 1740, mort le 16 juillet 1828. A cette époque, beaucoup de commandes monumentales, suite et complément des grands travaux de Louis XIV, avaient été achevées successivement dans les résidences royales et dans la magnifique enceinte des Tuileries; mais leurs auteurs n'existaient plus, ou ils étaient arrivés à l'âge du repos; en sorte que le jeune artiste, privé pour lui-même d'un de ces maîtres qui servent de guide au talent novice, semblait s'instruire en étudiant la sculpture faite par les autres plutôt qu'en la pratiquant lui-même. Néanmoins, le mécanisme de l'art lui fut enseigné par Michel-Ange Slodtz, et, plus tard, il reçut des conseils de Pigale. Mais la nature l'avait fait sculpteur. Élève laborieux et distingué de l'École des Beaux-Arts, il remporta le grand prix de sculpture à dix-neuf ans, et partit pour Rome. Il était en Italie lorsque les villes d'Herculanum, de Stabies et de Pompei reparurent à la lumière du ciel et que le sol rendit inopinément aux arts et aux sciences le dépôt qu'il avait recélé dans son sein pendant tant de siècles. A la voix de Winckelmann, interprète chaleureux de l'antiquité et vivement secondé par les efforts de Raphael Mengs pour en raviver le sentiment, l'Italie se ranima. Un jeune homme plein de feu et d'émulation ne pouvait être spectateur indifférent de ce réveil. Houdon passa dix ans sur la terre classique à cette époque d'enthousiasme, et de plus il fut chargé à Rome d'un travail qui fixa sur lui l'attention publique. Il n'était pas rare alors de voir les Romains confier à nos lauréats académiques d'importantes commandes. Slodtz avait fait, pour la basilique de Saint-Pierre, un groupe de saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, au moment où celui-ci refuse la mitre qui lui est apportée par un ange. Houdon exécuta en marbre la statue colossale du même saint, qu'on admire sous le porche de l'église de Sainte-Marie-des-Anges : inspiration de Le Sueur, elle donne l'idée la plus fidèle de l'humilité et de la ferveur claustrales. Mais nul éloge ne dut flatter plus l'auteur que celui qu'en fit le pape Clément XIV. « Si la règle de son ordre, dit le spirituel pontife, ne lui prescrivait pas le silence, elle parlerait. » De retour en France, Houdon esquissa le petit modèle en plâtre d'un *Morphée*, qui, exposé au salon de 1771, valut à l'artiste son agrégation à l'Académie de Peinture et Sculpture; quatre ans après, traduite en marbre de grandeur naturelle, cette figure le fit recevoir académicien. Elle ne fut pas sans influence sur l'heureuse réaction qui s'opérait dans la marche de l'art. Une *Vestale*, servant de lampe de nuit, offrit un exemple de l'ingénieux et poétique système d'ornementation appliqué par les Grecs à leur industrie. Une *Minerve*, médaillon en marbre, compléta pour l'artiste une exposition toute mythologique. Académicien, Houdon crut ne pouvoir mieux payer

son tribut au corps enseignant que par un de ces ouvrages propres à former des dessinateurs, et qui finissent par devenir, dans l'école, l'expression consacrée de la structure musculaire du corps humain, un *Écorché*. Cette étude, haute de cinq pieds et demi (dimensions convenables à l'amphithéâtre), est fort estimée. Pour l'instruction élémentaire, elle est rationnellement préférable à ces moulages sur préparations anatomiques qui, ne donnant que la nature morte, peuvent conduire l'élève à de graves erreurs. L'auteur en fit lui-même, pour l'usage privé, une réduction, reconnue supérieure à l'original en grand. Mais la preuve que ces deux résultats furent un double service rendu à l'art, c'est que les reproductions s'en répandirent bientôt dans tous les ateliers de peinture et de sculpture. L'*Écorché* de Houdon fut partout regardé comme le meilleur rudiment du dessin.

Déjà la réputation de l'artiste avait franchi les mers. L'assemblée générale des États-Unis ayant décerné une statue à Washington, Houdon fut appelé en Amérique pour l'exécution du monument; il y fut conduit par Franklin. A Philadelphie, il résida dans la maison même du libérateur. Là, pouvant observer à loisir la physionomie de son hôte, il modela le buste, qu'il rapporta en France. C'est à Paris et d'après ce modèle, frappant de ressemblance, qu'il fit la statue en marbre inaugurée dans la salle de l'État de Virginie. De cette image dérivent presque tous les portraits, peinture, sculpture ou gravure, du guerrier-citoyen. Les études de Houdon en Italie avaient favorisé chez lui l'accord de la vérité de nature avec un faire large et facile, qui convenait bien au portrait. Sans négliger ces riens qui contribuent tant à la ressemblance, il savait faire un choix dans les détails, et conserver au style de la grandeur. Ce n'est pourtant pas ce grand goût des anciens, qui manifeste toute l'âme du modèle par la simple et énergique expression de quelques traits du visage; mais c'en est un reflet satisfaisant. En 1773, les *bustes de Catherine II, impératrice de Russie, du prince Galitzin* et de *Diderot;* en 1775, ceux de *Turgot*, le nom le plus populaire de France à cette époque; de *Gluck*, le plus grand artiste de l'Europe; de *Sophie Arnould*, actrice aimée du public et toujours sûre de lui plaire, représentée dans le rôle d'*Iphigénie*, eurent un succès immense. Mais nous devons ajouter que l'artiste avait exposé en même temps un petit bas-relief en marbre figurant une *Grive suspendue par la patte*, chef-d'œuvre de vérité et de naïveté. O vanité des gloires humaines! la sublime image de Gluck, où respire le génie, eut probablement moins de part à la vogue que l'oiseau mort. Houdon dut songer en riant à la caille de Protogène. On attendait l'artiste au salon de 1781 : il devait y produire la figure de *Diane*, commandée par l'impératrice de Russie; la statue de *Tourville*, dans des proportions colossales,

de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg; *Buffon*, de qui le buste, commandé par l'impératrice de Russie, est peut-être le chef-d'œuvre de son auteur; *Le lieutenant de police Lenoir; Sacchini, Gerbier, Mentelle, l'abbé Barthélemy, Mirabeau;* Mirabeau, dont le nom, comme un tonnerre lointain, annonce l'orage qui va foudre sur la France. Quel cortége de célébrités! L'artiste avait connu presque tous ses modèles; bien venu de chacun, il fut admis dans l'intimité de plusieurs; et, comme il était du commerce le plus affable, comme sa spirituelle bonhomie avait beaucoup de charme, il était devenu l'ami de presque tous; en sorte que c'était un plaisir de lui entendre raconter ses souvenirs, ce qu'il faisait avec une naïveté pleine d'intérêt. La naïveté était dans l'homme. Quand on rapproche les uns des autres ses ouvrages dans divers genres et de différentes époques, on reconnaît que cette qualité y est constante et qu'elle forme le caractère prédominant de tous. La pratique du portrait devait la rendre durable, et l'on peut dire qu'il s'est peint dans ses œuvres. Ses têtes de jeunes filles sont comparables aux plus charmantes études sorties du pinceau de Greuze, avec qui elles rivalisent d'ingénuité, d'innocence et de grâce. La jolie figure de *La Frileuse*, trop connue pour avoir besoin d'être décrite, est un type de naïveté.

La révolution venait d'éclater. Il était difficile à Houdon d'échapper au danger de sa renommée. A défaut de toute commande publique ou privée, et pour occuper ses loisirs, ayant eu l'imprudence de reprendre une vieille statue de sainte Scolastique, abandonnée depuis plus de trente ans dans un coin de son atelier, il fut dénoncé à la tribune de la Convention. Mais un membre de l'assemblée prit sa défense; il eut la présence d'esprit de faire de la sainte une statue de *la Philosophie*, et l'artiste, qui avait exécuté les portraits des plus grands philosophes, fut honorablement acquitté. D'ailleurs, plus de travaux brillants! une jeune génération d'artistes s'en empare, et cet empressement des ambitions nouvelles est justifié par une meilleure direction dans la marche de l'art, direction à laquelle Houdon avait contribué lui-même par ses exemples. Il fut encore chargé d'une statue en pied de *Cicéron*, pour l'escalier du Sénat conservateur, et de plusieurs sculptures colossales pour la colonne monumentale de la grande armée à Boulogne-sur-Mer. Mais l'âge de la retraite était arrivé pour lui. Il avait atteint la vieillesse sans infirmités. Sa tête, presque entièrement chauve, avait pris un caractère si vénérable que Gérard, dans son tableau de l'*Entrée de Henri IV à Paris*, peignit d'après lui un des magistrats qui présentent au roi les clefs de la ville. Il finit par perdre la mémoire. Revenu à l'état d'enfance, après avoir parcouru le plus grand cercle de la vie humaine, et toujours préoccupé de son art, alors même qu'il n'y pouvait plus réfléchir, il croyait voir une sculpture dans un caillou, et il le ramassait; le soir, on trouvait les poches du vieillard lestées de ces chefs-d'œuvre. Malgré l'absence de sa raison, il continua d'être assidu aux séances de l'Institut et aux représentations du Théâtre-Français. Ses dernières années furent un assoupissement presque continuel; le dieu du sommeil, qui avait eu le premier hommage de son talent, semblait lui avoir réservé ce bienfait, pour lui épargner les angoisses qui rendent si pénible la fin de l'existence. Agrégé à l'Académie de Peinture et Sculpture en 1774, académicien et professeur en 1778, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur dès l'origine de ces institutions, professeur actif, puis honoraire, puis émérite, à l'École Royale des Beaux-Arts, il n'a manqué à Houdon aucune de ces distinctions personnelles auxquelles l'opinion publique attache du prix. [MIEL, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Nouvelle Biogr. des Contemp. — *Archiv. du Musée.*

* **HOUDON** (*Marie-Ange-Cécile* LANGLOIS, Mme), femme du précédent, née en 1748, morte à Paris, le 22 février 1823. On a d'elle : *Belmour, par Mme Dymmer* (miss Damer), *roman traduit de l'anglais par Mme H-n;* Paris, 1804, 2 vol. in-12. Ersch attribue à tort cette traduction à Mme G.... Houdin.

Beuchot, *Bibliogr. de la France*; 1823, p. 767. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*; 1823; — Quérard, *La France Littéraire.*

HOUDRY (*Vincent*), écrivain religieux français, né à Tours, le 22 janvier 1631, mort à Paris, le 29 mars 1729. Ses études achevées, il entra chez les jésuites de Paris en 1644, et fit ses vœux en 1665. Il professa pendant quelques années dans les établissements de sa Société, et se livra ensuite pendant trente ans à la prédication; enfin il ne s'occupa plus que des travaux de composition dans son cabinet. On a de lui : *Sermons sur tous les sujets de la Morale chrétienne, par le P. ***, de la Compagnie de Jésus;* Paris, 1696 et ann. suiv., 20 vol. in-12; — *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs, avec les tables pour les différents usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne;* Paris, 1702, in-12; — *Bibliothèque des Prédicateurs, contenant les principaux sujets de la morale chrétienne;* Paris, 1712, et ann. suiv., 23 vol. in-4°; Liége, 1716, 4 vol. in-fol. L'auteur a mis à contribution pour cette compilation les sermonnaires anciens et modernes. Houdry a en outre composé des poésies latines, parmi lesquelles on cite : *Ars Typographica, carmen;* et une pièce de vers sur la *Collation*, où il fait de fort jolies descriptions de la fraise, de la crème et du melon. J. V.

Mémoires de Trévoux, janvier 1725 et avril 1726. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* **HOUEL** (*Nicolas*), philanthrope français, du seizième siècle, était né à Paris, où il exer-

gnés. Après avoir fait mettre à mort le khalife et son fils aîné, 15 safar (21 février), Houlagou s'éloigna des ruines de Baghdad, à cause de la corruption de l'air produite par la décomposition des cadavres. Il soumit successivement plusieurs villes de Mésopotamie, Nisibe, Harran, Roha, Biret, et se dirigea ensuite sur Damas. Le souverain de cette ville, Nassir Salah ed-Din Yousouf, arrière-petit-fils de Saladin, avait envoyé de riches présents à l'empereur Mangou, et en avait obtenu une lettre de sauvegarde. Mais il avait négligé de fournir des troupes à Houlagou, et ses possessions étaient trop à la convenance de ce prince pour ne pas exciter sa convoitise. Ne s'occupant que de poésies, il n'inspirait aucune confiance à ses troupes, qui tentèrent de le détrôner. Il consumait en disputes avec des princes ses voisins le temps qu'il aurait dû consacrer à des préparatifs de défense. A la nouvelle de l'approche des Mongols, il se retira vers l'Égypte avec une partie de ses sujets, espérant obtenir un asile ou des secours du sultan des Mamlouks. Houlagou s'étant rendu maître d'Alep, après un siége de cinq jours (658-1260), fit 100,000 prisonniers qui furent vendus comme esclaves. Les places de Hamat et de Damas se soumirent spontanément pour se donner des titres à la clémence du vainqueur. Les musulmans de ces villes n'eurent à souffrir que les représailles des chrétiens exaspérés par plusieurs siècles d'oppression. Vers la même époque, Houlagou interrompit sa marche victorieuse, pour aller briguer, en Mongolie, le trône suprême, resté vacant par la mort de Mangou. Mais il n'était qu'à Tebriz, lorsqu'il apprit l'élection de son frère Coubilaï. Ses généraux continuèrent à soumettre la Syrie, s'avancèrent jusqu'à Ghazah, et menacèrent l'Égypte. Le sultan mamlouk Cottouz s'avança contre eux à la tête de 12,000 hommes, et rencontra à *Aïn Djalouth* (source de Goliath), entre Naplous et Baïssan, le général Kitouboca, qui fut vaincu et périt dans la bataille, le 25 ramadhan 658 (3 septembre 1260). C'était le premier avantage important que les musulmans remportaient sur les Mongols, depuis l'époque de Djelal ed-din Kharizm Schah. A la suite de cet échec, les vaincus évacuèrent toute la Syrie, et n'y rentrèrent qu'à la nouvelle du meurtre de Cottouz. Mais 6,000 d'entre eux furent encore battus par 1400 musulmans. Ils furent plus heureux contre le nouveau khalife Mostansir, qui, après avoir été reconnu en Égypte, s'avançait à la tête de 3,000 hommes pour reconquérir les États de ses prédécesseurs. Ce prince fut tué à Anbar, près de l'Euphrate. Les projets de vengeance que conçut Houlagou furent ajournés à l'occasion de ses querelles avec son cousin Bercaï, khan de Descht Kiptschak. Ce dernier, qui avait embrassé l'islamisme, détestait Houlagou à cause de sa cruauté à l'égard du khalife et des musulmans. Il envahit le Schirwan, sous prétexte que cette province et l'Adherbaïdjan faisaient partie du lot attribué à son père Djoutchi. Repoussé au delà du Caucase, il surprit l'armée d'Houlagou et la détruisit en partie. Plus tard il se mit en relations avec le sultan mamlouk d'Égypte, qui lui avait envoyé une ambassade. Houlagou se vengea de sa défaite, en faisant massacrer tous les sujets de Bercaï qui se trouvaient en Perse. Peu de temps avant sa mort, il maria son fils Mangou-Timour avec Ouns-Khathoun, princesse du Fars, et réunit ce pays tributaire à ses domaines immédiats. Cet ilkhan ne jouissait pas d'une complète indépendance : il reconnaissait, comme les autres princes mongols, la suzeraineté du grand-khan, représentant de Gengiskhan. Ses possessions étaient comprises entre l'Oxus, le Caucase, l'Euphrate, le golfe d'Oman, l'Indus. Il eut sept filles et quatorze fils, dont deux régnèrent après lui, Abaka et Takoudar-Ahmed. Sa mère, Siourkoukiti-Beighi, et sa principale femme Docouz-Khathoun, l'une nièce, l'autre petite-fille de Oang-Khan, roi des Kéraïtes, étaient chrétiennes, de la secte des nestoriens. Elles ne négligèrent jamais les intérêts de leurs coréligionnaires, dont un grand nombre durent la vie à leur intercession. Houlagou avait pour alliés les Géorgiens et les Arméniens; il reçut en 1260 une lettre du pape Alexandre IV, qui l'exhortait à embrasser le christianisme. S'il ne jugea pas à propos de se rendre à ce vœu, il accorda du moins de grandes immunités aux couvents et aux ecclésiastiques. Ce prince avait le goût des constructions; le palais d'Alatag, le temple d'idole de Khoï et l'observatoire de Meragha furent élevés par ses ordres. La protection qu'il donnait aux sciences n'était pas toujours éclairée; ainsi il préférait l'astrologie à l'astronomie, et consacrait des sommes considérables à des expériences d'alchimie. On peut lui reprocher d'avoir été plus cruel que ses intérêts ne l'exigeaient et d'avoir fait massacrer plus d'un million de ses semblables. E. BEAUVOIS.

Raschid ed-Din, *Hist. des Mongols de Perse*, trad. par Quatremère, t. I. — Wassaf, *Chron.* — Abou'l-Faradj, *Hist. Dynast.* — Le faux Fakhr ed-Din, fragm. dans *Chrestom. Arabe* de Sacy, t. I. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, t. IV, V. — Makrizi, *Hist. des Mamlouks d'Égypte*, trad. par Quatremère. — Haithon, *Hist. Orient.* — Tchamtchian, *Hist. d'Armén.*, t. III. — Brosset, *Hist. de Géorgie*, t. I, et *Addit. à l'Hist. de Géorgie.* — Relation du voy. d'Houlagou en Tartarie, trad du chinois, dans le *Journ. Asiat.*, 1823, II, 283. — Price, *Chronological Retrospect*, t. II. — D'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. II. — De Hammer, *Geschichte der Ilchane*, t. I. — Abel Rémusat, *Sur les Relat. des Chrétiens avec les Mongols*; dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. VI (1822).

HOULLIER (*Jacques*), médecin français, dont le nom latinisé est *Hollerius*, né à Étampes, mort en 1562. Reçu docteur à la faculté de Paris, il en fut doyen en 1546 et 1547. Il cultiva la médecine et la chirurgie avec un égal succès. « Comme il étoit riche, dit Éloy, et qu'il ne se soucioit pas du gain, il donnoit à ses malades tant d'assiduité, de temps et de réflexion, que

souvent il réussissoit à guérir les maux que les autres médecins regardoient comme désespérés. Il n'en fallut pas davantage pour établir solidement sa réputation; le public, qui apprécie les talents par les succès, le regarda bientôt comme un des plus habiles praticiens de Paris. Houllier savoit tirer parti de tout; et comme il étoit persuadé que la joie est le meilleur de tous les remèdes, celui qui fait l'effet le plus prompt et le plus assuré, il travailloit non-seulement à guérir le corps par ses médicaments, mais il tâchoit encore de divertir l'esprit par sa conversation enjouée et ses discours agréables. » « Malgré les soins pénibles d'une pratique étendue, dit Jourdan, il ne négligea pas la littérature médicale, dans laquelle son nom est devenu célèbre. Son principal mérite fut de travailler assidûment à ramener aux principes d'Hippocrate les esprits courbés sous le joug de l'école galéno-arabique. Cependant, s'il repousse les subtilités et les discussions oiseuses, s'il bannit les inutiles recherches sur les causes prochaines des maladies, il ne sut pas apprécier la noble simplicité de la thérapeutique d'Hippocrate, et adopta en grande partie les remèdes favoris et la polypharmacie dégoûtante des Arabes. » C'est à Houllier qu'on doit le mode actuel d'application du séton; auparavant on l'appliquait au moyen d'un fer chaud. Une maladie qui l'emporta rapidement ne lui permit pas d'achever ses nombreux ouvrages; aucun ne fut publié par lui-même; ceux qui parurent pendant sa vie furent imprimés d'après les cahiers de ses disciples, écrits sous sa dictée, suivant l'usage adopté dans les écoles à cette époque. On a de lui : *Ad libros Galeni de Compositione Medicamentorum secundum locos, Periochæ acto*; Paris, 1543, in-16; Francfort, 1589, 1603, in-12; — *De Materia Chirurgica Libri tres*; Paris, 1544, in-fol.; 1552, 1571, in-8°; 1610, in-fol.; Lyon, 1547, 1588, in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12; — *De Morborum Curatione; De Febribus; De Peste*; Paris, 1565, in-8°; publiés par les soins de Didier Jacot; — *De Morbis Internis Libri duo, authoris scholiis et observationibus illustrati*; Paris, 1571, in-8°; 1611, in-4°; Venise, 1572, in-8°; Lyon, 1578, in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12; — *Magni Hippocratis coaca Præsagia*; Lyon, 1576, in-fol. Cette édition grecque et latine a été publiée par D. Jacot. « Elle a le mérite, dit Jourdan, d'une savante critique du texte, et elle est accompagnée d'excellentes remarques. » — *In Aphorismos Hippocratis Commentarii septem*; Paris, 1579, 1583, in-8°; Leipzig, 1597, in-8°; Francfort, 1597, in-16; 1604, in-8°; Lyon, 1620, in-8°; Genève, 1646, 1675, in-8° : ce commentaire est aussi célèbre que l'édition d'Hippocrate que nous venons de citer. A l'exception des deux derniers, les ouvrages de Houllier ont été réunis sous le titre d'*Opera practica*; Paris, 1612, in-4°; Genève, 1623, 1635, in-4°; Paris, 1674, in-fol. Le principal éditeur de cette collection fut Chartier. On y trouve aussi des notes de Duret, élève de Houllier, des remarques d'Antoine Valet, des commentaires de J. Hautin, et la thérapeutique des femmes en couches par J. Lebon. J. V.

Éloy, *Dict. hist. de la Méd., anc. et mod.* — Jourdan, dans la *Biogr.-Médicale*.

HOUMAYOUN (*Nassir ed-Din Mohammed*), *padischah* (empereur) de l'Hindoustan, le second de la dynastie des Grands-Mongols, né dans la citadelle de Caboul, le 4 dzou'lcadeh 913 de l'hégire (6 mars 1508 de J.-C.), mort à Delhi, le 11 rebi premier 963 (24 janvier 1556). Il était fils aîné de Baber, qui ne possédait alors que les contrées situées entre l'Helmend, le Djihoun, l'Indus et le Béloutchistan. Nommé gouverneur de Badakhschan, lors de la conquête de ce pays en 926 (1520), il y résida jusqu'en 932 (1526), époque où il conduisit dans l'Inde un corps auxiliaire. Il se signala par divers exploits, s'empara d'Agra, et commanda l'aile gauche à la bataille de Kanwah, en 933 (1527). Sa bravoure et son affabilité lui concilièrent l'affection de son père, qui le désigna pour son successeur. Il monta sur le trône le 9 djoumada 1er de l'an 937 (29 décembre 1530). Son empire, dont la capitale était Agra, se composait de provinces nouvellement réunies par la force des armes et différant entre elles par la langue et la religion. La possession lui en fut disputée par le prince afghan Mahmoud Lodi, dont le frère Ibrahim avait été dépouillé par Baber du trône de Delhi. Houmayoun défit à la bataille de Dourah, sur le Gange (mai 1531), l'armée de ce prétendant, qui alla mourir obscurément dans le Bengale. Mais il lui restait à l'intérieur des rivaux non moins redoutables, ses frères et ses cousins. Doué d'un caractère conciliant, il s'était efforcé de prévenir les révoltes, en satisfaisant toutes les ambitions. Dès les premiers jours de son règne, il avait donné à son frère Kamran le Caboul et le Candahar, à Askéri la province de Sambhal, à Hindal le Mewat ou Alwar, et avait reconnu son cousin Soliman, gouverneur de Badakhschan, ne se réservant qu'un droit de suzeraineté sur ces provinces et la possession immédiate de l'Hindoustan et du Pendjab. Quelque temps après, il céda même cette dernière province à Kamran, qui s'en était emparé, et y ajouta de son propre mouvement le pays d'Hissar-Firouzah. Deux petits-fils de Hosséin-Mirza Baïkara, qui vivaient à sa cour, Mohammed-Sultan-Mirza et Mohammed-Zéman-Mirza, gendre de Baber, s'étant révoltés, furent jetés en prison, 940 (1533). Le premier fut privé de la vue. Le second s'échappa, et se retira auprès de Bahader, roi de Goudjérate et de Malwah. Houmayoun, irrité de ce que Behader donnait asile à tous ses ennemis, envahit le Malwah, s'empara de Mandou, (942 1535), et conquit ensuite le Goudjérate, dont le roi se réfugia dans l'île de Diu, qu'il céda aux Portugais. Après s'être rendu maître de la

forteresse de Tchampanir, l'empereur se livra aux plaisirs, et permit à ses troupes de l'imiter. Pendant ce temps, les Afghans envahissaient le Béhar, les princes indigènes du Malwah recouvraient leur indépendance, et Mohammed-Sultan-Mirza se révoltait à Canoudj. Askéri-Mirza, frère de Houmayoun, qui l'avait fait gouverneur du Goudjérate, ayant été expulsé de ce pays par les habitants, se dirigea sur Agra, pour se faire proclamer empereur (943,1536). Mais avant d'avoir exécuté son projet il rentra dans le devoir, et se joignit à l'armée impériale pour faire la guerre aux Afghans. Depuis la mort du prince Tatar-Khan-Lodi, qui avait péri en combattant contre les Mongols, en 941 (1534), les Afghans reconnaissaient pour chef Schir-Khan, qui s'était élevé d'un rang inférieur à la dignité de premier ministre du roi de Béhar, et avait fini par usurper la couronne. Alarmé des progrès de ce général, et désireux de remplacer par de nouvelles conquêtes celles qu'il venait de perdre, Houmayoun entra dans le Béhar, en 944 (1537), s'empara de la forteresse de Tchounar, après six mois de siége, et pénétra jusqu'en Bengale. Mais lorsqu'il voulut rentrer dans ses États, au bout de six mois, il vit que la retraite lui était fermée par les Afghans. Arrivé en présence de l'armée ennemie, il se fortifia dans son camp, et perdit trois mois en escarmouches meurtrières. Il ne pouvait attendre aucun secours de ses frères Kamran et Hindal-Mirza, qui s'étaient révoltés à Agra. Livré à ses seules ressources, il entra en négociations avec Schir-Khan, et il était sur le point de signer la paix, lorsque les Afghans l'attaquèrent à l'improviste et détruisirent son armée à Tchonsa, au confluent du Gange et du Karamnassa, le 9 sefer 945 (27 juin 1539). Il s'enfuit presque seul. Rentré dans sa capitale, il jugea à propos de se réconcilier avec ses frères, et d'amnistier tous les rebelles. Il leva une nouvelle armée de 90,000 hommes, que les défections réduisirent de moitié. Quoique les Afghans ne fussent qu'au nombre de 10,000, ils le vainquirent de nouveau à Canoudj, le 10 moharrem 947 (17 mai 1540), et le poursuivirent jusqu'au Setledj. Houmayoun ne put obtenir un asile dans les États de Kamran. Il fut rejoint par deux cent mille Mongols, que les vainqueurs avaient expulsés de l'Hindoustan, et entreprit de conquérir le royaume du Sind et le pays des Radjpontes, pour en faire la base de ses futures opérations contre Schir-Khan. Abandonné de son immense armée, qu'il ne pouvait entretenir, il persista néanmoins dans son dessein, et fut partout repoussé. Après avoir erré deux ans dans le Sind et le Radjpoutana, il passa dans le Séistan, qui dépendait du roi de Perse Schah-Tahmasp. Ce monarque l'appela dans sa capitale, à Kazwin, et lui rendit de grands honneurs, qu'il lui fit payer par beaucoup d'humiliations. Zélé schiite, il menaça son hôte de le faire brûler, comme hérétique, s'il ne reniait les doctrines sunnites. Mais sa sœur Sultanum-Khanum tempéra cette ferveur de prosélytisme; il fournit à Houmayoun 14,000 hommes pour conquérir le Badakhschan, le Caboul et le Candahar, se réservant, en retour, la possession de cette dernière province. Le prince mongol s'étant emparé de la forteresse de Bist, puis de la ville de Candahar (952, 1545), vit accourir sous ses drapeaux une grande partie des troupes de Kamran; il occupa Caboul et le pays de Badakhschan, mais il tomba dangereusement malade. Le bruit de sa mort s'étant répandu, les prétendants à la couronne commencèrent à relever la tête. Kamran recouvra Caboul, avec les secours qu'il avait obtenus de son beau-père Schah Hosséin-Arghoun, roi du Sind. Assiégé dans Caboul, il s'en échappa secrètement, et se retira chez les Ouzbeks. Il fut rejoint par un ministre de Houmayoun, Keratcha, qui avait déserté avec 3,000 hommes à la suite d'une discussion. Mais, ne pouvant compter sur les Ouzbeks, ennemis de sa nation, il fit en 955 (1548) la paix avec son frère, qui lui donna le gouvernement de la province de Koulab ou Khouthlan, située au nord du Djihoun. Houmayoun envahit ensuite le Khanat de Balkh, possédé par les Ouzbeks; mais, craignant une trahison de Kamran, qui n'amenait pas le contingent stipulé, il retourna à Caboul, et perdit dans cette retraite presque toute son armée. Le revers éprouvé par l'empereur fut pour Kamran une nouvelle occasion de révolte. Il s'empara du Badakhschan, et surprit à Aschterkeram, en 956 (1550), l'armée impériale qu'il mit en déroute. Mais vaincu à Schouterguerden, en 957 (1551), il éprouva une dernière défaite en 959 (1552). Il chercha refuge auprès de Selim-Schah, roi de Delhi, qui le traita avec dédain, mais le retint prisonnier pour s'en faire un instrument contre Houmayoun. Ayant effectué son évasion, il se retira dans la tribu des Gakers, qui le livrèrent à l'empereur en 960 (1553). Jusque alors Houmayoun, suivant les conseils que son père lui avait donnés au lit de mort, s'était gardé de tremper les mains dans le sang de ses frères; il avait toujours traité avec indulgence ces princes indignes. Il s'était contenté d'exiler à La Mecque, en 957 (1551), Askéri-Mirza, qui l'avait tant de fois trahi. Kamran fut privé de la vue, et alla mourir à La Mecque, en 964 (1557). Hindal-Mirza avait été tué en 1551, en combattant pour Houmayoun contre Kamran. Ces divers événements débarrassèrent enfin l'empereur de tous ses rivaux. Il se prépara alors à reconquérir l'Hindoustan. Ce pays, après avoir été gouverné avec habileté par Schir-Khan, puis par Sélim, était actuellement en proie aux discordes civiles. Mohammed-Schah avait usurpé le trône en 960 (1553), après avoir mis à mort son neveu Firouz-Schah, fils et successeur de Sélim. Mais il ne jouit point paisiblement du fruit de son crime. Ses beaux-frères et cousins, Ibrahim-Khan et Sekander-Schah, avaient pris les armes contre

lui, lorsque Houmayoun envahit le Pendjab. Au lieu de se rallier contre l'ennemi commun, les princes afghans firent ce qu'avaient fait les princes mogols, ils continuèrent à se disputer un trône chancelant. A la faveur de ces discordes, Béhram-Khan, premier ministre de Houmayoun, défit à Matchiwara, sur le Setledj, un corps de 40,000 cavaliers, en 961 (1554). L'empereur lui-même, à la tête de 5,000 hommes seulement, remporta une grande victoire à Sirhend, sur 100,000 Afghans, le 2 schaban 962 (22 juin 1555). Entré à Delhi quelques mois plus tard, il se proposa de diviser l'Hindoustan en six gouvernements, dont chacun aurait une administration et une armée séparée. Il pensait qu'une armée de 12,000 hommes lui aurait suffi pour maintenir dans la dépendance les diverses parties de son empire. Mais ces projets n'eurent pas de suite. Étant tombé du haut d'une plate-forme, où il faisait des observations astrologiques, il mourut de sa chute au bout de quelques jours. Ses officiers cachèrent sa mort durant deux semaines; ils n'en laissèrent circuler la nouvelle qu'après avoir averti le prince Akbar, qui se trouvait dans le Pendjab. Houmayoun était affable, généreux, humain, brave. Il ne fit jamais le mal par principe, et ménagea toujours les peuples vaincus. Mais son inconstance et sa légèreté neutralisaient toutes ses bonnes qualités; et sa faiblesse fut la source de la plupart des révoltes qui troublèrent son règne. Il était versé dans les mathématiques et surtout dans l'astronomie. Doué d'un esprit brillant, il s'adonnait avec passion à la culture des lettres et composa un *Diwan* ou recueil de poésies.

E. BEAUVOIS.

Jouher (Djauher), *Tezkereh Alvakiat, or private memoirs of Humayoon*, trad. par Ch. Stewart; Londres, 1832, in-4°. — Nitzam ed-Din Ahmed, *Tarikh*. — Halder Mirza Doughlat, *Tarikh i Raschidi*. — Abd el-Kader, Badaouni, *Tarikh*. — Abou'l-Fadhl, *Akbar-Nameh*. — Khafi-Kan, *Tarikh*. — Ferishtah, *Hist. of the Rise of the Mahomedan Power in India*, trad. par Briggs, t. II. — Neamet Ullah, *Hist. of the Afghans*, trad. par Dorn, 1829, in-4°, t. I. — Sandjan Raï Mounschi, *Kholasset at-tewarikh*. — Sam Mirza, *Tedzkiret*. — Price, *Chronolog. Retrospect*, t. III. — W. Erskine, *Hist. of India under the two first sovereigns of the House of Taïmour, Baber and Humayun*; Londres, 1854, 2 vol. in-8°, tout le t. II.

HOUNG-WOU. *Voy.* TCHOU-YOUAN-TCHANG.

HOURCASTREMÉ (*Pierre*), littérateur français, né à Navarreins (Béarn), le 24 décembre 1742, mort vers 1815. Placé dans le commerce au sortir de l'école, il lisait avec avidité tous les livres qu'il pouvait rencontrer, et se mit à composer de petits vers à la Bernis, en même temps qu'il apprenait seul le dessin et la musique. Ses parents l'envoyèrent alors à Paris, où il se fit recevoir avocat. Il revint exercer sa profession dans sa ville natale; mais la capitale l'attirait, et, en 1767, il offrit à Louis XV des dessins à la plume de sa composition. Trois ans après il adressa des vers à Voltaire, qui lui répondit:

. . . . Je vous cède ma lyre;
Vos doigts sont faits pour l'animer.

En 1773 Hourcastremé réunit ses premières productions poétiques, et fit imprimer en tête les stances de Voltaire. Cependant, comme il avait négligé dans ses vers les règles élémentaires de la versification, qu'il ignorait peut-être, il s'avisa de rassembler dans une preface les vers de Voltaire qui lui paraissaient défectueux, pour couvrir en quelque sorte ses propres négligences, et ne craignit pas de dire que Voltaire avait souvent *chevillé* ses vers, pour plus de *solidité* sans doute. Deux ans après il présenta à l'Opéra un drame lyrique en cinq actes, intitulé *Marius et Arisbe*. On le lui renvoya pour y joindre un divertissement; il en fut piqué et garda son drame. L'Académie de Marseille ayant mis au concours l'éloge en vers de Christophe Colomb, il y envoya une pièce qui n'eut pas le prix. Retiré à Graville en 1784, il s'occupait de mathématiques, cherchant la solution des problèmes de la quadrature du cercle, de la trisection de l'angle et de la duplication du cube, lorsque la révolution éclata. Il vint alors à Paris et entra en correspondance avec les hommes les plus notables des états généraux, et leur adressa ses vues sur les moyens de régénérer la France. A la place où avait été la Bastille il voulait qu'on élevât un immense bâtiment qui aurait pu contenir l'assemblée nationale, les académies, etc. En 1789, il envoya à l'Assemblée constituante un projet d'organisation des tribunaux, où il exposait le plan de bureaux de conciliation. Il envoya ses autres ouvrages à la même assemblée; et comme l'un d'eux contenait un nouveau système d'éducation, il fut peiné de voir qu'on n'avait pas songé à le choisir pour précepteur du dauphin. La chute de la monarchie ne lui présageant rien de bon, il s'en retourna prudemment à Graville, et y resta tout le temps de l'orage. Il avait mis au commencement d'un de ses livres son portrait avec cette inscription : *Vir simplex et rectus*. Le comité révolutionnaire du Havre lui demanda l'explication de cette devise; il en donna une qui parut satisfaisante, et ne fut plus inquiété. En 1795, il adressa à la commission chargée de la révision de la constitution de 1793 un projet qui lui paraissait propre à prévenir les révolutions. Non compris dans la liste des écrivains secourus par la Convention, il s'offensa de cette injustice et attribua son déboire à Chénier, qu'il appelait *le plus incorrect et le plus faible des versificateurs*. Revenu à Paris en 1796, il travailla au *Courrier lyrique* et aux *Étrennes de Mnémosyne*. De nouveaux ouvrages d'Hourcastremé n'eurent point de succès, et il tomba ensuite complétement dans l'oubli. Dans un de ces livres il nie la rotation de la Lune sur son axe et le mouvement de la Terre autour du Soleil; il explique un instrument nommé *trisecteur*, qu'il a imaginé pour couper un angle en trois parties égales; enfin, il donne l'histoire naturelle de mollusques qu'il appelle *Beroé*, *le*

Peigne et *la Fileuse*. On a de lui : *Poésies et Œuvres diverses*, en vers et en prose ; Londres (Rouen), 1773, 2 vol. in-12 : le premier volume renferme une comédie en trois actes et en prose intitulée : *La Nouvelle Ève ; — Catéchisme du Chrétien, par le seul raisonnement* ; Toulouse, 1789, in-8° ; — *Aventures de messire Anselme, chevalier des Lois* ; Paris, 1790, 2 vol. in-12 ; 1796, 4 vol. in-8°. On trouve dans le 1er volume de cette seconde édition la *Mérope* de Voltaire mise en prose, et dans le 2e le drame lyrique de *Marius et Arisbe* ; — *Essai sur la Faculté de Penser et de réfléchir, dans lequel l'instinct se trouve caractérisé et mis à sa véritable place* ; Paris, 1805, in-8° ; — *Essais d'un Apprenti Philosophe sur quelques anciens problèmes de physique, d'astronomie, de géométrie, de métaphysique et de morale*, 1re partie, 1805, in-8° ; — *Solution du Problème de la Trisection géométrique de l'Angle, suivie de celles de la Quintisection, Septisection*, etc. ; Rouen, 1812, in-8°. En 1773, Hourcastremé avait annoncé un *Traité sur le Commerce*, et plus tard un extrait du *Dictionnaire Philosophique*, dans lequel il prétendait avoir donné à tous les arts et à toutes les sciences sans exception le plus haut degré de perfection possible. J. V.

Hourcastremé, *Aventures de messire Anselme*. — Quérard, *La France littéraire*.

HOURELLE (*Pierre-François*), médecin français, né à Reims, au mois d'avril 1758, mort dans la même ville, le 15 mai 1832, à la suite d'une attaque de choléra. On a de lui : *Dissertation sur l'Empyème et les différentes espèces d'épanchements qui peuvent se faire dans la capacité de l'estomac* ; Strasbourg, 1808, in-4° ; — *Remarques topographiques, médicales et politiques sur la Ville de Reims et son territoire* ; Reims, 1810, in-4°. Il avait travaillé à un ouvrage sur les différentes épidémies qui ont affligé son pays. J. V.

Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HOUSSAY (Frère *Jean* DU), religieux hermite du Mont-Valérien près Paris, né à Chaillot, en 1539, mort au Mont-Valérien, le 3 août 1609. Les religieux au milieu desquels vivait Jean du Houssay formaient une communauté particulière qui ne dépendait d'aucune autre. Ils ne prononçaient que les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance : leur but en se réunissant avait été de marcher sur les traces des anciens hermites. Ils se soumettaient au travail des mains, à l'abstinence et quelquefois à la réclusion perpétuelle. C'est comme reclus que se fit connaître Jean du Houssay ; il ne vécut pendant quarante-huit ans que de pain grossier, de racines crues, et ne but que de l'eau ; encore ne fut-ce qu'une fois par jour et après le coucher du soleil. Henri III, Henri IV, les reines Marguerite de Valois et Marie de Médicis lui vinrent faire visite dans sa retraite. Les Frères Hermites habitaient le Mont-Valérien depuis un temps immémorial lorsque, vers le milieu du dix-septième siècle, on les força à quitter leur monastère pour le céder à une communauté de prêtres ; mais un arrêt du parlement, qu'ils obtinrent le 30 juillet 1664, les réintégra dans leurs droits. Depuis lors jusqu'à la fin du siècle suivant ils ne furent plus inquiétés. Leurs statuts ont été publiés en 1776 sous ce titre : *Règle et Constitutions des Frères Hermites du Mont-Valérien près Paris, sur le modèle des anciens solitaires* ; Paris, in-12. On y trouvera un beau portrait de Frère Jean du Houssay ; ce livre est intéressant à cause de la singularité de certaines règles. Le suivant, qui ne l'est pas moins, contient le même portrait : *Livre d'Église et Cérémonial des Hermites du Mont-Valérien, à Paris* ; 1786, gr. in-8°. Louis LACOUR.

Règle et Constitutions des Frères Hermites, Avertissement.

* **HOUSSAYE** (*Arsène*), littérateur français, né à Bruyères, près de Laon, le 28 mars 1815. Son père, qui s'occupait d'agriculture, s'opposa d'abord au goût du fils pour la littérature ; mais en 1832 le jeune Houssaye partit de sa ville natale et vint à Paris, où il se lia avec Hégésippe Moreau et Paul van del Heyl. Il rencontra M. Théophile Gautier dans les salons du Louvre, et bientôt il fit connaissance avec Gérard de Nerval, Ourliac, MM. Roger de Beauvoir, Clésinger, Célestin Nanteuil, Marilhat, Alphonse Esquiros, etc. Cet essaim d'artistes vint se loger dans une même demeure, rue du Doyenné, et, pendant plusieurs années, ils vécurent en commun ; cette époque, M. Houssaye l'a caractérisée ainsi lui-même :

> Oh ! le beau temps passé ! nous avions la science,
> La science de vivre avec insouciance.
> La gaîté rayonnait en nos esprits moqueurs
> Et l'amour écrivait des livres dans nos cœurs.

Chacun finit cependant par trouver sa voie particulière. M. Houssaye ressuscita en vers et en prose le style du siècle de Louis XV. « Le jeune romancier, dit M. Alph. Esquiros, avait rencontré dans sa nature une fleur d'originalité. Dans un temps où l'influence du drame s'étendait à toute la littérature, où le poison jouait un si grand rôle à la scène et dans les journaux, où le sang débordait de la coupe, M. Houssaye osa se faire un horizon à part, avec des églantiers à ses pieds, une verte et savoureuse forêt dans le lointain. Les livres de cet écrivain respirent tous un mélancolique sentiment du paysage. Dans les descriptions agrestes, M. Houssaye n'est pas seulement artiste, il est poëte. Amant de la nature, il ne la voit pas seulement avec les yeux, mais avec le cœur. A mesure que le talent de l'auteur mûrissait, sa main, plus ferme et plus hardie, jetait çà et là des traits critiques, des caractères neufs, des passions sauvages qui variaient le

ableau, mais sans jamais en altérer la
nière. » D'un autre côté, on lui reproche
parfois maniéré, prétentieux; il a du
es mots fins, trop de concettis, des
s, des inexactitudes; mais de la verve,
nation, du sentiment, de la poésie. « Son
it M. Philarète Chasles, c'est un sourire
ar une larme, un trait d'esprit mouillé
it de sentiment. » M. Jules Janin, plus
appelé « l'Hérodote du dix-huitième
lade », et Théophile Gautier a dit dans
ur que ses *Portraits du Dix-huitième*
ont autant de petits chefs-d'œuvre qui
»
'être essayé par quelques articles dans
aux, M. Arsène Houssaye publia sa
œuvre importante, *La Couronne de*
qui eut du succès; la seconde, intitulée
resse, acheva de le poser dans ce monde
rature facile, qui se plaît surtout à la
les mœurs légères. Depuis lors, il a pu-
nombre de romans, quelques-uns avec
Sandeau. Plus tard il fit imprimer des
en 1840, il fit un voyage en Hollande
tudier l'école de peinture hollandaise.
1843, il rendit compte des expositions
-arts dans la *Revue de Paris*. De 1844
dirigea le journal *L'Artiste*, qui avait été
Achille Ricourt en 1831, mais qui était
espérer. M. Houssaye y appela ses an-
, et le journal prit un essor brillant. Il y
un nombre d'articles sous le nom de *lord*
M. Arsène Houssaye n'en continua pas
travailler pour la *Revue de Paris*, où il
a sa *Galerie de Portraits du Dix-hui-
cle*. Bientôt M. Véron l'appela au *Cons-
tel*. A la suite d'un second voyage en
M. Houssaye publia une *Histoire de la
flamande*, qu'on adapta aux planches
e l'ancienne *Galerie Lebrun*.
7, sur le point d'être nommé profes-
thétique au collége de France, il prit part
ets réformistes en présidant un banquet
s. Après la révolution de février 1848,
un club, et se présenta contre Odilon
ux électeurs de son département. Au
novembre 1849, grâce à l'influence de
el, il fut nommé administrateur de la
Française. A cette époque il quitta la
de *L'Artiste*. Son administration du
rançais, d'abord mal accueillie par les
qui voulaient rester en république, fut
très-heureuse; il sut retenir Mlle Ra-
négliger d'autres éléments de succès;
ux talents d'écrivains se produisirent
première scène, et les recettes géné-
blèrent. Au mois de décembre 1851,
Houssaye accrut, dit-on, sa fortune
e par d'heureuses spéculations. L'année
il composa pour Mlle Rachel des vers
r l'empire renaissant. En 1854, il per-
me, qui était fort distinguée et qui lui
laissa un fils. Le 30 janvier 1856 il a été remplacé par M. Empis comme administrateur du Théâtre-Français, et nommé inspecteur-général des œuvres d'arts et des musées des départements, position créée pour lui par l'empereur.

On a de lui : *La Couronne de Bluets*, roman; Paris, 1836, in-8°; — *La Pécheresse;* Paris, 1836, 2 vol. in-8° : ce roman a été réimprimé sous le titre de *Le Ciel et la Terre, histoire panthéiste*, dans les *Romans*, *Contes et Voyages;* — *Les Aventures galantes de Margot;* Paris, 1837, in-8° : quelques exemplaires de la troisième édition ont paru sous le titre de : *Les Galanteries de Margot*, substitué par l'éditeur au titre primitif, que l'auteur fit rétablir par autorité de justice; — *Le Serpent sous l'Herbe;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *La Belle au Bois dormant;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Les Revenants* (avec M. Jules Sandeau); Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Fanny;* Paris, 1840, in-8° : la couverture porte *Romans sentimentals*, tome Ier; le tome II contient *Les Aventures galantes de Margot*, et le tome III *La Couronne de Bluets;* — *Les onze Maîtresses délaissées;* Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Poésies, les Sentiers perdus;* Paris, 1841, in-12; — *Madame de Vandeuil* (avec M. Jules Sandeau); Paris, 1842, in-8° : l'héroïne de ce roman n'est pas la fille de Diderot; — *Mademoiselle de Kerouare* (avec le même); Paris, 1842, in-8°; — *Études sur le Dix-huitième Siècle : le Café de la Régence;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Milla* (avec M. J. Sandeau); Paris, 1842, in-8°; — *Marie* (avec le même); Paris, 1843, in-8°; — *Madame de Favières;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *La Vertu de Rosine;* Bruxelles, 1844, in-18 : d'abord publié dans *Le Constitutionnel;* — *Les Caprices de la Marquise*, comédie en un acte, jouée au théâtre de l'Odéon le 12 mai 1844; Paris, 1844, in-12; — *Revue du Salon de* 1844; Paris, 1844, in-4°; — *La Poésie dans les Bois;* Paris, 1845, in-18; — *Romans, Contes et Voyages;* Paris, 1846, 1847, in-12; — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise;* Paris, 1846, in-fol. avec 100 gravures sur cuivre; 2e édit., 1847, 2 vol. in-8°; nouv. édit., 1857, in-18; — *Les trois Sœurs;* Paris, 1847, 2 vol. in-8° : ce roman avait d'abord paru en feuilletons dans *Le Constitutionnel;* — *Voyage à Venise;* Paris, 1849, in-12 : c'est le troisième volume des *Romans, Contes et Voyages;* — *Critique accompagnant la suite de l'Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (avec MM. Sainte-Beuve et J. Janin); Paris, 1847, in-16; — *Au Peuple des campagnes* (23 articles composant la profession de foi du candidat à l'Assemblée nationale); Paris, 1848, in-8°; — *Galerie de Portraits du Dix-huitième Siècle*, 4e édition, revue et corrigée, 1re et 2e série; Paris, 1848, in-12; 6e édition, Paris, 1857, 5 vol. in-18, contenant : *Poëtes et Philosophes;*

Peintres et Musiciens; la Cour; le Théâtre; — *Poésies complètes;* Paris, 1849, in-12 : ce volume renferme : *Les Sentiers perdus, Cécile, Silvia, Ninon, La Poésie dans les Bois, poëmes antiques;* — *Philosophes et Comédiennes;* Paris, 1850, in-12; 4ᵉ édit., 1857, in-18 : c'est la 3ᵉ série de la *Galerie de Portraits du Dix-huitième Siècle;* — *Fresques et Bas-Reliefs, poëmes antiques;* Paris, 1851, in-18; — *Le Repentir de Marion;* Paris, 1851, in-8°; — *La Comédie à la Fenêtre, écrite le matin pour être jouée le soir;* Paris, 1852, in-12; — *L'Empire, c'est la Paix!* stances dites par Mˡˡᵉ Rachel devant S. A. I. Louis-Napoléon Bonaparte, le 28 octobre 1852; Paris, 1852, in-8°, en couleur; in-folio; — *Histoire du 41ᵉ Fauteuil de l'Académie Française;* Paris, 1855, in-8°; 4ᵉ édit., considérablement augmentée; Paris, 1857, in-18; — *La Pantoufle de Cendrillon, illustrée de cent vignettes;* Paris, 1855, in-8°; — *Histoire de l'Art en France; recueil raisonné et annoté de tout ce qui a été écrit et imprimé sur la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure françaises, depuis leur origine jusqu'à nos jours;* Paris, 1856, in-8°; — *Les Femmes comme elles sont;* Paris, 1857, in-18; — *Voyages humoristiques; Amsterdam, Paris, Venise; Voyage à ma Fenêtre;* Paris, 1857, in-18; — *Le Violon de Franjole : romans, contes, nouvelles;* 5ᵉ édit., 1857, in-18; — *Œuvres Poétiques : Les Romans de la Vie; Le Musée des Poëtes; Le Paradis perdu; La Poésie dans les Bois, poëmes antiques, contes et légendes;* nouv. édit., Paris, 1857, in-18; — *Galerie flamande et hollandaise,* texte, in-fol.; 1857, avec 32 planches gravées.

M. Arsène Houssaye a rédigé avec MM. Théophile Gautier et Paul Mantz le texte de *Les Peintres Vivants.* On cite encore de lui dans divers recueils : *Mathilde; Marie de Joysel; Cornille Schut; Le Joueur de Violon; Lomproz et Marguerite; Rachel et Lucy; L'Arbre de la Science* (sous le nom de Voltaire), etc. Parmi les articles de *L'Artiste,* on remarque : *Prudhon, Voltaire.* Il a travaillé au recueil intitulé *Le Foyer de l'Opéra : Les Coustou; la Philosophie des arts;* — au *Fruit Défendu;* — à la *Revue des Deux Mondes,* où il a donné les *Vanloo* (1ᵉʳ août 1842); *Jacques Callot* (15 septembre 1842); *Boucher et la Peinture sous Louis XV* (1ᵉʳ juillet 1843); *Chamfort* (1ᵉʳ juillet 1848); — à la *Revue Démocratique,* en 1840, et à divers autres journaux. — On trouve de lui dans la *Bibliothèque des Feuilletons : L'Abbé Prévost et Manon Lescaut* (t. VII); — *La Fontaine aux Loups* (t. VIII); — *Mademoiselle de Marivaux* (tome XI). — Enfin, il a fait paraître au *Moniteur : La Recherche du Bonheur;* et des lettres sur les *Musées de Province.* Enfin il vient de publier *Le Roi Voltaire,* un volume in-8°. C'est un pa-

ieur de l'État. En 1829, avant la fin
u terme de sa place, il donna sa démis-
alla s'établir au milieu des Cherokees,
État à demi sauvage d'Arkansas. Pen-
résidence au milieu des Indiens, il put
près les fraudes de tous genres dont
les agents du gouvernement à l'égard
rres Indiens. Il en fut ému de pitié et
ation, et se rendit à Washington pour
ser et en obtenir justice. Sa mission gé-
eut peu de succès. Ses attaques contre
ibles lui suscitèrent plusieurs procès en
:. De dégoût, il quitta la place et re-
après de ses amis indiens.
une visite qu'il fit au Texas, on lui de-
ı permission d'user de son nom pour
ention qui allait se former, afin de ré-
e constitution pour le Texas avant son
n dans l'Union méxicaine. Il y consen-
t élu membre de l'assemblée à l'unani-
ı constitution proposée fut rejetée par
na, qui avait alors le pouvoir. Le mé-
ment des Texiens fut porté au comble,
n leur demanda de livrer leurs armes.
urent de résister. Une milice fut orga-
Austin, le fondateur de la colonie, fut
général en chef, poste où il fut bientôt
i par Houston.
éral improvisé conduisit la guerre avec
et habileté, et la termina glorieusement
ictoire de San-Jacintho (avril 1836).
icains furent mis en déroute complète,
perte de 700 hommes, tandis que les
ı'en eurent, dit-on, que 7 tués et 30
Santa-Anna lui-même tomba au pou-
vainqueurs, et ses récentes cruautés à
le la forteresse d'Alamo, défendue par
:icains, avaient produit une si grande
, qu'on eut bien de la peine à le sous-
une vengeance sommaire. La même
'indépendance du Texas fut reconnue
xique, et le général Houston inauguré
premier président de la nouvelle répu-
l'expiration de ces fonctions, comme la
lisait une réélection immédiate, il devint
du congrès. En 1841 il fut nommé de
président. Son projet favori était de
ettre le Texas dans l'Union Américaine;
ılgré ses efforts, il acheva le temps de
nistration sans y avoir réussi. Ce ne
1844, et après de vives discussions au
ongrès, que le Texas fut admis comme
'Union. Le général Houston fut élu sé-
lignité dont il jouit encore. Deux ou
, ses amis l'ont mis en avant comme
à la présidence. Mais bien qu'il soit un
; du parti démocratique qui est en pos-
lu pouvoir et de la popularité depuis
q ans, que lui-même soit populaire, sa
ure n'a pas eu beaucoup de succès.

J. Chanut.

an Biography. — *Notes particulières*

HOUSTOUN ou **HOUSTON** (*William*), botaniste anglais, né vers 1695, mort en Amérique en 1733. Il partit fort jeune comme chirurgien de marine, et parcourut diverses contrées de l'Amérique. De retour en 1728, il se rendit à Leyde et y suivit les cours de Boerhaave. De concert avec van Swieten, il commença une série d'expériences anatomiques, et reconnut que les animaux ne peuvent plus vivre lorsque l'air pénètre dans les cavités des plèvres. Houstoun fut reçu membre de la Société royale de Londres en 1729; il repartit presque immédiatement pour le nouveau continent, et s'y livra à la botanique. On lui doit la première description authentique de la plante qui fournit la *contra-yerva*. On a de lui *Reliquiæ Houstonianæ, seu Plantarum in America meridionali collectarum Icones*; Londres, 1781, in-4°. Cet ouvrage, orné de 25 planches, a été édité par J. Banks. Il contient les caractères de quinze genres et de onze espèces originaires des environs de Venezuela. Gronovius a donné le nom de *houstonia* à un genre de rubiacées dont toutes les espèces sont des arbustes de la Caroline, de la Virginie et du Mexique; ce genre portait déjà un nom : c'était le *bouverdia* de Salisb. A. de L.

Biographie médicale.

HOUTHEIM (*Libert*), poëte latin belge, né à Tongres, au commencement du seizième siècle, mort en 1582. Entré de bonne heure dans la congrégation des Hiéronoymites, il enseigna d'abord les belles-lettres à Mons, au *Collegium Mondanum*; plus tard il devint prieur du couvent de son ordre établi à Liége. On a de lui : *Ethica Vitæ Ratio*; Liége, 1573, in-4°; — *Theatrum Vitæ humanæ*, comédie; Liége, 1574, in-4°; — *Gedeon*, tragi-comédie; Liége, 1575, in-4°; — *Oratio in Natalem Christi, versu heroico*; Anvers, 1577, in-8°; — Κακογειτνία, *seu de mala vicinia*; Mons, 1580, in-8°; — *Compendium de Versibus faciendis*. E. G.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.*

HOUTMAN (*Corneille*), navigateur hollandais, né à Alkmar (1), vers 1560, mort dans le royaume d'Achem, vers 1605. Ses compatriotes le considèrent à juste titre comme le fondateur de leur commerce direct avec les Indes; du moins est-il constant que, le premier, il fit flotter le pavillon néerlandais dans ces contrées lointaines. Jusqu'à lui les Hollandais étaient véritablement, pour le trafic des épices et des autres productions hindoues ou malaises, tributaires des Espagnols et des Portugais; les persécutions qu'ils éprouvèrent dans les ports de la Péninsule, soit de la part des gouverneurs royaux, soit de l'inquisition, les décidèrent à s'ouvrir des relations avec les pays de production. Ils cherchèrent vainement un passage au Cathay par le nord-est; d'un autre côté, les caravanes par la Tartarie et

(1) Plusieurs biographes français le font naître à Gouda; nous avons préféré la version des auteurs hollandais.

la Moscovie présentaient tant de dangers et étaient soumises à tant d'avanies de la part des nombreux princes dont il fallait traverser les possessions, que le commerce devenait impossible. Houtman résolut de faire cesser cet état de choses : ses affaires l'ayant appelé à Lisbonne, il s'y informa soigneusement de tout ce qui concernait le commerce des Indes et des routes qu'une longue expérience avaient rendues familières aux Portugais. Sa curiosité parut indiscrète aux autorités, dans un pays où il était sévèrement défendu aux étrangers de demander ou recevoir des renseignements sur les pays transatlantiques. Houtman fut jeté en prison et condamné à payer une amende fort au-dessus de sa fortune, et qui n'avait été prononcée que pour rendre sa délivrance impossible. La nécessité lui inspira l'idée de s'adresser aux principaux marchands d'Amsterdam, leur promettant pour prix de sa liberté qu'il leur donnerait les moyens de se frayer une route vers les Indes. Sa proposition fut acceptée et sa rançon soldée. En 1594, de retour dans sa patrie, il ne pensa qu'à l'exécution de sa promesse, sous le triple mobile de l'intérêt, de la vengeance et de la reconnaissance. Après avoir écouté ses rapports, les marchands d'Amsterdam résolurent de former une société sous le nom vague de *Compagnie des Pays Lointains*. Les premiers directeurs (1) firent armer quatre bâtiments : *Le Maurice*, *La Hollande*, *L'Amsterdam* et *Le Pigeonneau*, portant ensemble 247 hommes d'équipage et 100 pièces de canon ou pierriers ; les capitaines étaient Jan Jansz de Molenaär, Jan Dignumsz, Jan Jacobsz Schellinger et Simon Lambertsz Man. Houtman dirigeait la flotte comme commis du commerce ou subrécargue. La flottille mit à la voile du Texel le 2 avril 1595. Le 16 on relâcha à l'île de Maïo (îles du cap Vert), le 2 août près du cap des Aiguilles, le 3 septembre à Sainte-Marie de Madagascar, où les Hollandais durent plusieurs fois combattre les naturels ; ils y séjournèrent jusqu'au 15 février 1596 : leur séjour y fut marqué par de nombreux incidents. L'hostilité des habitants et la mort de plusieurs de ses compagnons décidèrent Houtman à se diriger sur les Maldives, et le 1er juin il était en vue de Sumatra. Le 23 juin il entra dans le port de Bentam, et ce même jour il fut reconnu pour capitaine major de l'expédition. Il fut fort bien reçu, du moins en apparence, par l'empereur Raïa Dauma et ses principaux officiers ; car ceux-ci, excités par les Portugais, tendirent diverses embûches aux Hollandais, que la vigilance de leur chef empêcha seule d'être massacrés. Cependant, le 28 août, Houtman ayant eu l'imprudence de se rendre avec sept hommes seule-

(1) Ils étaient au nombre de dix : leurs noms méritent d'être conservés : c'étaient Henri Hudde, Renier Paaw, Pierre Hasselaar, Jean Jansz, Carel de Oude, Jean Poppen, Henri Buyk, Dirk van Os, Syvert Pietersz Sem, et Arent van Grootenhuyze.

piques. On le voit, cette expédition était loin d'avoir rapporté à la *Société des Pays Lointains* les bénéfices qu'elle avait espérés; mais c'était le premier pas fait dans une nouvelle carrière; désormais la voie des Indes était ouverte aux Hollandais : ils ne l'abandonnèrent plus. Dès l'année suivante les négociants de Middelbourg armèrent deux vaisseaux, *Le Lion* et *La Lionne*, dont ils donnèrent le commandement à Houtman. Cette seconde expédition fut encore plus désastreuse que la première, et son chef ne parut pas avoir profité des leçons qu'il avait reçues dans les Maldives. On lui donna pour pilote l'habile Anglais John Davis (*voy.* ce nom) : ils mirent à la voile le 15 mars 1798, et leur navigation fut rapide et heureuse jusqu'à Madagascar, où ils firent aiguade; ils visitèrent ensuite les Comores, les Maldives, la Cochinchine, et le 1 juin 1799 mouillèrent en rade d'Achem (île de Sumatra). Ils se chargèrent assez facilement de poivre et d'autres épices; mais, au moment de leur départ, le roi ayant invité Houtman à une fête d'adieu, ses gardes apostés se ruèrent sur les Hollandais, en tuèrent plusieurs et firent prisonnier le commandant, son frère Frédéric et neuf de leurs compatriotes. Les équipages des deux vaisseaux zélandais, privés d'une partie de leurs officiers, et craignant une attaque imminente, levèrent l'ancre aussitôt et s'enfuirent à Malacca; ils touchèrent aux îles Nicoban et à Ceylan, et arrivèrent à Middelbourg le 29 juillet 1600. Le 1 décembre suivant, le général Paul van Carden et le subrécargue Adam Vlaming, trafiquant en rade d'Achem, virent arriver cinq des Zélandais prisonniers : ces hommes venaient de s'échapper de la forteresse de Pédir, où étaient encore détenus Houtman et quelques autres. Le 31 Houtman vint lui-même à bord avec trois Hollandais. Vlaming obtint facilement du roi la liberté des captifs; mais, à l'instigation d'un prêtre espagnol, le monarque revint sur sa parole; il fit enlever de nouveau Houtman, et le fit transporter dans l'intérieur des terres ainsi qu'un nommé Jean Decker, qui servait d'interprète. Van Carden essaya vainement de se faire rendre par la force ces deux malheureux. Il s'empara de tous les bâtiments qui se trouvaient dans le port, et offrit de les échanger contre les prisonniers : le roi préféra les laisser brûler. Depuis lors on n'entendit plus parler de Houtman, et on ignore l'époque et le genre de sa mort. Durant sa captivité il s'était occupé d'observations astronomiques; il les remit à Vlaming. Il signalait notamment plus de treize cents nouvelles étoiles qui, dans la suite, furent groupées en treize constellations nouvelles.

La relation du premier voyage d'Houtman a été publiée en hollandais à Amsterdam et à Middelbourg, 1598, in-fol. Elle fut traduite en latin sous le titre de *Diarium nauticum Itineris Batavorum in Indiam Orientalem, annis* 1595, 1597, Amsterdam, in-fol.; Arnheim, in-4°, fig.; en français, *Premier Livre de l'Histoire de la Navigation aux Indes Orientales par les Hollandais et des choses à eux advenues*, Amsterdam, 1606, in-fol., fig. et cartes. Elle fait partie du recueil hollandais intitulé : *Histoire du Commencement et des Progrès de la Compagnie des Indes des Provinces-Unies des Pays-Bas, contenant les principaux voyages*; Amsterdam, 1646, in-fol., ou 2 vol. in-4°, avec fig. Cet ouvrage a été souvent traduit en français, et donne des notions fort curieuses sur les premières expéditions des Hollandais et sur les pays qu'ils visitèrent. Alfred DE LACAZE.

Recueil des Voyages qui ont servi à l'Établissement et aux Progrès de la Compagnie des Indes orientales formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas (Rouen, 1725, 10 vol. in-8°, avec cartes et fig.), t. Ier, p. 263-436; t. II, p. 1-152, t. III. *Voyage de P. van Carden*, etc., p. 176-198. — J.-P.-J. Du Bois, *Vies des Gouverneurs généraux aux Indes Orientales*; La Haye, 1763, in-4°, fig. et cartes; *Introduction*, p. 4-6. — Raynal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, t. II, p. 14 et 15. — Grotius, *Historia*, l. XI. — *Histoire de la Conquête des Moluques*, t. III, p. 36.

HOUTMAN (*Frédéric*), navigateur hollandais, frère du précédent, né vers 1570, mort vers 1613. Il suivit la carrière du commerce et de la navigation, et accompagna son frère dans son second voyage aux Indes orientales de 1598 à 1600. Il fut pris avec lui par le roi d'Achem et enfermé dans la citadelle de Pédir. Il s'enfuit avec son frère, et vint trouver Paul van Carden dans la rade d'Achem le 31 décembre 1600; mais comme il était fort malade, il refusa de retourner à terre et évita ainsi une longue captivité. Il occupa divers emplois au service de la Compagnie des Indes, et le 12 novembre 1619 (1) fut nommé gouverneur d'Amboine. Ce fut sous son gouvernement qu'eut lieu la conquête définitive des Moluques par les Hollandais et malgré l'opposition armée des Anglais. Frédéric Houtman contribua beaucoup à la pacification de ces îles. Il paraît avoir succombé, jeune encore, à l'influence pernicieuse du climat, car dès 1624 van Speult gouvernait à Amboine. Houtman a laissé une bonne description d'Amboine; — quelques observations astronomiques; — et *Spraakende woord-boek in de maleische ende madagarsche talen met vele ara-*

(1) Et non en 1607, comme l'écrit Eyriès dans la *Biographie universelle* de Michaud. Houtman fut nommé par le gouverneur général, Jean Pietersz Coen, en remplacement de van den Broeck, qui se plaignit amèrement de ce changement. Coen lui écrivit la singulière lettre qui suit : « Je suis surpris que vous vous formalisiez si fort de l'arrivée de M. Houtman auprès de vous, et que vous vous oubliiez en quelque façon vous-même. Vous devriez user de plus de réflexion, et considérer qu'il sied mieux au subalterne de plier qu'au supérieur. La lune domine bien sur la nuit; cependant lorsque le soleil se montre, n'est-elle pas obligée de céder? En reste-t-elle moins la même! Elle ne perd rien de sa dignité; mais elle attend son temps et ne cherche point à troubler l'ordre de la nature. Le paysan cède au gentilhomme, le gentilhomme au comte, le comte au duc, le duc au roi, le roi à l'empereur, l'empereur à Dieu, et Dieu à toutes choses avec une certaine harmonie et un certain ordre. Jacatra, 28 novembre 1619. »

bische en turksche woorden; Amsterdam, 1603, in-4° : c'est un dictionnaire des langues malaie et malgache. A. DE-L.

Recueil des Voyages qui ont ont servi à l'établissement des Hollandais dans les Indes, etc.; t. III, *Voyage de P. van Carden*, p. 181. — Dubois, *Vie des Gouverneurs généraux hollandais aux Indes Orientales*; *Introduction*, p. 6 et 65.

HOUTTEVILLE (*Alexandre-Claude-François*), littérateur français, né en 1686, à Paris, où il mourut le 8 novembre 1742. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta pour être attaché comme secrétaire au cardinal Dubois. Le succès qu'il avait obtenu dans des conférences tenues à Tours sur divers points de l'Histoire Sainte, lui donna l'idée d'un ouvrage qu'il publia en 1722 sous le titre : *La Vérité de la Religion Chrétienne prouvée par les faits*, précédé d'un *Discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour ou contre le Christianisme depuis son origine;* in-4°. Cet ouvrage, auquel le *Journal de Trévoux* (t. V) donna de grands éloges, eut d'abord beaucoup de succès ; mais il souleva bientôt de nombreuses critiques, qui lui reprochaient le défaut de méthode, des inexactitudes sur divers points de doctrine, des omissions graves, des arguments trop faibles contre les raisonnements des incrédules présentés avec trop de force; une élocution maniérée, pleine de néologismes et de chutes visant à l'épigramme. V. Fourmont et Souchay l'attaquèrent, le premier dans sa *Lettre d'Ismael Ben Abraham, juif converti*, l'autre dans la *Bibliothèque Française* (t. II, 2e partie), où il fit insérer une lettre toute composée des expressions singulières qu'avait employées l'auteur. Mais la critique la plus importante fut celle de l'abbé Desfontaines, dans vingt *Lettres à l'abbé Houtteville*. Celui-ci répondit par une *Lettre à M*** au sujet de quelques difficultés sur le livre de* « La Religion Chrétienne prouvée par les faits, » 18 mars 1722. Du reste, toutes ces critiques n'empêchèrent point l'Académie Française d'admettre Houtteville au nombre de ses membres, le 23 février 1723, et de le nommer son secrétaire perpétuel le 27 février 1742. A la fin de l'année 1723 il fut aussi nommé abbé de Saint-Vincent du Bourg-en-mer, diocèse de Bordeaux. Il profita des critiques qui lui parurent fondées lorsqu'il donna une seconde édition, en 1740, 3 vol. in-4°. Ainsi on lui avait reproché d'avoir défendu les faits contenus dans les Évangiles avant d'avoir prouvé l'authenticité des Évangiles eux-mêmes; et il consacra cinq nouveaux chapitres à cette controverse. L'ouvrage fut réimprimé en 1749 et 1765, en 4 vol. in-12, sous ce titre : *La Religion Chrétienne prouvée par les faits*, etc. Houtteville est, en outre, auteur d'un *Essai philosophique sur la Providence;* 1728, in-12. Houtteville a donné aux mémoires de littérature du P. Desmolets une *Dissertation sur la préférence à donner à Hérodote sur Ctésias*, et une autre *Sur la Religion de Chalcidi[...] nuateur de Timée*, et une réponse à [...] tion qu'on avait faite de cette dissertat[...] on a de lui quelques discours aca[...] entre autres les *Éloges de Bossuet et* [...] *chal de Villars*. G.

Son *Éloge* par Marivaux, *Recueil des Hara[...] noncées par les membres de l'Académie Fra[...]* — Moréri, *Dictionnaire Historique*. — Saba[...] *sième Siècle Littéraire*. — *Journal de Trév[...]* août 1722.

HOUWALD (*Christophe-Ernest*, b[...] poëte dramatique allemand, né à Strau[...] Lusace), le 29 novembre 1778, mort [...] vier 1845. Il étudia à Halle, où il s[...] Contessa. Au sortir de l'université, i[...] aux affaires de sa province; puis, en [...] suite de la nouvelle organisation de la [...] sace, il se retira complétement de la vi[...] Néanmoins, il fut nommé, en 1822, sy[...] province; il alla demeurer alors à Lüb[...] mourut. Il cultivait depuis longtemps [...] Après avoir publié dans les journaux [...] essais poétiques sous le pseudonyme [...] *de Walhudo* (anagramme de son [...] fit paraître : *Romantische Accorde* (A[...] mantiques), 2 vol.; Berlin, 1817; — *I[...] tatt* (La Ville libre); — *Die Heim[...]* Retour); 1821; — *Das Bild* (Le Por[...] *Fluch und Segen* (Bénédiction et Mal[...] — *Der Fürst und der Bürger* (Le P[...] Bourgeois); Leipzig, 1823; — *Die Fe[...]* Ennemis); Leipzig, 1825; — *Die Räu[...]* Brigands); Leipzig, 1830; — *V[...] Schriften* (Écrits mêlés); Leipzig, 182[...] *der für die Jugend* (Portraits pour la J[...] Leipzig, 1829-1832 et 1839. V

Conv.-Lexik.

HOVE (*Antoine* VAN), en latin *Hovæus*, poëte latin et historien hollan[...] Egmond (Nord-Hollande) (1), vers 1[...] dans l'abbaye d'Epternach, le 8 octobre [...] Il fit profession chez les Bénédictins d[...] sa naissance, et se livra avec assiduit[...] vaux historiques et littéraires. Phili[...] nomma abbé d'Epternach (Luxembo[...] 1563. Hove mourut dans cette digni[...] ques heures avant d'expirer, il com[...] même son épitaphe (3) :

On a de lui : *Zuermondius, vel de [...] nostri statu, ac conditione dialog[...] tasse ob amabilem rerum varietaten[...] jucundus;* Leyde, 1563, in-12. L'aut[...] porte un entretien qu'ils eurent lui et [...]

(1) C'est à tort que Jacques de La Torre le [...] à Wormer. Van Hove dans le titre de plusi[...] ouvrages ajoute à son nom *Hæcmundanus*.

(2) C'est la date inscrite sur son tombeau; [...] pourquoi Swert le fait mourir le 6 septembre [...]

(3) Elle est ainsi conçue :

Hic jacet excelsi præceptor amoris Hova[...]
Exspectatque sui judicis ora Dei.
Urna ferat flores, vernent atque omnia c[...]
Corpus humi cubitet, mens colat alta pol[...]

Théodore avec un philosophe chrétien nommé Pierre Zuermond, la veille de la mort de ce dernier. Il prête à Zuermond des discours assez disparates sur la Providence divine, l'immortalité de l'âme, les hérésies du seizième siècle, les grands hommes du temps, etc. On trouve dans cet ouvrage quelques documents utiles pour la biographie et l'histoire générale; — *De Arte amandi Deum : accessit Odarum, Hymnorum ac Precum Liber*; Cologne, 1566, in-12; — *Historie van de edele wel-geborene Heeren ende Graven van Egmond*, etc. (Histoire des Seigneurs et des Comtes d'Egmond); 1630, in-12, fig.; seconde édition, augmentée d'un *Catalogue des Abbés d'Egmond, avec leurs Vies en abrégé, et quelques Épitaphes des anciens comtes de Hollande*, etc.; Harlem, 1664, in-4°; — plusieurs Chronologies de maisons nobles des Pays-Bas et diverses poésies latines. A. L.

Préface de *Zuermondius*, feuillets I, XXXVIII et XXXIX. — Sweert, *Rer. Belgic. Annal*, p. 131, 133. — Val. André, *Bibliotheca Belgica*, p. 67-68. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 79-80. — Van Heussen, *Historia Episc. Harlem.*, p. 76. — Jacques de La Torre.

HOVEDEN (*Roger* DE), historien anglais, né dans le comté d'York, vivait vers la fin du douzième siècle; il fut chapelain d'Henri II, et remplit auprès de ce monarque d'importantes fonctions diplomatiques. Ses *Annales Rerum Anglicarum* forment une continuation de l'histoire ecclésiastique de Bède, et s'étendent de l'an 731 à l'an 1202; cette production a de l'importance, surtout lorsque, vers la fin de son œuvre, l'écrivain parle d'événements qu'il a dû bien connaître; au commencement il ne fait guère que copier d'autres chroniqueurs. Ces *Annales* se trouvent dans les *Rerum Anglicarum Scriptores*, édités par Savile; Londres, 1596, p. 230-471. Il s'en rencontre des extraits dans les *Scriptores Brunsvicenses*, édités par Leibnitz, t. I, p. 846-880. G. B.

Vossius, *De Historicis Latinis*, II, 54. — Cave, *Scriptorum ecclesiastici*, t. II, p. 256. — Fabricius, *Biblioth. Latina Medii Ævi*, t. III, p. 827. — *Recueil des Historiens des Gaules*, t. XI, p. LXXX; t. XIII, p. 21.

HOVEL, **HÖVELKE** (1), en latin HEVELIUS, célèbre astronome allemand, né à Dantzig, le 28 janvier 1611, mort le 28 janvier 1687. Fils d'un riche brasseur, il fut d'abord destiné au commerce; plus tard, sur le conseil de quelques amis de sa famille, il étudia le droit; mais bientôt il sentit se développer en lui une véritable passion pour les mathématiques. Il y était encouragé encore par son maître, P. Krüger, qu'il aidait dans ses observations astronomiques. Il s'occupait aussi à tailler et à polir le verre, et à faire, pour son propre usage, des instruments de précision. Désireux de se perfectionner dans ses études et de se mettre en relation avec les savants de son temps, il visita les principales contrées de l'Europe; il séjourna une année à Londres, et suivit les cours de J. Wallis, de Jacques Usher, de J. Hartlieben, et d'autres fondateurs futurs de la Société royale de Londres. A Paris, il se lia d'amitié avec le P. Mersenne, avec Gassendi et Bouillaud, comme le témoigne sa correspondance. Le P. Kircher, qu'il connut à Avignon, devint aussi un de ses amis et correspondants. Ces voyages lui fournirent en même temps l'occasion de quelques observations d'éclipses de Soleil. En quittant la France, il se disposait à visiter l'Italie, où il désirait faire connaissance avec Galilée, lorsque ses parents le rappelèrent auprès d'eux. Hovel fut de retour à Dantzig en 1634, après quatre ans d'absence. Seul survivant de ses frères, il géra la brasserie de son père, fort âgé, devint un des magistrats de sa ville, et épousa, à vingt-quatre ans, la fille d'un riche négociant, Catherine Rebaschke, dont il n'eut point d'enfants. Sur le conseil de son maître mourant, il consacra tous ses loisirs à l'étude de l'astronomie, et débuta le 1er juin 1639 par une observation soignée d'une éclipse de Soleil. Ce phénomène lui donna l'idée de se vouer particulièrement à l'étude de la Lune et à dresser les premières cartes sélénographiques. Il avait pour cela toutes les qualités requises : une vue excellente, une main habile au dessin et à la gravure, une patience à toute épreuve et une grande dextérité à travailler le verre. Son talent d'opticien le mit, en outre, à même de se fabriquer pour son usage d'abord deux lunettes, l'une de six et l'autre de douze pieds de longueur, qu'il lui aurait été alors impossible de se procurer à prix d'argent. Mais à la nouvelle que Gassendi, son ami, avait aussi le projet de faire des cartes lunaires, Hovel voulut renoncer à son travail : ce ne fut qu'à la prière de Gassendi, lui assurant qu'il abandonnait son projet, que Hovel reprit sa sélénographie. Il agrandit le plan qu'il s'était d'abord tracé : au lieu de se borner à une carte de la pleine Lune, il dessina toutes les phases lunaires. Ce travail l'occupait nuit et jour : Les observations qu'il avait faites la nuit, il les gravait le jour au burin sur cuivre. Les planches ainsi obtenues sont remarquables de netteté ; la gravure à l'eau-forte, plus expéditive, n'aurait pas donné le même résultat. Après cinq ans de veilles laborieuses et patientes, il publia, à ses frais, l'important ouvrage : *Selenographia, sive Lunæ descriptio, atque accurata tam macularum ejus quam motuum diversorum aliarumque omnium vicissitudinum phasiumque, telescopii ope deprehensarum, delineatio*; Dantzig (Gedani), 1647, in-fol. Dans les deux premiers chapitres, l'auteur traite de la fabrication des verres (lentilles); il insiste sur la nécessité de se procurer un verre très-pur, bien homogène, exempt de bulles et de rainures, et sur lequel les lentilles (convexes) doivent être d'une épaisseur égale aux bords. « On en

(1) Hovel et son diminutif Hövelke sont les vrais noms du célèbre astronome, ainsi que l'attestent la signature de ses lettres écrites en allemand.

reconnaît, dit-il, le défaut, lorsque les centres ne se correspondent pas parallèlement des deux côtés (*centra ab utroque latere non sibi παραλλήλως correspondent*), et un télescope, fait avec de pareils verres, ne peut être d'aucun usage. » Ce que Hovel appelle télescope (*telescopium*) était un instrument dioptrique, une vraie lunette, où le verre concave était tourné vers l'œil et le verre convexe vers l'objet. Son *polémoscope*, ainsi appelé parce qu'il le croyait utile pour des reconnaissances militaires, était une lunette catadioptrique, dont le tube est, au-delà du milieu, coudé à angle droit ; dans cet angle est placé un miroir incliné de manière à recevoir l'image des objets par la plus longue portion du tube et à la réfléchir par la portion la plus petite, où elle est reçue par une lunette. Les deux premiers chapitres de la sélénographie sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'optique. Les suivants sont consacrés aux observations que l'auteur a faites avec ses télescopes sur les étoiles, la voie lactée, les planètes, le Soleil et particulièrement sur la Lune (pag. 109-495), qui était le principal but de son travail. Hovel augmenta, le premier après Galilée, le catalogue des étoiles, surtout de celles qui sont situées dans le zodiaque. De ce que les étoiles ne sont pas grossies par le télescope, il en déduisit leur éloignement excessif, comparativement à celui des planètes. Leur scintillation ou ce qu'il appelait le tremblotement des rayons adventices (*tremulus motus radiorum adventitiorum*) lui semblait montrer que leur lumière n'est pas empruntée du Soleil, comme l'est celle des planètes, mais que c'est une lumière propre, native (*lumen proprium, a Deo nativum*). Quant à l'exagération du diamètre des étoiles, due à leur scintillation, il croyait y remédier ou du moins rendre leurs disques plus nets et bien arrondis, en plaçant devant l'objectif un diaphragme percé d'un trou rond de très-petit diamètre ; ce qu'il gagnait ainsi en exactitude par l'affaiblissement de la lumière des étoiles, surpassait de beaucoup ce que lui faisait perdre l'inflexion des rayons aux bords du trou circulaire du diaphragme. Hovel trouva ainsi pour le diamètre de Sirius, 6″3 et pour celui de la Chèvre, 6″ ; valeurs angulaires qui donneraient à ces astres au moins 228 millions de lieues de diamètre, en supposant qu'à la distance des étoiles les plus voisines de nous une seconde de diamètre correspondrait au moins à 38 millions de lieues (valeur du second grand axe de l'orbite terrestre). Or, ces grandeurs sont évidemment exagérées, comme le prouvent les observations des parallaxes, dans lesquelles les diamètres apparents ne jouent plus aucun rôle. — Hovel observa le premier les phases de Mercure ; Galilée n'avait pu voir, avec ses lunettes, que les phases de Vénus. L'astronome allemand observa, le 3 mai 1661, le passage de Mercure sur le disque du Soleil, phénomène qui intéresse particulière-

ment les ast
calculer avec
bite de la pl
Longomonta
1er mai, d'ap
et d'après le
tâche d'obse
1er jusqu'au
Rudolphines
cure de 11 l
passage arri
premier avai
Paris, par G
sur une feuil
bre obscure
Scheiner po
rappelle ce c
philosophe :
cherchent d
Mercure dan
mercure le r
seconde obs
Skakeræus,
voyage de S
viser directe
Gassendi, d'
dans une cha
piter furent
nouvelles et
de Marius. Q
que le P. An
couverts le
porté le total
compte de q
une observat
Dantzig vit
intermittente
d'autres ast
en 1793. Sat
Galilée une v
1640 il décla
nomènes que
tard, elle lui
d'une partie c
latérales, plu
ses (*brachio*
sants attaché
dont un inte
quait la phas
que les deux
transportées,
devant, l'aut
à 1645, Hov
Soleil, ce qui
Soleil autour
tral était sel
touré d'une
Terre, et les
sation des v

La lune fut
travaux d'Ho
toutes les pl

sont un modèle d'exactitude (1). Galilée avait le premier remarqué que les sommets des plus hautes montagnes de la Lune se dessinent, particulièrement aux quadratures, comme des points lumineux détachés du bord éclairé ; et, pour une hauteur d'environ 8,800 mètres il évalua à un vingtième du diamètre du disque l'intervalle obscur qui sépare ces points lumineux du bord éclairé. Hovel le réduisit à un vingt-sixième, ce qui porte les plus hautes montagnes à environ 5,200 mètres (2). Il crut aussi avoir remarqué que la phase décroissante de la Lune est moins éclatante que sa phase croissante, ce qui semblerait indiquer que la partie occidentale du disque lunaire est plus propre à réfléchir la lumière du Soleil que la partie orientale. Hovel décrivit très-bien les causes de la libration optique, en vertu de laquelle les taches lunaires voisines du bord s'en éloignent, disparaissent et reviennent dans l'hémisphère visible. Pour expliquer ce phénomène, il faut se rappeler que c'est seulement au centre de la Terre que la Lune présente toujours la même face, et que c'est de la surface du globe terrestre que nous l'observons ; les contours lunaires différeront donc plus ou moins, suivant que les lignes menées au centre de la Terre et à un point de sa surface formeront entre elles des angles plus ou moins grands. Hovel voulut d'abord donner aux montagnes de la Lune les noms des philosophes et astronomes célèbres (ce que fit plus tard Riccioli) ; mais il renonça bientôt à cette idée, dans l'appréhension de provoquer des sentiments d'envie et d'inimitié plutôt que de reconnaissance : *Videbar facile fieri posse ut, cum ista nomenclatura gratiam colligere vellem, invidiam atque inimicitiam mihi fore conflarem* (3). C'est cependant la nomenclature de Riccioli qui fut définitivement adoptée depuis.

Hovel admet qu'indépendamment de la lumière réfléchie du Soleil, la Lune a une lumière propre, quoique très-faible : « Ce qui le prouve, dit-il, c'est que pendant les éclipses qui ont lieu à l'apogée, lorsque l'ombre de la Terre, étant plus éloignée du Soleil, est plus pointue (*acutior*), la Lune paraît plus nettement rouge (*rubicundior aliquantulumque lucidior*) que durant une éclipse au périgée, où elle paraît plus obscure (*obscurior subnigriorque*) (4) ». Il croit, comme Galilée, que la Lune est propre à être habitée, mais par des animaux et des plantes entièrement différents des nôtres en grandeur et en qualités. « Parce que, ajoute-t-il, nous n'y apercevons aucun être, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point. Un homme élevé dans une forêt, au milieu d'oiseaux et de quadrupèdes, pourrait-il se faire une idée de l'eau et des animaux sans pieds qui y vivent (1) » ? — Par une singulière loi du développement de l'esprit humain que nous avons souvent signalée, l'homme croit d'abord ce qu'il imagine ; puis il ne veut plus croire ce qu'il ne voit point.

Encouragé par l'accueil fait à son œuvre, Hovel continua avec plus d'ardeur encore son étude du ciel, malgré ses fonctions de syndic de sa ville natale, qu'il remplissait depuis 1641. Pour augmenter le pouvoir amplificatif de ses instruments, il ne trouva malheureusement d'autre moyen que de faire des lentilles d'oculaire dont la distance focale dépassait celle des objectifs ; de là des tuyaux d'une longueur telle (il y en avait de 150 pieds), qu'il lui fut presque impossible de les empêcher de se plier et de les monter convenablement. La renommée de l'astronome de Dantzig se répandit dans toute l'Europe. Les savants, les ambassadeurs et les princes étaient curieux de visiter son observatoire. Au premier rang des savants qui firent tout exprès le voyage à Dantzig figurent Halley et Is. Bouillaud. En 1660 il reçut aussi la visite de Jean Casimir, roi de Pologne, auquel il offrit une horloge à pendule, qu'il avait lui-même construite, sans avoir eu connaissance de l'invention de Huygens.

En 1677 Hovel obtint de Jean III Sobieski, qui était également venu le voir, une pension annuelle de 1,000 florins et l'exemption des redevances qu'il payait au fisc comme propriétaire de brasseries. Par reconnaissance, l'astronome plaça les armoiries de son royal bienfaiteur au ciel : c'est la constellation désignée sous le nom d'*écu de Sobieski*. Hovel fut aussi inscrit, en 1664, sur la liste des savants européens pensionnés par Louis XIV ; mais il ne toucha que sept annuités, et reçut deux fois des cadeaux. En retour, il envoya au roi tous ses ouvrages, et lui en dédia une partie. Membre de la Société royale de Londres presque dès sa fondation, il entretenait une vaste correspondance (2) avec les principaux savants de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Parmi ces savants nous citerons : Gassendi, Bouillaud, Roberval, le P. Messenne, Desnoyers Linemann, etc.

En 1664, la joie du savant fut troublée par un malheur domestique : Hovel perdit sa femme après vingt-sept ans d'un mariage stérile. Un an après il épousa une jeune fille de seize ans, Elisabeth Koopmann ; il en eut une fille, qui

(1) Nous avons pu nous-même vérifier l'exactitude assez grande des cartes sélénographiques d'Hovel à l'aide d'une excellente lunette (grossissant 90 fois), sortie des ateliers du successeur de Frauenhofer, et qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855.

(2) Les taches circulaires dont la Lune est parsemée, et qui paraissent comme des coquillages ronds incrustés dans une pâte blanche, sont, suivant Hovel, des vallées qui ne paraissent aussi régulières qu'à cause de leur grand éloignement, qui nous empêche d'en voir les irrégularités.

(3) *Selenographia*, p. 225.

(4) *Ibid.*, p. 116.

(1) Galilée, dans son *Systema Mundi*, avait déjà indiqué cet argument.

(2) Une faible partie seulement de cette correspondance a été imprimée ; la plus grande partie est restée inédite : la Bibliothèque impériale de Paris en possède trois gros volumes in-fol. (n° 2 des manuscrits). Il serait utile pour l'histoire des sciences de la publier.

mourut en bas âge, et deux fils qui lui survécurent. Cette seconde femme l'aida, comme sa première, dans ses observations.

Après s'être occupé de la Lune, il reprit ses recherches sur les comètes et publia sa *Cometographia*, Dantzig, 1668, 800 p. in-fol., ouvrage dédié à Louis XIV. Le 1er livre contient la description de la comète de 1652, qu'il aperçut le 20 décembre, près de Rigel (Orion) : « La tête était ronde et son diamètre un peu moindre de celui de la pleine Lune; la barbe avait 6 à 7 degrés de longueur. » Il considère les nébulosités cométaires comme des exhalaisons des planètes, tandis que les noyaux ou lunules seraient des exhalaisons du Soleil. La courbure des queues, que Galilée et Gassendi voulaient expliquer par des effets de réfraction atmosphérique, Hovel en cherchait la cause dans les différences des nébulosités qui les composent. Il pense que la queue d'une comète pourrait envelopper la Terre sans que l'on s'en aperçût autrement que par un affaiblissement considérable de la lumière du jour, et il n'est pas éloigné de croire que les ténèbres qui accompagnèrent la mort de Jésus-Christ eurent cette origine. Hovel annonça, en outre, que les nébulosités augmentent à mesure que les comètes s'éloignent du Soleil. Newton admet ce fait, et lui assigne une cause physique en disant que « les têtes des comètes doivent s'appauvrir ou diminuer de volume en s'approchant du Soleil, puisque c'est à leurs dépens que s'engendrent les queues; et réciproquement lorsque, après le passage au périhélie, les nébulosités n'ont plus à pourvoir à la formation des queues déjà parvenues à leur maximum d'étendue, elles grandissent nécessairement. » Les observations récentes de la comète d'Encke (à courte période) ont mis l'importante remarque d'Hovel au nombre des vérités scientifiques les mieux établies (1). Quant à leur mouvement, les comètes suivent, ajoute Hovel, des paraboles, comme des corps projetés avec force à la surface de la Terre. On s'est emparé de ces paroles pour contester à Newton la priorité de sa découverte. La courbe que décrivent les comètes dans leur mouvement autour du Soleil est en effet une parabole; mais, comme l'a fait remarquer Montucla, il y a entre la théorie de Newton et celle d'Hovel une différence profonde : suivant le premier, la comète décrit une courbe parabolique dont le Soleil occupe le foyer par un effet de la gravitation universelle, tandis que, dans l'idée d'Hovel, le Soleil n'est pas plus au foyer de l'orbite parabolique de la comète que la Terre n'est au foyer de la parabole du corps projeté d'un point de la surface du sol (2). La *Cométographie* souleva une vive polémique à laquelle prirent surtout

(1) Arago, *Astronomie*, t. II, p. 389.

(2) Montucla, *Hist. des Math.*, t. II. — C'est à *Dœrfel* (voy. ce nom) que paraît revenir l'honneur de la découverte de l'orbite parabolique des comètes.

savant anglais irritèrent extrêmement Hovel, déjà naturellement irascible. A cela il faut ajouter que, le 26 septembre 1679, un incendie causé par la vengeance d'un domestique mit en cendres l'observatoire d'Hovel, avec ses instruments, sa bibliothèque, la plupart de ses manuscrits (1) et l'édition presque entière de la seconde partie de la *Machina Cœlestis*, volume de 1286 pages, où il avait consigné tous ses travaux astronomiques : on n'en sauva que sept exemplaires, dont cinq étaient entre les mains du relieur. Heureusement que l'auteur avait déjà envoyé cette seconde partie de son ouvrage aux savants qui avaient reçu, six ans auparavant, la première (2). Ce malheur, qui fut aussi une grande perte pour l'astronomie, accabla Hovel, déjà avancé en âge, et hâta sa mort. Ses papiers furent dispersés par ses héritiers : l'un d'eux fit convertir le cuivre qui avait servi à la gravure de la grande carte de la Lune en une boîte à thé, et les autres plaques furent fondues dans un atelier d'orfèvre.

Outre les ouvrages cités, on a de Hovel : *Eclipsis Solis observata* (le 4 nov. 1649); Dantzig, in-4°; reproduit dans la *Machina Cœlestis*, t. II, p. 17; — *Observatio Eclipseos Solaris* (le 8 avril 1652); ibid.; — *Epistola de Motu Lunæ libratorio in certas tabulas redacto*, adressée à Riccioli; Dantzig, 1654; — *Mercurius in Sole visus* (le 3 mai 1661); Dantzig, 1662, in-fol.; — *Historiola miræ Stellæ in collo Ceti*; Dantzig, 1662 : on y lit l'histoire des observations de l'étoile périodique o de la Baleine (appelée depuis l'*Admirable*), de 1648 à 1662 : dans cet intervalle l'étoile fut plusieurs fois de troisième grandeur et plusieurs fois invisible; — *Annus Climatericus, seu rerum uranicarum observationum annus quadragesimus nonus*; Dantzig, 1685, in-fol.; — *Prodromus Astronomiæ exhibens fundamenta*, etc.; ibid., 1690, in-fol. (ouvrage posthume); — *Firmamentum Sobiescianum, sive uranographia*, etc.; ibid., 1690, in-fol. (ouvr. posth.). On trouve des lettres d'Hovel imprimées dans les *Philosoph. Transact.*, t. I-XVI; dans les *Acta Erudit. Lips.*, an. 1682-84; dans Lubienietzki, *Theatrum Cometicum*, t. I; dans P. Gassendi, *Opera*; dans *Sylloge nova Epist. varii argumenti*, Nuremberg, 1760-66; dans Murr, *Journal pour l'Hist. des Arts*, t. XVII, et dans Zach, *Monat. Correspond.*, t. VIII. Le recueil des lettres adressées par les savants de tous les pays à Hovel, avec les réponses de ce dernier, formant ensemble 16 volumes manuscrits in-folio, fut vendu en 1760, par un des héritiers, pour 100 ducats à un des frères De l'Isle, se rendant à Saint-Pétersbourg. A la mort de De l'Isle, ce précieux recueil fut acquis par Godin, qui mourut en Espagne. Plusieurs de ces volumes furent, vers la fin du dix-huitième siècle, achetés par le gouvernement français, et se trouvent aujourd'hui dans divers dépôts publics, où ils attendront peut-être encore longtemps un éditeur. F. H.

combinées avec d'énormes sextants, que de la réfraction supposée trop faible, ainsi que de l'aberration et de la nutation, que Hovel ignorait comme Flamsteed.

(1) Les manuscrits de Kepler, que Hovel avait achetés d'un fils de ce grand astronome, furent heureusement sauvés. Hovel eut l'intention de les publier. Après sa mort, son gendre, Lange, les vendit, en 1707, à G. Hansch pour 100 florins. Celui-ci publia une partie des lettres et mit le reste en gage pour une somme de 828 florins à Francfort; ces papiers furent, en 1774, transportés à Saint-Pétersbourg par Murr et vendus pour 1,000 roubles.

(2) Le nombre des exemplaires ainsi envoyés était de 9?, comme Hovel le dit lui-même (*Sylloge nova Epist.*, t. IV, p. 160). C'est ce qui explique la rareté extrême de cet ouvrage. Les bibliothèques de Paris ont été les plus favorisées : elles possèdent presque toutes un ou même plusieurs exemplaires de la *Machina Cœlestis*, *Pars posterior*, legués par les savants français auxquels l'auteur les avait envoyés. *Voy.* Zach, *Ephémérides*, t. I, p. 239.

Hutton, *Math. and Philos. Dict.*, articl. Hevelius. — Lalande, *Astronomie*, t. I. — Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 628-640. — Delambre, *Hist. de l'Astron. moderne*, t. II, p. 435-495. — H. Westphalen, *Leben, Studien und Schriften des Astr. J. Hevelius*; Kœnigsberg, 1820, in-8°. — Zach, *Monatliche Correspond.*, t. VIII. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopædie*.

HOVERLANT DE BEAUWELAERE (*Adrien-Alexandre-Marie*), écrivain belge, né à Tournay, le 9 mars 1758, mort dans la même ville, le 18 septembre 1840. D'abord avocat, il fut en 1790 élu *juré* de Tournay, et nommé député aux états généraux. Il accompagna, en cette dernière qualité, la division du général Kochler dans sa retraite sur Mons, lors de la déroute des *patriotes*. En 1795 il accepta la place de juge de paix à Tournay, et deux ans plus tard il fut envoyé par son département au Conseil des Cinq Cents. Après la chute du Directoire, Hoverlant redevint avocat dans sa ville natale. Ce fut alors qu'il s'occupa, mais sans succès, de la composition de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Exposition succincte des Constitutions de la province de Tournay, depuis Jules César jusqu'à nos jours*, etc.; Tournay, 1814, in-8°; — *Mémoire sur l'État de la Servitude au Royaume des Pays-Bas*, couronné par l'Académie royale des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles, en sa séance du 7 mai 1818; Courtray, 1819, 2 vol. in-8°. En couronnant cet écrit, d'une indigeste érudition, l'Académie avait déclaré qu'il ne serait imprimé dans ses *Mémoires* qu'après avoir subi les changements et les corrections qu'elle jugerait convenables. Loin de se conformer à cette décision, Hoverlant publia son travail à ses frais, en y ajoutant un second volume de notes, plus fort que le premier; — *Essai Chronologique pour servir à l'Histoire de Tournay*; Tournay et Lille, an XIII (1805); 1834, 102 tom. qui se divisent en 114 vol. in-12, plus 3 vol. de table, et un atlas in-fol. : c'est un recueil, sans ordre et sans plan, de documents connus ou sans intérêt; l'auteur y répand une foule de calomnies et d'injures contre un grand nombre de ses com-

patriotes. Les exemplaires complets de ce bizarre ouvrage sont devenus très-rares. E. REGNARD.

Mercure belge, tom. VI, p. 376. — *Auteurs excentriques. Messire Hoverlant de Beauwelacre*; dans le *Bibliophile belge*, t. III, p. 433. — *Biogr. gén. des Belges.*

HOWARD (*Catherine*), reine d'Angleterre, née vers 1520, décapitée le 13 février 1542. Elle était fille d'Edmond Howard et de Joie Culpepper de Hullingburn. Edmond Howard était le troisième fils de Thomas Howard, duc de Norfolk. Catherine fut élevée sous les yeux de son aïeule, la duchesse douairière de Norfolk. A un banquet donné par l'évêque de Winchester au roi Henri VIII, ce prince remarqua pour la première fois Catherine Howard. Elle avait une très-jolie figure, une taille bien proportionnée et un aimable caractère. Henri venait d'épouser Anne de Clèves, dont ses envoyés auprès du duc son frère avaient eu la maladresse de lui faire un portrait beaucoup trop flatté. Anne était disgracieuse et vulgaire; la comparaison que le roi établit entre elle et Catherine contribua à changer en aversion l'éloignement que la princesse allemande lui avait inspiré dès le premier coup d'œil. Six mois après l'arrivée d'Anne en Angleterre, son mariage avec Henri VIII fut déclaré nul. Cette union était à peine dissoute, que les lords du parlement, parmi lesquels se trouvait le duc de Norfolk, oncle de Catherine Howard, supplièrent « humblement le roi, au nom et dans l'intérêt de son peuple, dont il affermirait le bonheur en augmentant, avec la grâce de Dieu, le nombre de ses héritiers, » de contracter un cinquième mariage. Henri accéda promptement à cette demande; son divorce avec Anne de Clèves avait été prononcé le 9 juillet 1540; son union avec Catherine Howard eut lieu le 8 août de la même année. Le roi parut d'abord enchanté de sa nouvelle épouse; il lui donna toute l'affection que son cœur était capable de ressentir; et, comme témoignage public de sa satisfaction, il fit composer par son confesseur, l'évêque de Lincoln, un hymne d'action de grâces pour remercier le ciel de la félicité dont il jouissait. Bien que Henri VIII, en se faisant proclamer par le parlement chef de l'Église anglaise, se fût séparé de l'Église romaine, il n'en était pas moins demeuré catholique sur presque tous les autres points, entre autres sur celui de la confession auriculaire. De son côté, la jeune reine témoignait à son seigneur et maître (*her lord and master*) la plus vive tendresse; cependant, « les jours *aimables* de ce monarque, dit un historien, étaient depuis longtemps passés ». Sa corpulence avait atteint un degré extraordinaire, et les traits de son visage, autrefois très-beaux, avaient pris une expression morose qui était le reflet de son caractère. Probablement Catherine s'était laissé plutôt éblouir par le rayonnement de la puissance suprême du tyran qui la plaçait sur le trône, que fasciner par l'inconstant amour de l'homme qui avait fait périr sur l'échafaud celle de ses quatre précédentes épouses dont il s'était montré le plus passionnément épris.

Il y avait quinze mois que Catherine était reine d'Angleterre et que Henri VIII lui prodiguait les marques de son affection, lorsque le roi fit avec elle un voyage à York. Ce voyage eut des conséquences funestes pour la reine. Pendant son absence de Londres, un homme de basse extraction, nommé Lascelles, se présenta à Cranmer, archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre, pour lui communiquer les confidences que lui avait faites sa sœur, ancienne domestique dans la maison de Norfolk. D'après ce rapport, Catherine aurait eu pour amants, avant son mariage, Dereham et Mannock, deux gentilshommes au service de sa grand'-mère. Après avoir consulté le chancelier et le comte d'Hertford, ses amis, Cranmer se décida à transmettre cette révélation au roi dès son retour. Il eut, en effet, la hardiesse d'écrire à Henri une lettre dans laquelle il lui dévoilait l'inconduite passée de Catherine. Avec un prince sanguinaire comme l'était Henri, une telle inculpation devait amener la perte de l'accusateur ou de l'accusée; aussi, pour la hasarder, fallait-il un mobile plus puissant que le prétendu devoir d'ouvrir les yeux du roi sur l'indignité de son épouse. Lingard, qui s'attache à rechercher les causes secrètes des événements historiques, présume que Catherine Howard fut victime d'un complot tramé contre elle par le parti de la réforme, qui avait compté se relever lors du mariage d'Henri avec une princesse allemande; au lieu de cela, il s'était vu écraser par le succès des intrigues de la maison de Norfolk. Le duc de ce nom était, avec l'évêque Gardiner, à la tête du parti qui s'efforçait de déterminer une réaction en faveur de l'Église romaine; mais Henri VIII, également opposé aux luthériens et aux papistes, condamnait et faisait exécuter ensemble les principaux adhérents de l'une et de l'autre religion. Ainsi avait péri Thomas Cromwell, longtemps ministre favori du roi et ami de Cranmer, qui n'avait pas osé le disculper de l'accusation d'hérésie et de haute trahison. Pour que la pusillanimité de l'archevêque ne l'eût pas retenu de dénoncer la reine au roi lui-même et sur des témoignages aussi suspects que ceux dont l'histoire fait mention, il fallait qu'il se sentît soutenu par les nombreux adversaires des Howard. Suivant Hume, Catherine, avant d'être devenue reine, avait puissamment contribué, à l'instigation du duc de Norfolk, à perdre Cromwell dans l'esprit de Henri VIII par d'astucieuses insinuations. D'un autre côté, et à l'encontre de cette assertion, on trouve dans les Mémoires (*Records*) de Burnet, une lettre de Norfolk dans laquelle ce seigneur dit que, malgré leur proche parenté, Catherine Howard est son ennemie; mais cette allégation n'était sans doute fondée que sur quelque mésintelligence

passagère entre le duc et sa nièce; car on n'en trouve point de trace nulle autre part. Hume, qui admet comme réelle la dissolution de mœurs de Catherine, dit que le roi ne voulut pas d'abord ajouter foi à l'accusation lancée par le primat contre la reine; mais la méfiance succéda bientôt dans son esprit à l'incrédulité. Par son ordre Dereham et Mannock furent arrêtés et interrogés; tous deux reconnurent la vérité des faits reprochés à Catherine, ce qui paraît d'autant plus extraordinaire que cet aveu entraînait leur propre condamnation. La reine, citée devant le Conseil des Lords, répondit à ces imputations par une dénégation formelle; mais dans la même soirée, elle céda aux suggestions de Cranmer, se reconnut coupable, et signa sa confession. Cependant l'aveu de fautes commises avant son mariage ne suffisait pas pour motiver une sentence de divorce ou une accusation de haute trahison. On se livra aux plus minutieuses recherches sur sa conduite depuis qu'elle avait épousé le roi. Il fut prouvé que la reine avait pris à son service un de ses anciens amants, Dereham; et l'on prétendit qu'elle avait admis une nuit, dans sa chambre, pendant plusieurs heures, sans autre témoin que lady Rochford, un gentilhomme de la chambre, nommé Thomas Culpepper, son parent du côté maternel, et à qui elle avait été promise autrefois en mariage. Sur ces indices, Culpepper et Dereham furent mis en jugement, condamnés et exécutés, comme coupables de haute trahison; leur procès n'avait duré que quelques jours. Celui de la reine se prolongea pendant près de deux mois, soit parce qu'il y eut, à ce sujet, de grandes divisions dans le Conseil, soit que Henri fût retombé dans ses premières incertitudes. Suivant la coutume de ce temps, où l'on tendait aux accusés toutes sortes de piéges pour les forcer, par la lassitude de la persécution ou par l'espoir du pardon, à se reconnaître coupables de crimes dont souvent ils étaient innocents, Catherine se vit fortement pressée par les lords du Conseil de parler *sans feinte* et *sans appréhension*; car la loi était *juste* et le roi *miséricordieux*. La reine renouvela donc ses précédents aveux, reconnaissant qu'elle avait offensé *Dieu, le roi et la nation*. Évidemment, ces aveux n'avaient rapport qu'aux irrégularités de sa conduite avant son mariage, et au tort qu'elle avait eu de les cacher au roi. En effet, lorsque, en exécution de l'arrêt qui la condamnait à la peine capitale, Catherine monta sur l'échafaud, elle déplora de nouveau les désordres de sa vie, en affirmant néanmoins, sur son espérance de salut éternel, qu'elle ne s'était jamais rendue coupable d'infidélité envers son seigneur et maître. Plusieurs membres de la famille Howard et des personnes attachées à son service avaient été poursuivis et jugés comme *non révélateurs* de complot. Lady Rochford, convaincue d'avoir facilité à la reine un adultère dont, cependant, il n'y avait pas de preuves, eut la tête tranchée en même temps que sa maîtresse.

Camille LEBRUN.

Burnet, *Records*. — *Lord's Journals*. — Hume, *History of England*. — Lingard, *History of England*. — Lyttelton, *History of England*.

HOWARD (*Charles lord* EFFINGHAM), comte DE NOTTINGHAM, amiral anglais, fils de lord William Howard d'Effingham, lord grand-amiral, et petit-fils de Thomas, second duc de Norfolk, né en 1536, mort le 14 décembre 1624. En 1559 il alla, comme ambassadeur, complimenter Charles IX sur son avénement. A son retour, il fut nommé député pour le comté de Surrey. Il servit comme général de cavalerie dans l'armée conduite par le comte de Warwick contre l'insurrection des comtes de Northumberland et de Westmoreland en 1560, et commanda, l'année suivante, une escadre dans la Manche. Il succéda en 1573 à son père dans le titre de lord Effingham et dans le poste de lord chambellan de la maison de la reine; et en 1585 il fut élevé au grade de grand-amiral. Les immenses préparatifs que faisait Philippe pour envahir l'Angleterre donnaient à la place de commandant de la flotte anglaise une grande importance. Il avait sous ses ordres les premiers marins du temps : Drake, Hawkins, Frobisher, et plus de deux cents vaisseaux. L'invincible Armada, commandée par le duc de Medina Sidonia, sortit du Tage le 29 mai 1588. Assaillie par une violente tempête, elle se réfugia dans le port de La Corogne, et le bruit courut que le projet d'invasion était abandonné. Élisabeth voulait, par économie, que le grand-amiral licenciât une partie de ses équipages. Howard, prévoyant que le danger n'était que retardé, refusa d'obéir. L'événement donna raison à ses prévisions. Le 20 juillet l'Armada arriva en vue des côtes d'Angleterre, et manœuvra pour gagner la Flandre. Lord Howard, la laissant s'engager dans la Manche, s'attacha à sa poursuite, et lui enleva plusieurs vaisseaux. Quelques jours après, les Espagnols jetèrent l'ancre devant Calais; mais des brûlots anglais lancés sur l'Armada y portèrent un tel désordre, que le duc de Medina-Sidonia prit le parti de retourner en Espagne. Des tempêtes lui firent perdre une grande partie de sa flotte; et il ramena moins de soixante vaisseaux dans le port de Santander. Les Anglais n'avaient perdu qu'un seul vaisseau. En 1596 Élisabeth envoya contre les côtes d'Espagne une flotte de cent cinquante voiles, montée par quatorze mille hommes de troupes de débarquement. Lord Howard eut le commandement de la flotte, et le comte d'Essex celui de l'armée. La flotte anglaise entra dans la baie de Cadix, et malgré la prudence de lord Howard, qui n'aurait pas voulu brusquer l'attaque, Essex mit immédiatement le siége devant Cadix, qui capitula. Essex voulait garder sa conquête; mais lord Howard s'y opposa, et se contenta d'incendier la ville et d'en

raser les fortifications. Au retour de cette expédition, où il ne s'était distingué que par sa prudence, il fut créé comte de Nottingham. Jaloux de la faveur du comte d'Essex, il quitta la cour, et n'y revint qu'après la disgrâce du comte. Lorsque Essex en vint à une révolte ouverte, Howard l'assiégea dans sa maison, le fit prisonnier, et, quoique son ennemi, le traita avec civilité. Quoiqu'il eût été un des juges de Marie Stuart, il figura officiellement au couronnement de Jacques Ier, qui le confirma dans ses emplois. En 1605, il fut chargé d'aller ratifier la paix avec le roi d'Espagne Philippe III. Il céda, en 1616, sa dignité d'amiral à Villiers, comte de Buckingham, et reçut en échange une pension de 1,000 livres sterling et une indemnité de près du double de cette somme. Z.

Biographia Britannica, — Lloyd, *State Worthies*. — Hume, *History of England*. — Loyde, *Portraits of Illustrious Personnages*, t. III.

HOWARD (*Françoise*), comtesse D'ESSEX, puis comtesse DE SOMMERSET, femme célèbre par le rôle dramatique qu'elle remplit dans les intrigues de cour qui agitèrent le règne de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Françoise était fille de lord Howard, comte de Suffolk; née en 1594, elle mourut en 1632. A l'âge de treize ans elle fut mariée au comte d'Essex, qui n'avait pas plus de quatorze ans. Immédiatement après la cérémonie religieuse, les jeunes époux se séparèrent; le comte entra à l'université, d'où, ses études achevées, il partit pour le continent; la comtesse fut remise à la garde de sa mère, qui, dit-on, s'appliqua plus à développer sa beauté et son esprit, qu'à faire naître ou à cultiver les qualités de son âme. Bientôt, la jeune lady Essex devint l'ornement de la cour; sa supériorité physique et intellectuelle la mettait au-dessus de toute rivalité. Parmi ses nombreux admirateurs, on distinguait le prince Henry, fils aîné de Jacques, et le vicomte de Rochester, alors favori du roi. Henry mourut à l'âge de dix-huit ans, en 1612; mais il paraît que, de son vivant, et quoiqu'il fût l'héritier présomptif de la couronne, Robert Carr, vicomte de Rochester, lui avait été préféré par lady Essex. Robert Carr était un Écossais dont la famille avait donné de grandes preuves d'attachement à Marie Stuart: cette circonstance, jointe à un accident qui lui arriva sous les yeux de Jacques Ier en remplissant son service d'écuyer de lord Hay, lui valut d'abord des marques d'intérêt de la part de ce monarque. Les agréments de sa personne et de son caractère, le soin extrême avec lequel il cherchait tout ce qui pouvait plaire à son royal maître, le firent rapidement monter en faveur. Jacques le combla de biens et de distinctions; les présents des solliciteurs de grâces ajoutés aux dons du souverain lui procurèrent bientôt une fortune princière. D'abord créé baron de Branspeth, puis chevalier de la Jarretière, il avait obtenu, en 1612, le titre de vicomte de Rochester. Sans occuper aucune place dans le gouvernement, il était tout-puissant à la cour, et l'influence des deux frères Howard (le comte de Suffolk et le comte de Northampton, le premier, lord chambellan, le second, lord du sceau privé) balançait à peine l'ascendant du simple courtisan. Une lutte de pouvoir était engagée entre la maison Howard et le parvenu écossais, lorsque ce dernier s'attacha à la belle et coquette Françoise Howard de Suffolk. Leur intimité était déjà établie lorsque le comte d'Essex revint en Angleterre et réclama ses droits d'époux sur la comtesse: elle ne lui répondit que par des dédains. Il se plaignit et s'irrita; elle pleura et récrimina. Pendant ce temps, la liaison secrète de Françoise et de Rochester subsistait toujours; dans une de leurs entrevues furtives, ils convinrent entre eux que la comtesse demanderait et obtiendrait le divorce, afin de pouvoir épouser son amant. Ce projet, favorable aux intérêts des Howard, qui devaient ainsi trouver un allié dans leur compétiteur au pouvoir, obtint leur approbation. Le roi lui-même en parut satisfait, l'antagonisme permanent qui existait entre ses ministres et son favori lui ayant suscité plus d'une fois des embarras. Mais une opposition inattendue vint à la traverse de ce mariage: sir Thomas Overbury, l'ancien ami et le conseiller intime de Rochester, trouvait trop bien son compte à la durée de cette mésintelligence pour ne pas chercher à l'entretenir: le public, sachant qu'il avait l'oreille du favori du roi, achetait fort cher sa protection. Quand Rochester lui communiqua ses intentions, il s'emporta jusqu'à qualifier d'infâme un mariage avec une femme aussi *vile*... Une telle hardiesse de la part d'un homme qui avait de nombreuses obligations à l'amant de cette femme prouve la déconsidération personnelle de lady Essex, non moins que l'insolence d'Overbury. Celui-ci, voyant son patron inébranlable dans sa résolution, finit par lui déclarer qu'il avait la volonté et le moyen de mettre un obstacle insurmontable à leur union. Probablement ces moyens étaient la divulgation des amours illicites de Rochester et de lady Essex depuis un an, ainsi que du véritable but du procès en séparation intenté par la comtesse à son mari. Rochester rapporta à sa maîtresse son entretien avec Overbury. Françoise, furieuse contre celui-ci, promit une somme de mille livres sterling à sir John Wood, sous la condition de provoquer et de tuer en duel sir Thomas. Mais les amis de la maison Howard lui firent abandonner ce projet violent. On essaya d'abord d'éloigner Overbury, en le nommant à une ambassade; puis, on interpréta son refus d'accepter cette mission comme une insulte au souverain qui la lui offrait; en conséquence, l'âme, le confident, le conseiller intime de lord Rochester fut enfermé dans la prison de la Tour de Londres, dont on changea le gouverneur, pour donner cette place, ainsi que

celle de geôlier, à des créatures des Howard. Dès que ceux-ci se furent débarrassés de la présence de cet opiniâtre adversaire, on commença à instruire devant une cour judiciaire la procédure du divorce du comte et de la comtesse d'Essex. Pendant la durée de ce procès, basé sur l'impuissance du mari, Jacques montra pour la cause de lady Essex une singulière partialité : elle est explicable par ce fait que Rochester ayant un jour mandé chez lui le trésorier du roi, lui avait remis la clef de sa propre cassette, en lui disant d'y prendre tout ce qu'elle contenait pour l'usage de son maître; il y avait vingt-cinq mille livres sterling en or. Aucun présent ne pouvait être plus opportun : la cassette royale était à sec. Grâce aux mouvements que se donna Jacques pour aplanir les difficultés de ce divorce, un jugement donnant gain de cause à Françoise Howard fut rendu à une majorité de sept voix contre cinq. La veille de ce jour de triomphe pour la comtesse, Overbury mourut subitement dans sa prison. A peine Françoise Howard se vit-elle juridiquement dégagée de ses premiers liens, qu'elle épousa son amant, créé à cette occasion comte de Somerset. La cérémonie nuptiale eut lieu dans la chapelle du palais, et la mariée parut, les cheveux épars, en boucles, sur ses épaules, distinction réservée aux *épousées* vierges. Jacques honora de sa présence les noces du comte de Somerset et de Françoise Howard; elles furent suivies de fêtes somptueuses pour lesquelles la cour et la ville rivalisèrent de luxe et de prodigalité : « attestant ainsi, disent les chroniqueurs, la servilité des hommes, qui, pour gagner les bonnes grâces du favori du souverain, célébraient par des réjouissances publiques un mariage qu'en particulier ils stygmatisaient comme illégal et adultère ». Ce mariage, en confondant les intérêts de la maison Howard avec ceux du nouveau comte de Somerset, fit cesser les dissensions qui troublaient le conseil royal. Lady Somerset devint la femme la plus adulée de la cour d'Angleterre, comme elle était la plus belle, « et, ajoute la chronique, la plus dissolue de son temps ». Pendant environ quinze mois, son orgueil et sa cupidité furent complétement satisfaits: les grâces royales pleuvaient sur elle; les courtisans mendiaient sa protection, les hauts fonctionnaires la lui payaient. Mais tout à coup s'éleva un nouveau favori, dans la personne de Georges Villiers, qui, dans la suite, fut créé duc de Buckingham. Jacques Ier, avons-nous dit, était fort obéré; pour alimenter la source à peu près tarie de ses revenus, on eut recours à la vénalité des charges. Villiers ayant acheté la place d'échanson du roi, acquit promptement, par ses qualités brillantes, la bienveillance de son maître. Les ennemis secrets de lord et de lady Somerset, et ils en avaient beaucoup parmi leurs partisans apparents, se liguèrent alors contre eux. La mort soudaine d'Overbury, dont nul n'avait osé jusqu'à ce moment éclaircir la cause, devint le sujet de bruits sourds, de secrètes recherches, qui aboutirent à la conviction générale que cette mort était l'œuvre de la comtesse de Somerset. Le parti qui voulait perdre l'ancien favori de Jacques fit adroitement parvenir ces rumeurs à l'oreille du roi; et celui-ci, appréhendant, avec sa timidité naturelle, qu'une partie de l'infamie de ce crime ne retombât sur le protecteur du coupable, chargea le procureur général, sir Édouard Coke, d'instruire et de poursuivre cette affaire. Après un long examen et de nombreux interrogatoires, Françoise Howard fut déclarée coupable d'avoir recouru à la sorcellerie pour s'aliéner l'affection de son mari, le comte d'Essex, et pour captiver l'amour de Rochester; de s'être concertée avec le comte de Northampton, son oncle, décédé depuis lors, pour se débarrasser d'Overbury; enfin de s'être procuré, par le moyen d'une femme, sa confidente, trois sortes de poisons qui avaient été remis au geôlier Weston et administrés par ce dernier à Overbury, de complicité avec le gouverneur Elwes. Heureusement pour lady Somerset et pour son mari, l'amitié du roi pour ce dernier se ranima à l'issue de cette procédure; Somerset avait été arrêté en même temps que sa femme, sous l'inculpation de complicité avec elle. Jacques lui fit conseiller à plusieurs reprises de s'avouer coupable, en lui promettant que sa vie et sa fortune seraient sauvées. « Qu'est-ce que la vie et la fortune, quand l'honneur est perdu ? » répondit le comte, qui, à la barre, protesta toujours hautement et fermement de son innocence. Il est très-probable que, en effet, il n'avait pas participé au crime de sa femme. Celle-ci, cédant aux exhortations du ministre Whiting, avoua son crime : elle fut condamnée à mort; mais peu de jours après elle reçut sa grâce, ainsi que Somerset, qui avait été déclaré coupable malgré ses dénégations. Les quatre complices de lady Somerset avaient été jugés avant elle, condamnés et exécutés.

Camille Lebrun.

Howell, *State Trials*. — Bacon, *Works*. — Butler, *Memoirs*. — Howe, *Chronicle*. — Lingard, *History of England*.

HOWARD (Sir *Robert*), poëte et historien anglais, fils de Thomas, comte de Berkshire, né en 1626, mort en 1698. Il fut élevé au collége de La Magdeleine à Cambridge. Pendant la guerre civile, il souffrit avec sa famille pour la cause royale, et à la restauration il fut élu membre du parlement pour Stockbridge dans le Hampshire. Nommé député à la Convention en 1688, il se montra zélé partisan de la révolution. Son ardeur et ses prétentions littéraires lui attirèrent les railleries de ses adversaires. Shadwell le tourna en ridicule dans sa comédie des *Sullen Lovers*, sous le nom de *Sir Positive At-all*. On a de lui : une traduction du quatrième livre de l'*Enéide* de Virgile; 1660, in-8°; — une traduc-

tion de l'*Achilléide* de Stace; 1660, in-8°; — *Blind Lady*, comédie; 1660, in-8°; — *Surprisal*, comédie, 1665, in-fol.; — *Committee*, comédie; 1665, in-fol.; — *Vestal Virgin*, tragédie; 1665, in-fol.; — *Indian Queen*, tragédie; 1665, in-fol.; — *Great Favourite or the Duke of Lerma*, trag.; 1668, in-4°; — *The History of the Reigns of Edward II and Richard II, with reflections and characters of their chief ministers and favourites; also a comparise of these princes with Edward I and III*; 1690, in-8°; — *A Letter to M. Samuel Johnson, occasioned by a scurrilous pamphlet entitled Animadversions on M. Johnson's Answer to Jovian*; 1692, in-8°; — *The History of Religion*; 1694, in-8°.

Édouard Howard, frère de sir Robert, s'exposa à la sévérité des satiriques en écrivant de mauvaises pièces, dont on trouve les titres dans la *Biographia Dramatica*.

James Howard, qui appartenait probablement à la même famille, fit jouer vers le même temps deux comédies, *All Mistaken* et *The English Monsieur*, qui eurent un moment de succès et qui sont aujourd'hui oubliées. Z.

Cibber, *Lives*. — Baker, *Biographia Britannica*. — — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOWARD (*Charles*), comte de Carlisle, diplomate anglais, né en 1629, mort en 1686. Il concourut activement à la restauration de Charles II, et fut chargé peu après d'une mission en Russie. Depuis la découverte de l'emplacement d'Arkangel par Chancellor (*voy.* ce nom), vers le milieu du seizième siècle, les Anglais jouissaient en Russie de priviléges commerciaux fort importants, que le tzar Alexis leur retira pendant les troubles de leur révolution. Une tentative que fit Cromwell pour renouer des relations commerciales avec la Moscovie n'eut aucun succès. Charles II, rétabli sur le trône de son père, reçut une ambassade qui lui apportait les félicitations du tzar, et saisit cette occasion pour demander le rétablissement des priviléges abolis. Il résolut donc d'envoyer un ambassadeur à Moscou, et fit choix de Charles, comte de Carlisle, vicomte Howard de Morpeth, un des plus brillants seigneurs de la cour d'Angleterre. « Outre qu'il étoit bien fait, dit la *Relation* de son ambassade, d'une taille fort avantageuse et d'un port très-majestueux, il avoit une grâce d'esprit et une vivacité particulière en ses discours, et dans toutes ses actions il affectoit une promptitude et une diligence extraordinaires. » Il devait, après avoir terminé sa mission en Russie, passer en Suède et en Danemark pour remercier les souverains de ces royaumes des ambassades qu'ils avaient envoyées au roi d'Angleterre. Le 15 juillet 1663, l'ambassadeur, sa femme, son fils aîné et une partie de leur suite s'embarquèrent sur un vaisseau de guerre de cinquante canons qui atteignit Arkangel le 19 août; mais là il dut attendre jusqu'au 5 septembre un second vaisseau qui reste de sa suite. A peine eut-il mis le p sol russe que de légères difficultés d'éti en présagèrent de plus graves pour l'ave bassade anglaise, partie d'Arkangel le 1 bre, remonta la Dwina, puis la Soukho Vologda, sur des barques halées par t bateliers. Arrivée à Vologda le 17 oct s'y arrêta trois mois pour attendre les saires impériaux et le traînage, qui s'ét tard cette année. Enfin, en janvier quitta Vologda. Les bagages et une pa suite, formant un convoi de soixante t furent envoyés en avant le 7 janvier. de Carlisle avec ce qu'il lui restait de mit en marche le 15. Ce second convo posait de cent quarante traîneaux. C dans un pays peu habité, à travers d'i plaines de neige, dura trois semaines, e plus rudes épreuves la patience de l'amb L'accueil qu'on lui fit à Moscou fut l dédommager. Le mauvais vouloir des saires retarda son entrée, qui eut lie vrier au soir. Quelques jours après, le 1 le comte de Carlisle fut reçu par le tz dience solennelle. L'éclat de cette cour éblouit les gentilshommes anglais. « Il riva alors, dit la *Relation*, comme à sont éblouis par la lueur du soleil d'or sortent des ténèbres ; car à peine pû souffrir d'abord cette splendeur qui se à nous dès que nous fûmes entrés dan d'audience. L'éclat des pierres pré sembloit disputer l'avantage avec la soleil, de sorte que nous nous perdîm cette confusion de lumière et de gloire. était assis sur un trône très-élevé ; et, un soleil brillant, dardoit partout de d'une lumière précieuse ». Environ de boyards, couverts de vestes de drap d' gent ou de velours semés de pierreries autour de lui sur des bancs tapissés autant de rayons de ce soleil, élevé comme char de triomphe ». — « La majesté d la grande pompe de sa cour, ne ravirent lement les uns en admiration, mais d même d'abord à quelques autres de la comme si c'eust été une assemblée d'hommes, mais de dieux. » Mais, si la Moscou avait la magnificence d'une cour elle en avait aussi l'étiquette pompeus miliante. Ainsi, dans un dîner qu'Alexis l'ambassade anglaise lord Howard ne fu mis à la table du tzar, pas même à principaux boyards. Comme on était en on ne servit pas de viandes. « Cela n'e pas pourtant qu'il n'y eust près de ci plats qui estoient assez proprement a dés, n'eust été que la vaisselle estoit si qu'elle sembloit estre plustost de pl d'argent...... Nous n'eûmes point de se et la nappe estoit d'ailleurs si estroite q

gustin, Galitzin; dans le *Bullet. du Biblioph.* d'avril 1857, et en tête de son édit. de la *Relation* (*Biblioth. Elzevir*).

HOWARD (*John*), célèbre philanthrope anglais, né en 1726, à Hackney, mort à Cherson en Russie, le 20 janvier 1790. Fils d'un tapissier qui s'était retiré des affaires avec une belle fortune, il perdit son père de bonne heure, et, renonçant au commerce, il fit un voyage en France et en Italie. De retour en Angleterre en 1752, il se maria, et devint veuf au bout de trois ans. Admis vers le même temps dans la Société royale de Londres, il s'embarqua pour aller constater les effets du tremblement de terre de Lisbonne. Son vaisseau fut pris par un armateur, et Howard, retenu en France comme prisonnier de guerre, eut beaucoup à souffrir pendant sa captivité. Ses souffrances personnelles, celles dont il fut témoin, tournèrent ses pensées du côté des prisonniers, et décidèrent du reste de sa vie, qu'il consacra entièrement à la philanthropie. Rendu à la liberté, Howard se remaria presque aussitôt après. Il eut le malheur de perdre sa seconde femme, et, quittant sa demeure de Lymington, il s'établit à Bedford, où l'attirait une congrégation de dissidents. Il était fort attaché à leurs opinions et assistait à leurs assemblées. Nommé en 1773 *sheriff* du comté de Bedford, il remplit pendant plusieurs années des fonctions qui le mirent à portée, dit-il lui-même, « de prendre une connaissance exacte de la détresse à laquelle les prisonniers sont quelquefois exposés, et de visiter les maisons de détention dans toute l'étendue du royaume ».

Howard soumit les résultats de ses recherches à la chambre des communes, qui lui vota des remercîments. Encouragé par l'approbation publique, il poussa ses explorations sur le continent en 1775 et 1776, voyagea dans le même but en Écosse et en Irlande, et revit les prisons de l'Angleterre. Puis, après avoir fait part au public des faits qu'il avait recueillis et des améliorations possibles dans l'état des prisonniers, il reprit ses voyages. Le Danemark, la Suède, la Russie, la Pologne, l'Espagne, le Portugal le virent successivement poursuivre avec un infatigable dévouement son but philanthropique. Au retour de chaque excursion, il ajoutait un appendice à son grand ouvrage. En 1785 il visita les principaux lazarets de l'Europe le long des côtes de la Méditerranée, et, à son retour, passant par Vienne, il fut reçu avec distinction par l'empereur Joseph. Il arriva en Angleterre en 1787, et après un court repos il recommença sa revue des prisons d'Irlande et d'Écosse. Dans l'été de 1789 il repartit avec l'intention de pénétrer plus avant dans l'Asie, et passa par la Russie. Arrivé à Cherson en Crimée, il fut atteint d'une fièvre pernicieuse et mourut chez le banquier Markus. Howard ne laissa qu'un fils, qui mourut fou neuf ans après son père. Une statue fut élevée à Howard dans l'église de Saint-Paul, et de brillants témoignages d'admiration furent payés à sa mé-

moire par Burke et par Delille, qui, dans son poeme de *La Pitié*, lui consacra un beau passage, dont nous citerons quelques vers :

. . . .
Ton âme le connut ce noble et tendre zèle,
Howard ! dont le nom seul console les prisons,
Qu'on ne me vante plus les malheurs vagabonds
De ce roi voyageur, père de Télémaque,
Cherchant pendant dix ans son invisible Ithaque.
Avec un but plus noble, un cœur plus courageux,
Sur les monts escarpes, sur les flots orageux,
Dans les sables brûlants, vers la zone inféconde
Où languit la nature aux limites du monde,
Aux lieux où du croissant on adore les lois,
Aux lieux où triompha l'étendard de la croix,
Partout ou l'on connait le malheur et les larmes
Suivant d'un doux penchant les invincibles charmes,
Le magnanime Howard parcourt trente climats.
. . . .
. . . .
Devant lui la mort fuit, la douleur se retire,
Et l'ange affreux du mal le maudit et l'admire.
Reviens, il en est temps, reviens cœur généreux ;
Le bonheur appartient à qui fait des heureux.
Reviens dans ta patrie, en une paix profonde,
Goûter la liberté que tu donnais au monde :
Ton œil chez aucun peuple, au palais d'aucun roi,
N'a rien vu d'aussi rare et d'aussi grand que toi.

On a de Howard : *The State of the Prisons in England and Wales, with preliminary observations and an account of some foreign prisons;* 1777, in-4° ; 1er *Appendix*, 1780, in-4° ; 2e *Append.*, 1784, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en français par Mlle de Keralio ; Paris, 1788. 2 part. in-8° ; — *An Account of the principal Lazarettos in Europe, with various Papers relative to the Plague; together with further observations on some foreign prisons and hospitals; with additional remarks on the present state of those in Great-Britain and Ireland*, 1789, in-4° ; traduit en français par Th. Bertin, Paris, 1801, in-8°. Z.

Aikin, *View of the Character and public Services of the late John Howard*; 1792, in-8°. — *Gentleman's Magazine*, vol. LX, LXIII, LXIX. — Dixon, *Life of Howard*. — Brown, *Memoirs of the public and private Life of John Howard*; Londres, 1818, in-4°.

HOWARD (*Georg.-Edmond*), poëte et écrivain politique anglais, né vers 1725, mort en 1786. Il fut elevé à l'école du docteur Sheridan, ami de Swift, et au collége de La Trinité à Dublin. Après avoir été clerc, soldat et procureur, et tout en écrivant dans tous les genres, depuis la poesie jusqu'à la jurisprudence, il se fit entrepreneur de bâtiments. Il contribua aux embellissements de Dublin, et ramassa une fortune d'environ 60,000 liv. sterl. Ses écrits forment quinze vol., dont quatre in-4° et onze in-8° ; les principaux sont : *Treatises on the Law and Equity Side of the Exchequer*, 4 vol. in-4° ; et trois tragédies intitulées : *Almeyda, or the rival kings* ; 1769, in-8° ; — *The Siege of Tamor;* 1773, in-8° ; — *The Female Gamester ;* 1778, in-12. Z.

Biographia Dramatica.

HOWARD (*Henry*), peintre anglais, né le 31 janvier 1769, mort a Bath, le 5 octobre 1847. Elève de Philippe Reinagle, il fut admis comme étudiant à l'Académie royale en 1788, reçut en 1790 la première médaille d'argent (prix de dessin) et la médaille d'or (prix de peinture), pour l'Italie l'année suivante. De Rome en 1794, à l'exposition de l'Académie r[...] premier tableau, la *Mort de Caïn*. De[...] Angleterre, il exposa en 1795 : *Puck; A[...] tan s'eveillant sur le lac enflamm[...]* portrait : — en 1796 : *Énée et Anchi[...] Planètes tirant leur Lumière du Sole[...]* 1797 : *Le Péché et la Mort pass[...] les Constellations ; Borée et Orythie[...] et les Naïades ; La Visite des trois [...] Sépulcre ; Éole convoquant les Zé[...]* serait trop long d'énumérer les ouvr[...] dans un espace de cinquante-trois ans[...] 1847), Howard ne cessa d'adresser à l'[...] royale. Une pareille assiduité au travail [...] très-rare chez un artiste ; mais elle ne tou[...] la gloire du peintre. Parmi tant d'œuvre[...] n'est supérieure, quelques-unes seule[...] lèvent au-dessus du médiocre ; la meil[...] partient au genre mythologique : c'est [...] *sance de Vénus*, peinte en 1829. As[...] l'Académie royale en 1801, il en fu[...] membre en 1808 et secrétaire en 181[...] place, que Howard remplit avec bea[...] zèle, contribua à le maintenir dans les [...] strictement classiques. « Le principal [...] ses peintures, dit l'*Athenæum*, est de n[...] mais rien qui choque l'œil : il est classi[...] froid. Telle partie de ses tableaux est j[...] autre est habilement touchée, et vous tr[...] et là une certaine grâce qui rappelle [...] Cependant vous passez sans être ému [...] vous avez vu, et par conséquent vous l'[...] vite oublié. Howard était toujours sur [...] de faire de grandes choses ; mais, comm[...] coup d'autres, il ne dépassa jamais la [...] sépare l'imitation de la supériorite per[...] Sa place dans l'histoire de l'art ne ser[...] nente ni stable, et dans vingt ans on ne [...] peut-être Howard que comme l'ami [...] man. »

Athenæum, octobre et 13 novembre 1847. — *Cyclopædia* (*Biography*).

HOWARD. *Voy.* CARLISLE, NORFOL[K, NOR]THAMPTON, et SURREY.

HOWE (*John*), théologien non-con[formiste] anglais, né le 17 mai 1630, à Long[...] (comte de Leicester), mort à Londres, l[...] 1705. Après avoir fait ses études à Ca[mbridge] et à Oxford, il fut ordonné prêtre non[...] miste, et devint ministre de Great-To[rrington] (Devonshire). Il se maria en 1654, et [...] ensuite pour chapelain domestique de C[...] Il garda cette position sous Richard C[...] et après la déposition de celui-ci il revint [...] Torrington. En 1675, il accepta la plac[e de mi]nistre d'une congrégation de Londres ; [...] persécution le décida à suivre, en 16[...] Wharton sur le continent. La déclaratio[n de li]berté de conscience de Jacques II le ra[mena en] Angleterre. Howe fut un des puritains

lu dix-septième siècle. Il joignait à un oir théologique la connaissance des ssiques et de l'hébreu. Ses principaux sont : *A Treatise on Delighting in* , in-8° ;—*The Living Temple, or a de- provement of that notion that a is the Temple of God*; 1674, in-8°. es complètes furent publiées en 1724, c sa Vie par le docteur Calamy ; elles ont uées à Londres, 1810-16, 8 vol. in-8°; , 1848, 3 vol. in-8°, avec une Vie de l'au- révérend Hewlett. Z.

Life of John Howe, with an Analysis of ; Londres, 1836, in-12.

(*Jean*), homme politique anglais, né mté de Nottingham, vers 1660, mort Élu membre de la Convention par le Circester, il fit, comme représentant rg ou du comté de Gloucester, partie derniers parlements de Guillaume III s premiers de la reine Anne. Partisan la révolution de 1688, il fut nommé 1 de la reine Marie; mais un mécon- particulier le jeta dans l'opposition, ntra surtout l'ennemi des Hollandais aient le roi. En 1699, quand l'armée , Howe obtint de la chambre qu'on demi-solde aux officiers licenciés. scussion relative au traité de partage re Louis XIV et Guillaume III, Howe ec tant de vivacité contre les auteurs nsaction, que le roi regretta que l'i- s rangs ne lui permît pas de deman- de cette insulte. A l'avénement de la , Howe fut nommé membre du con- vice-amiral du comté de Gloucester et néral des gardes et garnisons. Il garda jusqu'à l'avénement de Georges Ier, en 1714, et eut Walpole pour successeur. dans sa terre de Howell, où il mourut, *Panégyrique du roi Guillaume III*, *ons* et d'autres *Poésies*. Il contribua nt à relever la Compagnie des Indes et à préparer sa future grandeur. Z.

ulay, *History of England*, t. III et IV. — *Hist. of England*, t. I. —Rose, *New General l Dictionary*.

(Lord *Richard*), amiral anglais, né , en 1725, mort dans la même ville, 1799. Il fit ses études à Wesmins- , entra au service dès l'âge de qua- omme midshipman à bord du *Severn*, remière campagne sous les ordres du e Anson, dans les eaux de l'Amérique e 1743 à 1745, il servit comme lieu- la frégate *Comet*, dans les Antilles, agua à Curaçao et à Saint-Eustache Français. A son retour en Angleterre, nu au grade de capitaine, et retourna ment prendre rang dans la station de ie ; il eut part à de sanglantes actions, es à celle de La Havane (2 octobre 1751, trois bâtiments de guerre lui furent confiés pour protéger le commerce britannique sur les côtes de la Barbarie ; il s'acquitta honorablement de cette mission. En 1755 il commandait *The Dunkirk* (de 60 canons), qui faisait partie de la flotte de l'ami- ral Boscaven, et fut occupé spécialement de la défense des côtes septentrionales de l'Angleterre. En 1757, sous l'amiral Hawke, les Anglais, ayant repris l'offensive, attaquèrent successivement l'île d'Aix, Cherbourg et Saint-Cast. Howe se conduisit avec courage dans ces différentes af- faires, où le succès ne répondait pas toujours à son audace. En 1758, son frère aîné ayant été tué au Canada, Richard Howe lui succéda dans le titre de baron d'Irlande. En 1770 il devint contre-amiral de l'escadre bleue, et commanda les forces anglaises dans la Méditerranée. Vice- amiral en 1776, il fut envoyé sur les côtes de l'Amérique septentrionale, et fut nommé, avec son frère le major général William Howe, com- missaire pour rétablir la paix dans les colonies anglo-américaines. Quoiqu'ils assurassent le par- don à tous les sujets rebelles qui le méritaient, aucun colon ne voulut se rendre sur une pro- messe aussi vague, et les hostilités continuè- rent. Richard Howe joignit encore inutilement ses efforts à ceux de son frère pour dé- fendre Boston. Il détruisit le 18 octobre Fal- mouth, ville maritime du Massachusetts. Cette rigoureuse mesure décida les Américains à lancer des lettres de marque contre leurs en- nemis. Le 7 mars 1776, les Anglais furent obligés d'évacuer Boston : ils se retirèrent à Halifax, dans la Nouvelle-Écosse. Philadelphie succomba également le 18 juin 1778, et sa garnison fut conduite à grand'peine à New-York. Howe re- prit alors la mer : l'amiral français d'Estaing venait de se présenter devant Rhode-Island, et de forcer les Anglais à brûler quelques frégates et à en couler deux autres pour en éviter la prise. Howe accourut aussitôt : une tempête af- freuse sépara les deux flottes. Les Français al- lèrent se réparer à Boston; Howe les y suivit, mais, ne trouvant pas le moyen de les attaquer avec avantage, il rentra à New-York, et re- mit le commandement de la flotte au commo- dore Byron, et partit pour l'Angleterre, où il resta dans le repos jusqu'en 1782. Au mois de septembre de cette année, chargé de ravitailler Gibraltar, pressé par les Français et les Espagnols, il partit de Plymouth avec trente-quatre vaisseaux de ligne, des frégates, des brûlots et un grand nombre de bâtiments de transport ; et, quoique les assiégeants lui fussent supérieurs, il accomplit sa mission du 11 au 21 octobre, et rentra heureusement en Angleterre : ses compatriotes déclarèrent qu'ils lui devaient la conservation de Gibraltar. Lors de l'avénement de Pitt au pouvoir (19 décembre 1783), Howe entra au ministère comme premier lord de l'amirauté ; il conserva cette position jusqu'en 1788, où il fut créé comte de la Grande- Bretagne. Malgré son grand âge, en 1793, le roi

le nomma *amiral of the white flag*, et, en cette qualité, il dut défendre les côtes britanniques et le canal de la Manche. Il bloqua quelque temps le port de Brest, et, le 28 mai 1794, rencontra la flotte française devant Ouessant, sur les côtes nord-ouest de Bretagne : les Français avaient vingt-six vaisseaux de ligne; les Anglais vingt-cinq. Mais, on doit le reconnaître, les équipages de Howe étaient composés de marins expérimentés, tandis que les vaisseaux français n'étaient montés que par des volontaires républicains, qui voyaient la mer et le feu pour la première fois ; les officiers capables étaient peu nombreux, la plus grande partie des états-majors de la marine ayant émigré. Après quelques affaires partielles qui eurent lieu le 29, l'amiral anglais, par ses manœuvres habiles, gagna l'avantage du vent. On se battit le 1er juin : l'action dura longtemps et fut opiniâtre; enfin, six vaisseaux français furent pris, un autre coulé à fond : ce fut *Le Vengeur*, d'héroïque mémoire; l'escadre anglaise souffrit beaucoup, mais ne perdit aucun bâtiment. Ce combat glorieux valut à Howe et à ses marins les remerciements du parlement britannique. L'amiral reçut un épée d'or et une médaille de la main du roi; qui le créa en même temps chevalier de la Jarretière et le nomma général des troupes de marine. En 1797 il quitta le service; cependant, en 1799, lorsqu'éclata la grande et dangereuse révolte des équipages des flottes de Portsmouth et de Plymouth, il ne craignit pas de se rendre au milieu des révoltés, et contribua à les ramener dans le devoir. Il était d'ailleurs fort aimé des matelots, qui l'avaient surnommé *Dick black* à cause de son teint basané. Il survécut peu à cet événement, et mourut d'un accès de goutte remontée. L'Angleterre le mit justement au premier rang de ses hommes de guerre. Howe brilla moins comme orateur : suivant ses biographes, « il s'exprimait au parlement, dont il était membre, d'une manière si obscure et si ambiguë, qu'il était presque impossible de comprendre ce qu'il voulait dire ». A. DE L.

Narrative of the Proceedings of his majesty Fleet under the command of earl Richard How from the 2d of may to 2d of june 1795; Londres 1799, in-4°. — Collins, *Peerage*. — *Biog. Navalis*. — Edmond Lodge, *Portraits of illustrious Personnages of Great-Britain*, t. VIII, p. 109-122. — John Gorton, *A general Biographical Dictionary*. — *Biographie Étrangère*; Paris, 1819. — John Barrow, *Life of lord Richard Howe, admiral of the British fleet*; Londres, 1838, in-8°.

HOWE (*William*, baron), général anglais, frère du précédent, né en 1725, mort en 1814. Il entra fort jeune dans l'armée britannique et parvint rapidement aux grades supérieurs. En 1775, il fut envoyé en Amérique, et le 25 mai il descendit à Boston avec des forces considérables. Les généraux Clinton et Bourgoyne l'accompagnaient : ils attaquèrent, le 17 juin, les retranchements élevés par les Américains à Bunkershill, et les enlevèrent, mais avec de grandes pertes. En octobre suivant, le général Gage s'embarqua pour l'Angleterre, confiant le commandement supérieur à William Howe, alors major général. How vainement de pacifier les colonies révolt promesses et son amnistie n'abusèrent p surgés, qui n'y virent qu'un moyen de l per sûrement après leur avoir fait dép armes. Le 17 mars 1776, How fut c d'évacuer Boston, y laissant une grand tité d'artillerie et de munitions. Washi entra aussitôt; How se retira à Hali 22 août, ayant été rejoint par Clinton et C lis, il débarqua avec trente-cinq mille l à Long-Island, en avant de New-York, et battit les Américains, qui perdirent beau monde, tout en se retirant en bon ordr cette victoire, Howe proposa encore une ciliation; mais il fut impossible de s'e même sur les bases. Le 15 septembre glais occupèrent New-York, et le 20 grande partie de la ville fut incendiée. L partis s'accusèrent mutuellement de odieux. Howe tourna ensuite les Am afin de les couper des provinces de l 28 octobre il força le passage de la Brun 1er octobre il s'empara du camp de Wasl qui, refusant une bataille, évacua le New Ces succès furent sans résultat pour les Dès le 2 janvier 1777 Wasingthon attaq Cornvallis à Trenton, et délogeait ses de Princetown. Le printemps et l'été sèrent dans une observation mutuell shington évitant toujours une action gén décimant ses ennemis dans des escarm quotidiennes. Le 23 juillet, Howe fit em une partie de son armée sur la flotte frère, et descendit le 25 août dans la Chesapeak, d'où il s'avança sur Philadelpl shington fit mine de vouloir défendr ville, mais il ne persévéra pas dans ce Le 11 les Américains furent battus sur dywine, et le 26 ils évacuèrent Phila Howe détruisit alors tous les forts am élevés sur les rives de la Delaware. A l'improviste le 4 octobre, à Germantown, fatigable Washington, il ne repoussa le lants que par des prodiges de valeur e de grandes pertes. Néanmoins il se r dans Philadelphie jusqu'au 8 mai 1778, où barqua pour l'Angleterre, laissant à Clin armée démoralisée et des positions fo promises. Depuis cette époque, Willian n'exerça plus aucun commandement. A.

John Corny, *Life of general Washington*; 1800, in-8°. — Fr. Guizot, *Vie du général Geor shington*; Paris, 1839, in-8°; — Spark, *Americ graphy*, t. II p. 395; III, 45. — Le même, *Wr Washington*. — *Biographie Étrangère*.

HOWEL *Dda*, ou le *Bon*, qui prenait de *Mab Cadell*, *Brenin Cymru*, c'es de *fils de Cadell, brenin* ou *chef des p Kymris*, mort en 948, réunissait sous son p dès les premières années du dixième siè trois régions principales du pays de ou de la Cambrie, désignées avant la c

ys par les Anglo-Saxons, au huitième ous les noms de Gwynned, Powis et arth. Quoiqu'il ne semble pas avoir eu petits rois ou brenins inférieurs plus é que ses prédécesseurs, son habileté, se et ses vertus lui donnèrent sur la ambrienne un ascendant dont il profita rer un monument législatif d'une exécu- si difficile que méritoire, en codifiant, des usages et des traditions orales qui jours de son temps, les coutumes qui, es siècles, régissaient la Cambrie. Ac- après mûre délibération, par l'assemblée composée des principaux seigneurs, s de clan, des représentants de chaque anciens, sans l'assentiment desquels oi ne pouvait être établie, modifiée ou les lois de Howel furent sanctionnées par le peuple, ensuite par le pape Anas- s duquel il se rendit en personne en lois apportèrent de grands adoucisse- la législation pénale antérieure. Entre méliorations, on y remarque la substitu- la preuve testimoniale et l'affirmation nent aux épreuves et aux combats ju- ; elles devancèrent ainsi de plus de trois abolition par saint Louis du duel judi- s ses domaines. Ce n'est pas sous ce seulement que les lois de Howel sont ter ; c'est à elles qu'il faut recourir pour ne idée nette et précise de la compo- la société kymrique au dixième siècle, s respectifs du brenin et de ses infé- e la condition légale de la femme, du des terres, de la manière dont se ré- s successions, des usages agricoles, de tration de la justice, etc., toutes choses ées par Owen sous le titre de lois , dans trois compilations distinctes, s avec une rare sagacité par M. de La , à qui nous empruntons la presque to- ; détails qui précèdent. La dissertation Du Châtellier sur le même sujet con- faire apprécier la haute portée du mo- ifi à Howel. Après la mort de ce prince, de Galles, retombé dans une série de t de dissensions intestines dont sa sa- rait préservé, fut le théâtre des incur- les ravages, tantôt des Angles, tantôt es danois. P. LEVOT.

istorique sur les Lois d'Howel le Bon, par orderie ; Rennes, in-8°. — *Des Lois d'Howel- Cadell, Brenin Cymru (fils de Cadell, chef s Kymris)*, par A. Du Châtellier ; Paris, in-8°.

EL (*Laurence*), théologien anglais, né 0, mort en 1720. Élève de l'université de ge, il entra dans les ordres, et, fidèle à des Stuarts, il refusa de prêter serment me III, à la reine Anne et à Georges Ier. nait ainsi l'accès des dignités ecclésias- et se plaçait vis-à-vis du pouvoir dans ition d'hostilité pleine de dangers. Il ne s à en faire l'expérience. Pour un pamphlet intitulé : *The Case of Schism in the Church of England truly stated*, destiné à prouver la légitimité du refus de serment, il fut condamné à cinq ans de prison et à cinq cents livres st. d'amende. Howel mourut dans la prison de Newgate. On a de lui : *Synopsis Canonum SS. Apostolorum et Conciliorum Œcumenicorum et Provincialium ab Ecclesia Græca receptorum* ; 1708, in-fol. ; — *Synopsis Canonum Ecclesiæ Latinæ* ; 1710-1715, in-fol. ; — *The View of the Pontificate, from its supposed begining to the end of the Council of Trent* ; 1712 ; — *History of the Bible* ; 3 vol. in-8°. Z.

Historical Register for 1717 et 1720. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOWELL (*William*), historien anglais, né vers 1630, mort en 1683. Professeur dans l'université d'Oxford, il se fit connaître par une *History of the World from the earliest times to the ruin of the Roman Empire in the west* ; 1680, 4 vol. in-fol., ouvrage dont Gibbon a fait l'éloge. On a encore de lui : *Elementa Historiæ Civilis* ; Oxford, 1660. D'après Chalmers, W. Howell est l'auteur d'un abrégé de l'histoire d'Angleterre intitulé *Medulla Historiæ Anglicanæ*, et attribué à Laurence Howel. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOWELL (*James*), historien anglais, né vers 1596, à Brecknock, dans le comté de Caermarthen (pays de Galles), mort en novembre 1666. Il fut élevé au collége de Jésus à Oxford, et quitta l'université en 1613, sans avoir pris d'autre grade que celui de bachelier. Son père, chargé de famille, ne pouvant lui fournir de quoi continuer ses études, il accepta la place de surveillant d'une manufacture de verre, et fit en 1619 un voyage sur le continent pour le compte des fondateurs de cet établissement. Il visita la Hollande, la Flandre, la France, l'Espagne et l'Italie. De retour en Angleterre en 1621, il fut agrégé au collége de Jésus. Il voyagea bientôt après avec un jeune gentilhomme, et alla ensuite négocier à Madrid la restitution d'un vaisseau marchand anglais qui avait été confisqué. Son activité et son habileté le firent choisir pour secrétaire par lord Scrope en 1626. L'année suivante, le bourg de Richmond l'envoya à la chambre des communes. En 1632 il alla en Danemark comme secrétaire d'une ambassade extraordinaire, et à son retour il fut employé au même titre par Strafford en Irlande. La chute de Strafford et la guerre civile lui enlevèrent ses emplois ; il fut même arrêté en 1643, et détenu jusqu'après la mort du roi. Il chercha à se rapprocher de Cromwell, et lui adressa un discours flatteur. Charles II, rétabli sur le trône, oublia cette légère infidélité à la cause royale, et créa pour Howell la place d'historiographe. Ses ouvrages sont nombreux ; le plus connu est sa correspondance intitulée : *Epistolæ Ho-Elianæ ; familiar letters, domestic and fo-*

reign, partly historical, partly political, and partly philosophical; 1645-1655, 4 vol. correspondance souvent réimprimée. Z.

Biographia Britannica. — *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HOWICK (*Charles* GREY, vicomte). *Voy.* GREY.

* **HOWITT** (*William*), poëte, romancier et voyageur anglais, né en 1795, à Heanor (comté de Derby). Comme toute sa famille, il est membre de la Société des Amis. De bonne heure, il montra une avidité extrême d'instruction. Après avoir achevé les études ordinaires, il se mit à apprendre la chimie, la physique, la philosophie, à lire les meilleurs écrivains d'Angleterre, d'Italie et de France, et plus tard acquit une connaissance complète de l'allemand. Son goût pour la poésie se développa et s'agrandit au milieu de séjours prolongés à la campagne, dont les beautés et les jouissances avaient pour lui le plus vif attrait. A l'âge de vingt-huit ans il épousa une jeune fille appartenant comme lui à la Société des Amis, miss Mary Botham, dont les goûts et les talents étaient en parfaite harmonie avec les siens : leurs noms ont été si longtemps et si intimement associés dans des œuvres diverses, qu'il est difficile de les séparer. Leur premier ouvrage, *Le Ménestrel de la Forêt* parut, en 1823, et porte en titre leurs deux noms. Il fut accueilli avec beaucoup de faveur par les critiques de la presse, et, ce qui est à remarquer, par plusieurs poëtes du temps d'une réputation reconnue. Ils ajoutèrent à l'éclat de ce premier succès par beaucoup de poésies lyriques, qui parurent dans les *Annuals* fashionables du temps. Peu après la publication du *Ménestrel*, ils entreprirent un voyage à pied en Écosse, recueillant les images et les traditions, s'enivrant des beautés des lacs, des paysages, de la nature cultivée ou sauvage, et parcoururent ainsi plus de 500 milles. On dit qu'en passant ils firent une courte visite à Gretna-Green, et que le vieux forgeron, voyant leur jeunesse et le bonheur qui rayonnait sur leur figure, les prit pour des amoureux qui avaient besoin de son ministère : il fut un peu étonné quand il apprit que le nœud conjugal était déjà bel et bien formé. En 1827 ils publièrent un poëme plein d'intérêt, fondé sur le récit des ravages de la peste à Eyam par le rév. William Mompesson, et y ajoutèrent d'autres poésies d'un mérite remarquable. En 1831 M. Howitt donna au monde littéraire *Le Livre des Saisons*, un des ouvrages les plus agréables et les plus instructifs qui aient paru en ce genre. On dit qu'il fut offert à six éditeurs au moins, et rejeté par tous : on n'en voulait à aucun prix. Il y avait de quoi décourager. L'auteur fut pris d'un tel dégoût et pour les éditeurs et pour son livre malencontreux, qu'il pria un ami, qui s'était chargé des négociations, d'attacher une pierre au manuscrit et de le lancer dans la Tamise. Cet

nations de l'Europe ont traité les
s leurs colonies; — *Visits to Remar-*
s, Old Halls, and Battle Fields,
illustrative of striking passa-
'ish History. Bien que d'un prix
mier ouvrage fut rapidement en-
urs fois réimprimé.
: résidence de trois ans à Esher,
owitt allèrent s'établir à Heidelberg,
tion de leurs enfants. Ils s'y per-
dans l'allemand, et recueillirent des
nombreux pour d'autres ouvrages.
séjour à Heidelberg, M. Howitt pu-
., *La Vie des Étudiants en Alle-*
livre fut attaqué avec une grande
· la presse anglaise. Le goût national
sé par cette peinture fidèle de l'é-
son air fanfaron, son visage pâle
son éternelle pipe? Quoi qu'il en
s de l'ouvrage fut médiocre. L'année
lonna : *La Vie Rurale et Domes-*
lemagne; et, après avoir quitté
xpériences en Allemagne, où il
cer l'esprit de chicane et de rapa-
es Allemands et certains ridicules
. Les journaux allemands attaquè-
itiques comme d'indignes satires.
rut l'*Aristocratie d'Angleterre*,
nanifeste énergique de réforme, et
· que les cinq sixièmes des places,
gnités dans la marine, l'armée et le
exclusivement reservés à l'aristo-
ait condensé en un seul foyer ces
ayent d'usage les attaques des jour-
à des degrés différents, ils forment
de machine de guerre.
arurent par séries deux volumes il-
lés : *Haunts and Homes of British*
avec un vif intérêt qu'on recherche
s et les anecdotes qui ont rapport
. célèbres, aux choses et aux lieux
ent a en quelque sorte consacrés.
vait eu des relations d'amitié avec
entre eux et visité réellement les
lécrit; aussi cet ouvrage fut-il ac-
beaucoup de faveur. Quelques ou-
·tion, quelques livres pleins de sens
tion pour la jeunesse échappèrent de
onde et infatigable dans les années
t Hâtons-nous d'arriver à deux
ui ont eu beaucoup d'influence sur

I. Howitt était devenu co-proprié-
s directeurs du *Journal du Peuple*.
son expérience et sa réputation au-
en assurer la direction absolue. Mal-
it il n'en fut pas ainsi. Les discus-
ent bientôt de querelles. Les associés
: au bout d'un an, dans des circons-
ntraînèrent une perte considérable
witt. Se croyant libre de tout enga-
ublia le *Journal d'Howitt*, ce qui était le *Journal du Peuple* avec un titre diffé-
rent. Mais ne pouvant retirer son capital de ce
dernier, il s'en suivit des procès dispendieux. Le
nouveau journal fut arrêté dans son succès, et
les pertes d'argent furent sérieuses.

En 1852 M. Howitt partit pour l'Australie.
Toutes les imaginations étaient alors exaltées
par la découverte des mines d'or. Son intention
n'était pas de s'établir mineur ou colon; mais,
dominé par l'esprit d'aventure et de recherche,
il voulait étudier de près le caractère et les res-
sources de cette colonie. Le résultat fut un ou-
vrage du plus grand intérêt, *Land, Labour,
and Gold, or two years in Victoria.*

Parti d'Angleterre en juin 1852 avec ses deux
fils, M. Howitt n'arriva à Melbourne qu'après
un voyage de trois mois et demi. Ses expérien-
ces du pays commencèrent au sortir du na-
vire. On lui demanda 4 liv. sterling (100 fr.)
pour le seul transport de son bagage à Mel-
bourne. Dans cette ville, tout se vendait à 300
pour 100 du prix d'achat. Deux petites cham-
bres, avec un mobilier mesquin, prix 6 liv.
(150 fr.) par semaine, et le reste à l'avenant.
M. Howitt avait un frère établi depuis plusieurs
années comme médecin à Melbourne; ce fut
pour lui une source précieuse de renseignements,
dont il a tiré bon parti. Il se rendit aux mi-
nes, et les visita successivement. Mais c'est dans
son ouvrage qu'il faut lire ses aventures, ses
dangers, ses observations sur le climat, la ri-
chesse des mineurs, le système qui gouverne leur
exploitation et la vente des terres. Après un
séjour de deux ans dans ce pays, où il avait
tout observé de ses yeux et recueilli les rensei-
gnements les plus exacts, il songea à revenir en
Angleterre vers la fin de 1854. L'ouvrage qu'il
donna l'année suivante est non-seulement le ta-
bleau le meilleur et le plus complet de cette flo-
rissante colonie, mais un des livres les plus in-
téressants de voyage qui aient été publiés.

J. CHANUT.

Men of the Time.

HOWITZ (*Franz-Gothard*), médecin da-
nois, né à Copenhague, le 23 décembre 1789,
mort le 3 avril 1826. Après avoir été reçu doc-
teur en médecine (1815), il voyagea à l'étranger
(1815-1818), et fut nommé professeur de phar-
macologie à l'université de Copenhague (1819),
et médecin de divers établissements publics. On
a de lui : *Om Afsindighed og Tilregnelse* (Sur la
Démence et l'Imputabilité), dans *Juridisk Tids-
skrift* de Œrsted, t. VIII; et à part, Copenhague,
1824, in-8°. Cet écrit, où il nie la liberté de la vo-
lonté humaine, fut réfuté par J.-L. Heiberg, P. Hort
et A. S. Œrsted; — *Determinismen eller Hume
mod Kant* (Le Déterminisme, ou Hume contre
Kant), ibid., 1824, in-8°; et *Ultimatum sur le
Déterminisme*, ib., 1825; où il soutint avec
beaucoup de talent les opinions qu'il avait émises
dans son premier ouvrage; — *Pharmacopœa
in praxi publica a medicis danicis sequenda;*

ib., 1828, in-12; — des *Mémoires* dans *Acta Societatis Medicæ Hafniensis*, t. VI, VII, et dans *Bibliothek for Læger* (Bibliothèque pour les Médecins), 1821. B.

Bibliothek for Læger, t. VII, p. 134-148. — *Dansk Literaturtidende*, 182c, nº 19. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*; Ilmenau, 1826, p. 843-846. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

HOWMAN (*Jean*), surnommé JEAN DE FECKENHAM, du lieu de sa naissance, dans le comté de Worcester, né vers 1516, mort au château de Wisbeach (île d'Ely), en 1585. Il était fils de pauvres paysans; mais son intelligence et ses goûts studieux le firent accueillir par les bénédictins d'Evesham, qui l'envoyèrent achever ses études au collége de Glocester à Oxford. Après avoir reçu les ordres, il devint chapelain de l'évêque de Worcester, puis de Bonner, évêque de Londres, qui tous deux s'opposèrent avec vigueur aux progrès de la réforme en Angleterre. En 1549, le zèle catholique d'Howman le fit emprisonner à la tour de Londres; il y demeura jusqu'à l'avénement de la reine Marie (1553), qui l'attacha à sa personne. Elle le chargea de convertir Jane Grey lorsque la mort de cette infortunée princesse eut été résolue, et le nomma peu après abbé de Westminster. Dans la prospérité Howman se montra beaucoup plus tolérant: il combattit les mesures cruelles prises contre les protestants, et sauva probablement la vie à la princesse Élisabeth, par ses prières et ses remontrances à la reine Marie, alors que cette reine avait résolu la mort de sa sœur. Élisabeth étant montée sur le trône voulut se montrer reconnaissante : elle offrit à Howman l'archevêché de Cantorbéry, pourvu qu'il embrassât la réforme. Il refusa formellement, et de plus, dans la chambre des lords, où il siégeait comme abbé mitré, il s'opposa à toutes les mesures qui pouvaient favoriser la religion réformée. Élisabeth crut vaincre cette obstination en le faisant conduire à la tour en 1560. Howman y resta jusqu'en 1563, où l'évêque de Winchester obtint son élargissement. Mais au bout de quelques mois il fut arrêté de nouveau. Le reste de sa vie se passa dans une alternative de captivité et de liberté précaire. Devenu septuagénaire, il termina enfin ses jours sous les verrous, au château de Wisbeach. Catholiques et protestants s'accordent à reconnaître Howman comme un prélat aussi savant que libéral et charitable. On a de lui : le récit de sa *Conférence avec Jane Grey*; Londres, 1554, in-8º, et 1626, in-4º; — des *Oraisons*; — des *Sermons*, — et quelques écrits de controverse. A. L.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

HOYER (*Anna*, née OWEN), illuminée allemande, née à Eiderstadt, en 1584, morte en 1656. En 1599 elle épousa un noble du pays, appelé Hermann de Hoyer, après la mort duquel elle se retira sur une terre qu'elle possédait, pour s'y adonner à la culture des lettres et de la poésie. Visitée par un alchimiste, du nom de Tetinguis,

kunst (Histoire de l'Art de la Guerre); Gœttingue, 1797-1800, 2 vol.; — *Allgemeines Wærterbuch der Artillerie* (Dictionnaire universel de l'Artillerie); Tubingue, 1804-1831, 3 vol.; — *Allgemeines Wærterbuch der Kriegsbaukunst* (Dictionnaire universel de l'art des fortifications); Berlin, 1815, 3 vol.; — *Lehrbuch der Kriegsbaukunst* (Traité de l'Art des Fortifications); Berlin, 1817-1818, 2 vol; — *Lehrbuch für den Elementarunterricht in den Kriegswissenschaften* (Traité élémentaire des Sciences militaires); Berlin, 1827, 2 vol.; — *System der Brandraketen nach Congreve und andern* (Système des Fusées de guerre d'après Congrève et autres), avec un supplément sur les canons à vapeur de Perkins; Leipzig 1827, en trois planches. L'auteur, après avoir tait l'historique des fusées, entre dans l'examen des procédés techniques de fabrication et de l'application de ces pièces d'artifice à la guerre; enfin, il conclut qu'elles peuvent être un utile supplément à l'artillerie. — *Literatur der Kriegswissenschaften und Kriegsgeschichte* (Liste des Ouvrages sur les Sciences et l'Histoire militaires); Berlin, 1831-1840; — *Franz Sforza I Visconti*; Magdebourg, 1841, 2 vol. R. L.

Conv.-Lex. — *Rev. Encyc.*, 1828.

HOYNCK VAN PAPENDRECHT (*Corneille-Paul*), historien hollandais, né à Dordrecht, le 1er janvier 1686, mort à Malines, le 13 décembre 1753. Issu d'une ancienne et noble famille de Hollande, il fit ses premières études à Malines et à Paderborn. Il suivit un cours de théologie, d'abord chez les jésuites de Malines, puis à l'université de Louvain, où il fit son droit, et devint licencié en 1713. Ordonné prêtre, il fut envoyé comme vicaire à La Haye; mais Thomas-Philippe d'Alsace, ayant été nommé archevêque de Malines, le choisit pour secrétaire, et s'en fit accompagner dans un voyage à Rome, pendant lequel on résolut d'imposer au clergé la bulle *Unigenitus*. En 1717 Hoynck van Papendrecht obtint une prébende du chapitre de Saint-Rombaut de Malines; il fut peu de temps après nommé vicaire général. Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, voulant lui témoigner sa satisfaction pour le zèle qu'il avait montré contre les jansénistes, fit frapper une médaille d'or destinée à rappeler le souvenir de ses services. En 1731 il fut appelé à une prébende de chanoine, gradué de la faculté de droit à Saint-Rombaut, et, l'année suivante, il fut nommé archiprêtre. Il rédigea, vers 1735, avec le père Wouters, un nouveau catalogue des livres défendus, qu'ils espéraient faire autoriser sous le gouvernement de Marie-Élisabeth. Ce catalogue fut, en effet, publié par un édit impérial; mais le conseil de Brabant s'y opposa énergiquement le 12 janvier 1736. Hoynck van Papendrecht consacrait ses moments de loisir à des travaux sur l'histoire des Pays-Bas, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-sept ans. Son portrait a été fait par le peintre Smeyers. Ses principaux écrits ont pour titres: *Historia Ecclesiæ Ultrajectinæ, a tempore mutatæ religionis in Fœderato Belgio, in qua ostenditur ordinaria sedis archiepiscopalis et capituli jura intercedisse*, etc.; Malines, 1725, in-fol.: une traduction flamande en a été publiée à Malines, 1728, in-fol.; — *Analecta Belgica ad historiam scissi Belgii potissimum attinentia*; La Haye, 1743, 3 vol., en 6 parties in-4°. Sur l'une des feuilles de garde de son exemplaire de cet ouvrage, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, le savant bibliophile van Hulthem a consigné le jugement suivant: « L'auteur, chanoine de Malines, a bien mérité de la patrie en publiant ces morceaux précieux, qui, presque tous, paraissent pour la première fois. Il y a ajouté des notes savantes, judicieuses, et très-bien écrites en latin. Plût à Dieu que nous eussions beaucoup de chanoines pareils! » Hoynck van Papendrecht a aidé Foppens dans la composition de sa *Bibliotheca Belgica*. E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, Préface, p. VII. — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. IV, n° 25,149. — Gœthals, *Histoire des Lettres, des Sciences et des Arts en Belgique et dans les pays limitrophes*, t. I.

HOYOS (*Gaspar* DE), peintre espagnol, né vers 1540. Il étudia la peinture à Madrid, dans les ateliers de l'habile Gaspar Becerra, et acquit bientôt un talent assez distingué. En 1569 il fut chargé, avec Gaspar y Palencia, de Valladolid, de l'ornementation du grand maître-autel de la cathédrale d'Astorga, dont Becerra avait peint le tableau capital. On voit d'Hoyos plusieurs bons tableaux dans divers couvents. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **HOZ** (*Juan de La*), poëte dramatique espagnol, né à Madrid, vers 1620; il devint chevalier de Saint-Jacques en 1653, regidor de Burgos en 1657; il vivait encore en 1689. Il ne nous reste qu'un fort petit nombre de ses comédies; *El Castigo de la Miseria* est une des meilleures du théâtre espagnol; elle mérite d'être placée immédiatement après *L'Avare* de Molière, ce qui est déjà un rang fort honorable. L'avare est retracé avec verve et gaieté, et l'intrigue, quoiqu'un peu compliquée, est bien conduite. Hoz prit le sujet dans une des *Nouvelles* de Marie de Zayas, fort goûtée à cette époque, mais il y introduisit des changements considérables. *El Castigo de la Miseria* a été inséré dans le premier volume du *Teatro Español*, publié par Huerta, et dans le cinquième volume du *Tesoro del Teatro Español*; Paris, 1838. Une production d'un autre genre, *El Montañez Juan Pascual y primer Asistente de Sevilla*, met en scène avec habileté un trait de la vie du roi Pèdre le Justicier. G. B.

Sismondi, *Histoire de la Littérature du Midi*, t. IV, p. 136. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 417.; — Von Schach, *Geschichte des dramatischen Literatur in Spanien*, t. III, p. 382.

* **HOZIER** (*Étienne* D'), poëte et chroniqueur français, né à Salon, le 18 octobre 1547, mort à Aix en 1611. Gentilhomme provençal, il devint capi-

taine de la ville de Salon en 1560. Pendant qu'il occupait cette charge, il mit en ordre les archives de l'hôtel de ville et en inventoria les titres, qui étaient dans une grande confusion. Son goût pour les vieilles chartes passa dans sa famille. Il vint plusieurs fois à la cour, et suivit, en 1589, la princesse Christine de Lorraine en Toscane, où elle allait épouser le grand-duc Ferdinand de Médicis. On a de lui quelques pièces de vers imprimées de son temps, tant en français qu'en provençal; mais il avait surtout un goût décidé pour l'étude de l'histoire. Il avait composé des *Chroniques* qui avaient pour titre: *Épitome des Événements du Monde dès sa création*. César Nostradamus, qui était son cousin, le cite à la dernière page de son *Histoire de Provence* comme un de ceux qui lui avaient fourni des matériaux pour la composition de cet ouvrage. J. V.

Nostradamus, *Hist. de Provence*. — *Dictionnaire des Hommes Illustres de la Provence*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

HOZIER (*Pierre* D'), seigneur DE LA GARDE, en Provence, célèbre généalogiste français, fils du précédent, né à Marseille, le 10 juillet 1592, mort à Paris, le 1er décembre 1660. Son père lui fit donner une excellente éducation. Il entra, dès qu'il eut perdu son père, dans la compagnie de chevau-légers du maréchal de Créqui, qui recherchait alors sa généalogie. D'Hozier s'offrit à ce seigneur pour l'aider dans ce travail, et composa en effet la généalogie de cette illustre maison. L'ouvrage eut tant de succès, qu'il entreprit ensuite la recherche générale des généalogies des autres familles nobles du royaume; et il s'acquit dans ce genre une telle réputation, que Louis XIII le fit, en 1620, l'un des cent gentilshommes de l'ancienne bande de sa maison, le décora de l'ordre de Saint-Michel en 1628, lui accorda en 1629 une pension, et en 1641 la charge de juge d'armes de France, sur la démission du vicomte de Saint-Maurice, qui l'indiqua lui-même au roi pour son successeur (1). La réputation d'Hozier augmentant chaque jour, le roi le fit en 1642 l'un de ses maîtres d'hôtel. Louis XIV lui conserva les mêmes emplois, le commit pour lui certifier la noblesse des écuyers et des pages de ses écuries, et lui donna un brevet de conseiller d'État en 1654. « De véritables grands hommes, dit Voltaire, ont été bien moins récompensés : leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. » Pierre d'Hozier fut consulté de toute la France et de plusieurs endroits de l'Europe. « Il avoit une mémoire si prodigieuse, dit l'abbé Ladvocat, qu'il citoit sur-le-champ et sans se tromper, les dates des contrats, les noms, les surnoms et les armes de chaque famille qu'il avoit une fois étudiée. Ce qui fit dire au célèbre d'Ablancourt, en parlant de M. d'Hozier, qu'il falloit qu'il eût assisté à tous le[s] ... et à tous les baptêmes de l'univers ... d'une probité irréprochable. « On l'a ... Chaudon, comme un homme qui alli[ait] ... tus morales avec les vertus chréti[ennes] ... fidèle et officieux, d'une société dou[ce] ... conversation agréable. » Lié avec T[héophraste] Renaudot (*voy.* ce nom), il coopéra, ... la fondation de la *Gazette de Franc[e]* ... sura le succès en lui fournissant de[s] ... tirées de la vaste correspondance ... établie. Ses principaux ouvrages son[t] ... *Armorial, contenant, par ordr[e]* ... *tique, les Armes et Blasons des anci[ennes maisons]* ... *sons de Bretagne*; Paris, 1638, in-... *Noms, Surnoms, Qualités, Armes* ... *de tous les Chevaliers de l'Ordre* ... *Esprit*; Paris, 1643, in-fol.; — ... *sommaires sur la Généalogie d[e la Mai]son de Gondi*; Paris, 1652, in-fol.; - ... *gie de la Maison de La Rochefouca[uld]* ... 1654, in-4°; — *Généalogie de la* ... *Bournonville*; Paris, 1657, in-fol. ... *néalogie de la Maison d'Amanzé*; ... in-fol. — *Table Généalogique pour* ... *que la Maison de Saint-Simon d*... *femmes de la maison de France, ju*... *titres et preuves*; Paris, 1632, in-fol ... en manuscrits *Généalogie des Princ*... *milles de France*, 150 vol. in-fol.; ... la Bibliothèque impériale.

(1) Cette charge avait été créée, à la sollicitation des états generaux, par édit du mois de juin 1615, et conférée la même annee à François de Chevriers de Saint-Maurice, seigneur de Salagny, d'une ancienne maison du Mâconnais.

Dict. des Hommes Ill. de la Provence. — ... *Dict. Histor.* — Abbé Robert, *État de la P*... *sa Noblesse*. — Lelong, *Biblioth. Hist. de* ... Ladvocat, *Dict. Historique portatif*. — ... Delandine, *Dict. Univ. hist., crit. et biblio*... *Dict. encyclop. de la France*. — Saint-Pro... *Dict. de la Convers.*

* **HOZIER** (*Louis-Roger* D'), généa[logiste fran]çais, fils aîné du précédent, né à Paris, ... 1634, mort le 29 juin 1708. Juge ... la noblesse de France, gentilhomm[e] ... de la chambre du roi en 1658, et c... saint-Michel en 1659, il devint aveu[gle] ... et le roi lui fit une pension.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*

HOZIER (*Charles-René* D'), g... français, frère du précédent, né à P... février 1640, mort à Paris, le 13 fé... Juge d'armes de la noblesse de Fran[ce] ... et chevalier de l'ordre de Saint-Mau[rice] ... voie, il se fit remarquer par l'éten[due de ses] connaissances dans l'art héraldique ... sieurs ouvrages qu'il composa pa[r] ... Louis XIV. On a de lui : *Remarque[s] ... toire de Charles IX*, de Varillas, ... tion de Paris, 1686, 2 vol. in-4°.; — ... *de la Noblesse de Champagne*; Ch[âlons] ... 2 vol. in-fol. : faites par ordre de ... sous la direction de Caumartin. Il a ... posé la *Généalogie de la Maison d*... Châlons, in-fol.; et la *Généalogie de* ... *de La Fare*; Montpellier, 1695, in-fo[l.]

en manuscrit les *Recherches des Armoiries de Bourgogne*. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., hist., crit. et bibliogr.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Saint-Prosper, dans le *Dict. de la Convers.*

HOZIER (*Louis-Pierre* D'), généalogiste français, neveu du précédent, et fils aîné de Louis-Roger d'Hozier, né à Paris, le 20 novembre 1685; mort dans la même ville, le 25 septembre 1767. Il succéda à son oncle dans la charge de juge d'armes, devint conseiller du roi en ses conseils et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, dont il devint le doyen. C'est pendant son exercice qu'a paru l'*Armorial général de la France, ou registre de la noblesse de France*; Paris, 1736-1768, 10 vol. in-fol., avec fig. (avec Ant. M. d'Hozier de Sérigny fils), « ouvrage recherché, dit M. Quérard, dont les exemplaires complets ne sont pas communs; ils doivent contenir six registres. » On lui doit en outre *Lettre en forme de défi littéraire signifié au corps entier de la littérature*; 1756, in-12. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*—P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. Univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Saint-Prosper, dans le *Dict. de la Convers.*

HOZIER DE SÉRIGNY (*Antoine-Marie* D'), généalogiste français, fils du précédent, né à Paris, le 28 août 1721, mort vers 1810. Il succéda à son père dans la charge de juge d'armes, qu'il perdit à la révolution. Il avait composé un mémoire sur la maison de Saint-Remy de Valois, issue de Henri II par bâtardise, et délivra un certificat à la comtesse de Lamotte (*voy.* ce nom), qui prétendait descendre de cette maison, et qui a inséré ce certificat à la suite du mémoire qu'elle publia pour sa défense. Il reprit plus tard la suite de l'*Armorial* publié par son père, et le discontinua, « pour ne pas s'exposer, dit Chaudon, à mortifier la vanité de certains nobles ou à trahir la vérité ». Il est auteur des troisième et quatrième registres de l'*Armorial général de France* ainsi que de l'*Histoire Généalogique de la Maison de Chastelard*; Paris, 1756, in-fol. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. Univ., hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Saint-Prosper, dans le *Dict. de la Convers.*

*__HOZIER__ (*Ambroise-Louis-Marie* D'), généalogiste français, neveu du précédent, fils aîné de Denys-Louis d'Hozier, président en la chambre des comptes de Rouen, né en 1764, mort vers 1830. Peu favorable à la cause de la révolution, Ambroise d'Hozier s'était retiré à Chartres pour échapper aux dangers qui le menaçaient dans la capitale; il y fut incarcéré pendant la terreur, et jouit d'une grande tranquillité sous le Directoire. Impliqué en 1803 dans l'affaire de Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau, il fut arrêté de nouveau, et ne sortit de prison, après leur condamnation, que pour être envoyé en exil. De retour en France à la première rentrée du roi en 1814, il remplit, au lieu de sa charge de juge d'armes, qui ne fut point rétablie, celle de vérificateur des armoiries de France près le conseil du sceau des titres. Les papiers des d'Hozier, qui avaient été déposés aux Archives, lui furent rendus, et la noblesse française, que la révolution avait dépouillée de la plupart des titres nécessaires pour régler des intérêts de famille, fut fort heureuse de retrouver dans son cabinet des titres originaux et un grand nombre de minutes et d'extraits de titres. Plus tard ces papiers ont été vendus, et on doit regretter leur absence aux archives. On a d'Ambroise d'Hozier : *L'Indicateur Nobiliaire, ou table alphabétique des noms des familles nobles susceptibles d'être enregistrées dans l'Armorial général de feu M. d'Hozier*; Paris, 1818, in-8° : ce travail devait avoir douze cahiers, le premier seul a paru; — *Armorial général de la France*, registre Ier et registre II; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; c'est une nouvelle édition du travail de Louis-Pierre d'Hozier auquel il avait contribué; on a publié sous son nom le registre VII, vol. XI, de l'*Armorial général d'Hozier, ou registres de la noblesse de France continués par M. le président d'Hozier, ancien juge d'armes de France et vérificateur des armoiries près le conseil du sceau et M. le comte Charles d'Hozier, son frère*; Paris, 1847-1848, in-8°, avec des portraits et armes. M. Stadler a pris part à cette publication. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot, *La Littérature franç. contemp.*

*__HOZIER__ (*Abraham-Charles-Auguste* D'), officier français, frère du précédent, né à Paris, en 1775, mort à Versailles, le 24 août 1846. Chevalier de Malte et page du roi, il ne se sépara de Louis XVI que le 10 août 1792, et passa, comme son frère, dans les prisons des Chartres tout le temps de la terreur. Rendu à la liberté, il prit du service dans les troupes royales de l'ouest, ne voulut point concourir à la pacification, et reprit les armes en 1799, sous Limoëlan, dont il avait toute la confiance. La pacification de 1800 le trouva revêtu du grade de colonel d'état-major. Il se fixa à cette époque à Rennes, pour liquider les dettes de la division du chevalier de La Prévalaye, démissionnaire, et prit de nouveaux engagements avec le général Georges Cadoudal. Lors de l'explosion de la machine infernale, le 3 nivôse an IX, un mandat d'arrêt fut lancé contre Charles d'Hozier par le ministre de la police. Il devait être arrêté à la sortie du spectacle, mais l'actrice Richardi, qui le savait, le fit évader par les derrières du théâtre. De retour à Paris, par ordre de son chef, d'Hozier rendit les plus grands services aux royalistes : se mettant à la tête d'un manége et d'un établissement de voitures publiques, il brava ainsi toutes les recherches de la police. Rappelé en Angleterre par son géné-

ral, il y concerta tous les projets qui se tramaient alors contre le premier consul, et revint à la fin de 1802 pour préparer les logements et faire tous les approvisionnements d'armes et de poudre nécessaires à leur exécution. Ce fut lui qui, dans les premiers jours d'août 1803, conduisit, habillé en cocher, la voiture dans laquelle Georges Cadoudal fut introduit de Saint-Leu à Paris. Ce fut encore lui qui, dans cette ville, servit d'intermédiaire entre ce général et ses officiers. Arrêté et mis en jugement dans les mois d'avril et de mai 1804, avec Georges Cadoudal, Pichegru, Moreau, etc., il fut condamné à mort; mais cette peine fut commuée en une détention perpétuelle. Du château de Lourdes il passa en 1805 au château d'If, d'où il sortit le 14 avril 1814, après la restauration. Il reparut à la cour avec le titre d'écuyer cavalcadour du comte d'Artois, et fut nommé colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, etc. Après la révolution de Juillet, il se retira à Versailles, où il vécut dans la retraite. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.*—Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

* **HRAFNKEL**, surnommé *Freysgode* (prêtre de Frey, parce qu'il avait élevé un temple à ce dieu), l'un des colonisateurs de l'Islande, vivait au dixième siècle de J.-C. Né en Norvège, il alla avec son père Halfred s'établir dans la partie orientale de l'Islande, et défricha la vallée d'Adelsbol. Ses nombreux vassaux le nommèrent juge du district. Il soutint un grand nombre de duels, et ne paya jamais d'amendes aux parents de ses victimes. Mais ayant tué un de ses bergers, il fut privé de sa charge et expulsé de ses domaines, après avoir vu brûler le temple de son dieu; Hrafnkel colonisa une autre vallée et recouvra bientôt son ancienne puissance et son premier domaine, où il mourut paisiblement. La *Saga* (histoire) qui contient le récit de ces événements est l'une de celles qui jettent le plus de jour sur la colonisation de l'Islande, les mœurs de ses habitants sous le paganisme, et leurs institutions judiciaires et religieuses. Elle a été publiée sous le titre de *Hrafnkel Freysgodes Saga*, texte par K. Gislason, trad. par N.-L. Westergaard, Copenhague, 1848, in-8°, et forme le t. I des *Nordiske Oldskrifter*. E. B.

Landnamabok.— Müller, *Sagabibliothek*, t. I, p. 103-108.

HROTSVITHA, religieuse et auteur dramatique allemande, vivait probablement dans la dernière moitié du dixième siècle (1). On a peu de détails sur la vie de Hrotsvitha avant son entrée dans l'abbaye de Gandersheim. Mais ses écrits témoignent d'une certaine expérience du monde et des passions. Quant à sa carrière monastique, elle en fait connaître elle-même quelques particularités. Retirée au monastère de Gandersheim, peu de temps après Gerberge, avant 959, vers l'âge d'environ vingt-trois ans, elle y perfectionna son éducation. Ainsi que cela se pratiquait dans toutes les maisons de l'ordre de Saint-Benoît, elle passait de l'étude des Livres Saints à celle des œuvres classiques. A ces goûts studieux elle joignait des qualités rares, entre autres la modestie. Dans la préface en prose de ses légendes, composée vers l'an 960, elle s'excuse sur la solitude du cloître et son âge, encore éloigné de la maturité, des fautes de prosodie et de grammaire qui ont pu lui échapper. « En écrivant ses vers, elle n'a eu, dit-elle, d'autre but, que d'empêcher le faible génie que lui a départi le ciel de croupir dans son sein et de se rouiller par la négligence; elle a voulu le forcer, sous le marteau de sa dévotion, à rendre un faible son à la louange de Dieu. » Dans l'*Histoire de la Nativité de la Sainte Vierge*, elle supplie dès le début la mère de Dieu d'opérer en sa faveur le miracle qui délia la langue de l'ânesse de Balaam. Elle eut pour institutrice une religieuse du nom de Rikkarde et la jeune abbesse Gerberge. Elle les aima, et surpassa l'une et l'autre. On a prétendu, sans preuve bien concluante, qu'à son talent comme écrivain Hrotsvitha joignait celui de compositeur de musique. L'auteur de cette assertion (1) se sera laissé induire en erreur par ces mots de *modulari, componere*. d'un emploi fréquent dans les écrits de Hotsvitha. Quant à la personne de la célèbre abbesse de Gandersheim, on ne la connaît guère que par la belle gravure sur bois qui se trouve à la tête de la première édition des œuvres de Hrotsvitha, donnée par Conrad Celtes. Elle représente l'illustre femme dans l'habit de son ordre, offrant à genoux ses poésies au vieil empereur Othon Ier. Si la ressemblance n'est peut-être pas exacte, elle est certainement plus probable que celle du portrait fourni par Fréd. Seidel, l'auteur des *Icones et Elogia Virorum aliquot præstantium*, celui-là même

(1) La date de sa naissance et celle de sa mort sont également incertaines; on croit seulement qu'elle poussa sa carrière fort au-delà de l'an 968, puisque le fragment qui subsiste de son *Panégyrique des Othons* comprend les événements de cette année, et que postérieurement à ce poëme elle en composa un autre relatif à la fondation du monastère de Gandersheim. Hrotsvitha fut son nom, ou plutôt, il semble, son surnom. Il serait difficile de donner d'une manière positive et sans objection possible, le sens de ce mot. Signifie-t-il, comme le pense Jacob Grimm et après lui M. Magnin, s'appuyant l'un et l'autre sur un passage de Hrotsvitha elle-même, signifie-t-il la voix forte, la voix retentissante (*clamor validus*)? « Ego clamor validus Gandeshelmensis », dit quelque part la docte abbesse. Ou bien faut-il traduire, avec Gottsched, *Hrotsvitha* par Rose blanche? Cette dernière interprétation n'est pas dénuée de vraisemblance. Un sens absolument improbable est celui fourni par Seidel, qui prétend que le nom de Hrotsvitha cachait, moyennant la suppression de l'H initiale, celui de Helena a Rossow, qui ferait remonter l'origine de la savante religieuse à une ancienne famille saxonne mentionnée dans la chronique d'Eazelt.

(1) Gust. Schilling, *Univ. Lexik. der Tonkunst*: « On a encore d'elle (de Hrotsvitha), dit-il, le martyre d'une sainte mis en vers et en musique. »

qui propose de lire Helena a Rossow pour Hrotsvitha. Quelques auteurs, Schurzfleisch, en son édition des œuvres de Hrotswitha, 1717, in-4°, et Wieland, dans le *Neue deutsche Merkur* (avril 1803), ont reproduit cette gravure, si peu authentique, de Seidel.

Des détails biographiques qui précèdent il convient de passer à l'examen des œuvres mêmes de Hrosvitha. Écrites en latin, elles ont eu d'abord deux éditions, la première imprimée à Nuremberg, en 1501, en un volume petit in-folio, par les soins de Conrad Celtes; la seconde donnée à Wittemberg en 1717 (1) par Schurzfleisch, et qui est la reproduction de la précédente, avec des éclaircissements. L'édition de Celtes est la transcription d'un manuscrit de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle, découvert dans un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Du couvent de Saint-Emmeran de Ratisbonne ce manuscrit est passé dans la Bibliothèque royale de Munich, où il se trouve encore. Il est divisé en trois livres ou parties. Le premier contient huit poëmes ou légendes; le second, des comédies en prose rimée. Le tout est suivi du poëme ou fragment de poëme intitulé : *Panégyrique des Othons*. Telle est la division première et originale, renversée ensuite par Celtes. Dans le premier livre du manuscrit se trouvent les huit récits suivants : *L'Histoire de la Nativité de l'immaculée Vierge Marie mère de Dieu*, tirée du Protévangile de saint Jacques, en 859 vers hexamètres léonins; — *L'Histoire de l'Ascension de Notre-Seigneur*, en 150 hexamètres, également léonins, et sur un récit traduit de grec en latin par Jean L'Évêque; — *La Passion de saint Gandolfe*, *martyr*, en 564 vers élégiaques. Ce saint Gandolfe fut en effet martyr d'une méchante épouse, appelée Ganea, qui, après l'avoir trompé, le fit assassiner à Varennes en Bourgogne. Il y eut des miracles sur la tombe de Gandolfe; et, ce qui peint sa femme, c'est la réponse qu'elle fit quand on les lui raconta. Elle s'en souciait, disait-elle (ici nous n'oserions traduire) « non secus ut ventris crepitum ». Cette réponse méritait un châtiment : il fut analogue à sa faute. Nous ne pouvons encore citer que le texte : « *In pœnæ perfidiam* (*in pœnam perfidiæ?*) *venter illi quoad viveret perpetuo crepabat.* » Tel est le sujet quelque peu scabreux sur lequel porte ce troisième récit de Hrotsvitha; — *Le Martyre de saint Pélage à Cordoue*, en 401 hexamètres, d'après une relation orale que l'auteur tenait d'un Espagnol : c'est ce qui explique certains hispanismes de cette pièce, tels que *rostrum* pour *facies*; — *La Chute et la Conversion de Théophile, vidame ou archidiacre d'Adona en Cilicie* et non en *Sicile*, comme on le trouve à tort dans les éditions de Celtes et de Schurzfleisch. Le sujet de ce récit est l'histoire assez commune d'un clerc qui, vers 538, se voua par dépit ou par ambition au culte du diable; — *L'Histoire de la Conversion d'un jeune Esclave*, *exorcisé par saint Basile*. Cette fois c'est par amour que le héros de ce récit, qui contient 249 vers, se voue à Satan; — *L'Histoire de la Passion de saint Denis*. Ce poëme, en 266 vers hexamètres, est calqué sur la légende placée par les Bollandistes sous la date du 9 octobre : il y a de la poésie véritable et de la grandeur dans la relation que donne Hrotsvitha du voyage du saint décapité; — *L'Histoire de la Passion de sainte Agnès*, *vierge et martyre*. Cette histoire est empruntée à saint Ambroise. Ne pouvant se faire aimer d'Agnès, qui, devenue chrétienne, a fait vœu de chasteté, le fils du préfet Sempronius tombe dans une mélancolie qui inspire des craintes pour ses jours. Le père s'irrite et menace, mais en vain, la jeune vierge. En même temps elle refuse d'adorer, dans le temple de Vesta, le feu sacré. Conduite alors dans un lieu de prostitution et dépouillée de ses vêtements, elle voit croître miraculeusement ses cheveux, qui couvrent sa nudité comme d'un voile. Le fils de Sempronius la suit et tombe mort au moment où il porte la main sur elle. Accusée de magie par le préfet, Agnès obtient du ciel la résurrection du jeune insensé, qui se fait chrétien ainsi que son père. Poursuivie néanmoins par les prêtres païens, Agnès meurt de la main du bourreau et prend place dans le chœur céleste des vierges martyres.

Le second livre contient six comédies, composées, selon l'expression même de l'auteur, à l'imitation de Térence. Elles sont intitulées, *Gallicanus; Dulcitius; Callimaque; Abraham; Paphnuce; Sapience*, *ou foi*, *espérance et charité*. Célébrer le triomphe de la chasteté, tel est, en général, le but que se propose la nonne de Gandersheim et pour y atteindre elle ne craint pas d'imaginer des drames dont les moyens sont bien souvent étranges, surtout sous une telle plume. Pour en citer deux exemples, les saints ermites Abraham et Paphnuce, ne craignent pas pour retirer, le premier sa nièce, l'autre la courtisane Thaïs, des lieux de perdition où elles sont allées se corrompre, d'y pénétrer sous un déguisement. Quant à la trame des œuvres théâtrales de Hrotsvitha, elle est assez mince et souvent invraisemblable. C'est ainsi que d'une phrase à une autre un miracle s'accomplit. Et ce miracle, on le devine, c'est presque toujours, la conversion de la jeune pécheresse.

La première de ces pièces, *Gallicanus*, est tirée de deux légendes, et l'action n'en dure pas moins de vingt-cinq ans. « C'est une pièce libre, dit M. Villemain, écrite dans une prose assez correcte, et où il y a un sentiment vrai de l'histoire. »

Dulcitius, qui vient ensuite, est la plus gaie, la plus comique du répertoire de Hrotsvitha.

(1) Et non 1707, comme le porte le titre.

« Elle prouve jusqu'à l'évidence, dit M. Magnin, que les pièces de Hrotsvitha n'étaient pas seulement destinées à être lues, comme l'ont avancé quelques critiques, notamment M. Price, mais qu'elles ont dû être représentées. En effet, tout le mérite comique de ce petit drame consiste en une suite de jeux de théâtre qui s'adressent bien plus aux yeux qu'à l'esprit. » Voici par exemple un trait qui n'a rien que de plaisant. Dulcitius, amoureux des trois vierges chrétiennes, héroïnes de la pièce, et que l'on veut forcer à adorer les dieux, s'introduit dans une cuisine voisine de l'endroit où elles sont retenues : ses sens s'égarent, et, croyant adresser ses caresses aux jeunes filles qu'il convoite, il se jette sur la vaisselle qui garnit l'office. « Tantôt, dit une des vierges (Irène) qui a jeté ses regards à travers les fentes de la porte, tantôt il presse tendrement des marmites sur son sein, tantôt il embrasse des chaudrons et des poêles à frire et leur donne d'amoureux baisers... Déjà, ajoute-t-elle, son visage, ses mains, ses vêtements, sont tellement salis et noircis, qu'il ressemble tout à fait à un Éthiopien. »

Callimaque, la troisième pièce du théâtre de Hrotsvitha, est peut-être ce qu'elle a écrit de plus dramatique. On n'y rencontre d'ailleurs point les situations, parfois étranges, qui surprennent dans les autres pièces. Il s'agit ici de la passion effrénée d'un païen pour une jeune femme chrétienne, qui, craignant les surprises de son propre cœur, demande à Dieu de la faire mourir. Sa prière est exaucée, et Callimaque, qui l'a si fort aimée, ose, comme Romeo (1), violer sa tombe à peine fermée. Nous avons déjà indiqué les sujets des quatrième et cinquième pièces du recueil dramatique de la nonne de Gandersheim. La sixième et dernière, intitulée *Sapience, ou foi, espérance et charité*, est encore empruntée aux légendes. L'action a moins de mouvement que dans les autres drames : ce sont trois vierges qui refusent d'obéir à l'ordre que leur intime l'empereur Adrien d'adorer les idoles. Elles résistent aux tortures, puis elles périssent par le fer. Après avoir rassemblé et enterré leurs restes à trois milles de Rome, la mère des jeunes martyres élève son âme vers le ciel et exhale sa vie dans une aspiration suprême.

La dernière partie du manuscrit de Munich contient un fragment poétique, de 837 vers, intitulé : *Panegyris, sive historia, Oddonum.* Enfin, on a imprimé, d'après une copie plus récente, une chronique, en 837 hexamètres, ayant pour titre : *Carmen de Constructione, sive de primordiis, Cœnobii Gandeshcimensis*. On a attribué à tort à Hrotsvitha un ouvrage intitulé : *De la Chasteté des Nonnes*. Cette erreur vient d'une phrase mal interprétée due à Henri Bodo. On a pris pour un titre ce qui était de la part de l'auteur une appréciation des œuvres mêmes de l'abbesse de Gandersheim.

(1) Ce rapprochement est fait par M. Magnin, à qui nous devons une si judicieuse étude du théâtre et de la vie de Hrotsvitha.

M. Magnin, qui a donné, avec le texte en regard, une traduction du théâtre de Hrotsvitha, après avoir raconté comment il avait été amené à entreprendre cette œuvre, fait remarquer qu'à la suite des comédies on trouve dans le manuscrit de l'auteur deux fragments, l'un de treize vers élégiaques, l'autre de trente-cinq vers hexamètres. Il a paru à Nuremberg (1857), par les soins de M. Barrak, une édition complète des *Œuvres de Hrotsvitha*. Enfin, on vient de publier (1858) *Die Nonne von Gandersheim* (La Nonne de Gandersheim), par Dauber.

V. Rosenwald.

Henri Bodo, *Syntagm. de Eccles. Gandesh.*, ap. Leibn (*Script. Rer. Brunsvic.*). — *Acta Sanct.* — Seidel, *Icones et Elog. Viror. aliquot præstant.*; 1670, in-fol. — Sax, *Onomast. Liter.* — Du Cange, *Index Script. med. et inf. Latin.* — Villemain, *Tabl. de la Litt. au moyen âge.* — Magnin, *Théâtre de Hrotsvitha.* — Fabricius, *Bibl. med. et Inf. Ætatis.*

HUA (*Eustache-Antoine*), magistrat et législateur français, né en janvier 1759, à Mantes (Ile-de-France), mort le 29 mars 1836. En 1789 il était avocat au Parlement de Paris. Il fut nommé en 1791 député à l'Assemblée législative, où il siégea parmi les modérés. Lors de la dissolution de l'Assemblée législative, il fut obligé, pour se soustraire aux poursuites dont il était menacé, de chercher un asile chez un de ses beaux-frères. En 1815 il fut nommé avocat général près la cour royale de Paris. Il eut à porter la parole dans un grand nombre de procès politiques. Dans l'affaire de Lavalette, il conclut à la mort, et demanda la condamnation des trois Anglais qui avaient favorisé l'évasion de cette victime de la justice des partis. Il porta toujours aussi des conclusions sévères dans les procès relatifs à la presse, et entrait ainsi dans les vues du procureur général Bellart auquel il avait dû son entrée au parquet. Son dévouement le fit nommer, en 1818, avocat général à la cour de cassation. En 1823 il devint conseiller à la même cour. Il avait, en outre, été nommé inspecteur général des écoles de droit, fonctions qui lui furent retirées après la révolution de 1830. Hua est auteur d'un *Projet de Réformation de la Législation Hypothécaire*; Paris, 1842, in-8°, ainsi que de plusieurs articles dans le *Nouveau Repertoire de Législation* de Favard de Langlade. On lui a attribué un *Commentaire sur la Loi du 11 brumaire an VII* et des *Conférences sur le Code Civil* : ces deux ouvrages sont de Hua Bellebat, son parent et beau-frère. Il a laissé de nombreux manuscrits sur des matières de législation et de politique, et des Mémoires de sa vie.

Guyot de Fère.

Rabbe, *Biog. des Cont.* — *Documents particuliers.*

HUALCOPO-DUCHICELA, quatorzième souverain ou *scyri* du royaume de Quito, né dans les premières années du quinzième siècle, mort vers 1463. Le royaume de Quito, soumis vers la

fin du dixième siècle par la race des Carans et reconnaissant pour son souverain législateur le roi Quitu, offrait une organisation sociale différente de celle que l'on observait à Cuzco. Vainqueurs d'un peuple déjà civilisé, les Carans scyris professaient une sorte de sabéisme, qui prédomina bientôt dans leur empire. Le fameux temple du Soleil qui s'élevait jadis sur la hauteur du Panecillo, et dont plusieurs écrivains ont peut-être trop promptement nié l'existence, recevait le scyri, et c'était là qu'on lui conférait solennellement les insignes du pouvoir, lorsqu'il avait été accepté par les chefs. Antachi Duchicela, après un règne de soixante ans, avait laissé le pouvoir à son fils Guallea ; mais celui-ci, disent les anciennes chroniques, montra des inclinations si perverses, que les chefs réunis en assemblée générale lui substituèrent son jeune frère, Hualcopo-Duchicela, qui monta sur le trône en 1430. C'était un prince ami de la paix, auquel on attribue l'érection de grands monuments ; mais le douzième inca du Pérou, Topa Yupangui, profita de son indolence pour l'attaquer, et la perte de son royaume eût été plus prompte, si son second frère, Epiclachima n'eût pas pris courageusement le commandement de son armée. Pendant les premiers temps de l'invasion, Hualcopo se retira dans Liribamba, capitale du Puruhua, et il semble qu'il ait été dominé exclusivement alors par l'amour conjugal, car il fit construire de magnifiques bâtiments dans un lieu reculé, pour que son épouse pût y faire ses couches à l'abri de toute inquiétude. Il marcha ensuite à l'ennemi ; mais l'intrépide Epiclachima ayant été tué dans une bataille qu'il regardait lui-même comme décisive, il ne resta au malheureux scyri d'autre ressource que de se retirer de nouveau dans Liribamba. Il était là dans une position inexpugnable, et il s'y maintint durant quelques années, grâce au courage et à l'habileté de son neveu Calicuchima, qui se montra, dit-on, dans cette lutte extrême supérieur encore à son père. Quoi qu'il en soit, l'empire des scyris était démembré, l'inca victorieux s'était retiré triomphant à Cusco, lorsque les descendants de Quitu sentirent que la domination péruvienne allait l'emporter. Hualcopo mourut bientôt, accablé de chagrin, et laissant l'empire à Cacha, son fils aîné, qui, malgré ses talents et son courage, vit finir en lui la dynastie des scyris. Ferdinand Denis.

D. Juan de Velasco, *Historia del Reino de Quito en la America meridional*, etc ; Quito, 1845, 2 vol. in 4°. — Collection Ternaux-Compans, *Histoire du Royaume de Quito*, trad. abrégée de l'ouvrage précédent. — Salazar, *Histoire manuscrite du Royaume de Quito*.

HUARTE NAVARRO (*Juan de Dios*), médecin et philosophe espagnol, né à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la basse Navarre, entre les années 1530 et 1535, mort à la fin du seizième siècle. Les biographes n'ont fait que répéter sur ce penseur ce qu'ont écrit Bayle et Baillet, et c'est à tort qu'on le fait naître en 1520. Il fut envoyé fort jeune à l'université de Huesca, et ce fut là qu'il fit des études tout à la fois profondes et variées. Après avoir terminé ses humanités, il se fit recevoir médecin, puis voyagea dans toute l'Espagne. Satisfait, en vrai philosophe, de cette simple exploration, il se retira dans la ville universitaire où il avait pris ses degrés, et il exerça la médecine, s'il ne se contenta même du titre de docteur sans voir des malades. Ces renseignements sont bien restreints ; ils contiennent cependant tout ce que la critique moderne a pu découvrir sur l'un des penseurs les plus originaux du seizième siècle. Bordeu ajoute qu'au dix-huitième siècle la mémoire de Huarte aussi bien que sa famille vivaient encore dans sa patrie ; mais on peut supposer que le célèbre médecin use ici d'une de ces phrases banales comme en renferment la plupart des éloges, car Feijoo, qui était si bien fait, par l'originalité de sa pensée, pour apprécier Huarte, se contenta de le lire dans une traduction latine, n'ayant pu même le lire en espagnol. Un savant allemand, qui l'a traduit, et qui avait voyagé dans la Péninsule, avoue qu'il ne put se procurer aucun renseignement sur lui, et qu'à l'époque où il gouvernait l'Espagne sa mémoire y était complétement ignorée. Le livre ne l'est pas, et les derniers travaux philosophiques du siècle lui ont donné une juste célébrité. Huarte « établit sur les bases de la physiologie l'influence du physique sur le moral ».

Le traité que nous signalons ici est intitulé, avec une simplicité bien concise et bien rare pour l'époque : *Examen de ingenios, para las sciencias donde se muestra la differencia de habilidades que hay en los hombres, y el genero de letras que cada uno responde en particular officina plantiniana* ; 1593, pet. in-8° ; Baerça 1575 ; et Pampelune, 1578. Cet ouvrage fut réimprimé en diverses villes de la Péninsule, en 1580, 1594, 1607, 1640, 1652 ; traduit en latin, par Théodore Arctogonius, Strasbourg, 1612, et par Joachim Cæsar, caché sous le nom d'*Æschacius Major*, 1610, 1621, 1622, 1661, 1663. Camille Camilli le fit passer en italien, 1582, 1586, 1590 ; Chappuys en donna une version française, Lyon, 1580, et Paris, 1588 ; Vion Dalibray en fit paraître une autre, Paris, 1645, 1658, 1661 et 1675 ; Savinier d'Alquié s'exerça aussi de la même manière, Amsterdam, 1672. Lessing mit au jour en 1752 une traduction allemande, qui reparut en 1785, avec des additions. L'*Examen* fut de même, en 1594, en 1616, en 1698, mis à la portée des lecteurs anglais. Toutes ces réimpressions, toutes ces traductions attestent que c'était un livre d'une portée véritable. Parmi des théories fort hasardées, telles qu'un système sur la génération, qui peut servir de base aux systèmes absurdes qui enseignent l'art de créer à volonté des hommes de génie ou de procréer tel ou tel sexe, on trouve chez Huarte des vues hardies et qui devancent l'époque où elles

furent émises, se rapprochant parfois du système phrénologique du docteur Gall. On reconnaît qu'elles sont dues à un esprit ferme et curieux, à un observateur attentif, qui a de l'originalité dans les pensées et dans l'expression. La métaphysique et la physiologie de l'*Examen* ne sauraient plus être admises aujourd'hui; mais l'œuvre n'en reste pas moins remarquable, et elle se termine par d'excellents préceptes hygiéniques pour l'éducation physique et intellectuelle des enfants. Huarte avait une érudition étendue, mais souvent il manque de critique, reproche auquel n'échappa d'ailleurs aucun de ses contemporains. Il dédia son livre à Philippe II, et, chose remarquable, la redoutable inquisition espagnole, si prompte à s'alarmer, ne parut rien y trouver à redire, bien qu'à coup sûr elle eût pu se formaliser de plus d'un passage. Les théories du docteur navarrais trouvèrent des défenseurs et des antagonistes; un médecin français, Jourdain Guibelet, établi à Évreux, lui opposa, en 1631, l'*Examen de l'Examen des Esprits*, volume complétement oublié aujourd'hui, mais dans lequel un éclairé critique a signalé des vues ingénieuses et des faits curieux présentés avec verve, avec esprit, et d'une façon attachante. L'*Examen* a trouvé dans ces derniers temps un ingénieux interprète et un appréciateur très-impartial dans M. J. M. Guardia, qui a publié un travail étendu sous le titre d'*Essai sur l'ouvrage de J. Huarte : Examen des Aptitudes diverses pour les Sciences;* Paris, 1855, in-8°. La dernière édition espagnole, publiée à Madrid en 1846, par D. Ildefonso Martinez y Fernandez, pèche fort du côté de la correction, mais on y donne une bibliographie étendue de cet écrivain.

Ferdinand Denis et G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 543. — Struve, *Bibliotheca Philosophica*, t. II, p. 98. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 189. — *Revista de Madrid*, 1839. — Du Roure, *Analecta Biblion*, t. II, p. 49-57. — Réveillé Parise, *Gazette Médicale*, 1er janvier 1842, et *Recueil des Travaux de la Société du département de l'Eure*; 1843, p. 153. — Bayle, *Dictionnaire Critique*. — Bordeu, *Recherches sur l'Hist. de la Médecine*. — Ad. Baillet, *Jugements des Savants*. — Moréri, *Dict. Edit.*

HUASCAR (*Inti Cusi Huallpa*), inca ou souverain péruvien, né à Cuzco, mort en 152 (1). Il naquit à Quito, et fut le fils aîné de Huayna-Capac. Le nom sous lequel il est connu dans l'histoire, nom si fréquemment altéré, signifie *la chaine d'or*. Selon la tradition, dans la joie que l'Inca ressentit de la naissance d'un fils, il ordonna qu'on fabriquât cette chaîne commémorative, dont chaque chaînon était gros comme le poignet d'un homme, et qui n'avait pas moins de 700 pieds de long. Zarate nous apprend qu'elle tenait deux côtés de la grande place de Cuzco et que, plus tard, on la jeta dans la lagune de Urcos. Selon Anello Oliva, elle avait été fabriquée avec l'énorme quantité d'or que les chefs avaient apportée en présent au successeur du trône, lors de la solennité qui lui promettait l'empire.

Dès que Huayna-Capac fut mort, Huascar fut investi du pouvoir suprême, et alla habiter le palais des incas à Cusco, avec sa mère l'impérieuse Rava-Œllo. En vertu des dernières dispositions de l'empereur, Atahualpa hérita du royaume des scyris, et établit sa résidence royale à Quito. Il est faux que les rivalités qui ensanglantèrent ces deux règnes, à leur début, aient commencé lors du partage de l'empire. Durant plus de quatre ans, les deux frères vécurent en bonne intelligence. Ce fut à la mort du chef qui gouvernait la vaste province de Cañar que les dissentiments éclatèrent. Vers le milieu de 1529, le fils de Chamba, chef puissant sous Huayna-Capac, s'étant rendu pour ainsi dire feudataire du souverain de Cusco, Atahualpa, fort de son droit, réclama, et une guerre violente éclata. Excité par sa mère, l'ambitieuse Rava-Œllo, car par lui-même il était dépourvu de cette énergie qui conduit aux conquêtes ou qui maintient les empires, Huascar leva une armée puissante, s'empara de Tumi-Bamba, dans le pays de Cañar. De son côté, Atahualpa leva des troupes, se rendit dans la contrée qu'on lui disputait, et dans une première campagne fut vaincu par l'armée de Huascar.

Fait prisonnier et gardé avec négligence par les guerriers du souverain de Cusco, l'héritier des scyris parvint à s'échapper de sa prison et rentra dans Quito (1). Il prit alors des mesures pour rentrer en possession de la province de Cañar, et marcha en 1530 contre Tumi-Bamba, à la tête d'une armée puissante, dont un général célèbre dans les fastes péruviens, Rumiñahui, commandait l'arrière-garde. Dès lors l'étoile de Huascar commença à pâlir; non-seulement il fut victime de l'impéritie de ses généraux, mais ayant perdu Rava-Œllo, dont la force d'âme soutenait sa faiblesse, il ne sut pas comprendre que son frère l'emportait sur lui en puissance réelle et en habileté. Enfin il eut l'imprudence de refuser tout accommodement, et, s'étant mis à la tête d'une armée de 150,000 hommes, il marcha contre le souverain de Quito; son impéritie ou plutôt son amour pour un puéril divertissement fut cause de sa perte. S'étant écarté du gros de son armée avec 800 hommes seulement pour prendre le plaisir de la chasse, il tomba au pouvoir de son frère, et en 1532 ses troupes, malgré leur nombre, furent taillées en pièces.

Velasco affirme que Huascar inca ne fut pas traité indignement, comme plusieurs historiens

(1) Oviedo lui donne le nom de Guascara. *Voy.* la nouvelle édit. de l'*Historia Natural y Moral de las Indias*, publiée en 1855, sous les auspices de l'Académie d'Histoire par M. Amador de Los Rios, p. 163. On donne également à ce prince le nom de *Guaynacaira* et de *Cusco*. Anello Oliva l'appelle *Tupa Inticusi Valpa* ou *Vascar*.

(1) Il fit accroire alors au peuple qu'un dieu l'avait changé en serpent et que sous cette forme il avait pu échapper à la captivité.

moent, et il dit même qu'il fut environné pect; on ne l'en enferma pas moins dans orteresse de la province de Xauxa, et : il put avoir la triste certitude qu'il avait de régner, que son frère était proclamé eur du Pérou à Caxamarca.

malpa n'accepta pas d'abord la souverai- : laquelle les peuples l'appelaient; il fit des propositions d'arrangement à son frère, is, dit l'historien qui parait le mieux in- Huascar ne voulut faire une réponse caté- s qui lui eût laissé une partie de l'empire. Il t en vain que son parti, encore puissant, le t de sa captivité ; il mourut neuf mois après ite dans la forteresse de Xauxa; et il est le, bien que Velasco n'en dise rien, que le mort violente. Tous les historiens sont près d'accord pour nous le représenter : un prince faible et d'un esprit médiocre. ors de doute que les dissentiments qui nt entre son frère et lui aplanirent les tés de la conquête et contribuèrent au prodigieux des armes de Pizarre.

Ferdinand Denis.

larcos de Niza, *Conquista de la Provincia de* muesc. qui a servi de base à l'*Historia* de Go- · Xerès, *Histoire de la Conquête.* — Cavello Bal- *toire du Pérou* ; dans la collection Ternaux Com- - Velasco, *Historia del Reino de Quito.* — t, *History of Peru.*

.YNA-CAPAC, surnommé *le Conquérant*, ur du Pérou, né dans la seconde moitié zième siècle, mort au mois de décembre Quoiqu'il fût le fils aîné de Topa-Inca, rait eu de sa sœur, ce prince ne devait céder à l'empire. Capac-Guari, fils d'une concubine, aurait été désigné par le souverain, mort en 1493, pour ceindre le u impérial. Le début du règne de Huayna- fut ensanglanté par une épouvantable tra- Il était trop jeune pour réclamer ses droits; ui lui avait donné le jour ne se contenta ller invoquer devant les grands les lois npire, elle accusa ouvertement Mama- -Oello, mère de l'héritier présomptif, d'a- mpoisonné Topa-Inca. Celle-ci fut mise à son fils s'en alla en exil, et Huayna-Capac ronné à Cusco.

une souverain sortait à peine de l'enfance; on lui donna pour le diriger un cousin de re; mais Apoc-Gualpaya prétendit bientôt u pouvoir temporaire que les grands lui : confié pour monter sur le trône. Sa tra- fut découverte : on l'enferma; son procès fait régulièrement, et il périt avec les s de sa race. Selon Anello Oliva, qui si bien informé et que n'a pu consulter : Prescott, Huayna-Capac avait seize ans il commença à gouverner; on lui adjoignit conseiller Auqui-Topa-Inca, et quelques près il épousa sa sœur Mama-Cusirimay. d'une sœur plus belle et plus jeune nt Huascar-Inca. Lors de son mariage politique, des fêtes magnifiques eurent lieu, auxquelles succédèrent des solennités funéraires d'une pompe inexprimable; elles étaient destinées à célébrer la mémoire de Topa-Yupanqui et de Mama-Oello : cette espèce d'apothéose eut lieu dans tout l'empire, c'est-à-dire sur une étendue de mille lieues, aux frais du trésor public de Cusco. Huayna-Capac alla pleurer solennellement à Caxamarca son père et sa mère, puis il revint dans sa capitale.

Alors commencèrent une série de conquêtes et de travaux qui font de ce règne l'époque la plus brillante de l'histoire du Pérou. Après avoir détrôné, en 1487, le dernier scyri du royaume de Quito, il se prit tout aussitôt à couvrir l'empire d'édifices utiles, qui malheureusement n'ont pu résister aux efforts destructeurs des conquérants espagnols. Il ouvrit des routes gigantesques et donna une impulsion aux arts dont plusieurs siècles n'ont pu encore effacer les vestiges. Le propre frère de l'Inca, Sinchi-Ruca, se présente ici comme l'ordonnateur de ces constructions architectoniques, qui frappèrent les étrangers d'étonnement lors de la conquête de Cusco (1). Avant de commencer ses conquêtes, Huayna-Capac voulut visiter son empire et même le royaume de Quito, qui conservait une sorte d'indépendance; à Quito même il s'éprit d'une passion violente pour la belle Vayara, la fille du scyri qui commandait naguère à ces régions, dont la civilisation paraît avoir eu un caractère bien différent de celle qui se développait à Cusco. Il en eut un fils; mais cette princesse vécut peu de temps, et le jeune Atahualpa la remplaça dans le cœur du jeune souverain. Lorsque Huayna-Capac songea à porter ses armes jusqu'au Chili, il laissa dans Cuzco Huascar-Inca (2) pour lui succéder, et il pourvut à tous les événements que son absence aurait pu amener.

Huayna-Capac, empereur et pontife à la fois,

(1) Cavello Balboa, dont l'histoire est fort détaillée, prétend, au contraire, que ce fut le jeune Huascar dont l'Inca se fit accompagner durant ses pérégrinations guerrières : la critique la plus exercée échoue, il faut bien le dire, pour découvrir la vérité des faits devant tant de documents contradictoires.

(2) Comme les peuples de l'Anahuac, les Péruviens, divisés en deux races bien distinctes, faisaient reposer les principes de leur art sur une civilisation dont il ne restait plus que des traditions et des vestiges à l'époque de la conquête. Les ruines de Tihuanaco, de Cañar, etc., dont on admire encore aujourd'hui l'étrange solidité et l'aspect vraiment grandiose, n'ont rien qui le cède à celles d'Uxmal et de Palenqué. Si ce que le P. Calancha nous rapporte du temple de Pachacamac n'est pas exagéré, ce sanctuaire, comparativement moderne, avec les constructions qui en dépendaient et qui n'occupaient pas moins d'un quart de lieue de tour, pouvaient entrer aussi en comparaison avec l'art le plus grandiose des Mexicains. Alcide d'Orbigny et après lui MM. Rivero et Tschudi ont donné récemment d'intéressants documents sur l'art monumental des Péruviens. Nous savons de science certaine qu'un voyageur consciencieux est allé dans ces derniers temps mesurer sur les lieux mêmes les grands monuments aymara représentés jusqu'ici par des vues exécutées approximativement; le travail de M. Angrand sera une vraie révélation pour l'histoire de l'art américain.

était, par son intelligence et par son courage, l'homme le plus éminent des vastes États qu'il gouvernait. A diverses reprises, et sans qu'il soit possible aujourd'hui de spécifier ses expéditions militaires dans un ordre chronologique très-précis, il quitta les délices de Cusco pour aller porter la civilisation dans les régions du sud. A peine ce prince avait-il édifié, dans Tumi-Bamba, le *Mullucancha*, le palais magnifique consacré à Mama-Oello, sa mère, que les Caranguis et leurs alliés se révoltèrent : une expédition fut dirigée contre eux. Selon Velasco, cette levée de boucliers amena une bataille à la suite de laquelle périrent plus de 20,000 Caranguis ; selon d'autres, elle conduisit les armées péruviennes dans des contrees ignorées, où, après des succès, elles éprouvèrent d'épouvantables revers. Canti-Mollo, le chef aimé de l'inca, y périt. Huayna-Capac prit alors le commandement de son armée, et il vengea vaillamment le désastre qui avait décimé ses soldats. On voit encore la Pucara ou forteresse qu'il édifia avant de retourner à Tumi-Bamba. L'année suivante fut marquée par sa deuxième campagne contre les Caranguis, campagne durant laquelle nombre de nations furent soumises, sans que l'on pût dompter le peuple rebelle qui l'avait motivée et qui mit en fuite même les Orejones, les guerriers compagnons immédiats de l'inca. Un des résultats de ces expéditions militaires, c'est qu'il n'y en eut pas une seule qui ne répandît la civilisation péruvienne et qui ne substituât ses lois, comparativement humaines, aux coutumes de peuples primitifs livrés depuis longtemps aux horreurs de l'anthropophagie. Partout l'idiome harmonieux des Incas, le *quichua*, était substitué au langage des peuples sauvages, si bien qu'au milieu du seizième siècle les missionnaires qui s'avancèrent jusqu'aux frontières du Chili furent surpris de pouvoir se faire entendre dans la langue parlée à Cusco (1). Certaines constructions civiles et militaires, des routes, des *tambos* ou caravansérails, des forteresses, qu'il ne faut pas confondre avec les grandes constructions théocratiques d'un autre âge, attestent encore aujourd'hui quelles furent les prévisions du conquérant civilisateur dont le Pérou se glorifie.

Un fait remarquable caractérise aussi l'administration de l'inca, ce fut l'abaissement temporaire de cette classe aristocratique que les Castillans désignèrent sous le nom d'*orejones*, et la rehabilitation des *yanaconas* ou du peuple, que les guerriers opprimaient. Le règne de Huayna-Capac, n'ayant pas duré moins de cinquante ans et le territoire que ce prince gouver-

(1) Dès le temps de Huayna-Capac, « les lois des Incas étaient reconnues, d'un côté, jusqu'à la ligne, à Quito, de l'autre jusqu'au 35me degré de latitude sud, au Rio-Maule, toujours sur les montagnes ; car jamais elles ne régnèrent au sein des plaines chaudes situées a l'est des Andes. » (Alcide d'Orbigny, *L'Homme américain*.)

nait s'étendant sur 35 degrés et demi
au sud, il faudrait, pour marquer chr
quement les grands faits qui s'accomplir
au Pérou, un espace qu'on n'a pu c
ici qu'aux souverains renommés qui ont
la face de l'ancien monde. Nous cons
seulement, d'après Velasco, qu'on n
contra jamais sous ce règne un pauvr
mendiant, ce qui établissait un contras
pant entre le Pérou proprement dit et le r
subjugué de Quito, qu'un autre mode d'a
tration régissait.

Huayna-Capac résidait de préférence à
dont l'admirable climat le séduisait. Sur la
vie, ayant confié le gouvernement des n
conquêtes à Atahualpa, il se mit en route,
pagné de sa cour et d'une brillante armée,
rendre à Cusco. Il avait quitté le magnifiq
d'Atun-Cañar et il venait de pénétrer
province de Tumi-Bamba, lorsqu'une
formidable lui parvint ; il apprit par un
venu de la côte de Las Esmeraldas, que de
des embarcations, désignées sous le
huampus, amenaient deux cents étran
viron, d'une race toute différente de ce
gouvernait. Plus tard, on vint lui dire
hommes étaient si complétement couv
barbe, qu'on les comparait aux lamas,
venaient de debarquer à Atacamès.
Capac, selon la tradition, devint alors p
ment taciturne, et se retira dans la
Supérieur à la plupart des hommes
temps et surtout à ceux de sa race, le lég
péruvien comprenait en quel péril se tro
pays. Une prédiction, d'ailleurs, fort acc
et qui datait de Viracocha-Inca, lui a
une funeste catastrophe : il ne fit plu
court séjour à Tumi-Bamba et donna
dres pour qu'on le ramenât dans le
gnes. Rentré dans son palais de Quito,
put dissiper la mélancolie profonde où
plongé, et bientôt il expira.

Au moment de mourir, Huayna-Capa
fait venir les *quippo-camayo*, les
chargés d'expliquer ces aide-mémoire
delettes que l'on désignait sous le nom d
pos (1) ; il leur avait dicté ses derniè
lontés. Par ces dispositions, l'inca Hua
vint héritier de l'ancien empire du Pér
tous les trésors qu'il renfermait ; Atahu
vait occuper le trône des anciens sc
royaume de Quito. Quelle que soit l'habil
on s'est plu parfois à revêtir les quip
mayo, ils n'ont pu répandre une lumiè
sante sur cette période ; le moyen empl

(1) Ces quippos n'étaient pas toujours comp
cordelettes aux couleurs variées. Un vieil histo
tend que les dispositions testamentaires de l'in
recueillies sur des bâtons destinés a recevoir de
de runes. Cavello Balboa va beaucoup plus loi
tend que l'écriture avait été connue jadis des p
Pérou.

la transmission des faits était si im-
qu'on ne connaît pas même d'une ma-
solue la date de la mort de Huayna-
e qu'il y a de certain, c'est que son
embaumé, ainsi qu'il l'avait ordonné
testament, et ses funérailles furent
avec une solennité qui laisse bien loin
it ce qu'on nous raconte des pompes
genre. Plus de mille victimes s'im-
volontairement pour aller servir, dans
e mystérieux dont leur parlaient les
as, le souverain magannime que deux
pleuraient également. Velasco affirme
corps embaumé resta vingt jours ex-
son trône (1), et que les populations
nt en foule l'adorer, comme une divi-
sage et puissant Huayna-Capac, qui par
de son intelligence était sorti des té-
l'idolâtrie ou d'un sabéisme grossier,
e premier, s'il eût vécu, à repousser
urs sacriléges. Ferdinand Denis.

s dos Lineas. — Laravia, Antiguedades del
costa, Historia Natural y Moral. — Calan-
ica Moralisada; in-fol. — Arriaga, Idola-
ru. — Juan de Velasco, Historia del Reino
Paris, 1841, 2 vol. manuscrits dans la Collect.
s, Relations et Mémoires publiée par Ternaux,
— Anello Oliva, Relation du Perou, publiée
ne. — Rivero et Tschudi, Antiguedades del
, avec atl.; in-fol. obl.

(*Jean-Michel*), physicien polonais, né
le 1er octobre 1737, mort à Varsovie, le
1807. Il fit ses études à Leipzig et
ne, et devint, en 1782, professeur des
hysiques et mathématiques et directeur
militaire de Varsovie. Après le partage
gne, il quitta Varsovie, et se retira dans
de Potyczy, auprès de cette ville. On a
*ersuch einer analytischen Abhand-
Kegelschnitten* (Essai d'une Disserta-
tique sur les Sections Coniques); Gœt-
59; — *De Figura Telluris*; ibid., 1761,
De Telluris Forma; Varsovie, 1780;

commencement du dix-septième siècle on
lte momie vénérée. « Le corps de Huayna-
dissent MM. Rivero et Tschudi, fut transféré
a à Totalacha, où l'on fonda la paroisse de
l était en état si parfait de conservation que
se paraissait vivant. Les yeux avaient été
par une petite lame d'or, adaptée si bien,
it de vrais yeux. Tout le corps avait été pré-
une sorte de bitume; on remarquait à la tête
ce, venant d'un coup de pierre qu'on lui avait
guerre. Cette tête conservait toute sa cheve-
épaisse et dans son intégrité. Il y avait
ts ans environ cependant que le monarque
Le licencié Polo Andegardo apporta cette
c d'autres momies d'incas, de Cusco à Lima.
le vice-roi D. Andrès. Hurtado de Mendoza,
marquis de Cañete-Garcilasso, ajoute que les
ent si peu de chose que le premier Indien
rtait dans ses bras ou sur ses épaules, à la
chaque caballero qui demandait à les voir.
nsportait ainsi, couverts de blanches couver-
es rues et les places de la ville, et l'on voyait
liens, tout en larmes, poussant des gémisse-
jetant à genoux par respect. » Finalement
mortels furent enterrés dans un corral (ou
os) de Saint-André à Lima.

— *Réflexions sur l'Architecture*; Kœnigsberg
et Leipzig, 1765; — *Von den Kometen* (Des
Comètes); Thorn, 1769; — *Der Landwirth,
oder Entwickelung der allgemeinen Grund-
sætze des Ackerbaus durch Naturlehre und
vieljæhrige Beobachtung* (L'Agriculteur, ou
développement des principes généraux de l'a-
griculture basés sur la science et l'expérience);
Varsovie, 1779-1782, 2 vol.; — *Ueber die Aus-
duenstung und ihre Wirkungen in der At-
mosphære* (Des Exhalaisons et des Effets qu'elles
produisent dans l'Atmosphère); Leipzig, 1790;
— *Vollstændiger und deutlicher Unterricht
in der Naturlehre* (Traité des Sciences Phy-
siques); Leipzig, 1793, 3 vol.; 2e édit. 1801,
4 vol.: cet excellent ouvrage, qui a été comparé
aux *Lettres* d'Euler *à une Princesse alle-
mande*, traite de la physique, de la géographie,
de l'optique, de l'astronomie, de la statique, de
la mécanique et de l'acoustique. R. L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*. — Goldbeck, *Literar.
Nachrichten von Preussen*, vol. I, p. 58; vol. II, p. 87.
— *Hallische litterarische Zeitung* (1807, *Intelligens-
blatt*, etc., 68); — *Der Biograph*, vol. III, p. 496.

HUBER (*Ulric*), jurisconsulte et publiciste
frison, né à Dorkum, le 13 mars 1636, mort
le 8 novembre 1694. Son grand-père, Henri
Huber, originaire de Zurich, était venu servir
dans les troupes hollandaises lors de la guerre
des Provinces-Unies avec Philippe II, et s'était
ensuite établi en Frise. Le jeune Ulric étudia à
Franeker, à Utrecht et à Marbourg, se fit re-
cevoir en 1657 docteur en droit à Heidelberg,
et la même année fut nommé professeur d'élo-
quence à Franeker. En 1670 il refusa d'accéder
aux instances que faisait auprès de lui l'Aca-
démie de Leyde pour l'attirer dans son sein;
les états de la Frise augmentèrent peu de temps
après ses appointements, et le nommèrent d'a-
bord professeur de droit public, et en 1679
membre du tribunal suprême de leur pays
siégeant à Leuwarde. Outre ses querelles avec
Duker et Perizonius, dont il sera question plus
loin, Huber entra aussi en discussion avec les
ministres de Leuwarde, contre l'avis desquels il
soutint qu'il est non-seulement permis mais
même nécessaire aux étudiants en théologie d'ap-
prendre à danser, afin qu'ils acquièrent dans la
tenue et dans les gestes une aisance qui les dis-
tingue du vulgaire. Il avait épousé en premières
noces la petite-fille du célèbre jurisconsulte Jean
Althusen; il en eut un fils nommé Zachariæ,
qui devint professeur de droit à Franeker, et qui
a publié plusieurs ouvrages juridiques concer-
nant le droit frison, ainsi que *Dissertationes
Juridicæ et Philologicæ*; Franeker 1703, et
Amsterdam, 1721, in-4°: ouvrage dans lequel il
fait preuve, selon Haubold, d'une connaissance
approfondie de l'ancien droit romain. (Pour
plus de détails, *voy*. Vriemoet, *Athenæ Frisicæ*,
et Ersch et Gruber, *Encyklopädie*). On a de Hu-
ber: *De Genuina Ætate Assyriorum et Regno
Medorum*; Franeker, 1662, in-8°: dans cet

ouvrage Huber défend l'opinion commune sur la durée de l'empire des Assyriens contre les attaques d'Usserius et de quelques autres érudits; 1688 et 1696, in-4°; Amsterdam, 1721, in-4°; — *De Jure Civitatis*; Franeker, 1672, 1684, 1692, 1698, in-4°; Francfort, 1708, in-4°; avec des remarques de Chr. Thomasius, Iéna, 1752, in-4° : dans cet ouvrage, écrit pour combattre les doctrines absolutistes de Hobbes, Rousseau puisa une partie des principes fondamentaux de son *Contrat Social*; il emprunta les autres à Wolf : son mérite se borne donc à avoir mis en excellent français des maximes politiques jusqu'alors enfouies dans de gros traités rédigés en latin; cependant il est exagéré de prétendre, comme l'ont fait certains critiques, que Rousseau a copié *mot à mot* le *De Jure Civitatis* de Huber. Le premier volume parut à Franeker, en 1677, in-4°; le second avec une nouvelle édition du premier, ibid., 1688; une dernière édition des deux fut donnée par Zach. Huber; Franeker, 1696, in-4°; — *Prælectiones civiles ad Institutiones, una cum Positionibus ad Institutiones et Pandectas*; Franeker, 1678, in-4°; augmenté de : *Prælectiones ad Pandectas*, ibid., 1686; 1699, avec des notes de Thomasius, Leipzig, 1708; avec des Notes de Mencken et de Gebaucer, ibid., 1735; ibid., 1749; toutes ces éditions sont in-4°; — *Positiones Juris, contractæ secundum Institutiones et Pandectas*; Franeker, 1682, Leipzig, 1685 (avec des remarques de Thomasius), et Amsterdam, 1728, in-8°; dans cet ouvrage Huber exposa une nouvelle méthode pour l'enseignement du droit, laquelle, répandue bientôt après par les écrits de Beyer, remplaça dans les universités de l'Allemagne la méthode ramistique; — *Auspicia Domestica, orationes XII*; Franeker 1682, in-8°. Dans ce recueil de discours on remarque le quatrième, *De Frisiæ Jurisconsultis*, et le dixième, *De Pædantismo*; — *Heedendeyse Rechtsgeleertheyt soo elders als in Frieslandt gebraikelijk* (Jurisprudence moderne et ancienne de la Frise); Franeker, 1684, Leuwarde, 1699, in-4°; — *Positiones Juridico-Theologicæ*; Franeker, 1686, in-4° : ouvrage écrit pour contester l'opinion de Duker, lequel avait soutenu que la divinité des Écritures pouvait être prouvée par les seules lumières de la raison. Huber prétendait, au contraire, que la vérité de la révélation ne pouvait entrer dans la persuasion de l'homme que par le témoignage intérieur du Saint-Esprit; — *De Concursu Rationis et Scripturæ*; Franeker, 1687, in-8°; — *Specimen Philosophiæ Civilis*; Franeker, 1686, in-8°; — *Dissertationes Juridico-Theologicæ VII, de Fœderibus et Testamentis una cum Libro singulari de Prætorio*; Franeker, 1688 et 1698, in-8° : dans ce recueil Huber contestait la signification attribuée par Perizonius au mot *prætorium* dans un passage de l'*Épître à Philippe* de saint Paul. Perizonius (*voy.* ce nom).répondit avec aigreur; — *De Jure popularis, optimatum e[t] imperii*; Franeker, 1689, in-8°; — [...]*tiones Historiæ Civilis*; Franeker, 16[..] ibid., 1703, 3 vol. in-4° : cet ouvrage [...] attaqué avec violence par Perizonius [...] répondit à ce dernier dans une broch[ure] d'invectives, intitulée : *De Calumnia e[t] viginti errorum J. Perizonii*; Franek[er] in-8°. Perizonius répliqua par une [...] encore plus acerbe; — *Eunomia Rom[ana] censura censuræ juris Justiniani*; [...] 1700, in-4° : ouvrage écrit pour justifi[er les] positions des lois romaines. Huber a [pu]blié plusieurs ouvrages et dissertations [sur] matières juridiques; la majeure partie [a été re]cueillie dans les *Opera minora Huberi* en 2 vol.; Utrecht, 1746, in-4°, par les Wieling. E[...]

Camp. Vitringa, *Oratio funebris in Huberi*. Franeker, 1694, in-fol.; réimprimé dans l'É[...] Huber. — Chauffepié, *Nouv. Dict. Histor.* — *Athenæ Frisicæ*, p. 444. — Benthem, *Holländ[...] and Schulen-Staat*, t. II. — Jöcher, *All[gem.] Lexikon*. — Haubold, *Institutiones Juris Rom[...] rariæ*, n° 178. — Hugo, *Lehrbuch der Juris[...] lehrten Geschichte*. — Hettelbladt, *Hallische[...]* t. XI, p. 24.

HUBER (*Jean-Rodolphe*), peintr[e] surnommé *le Tintoret de l'Helvétie*, [...] en 1668, mort en 1748. Il puisa les pri[ncipes de] son art à l'école de Manne-Wetich, qu[i peignait] sur verre; puis il se forma et se per[fectionna] sous deux artistes renommés, C. Meyer [et] Vernet. A dix-neuf ans il fit le voyage d[...] Mantoue il rechercha et étudia particuliè[rement les] œuvres du Titien, et, détail remarquabl[e,] il admira bien plus les tableaux de C. M[...] ceux de Raphael. Il se rendit ensuite e[...] d'où il vint se fixer à Bâle. Les portrai[ts qu'il] peignit le mirent en renom; et en 16[..] appelé à la cour de Wurtemberg, où il [resta jus]qu'à 1700. A la peinture du portrait [il joignit] dès lors celle de l'histoire. Quelques-u[ns de ses] tableaux, assez nombreux, ont été g[ravés par] B. Audran, C. Drevet, J. Houbracke[n, ...] neisser, etc. Huber peignait vite et [...] Il s'attachait surtout à donner à ses [...] un brillant coloris. Quoique surnommé [le Tin]toret suisse, il ne soutenait guère la co[mparaison] avec le grand peintre italien. Il aimai[t ...] et dépensa une partie de sa fortune en [...] gravures et autres curiosités. Il laissa [...] dessins d'un trait ferme et hardi. V[...]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

HUBER (*Marie*), théologienne p[...] suisse, née à Genève, en 1695, mort[e] le 13 juin 1753. Sa famille était ori[ginaire de] Schaffhouse. « Sa beauté, dit l'abbé Pe[...] fit craindre, dès l'âge de dix-sept ans, le [...] dont elle est si souvent la source : elle [se voua] alors à une retraite austère et à la pr[atique des] bonnes œuvres, qu'elle n'a jamais inte[rrompue] sous quelque prétexte que ce pût être. [La seule] liberté qu'elle se donnoit étoit d'écrire

de maître que son génie, et n'ayant d'autre livre que la Bible. » — « Elle prit vif et pénétrant, dit Senebier; elle c franchise qu'elle avoit toujours aimé avec passion, et qu'elle l'avoit recherc chaleur.... On s'occupe souvent de ges avec intérêt; ils peignent son cœur nière la plus touchante; ils étonnent due et la profondeur des connoissances noncent; ils entraînent par la mé i y règne et le coloris qui les caracté s ce qu'il y a de plus surprenant, c'est me en lisant ses écrits, on ne sauroit la pour une femme, de même ceux qui ont t elle disent qu'en l'écoutant on ne l'auroit ise pour un auteur. » On a de Mlle Hu *Système des Anciens et des Modernes, par l'exposition des sentiments dif le quelques théologiens sur l'État des arées des corps, en quatorze lettres;* 1731, 1733, 1739, 1757, deux parties rec une *Suite du livre des quatorze ur l'État des Ames séparées des Corps, de réponse au livre du professeur R.*); Londres, 1739, 1757, in-12; — *Le ol préféré au Monde Sage, en vingt romenades;* Amsterdam, 1731, 1733, vol. in-12; — *Lettres sur la Religion le à l'homme, distinguée de ce qui que l'accessoire;* Amsterdam, 1738, ties, 1739, 1754; nouv. édit., Londres, parties in-8° : on trouve dans la dernière s *Œuvres posthumes* de Mlle Huber; liverses pièces qui servent de supplé x *Lettres sur la Religion essentielle ne;* — *Réduction du Spectateur an s qu'il renferme de meilleur, de plus le plus agréable, avec nombre d'inser s le texte, des additions considérables ité de notes;* Paris, 1753, six parties, ebier lui attribue l'*Histoire d'Abassay*, 8°, que beaucoup de bibliographes don lle Fauque. J. V.

, *Les Lyonnois dignes de mémoire*, t. II, *La France Littéraire de 1769*. — Senebier, *Littéraire de Genève*, tome III, p. 84. — *La France Protestante*.

R (*Jean-Jacques*), botaniste et ana isse, né à Bâle, le 11 septembre 1707, assel, le 6 juillet 1778. Il fit ses études t Strasbourg et vint en 1736 à Gœt h Albrecht de Haller, son ancien profes fit donner une chaire à la faculté de . Six ans plus tard il fut appelé à Cassel, eigna jusqu'à sa mort l'anatomie et la . Haller s'est servi des travaux de Huber édaction de sa Flore de l'Helvétie. Il mbre des Académies de Londres et de s principaux travaux sont : *Positiones co-Botanicæ;* Bâle, 1733, in-4°; — *De Spinali;* Gœttingue, 1739, in-4°; — *lla Spinali, speciatim de Nervis ab nientibus;* Gœttingue, 1641, in-4°; — *Cogitationes tumultariæ de Aere atque Electro Œconomiæ animali famulantibus et imperantibus;* Cassel, 1747, in-4°; — *Observationes ac Cogitationes nonnullæ de Monstris;* Cassel, 1748, in-4°; — *Observationes nonnullæ circa Morbos nuperorum;* Cassel, 1755, in-4°; — *Observationes aliquot Anatomicæ;* Cassel, 1760, in-4°; — *Animadversiones nonnullæ Anatomicæ;* Cassel, 1763, in-4°; — *De Erroribus aliquot Rei Medicæ popularibus;* Cassel, 1767, in-4°; — *De Chirurgiæ cum Unatome Nexu;* Cassel, 1767, in-4°. Dr. L.

F. Boerner, *Nachrichten von jetzt lebenden gelehrten Ærzten*. — Putter, *Geschichte der Gœtting. Univer-sität*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

HUBER (*Jean*), peintre suisse, né à Genève, en 1722, mort dans la même ville, en 1790. Il manifesta dès son enfance un goût très-vif pour les arts du dessin, et s'adonna à un genre frivole dans lequel il n'avait pas du moins à craindre de nombreux rivaux : la silhouette découpée. Si l'on en croit la *Biographie* Rabbe, « il découpait un profil sans regarder ce qu'il faisait, ou en déchirant une carte et les mains derrière le dos ». Le portrait de Voltaire était celui qu'il reproduisait le plus heureusement. Il avait poussé l'adresse jusqu'à faire découper ce visage par son chat, en lui présentant un morceau de fromage. Les éloges que lui valut sa dextérité dans les découpages l'engagèrent à se livrer à la peinture, qu'il apprit sans maître et sans conseils. Il composa quelques tableaux pleins de vérité, mais dont on a singulièrement exagéré la valeur en les comparant à ceux de van Dyck et de Greuze. Huber entreprit aussi de peindre plusieurs scènes domestiques de la vie de Voltaire, près duquel il avait demeuré vingt ans. L'impératrice Catherine II ayant été instruite de ce projet, écrivit à l'artiste qu'elle retenait tous ses tableaux. Huber en composa quelques-uns, et Senebier assure que cette suite a été gravée. « Mais l'exposé d'un de ces tableaux fera connaître la manière d'Huber, et laissera moins de regrets, dit la *Biographie* Rabbe, aux curieux qui la cherchent vainement. Voltaire y est représenté sortant du lit et passant ses culottes; dans cette position, il présente son derrière à D'Alembert et à Fréron, l'un le baise et l'autre le fesse. » Huber passa de l'étude de la peinture à celle des aérostats, et publia ses aperçus sur le vol des oiseaux. Il divisa les oiseaux de proie en rameurs et en voiliers; dans la première classe, il range le gerfaut, le sacre, le faucon, et il appelle ces oiseaux de *haute volée;* dans la seconde classe, qui comprend les oiseaux de *basse volée*, il met l'autour, l'épervier, l'aigle et le vautour. Il avait établi cette division d'après la conformation des ailes; il soutenait que la queue ne sert point de gouvernail à l'oiseau, et que son seul usage est de l'aider quand il monte ou quand il descend. Les tentatives pour mettre sa théorie en pratique et imiter le vol des oiseaux dans les airs ont tou-

jours été infructueuses. Huber s'en tint prudemment à la discussion doctrinale et ne tenta jamais de la réaliser. Il était entré en 1752 dans le conseil des Deux Cents de Genève. La plupart de ses découpures, exécutées sur vélin, se trouvent en Angleterre dans les cabinets des curieux. On a de lui : *Note sur la Manière de diriger les Ballons fondée sur le vol des oiseaux de proie*; dans le *Mercure de France* du 13 décembre 1783; — *Observations sur le Vol des Oiseaux de Proie*; Genève, 1784, in-4°, avec sept planches dessinées par l'auteur. J. V.

Senebier, *Hist. Littér. de Genève*, tome III, p. 328. — Mme d'Oberkirch, *Mémoires*. — Rabbe, *Biogr. univ.* et *port. des Contemp.* — MM. Haag, *La France Protestante*.

HUBER (*François*), naturaliste génevois, fils du précédent, né à Genève, le 2 juillet 1750, mort à Lausanne, le 22 octobre 1830. Il suivait les cours de physique de Saussure, lorsque, à l'âge de quinze ans, sa santé s'étant altérée, il fut conduit à Paris pour consulter un médecin, qui lui conseilla d'habiter la campagne et de se livrer aux travaux rustiques. Il se retira dans un village près de Paris, où, quelques années après, il épousa Mlle Lullin, qui lui donna des preuves de dévouement lorsqu'il fut devenu aveugle. Aidé par elle et par un serviteur intelligent nommé Burnens, il parvint à rendre de grands services à la science. Ses études sur les abeilles ont révélé des faits nouveaux; il fit connaître les mystères de fécondité de la reine de chaque ruche; il détermina le siége et la puissance des sens chez ces insectes, leurs procédés de travail, l'organisation de leur société, leurs mœurs, les meilleurs procédés pour l'exploitation des ruches, etc. Plus tard, de concert avec Senebier, il fit des observations sur la germination. Ces travaux ont été publiés dans les deux ouvrages intitulés : *Nouvelles Observations sur les Abeilles*, 2e édit.; Paris, 1796, in 8°; la 1re édition avait paru à Genève. Ces observations ont été données aussi dans la *Bibliothèque britannique*, t. XIV, sous le titre de *Mémoire sur l'Origine de la Cire*; et t. XXVII, sous celui de *Lettres à M. Pictet*; — *Mémoire sur l'Influence de l'Air et des diverses Substances Gazeuses dans la Germination des différentes Plantes*; Genève, 1801, in-8°. Pour sa correspondance, Huber avait une sorte d'imprimerie : il composait avec des caractères mobiles disposés dans des cases; quand ces caractères étaient réunis, il les enduisait de noir avec une feuille de papier couverte d'une encre particulière, et imprimait ensuite.

Son fils, *Pierre* HUBER, qui l'avait aidé dans ses travaux et qui est mort en janvier 1841, est auteur de travaux sur divers sujets de zoologie, parmi lesquels on remarque une *Histoire des Mœurs des Fourmis indigènes* et des *Observations sur les Bourdons*.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biogr.*, Supplément. — Henrion, *Annuaire Biograp.* — *Documents particuliers*.

HUBER (*Michel*), littérateur et traducteur français, d'origine allemande, né à Fro[...] (Bavière), en 1727, mort à Leipzig, l[...] 1804. Venu fort jeune à Paris, il se lia [...]sieurs hommes de lettres distingués, [...] beaucoup d'articles sur la littérature [...] au *Journal Étranger* dont Arnault [...] avaient entrepris la continuation. En 1[...] appelé à l'université de Leipzig pour y [...] la langue française, et rendit de grand[...] aux deux nations dont il possédait la l[...] ses traductions de l'allemand en fran[...] de lui : *Mémoires pour servir à l'H[...] la Vie et des Ouvrages de Winckelm[...]* date, in-8°; — *Vie de Manstein*; e[...] *Mémoires historiques, politiques et* [...] *sur la Russie* par le général Manst[...] 2 vol. in-8°; — *Lettres de M. Win[...] sur les Découvertes d'Herculanum, [...] comte de Bruhl*, traduite de l'allema[...] 1764, in-4°; réimprimée dans le *R[...] Lettres*, etc., publié par Jansen, 1784, [...] *La Mort d'Abel*, poëme en cinq chan[...] de l'allemand de Gessner; 1761, in-8° [...]vent réimprimé depuis; — *Idylles*, o[...] *champêtres de Gessner*, traduits de [...] pour la première fois; 1762, in-8° : o[...] au ministre Turgot la plus grande part [...] traduction; — *Daphnis et le Premie[...]teur*, traduit de l'allemand de Gess[...] in-8° : ces traductions sont reprodui[...] diverses éditions des *Œuvres de G[...]* français; — *Choix de Poésies all[...]* 1766, 4 vol. in-12; — *Wilhelmine*, [...] Thummel, traduit de l'allemand; 1769 [...] *Lettres Choisies de Gellert*, traduite[...] mand, avec l'éloge de l'auteur; 1770, [...] *Réflexions sur la Peinture*, par M. [...] traduites de l'allemand; 1775, 2 tomes [...] *Histoire de l'Art de l'Antiquité*, par [...]mann, traduite de l'allemand; Leipz[...] 3 vol. in-4°; — *Lettres philosophiq[...] Suisse*, par Meiners, traduites de l'[...] 1786, 2 vol. in-8°; — *Notice gén[...] Graveurs, divisés par nations, et des [...] rangés par écoles, précédée de l'Hist[...] Peinture et de la Gravure*; Leipz[...] in-8°; nouv. édition, refondue en pa[...] C.-C.-H. Rost, sous le titre de *Manue[...]rieux et des Amateurs de l'art*, conte[...] *Notice abrégée des Graveurs divisé[...]tions*, etc.; Zurich, 1797 et suiv., 8 v[...] un 9e vol. a été publié en 1808; — *L[...] Robinson*, traduit de l'allemand de Ca[...] 2 vol. in-8°; — *Catalogue du Cabi[...]tampes de Brandes*; Leipzig, 1793-1[...] in-8°; — *Catalogue du Cabinet de V[...]* 1802, 3 vol. in-8°. Huber a revu la [...] française de la *Méthode naturelle d'in[...] propre à accélérer, sans traductio[...]ligence des mots de chaque langue é[...]* par Wolke; 1782-1788, 2 vol. in-8°.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preu[...]

ortat. des Contemp. — Quérard, *La France* ..

..ER (*Pierre-François-Antoine*, baron), ..rançais d'origine allemande, né à Saint-.. Prusse), le 20 décembre 1775, mort le 1832. Son pays natal ayant été réuni à ..e, il s'enrôla dans un régiment de chas-..cheval, en 1793, et fit les campagnes de l'an V à l'armée de Sambre et Meuse. ..ensuite à l'armée du Rhin, se distingua ..ille de Hohenlinden ainsi que dans plu-..tres affaires, et fut blessé plusieurs fois. ..plus tard au camp de Bruges, il fit les ..es d'Autriche, de Prusse, de Pologne, ..e, de Portugal et de Russie, où il reçut ..e blessure. Colonel en 1813 et créé baron, ..guerre d'Allemagne et la campagne de ..Promu général de brigade le 15 mars 1814, ..s en non activité le 1er septembre, puis ..inspecteur adjoint de cavalerie le mois ..Après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon ..i le commandement d'une brigade de ca-..ns l'armée du nord, avec laquelle Huber ..pagne de Waterloo. A la seconde restau-.. reprit sa position de non activité, puis ..elé dans les inspections, et enfin chargé ..mandement d'une brigade de l'armée des ..s qui fit la campagne d'Espagne en 1823 ..blir Ferdinand VII sur le trône. Nommé ..nt général le 8 août, il rentra en France ..; mis en disponibilité, il fut admis à la ..deux ans après. Son nom figure sur l'arc ..phe de l'Étoile. J. V.

..é, *Biogr. des Célébrités militaires des Armées ..et de Mer de 1789 à 1850.*

..ER (*Victor-Aimé*), littérateur allemand, .. Stuttgard, en 1800. Il étudia la médecine ..ersités de Wurtzbourg et de Gœttingue, ..suite la France, l'Espagne, le Portugal, ..rre et l'Écosse, et revint, en 1823, en Al-.. Il renonça bientôt à la pratique de la ..e pour se consacrer aux travaux litté-..n a de lui : *Skizzen aus Spanien* (Es-..sur l'Espagne); Gœttingue, 1828-1835, ..' édit., 1845; — *Die Geschichte des Cid* ..du Cid); Brême, 1829; — *Chronica del* ..rbourg, 1844; — *Die neuromantische ..n Frankreich* (La Poésie néoroman-.. France); Leipzig, 1833; — *Die en-.. Universitæten* (Les Universités an-..; Cassel, 1839-1840, 2 vol.; — *Die con-..e Partei* (Le Parti Conservateur); Halle, ..- *Die Opposition* (L'Opposition), ibid., .. *Suum cuique*; Berlin, 1849; — *Skizzen ..and* (Esquisses sur l'Irlande); Berlin, ..- *Berlin, Erfurt und Paris*; Berlin, ..*eber die Arbeiter-association in En-..* De l'Association des Ouvriers en Angle-..erlin, 1852; — *Ueber spanische Natio-..und Kunst im 16ten und 17ten Jahrhun-..* la Nationalité et de l'Art espagnol aux ..et dix-septième siècles); Berlin, 1852; — *Reisebriefe aus Belgien, Frankreich, England, im Sommer* 1854 (Lettres sur un voyage en Belgique, en France et en Angleterre, exécuté dans l'été 1854); Hambourg, 1855, 2 vol.; — *Skizzen aus der Vendée und Bretagne* (Esquisses de la Vendée et de la Bretagne); Berlin, 1853. M. Huber est le fondateur de la revue *Janus*, qu'il a dirigée depuis 1845. R. L.

Conv.-Lex. — Kirchhoff, *Verzeichniss.*

***HUBER** (*Louis* ou *Aloysius*), conspirateur français, né à Wasselonne (Bas-Rhin), en 1812. Corroyeur de son état, il prit part à l'insurrection de juillet 1830, et demanda, dit-on, la république à la commission municipale installée après la victoire à l'hôtel de ville de Paris. Il entra ensuite dans la Société des Droits de l'Homme, et, compromis dans l'affaire dite du *complot de Neuilly*, il fut condamné à cinq ans de prison. Il dut sa liberté à l'amnistie du 11 mai 1837. Placé néanmoins sous la surveillance de la haute police, il resta quelque temps dans la capitale, et partit pour Londres. En revenant en France, le 8 décembre 1837, il perdit son portefeuille à Boulogne, au moment où il débarquait; un employé de la douane le ramassa et le remit aux autorités. On y trouva des pièces compromettantes et un plan de machine infernale. Huber fut arrêté à son hôtel et traduit devant la cour d'assises de la Seine, avec Mlle Grouvelle (*voy.* ce nom), Steuble, Leproux, Anat et d'autres. Huber fut condamné à la déportation pour complot contre la vie du roi. Irritable et récalcitrant, il subit une prison rigoureuse, qui altéra sa santé. La révolution de Février le remit en liberté. Le 13 mai 1848 il fut nommé gouverneur du Raincy. Membre du comité central de la nouvelle Société des Droits de l'Homme et président du comité centralisateur qui avait remplacé le Club des Clubs, il présida à l'organisation de la manifestation du 15 mai. Il rédigea un manifeste, fixa le jour, l'heure et le lieu de la réunion, et convoqua les clubs et les corporations ouvrières pour aller porter en masse une pétition en faveur de la Pologne à l'Assemblée nationale. Huber fit publier sa convocation par les journaux et par des affiches, disant que la manifestation devait être pacifique et que l'on devait se présenter sans armes; cependant il avait fait décider à la fin que, si on était attaqué, on se défendrait et qu'on irait chercher ses armes. Au jour indiqué, Huber partit de la place de la Bastille, à la tête de la manifestation, entouré des bannières et des délégués des clubs. Arrivé à la place de la Concorde, il se détacha du cortége, et une demi-heure avant l'ouverture de la séance de l'Assemblée, il pénétra dans la salle; le secrétaire général le fit sortir; mais Huber s'y trouvait encore au moment où la séance commençait. Invité de nouveau à se retirer, il déclara que, « si on laissait lire la pétition dont il était porteur, tout se passerait bien; mais que si on s'y refusait, il y aurait du désordre ». Cependant la salle fut bientôt envahie, la pétition fut lue, et Blanqui prononça

un discours. Huber monta ensuite à la tribune, et demanda que le peuple pût défiler devant l'Assemblée. Épuisé, il s'évanouit. Le tumulte continua; revenu à lui, Huber s'élança de nouveau à la tribune, menaça le président; et, après une nouvelle discussion, il déclara l'Assemblée dissoute: il y avait plus de trois heures que la lutte durait. Le bureau du président fut envahi. M. Buchez se leva et se laissa jeter à la porte. Presque tous les membres de l'Assemblée quittèrent alors leur banc et se séparèrent. Le président avait donné l'ordre de battre le rappel, puis l'avait retiré, pendant que la garde nationale se réunissait de tous les côtés. Au milieu de cet inexprimable tumulte, quelques insurgés se détachèrent de la bande pour proclamer à l'hôtel de ville un gouvernement provisoire. Huber voulut annoncer la dissolution de l'Assemblée constituante à la garde nationale de service; mais il fut arrêté : réclamé par la foule, il redevint libre. Arrêté de nouveau vers six heures du soir et conduit à la mairie du quatrième arrondissement, il recouvra sa liberté par l'intervention du maire. Huber entra alors chez un de ses amis, se fit raser et s'enfuit à Londres. Mis en jugement pour sa participation au complot du 15 mai contre la représentation nationale, il ne se trouvait pas parmi les accusés présents devant la haute cour siégeant à Bourges. Là un témoin qui avait été secrétaire de la préfecture de police sous Caussidière, M. Monier, déclara qu'il avait vu dans les archives de cette préfecture un rapport au préfet Gabriel Delessert, relativement à l'affaire Grouvelle, précédé de deux lettres signées *Huber*. En apprenant cette déposition, Huber quitta Londres et vint se constituer prisonnier. Les débats étaient avancés ; son affaire resta disjointe, et il ne put comparaître que devant la haute cour siégeant à Versailles le 10 octobre 1849 (1). Le témoin Monier développa longuement son dire. Huber le démentit avec véhémence, prétendant que c'était une invention de Raspail, de Blanqui et de Caussidière pour se sauver en perdant un absent. Défendu par M[e] Buvignier, et reconnu coupable par le haut jury, Huber fut condamné à la déportation le 12 octobre 1849. Après le rétablissement de l'empire, il déclara renonce
tique, et recouvra sa liberté. L. I

Moniteur, 1838, 1848, 1849.

HUBERT (Saint), apôtre des Arde
en 727. Les règnes de Clotaire III,
ric II, de Thierry III et de Dagober
pour la France, des époques terribles
ments et de meurtres. Grimoald, Él
Léger, tour à tour enfermés, rasés,
cés sur les marches du trône, se v
chaque revirement favorable de la f
revers qu'ils avaient essuyés, en jeta
au fond d'un cloître, en égorgeant se
et surtout en le dépouillant de ses b
dignités et de ses trésors. A cette
narchie, le peuple, devenu presqu
aux luttes de la Neustrie et de l'Au
plutôt aux rivalités des maires du
sait passer les événements politique
sorte d'indifférence, et donnait toute
tion à des événements d'un autre or
succès intéressait plus vivement sa fo
Ce qui lui importait, c'était de savoir
de saint Éloi (*voy.* ce nom), les mira
Goer, les souffrances de sainte Audeb
dations pieuses de sainte Bathilde, l
opérés aux tombeaux des bienheure
ment il était beau, lorsque les chefs d
tr'égorgeaient pour étendre ou pou
leur puissance, de voir des homme
dévoués au salut de leurs frères, e
dans le seul but de convertir quelq
âmes, des voyages lointains et périll
la colère et les menaces des grands
milieu d'une vaste solitude les fon
quelque monastère, retraite paisible
laquelle venaient se briser en mugiss
pêtes politiques. Saint-Hubert est un
en qui se personnifient le plus ex
habitudes de vie et les instincts reli
siècle. Dans un temps où il valait
que méditer, il laissa de côté l'asc
en main le bâton du voyageur, et
vers les populations qui n'avaient pas
avaient oublié la parole de Dieu.

Saint Hubert était issu de la ra
descendait de Clovis par son père
Bertrand, duc d'Aquitaine, et par sa
berne. Sa naissance, d'après les ren
les plus certains, peut être fixée à l'
premières années de sa vie sont
d'obscurité; tout ce qu'on en sait, c'
éducation, un peu négligée par ses
dirigée par une de ses tantes, nomm
qu'il épousa, étant encore jeune, u
distinction appelée Floribane, dont il
qui lui succéda dans l'épiscopat. H
habile dans les arts libéraux et da
des armes; il avait été revêtu de la
comte du palais. La jeunesse d'Hube
dans la dissipation et dans les plaisir
674, fuyant la tyrannie d'Ébroïn, il

(1) Huber demanda d'abord inutilement la comparution de Blanqui et de Raspail. M. Buchez, appelé comme témoin, avoua qu'à trois heures et demie il avait aperçu Huber et lui avait dit : « Vous n'êtes pas l'ennemi de la république ni de l'Assemblée nationale : eh bien, vous pouvez me rendre un grand service: faites vos efforts pour faire sortir les gens qui sont ici, afin que l'Assemblée puisse délibérer; et si vous n'y réussissez pas, tâchez de me faire mettre à la porte. » M. Buchez expliquait qu'il n'avait pas demandé la dissolution de l'Assemblée, mais une mesure qui le forçât à quitter son siége, afin de sauver l'Assemblée et d'éviter une lutte qui aurait pu coûter la vie à plusieurs de ses membres. Il comptait aussitôt la réunir ailleurs, au Luxembourg par exemple. Huber déclara « qu'il n'avait pas compris cela; mais qu'apprenant que la garde nationale convoquée arrivait, et que le président ne voulant pas permettre le defilé, il ne trouva d'autre moyen pour sortir de cette situation que de prononcer la dissolution de l'Assemblée ».

à la cour du roi d'Austrasie, auprès de Pépin, dit d'Héristall, son parent. Il y fut investi d'un emploi éminent, et y demeura jusqu'à l'époque de sa conversion, conversion toute miraculeuse suivant quelques-uns de ses biographes, et qui paraît avoir eu lieu en 683. Hubert chassait un jour dans la forêt des Ardennes : tout à coup, au milieu du chemin, un cerf lui apparut, portant entre ses bois un crucifix rayonnant. Hubert entendit distinctement une voix qui lui disait : « Si tu ne te convertis, si tu ne changes pas de conduite, tu descendras bientôt en enfer. » A ces paroles, Hubert descendit de cheval, se prosterna et dit : « Seigneur, que voulez-vous que je « fasse? — Va trouver Lambert : il t'instruira de mes volontés. » Hubert obéit. Lambert était alors évêque de Maëstricht; sa réputation de sainteté s'était répandue au loin. Il avait été, comme Hubert, victime de la tyrannie d'Ébroïn. Il accueillit le néophyte avec bienveillance, l'instruisit, lui donna la cléricature, et se fit aider par lui dans ses bonnes œuvres. Quelques chroniques racontent avec de curieux détails un voyage que fit Hubert à Rome, par les conseils de saint Lambert. Le jour de son entrée dans la ville sainte, le pape Serge eut une vision, dans laquelle lui fut révélé le martyre de saint Lambert et l'arrivée de son disciple. Dieu ordonnait à Serge de revêtir Hubert de l'épiscopat et de le sacrer évêque de Tongres, en remplacement de saint Lambert; ce qui fut exécuté. C'est pendant la cérémonie de son sacre qu'il reçut de la sainte Vierge l'étole (1), et de saint Pierre la clef dont il devait faire usage pour la guérison des enragés, des fous, des possédés, etc. Hubert revint ensuite à Maëstricht, et y exerça les fonctions épiscopales. Par ses soins, le corps de son maître chéri, saint Lambert, fut transféré à Liége (*Leodium*), qui n'était alors qu'un petit village, et où il fixa lui-même sa résidence en prenant le titre d'évêque de Liége. La religion chrétienne avait déjà été prêchée dans les Ardennes par Euchaire, Valère, Materne, Paulin, Servais, Remacle et autres; mais la population de cette contrée sauvage et barbare n'avait pas brisé toutes ses idoles. Hubert en renversa un grand nombre par ses prédications. Il mourut dans un lieu appelé Vur ou Vuren (*Fura*), près de Bruxelles. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, à Liége, et les miracles innombrables qui s'y firent rendirent son tombeau célèbre. Ce ne fut qu'environ un siècle après la mort d'Hubert que ses restes furent transportés (825) au monastère d'Andain ou d'Andaye, qui prit dès lors le nom d'*Abbaye de Saint-Hubert, en Ardennes*, sous lequel il jouit d'une haute célébrité pendant tout le moyen âge. [J.-B. HUBERT, de Charleville, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.*]

Baillet, *Vie des Saints.*

(1) Cette étole était de soie et d'or; il y a environ mille ans qu'on en emploie des parcelles pour la guérison des malades. Selon le témoignage du P. Roberti, qui écrivait vers 1621, on a usé de cette étole 17 pieds romains et 8 doigts; et cependant elle est toujours intacte et de la longueur d'une étole ordinaire.

HUBERT (*Étienne*), médecin et orientaliste français, né à Orléans, vers 1568, mort dans cette ville, en 1614. Il fit ses études à Paris, où il fut reçu docteur en médecine. Il s'y appliqua aussi à l'étude de l'hébreu et de l'arabe, et entreprit à ses frais un voyage en Afrique, afin de se renseigner, sur les lieux mêmes, des découvertes que les Arabes avaient faites autrefois dans la science médicale. A son retour, il fut nommé professeur d'arabe au Collége Royal (Collége de France), et devint premier médecin de Henri IV, qui l'envoya auprès de Muley, empereur du Maroc, pour y traiter de la délivrance des captifs français et conclure des conventions politiques et commerciales. Hubert réussit dans cette double mission; et, après un séjour de près d'une année dans les principales villes marocaines, il rapporta en France plusieurs livres arabes curieux, entre autres une version du Coran dont il fit présent à Scaliger. Il reprit ses leçons publiques, mais, ne pouvant faire payer ses émoluments par les trésoriers, il quitta 1600, sa chaire, et se retira à Orléans, où il pratiquait la médecine, lorsqu'une mort prématurée vint le frapper. Hubert a été enterré dans l'église de Saint-Samson, où l'on voyait son épitaphe en hébreu, arabe, grec et latin. L—z—E.

Joseph-Scaligeri, *Epist.* — Dom Géron, *Bibliothèque des Écrivains de Touraine*, t. I, p. 238. — Charles Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 280-281. — Isaac Casaubon, *Epistolæ*; Rotterdam, 1709, in-f°. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

* HUBERT, moine brabançon, au milieu du onzième siècle. Il a écrit, après l'année 1047, une *Vie de saint Gudule*, que Bollandus a publiée dans ses *Acta Sanctorum*, à la date du 8 janvier. Baillet juge que le récit d'Hubert a peu d'autorité. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* en ont meilleure opinion. B. H.

Hist. Littér., t. VII, p. 429.

* HUBERT (*Léonard*) (1), théologien belge, vivait vers l'année 1490. Il fut d'abord religieux carme, évêque de Darie, suffragant de l'évêque de Liége, puis inquisiteur à Liége. Sixte de Sienne atteste, en outre, qu'il professa pendant quelque temps la théologie dans les écoles de Paris. Le catalogue de ses ouvrages nous est offert par Jean de Tritenheim : *In Evangelium Lucæ*; — *De Regimine Principum*; — *De Immunitate Ecclesiastica*; — *Contra Hæreticos Nivellenses*; — *De Genealogia Nobilium Francorum*; — *Sermones.* B. H.

Fabricius, *Biblioth. Med. Ætat.* — Sixtus Senensis, *Biblioth. Sancta*, lib. IV.

HUBERT (*Nicolas*), sculpteur français, né à Orléans, mort dans la même ville, en 1670. Cet artiste, qui ne voulut jamais quitter sa ville natale malgré les efforts de Colbert, fut d'une prodigieuse fécondité, et il n'était guère, à Orléans, de

(1) Alègre de Casanate lui donne le prénom de *Bernard.*

monument public ou particulier, religieux ou profane, qui ne possédât avant la révolution quelque morceau dû à son ciseau. On citait chez les Filles de la Visitation de Sainte-Marie (Visitandines) : les figures en pierre des *Douze Apôtres*, dont on admirait les attitudes variées et le beau caractère ; — chez les Chartreux, *Saint Bruno* ; — chez les Minimes, *Saint François de Paule* ; — au parterreau Tudelle, la *Croix* nommée *Le Mort tue le Vif* ; — sur l'ancien pont au-dessus du petit fort des Tourelles, *La Vierge tenant l'Enfant Jésus*, etc. M. de Buzonnière, tout en rendant justice à la rapidité d'exécution de Hubert, trouve que le mérite de cet artiste est au-dessous de sa réputation. « Chez Hubert, dit-il, la pensée artistique est vulgaire ; son style est commun et son ciseau manque d'originalité. Ses statues pouvaient servir à deux fins ; on voyait jadis dans les appartements de l'évêché deux statues païennes qui furent converties au christianisme par l'addition de certains emblèmes : *La Vérité*, qui sans doute n'était pas dans son costume allégorique, était devenue *Sainte Hélène* ; *un philosophe grec* avait été transformé en *Saint Pierre*, à l'aide d'un trousseau de vraies clefs attachées à son bras. En revanche, lorsqu'on fit de l'église Saint-Michel une salle de spectacle, l'architecte, pour tirer parti des vrais saints jadis sculptés par Hubert, en fit des cariatides à l'aide de masques et d'attributs du paganisme. » A. DE LACAZE.

M. de Buzonnière, *Histoire Architecturale d'Orléans*. — Charles Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 20-21.

* HUBERT (*Françoise*), femme poëte française, née à Nogent-le-Rotrou, à la fin du seizième siècle. Sœur de Florent Hubert, bailli de Nogent-le-Rotrou, elle épousa Robert Garnier, juge criminel du Maine, qui cultiva la poésie tragique avec succès. Il est fait mention d'elle dans l'*Almanach des Dames Savantes depuis le commencement de la monarchie* ; Paris, 1728. Elle vivait encore en 1634. Ses *Œuvres* n'ont pas été imprimées. A. R—R (de Chartres).

D. Liron, *Manuscrit de la Bibliothèque de Chartres*. — Janvier, *Additions manuscrites à la Bibliothèque publique de Chartres*.

HUBERT (*Matthieu*), prédicateur français, né en 1640, à Châtillon-sur-Colmont, près de Mayenne, mort à Paris, le 22 mars 1717. Élève de Mascaron au collége du Mans, Matthieu Hubert acheva ses études chez les oratoriens de Paris, et sortit de leur maison pour aller en d'autres colléges enseigner les belles-lettres. Ses *Sermons*, qui avaient eu du succès, furent recueillis après sa mort, et publiés par les soins de sa congrégation. Ils parurent en 1725, en 5 vol. in-12. B. H.

De Monteuil, *Notice sur Hubert*, en tête des *Sermons*. - B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III, p. 282.

HUBERT (*François*), graveur français, né à Abbeville en 1744, mort en 1809. Il était élève de Jacques Beauvarlet, et s'était fait connaître par un grand nombre d'estampes parmi lesquelles on cite : *La Nouvelle Héloïse*, d'après Le Febure ; — *Honny soit qui mal y pense*, d'après le même ; — *Honny soit qui mal y voit*, d'après L. Caresme ; — *Le Retour de la Nourrice*, d'après Greuze (1767) ; — *Le Cordonnier*, d'après G.-M. Kraus ; — une *Suite de Costumes militaires*, d'après Grainecourt ; — une *Suite de Vues de Suisse* ; — les portraits du *Maréchal de Tourville* ; — du *Maréchal de Vivonne* ; — de l'*Amiral de Château-Regnault* ; — du *Maréchal Duquesne* ; du *Comte de Ferbin* ; — de *L.-F.-G. d'Orléans de La Motte, évêque d'Amiens* ; — de *Marie-Antoinette d'Autriche, dauphine de France*, d'après Davène ; — de *Hue de Miromesnil*, garde des sceaux de France, d'après Méon ; — du *Comte de Toulouse* ; — du *Duc de Brézé* ; — du *Duc de Beaufort* ; — de *Jean Bart* ; — du *Chevalier de La Roche-Saint-André* ; etc. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs anciens et modernes*. — Dr G.-K. Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexikon*.

* HUBERT (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né à Chauny (Picardie), le 1er mai 1781, mort à Rochefort, en septembre 1845. Placé, à sa sortie de l'École Polytechnique, en 1799, dans le service des constructions navales, il fut attaché, deux ans plus tard, au port de Rochefort. Grâce à lui, de tous les arsenaux de France celui de Rochefort fut le premier pourvu des machines les plus propres à perfectionner et à simplifier le travail des ateliers. Hubert n'avait guère que vingt-cinq ans lorsqu'il construisit [illegible] moulin à draguer l'entrée des bassins, moulin employé depuis au laminage du plomb et à la préparation de la peinture, et dont le méca[illegible]nisme, aussi simple qu'ingénieux, est une con[illegible]ception des plus heureuses. Non loin de [illegible] moulin, il en établit un de sciage. Travaill[illegible] habituellement environ dix-huit heures p[illegible] jour, et appliquant toutes ses facultés à l'étu[illegible] de la mécanique appliquée aux arts, il inve[illegible] en outre diverses machines d'un emploi spéc[illegible] et économique. Telles sont : 1° la machine [illegible] tourner les vis de pointage de caronade en fe[illegible] 2° la machine à mortaiser les caisses de pouli[illegible] 3° la machine à encastrer les dés de réas de p[illegible]lies, portée dès le premier essai à son plus h[illegible] degré de perfectionnement ; 4° l'[illegible] machine à tourner les gournables coniques, [illegible] bois de fil droit ou tors, au moyen d'un [illegible] annulaire brisé, s'ouvrant à tous diamètres d[illegible] son mouvement longitudinal sur une génératri[illegible] soulevée elle-même par une pédale. Ces diver[illegible] machines furent le sujet de deux rapports p[illegible]sentés, le 5 février 1816 et le 23 novembre 181[illegible] par MM. Sané, Molard, de Prony et Ch. Dup[illegible] à l'Académie des Sciences, qui s'empressa d'a[illegible]mettre Hubert au nombre de ses correspondant[illegible] Depuis longtemps préoccupé du désir d'amél[illegible]rer les procédés de commutage employés dans [illegible] corderies de la marine, il fut envoyé à Bre[illegible]

pour y combiner ses projets avec ceux de M. Lair, directeur des constructions navales de ce port; et de la fusion de leurs idées réciproques résulta l'adoption d'une machine qui, tout en diminuant la consommation du chanvre, apporta dans la confection du cordage le perfectionnement le plus essentiel, la solution de l'important problème de l'égale tension des fils de caret dans les torons, solution due à l'établissement d'un crible de projection accélérant et régularisant la marche de la machine. Hubert a particulièrement fait ressortir les avantages de l'emploi de la vapeur dans les constructions navales, par la construction d'un grand nombre de bâtiments qui, tous, ont justifié la supériorité de ses talents et démontré qu'à un esprit d'invention très-remarquable il joignait un jugement presque infaillible, attesté par la la perfection qu'ont obtenue de prime abord toutes ses inventions. Le premier il construisit des navires à vapeur unissant la solidité de la structure à la supériorité de la marche; et dès 1830, éclairé par l'expérience du *Sphinx*, bateau à vapeur de 160 chevaux, il proposa des améliorations successives qui eurent pour résultat principal de rendre plus efficace la combinaison des forces de la vapeur et du vent. Tel fut l'objet de son rapport sur le *Caméléon*, de 220 chevaux. Les travaux les plus importants d'Hubert sur ces matières sont: *Rapport sur les Détails de Construction des Machines du bateau à vapeur* Le Sphinx, *de* 160 *chevaux*; Toulon, 1836, in-fol., suivi de *Notes* et d'une *Instruction sur la Conduite et l'Entretien des Machines à vapeur marines, par M. Campaignac* (p. 69-77 et 1-15); — *Rapport sur les Avantages que présentent les Machines à basse pression sur celles à pression un peu élevée, où l'on ferait usage de la détente* (*Ann. marit.: Sciences et Arts*, t. LXIV, p. 10-27). On doit encore à Hubert le travail suivant exécuté de concert avec le général d'artillerie Barbé : *Table de Proportions des Cables en Fer et des ustensiles pour servir à leur installation et à leur manœuvre*; Paris, Imp. roy., 1825, in-4° avec planches.

P. Levot.

Annales Marit. de 1816, 1818, 1820, 1837, 1838, et 1840. — *Notice Nécrologique*, par MM. de Lescure et Nosereau.

HUBERT DE L'ESPINE, voyageur français. *Voy.* L'Espine.

HUBERTIN DE CASAL. *Voy.* Casali et Grancolas.

HUBIN (*Jean-Hubert*), littérateur belge, né à Huy, le 16 juillet 1764, mort à Bruxelles, le 12 février 1833. Il était agent général et conseiller de l'ordre de Malte dans les Pays-Bas, et consacrait à la culture des lettres et de la musique ses rares moments de loisir. Il devint membre de la Société de Littérature de Bruxelles et correspondant de la Société d'Émulation de Liége. On a de lui : *Lucie et Victor*, nouvelle; Bruxelles, 1792, in-18°; — *Éléonore et Monval*, nouvelle; Bruxelles, an vi, in-18 : ces deux ouvrages ont été publiés sous les initiales J. H. H.; — *Euménie*, roman moral; suivi de *La Journée Sentimentale*; Bruxelles et Paris, an ix, in-18; 2e édit., Bruxelles, 1801, in-18; — *Coup d'Œil sur Bruxelles*; Bruxelles, 1805, in-12 : c'est une description de cette ville; — *L'Amante romanesque*, comédie, mêlée d'ariettes, sans nom de lieu ni date, in-32; — *Poésies diverses*; Bruxelles, 1812, in-12. Le neveu de Hubin a publié, en y joignant une notice sur l'auteur : *Poésies choisies de J.-H. Hubin*; Bruxelles, 1852, in-18.

N. L.

Notice en tête des *Poésies Choisies* de J.-Hubin.

HÜBNER (*Jean*), géographe et historien allemand, né à Zittau, le 17 mars 1668, mort à Hambourg, le 31 mars 1731. Il fit ses études à Leipzig, et devint, en 1694, recteur du collége de Mersbourg, et en 1711 recteur du *Johanneum* de Hambourg. Il a écrit beaucoup d'ouvrages destinés à l'usage des écoles. Son livre : *Fragen aus der alten und neuen Geographie* (Questions de Géographie ancienne et moderne); Leipzig, 1693, in-12, eut, dans l'espace de quelques années, trente-six éditions. Parmi ses autres travaux nous citerons : *Fragen aus der politischen Historie* (Questions d'Histoire politique); Leipzig, 1702-1721; — *Einleitung in die politische Historie* (Introduction à l'Histoire politique), ibid., 1722, 1 vol; — *Zweimal* 52 *biblische Historien* (Cent Quatre Histoires bibliques), centième édition corrigée, publiée par D.-J. Lindner; Leipzig, 1828; — *Genealogische Tabellen* (Tableaux Généalogiques); Leipzig, 1708-1733. 4 vol.; — *Genealogische Fragen* (Questions Généalogiques); ibid., 1719-1737, 4 vol; — *Bibliotheca Historica*, publiée avec Fabricius et Richey; Leipzig, 1715-1729, 10 vol.; — Ce fut Hübner qui donna au géographe Homann (*voy.* ce nom) l'idée d'enluminer les cartes géographiques.

Son fils *Jean* Hubner, mort à Hambourg, en 1753, continua quelques-uns des ouvrages de son père, et publia : *Museum Geographicum*; Hambourg, 1746; *Bibliotheca Genealogica*; Hambourg, 1729; — *Vollständige Geographie* (Geographie Universelle); Hambourg 1730, 3 vol.; etc.

R. L.

J. A. Fabricius, *Elog. Hübnerii*; dans les *Memor. Hamburg.*, t. VIII, p. 419. — *Acta Eruditor.*, Supplem., t. X. — Beuthner, *Hamburg. Gelehrt. Lex.* — Sax, *Onomasticon Liter.*

* **HÜBNER** (*Rodolphe-Jules-Bemno*), peintre d'histoire allemand, né à Œls (Silésie) en 1806. Il commença l'étude de son art à Berlin, en 1821, sous la direction de W. Schadow, et suivit son maître à Dusseldorf en 1827, avec Hildebrandt, Lessing et Sohn. L'année suivante, il exposa à Berlin son tableau *Les Pêcheurs*, d'après la ballade de Gœthe. Ce tableau attira l'attention sur son auteur, qui fit ensuite un voyage en Italie. A son retour en Allemagne, Hübner finit par s'établir à Dresde, en 1839; deux ans après il

fut nommé professeur de dessin à l'académie de cette ville. Il obtint une grande médaille d'or à l'exposition de Bruxelles en 1851. « Hübner, dit la *Conversations-Lexikon*, est un artiste remarquable par une grande pureté de formes et par la beauté de son coloris, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir trop prodigué l'azur dans ses premiers tableaux. Si l'on peut désirer çà et là plus de profondeur, plus de vigueur dans le coloris et plus d'énergie dans l'expression, le spectateur ne peut jamais se soustraire à l'impression harmonique de l'ensemble, à la beauté des tons et à la grâce de l'expression qui dominent dans les tableaux de Hübner. » Parmi ses tableaux on cite : *Booz et Ruth; — Roland délivrant la princesse Isabelle de la caverne des brigands; — Le Départ de Noémi* (1833); — *Samson ébranlant les colonnes du Temple; — Le Christ et les Évangélistes* (1835) : tableau d'autel à l'église de Meseritz; — *Les Deux Amants du Cantique des Cantiques; — L'Age d'Or; Le Christ à la colonne; — Enfants dormant dans la forêt sous la protection de leur ange gardien;* etc. On lui doit en outre une suite de bons portraits. *La Félicité et Le Sommeil*, d'après l'*Octavien* de Tieck, est une œuvre de la plus grande délicatesse. La gravure et la lithographie ont multiplié à l'infini sa figure de *L'Allemagne*, qu'il avait dessinée pour l'album du roi Louis de Bavière. A l'exposition universelle de 1855, à Paris, on voyait de lui : *Charles-Quint lisant son bréviaire au couvent de Saint-Just*, et des cartons de vitraux pour l'église des Dominicains à Cracovie et pour la chapelle de la Vigne du feu roi de Saxe Frédéric-Auguste. L. L—T.

Conversations-Lexikon.

* **HÜBNER** (*Joseph-Alexandre* DE), diplomate autrichien, né à Vienne, le 26 novembre 1811. Entré dans la chancellerie impériale d'État en 1833, il fut successivement chargé, en 1835 et en 1837, de deux missions à la cour du roi des Français Louis-Philippe. A la fin de 1838 il se trouvait à Milan, où il décrivit par ordre les cérémonies du couronnement de l'empereur d'Autriche. Attaché comme secrétaire à la légation de Lisbonne en 1841, il devint en 1844 consul général d'Autriche à Leipzig et chargé d'affaires auprès de diverses petites puissances allemandes. Les incidents diplomatiques soulevés par l'insurrection de Cracovie et la prise de possession de cette ville libre par l'Autriche l'appelèrent un moment à Paris en 1846; mais il retourna peu de temps après à son poste. Il se trouvait à Milan, retenu par des affaires privées, lorsque éclata la révolution de Février. Chargé d'une nouvelle mission à Paris en 1849, il y fut élevé, vers la fin de la même année, au poste de chargé d'affaires. Le 11 janvier 1853 il fut nommé conseiller privé et accrédité par le gouvernement autrichien comme ministre plénipotentiaire auprès de l'empereur des Français. Il figura en cette qualité dans le congrès qui signa, en le traité de Paris, lequel mit fin à la rient. Au mois de mai suivant il fu rang d'ambassadeur. Quelque temp un voyage à Naples, dans le but su viter le roi des Deux-Siciles à faire sions à l'Angleterre et à la France, rompu leurs relations diplomatique puissance. Il revint ensuite à Paris, o ses fonctions.

Courte Biographie, par ordre alphabétiq Généraux, Ministres, Ambassadeurs, etc., dans les affaires d'Orient, dans l'*Illustrat*

* **HÜBSCH** (*Henri*), architecte al à Weinheim (grand-duché de Bade Il fit ses études à Heidelberg, sous la Weinbrenner. Fatigué, comme beau contemporains, du vieux style aca pensant que les formes architecton Grèce et de Rome étaient insuffisa faire aux exigences de l'architectur modernes, il se voua avec zèle à l'ét chitecture du moyen âge, glorifiée à par le plus grand nombre des poëte chéologues. De l'année 1817 à 1819 il voyage en Italie et en Grèce; et à la vu ments qu'il visita, il modifia et mûrit se quit la conviction qu'il y avait à créer architecture monumentale, inspirée d cintre pratiqué au douzième siècle e dont le but et la construction devaien clarté dans la forme et l'ornement s'être appliqué à l'étude des monum des bords du Rhin, à la suite d'un se d'Italie en 1822, il fut nommé en seur d'architecture à l'Institut de St Francfort-sur-le-Mein, et destiné à form tes et des constructeurs. Ce fut là qu *Projet d'un Théâtre avec Charpe* Heidelberg, 1825, in-folio, avec six ses *Plans pour l'Église de Barmen* — la *Maison des Orphelins de Fra le-Mein* (1826-1829). En 1827 il fu chitecte et inspecteur des travaux de à Carlsruhe. C'est dans son ouvrage in *quel Style devons-nous bâtir?* qu'i principes sur l'architecture. Selon s style roman ne doit pas offrir un pour les temps modernes; il ne doi vêtement dans lequel se produise gences architectoniques de l'époqu critique et voue au ridicule les pasti ogival comme des œuvres hors de lement en rapport avec nos idées e Hübsch, depuis son séjour à Car dans cette ville, dans le duché de alentours, une suite de monuments roman, qui, par ses soins et ceux de Lanaub et Gartner, s'étendit très a ses œuvres les plus considérables no *Palais de la Chancellerie des Fin cole des Filles* à Carlsruhe (de

dans la même ville, l'*École Polytechnique*, commencée en 1832 et achevée en 1836; les *Églises de Zaisenhausen d'Epfenbach*, *de Stagen*, *de Mülhausen*, près Pforzheim. L'*église de Bulach*, près Carlsruhe, commencée en 1837, est une de ses œuvres capitales; elle est du style roman. Il a encore bâti les églises de *Rottweil*, de *Bauschlott*, de *Waitzen*, de *Dürrheim;* enfin le grand et beau *Musée de Carlsruhe*, commencé en 1837 et achevé quelques années plus tard.

Ses ouvrages sur son art ont pour titre : *Ueber griechische Architectur* (De l'Architecture); Heidelberg, 1822, in-4°; — *Entwurf zu einem Theater* (Projet d'un Théâtre); Heidelberg 1825, in-folio; — *In welchem Stile sollen wir bauen* (Dans quel Style devons-nous bâtir)? Carlsruhe, 1828; — *Bauwerke* (Monuments d'Architecture) Carlsruhe et Bade, 1838;—*Die Architectur und ihr Verhæltniss zur heutigen Malerei und Sculptur* (L'Architecture et ses Rapports avec la Peinture et la Sculpture du jour); Stuttgard et Tubingue, 1847.

D. Ramée et R. L.

Conversat.-Lex. — Füssli, *Zürich und die wichtigsten Städte am Rhein*; Leipzig, 1846.

HUBY (Le P. *Vincent*), théologien français, né à Hennebon (Bretagne) le 15 mai 1608, mort le 24 mars 1693. Il entra en 1643 dans l'Ordre des Jésuites, où il prononça ses vœux, et professa la théologie à Orléans, puis à Vannes. Son zèle religieux le fit nommer directeur des retraites, dont il avait été l'un des fondateurs. Il s'attachait à inventer ou à propager tous les moyens qui lui semblaient propres à exciter la dévotion. Émule de Marie Alacoque, il créait ou répandait l'adoration du Sacré-Cœur de Jésus, l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement; il multipliait les congrégations en l'honneur de la Vierge, dont les adeptes portaient une croix blanche sur la manche; il distribuait des médailles, des chapelets bénits, de petits livres, des images qui se colportaient de toutes parts. Il exaltait tellement la foi des fidèles, qu'on lui attribua même quelques miracles. Il a écrit : une *Retraite Spirituelle;*—*Les Motifs d'aimer Dieu pour chaque jour du mois;* — *La Pratique de l'Amour divin*, et d'autres œuvres ascétiques qui ont été recueillies, revues et corrigées par l'abbé Lenoir-Duparc, et publiées sous le titre d'*Œuvres spirituelles du P. Vincent Huby;* Paris, 1753, 1761, 1769; Lyon et Paris, 1827, in-12. L'abbé Baudrand en a donné une édition avec changements; Paris, 1767, in-12. On a publié aussi, en 1824, des *Conversations propres à faire naître et à entretenir l'Amour divin dans nos cœurs*, *extraites des œuvres du P. Huby;* in-24.

G. de F.

D. Lobineau, *Histoire des Saints de Bretagne*. — Pierre Phonsamic (Champion), *Vie des saints Fondateurs des Retraites*.

HUC (*E.*), missionnaire français, de la congrégation de Saint-Lazare, né à Toulouse, le 1er août 1813. Il partit en 1839 pour la Chine, en qualité de missionnaire apostolique. Dans l'automne de 1844 il se mit en route avec M. Gabet, pour explorer les déserts de la Tartarie et se rendre de là au Thibet, où, suivant les instructions qui leur avaient été données par le vicaire apostolique de Mongolie, ils devaient chercher à propager le christianisme et entreprendre des conversions. Accompagnés d'un jeune lama et revêtus du costume sacré de ces prêtres, ils surmontent tous les périls du désert, et ce n'est que par hasard qu'ils reçoivent l'hospitalité généreuse de Tatares nomades. Arrivés à Kounboun, célèbre couvent lamaïque, ils y étudient la langue thibétaine. Vers la fin de septembre de l'année 1845 ils se mirent à la suite de la caravane thibétaine qui venait de porter le tribut à l'empereur de la Chine, pour se rendre à Lhassa, capitale du Thibet. Ils y arrivèrent vers la fin de décembre, et s'y établirent dans une modeste demeure. Bientôt ils furent soumis à plusieurs interrogatoires par les autorités locales. Sur leur déclaration qu'ils venaient seulement prêcher la religion de Jésus-Christ, ils furent traités avec égards et logés aux frais du régent. Malgré les bonnes intentions du régent, l'ambassadeur chinois leur intima l'ordre de quitter le Thibet; et bien qu'ils manifestassent alors le désir de se rendre de ce pays à Calcutta, ils furent contraints de reprendre la longue route de la Tartarie et de la Chine. Au mois d'octobre 1846 ils étaient de retour à Macao. L'abbé Huc a consigné les diverses circonstances de son voyage dans un livre intitulé : *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, pendant les années* 1844, 1845 *et* 1846; Paris, 1850, 2 vol. in-8°, avec une carte. Ce livre eut un grand succès : plusieurs éditions et des traductions en diverses langues se succédèrent rapidement. Ce succès est dû à la fois à la description du pays, si peu connu jusqu'alors, au style aussi varié qu'élégant, et au grand nombre d'épisodes curieux dont l'auteur a su habilement parsemer son récit. La description des parties de la Chine visitées par l'abbé Huc lui a suggéré la rédaction d'un ouvrage qui fut publié par ordre de l'empereur à l'Imprimerie impériale, sous le titre de : *L'Empire Chinois, faisant suite à l'ouvrage intitulé : Souvenir d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet;* Paris, 1854, 2 vol. in-8°. Il en existe plusieurs éditions et une traduction anglaise. Cette description a été couronnée par l'Académie Française. Enfin, à une époque toute récente M. Huc a fait paraître un ouvrage intitulé : *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*; Paris, 1857, 3 volumes in-8°, avec carte. Cet écrit contient un grand nombre de renseignements historiques; mais la question de la propagande catholique en Chine en est le mobile et le but. M. Huc pense que « l'Évangile remplacera bientôt en Asie le « philosophisme de Confucius, les traditions boud« dhiques et les interminables légendes des Védas; « enfin que Brahma, Bouddha et Mahomet dis-

« trent pour faire place au vrai Dieu, etc. (1). » Le troisième volume du *Christianisme en Chine*, le dernier publié, s'arrête en 1722, à la mort de l'empereur Khang-hi. J. K.

Documents particuliers. — *Souvenirs d'un Voyage en Tartarie*, de l'abbé Huc. — *L'Empire Chinois*, du même auteur.

HUCBALD ou **HUGBALD** (2), moine de Saint-Amand, au diocèse de Tournay. Les biographes ne s'accordent point sur le lieu de sa naissance; les uns en font un Français, les autres un Belge. Selon l'opinion la plus généralement admise, il serait né en 840, et serait mort le 20 juin 930, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Neveu du célèbre Milon, directeur de l'école de l'abbaye de Saint-Amand, ce fut à ce monastère et sous la protection de son oncle que Hucbald fit ses premières études. Les progrès du jeune novice dans les lettres, dans les sciences et surtout dans la musique furent tellement rapides qu'ils excitèrent bientôt la jalousie de son propre maître. Hucbald avait composé et noté le chant d'un office pour la fête de Saint-André; cet ouvrage lui ayant attiré des éloges justement mérités, Milon en fut si irrité qu'il défendit l'entrée de son école à son neveu, en lui reprochant de vouloir briller à ses dépens. Hucbald avait alors vingt ans; chassé de son monastère, il se retira à Nevers, où il ouvrit une école dans laquelle il enseigna la musique; ce fut là qu'il composa des chants en l'honneur de sainte Cilinie, dont il a écrit aussi la vie. Mais le désir d'augmenter ses connaissances le décida peu de temps après à se rendre à Saint-Germain d'Auxerre pour y suivre les leçons de Héric, où des hommes les plus savants qu'il y eût alors. Ce fut sous la direction de ce moine, qui comptait Remi au nombre de ses disciples, que Hucbald compléta ses études littéraires et musicales. Il ne tarda pas cependant à se réconcilier avec son oncle, et revint à Saint-Amand, rapportant avec lui les reliques de saint Cyr et de sainte Julitte; et à la mort de Milon, en 872, il lui succéda dans la direction de son école. Quelques années plus tard il lui vint à l'idée d'écrire un poëme à la louange des chauves, qu'il dédia au roi Charles le Chauve. Ce singulier poëme, composé de cent trente-six vers latins dont tous les mots commencent par un C, a été imprimé plusieurs fois aux seizième et dix-septième siècles. En voici le premier vers :

Carmina clarisonæ calvis cantate Camenæ.

En 883, Hucbald ayant été invité par Rodulfe, abbé de Saint-Bertin, à venir diriger l'école de ce monastère, il se rendit à son désir. Rodulfe fut tellement satisfait de ses services qu'il lui fit présent, en témoignage de sa reconnais-sance, de terres considérables situées dans le Vermandois; mais Hucbald, entièrement livré à l'étude et aux exercices de piété, attachait peu de prix aux richesses; aussi ne les accepta-t-il qu'à la condition d'en faire don aux moines de l'abbaye de Saint-Bertin. Le bruit de sa renommée parvint jusqu'à Foulques, archevêque de Reims; ce prélat, ayant résolu de rétablir les deux écoles existant anciennement dans son église, appela auprès de lui, en 893, Hucbald et Remi d'Auxerre, auxquels il confia la direction de ces écoles, qui, bientôt florissantes, produisirent une foule de savants formés par les soins des deux célèbres maîtres. Hucbald n'était pas seulement connu dans les monastères; son savoir et son caractère lui avaient attiré l'estime de la cour; il paraît même qu'il y jouissait d'un certain crédit et que ce fut à sa prière que Foulques obtint de Charles le Simple, en 898, le titre de chancelier du royaume, car on lit les mots suivants à la fin d'un diplôme qui confère ce titre à l'archevêque de Reims : *Impetratum est mediante Hucbaldo monacho.* Après la mort de Foulques, au mois de juin de l'année suivante, Hucbald retourna à Saint-Amand, où il passa paisiblement le reste de ses jours dans le silence du cloître et au milieu de ses travaux littéraires. On pense que ce fut à cette époque qu'il rédigea ses principaux traités de musique. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans, comme nous l'avons dit plus haut, lorsqu'il cessa de vivre; son corps fut déposé dans le tombeau érigé à la mémoire de son oncle Milon, dans l'église Saint-Pierre, à Saint-Amand.

Au milieu de la barbarie des neuvième et dixième siècles, Hucbald fut du nombre de ces hommes laborieux dont les efforts et les lumières sauvèrent d'un complet anéantissement les lettres, les sciences et les arts, réfugiés au fond des monastères. Il était lié avec la plupart des savants de son époque, qui tous lui accordent les plus grands éloges pour ses connaissances dans les lettres et dans la musique. Frodoard, Sigebert de Gembloux, qui ont vécu peu de temps après lui, Trithème, Molanus et d'autres historiens en parlent dans les mêmes termes. Hucbald a écrit en latin la *Vie* de plusieurs saints personnages : celle de *saint Lebuin* ou *Lebwin*, patron de Deventer, recueillie par Martène; celles de *sainte Rictrude*, de *sainte Aldegonde*, de *sainte Malaberte*; — une *Histoire de sainte Cilinie*, mère de saint Remi; — *Les Actes de saint Cyr et de sainte Julitte, sa mère* : ces actes ont été recueillis par les Bollandistes; — une *Vie de saint Pierre*, laissée imparfaite; — un Commentaire latin sur la règle de Saint-Benoît; — un petit poëme latin, *De Laude Calvorum*, dédié à Charles le Chauve, publié à Bâle en 1516 et en 1519, in-4°, et en 1547, in-8°; ce poëme a été inséré par Dornan dans son *Amphitheatrum Sapientiæ Socraticæ*; et par G[illegible]

(1) Tome III, à la fin de la préface.

(2) L'orthographe de ce nom varie dans les auteurs latins du moyen âge; les uns écrivent *Hbaldus*, *Hubaldus* ou *Huboldus*; les autres *Hucbaldus*, *Hugbaldus* ou *Hucboldus*. Nous avons adopté, avec M. de Coussemaker, l'orthographe *Hucbald* ou *Hugbald*, qui semble la plus conforme à l'origine teutonique de ce nom, qui se compose de *Huc* ou *Hug*, intelligent, et de *bald*, hardi.

par Barthius dans ses *Adversaria ;* — une épître en vers latins à Charles le Chauve; — Trithème cite de lui des lettres écrites à divers savants de son temps. Les traités de musique de Hucbald, après être restés longtemps en manuscrits, ont été publiés par Gerbert, abbé de Saint-Blaise, dans le premier volume de son *Recueil des Écrivains ecclésiastiques*. Le premier de ces traités, qui semble appartenir à la jeunesse de l'auteur, est intitulé *Liber Ubaldi, peritissimi musici, de Harmonica Institutione.* Malgré son titre, cet ouvrage, qui est basé sur le système musical des Grecs, ne traite nullement de l'harmonie; il n'y est question, au contraire, que des sons, des intervalles, des consonnances, des tétracordes et de la notation; c'est une sorte de commentaire du Traité de Réginon de Prum, écrit au neuvième siècle sous le même titre, et qui a aussi pour objet les *neumes* ou signes de notation des antiennes et des répons. Quelques auteurs doutent qu'il soit de Hucbald; Gerbert annonce qu'il l'a tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg, conféré avec un autre manuscrit provenant de la bibliothèque Malatestina, de Césène. Vient après, sous le titre de *Alia Musica*, un traité ou fragment de traité qui contient principalement une exposition des huit tons du plain-chant; on trouve à la suite plusieurs extraits de musique qui ne se lient point entre eux, et dans lesquels il est question des dimensions des tuyaux d'orgue, du poids des cymbales, des modes et des consonnances. Ces divers fragments, tirés des manuscrits des bibliothèques de Strasbourg et de Saint-Éméran de Ratisbonne, sont attribués à Hucbald par les mots *explicit Musica Hucbaldi*, qui se lisent à la fin. Mais l'ouvrage le plus important de ce moine, et dont il est incontestablement l'auteur, est celui qui a pour titre *Hucbaldi, monachi Elnonensis, Musicæ Enchiridion*; il en existe des manuscrits en France, en Italie et en Allemagne; tous sont anonymes, excepté deux : celui de la bibliothèque Magliabecchiana, de Florence, en tête duquel on lit *Enchiridion Uchabaldi Francigenæ*, et celui de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 7202, qui est intitulé *Enchiridion Musicæ, authore Uchabaldo, Francigenæ.* C'est un traité de musique élémentaire suivant les principes des Grecs exposés par Boèce, avec l'explication d'un système de notation particulière qui paraît appartenir à Hucbald. Au moyen de dix-huit caractères diversement tournés ou inclinés, la notation de Hucbald peut représenter les sons d'une échelle composée de quatre tétracordes désignés sous les dénominations de *graves*, *finales*, *superiores*, *excellentes*, et auxquels on a ajouté deux sons plus aigus, ce qui fait en tout dix-huit sons. Les caractères de cette notation répondent aux lettres suivantes et aux noms des notes modernes, que nous avons placés au-dessous de ces lettres :

			a	b c.
Γ A B C	D E F G	a b c d	e f g a	b c.
sol, la, si, ut,	*ré, mi, fa, sol,*	*la, si, ut, ré,*	*mi, fa, sol, la,*	*si, ut.*
Graves.	Finales.	Superiores.	Excellentes.	

A la suite des dix-neuf chapitres dont l'ouvrage se compose, Hucbald en a fait un ample commentaire dialogué entre un élève et son maître. Ce commentaire se divise en trois parties; la seconde partie contient des détails qui n'existent point dans le traité précédent, sur la *diaphonie* ou harmonie ecclésiastique, dont Isidore de Séville avait parlé près de deux siècles auparavant; mais Hucbald entre dans beaucoup plus de développements, et ses définitions, remarquables par leur clarté pour le temps où il vivait, sont appuyées de nombreux exemples de cette harmonie barbare composée de suites de quartes, de quintes et d'octaves, qui était alors en usage. — Le dernier traité de Hucbald, publié par Gerbert, est intitulé : *Commemoratio brevis de Tonis et Psalmis modulandis.* Cet ouvrage, quoique ne renfermant que les règles relatives au chant ecclésiastique, offre un grand intérêt pour l'histoire de la musique, en raison des fragments de psaumes et d'antiennes qu'il contient, et où se rencontrent des intonations différentes de l'ancienne tradition des églises d'Italie. Dans son édition, Gerbert a placé à la fin de ce traité un tableau des huit tons du plain-chant notés à la fois avec des neumes et avec les caractères inventés par Hucbald. Ce tableau, l'un des plus précieux monuments de l'époque; en ce qu'il donne la clé d'une partie des neumes en usage au neuvième siècle, a été reproduit par Gerbert d'une manière inexacte ; M. de Coussemaker, dans la traduction qu'il a donnée de ce traité dans son *Mémoire sur Hucbald*, page 89, a rectifié ce tableau d'après celui que contient le manuscrit n° 7212 de la Bibliothèque impériale de Paris.

Les traités de Hucbald, antérieurs de plus d'un siècle à ceux de Gui d'Arezzo, prouvent que c'est avec raison que l'on a contesté plusieurs inventions attribuées à ce dernier. En effet, Hucbald se sert déjà dans ses exemples de la lettre grecque appelée *gamma*, que différents auteurs ont dit avoir été ajoutée par Gui d'Arezzo à l'ancienne formule grégorienne, A,B,C,D,E,F, pour désigner la note la plus grave de l'échelle musicale, et dont il aurait tiré le nom de *gamme*. Hucbald dispose aussi les caractères de sa notation entre des lignes qui ne forment pas, il est vrai, des portées distinctes, mais qui déterminent le plus ou moins d'élévation des sons; on employait également le bémol et le bécarre avant Gui d'Arezzo, en sorte qu'il ne resterait réellement de ce moine que l'application des syllabes *ut, ré, mi, fa, sol, la,* pour désigner les six premières notes de la gamme, et peut-être aussi l'usage des clés de *fa* et d'*ut*, qui déterminent la portée des voix dans l'étendue de l'échelle générale.

Hucbald ne fut pas seulement célèbre par ses ouvrages sur la théorie musicale; les anciens auteurs lui accordent encore les plus grands éloges pour les chants pleins d'une mélodie douce et régulière qu'il composa, disent-ils, en l'honneur de plusieurs saints. Mabillon cite un office de nuit destiné à être chanté à la solennité de la fête de saint Thierri; la musique de ces hymnes, notée suivant la manière de Hucbald, paraît être perdue. Dieudonné DENNE-BARON.

Histoire Littéraire de la France, par les Bénédictins, t. VI. — Mabillon, *Acta Sanctorum*. — Gerbert, *Scriptores Ecclesiastici, de Musica Sacra*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald et sur ses Traités de Musique*; Paris, 1841, in-4°. — Le même, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*; Paris, 1852, in-4°.

HUÇÉIN. *Voy*. HOSSÉIN ET HUSSÉIN.

HUCHTENBURG ou **HUGTENBURCH** (*Jacques* VAN), peintre hollandais, né à Harlem en 1639, mort à Rome en 1669. Élève de Nicolas Berghem, il partit tout jeune pour Rome, où il travailla avec un grand succès. L. L—T.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands et hollandais*. — Pinkerton, *Dict. of Painters*.

HUCHTENBURGH ou **HUGTENBURCH** (*Jean* VAN), peintre et graveur hollandais, né à Harlem en 1646, mort à Amsterdam, en 1733. Plusieurs auteurs affirment qu'il apprit les premiers éléments de son art, sous la direction de son père, qui était un artiste distingué; d'autres pensent qu'il reçut des leçons de Jean Wyck. Son frère Jacques, qui vivait à Rome, l'appela près de lui vers 1665 et lui donna des conseils. Jacques van Huchtenburgh étant mort prématurément, Jean se décida à venir à Paris, où il entra chez van der Meulen; mais il étudia surtout les ouvrages de Wouwermans, qu'il prit pour modèle. En 1670 Huchtenburgh retourna en Hollande, et devint le peintre du prince Eugène de Savoie, qui estimait beaucoup son talent et lui envoyait les plans exacts de ses siéges et de ses batailles pour qu'il pût les représenter avec fidélité. Huchtenburgh peignit ainsi les batailles que le prince Eugène livra en 1708 et 1709; elles ont été gravées en un vol. in-fol., à La Haye, en 1725. En 1711 Huchtenburgh se rendit à la cour de l'électeur palatin, où, reçu avec honneur, il fit plusieurs tableaux. Il passa presque toute sa vieillesse à La Haye. Huchtenburgh surpassait van der Meulen et approchait de Wouwermans pour la délicatesse de la touche, pour l'expression et même pour la perspective aérienne. Son habileté à caractériser les diverses passions, les individus et les peuples excitait à bon droit l'admiration de ses contemporains. Ses eaux-fortes et ses gravures en taille-douce ont aussi beaucoup de mérite. Le musée du Louvre possède de Jean Huchtenburgh : *Choc de Cavalerie*; — *Vue d'une Ville de Guerre avec les Apprêts d'un Siége*.

L. L—T.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands, allemands et hollandais*. — Pinkerton, *Dict. of Painters*. — Fréd. Villot, *Notice des Tableaux exposés dans les galeries du Musée imp. du Louvre*; 2e partie : écoles allemande, flamande et hollandaise. — *Convers.-Lexikon*.

HUDDART (*Joseph*), géographe anglais, né à Allenby (duché de Cumberland), en 1741, mort en 1816. Son père était cordonnier, et l'éleva pour l'état ecclésiastique; mais le voisinage du golfe de Forth l'entraîna vers la carrière maritime. Il se fit d'abord pêcheur, puis sur ses propres économies il se fit construire un brik sur lequel il exécuta des explorations géographiques dans le canal Saint-Georges, dont il dressa une carte restée estimée. Durant ce temps (de 1768 à 1773) il étudia l'astronomie, apprit le dessin, et devint bon géographe. En 1774, il partit pour les Indes, et releva toute la côté occidentale de Sumatra. Il s'engagea au service de la Compagnie des Indes, comme capitaine, fit quatre voyages d'Europe en Asie, et dressa les cartes côtières de la péninsule gangénique, depuis Bombay jusqu'à Coringo. En 1788 il devint l'un des directeurs de la Compagnie, retourna en Europe, et, entraîné par l'amour de la science qu'il possédait si bien, il dressa la carte des îles occidentales de l'Écosse. Il s'appliqua aussi à la fabrication de câbles et de cordages mieux confectionnés que ceux jusque alors en usage dans la marine. Il éleva une corderie à Mary-Port, et vit ses modèles acceptés par l'Amirauté. Outre un grand nombre de cartes, il a laissé une esquisse du *détroit de Gaspar*, passage entre les îles de Banca de Billiton et de nombreux mémoires dans les *Philosophical Transactions*. A. DE L.

Annual Registér.

HUDDE (*Jean*), seigneur DE WAWEREN, mathématicien hollandais, né à Amsterdam en 1633, mort dans la même ville, le 16 avril 1704. Il étudia le droit et surtout les mathématiques dans sa patrie; il visita ensuite la France, et s'arrêta à Saumur (13 janvier 1659) pour s'y perfectionner dans la jurisprudence. De retour à Amsterdam, il occupa successivement les charges d'échevin, de trésorier et de bourgmestre, de 1668 à 1693. Il était fort lié avec Descartes et Schooten. De très-bonne heure il s'occupa de mathématiques et de mécanique; plusieurs inventions faites par lui dans sa jeunesse se trouvent rapportées dans l'*Introductio in Geometriam Cartesii* de Fr. Schooten. En 1672 il dirigea les travaux entrepris pour inonder la Hollande, à l'effet d'empêcher l'armée française de s'avancer. En 1689 il inventa une machine propre à purifier l'eau des canaux d'Amsterdam. Dans son *Commercium Epistolicum*, Leibnitz, qui était lié avec Hudde, nous apprend que celui-ci avait le premier résolu la quadrature de l'hyperbole ainsi que le problème de déterminer l'équation d'une courbe qu'on ferait passer par autant de points qu'on voudrait, et qu'il avait aussi écrit des traités remarquables sur les rentes viagères et les probabilités de la vie humaine. Hudde avait entrepris un grand ouvrage intitulé : *De Natura, Reductione, Determina-*

esolutione atque Inventione Æquatio-
ne le publia pas, et en légua le manuscrit
e ses neveux. Des fragments en furent
jour à la suite de l'*Introductio* de Schoo-
msterdam, 1659, in-4°, t. I, 402-507),
titre de : *Huddenii de Deductione*
onum (juillet 1657 et avril 1658) et *De*
is et Minimis Epistolæ II; il y sim-
beaucoup la méthode des tangentes de
es. Cet ouvrage a été traduit en fran-
léthode des Tangentes; dans le *Journal*
ire, n°s de juillet et d'août 1713. On doit
Hudde une règle pour déterminer si une
n a des racines égales et pour trouver
nes, laquelle a conservé son nom. Dans
ité d'Architecture Navale, Nicwitsen
uniqué des calculs de Hudde sur le jau-
es vaisseaux. L—z—s et E. G.

, *Le Grand Dict. Historique.* — Paquot, *Mém.*
vir à l'Hist. des Pays-Bas, t. VII, p. 314-317. —
uditorum; 1704, p. 296. — Montucla, *Histoire*
hématiques, t. II, p. 149 et 155.

SON (*Henri*), navigateur anglais, né
milieu du seizième siècle, mort en 1611,
célébrité aux divers voyages qu'il a faits
ouver un passage qui abrégeât la route
e aux Indes orientales par le nord, le
t, ou le nord-ouest. Les tentatives isolées
ses dans ce but jusqu'en 1607 ayant été
euses, des négociants anglais s'associè-
rs pour faire les frais d'une nouvelle ex-
, dont ils confièrent le commandement à
, marin expérimenté et homme résolu.
Gravesend le 1er mai 1607, il reconnut
in, par 73°, une terre faisant vraisem-
ent partie de la côte orientale du Groën-
rvenu, le 14 juillet, sur la côte du Spitz-
r 80° 23', il y trouva des traces de bes-
es animaux aquatiques et deux ruisseaux
ouce et chaude. Poursuivant sa route le
la côte orientale du Groënland, il attei-
t-on dit, le 82° de latitude, mais plus
blablement le 81° seulement ou les extré-
s plus reculées du Spitzberg. Arrêté par
ailles de glace, il continua de pousser
-ouest, avec l'intention de revenir par le
de Davis; mais les glaces lui fermèrent
eau le passage, et il dut alors revenir en
re, où il arriva le 15 septembre. Reparti
vril de l'année suivante, il essaya de
ntre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble,
avait reconnu les côtes l'année précé-
Encore empêché par les glaces de trouver
e passage que celui connu sous le nom
it de Waigatz, il se dirigea vers le nord-
u côté du golfe de Lumley; mais, recon-
bientôt que la saison était trop avancée,
encore sur ses pas, et rentra le 26 août
port de Gravesend. L'insuccès de ces
tatives découragea la compagnie anglaise,
nça à courir les chances d'une troi-
l n'en fut pas de même de Hudson. Sti-
ar l'espoir d'être plus heureux, il ac-
cepta ou provoqua les offres d'une compagnie de négociants hollandais, qui lui fournirent, en 1609, un navire bien approvisionné, et le chargèrent de chercher un passage par le nord-est ou le nord-ouest. Ayant appareillé du Texel le 6 avril, il doubla le cap Nord le 5 mai, prolongea les côtes septentrionales de la Nouvelle-Zemble, et rencontra encore des bancs de glace qui lui firent perdre tout espoir d'arriver, par cette mer, au passage qu'il cherchait. Son équipage, composé d'Anglais et de Hollandais, vivant fort mal ensemble, habitués d'ailleurs, pour la plupart, à la seule navigation des mers orientales, déclara ne pouvoir supporter la rigueur du froid. Hudson lui proposa alors d'aller à la recherche du passage, soit vers le détroit de Davis, soit vers la côte de Virginie, où il devait en exister un, par les 40° environ, suivant des cartes et mémoires qu'il avait reçus du capitaine Smith, de cette colonie. La première de ces propositions ayant été acceptée, le capitaine anglais s'avança jusqu'aux îles de Feroë, et portant ensuite le cap au sud, il relâcha, le 18 juillet, à la côte d'Amérique, afin de s'y procurer un mât de misaine. Il s'y occupait d'échanges quand ses matelots, redoutant l'animosité des naturels, qu'ils s'étaient aliénés, le contraignirent à remettre à la voile, le 26 du même mois. Parvenu, le 3 août, à 37° 45' de latitude, il y prit terre, puis, rangeant la côte jusqu'à 40° 30', il découvrit entre deux îles une grande baie, qu'il nomma *Baie d'Hudson*, et qu'il remonta en canot sur une étendue d'environ 50 lieues. Les vivres menaçant de lui manquer, il tint conseil avec son équipage sur la route à suivre. Le contre-maître du navire, qui était Hollandais, voulait qu'on hivernât à Terre-Neuve, d'où l'on se serait ensuite remis à la recherche du passage par le nord-ouest. Hudson, que son équipage avait déjà menacé, craignait qu'il ne se mutinât de nouveau et que la difficulté de se procurer des vivres ne le mît hors d'état de reprendre sa navigation. Il proposa donc d'aller passer l'hiver en Islande. Tout son monde avait semblé y consentir; mais les Anglais ayant changé d'opinion à mesure qu'ils se rapprochaient de leur pays, il se décida à rentrer, le 7 novembre, dans le port de Darmouth. Le seul fruit que Hudson recueillit de cette expédition, ce fut la cession de son droit de découverte aux Hollandais, qui fondèrent, sous le nom de *Nouvelle-Belgique*, l'établissement colonial dont Robert Carre s'empara en 1664, et qui, depuis cette époque, a pris le nom de *Nouvelle-York*. Dégagé de ses obligations envers la compagnie hollandaise par le refus des conditions qu'il mettait à un troisième voyage, il renoua avec l'ancienne compagnie anglaise. Celle-ci, malheureusement, exigea qu'il fût assisté d'un marin expérimenté, nommé Colebrune, qu'elle jugeait propre à le guider, mais dont l'adjonction exerça une fâcheuse influence sur les actes de Hudson et sur la conduite ultérieure de son équipage.

Parti de Blackwal le 17 avril 1610, il n'était pas encore sorti de la Tamise, que, saisissant un prétexte pour se délivrer de Colebrune, il le renvoya à Londres avec une lettre dans laquelle il s'efforçait de justifier cet étrange procédé. Arrivé, vers la fin du mois de mai suivant, à un port de la côte ouest d'Islande, il eut à y déjouer un complot de son équipage, complot motivé sur le renvoi de Colebrune. Ayant remis à la voile le 1[er] juin, il reconnut, le 15, la terre que Davis avait nommée *la Désolation*, entra le 24 dans le détroit et le golfe qui, depuis, ont pris son nom, visita la côte ouest du golfe ainsi que d'autres parties de ce golfe, pénétra dans une baie au sud-ouest, qu'il appela *Saint-Michel*, parce qu'il l'avait découverte le 29 septembre, et se trouva bientôt arrêté par les glaces. Les vivres embarqués à Londres étaient consommés, et la stérilité du pays n'offrait aucune perspective de pouvoir les renouveler. Les oiseaux que l'on tua préservèrent bien, il est vrai, l'équipage des derniers excès de la faim; mais cette ressource manqua au printemps, et Hudson, après huit jours passés inutilement à chercher des vivres, regagna son vaisseau, alors dégagé des glaces. Résolu à retourner en Angleterre, il semblait néanmoins avoir le pressentiment qu'il n'y aborderait pas. Préoccupé de cette triste pensée, il distribua à l'équipage le peu de biscuit qui restait, régla la solde de chacun, et accompagna chaque décompte d'un certificat de services. Ces témoignages de sollicitude qu'il donnait en pleurant à ses matelots ne firent aucune impression sur eux. Déjà ils lui en voulaient d'avoir privé de son emploi son contre-maître Yvett, coupable de les avoir excités à la révolte. Au moment du départ (21 juin 1611), les complices de ce contre-maître exécutèrent leur projet. A leur tête se trouvait un nommé Henri Green, à qui Hudson avait sauvé la vie à Londres, en lui donnant asile d'abord dans sa maison, puis sur son navire, où il l'avait recueilli à l'insu des armateurs. Tous se saisirent de Hudson, de son fils, encore enfant, de James Woodhouse, mathématicien, embarqué comme volontaire, du charpentier et de cinq autres matelots. Les jetant sans provisions, sans armes, dans la chaloupe du vaisseau, ils les abandonnèrent à leur triste sort. On a toujours ignoré ce que devinrent ces infortunés, qui, vraisemblablement, moururent de faim ou furent massacrés par les sauvages. Cet acte de cruauté ne resta pas complétement impuni. Green et deux de ses complices périrent dans une rencontre qu'ils firent des sauvages, et le principal auteur de la rébellion, Yvett, qui avait déjà fait plusieurs voyages avec Hudson, mourut misérablement à bord. Quand les débris de l'équipage, maltraité par la faim et les maladies, arrivèrent en Angleterre au mois de septembre, Habacuc Pricket, écrivain du vaisseau, donna tous les détails de la rébellion. On conjectura bien qu'il y avait participé; mais il écarta toute poursuite par l'adresse qu'il eut de se rendre en donnant des renseignements desq sultait qu'il y avait un passage au n vers le 60°. La compagnie arma alors l *La Résolution* et *La Découverte*, dont le commandement aux capitaines But gram, avec mission d'aller s'assurer de l du passage indiqué par Pricket, qui s' avec eux, et de recueillir, s'il en était t core, Hudson et ses malheureux com La nouvelle expédition n'eut aucun ré ne trouva ni le passage signalé par les victimes de la révolte. Comme Hu vait pas fait acte de prise de posses découverte, au nom de l'Angleterre, un français, nommé Bourdon, fut envoy pour l'assurer à la France. Cette pris session fut renouvelée ensuite plusi notamment en 1671, par le P. Albanel qui, accompagné de Denis de Saint-Si nétra dans la baie d'Hudson par une n'avait pas encore été suivie. Mais c actes isolés, non sanctionnés par l'int du gouvernement français, restèrent par suite de la création de la célèbr gnie de la baie d'Hudson, que Charles I en 1672, à s'établir au sud de cette b commerce des fourrures lui a procuré d richesses. P. L

Recueil de Purchas, t. IV. — *Petits Voya* bry, t X et XI. — *Descriptio ac Delineatio* (*Detectionis Freti, sive transitus ad occasum ras americanas in Chinam atque Japonu recens investigati, a M. Henrico Hudsono,* Amsterdam, 1613, in-4°. — *Histoire générale d* par l'abbé Prévost, t. XIV et XV. — *Voyage d'Hudson*, etc., traduit d'Ellis, 2 vol. in-1 Christ. Adelung, *Geschichte der Schiffahr* 1768, p. 266.

HUDSON (*Jean*), philologue angl Widehope (Cumberland), en 1662, m ford, le 27 novembre 1719. Après avc premières études sous Jérôme Hecl entra en 1676 au collége de la Reine à comme élève serviteur. Il prit le gra chelier ès arts le 4 juillet 1681, celui le 12 février 1684, et se fit ensuite rec teur en théologie. Au mois de mars élu membre du collége de l'Université il succéda au docteur Thomas Hyd charge de bibliothécaire de la biblioth lynne à Oxford, place qu'il remplit mort, et en 1712 il fut nommé principal Marie-Hall. Des études trop assidues et tudes trop sédentaires abrégèrent sa de Hudson : *Introductio ad Chronogr sive ars chronologica in epitomen* Oxford, 1691, in-8°; — une édition c Paterculus; Oxford, 1693, in-8°; r en 1711 : la première édition contier *nales Velleiani* de Henri Dodwell, retranchées à la seconde; — une édit cydide; Oxford, 1696, in-fol.; — *Ge Veteris Scriptores Græci minores, g*

Dissertationibus et Annotationibus Dodwell : accedunt Geographica cum notis; Oxford, 1698, 1703, 1712, 8°. Cette collection, enrichie des dissertations instructives mais diffuses de Dodwell, e jusqu'à nos jours le recueil le plus s Geographi Græci minores, et elle tte circonstance plus qu'à son mérite recherchée; mais M. C. Müller en a s la Bibliothèque Grecque de A.-F. collection bien plus complète, et eure pour la pureté et l'interprétation — Dionysii Halicarnassensis Opera æce et latine, cum Annotationibus; 704, 2 vol. in-fol.; — Dionysii Longini Sublimitate Libellus, cum præfatione Scriptis Longini, notis, etc.; Oxford, °; 1718, in-8°; — Mœris Atticista, Atticis et Hellenicis; Gregorius De Græcarum Literarum Pronon- Oxford, 1712, in-8° ; première édi- lossaire de Mœris; — Fabularum um Collectio, quotquot græce repe- accedit Interpretatio latina; Ox- , in-8°; — Flavii Josephi Opera iri potuerunt omnia. Ad. cod. mss. recensuit, nova versione donavit illustravit J. H.; Oxford, 1720, ol. Cette excellente édition, imprimée artie du vivant d'Hudson, parut après r les soins d'Antoine Hall. Z.

ace à l'édit. de Josèphe. — Wood, Athenæ vol. II. — Biographia Britannica. — Chauf- Dictionnaire Historique.

(Thomas), peintre anglais, né en le Devonshire, et mort en 1779. Élève son, dont il épousa la fille, il fut, après son maître, le peintre favori du grand amassa une fortune considérable, qui de réunir à sa villa de Twickenham collection de tableaux et d'estampes. ent heureux durant sa longue carrière, ntre rival, dans la peinture de por- le fameux Reynolds, à qui il avait leçons. Son dessin est correct, mais endait exactement le modèle, mais che de n'avoir pas su varier les poses me. On cite, comme ses meilleures portraits de Charles, duc de Marlbo- Hændel, le seul, dit-on, que l'on con- ce compositeur, et de l'archevêque plupart de ces ouvrages ont été gra- hn Faber le jeune. P. L—Y.

of Biography, t. II.

(William), naturaliste anglais, né estmoreland, vers 1730, mort en 1793. rd apprenti chez un pharmacien au- éda plus tard. Sa profession lui per- livrer à son goût pour l'étude des il devint un des plus habiles bota- son temps. Il fut en correspondance Haller et d'autres naturalistes, et po- premier en Angleterre la classification du botaniste suédois. En 1783, un incendie qui détruisit, avec son magasin, son herbier et sa collection d'insectes, le décida à quitter les affaires. Il était membre de la Société royale et attaché (on ignore à quel titre) au British-Museum. On a de lui une *Flora Anglica*, 1762, in-8°, avec une préface latine par son ami Benjamin Stillingfleet. Cet ouvrage, où les plantes sont arrangées selon le système de Linné, contribua beaucoup à faire prévaloir ce système en Angleterre. Hudson, qui avait particulièrement étudié les insectes et les mollusques, méditait une *Faune britannique*; mais les matériaux recueillis à cet effet furent détruits dans l'incendie de 1783. Z.

Pulteney, *Sketches of Botany*. — Chalmers, *General Biographical Diction.*

* **HUDSON** (*Henri-Norman*), littérateur américain, né le 28 janvier 1814, à Cornwall (État de Vermont). Il fut d'abord ouvrier carrossier, et ne songea qu'assez tard à compléter ses études en suivant, de 1835 à 1840, les cours du collége de Middlebury. Après avoir pris ses grades universitaires, il parcourut les grandes villes de l'Union, en faisant des lectures sur Shakspeare, son auteur favori, dont il commença en 1850 une édition complète, *Shakspeare's Works*, Boston, 1850-1855, 11 vol., d'après celle publiée en 1826 à Chiswick. En 1849 il fut ordonné prêtre de la secte congrégationaliste, et dirigea pendant deux ans (1853-1854) le *Churchman*, feuille religieuse de New-York. On a de lui un grand nombre d'articles de critique et de littérature insérés dans le *Democratic Review* (1845), le *Church Review* et l'*American Whig Review*. P. L—Y.

The Cyclopædia of American Literature, t. II.

HUDSON LOWE (Sir). *Voyez* LOWE.

* **HUE**, trouvère français, qui vivait au treizième siècle; il ne reste de ses diverses productions que deux chansons contenues dans des manuscrits de la Bibliothèque impériale. La seconde nous apprend qu'il s'était croisé : il se qualifie de châtelain d'Arras. G. B.

Dinaux, *Trouvères du nord de la France*. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XXIII, p. 616.

HUE DE BRAIE-SELVE, trouvère français du treizième siècle; il ne reste de lui qu'un fragment de chanson que, d'après le roman de Guillaume de Dôle, l'empereur Conrad commanda à ce ménestrel dans une cour qu'il tint à Mayence. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XXIII, p. 618.

HUE DE LA FERTÉ, châtelain et trouvère français, qui vivait au treizième siècle et sur lequel on n'a que de vagues renseignements. Il prit une part fort active à la querelle des grands feudataires contre la régence de Blanche de Castille; il reste de lui trois sirventois, qui le montrent comme un ennemi redoutable de la mère de saint Louis; il y attaque vivement le clergé et le comte de Champagne Thibaut. Ces pièces, au jugement de M. Paulin Paris, sont remarquables par la netteté de l'expression, la régula-

rité des vers et l'énergie, sinon la sincérité, de l'accusation. Elles ont été insérées dans le *Romancero français* publié par M. Paris en 1833 et dans le *Recueil de Chants historiques* édité M. Leroux de Lincy. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XXIII, p. 618-621.

***HUE DU TAILLIS** (*Pierre-Paul*), jurisconsulte français, né à Chartres, le 19 mars 1743, mort dans la même ville, en 1784. Avocat au parlement de Paris, il s'est distingué par son rare dévouement pour les malheureux. On a de lui : *Lettre du 25 décembre 1776 en faveur des Quatre Innocents inculpés du vol des meubles et vases sacrés du château des Faures, près Ablis;* » — *Lettre en faveur de Cirasse, chirurgien au Gué de Longroi, et consorts*; — *Mémoire pour de Montbailly et sa femme;* 1771. R—R (de Chartres).

Gazette des Trib., 1777, t. II, p. 44. — Doyen, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 462.

HUE (*François*), Français connu par son dévouement à la famille royale, né à Fontainebleau, en 1757, mort à Paris, le 17 janvier 1819. Il appartenait à une famille de magistrats, et acquit, en 1787, la charge d'huissier de la chambre du roi. En 1791 il fut nommé premier valet de chambre du dauphin. Dans la journée du 20 juin 1792 il se plaça près de la reine et du jeune prince pour les protéger. Le 10 août il était resté aux Tuileries après le départ du roi; il dut s'échapper du château par une fenêtre, sauta dans le jardin et s'enfuit à travers les coups de fusil jusqu'à la rivière, où il gagna à la nage un bateau qui le tira de danger. Le lendemain il pénétra aux Feuillants, et reprit son service auprès du roi. Après la translation de Louis XVI au Temple, qui eut lieu le 14, Hue fut compris au nombre des personnes désignées par le roi pour le service des princes, et choisi pour celui du dauphin. Dans la nuit du 19 août, il fut conduit à l'hôtel de ville avec les autres personnes de service, interrogé et réintégré dans la Tour, où il resta seul attaché au roi et à la famille royale. Un peu avant le 2 septembre, il fut arrêté de nouveau et conduit à l'hôtel de ville, d'où Billaud-Varennes voulait le faire partir pour l'Abbaye; mais Tallien le fit retenir à la commune. Hue resta ainsi enfermé dans un cachot de l'hôtel de ville pendant tout le temps du massacre des prisons. Depuis ce moment les portes du Temple lui furent fermées. Mais son zèle lui suggéra les moyens de faire encore parvenir des renseignements utiles à ses anciens maîtres. Un jour qu'il écrivait à la reine pour lui rendre compte d'une commission dont elle l'avait chargé, il fut surpris par des commissaires des comités révolutionnaires qui venaient visiter ses papiers; il n'eut que le temps de mettre sa lettre dans sa bouche et de l'avaler. Dans son testament, Louis XVI se souvint de la fidélité de ce loyal serviteur. « Je croirais calomnier les sentiments de la nation, y dit-il, si je ne recommandais ouvertement à mon fils MM. de Chamilly et Hue, que le[s] attachement pour moi avait portés à avec moi dans ce triste séjour, et q[u] en être les malheureuses victimes. mort du roi, Hue continua de correspo[ndre] reine, et se hasarda à pénétrer dans gerie pour la voir. Arrêté de nouveau la prison de La Force dans une ma[ison] du faubourg Saint-Antoine, et de cel[le de l'ab]baye de Port-Royal, puis enfin à l[a] détention du Luxembourg. Le 9 th[ermidor] rendit la liberté. Lorsqu'en décem[bre] Directoire consentit à l'échange de Louis XVI avec les députés français Autriche, Hue, sur la demande de l[a] obtint la permission de l'accompag[ner] auprès d'elle pendant les trois ans qu'elle fit en Autriche; et, lorsqu'el[le] pour aller à Mittau épouser le duc d' il la suivit, et fut attaché au servic[e] qualité de commissaire général de sa 1806, il vint en Angleterre pour fair[e] un livre qu'il avait composé dès 179 du règne de Louis XVI. Au momen[t] ner à Mittau, il reçut de Louis XVII[I] se rendre à Hambourg pour rempli[r] sénat de cette ville les fonctions d'age[nt] tiel du roi; mais il ne put remplir ce[s] les autorités de Hambourg lui enj[oignirent] se constituer prisonnier dans une f[orteresse] de sortir immédiatement du territo[ire] féra se cacher dans la ville et y resta à la faveur d'un passeport que lui d[onna Bour]rienne, ministre de l'empereur. Ce n'était pourtant pas sans danger; H[ue se déter]mina à quitter Hambourg sur une sim[ple] et regagna la Hollande; de là il revi[nt en Angle]terre, et se rendit à Mittau. En 1814, France à la suite de Louis XVIII, e[t] premiers soins à la réimpression de l'o[uvrage qu'il] avait publié en Angleterre. Lorsque l[e roi] dut quitter la France au retour de l[e] 1815, Hue reçut la périlleuse commi[ssion de] tirer du trésor de la liste civile les [diamants de] la couronne, et d'en accompagner l[e transport] hors du royaume, ainsi que celui d'au[tres valeurs] en numéraire. A la seconde restaur[ation, il] reprit les fonctions de premier valet [de chambre] du roi et de trésorier général de sa m[aison mili]taire et de son domaine, emplois qu['il lui] avait confiés déjà à sa première rentré[e] peu de temps. On a de lui : *Derniè[res années] du Règne et de la Vie de Louis XVI*; 1806, in-8°; Paris, 1814, in-8°; Paris, les éditions françaises ont été revues M. Chavard a publié : *M. Hue pei[nt par lui-]même, ou lettres autographes de de la fidélité, avec des remarque[s] sujets politiques à l'ordre du jo[ur]*, 1824, in-8°.

Son fils, le baron *André-Marie* [Hue, né en] 1786, mort le 16 septembre 1854, d[...]

priété de Saint-Sauveur, près de Bray (Seine-et-Marne), servit en 1804, comme sous-lieutenant, dans le régiment de Dillon, à la solde de l'Angleterre, fit plusieurs campagnes à Malte, en Sicile et en Espagne. Revenu en France en 1814, il fut nommé brigadier dans la 1re compagnie des mousquetaires et suivit Louis XVIII à Gand. Devenu, à la seconde restauration, capitaine et aide de camp du duc de Feltre, il succéda à son père dans sa charge de premier valet de chambre du roi. Il remplit les mêmes fonctions auprès de Charles X, et après la révolution de Juillet, il se retira dans sa propriété de Saint-Sauveur, où il vécut dans la plus grande retraite jusqu'à sa mort. L. L—T.

Sence, dans la *Biogr. des Vivants*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp*. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp*.

HUE (*Anatole François*), marquis de Caligny, le dernier représentant de cette famille, naquit à Valogne, le 31 mai 1811; il est l'auteur de plusieurs inventions hydrauliques et d'un mémoire sur l'hydrodynamique, couronné par l'Institut en 1839. Il a reçu une médaille de première classe à l'exposition universelle de 1855 (section d'Agriculture).

Docum. partic.

HUE DE CALIGNY. *Voy*. CALIGNY.

HUEL (*Joseph-Nicolas*), philosophe français, né à Mattaincourt, le 17 juin 1690, mort à Romeux, le 3 septembre 1769. Après avoir fait ses études à Paris, il fut nommé curé de Romeux. Ayant connu l'abbé de Saint-Pierre, il lui emprunta son goût pour les projets et les réformes tendant au bien public. Il provoqua les décrets qui ordonnèrent que les grandes routes de la Lorraine fussent plantées d'arbres; il étudia le plan d'un canal de jonction entre la Méditerrannée et la mer du Nord; il obtint qu'un synode se prononçât contre le danger des inhumations précipitées. Un *Essai philosophique sur la Crainte de la Mort* lui est attribué par Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*); cet ouvrage est demeuré peu connu. Touchant à des questions délicates, Huel voulut réformer les maisons de religieuses et les mettre en mesure de rendre à la société d'importants services. Il fit imprimer, en 1750, sans y mettre son nom, un livre intitulé : *Moyen de rendre nos religieuses utiles et de nous exempter des dots qu'elles exigent*. Faisant table rase de treize cents couvents de filles qu'il supposait exister en France, Huel demandait qu'on les rebâtit sur un plan plus modeste, et que les trente mille religieuses qu'ils renfermaient fussent réparties dans deux mille cinq cents maisons groupées en cinquante districts, et chargées de l'éducation publique. Les maisons nouvelles devaient, suivant l'importance des villes où elles auraient été élevées, contenir cinquante, vingt-cinq ou dix religieuses. Une administration centrale aurait régi avec économie les ressources des anciens couvents. Ces idées n'étaient point dénuées de justice mais elles étaient alors impraticables. La cour souveraine de Nancy décréta la suppression du livre qui les développait; Huel se fit connaître, et l'affaire n'eut pas de suite; onze ans plus tard, son écrit fut réimprimé avec quelques changements sans importance, mais il passa inaperçu. Des bibliographes ont signalé, mais à tort, une troisième édition. G. B.

Durival, *Description de la Lorraine et du Barrois*. — Michel, *Dictionnaire historique des Hommes Marquants de l'ancienne province de Lorraine*, 1829. — F. Villemin, *Biographie Vosgienne*; 1848. — Clesse, *Remarques bibliographiques sur Huel*; dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, 1856, p. 281.

HUELVA (*Alonso-Sanchez*), navigateur espagnol, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. On lui attribue la découverte du Nouveau Monde. Il était de cette petite ville de Huelva qui fait partie du comté de Niebla et qui compte parmi ses anciens habitants tant de marins célèbres. On a prétendu que ce personnage, jeté par le hasard des tempêtes sur les côtes de l'Amérique méridionale, en serait revenu avec trois ou quatre de ses compagnons, et qu'il aurait abordé à l'île de Madère; puis on a ajouté qu'ayant recueilli ces marins, Colomb en obtint les premiers renseignements qui le guidèrent; on a fait le même conte à propos de Perestrello, son beau-père. Georges Horn, Laet, Alderete, Jozé de Acosta, Grotius lui-même, rapportent cette tradition, plus ou moins altérée; Mariana affirme même le débarquement de Huelva à Madère; Garcilasso, qui était né à Cusco, mais qui vivait à Cordoue, l'accueillit; enfin elle est très-sérieusement admise par fray Jerommo de La Concepcion, dans son livre intitulé *Cadiz Ilustrada*. Les prétentions des Espagnols sont aujourd'hui rejetées. F. D.

Ocios de Españoles emigrados, t. VI, p. 181.

* **HUEMATZIN**, savant mexicain, vivait à Tezcuco au septième siècle, et passait pour le docteur par excellence de cette Athènes du Nouveau Monde. On lui attribue la composition du *Teoamaxtli* ou *Teomaxtli* (le Livre divin) (1). Cette espèce d'encyclopédie faisait connaître, dit-on, les émigrations de la race aztèque depuis son départ des rivages de l'Asie jusqu'à son arrivée sur le plateau de l'Anahuac; elle spécifiait les haltes diverses que dut faire la nation envahissante sur les bords du Rio Gila. On affirme que le *Teomaxtli* faisait partie de ces monceaux de livres aztèques, condamnés au feu sans examen par l'évêque de Mexico, Zumarraga. Peut-être a-t-on exagéré l'importance de ce recueil hiéroglyphique, au point de vue de la mythologie et de l'histoire; c'était néanmoins une source précieuse, dont l'absence se fera longtemps sentir. Nous ne pouvons nous figurer aisément aujourd'hui l'étendue des pertes littéraires que fit alors le Mexique. Peut-être que si l'œuvre de Huematzin fût

(1) Selon les derniers documents publiés par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, ce livre célèbre aurait une origine plus ancienne encore.

parvenue jusqu'à nous, on aurait maintenant des renseignements pour établir la signification réelle des hiéroglyphes mexicains. Lorsqu'on se rappelle que le palais de Tezcuco renfermait dans son sein certaines divisions intérieures destinées aux docteurs qui s'occupaient spécialement de certaines sciences; quand on a présent au souvenir ce qui nous est raconté des vastes ménageries, des jardins délicieux consacrés à l'étude de l'histoire naturelle, et qui existaient simultanément à Mexico et à Tezcuco, il est difficile de borner le rôle de Huematzin à celui d'un simple théoricien développant des traditions barbares et purement fantastiques (1). Ce savant aztèque, sur lequel nous avons des renseignements si peu précis, paraissait avoir fondé son enseignement sur des observations très-multipliées. En 1520 il n'y avait peut-être pas en Europe un seul édifice consacré à la culture des sciences que l'on pût comparer aux vastes établissements que nous venons de citer et dont Cortes décrit minutieusement lui-même le plus important.

Ferdinand DENIS.

Torquemada, *Monarchia Indiana*. — Bustamante, *Chronica Mexicana*; Mexico, 1822, in-8°. — Prescott, *History of Mexico*, t. I, p. 86. — L'Abbé Brasseur de Bourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, t. I.

HUEN (*Nicole* LE). *Voy.* LE HUEN.

HUERNE DE POMMEUSE (*L.-F*), économiste français, né à Paris, en 1765, mort le 25 juin 1840. Élu par le département de Seine-et-Marne membre de la chambre des députés, où il siégea de 1815 à 1816 et de 1820 à 1827, il s'y occupa des questions d'économie publique, dont quelques-unes furent l'objet de notices dont voici les principales : *Des Canaux navigables considérés d'une manière générale, avec des Recherches comparatives sur la Navigation intérieure de la France et de l'Angleterre*; 1822, in-4°, avec atlas de 15 pl.; — *Des Colonies agricoles et de leurs avantages pour assurer des secours à l'honnête indigence, extirper la mendicité, réprimer les malfaiteurs et donner une existence rassurante aux forçats libérés, tout en accroissant la prospérité de l'agriculture, la sécurité publique, la richesse de l'État; avec des recherches comparatives sur les divers modes de secours publics, de colonisation et de répression des délits, ainsi que sur les moyens d'établir avec succès des colonies agricoles en France et la nécessité d'y recourir; contenant plusieurs tableaux statistiques*, etc.; Paris, 1832, in-8°, avec 11 tableaux; — *Recherches sur un Moyen spécial de Crédit public pour terminer promptement les Canaux entrepris par l'État, sans emprunt et en allégeant les charges actuelles des contribuables*; Paris, 1832, in-8°; — *Observati[ons gé]nérales sur les Causes de l'existence d[es ma]rais et sur les moyens de les assainir*; 1834, in-8° (Extrait de la 18e livr. de *La [Maison] Rustique du dix-neuvième siècle*); — [*Ques*]*tions et réponses sur les moyens d'[établir] en France des colonies agricoles de [...] genres et d'y former une société de b[ienfai]sance propre à en assurer le succè[s]*; Paris, 1838, in-8°. Huerne de Pommeuse [a tra]vaillé aux *Annales des Ponts et Chaus[sées]*, *Journal de l'Industrie*, à *La Maison [Rusti]que*, etc. G. [...]

Journal de la Librairie, 1822, 1834, 1838. — [...] *sur les Travaux de M. Huerne de Pommeuse*, in-8°.

HUERTA (LA). *Voy.* LA HUERTA.

HUESCAR et **D'ARCOS** (Doña *Mari[a]* SILVA-BAZAN Y SARMIENTO, duchesse DE), espagnole, morte à Madrid, le 17 janvi[er ...] Elle montra beaucoup de talent dans l[a ...] et la peinture, et mérita d'être reçue me[mbre de] l'Académie de San-Fernando, le 20 janvi[er ...] Plus tard elle fut élevée à la vice-préside[nce de] cette assemblée. Elle a laissé plusieurs [ta]bleaux qui se trouvent dans les salles de l'[Acadé]mie; mais un plus grand nombre apparti[ent] à des galeries particulières. Doña Maria d[e] Bazan avait été veuve deux fois; elle fut en[terrée à] San-Salvador, auprès du duc d'Arcos, son [second] mari. On leur a érigé un élégant cénotap[he sur] lequel figurent leurs bustes sculptés par [...]chel. A. DE [...]

Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*. — *Las [Distribu]tiones y Actas de la Academia de San-Fern[ando]*; Madrid.

HUET (*Pierre-Daniel*), évêque d'Avr[anches], un des hommes les plus savants de Fran[ce, na]quit à Caen, le 8 février 1630, et mourut à [Paris], le 26 janvier 1721, dans la maison profe[sse des] Jésuites, où il s'était retiré. Son père, [Daniel] Huet, conseiller du roi et secrétaire en la [marine de] S. M., avait épousé une Rouennaise, plu[s jeune] que lui, Isabelle Pillon de Bertouville, [dont il] eut deux fils et quatre filles. Il mourut de [bonne] heure, et laissa à sa femme la tutelle de [ses en]fants. Pierre-Daniel, élevé d'abord sous l[es yeux] de sa mère, apprit à cinq ans les premi[ers élé]ments de la langue, qui lui furent enseig[nés par] un prêtre du voisinage. Il perdit bientô[t cette] mère dévouée dont on vantait les grâces [et l'es]prit. Recueilli par une de ses tantes, épo[use de] Gilles Macé, mathématicien renommé, q[ui plus] tard lui légua sa bibliothèque, il fit ses pre[mières] études dans le monastère des PP. Croisie[rs, puis] chez les Jésuites du collège du Mont, où il [fit] ses humanités. Il y avait compté parmi s[es con]disciples Bernard Gigault de Bellefont, [qui de]vint en 1660 maréchal de France, et qui a[vait eu] pour précepteur Brébeuf, le traducteur [de la] *Pharsale*. Une éducation sagement diri[gée dé]veloppa à la fois les facultés intellectuell[es et la] constitution physique du jeune Huet, hab[...]

(1) Il est évident que les Toltèques ou les peuples de race inconnue qui ont occupé le Guatemala et le Yucatan étaient supérieurs aux Aztèques. Peut-être Huematzin était-il simplement le dépositaire de leur doctrine.

.ercices du corps. A treize ans, il étudia
·lettres, sous Antoine Halley, habile
r et poëte latin distingué, et la philoso-
le P. Mambrun, qui lui inspira un goût
›ur les mathématiques et particulière-
· la géométrie. A seize ans, il commen-
e du droit, lorsque la lecture de la *Géo-*
acrée de Bochart lui inspira une nou-
ur pour les recherches de l'érudition, et
tir la nécessité, pour acquérir une con-
approfondie de l'antiquité, d'étudier sé-
t le grec et l'hébreu. Il se passionna
: double étude, et il nous apprend lui-
il lut pendant sa vie vingt-quatre fois
ébreu des Écritures. Lié bientôt avec
avec les deux Cahaignes, dont l'un a
ie *Abrégée des Hommes illustres de*
c Thouroude et Grentemesnil, savants
;, Daniel Huet avait dès l'âge de vingt
ı rang distingué dans la science et dans
. A Paris, où l'appela le désir d'aller
struction dans son plus brillant foyer, il
tous les hommes d'élite dont le com-
vait lui être de quelque secours dans
ions encyclopédiques : les PP. Sirmond
auxquels il a écrit plusieurs lettres la-
poëtes latins Rapin, Guyet et Com-
; laborieux et érudits commentateurs
Labbe, Cossart, Garnier et les deux
ıuy. Grand amateur des curiosités bi-
iques, il se lia aussi avec le conserva-
Bibliothèque Mazarini, Gabriel Naudé,
onna d'utiles conseils pour former la
était âgé de vingt-deux ans, en 1652,
ı reine Christine appela à sa cour, sur
ıandation de Vossius, l'illustre Bochart,
son jeune ami Huet à l'accompagner
oyage. Son absence ne fut pas longue.
rès s'être arrêté quelque temps à Co-
, où il admira, dans le Collége Royal,
l'airain fabriqué par Tycho-Brahé, il
: à Stockholm, la reine de Suède avait
u une partie de son ardeur pour la
ion des gens érudits, et son premier
renait d'obtenir d'elle qu'elle suspen-
s l'intérêt de sa santé, les études vers
l'entraînait une ardeur trop passionnée.
va à la Bibliothèque royale de Stock-
manuscrit qui contenait quelques frag-
s *Commentaires* d'Origène sur saint
et cette découverte lui inspira la pre-
: de l'édition qu'il donna plus tard de
ge. L'hiver approchait, et, se hâtant
e congé de la reine, il se dirigea vers
:, en passant par Leyde, où il salua
:t par Amsterdam, où il visita Alexan-
s, Isaac Vossius et le rabbin Manassé-
l. De retour dans sa ville natale, il se
plaisir associé, ainsi que Bochart, à la
Académie que venaient d'y fonder plu-
mmes de lettres, réunis par Jacques
le Brieux, ancien conseiller au parle-
ment de Metz, et dont Segrais, Halley et Mé-
nage faisaient partie.

A cette époque commencèrent ses démêlés avec Bochart, auquel il s'était empressé de communiquer son manuscrit des *Commentaires* d'Origène. Bochart, ayant voulu lire le fameux passage controversé sur l'Eucharistie, vit avec surprise que Huet y avait omis une dernière ligne, et aussitôt il le dénonça au monde savant comme s'étant rendu coupable de mauvaise foi. Il n'en fallait pas davantage pour les brouiller. Huet ne s'en livra pas avec moins d'ardeur à son travail favori, et n'employa pas moins de dix années pour l'achever. Son ancien professeur, Antoine Halley, et Jean-Baptiste Cotelier, l'aidèrent de leurs avis, pour une publication faite par lui avec le plus grand soin. De nouvelles liaisons avec les savants et les littérateurs vinrent étendre le cercle de ses études. Il se mit alors en rapport avec Chapelain, dont il prit plus d'une fois la défense contre des critiques, exagérées sans doute quand elles s'adressaient au savant, et légitimes quand elles condamnaient le poëte; avec Étienne Le Moyne, le pasteur Morin, et Baillehache, savants hellénistes ou orientalistes; avec le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, qui l'invita plus d'une fois à faire sa partie d'échecs; avec la belle et savante abbesse de l'abbaye aux Dames de Caen, Marie-Éléonore de Rohan, qui a tracé, selon la mode de l'époque, un portrait de Huet, âgé d'environ vingt-huit ans, portrait que l'on trouve imprimé, en 1659, à la suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier, avec celui de la spirituelle abbesse, qu'il avait composé lui-même. Les *Mémoires de Huet* nous le montrent, en 1659, fixé à Paris, après avoir refusé d'aller à Rome auprès de la reine Christine, qui l'y avait appelé. On lui avait aussi proposé de se charger de l'éducation de Charles-Gustave, héritier de cette princesse au trône de Suède. Il ne put se résoudre à quitter la France.

Huet prenait, à cette époque, parti en faveur des anciens contre ses nouveaux amis Desmarets, Saint-Sorlin et Charles Perrault, grands partisans des modernes, qui auraient, disait-il, pensé tout autrement, s'ils eussent été plus versés dans la connaissance de l'antiquité. Il fréquentait Pélisson et Conrart. Il dit du premier que la nature lui avait donné les grâces de l'esprit pour le dédommager des imperfections du corps; et du second, qu'il était étranger à la littérature ancienne, mais qu'il passait pour être versé dans les lettres modernes. Santeuil et Charles Duperrier étaient deux poëtes latins estimés, *rien de plus*, ajoute-t-il. Les grands travaux de Huygens le rappelèrent à l'étude de l'astronomie. Son goût pour les études scientifiques se réveilla, et, se trouvant à Caen, en 1662, il y fonda une Académie des Sciences, qui correspondit bientôt avec la Société royale de Londres, et qui, subventionnée par Colbert, compta parmi ses membres le duc de Beauvilliers de Saint-Aignan, membre de l'Académie

Française. Il se mit à étudier l'anatomie, et, quoique myope et malade des yeux, « il disséqua, dit-il, plus de huit cents yeux de divers animaux, pour comparer cet organe, à longue ou à courte vue, chez les différents oiseaux ». A l'aide des instruments astronomiques de Gilles Macé, il observa le passage de la comète de 1664, dont il indiqua le parcours à ses amis. Il cultiva aussi la chimie, et le résultat de ses études en cette partie fut la composition d'un poëme sur le *sel*, qu'il dédia, en 1670, au duc de Montausier, qu'il avait connu, lorsque, fréquentant l'hôtel de Rambouillet, il se laissait aller aux séductions du bel esprit, et se déclarait l'admirateur de Madeleine de Scudéry, *l'illustre Sapho*, et de Julie d'Angennes, pour laquelle le duc, qui l'épousa après une cour assidue de quinze ans, fit composer la fameuse *Guirlande de Julie*. Au milieu d'études si variées, il ne négligeait pas les beaux-arts; il connaissait Le Brun, et ce fut à sa prière que celui-ci peignit le tableau du *Baptême de Jésus-Christ*, destiné à l'église de Saint-Jean, dans laquelle Huet avait été baptisé. Le jésuite Parvilliers, qui avait enseigné à Damas la littérature arabe, se trouvant à Caen, renouvela son zèle pour l'étude de l'arabe et du syriaque. C'est pendant le séjour qu'il fit à Caen, que Bochart, au milieu d'une discussion soutenue contre lui sur l'origine de quelques médailles espagnoles, mourut subitement, le 16 mai 1667, d'une attaque d'apoplexie.

Huet, qui avait, dans sa jeunesse, traduit en latin les *Pastorales* de Longus et composé un roman médiocre, *Diane de Castro, ou le faux inca*, ouvrage tout rempli des fadeurs et des galanteries mises à la mode par l'hôtel de Rambouillet, écrivit en 1670 son *Essai sur l'Origine des Romans*. Il y soutenait, avec l'auteur de *Télémaque* et l'évêque Camus, que les compositions romanesques peuvent être lues avec profit, pourvu qu'elles aient un but moral. Son travail fut imprimé en tête du roman de *Zaïde*, par madame de La Fayette, qui lui disait plaisamment à ce sujet : « Nous avons marié nos enfants. » L'année précédente, il avait composé une hymne latine dédiée à Notre-Dame de la Délivrance, que l'évêque de Bayeux avait adoptée et consacrée parmi les chants d'église. Aucun genre ne lui était étranger. La mort de Picart de Perigny, ayant laissé vacante, en 1670, la place de précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, le duc de Montausier proposa au choix du roi Ménage, Bossuet ou Huet. Le roi choisit Bossuet pour précepteur et Huet pour sous-précepteur. Installé à la cour, Huet continua à mener de front les travaux les plus divers. Il dirigeait pour son royal élève cette belle édition des classiques *ad usum delphini*, qu'il enrichissait de notes et d'explications, et pour laquelle il avait appelé à son aide plusieurs savants, parmi lesquels il cite avec honneur Anne Lefèvre, plus connue sous le nom de madame Dacier. Il continuait à préparer son

études. » Après avoir pendant dix ans exercé ses fonctions épiscopales, il s'en démit, en 1699, avec la permission du roi, qui, par forme de compensation, le nomma abbé de Fontenay. Il était là tout auprès de sa ville natale; mais il ne reçut pas de ses compatriotes la haute considération et les égards auxquels il avait droit. Il y fut inondé, dit-il, d'une pluie de procès, et il avoue lui-même, du reste, dans sa correspondance inédite avec son neveu de Charsigné de Piédoue, qui fournit sur sa vie et sur son caractère des révélations précieuses, qu'il soutint parfois ses droits avec une âpreté qui souleva contre lui l'opinion publique. Huet se dégoûta de son abbaye, et prit avec les jésuites de Paris des arrangements par suite desquels il trouva dans leur maison de la rue Saint-Antoine un logement où il s'établit toutes les fois que ses affaires l'appelaient dans la capitale, et où il finit par s'installer tout à fait.

Sa vieillesse n'avait ni altéré ses facultés morales, ni affaibli sa robuste constitution, qu'il avait toujours soutenue avec le plus grand soin à l'aide de l'excellent régime auquel il s'assujettit dès l'âge de quarante ans. « Il ne soupoit jamais, dit l'abbé d'Olivet, dînoit sobrement, et prenoit le soir le bouillon rouge du médecin Delorme. » Il a, dans un poëme sur le thé, qu'il envoyait à Grævius, en 1687, signalé les services que lui avait rendus cette plante et l'heureuse influence qu'elle exerçait sur sa bonne humeur, sa santé et ses forces. Il se délassait de ses travaux d'érudition en composant des vers grecs et latins, des églogues, des épigrammes, et au milieu de toutes ses occupations de savant et de littérateur il trouvait encore assez de temps pour écrire de longues lettres d'affaires, avec cette écriture fine, nette et serrée qui frappe tous ceux qui ont pu lire ses manuscrits. C'est d'une main ferme et sûre qu'à l'âge de quatre-vingt-six ans il rédigea, en double expédition, le 16 mai 1716, son testament olographe, retrouvé, en 1825, avec une foule de papiers précieux, dans un grenier de la maison de Caen, située *Cour du Grand Manoir*, testament curieux à plus d'un titre, et dans lequel on peut signaler plus d'un trait de son caractère et de son esprit (1). Cet acte atteste dans son auteur une singulière aptitude pour les affaires, une mémoire prodigieuse, un rare esprit de détails, une circonspection extrême : il ferait honneur au plus habile juriste et au notaire le plus exercé.

Il est peu de noms aussi célèbre dans l'histoire des lettres que celui du savant évêque d'Avranches. Poëte, philosophe, théologien, astronome, physicien, chimiste, géomètre, helléniste, hébraïsant de premier ordre, il n'est aucune des sciences humaines dans lesquelles il n'ait pris une place éminente. Une sorte d'impétuosité et de fougue le poussa dès son enfance vers l'étude, qui devint pour lui l'objet d'une passion insatiable. A la ville, à la campagne, à la cour, tout le temps fut donné au travail; il y sacrifia une partie du temps consacré au sommeil; il lut ou se fit lire pendant ses repas, dans ses promenades, dans ses voyages, et grâce à sa prodigieuse mémoire, il put conserver tout ce qu'il avait appris : ce fut donc surtout par l'érudition qu'il se distingua dans tous les genres auxquels il appliqua son intelligence, fortement investigatrice. Dans sa *Lettre* à Segrais *sur l'origine des romans*, il fit l'apologie de ce genre de composition plutôt en antiquaire qu'en homme de goût. Nous avons fait remarquer qu'une de ses œuvres les plus médiocres fut cette *Diane de Castro*, ou ce *Faux Inca*, qu'il composa dans l'âge des passions, et qui n'atteste chez lui qu'une imagination peu active et une médiocre sensibilité. Sa *Correspondance inédite* nous apprend qu'il faisait peu de cas lui-même de ses poésies françaises; il estimait, avec raison, davantage ses vers grecs et latins. Il maniait avec assez d'habileté l'épigramme, et le *Huetiana* en conserve plus d'une à l'adresse de ses compatriotes, peu disposés, comme c'est l'usage, à reconnaître son mérite. Il écrivait, le 27 septembre 1708, à son neveu : « Outre trente particuliers dont j'ai fait la fortune à Caen, j'ai servy votre compagnie et le présidial. Par reconnoissance, quand je vais à Caen, j'y trouve envie, haine, médisance et mépris. Dieu soit béni! ç'a esté le sort de Notre-Seigneur, qui doit nous servir d'exemple et nous consoler. » Son traité de la traduction, *De Interpretatione*, fort estimé de Segrais et dédié à André Graindorge de Prémont, est un long dialogue entre Isaac Casaubon, de Thou, et le jésuite Honton le Duc, conçu à la manière des anciens. On y passe en revue les plus célèbres traducteurs et interprètes, et on y expose quelques-unes des règles qui leur sont imposées. Le recueil de ses dissertations diverses, publié par l'abbé Tilladet, en 2 volumes in-12, et le *Huetiana* attestent l'immense variété de ses connaissances. Il y aborde, ainsi que dans ses lettres latines et françaises, une infinité de sujets, sur lesquels il rassemble toujours des ren-

(1) Ces papiers, qui sont aujourd'hui entre les mains de M. Abel Vautier, de Caen, membre du corps législatif sont : 1° deux liasses de lettres écrites par Huet à son neveu Piédoue de Charsigné, procureur général au bureau des finances de Caen, depuis le 20 mars 1708 jusqu'en l'année 1714 inclusivement. Il y est question principalement des abbayes d'Aunay et de Fontenay; 2° une assez longue correspondance entre l'abbé Piédoue de l'Aunay, aumônier et secrétaire d'Huet, avec Piédoue de Charsigné, son frère; 3° un diplôme de membre de l'Académie française, délivré à Huet en 1674; 4° le manuscrit autographe du *Faux Inca*, composé par Huet a l'âge de vingt-cinq ans, et publié seulement sept ans après sa mort; 5° enfin le double du testament olographe de Huet, portant la date du 16 mai 1716. Ce dernier document a été publié en 1853, par M. Charma, professeur à la faculté de Caen, dans le *Bulletin de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France*, t. Ier, p. 195. La Bibliothèque impériale possède un recueil de lettres de Huet adressées au P. Martin, franciscain de Caen, et M. Sainte-Beuve fait esperer la publication d'une autre correspondance, plus étendue, avec Ménage, de 1660 à 1691.

seignements nombreux et puisés aux sources. Il écrit sur l'*Origine de la Rime*, sur l'*Antiquité des Jets d'eau*, sur les *Progrès de la Chimie*, sur l'*Origine de la Rougeole et de la Petite Vérole*, sur la *Manière d'expliquer la Sainte Écriture*, sur la *Pourpre*, sur la *Rosée*, sur la *Salamandre*, sur la *Nature des Comètes*, etc. Ses travaux géographiques et historiques ont plus de valeur et d'importance. Il est le digne émule de Bochart, dans son *Traité sur la Situation du Paradis terrestre*, sujet sur lequel le ministre de Caen avait commencé un travail analogue, qui n'a pas été publié, et qu'on accusa à tort Huet d'avoir copié. Voltaire estimait, pour les documents considérables qu'elle réunit, son *Histoire du Commerce et de la Navigation des anciens*, ouvrage que l'on peut consulter, même après celui d'Heeren. Les *Origines de Caen* complètent l'*Histoire de Caen* par de Bras, et ont servi beaucoup à l'ouvrage, plus récent, de l'abbé de La Rue, dont les *Essais sur la Ville de Caen* ont le tort, comme les deux ouvrages précédents, de donner plutôt l'histoire des monuments que celle des hommes. Voilà bien des livres pour un homme qui a dit, non sans quelque raison, « que tout ce qui a été écrit depuis que le monde est monde tiendrait dans quelques in-folio si chaque chose n'avait été dite qu'une fois ». C'est a ses ouvrages philosophiques que l'évêque d'Avranches doit principalement sa célébrité. L'esprit dans lequel ils sont conçus l'a fait ranger jusqu'à présent parmi les écrivains qui se proposent de ramener l'homme à la foi par les sentiers du doute, et qui obscurcissent l'éclat des lumières naturelles afin que l'âme, ne comptant plus sur l'appui de la raison, ne reconnaisse d'autre autorité que celle de la révélation. Pascal avait employé cette méthode périlleuse avec une amertume éloquente, et avait été lui-même effrayé des attaques qu'il dirigeait contre la raison humaine immolée au pied de la croix. Huet reprit son argumentation avec plus d'ordre et surtout d'érudition. Il se plut, dans la *Démonstration évangélique*, à signaler les vains efforts de la raison pour s'établir dans la ferme possession du vrai. La foi seule, selon lui, peut mettre un terme aux agitations de l'esprit, et c'est précisément pour faire sentir tout le prix de cette grâce surnaturelle que Dieu a donné à l'homme des facultés si débiles. Dans les *Questions d'Aunay*, et la *Critique de la Philosophie cartésienne*, il fut plus explicite encore : il prend un à un les arguments du père de la philosophie moderne : il soutient qu'une fois engagé dans son doute méthodique, Descartes n'en peut régulièrement sortir ; que la notion de l'existence personnelle n'est pas la première qui se présente à l'esprit ; il nie que l'évidence soit la marque de la vérité, que l'âme soit mieux que le corps, qu'elle ait une notion directe de l'infini, notion qui n'est, au contraire, dit-il, conçue que comme négation du fini, et ne peut fournir aucune démonstration solide de l'existence de Dieu. Il condamne donc sans ménagement un système de philosophie qu'il considère comme offensant la religion, puisqu'il met l'autorité de l'évidence sur la même ligne que celle de la foi.

Mais c'est surtout dans son *Traité de la Faiblesse de l'Esprit humain* qu'il semble avoir voulu faire servir le pyrrhonisme philosophique au triomphe de la foi. Dans son premier livre, il cherche à démontrer, par treize motifs, que la vérité ne peut être connue de l'entendement par le secours de la raison, avec une pleine et entière certitude ; dans le second, il fait connaître jusqu'à quel point, à défaut d'une certitude complète, l'esprit humain peut atteindre à la vérité. Tout ce qu'il en sait ne peut être considéré que comme ayant pour base une sorte de vraisemblance et de *probabilité*, qui suffisent pour lui faire croire qu'il n'est pas dans un continuel égarement. Il conclut enfin dans le troisième livre que les vérités premières, et même les propositions telles que celles-ci : l'homme est composé d'un corps et d'une âme, l'homme sent et vit, etc., qui n'étaient que probables ou humainement certaines quand elles étaient simplement admises sur le témoignage de la raison, deviennent, par la foi, certaines d'une certitude absolue et divine. Le grand Arnauld avait, en 1692, condamné les attaques de Huet contre le cartésianisme ; le *Journal de Trévoux*, en 1725, voulut prouver que le *Traité de la faiblesse de l'Esprit humain* ne pouvait être de l'évêque d'Avranches. Il fallut que l'abbé d'Olivet, l'éditeur du traité, ainsi que des *Huetiana*, produisît le manuscrit et le soumît à l'Académie Française, qui le fit examiner par Boivin et La Monnoye. Le *Journal de Trévoux* ne s'était pas contenté de nier l'authenticité de l'ouvrage, il en avait essayé la réfutation. Huet fut défendu par le père Baltus, et critiqué en 1733 par Crouzaz, dans son *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne*. D'autres écrivains, Voltaire et Brucker entre autres, ont étendu le scepticisme de Huet jusqu'à ses croyances religieuses et mis en doute la sincérité de sa foi. On composerait une bibliothèque des écrits auxquels semblables discussions ont donné lieu. La question a été agitée tout récemment encore dans les deux sens par deux écrivains très-versés dans les études philosophiques, M. Christian Bartholomess, qui considère Huet comme pyrrhonien en philosophie, et M. l'abbé Flottes, qui soutient que c'est calomnier l'évêque d'Avranches que de lui donner ce titre. Il est certain, et tout le monde en convient, que Huet s'est, dans tous ses ouvrages de philosophie, attaché à soutenir que la philosophie qui s'abstient de tout assentiment dogmatique est celle qui est la plus favorable au christianisme, et que ses principaux arguments consistent à mettre la raison aux prises avec elle-même, en dévelop-

pant les preuves dont se servent les sceptiques pour répondre aux philosophes dogmatiques, afin que, sa faiblesse étant constatée, elle sente la nécessité de la foi. Il nous semble qu'il est difficile de ne pas voir dans Huet le représentant du scepticisme théologique qui a été développé de nos jours avec tant d'éclat par l'abbé de La Mennais.

Huet légua à la maison professe des jésuites de Paris ses précieux manuscrits et sa belle bibliothèque, qui, après la destruction de l'Ordre des Jésuites, en 1764, allait être vendue avec celle des religieux, lorsque le légataire de Huet mit opposition à la vente, et obtint gain de cause, en vertu d'un arrêt du conseil du roi. L'impératrice de Russie en offrit 50,000 écus; mais elle fut achetée par Louis XV, qui en enrichit la Bibliothèque royale, en assurant au neveu de Huet une rente de 1750 livres au capital de 35,000 livres. Dans l'année même où il rédigeait ce testament, Huet publia sa remarquable *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*. Il conserva presque toutes ses facultés pendant les dernières années de sa vie, qu'il consacra en grande partie à la composition de ses *Mémoires*, commencés en 1712 à la sollicitation de ses amis, et qui sont connus sous le titre de *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*, ouvrage dont M. Ch. Nisard a récemment donné la traduction, et qui est pour la biographie du célèbre évêque d'Avranches le point de départ le plus exact et le plus sûr. C'est à l'âge de quatre-vingt-onze ans qu'il termina sa vie, si longue et si bien remplie. Il était doyen de l'Académie Française. Ses principaux ouvrages sont: *De Interpretatione Libri duo*; Paris, 1661, in-4°; — *Origenis Commentaria in Sacram Scripturam*; Rouen, 1668, 2 vol. in-fol.; — *De l'Origine des Romans*; Paris, 1670, in-12; — *Animadversiones in Manilium et Scaligeri notas*; ibid., 1679, in-4°; — *Demonstratio Evangelica*; ib., 1679, in-fol.; — *Censura Philosophiæ Cartesianæ*; ib., 1689, in-12; — *Quæstiones Alnetanæ de Concordia Rationis et Fidei*; ib., 1690, in-4°; — *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme*; ib., 1692, in-12; — *Dissertations sur diverses matières de religion et de philosophie*; ibid., 1712, in-12; — *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*; ibid., 1716, in-12; — *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*; Amsterdam, 1718, in-12. La plupart de ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. On a publié le *Huetiana* à Paris en 1722. C'est la même année aussi qu'a été publié à Paris, par l'abbé d'Olivet, celui de tous les ouvrages de Huet qui a soulevé le plus d'opposition et suscité les plus vives controverses; c'est le *Traité de la Faiblesse de l'Esprit humain*, dont l'auteur avait fait une traduction latine, imprimée à Amsterdam, en 1738, 1 vol. in-12.

C. HIPPEAU.

Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus; 1718, in-8°, publiés par M. de Sallengre; traduits en anglais par John Aikin, Londres, 1798; et en français par M. Nisard, Paris, 1853, in-8°. — Tilladet, *Recueil de Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*; Paris, 1712, in-12; La Haye, 1714 et 1720, 2 vol. in-12. — *Huetiana*. — D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie Française : éloge de Huet*. — *Nouveaux Mémoires* de l'abbé d'Artigny, t. II. — *Bibliothèque universelle* de Leclerc, t. XV. — *Journal Littéraire de La Haye*, t. II. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, t. V. — *Mémoires de Littérature*, par le P. Desmolets, t. II. — *Œuvres d'Arnauld*, t. III. — Leibnitz, *Opera omnia*, t. V, éd. de Dutens. — Crouzaz, *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne*. — *Journal de Trévoux*, 1725. — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. V. — De Gerando, *Histoire comparée des Systèmes de Philosophie*, t. III. *Dictionnaire des Sciences Philosophiques*. — Christian Bartholomess, *Huet et son Système théologique*. — *Étude sur Daniel Huet*, évêque d'Avranches, par M. de Gournay, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1856. — *Étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches*, par l'abbé Flottes; Montpellier, 1857.

HUET DE GUERVILLE (*Paul*), de la famille du précédent, né à Caen, le 31 juillet 1777, mort en 1854. Maire de Sedan pendant l'occupation de cette ville par l'armée prussienne sous les ordres du comte de Ziethen, il parvint à établir une correspondance au péril de sa vie avec le baron de Choisy, commandant le château, et put par ce moyen conserver au roi le fort de Sedan jusqu'au 15 septembre, sauvant ainsi sept à huit millions de projectiles que ce fort renfermait. Pendant les Cent Jours il resta à la tête de l'administration, par ordre de M. le baron de Frémont, préfet, et de M. Bedoch, commissaire pour l'empereur, bien qu'il ait donné trois fois sa démission et qu'il ait refusé de signer l'acte additionnel. Louis XVIII le nomma maire le 5 juin 1816. La ville de Sedan lui doit l'érection de la statue du maréchal de Turenne, la construction de l'hôtel de ville, du palais de justice et de la salle de spectacle. Ayant pris une part très-active aux luttes électorales de 1830, il donna sa démission après la révolution de Juillet, et se retira au château de Laviot (Belgique), où il mourut.

Documents particuliers inédits; Correspondance manuscrite, et Testament olographe de Huet.

* **HUET DE GUERVILLE** (*Paul-Edmond*), petit-fils du précédent, né à Sedan, en 1822, collaborateur à divers recueils périodiques, est le descendant et représentant direct de cette famille.

HUET DE FROBERVILLE (*Claude-Jean-Baptiste*), écrivain et législateur français, né à Romorantin, en Sologne, le 5 octobre 1752, mort à Orléans, en 1838. En 1791, connu dans son département par quelques écrits sur les affaires publiques, il fut élu député du Loiret à l'Assemblée législative, où il se montra partisan de la monarchie constitutionnelle. Il obtint des améliorations dans l'administration forestière de son département, une indemnité de 50,000 fr. pour les pertes éprouvées dans l'Orléanais, et il en fit réduire les contributions. L'année suivante, en voyant les calamités qui menaçaient la France, il revint dans son département. Il y fut traité comme suspect et deux fois incarcéré. Depuis il se tint

éloigné des affaires publiques pour se livrer à la culture des lettres. Il fut un des fondateurs de l'académie d'Orléans, dont il devint le secrétaire perpétuel et qui lui doit quelques travaux. Il a publié : *Description plaisante d'une Fête donnée à l'occasion de la paix de Grenelle* (dans le *Courrier de l'Europe*, 5 novembre 1779); — *Essai sur la Topographie d'Olivet*; 1784, in-8°; — *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Louis Pulci, avec un extrait de son poëme intitulé :* Morgante Maggiore (*Esprit des Journaux*, ann. 1784); — *Dissertation critique sur deux ouvrages intitulés :* Chroniques de Turpin; Orléans, 1785, in-12, et dans le t. III des Mélanges de Millin; — *Éloge de Pilâtre des Roziers*; Orléans et Paris, 1785, in-12; — *Recherches sur l'Origine de la Gabelle en France* (*Esprit des Journaux*, 1788); — *Requête du tiers-état au roi*; 1788, in-8°; — *Vues générales sur l'État de l'Agriculture dans la Sologne et sur les moyens de l'améliorer*; Orléans et Paris, 1788, in-8° : ce travail était demandé par l'assemblée provinciale; — *Réflexions d'un Citoyen sur les Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire et sur l'appel au peuple*; Orléans, 1789, in-8°; — *Avis important sur la Manière de délibérer aux États généraux*, 1789, in-8°; — *Catéchisme des Trois Ordres, pour les assemblées d'élection* (sous la rubrique de *Un Gentilhomme français*); 1789, in-8°; — Des articles de politique et de littérature dans le *Journal de Paris*, dans l'*Esprit des Journaux* et dans la *Chronique de Paris*. G. de F.

Vergnaud-Romagnesi, *Notice historique et biogr. sur C.-J.-B. Huet de Froberville*; 1839.

HUET DE FROBERVILLE (*Barthélemy*), historien français, frère du précédent, né le 22 janvier 1761, à Romorantin, en Sologne, mort le 12 février 1835. Après avoir fait ses études, il partit comme officier dans le régiment de l'Ile-de-France, et arriva dans cette colonie en 1778. Il commanda, en 1781, un détachement qui fit partie de l'escadre du bailli de Suffren pour l'expédition de l'Inde, et se distingua surtout à l'affaire de Goudelour, sur la côte de Coromandel. Les Français étant rentrés en possession de Pondichéry, Huet y fut envoyé. Lorsque les troupes françaises en furent retirées, il revint à l'Ile-de-France, et bientôt quitta le service pour se fixer dans cette colonie. L'estime dont il jouissait le fit appeler à remplir quelques fonctions publiques, qu'il abandonna bientôt pour s'occuper de plusieurs ouvrages qu'il méditait sur l'histoire, les mœurs et la langue des Malgaches. Il a publié à l'Ile-de-France les ouvrages suivants : *Grand Dictionnaire Malgache*; 2 vol. in-fol. : Dumont-Durville en a donné un abrégé dans son Voyage sur *L'Astrolabe*, partie philosophique; — *Traduction des Saintes Écritures en malgache, idiome du sud*, 2 vol. in-fol.; — *Collection des Voyages de Mayeur, interprète de B*[illegible]*niowsky à Madagascar*; 10 vol. in-fol.; *Histoire de Ratsimilaho, roi de Foulepointe* [illegible], *d'après la tradition des Malgaches*; in-fol.; — *Essai sur les Malgaches* : cet ouvrage, qui [illegible]vait être imprimé à Londres, a été égaré; — [illegible] *Cimetière de Port-Louis, scènes historiques* [illegible] 2 vol. in-8°; — *Sydner, ou les dangers de l'imagination*, roman; — *Journal tenu pendant la guerre de l'Inde, de 1781 à 17*[illegible]; in-fol. On lui attribue un poëme burlesque [illegible]titulé : *La Culpaïde*. Il a rédigé le *Journal des îles-de-France et de Bourbon*. Une nouvelle édition de l'*Histoire de l'Ile de Madagascar*, par Étienne de Flacourt, commencée par H[illegible], est restée inachevée. G. de F.

Louandre, *La Littérature franç. contemporaine*. [illegible] — *Renseignements particuliers*.

HUET DE COETLISAN (*Jean-Baptiste-Claude* Regnault), administrateur français, né à Nantes, le 9 juin 1760, mort le 12 décembre 1823, à Savenay. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, fit ses études chez les Oratoriens de sa ville natale, et fut reçu avocat à Rennes en 1790. Partisan de la révolution, il écrivit d'abord dans la *Chronique du Département de la Loire-Inférieure*, rédigée par une société de patriotes. Il assista comme délégué de la garde nationale de Nantes à la Fédération générale qui eut lieu au Champ-de-Mars de Paris le 14 juillet 1790. En 1792 il fut membre du conseil communal de Nantes, et commanda en second un des bataillons de la garde nationale de cette ville. En correspondance avec les fédéralistes du Calvados, il se réfugia dans l'armée des Pyrénées orientales après la chute des girondins; quartier-maître dans les compagnies franches, il se distingua comme capitaine d'état-major pendant le siége de [illegible], et à la prise de Figuières, sous les ordres du général Pérignon. Aide de camp du général D[illegible]gommier, il fut chargé d'apporter à la Convention des drapeaux pris sur l'ennemi. Huet quitta bientôt le service militaire, et revint à Nantes, où il fut nommé secrétaire général de l'administration centrale du département de la Loire-Inférieure à la fin de 1795. En cette qualité, il prit une part active à la création de l'école centrale, et fut un des fondateurs de l'Institut départemental des Sciences et des Arts. Cette société ayant reçu du gouvernement consulaire la mission de s'occuper d'une statistique du département, Huet s'empressa d'envoyer sur cet objet un manuscrit qui fut imprimé par ordre du ministre. Sous le Directoire, Huet avait été proposé pour remplir le ministère de la justice; mais préférant rester à Nantes, il refusa. Nommé en 1802 membre du Tribunat, il ne voulut pas non plus accepter; ce qui n'empêcha pas Napoléon d'être indisposé contre lui, parce qu'il avait été élu avant Lucien Bonaparte, son compétiteur. Il était depuis 1800 secrétaire général de la pré[illegible]

ture de la Loire-Inférieure. Impliqué, en 1806, avec le receveur général du département, dans un procès criminel, Huet resta vingt mois à la prison de La Force à Paris. Le receveur général fut condamné à huit ans de fers et à la flétrissure pour faux en écriture publique et surcharges sur ses registres. Huet fut solennellement acquitté; mais, au moment où il allait sortir de prison, un ordre du gouvernement l'y retint. Belleville, intendant général du Hanovre et ancien préfet de la Loire-Inférieure obtint enfin sa liberté. Huet revint à Nantes, et fut nommé, en 1809, sous-préfet à Bazas. Il y était à peine arrivé, qu'il se fit remarquer par son intrépidité, en arrêtant avec quelques gardes nationaux l'insubordination d'un régiment de lanciers polonais qu'on envoyait en Espagne. Destitué à la première restauration, Huet revint à Paris, et bientôt il fut appelé aux fonctions de chef de la première division au ministère de l'intérieur, laquelle fut réunie au ministère de la police générale après le retour de Napoléon. L'arrondissement de Châteaubriant le choisit pour député à la chambre des représentants. A la seconde restauration, il prit un passeport pour l'Angleterre; mais, arrêté au premier relai, il fut amené à la Conciergerie et mis au secret. Il resta en prison du 1er mai 1816 au 8 mars 1817. Le 1er janvier sa fille avait obtenu sa liberté; mais Huet refusa d'en profiter, et attendit encore trois mois un jugement : il finit par se décider à sortir de sa prison, sans avoir été interrogé et sans qu'on lui eût fait connaître les motifs de sa détention. Ses habits avaient été entièrement défaits pour s'assurer qu'il n'emportait aucune correspondance. Plus tard, Huet fut chargé de rédiger la partie politique du *Journal du Commerce*, en opposition avec le ministère Villèle. Poursuivi devant le tribunal de police correctionnelle, en novembre 1822, pour attaque contre le gouvernement, il fut condamné, malgré la défense de Me Barthe. Après cette affaire, Huet retourna dans son département, et se retira à Savenay. « Huet se distingua surtout, dit M. Armand Guéraud, comme publiciste habile et administrateur éclairé, puis comme statisticien consciencieux, digne du titre qui lui avait été donné de premier statisticien de son temps. » On a de lui : *Statistique du Département de la Loire-Inférieure, publiée par ordre du ministre de l'intérieur;* Paris, 1802, in-8°; nouv. édition, revue et augmentée, sous ce titre : *Recherches économiques et statistiques sur le Département de la Loire-Inférieure, Annuaire de l'an XI;* Nantes, an XII, in-4°; — *Mémoire pour J.-B. Huet, secrétaire général de la préfecture et membre du collége électoral du département de la Loire-Inférieure;* Paris, 1806, in-4°; — *De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique, ou de la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives;* Paris, 1820, in-8°. Huet de Coetlisan a laissé plusieurs manuscrits inachevés. Membre de l'Académie Celtique, il avait rédigé des notes sur les *Pierres de Carnac*. Il a fait insérer divers articles dans la *Revue Encyclopédique* et dans d'autres recueils. Son *Histoire des Courtisans de Rome*, écrite en latin, et ses *Recherches sur l'Économie politique des Anciens, sur les moyens qu'ils mettaient en usage pour faire vivre leurs armées et transporter leur matériel de campagne* n'ont pas encore été publiées.

J. V.

Mahul, *Annuaire Nécrol.*, 1823. — Dugast Matifeux, *Bibliographie révolutionnaire de Nantes.* — *Le Lycée armoricain*, t. III, p. 167. — Guépin, *Histoire de Nantes.* — Armand Guéraud, *Notice sur Huet de Coetlisan*, dans la *Biographie Bretonne.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* *Notice biographique*, dans la *Revue Encyclop.*, 1823, t. XX, p. 701. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **HUET** (*Paul*), peintre français, né à Paris, en 1804. Il étudia la peinture sous Gros et Pierre Guérin, et se consacra au paysage, où il s'est distingué par l'aspect poétique de ses sites et par une couleur harmonieuse et fine. Ses tableaux ont paru à presque tous les Salons successifs, depuis celui de 1827. On peut citer, entre autres : *Inondation de Saint-Cloud* (1832); — *Soleil couchant* (id.); — *Vue des Environs d'Antibes* (id.); — *Fourré de forêt* (id.); — *Soirée d'Automne* (1833); — *Vue d'Avignon* (id.); — *Vue du Château d'Eu* (id.); — *Une Matinée de printemps* (1835); — *Un Coup de Vent, souvenir d'Auvergne* (1838); — *Paysage composé, soleil couchant* (1839); — *Intérieur de Forêt* (1841); — *Vue du Port et de la Rade de Nice* (*id.*); — *Vue d'Avignon et du Château des Papes* (1843); — *Paysage, scène tirée de l'Arioste* (1848); — *Vue prise aux environs du col de Tende* (1849); — *Les Rives enchantées* (1850); — *Le Calme du Matin* (1852); — *Les Marais salants, aux environs de Saint-Valery-sur-Somme* (1854). M. Huet a exposé aussi, à différents Salons, des paysages gravés à l'eau-forte. Il a reçu une médaille de première classe en 1848 et 1855 et la croix de la Légion d'Honneur en 1851. »

G. de F.

Documents particuliers.

* **HUET** (*François*), philosophe et publiciste français, né le 26 décembre 1814, à Villeau (Eure-et-Loir). Issu d'une famille de cultivateurs, il devint à l'âge de vingt ans professeur suppléant d'histoire au collége Rollin à Paris, et fut nommé en 1835 professeur de philosophie à Gand; il y resta en cette qualité jusqu'en 1850, époque où il donna sa démission. On a de lui : *Étude sur Henri de Gand;* 1838; — *Éléments de Philosophie pure et appliquée;* 1848 : dans cet ouvrage, dont l'auteur prépare une édition plus complète, il a pour but de restaurer et de compléter les doctrines de Descartes, de Platon et de Leibnitz, en partant du double principe de l'indépendance de la raison et de son accord nécessaire avec la foi chrétienne; — *Le Règne social du*

Christianisme; 1853 : ouvrage mis à l'*index;* — *Essais sur la Réforme catholique;* 1856 : en collaboration avec M. Bordas-Demoulin; les innovations à faire dans le sein du catholicisme proposées par M. Huet dans cet ouvrage consistent à laisser participer les fidèles au gouvernement de l'Église, sans supprimer pour cela l'ordre hiérarchique. — M. Huet est encore auteur d'un *Discours sur la Réforme de la Philosophie,* qui sert d'introduction au *Cartésianisme* de M. Bordas-Demoulin. A. Largent.

Documents particuliers.

HUETE (*Jaume* de), poëte espagnol, natif de l'Aragon, vivait au commencement du seizième siècle. Il est l'auteur de deux *comedias*, intitulées, l'une *Vidriana*, in-4°, en 18 feuillets, et l'autre *Tesorina*, in-4°, en 15 feuillets; toutes deux, imprimées sans date et sans nom de ville, sont excessivement rares. Dans l'une et dans l'autre, il y a dix interlocuteurs, et il s'agit d'amours qui se dénouent par un heureux mariage. Elles offrent la singularité qu'elles se terminent par quelques mauvais vers latins, où l'auteur s'excuse de n'avoir pas mieux fait. L'inquisition castillane, qui mettait alors beaucoup de livres dans son *Index expurgatorius*, plaça la *Tesorina* sous la rubrique de Valladolid, 1559. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. II, p. 8.

HUETERIE (de La). *Voy.* La Hueterie.

* **HUETTE** (*Louis*), opticien français, né à Rennes, le 21 octobre 1756, mort à Nantes, le 2 septembre 1805, ébaucha sa première éducation chez les frères de la Doctrine chrétienne, en même temps qu'il travaillait chez son père, tourneur en bois; mais, tourmenté du désir de trouver dans les voyages lointains un aliment à son imagination ardente, il quitta à quinze ans la maison paternelle. Ce fut en Hollande qu'il puisa les premières notions de l'art de l'opticien, dans lequel il devait plus tard acquérir une légitime réputation. Il visita ensuite la Prusse, la Pologne et la Russie, puis il consacra près de cinq ans à parcourir l'Italie. La vue et l'etude des monuments de ce pays ne firent qu'accroître son avidité de connaître. Dans le but de la satisfaire, il se rendit en Orient. Après quelques excursions dans presque toutes les villes de l'Archipel et une partie de la Grèce continentale, excursions suivies d'un assez long séjour à Constantinople, il gagna Alexandrie, d'où il pénétra dans la haute Égypte, en Arabie et en Syrie. Revenu en France, après quinze ans d'absence, il consacra deux années à se perfectionner dans son art, la première à Paris, la seconde à Londres. Revenu à Rennes en 1788, il s'y maria, et vint s'établir à Nantes en 1793. Partageant désormais son temps entre les travaux intellectuels et les occupations manuelles destinées à subvenir aux besoins de sa famille, Huette enrichit l'optique de quelques inventions ou procédés utiles. En 1794 il appliqua les lentilles achromatiques à des microscopes qu'il avait lui-même fabriqués, lentilles qui remplissaient parfaitement les conditions exigées de grossissement et de netteté, dans des dimensions restreintes entre 2 et 3 millimètres de diamètre et une distance focale correspondante.

L'un des fondateurs, en 1798, de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure, aujourd'hui Société académique, il soumit à cette société, en 1802, un *Mémoire sur les Amusements galvaniques*. En 1802 il lui comuniqua la *Description d'un nouvel Horizon artificiel* qu'il avait exécuté. Cet instrument, fort exact, et d'un transport facile, renfermait en lui-même son niveau à bulle d'air, propre à donner la ligne horizontale en tous sens. On l'emploie avantageusement dans les observations d'astronomie nautique et pour la détermination à terre de toute espèce de plan horizontal. La même année il présenta à l'Institut des verres plans à faces parallèles de 8 à 10 centimètres de diamètre, qui, soumis à des épreuves rigoureuses, furent reconnus d'une précision irréprochable. Deux ans plus tard il mit sous les yeux du même corps savant un objectif achromatique de $0{,}56^c$ de diamètre sur $0^m{,}70^c$ de foyer, construit avec du flint-glass français, dont l'emploi affranchissait la France du tribut qu'elle avait jusque-là payé à l'Angleterre pour ce produit. L'esprit profondément observateur de Huette avait conçu l'idée de cet instrument à la vue d'un verre en cristal provenant de la manufacture du Creusot. Le poids de ce verre l'avait conduit à faire le calcul des courbures en rapport avec le pouvoir dispersif de cette matière, pour l'achromatiser avec le verre de Paris. Le succès justifia ses calculs, et cet objectif, appliqué à une excellente lunette de John Dollond, supporta avantageusement la comparaison avec l'objectif de l'opticien anglais, sans aucune réduction d'ouverture. Indépendamment de ces travaux, Huette a laissé en manuscrit : des *Mémoires sur l'Égypte et la Syrie*, qui offrent de l'intérêt, même après le voyage de Volney; — *Relation d'un Voyage à Jérusalem et aux Lieux Saints;* — *Ascension au Cratère du mont Etna*. P. Levot.

Annales et Procès-verbaux des séances publiques de la Societe Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. — Documents inédits.

HUERVA (Doña *Barba-Maria* de), peintre espagnole, née à Madrid, en 1733. Ses charmants tableaux de genre lui firent ouvrir, par une honorable exception, les portes de l'Académie de San-Fernando, en 1752. Le goût et la délicatesse dont sont empreintes ses nombreuses productions les font rechercher des amateurs. A. de L.

Las Constitutiones y Actas de la Academia de San-Fernando de Madrid. — Quilliet, Dictionnaire des Peintres espagnols.

HUEZ (*Claude*), magistrat français, né à Troyes, le 3 avril 1724, massacré dans la même ville, le 9 septembre 1789. Il fut successivement conseiller au bailliage et présidial de sa ville natale, assesseur civil, lieutenant criminel, et enfin maire de Troyes (29 juillet 1786). En 1787, il

siéger à l'assemblée provinciale de Châlons. Huez, en 1789, vint à Paris et révéla aux échevins de son pays les intrigues qui se passaient sous ses yeux pour exciter des troubles à Paris et dans les provinces. Ses lettres furent soustraites à la poste, et dès lors il fut dévoué à la haine des ennemis du nouvel ordre de choses, qui, sous le masque du patriotisme, le dénoncèrent à ses concitoyens comme un accapareur, un ennemi de Necker, de la liberté, etc. On l'accusa même d'avoir empoisonné des farines vendues aux boulangers de Troyes. Il était alors président du bailliage de cette ville et de la chambre de police. Il siégeait lorsque la salle fut envahie par une troupe de furieux : arraché de son siége, il fut traîné dans la cour de l'hôtel de ville une corde au cou; une femme lui creva les yeux avec des ciseaux, pendant qu'il respirait encore, et d'horribles mutilations furent exercées sur son corps (1). H. Lesueur.

Moniteur universel, année 1789, p. 114. — *Biographie Moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

HUFELAND (*Gottlieb*), jurisconsulte allemand, né à Dantzig, le 19 octobre 1760, mort à Halle, le 25 février 1817. Il fit ses études à Leipzig et à Gœttingue, visita l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, et enseigna le droit aux universités de Iéna, de Wurtzbourg, de Landshut et de Halle. Ce fut lui qui, en commun avec Ersch, eut l'idée de publier la grande encyclopédie allemande connue sous le nom d'*Allgemeines Encyklopædie* d'Ersch et Gruber. Il céda ses droits à Gruber (voir ce nom). Les principaux ouvrages de Hufeland sont : *De Legum in Pandectis interpretandarum Subsidio, ex earum nexu et consecutione petendo*; Iéna, 1785 in-4°; — *Ueber den Grundsatz des Naturrechts* (Du Principe du Droit naturel); Leipzig, 1785; — *Ueber einige Rechte protestantischer Fürsten* (De quelques Droits des Princes protestants); Iéna, 1788; — *Lehrbuch des Naturrechts* (Traité du Droit naturel); Iéna, 1790; 2e édit., 1795; — *Beitræge zur Berichtigung der positiven Rechtswissenschaft* (Matériaux pour rectifier quelques erreurs de la Science du Droit positif); Iéna, 1792; — *Einleitung in die Wissenschaft des teutschen Privatrechts* (Introduction à la Science du Droit privé allemand); Iéna, 1796; — *Lehrbuch der Geschichte und Encyklopædie aller in Teutschland geltenden positiven Rechte* (Histoire et Encyclopédie de tous les Droits positifs ayant valeur en Allemagne); Iéna, 1796. Cet ouvrage, dont la première partie seule a paru, traite de l'histoire du droit romain; — *Abriss der Wissenschaftskunde und Methodologie der Rechtsgelehrsamkeit* (Éléments de la Science et de la Méthodologie de la Jurisprudence); Iéna, 1797; — *Institutionen des gesammten positiven Rechts* (Institution du Droit positif entier); Iéna, 1798; 2e édit., 1803; — *Ueber den eigenthümlichen Geist des roemischen Rechts, in Allgemeinen und in Einzelnen* (De l'Esprit particulier du Droit romain en général et en particulier); Giessen, 1815-1817, 2 vol. R. L.

Biogr. de Hufeland, en tête de la thèse de K.-F. Walch, *Reliquiæ Controversiæ inter Bulgarum de Bulgaris et Martinum Gosiam de prælatione dotis*; Iéna, 1785.

HUFELAND (*Christophe-Guillaume*), médecin allemand, né le 12 août 1762, à Langensalza (Thuringe), mort à Berlin, le 25 août 1836. Fils d'un médecin, il étudia lui-même la médecine à Iéna et à Gœttingue, et obtint en 1783 le grade de docteur. Il exerça ensuite l'art de guérir à Weimar, occupa en 1793 une chaire à l'université de Iéna, et vint en 1798 à Berlin, où il fut chargé de la direction du *Collegium Medicum* et de la surveillance de l'hôpital public La Charité. Le roi de Prusse le nomma son médecin particulier, et l'Académie des Sciences le reçut parmi ses membres. Depuis la fondation de l'université de Berlin (1809), il y enseigna la pathologie spéciale et la thérapie. Hufeland a joui d'une grande réputation comme médecin pratique et comme professeur. Ses nombreux ouvrages ont été souvent réimprimés en Allemagne; plusieurs furent traduits en français. Voici les principaux : *Bemerkungen ueber die künstlichen und natürlichen Blattern zu Weimar in Jahre* 1788 (Observations sur la Petite Vérole artificielle et naturelle qui régna à Weimar dans l'an 1788); Leipzig, 1789, 1793, 1798, in-8°; — *Neueste Annalen der französischen Arzneykunde* (Annales de Médecine française); Leipzig, 1791-1800, t. I-III; — *Ueber die Ungewissheit des Todes und das einzige untruegliche Mittel sich von seiner Wirklichkeit zu ueberzeugen und das Lebendigbegraben unmoeglich zu machen* (De l'Incertitude dans l'Apparence de la mort et du seul moyen de se convaincre de sa réalité et d'empêcher l'enterrement d'un vivant); Weimar, 1791, in-8°; Graetz, 1791 et 1824, in-8°; — *Aufklaerungen der Arzneywissenschaft aus den neuesten Entdeckungen der Physik und Chemie* (Explications touchant la Médecine, d'après les dernières découvertes de physique et de chimie); Weimar, 1793-1794, in-8°; — *Vollstaendige Darstellung der Kraefte und des Gebrauchs der salzsauern Schwererde in Krankheiten* (Exposition complète des vertus et de l'usage du Muriate de Baryte); Berlin, 1794, in-8°; — *Erinnerungen an alle Muetter denen die Gesundheit ihrer Kinder am Herzen hegt* (Avis aux Mères touchant la

(1) Ce crime ne resta pas impuni : le 27 novembre suivant, la cour prévôtale de Troyes condamna les nommés Claude-Augustin Picard, Jean Albert, Christophe Harlot et Jacques Toussaint à avoir « bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs », après avoir fait amende honorable nus en chemise, la corde au col et tenant en main une torche de cire ardente; la femme Marguerite Vilain, femme Joannes, fut également condamnée, après avoir de même fait amende honorable, à être pendue et étranglée. Ce jugement fut exécuté dans toute sa juste sévérité (*Moniteur* du 14 décembre 1789.)

Santé de leurs Enfants); Bielefeld, 1794 : — *Gemeinnützige Aufsaetze zur Befoerderung der Gesundheit, des Wohlseyns und vernünftiger Gemedicinischen Erfahrung* (Dissertations populaires sur la Santé, sa conservation, etc.); Leipzig, 1794, in-8°; — *Ideen ueber Pathogenie, oder Einfluss der Lebenskraft auf Entstehung und Form der Krankheiten* (Idées sur la Pathogénie, ou de l'influence de la force vitale sur l'origine et la forme des maladies); Iéna, 1795, in-8°; — *Ueber die Ursachen, Erkenntniss und Heilung der Skrofelkrankheit* (Traité de la Maladie scrophuleuse); Berlin, 1785, in-8°; 3° édit., Berlin, 1819 : ouvrage couronné par l'Académie impériale des Curieux de la Nature; traduit en français sur la 3° édition allemande (1819) et accompagné de notes, par J.-B. Bousquet; Paris, 1821; — *Makrobiotik, oder die Kunst das menschliche Leben zu verlaengern* (Macrobiotique, ou l'art de prolonger la vie humaine); Iéna, 1796; 6° édit, Berlin, 1842 : ouvrage célèbre, qui a été traduit de toutes les langues européennes. On en a des traductions françaises d'*A. Duvau*, Iéna, 1798, 2 vol. in-8°; Coblentz, 1799, 2 vol.; Lausanne et Lyon, 1809; Hambourg, 1805; Paris, 1810; d'A.-J.-L. Jourdan, Paris, 1824; — *Bemerkungen ueber das Nervenfieber und seine Complicationen in den Jahren* 1796, 1797, et 1798 (Observations sur la Fièvre nerveuse et ses complications pendant les années 1796, 1797 et 1798); Iéna, 1799, in-8°; — *Einrichtung und Gesetze des medicinischen Instituts zu Iéna* (De l'Établissement et des Lois de l'Institut médical de Iéna); Iéna, 1798, in-8°; — *Pathologie;* Iéna, 1798, in-8°; — *Guter Rath an Mütter ueber die wichtigsten Punkte der physischen Erziehung der Kinder in den ersten Jahren* (Avis aux Mères sur les points les plus importants de l'Éducation physique des Enfants dans les premières années); Berlin, 1799, 1803, in-8°, 5° édit., 1844; trad. en français, Francfort-sur-le-Mein, 1800; — *System der praktischen Heilkunde* (Système de Médecine pratique); Iéna et Leipzig, 1800-1805, 2 vol.; — *Ueber die Vergiftung durch Branntwein* (De l'Empoisonnement par l'Eau-de-vie); Berlin, 1802, in-8°; — *Ueber lauwarme Baeder* (Des Bains tièdes); Francfort, 1802, in-12; trad. française, Mannheim, 1803; — *Der Schlaf und die Schlafzimmer in Beziehung auf die Gesundheit mit einem Anhange über die Kunst das Leben zu verlaengern* (Le Sommeil et les chambres à coucher et leurs rapports avec la santé, avec un supplément sur l'art de prolonger la vie); Vienne, 1803, in-8°; — *Bemerkungen ueber das in Jahre* 1806 *und* 1807 *in Preussen herrschende Nervenfieber* (Observations sur la Fièvre nerveuse qui a régné en Prusse en 1806 et 1807); Berlin, 1807, in-8°; trad. en français par Vaidy, Berlin, 1808; — *Armenpharmacopœa* (Pharmacie des Pauvres); Berlin, 1810; — *Geschichte der Gesundheit nebst einer physischen Charakteristik des jetzigen Zeitalters* (Histoire de la Santé, et Caractéristique physique de notre époque); Berlin, 1812, in-8°; — *Ueber die Kriegspest alter und neuer Zeiten* (De la Peste causée par la guerre dans les temps anciens et modernes); Berlin, 1814, in-8°; — *Praktische Uebersicht der vorzüglichsten Heilquellen Deutschlands* (Aperçu pratique des meilleures Eaux minérales de l'Allemagne); Berlin, 1815, in-8°; 4° édit., 1840; — *Aufforderung an alle Aerzte Deutschlands und des Auslandes für die Beibehaltung der officinellen Namen der Heilmittel* (Adresse à tous les médecins sur la nécessité de conserver les noms officinals des médicaments); Berlin, 1815; trad. française, Berlin, 1821; — *Enchiridion Medicum, oder Anleitung zur medicinischen Praxis, Vermaechtniss einer* 50 *jaehrigen Erfahrung* (*Enchiridion Medicum*, ou introduction à la pratique de la médecine, résultat d'une expérience de cinquante ans); Berlin, 1836; 9° édit., 1851; — *Kleinere medicinische Schriften* (Opuscules de Médecine); Berlin, 1822-1834, 5 vol. — Ce fut Hufeland qui fonda le *Journal der praktischen Heilkunde* (Journal de Médecine pratique), 1795, qui existe encore aujourd'hui. Dr. L.

Augustin (F.-L), *Hufelands Leben und Wirken für Wissenschaft, Staat und Menschheit;* Postdam, 1837; — Stourdja (Alexandre de), *Hufeland, Esquisse de sa vie et de sa mort;* Berlin 1837. — *Cons.-Lex.*

HÜFNAGEL. *Voy.* HOEFNÆGEL.

HUG (*Jean-Léonard*), théologien allemand, né à Constance, le 1er juin 1765, mort à Fribourg, le 11 mars 1846. Il fut professeur de théologie à l'université de Fribourg. On a de lui : *Die Erfindung der Buchstabenschrift, ihr Zustand und frühester Gebrauch im Alterthume* (L'Invention de l'Écriture en caractères, son état et son usage dans l'antiquité); Ulm, 1801; — *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments* (Introduction aux écrits du Nouveau Testament); Stuttgard, 1808, 2 vol.; 4e édit., 1847 : ouvrage qui a été traduit en français et en anglais; — *Untersuchungen über den Mythus der berühmtesten Voelker der alten Welt* (Recherches sur le mythe des principaux peuples de l'antiquité); Fribourg, 1812; — *Katechismus* (Catéchisme); ibid., 1836; — *Gutachten über das Leben Jesu von D.-F. Strauss* (Critique de *La vie de Jésus* par D.-F. Strauss); ibid., 1840-1844, 2 vol. V—U.

Conversat.-Lex.

* **HUGEL** (*Charles-Alexandre-Anselme*, baron DE), voyageur allemand, né à Ratisbonne, le 25 avril 1796. Il fit ses études à l'université de Heidelberg, entra en 1814 dans l'armée autrichienne, et assista comme capitaine à la dernière guerre contre Napoléon Ier. Après 1830 il visita la Grèce, l'Égypte, l'Indoustan, et pénétra jusqu'au Thibet. Il a publié : *Enumeratio Plantarum quas in Novæ Hollandiæ ora austrooccidentali, ad fluvium Cygnorum et in*

...gis, *de Huegel collegit;* Vienne, ...ische *von Kaschmir* (Poissons du ...; Vienne, 1838; — *Kaschmir und* ...der *Sikhs* (Cachemire et l'empire ...); Stuttgard, 1840-1842, 4 vol.; — ...en von *Kabul* (Le Bassin de Kaboul); 1851-1852, 2 vol.; — une relation ra... voyage, et qui a été faite par M. Hu...e, se trouve dans les comptes-rendus de l'Assemblée des Naturalistes alle... Prague, 1838, et Graetz, 1843. R. L.

Lex. der Gegenwart.

...ORT (*Ignace*), peintre de l'école flo... né à Florence, d'un père anglais, en 1703, 1778. Quelques petits tableaux, qui fu...s dignes de figurer dans la galerie de ...lui firent une réputation que ne lui eus... acquise ses ouvrages de plus grande ...n. Parmi ces derniers, assez nombreux ...églises de Florence, un seul obtint un ...i a été en partie confirmé par la posté...t un tableau de l'église Sainte-Félicité ...nt *L'Archange Raphael et le jeune ...dant la Vue à son Père.* A Pistoja ... ce maître une *Sainte Thérèse,* dans ...l Carmine, et la *Réception des Reli... saint Jacques,* à Saint-Barthélemy. ...ait très-habile connaisseur en peinture, reconnaître au premier coup d'œil les non-seulement des maîtres, mais en...urs élèves.

...eut un frère nommé *Henri*, né en ...ieux de l'Ordre de Vallombreuse, qui ...ns l'art de peindre la *scagliole,* et mou...71. E. B—N.

Abbecedario. — Lanzi, *Storia della Pittura. Dizionario.* — Fantozzi, *Guida di Firenze. Guida di Pistoja.* — Valery, *Voyages histo...teraires en Italie.*

...S (*John*), poëte anglais, né à Marl... Wiltshire), en 1677, mort le 17 fé...). Il fut élevé à Londres, dans l'Aca... dissidents. La poésie, la musique et l'attirèrent également, et dans chacun ...s il fut un amateur distingué et non original. Sa poésie, qu'il mit au service ...hig, lui valut la place lucrative de se...es commissaires de paix. Il mourut le ...de la première représentation du *Siége ...s.* Ses œuvres, parmi lesquelles on re...n poëme sur la paix de Ryswick, *The Neptune, Pindaric Ode on the House ...t,* et plusieurs pièces de théâtre, furent ...1735, 2 vol. in-12. Il traduisit les *Dia...s Morts,* de Fontenelle; les *Révolu... Portugal,* de Vertot; les *Lettres ...l et d'Héloïse.* Il fournit des articles ..., au *Spectator,* au *Guardian*, et pu...dition des *Œuvres de Spenser;* 1715, ...12. Z.

Lives of the English Poets. — *Biographia* ... — *Biographia Dramatica.*

...S (*Jabez*), traducteur anglais, frère du précédent, né en 1685, mort le 17 janvier 1731. Il traduisit *L'Enlèvement de Proserpine,* de Claudien, et l'épisode de *Sextus et Ericthon*, dans la *Pharsale* de Lucain; 1714, in-8°; — les *Vies des Césars*, de Suétone, 1717; — des *Nouvelles* de Cervantes, dans la *Select. Collection of Novels and Histories;* 1729. On publia de lui après sa mort *Miscellanies in verse and prose;* 1737, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

HUGHES (*John*), philologue anglais, né en 1682, mort en 1710. Il était membre du collége de Jésus à Cambridge. On a de lui une bonne édition du traité *Sur le Sacerdoce* (Περὶ ἱερωσύνης) de saint Chrysostome; 1710, in-8°; réimprimée en 1712. Z.

Chalmers, *General Biog. Dict.*

HUGHES (*Griffith*), naturaliste anglais, vivait au dix-huitième siècle. Il était ministre de la paroisse de Lacy, dans l'île de La Barbade, où il résida pendant douze ans. A son retour il publia *Natural History of Barbadoes;* Londres, 1750, in-fol., avec vingt-quatre planches; réimprimé en 1760, in-fol., avec vingt-neuf planches. Hughes était membre de la Société royale de Londres, et il inséra dans les *Philosophical Transactions* un mémoire sur les zoophytes des côtes des îles Barbades. Z.

Wats, *Bibliotheca Britannica.* — Clément de Genève, *Cinq Années littéraires.*

* **HUGI** (*François-Joseph*), naturaliste suisse, est né en 1795, à Grenchen (canton de Soleure). Il étudia les sciences naturelles à Landshut et à Vienne, visita une partie de l'Allemagne et de la Hongrie, et fonda, de retour en sa patrie, un musée d'histoire naturelle que lui acheta en 1830 la ville de Soleure. Hugi s'est surtout fait connaître par ses travaux sur les glaciers, sur la formation desquels il émet des théories particulières. Ses principaux ouvrages sont : *Naturhistorische Alpenreisen* (Voyages scientifiques dans les Alpes); Soleure, 1830; — *Die Erde als Organismus* (La Terre considérée comme un Organisme); ibid., 1841: cet ouvrage est le fruit d'un voyage que M. Hugi entreprit en 1835 dans le nord de l'Afrique, en Sicile et en Italie; — *Ueber das Wesen der Gletscher* (De la Nature des Glaciers); Stuttgart, 1842; — *Die Gletscher und die erratischen Blöcke* (Les Glaciers et les Blocs erratiques); Soleure, 1843. M. Hugi est aussi le fondateur du jardin botanique de Soleure. R. L.

Conv.-Lex.

HUGO (*Herman*), érudit belge, né à Bruxelles, en 1588, mort à Rhinberg, le 11 septembre 1629. Sa famille était originaire de la Bourgogne. Il entra comme novice chez les jésuites de Tournay en 1605, professa les humanités à Anvers, et devint préfet des études à Bruxelles. Il suivit en Espagne le duc d'Arschot, dont il était le confesseur, et de retour en Flandre, Ambroise Spinola le prit pour son aumônier. Hugo suivit

Spinola sur les champs de bataille, et déploya au milieu des combats un grand sang-froid. La peste s'étant déclarée dans le camp espagnol, Hugo y succomba. On a de lui : *De prima Scribendi Origine, et universæ rei litterariæ antiquitate;* Anvers, Plantin, 1617, in-8°; réimprimé avec additions de C.-H. Trotz, Trèves, 1738, in-8° ; trad. en français, sous le titre de : *Dissertation historique sur l'Invention des Lettres et des caractères d'écriture, et sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire;* Paris, 1774, in-12 ; — *De Vera Fide capessenda ad Neo-Evangelicanam Synodum Dordracenam Apologetici Libri tres, adversus Balthasarem Meisnerum lutheranum et Henricum Brandium calvinistum*, etc.; Anvers, Plantin, 1620, in-8°; Balthasar Meisner répondit à cet ouvrage par *XIX Disputationes;* Strasbourg, 1623, in-8°; — *Pia Desideria, emblematis, elegiis et affectibus SS. Patrum illustrata;* Anvers, 1624, in-8°, avec de jolies figures sur cuivre de Boetius a Bolowert; et 1628, in-12, avec fig. sur bois. Ce recueil, réimprimé fort souvent, est divisé en trois livres; le premier a pour titre : *Gemitus Animæ penitentis;* le second *Vota Animæ sanctæ;* le troisième *Suspiria Animæ amantis.* Ce sont de longues paraphrases, en vers élégiaques, de passages choisis de l'Écriture Sainte. Hugo a délayé dans une soixantaine de vers chacun des versets qu'il a pris pour texte, et a substitué à la simplicité sublime de ses modèles de froides amplifications; il versifie, du reste, assez bien; il est même quelquefois poëte, mais il n'a jamais été inspiré par la muse de David. Les *Pia Desideria* ont été traduits en français par Boèce de Bolowert, Anvers et Paris, 1627, in-8°; une autre édition a paru sous le titre de *l'Ame amante de son Dieu*, Cologne, 1717, et Paris, 1790, in-12, avec 60 fig. Plusieurs éditions ont aussi été publiées en anglais, par Edmond Arwaker, Londres, 1686, in-8°, 47 grav., en allemand, par Karl Stengel, Augsbourg, 1628, in-12, et Wesel, 1706, in-16; en espagnol, par le P. Pedro de Salas; enfin en hollandais, en italien; — *Obsidio Bredana armis Philippi IV, auspiciis Isabellæ, ductu Ambr. Spinolæ, præfecta;* Anvers, Plantin, 1626 et 1629, in-fol. Le P. Hugo avait été présent à ce siége, et sa relation peut être consultée avec fruit; elle a été traduite en espagnol par Emanuel Sueyro : *Sitio de Breda rendida a las armas del rey don Phelippe IV, a la virtud de la infante dona Isabel, al valor del marques Ambr. Spinola*, etc., Anvers, Plantin, 1627, in-fol.; en français, par Philippe Chifflet : *Le Siége de la ville de Breda conquise par les armes du roy Philippe IV, par la direction de l'infante Isabelle-Cl.-Eugénie, par la valeur du marquis Ambr. Spinola*, Anvers, Plantin, 1631, in-fol., avec cart.; en anglais; et enfin en italien, Milan, 1627, in-8°, très-rare; — *De Militia equestri antiqua et nova, en cinq livres*, dédiés à Philippe vers, Plantin, 1628 et 1630, in-fol. S nion de quelques bibliographes, toutes vures de ce livre, le titre excepté, s Callot; — *Vita P. Caroli Spinolæ*, *Jesu, pro christiana religione in mortui*, trad. de l'italien du P. Fabio-Spinola; Anvers, Plantin, 1630, in portrait; — *Vita Johannis Berchma dro-Belgæ religiosi Societatis Jesu*, l'italien du P. Virgilio Cepario; Anve tin, 1630, in-8°, avec portrait. Le P laissé en manuscrit une *Historia Br* trois tomes *Contra Atheos*. C'est à Chaudon et Delandine lui ont attribué l tion française du *Voyage astronomiq graphique dans l'État de l'Église surer deux degrés du méridien*, PP. Maire et Boscovish; Paris, 1770,

A.

Sotwel, *De Scriptoribus Societatis Jesu*. – *Histoire des Lettres en Belgique*, t. II. – Delandine, *Dictionnaire Universel*. – Alois de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la de Jésus*.

HUGO (*Charles-Louis*), historien né à Saint-Mihiel (Lorraine), en m mort à Etival, le 2 août 1739. Il entr dans l'ordre des Prémontrés réformé raine, et fit profession en 1687. Après tenu à Bourges le grade de docteur, i la théologie à Jand'heurs en 1691, et en 1693. Coadjuteur de l'abbé d'Etival il devint l'année suivante abbé de Fon dré. Enfin, il obtint l'abbaye d'Étival et fut nommé évêque de Ptolémaïde Ses travaux les plus importants sont *saint Norbert, archevêque de Magd fondateur de l'Ordre des Chanoines Prémontrés;* Luxembourg, 1704, i *Traité historique et critique sur l'O la Maison de Lorraine;* Berlin (Nanc in-8° : cet écrit, publié sous le pseud *Balircourt*, fut condamné par le parl Paris, le 17 décembre 1712, en mên que l'ouvrage suivant : — *Réflexions ouvrages nouvellement imprimés, co l'histoire de la Maison de Lorraine* 1712, in-12 : ces deux ouvrages sont : *raine ancienne et moderne* de Jean M le *Supplement de l'Histoire de la M Lorraine*, par le P. Benoît Picard, ca *Histoire de la Maison des Sales, o de Bearn;* Nancy, 1716, in-fol.; — *S tiquitatis Monumenta historica, do diplomatica, cum notis;* 1725-1731 in-fol. : le premier est imprimé à Eti second à Saint-Dié; — *Sacri et can dinis Præmonstratensis Annales. Pa monasterologiam, sive singulorum monasteriorum singularem histori plectens;* Nancy, 1734-1736, 2 vol. i seconde partie devait contenir l'histoire

des Prémontrés. Le P. Blampain, d'Étival, a publié sur ce travail : *Ju-s Écrits de M. Hugo, abbé d'Étival, aphe de l'ordre des Prémontrés* 1736, in-8°. On attribue à Hugo la *la Lorraine contre les prétentions ice*, etc., par Jean-Pierre-Louis P. P.; 1697, in-12. Hugo, qui n'a mis son un de ses ouvrages, a laissé manus-*Histoire de Lorraine jusqu'à pré-*). E. REGNARD.

t. *Bibliothèque Lorraine*. — Moréri, *Grand Historique*. — J. Lelong, *Biblioth. hist. de* ltt. de Fevret de Fontette. — Barbier, *Dic-Ouvrages Anonymes*. — Quérard, *La France*

Gustave), jurisconsulte allemand, ovembre 1764, à Loerrach (Bade), ttingue, le 16 septembre 1844. Depuis signa le droit à l'université de Gœt-nformément aux conseils donnés par Pütter, il fut un des premiers pro-i enseignèrent le droit romain suivant urel des matières, et non d'après la tres adoptés dans les Institutes ou les Il distribua l'histoire du droit romain époques déterminées, et appliqua la du droit positif à l'étude du droit rincipal ouvrage de Hugo, *Lehrbuch stischen Cursus* (Cours de Droit rasse les traités suivants : 1° *Lehr-juristischen Encyclopædie* (En-du Droit); Berlin; 1811; 8° édit., *ehrbuch des Naturrechts, als einer ie des positiven Rechts* (Traité du urel, considéré comme philosophie ositif); Berlin, 1809; 4° édit., 1819; *uch der Geschichte des roemis-its bis auf Justinian* (Histoire du ain jusqu'à l'empereur Justinien); 10; 11° édit., 1832; 4° *Handbuch ischen Rechts* (Manuel du Droit bid.; 7° édit., 1826; — *Chrestoma-Beweisstellen fuer das heutige Recht* (Chrestomathie d'Arguments u Droit romain d'aujourd'hui); Berlin, *plément*; Gœttingue, 1812; 3° édit., *Lehrbuch der Geschichte des Rechts ian* (Histoire du Droit depuis l'em-tinien); Berlin, 1812; 3° édit., 1830; *uch der Digesten* (Traité des Di-id., 1822 et 1828; une partie de ces emarquables a été traduite en français ain et revue par F. Poncelet : *His-Droit romain*; Paris, 1821, 2 vol. *Fragmenta* d'Ulpien; Gœttingue, *Civilistisches Magazin* (Magasin du); Berlin, 1814-1837, 6 vol.; — *Bei-r civilistichen Bücher-Kenntniss n vierzig Jahre* (Matériaux pour la hie du Droit civil des dernières années); 28-1845, 8 vol. V — u.

HUGO (*Joseph-Léopold-Sigisbert*, comte), général français, né à Nancy, en 1774, mort à Paris, le 30 janvier 1828. Engagé comme simple soldat à quatorze ans, il était officier en 1790, et parcourut de la manière la plus brillante la série des guerres de la révolution. « Il signala de bonne heure, dit la *Biographie* Rabbe, ses talents et son courage, soit dans la Vendée, soit sur les bords du Rhin, soit enfin sur ceux du Danube. A la bataille de Vihiers, dans la Vendée, à la tête seulement de cinquante hommes, il arrêta plusieurs milliers de Vendéens; et quelques années plus tard, en Italie, au fameux combat de Caldiero, où l'armée française fut un moment repoussée, Hugo, alors chef de bataillon, en enlevant ce village et en s'y maintenant pendant quatre heures, malgré les efforts de l'ennemi, sauva l'armée française de la nécessité de repasser l'Adige, et lui prépara la victoire qui succéda à sa défaite momentanée. Passé au service du roi de Naples, Joseph Bonaparte, et sur la demande de ce prince, qui l'avait connu aux conférences de Lunéville, auxquelles, malgré sa grande jeunesse, Hugo avait assisté en sa qualité de commandant de place, ce fut lui qui extirpa de ce royaume le fléau du brigandage, en détruisant les bandes du chef redoutable connu sous le nom de *Fra Diavolo* (*voy.* ce nom). » Nommé en récompense de ses services colonel, maréchal du palais, et chef militaire de la province d'Aveline, Hugo acquit de nouveaux droits à l'estime du roi Joseph, qui l'emmena en Espagne, lorsqu'il changea de couronne. En Espagne, Hugo fut chargé de la formation et du commandement du régiment royal étranger, et bientôt le roi ajouta à ces fonctions l'inspection de tous les corps formés ou à former dans le royaume. A trente-quatre ans, Hugo était général et gouverneur des provinces d'Avila, de Ségovie, de Soria, puis de Guadalaxara, de Siguienza et de Molina d'Aragon. Il guerroya pendant trois ans contre le fameux Empecinado (*voy.* ce nom), et le battit en trente-deux rencontres. Par son activité, Hugo réussit à délivrer des guérillas tout le cours du Tage, et à rétablir les communications entre les corps français. On a estimé à plus de 30 millions de réaux la valeur des convois qu'il enleva aux insurgés de 1809 à 1811. A Ocana, il arrêta le corps de Ballesteros, et opéra des diversions importantes pour l'armée française. En 1812 il fut nommé au commandement de la place de Madrid, et il commanda l'arrière-garde, lorsque, peu de temps après, les Français furent obligés d'évacuer cette capitale. Dans cette retraite précipitée et désastreuse, il sauva l'armée et le roi Joseph lui-même, en arrêtant les Anglais à la hauteur d'Alegria. Rentré en France en 1813, le général Hugo fut immédiatement appelé par l'empereur Napoléon au commandement de Thionville. Les places de guerre de l'intérieur avaient été assez mal entretenues sous l'empire. Hugo défendit Thionville, à peu près dépourvue

de munitions de guerre, ouverte de toutes parts, et avec une faible garnison, pendant quatre-vingt-huit jours d'un blocus très-serré. Forcé de l'abandonner par suite de la déchéance de Napoléon, il alla la défendre encore, pendant les Cent-Jours, contre les alliés, qui, à leur retour, voulaient la démanteler et emporter son matériel. La seconde restauration lui rendit le repos. Il se retira à Blois, où il s'occupa de la composition de divers ouvrages. En 1824, il fut compris dans l'ordonnance qui mit d'un coup cent cinquante généraux de l'ancienne armée à la retraite. Revenu plus tard à Paris, il fut emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante. « Le caractère du général Hugo était, dit la *Biographie* Rabbe, un heureux mélange de candeur, de franchise et de bienveillance. Il était homme d'esprit, et sa conversation, pleine de souvenirs intéressants, était aussi instructive qu'elle était agréable. » On a de lui : *Coup d'œil militaire sur la manière d'escorter, d'attaquer et de défendre les convois, et sur les moyens de diminuer la fréquence des convois et d'en assurer la marche; suivi d'un mot sur le pillage;* Paris, 1796, in-12; — *Mémoire sur les moyens de suppléer à la traite des nègres par des individus libres, et d'une manière qui garantisse pour l'avenir la sûreté des colons et la dépendance des colonies* (sous le pseudonyme de Genty); Blois, 1818, in-8°; — *Journal historique du Blocus de Thionville en* 1814, *et de Thionville, Sierck et Rodemack en* 1815, *contenant quelques détails sur le siége de Longwy; rédigé sur des rapports et mémoires communiqués par M. A.-A. M**** (pseudonyme), *ancien officier d'état-major au gouvernement de Madrid;* Blois, 1819, in-8°; — *Mémoires du général Hugo;* Paris, 1825, 2 vol. in-8° : on retrouve à la suite le *Journal historique du blocus de Thionville;* — *L'Aventure tyrolienne*, par *Sigisbert* (un des prénoms de l'auteur), roman; Paris, 1826, 3 vol. in-12. « Le général Hugo s'occupait depuis longtemps, dit la *Biographie* Rabbe, d'un grand traité de la défense des places fortes. On assure qu'un gouvernement étranger, ayant eu connaissance de l'importance et du mérite de ce travail, chercha à se l'approprier en offrant une somme considérable au général Hugo, qui eut le patriotisme de la refuser. Cependant le manuscrit, dont le gouvernement français avait demandé la communication, resta enfoui dans les cartons du ministère, soit par suite de l'inertie de l'administration, soit que les moyens indiqués par l'auteur ne lui parussent pas répondre à son attente. Le général Hugo proposa en 1827 son ouvrage par souscription; mais il n'eut que le temps d'en publier le prospectus, qui a paru sous ce titre : *Prospectus de l'ouvrage intitulé : Des grands moyens accessoires de défense et de conservation aujourd'hui indispensables aux places fortes, aux armées, aux colonies et aux États qui les possèdent*
1827, in-8°. » L. L-

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv.*
temp. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte
Biogr. univ. et portat. des Contemp. —. C. Mull
des Célébrités militaires des armées de te
mer de 1789 à 1850.

***HUGO** (*J.-Abel*), littérateur franç
aîné du précédent, né vers 1798, m
1855. Il avait rejoint son père en Esp
était officier dans l'armée du roi Josep
qu'il revint en France avec sa mère. A
restauration, il se fit homme de lettres, t
pour le théâtre et les petits journaux,
duisit quelques ouvrages plus importan
de lui : *Traité du Mélodrame*, par l
A! A! (avec Armand Malitourne et J.
Paris, 1817, in-8° ; — *La Vengeance de*
done, fragment traduit de l'italien; Par
in-8°; — *Romances historiques*, trad
l'espagnol; Paris, 1822, in-8°; — *L'Heu*
Mort; Paris, 1822, in-8°; — *Les Fran*
Espagne, à-propos-vaudeville en un ac
Alph. Vulpian); Paris, 1823, in-8°; —
historique des Événements qui ont
Joseph Napoléon sur le trône d'Espa
trait des *Mémoires du général Hugo*
1823, in-8° : tiré à 60 exemplaires; —
et Thomas Corneille, à-propos en un
en prose; Paris, 1823, in-8°; publié
pseudonyme de *Monnières*, avec l
— *Histoire de la Campagne d'Espa*
1823, ornée de gravures par Couché fils
1824, 2 vol. in-8°; — *Les Tombeaux d*
Denis, ou description historique d
abbaye célèbre, des monuments qui
renfermés et de son riche trésor; su
récit de la violation des tombeaux e
de détails sur la restauration de l'é
1806, *et depuis en* 1814; *de notices*
rois et les grands hommes qui y ont
terrés et sur les cérémonies usitées
sèques des rois de France, et de la r
des funérailles de Louis XVIII; Pari
in-18; — *Vie anecdotique de Monsieu*
d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles
de France et de Navarre, depuis s
sance jusqu'à ce jour; Paris, 1824, in
Histoire de l'empereur Napoléon;
1833, in-8°; — *France pittoresque,*
cription pittoresque, topographique
tistique des départements et colonie
France, offrant en résumé, pour
département et colonie, l'histoire, l
quités, la topographie, etc.; Paris
3 vol. in-4°; — *France militaire, hist*
armées françaises de terre et de r
1792 *à* 1833; *ouvrage rédigé par une*
de militaires et de gens de lettres
les bulletins des armées, Le Monite
documents officiels, les notes, mé
rapports et ouvrages militaires de l'en
Napoléon, des maréchaux, amirau

n chef, etc., revu et publié par A. ris, 1834, 5 vol. gr. in-4°; — *France et monumentale, histoire générale depuis les temps les plus reculés os jours, illustrée et expliquée par nents de toutes les époques édifiés, peints, coloriés*, etc.; Paris, 1836- vol. in-4°, avec cartes et planches. ses frères Victor et Eugène, Abel éra au *Conservateur Littéraire* et *es de la Littérature*. Une ode de lui *aille de Denain* fut couronnée, en a Société d'Émulation de Cambrai. La le il donna une édition du *Romancero lel re de España don Rodrigo*; rante il commença la publication des *Romantiques*. Il avait annoncé, en collection intitulée : *Le Génie du spagnol, ou traductions et ana- eilleures pièces de Lopez de Vega; on et autres auteurs dramatiques, milieu du seizième siècle jusqu'à lix-huitième*; mais cet ouvrage n'a Abel Hugo a en outre publié : *Le recueil de contes de tous les temps les pays, paraissant mensuelle-* is, 1833, in-12. Vice-président de la ntale, il a donné des articles à la *Re- rient*, fondée en 1841. Il est l'auteur ticles : *Souvenirs et Mémoires sur naparte*, qui ont paru dans la *Revue Mondes*, 15 février et 15 avril 1833.

L. L—T.

La France Littéraire. — Bourquelot, *La* . *contemporaine*.

Eugène), poëte français, frère du né vers 1801, mort à la maison de au mois de mars 1837. Camarade d'é- on frère Victor, il s'enthousiasma pour la poésie, et créa avec lui *Le ur Littéraire*, dans lequel il écrivit rticles de critique. On lui doit en *Ode sur la Mort du duc d'Enghien*, it un prix à l'Académie des Jeux Flo- trouve de lui, en tête des *Œuvres en* dré Chénier, une notice extraite du *ur Littéraire*, que M. V. Hugo a re- ns ses œuvres. Exalté, solitaire, cha- n, par une passion malheureuse, il rit, et fut d'abord confié aux soins du quirol, qui ne put le guérir. J. V.

, *La Littér. franç. contemporaine*.

(*Victor-Marie*, vicomte), célèbre romancier français, frère des deux et second fils du général Hugo, né à e 26 février 1802. Son père avait été emiers volontaires de la république; ophie Trébuchet, fille d'un armateur Bretonne de naissance, royaliste de t partagé les dangers de l'insurrec- ndée. Il trouva ainsi dans les sym- ntradictoires de ses parents deux sources opposées d'inspiration qui devaient successivement animer ses œuvres. Il eut une enfance errante, aventureuse, singulièrement propre à développer en lui le génie poétique. Suivant son expression, il parcourut l'Europe « avant la vie ». Il avait à peine six semaines, lorsque sa famille quitta Besançon pour l'île d'Elbe. Après avoir passé trois ans dans cette île, que devait rendre célèbre le premier exil de Napoléon, il habita pendant deux ans Paris avec sa mère. Celle-ci l'emmena ensuite en Italie dans la province d'Avellino (royaume de Naples), dont le colonel Hugo était gouverneur. Le futur poëte joua au pied du Vésuve, vit « ces bords embaumés où le printemps s'arrête », et tressaillit peut-être au récit des aventures de Fra Diavolo, le fameux bandit que son père poursuivait à travers les montagnes des Abbruzzes. En 1809, sa mère le ramena à Paris. Ce nouveau séjour, qui dura deux ans, laissa dans l'âme du poëte de doux souvenirs, souvent célébrés par lui. Mme Hugo, avec ses fils, occupait une maison solitaire du faubourg Saint-Jacques, impasse des Feuillantines. Un vieux prêtre marié, M. de La Rivière, venait donner des leçons de grec et de latin aux enfants, dont l'intelligence se developpa rapidement dans cette vie retirée et libre. « J'eus, dit M. V. Hugo :

J'eus, dans ma blonde enfance, hélas! trop éphémère,
Trois maîtres : un jardin, un vieux prêtre et ma mère :
Ainsi je grandissais sous ce triple rayon.

Un dramatique incident troubla cette studieuse et poétique existence. Le général La Horie, ancien lieutenant de Moreau, suspect à la police impériale, était venu demander asile à Mme Hugo, et occupait une petite chambre dans cette demeure écartée. « La plus douce occupation du guerrier philosophe, au milieu de cette inaction prolongée qui le dévorait, était de s'entretenir avec le jeune Victor, de le prendre sur ses genoux, de lui lire Polybe en français... de lui faire expliquer Tacite en latin (1). » La police finit par découvrir l'asile de La Horie. Le général, jeté en prison, n'en sortit que pour s'associer à la tentative de Mallet et tomber à ses côtés, fusillé dans la plaine de Grenelle. « On sent quelle impression profonde et amère durent jeter dans l'âme ardente du jeune enfant les discours du mécontent et le supplice de la victime : cela le préparait dès lors à son royalisme de 1814 (1). » Quelques jours après l'arrestation de La Horie, au printemps de 1811, Mme Hugo, avec ses fils, partit pour l'Espagne, où son mari était devenu général et premier majordome du palais du roi Joseph. Le jeune Victor fut mis au séminaire des Nobles, où il resta un an. Il devait entrer dans les pages du roi Joseph; mais les événements devinrent bientôt si menaçants pour

(1) Article Hugo dans la *Biogr.* de Rabbe, suppl.
(2) Ibid.

cette nouvelle royauté, que Mme Hugo ramena à Paris ses deux fils cadets Eugène et Victor. Elle reprit son logement des Feuillantines, et fit achever à ses enfants leur éducation classique sous le vieux M. de La Rivière. « Les idées religieuses tenaient très-peu de place dans cette forte et chaste discipline. Le fond de la philosophie de leur mère était le voltairianisme, et, femme positive qu'elle était, elle ne s'inquiéta pas d'y substituer une croyance pour ses fils. Tous deux, le jeune Victor surtout, avaient rapporté de l'Espagne, outre la connaissance pratique et l'accent guttural de cette belle langue, quelque chose de la tenue castillane, un redoublement de sérieux, une tournure d'esprit haute et arrêtée, un sentiment supérieur et confiant, propice aux grandes choses ; ce soleil de la Sierra, en bronzant leur caractère avait aussi doré leur imagination. Victor commença à treize ans, au hasard, ses premiers vers; il s'agissait de Roland et de chevalerie (1). » La chute de l'empire et la première restauration arrivèrent avant la fin de ses études. Vers le même temps des dissentiments domestiques, aigris par la dissidence de leurs opinions politiques, amenèrent une séparation entre le général Hugo et sa femme. Le général, usant de ses droits de père, et destinant ses deux fils à l'École Polytechnique, les plaça à la pension Cordier, où ils restèrent jusqu'en 1818. Ils suivirent de là les cours de philosophie, de physique et de mathématiques au collége Louis-le-Grand. Victor montrait une singulière aptitude pour les mathématiques; mais il préférait la poésie, à laquelle il réservait ses loisirs. Dans la première ferveur du royalisme qu'il avait puisé auprès de sa mère, il composa une tragédie classique, intitulée *Irtamène*, où il célébrait, sous des noms égyptiens, la restauration des Bourbons. Il en commença une autre sous le titre de *Athélie, ou les Scandinaves*, qu'il ne poussa pas au delà des trois premiers actes. Une pièce de vers qu'il adressa, en 1817, à l'Académie *Sur les Avantages de l'Étude*, sujet mis au concours, attira vivement l'attention des juges. Ils l'auraient même couronnée, dit-on, si elle ne s'était terminée par ces vers :

Moi qui, toujours fuyant les cites et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Ces vers, si l'on en croit la *Biographie* de Rabbe, parurent une mystification aux académiciens, qui se contentèrent d'accorder une mention honorable à l'auteur. « Si véritablement il n'a que cet âge, dit M. Raynouard dans son rapport sur le concours, l'Académie a dû un encouragement au jeune poëte qui a fait les vers suivants; » et il citait quelques vers tout classiques par la forme et la pensée.

En 1818, Victor Hugo obtint de son père la permission de ne pas se présenter à l'École Polytechnique, et dès lors il s'adonna entièrement aux lettres. Une ode sur *La Statue d'H*[...] une autre sur *Les Vierges de Verdun* ; [...]sième intitulée : *Moïse sur le Nil*, furen[...] nées par l'Académie des Jeux Floraux [...]louse ; la troisième lui valut le grade de [...] jeux floraux. Ces débuts académiques [...] singuliers pour le futur chef de l'écol[...]tique ; mais il avait à peine dix-huit a[...] originalité poétique ne s'était pas encor[...] Cette partie de la vie de M. Victor H[...] peinte d'après des renseignements in[...] l'auteur anonyme (M. Sainte-Beuve) [...]ticle Hugo dans la *Biographie* Rabbe. [...]pruntons à cette notice une page [...] d'exagération, mais qui représente ave[...] la formation du vigoureux talent de [...] « Les années 1819 et 1820 furent sans [...] plus remplies, les plus laborieuses, les pl[...]tes, les plus décisives de sa vie. Amour, [...] indépendance, chevalerie et religion, [...] et gloire, étude opiniâtre, lutte contre [...] vertu d'une volonté de fer, tout en lui [...] grandit à la fois à ce degré de hau[...] constitue le génie. Tout s'embrasa, [...] se fondit intimement dans son être a[...] passions, sous le soleil de la plus âpre [...] et il en sortit cette nature d'un alliage m[...] où la lave bouillonne sous le granit, cet[...] brûlante et solide, à la poignée éblou[...] perles, à la lame brune et sombre, [...]mure de géant trempée aux lacs volca[...] passion pour la jeune fille qu'il aimait [...] par devenir trop claire aux deux fami[...] répugnant à unir un couple de cet âg[...] fortune, s'entendirent pour ne plus [...] momentanément. Il a consacré cette d[...] l'absence dans une pièce intitulée : [...] *soupir :* une tristesse douce et fière [...] preinte..... *Han d'Islande*, qui le croir[...] mencé dès 1820, *Han d'Islande*, qu'il [...] par suite d'obstacles matériels, qu'en [...] vait être à l'origine et dans la conception [...] un tendre message d'amour destiné à tr[...] argus, à n'être intimement compris [...] seule jeune fille.... Durant ce même t[...]tor Hugo composait son premier volu[...] royalistes et religieuses. On sait com[...] royalisme lui était venu. Quant à la rel[...] lui était entrée dans le cœur par l'in[...] et l'intelligence ; il y voyait avant to[...] haute forme de la pensée humaine, la [...]minante des perspectives poétiques. [...] de monde qu'il fréquentait alors, et qui [...]lait avec toutes sortes de caresses, e[...] journellement l'espèce d'illusion qu'il [...] à lui-même sur ses croyances. Mais [...] sa doctrine politique était toujours l'ind[...] personnelle ; et le philosophisme pos[...] première éducation, quoique recouvert [...]boles catholiques, persistait obscuré[...]sous. » Ainsi préparé à la poésie par [...] et l'étude, M. Victor Hugo commença, [...]

(1) Art. HUGO dans la *Biographie* de Rabbe, suppl.

série de publications qui le portèrent rapidement au premier rang des écrivains de son époque. Avant d'apprécier ces œuvres nombreuses, nous donnerons encore quelques faits de la vie domestique du poëte. Il perdit sa mère en 1821, et cet événement douloureux relâcha un peu les liens qui le rattachaient au parti royaliste. Au mois d'octobre 1822, il épousa une belle jeune fille, Mlle Foucher, qu'il aimait depuis l'enfance d'une passion vainement traversée par les calculs des deux familles. En 1823 il reçut une pension de Louis XVIII. Il n'avait rien fait pour appeler sur lui cette faveur; il avait chanté les Bourbons, comme un poëte ému aux souvenirs du passé, touché de l'antiquité vénérable et glorieuse des fleurs de lis; comme un artiste désintéressé, et non comme un homme de parti. On raconte que ce ne fut pas seulement la lecture des *Odes et Ballades* qui détermina Louis XVIII à lui accorder cette pension. Un camarade de M. Victor Hugo, Delon, condamné à mort après la conspiration de Saumur, se cachait à Paris et courait risque à chaque instant d'être découvert. M. Victor Hugo avait alors deux modestes logements sous son nom; il écrivit à la mère de Delon pour lui en offrir un: son fils s'y cacherait; « et, ajoutait-il, je suis trop royaliste pour qu'on s'avise de venir le chercher dans ma chambre ». Cette lettre, arrêtée par la police, fut décachetée et mise sous les yeux du roi avant de parvenir à sa destination. Louis XVIII, après l'avoir lue, dit: « Je connais ce jeune homme; il se conduit en ceci avec honneur. Je lui donne la prochaine pension qui vaquera. » La pension vint, en effet, à M. Victor Hugo, qui fut deux ans sans en connaître l'origine. Pour Delon, il n'avait pas, heureusement, répondu à une offre qui lui aurait été fatale, et s'était réfugié dans un lieu sûr.

Quelques années avant, M. Hugo écrivait dans *le Conservateur Littéraire*, fondé par ses frères et par lui. Les articles qu'il y inséra, et qu'il a recueillis plus tard en les jugeant sévèrement, ne sont pas sans intérêt. Ils prouvent du moins que de seize à vingt ans l'auteur ne nourrissait aucun projet de révolution littéraire; il n'admettait même qu'avec réserve les innovations modérées de M. de Lamartine. Les *Méditations* lui paraissaient « un livre singulier, dans lequel il reconnaissait un poëte, malgré les négligences, les néologismes, les répétitions et l'obscurité ». Les premières odes de M. Hugo ne dénotent pas une tendance beaucoup plus vive vers de nouvelles formes de poésie. Le moule en est tout classique, les idées et les sentiments n'ont rien d'imprévu. Un certain éclat d'imagination, une grande habileté à manier la langue et la grandeur des événements qui l'inspirent distinguent seuls ces premières odes de tant de productions lyriques, aujourd'hui oubliées. M. Hugo, on pouvait l'affirmer même d'après des essais aussi imparfaits, était un vrai poëte lyrique, et le propre du poëte lyrique, c'est moins de trouver des idées nouvelles que de donner une forme brillante et sonore aux idées des autres. Jeune, il accepta les idées du monde où il vivait. Il fut royaliste et religieux à la manière de Châteaubriand. Il déclara (Préface de son recueil d'*Odes* de 1822) que « l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ». Son but était de réaliser le programme du *Génie du Christianisme*, « en substituant aux couleurs usées et fausses de la mythologie païenne les couleurs neuves et vraies de la théogonie chrétienne »; en faisant parler à l'ode « ce langage austère, consolant et religieux, dont a besoin une vieille société qui sort encore toute chancelante des saturnales de l'athéisme et de l'anarchie ». Ce fut là d'abord tout le romantisme de M. Hugo; il y était encore fidèle dans son recueil de 1824, bien que le royaliste en lui eût déjà perdu de son âpreté et qu'il commençât à faire écho aux chants populaires qui célébraient une gloire d'abord l'objet de tous ses anathèmes, la gloire de Napoléon.

A côté de l'école monarchique et religieuse, qui comptait dans ses rangs, avec des nuances très-diverses, Châteaubriand, Bonald, de Maistre, Lamennais, Lamartine, s'élevait une autre école, moindre peut-être par le talent, mais supérieure en savoir, l'école de Mme de Staël. Les disciples de cette femme célèbre, préoccupés surtout de la vérité des idées et des sentiments, de leur enchaînement logique, du rapport exact entre la pensée et l'expression, protestaient contre ce qu'il y avait d'étroit, de factice, dans les règles que s'étaient imposées les poëtes français et particulièrement les auteurs dramatiques; ils cherchaient dans les littératures étrangères, en Espagne, en Allemagne et surtout en Angleterre, des modèles capables de développer le goût français et de l'affranchir des conventions académiques. Cette école, qui eut, à partir de 1825, dans le journal *Le Globe* un organe très-répandu, exerça sur les esprits une influence à laquelle M. Hugo n'échappa point. Dans la préface de son recueil de 1826, il déclara ne rien comprendre à la distinction des genres. « Il lui semble, dit-il, que ce qui est réellement beau et vrai est beau et vrai partout.... La pensée est une terre vierge et féconde dont les productions veulent croître librement, et, pour ainsi dire, au hasard.... En littérature comme en politique, l'ordre se concilie merveilleusement avec la liberté; il en est même le résultat. Il faut bien se garder de confondre l'ordre avec la régularité. La régularité ne s'attache qu'à la forme extérieure; l'ordre résulte du fond même des choses, de la disposition intelligente des éléments intimes d'un sujet. La régularité est une combinaison matérielle et purement humaine; l'ordre est pour ainsi dire divin.... Le poëte ne doit avoir qu'un modèle, la nature; qu'un guide, la

vérité. Il ne doit pas écrire avec ce qui a été écrit, mais avec son âme et avec son cœur. De tous les livres qui circulent entre les mains des hommes, deux seuls doivent être étudiés par lui, Homère et la *Bible*. » A ces deux grands maîtres M. Hugo en ajouta un troisième, Shakspeare. Jusque-là il n'avait composé que des *odes*, de petites pièces lyriques qu'il appelait *ballades*, et où il essayait de reproduire les contes fantastiques et les superstitieuses légendes du moyen âge, et deux romans *Han d'Islande* et *Bug-Jargal*. Dans ces derniers ouvrages, d'une valeur poétique très-médiocre, on remarque la tendance de l'auteur à transporter dans les compositions narratives les procédés antithétiques de l'ode. Han d'Islande est une espèce d'ogre anthropophage qui « boit l'eau des mers et le sang des hommes »: Il a pour digne pendant le nain Habibrah ; et ces deux hideuses figures semblent inventées pour faire ressortir les créations idéales d'*Éthel*, d'*Ordener* et de *Marie*. Un contraste aussi violent produit de l'effet, mais il est peu conforme à la vérité ; cependant l'auteur l'appliqua bientôt au genre qui, avec le roman, exige le plus de vérité, au drame.

Le plus fort de la lutte entre les innovateurs et les partisans des formes classiques était au théâtre. M. Hugo, empressé de se signaler dans la mêlée, courut sur ce nouveau terrain. Il arrivait avec *Cromwell*, drame de sept mille vers, et une préface proportionnée au drame. Cette préface est un étonnant amalgame de vrai et de faux, beaucoup plus original par la forme que par le fond. L'auteur ne fait guère que colorer et exagérer les idées du *Globe*, mais il les exagère au point de les dénaturer, et donne aux choses les plus simples une apparence étrange. Il distingue trois âges dans l'humanité : les temps primitifs, qui vont jusqu'à Homère ; les temps antiques, qui vont depuis Homère jusqu'à Jésus-Christ, et enfin l'âge moderne, qui s'étend depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. La poésie dans le premier âge est lyrique, épique dans le second, dramatique dans le troisième. L'ode, l'épopée, le drame, telles sont les formes successives dont chacune caractérise presque exclusivement chaque âge de l'humanité. Cette théorie peut donner lieu à de belles phrases, mais elle s'accorde assez mal avec les faits. Dans la *Bible* la partie épique (*Genèse*) est beaucoup plus ancienne que les parties lyriques (cantiques, psaumes, prophéties) ; en Grèce la poésie lyrique ne commence qu'avec Archiloque, plusieurs siècles après Homère. Enfin, pour refuser à la littérature grecque la poésie dramatique, il faut donner à ce mot un sens tout particulier. « Le caractère du drame, dit-il, est le réel ; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque, qui se croisent dans le drame comme ils se croisent dans la vie et dans la création. Tout ce qui est dans la nature est

ployé. M. Hugo s'est efforcé consciencieusement de réaliser les théories de ses amis du *Globe* sur le drame historique; et, s'il n'a pas réussi, c'est que ces théories étaient en contradiction complète avec son génie lyrique. Il avait trop d'imagination pour s'asservir à l'histoire; et lorsque, deux ans plus tard, il revint au drame, il se mit peu en peine d'observer les préceptes de la préface de *Cromwell*, ou du moins il ne fut fidèle qu'à une seule de ses théories, à l'antithèse du sublime et du grotesque. La préface de *Cromwell*, malgré ses défauts, peut être à cause même de ses défauts, devint le point de ralliement, l'étendard d'une nouvelle école, héritière tumultueuse et émancipée de Châteaubriand et de Mme de Staël, demandant à grands cris l'abolition du vieux code classique, et promettant à ce prix des chefs-d'œuvre. Les principaux représentants de la nouvelle école se groupèrent autour de M. Hugo, et formèrent un petit cercle qui se décora du nom mystique de *cénacle*, et se voua avec une ferveur religieuse à la promulgation de la loi nouvelle. Ce cénacle, où brillaient autour du maître MM. de Vigny, Émile Deschamps, Sainte-Beuve, Louis Boulanger, David d'Angers, a été l'objet de beaucoup de railleries, et il est difficile aujourd'hui de ne pas sourire en lisant, dans les *Poésies de Joseph Delorme* et dans les *Consolations*, les pièces singulières où M. Sainte-Beuve célèbre, en style biblique, les apôtres du romantisme. Cependant, il serait injuste de méconnaître que le cénacle se composait d'écrivains et d'artistes très-distingués. Si M. Hugo ne trouvait pas en eux des juges sévères de ses défauts, il y rencontrait de fins appréciateurs de ses qualités; s'il exerça sur eux une grande influence, il ne resta pas insensible à l'action de ces esprits délicats, et son talent y gagna. Dans cette période de 1828 à 1831 il produisit ses œuvres les plus éminentes, *Les Orientales*, *Marion Delorme*, *Hernani*, *Notre-Dame de Paris*, et *Les Feuilles d'Automne*.

Les Orientales, où M. Victor Hugo donna libre carrière à sa faculté dominante, l'imagination, sont le plus parfait de ses ouvrages au point de vue de la forme. Jamais le côté matériel et extérieur des choses n'avait été rendu avec autant de relief et de couleur, jamais la versification française n'avait atteint ce degré de richesse pittoresque, d'harmonie savante, d'ampleur mélodieuse. L'admiration ne saurait manquer à une œuvre aussi puissante, bien qu'on reproche au poëte d'avoir sacrifié à la magnificence descriptive ce qui constitue le fond de la poésie, c'est-à-dire les sentiments, les passions les idées, et d'avoir peint un Orient imaginaire, l'Orient créé par sa rêverie ardente et capricieuse, plutôt que l'Orient réel et historique. *Le dernier Jour d'un condamné*, analyse minutieuse et déchirante de la situation la plus désespérée où puisse se trouver l'âme humaine, est encore une œuvre d'imagination et de rêverie, bien plus que d'observation. Comme plaidoyer contre la peine de mort, *Le dernier Jour d'un Condamné* a peu d'importance; mais il restera comme une étude psychologique d'une étonnante vigueur. *Marion Delorme* restera aussi comme une œuvre dramatique véritable, bien que beaucoup trop lyrique encore. L'élément lyrique déborde dans *Hernani* et enlève aux personnages toute réalité, et même toute vraisemblance. Non-seulement Charles-Quint, Hernani, don Ruy Gomez ne sont pas historiques, ils ne sont même pas vrais, et appartiennent à un monde fantastique. Les beaux vers, les traits énergiques, les magnifiques tirades ne manquent pas dans *Hernani*; mais de belles odes ne font pas un drame, ou du moins, ce n'est pas le drame que la préface de *Cromwell* promettait à notre siècle. Il fut cependant accueilli par de bruyantes acclamations d'enthousiasme de la part des romantiques, et triompha de l'opposition désespérée des classiques. Les deux partis s'étaient donné rendez-vous à la première représentation, le 26 février 1830, comme sur un champ de bataille. Les romantiques l'emportèrent; et l'on raconte plaisamment qu'ils dansèrent une ronde dans le foyer du Théâtre-Français, en criant: « Enfoncé Racine! » *Notre-Dame de Paris* et les *Feuilles d'Automne*, quoique publiées après la révolution de 1830, appartiennent à la période précédente, et marquent le point culminant du talent de M. Hugo, pour la pensée, sinon pour la forme. La prose de *Notre-Dame* n'est pas plus riche et plus vigoureuse que celle de la préface de *Cromwell* et du *Dernier Jour d'un Condamné*, mais l'auteur a fait preuve dans ce roman d'un talent créateur qu'on ne lui supposait pas. Si l'élément lyrique domine toujours, si l'action est encore fondée sur l'antithèse violente de la laideur et de la beauté, du sentiment élevé et de la forme abjecte, du grotesque le plus trivial et du grandiose le plus sinistre, ce lyrisme n'est pas déplacé dans la description du vieux Paris: ces contrastes excessifs nous représentent à merveille le moyen âge finissant, avec ses mœurs, ses superstitions, sa vie étroite, sombre et poétique. Si Quasimodo est un monstre chimérique, Claude Frollo un personnage de mélodrame, Pierre Gringoire est une excellente et piquante physionomie, Esmeralda une ravissante figure; enfin il y a dans toute cette œuvre une ampleur, un mouvement, une puissance descriptive dignes de l'épopée. *Les Feuilles d'Automne*, dans un genre tout opposé, ne méritent pas moins l'admiration. Sans renoncer aux riches peintures du monde extérieur, le poëte a fait une plus large place aux pensées dont s'alimente la poésie lyrique la plus haute. Pour chanter la grandeur de Dieu, la fragilité de l'homme, la fuite rapide de la vie humaine, l'immortel rajeunissement de la nature, pour s'apitoyer sur les misères sociales, pour inviter le siècle à la charité, il a trouvé des accents neufs,

pénétrants, élevés. A côté de ces beautés de premier ordre il est impossible de ne pas noter deux graves défauts : la confusion dans les idées, la diffusion dans le style, qui se montrent déjà dans *Les Feuilles d'Automne* et qui se marqueront plus fortement dans les recueils lyriques suivants : *Les Chants du Crépuscule*, *Les Voix intérieures*, *Les Rayons et les Ombres*. Le talent, sans avoir faibli, ne s'est pas renouvelé ; le poëte, forcé de se répéter, redit moins bien ce qu'il avait déjà dit plusieurs fois. Un autre défaut, plus grave parce qu'il n'est pas simplement littéraire, c'est le développement de l'orgueilleuse personnalité du poëte. Ce sentiment hautain de sa propre grandeur a inspiré à M. Hugo des tirades d'une superbe fierté; mais, ramené à tous propos, il fatigue le lecteur. Les images les plus éclatantes ne peuvent compenser une telle absence de tact.

Les œuvres dramatiques postérieures à *Hernani* donnent lieu à des remarques encore plus sévères. *Le Roi s'amuse*, dont le succès fut douteux à la première représentation et que le pouvoir interdit à la seconde, offre de grandes beautés lyriques, mais *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* sont des mélodrames. *Ruy-Blas* et surtout *Les Burgraves* sont fort au-dessus de ces compositions vulgairement emphatiques. Cependant *Ruy Blas* fut extrêmement maltraité par la critique, et le même public qui avait applaudi *Angelo* siffla *Les Burgraves*. M. Hugo, découragé ou indigné, renonça au théâtre. Il aurait dû pour sa gloire y renoncer après *Hernani*.

M. Hugo n'a pas ajouté de nouveaux romans à *Notre-Dame*. Il a publié une *Étude sur Mirabeau*, où les côtés supérieurs du grand orateur sont laissés dans l'ombre, tandis que la partie extérieure de sa vie et de son éloquence est exprimée avec un extrême relief. Élu en 1841 membre de l'Académie Française, en remplacement de Népomucène Lemercier, il prononça un discours qui étonna la nombreuse affluence accourue pour l'entendre. On espérait qu'il traiterait devant l'Académie la question des innovations littéraires ; il ne parla guère que de politique, révélant le désir, commun à tant d'autres littérateurs, de prendre part aux affaires de son pays. *Le Rhin, lettres à un ami*, trahissaient la même prétention, et la justifiaient assez mal. Les *Lettres* consacrées à la description et aux légendes du Rhin manquent de goût et d'esprit, et sont médiocres au point de vue du pittoresque. L'auteur semble avoir réservé toute son imagination pour le traité politique qui termine l'ouvrage, et dans lequel il remanie la carte de l'Europe avec une confiance imperturbable. Le roi Louis-Philippe, qui aimait peu l'imagination en politique et même en littérature, ne céda, dit-on, qu'aux vives instances de la duchesse d'Orléans, quand il appela le poëte à la chambre des pairs, par ordonnance royale du 16 avril 1845. Avant de suivre M. Victor Hugo dans sa nouvelle carrière, il faut revenir sur les cha[…] survenus dans ses opinions depuis [le roya]lisme de sa jeunesse. Il suivit le co[urant qui] entraînait presque toutes les intellige[nces vers] les opinions libérales. Napoléon de[vint son] idole, l'objet de ses chants les plus [enthou]siastes, « le soleil dont il était le N[…] Ses rapports avec les écrivains du G[lobe, l'in]terdiction que le gouvernement de C[harles X] mit sur *Marion Delorme*, l'éloignère[nt de] plus en plus de la Restauration, et les évén[ements de] 1830 achevèrent de le détacher du roy[alisme. Il] chanta la victoire du peuple tout en pl[…]

. . . . Sur cette face morte,
Que rapporta l'exil et que l'exil remporte

et il fut l'écho des idées démocratique[s …] dix ans plus tôt il avait exprimé les s[entiments] royalistes. Dans les deux cas, il obéis[sait moins] à une conviction raisonnée qu'à son [instinct de] poëte. Lui-même nous a livré plus d'u[n] secret de ses inspirations ; il dit en [ses] *Feuilles d'Automne* :

Si ma tête, fournaise où mon esprit s'allu[me,]
Jette le vers d'airain qui bouillonne et qu[i fume]
Dans le rythme profond, moule mystéri[eux]
D'où sort la strophe ouvrant ses ailes dans [les cieux,]
C'est que l'amour, la tombe, et la gloire et [la vie,]
L'onde qui fuit, par l'onde incessamment [suivie,]
Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fa[tal,]
Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
Mon âme aux mille voix, que le Dieu que [j'adore]
Mit au centre de tout comme un écho son[ore.]
D'ailleurs, j'ai purement passé les jours m[auvais,]
Et je sais d'où je viens si j'ignore où je va[is.]
L'orage des partis, avec son vent de flamm[e,]
Sans en altérer l'onde, a remué mon âme.

Cet orage des partis, qui remua l'âm[e …] dans les six ou sept premières années [qui sui]virent la révolution de 1830, finit par [s'apaiser.] La société revint au calme, et la […] M. Hugo se ressentit naturellement d[e cet état] de choses. *Les Rayons et les Ombres*, [comparés] aux *Chants du Crépuscule*, attestent u[n retour] vers les idées conservatrices. Le poëte [se déclare] fort « un homme populaire », et invit[e …] David d'Angers à ne pas laisser entrer [dans son] cœur

Les fureurs des tribuns et leur songe abh[orré,]

de ne pas se mêler un seul moment

Aux mêmes visions, au même aveuglemen[t,]
Aux mêmes vœux haineux, insensés ou fé[roces.]

Entré peu après à l'Académie, il fit, en [toutes] circonstances, acte d'adhésion et de dé[vouement] à la monarchie de Louis-Philippe. Dans [la cham]bre des pairs il se montra conserval[eur avec] indépendance. Il ne s'asservit pas à la [politique] du ministère, et, tout en rendant plei[n hommage] « au plus éminent des rois de l'Europ[e, au] sage couronné qui laissait tomber du [haut de] son trône les paroles de la paix unive[rselle, »] il eut de nobles flatteries pour une fam[ille] bannie de France. Dans un beau disco[urs pro]noncé le 14 juin 1847, au sujet d'une pé[tition par] laquelle le prince Jérôme demandait [à rentrer] en France, il se déclara « du parti des

les proscrits ». Dans le même discours il avertissait le pouvoir de s'occuper plus activement des masses, de ces classes nombreuses et laborieuses où il y a tant de courage, tant d'intelligence, tant de patriotisme, où il y a tant de germes utiles et en même temps, tant de ferments redoutables ». Là, selon lui, était le danger; là pouvait « s'ouvrir brusquement un abîme ». Sa prévision se réalisa quelques mois plus tard, et une révolution politique, qui prétendait être une révolution sociale, emporta la dynastie de Juillet. M. Hugo donna assez vite son assentiment à « cette majestueuse forme sociale, la république, que nos pères ont vue grande et terrible dans le passé, et que nous voulons tous voir grande et bienfaisante dans l'avenir ». Il eut près de soixante mille voix aux premières élections pour l'assemblée constituante, et fut élu aux élections complémentaires de juin 1848. A peine entré dans l'assemblée, il se prononça contre les ateliers nationaux. Ce discours était un appel à la concorde qui s'adressait surtout « aux philosophes initiateurs, aux penseurs démocrates, aux socialistes ». — « Toutes les fois, leur disait-il, que vous ne mettez pas en question la famille et la propriété, ces bases saintes sur lesquelles repose toute civilisation, nous admettons avec vous les instincts nouveaux de l'humanité; admettez avec nous les nécessités momentanées des sociétés. » Ce mot de *momentanées* parut étrange dans la bouche d'un conservateur, et fit soupçonner aux clairvoyants que les bruyantes et populaires théories socialistes entraîneraient le poëte orateur. Cependant, sous l'administration du général Cavaignac, il se maintint dans la nuance modérée et dans l'indépendance des partis. Il demanda avec la droite l'établissement de deux chambres, avec la gauche la liberté de la presse un moment suspendue par l'état de siége, et l'abolition de la peine de mort. Un journal fondé sous ses auspices, et rédigé dans un style emphatique, *L'Événement* fit une guerre très-vive au général Cavaignac, et M. Hugo témoigna d'une constante hostilité à l'égard de ce chef du pouvoir exécutif. Il accueillit avec une grande faveur l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence, et se prononça très-nettement pour ce qu'on appelait le parti réactionnaire. Au milieu des murmures de la gauche, il demanda, le 30 janvier 1849, à la Constituante de se dissoudre et de faire place à une assemblée législative. Ce fut aussi sous les auspices du parti réactionnaire qu'il se présenta aux élections de mai 1849. Il fut le dixième sur la liste des vingt-huit députés de Paris. Peut-être espérait-il une grande position politique qui ne lui fut pas offerte. En vain *L'Événement* s'efforçait de déraciner dans les esprits « ce préjugé vulgaire et absurde que le poëte est inhabile et incompétent dans les affaires humaines »; en vain il étalait cette définition étincelante de son poëte homme d'État : « Bras et tête, cœur et pensée, glaive et flambeau, doux et fort : doux parce qu'il est fort, et fort parce qu'il est doux, conquérant et législateur, roi et prophète, lyre et épée, apôtre et messie. » Le pouvoir ne confia pas de portefeuille à M. Hugo, qui dériva très-sensiblement vers la démocratie avancée. Il se sépara du parti réactionnaire au sujet de la proposition de M. de Melun relative à l'assistance publique; il soutint la proposition le 10 juillet 1849, mais par des motifs qui parurent entachés de socialisme. Il semblait croire qu'il était au pouvoir d'un gouvernement de détruire l'indigence, et il sommait l'assemblée de faire des lois contre la misère. Il rompit plus ouvertement avec la majorité le 20 octobre dans la discussion relative aux affaires de Rome. Il déclara qu'il « repoussait de toutes les forces de son cœur indigné ces sauvages auxiliaires, ces Radetzki, ces Haynau qui prétendent, eux aussi, servir cette grande, cette sainte cause, et qui font à la civilisation cette abominable injure de la défendre par les moyens de la barbarie ». Il caractérisa la papauté d'une manière qui amena entre lui et M. de Montalembert un échange de paroles très-vives. La rupture était consommée. Une fois engagé dans le parti démocratique, M. Victor Hugo en devint très-vite l'organe le plus retentissant. Dans la discussion des lois relatives à l'instruction publique, à la déportation, à la réforme de la loi électorale, au cautionnement des journaux, à la révision de la constitution, sa parole, toujours trop portée à l'antithèse et à l'emphase, mais singulièrement puissante, excita l'admiration des uns, l'indignation des autres, et n'exerça en somme aucune influence sur la marche des affaires. En 1851 il prononça la défense de son fils aîné, traduit devant la cour d'assises pour la publication d'un article sur la peine de mort. Son plaidoyer, digne de l'auteur du *Dernier Jour d'un Condamné*, ne toucha point le jury.

On peut juger sévèrement cette partie de la vie politique de M. Hugo; mais il est deux choses qu'on ne saurait contester : le grand talent oratoire qu'il y déploya, et le courage avec lequel il accepta la responsabilité de ses opinions lorsqu'elles furent proscrites. Banni de France à la suite des événements de décembre 1851, il a vécu depuis à Jersey et à Guernesey, remplissant ses loisirs d'exilé par des compositions qui n'ont rien ajouté à sa gloire. Sans parler de deux ouvrages violents, où la colère étouffe le talent, le recueil lyrique des *Contemplations* a prouvé que les défauts de M. Hugo n'avaient fait que grandir avec les années, sans que ses qualités suivissent la même progression. Jusque dans le chaos de pensées et dans l'extrême redondance de style qui caractérisent ce recueil, on trouve de bien beaux traits, de belles pages, et des élégies pathétiques sur le plus douloureux événement de la vie du poëte, la mort de sa fille, qui périt dans un naufrage en 1843.

Voici les titres des ouvrages de M. Victor

Hugo; nous citons la première édition de chaque ouvrage, et les éditions des œuvres complètes : *Les Destins de la Vendée*, ode; Paris, 1819, in-8°; — *Le Génie, ode à M. le vicomte de Châteaubriand;* Paris, 1820, in-8°; — *Ode sur la mort de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France;* Paris, 1820, in-8°; — *Ode sur la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux;* Paris, 1820, in-8°; — *Odes;* Paris, 1821, in-18; — *Odes et Ballades;* Paris, 1826, 3 vol. in-18; — *Moïse sur le Nil*, ode couronnée par l'Acad. des Jeux Floraux; Paris, 1822, in-8°; — *Bonaparte*, ode; Paris, 1822, in-8°; — *Han d'Islande*, roman; Paris, 1823, 4 vol. in-12; — *Le Sacre de Charles X*, ode; 1825, in-8°; — *Bug-Jargal*, roman; Paris, 1826, in-18; — *Cromwell*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1827, in-8°; — *les Orientales*, poésies; Paris, 1829, in-8°; — *Le dernier Jour d'un Condamné*, roman; Paris, 1829, in-12; — *Hernani, ou l'honneur castillan*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1839, in-8°; — *Notre-Dame de Paris*, roman; Paris, 1831, in-8°; — *Marion Delorme*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1831, in-8°; — *Les Feuilles d'Automne*, poésies; Paris, 1831, in-8°; — *Le Roi s'amuse*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1832, in-8°; — *Lucrèce Borgia*, drame en trois actes et en prose; Paris, 1833, in-8°; — *Marie Tudor*, drame en trois journées et en prose; Paris, 1833, in-8°; — *Étude sur Mirabeau;* Paris, 1834, in-8°; — *Littérature et Philosophie mêlées;* Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Claude Gueux*, récit en prose; Paris, 1834, in-8°; — *Angelo*, drame en trois journées et en prose; Paris, 1835, in-8°; — *Les Chants du Crépuscule*, poésies; Paris, 1835, in-8°; — *La Esmeralda*, opéra en quatre actes; Paris, 1836, in-8°; — *Les Voix intérieures*, poésies; Paris, 1837, in-8°; — *Ruy-Blas*, drame en cinq actes et en vers; Paris, 1838, in-18; — *Les Rayons et les Ombres*, poésies; Paris, 1840, in-8°; — *Le Retour de l'Empereur*, ode; Paris, 1840, in-8°; — *Le Rhin, lettres à un ami;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée d'un volume entièrement inédit; Paris, 1845, 4 vol. in-8°; — *Les Burgraves*, trilogie en vers; Paris, 1843, in-8°; — *Napoléon le Petit*, pamphlet; Bruxelles, 1852, in-18; — *Les Châtiments*, poésies; 1853, in-18; — *Les Contemplations*, poésies; Paris, 1856, 2 vol. in-8°; — *Œuvres complètes;* Paris (Renduel), 1838, 22 vol. in-8°; nouvelle édition, Paris (Furne), 1840-41, 13 vol. in-8°; — nouvelle édition; Paris (Charpentier), 1841-1845, 15 vol. in-12; plusieurs éditions dans divers formats, de 1852 à 1856, et dont deux sont encore en voie de publication, et enfin une nouvelle édition, Paris (Hachette), 1858, 23 vol. in-12.

Divers articles insérés dans *Le Conservateur littéraire*, dans *La Revue des Deux Mondes* et dans d'autres recueils, ont été imprimés séparément ou insérés dans ses œuvres. Trois discours prononcés par M. Victor Hugo à l'Académie française, l'un dans la séance du 3 juin 1841, lors de sa réception, en réponse à M. de Salvandy; le second, dans la séance du 16 janvier 1845, lors de la réception de M. Sainte-Beuve, ont été imprimés à part, chez F. Didot, et insérés dans le recueil de l'Académie. Parmi les discours prononcés à la chambre des pairs et aux Assemblées constituante et législative, plusieurs ont été imprimés séparément, entre autres le discours sur la transportation; 1850, in-8°. L. J.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des Contemporains*, suppl. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. I. — Ch. Robin, *Galerie des Gens de Lettres au Dix-neuvième siècle*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, édit. de 1846, t. I. — Gustave Planche, *Nouveaux Portraits littéraires*, édit. de 1854, t. I, et *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1838, année 1856, 4 vol. — A. Fontaney, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1838. — Charles Magnin, dans la *Revue des Deux Mondes*, juin 1840 et 15 mars 1843. — *Encyclopédie des Gens du Monde*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Bourquelot, *Littérature Française contemporaine*. — *Westminster Review*, avril 1855.

* HUGO (*Charles*), littérateur français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 2 novembre 1826. Un des fondateurs du journal *L'Événement* en 1848, il fut condamné, au mois de juillet 1851, à six mois de prison, par la cour d'assises de la Seine, pour avoir attaqué la peine de mort à la suite de l'exécution des contrebandiers de Montcharmon. Il fut en cette circonstance défendu par son père. M. Charles Hugo ne sortit de prison qu'à l'expiration de sa peine, en février 1852, et alla retrouver son père à Bruxelles, d'où il l'a suivi à Jersey et à Guernesey. En 1857 il a fait paraître un roman féerique intitulé : *Le Cochon de saint Antoine*. J. V.

Renseignements particuliers.

* HUGO (*François-Victor*), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 22 octobre 1828. Chargé de la partie étrangère dans le journal *L'Événement* en 1848, il fut condamné, en septembre 1851, à neuf mois de prison, par la cour d'assises de la Seine, pour avoir attaqué le gouvernement d'alors, à l'occasion de l'arrestation à Paris d'un certain nombre de réfugiés allemands. Enfermé dans la même cellule que son frère, il fut relâché trois mois avant l'expiration de sa peine. Il rejoignit son père à Jersey, et le suivit à Guernesey. Il a publié la première traduction française des *Sonnets* de Shakspeare, 1857, in-8°; et la *Normandie inconnue*, ouvrage historique sur les îles de la Manche. J. V.

Docum. particuliers.

* HUGOLINUS PRESBYTERI, jurisconsulte italien, né dans la seconde moitié du douzième siècle, à Bologne, mort un peu après 1233. Après avoir étudié la jurisprudence sous la direction de Jean Bassianus, il devint professeur de droit à l'université de sa ville natale. Il y fut aussi nommé juge, et envoyé plusieurs fois comme ambassadeur par la république. On a de lui

Summa Digestorum, inséré comme appendice dans les éditions de la *Summa* d'Azon, sauf la première; cet ouvrage, important pour l'histoire de la jurisprudence, avait été faussement attribué à divers autres légistes; Savigny a prouvé qu'il est dû à Hugolinus; — *Diversitates, seu dissensiones Dominorum*, ouvrage précieux, traitant des controverses entre les glossateurs, inséré dans le recueil publié par Hænel (*voy.* ce nom), qui concerne cette matière; — *Distinctiones* : des extraits s'en trouvent dans le recueil précité; un manuscrit en existe à la Bibliothèque impériale de Paris, n° 4609; — *Quæstiones*; cet ouvrage, dont Hænel a aussi donné plusieurs extraits, existe dans le même manuscrit; — *Glossæ* : remarques sur les diverses parties du *Corpus Juris*, dans lesquelles Hugolinus a fait preuve d'une sagacité critique rare à son époque. Elles se trouvent dans plusieurs manuscrits, la plupart à la Bibliothèque impériale de Paris. — Hugolinus est encore auteur de quelques autres ouvrages juridiques, qui ne nous ont pas été conservés; le recueil de lois féodales et de constitutions des empereurs d'Allemagne, connu sous le nom de *Dixième Collation*, a été rassemblé par lui. E. G.

Diplovataccius, *De Præstantia Doctorum*, n° 69. — Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus*, pars I. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII. — Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*, t. V.

* **HUGON** (*Gaud-Amable*, baron), vice amiral et sénateur français, né à Granville (Manche), le 31 janvier 1783. Il s'engagea à douze ans sur un bâtiment de l'État, et y servit en qualité de mousse et de novice. Lieutenant de vaisseau le 23 juin 1810, capitaine de frégate le 1er septembre 1819, il ne prit qu'une part secondaire aux événements maritimes de la république et de l'empire. Sous la seconde restauration, il contribua à la réorganisation de la marine. Il fut nommé capitaine de vaisseau le 23 mai 1825, et appelé au commandement de l'île de Gorée. L'année suivante, il se distingua à la bataille de Navarin, où, commandant *L'Armide*, il coula à fond la frégate turque *Lisagnan*. Lors de l'expédition entreprise contre la régence d'Alger, il eut la direction d'environ cinq cents bâtiments chargés des transports. Nommé contre-amiral le 1er mars 1831, il reçut le commandement de l'escadre de Toulon, destinée à former la station du Levant. Il rendit d'importants services au commerce européen, en purgeant l'Archipel des pirates qui infestaient ces parages. En 1840, il commanda l'escadre envoyée dans les eaux de Constantinople pour contrebalancer l'influence de l'Angleterre et de la Russie, et à la suite de cette expédition il reçut le brevet de vice-amiral. Employé depuis à des travaux d'organisation intérieure, il devint successivement membre du conseil d'amirauté, et vice-président de la commission supérieure instituée pour examiner les questions relatives à la construction, à l'organisation et à l'armement des bateaux à vapeur. Grand'croix de la Légion d'Honneur (3 mai 1851), il fait partie du sénat depuis le 26 janvier 1852.

SICARD.

Biographie des Membres du Sénat (1852). — *Les grands Corps politiques de l'État* (1852). — *L'Album de la Semaine* (1853). — *Annuaire de la Marine* (1854).

HUGONET (*Philibert*), cardinal français, mort à Rome en 1484. Après avoir étudié tour à tour à Dijon, à Turin, à Padoue, il devint chanoine de Mâcon, puis doyen de cette église. Appelé ensuite dans les conseils de Charles, duc de Bourgogne, il fut chargé par lui de diverses ambassades auprès des papes Paul II, Sixte IV, et de Ferdinand, roi de Naples. Son oncle, Étienne Hugonet, qui était évêque de Mâcon, mourut en 1473. Philibert fut aussitôt pourvu de sa charge, et en la même année, le 7 mai, nommé cardinal-prêtre par Sixte IV. Après la bataille de Nancy, Guillaume Hugonet, frère de Philibert, fut pris par les Gantois et puni de mort, comme un des plus zélés fauteurs de la tyrannie bourguignonne. A la nouvelle de ce tragique événement, Philibert se retira en Italie, et fut nommé par le pape légat de Viterbe. Il mourut tellement pauvre et endetté, que ses funérailles furent célébrées aux frais de la chambre apostolique. B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 1091.

HUGOT (*A*.......), surnommé *le jeune*, musicien français, né à Paris, en 1761, mort par suicide, le 18 septembre 1803. Il avait reçu des leçons de flûte d'Atys. « Une belle qualité de son, dit M. Fétis, une grande justesse d'intonation et un coup de langue brillant lui procurèrent de bonne heure une belle réputation. » Quand Viotti organisa, à la fin de 1789, l'orchestre du théâtre des Bouffes italiens, Hugot jeune fut choisi pour première flûte, et son frère aîné chargé de la seconde partie. Hugot entra aussi dans le corps de musique militaire de la garde nationale de Paris; et après la suppression de ce corps, il devint professeur du Conservatoire de Musique, qui venait d'être créé par la Convention. L'Opéra-Comique ayant succédé aux chanteurs italiens, Hugot jeune resta dans l'orchestre du théâtre Feydeau. Son talent se montra avec avantage en 1796 et 1797 dans les concerts donnés à ce théâtre, où il joua des concertos de sa composition et des symphonies de Devienne. Chargé par le comité du Conservatoire de la rédaction d'une méthode de flûte, il s'occupait de ce travail lorsqu'il fut pris d'une fièvre nerveuse; dans un accès, il se blessa de plusieurs coups de couteau et se précipita de la fenêtre d'un quatrième étage. Il mourut presque sur le coup. Wunderlich, aussi professeur de flûte au Conservatoire, recueillit les matériaux que Hugot avait préparés et publia : *Méthode de Flûte adoptée pour l'enseignement dans le Conservatoire de musique*, par A. Hugot, et terminée par Wunderlich; Paris, 1804, in-fol. Parmi les compositions musicales de Hugot on

cite des concertos, des trios, des duos, des sonates et des variations pour flûte. J. V.

Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

HUGOU. *Voy.* BASSEVILLE.

HUGTENBURCH. *Voy.* HUCHTENBURGH.

HUGUENIN (*Sulpice*), révolutionnaire français, né vers 1750, en Lorraine, mort vers 1803. Il avait reçu une bonne éducation, et débuta avec succès au barreau de Nancy. En 1778 il obtint un prix de l'Académie de Lyon, pour un *Mémoire sur les Étangs* (Lyon, 1779, in-8°); mais de mauvaises relations l'entraînèrent dans la débauche, et il se vit contraint de changer de carrière. Il s'engagea dans les carabiniers, déserta peu après, et entra commis dans l'octroi de Paris. Lorsque la révolution éclata, il devint l'un des chefs des émeutiers du faubourg Saint-Antoine. Il figura dans tous les mouvements populaires de la capitale, et se fit remarquer à la prise de la Bastille (14 juillet 1789). Le 20 juin 1792 il guidait les factieux qui, après avoir envahi l'Assemblée législative, se ruèrent sur les Tuileries. Dans la nuit du 9 au 10 août suivant, Huguenin conduisait encore les insurgés qui chassèrent la municipalité; il se fit nommer aussitôt président de la commune. Il commit alors des dilapidations et des vexations de tous genres, et signa le 30 août avec Méhée-Latouche et Tallien des ordres qui remplirent de détenus les prisons de Paris. Le 2 septembre il déclara la patrie en danger, et donna ainsi le signal du massacre des malheureux qu'il venait de faire arrêter. Il fut ensuite envoyé en mission à Lyon, à Chambéry, puis à Bruxelles, où il acheva, dit-on, de s'enrichir. S'il faut en croire Prudhomme, il fit transporter dans sa demeure du faubourg Saint-Antoine de Paris douze chariots pleins de meubles, tableaux et effets précieux enlevés aux châteaux princiers de la Belgique. Le 14 septembre 1793, Huguenin fut accusé de concussion devant le conseil général de la commune, qui l'obligea à rendre compte de ses missions. Il invoqua ses services révolutionnaires, et réussit à détourner la condamnation qui semblait devoir le frapper; mais depuis il n'occupa plus aucune fonction publique, et mourut dans l'obscurité. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an 1792, nos 236, 246, 291; an 1er, n° 629. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (Paris, 1823).

HUGUES, nom commun à un grand nombre de personnages, dont la plupart appartiennent au moyen âge, classés par ordre chronologique.

I. HUGUES, saints ou ecclésiastiques.

HUGUES (Saint), archevêque de Rouen, au huitième siècle, mort à Jumiéges, le 8 avril 730. Il était fils de Drogon, duc de Bourgogne et de Champagne, et de Plectrude, Adaltrude, ou Anstrude, qui était elle-même fille de Waraton, maire du palais. Drogon avait eu pour père le célèbre Pépin d'Héristal. Hugues était donc d'une naissance doublement illustre. Il fut d'abord primicier de l'église de Metz. Ensuite il à la fois archevêque de Rouen, évêque d et de Bayeux, abbé de Jumiéges et de Wandrille. Cette réunion de plusieurs bé en une seule main était alors un fait ord Souvent même ce ne sont pas des clercs bien des laïcs que l'on voit chargés en temps de plusieurs gouvernements eccl ques. On a publié les actes de saint Hugue les auteurs de l'ancien et du nouveau *Christiana* ont rejeté ces actes comm cryphes et pleins de fables. B. 1

Gallia Christiana, t. VII, col. 28, et t. XI, e Bollandus, *Acta Sanct.*, — Aprill mense, t. I, p. Baillet, *Vies des Saints*, 9 avril, — *Chronicon nellense*, in *Acherii Spicilegio*, t. III, p. 206.

HUGUES, évêque d'Angoulême, mort suivant la Chronique d'Angoulême, et, les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, en appartenait par sa naissance aux anciens de Jarnac. Sa promotion sur le siége d'A lème eut lieu le 21 mars 973. Il s'y co plutôt en baron qu'en évêque : ayant le dessein de réunir en sa main l'admi tion civile du diocèse, il ne s'arrêta p vant les protestations du comte Arnauld, e roya contre lui pendant plusieurs années. C que, vers la fin de sa vie, il se retira dans l' de Saint-Cibard, y prit la robe claustral mourut obscurément, faisant pénitence d'u trop agitée. Il avait laissé plusieurs ou mais on ne les retrouve plus. B.

Hist. litt. de la France, t. VIII.

HUGUES, évêque de Nevers, mort le 1050. On le voit sur le siége de Neve l'année 1026. Il assistait au concile de R 1049, et en 1050 au concile de Rome jugé Bérenger. C'était un bien médiocre comme le prouvent les vers vraiment b que lui attribuent les bénédictins.

Hist. Littér. de la France, t. VIII, p. 425.

HUGUES DE BRETEUIL, évêque d gres, mort le 16 mars 1051. Il était fils duin, comte de Breteuil, et frère de Val abbé de Saint-Vanne. Après avoir étudié logie à l'école de Chartres, sous la disci Fulbert, Hugues fut appelé par le roi sur le siége épiscopal de Langres, dans l miers mois de l'année 1031. C'était un p noble origine, et ses mœurs furent plutô d'un homme d'épée que d'un évêque. devant le concile de Reims comme c d'une grande série de crimes, parmi lesq adultères et les homicides n'occupent pas mier rang, il se présenta d'abord dev juges et parut vouloir se défendre. Mai la seconde et la troisième session il prit l et fut excommunié. C'est alors que p pier tant de méfaits il se rendit pied Rome, auprès du pape Léon IX, qui, tou les marques d'une si grande pénitence, donna. Il mourut à Biterne, lorsqu'il r en France. On possède une lettre fort

sante de Hugues de Breteuil sur les erreurs de Bérenger : elle a été publiée à la suite des *Œuvres de Lanfranc*. B. H.

Gallia Christiana, t. IV. — *Hist. litt. de la France*. t. VII, p. 439.

HUGUES, archevêque de Besançon, premier du nom, mort le 27 juillet 1066. Il était fils d'Humbert II, sire de Salins. Sa mère, qui se nommait Ermenburge, était fille, dit-on, de Lambert, comte de Châlons. L'archevêque Gaucher de Salins mourant en 1031, Hugues, son proche parent, fut sans délai appelé sur le même siége. Dès les premières années de son épiscopat, il congédia les chanoines qui occupaient l'église de Saint-Anatole de Salins, et donna cette église aux moines de Saint-Bénigne de Dijon ; mais il se repentit plus tard d'avoir fait ce changement, et reconstitua en 1048 le chapitre de Saint-Anatole, qui a si longtemps subsisté avec éclat. L'église cathédrale de Besançon n'était pas achevée : Hugues y mit la dernière main et l'enrichit de nombreuses donations. Léon IX en consacra l'autel. Hugues rétablit aussi l'église abbatiale de Saint-Paul, où il plaça des chanoines séculiers, sous la conduite d'un doyen. Cette fondation est du 26 mars 1044. Ce sont les actes principaux de son administration métropolitaine ; mais les historiens en rapportent beaucoup d'autres d'un moindre intérêt. Hugues était un laborieux prélat, toujours occupé de quelque nouvelle entreprise. Son crédit auprès des empereurs, auprès des papes, fut très-grand. Il remplit, auprès de l'empereur Henri III, les fonctions d'archi-chancelier, et assista comme légat du saint-siége au couronnement de Philippe Ier, roi de France. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I, p. 92.

HUGUES, archevêque de Lyon, né vraisemblablement à Romans, en Dauphiné, mort le 7 octobre 1106. Né dans une des plus nobles maisons, celle des ducs de Bourgogne, Hugues fut d'abord prieur de Saint-Marcel de Châlons, et ensuite évêque de Die. Il occupait le siége de Die, dans la province de Vienne, quand il fut nommé légat du saint-siége. En aucun temps, peut-être, la mission des légats apostoliques n'avait été plus laborieuse et plus difficile. Il s'agissait de réformer toutes les églises, et le saint-siége ayant dicté le programme des réformes, le devoir des légats était d'imposer partout, même par la contrainte, une sévère discipline, une obséquieuse soumission. On contestait ici la nécessité de ces changements ; on prétendait ailleurs que la violence du remède devait causer dans l'Église un trouble plus grand que le mal reconnu : sur tous les points se manifestaient des résistances, que Rome appelait des révoltes ; dans les assemblées d'évêques convoquées à la fois au nord, au midi de la France, éclataient les mêmes tumultes ; les légats étaient injuriés, les évêques étaient déposés ; les foudres de l'excommunication frappaient tour à tour, et les plus hautes et les plus humbles têtes, et de vénérables pasteurs qui avaient dénoncé les périls de la liberté et des évêques, des abbés du plus mauvais renom qui avaient invoqué la liberté comme un rempart pour leurs désordres ; les fidèles consternés ne savaient plus où fuir les ténèbres, où rechercher la lumière. En cette universelle confusion, l'évêque de Die se montra tout à la fois un des plus actifs des légats, et un des plus dévoués à la cause de Grégoire VII et de l'omnipotence romaine. Comme récompense de ses éclatants services, il fut nommé archevêque de Lyon, après la mort de Gébuin. La date de cette mort est incertaine. Cependant on croit devoir la rapporter à l'année 1083. Deux ans après, Grégoire VII, sentant les atteintes de sa fin prochaine, désigna trois hommes également dignes, à son avis, de lui succéder et de continuer son entreprise. Hugues fut un de ces trois élus de Grégoire VII ; mais le conclave lui préféra Didier, abbé du Mont-Cassin. On le vit alors se soulever contre le vote qui l'avait écarté, s'emporter en injures, en calomnies contre le nouveau pape, et demander sa déposition même aux représentants de la puissance séculière. Ce qui fut d'abord un grand scandale, et devint presque un schisme. Aussi le concile de Bénévent, en 1087, prononça-t-il, contre l'archevêque de Lyon et ses fauteurs, une sentence d'excommunication. Dans ces temps de trouble, les principaux rôles sont réclamés et comme usurpés par les hommes les plus alertes, les plus audacieux ; mais le mobile de leur audace est aussi souvent, plus souvent peut-être, l'ambition personnelle que le zèle du bien public. Hugues se vit très-compromis par sa conduite dans cette affaire. Aussi, après la mort de son rival et l'élection d'Urbain II, s'empressa-t-il de faire profession de dévoûment au saint-siége, et de désavouer les sentiments schismatiques qui lui avaient été, dit-il, imputés par ses ennemis, désignant comme les plus opiniâtres et les plus véhéments l'abbé et les moines de Cluny. Urbain ne refusa pas un pardon qu'on lui demandait avec les marques d'un tel repentir, et rendit à l'archevêque de Lyon son titre de légat. Dès l'année 1088, peu de mois après l'avénement d'Urbain, nous le voyons présider, en cette qualité, le concile où fut absous Thierry, évêque de Verdun, qui s'était déclaré pour l'empereur Henri dans sa lutte mémorable contre Grégoire VII. En 1093 il ordonna Poppon évêque de Metz, qui ne voulait pas être consacré par son propre métropolitain, l'archevêque de Trêves, complice comme Thierry, mais complice impénitent, des résistances impériales. Il est aussi particulier à ces époques de grande effervescence qu'on n'y conserve pas longtemps le souvenir des erreurs, des trahisons même, et que, dans le transport du succès ou l'abattement de la défaite, on ne juge les hommes qu'au poids de leurs services présents. Ainsi, personne n'était

plus mal noté que l'archevêque de Lyon au moment où le conclave appelait Urbain II sur le siége de Saint-Pierre. Quelques années après personne n'était plus honoré, plus puissant que lui. On l'appelait avec emphase *primat des Gaules*, le représentant et l'organe du saint-siége dans l'Église de France; on le vénérait, on le craignait comme un véritable pape. Il préside en 1094 le concile d'Autun, qui confirme toutes les sentences déjà publiées contre l'empereur, l'anti-pape Guibert et Philippe, roi de France. La même année il préside encore dans la même ville et à Brives, à Dol, à Saumur, d'autres assemblées d'évêques. Il est partout, et partout il se signale par la même ferveur pour les intérêts de l'Église romaine. Pierre le Vénérable, qui ne passe pas pour un des hommes les plus crédules de son temps, raconte même, dans son enthousiasme pour le formidable légat que, « lorsqu'il traverse les villes, émues, sa voix seule y opère des miracles ». Au concile de Clermont, en 1095, il fit renouveler par Urbain II le décret apostolique qui soumettait toutes les métropoles des Gaules à la primatie de l'Église de Lyon. Richer, archevêque de Sens, protesta vainement contre les termes de ce décret : ses protestations multipliées, ses démarches, ses prières, ses ajournements n'eurent d'autre résultat que de le faire suspendre. Hugues eut la gloire et la joie d'arriver bientôt à ses fins. Richer étant mort, Daimbert est élu son successeur. Hugues interdit de le consacrer avant que Daimbert ait solennellement reconnu la suprématie lyonnaise. Tout le clergé de Sens est dans la plus vive agitation, et ne permet pas à Daimbert de se soumettre. Celui-ci parlemente, gagne du temps, se rend auprès du souverain pontife, espérant l'amener par de bonnes raisons à reconnaître les droits antiques de son siége; mais toutes ses raisons, bonnes ou mauvaises, sont inutiles; il n'est consacré qu'après avoir subi la condition imposée. En 1096 Hugues assiste au concile de Tours, présidé par Urbain II. Quelque temps après il reçoit à Lyon son illustre ami, Anselme, archevêque de Cantorbéry, qu'il avait soutenu dans sa courageuse résistance au roi d'Angleterre. Lorsqu'en l'année 1103 Anselme se vit condamné à un nouvel exil, c'est à Lyon qu'il vint chercher une retraite : il y resta seize mois. Si, durant les dernières années de sa vie, Hugues s'occupa de moins grandes affaires, il ne connut pas davantage le repos. C'est ce que nous apprennent, non-seulement les fastes de l'Église de Lyon, mais encore ceux de toutes les églises soumises à cette métropole. Baudri, abbé de Bourgueil, puis évêque de Dol, a célébré la mémoire de Hugues en quelques vers, parmi lesquels nous reproduirons celui-ci :

Magnus Romanæ filius Ecclesiæ;

Hugues fut, en effet, un des plus grands serviteurs de l'Église romaine, un des lieutenants les plus fidèles et les plus braves de Grégoire VII; mais nous ne pouvons nous dissimuler aujourd'hui qu'il eut un peu trop l'humeur de son chef. L'un et l'autre accomplirent d'importantes réformes, puisque l'unité de l'Église fut leur ouvrage; mais plus d'une fois l'un et l'autre, trop impatients d'atteindre le but, trahirent par excès de zèle la personnalité de leurs mobiles secrets. Parmi les vertus qui leur manquaient il faut nommer d'abord la modestie.

Les œuvres de Hugues sont ses Lettres, qu'on trouve dispersées dans divers recueils. L'*Histoire Littéraire* a suffisamment indiqué toutes celles qui sont parvenues jusqu'à nous. Elles contiennent les plus utiles renseignements sur l'histoire générale du douzième siècle. B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 97. — *Hist. Litt. de la France*, t. IX, p. 303.

HUGUES, abbé de Cluny, né en 1024, à Semur, en Briénois, diocèse d'Autun, mort à Cluny, le 29 avril 1109. Dalmatius, son père, et Arembürge de Vergy, sa mère, appartenaient l'un et l'autre à la première noblesse de la Bourgogne. A l'âge de quinze ans il fut reçu novice à Cluny, et il devint abbé de cette maison à la mort d'Odilon, en 1049. La même année il assistait au concile de Reims. Peu de temps après nous le trouvons aux conciles de Mayence et de Rome. Dans ces diverses assemblées, il se concilia l'estime du pape saint Léon, et celui-ci, ayant appris à faire le plus grand état de son jugement et de son éloquence, le chargea d'une mission difficile dans les États de Hongrie. Il la remplit avec succès; et dès lors il fut prié par les papes, par les rois, de donner son avis sur toutes les grandes questions agitées en France ou à Rome. Il exerça même plus d'une fois les fonctions de légat apostolique. Son zèle pour les intérêts de l'Église romaine a été vanté par les papes eux-mêmes : telle était cependant la prudence de son esprit, telle était l'indépendance de son caractère, que, malgré l'autorité de Grégoire VII, il refusa de remplir un autre rôle que celui de médiateur dans la célèbre querelle de l'empereur et du saint-siége. Les historiens de l'abbaye de Cluny ont d'ailleurs raconté le détail de son intelligente et laborieuse administration; personne n'a plus contribué que lui à l'accroissement de ce monastère : on peut dire qu'il en a été le second fondateur. La vie de Hugues est bien connue. Plusieurs contemporains, et entre autres Hildebert de Lavardin, ont pris à tâche de nous en transmettre les plus importantes circonstances. Mais a-t-il laissé d'autres écrits que ses lettres et quelques statuts? S'il en existe, l'érudition ne les a pas encore signalés. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VXIII, p. 465. — Bollandus, *Acta Sanct.*, 29 avril. — *Gallia Christ.*, t. IV.

HUGUES (Saint), évêque de Grenoble, né à Château-Neuf-sur-Lers, près Valence, en 1053, mort le 1er avril 1132. Son père, nommé Odilon, était un des seigneurs du pays. Il s'est fait connaître lui-même par sa piété : on ne doit donc pas trouver extraordinaire qu'il ait engagé son

fils à prendre l'habit ecclésiastique. Hugues fut d'abord pourvu d'un canonicat dans l'église de Valence. S'étant ensuite engagé sous la conduite du célèbre légat Hugues, évêque de Die, il le suivit à Lyon, à Avignon, exécuteur subalterne, il est vrai, mais plein de zèle, de toutes les sentences dictées à Rome par Grégoire VII contre les prélats simoniaques et insoumis. Tandis que le légat et son fidèle assesseur étaient dans les murs d'Avignon, où se tenait un concile, quelques chanoines de Grenoble se présentèrent, annonçant la mort récente de leur évêque et demandant au concile de lui donner un successeur. On désigna le chanoine de Valence. Il accepta. On était alors au plus fort de la querelle entre les évêques gallicans, qui s'efforçaient de justifier le désordre de leur conduite en alléguant l'indépendance de leurs siéges, et le pontife romain, qui travaillait à confisquer les restes de cette indépendance en accusant les mœurs et toutes les condamnables pratiques des évêques gallicans. Le nouvel évêque de Grenoble, ardent serviteur de la cause ultramontaine, ne voulut pas être consacré par son métropolitain Guermond, archevêque de Vienne, déjà dénoncé comme simoniaque. Aussitôt après son élection il se rendit à Rome, où il reçut la consécration des mains de Grégoire VII, en 1080. Après deux ans d'épiscopat, il prit en dégoût les affaires du siècle, et, se retirant au monastère de la Chaise-Dieu, il y revêtit l'habit claustral. Mais le pape ne lui permit pas de demeurer longtemps dans cette solitude. Rappelé par ses ordres à Grenoble, Hugues gouvernait cette église en 1084, quand y arriva saint Bruno, cherchant un lieu désert pour y fonder sa Thébaïde. Hugues le conduisit lui-même dans les âpres montagnes où s'éleva plus tard l'édifice de la grande Chartreuse. On le voit en 1112 au concile de Vienne, et plus tard au concile du Puy en Vélay. Il fut un des amis de saint Bernard, auquel il alla rendre visite à Clairvaux. Innocent II canonisa Hugues peu de temps après sa mort, le 22 avril 1134.

Saint Hugues est considéré comme l'auteur du célèbre cartulaire de l'église de Grenoble, dont Jacques Petit a publié plusieurs extraits à la suite du Pénitentiel de saint Théodore de Cantorbéry. On en trouve aussi quelques-uns dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Dauphiné*. Dom Mabillon a en outre publié une lettre de saint Hugues dans l'appendice du tome V de ses *Annales Ordinis S. Benedicti*. B. H.

Histoire Littéraire de la France, t. XI, p. 149. — *Gallia Christiana* (*vetus*), t. II.

HUGUES, abbé de Flavigny, diocèse d'Autun, né en 1065, mort après l'année 1115. Il était d'une naissance illustre, puisqu'il tenait par sa mère à l'empereur Othon III. Cependant, dès sa jeunesse il se voua tout entier à l'Église, et fit profession d'observer la règle de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Vanne, à Verdun. Thierry, évêque de Verdun, s'étant alors prononcé pour l'empereur contre le pape, les moines de Saint-Vanne ne suivirent pas son exemple. Ils avaient peut-être comme lui le droit de faire un libre choix entre les partis belligérants. Cependant, Thierry les ayant chassés de sa ville épiscopale comme des révoltés, ils se retirèrent dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon. Hugues était au nombre de ces exilés. L'abbé de Saint-Benigne, Jarenton, lui fit d'abord le plus aimable accueil, et bientôt après il ne voulut plus avoir d'autre compagnon que ce noble frère, si recommandable, d'ailleurs, par les brillantes qualités de son esprit. Ils parcoururent ensemble l'Angleterre, la Normandie. Hugues passait par la ville de Mâcon, quand il y rencontra une assemblée d'évêques, parmi lesquels Haganon, évêque d'Autun, se plaignait vivement du fâcheux état où se trouvait l'abbaye de Flavigny, privée depuis sept ans de la tutelle d'un abbé. Les plaintes d'Haganon furent écoutées, et le gouvernement de l'abbaye de Flavigny fut attribué au moine de Saint-Benigne. Il fut consacré le 22 novembre 1097. Mais deux ans après, Norgaud ayant remplacé Haganon sur le siége d'Autun, Hugues et le nouvel évêque eurent ensemble des contestations qui amenèrent presque aussitôt une éclatante rupture. Norgaud, cédant à la colère, suspendit Hugues de ses fonctions sacerdotales. Celui-ci quitta dès lors Flavigny, retournant à Saint-Benigne près de son bon ami Jarenton. Ils parurent ensemble en 1100 au concile de Valence, et obtinrent de ce concile une sentence sévère contre Norgaud, qui fut d'abord suspendu, puis déposé pour crime de simonie. Mais, dans ces temps de trouble, les évêques déposés se maintenaient sur leur siége tant qu'ils n'en étaient pas expulsés par les clercs et le peuple insurgés. Norgaud, sachant que les moines de Flavigny ne regrettaient pas leur ancien abbé, se rendit auprès d'eux, et leur donna pour chef spirituel le prieur Girard. Ils avaient sans doute le droit de résister à cette violence, et cela leur eût été facile; mais on ne s'inquiétait pas beaucoup du droit quand on trouvait son profit à ce qu'il fût violé. Girard, préféré par les moines, conserva son titre, et, après avoir fait quelques vaines tentatives, Hugues renonça lui-même à toute prétention sur l'abbaye de Flavigny. Nous le retrouvons en 1111 à Saint-Vanne, recevant d'un évêque rebelle au saint-siége la crosse enlevée aux mains de l'abbé Laurent. C'est une action que l'on a sévèrement condamnée. Nous sommes bien loin de l'événement, et il nous est raconté par l'abbé Laurent, témoin qui certes peut être récusé; cependant il paraît que Jarenton lui-même, renonçant à défendre un ami si coupable, prononça contre lui une sentence d'excommunication. Laurent fut rétabli sur son siége en 1114. On ne sait pas où et comment Hugues acheva sa vie si pleine d'incidents.

Ses écrits ne sont pas nombreux. Nous désignerons simplement sa chronique, appelée la

Chronique de Verdun ou *de Flavigny*, que le P. Labbe a publiée pour la première fois dans sa *Bibliotheca nova*, t. I. C'est un des plus précieux monuments de l'histoire du moyen âge. Elle n'offre pas seulement une série de faits, on y trouve encore d'amples et intéressantes narrations. On attribue au même auteur encore d'autres ouvrages; mais ces attributions ne sont fondées que sur des conjectures. B. H.

Gallia Christ, t. IV, col. 460. — *Chronicon Virdunense*, passim. — *Hist Littér. de la France*, t. X, p. 73.

HUGUES, évêque de Porto, mort après l'année 1125. Il avait été d'abord archidiacre de Compostelle. Le siége épiscopal de Porto ayant été rétabli en 1114, Hugues obtint dès lors le gouvernement de ce diocèse, et ce fut à sa prière qu'en 1120 Calliste II éleva l'église de Compostelle à la dignité d'église métropolitaine. Il assista plus tard à divers conciles, en 1122, 1125. Il a raconté la translation des reliques de saint Fructueux, récit inséré dans la collection des Bollandistes au 16 avril. On lui doit encore la principale partie d'une *Histoire de l'Église de Compostelle*, qui a beaucoup servi à Roderigo de Cunha. Il faut regretter que les exemplaires de cette histoire n'aient pas encore été multipliés par la presse. B. H.

Hist. Littér de la France, t. XI, p 115.

HUGUES DE SAINTE-MARIE, moine de Fleuri, mort vers l'année 1130. On n'a pas d'autres renseignements sur sa vie. Mais les écrits qu'il a laissés ont rendu son nom célèbre. Le plus souvent cité est sa Chronique, *Chronicon Floriacense*, aussi appelée *Historia Ecclesiastica*. Elle a été imprimée à Munster, en 1638. On a fait plus de cas de son traité *De Potestate regali et de sacerdotali Dignitate*, publié par Baluze, dans le tome IV de ses *Miscellanea*, et fidèlement analysé dans le tome X de l'*Histoire Littéraire*. C'est une apologie fort vive de la puissance royale. Les rois, suivant l'auteur, ont été établis par Dieu, et c'est outrager Dieu lui-même que d'élever sa voix contre leur toute-puissance. S'il est quelquefois permis de leur résister, c'est quand ils commandent une chose contraire à la foi : pour sa foi le chrétien doit mourir. Mais il ne faut pas que le prétexte de la foi menacée serve à colorer des défections, des révoltes inspirées par cet esprit d'insubordination dont l'histoire offre tant d'exemples. La société chrétienne n'est pas la société païenne : la société chrétienne a pour principe et pour fondement l'obéissance des sujets à leur souverain, tandis que dans la société païenne, où le gouvernement des États n'était réglé que par le hasard, la puissance des rois, faible par son origine, avait une action limitée et une durée qui dépendait des circonstances. La dignité sacerdotale est aussi, selon Hugues de Fleuri, d'institution divine. Elle possède des droits très-étendus; mais, d'un autre côté, elle est soumise à l'observation de nombreux devoirs. Au nombre de ces devoirs il place le respect de la pui[ssance] royale, et il s'élève contre le zèle indisc[ret des] évêques, qui, pour accroître leur propr[e auto]rité, prétendent dégager les peuples d[u serment] qui les asservissent à leurs chefs tempor[els. Au] douzième siècle, cet écrit du moine de Fle[uri était] un manifeste énergique, où se trouvaien[t réso]lues d'une manière plus ou moins conform[e à l'in]térêt public plusieurs questions d'une [grande] importance. Aujourd'hui ce n'est plus [qu'une] déclamation sur un lieu commun. Hug[ues de] Fleuri a encore composé une *Vie de S. Sac[erdos]*, évêque de Limoges, publiée par le P. [Labbe] dans sa *Biblioth. nova Manuscript.*, [t. II,] p. 661, et par les Bollandistes, au 6 mai. [On doit] en outre inscrire au catalogue de ses œuv[res un] récit des miracles de saint Benoît, *Liber [mira]culorum S. Benedicti*, dont il n'a enc[ore été] publié que des extraits. Le manuscrit no[us est] signalé par Fevret de Fontette et par les [auteurs] de l'*Histoire Littéraire* comme existant [autre]fois à la bibliothèque de Fleuri. Enfin le [P. Le] long, dans sa *Bibliothèque Sacrée*, attr[ibue à] Hugues de Sainte-Marie un Commentai[re sur] les Psaumes, conservé parmi les manusc[rits de] la cathédrale de Durham. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. X, p. 285. — F[evret de] Fontette, *Hist. de France*. — Lenglet du Fresn[oy, Mé]thode pour étudier l'histoire, t. III, p. 66.

HUGUES, religieux de Saint-Victor, né [no]blement aux environs d'Ypres, mort dan[s l'ab]baye de Saint-Victor, le 11 février 114[1. On] lui a quelquefois donné la Saxe pour pays [natal;] mais il paraît mieux prouvé qu'il quitta [dans sa] jeunesse la Flandre, sa véritable patrie [, et fit] alors un séjour plus ou moins prolongé [en] terre saxonne, chez les chanoines d'Ha[mersle]ben. Enfin un historien peu sobre d'hyp[othèses] a prétendu le faire descendre des comtes [de Blan]kemberg. Mais cette assertion n'a pas le m[oindre] fondement. Dès qu'il eut pris le parti de re[noncer] au monde, il se rendit en France, vers [1115 ou] 1118, et alla d'abord chercher une pie[use re]traite à l'abbaye de Saint-Victor de Ma[rseille.] Plus tard il quitta Saint-Victor de Marse[ille et] vint à Saint-Victor de Paris, où il fut re[çu par] l'abbé Gilduin. Thomas, qui gouvernait [l'école] de cette abbaye, étant tombé sous le p[oignard] de quelques assassins, Hugues hérita [de sa] chaire, et l'occupa d'une manière br[illante.] Il y recueillit de si vifs, de si nombre[ux ap]plaudissements, que le nom de cet humbl[e reli]gieux, étranger à toutes les affaires de son [temps,] n'est pas resté moins célèbre dans l'[histoire] que ceux de saint Anselme et de saint B[ernard.]

Il doit cette gloire à ses écrits. Auc[un des] théologiens, aucun des philosophes du [moyen] âge, pas même saint Bernard, n'ont eu [plus de] copistes de leurs œuvres. Dans les bibliot[hèques] de tous les monastères, et nous n'ex[ceptons] pas de ce nombre les plus humbles et l[es plus] pauvres, on possédait des exemplaires de q[uel]

œuvres du célèbre victorin. On le considérait alors, parmi les nouveaux docteurs, comme le guide le plus éclairé, le plus sûr, des consciences chrétiennes, comme un autre saint Augustin. Il est vrai que son autorité s'affaiblit subitement vers le milieu du treizième siècle, dans les grandes villes, les villes lettrées, comme Paris, Cologne, Oxford; mais elle demeura presque intacte dans les écoles monastiques, où la théologie contentieuse ne se substitua jamais complétement à la théologie mystique. S'explique-t-on cet immense crédit en lisant aujourd'hui les œuvres de Hugues de Saint-Victor? Oui, sans doute. C'est un écrivain subtil, mais ingénieux. Son langage, souvent incorrect, est en outre chargé d'ornements qui ne trouveraient pas grâce devant un goût sévère; mais il saisit l'imagination par l'étrangeté même, par la bizarrerie des jeux de mots, des antithèses. C'est un mystique, mais non pas un de ces mystiques exaltés qui, dès qu'ils paraissent en chaire, enlèvent un auditoire et le fatiguent bientôt; sa voix est douce, et recherche pour les séduire les oreilles délicates; si sa profonde piété lui permet rarement de penser avec le calme de la raison, il la domine assez toutefois pour exprimer ce qu'il veut dire suivant les convenances littéraires; c'est un mystique raffiné. Ajoutons que pas une des fleurs de son éloquence n'est dangereuse. Hugues de Saint-Victor a sans doute de grandes prétentions à l'esprit; mais il n'en a pas à l'originalité dogmatique: personne n'est plus que lui fidèle sectateur des Pères orthodoxes.

Ses œuvres ont été publiées à Rouen, en 1648, en trois volumes in-fol., par quelques-uns de ses confrères en religion. Mais, que l'on en soit averti, il ne faut pas ouvrir au hasard cet ample recueil, et juger l'auteur sur le premier opuscule qu'on y pourra rencontrer. Il a été, en effet, reconnu que les éditeurs, gens d'un faible discernement, ont entassé pêle-mêle dans ce recueil, sous le nom de Hugues de Saint-Victor, les écrits authentiques de leur confrère et ceux de Hugues de Fouilloi. Les preuves ne manquent pas d'ailleurs pour établir que Hugues de Fouilloi n'est pas le seul auteur du douzième et du treizième siècle qu'ils aient dépouillé de cette manière au profit de Hugues le victorin. D'un autre côté, de plus savants critiques ont désigné plusieurs traités considérables qui, négligés par les éditeurs de 1648, bien qu'appartenant sans contestation à Hugues de Saint-Victor, attendent encore le secours de la presse pour circuler dans toutes les mains. Cependant toutes ces désignations ne sont pas également admissibles. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* ont, par exemple, mentionné parmi les œuvres inédites de ce docteur un assez grand nombre de pièces publiées en 1648 sous d'autres titres, ou même sans titres particuliers, dans le fatras des *Miscellanea*. La recherche des œuvres sincères et des œuvres supposées de Hugues de Saint-Victor est une affaire pleine de difficultés. L'auteur de cet article s'est proposé ce problème de critique littéraire, et il espère l'avoir bientôt résolu. B. Hauréau.

Hist. Litt. de la France, t. XII, p. 1. — Oudin, *De Script. Eccles.* — Vincent de Beauvais, *Speculum Hist.* — Jean Trithelm, *De Script. Eccles.* — *Bulletin du Comité histor. des monum. écrits de l'hist. de France*, t. III, p. 177. — *Dictionn. des Sciences philosoph.* — Derling, *Dissertatio de Hugone a S.-Victore.*

HUGUES, évêque du Mans, né à Saint-Calais, dans la seconde moitié du onzième siècle, mort au Mans, le 5 février 1143. Son nom de famille était en latin *Paganus*, en français Payen ou Péan. Il fut d'abord archidiacre du Mans, puis doyen de la cathédrale. On le voit dans les actes occupant les fonctions de doyen depuis l'année 1111. En 1112 il fut retenu prisonnier avec Hildebert, son évêque, dans le château de Nogent-le-Rotrou. C'était, du reste, un digne ministre d'un tel prélat; actif, prudent, courageux comme lui. Hildebert ayant été nommé archevêque de Tours, Guy, qu'on appelle *Guy d'Étampes*, devint évêque du Mans. Sous cette administration nouvelle Hugues continua de présider le chapitre de Saint-Julien, et de le représenter dans toutes les grandes affaires; mais après la mort de Guy, il fut à son tour appelé sur le siége épiscopal du Mans, le 20 septembre 1135. Son avénement n'eut pas lieu sous d'heureux auspices: il venait de revêtir les insignes de l'épiscopat, lorsque Geoffroy, comte d'Anjou, qu'il n'avait pas voulu reconnaître pour son souverain (*voir* Geoffroy IV, comte d'Anjou), vint occuper le Mans, en chassa l'évêque et pilla ses greniers. Hugues n'eut la liberté de reprendre le gouvernement de son troupeau qu'après neuf mois d'exil. On le compte au nombre des prélats qui s'employèrent avec le plus de zèle à la construction de la nouvelle cathédrale du Mans. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 388, 481. — Le Corvaisier, Bondonnet, *Évêques du Mans.*

HUGUES *de Mâcon*, évêque d'Auxerre, mort le 10 octobre 1151. Il était de la maison des comtes de Mâcon, et cousin de saint Bernard. Celui-ci l'entraîna, par son exemple, dans la solitude de Cîteaux. Il en sortit plus tard, par les ordres de l'abbé Étienne, pour aller dans le diocèse d'Auxerre fonder l'abbaye de Pontigny. C'est comme abbé de Pontigny qu'il parut, en 1128, au concile de Troyes. En 1135 il fut commis par Thibault, comte de Champagne, pour établir des chanoines réguliers dans l'église de Saint-Loup de Troyes, jusque alors desservie par des clercs séculiers. Le clergé d'Auxerre le choisit pour évêque au mois d'août 1136. Au mois de janvier de l'année suivante, Geoffroy, évêque de Chartres, le consacra dans l'abbaye de Ferrière. On le voit, en 1138, établir les Prémontrés à Auxerre, et terminer un grave débat entre Manassé, évêque de Meaux, et Risende, abbesse de Sainte-Fare. En 1140 il assistait au concile de Sens, qui condamna la doctrine d'Abélard; en 1144, au colloque de Montreuil, entre le roi

Louis VII et Thibauld, comte de Blois ; en 1148, au concile de Reims, où il combattit les opinions de Gilbert de la Porrée. C'était un homme de grand conseil : les évêques, les rois, les papes, le chargèrent de régler un grand nombre d'affaires difficiles, et qui réclamaient un examen impartial. On lui reproche cependant une action qui est, en effet, digne de blâme. Au lieu de transmettre ses biens aux pauvres, aux églises d'Auxerre, il fit à l'heure de sa mort un testament dans lequel il légua presque tout ce qu'il possédait à un de ses neveux. Saint Bernard fit casser ce testament par le pape Eugène III. Plusieurs écrits sont attribués à Hugues de Mâcon. Mais toutes ces attributions sont contestées et contestables. Il n'y a de certitude que pour ses lettres et ses diplômes. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XII, p. 408. — *Gallia Christiana*, t. XII.

HUGUES, cardinal, évêque d'Ostie, né en France, et apparemment, comme l'assurent les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, dans le diocèse de Beauvais, mort en 1158. Ayant fait profession d'observer la règle de Cîteaux, il fut d'abord abbé de Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons. Le pape Eugène le fit ensuite cardinal vers l'année 1151, malgré l'opposition de saint Bernard, qui regrettait pour son ordre la perte d'un tel homme. On lui attribue des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi qu'un livre sur les miracles du pape Eugène. Mais ces indications paraissent conjecturales, et l'on a même lieu de croire qu'elles sont erronées. On possède toutefois une de ses lettres, écrite à l'occasion de la mort d'Eugène. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XII, p. 572.

HUGUES surnommé *de Poitiers*, moine de Vézelay, mort après l'année 1161. Sa vie est peu connue. Par l'ordre de Ponce de Montboissier, abbé de Vézelay, il écrivit l'*Histoire* de ce monastère. Cette histoire, où il y a des détails pleins d'intérêt, a été publiée par dom Luc d'Acheri, dans le t. III de son *Spicilegium*. On le donna aussi pour l'auteur de la *Chronique des Comtes de Nevers*, insérée par le P. Labbe dans sa *Nouvelle Bibliothèque des Manuscrits;* mais cette attribution n'est pas justifiée. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. VII, p. 668.

HUGUES *d'Amiens*, archevêque de Rouen, né sur le territoire de Laon, vers la fin du onzième siècle, mort le 11 novembre 1164. On l'appelle Hugues d'Amiens, parce qu'il était de la maison de Boves, qui prétendait tenir aux comtes d'Amiens par un lien plus ou moins étroit. Il eut pour maître le célèbre Anselme de Laon. Quand il quitta son école, il prit l'habit religieux au monastère de Cluny. En 1125, nous le trouvons prieur de Saint-Martial de Limoges, et peu après prieur de Saint-Pancrace de Leuves, diocèse de Chichester. Il gouvernait cette maison, quand le roi Henri Ier, informé de son rare mérite, le fit abbé de Reading, au diocèse de Salisbury. Une étroite union existait alors entre les clercs normands qui résidaient sur l'une et sur l'autre rive de la Manche, et, outre qu'ils se rendaient volontiers de fréquentes visites, ils étaient souvent appelés par les ordres du roi à se contrôler, à se réformer réciproquement. Hugues parcourait la Normandie quand, au mois de novembre 1128, mourut Geoffroy, archevêque de Rouen. Aussitôt tous les suffrages l'appelèrent sur le siége vacant. Il fut consacré le 14 septembre 1130. On le voit, l'année même de sa consécration, fonder l'abbaye de Saint-Martin d'Aumale. S'étant déclaré pour Innocent II contre son rival Anacet, Hugues reçut à Rouen ce pontife au mois de mai 1131, et l'accompagna quelque temps après au concile de Reims. On a fait grand bruit de ses différends avec les abbés de Normandie. Ces abbés jouissaient d'une assez grande liberté. Un de leurs priviléges, fondé plutôt sur la coutume que sur quelque décision canonique, était qu'ils ne devaient aucun serment au pasteur métropolitain. Hugues prétendit introduire dans son diocèse cet usage du serment, qui était en vigueur dans la plupart des diocèses voisins ; mais les abbés lui résistèrent. Le roi d'Angleterre, les prenant sous sa protection, plaida devant le pape la cause de leur indépendance traditionnelle, et le pape écrivit à l'archevêque de Rouen d'abandonner ses prétentions, ce que celui-ci fut alors obligé de faire, quoique à regret. Hugues assista en 1133 au concile de Jouarre, en 1134 au concile de Montpellier. Il était, comme on vient de le voir, jaloux de son autorité, et toujours prompt à en faire valoir tous les droits, au mépris même des volontés royales. Il le prouva bien dans l'affaire de Richard, évêque de Bayeux. Ce Richard, fils naturel du comte de Glocester, avait été pourvu de l'évêché de Bayeux par le roi Henri. Mais les canons n'admettaient pas un prélat convaincu de bâtardise. Hugues refusa donc de le consacrer. Quelle fut à cette nouvelle la fureur du roi ! On ne sait trop comment cette contestation se serait terminée, si le pape ne l'avait apaisée en accordant une dispense à Richard. Cependant le roi Henri ne pardonnait aucune offense. Connaissant toute l'âpreté d'humeur du roi, Hugues pensa qu'après l'avoir plusieurs fois irrité, il devait éviter sa présence. Il traversa donc les monts en 1135, parut au concile de Pise, et même après la clôture de ce concile il prolongea le plus qu'il put son séjour en Italie. Nouvelles plaintes du roi : mais sa mort vint les interrompre. Hugues reparaît dans son diocèse en 1136, et s'attache au parti d'Étienne de Blois. Sous le règne de ce prince, il fut en grande faveur. Prenant part aux affaires civiles comme aux affaires ecclésiastiques, il réconcilie le comte de Glocester et le comte de Boulogne ;. il termine par un discours véhément le débat qui s'était élevé entre le roi d'Angleterre et les évêques anglais au sujet de

sses, et son influence est telle que
se résister à ses avis, encore moins
. Les abbés normands ne lui refusent
ent : dès qu'il l'exige de Théobald,
t élu abbé du Bec, celui-ci ne tarde
mettre. Très-occupé, d'ailleurs, de
stration métropolitaine, il introduit
réformes : la plupart des églises et
res de Normandie ont longtemps con-
urs chartriers des actes de ce prélat.
tous ces actes nous est offerte par
ristiana. On y trouverait la matière
et intéressante narration, si l'on
isir Hugues d'Amiens comme un
ur montrer quelle était l'impor-
nctions épiscopales au douzième
elle était la vie d'un évêque labo-
rappellerons encore qu'il siégeait en
oncile de Paris, réuni contre Gilbert
, en 1148 dans le concile de Reims,
s le concile de Beaugency, et qu'il
à Westminster, en 1154, au cou-
u roi Henri II. Il nous reste à par-
rits, qui sont assez nombreux.
e Summo Bono Libri VII. Ces
t été publiés par D. Martène, dans
ses *Anecdota*, p. 895 : ils intéressent
s un théologien qu'un philosophe;
rencontre dans les premiers le dé-
de quelques opinions qui appar-
philosophie morale : Hugues les
iple fidèle de saint Augustin. L'un
ieux ouvrages de notre docteur a
De Hæresibus sui temporis. Cet
u cardinal Albéric, évêque d'Ostie,
comme appendice aux Œuvres de
ogent, par dom Luc d'Acheri. Il ne
nder aucun détail sur les contro-
uses provoquées par Roscelin,
e, Abélard, etc., etc. Il ne s'a-
les hérésies subalternes, de celles
à l'administration des sacrements
glise. Mais, à l'égard de ces héré-
nous fournit des renseignements
t beaucoup à l'histoire de l'Église du-
me siècle. On les chercherait vai-
rs. Nous n'avons qu'à mentionner
les *In Laudem Memoriæ*, et *De*
ica et Oratione Dominica, insérés
tène dans le t. IX de son *Amplis-*
io. De son traité *De Creatione Re-*
aussi *Hexameron*, il n'a été pu-
gment, dans le t. V des *Anecdota*
Un manuscrit complet de cet ou-
vait à Clairvaux; il est maintenant
thèque de Troyes, sous le numéro
e tome V des *Anecdota* nous offre
de saint Adjuteur, moine de Ti-
ues d'Amiens. Enfin un assez grand
es Lettres ont été publiées par Du-
ène, Guillaume de Malmesbury, La
c. B. H.

Gallia Christiana, t. II, col. 43. — *Hist. Littér. de la France*, t. XII, p. 647. — *Catalogue des Manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. II. — Guillaume de Malmesbury, *Hist. Eccles.*, passim. — Ordéric Vital, *Hist. Ecclés.*, passim.

HUGUES DE FRAZAN ou de **TRASAN**, dixième abbé de Cluny, mort après l'année 1166. De prieur claustral il devint abbé de Cluny en 1157 ou en 1158. Quelques années après, ayant pris le parti de l'antipape Victor IV, il fut excommunié par Alexandre III et chassé de son abbaye. Il se réfugia près de Frédéric Barbe-Rousse. Divers ouvrages lui sont attribués, mais à tort, suivant les auteurs de l'*Histoire Littéraire*, si ce n'est une lettre à l'empereur Frédéric, publiée par d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 400. Dans la collection de lettres de Pierre de Celles, il y en a quatre à l'adresse de Hugues de Frazan. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 571.

HUGUES, moine lorrain, né sur le territoire de Toul, mort en 1168. On le voit d'abord prieur de Saint-Jean de Laon, puis abbé d'Humblières jusqu'à l'année 1150, enfin abbé de Saint-Amand depuis l'année 1150 jusqu'à sa mort. Il était très-puissant auprès du comte de Flandre, comme le prouve une lettre que lui écrivit Pierre de Celles au sujet de l'exil de Jean de Salisbury. Cependant tout ce qui nous reste de Hugues se réduit à une autre lettre publiée par Martène, *Anecd.*, t. I, col. 443. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 339.

HUGUES DE FOUILLOI, chanoine de Saint-Augustin, né au bourg de Fouilloi, près de Corbie, mort à une date incertaine, après l'année 1173. Le nom de ce chanoine est obscur. Il serait célèbre si, pour marquer dans l'histoire, il suffisait d'avoir fait un assez grand nombre de livres médiocres, estimés pendant quelque temps bien au-dessus de leur valeur. Mais les écrits de notre chanoine ont eu cette étrange fortune d'être tous attribués, quand on en faisait trop d'estime, à un écrivain très-fécond, dont ils n'ont pas alors même augmenté la renommée, tandis qu'ils l'ont ensuite compromise. Hugues de Fouilloi fit profession d'observer la règle de Saint-Augustin dans le prieuré de Saint-Laurent de Heilly, qui dépendait de l'abbaye de Corbie. En 1149, les chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims le choisirent pour abbé; mais il refusa cette haute dignité. Cependant, quatre années après, Olric, prieur de Saint-Laurent, étant mort, Hugues consentit à le remplacer. Simon lui succédait ensuite dans cette charge en 1174. Hugues l'avait-il volontairement abdiquée, ou sa vie finit-elle à cette date même? C'est ce qu'on ignore. Quelques auteurs ont supposé que le pape Innocent II, mort en 1143, l'avait mis au nombre des cardinaux. C'est une supposition gratuite, et qu'il faut rejeter sans autre examen. Le discernement de ses œuvres, dispersées dans une foule de recueils manuscrits, et même imprimées sous d'autres noms que le

sien, est une affaire plus intéressante et qui réclame une laborieuse enquête.

De Claustro Animæ Libri IV. Cet ouvrage, souvent attribué à Hugues de Saint-Victor, a été publié dans le deuxième tome de ses œuvres. Dom Brial le restitue sans aucun embarras à Hugues de Fouilloi, s'appuyant sur l'autorité de quelques manuscrits et de quelques anciens bibliographes. Mais la question est plus obscure qu'elle n'a paru l'être à dom Brial. Vincent de Beauvais, presque contemporain des deux chanoines, et certainement le plus érudit de tous les critiques de son temps, énonce les termes du problème et n'ose pas le résoudre. Il sait que le *De Claustro Animæ* est diversement rangé parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor et parmi celles de Hugues de Fouilloi, et cependant il ne déclare pas quelle est à son avis la plus exacte de ces attributions. Un des plus anciens et des plus respectables annalistes, Jean de Saint-Victor, affirme, pour sa part, que si divers manuscrits du *Cloître de l'Ame* portent le nom de Hugues de Fouilloi, cette inscription est erronée, et qu'il faut le rendre au chanoine de Saint-Victor. Cependant, malgré ce témoignage et quelques autres encore, nous nous rangerons à l'avis de dom Brial, par ce motif que le *De Claustro Animæ*, ouvrage d'un style lourd, diffus, plein de prétention et dépourvu de tout éclat, est véritablement indigne du célèbre victorin. — *De Medicina Animæ.* Comme le précédent traité, *La Médecine de l'Ame* est attribuée par divers bibliographes tantôt au chanoine de Saint-Victor, tantôt au chanoine de Saint-Laurent. Pour celui-ci se prononcent Albéric de Trois-Fontaines, Casimir Oudin, Ellies Dupin, dom Brial; pour celui-là Jean de Tritenheim et la plupart des manuscrits. *La Médecine de l'Ame* nous paraît, comme à dom Brial, un opuscule écrit sur le même ton que *Le Cloître de l'Ame*, et nous ne refusons pas de le restituer au même auteur. — *De Avibus, ad Rainerium.* C'est le premier de trois traités *Sur les Animaux*, *De Bestiis*, insérés parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor. Or, on ne s'explique pas pourquoi cette dissertation spéciale *Sur les Oiseaux* a été recueillie par les éditeurs du victorin, car elle ne paraît sous son nom dans aucun manuscrit, tandis que plusieurs volumes, notamment le numéro 69 du fonds même de Saint-Victor, l'assignent ainsi sans équivoque au chanoine de Saint-Laurent : *Incipit libellus domni Hugonis de Folieto De Natura Avium, ad Rainerium conversum.* Quant au second traité intitulé *Bestiarium*, il est plus difficile d'en connaître l'auteur. Dom Brial le dispute au religieux de Saint-Victor, et le réclame pour Alain de Lille, auteur d'un *Bestiaire* désigné par Jean de Tritenheim. Mais cette réclamation n'est pas bien fondée. Nous avons, en effet, récemment découvert *Le Bestiaire* d'Alain de Lille, et nous avons fait part au public de cette découverte dans un des numéros de l'*Athenæ*[illegible] *français*. Or, que l'on compare le texte de l'un et de l'autre ouvrage, et l'on verra qu'il n'y a pas entre eux la moindre analogie. De son [illegible], Casimir Oudin veut que *Le Bestiaire* [illegible] parmi les Œuvres de Hugues de Saint-Victor [illegible] soit, comme *Le Volucraire*, transporté au cata[illegible]logue du chanoine de Saint-Laurent. Cependant, [illegible] assertion de ce genre doit être fondée sur [illegible] que chose, et celle-ci ne l'est sur rien, ni [illegible] les manuscrits, ni sur le témoignage plus ou [illegible] fidèle de quelques anciens bibliographes. [illegible] donc la rejeter. Pour revenir au *Volucraire*, ajoutons que le même ouvrage est encore [illegible] dans quelques copies du treizième et du quatorzième siècle : *De Natura Avium*, *De Columba deargentata*, *De tribus Columbis*. Que l'on ne commette donc pas à l'occasion de ce livre une erreur trop fréquente; que l'on ne distingue pas quatre traités divers là où il s'agit d'un seul ouvrage reproduit sous quatre titres différents; — *De Nuptiis Libri II.* Insérés dans le recueil de Hugues de Saint-Victor, ces deux livres semblent, comme les précédents, appar[illegible]nir à Hugues de Fouilloi. C'est l'avis de [illegible]simir Oudin, de dom Brial; il est confirmé [illegible] le plus grand nombre des manuscrits, et rien [illegible] nous invite à le contredire; — *De Arca Noe* [illegible] *tica Descriptio; De Arca Noe moralis Int*[illegible] *pretatio; De Vanitate Rerum mundana*[illegible]. Ce sont trois opuscules, souvent séparés; [illegible] comme l'auteur du *De Vanitate Rerum* se [illegible] clare, dans ce traité, l'auteur du *De Arca mora*[illegible] et comme il y a dans le *De Arca mystica* un p[illegible] sage qui renvoie le lecteur aux chapitres 3 et [illegible] livre Ier, de la *Description morale de l'Arc*[illegible] il est incontestable que ces trois opuscules, d'[illegible] leurs conformes quant à la méthode, l'esp[illegible] le style, ont été composés par le même doc[illegible]. On en convient généralement. Mais Casi[illegible] Oudin et dom Brial ne consentent pas vo[illegible]tiers à ce que ce docteur soit Hugues de Sai[illegible] Victor. A leur avis, c'est peut-être Hugues [illegible] Fouilloi. Or, nous n'hésitons pas à dire qu'ils [illegible] sont trompés en cela l'un et l'autre. D'abo[illegible]rd, tous les manuscrits et tous les bibliographes [illegible] de quelque ancienneté, Vincent de Beauvais, J[illegible] de Saint-Victor, Nicolas Triveth, Richard [illegible] de Cluny, Henri de Gand, Jean de Tritenheim [illegible] accordent à nommer Hugues le victorin. [illegible] celui-ci se nomme lui-même, quand, dans [illegible] de ces trois traités, il invite à lire un écrit d[illegible] plume intitulé *De tribus Diebus*. Ce *De tri*[illegible] *Diebus* est, sous son vrai titre, le traité dont les éditeurs de 1648 ont fait mal à propos le [illegible] tième livre du *Didascalicon*, et c'est un [illegible] vrage très-authentique de Hugues de Saint-[illegible] tor. Si dom Brial avait fait cette remarque [illegible] aurait corrigé Casimir Oudin, au lieu de l'[illegible] puyer; — *De B. Mariæ Virginitate perpet*[illegible], dans le tome III des Œuvres de Hugues de Sa[illegible] Victor. Toutes les autorités anciennes attribu[illegible]

victorin, et les continuateurs de
été les premiers à supposer que
Saint-Laurent ayant pu composer
le même titre, il convenait de lui
ci. Ce sont des conjectures témé-
ıale, il est vrai, quelque différence
inc de ce traité et celle des *Sen-*
Sentences appartiennent incon-
Hugues de Saint-Victor. Aurait-il
ıion sur quelque point de sa
t ce qu'on peut admettre. Ces chan-
ınt pas rares au moyen âge, la foi
ayant pas encore été dégagée de
On peut, d'ailleurs, apprécier que
tulé *De B. Mariæ Virginitate*
pas du style propre au chanoine
nt; — *De Pastoribus et Ovibus*,
, qui porte le numéro 2494 parmi
de l'ancien fonds du Roi, à la
mpériale. C'est un commentaire
chrétien de quelques vers de la
gue de Virgile. Personne ne ré-
d'esprit pour Hugues de Saint-
s les trouvons convenablement at-
ıes de Fouilloi, tant par les ma-
ar Mabillon; — *De Rota Præla-*
ıta Simulationis. Cet ouvrage, du
ıe le précédent, fait partie du même
ne doute pas qu'il ne soit du même
Lamentationes Hieremiæ. Dans
le Hugues de Saint-Victor, t. I,
les gloses sur les Lamentations de
ınt-ce pas les mêmes gloses qui ont
ır Montfaucon sous le nom de Hu-
oi, d'après un manuscrit de saint
ıeut le supposer, si l'on ne peut
. Enfin on lit dans le catalogue de
de Troyes, numéro 558 : *Mag.*
ılieto Alphabetum pœnitentiale,
partes distinctum. Aucun autre
cet Alphabet n'est parvenu jusqu'à
ne saurions dire si c'est un ou-
ite une locution spéciale, ou si ce
tôt, sous un titre de fantaisie,
ent d'un des ouvrages dont nous
mment parlé. D'autres de ces frag-
effet intitulés : *Tractatus de Con-*
ınastica; De duodecim Abusio-
, etc., etc. Ce sont des extraits du
Animæ. B. Hauréau.

e la France, t. XIII, 492. — Cas. Oudin,
. — *Catalogue des Man. des bibl. des*
Trithem, *De Script. Eccles.*

urnommé de Cham[illegible]
septembre [illegible]
Paris. N[illegible]
appel[illegible]
iant d[illegible]
[illegible]

avec succès. Il ne paraît pas s'être montré moins fidèle et moins habile serviteur du roi. Cependant, en l'année 1171, malgré la puissance des amis qui plaidèrent sa cause auprès du roi, auprès du pape, il fut atteint par une disgrâce dont la cause n'est pas bien connue. Les œuvres de Hugues de Champfleuri sont des *Lettres* nombreuses et intéressantes, qui ont été publiées par les continuateurs de dom Bouquet dans le tome XVI de leur collection. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XIII, p. 536.

HUGUES DE MONCEAUX, abbé de Saint-Germain-des-Prés, mort le 27 mars 1182 (1). Après avoir été moine de Vézelay, il paraît abbé de Saint-Germain dès l'année 1162. Le 21 avril 1163, il fit consacrer par le pape Alexandre III son église abbatiale, et, ayant énergiquement protesté contre la hardie prétention de Maurice, évêque de Paris, qui s'était présenté pour assister à cette cérémonie, il écrivit une relation sommaire de l'événement. Cette relation a été publiée par les auteurs du *Gallia Christiana*, t. VII, *instr.*, col. 71. Du Boulay veut que ce soit une pièce apocryphe. Nous la considérons, au contraire, comme un des monuments les plus curieux de cette antique indépendance des moines noirs, dont, au temps de Du Boulay, il existait encore quelques vestiges. Les moines de toutes robes n'ont pas assurément fabriqué moins de pièces fausses que les clercs séculiers de tous grades; mais la relation de Hugues de Monceaux nous paraît avoir tous les caractères d'un petit procès-verbal authentique. Le 19 mai de la même année, Hugues assistait au concile de Tours. Il y retrouva l'évêque Maurice encore en proie à la plus vive émotion et se plaignant dans les termes les plus vifs de l'outrage qu'il avait reçu. Comme cela devait arriver, ils se querellèrent devant le concile. Cependant le concile et le pape donnèrent gain de cause à l'orateur des moines. Le 22 août 1165 Hugues fut un des abbés qui présidèrent à la cérémonie du baptême de l'enfant royal qui fut depuis Philippe-Auguste. Vers le même temps il fut chargé par le roi d'intervenir dans les affaires assez troublées de l'abbaye de Sainte-Colombe, au diocèse de Sens. En 1179 il assistait au concile de Latran. Ce sont les actes principaux de sa vie. Les historiens de l'abbaye de Saint-Germain et les auteurs du *Gallia Christiana* nous en racontent beaucoup d'autres circonstances, qui, pour être peu dignes d'intérêt, attestent toutefois qu'il jouissait d'un grand crédit tant à la cour de [illegible] à la cour de Rome.

[illegible] récit de la consécration de l'abbaye [illegible]rmain, Hugues de Monceaux nous a [illegible] lettres imprimées dans le tome IV [illegible] Duchesne. B. H.

[illegible]mme l'assure l'*Histoire Littér-*
[illegible]*istiana*; car le *Gallia Chris-*
[illegible]ment la date de 1182.

Gallia Christiana, t. VII, col. 442. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIII, p. 615.

HUGUES FOUCAUT, moine et historien français, mort le 22 octobre 1197. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* se sont attachés à montrer que l'auteur de la chronique intitulée *De Tyrannide Siculorum* vint, en quittant la Sicile, habiter la France, et mourut abbé de Saint-Denis, à la date que nous venons de rappeler. L'histoire de son administration abbatiale est dépourvue d'intérêt. Sa Chronique, au contraire, est très-importante. Elle a été plusieurs fois publiée. Il nous suffit de désigner l'édition qui nous est offerte par le tome VII des Historiens d'Italie par Muratori. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XV.

HUGUES DE NONANT, évêque de Coventry, né à Nonant en Normandie, mort au mois d'avril 1198. Il était neveu d'Arnoul de Lisieux. Après avoir fait ses études à l'université d'Oxford, il devint archidiacre de Lisieux vers 1173, et plus tard, vers 1185, évêque de Coventry. Il était légat du saint-siége en Angleterre quand le roi Richard, partant pour la Palestine, confia l'administration de son royaume aux évêques de Durham et d'Ely. Hugues se montra l'opiniâtre adversaire de l'évêque d'Ely, et le fit disgracier en 1191. Ce succès obtenu, il fut un des plus puissants personnages de toute l'Angleterre. Mais, comme il abusa de cette puissance, elle dura peu. N'eut-il pas l'étrange audace de se déclarer contre les moines, et de les remplacer, partout où il le put, par des chanoines réguliers? En même temps que l'évêque d'Ely, les moines se plaignirent au pape, au roi, et formèrent contre l'évêque de Coventry une ligue si redoutable, qu'il fut chassé de son siége en 1194. Il y revint l'année suivante, mais après avoir versé, comme expiation de ses fautes, 5,000 marcs d'argent dans le trésor du roi. Il mourut sur le continent, en Normandie, pendant un voyage ou pendant un autre exil. Parmi les historiens anglais, les uns ont vanté son courage, et même, ce qui est plus surprenant, sa douceur; les autres l'ont accablé d'outrages. Telle est la diversité des traitements réservés après leur mort aux hommes de parti.

Hugues de Nonant nous a laissé un récit de la disgrâce de l'évêque d'Ely, qui a été publié par Roger de Hoveden, *Script. Rer. Ang.*, p. 702. C'est un violent pamphlet. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XV.

HUGUES DE RIBEMONT, théologien français, au douzième siècle. On ne connaît pas sa vie. De ses œuvres il ne reste qu'une *Epistola de Natura et Origine Animæ*, recueillie par Martène et publiée dans le tome I de ses *Anecdota*. Cette lettre est moins d'un logicien que d'un théologien, comme le prouve l'analyse qui en a été faite par les auteurs de l'*Histoire Littéraire*. L'auteur, qui ne connaissait par le *Traité de l'Ame* d'Aristote, a puisé toute sa doctrine

à Bourges, à Amiens, etc. En 1240, nous le voyons remplir la charge de vicaire général de toute la congrégation. Innocent IV lui conféra la pourpre en 1244, en le nommant cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Occupé dès lors des affaires pontificales, il remplit au nom du pape plusieurs missions. En 1250 on le trouve en Allemagne, où il ne se comporte pas de manière à mériter l'estime de tous les historiens. L'abbé Fleury et M. Daunou censurent sa conduite en cette légation, et celle de son collègue, Henri de Suze. Frédéric II venait de mourir : il s'agissait, pour l'Église romaine, de recouvrer en Allemagne cette souveraine autorité à laquelle Frédéric avait constamment opposé l'insurmontable obstacle de son intraitable orgueil. L'entreprise était difficile. On dit que les négociateurs pontificaux employèrent sans beaucoup de succès la violence, et qu'ils finirent par céder eux-mêmes à la corruption. Cette dernière accusation pèse toutefois moins sur le cardinal de Sainte-Sabine que sur son collègue Henri de Suze, archevêque d'Embrun. Sous Alexandre IV, après l'année 1254, Hugues de Saint-Cher conserva son crédit, et deux affaires importantes lui furent confiées ; il eut à examiner les livres mystiques de Jean de Parme et le célèbre pamphlet de Guillaume de Saint-Amour *Sur les Périls des Derniers Temps*. Il obtint la condamnation des doctrines diverses proposées par l'un et par l'autre.

Si haute toutefois qu'ait été dans son ordre, dans l'Église, la position de Hugues de Saint-Cher, il doit moins sa renommée à l'éclat des dignités dont il a tour à tour été revêtu, qu'au nombre et à l'importance de ses ouvrages. Dans une de ses épitaphes recueillies par Du Boulay nous lisons ce méchant vers :

Iste fuit per quem patuit doctrina sophiæ.

C'est assurément un bien grand éloge ; il est pourtant moins emphatique qu'il ne paraît l'être. Hugues de Saint-Cher fut, en effet, parmi ses contemporains, l'oracle des interprètes de l'Écriture, comme saint Thomas fut celui des théologiens dogmatiques. — Il faut commencer le catalogue de ses œuvres par une révision complète du texte de la Bible, travail inédit dont on désigne plusieurs exemplaires. Ce n'était pas, qu'on se le persuade, une médiocre entreprise, au début du quatorzième siècle, que de recueillir, ordonner et surtout purifier tous les textes de l'Écriture Sainte, tant ils avaient été corrompus par des scribes barbares durant les siècles précédents ! A ce travail de correction littéraire Hugues en joignit un autre, qui lui fit encore plus d'honneur : il commenta tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il n'y a pas une bibliothèque qui ne possède quelque exemplaire manuscrit de cette glose, ou du moins de plusieurs des parties qui la composent. Elle a été, d'ailleurs, souvent imprimée, soit intégralement, soit partiellement. Il nous suffit de désigner les éditions intégrales de Bâle, 1498 et 1504 ; de Paris, 1538 ; de Venise, 1600, et de Lyon, 1669. Enfin, les divers travaux de Hugues de Saint-Cher sur les Livres Saints eurent pour couronnement ces tables précieuses que l'on appelle *Concordances*, tables dont il conçut le plan, et à la rédaction desquelles il employa, dit-on, plus de cinq cents religieux de son ordre. M. Daunou a scrupuleusement recherché et très-exactement, il nous semble, déterminé la part qui revient à Hugues de Saint-Cher dans ces *Concordances*, tant de fois revues, corrigées, développées, dont l'édition la plus usuelle est celle d'Avignon, 1786, en 2 vol. in-4°. Les *Sermons* de Hugues de Saint-Cher ont eu moins de succès que ses gloses. Panzer en signale une édition publiée à Zwoll, en 1479, in-fol. ; mais cette édition est fort rare. M. Daunou ne désigne qu'un manuscrit des mêmes *Sermons* dans le fonds de la Sorbonne. Ce seul fonds nous en offre quatre, sous les numéros 793, 794, 1406, 1659. On doit encore au même docteur un Commentaire sur les *Sentences* de Pierre Lombard. Il est inédit, mais des copies nombreuses en ont été conservées en France, en Italie, en Angleterre. Enfin, sous les titres divers de *Speculum Ecclesiæ*, *Tractatus super Missam*, *Expositio Missæ*, *De Ordine Missæ*, nous avons une dissertation de Hugues de Saint-Cher sur les cérémonies de la messe : dissertation qui a été autrefois très-estimée et souvent reproduite par l'impression. B. H.

Panzer, *Annal. Typogr.* — Quétif et Échard, *Script. Ord. Prædic.*, t. I. — Fabricius, *Bibliotheca Mediæ Ætat.* — *Hist. Litter. de la France*, t. XIX, p. 38.

HUGUES AICELIN, théologien français, né à Billiom, vers l'année 1230, mort en décembre 1297 ou 1298. C'est par erreur qu'on l'a souvent nommé Hugues *Seguin*, Hugues *Sévin*. Il embrassa la règle de Saint-Dominique, au couvent de Clermont, et vint ensuite achever ses études dans la maison de la rue Saint-Jacques, à Paris. Quand il en sortit, il recueillit dans plusieurs villes les plus vifs applaudissements comme prédicateur et comme professeur. En 1285 Hugues se rendit à Rome, où il fut nommé par Honoré IV maître du sacré palais ; quelques années après, le 15 mai 1288, il reçut de Nicolas IV le chapeau de cardinal. Nous le voyons plus tard évêque d'Ostie et de Velletri. Ses ouvrages, s'il en a laissé, paraissent aujourd'hui perdus. B. H.

Histoire Littéraire de la France, t. XXI, p. 71.

HUGUES DE CASTRO-NOVO, sans doute de **NEWCASTLE**, près de Durham, théologien anglais, vivait, suivant Luc Wadding, en 1310. Il était de l'ordre des frères Mineurs, et fut en philosophie un des défenseurs de Duns Scot. Balæus lui attribue un traité ayant pour titre : *De Victoria Christi contra Antichristum*, qui, selon Fabricius, a été imprimé en 1471, sans nom de lieu. Un exemplaire manuscrit de cet ouvrage se trouve dans le numéro 1715 de l'ancien fonds de la Sorbonne, à la Bibliothèque impériale. Pits mentionne parmi les œuvres inédites du

même auteur un *Tractatus de Finali Judicio* et un Commentaire sur les *Sentences* de Pierre le Lombard. Ce Commentaire sur les Sentences nous est offert par les numéros 684, 686 de la Sorbonne. Mais ni Pits ni Balæus n'ont connu l'immense traité du même auteur intitulé : *De Laudibus B. Mariæ*, dont le fonds de la Sorbonne nous présente trois copies, sous les numéros 1697, 1698, 1704. Cet ouvrage, qui fournirait à l'impression plusieurs volumes, doit être sans doute un exposé complet de toute la matière. Il se compose de douze livres, et le premier de ces douze livres, qui est une simple paraphrase de la Salutation évangélique, ne contient pas moins de huit chapitres. Le troisième livre traite des prérogatives charnelles de Marie; le quatrième, de ses vertus; le sixième, de tous ses noms; le septième et le huitième, des objets célestes ou terrestres auxquels elle est ordinairement comparée, etc. L'imagination des franciscains s'est toujours complu dans ces étranges fantaisies. Ce sont des mystiques téméraires. B. H.

Luc Wadding, *Annal. Min.*, t. III. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinit.*

HUGUES, religieux minime, né à Prato, dans l'État de Florence, mort, dit-on, en Tartarie, après l'année 1312. Reçu docteur en théologie, il quitta le siècle pour se faire admettre dans la congrégation des Minimes; puis, par humilité, il adopta l'habit des frères lais ou convers. C'était un homme d'une austérité remarquable, et qui s'imposait les plus dures mortifications. Ainsi, au témoignage de Luc Wadding, il porta pendant quarante ans sur sa peau nue une de ces cuirasses de fer ou cottes de maille que les Italiens appellent *panziera*. Aussi l'a-t-on souvent nommé Hugues *de Panziera* : voilà l'origine de ce surnom. Luc Wadding compte parmi ses œuvres une *Lettre* aux religieux Minimes de Prato, ses anciens confrères, un traité *De Vita Contemplativa*, et un autre traité *De Perfectione Statuum*. Ces ouvrages sont restés manuscrits. B. H.

L. Wadding, *Biblioth. Minor.* — Fabricius, *Bibliotheca Mediæ Ætat.*

HUGUES DE MÂCON, *Hugo de Matiscone*, inscrit par Bale, Pits et Fabricius au nombre des écrivains anglais, n'a pas vécu, comme ils l'ont supposé vers l'année 1490 : il était certainement mort longtemps auparavant, et il paraît fort douteux que l'Angleterre ait été sa patrie. On a de lui un poëme en neuf livres, intitulé : *De militum Gestis mirabilibus*. Ce poëme est inédit; il se trouve, avec un commentaire de *G. de Grana*, dans la bibliothèque de Troyes, où il porte le numéro 906. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XII, p. 441. — *Catal. des Man. des Biblioth. des départ.*, t. II.

HUGUES (*Guillaume* D'), prélat français, né à Pujols, en Languedoc, mort à Embrun, le 27 octobre 1648. Il fut d'abord religieux cordelier, et se distingua dans son ordre au point
qu'il en fut élu supérieur général.
ayant eu connaissance de son mérit
diverses ambassades en Italie, en All
Angleterre, et Marie de Médicis, régen
la minorité de Louis XIII, le nomma
d'Embrun en 1612. Élisabeth de Fra
de Philippe IV, se rendant en Espa
de son mari, Guillaume d'Hugues fu
l'accompagner dans ce voyage. C'est
qui fut envoyé en Angleterre pour
mariage d'Henriette-Marie, sœur
avec le prince de Galles. Durant ce
sade, il obtint du roi Jacques la pe
conférer publiquement le sacrement
firmation à près de dix mille cath
1622 il reçut à Grenoble le sermen
tion de François, duc de Lesdiguière
le 22 juin, il sacra, dans la maison de
à Paris, Alphonse-Louis du Plessis d
archevêque d'Aix. La ville d'Embrun
principales décorations de sa cathé
son palais archiépiscopal.

Gallia Christ., t. III, col. 1098.

II. HUGUES princes ou laïcs

HUGUES *le Blanc* ou *le Granc*
Paris et duc de France, fils du roi
disputa la couronne à Charles le Si
vers la fin du neuvième siècle, mort le
Son père fut tué à la bataille de Sois
contre Charles le Simple le 15 juin 9
accourant avec Héribert de Verman
vela le combat, et força Charles à l
chercha pas à prendre pour lui le
que son père avait porté, et le laissa
frère Raoul, duc de Bourgogne. Il
ses soins vers l'agrandissement de
nes, et ne permit pas que la royaut
dédaignée devînt trop puissante. Il e
dans une ligue formée par Héribert
et en faveur de Charles le Simple,
prudent de s'en détacher, et devint
entre le roi de France et le comte
dois. Il ne tarda pas à se brouiller ave
et aida Raoul à le dépouiller de ses
bert s'accommoda avec Raoul en 935,
France mourut l'année suivante. I

(1) Dans un célèbre passage de la *Di*
(*Purg.*, c. XX), Dante met en scène Hugu
le premier roi de la troisième race, ma
Hugues *le Blanc*, surnommé aussi *Capet*;
« Je fus la racine de cette plante coupab
ombre funeste nuit à toute terre chré
m'appela Hugues Capet... Je fus fils d'un
Paris (*Figliuol fui d'un beccaio di Parigi*
posé diverses explications de ces derniers
à la lettre sont une erreur bizarre. Suivan
aurait donné l'épithète de *boucher* au pèr
cause de sa sévérité envers les criminels.
Montor pense que cette épithète a pu
Robert, père de Hugues, parce que c'était
sesseur de bestiaux. On raconte que Franç
dant lire le passage de Dante, s'écria : «
a menti par la gorge. » (*Voy.* la trad. de
taud de Montor.)

fut encore une fois vacante. « Hugues le Blanc, dit M. Henri Martin, n'avait qu'à étendre le bras pour la saisir; mais il préférait de plus solides avantages; pour la seconde fois, il aima mieux faire un roi que de l'être lui-même, et vendre la couronne que de l'acheter. Ce froid et prudent calculateur passa sa vie à agrandir, à fortifier, à enraciner sa maison dans le sol, et réserva à ses enfants l'occupation définitive de la royauté, comme s'il eût été sûr qu'elle ne pouvait leur échapper. » D'accord avec le duc de Normandie, le comte de Vermandois et les principaux prélats, il rappela d'Angleterre le fils de Charles le Simple, Louis, alors âgé de treize ans, et le conduisit à Laon, où il fut sacré par l'archevêque de Reims. Il se fit investir par le jeune roi du duché de Bourgogne. Mais Louis d'Outre-mer, quoique enfant, n'était pas disposé à se laisser conduire. Il refusa de vivre à Paris comme le voulait Hugues, et alla s'établir à Laon, qui devint la capitale des derniers Carlovingiens. Le comte de Paris se fortifia par une grande alliance contre une ambition qu'il n'avait pas prévue, et épousa Hedwige, sœur d'Othon le Grand, roi de Germanie. Les hostilités éclatèrent en 938 entre le roi et ses grands vassaux. Hugues et Héribert renoncèrent à la suzeraineté de Louis, se déclarèrent vassaux d'Othon, et avec les secours du roi de Germanie forcèrent Louis à s'enfuir au delà de la Loire. Le jeune roi se releva par son courage et la sympathie qu'inspiraient sa jeunesse et son malheur. Une paix générale conclue en 942 lui laissa la ville de Laon et replaça sous sa suzeraineté les comtes de Paris et de Vermandois. La mort de Héribert le délivra peu après du plus redoutable de ses feudataires; il voulut en profiter pour étendre ses domaines aux dépens du Vermandois, mais là encore il rencontra l'opposition de Hugues. Le comte de Paris s'allia au jeune Richard de Normandie, que Louis voulait aussi priver de son duché. Le roi se hâta d'offrir à Hugues le partage de la Normandie. Hugues accepta sans aucun souci de sa récente alliance, et envahit avec le roi le duché de Richard. Louis ne se réservait que Rouen, le pays de Caux et le Vexin Normand; tout le reste devait appartenir à Hugues. Les deux complices ne furent pas longtemps d'accord, et avant la fin de 944 Hugues avait déjà pris les armes contre le roi. Apprenant que ce prince était tombé entre les mains des Normands, il eut l'air d'intervenir en sa faveur, se le fit livrer, et le retint prisonnier jusqu'à ce que Louis lui eût livré la ville de Laon. Le roi n'observa pas une convention aussi onéreuse, appela à son secours Othon de Germanie et Conrad d'Arles, et inonda l'Ile-de-France et la Normandie de soldats germains. Enfin la lassitude décida les deux parties à traiter en 950. Hugues se reconnut vassal de Louis, et lui rendit la tour de Laon. Le roi mourut quatre ans après, laissant deux enfants, dont le plus âgé avait treize ans. Pour la troisième fois, Hugues pouvait être roi, mais il savait qu'il aurait plus de profit à disposer de la couronne qu'à se l'approprier. Il fit couronner Lothaire, fils de Louis, et obtint de lui l'investiture du duché d'Aquitaine. Il essaya en 955 de s'emparer de Poitiers, ne réussit pas, et aurait sans doute renouvelé ses tentatives si la mort ne l'eût enlevé l'année suivante. Les contemporains de Hugues l'appelèrent Grand à cause de l'étendue de ses domaines plutôt que pour ses actions. Sa vie fut, comme celle des autres seigneurs de son temps, une longue suite de guerres, d'intrigues et de trahisons. « Le dixième siècle, dit M. Henri Martin, peut passer pour l'ère de la fraude et du mensonge: jamais, à aucune autre époque de notre histoire, le sens moral n'a paru si complétement effacé de l'âme humaine que dans cette première période de la féodalité. » Z.

Adhémar de Chabannais, *Chron.* — Frodoard, *Chron.* — Guillaume de Gembloux, *Chr.* — Orderic Vital, *Hist.* — Henri Martin, *Hist. de France*, t. II, l. XVI.

HUGUES CAPET (1), roi de France et chef de la dynastie des Capétiens, second fils du comte Hugues le Grand et de Hedwige, sœur du roi Othon, né vers 946, mort le 24 octobre 996. Il avait environ dix ans à la mort de son père, le 16 juin 956. Il eut pour héritage le duché de France et le comté de Paris, tandis que son frère Othon avait le duché de Bourgogne, et que son troisième frère, Eudes ou Henri, était engagé dans la cléricature. Le roi de France Lothaire n'était guère plus âgé que le nouveau comte de Paris. La jeunesse des deux princes fit cesser un moment la lutte qui avait divisé leurs pères. Un commencement de querelle qui s'éleva entre eux fut apaisé par leur oncle maternel Bruno, archevêque de Cologne, et Lothaire confirma Hugues dans l'héritage paternel, y compris de prétendus droits sur l'Aquitaine. Le comte de Paris n'étant pas assez puissant pour faire valoir ses prétentions y renonça, et épousa, en 970, Adélaïde, sœur de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine. La mort de Bruno en 965, celle d'Othon le Grand en 973 préparèrent de grands changements dans la situation de la France en privant Lothaire de ses meilleurs appuis. Le roi de France fut conduit, peut-être par l'influence de Hugues, à rompre avec le roi de Germanie Othon II, qui venait de placer sur le trône de Lorraine, Charles, second fils de Louis d'Outre-mer. Othon, qui semblait

(1) Le surnom de *Capet*, que le chef de la troisième dynastie légua à toute sa race, vient, suivant Du Cange (*Gloss*, au mot *Capetus*), de ce que Hugues se couvrait ordinairement la tête d'un capuce, ou de ce que, étant enfant, il avait coutume, « par manière de jeu », de rabattre les capuces des gens qu'il rencontrait. « Voilà, dit M. Henri Martin, une bien frivole origine pour un nom si fameux. Il se revêtait d'une chape, a-t-on dit encore, comme abbé laïque de plusieurs monastères; et c'est pour cela qu'on l'appelait Capet ou Chapet. Tous les autres grands laïques avaient aussi des abbayes; ce n'était là rien de particulier. Ce surnom ne se rapportait-il pas plutôt au caractère de Hugues et ne désignait-il pas son naturel opiniâtre et persévérant? Hugues l'entêté, de *caput*, tête. »

regarder Hugues comme son principal adversaire, marcha contre Paris au mois d'octobre 978, et campa sur les hauteurs de Montmartre. On raconte qu'il s'avança au galop jusqu'aux fossés de Paris, darda sa lance contre une porte de la ville, et, content de cette bravade, commanda la retraite. Les hostilités poussées avec si peu de vigueur aboutirent à un accommodement en 980. Au printemps suivant Hugues alla passer les fêtes de Pâques à Rome avec l'empereur Othon et le roi Conrad d'Arles. Lothaire engagea, dit-on, Conrad à faire périr Hugues; mais celui-ci avait su se ménager l'amitié de l'impératrice Théophanie, qui le fit avertir, et il s'enfuit déguisé en palefrenier. Cette histoire est peut-être une invention des chroniqueurs pour justifier l'usurpation de Hugues et pour jeter quelque intérêt sur les années qui précédèrent son avénement. Rien, en effet, n'est plus insignifiant que sa vie à cette époque. « La seule chose, dit Sismondi, qu'on nous ait apprise sur le gouvernement de ce duc de France, alors dans toute la force de l'âge, c'est qu'il eut, en 981, une vision de saint Valery et de saint Riquier, qui l'engagèrent à se faire rendre leurs reliques par Arnolphe, comte de Flandre, et à s'emparer de Montreuil-sur-Mer. Le reste des Gaules ne présente pas plus de souvenirs, si l'on en excepte celui d'un combat livré la même année à Conquereue, entre le comte de Rennes et le comte de Nantes. C'était le vrai siècle des rois fainéants; tous les seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine semblèrent s'abandonner à une même mollesse. » Au milieu de ce silence de l'histoire, on s'aperçoit à peine de l'affaissement graduel de la dynastie carlovingienne. « Lothaire, écrivait Gerbert à des amis de Germanie, est roi de nom, Hugues l'est de fait; si vous vous fussiez assurés de son amitié, vous n'eussiez plus, depuis longtemps, rien à craindre des rois des Français. » Lothaire mourut en 986, laissant le trône à son fils Louis. Celui-ci ne survécut que d'un an à son père, et expira le 21 mai 987. Un choniqueur, découvert récemment, Richer, donne des détails fort intéressants sur le grand événement qui substitua une nouvelle dynastie à la dynastie usée des Carlovingiens. « Au moment où mourut le jeune roi, un certain nombre de grands se trouvaient réunis auprès de lui à Senlis pour juger l'archevêque de Reims, Adalbéron, accusé de trahison. Après avoir enseveli Louis à Compiègne, ils conférèrent ensemble touchant le bien du royaume. Personne ne soutenant l'accusation contre Adalbéron, Hugues, au nom de tous, le déclara justifié, et lui donna la préséance dans l'assemblée. Adalbéron parla le premier sur la question de chercher un roi. Tous les grands n'étant pas présents, il proposa qu'on ajournât la décision, que chacun des assistants prêtât serment entre les mains du grand-duc (Hugues) de ne rien chercher ni machiner en particulier sur ce sujet jusqu'à la prochaine assemblée. » Tous acquiescèrent et retournèrent chez eux. Dans l'intervalle, le duc Charles (frère de Lothaire et duc de Lorraine) vint trouver Adalbéron, et le pria de l'aider à faire valoir son droit héréditaire. Adalbéron lui reprocha de n'être entouré que de parjures, de sacriléges, et le renvoya aux grands du royaume, sans l'aveu desquels lui ne pouvait rien faire. Charles repartit pour Cambrai, d'où il envoya aux seigneurs français des messages que la plupart accueillirent sans doute fort mal; car ce prétendant n'osa se rendre à l'assemblée des grands qui se réunit à Senlis. D'après le témoignage de Richer, cette assemblée fut nombreuse et imposante : on y vit figurer les Français, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths (de la Septimanie), les Espagnols (de la Marche d'Espagne), les Gascons. Les provinces les plus lointaines du royaume furent représentées à Senlis, au moins par quelques-uns de leurs barons. Richer ne dit pas quels furent les absents; mais on est assuré que Séguin, archevêque de Sens, ne vint pas, ni les comtes Arnoul de Flandre, Albert de Vermandois, Héribert de Troyes; peut-être Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, et l'autre Guillaume, comte de Toulouse, ne parurent-ils pas non plus. Le parti de l'ancienne dynastie protesta, par son absence, contre un résultat prévu. L'archevêque de Reims ouvrit le débat par un très-remarquable discours : « Charles, dit-il, a ses fauteurs, qui le prétendent digne du royaume par le droit que lui ont transmis ses parents; mais le royaume ne s'acquiert point par droit héréditaire, et l'on ne doit élever à la royauté que celui qu'illustre non-seulement la noblesse matérielle, mais la sagesse de l'esprit, celui que soutiennent la foi et la grandeur d'âme; peut-on trouver ces qualités dans ce Charles, que la foi ne gouverne pas, qu'une honteuse torpeur énerve, qui a ravalé la dignité de sa personne au point de servir sans honte un roi étranger et d'épouser une femme inférieure à lui, prise dans le rang des simples guerriers? Comment le grand-duc souffrirait-il qu'une femme prise parmi ses chevaliers devînt reine et dominât sur lui? Si vous voulez le malheur de l'État, choisissez donc Charles! Si vous voulez son bien, couronnez l'excellent duc Hugues! Choisissez le duc, illustre par ses actions, par sa puissance, et vous trouverez en lui un protecteur non-seulement de la chose publique, mais de la chose de chacun. » Tous applaudirent, et, du consentement de tous, le duc fut élevé à la royauté; puis on se transporta de Senlis à Noyon, et là, le métropolitain et les autres évêques sanctionnèrent par l'onction du sacre le choix de l'assemblée nationale et l'irrévocable déchéance de la race carlovingienne. Le 1er juillet 987, l'archevêque de Reims posa sur le front de Hugues Capet, dans la cathédrale de Noyon, cette couronne de France que deux des devanciers de Hugues avaient déjà portée

et que ses descendants devaient se transmettre durant tant de siècles. » (1)

Le titre royal conféré à Hugues-Capet n'ajoutait rien à sa puissance et l'obligeait à défendre sa nouvelle couronne contre le duc de Lorraine. Les grands vassaux se partagèrent presque également entre les deux prétendants. Le duc de Normandie, qui avait épousé une sœur de Hugues, le comte de Vexin, l'archevêque de Reims, le comte et l'évêque de Soissons, et deux grands feudataires du duché de France, les comtes de Chartres et d'Anjou, soutinrent Hugues Capet, tandis que le comte de Flandre, l'archevêque de Sens, les comtes de Vermandois, de Troyes et le duc d'Aquitaine se déclarèrent pour Charles. Hugues traita avec quelques membres de cette redoutable ligue, fit couronner son fils Robert le jour de Noël 987, et marcha contre le duc d'Aquitaine, qu'il battit. Il revint ensuite défendre le duché de France contre Charles, qui s'était emparé de Laon en mai 988. La guerre, assez languissante d'abord, devint plus vive au printemps de 989. Le nouveau roi de France vaincu leva le siége de Laon. Cet échec eut de graves conséquences. « Hugues, dit un chroniqueur, vit son autorité méconnue par ceux même qui lui étaient soumis auparavant dans toute la France; mais, grâce à la vivacité de son corps non moins qu'à son habileté, il finit par étouffer toutes les révoltes. » Adalbéron, archevêque de Reims et l'un des plus zélés soutiens de Hugues, était mort en 988. Le roi, dans l'espoir de gagner quelques partisans de l'ancienne dynastie, donna le premier archevêché des Gaules à Arnolphe, fils naturel de Lothaire. Arnolphe, malgré de grandes promesses de fidélité, ne tarda pas à livrer Reims à Charles, qui se vit maître des diocèses de Laon, de Reims et de Soissons. Ce fut le terme de ses succès. Hugues gagna Ascelin ou Adalbéron, évêque de Laon. Pendant la nuit du jeudi saint (2 avril 991), Adalbéron s'introduisit dans le logis de Charles, endormi, s'empara de lui, de sa femme et de son neveu, et le livra à Hugues. Charles, envoyé à Orléans, y mourut peu après, et son obscure postérité, qui s'éteignit en Allemagne vers le milieu du treizième siècle, n'essaya même pas de troubler les Capétiens dans la possession de la couronne de France. Cette dynastie fut généralement reconnue au nord de la Loire, mais les pays situés au sud de ce fleuve continuèrent à se maintenir indépendants. Le roi Hugues était trop occupé dans le voisinage du duché de France pour s'engager dans une lutte contre l'Aquitaine. Il fit déposer canoniquement Arnolphe, archevêque de Reims, et lui substitua Gerbert. Le pape Jean XV déclara illicite la déposition d'Arnolphe, et mit en interdit le diocèse de Reims. Cette difficile affaire n'était pas encore réglée lorsque Hugues mourut, et les dernières paroles qu'il adressa à son fils semblent se ressentir d'une certaine terreur religieuse. « O mon cher fils! dit-il à Robert, je te conjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne jamais abandonner ton esprit aux conseils des flatteurs qui chercheront à te séduire par des présents empoisonnés, pour que tu disposes, selon leur volonté, de ces abbayes que je laisse après Dieu sous ton gouvernement. Qu'aucune légèreté d'âme ne t'engage à piller leurs trésors, à les distraire ou à les dissiper. Je te recommande encore, et cela par-dessus toute chose, de ne jamais permettre qu'on t'arrache à la dévotion du chef de notre religion, savoir, de notre père saint Benoît; c'est lui qui, après la mort de ce qui n'est que chair, te procurera, auprès de notre commun juge, l'entrée du salut, seul port tranquille et seul asile assuré. » Dans la pénurie de documents relatifs à Hugues-Capet, il est difficile de décider si le fondateur de la troisième dynastie fut un prince éminent ou un homme médiocre porté au trône par la force des choses. Il ne manqua pas d'habileté, mais les nécessités de sa position l'obligèrent à prodiguer les domaines aux seigneurs et aux évêques. Parmi les événements notables de son règne on cite la fondation de la ville d'Abbeville et l'emploi de la langue vulgaire ou romane dans un concile tenu à Maison en 995. Z.

(1) Henri Martin, d'après la *Chronique* de Richer, dans son *Histoire de France*.

Guillaume de Jumiéges, *Hist.*, liv. IV. — Frodoard, *Chron.* — Glaber, *Chron.* — Richer, *Chron.*; dans les *Monumenta Germaniæ Hist.* de Pertz.— Gerbert, *Epist.* — Sigebert de Gembloux, *Epist.* — Helgaud, *Vita Roberti regis.* — Capefigue, *Hugues-Capet et la troisième race.* — Et. Gallois, *La Champagne et les derniers Carlovingiens*; Paris, 1853, in-8°. — La Ferrière, *Histoire du Droit français*, t. IV. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. III et IV. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. II, l. XVI; t. III, l. XVII.

HUGUES, roi d'Italie, né vers la fin du neuvième siècle, mort le 14 avril 947. Il était fils de Thibault, comte d'Arles, et de Bertha, fille, selon les uns du roi Lothaire II, selon d'autres de Louis, roi d'Italie. Après la mort de Thibault, Bertha avait épousé Adelbert de Toscane; de ce mariage était née Hermengarde, qui, devenue la femme du marquis d'Ivrée, songea à mettre, dans ces temps de bouleversement général, son frère utérin Hugues sur le trône d'Italie. Toute-puissante par ses charmes sur les grands de ce pays, elle les décida à se liguer contre Rodolfe II, roi de Bourgogne, qui avait succédé à Bérenger en Italie. En 926 Rodolfe fut entièrement battu à Novare, et se sauva en Bourgogne. Hugues quitta alors la Provence, et se rendit à Pavie, où il fut reconnu roi dans une assemblée générale de barons. Afin de faire régner un peu de tranquillité dans son royaume, il usa d'un mélange de ruse et de cruauté pour empêcher les violences incessantes de ses turbulents feudataires, et il y réussit pendant quelque temps. Il prit aussi à tâche de contracter des alliances avec les principaux souverains de l'Europe. En 931 il épousa la fameuse Marozia, courtisane éhon-

tée, qui gouvernait la ville de Rome. Mais peu de temps après, Albéric, fils de Marozia, ayant été maltraité par Hugues, ameuta contre celui-ci les Romains, qui enfermèrent Hugues au château Saint-Ange, d'où il se sauva la nuit, en descendant au moyen d'une corde. Hugues, resté maître du nord de l'Italie, soupçonna Lambert, marquis de Toscane, son frère utérin, de vouloir s'emparer de la couronne, et lui fit arracher les yeux. Les Italiens, outrés de sa tyrannie croissante, offrirent la couronne à Rodolfe de Bourgogne; mais celui-ci n'accepta pas, Hugues lui ayant abandonné la Bourgogne Cis-Jurane. En 934 Arnolt, duc de Bavière, vint en Italie pour soutenir les ennemis de Hugues; mais il fut battu, et dut bientôt se retirer. Hugues, ayant deux ans auparavant associé au gouvernement son fils Lothaire, rassembla alors une armée considérable et marcha sur Rome pour en chasser Albéric, qui y régnait en despote. Ne pouvant s'emparer de la ville, il traita avec Albéric, et lui donna sa fille en mariage. Mais bientôt ils se brouillèrent de nouveau, et les hostilités recommencèrent entre eux. Hugues se mit à distribuer les dignités ecclésiastiques et les grands fiefs à ses parents; plusieurs de ceux-ci, non encore satisfaits, et bien loin de lui garder quelque reconnaissance, complotèrent contre lui. Pendant quelques années il sut déjouer leurs menées; l'un d'eux, Bérenger, marquis d'Ivrée, allait être fait prisonnier, pour être ensuite aveuglé, lorsque Lothaire, fils de Hugues, lui fit savoir ce qui se tramait contre lui. Bérenger se sauva auprès du duc de Souabe. Un an après, en 941, Hugues donna Eudoxie, une de ses filles naturelles, en mariage au neveu de Romanus, empereur de Constantinople; ce dernier envoya l'année suivante une flotte pour soutenir l'entreprise que Hugues méditait contre les Sarrasins, qui s'étaient établis dans les Alpes Cottiennes. Les Sarrasins furent entièrement battus; Hugues aurait pu les anéantir, mais il préféra traiter avec eux, en leur imposant pour condition qu'ils empêcheraient Bérenger de passer les Alpes. Les Hongrois ayant fait invasion en Italie, il les décida à se retirer après leur avoir fait remettre une somme considérable. Bérenger, qui n'avait pas pu obtenir de secours de l'empereur Othon, gagné par les présents de Hugues, envoya en 944 Amédée, un de ses fidèles, en Italie, pour y étudier les dispositions des habitants à l'égard de Hugues. Amédée, se cachant sous les déguisements les plus divers, noua des relations avec beaucoup d'Italiens, lassés de voir tous les emplois publics et toutes les dignités ecclésiastiques distribués aux Provençaux et aux innombrables enfants naturels de leur roi. En 945 Bérenger parvint à entrer en Italie avec quelques compagnons, et il fut reçu à bras ouverts par Manassès, évêque de Vérone, neveu de Hugues, que ce dernier avait comblé de bienfaits. Hugues, bientôt abandonné de presque tous ses anciens partisans, envoya son fils Loth[...] pour qu'il y fût reconnu roi à sa p[...] lui, il se proposait de se rendre [...] avec tous ses trésors. Bérenger u[...] sa victoire, et laissa la couronne [...] à Lothaire, se réservant l'exercice [...]torité. Hugues ne supporta pas lo[...] humiliation. En 947 il quitta l'Ita[...] dans ses États héréditaires, où il m[...] après.

Hugues, courageux et actif, aim[...] l'Église et les faibles contre les dép[...] barons; il voulait soumettre ses suj[...] vernement stable; mais il fut souv[...] puleux dans le choix de ses moye[...] cela mériter la qualification de *Ti[...] pied* que lui donne Muratori. E. [...]

Luitprand, *Historia*, lib. IV, cap. 3 e[...] 1-4, et 12 14; lib. VI, cap. 1. — Wollh[...] *Hugo, comes Arelatensis*; Leipzig, 1738. [...]ber, *Encyclopædie*.

HUGUES *le Grand*, comte de [...] troisième fils de Henri Ier, roi de [...] 1057, mort le 18 octobre 1102. Il [...] héritière des comtés de Vermand[...] lois, et reçut le surnom de *Grand*, [...] quest dans la maison des Capets, dit [...] indiquait seulement la dignité du c[...] mille, et qui faisait presque toujour[...] étrange avec la nullité de celui qu[...] Hugues, un des premiers, prit la cr[...] blée de Clermont en 1095. Il se j[...] conde armée des croisés, partie à [...] tembre 1096 de l'Ile-de-France [...] mandie, et dont le principal chef [...] Courte-Heuse. Cette armée travers[...] toute sa longueur, et hiverna dans [...] normandes de la Pouille; mais Hu[...] mandois ne voulut pas s'arrêter, [...] avec quelques chevaliers, et dé[...] razzo, où un officier de l'empereur [...] nène l'arrêta. Il fut retenu prisonnier [...] lis jusqu'à l'arrivée de Godefroy de [...] délivra. Pendant sa captivité il av[...] ment de fidélité à l'empereur Al[...] faiblesse qui lui fut vivement rep[...] vit en Asie la grande armée des [...] distingua à la bataille de Dorylée, [...] Nicée et d'Antioche. Député avec É[...] de Chartres, auprès de l'empereur A[...] donna ses compagnons d'armes [...] France comme un fugitif, en 109[...] parts on l'accusa de lâcheté, et, po[...] à l'animadversion publique, il dut [...] Terre Sainte l'année suivante, ave[...] bandes de croisés qui, encore plus [...] que les premières, furent succes[...] truites par les Turcs dans l'Asie Mi[...] dans une rencontre près de Nicée, [...] à Tarse en Cilicie. Il laissa trois fils [...] de son mariage avec Alix, et fut la [...] conde maison de Vermandois.

Orderic Vital, *Chron.*, l. IX, X. — Guillaume de Tyr, *Hist.*, l. II, VI, X. — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. IV, p. 333. — Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. II, p. 667.

* **HUGUES Ier**, duc de Bourgogne, né vers 1040, mort en 1093. Son père Hugues ayant été tué en 1057, Robert Ier, duc de Bourgogne, père de celui-ci, fit reconnaître comme ses héritiers présomptifs ses deux autres fils, au préjudice du jeune Hugues. Mais en 1075, lors de la mort de Robert, Hugues, aidé par son beau-père Guillaume, comte de Nevers, s'empara en un mois de toutes les places fortes de la Bourgogne, et força ses deux oncles à quitter le pays. Il gouverna avec sagesse et protégea avec efficacité les églises et les faibles contre toute déprédation. Ayant perdu en 1078 sa femme Sibylle, dont il n'avait pas eu d'enfants, il se retira à Cluny, où il embrassa la vie monastique, malgré les représentations du pape Grégoire VII, qui voyait à regret un prince aussi zélé pour la justice quitter le théâtre du monde. E. G.

Orderic Vital, *Historia Ecclesiastica*. — Andr. Duchesne, *Histoire des Rois, ducs et comtes de Bourgogne*. — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

HUGUES II, duc de Bourgogne, surnommé *Borel* et *le Pacifique*, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort en 1142. Son père Eudes étant parti en 1097 pour la croisade, Hugues fut chargé de l'administration du duché de Bourgogne, dont il prit possession définitive en 1103, l'année de la mort d'Eudes. Trois ans après, les églises de la Bourgogne vinrent se plaindre au pape Pascal II, qui se trouvait alors à Dijon, des exactions commises sur elles par Hugues; celui-ci déclara alors qu'il s'en tiendrait dorénavant aux coutumes établies sous Hugues Ier, son oncle. En 1109 Hugues accompagna le roi Louis le Gros dans l'expédition contre les Normands; en 1124 il vint au secours de ce même roi pour repousser les Allemands, qui avaient pénétré en Champagne. Après avoir fait en 1140 un pèlerinage à Saint-Jean de Compostelle, il mourut deux ans après, ayant su garantir pendant quarante ans son pays des malheurs de la guerre, ce qui lui fit donner le surnom de *Pacifique*. E. G.

Andr. Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — *Art de vérifier les dates*.

HUGUES III, duc de Bourgogne, né vers 1150, mort au commencement de 1193. En 1162 il succéda à Eudes II, son père, sous la tutelle de sa mère Marie, fille de Thibaut le Grand, comte de Champagne. Quatre ans après il prit part à la guerre entreprise par le roi Louis le Jeune contre le comte de Châlons. S'étant rendu en 1171 en Palestine, il fut surpris par une tempête, et fit alors le vœu de bâtir une église à l'honneur de la Vierge s'il échappait au danger. De retour en 1172, il construisit, pour remplir son vœu, la Sainte-Chapelle de Dijon. Il eut des démêlés avec plusieurs de ses vassaux, tels que le comte de Nevers et le sire de Vergy. Ce dernier, assiégé dans son château, en 1185 par les armées du duc, implora le secours de Philippe-Auguste, qui força d'abord Hugues à lever le siége, et revint l'année suivante, sur les plaintes portées par les ecclésiastiques contre les exactions du duc, porter le ravage dans la Bourgogne. En 1187 Hugues accorda aux habitants de Dijon le droit de commune. Deux ans après il contribua avec le comte de Flandre et l'archevêque de Reims à amener un accord entre les rois de France et d'Angleterre. En 1190 il partit pour la croisade avec Philippe-Auguste, et se trouva l'année suivante à la prise d'Acre. Le roi étant alors retourné en France, remit à Hugues le commandement de l'armée française. A la bataille d'Ascalon le duc dirigea les opérations de l'aile gauche de l'armée chrétienne. Lorsque Richard Cœur de Lion voulut marcher sur Jérusalem, Hugues, jaloux des succès du roi, refusa de l'accompagner, et se rendit à Tyr, où il mourut peu de temps après. « Hugues fut moult bon chevalier de sa main et chevaleureux, mais il ne fut oncques tenu à saige, ne à Dieu, ne au monde », dit le sire de Joinville. E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — M. de Barante *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

HUGUES IV, duc de Bourgogne, né le 9 mars 1212, mort vers la fin de 1272. Ayant succédé en 1218 à Eudes III, son père, il gouverna d'abord sous la tutelle d'Alix de Vergy, sa mère. En 1237 il acquit, par échange de la seigneurie de Salins, les comtés de Châlons et d'Auxonne. Dix ans après il s'associa avec plusieurs grands feudataires pour s'opposer à l'extension des juridictions ecclésiastiques. En 1248 il se rendit avec saint Louis en Palestine, fut pris à la bataille de Massoure, et se racheta en même temps que le roi. Après être retourné en France en 1254, il y obtint en 1265 de Baudoin, empereur de Constantinople, alors à Paris, le royaume de Thessalonique. S'étant rendu en 1272 à Saint-Jacques de Compostelle, il mourut pendant le retour à Vilaines en Duesmois. Il eut de ses deux femmes, Yolande de Dreux et Béatrice de Champagne, quatre fils et six filles, dont l'une, Élisabeth, épousa l'empereur Rodolfe Ier. E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

HUGUES V, duc de Bourgogne, né vers la fin du treizième siècle, mort en 1315. Il succéda à Robert VI, son père, en 1305. On ne sait presque rien sur sa vie. Il fut créé chevalier en 1313, à Paris, par Philippe le Bel. E. G.

Duchesne, *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne*. — *Art de vérifier les dates*.

* **HUGUES Ier**, comte de Champagne, vivait au commencement du douzième siècle. Il accompagna, en 1102, l'empereur Henri IV dans son expédition en Flandre, et y fut grièvement blessé. Trois fois il fit le voyage de la Terre Sainte, en 1113, 1121 et 1125. Là il se fit recevoir chevalier du Temple, et fut félicité par saint Bernard en ces termes : *Factus es ex comite miles, ex divite*

pauper. Hugues avait acquis d'autres titres à l'estime du saint par plusieurs pieuses fondations, entre autres les abbayes de Trois-Fontaines, de Sermaise et de Cheminon, et surtout par la concession du territoire de Clairvaux. Marié en premières noces à Constance, fille de Philippe Ier, roi de France, dont il fut séparé en 1104, pour cause de parenté, il épousa Élisabeth de Bourgogne, dont il eut un fils, nommé Eudes, qu'il ne voulut pas reconnaître. Il mourut en Palestine, après avoir institué son neveu Thibault héritier de ses comtés. Suivant P. Pithou, il les lui aurait vendus vers l'an 1125. Étienne GALLOIS.

E. Gallois, *Hist. des Comtes de Champagne*.

HUGUES DES PAYENS (*De Paganis*) ou *de Pains*, chevalier français de la maison des comtes de Champagne, ainsi nommé de la terre de Pains, en Champagne, entre Méry-sur-Seine et Troyes, né vers 1070, mort en 1136. « Se trouvant en Palestine, il forma, dit Le Bas, avec huit autres gentilshommes, du nombre de ceux qui avaient suivi Godefroy de Bouillon, le dessein d'établir un nouvel ordre religieux et militaire, consacré à la défense de la Terre Sainte. Aux trois vœux ordinaires de chasteté, d'obéissance et de pauvreté qu'ils prononcèrent, en présence de Gormond, patriarche de Jérusalem, ses compagnons et lui joignirent le vœu de porter les armes contre les infidèles, et spécialement celui de pourvoir à la sûreté des chemins et de mettre les pèlerins à l'abri des insultes des brigands. Comme ils n'avaient point d'habitation certaine, Baudouin II, roi de Jérusalem, intéressé à favoriser leur association naissante, leur accorda pour un temps le quartier méridional de son palais, bâti dans le voisinage des ruines de l'ancien temple de Salomon, d'où ils furent appelés *Frères de la milice du Temple*, *chevaliers du Temple*, *Templiers*. En 1127, Hugues passa en Occident pour obtenir du saint-siége la confirmation de son institut, et fut renvoyé au concile de Troyes, qui s'ouvrit le 13 janvier de l'année suivante. Il se présenta à l'assemblée avec cinq de ses chevaliers et exposa ses vues. Le concile les approuva, ordonna que les membres du nouvel ordre porteraient l'habit blanc avec la croix rouge, et chargea un nommé Jean de Saint-Michel, au refus de saint Bernard, de leur rédiger une règle par écrit. Hugues parcourut ensuite une partie de la France, et de là passa en Angleterre, en Espagne et en Italie. Outre les aumônes abondantes qu'il y recueillit pour les besoins de la Terre Sainte, il y fit un grand nombre de prosélytes, qu'il emmena avec lui pour les enrôler dans sa nouvelle milice. »

Hugues, de retour dans la Terre Sainte, organisa son ordre. Il le vit se répandre rapidement bien au delà de la Palestine. En 1129, le Temple avait déjà des établissements dans les Pays-Bas. En 1131, Alphonse, roi d'Aragon et de Navarre, l'institua, par un testament authentique, héritier de ses États. Le testament ne fut pas exécuté, mais il prouve quelle importance l'ordre du Temple avait déjà acquise plusieurs années avant la mort de son fondateur et premier grand-maître. N.

Guillaume de Tyr, *Histor.* — Saint Bernard, *Opuscula*, édit. de Mabillon. — Le Bas, *Diction. Encyclop. de la France*, art. *Templiers*. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, l. LXVII.

HUGUES (*Victor*), administrateur français, né à Marseille, mort dans le département de la Gironde, en novembre 1826. Il appartenait à une famille de commerçants. La turbulence de sa jeunesse le fit envoyer de bonne heure à Saint-Domingue, près d'un oncle et d'un frère qui y étaient établis. Lorsque la révolution éclata dans cette île, il se trouvait propriétaire de la boulangerie qui fournissait le pain aux troupes. Forcé de revenir en France en 1793, après avoir vu périr son frère et son oncle, il eut occasion de manifester les opinions les plus démocratiques, et fut nommé accusateur public près les tribunaux révolutionnaires de Rochefort et de Brest. Il exerçait ces fonctions lorsqu'au commencement de 1794 il fut nommé avec Le Bas commissaire de la Convention aux îles du Vent. Peu de temps après leur départ de Rochefort avec huit cents hommes seulement, on apprit à Paris que les planteurs de La Martinique, de La Guadeloupe et de Sainte-Lucie s'étaient livrés aux Anglais. Les commissaires ne connurent cette trahison qu'en arrivant à La Guadeloupe. Ils résolurent aussitôt de combattre les Anglais, et tirèrent au sort celui des deux qui débarquerait à la tête des troupes pendant que l'autre resterait à bord en cas d'événements. Victor Hugues fut désigné. Il repoussa d'abord les Anglais, qui avaient tenté de s'opposer à la descente, et, profitant de ce premier avantage, il prit d'assaut le fort de Fleur-d'Épée, qui domine la rade de La Basse-Terre. Après plusieurs affaires très-vives, il parvint à s'emparer de La Pointe-à-Pitre et à chasser les Anglais et les planteurs qui combattaient avec eux. Ils tentèrent encore de résister, et réunirent de nouvelles forces; mais, cernés enfin de toutes parts, ils furent obligés de capituler; le général Graham ainsi que son armée mirent bas les armes et furent faits prisonniers. Victor Hugues, sans perdre de temps, attaqua le fort de La Basse-Terre, et força enfin, après un siége long et meurtrier, le général Prescott et les Anglais à l'évacuer. Le gouvernement français, informé de la reprise de La Guadeloupe, envoya une nouvelle escadre sous les ordres de Gogrand, qui fut adjoint à Victor Hugues. La conquête de La Désirade, des Saintes et de Marie-Galante suivit celle de La Guadeloupe. Sainte-Lucie retomba au pouvoir des Français, et les Anglais furent encore chassés de Saint-Martin et de Saint-Eustache; mais ils restèrent les maîtres de La Dominique et de La Martinique. En 1798, le général Pelardy, renvoyé de La Guadeloupe par les commissaires du Directoire pour cause d'insubordination et comme ayant cherché à y

ler la tranquillité, accusa Victor Hugues
aloir se perpétuer dans son emploi, en
ant à mettre les cultivateurs dans ses in-
et à jeter de la défaveur sur le général
rneaux et sur son expédition. En même
Pelardy faisait un tableau déplorable de
ation de la colonie. Les ennemis de Victor
s blâmaient aussi un de ses arrêtés, du
er 1797, qui autorisait les vaisseaux de
iblique et les corsaires français à s'em-
le tout bâtiment neutre destiné aux îles
t ou sous le Vent livrées aux Anglais et
es par les émigrés. On convenait que ces
s, exécutées de bonne foi, auraient pu
antageuses à la république, mais on sou-
que Victor Hugues, pouvant seul armer
saires de matelots et de volontaires pris
les troupes, les avait fait servir à com-
des déprédations envers des tiers, et en
rofité pour grossir sa fortune personnelle.
Hugues nia avoir eu des corsaires à
déclara s'être borné à user de l'ascen-
ne lui donnait sa place pour déterminer
mmerçants des Antilles françaises à faire
nements en course dont ils ont retiré de
avantages. Ces accusations firent peu
ession sur le Directoire. Victor Hugues fut
nu dans son emploi, et Le Bas ayant renoncé
nctions pour cause de santé, il fut déclaré
es deux avaient bien mérité de la patrie.
Hugues revint bientôt après en France,
congé de faveur qui lui fut accordé. Le
ire le nomma alors gouverneur de la
e. Il n'était pas parti lors des événements
brumaire, et il ne se rendit à sa destination
ès avoir été confirmé dans ses fonctions
gouvernement consulaire. Il les remplis-
core en 1808, lorsque les Anglais et les
ais vinrent attaquer Cayenne. Il capitula
nt en France. On l'accusa de n'avoir rien
é pour résister aux ennemis, de ne s'être
fendu avec assez de fermeté, d'avoir livré
nie sans avoir convoqué de conseil de
ni consulté les autorités civiles et mili-
, enfin d'avoir sacrifié le pays qu'il était
é de gouverner au désir de sauver ses ri-
s personnelles. Traduit devant le conseil
erre de la première division militaire en
il fut acquitté à l'unanimité, et ce juge-
dont le commissaire impérial avait appelé,
nfirmé par le conseil de révision. Quelque
s après Victor Hugues retourna à Cayenne
réclamer la levée du séquestre que les
gais avaient mis sur son habitation. Il l'ob-
et continua de vivre comme simple planteur
cette colonie; frappé d'une cécité complète
322, Victor Hugues revint dans sa patrie et
blit dans une grande propriété du départe-
t de la Gironde, où il mourut. J. V.

an Edwards, *Hist. des Colonies angl. dans les Indes* l. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et le-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, an II, n° 357; an III, n° 119, 322, 344; an IV, n° 310; an V, n° 220; an VII, n° 153; an VIII, p. 678; an IX, p. 177, 1174; an X, p. 352, 882.

HUGUES DE TOUCY. *Voy.* TOUCY.

HUGUES DE FORSIT. *Voy.* FORSIT.

HUGUES METEL. *Voy.* METEL.

HUGUES D'ESTE. *Voy.* ESTE.

HUGUES DE BERSIL ou **BÈRZE.** *Voy.* BERZE.

HUGUET. *Voy.* ARMAND.

HUGUET (*Marc-Antoine*), évêque constitutionnel français, né à Moissac, en 1757, fusillé le 15 vendémiaire an V (6 octobre 1796). Entré dans les ordres sacrés dès sa jeunesse, il devint curé d'un petit village de l'Auvergne, et fut élu évêque constitutionnel du département de la Creuse en 1791, sous la constitution civile du clergé. Nommé député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale par le même département, il se fit remarquer par l'exagération de ses opinions. Il n'obtint cependant aucun crédit, même dans le parti de la Montagne, où il siégea constamment. Il dénonça successivement tous les ministres dans les séances du 24 juillet et du 5 août 1792, et mit si peu de mesure dans les discours qu'il prononça à cette occasion que des cris : *A l'Abbaye!* retentirent dans la salle. Huguet vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Mêlé depuis à toutes les émeutes populaires, complice de toutes les conspirations contre le gouvernement établi, il fut arrêté dans la soirée du 12 germinal an III (1er avril 1795) avec Duhem, Foussedoire et Amar, comme ayant pris part à la révolte qui venait d'éclater. Emprisonné au château de Ham, il dut sa liberté à l'amnistie accordée le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Il en profita pour tramer, l'année suivante, une nouvelle conspiration. Quelques centaines de factieux envahirent le camp de Grenelle dans la nuit du 24 fructidor an IV (10 septembre 1796) et essayèrent d'entraîner les soldats à entrer dans Paris pour renverser le Directoire et se défaire des membres les plus marquants des deux conseils. Ce projet échoua complétement. Huguet, ainsi que la plupart de ses complices, fut arrêté au milieu du camp, livré à une commission militaire, condamné à mort et fusillé. J. V.

Moniteur, an III, nos 194, 198; an IV, nos 44, 360; an V, n° 20. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **HUGUETAN** (*Jean-Antoine*), libraire français, né en 1647, mort vers 1750. Il était fils de Jean Huguetan, docteur en droit et conseiller du roi Gustave-Adolphe. Établi libraire à Lyon, il quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et fonda une librairie importante en Hollande. Il avait des comptoirs dans tous les pays de l'Europe et jusque dans la Turquie d'Asie. Il s'occupa en outre d'opérations de banque, et acquit une fortune colossale. Quelques historiens disent qu'il promit à Louis XIV un prêt considérable si on lui restituait ce qu'on lui devait, et que lorsqu'il eut obtenu cette restitu-

tion il refusa de tenir sa promesse, d'autres accusent Louis XIV d'avoir voulu le dépouiller, du moins en partie, du fruit de ses heureuses spéculations. Ce qui est certain, c'est qu'on l'attira en France en lui promettant la restitution de ses biens, et aussitôt après son arrivée, Pontchartrain lui fit souscrire des lettres de change pour plusieurs millions. Huguetan parvint à révoquer par le même courrier les ordres donnés à ses correspondants, et se hâta de fuir en Hollande; mais le gouvernement français le fit enlever, et il ne recouvra sa liberté qu'à la frontière hollandaise, où un heureux hasard le fit reconnaître. Huguetan épousa, dit-on, une fille naturelle du prince d'Orange, et obtint le gouvernement de Vianan; mais peut-être le confond-on avec quelqu'un de ses fils. Quoi qu'il en soit, Huguetan se retira plus tard en Danemark, où il se mit à la tête d'une compagnie pour le commerce maritime, et où il fonda des manufactures de laine et de soie, une maison de banque, etc. Frédéric IV érigea la terre de Guldensteen en comté en sa faveur. On dit qu'il mourut plus que centenaire, du chagrin de n'avoir pu obtenir l'ordre de l'Éléphant. La Baumelle, qui le vit à Copenhague, raconte qu'il vivait de la manière la plus magnifique, et suivant M. Weiss il soutint de ses dons la colonie de Fredericia. — Huguetan avait un frère nommé *Jean*, qui exerçait la profession d'avocat et s'est fait connaître par un *Voyage d'Italie curieux et nouveau*; Lyon, 1681, in-12. J. V.

Weiss, *Hist. des Protestants réfugiés.* — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

* HUGUIER (*Pierre-Charles*), chirurgien français, né à Sézanne, en 1804. Interne des hôpitaux de Paris en 1828, il remporta plusieurs prix de médecine et de chirurgie, devint prosecteur, reçut le doctorat en 1834, fut l'année suivante professeur agrégé; il est aujourd'hui chirurgien à l'hôpital Beaujon, et membre de l'Académie de Médecine et de la Légion d'Honneur. On a de lui: *Diagnostic différentiel des Maladies du Coude;* 1842, in-4°; — *Mémoire sur l'Esthiomène ou dartre rongeante vulvo-anale*, inséré dans les *Mém. de l'Acad. de Médecine*, t. XIV; — *Mémoire sur la Maladie syphilitique des Femmes enceintes et des Enfants nouveau-nés;* (1840); — *Mémoire sur les maladies de la Glande vulvo-vaginale et les divers Appareils sécréteurs de la vulve;* 1846; — *Mémoire sur les Signes communs différentiels des Organes contenus dans la Poitrine;* dans les *Archives gén. de Médecine;* — *Rapport et Considérations sur la Désarticulation ou l'ablation complète du Maxillaire inférieur;* 1857, in-8°; et dans le t. XXII des *Mém. de l'Acad. de Médecine;* — notes et additions au *Traité d'Anatomie descriptive* de Bichat, qui fait partie de l'*Encyclopédie des Sciences médicales.* H. H. et G. DE F.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Docu[ments parti]culiers.

* HUILLARD-BREHOLLES (. fonse), archéologue français, né à 8 février 1817. Professeur d'histoire Charlemagne et membre du comité ments écrits près le ministère de l' publique, il a publié : *Histoire ré Temps Anciens, comprenant l'hist Grèce, de Gillies, abrégée et modi* M. E. Ruelle); Paris, 1840, 2 vol. 2e édit., en 1845; — *Grande Chr Matthieu Pâris*, traduite en françai notes et précédée d'une introduction duc de Luynes; Paris, 1840-184 in-8°; — *Histoire générale du M rédigée d'après le programme uni* (avec M. E. Ruelle); Paris, 1842-18 in-8°; 2e édit., 1849, 2 vol. gr. in-1 teurs se sont posé les limites qu'exi caractère et les nécessités de l'ens universitaire, auquel ils destinaient vrage; ils ont à la fois évité les dével excessifs, sans tomber dans l'aridité présentés sans explications et sans d *Recherches sur les Monuments et des Normands et de la Maison d dans l'Italie méridionale;* Paris, in-fol. Cet ouvrage, publié aux frais duc de Luynes, est enrichi de 30 plan vées d'après les dessins de M. Victor — *Historia diplomatica Frederici sive constitutiones, privilegia, mand strumenta quæ supersunt istius im et filiorum ejus. Accedunt epistolæ et documenta varia: collegit, ad fid tarum et codicum recensuit*, etc. t. I et IV, 1852 à 1854; l'ouvrage doit volumes. G. I

Documents particuliers. — *Journal de la L*

* HUISSEAU (*Jacques* D'), hagiogra[phe fran]çais, né en Touraine, mort à Marmo[utiers, le] 24 septembre 1626. Il entra jeune enco[re à l'ab]baye de Marmoutiers. Reçu docteur [en droit] canon, il remplissait la fonction de ga[rde des] chartes de son monastère, lorsqu'il fu[t député] avec Isaïe Jaunay, quart-prieur de Marm[outiers,] pour accompagner Matthieu Giron, le s[ous-prieur,] chargé de transporter à Chartres la sa[inte Am]poule qui devait servir au sacre d'Hen[ri IV. La] même année (1594), il fut nommé grand-p[rieur. Il] résista aux tentatives exaltées, mais no[n intem]pestives, des réformateurs de son ordre. A[yant re]fusé en mai 1604 l'entrée du monastère à l Renusson, visiteur de l'ordre de Saint-Ben[oît dans] la province de Tours, il fut frappé, ainsi [que ses] partisans, d'une sentence d'excommun[ication,] déposé de sa charge et dépouillé de tout p[ouvoir.] Il interjeta appel comme d'abus, et m[algré le] crédit des réformateurs, il n'en garda pa[s moins,] jusqu'à la fin de sa vie, le titre et l'aut[orité de] grand-prieur de Marmoutiers, non sans

se, ni sans procédures. A sa mort
cial de la congrégation bénédictine
n France.
a publié à Tours, en 1607, un re-
sous le titre de *Enchiridion Pre-*
e de son abbaye; quelque temps
pplément à la Chronique des
moutiers, et vers 1625 une *Chro-*
rieurs du même monastère, ré-
d'un style simple, et d'après les
ntiques consultées par lui sans
ue où il avait charge de les con-
dernière chronique, rédigée d'a-
ais, fut traduite par l'auteur lui-
. Le manuscrit original signé par
iste à la Bibliothèque impériale,
llection Housseau, fol. 362.

Célestin PORT.

rmoutiers, par Dom Martenne, *Manus-*
thèque impériale. — Salmon, *Chroni-*
e, p. CLXXVI.

UILT, second roi des Mexicains,
mort en 1409. Il succéda en 1389,
camapitzin, fondateur de la mo-
ine. Après un interrègne de quatre
connu par une assemblée des no-
on. Il avait prouvé sa valeur en
ons; à cette époque les Mexicains
s ou Aztèques, fraction des Chi-
rrivant du nord de la Californie,
ires des Tépanèques, peuple au-
Anahuac. Les Aztèques habitaient
cabanes de joncs dispersées çà et
basses de l'immense lac de Tex-
la réunion de ces îlots par d'in-
grossières digues que sortit Mexico.
uitzilihuilt la capitale des Aztè-
ochtitlan, la plus grande des îles
nouveau prince crut devoir con-
eraine puissance par la religion.
ou plutôt teindre par le grand-
plaça une espèce de mitre sur la
nseillers, pour cimenter son pou-
rent de solliciter la fille de son su-
moc, roi des Tépanèques. La de-
e à genoux, dans les termes les
elle fut accueillie, et Huitzilihuilt
icesse Ayanchcihualt; ce qui ne
de se marier peu après avec Mia-
incesse de Quauhnahuac; mais la
en usage parmi les anciens peuples
centrale. En contractant ces gran-
e but du jeune monarque était de
nation de l'obscurité et de l'indi-
sit. Tzompan, prince de Xoltocan,
Techotlala, roi des Acolhuacans,
nce avec les Aztèques, et grâce à
it complétement ses ennemis. Ce
compensé par quelques conces-
ferme et par d'avantageuses conditions commerciales. Huitzilihuilt se mon-
tra aussi brave et aussi habile en soutenant
son beau-père dans plusieurs guerres contre des
tribus voisines : il y gagna en puissance et en
considération. En même temps, il ne négligea
rien pour ranimer dans ses États l'industrie et le
commerce; il appela des orfèvres, des sculp-
teurs, fit bâtir des édifices en pierre, encoura-
gea la culture et la mise en œuvre du coton,
creusa de nouveaux canaux, éleva de nouvelles
digues. Il fut détourné de son gouvernement pa-
cifique par la haine de son beau-frère Maxtlaton,
prince de Coyacan, qui, sous le prétexte que sa
propre sœur (1) Ayanchcihualt, avait été sa
fiancée avant d'être l'épouse de Huitzilihuilt, fit
assassiner le jeune Acolnahuacalt, fils de ce prince.
Ce crime ne resta pas impuni : la guerre ayant
éclaté entre Ixtlilxochilt, roi de Texcuco et les
Tépanèques, le roi des Aztèques se joignit au
premier et Maxtlaton trouva la mort dans la
lutte. Cependant Clavigero conteste ce fait (*voy.* MAXTLATON).

Huitzilihuilt mourut après un règne de vingt
ans. Outre le prince Acolnahuacalt, assassiné à
l'âge de dix ans, il laissa de sa seconde femme
Miahuaxochilt un fils, le célèbre *Montezuma
Ilhuicamina*, qui réunit sous sa domination tout
l'Anahuac. Cependant, ce fut le frère de Huitzili-
huilt, *Chimalpopoca*, qui lui succéda immédia-
tement, par le vœu des nobles. Alfred DE LACAZE.

Gomara, *Historia del Mexico*; Anvers, 1554, in-12. —
Torquemada, *Monarquia Indiana*; Séville, 1614, 3 vol.
in-fol. — Clavigero, *Storia antica del Messico*, lib. IV,
sect. IX. — De La Renaudière, *Pérou*, dans l'*Univers
pittoresque*, p. 14.

HULDRICH (*Jean-Jacques*), théologien
suisse, né à Zurich, en 1683, mort le 25 mai
1731. Il était d'une famille patricienne, dont
plusieurs membres s'étaient déjà fait remarquer
comme théologiens et comme philologues (2). Il
se rendit à Brême, où il étudia l'hébreu sous la
direction de Corn. Hase. Il partit ensuite pour
la Hollande, et alla continuer ses études des
langues orientales à Franeker et à Leyde. De
retour dans sa ville natale, en 1706, il y fut
nommé pasteur de la Maison des Orphelins. En
1710 il fut appelé à occuper la chaire de morale
au gymnase de Zurich; peu de temps après il
fut chargé aussi de celle du droit naturel, qui
venait d'y être créée. Les académies de Heidel-
berg et de Groningue cherchèrent en vain à l'at-
tirer dans leur sein. On a de lui : *Historia
Jeschua Nazareni, a Judæis blaspheme cor-
rupta, ex manuscripto hactenus inedito, he-
braice et latine, cum notis*; Leyde, 1705, in-8°;
— *Gentilis Obtrectator, sive de calumniis
gentilium in Judæos commentarius*; Zurich,
1744, in-4°. — Huldrich a aussi fait paraître une

eprésenté sur les peintures hiéroglyphi-

(1) Dans l'Anahuac les frères épousaient leurs sœurs.

(2) *Voy.* Zedler, *Universal-Lexikon*, au mot *Hul-
derich*. Jean-Jacques Huldrich, né à Zurich en 1579,
mort en 1638, dans cette ville, professeur de théologie,
est auteur d'une quinzaine de traités et d'opuscules
importants pour l'histoire de la *Confession helvétique*.

dizaine de recueils de sermons prêchés par lui en allemand ; c'est à lui qu'on doit encore la publication des *Miscellanea Tigurina ;* Zurich, 1722, 3 vol. in-8° ; collection de divers opuscules écrits par des savants de Zurich. Huldrich a enfin laissé en manuscrit un *Commentaire* sur l'ouvrage de Puffendorf : *De Officio Hominis et Civis*. E. G.

Zimmermann, *Vita Hulderici ;* en tête du dernier sermon prononcé par Huldrich, publié à Zurich, 1732, in-4°, sous le titre de : Ἆσμα κύκνειον. — *Miscellanea Duisburgensia*, t. I. — *Bibliotheca Bremensis*. — Zedler, *Universal-Lexikon*.

HULIN ou **HULLIN** (*Pierre-Augustin*, comte), général français, né à Paris, le 6 septembre 1758, mort dans la même ville, le 9 janvier 1841. Son père était marchand fripier sous les piliers des halles. Engagé en 1771 dans le régiment de Champagne, Hulin passa bientôt dans les gardes françaises, où il fut nommé sergent en 1780. Au 14 juillet 1789, il se distingua à la tête du peuple qui faisait le siége de la Bastille. Entré un des premiers dans la forteresse, il s'empara du gouverneur Delaunay, que les insurgés voulaient massacrer. Aidé d'un nommé Arne, il essaya de le conduire à l'hôtel de ville ; en route il voulut le couvrir de son chapeau ; mais Delaunay ne souffrit pas qu'il s'exposât pour lui. Lorsqu'ils arrivèrent sur la place de Grève, le peuple se rua sur eux, enleva Delaunay des mains de ses protecteurs, et le massacra sous leurs yeux, malgré leurs efforts. Hulin et plusieurs individus qui se signalèrent comme lui dans la journée du 14 juillet reçurent de la municipalité de Paris, avec le titre de vainqueurs de la Bastille, une petite médaille qui rappelait cet événement. Le 8 octobre il fut promu au grade de capitaine commandant de la 8[e] compagnie de chasseurs soldés. Il prit part aux grandes journées de la révolution. Cependant son zèle se calma après la chute de la monarchie, et, devenu suspect par sa modération, Hulin fut enfermé sous la terreur : le 9 thermidor le rendit à la liberté. Il prit alors du service dans l'armée d'Italie, et commanda à Nice ; en l'an III, à Klagenfurth ; en l'an IV, à Milan ; en l'an V, à Ferrare. Il se trouvait à Paris à l'époque du 18 brumaire (novembre 1799), avec le grade d'adjudant général qu'il avait reçu depuis quelques années du général Bonaparte, et eut une large part au succès de cette journée. Revenu en Italie, il contribua efficacement à la défense de Gênes en l'an VIII (1802). Envoyé auprès des consuls, il suivit Bonaparte à l'armée de réserve. Après la bataille de Marengo, il commanda de nouveau la place de Milan. Chef d'état-major de la division Richepanse en l'an VIII, officier supérieur du palais en l'an IX, et chef de l'état-major de la division Rivaud en Espagne en l'an X, Hulin reçut du premier consul, le 27 messidor de cette année (16 juillet 1802), l'ordre de se rendre à Alger avec une mission secrète auprès du dey. Sa mission réussit complétement. En l'an XII (1804), il fut promu au grade de général de brigade, et reçut le commandement des grenadiers à pied de la garde consulaire. Le 29 ventôse de la même année (20 mars), il fut désigné par Murat, gouverneur de Paris, pour présider la commission militaire à laquelle un décret du premier consul ordonnait de juger le duc d'Enghien (*voy.* ce nom). De la brochure publiée plus tard par le général Hulin il résulte que les membres de la commission allèrent à Vincennes sans savoir de quoi il s'agissait ; qu'ils condamnèrent le prince à mort parce que celui-ci avoua qu'il avait porté les armes contre la France, et déclara que sa naissance et ses opinions le rendaient l'ennemi du gouvernement établi, tout en se défendant d'avoir trempé directement ou indirectement dans aucun complot contre la vie du premier consul, avec qui il désirait avoir une entrevue. La commission rendit un jugement informe, ordonnant l'exécution immédiate, jugement qu'elle rectifia dans une seconde rédaction, laquelle portait seulement que le jugement serait lu de suite au condamné et expédié à diverses autorités ; et pourtant les juges, retenus dans le château fort, n'en sortirent qu'après avoir entendu une détonation qui leur annonçait que leur sentence était exécutée et rendait ainsi inutile les démarches que Hulin comptait faire en faveur du condamné. Il avait aussi voulu écrire au premier consul pour lui exprimer le vœu du prince et du conseil ; mais le duc de Rovigo (*voy.* ce nom) lui avait arraché la plume des mains en lui disant : « Votre affaire est finie ; maintenant cela me regarde. »

Promu la même année au grade de commandant de la Légion d'Honneur, Hulin fut envoyé en 1805 à la grande armée et chargé du commandement de Vienne après la prise de cette ville. L'année suivante il fit la campagne de Prusse, et à la fin de la guerre il reçut le commandement de Berlin. A son retour à Paris il fut nommé général de division le 9 août 1807, avec le commandement de la 1[re] division militaire. Créé comte de l'empire en 1808, il fut pourvu en 1809 d'une dotation de 25,000 fr. sur le domaine de Hayen en Hanovre. Pendant la guerre de Russie, le général Hulin se trouvait le chef de la force armée à Paris lorsque le général Malet (*voy.* ce nom) conçut l'audacieuse entreprise de renverser le gouvernement impérial (24 octobre 1812). Il avait déjà fait arrêter plusieurs personnages importants lorsqu'il s'adressa au général Hulin. Celui-ci, moins crédule, l'ayant invité à le suivre dans son cabinet, Malet lui tira à bout portant un coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire inférieure, puis il se sauva à l'état-major, où il fut arrêté. Cette affaire valut à Hulin le surnom populaire de *Bouffe la Balle*. Il conserva le commandement de Paris, fut créé grand'croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813, et, au mois de mars 1814, il conduisit à Blois l'impératrice régente Marie-Louise, lorsque les

ıaient de la capitale. Le 8 avril suivant ;ation de Napoléon, il adressa au leyrand son adhésion au changement ıns les termes suivants : « Dégagé u serment de fidélité que nous avons ıereur, mon état-major et moi nous sons d'adhérer aux mesures prises rnement. Mes principes sont inva-e dois à la patrie avant tout. Per-; nouvel ordre de choses ne s'éta- son bonheur, je prie V. A. S. de être l'organe de mes sentiments pour lique et de mon dévouement pour u souverain. » Hulin n'en perdit pas ımandement de Paris et toutes ses ais le retour de Napoléon, l'année remit à la tête de la force publique qu'à la seconde restauration. Banni ınce du 24 juillet 1815, il fut arrêté tobre dans le département de l'Ain, s, conduit à Cosne, et enfin l'ordon-janvier 1816 le força à quitter la : retira en Belgique et de là en Hol-ıissait fixé dans ce pays lorsque l'or-ı 1er décembre 1819 lui rouvrit les 'rance. Rentré dans sa patrie, il resta ıées dans une propriété située dans , puis dans une terre située à La e (Seine-et-Oise), où il vécut dans l perdit bientôt la vue, et revint à n existence, laissant ses titres et sa neveu et fils adoptif, M. Henri Hulin, ırmée d'Afrique. Le duc de Rovigo en 1823 un extrait de ses *Mémoires* voulant se justifier d'avoir sciem-ctement concouru à l'enlèvement et luc d'Enghien, il établissait que tout ılé et mis à exécution par Talleyrand, e des affaires extérieures, le général : son côté paraître : *Explications : hommes impartiaux au sujet de ion militaire instituée en l'an* XII *le duc d'Enghien*; Paris, 1823,

J. V.

, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Con-*ıe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *'ébrités militaires des armées de terre et à* 1850. — *Dict. de la Convers.* — Château-*ires d'outre-tombe*, 4e volume.

ıu **HULLS** (*Jonathan*), mécani-:u dix-huitième siècle, sur la vie du-: savons rien et que nous ne trou-ucune biographie anglaise, mais à ıtribué la première idée de la sub-roues à aubes mues par la vapeur mues à bras d'hommes pour faire bateaux, et la transformation du de va-et-vient en mouvement cir-de d'une manivelle. Jonathan Hull ıes découvertes dans un livre dont duction du titre : *Description et e Machine nouvellement inventée pour amener les navires et les vaisseaux dans les rades, les ports et les rivières, ou pour les en faire sortir contre le vent et la marée, ou par un temps calme; à l'occasion de laquelle S. M. Georges II a accordé des lettres patentes au profit de l'auteur, qui en jouira l'espace de quatorze ans;* Londres, 1737. « Quoique M. Jonathan Hull n'ait rien fait de nouveau dans la construction de la machine atmosphérique elle-même, dit M. R. Stuart, nous ne devons pas moins mentionner son nom avec tous les éloges qui lui sont dus pour avoir le premier proposé l'application des roues à aubes qui, mues par la vapeur, servent à faire marcher les vaisseaux, en remplacement des voiles poussées par le vent. Il fallait, pour arriver à ce résultat, convertir le mouvement rectiligne de va-et-vient de la tige du piston en un mouvement de rotation continue. Or c'était, disait-il très-ingénieusement, ce qu'il était facile d'effectuer au moyen d'une manivelle. Il n'y a en effet que cette invention qui ait rendu la machine à vapeur applicable, comme force motrice, à toute espèce de machine. Hull ne put réussir à faire goûter son projet du public, et son application de la manivelle tomba tellement dans l'oubli que, quarante ans après, lorsqu'il en fut de nouveau question, un brevet d'invention fut accordé à celui qui fit revivre ce projet, et l'honneur de la découverte réclamé par le célèbre Watt, qui sans doute ignorait qu'elle appartînt à Hull. » Brewster réduit à peu de chose le mérite de Hull : « Nous ne regardons point, dit-il, comme une invention la substitution de la force des chevaux, de la vapeur ou de l'air échauffé à celle des bras, car il nous faudrait alors admettre les prétentions d'une foule de gens qui réclameraient à l'envi l'honneur d'avoir employé la machine à vapeur à battre le blé. Or, quand, en 1736, M. Jonathan Hull proposa de faire l'application de cette dernière force au vaisseau remorqueur, il n'eut point d'autre mérite que de la substituer à celle des bras; sa proposition ne portait nullement le cachet du génie inventif, et le mécanisme qui convertissait le mouvement alternatif du piston en mouvement de rotation des roues à aubes est aussi grossier qu'imparfait. » Hull avait prévu cette objection, car il disait dans son livre : « Que si l'on me refuse le mérite d'une nouvelle invention, parce que je n'aurais fait qu'appliquer à ma machine la même force que d'autres ont vu employer à d'autres usages, je dirai que l'application de cette puissance n'est autre que celle d'un instrument ordinaire ou connu pour arriver mécaniquement à un résultat, qu'il n'a pas jusque-là servi à obtenir. » Arago a revendiqué pour Papin l'application de la vapeur à la navigation. L'ouvrage de Jonathan Hull « renferme, dit-il, 1° la figure et la description de deux roues à palettes placées sur l'arrière du bâtiment : l'auteur voulait substituer ces roues aux rames ordinaires; 2° la proposition de faire

tourner les axes des roues à l'aide de la machine de Newcomen, alors bien connue, mais employée seulement, d'après les propres expressions de Hull pour élever de l'eau à l'aide du feu ». Le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences rappelle que Papin (*voy.* ce nom) a proposé dans son recueil de 1695 de faire marcher les bateaux à l'aide de roues circulaires au moyen des pistons à vapeur qu'il avait imaginés, comme il avait vu un appareil de cette espèce, mu par des chevaux, faire marcher une barque du prince Robert. « Papin a donc proposé, dans un ouvrage imprimé, dit Arago, de faire marcher les navires à l'aide de la machine à vapeur, quarante-deux ans avant Jonathan Hull. » Papin s'était en outre occupé de la transformation du mouvement rectiligne en un mouvement de rotation continu, et pour cela il employait des espèces de crémaillères formant l'extrémité des pistons et qui s'engrenant à des petites roues dentées, affermies sur les essieux des roues à aubes, les faisaient tourner. « Le procédé que Papin indique, dit encore Arago, pour transformer le mouvement rectiligne du piston en un mouvement de rotation continu, n'est pas inférieur, je crois, à celui du mécanicien anglais; car dans ce dernier les roues attachées à l'axe principal et les roues à palettes ne communiquent entre elles que par des cordes. » — « Si l'on s'en rapporte aux dessins qui nous restent, dit M. Figuier, le bateau de Jonathan Hull était de la disposition la plus grossière; il ne portait qu'une seule roue qui, fixée à l'arrière, était mise en mouvement par une machine de Newcomen à l'aide de cordes et de poulies; il ne présentait ni mâts ni voiles, et l'on ne voyait sur le pont que le long tuyau de tôle servant de cheminée à sa chaudière. Ce n'était donc qu'un simple remorqueur dans lequel la machine à vapeur remplaçait le cabestan ou le câble. Mais la machine de Newcomen ne pouvant produire commodément un mouvement de rotation, et l'irrégularité de son action mécanique autant que la quantité considérable de charbon qu'il aurait fallu prendre à bord du remorqueur pour alimenter la chaudière, rendait impraticable le projet de Jonathan Hull, qui ne tarda pas à tomber dans l'oubli. »

L. Louvet.

Brewster, *Mécan de Ferguson*, vol. XI, p. 118. — R. Stuart, *Hist. de la Machine à Vapeur*. — Arago, *Notice sur la Machine à Vapeur*; dans l'*Annuaire du Bur. des Long.* pour 1837, p. 284. — *Quaterly Review*, 1818, tome XIV, p. 353 et 355. — Figuier, *Expos. et Hist. des princip. Decouvertes scientifiques*, tome I, p. 200.

HULL (***), général américain, né vers 1770, mort en 1825. Les premières années de sa vie sont peu connues; on sait seulement qu'il se mit dès 1788 dans les rangs des yankees et monta rapidement au grade de général. En 1812, à la tête d'un corps de 2,500 hommes, composé de quatre régiments des milices de l'Ohio et du Michigan, il entra dans le haut Canada avec l'intention de faire soulever cette contrée contre la domination britannique. Il s'empara de Sa disick, et parvint jusqu'à Moraviatown; mais e rapides succès furent bientôt suivis de rever Dans ses proclamations il déclara que nul pouvait rester indifférent dans une lutte q avait pour but la liberté et l'indépendance : « J viens, disait-il, vous délivrer de l'oppression de Anglais : ce sont nos ennemis et les vôtres; a cun de ceux qui se trouveront à côté d'un Angla ou d'un Indien ne sera fait prisonnier : la mor sera sur le champ son partage. » Un langag aussi violent fit tourner contre lui tous les gen modérés, et après quelques engagements, il fu rejeté sur la rivière du *Canard*. Il se retrancha dans le fort du détroit, où le général anglais Brod vint l'assiéger le 15 août 1812. Trois jours après, Hull se rendit à discrétion, et livra son artillerie (trente-trois pièces). Traduit en 1814 devant une cour martiale, sa conduite fut sévè rement appréciée et depuis lors il n'a rempl aucune fonction militaire.

A. de L.

Biographie nouvelle des Contemporains (1822).

HULL (*Thomas*), poëte anglais, né à Londres en 1728, mort en 1808. Après avoir joué pendant quelque temps sur des théâtres de province, il fut engagé à Covent-Garden. Sans être un acteur remarquable, il entendait bien la théorie de son art. Comme poëte il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre, et sa prose, quoique un peu meilleure que ses vers, n'obtint jamais qu'un succès de circonstance. Il composa ou arrangea dix-neuf pièces. Parmi ses autres ouvrages on remarque *Richard Plantagenet*, légende; 1774, in-4°; — *Moral Tales in verse*; 1797, 2 vol. in-8°.

Z.

Biographia Dramatica.

HULLIN DE BOISCHEVALLIER (*Louis-Joseph*), historien français, né le 18 janvier 1742, mort à Paris, le 24 mars 1823. Employé dans diverses administrations financières, il devint conseiller référendaire de première classe à la cour des comptes à sa formation, en 1807. Après quelques années d'exercice, il fut admis à la retraite avec le titre de conseiller référendaire honoraire. On a de lui : *Répertoire ou almanach historique de la Révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, le 22 février* 1787, *jusqu'au* 1[er] *vendémiaire an V* (22 septembre 1796); Paris, 1797-1803, 5 parties in-12; — *Répertoire historique de l'Empire français, depuis le rétablissement du culte et la paix d'Amiens jusqu'au traité de Tilsitt, faisant suite au Répertoire ou almanach historique de la Révolution française*, 6[e] partie; Paris, 1807, in-12. Chaque volume est terminé par une table alphabétique des personnes et des matières. Hullin a laissé quelques autres ouvrages manuscrits.

J.-V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemp.*

HULLIN. *Voy.* Hulin.

HULLMANN (*Charles-Dietrich*), hist

mand, né en 1765, à Erdeborn, mort
, le 12 mars 1846. Il fut professeur à
t publia entre autres : *Deutsche Finanz-*
hte des Mittelalters (Histoire des Finan-
nandes au moyen âge); Berlin, 1805;
hichte des Ursprungs der Regalien in
dand (Histoire de l'Origine des Droits
le en Allemagne); Francfort, 1806; —
hte des Ursprungs der Staende in
dand (Histoire de l'Origine des États en
ne); Francfort, 1806-1808, 3 vol.;
augmentée; Berlin, 1830; — *Geschichte*
ntinischen Handels (Histoire du Com-
byzantin); Francfort, 1808; Cologne,
- *Staatsrecht des Alterthums* (Droit
s l'antiquité); Cologne, 1820; — *Staed-*
des Mittelalters (La Municipalité au
ge); Bonn, 1825-1829, 4 vol.; — *Urs-*
der Kirchenverfassung des Mittelal-
rigines de la Constitution ecclésiastique
n âge); Bonn, 1831; — *Staatsverfas-*
r Israeliten (La Constitution de l'état
élites); Leipzig, 1834; — *Urspruenge*
mischen Verfassungen (Origines des
es Constitutions de l'Empire Romain);
835; — *Jus pontificum der Roemer;*
837; — *Handelsgeschichte der Grie-*
listoire du Commerce des Grecs) : ou-
timé; Bonn, 1839. R. L.

ex.

OCK (Sir *John*), jurisconsulte anglais,
rnard-Castle (comté de Durham), en
ort le 31 juillet 1829. Avocat distin-
onnu par de savants ouvrages de juris-
e, il fut nommé avocat de la couronne
t at law) en 1816, et baron de la cour
quier en 1823. Il mourut du choléra
une tournée judiciaire. On a de lui :
o of costs; 1792, in-8°; — *The Law of*
civil actions and criminal procee-
1797, in-8°; 1810, 2 vol., in-8°. Z.

ne general Biog. Diction.

T (*Henri*), jurisconsulte français, né
à Paris, y est mort en 1775. Il fut reçu
barreau de Paris en 1753; mais, sans for-
peu connu, il fut obligé de chercher des
es en donnant des leçons à des étudiants
. Le conseil de l'ordre des avocats
e genre d'occupation peu compatible
dignité de l'avocat. Vainement Hulot se
dans un mémoire qu'il publia, il fut
tableau. Il imagina alors d'entreprendre
action des *Pandectes* de Justinien, dont
ait encore que des traductions partielles.
s légistes distingués de l'époque, entre
Pothier, approuvèrent ce projet; mais,
au moment de faire imprimer son ou-
uit de vingt années de travail, pour le-
'ait 1,500 souscripteurs, et quoiqu'il eût
le privilége des censeurs, il rencontra
aves et des obstacles qu'il n'avait pas
C'était le temps d'un attachement servile
aux préjugés aveugles et des erreurs de tradition : la faculté de Droit de Paris, dont Hulot cependant était membre, voulait faire de la science des lois romaines un mystère, une sorte de propriété à laquelle seule elle pouvait toucher; elle craignait que cette traduction ne nuisît à ses intérêts, à ses prérogatives, et elle parvint à faire révoquer le privilége. Hulot, qui avait mis tout son espoir dans l'œuvre à laquelle il avait donné ses soins, fut découragé; consumé par le chagrin et le travail, il mourut à peine âgé de quarante-trois ans. En 1782, son fils essaya de faire paraître la traduction du *Digeste*, et en obtint un nouveau privilége; mais la Faculté de Droit intervint de nouveau et eut encore le pouvoir d'empêcher l'impression. Enfin, en 1803, les libraires Behmer et Lamort, de Metz, ne trouvant plus de difficultés pour publier cette traduction, la firent paraître sous ce titre : *Cinquante Livres du* Digeste *ou des* Pandectes *de l'empereur Justinien;* Metz, 1803 à 1805, 7 vol. in-4° en 35 vol. in-12. Les quarante-quatre premiers livres sont traduits par Hulot, les six autres par Berthelot. L'ouvrage a eu plusieurs éditions. Guyot DE FÈRE.

Discours préliminaire, en tête de la traduction des *Cinquante Livres du* Digeste.

* **HULOT** (*N.....*), mécanicien français, né vers 1715, mort à Paris en 1781. Il fut un des plus habiles artistes en son genre. Ce n'était pas un simple ouvrier, comprenant l'importance de sa profession, il apprit les mathématiques, la statistique, et une foule de procédés de chimie pratique pour former des alliages, teindre les bois, les os, l'ivoire, tremper l'acier, composer des mastics. Hulot, d'une adresse supérieure, porta l'art du tour à son plus haut degré de perfection, comme on en peut juger par les nombreuses machines qu'il exécuta, telles que tours à guillocher, à portrait, etc. Il fournissait aux horlogers des plate-formes pour fendre leurs roues d'engrenage, et pour donner à ces machines toute la précision possible, il avait construit en bronze un diviseur *original* de deux mètres de diamètre. Il rédigea *L'Art du Tourneur mécanicien*, 1re part., Paris, 1775, in-fol., avec 44 planches, pour la *Description des arts et métiers faite ou approuvée par messieurs de l'Académie royale des Sciences;* la 2e partie n'a pas paru. Cet ouvrage, dédié au comte d'Artois, est précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur prouve que presque toutes les professions industrielles ont plus ou moins besoin de recourir à l'art du tourneur pour donner la grâce, le fini, la précision à certaines parties de leurs travaux. Vient ensuite un abrégé de géométrie pratique et de statique. Le chapitre II contient une notice sur les bois, l'écaille, l'ivoire, les os, et autres matières que les tourneurs recherchent de préférence; car il n'y a pas de matière à l'état solide qui ne puisse être façonnée au moyen du tour. TEYSSÈDRE

t Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Quérard, *La France Littéraire.*

HULOT (*Henri-Louis*), théologien français, né le 1er mars 1757, à Avenay (Champagne), mort le 1er septembre 1829. Il fut professeur de théologie au séminaire et à l'université de Rouen. Il occupa cette dernière chaire avec distinction jusqu'en 1791, époque où il fut obligé de s'exiler pour fuir les persécutions. Réfugié à Gand, il y remplissait les fonctions de grand-vicaire, lorsque l'entrée des Français dans les Pays-Bas, en 1794, le força de s'éloigner. Il alla habiter successivement Munster, Erfurt, Dresde, Augsbourg. Lorsqu'il put rentrer en France, il fut nommé curé de la paroisse d'Avançon, près Château-Porcien; puis d'Attigny (Ardennes). Après vingt ans de travaux assidus dans cette paroisse, il devint chanoine, enfin grand-vicaire et official à Reims. On a de lui les écrits suivants : *Lettre aux Catholiques de Reims* (en latin et en français); Gand, 1793, in-8°; — *Lettre des Prêtres français à l'Évêque de Gand* (rédigée par Hulot et signée par 188 ecclésiastiques qui exprimaient à ce prélat leur reconnaissance); — *Collection des Brefs du pape Pie VI;* Augsbourg, 1796; — *Lettres à M. Schrofenberg, évêque de Freysingue et de Ratisbonne, en faveur des prêtres français;* 1796, in-8°; — *Récit de la Mort de M. Musart, curé de Somonevesle* (en latin, français et allemand), 1797; — *État des Catholiques anglais;* 1798, in-8°; — *Salisburgensis cujusdem religiosi* (l'augustin Jan Ricler) *delecta Castigatio, seu vindiciæ cleri gallicani exulis*; 1800, in-8°; cet ouvrage valut à l'auteur un bref très-flatteur du pape Pie VII; — *Lettre à un professeur d'Allemagne* (Brigald, professeur à Wurtzbourg); 1801, in-8°; — *Gallicanorum Episcoporum Dissensus innocuus;* 1801, in-8°; — *Sur les Antiquités d'Attigny,* extrait d'un grand travail; — *Sedis apostolicæ Triumphus, seu Sedes apostolica, protectore Deo, semper invicta;* Laon, 1836, in-8°. Il a laissé manuscrits quelques ouvrages de controverse et des sermons. G. de F.

L'Ami de la Religion, année 1829. — Feller, *Dict. Hist.*

***HÜLPHERS** (*Abraham-Abrahamson*), voyageur et archéologue suédois, né à Westeras, le 27 novembre 1734, mort en 1797 dans la même ville, où il était commerçant. Il voyagea en Danemark et en Russie et fit plusieurs excursions scientifiques dans sa patrie. On a de lui : *Resa igenom stora Kopparbergs hæfdingdæme och Dalarne* (Journal d'un Voyage dans la province de Stora Kopparberg et la Dalécarlie); Westeras, 1762; — *Historick afhandling om Musik og Instrumenter* (Traité historique sur la Musique et les Instruments musicaux, avec une notice des orgues de la Suède); ibid., 1773; — *Samlingar till en beskrifning æfver Norrland* (Collections pour une Description du Norrland); ibid., 1771-1789, 5 part. in-8°; — *Samlingar till en beskrifning æfve[…] län* (Collections pour une Descript[…] vince de Gefleborg ou Gestrikland) […] ouvrages exacts, précis et détail[…] *ling till korta beskrifning æf[…] städer* (Collections pour une Descri[…] des villes suédoises), t. I, *Westma[…]* 1778; t. II, *Sædermanland*, ib., […] *Westerbotten*, ib., 1797; — des p[…] de valeur.

Westeras Stiftstidning, 1798. — *Alla[…] gar*, 1798, n° 18. — *Biographiskt Lexico[…]*

HULST (*Pieter* van der), su[…] *siffe* (tournesol), peintre hollandai[…] le 18 février 1652, mort en 1708. […] étudié sous divers maîtres, il se re[…] et, charmé du talent de Mario di […] sacra à la peinture des fleurs, de[…] fruits. La bande académique le su[…] *siffe* (tournesol) parce qu'il est r[…] fleur ne se retrouve pas dans ch[…] compositions. Il y introduisait sou[…] reptiles. Ses ouvrages sont d'une b[…] d'une touche large et facile; ils […] finis que ceux de Mignon et de Van […] il y règne plus d'originalité et u[…] assez rare chez les peintres hol[…] Hulst a peint aussi quelques port[…] sont sans couleur et sans harmoni[…]

Jakob-Campo Weyerman et Houbrake[…] *konst der Nederlanders*, t. III, p. 162-16[…] *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p[…] ton, *Dictionary of Painters.*

***HULST** (*Félix-Alexandre* v[…] belge et avocat à la cour supérie[…] de Liége, né à Fleurus (Hainaut), […] 1799. Ses principaux ouvrages s[…] *quelques Belges : Philippe de C[…] lier, Fassin, Ransonet, Lambrec[…] Plasschært*; Liége, 1841, in-8°; - […] *littérature, économie politique,* […] *publique, archéologie*, etc.; I[…] grand in-8°. *Hubert Goltzius, Ab. Ortélius*; Liége, 1846, in-8°, a[…] — *Charles de Langhe et ses am[…]*

MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux, […] *littéraires du nord de la France et du* […] *gique*; Valenciennes, 1844, in-8°; nouvel[…] p. 458 et 584.

***HULSZE** (*Jules-Ambroise*) […] cien allemand, né à Leipzig, le […] est depuis 1850 chargé de la direct[…] Polytechnique de Dresde, et a […] autres : *Allgemeine Maschinen[…]* (Encyclopédie générale des machi[…] 1839-1844, 2 vol.; — *Die P[…] Schule zu Dresden während fünf und zwanzig Jahre ih[…]* (L'École Polytechnique de Dres[…] premiers vingt-cinq ans de so[…] Dresde, 1853; etc. Depuis 1835 […] un des principaux collaborateur[…]

scientifique intitulé : *Polytechnisches Centralblatt.* R. L.

Conv.-Lex.

HULTHEM (*Charles-Joseph-Emmanuel* VAN), bibliophile belge, né à Gand, le 4 avril 1764, mort dans la même ville, le 16 décembre 1832. Il fit ses études classiques au collége des Augustins de sa ville natale, étudia le droit à Louvain, et fut nommé, en 1789, membre de la Collace (1) de Gand. En l'an V (1797) il fut envoyé par le département de l'Escaut au Conseil des Cinq Cents, et, de 1802 à 1807, il fit partie du Tribunat. Bien qu'il eût voté à Gand contre le projet de conférer au général Bonaparte la dignité impériale, van Hulthem était au moment de la chute de l'empire français recteur de l'académie de Bruxelles. Après la création du royaume des Pays-Bas, il devint greffier de la seconde chambre des états généraux, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles, et successivement curateur de l'université de Louvain et de celle de Gand. Il se démit en 1817 de la première de ces fonctions, et en 1821 de celle de secrétaire perpétuel de l'Académie.

Possesseur d'une assez grande fortune, van Hulthem avait formé une nombreuse collection de livres et de manuscrits relatifs surtout à l'histoire et à la littérature de son pays, et dont le catalogue méthodique, rédigé par A. Voisin, bibliothécaire de la ville de Gand, a été publié sous le titre de *Bibliotheca Hulthemiana;* Gand, 1836, 6 vol. in-8°. Acquise par le gouvernement belge au prix de 279,400 francs, elle forme aujourd'hui l'un des fonds de la Bibliothèque royale de Bruxelles (2).

Van Hulthem, qui était fort érudit, et dont la mémoire était remplie de faits ignorés, n'a livré à l'impression que des articles insérés dans les journaux de Bruxelles et de Gand et des discours prononcés dans des cérémonies publiques, notamment un *Discours sur l'État ancien et moderne de l'Agriculture et de la Botanique dans les Pays-Bas;* Gand, 1817, in-8°. Collaborateur de l'édition des *Annales* d'Oudegherst, publiées par J.-B. Lesbroussart, il lui a fourni des lois, des chartes et des traités de paix tirés de sa bibliothèque. Il a laissé sur les feuilles de garde de ses livres environ dix-huit cents notes précieuses sur l'histoire, la bibliographie et la littérature des Pays-Bas. Enfin, il a fait des additions nombreuses à la *Bibliographie historique des Pays-Bas commencée par* Ermens, en 8 vol. in-fol., manuscrits; à la *Bibliotheca Belgica* de Foppens; aux *Mémoires* de Paquot; à l'*Onomasticon* de Sax; et à d'autres ouvrages, imprimés ou manuscrits, relatifs à la Belgique.

E. REGNARD.

(1) Conseil de la ville.

(2) Le *Catalogue des Tableaux, dessins, gravures, etc., de van Hulthem*, Gand, 1844, in-8°, comprend 8,336 articles, souvent composés de plusieurs pièces.

Annuaire de l'Acad. roy. des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, année 1838, p. 101. — De Reiffenberg, *Notice sur M. van Hulthem;* dans le *Bulletin du Bibliophile*, 2e série, 1836-1837, p. 326. — A. Voisin, *Notice sur Ch. van Hulthem;* en tête du 1er vol. de la *Bibliotheca Hulthemiana.* — Camus, *Voyage dans les Départements nouvellement réunis*, t. II, p. 125. — *Prospectus et Dédicace aux États de Flandre* de l'édition des *Annales* d'Oudegherst donnée par J.-B. Lesbroussart.

HUMANN (*Jean-Georges*), financier français, né à Strasbourg, le 16 août 1780, mort à Paris, le 25 avril 1842. Après avoir acquis promptement une grande fortune dans les opérations commerciales et, dit-on, par la contrebande, il s'adonna tout jeune encore aux affaires publiques. Élu successivement au tribunal de commerce et à la chambre de commerce de Strasbourg, puis au conseil général et enfin à la chambre des députés en 1820, il se rangea dans l'opposition libérale. Il fut l'un des 221 signataires de l'adresse qui amena la dissolution de la chambre en 1830. Distingué par ses travaux et ses nombreux discours dans les discussions sur le budget, au choix du nouveau gouvernement, il remplaça, en 1832, le baron Louis au ministère des finances, et dirigea cette administration jusqu'au 11 janvier 1836. Nommé pair de France l'année suivante, il rentra aux affaires avec le cabinet du 29 octobre 1840.

Comme administrateur, Humann a suivi sans y rien changer le plan adopté depuis 1816. Il ne croyait au développement de l'industrie française que sous la protection des tarifs. Il pensait aussi que le pouvoir doit tendre à abaisser les charges publiques, non par la réduction des impôts, mais en amenant, par de grandes entreprises d'utilité générale, l'accroissement successif des revenus individuels. Lorsqu'il prit pour la seconde fois la direction des finances, la situation venait de se trouver sérieusement compromise en quelques mois par des inquiétudes, des embarras politiques et des travaux extraordinaires. Le déficit avait été inopinément élevé de plusieurs centaines de millions. On dut contracter un emprunt, et le ministre, en vue d'accroître les revenus, ordonna un recensement général de la propriété immobilière. Cette opération, devenue célèbre par la rumeur qu'elle excita dans le parti de l'opposition et par les troubles qui en furent les conséquences en province, révéla pourtant l'existence de cinq cent quarante mille propriétés qui ne payaient pas l'impôt. Mais on reprocha au ministre la forme blessante du recensement; on cita de lui un mot qui devint une arme dans les mains des adversaires du pouvoir : « Il faut faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut rendre! » énonciation trop rigide et trop absolue, en matière d'impôt, d'un principe de bonne administration. Du reste, M. Humann partageait avec cette fraction d'hommes politiques dont il faisait partie et qu'on appelait les *doctrinaires* cette inflexibilité d'idées, ce dédain de l'opinion qui devaient avoir une si funeste influence sur le gouvernement de Louis-Philippe. Esprit tenace, travailleur opiniâtre, il

apportait à la tribune une élocution plus solide que brillante et dans la direction de ses bureaux un rigorisme excessif. M. Humann mourut dans son cabinet de travail par la rupture d'un anévrisme et fut remplacé au ministère par M. Lacave-Laplagne. A. Vicque.

Bajot, *Chronologie Ministérielle*; Paris, 1836, 2e édition, in-8°. — Marquis d'Audiffret, *Du Système financier de la France*; Paris, 1832, 5 vol. in-8°.

HUMBERT, cardinal français, né en Bourgogne, mort vers 1063. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à Moyen-le-Moutier, diocèse de Toul. Le pape Léon IX, qui avait été évêque de Toul, l'appela près de lui à Rome en 1049, et le créa archevêque de Sicile, puis cardinal-évêque de Blanche-Selve. Aucun Français, que l'on sache, n'avait encore été honoré de la pourpre. Intimement lié avec le pape et admis à tous ses conseils, le cardinal Humbert fut envoyé en 1053 à Constantinople, en qualité de légat, pour négocier la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine. Victor II, successeur de Léon IX, lui témoigna la même confiance. Il le nomma bibliothécaire et chancelier, fonctions qu'il conserva sous Étienne III et sous Nicolas II. A la mort de Victor II, il fut un moment question de l'élever au suprême pontificat. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres un traité contre les simoniaques, publié par dom Martène dans ses *Anecdota*, et la relation de son voyage à Constantinople. Ce dernier ouvrage, ainsi que deux écrits polémiques dirigés contre l'Église grecque, ont été imprimés plusieurs fois, notamment dans les *Annales Ecclesiastici* de Baronius. A. L.

Histoire Littéraire de la France. — Aubert, *Histoire des Cardinaux français*.

HUMBERT, général de l'ordre de Saint-Dominique, né à Romans, en Dauphiné, vers l'année 1200, mort à Valence, dans la même province, le 14 juillet 1277. Sa famille, qui jouissait de quelque aisance, l'avait envoyé jeune encore étudier à Paris les belles-lettres et le droit canon; il profita de son séjour dans cette ville pour y suivre un cours de théologie, et pour assister assidûment aux prédications du célèbre dominicain frère Jourdan. On ajoute que le curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs se joignit au théologien et au prédicateur pour détourner le jeune Humbert de la voie que lui avait tracée l'affection paternelle, et le décider à revêtir l'habit de Saint-Dominique. C'est en 1224, âgé d'environ vingt ans, qu'Humbert quitta le siècle et se fit religieux. Ses études achevées, il fut envoyé par ses supérieurs dans la ville de Lyon, où il expliqua l'Écriture Sainte avec le plus grand succès. En 1242 il fut élu provincial de Toscane; en 1244, provincial de France; en 1254, général de l'ordre. Mais en 1263 il abdiqua cette haute fonction, pour redevenir simple religieux dans les maisons dominicaines de Lyon et de Valence. On lui offrit en 1264 le patriarchat de Jérusalem; mais il le refusa.

Ses œuvres répondent à sa vie. On n'y remarque pas, au point de vue littéraire, un mérite [illegible] supérieur; mais la plupart se recommandent par [illegible] leur utilité, et dans toutes se montre un esprit [illegible] simple et droit, ennemi de l'excès. Ce sont les [illegible] écrits d'un homme qui a conduit les affaires [illegible] d'une grande corporation, plutôt que ceux d'un [illegible] régent, ou d'un moine. Ils ont moins pour obje[illegible] d'orner ou même d'éclairer l'intelligence du [illegible] lecteur, que de régler la conduite de sa vie. N'y [illegible] cherchez pas de théorie : la pratique y est tout[illegible] On désigne d'abord : *Officium Ecclesiasticum [illegible] universum tam nocturnum quam diurnum [illegible] ad usum ordinis Prædicatorum*. Ce titre n'in[illegible] dique pas un traité, mais un recueil de pres[illegible]criptions liturgiques. Humbert n'en est pas [illegible] proprement parler l'auteur, mais le compilateur [illegible]. Il est inédit. Nous mentionnerons ensuite *Expositio super Regulam Sancti Augustini*. Cette glose est fort longue. M. Daunou l'a jugée [illegible] fastidieuse, dépourvue de tout éclat, de tout[illegible] originalité. C'est un jugement bien sévère. No[illegible] anciens avaient, au contraire, une grande estim[illegible] pour cet ouvrage : non-seulement ils en on[illegible] multiplié les éditions séparées, mais ils lui on[illegible] encore donné place dans le tome XXV de la *Bibliothèque des Pères*. A notre avis c'est [illegible] livre sagement composé et un des meilleurs [illegible] manuels de morale ascétique. Il n'est pas même [illegible] sans quelque agrément, puisqu'on y lit de[illegible] anecdotes racontées avec esprit et d'assez viv[illegible] critiques des mœurs contemporaines. Ce qu[illegible] manque surtout à maître Humbert, c'est l'éru[illegible]dition classique. Il cite quelquefois, il est vrai [illegible] Sénèque et d'autres Latins; mais il les cite [illegible] connaissant à peine, et sur la recommandatio[illegible] accidentelle de quelque Père. Combien de foi[illegible] son ignorance de l'antiquité se trahit-elle pa[illegible] d'étranges naïvetés! Voici l'étymologie qu'il pro[illegible]pose du mot *templum* : « Templum dicitur [illegible] *Theos*, quod est *Deus*, et *platea*, quasi *De[illegible] platea*. » Cet exemple suffit; — *Expositio [illegible] super Constitutiones ordinis Fratrum Prædicatorum*. Cette exposition, qu'Humbert n'[illegible] pas terminée, est inédite. Échard en désign[illegible] plusieurs manuscrits; — *Liber de Instructione Officialium ordinis Fratrum Prædicatorum*, [illegible] opuscule imprimé plusieurs fois, notamment [illegible] Lyon, en 1515; — *De Eruditione Prædicatorum*. Cet ouvrage, quelquefois intitulé *De Arte prædicandi*, a été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXV. Le n° 1922 des manuscrits de la bibliothèque de Troyes l'attribuant à Humbert, abbé de Prulli, l'auteur du catalogue de cette bibliothèque le signale comme inédit, et s'étonne [illegible] de ne pas le voir mentionné dans l'article de l'*Histoire Littéraire* qui concerne l'abbé Humbert. Que cette omission soit donc justifiée, e[illegible] l'erreur du catalogue de Troyes corrigée! (*Catal. des Mss. des départ.*, t. II, p. 793). — *Liber de Prædicatione Crucis*. C'est un appel aux chré[illegible]tiens contre les infidèles. Humbert s'efforce de [illegible] prouver l'urgente nécessité d'une croisade. Nous [illegible]

ne parlons, toutefois, de ce traité que sur le rapport d'Échard, car il est inédit et les exemplaires manuscrits en sont rares; — *Liber de his quæ tractanda videbantur in concilio generali Lugduni celebrando*. Il s'agit du concile convoqué dans la ville de Lyon par Grégoire X, en 1274. Martène a publié quelques extraits de cet ouvrage dans son *Thesaurus Anecdot.*, t. VII, et c'est tout ce que nous en connaissons. Cela est certainement regrettable. Un gros livre composé sur un sujet aussi spécial doit certainement, comme le présume M. Daunou, contenir des renseignements utiles pour l'histoire; — *Vita B. Dominici*. Cette vie de saint Dominique n'a pas non plus été publiée; — *Epistolæ*. La plupart de ces lettres d'Humbert ont été insérées dans l'*Année Dominicaine* de Souèges; — *Epistola de Tribus Votis substantialibus religiosorum*; dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXV. C'est le même ouvrage qui est intitulé : *Epistola ad omnes Religiosos de Essentialibus Religionis*, dans le volume 165 (14) du Suppl. latin de la Bibliothèque impériale. Tel est le catalogue des ouvrages authentiques d'Humbert de Romans. On lui en attribue quelques autres encore, mais qui doivent être restitués, suivant les derniers critiques, à Gérard Frachet, à Guillaume Perrault, ou rester, comme les manuscrits nous les offrent, anonymes, jusqu'à ce que de plus certains témoignages en aient fait connaître les véritables auteurs. B. H.

Hist. Littéraire de la France. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

HUMBERT, abbé de Prulli, né à Gendrex, près de Besançon, mort à Paris, le 14 mars 1298. Son élection comme abbé de Prulli au diocèse de Sens est du mois de juillet 1296 : il ne gouverna donc pas longtemps ce monastère. Nous n'apprenons rien de plus sur sa vie. Ses ouvrages, tous inédits, offrent quelque intérêt. Il faut désigner d'abord un commentaire sur la Métaphysique d'Aristote, *Sententiæ super libros Metaphysicæ Aristotelis*, dont on connaît trois manuscrits, dans la bibliothèque de l'École de Médecine à Montpellier, dans celle de Laon, et dans celle de l'Arsenal, à Paris. Humbert a aussi commenté les *Sentences* de Pierre Lombard : *Conclusiones super IV libros Sententiarum*, parmi les manuscrits des bibliothèques publiques de Bruges, de Cambrai, de Charleville, etc., etc. Il avait aussi, suivant Charles de Visch, commenté le *Traité de l'Ame* d'Aristote; mais ce travail paraît perdu. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XXI, p. 88.

HUMBERT I[er], dauphin de Viennois, mort vers le 12 avril 1307, appartenait à l'ancienne maison de La Tour-du-Pin. Ayant épousé Anne, fille de Guignes VII, il hérita des États de ce prince en 1281, après la mort de Jean I[er] (*voy.* ce nom), et fut la tige de la troisième race des dauphins. Ce fut sous Humbert I[er] que les rois de France commencèrent à s'immiscer dans les affaires du Dauphiné. Au mois de décembre 1294, lors d'un voyage qu'il était allé faire à Paris, Philippe le Bel le fit consentir à se reconnaître vassal de la couronne moyennant une rente annuelle de 500 livres. Dans le traité signé à ce sujet, les deux princes se traitèrent sur le pied de la plus complète égalité : le roi s'engageait à secourir le dauphin contre le comte de Savoie, à le protéger même contre son suzerain, l'empereur d'Allemagne, enfin à lui fournir, au besoin, l'argent nécessaire pour mettre ses places fortes en état de défense; Humbert, de son côté, promettait à Philippe le Bel de lui amener des troupes contre le roi d'Angleterre. Ce traité, tout à l'avantage d'Humbert, dont il devait flatter la vanité, et sans intérêt réel et actuel pour le roi de France, était un premier pas dans cette voie d'intrigues et de manœuvres qui devaient plus tard porter leur fruit en amenant la cession du Dauphiné en 1349. Humbert I[er] eut pour successeur Jean II (*voy.* ce nom).

Valbonnays, *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de* dauphins. — Claude de Rubys, *Histoire des Dauphins et des Vicomtes de Viennois*. — Tricaut, *Histoire des Dauphins français*. — André Duchesne, *Histoire généalogique des Dauphins*. — Lequien de La Neuville, *Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*. — Gaya, *Histoire généalogique des Dauphins*. — *Chronologie des Dauphins*, dans l'*Art de vérifier les dates*. — *Historia Delphinorum* (manuscrit de la Bibliothèque de Lyon). — *Mercure* d'avril 1711. — *Histoire du Dauphiné* par Fontanieu (manuscrit de la Bib. imp.). On trouve en tête du 2[e] vol. de cet ouvrage une savante dissertation sur l'origine et les ancêtres de *Guigues le Vieux*. — A. Lancelot, *Recherches sur Guy, dauphin*; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII.

HUMBERT II, né en 1313, mort à Clermont (Auvergne), le 22 mai 1355, succéda en 1333 à Guigues VIII, son frère. Ce prince, à qui on doit la réunion du Dauphiné à la France, a été fort diversement apprécié par les historiens. Quelques-uns en ont fait presque un grand homme, et pour expliquer la cession de ses États se sont lancés dans de longues considérations politiques et religieuses. Nous croyons, nous, qu'il ne faut pas aller chercher si haut les motifs de cet acte, et que, ramenée à ses vraies proportions, la question se réduit à de misérables affaires d'argent. Humbert était un prince vain et léger, dévot jusqu'à la sottise, généreux jusqu'à la prodigalité, ami du faste, du luxe, des titres et des beaux habits. Les moines et les grands seigneurs de sa cour abusèrent sans scrupule de sa faiblesse, les uns pour se faire grassement doter, les autres pour lui soutirer de bonnes terres, des équipages ou de l'argent. Les revenus ordinaires du Dauphiné ne pouvant suffire à ses largesses, à ses dépenses folles et inconsidérées, il eut recours à mille expédients pour remplir ses coffres : il pressura ses sujets, pilla les juifs, altéra les monnaies, aliéna pièce à pièce la plus grande partie de son domaine privé, puis, se trouvant un jour accablé de dettes, harcelé par ses créanciers, circonvenu par d'habiles conseillers, qui

n'avaient plus rien à attendre de lui, il se vit contraint de vendre ses États et de se faire moine. Les folies de sa vie privée, dans laquelle nous allons pénétrer, ne permettent pas d'apprécier autrement son caractère et l'acte important qui a donné à la France une de ses plus belles provinces.

Humbert II était à Naples lorsque la mort de Guigues VIII vint l'appeler au gouvernement du Dauphiné. Les finances de cet État se trouvaient alors tellement délabrées que le nouveau souverain ne put, faute d'argent, venir immédiatement en prendre possession : il fallut que la régente, Béatrix, frappât les juifs d'un emprunt forcé pour payer ses frais de voyage. Il arriva en Dauphiné (décembre 1333) plein d'idées de grandeur qu'il avait prises à la cour de Naples. Il commença par se parer d'une foule de titres pompeux inconnus à ses prédécesseurs, tels que ceux de *prince* du Briançonnais, de *duc* de Champsaur, de *marquis* de Césane, de *comte* de Vienne et d'Albon, de *baron palatin* de La Tour, enfin de *capitaine général des armées du saint-siége*. Il ne lui manquait que le titre de roi : il l'obtint au moyen de lettres patentes de Louis de Bavière qui érigeaient ses États en royaume, sous le nom de *royaume de Vienne;* mais, de peur de se brouiller avec le pape, il n'osa pas se décorer de ce titre.

Humbert s'occupa en même temps à mettre sa maison sur un pied digne de lui : il fit deux règlements, l'un pour les gages de ses officiers, l'autre pour sa garde-robe et le menu de ses repas (1336). Son attention se porta sur les plus minutieux détails : il y détermina le nombre de plats et les qualités de mets à servir chaque jour sur ses tables, et le rang que devaient garder entre eux ceux qui avaient droit d'y manger; il fixa le prix des étoffes et des fourrures de ses habits, de ceux de la dauphine et de tous ses officiers, selon la qualité des personnes et les saisons (1). Cette organisation princière et les dépenses considérables qu'elle nécessitait ayant bientôt épuisé ses finances, il lui fallut recourir aux expédients. Il eut d'abord la singulière idée de mettre ses États en ferme (1337); mais des difficultés d'exécution firent échouer ce projet. Il en conçut alors un autre qui lui fut suggéré par le chagrin d'avoir perdu, deux ans auparavant (1335), *André*, son fils unique : c'était de faire une cession du Dauphiné au roi de Sicile, moyennant des avances considérables. Ce nouveau projet échoua encore, et laissa le pauvre prince au milieu d'embarras inextricables, dont il ne put sortir qu'au moyen de taxes arbitraires mises sur les juifs et en cédant au plus récalcitrant de ses créanciers, un marchand d'étoffes de Lyon, les revenus des terres qu'il possédait en Normandie et en Auvergne, et la rente héréditaire constituée en 1294 par Philippe le Bel à Humbert I[er], son aïeul (*voy.* ce nom).

Au mois d'août de 1338, il lui prit fantaisie de faire la guerre et de s'emparer de Vienne. A cet effet, profitant de la discorde qui régnait entre le chapitre et l'archevêque, il y fit entrer des troupes, et obtint d'en être reconnu suzerain par les habitants; mais cette expédition lui coûta cher. Le prélat dépossédé courut à Avignon porter ses plaintes au pape : un procès s'ensuivit à la chambre apostolique, et Humbert fut condamné à payer à son adversaire des dommages considérables. Pour se libérer, il dut vendre ses terres de Normandie (1338). L'année suivante, il se livra à une tentative du même genre sur la ville de Romans, et il ne réussit pas mieux. L'archevêque de Vienne, suzerain de cette ville, l'excommunia, et le pape le condamna en outre à une forte amende pour avoir osé toucher aux biens des gens d'église. Ces deux affaires l'avaient rendu débiteur envers la chambre apostolique d'une somme de 16,000 florins, dont Benoît XII ne tarda pas à demander avec instance le payement. Humbert avait ses coffres vides et se trouvait fort embarrassé; il exposa inutilement sa détresse et offrit des terres en payement, notamment celle d'Avisau; le saint-père ne voulut rien entendre, et, pour donner plus de poids à ses réclamations il l'excommunia. C'était la mesure la plus propre à alarmer la conscience timorée de son débiteur. Le malheureux dut se mettre en mesure de chercher des fonds, et, en ayant enfin trouvé, il chargea son proto-notaire, Amblard de Beaumont, de les porter à la chambre apostolique. On vit alors jusqu'à quel point on se moquait de lui : le pape ne voulut pas donner l'acquit des 16,000 florins à moins que la terre d'Avisau, dont la cession en payement lui avait d'abord été proposée, n'y fût jointe. Les deux excommunications dont Humbert avait été frappé furent ensuite levées à condition qu'il expierait ses fautes par ses œuvres pies, et c'est pour accomplir cette pénitence qu'il fonda près de Grenoble le monastère de Montfleury, auquel la galante M[me] de Tencin devait plus tard donner une sorte de célébrité. Ces malheureuses affaires n'étaient certes pas de nature à mettre de l'ordre dans les finances d'Humbert; aussi, songea-t-il à faire une cession de ses États. Cette fois, d'après les conseils de quelques seigneurs de sa cour, il jeta ses vues sur le roi de France. Il eut en conséquence une entrevue à Avignon avec le duc de Normandie, fils aîné de Philippe de Valois : des conférences s'ouvrirent, et on arrêta les articles d'un traité (23 avril 1343) dont il convient de rappeler les principales bases :

1° Le dauphin, *dans le cas où il viendrait à mourir sans enfants*, transmettrait ses États

(1) Ces règlements, extrêmement précieux par la multitude des renseignements qu'ils donnent sur le prix des denrées, des étoffes, etc., au quatorzième siècle, sont insérés *in extenso* dans le t. II de l'*Hist. du Dauphiné* de Valbonnais, p. 308-317. Ils ont été fort utiles à Du Cange pour l'explication d'un grand nombre d'expressions de basse latinité.

à Philippe, duc d'Orléans, deuxième fils du roi, ou, à son défaut, à l'un des fils du duc de Normandie.

2° Dans aucun cas, le Dauphiné ne pourrait être incorporé au royaume, à moins que l'Empire et la France ne se trouvassent par la suite réunis sous un même chef.

3° Le nouveau dauphin et ses successeurs devraient conserver à perpétuité les libertés, priviléges et coutumes du pays, et porter le titre de *dauphin de Viennois* (1).

4° Le roi acquitterait toutes les dettes d'Humbert, passées et futures : celles-ci, cependant, limitées à la somme de 25,000 florins d'or; il lui assignerait 10,000 livres de rente en fonds de terre en Languedoc, et lui payerait une somme de 120,000 florins dans l'espace de trois ans; enfin, il lui laisserait en toute propriété différentes terres situées en Dauphiné, de la valeur de 10,000 livres de rente.

5° La naissance d'un fils à Humbert anéantirait le traité. Dans ce cas, il ne serait tenu qu'au remboursement des 120,000 florins, et après sa mort seulement. Les pensions et les sommes payées pour l'acquit de ses dettes seraient perdues pour le roi;

6° Dans tous les cas, Humbert conserverait jusqu'à sa mort la jouissance de ses États.

Ce traité ne le rendit pas plus riche : il avait reçu 40,000 florins à compte sur les 120,000, et deux mois après ils étaient entièrement épuisés : il fallut de nouveau recourir aux expédients. Il fit proposer au roi de Sicile de lui céder les terres qu'il s'était réservées en Dauphiné moyennant un prêt de 30,000 florins. Cette négociation échoua; mais la cour de France, qui en avait été instruite, s'en alarma, et pour lui ôter le prétexte de former à l'avenir d'autres projets du même genre et, en même temps, le lier davantage, elle vint à son secours. Elle avança les termes désignés dans le traité, et affecta au payement des 80,000 florins qui restaient dus les revenus de plusieurs terres et les droits levés par le roi en certaines provinces (1344). Mais ces sources ne tardèrent pas à être épuisées : on lui avait donné des terres pour lui tenir lieu de la rente héréditaire qu'il possédait sur le trésor royal; il ne les eut pas plus tôt en son pouvoir, qu'il s'empressa de les vendre pour doter des prieurés (1345).

A la même époque, malgré l'état précaire de ses finances, Humbert conçut le projet le plus insensé et le plus propre à consommer sa ruine. Clément VI venait de publier une croisade contre les infidèles : Humbert se mit en tête de vouloir la commander. Il brigua cet honneur avec tant d'empressement, fit tant de soumissions au saint-père et de si magnifiques promesses de dépenses, qu'il obtint le ruineux honneur d'être le chef de l'armée chrétienne (1). Ce titre brillant acheva de lui faire perdre toute raison : il vendit sa vaisselle et ses joyaux pour en faire faire des croix, des panonceaux et autres bimbelots du même genre, destinés à orner son casque et la proue de la galère qui allait le transporter en Orient; il engagea à grands frais, pour lui servir d'escorte, trois cents chevaliers, à la tête desquels il se mit à parader dans les rues d'Avignon, précédé de l'étendard des croisés; enfin, il assembla sérieusement son conseil pour lui annoncer qu'allant au secours des Grecs d'Orient, il avait résolu de gréciser son nom et de se nommer à l'avenir *Ymbert* (2). Mais il restait un point important : celui de l'argent. Pour s'en procurer, il mit en œuvre tous les moyens que la nécessité lui suggéra : il aliéna les terres qu'il avait encore en Languedoc; il fit publier dans toutes les paroisses de ses États qu'il vendrait *à des prix modérés* des franchises et des libertés; il dépouilla de nouveau les juifs; mit une imposition générale sur ses sujets, etc., etc. Les fonds nécessaires étant enfin trouvés, il donna le gouvernement du Dauphiné à Henry de Villars, archevêque de Lyon, et, nouveau Godefroy de Bouillon, il s'embarqua avec fracas à Marseille le 2 septembre 1345. Les historiens nous fournissent peu de renseignements sur cette croisade : Humbert remporta quelques avantages sur les Turcs; puis, cédant bientôt à sa légèreté naturelle, il désira revenir en Europe. Le pape, qui avait été l'instigateur de la guerre, se refroidit, lui aussi : il levait difficilement les dîmes imposées à cette occasion sur le clergé, et les rois de la chrétienté ne lui venaient pas en aide. Craignant dès lors, avec raison, d'avoir à supporter seul les frais de la guerre, il entra facilement dans les vues d'Humbert. En conséquence, ce prince conclut un traité de paix, licencia ses troupes, et revint dans ses États vers le commencement de septembre 1347, après deux ans d'absence.

Par suite de cette malheureuse expédition, ses finances étaient dans un état déplorable; pour les rétablir il imposa une taille générale de 6 gros par feu, et se livra à de nouvelles et inutiles dépenses. Il dotait des prieurés; il achetait à

(1) La plupart des historiens ont dit par erreur qu'une des conditions des traités d'Humbert avec la France était que le titre de *dauphin* serait porté par les *fils aînés* de ses rois. Le traité définitif, celui de 1349, prouve le contraire, puisqu'il fut fait en faveur d'un *petit-fils* de Philippe de Valois. — Il paraît que rien de positif ne fut arrêté à cet égard, qu'on s'en remit à la volonté des rois, et qu'ils restèrent maîtres du choix. Mais, comme ils en disposèrent toujours en faveur de leurs fils aînés, cet usage finit par s'établir d'une manière invariable dans l'ancienne monarchie française.

(1) On lit dans un discours prononcé à cette occasion par Clément VI : « Et quia inter cæteros principes reperi *instantem sæpius, supplicantem humilius, optantem ardentius, offerentem liberalius*, dilectum filium Ymbertum delphinum Viennensem, idcirco... ducem et capitaneum contra Turcos exercitus duximus ordinandum (Baluze, *Vitæ Paparum Avenionsium*).

(2) Voy. *Memorabilia H. Pilati*, dans le t. II de l'*Hist. du Dauph.* de Valbonnays, p. 623.

crédit chez des marchands, qui le trompaient, des bijoux, des ornements de chapelles. Plein des idées de grandeur que lui avait données le commandement de la croisade, Humbert voulut avoir un plus grand nombre d'officiers dans sa maison, et créa une compagnie de gardes pour veiller jour et nuit sur sa personne (1347). Ses conseillers les plus dévoués lui adressaient en vain de sages représentations; un mauvais génie semblait l'entraîner à sa perte. Deux partis s'étaient formés à sa cour : l'un, vendu à Philippe de Valois, dont Amblard de Beaumont était le chef (1), l'encourageait très-probablement dans ces folles prodigalités et dans cette mauvaise administration qui, en épuisant toutes les ressources du pauvre prince, devait l'amener forcément à abdiquer. L'autre, au contraire, plus national, ayant à sa tête le chancelier Jacques Brunier, s'efforçait de le soustraire à ces fâcheuses influences, afin de conserver la nationalité dauphinoise. Ce dernier parti lui conseilla de se remarier (2), et proposa d'abord Blanche, sœur du comte de Savoie, puis Jeanne, fille du duc de Bourbon. Cette dernière proposition ayant été agréée, on dressa les articles du contrat (1348); mais la cour de France se mit aussitôt en mesure d'en entraver la conclusion. Sous divers prétextes on suscita des lenteurs et des ajournements, et on s'y prit de façon, que Humbert, voyant à la fin qu'on se moquait de lui, déclara ne plus vouloir de ce mariage. Sur ces entrefaites (octobre 1348), Jacques Brunier était mort, et la perte de ce fidèle conseiller le laissait entièrement sous l'influence du parti dévoué à la France. Dès lors, harcelé par ses créanciers, à bout de ressources, peut-être aussi dégoûté des hommes, dont sa faiblesse le rendait le jouet, il résolut d'abdiquer le pouvoir et de se faire moine. Le roi n'eut pas plus tôt appris cette résolution, qu'il envoya en toute hâte des députés pour l'y affermir. Des conférences s'ouvrirent à Tournon et à Romans (févr. et mars 1349), et enfin il intervint un dernier traité définitif par lequel le dauphin se dépouillait actuellement et irrévocablement en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, moyennant le payement de ses dettes et la remise de certaines sommes. Le 16 juillet suivant, les deux princes se réunirent à Lyon dans une assemblée solennelle. Humbert y parut pour la dernière fois entouré de toute sa noblesse; il mit le duc Charles en possession de ses États, par la tradition du sceptre, de l'anneau, de la bannière et de l'épée du Dauphiné. Puis, les barons et les seigneurs qui étaient présents prêtèrent hommage au nouveau dauphin et lui firent serment de fidélité. Ce jour-là l'union du Dauphiné à la France fut consommée (1).

Le lendemain (17 juillet 1349) Humbert prit l'habit de Saint-Dominique à Lyon, dans le couvent de cet ordre, et se retira ensuite au château de Beauvoir, dont la propriété lui avait été réservée. Il quitta le Dauphiné pour la dernière fois sur la fin de 1350, et se rendit à Avignon, où le pape le promut aux ordres sacrés, le jour de Noël, dans l'intervalle des trois messes qui se disent en cette solennité. Il prit le sous-diaconat à celle de minuit, le diaconat et la prêtrise pendant les deux autres et la célébra lui-même immédiatement après. Le pape le sacra ensuite patriarche d'Alexandrie, et lui donna l'administration perpétuelle de l'archevêché de Reims. Mais ces dignités ne pouvaient convenir longtemps au caractère inconstant d'Humbert : il se fatigua bien vite de son nouvel état, et voulut en changer. Le roi, qui n'avait rien à lui refuser, le nomma à l'archevêché de Paris le 25 janvier 1354. Comme il n'y manquait plus que l'agrément du pape, Humbert se mit en route pour aller le solliciter lui-même, et ce fut pendant ce voyage que la mort vint l'atteindre, à Clermont en Auvergne, à l'âge de quarante-deux ans. Dans son testament, il fit plusieurs legs à des églises et à des maisons religieuses; il eut surtout grand soin de donner des ordres précis pour le payement de ses dettes. Son corps, transporté à Paris, fut inhumé dans l'église des Dominicains, à côté de Béatrix de Hongrie, sa mère.

Au milieu de ses prodigalités et de ses folies, Humbert laissa au Dauphiné quelques bonnes institutions : c'est ainsi qu'il donna à la justice un cours régulier en créant, sous le nom de *conseil delphinal*, un conseil chargé de juger les affaires particulières, conseil qui plus tard fut érigé en parlement par Louis XI (1453). Enfin il réorganisa, par un édit du 25 juillet 1339, l'ancienne université de Grenoble, et accorda divers priviléges aux étudiants pour les attirer en plus grand nombre. Ad. ROCHAS (de Die).

Guy Allard, *Histoire de Humbert II, dauphin de Viennois*; Grenoble (s. d.), in-12. — Valbonnays, *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 299-372. — *Lettre* du même *à l'abbé de Vertot*, insérée dans la *Continuation des Mém. de Litt.* du P. Desmolets, t. VI. — Berriat-Saint Prix, *Recherches sur la Législation criminelle en Dauphiné*, suivies *d'une description des repas d'Humbert II*; Paris, 1836, in-8°. — Le même, *Histoire de l'ancienne Université de Grenoble*; Valence et Paris, 1839, in-8°. — Guy Allard, *Les Présidents uniques et premiers Présidents du Conseil Delphinal*; Grenoble, 1695, in-12. — Le P. Texte, *Disser-*

(1) En 1340, lors d'un voyage d'Humbert à Paris, Philippe de Valois s'était fait des créatures auprès de ce prince en s'attachant par des libéralités plusieurs gentilshommes du Dauphiné. Le proto-notaire Amblard de Beaumont, l'un des plus intimes conseillers d'Humbert, avait reçu une pension de 200 liv. de rente sur le trésor royal. (Voy. *Hist. généal. de la Maison de Beaumont*, t. II, p. 257 et suiv.)

(2) Sa femme Marie des Baux, qui l'avait suivi dans la croisade, était morte à Rhodes, en mars ou avril 1347.

(1) Quelques mois avant son abdication (13 mars) Humbert renouvela plusieurs ordonnances faites autrefois par ses prédécesseurs, et publia un règlement qui a été regardé depuis comme la loi municipale du Dauphiné. C'est ce qu'on appelle le *Statut delphinal*. Il ne se contenta pas de confirmer les priviléges et les usages du pays, il affranchit ses sujets de diverses servitudes et révoqua plusieurs droits extraordinaires introduits par le despotisme féodal.

tation sur Humbert II, dans le *Journal de Verdun*, oct. 1768, p. 251. — Touron, *Hist. de Humbert II*; dans *Hist. des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. II. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Humbert II a été le sujet des deux pièces suivantes : *Humbert II, ou la réunion du Dauphiné à la France*, tragédie en cinq actes, en vers, 1775, in-8° (anonyme). — Bargignet, *Humbert II, ou les dauphins français*, poëme en un chant; Grenoble, 1817, in-8°.

* **HUMBERT** (*Antoine*), dit *de Queyras*, probablement à cause du lieu de sa naissance, bel esprit du dix-septième siècle. Il quitta le Dauphiné pour venir se fixer à Paris, où il a publié quelques romans. Nous connaissons les suivants : *Alexandre et Isabelle, histoire tragi-comique*; Paris, 1626, in-8°; — *Cléodonte et Hermelinde, ou l'histoire de la cour*; Paris, 1629, in-8°. L'auteur y raconte sous des noms supposés quelques événements du règne de Louis XIII. Ce roman parut la même année avec le titre ainsi modifié : *Histoire de la Cour, sous les noms de Cléomédonte et d'Hermelinde*; — *Les Triomphes de la Guerre et de l'Amour, histoire admirable des siéges de Cazalie et de l'Imphitrée, où s'est signalée la prodigieuse valeur de Thorasmont, et les chastes amours de ce prince et de l'incomparable Martésie*; Paris, 1631, in-8°. A. Rochas (de Die).

Lenglet-Dufresnoy, *Bibliothèque des Romans*, t. II. — *Catalogue de la Bibliothèque de la comtesse de Verrue* (1737, in-8°). — *Biographie du Dauphiné*.

HUMBERT (*Abraham* de), mathématicien allemand, né à Berlin, en avril 1689, mort dans cette même ville, le 12 janvier 1761. D'une famille française qui avait émigré en Prusse lors de la révocation de l'édit de Nantes, il entra en 1708 dans l'armée hollandaise, en 1711 dans l'armée saxonne, et en 1719 dans le corps de génie de la Prusse. Il dirigea les travaux de fortification de la ville de Stettin et fixa sur lui l'attention particulière du roi Frédéric-Guillaume Ier, qui l'appela, en 1740, à Berlin, pour lui confier en partie l'éducation des princes de Prusse. L'Académie des Sciences de Berlin l'admit en 1743 parmi ses membres. Humbert, quoique vivant en Allemagne, n'a guère écrit qu'en français. Ses principaux ouvrages sont : *Lettres d'un Officier ingénieur sur quelques sujets de Fortification et de géométrie pratique*; Berlin, 1734, in-4°; — *Lettres Politiques, Historiques et Galantes*; Amsterdam, 1741-1743, 2 vol. in-12; — *Traité des Siéges, pour servir de supplément à l'Attaque et la Défense des places de M. de Vauban*; Berlin, 1747, texte allemand; Potsdam, 1747; — *Ouvrages divers sur les Belles-Lettres, l'Architecture civile, militaire, les Mécaniques et la Géométrie*; Berlin, 1747; — *Nouveau Traité du Nivellement*; ibid., 1750; — *L'art du Génie pour instruction des gens de guerre*, ibid., 1755; texte allemand, Bernbourg, 1756; — une série d'articles dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, dans la *Bibliothèque Germanique* et dans le *Journal de Berlin*; enfin une traduction allemande de l'*Attaque et Défense des places* de Vauban (*Der Angriff und die Vertheidigung der Festungen*), avec commentaires; Berlin, 1744-1745, 2 vol. R. L.

Rathlef, *Geschichte jetztlebender Gelehrten*, vol. V, p. 53. — Strodtmann, *Gelehrtes Europa*, vol. V, p. 198. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexicon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*. — *Éloge de Humbert*, par J.-H.-S. Formey.

HUMBERT (*Jean-Joseph-Amable*), général français, né à Rouvray (Lorraine), le 25 novembre 1755, mort à La Nouvelle-Orléans, en février 1823. Il était, dit-on, marchand de peaux de lapin à l'époque de la révolution. Intelligent et courageux, doué d'une belle taille, il se jeta dans la carrière militaire, et parvint jusqu'au grade de général de brigade, auquel il fut promu le 9 avril 1794. Employé à l'armée de l'Ouest, il en parcourut divers cantonnements, et se rendit seul à une entrevue demandée par un chef de chouans. Après s'être plaint plusieurs fois de diverses infractions faites à l'armistice par Cormatin-Desoteux, il opéra l'arrestation de ce chef, dont les jours furent épargnés. Aux approches de la révolution du 18 fructidor, le général Humbert se déclara en faveur du Directoire. Il fut souvent maltraité dans les journaux du parti *Clichyen*, qui, le raillant sur son premier état, lui lancèrent force épigrammes. L'année précédente le général Hoche, qui avait apprécié ses capacités à l'armée de l'ouest, l'avait demandé pour commander, sous lui, les troupes de débarquement de l'expédition d'Irlande, entreprise en 1796, et qui, par une circonstance fatale, n'avait pas réussi. Pendant une brume épaisse, qui dura plusieurs jours, l'escadre française avait été dispersée, et la frégate qui portait le général en chef ayant fait fausse route, avait été obligée de rentrer dans un port français. En 1798 fut préparée une seconde expédition composée de deux escadres. La première, portant Humbert avec environ 1100 hommes, prit terre, le 4 août, à Killala, sur la côte occidentale d'Irlande, où un certain nombre d'habitants du pays vint se joindre à lui. La seconde escadre n'arriva que quelques jours après, fut battue par des forces supérieures, et ne put opérer le débarquement. Humbert remporta d'abord quelques avantages; mais bientôt sa petite troupe, réduite à 844 hommes, fut enveloppée à Conangen (8 septembre,) par l'armée de lord Cornwallis, forte de 15,000 hommes, et obligée de mettre bas les armes. Les instructions dont Humbert était porteur tombèrent entre les mains du gouvernement anglais, qui les fit imprimer. Prisonnier sur parole, Humbert obtint par ses bonnes manières des succès que sa valeur avait déjà préparés; il fut échangé, et vint aussitôt reprendre du service à l'armée du Danube, où il fut blessé à la fin de 1799. Il fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue (1802), et, sous les ordres du général Leclerc, il chassa les noirs du Port-au-Prince. Après la mort de Leclerc, il repassa en France (1803), accompagnant

la veuve de son général, Pauline Bonaparte. « Républicain très-décidé, dit Le Bas, Humbert fut mal accueilli de Napoléon, tandis qu'on faisait circuler le bruit qu'il était fort bien avec sa sœur : ce double motif le fit exiler en Bretagne. » Se voyant à la veille d'être arrêté, il passa furtivement aux États-Unis d'Amérique, où, quelques années après l'insurrection des colonies espagnoles, il vint tenter une entreprise aventureuse. Il rassembla à La Nouvelle-Orléans un millier d'hommes de diverses nations, et, avec l'aide du chef mexicain Toledos, atteignit El-Puente-del-Rey, entre Xalapa et Vera-Cruz, afin de se joindre au généralissime des Indépendants, don Jose-Maria Morelos, qui avait succédé à Hidalgo del Costillo (*voy.* ce nom). Cette jonction ne put s'opérer : Morelos, battu à Atacama et pris à Tepecuacuilco (5 novembre 1815), laissa Humbert abandonné à ses seules forces. Celui-ci lutta quelque temps, souvent avec avantage, contre le vice-roi Calleja. Malgré des renforts reçus par le Rio del Norte et du Nueva-Santander, il dut se réfugier dans les États-Unis, et y mourut. H. LESUEUR.

Le Moniteur général, an VI, n° 359; an VII, n°s 15, 18, 19, 41, 207, 264. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — *Resumen historico de la Insurrecion de Nueva-Espana, desde su origen hasta el desembarco del senor E. X. de Mina*; Mexico, 1821. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

HUMBERT (*Sébastien*), homme politique français, né dans le Barrois, en 1749, mort à Bar-le-Duc, en 1838. Il était employé dans la régie lorsque éclata la révolution. Partisan des idées nouvelles et possédant quelque éloquence naturelle, il fut élu à plusieurs charges municipales. En septembre 1792, les électeurs de la Meuse l'envoyèrent à la Convention. Lors du jugement de Louis XVI, il s'exprima ainsi : « J'ai déclaré Louis coupable de haute trahison ; j'ai voté l'appel au peuple : je dois respecter le vœu de la majorité. Je propose la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix. » Humbert fut réélu par son département pour siéger au Conseil des Cinq Cents ; il sortit de cette assemblée en mai 1798, et devint commissaire du gouvernement près de la trésorerie nationale. Il occupa cette place plusieurs années, donna sa démission avant la chute de l'empire, et finit ses jours tranquillement, dans son pays natal.

H. L.

Moniteur universel du 20 janvier 1793; an VI, n°s 239, 242, 244. — *Biographie Moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains* (1822).

HUMBERT (*Jean*), orientaliste suisse, né à Genève, le 30 mars 1792, mort le 19 septembre 1851. Après avoir étudié les langues orientales à Paris, il fut nommé, en 1823, professeur d'arabe à l'Académie de Genève. Il était correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions). On a de lui : *Anthologie arabe, ou choix de poésies arabes inédites, traduites en français, avec le texte en regard et accompagnées d'une version latine littérale* ; Paris, 1819, in-8° ; elle contient 65 pièces ; — *Coup d'œil sur les Poëtes élégiaques français* ; ib., 1819 ; — *Discours sur l'Utilité de la Langue Arabe* ; Genève, 1823, in-8° ; — *Commentaire historique et critique sur la tragédie de* Mahomet ; ib., 1825, in-8° ; — *Choix de Poésies orientales en vers et en prose*, faisant partie de la *Bibliothèque Choisie* de Méquignon-Havard ; Paris, 1830, in-8° ; — *Arabica Chrestomathia facilior* ; Genève, 1834. Ce recueil bien fait a été réimprimé au Caire, en 1837, à l'usage des Arabes ; — *Arabica Analecta inedita* ; ib., 1838, in-8° ; — *Guide de la Conversation Arabe* ; 1838 ; — *Nouveau Glossaire génevois* ; — des articles dans le *Journal de Genève*, dont il fut l'un des fondateurs. E. B.

Quérard, *La France Littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

* **HUMBERT** (*François*), orthopédiste français, né à Châlons-sur-Marne, le 22 octobre 1776, mort à Morley, le 4 juin 1850. Il servit depuis 1795 jusqu'en 1800 comme chirurgien dans les armées, et inventa un appareil à injections pour les vaisseaux lymphatiques. Fixé à Morley (Haute-Marne), il s'occupa de la guérison des déviations de la taille et du rachitisme, et fonda dans cette ville, vers 1820, un des premiers établissements orthopédiques. Sa méthode pour le traitement de la luxation du fémur, décrite dans le livre intitulé : *Essai et Observations sur la manière de réduire les Luxations spontanées de l'articulation ilio-fémorale, méthode applicable aux luxations congénitales et aux luxations anciennes par cause externe* (avec Jacquier), 1835, lui valut de la part de l'Académie de Médecine le prix Montyon. On a aussi de lui : *De l'Emploi des moyens mécaniques et gymnastiques dans le Traitement des Difformités du système osseux* ; 1835, 4 vol. in-8°, et 3 vol. de planches in-4° ; — *De l'Invention et de l'emploi de l'Hybomètre, instrument destiné à faire connaître les divers changements que le corps éprouve par suite d'une incurvation du rachis* ; 1834. J. V.

Documents particuliers.

HUMBERT AUX BLANCHES MAINS. *Voy.* SAVOIE.

HUMBOLDT (*Charles-Guillaume*, baron DE), poëte, critique, philologue, homme d'État, l'un des plus grands esprits de l'Allemagne, naquit à Potsdam, le 22 juin 1767. Il appartenait à une famille noble de Poméranie. Son père, Alexandre-Georges de Humboldt, major dans l'armée prussienne et chambellan du roi, avait épousé une veuve, Mme la baronne de Holwede, qui, ayant déjà un fils de son premier mariage, avait confié son éducation à l'écrivain Joachim Campe. Campe, si connu au dix-huitième siècle par ses écrits pédagogiques, était donc précepteur dans la mai-

récit de son voyage, l'expression de sa confiance. Humboldt voyait les choses d'un regard plus sûr. A la fois plein de sympathie et d'inquiétude, il continuait sur les hommes réunis et soulevés ces études de philosophie morale qu'il avait commencées sur les individus célèbres de son époque. L'homme d'État se manifestait déjà à travers les émotions d'une âme juvénile. Quand il revint en Allemagne, au mois de septembre, il n'avait rien perdu de ses généreuses croyances; mais cette leçon de politique en action avait préparé son intelligence à des méditations plus hautes. Deux ans après il publiait son premier ouvrage; c'étaient quelques pages rapides, sensées, un programme de philosophie politique, provoqué par les événements de la France. Ce mémoire, publié en 1792 dans le *Berliner Monatschrift*, portait ce titre : *Idées sur l'organisation de l'État, à propos de la nouvelle constitution française* (*Ideen über Staatsverfassung durch die neue französische Constitution veranlasst. Voy. Œuvres complètes* de G. de Humboldt, t. I, p. 301). L'auteur y condamne avec force l'erreur des théoriciens qui prétendent fonder une constitution sur des idées abstraites. La même année, Guillaume de Humboldt rédigeait un ouvrage plus étendu auquel il voulait donner ce titre : *Idées sur un essai de déterminer les limites de l'action que doit exercer l'État*. Son travail terminé, il avait renoncé à le mettre au jour, jugeant le moment peu opportun pour des discussions de ce genre; le manuscrit, égaré puis retrouvé en Silésie, fut publié à Breslau quelques années après la mort de l'auteur, et M. Alexandre de Humboldt l'a inséré dans le 7ᵉ volume des Œuvres complètes de son frère. L'âme de ce livre, si je puis ainsi parler, c'est un sentiment très-vif de la liberté individuelle. Le type de la société par excellence, aux yeux de l'éminent publiciste, ce serait un ordre de choses où il y aurait aussi peu d'entraves que possible au développement légitime de l'homme. Dans un temps où les législateurs révolutionnaires faisaient prédominer l'idée de l'État, on aime à voir les droits de la personne humaine revendiqués avec tant de précision et de noblesse. Le chapitre sur la religion n'est pas moins intéressant. Plein de respect pour tout ce qui élève l'âme, G. de Humboldt comprend la grandeur du sentiment religieux, mais il place à la même hauteur la loi morale qui guide l'homme à la vertu. La philosophie de G. de Humboldt, est une sorte de stoïcisme, non pas sévère et attristé, comme celui de Marc Aurèle et d'Épictète, mais un stoïcisme rassurant et enthousiaste. Disciple de Kant, il voit dans la moralité le plus haut degré de la vie religieuse; et ce mot représente pour lui l'épanouissement harmonieux et splendide de toutes les facultés de notre nature. De là une idée très-hardie de la dignité humaine, un sentiment très-élevé et très-pratique à la fois du rôle qui appartient à

l'homme et des devoirs que ses droits lui imposent. Telle est sa confiance dans la nature humaine que la morale, dégagée même de la religion, lui paraît suffire à l'accomplissement de nos destinées, ou plutôt la loi morale prend tous les caractères sublimes de la loi religieuse dans cette âme supérieure. A une certaine hauteur, on l'a dit, toutes les aspirations de l'esprit humain se réunissent, tous les rayons de la vérité se confondent. L'idéal de Guillaume de Humboldt, c'est l'idéal de la noblesse de l'homme. Ainsi, une virile intelligence des devoirs de l'homme et des droits qui en résultent, à une époque où l'État semble vouloir étouffer l'individu; une impartialité philosophique et religieuse dans un temps où le sentiment exalté des droits du genre humain semblait exclure le respect des religions positives, voilà les traits qui caractérisent dès le premier jour la philosophie de Guillaume de Humboldt. C'est par là que, supérieur au dix-huitième siècle, il prépare déjà l'âge qui va suivre.

Dans sa recherche enthousiaste de l'idéal de l'homme, Guillaume de Humboldt se prit de passion pour l'antiquité hellénique. Le pays qui a créé l'art, la poésie, la philosophie, et donné au monde les premières constitutions libres, la patrie de Sophocle et de Platon, de Phidias et de Périclès, offrait au jeune penseur un éclatant sujet de méditations. C'était le moment où de grands philologues, Gottfried Heyne et Frédéric-Auguste Wolf, renouvelaient l'étude de l'antiquité. Cette philologie, qui agrandissait chaque jour son domaine, accueillit avec empressement les indications de Guillaume de Humboldt. Wolf professait depuis neuf ans à l'université de Halle quand Guillaume de Humboldt, en 1792, se présenta chez lui comme un disciple avide de savoir, et lui demanda la solution de plusieurs problèmes; il comprit dès le premier mot qu'un tel disciple était déjà un maître. L'étude de l'antiquité, pour Guillaume de Humboldt, ce devait être une étude vivante. Interroger Phidias et Sophocle, c'était contempler le genre humain dans son héroïque adolescence, et il fallait que ce travail fût accompli en vue de l'humanité nouvelle; sans cela, l'érudition n'est qu'une prétention pédantesque ou une curiosité frivole. Un écrit de Humboldt sur ce sujet, une sorte de programme intitulé *Essai sur les Grecs*, fit grand bruit en 1792 parmi les savants de Halle et d'Iéna. Wolf, Dalberg, Schiller, le lurent avec enthousiasme; Wolf surtout s'en inspira, et quatorze ans plus tard, en publiant son *Exposition de la Science de l'Antiquité* (*Darstellung der Alterthums-Wissenschaft*, dans le *Museum der Alterthums-Wissenchaft*, vol. Ier, 1806), il proclamait, dans la langue même de Platon, tout ce qu'il devait à son excellent compagnon d'études philologiques, συμφιλολογοῦντός τινός ποθ' ἡμῖν καλοῦ κ'αγαθοῦ.

Guillaume de Humboldt avait épousé, au mois de juillet 1791, Mlle Caroline Dacheroden, esprit facile et brillant, qui s'associait sans pédantisme à ses belles études sur la Grèce. Pendant un séjour qu'il fit à la campagne (c'était dans un domaine de sa femme appelé Auleben, non loin de Nordhausen), il employa les loisirs de sa solitude à lui enseigner la langue d'Homère. Il lisait l'*Odyssée* avec elle, et quand il entendait sur les lèvres de cette compagne aimée les paroles que le poëte fait prononcer à Pénélope et à Nausicaa, il lui semblait qu'il comprenait mieux la grâce et la simplicité de l'art antique. Wolf les visitait souvent dans cette retraite. Aux fêtes de Noël, aux congés de Pâques, quand les travaux de l'université le laissaient libre, il allait trouver Guillaume de Humboldt, et c'est peut-être là, entre Humboldt et sa compagne, que le grand philologue écrivit maintes pages de ces *Prolégomènes sur Homère*, qui allaient, deux ans plus tard, faire une révolution dans la critique.

Un an après avoir lié cette intimité si féconde avec l'auteur des *Prolegomènes*, Guillaume de Humboldt allait conquérir une autre amitié qui devait tenir aussi une place immense dans sa vie. Au mois d'avril 1793 il alla visiter Schiller à Iéna; il l'avait déjà rencontré plusieurs fois, soit à Weimar, soit à Iéna, en 1789 et 1790; mais, dans ces rencontres rapides, Guillaume de Humboldt n'avait pas su se faire apprécier du poëte, et Schiller avait même des préventions contre lui. Ces préventions disparurent bien vite après quelques heures d'entretien. Schiller s'occupait alors de philosophie; il avait annoncé à l'université d'Iéna un cours sur l'esthétique; Guillaume de Humboldt rendit à Schiller les mêmes services qu'il venait de rendre à Wolf. Il fut pour lui, je n'ose dire un maître, mais un de ces compagnons d'études qui excellent à soutenir le courage, à ranimer l'inspiration, à éveiller maintes idées fécondes. On sait quelle était l'amitié de Schiller pour Kœrner, ce confident de toutes ses pensées, ce critique franc et loyal qui était pour ainsi dire sa conscience littéraire; Guillaume de Humboldt occupa bientôt dans le cœur du poëte un rang à peu près égal à celui de l'excellent Kœrner. La correspondance de Schiller avec Kœrner est un document indispensable à qui veut étudier le développement poétique de l'auteur de *Guillaume Tell;* sa correspondance avec Guillaume de Humboldt contient aussi des indications du plus grand prix. Schiller exerça une influence salutaire sur Guillaume de Humboldt; il éveilla chez lui le goût de l'action, le désir de produire, et l'arracha aux jouissances exquises, mais dangereuses, de la contemplation solitaire. Guillaume de Humboldt, à son tour, lui rendait le courage et l'espoir, quand le poëte, tout occupé de ses travaux de philosophie et de la préparation de son enseignement, se croyait mort pour toujours à la poésie. Il connaissait Schiller, a-t-on dit, mieux que Schiller ne se connaissait lui-même. Il

devint aussi l'ami et le conseiller littéraire de Gœthe. Dès les premiers temps de cette fraternelle alliance qui unit l'auteur de *Faust* et l'auteur de *Don Carlos*, Guillaume de Humboldt fut associé aux confidences des deux amis. Gœthe travaillait alors à son poëme d'*Hermann et Dorothée*; il en adressait souvent des fragments à Schiller, qui habitait encore Iéna, et en même temps qu'il lui demandait son avis, il le priait aussi de soumettre son œuvre à la critique de Guillaume de Humboldt. Gœthe lui-même vint passer quelques mois à Iéna pour achever son œuvre sous les yeux de ses amis. Iéna présentait alors le brillant spectacle que Weimar devait offrir un peu plus tard; cette petite ville, si calme, si paisible, était un foyer ardent de travail et de poésie. Tandis que Fichte commençait à étonner les esprits et à ravir les âmes par l'exposition de son audacieux système, Gœthe mettait la dernière main à sa meilleure épopée, Schiller achevait son esthétique, Guillaume Schlegel traduisait Shakspeare, Guillaume de Humboldt s'essayait à reproduire en vers l'*Agamemnon* d'Eschyle. Un autre visiteur augmentait l'éclat de cette réunion; Alexandre de Humboldt, célèbre déjà par ses travaux scientifiques, était venu trouver son frère à Iéna, « et il répandait les dons de son esprit, écrit Gœthe à Knebel, comme une véritable corne d'abondance ». C'est au milieu de ces jouissances de l'esprit, au milieu des travaux de Fichte, des entretiens de Schiller, et de ses propres tentatives poétiques, que Guillaume de Humboldt avait vu grandir le gracieux chef-d'œuvre de Gœthe.

Le nom de Guillaume de Humboldt est associé pour toujours au nom d'*Hermann et Dorothée*. Est-ce seulement parce que le critique a aidé le poëte de ses conseils, parce que maintes questions de forme et de prosodie ont été résolues par lui sur la demande de Gœthe, parce que dans un voyage à Berlin il a surveillé lui-même l'impression de l'ouvrage et qu'il s'est appliqué jusqu'au dernier jour à en assurer la perfection suprême? C'est surtout parce que Guillaume de Humboldt a écrit un commentaire d'*Hermann et Dorothée*, et que ce commentaire est un des chefs-d'œuvre de la critique allemande. Il y avait déjà près d'un an que Guillaume de Humboldt avait quitté ses amis d'Iéna; il était retourné à Berlin, et de là il était parti pour un long voyage dans le midi de l'Europe. Un jour, en 1799, Schiller reçoit de Paris un manuscrit portant ce titre : *Essais esthétiques sur l'*Hermann et Dorothée *de Gœthe*. C'était le commentaire de Guillaume de Humboldt. Pendant son séjour à Paris, et avant de se diriger vers l'Espagne, il avait résumé dans ce livre le résultat de ses méditations sur l'art, de ses entretiens avec Schiller et Kœrner, de ses études d'après Kant et Fichte, de toutes les inspirations poétiques que le génie créateur de Gœthe avait éveillées au fond de son âme.

J'ai dit que Guillaume de Humboldt etait parti pour l'Espagne. Il avait depuis longtemps le désir de visiter l'Italie et les autres contrées de l'Europe méridionale. Les craintes que lui inspirait sa mère, atteinte d'une maladie incurable, l'avaient empêché de réaliser son projet. Quand il eut le malheur de la perdre, au mois de novembre 1796, l'idée de ce voyage, devenu pour lui une distraction nécessaire, se présenta plus vivement à son esprit. D'ardentes ambitions littéraires se mêlaient chez lui à cette pensée. On voit par ses lettres à ses amis qu'il s'accusait amèrement de ne pas avoir encore trouvé sa voie. « Plus je m'interroge moi-même, écrivait-il, plus je demeure persuadé que ma vocation est d'embrasser la synthèse du monde moral, de comprendre et d'unir des choses qui semblent inconciliables, d'apprécier l'humanité sous les formes si diverses qu'elle revêt, de tracer une sorte d'anthropologie comparée. » Ces voyages devaient donc être une série de préparations au grand travail de sa vie, à ce travail qu'il se reprochait d'avoir négligé jusque-là. Il voulut commencer par l'Italie. Son intention était de l'étudier à fond, de la posséder dans ses moindres détails. Les hommes et les choses, les classes instruites et les classes ouvrières, le clergé, l'aristocratie, les artistes, le peuple, il voulait tout connaître. Gœthe et Wolf lui donnaient déjà des notes, des programmes d'étude, des indications de toutes espèces. Il se mit en route avec sa femme et ses enfants au printemps de 1797; son frère Alexandre s'était joint à lui. Ils s'arrêtèrent quelque temps à Dresde auprès de la famille Kœrner, puis ils se rendirent à Vienne; de Vienne ils devaient aller en Italie, et de là en Espagne et en France. Les hostilités venaient de cesser, et la signature de l'armistice de Léoben faisait espérer une paix prochaine. Mais bientôt cet espoir s'affaiblit; la guerre semble prête à renaître. Il ne retrouvera plus dans l'Italie cette contrée propice aux méditations de l'étude, à l'enthousiasme de la nature et de l'art, comme à l'époque où Gœthe y renouvelait son génie. Est-ce le moment d'aller visiter Rome et Florence? Il change d'itinéraire, et se dirige vers la France. Il arrive à Paris au mois de novembre 1797; il visite les bibliothèques, les académies, les musées, les théâtres. Son esprit, si sympathique et si ouvert, embrasse les choses les plus différentes, et trouve partout matière à de fécondes études. En même temps qu'il s'entretient d'Homère et de Wolf avec les hellénistes de l'Institut, il assiste aux représentations des théâtres et fait maintes comparaisons curieuses entre la scène allemande et la scène française. Ses lettres à Gœthe, à Schiller, à Kœrner, contiennent sur ce point les plus intéressants détails. Enfin, après un séjour d'un an et demi à Paris, il se met en route pour l'Espagne. Ce voyage dura six mois. Ce qu'il y

recueillit d'inspirations nouvelles, on le sait par sa correspondance et par de beaux fragments adressés à Schiller et à Gœthe. Le récit de son excursion au couvent de Montserrat est un des meilleurs ouvrages qu'il ait écrits ; la peinture des lieux, l'observation des hommes, tout est digne d'éloges dans ces pages excellentes où brille avec une poésie élevée une philosophie profondément humaine. Schiller et Gœthe en furent ravis.

Mais le vrai trésor qu'il rapporta de son voyage en Espagne ce furent ses études sur la langue basque. Il était préoccupé, nous l'avons dit, de son projet d'anthropologie comparée, et il appelait de ce nom une histoire philosophique de la culture humaine, un tableau comparé des littératures et des civilisations qu'elles expriment. A force de méditer son dessein, il arriva, de déduction en déduction, à ce qui est la base et le commencement de toute culture, la formation des langues. Ses premiers travaux sur ce point furent consacrés aux anciens idiomes de l'Espagne et particulièrement à la langue basque. Ces études, qui ne virent le jour que plus tard, prolongèrent son séjour à Paris. Pendant que ses amis attendaient impatiemment son retour, il ne se lassait pas d'interroger les manuscrits et d'amasser des notes. Un jour même, voulant compléter les renseignements qu'il avait recueillis dans son voyage, il laissa sa femme et ses enfants à Paris, et repartit pour les provinces basques. Enfin, son enquête terminée, ses matériaux recueillis et classés avec soin, il put revenir à Paris et reprendre le chemin de l'Allemagne. Il y arriva vers la fin de l'été de 1801, et un an après il était chargé de représenter le gouvernement prussien auprès du saint-siége. La diplomatie ne l'enleva pas aux lettres : il menait de front tous les travaux de l'esprit. Aussi bien, dans un pays comme l'Italie, l'amour des arts ne fait-il pas partie des devoirs d'un diplomate ? M. de Humboldt comprit ainsi sa tâche, et bientôt, tout luthérien qu'il était, il conquit auprès du souverain pontife une influence considérable. Pie VII et ses cardinaux, alarmés de la politique du premier consul, étaient heureux de trouver chez le représentant d'un État luthérien, non-seulement des dispositions amicales qui pouvaient être utilisées plus tard, mais une déférence si empressée, de si vives sympathies pour l'Italie et le génie italien. C'est ainsi que le diplomate profitait des généreux systèmes du philosophe. Son hôtel était le rendez-vous des intelligences d'élite. Les membres les plus éminents de la société romaine recherchaient ces brillants salons dont Mad. de Humboldt faisait les honneurs avec toutes les séductions de l'esprit et de la grâce. Auprès des princes et des prélats on y voyait les savants et les artistes. Les plus nobles hôtes de la ville éternelle devenaient les hôtes de Guillaume de Humboldt. Un jour, c'était Mad. de Staël et Guillaume Schlegel, le lendemain Tieck, Welcker, Paul-Louis Courier, une autre fois Thorwaldsen et Christian Rauch. Ses lettres à Gœthe et à Schiller, ses traductions de Pindare et d'Eschyle, de belles poésies philosophiques, surtout le poëme intitulé *Rome*, nous montrent quelles inspirations soutenaient son active pensée au milieu de la pratique des affaires. Citons aussi l'éloquente élégie qui porte ce titre : *A Alexandre de Humbolt*. L'illustre voyageur, revenu d'Amérique, avait dédié à son frère Guillaume ses *Tableaux de la Nature ;* Guillaume, pour célébrer son retour, lui renvoyait un sublime reflet des scènes qu'il avait décrites. Cette élégie est tout un poëme sur l'Amérique, et l'on y voit grandir ce sentiment de l'humanité qui est l'inspiration constante de son âme.

Ces pures jouissances furent interrompues maintes fois par de cruelles épreuves ; en 1805, il apprit la mort de Schiller ; en 1806, une nouvelle plus sinistre encore vint le frapper de stupeur : la Prusse avait été abattue à Iéna, et il ne tenait qu'au vainqueur de la rayer de la carte. Les devoirs de Humboldt le retenaient à Rome ; pendant toute cette année 1807, où la Prusse essayait de se relever de ses ruines, il dut rester éloigné du mouvement qui commençait dans l'ombre ; mais en 1808, appelé en Allemagne par des intérêts de famille, il partit en toute hâte, impatient de revoir sa patrie et peut-être de la servir plus efficacement qu'à Rome. Cette espérance ne fut pas trompée. A peine était-il revenu en Prusse que le ministère Altenstein-Dohna lui confia la direction de l'instruction publique et des cultes.

Voici une des plus belles périodes de cette vie généreuse. La situation était pleine de périls. C'est dans les premiers jours du mois de janvier 1809 que Guillaume de Humboldt fut appelé à réorganiser l'instruction publique ; or, le 24 novembre 1808, un homme dont il vénérait le patriotisme, le baron de Stein, venait d'être exclu du ministère prussien, sur un ordre impérieux de Napoléon ; le 16 décembre, le même baron de Stein avait été déclaré ennemi de l'empire par un décret signé du camp de Madrid, qui contenait ces paroles : « Les biens que ledit Stein posséderait soit en France, soit dans les pays de la Confédération du Rhin, seront séquestrés. Ledit Stein sera saisi de sa personne partout où il pourra être atteint par nos troupes ou celles des alliés. » Et de quel crime M. de Stein était-il coupable ? Il avait voulu réveiller le patriotisme de l'Allemagne. Certes, Guillaume de Humboldt n'était pas un homme d'action comme le baron de Stein ; il n'était pas disposé comme lui à déchaîner les passions populaires ; mais ce patriotisme irrité dont on punissait le grand ministre, il en ressentait aussi les sublimes aiguillons. S'il accepte la direction de l'instruction publique et des cultes, c'est pour travailler à la restauration de toutes les forces morales de la Prusse. Il accomplit cette tâche avec un courage, une persé-

prolonger la paix. Le mariage de Marie-Louise avec le vainqueur de Wagram (avril 1810) établissait d'ailleurs entre l'Autriche et la France des relations qui ajournaient les espérances de Stein et de Humboldt. Il fallait attendre. Pendant plus de deux ans, Humboldt demeura à Vienne sans y remplir de rôle actif. Ses travaux littéraires lui furent un précieux secours pendant ces heures trop lentes; qui sait s'ils ne furent pas aussi un excellent procédé diplomatique? Surveillé, comme il devait l'être, par les représentants de la France, il dissimulait sans affectation ses pensées et ses vœux. Un homme si profondément occupé de recherches philologiques n'était pas bien redoutable pour l'influence française. Enfin l'heure de l'action sonne. La Prusse, entraînée par la Russie, se soulève en 1813 contre le dominateur de l'Europe : quel parti prendra l'Autriche? Pendant que le nord de l'Allemagne est en feu; pendant que la Prusse entière est debout, la monarchie des Habsbourg hésite encore. C'est alors que Guillaume de Humboldt est à l'œuvre. Un congrès se réunit à Prague; la France y est représentée par le duc de Vicence, la Russie par M. Anstett, l'Autriche par M. de Metternich, la Prusse par M. de Humboldt. Au milieu de ces terribles péripéties, dans l'intervalle de ces batailles qui tenaient le monde en suspens, les négociations étaient singulièrement compliquées. Chaque jour pouvait détruire le travail de la veille. L'habileté, la présence d'esprit, la persévérance, la raison supérieure de M. de Humboldt finirent par triompher des irrésolutions de M. de Metternich. Pour un Allemand il n'y avait qu'une politique possible à ce moment-là : unir l'Allemagne contre la France. Humboldt réussit à la faire prévaloir, mais au milieu de quelles difficultés sans cesse renaissantes! La veille du jour où le traité d'alliance fut signé entre la Prusse et l'Autriche, il ignorait encore quelle serait l'issue des conférences. Enfin, le 10 août 1813, l'Autriche signa le traité qui l'engageait décidément dans la coalition de l'Europe contre Napoléon. Le baron de Stein en poussa un cri de joie, et dans une lettre au comte de Munster, il fait honneur de cette résolution de l'Autriche à l'influence de Guillaume de Humboldt.

Dans toutes les conférences diplomatiques de 1813 et de 1814, à Francfort, à Châtillon, à Paris, au congrès de Vienne enfin, Guillaume de Humboldt représenta la Prusse avec la même supériorité d'esprit. Une perspicacité singulière, une admirable netteté de principes, voilà ce qui caractérisait chez lui le négociateur politique. Il excellait à deviner les secrètes pensées de ses adversaires, à découvrir les parties vulnérables de leur argumentation, à les amener peu à peu vers des principes qu'ils ne pouvaient rejeter sans compromettre leur propre cause. A cette clarté impitoyable de l'esprit il joignait souvent une ironie fine, polie, tranchante, l'ironie d'un philosophe grand seigneur. *Le Mercure du Rhin*,

rédigé par le fougueux Joseph Gœrres, disait de lui : « il est clair et froid comme un soleil de décembre. » M. de Talleyrand, habitué à se jouer en maître de toutes les difficultés de la diplomatie, fut plus d'une fois déconcerté au congrès de Vienne par l'argumentation du ministre prussien. Ce n'était plus cette temporisation ingénieuse, ces spirituelles ambages de M. de Metternich, dont il connaissait si bien tous les secrets; Guillaume de Humboldt excellait dans la discussion, et il obligeait ses adversaires à discuter avec lui. « L'Europe, dit un jour M. de Talleyrand, n'a pas trois hommes d'État de cette force. »

Le congrès de Vienne n'eut pas seulement à régler les grandes questions internationales de l'Europe; il s'occupa aussi de la réorganisation intérieure de l'Allemagne. L'Allemagne devait-elle profiter de ce remaniement universel pour se constituer enfin comme une puissance unitaire? D'ardents esprits, et M. de Stein à leur tête, étaient prêts aux plus grands sacrifices dans l'intérêt de cette unité chimérique. « L'Autriche, disait le baron de Stein, s'éloigne de plus en plus de l'Allemagne; ses intérêts la poussent de plus en plus vers l'Italie et l'Orient; c'est un mal, un grand mal, que cet éloignement de l'Autriche, et le seul moyen d'y porter remède, c'est de rattacher forcément la monarchie des Habsbourg à la patrie allemande en lui rendant cet empire d'Allemagne détruit par les événements de 1806. » Étrange système chez un esprit aussi résolument prussien que l'était le baron de Stein! Guillaume de Humboldt combattit ce projet dans un mémoire qui est un chef-d'œuvre de raison. Un projet analogue de Capo-d'Istrias fut réfuté par lui avec la même vigueur. Ce qu'il y avait de triste dans cette discussion, c'est que tous ces mémoires, ceux de M. Capo-d'Istrias et du baron de Stein comme celui de Guillaume de Humboldt, étaient adressés à l'empereur Alexandre. C'était la Russie, au congrès de Vienne, qui décidait des destinées de l'Allemagne. Humboldt fut du moins un des premiers à comprendre tout ce qu'une telle situation avait d'humiliant pour son pays. Tandis que le baron de Stein invoquait le protectorat de la Russie avec un patriotisme aveugle, tandis que M. de Metternich s'en défiait au point de vue spécial des intérêts autrichiens, Humboldt ne commettait ni l'une ni l'autre de ces fautes. Aussi Allemand que M. de Stein, aussi opposé que M. de Metternich au protectorat de la Russie, s'il voulait que l'Allemagne fût forte, il voulait aussi qu'elle ne dût sa force qu'à elle-même. L'empereur de Russie savait bien que Guillaume de Humboldt était peu favorable à sa politique; lorsqu'il conclut avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse cette singulière association qu'il appela lui-même *la sainte alliance*, il exigea de Frédéric-Guillaume III que Humboldt n'en sût rien avant que tout fût terminé.

Guillaume de Humboldt, en 1815, était au p[remier] rang parmi les adversaires déclarés de [la] France; s'il ne partageait pas les fougue[uses] passions des Stein et des Blücher, il voulait [ce]pendant nous imposer des pertes de territ[oire] plus graves encore que celles que nous av[ions] subies, et il a combattu sur ce point les int[entions] plus conciliantes de l'empereur de Russ[ie]; le mal qu'il a pu nous faire ne nous empêch[e] pas de proclamer la gloire qu'il s'est acquise d[ans] ces délibérations du congrès de Vienne. L'hist[oire] impartiale doit reconnaître qu'il y a dépl[oyé] toutes les qualités d'un esprit supérieur et q[u'il] a étonné la vieille diplomatie européenne pa[r la] fermeté de ses principes et la loyauté de sa d[is]cussion.

De 1815 à 1820, Guillaume de Humboldt [oc]cupa encore des postes considérables dans [le] gouvernement de son pays. Ambassadeu[r à] Londres, représentant de la Prusse à la diète [de] Francfort, membre du ministère à Berlin, il c[on]tinua de servir sa patrie avec le même dévo[ue]ment. Mais la politique de la Prusse avait b[ien] changé; une réaction odieuse avait succédé [à] l'enthousiasme de la lutte, et Guillaume de Hu[m]boldt n'était pas un de ces diplomates qui ch[an]gent de principes selon les circonstances. Il s['a]perçut bientôt qu'il était suspect au gouver[ne]ment dont il faisait partie. Quand les cabi[nets] allemands, en 1819, sous prétexte de poursui[vre] la démagogie, mirent la main sur toutes les [li]bertés nationales, quand les héros de 1813 [fu]rent partout disgraciés, quand des hommes t[els] que le général Gneisenau furent obligés de [se] retirer du service, Guillaume de Humboldt ent[ra] en lutte avec ses collègues. Il aurait pu quitte[r le] ministère; il aima mieux y rester pour combat[tre] dans le conseil même cette politique insensée; [il] savait bien d'avance qu'il serait vaincu : par un [dé]cret du 31 décembre 1819, il fut exclu du mini[s]tère et destitué de ses fonctions au conseil d'É[tat]. Cette disgrâce éclatante, un de ses plus bea[ux] titres, lui rouvrit la carrière de l'étude. [Le] 29 juin 1820, il lut à l'Académie des Sciences [de] Berlin, dont il était membre depuis 1810, [un] mémoire sur la philologie comparée; c'éta[it le] programme des travaux qui allaient rempli[r la] fin de sa vie et immortaliser son nom. A pa[rtir] de cette date, il ne se passe pas une année [que] quelque mémoire ne soit communiqué par l[ui à] l'Académie, et chacun de ces mémoires [est] comme le bulletin d'un conquérant qui s['a]vance à travers des régions inconnues. Guillau[me] de Humboldt est le véritable créateur de la p[hi]lologie comparée. Avant lui, de grands espr[its], Hamann, Herder, l'habile grammairien Adelu[ng], le brillant et profond Frédéric Schlegel, avai[ent] préparé la route et fourni quelquefois des [in]dications de génie; Humboldt est le premier [qui] ait constitué la science. Il en embrasse à la [fois] les plus hautes questions et les détails les [plus] techniques. Sa philosophie des langues, ses v[...]

sur l'origine du langage, sur cette merveilleuse création de l'homme, création non pas réfléchie, volontaire et successive, comme le voulait la superficielle philosophie du dix-huitième siècle, mais création spontanée, instinctive, et, en un certain sens, toute divine, ses vues, disais-je, sur ces redoutables problèmes révèlent un penseur du premier ordre. On n'a rien écrit de plus profond depuis que ces questions occupent d'éminents esprits, et plus d'un philologue dont on admire l'originalité ne fait que développer les principes de Guillaume de Humboldt. Quant aux connaissances spéciales de linguistique sur lesquelles repose sa philosophie du langage, elles sont de nature à effrayer les plus laborieux esprits. Langues de l'Asie, de l'Amérique, de la Polynésie, sans parler des idiomes de notre Europe, voilà quels sont pour Guillaume de Humboldt les matériaux de la philologie comparée. Il étudie avec la même précision les rapports de la langue basque avec les anciennes populations de l'Espagne, et les rapports du sanskrit avec l'idiome parlé dans l'île de Java. Sans désigner ici tant de dissertations du plus grand prix sur tous les points de la philologie, il suffira de citer son principal ouvrage : *La Langue kawi dans l'île de Java*, 3 volumes in-4°. Ce livre est la première pierre de l'immense monument qu'il voulait élever. Il avait l'ambition de suivre toute la série des langues qui se parlent dans l'Océanie et dans les îles de la mer du Sud, persuadé qu'il trouverait ainsi les anneaux de la chaîne qui unit l'Amérique à l'Inde. Il commença par l'île de Java. La langue kawi, née dans cette île, ne présente que des rapports fortuits avec le sanskrit. Ce n'est pas une langue inculte et populaire comme les autres idiomes polynésiens, c'est une langue poétique et savante. Il suffit d'énoncer ce programme pour faire comprendre quelle était déjà, entre les mains d'un tel maître, la grandeur de la philologie comparée (1).

Les dernières années de Guillaume de Humboldt furent remplies par les recherches de la science, les joies de la famille, et les méditations philosophiques et religieuses. Le stoïcisme de sa jeunesse avait fini par s'adoucir ; il espérait dans une vie à venir, bien qu'il n'eût pas besoin, disait-il, de cet espoir, pour aimer la vertu et remercier la Providence. Selon lui, les âmes qui, par le mérite de leur vie, s'étaient créé une personnalité, étaient seules assurées de survivre au corps. C'était la pensée d'Aristote, et puisqu'il n'avait pu s'élever à la croyance chrétienne, on lui sait gré du moins d'avoir adopté ce principe ; il a dû y trouver des consolations, car s'il était vrai que l'âme fût le propre artisan de son immortalité, Guillaume de Humboldt pouvait attendre avec confiance la dernière heure de son existence terrestre. Retiré au château de Tegel, sur les bords du lac de Spandau, il donna

(1) Les manuscrits de G. de H. sur les langues américaines ou touraniennes vont être publiés par les soins de M. Buschmann.

jusqu'à sa mort l'exemple du travail, de la loyauté et de la vertu. Sa femme, qui avait été pour lui une compagne si digne, si dévouée, était morte au mois de mars 1829, et cette séparation l'avait frappé au cœur. Trois ans après, il vit mourir l'auteur de *Faust*. Gœthe, Schiller, Caroline de Humboldt, tous les amis de sa jeunesse avaient quitté ce monde ; de cette grande génération, son frère seul restait encore. Épuisé par ses longs travaux, presque aveugle, Guillaume de Humboldt sentit bientôt ses forces s'affaiblir ; son esprit, du moins, ne se voila pas ; il mourut le 8 avril 1835, à soixante-huit ans, dans toute la vigueur de son intelligence, dans toute la sérénité de son âme, et au moment où ce pur esprit s'envola de sa prison, sa bouche récitait encore, comme une prière, les vers des poëtes qu'il avait aimés.

Saint-René Taillandier.

Les *Œuvres complètes* de Guillaume de Humboldt ont été publiées par Charles Brandes, avec une préface d'Alexandre de Humboldt ; Berlin, 7 volumes, 1841-1852. — V. sur Guillaume de Humboldt sa *Biographie* par M. Gustave Schlesier ; — l'ouvrage du même auteur intitulé : *Erinnerungen an Wilhelm von Humboldt*, 2 vol. ; Stuttgard, 1843-1845 ; et le savant livre de M. Robert Haym, *Wilhelm von Humboldt Lebensbild und Charakteristik* ; Berlin, 1856.

* **HUMBOLDT** (*Frédéric-Henri-Alexandre*, baron de), le plus grand savant de notre époque, frère du précédent, naquit à Berlin, le 14 septembre 1769. Il était fort jeune lorsqu'il perdit son père, qui s'était distingué dans la guerre de Sept Ans comme adjudant du duc Ferdinand de Brunswick. De 1787 à 1789, il étudia aux universités de Francfort-sur-l'Oder et de Gœttingue, où il eut, entre autres, pour maîtres Gottlob Heyne et Blumenbach. Dans l'intervalle des vacances, il fit des excursions géologiques au Harz et aux bords du Rhin, et en publia les résultats sous le titre de *Ueber die Basalte am Rhein, nebst Untersuchungen über Syenit und Basanit der Alten* (Sur les Basaltes du Rhin, ainsi que recherches sur le syénite et le basanite, etc.) ; ce fut là le début de ses nombreux et importants travaux. Le goût pour les voyages se développa en lui de bonne heure, et il raconte lui-même comment : « Élevé, dit-il, dans un pays qui n'entretient aucune communication directe avec les colonies des deux Indes, habitant des montagnes, éloigné des côtes, je sentis progressivement se développer en moi une vraie passion pour la mer et pour de longues navigations. Le goût des herborisations, l'étude de la géologie, une course rapide faite en Hollande (au printemps, 1790), en Angleterre et en France, avec un homme célèbre, M. Georges Forster, qui avait eu le bonheur d'accompagner le capitaine Cook dans sa seconde navigation autour du globe, contribuèrent à donner une direction déterminée aux plans de voyage que j'avais formés à l'âge de dix-huit ans. Ce n'était plus le désir de l'agitation et de la vie errante ; c'était celui de voir de près une nature sauvage, majestueuse et variée dans ses productions ; c'é-

tait l'espoir de rechercher quelques faits utiles aux sciences, qui appelaient sans cesse mes vœux vers ces belles régions situées sous la zone torride. Ma position personnelle ne me permettant pas d'exécuter alors des projets qui occupaient si vivement mon esprit, j'eus le loisir de me préparer pendant six ans aux observations que je devais faire dans le nouveau continent (1).»

Après le retour de son excursion avec Forster, M. de Humboldt, destiné d'abord aux finances, passa quelques mois à l'école de Busch et Ebeling à Hambourg; mais, dès juin 1791, il suivit les cours de Werner à la célèbre école des mines de Freiberg, où il se lia d'amitié avec Léopold de Buch et André del Rio. Il profita de son séjour à Freiberg pour étudier surtout la flore souterraine, sujet alors peu exploré, et il résuma ses observations dans un ouvrage fort intéressant (*Specimen Floræ subterraneæ Fribergensis et aphorismi ex physiologia chemica plantarum*; Berlin, 1793, in-4°), qu'il dédia à son maître, le célèbre botaniste Willdenow (2). Nommé assesseur au conseil des mines, il remplit, de 1792 à 1797, les fonctions de directeur général des mines d'Anspach et Bayreuth. Ces fonctions administratives ne l'empêchaient pas de se livrer à des recherches multipliées sur les mofettes, sur une lampe propre à servir dans les galeries souterraines, sur un appareil de respiration d'après les principes de Beddoes; en même temps il recueillit, dès l'année 1792, lorsqu'il apprit les expériences de Galvani, les matériaux nécessaires à la publication d'un ouvrage important, encore aujourd'hui souvent cité, sur l'irritabilité des fibres musculaires et nerveuses (*Uber die gereitzte Muskel und Nerfenvaser, nebst Vermuthungen über den Chemischen Process des Lebens in der Thier und Pflanzenwelt*); Berlin, 1797-99, 2 vol. in-8°); enfin il fut le collaborateur de Schiller pour le journal que le grand poëte faisait paraître sous le titre de *Die Horen* (Les Heures).

C'est ici que se présente, dans le développement de la vie scientifique de M. de Humboldt, une phase qu'il importe de signaler. L'illustre savant croyait alors à l'existence de la *force vitale*, qu'il avait définie « une cause inconnue, empêchant les éléments d'obéir à leurs affinités primitives (3). » Cette théorie, mise dans la bouche du philosophe Épicharme, fut développée, sous forme allégorique, dans le *Génie rhodien*, noti[illegible] gracieuse, qui plut singulièrement à Schill[illegible] (*Horen*, 1795), et que M. de Humboldt rep[illegible] duisit, à la prière de son frère Guillaume, da[illegible] les *Tableaux de la Nature*. Mais, dès 179[illegible] depuis ses expériences sur l'irritabilité des fibr[illegible] musculaires et nerveuses, l'existence des forc[illegible] vitales ne lui paraissait nullement démontrée, [illegible] il le déclara lui-même. « Depuis lors, dit-il, j[illegible] n'appelle plus *force* ce qui n'est peut-être q[illegible] l'effet de l'action simultanée des substances pa[illegible] ticulières et des forces physiques... Je nomm[illegible] *vivante* toute substance dont les parties arbitr[illegible] rement séparées changent, après leur séparatio[illegible] d'état moléculaire sous l'influence des conditio[illegible] extérieures permanentes. La rapidité avec l[illegible] quelle les parties organiques, détachées d'un o[illegible] gane vivant, changent d'état moléculaire, va[illegible] beaucoup : le sang des animaux se transforme p[illegible] vite que le suc des végétaux, les champign[illegible] se décomposent plus vite que les feuilles d[illegible] bre, etc. En général, plus la vitalité ou l'irri[illegible] bilité est grande, plus la matière animée ch[illegible] rapidement d'état moléculaire, après sa sépa[illegible] tion (1). » La mort de sa mère, en 1796, e[illegible] encore davantage le désir de voyager : il s[illegible] gna ses fonctions administratives, et s'initia, s[illegible] le baron de Zach, à l'astronomie pratique. A[illegible] quelques mois de séjour à Iéna et à Vienne, [illegible] partit avec son ami L. de Buch pour l'Ita[illegible] dans le but d'y étudier les volcans. Mais les gu[illegible] dont le pays était devenu le théâtre les firent [illegible] noncer à leur entreprise, et ils passèrent l'hi[illegible] de 1797-98 à Salzbourg et à Berchtesgaden, s'[illegible] cupant de météorologie. Là M. de Humboldt [illegible] invité par lord Bristol à se joindre à une ex[illegible] dition qui devait se faire dans la haute Égyp[illegible] Il accepta avec joie, et se rendit à Pa[illegible] pour acheter les instruments nécessaires [illegible] cette expédition; mais presque au même [illegible] ment il apprit le départ de Bonaparte pour l'[illegible] gypte (en mai 1798), et l'arrestation de l[illegible] Bristol à Milan. Il reçut le meilleur accueil [illegible] Paris de la part des savants, tels que Lapl[illegible] et Berthollet; il y fit connaissance avec son fi[illegible] compagnon de voyage, Aimé Bonpland, et [illegible] Directoire lui permit de se joindre, avec tous s[illegible] instruments, à l'expédition de Baudin (voy. [illegible] nom). Celle-ci ayant été ajournée, il résolut [illegible] prendre part à l'expédition française d'Égypte, p[illegible] suite de l'offre d'un bâtiment que lui avait faite [illegible] consul suédois Skiöldebrand. Mais la frég[illegible] suédoise qui devait le transporter à Tunis [illegible] dant à venir, il partit avec M. Bonpland p[illegible] l'Espagne, où il passa l'hiver de 1798-99. L'e[illegible] pressement que mit le ministre espagnol, Lu[illegible] de Urquijo, à lui faciliter les moyens de visit[illegible] les possessions des Indes, le fit changer d[illegible] plan, et le 5 juin 1799 il s'embarqua av[illegible]

(1) *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent.*

(2) Cet opuscule fut, l'année suivante, traduit en allemand par O. Fischer, accompagné de notes par Hedwig, et d'une préface par F. Ludwig (Leipzig, 1794, in-8°).

(3) Voici ce qu'il dit, entre autres, dans les *Aphorismes* qui accompagnent sa *Flora Fribergensis subterranea* : « Rerum naturam si totam consideres, magnum atque durabile, quod inter elementa intercedit, discrimen perspicies, quorum altera affinitatum legibus obtemperantia, altera, vinclis solutis, varie juncta apparent... *Vim internam*, quæ chymicæ affinitatis vincula solvit, atque obstat quominus elementa corporum libere conjungantur, *vitalem* vocamus, etc. »

(1) *Tableaux de la Nature*, édit. de 1849, t. II, p. [illegible] 273, de notre traduction (Paris, 1850, in-8°). Compar[illegible] aussi le *Cosmos*, t. I, p. 73 (de la traduction de M. Fay[illegible]

Corogne, sur la frégate le *Pizzaro.* chappa heureusement aux croisières ouilla le 19 juin dans le port de Santa- ix amis firent l'ascension du pic de plorèrent l'île en naturalistes. Enfin ls touchèrent, au port de Cumana, ière fois le sol d'Amérique. Ils em- -huit mois à explorer les provinces 'énézuela, arrivèrent en février 1800 ittèrent le littoral à Puerto-Caballo, l'Apure et de là le Cassiquiar, qui oque avec l'Amazone. Le souvenir a fourni à M. de Humboldt quel- s plus belles pages de ses *Tableaux re.*

a dépassé les vallons de Caracas et le ua, où se mirent les bananiers; lors- les champs parés de la verdure tendre e de la canne à sucre de Taïti ou le ge des cacaoyers, la vue se repose, au teppes qui bordent l'horizon dans un intain. De ce paysage, animé par une gétation, le voyageur étonné arrive à la un désert dénué d'arbres et couvert s. Pas une colline, pas un rocher ne un îlot dans cet espace incommensu- ent quelques fragments de couches sé- isent épars sur une surface de deux arrées, et paraissent plus élevés que ironnant. Les indigènes leur donnent es, comme si par une sorte d'intuition iné cet état primitif où ces élévations s-fonds, et les steppes mêmes le lit r méditerranéenne. Au milieu de cette e et sauvage vivent des peuplades di- es par une singulière dissemblance de uns, comme les Otomaques et les Ta- nomades, mangent des fourmis, de la a terre; d'autres, comme les Mariqui- cos, ont des demeures fixes, se nour- its cultivés, sont intelligents et de . De vastes espaces entre le Cassiquiare nt habités non par des hommes, mais s et des singes réunis en société. Des s sur des rocs montrent que cette so- était jadis le siége d'un certain degré ... Dans l'intérieur de la steppe, c'est rocodile qui font la guerre au cheval ; sur ses bords boisés, c'est l'homme erpétuellement contre l'homme. Là, plades dénaturées boivent le sang de ; d'autres, en apparence sans armes, s au meurtre, donnent la mort avec sonné de leur pouce; les tribus plus ulant la rive sablonneuse, effacent t avec leurs mains la trace de leurs insi, dans la barbarie la plus abjecte, l'éclat trompeur d'une civilisation mme se crée toujours une vie de mi- ageur qui parcourt l'espace, comme i interroge les siècles, a devant lui le tant, uniforme de la discorde hu-

de l'Orénoque était encore peu connu ge de MM. de Humboldt et Bonpland.

: *de la Nature* (chap. *Sur les steppes et* . I, p. 13-14, et p. 40-41 (de notre trad.).

Le premier trouva à ce fleuve, par le delta que forment ses bras, par la régularité, par la quantité et par la grosseur de ses crues, une grande analogie avec le Nil. Ces deux fleuves se ressemblent encore en ce que, d'abord torrents impétueux, ils se frayent un passage entre des montagnes de granit et de syénite, et coulent ensuite lentement, bordés de rivages sans arbres et sur une surface presque horizontale. Leurs sources n'ont été encore visitées par aucun Européen. L'Orénoque est du nombre de ces fleuves singuliers qui, après avoir serpenté à l'ouest et au nord, finit par s'infléchir tellement à l'est, que son embouchure se trouve presque au même méridien que ses sources. Du Chiguire et Gehatté jusqu'au Guaviare, il court à l'ouest comme s'il allait porter ses eaux à l'océan Pacifique. Dans ce trajet, il envoie au sud un bras remarquable, le Cassiquiare, qui se réunit au rio Negro, exemple unique d'une bifurcation de deux grands bassins tout à fait dans l'intérieur d'un continent. La nature du sol et la jonction du Guaviare et de l'Atabapo avec l'Orénoque font dévier ce dernier brusquement au nord. C'est par une erreur géographique qu'on avait longtemps pris le Guaviare, affluent de l'ouest, pour la véritable origine de l'Orénoque. Les doutes que le géographe Buache éleva, en 1797, contre la possibilité d'une jonction de l'Orénoque avec le fleuve des Amazones furent complétement dissipés par l'expédition de M. de Humboldt, qu'une navigation non interrompue de deux cent trente milles géographiques, à travers un bizarre réseau de rivières, conduisit du Rio Negro par le Cassiquiare dans l'Orénoque, c'est-à-dire depuis les frontières du Brésil, par l'intérieur du continent, jusqu'au littoral de Caracas. Le périlleux passage des cataractes d'Aturès et Maypurès forme un des épisodes les plus intéressants de cette première expédition, déjà si riche en résultats. A son retour au littoral, M. de Humboldt vint à La Havane pour se rendre par le Mexique aux îles Philippines. Il abandonna ce plan à la nouvelle que les deux corvettes *Le Géographe* et *Le Naturaliste* doubleraient le cap Horn et viendraient aborder à Callao de Lima. Pour joindre le capitaine Baudin, M. de Humboldt loua aussitôt un bâtiment qui le transporta de l'île de Cuba à Carthagène (en mars 1801). Mais l'expédition de Baudin prit une route toute différente de celle qui avait été annoncée : au lieu de doubler le cap Horn, elle doubla le cap de Bonne-Espérance. Ce contretemps lui fit manquer l'un des buts de son voyage au Pérou et du dernier passage de la chaîne des Andes. En novembre il fut favorisé par un beau temps, bien rare pendant la mauvaise saison dans la contrée brumeuse du bas Pérou, ce qui lui permit d'observer à Callao le passage de Mercure sur le disque du Soleil, observation importante pour la détermination exacte de la longitude de Lima et de toute la partie sud-ouest du Nouveau

Monde. Cette reprise de son voyage le conduisit de Carthagène au plateau de Bogota, après deux mois de navigation sur le fleuve la Magdeleine. Il visita, en traversant la cordillère de Quindiu, le volcan de Popayan, le Paramo d'Almaguer, le haut plateau de Los Pastos, et atteignit Quito le 6 janvier 1802. Cinq mois furent consacrés à l'exploration de la haute vallée de Quito et de la chaîne des volcans à cimes neigeuses, qui l'enceignent. Dans son ascension du Chimborazo, qui passa longtemps pour la plus haute montagne du globe (1), il s'éleva à 18,096 pieds, hauteur à laquelle aucun homme n'était encore parvenu; il ne lui restait plus que 200 pieds à monter pour en atteindre le pic, lorsqu'il fut arrêté par une profonde crevasse qui s'ouvrait comme un gouffre devant les pieds du hardi voyageur. Franchissant le Paramo de Assuay, défilé des Andes, il descendit par Cuença et les forêts de quinquina de Loxa dans la vallée de l'Amazone supérieure près de Jaen de Bracamoros; puis, traversant le plateau de Caxamarca, il atteignit Micuipampa et le penchant occidental des cordillères du Pérou. Ce fut de l'Alto de Guangamarca, d'une hauteur de 9,000 pieds, qu'il jouit pour la première fois de la vue de l'océan Pacifique, magnifique spectacle, ranimé pour ainsi dire par un souvenir d'enfance, par la lecture de l'expédition de Vasco Nuñez de Balboa, le hardi compagnon de Fr. Pizarre. Voici comment l'illustre savant rend lui-même admirablement ce spectacle:

« Après avoir franchi bien des ondulations du sol, nous atteignîmes enfin le point le plus élevé de l'*Alto de Guangamarca*. La voûte céleste, longtemps voilée, s'éclaircit soudain à une forte brise sud-ouest, dissipa le brouillard. L'azur foncé de l'air atténué des montagnes perçait entre les flocons serrés des plus hauts nuages. Toute la pente occidentale des cordillères, près de Chorillos et de Cascas, couverte d'énormes blocs de quartz, les plaines de Chala et de Molinos jusqu'au rivage près de Truxillo, gisaient là comme sous nos yeux. Nous aperçûmes alors distinctement l'océan Pacifique, reflétant près du littoral beaucoup de lumière, et reculant les bornes de l'horizon dans un vague lointain. La joie vive que je partageai avec mes compagnons de voyage, Bonpland et Carlos Montufar (qui était venu se joindre à nous à Quito) nous fit oublier d'ouvrir le baromètre sur l'Alto de Guangamarca... L'aspect de l'océan Pacifique eut quelque chose de solennel pour celui qui devait une partie de son éducation et ses désirs naissants à l'un des compagnons du capitaine Cook (2). »

« Après avoir erré dix-huit mois dans l'intérieur des montagnes, nous eûmes le désir bien naturel de jouir de l'aspect libre de la mer; ce désir avait été encore alimenté par les illusions auxquelles nous étions souvent entraînés. De la cime du volcan Pichincha, d'où la vue s'étend par-dessus les forêts de la province de las Esmeraldas, on ne distingue plus nettement l'horizon de la mer : le regard plonge du point où l'on est placé comme du haut d'un ballon aérostatique; on croit entrevoir, mais on n'aperçoit plus rien. Quand nous eûmes atteint, entre Loxa et Guanca-Bamba, le Paramo de Gumani, où gisent épars les débris de beaucoup d'édifices d'Incas, nos muletiers nous assuraient que nous apercevrions la mer, au delà de la plaine, au delà des dépressions de Piura et de Lombajèque. Mais un brouillard épais voilait la plaine et le littoral lointain; nous vîmes seulement des masses de rochers de formes bizarres surgir et disparaître tour à tour, comme des îles au-dessus d'une mer de brume ondoyante, spectacle pareil à celui dont nous avions joui sur le pic de Ténériffe.... Le désir que l'on a de voir certains objets ne dépend pas seulement, il s'en faut, de leur grandeur, de leur beauté ou de leur importance : il s'y mêle, dans chaque homme, accidentellement à beaucoup d'impressions de la jeunesse une vieille prédilection pour certains travaux, le penchant pour les choses lointaines et pour un vie agitée. Des difficultés en apparence insurmontables leur prêtent un charme nouveau. Le voyageur jouit d'avance du moment où il verra la croix du Sud, les nues de Magellan, qui tournent autour du pôle austral, la neige du Chimborazo, la colonne de fumée des volcans de Quito, un bois de fougères en arbres, le calme de l'Océan. Les jours de ces impressions ineffaçables, si vivement désirées, font époque dans la vie d'un homme. »

M. de Humboldt et ses compagnons arrivèrent le 23 mars 1803 à Acapulco, après avoir touché à Callao et Guayaquil. De là, ils allèrent visiter la capitale du Mexique, où ils séjournèrent plusieurs mois, la province Mechoacan et le volcan Jorulo. De retour à Mexico, M. de Humboldt mit en ordre ses riches collections, puis il fit l'ascension du volcan de Toluca (auquel il trouva 14,232 pieds de haut), et du Cofre de Perote (de 12,588 pieds); et se rendit à travers des forêts de chênes de Xalapa à Vera-Cruz, où régnait alors la fièvre jaune, à laquelle il échappa heureusement. Le 7 mars 1804 il quitta le rivage du Mexique, et fit voile pour La Havane, où il passa encore dix mois. Là il s'embarqua, avec M. Bonpland et Montufar, pour Philadelphie, et reçut à Washington l'accueil le plus amical de Jefferson; enfin, quittant le 9 juin le Nouveau Monde, il arriva le 3 août 1804 à Bordeaux, après cinq ans d'absence de l'Europe, pendant lesquels il s'était passé bien des événements.

Les résultats de ce voyage d'exploration, si important pour la géographie, l'ethnographie, la géologie et l'histoire naturelle de l'Amérique, ont été consignés dans une œuvre monumentale, divisée en sept parties, dont chacune forme un ouvrage à part. La 1re partie a pour titre : *Voyages aux régions équinoxiales du Nouveau Continent;* Paris, 1809-25, 3 vol. in-8°, édit. allemande; Stuttgard, 1825-32, in-8°; c'est la relation historique proprement dite, avec un atlas géographique, géologique et physique; — 2e partie : *Vue des Cordillères et Monuments des Peuples indigènes de l'Amérique;* Paris, 1810, gr. in-fol., avec 69 planches; 1816, 2 vol.

(1) On sait aujourd'hui que c'est l'Ancien Monde qui possède la plus haute montagne du globe : l'Everest, pic de l'Himalaya, vient de détrôner le Kuntchindjinga, le Djawahir et le Dhawalaghiri de la même chaîne.

(2) *Tableaux de la Nature*, t. II, p. 312 et suiv.

in-8°, avec 19 planches; on y trouve figurés et décrits les principaux monuments de la civilisation primitive du Nouveau Monde, particulièrement du Mexique et du Pérou; — 3e partie : *Recueil d'Observations de Zoologie et d'Anatomie comparée;* Paris, 1805-32, 2 vol.; — 4e partie : *Essai politique sur le Royaume de la Nouvelle-Espagne;* ibid., 1811, 2 vol. in-4°, avec atlas; le texte seul, 1811, 5 vol. in-8° : c'est, sous un titre modeste, un ouvrage qui contient des vues d'économie politique très-élevées; il embrasse à la fois les richesses minérales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les finances et la défense militaire de ces régions, aujourd'hui si divisées; — 5e partie : *Recueil d'Observations astronomiques, d'Opérations trigonométriques et de Mesures barométriques* (revues et calculées par J. Oltmanns); ibid., 1808-10, 2 vol. in-4°; il comprend toutes les observations faites par l'auteur depuis le 12° de lat. australe jusqu'au 41° de lat. boréale, plus un tableau de plus de 700 positions géographiques, dont 235 ont été pour la première fois retrouvées par lui; — 6e partie. *Physique générale et Géologie;* Paris, 1807; — 7e partie : *Essai sur la Géographie des Plantes;* ibid., 1805, en allem.; Tubingue, 1807 : dans cet ouvrage, plus développé dans *De Distributione geographica Plantarum secundum cœli temperiem et altitudinem montium,* Paris, 1817, in-4°, M. de Humboldt s'est montré l'un des créateurs de la géographie botanique. A cette partie se rattache un herbier de plus de 5,000 espèces phanérogames, dont la moitié jusqu'alors inconnue des botanistes, et qui fut d'abord donné sous le titre de *Plantes équinoxiales recueillies au Mexique, dans l'île de Cuba,* etc., Paris, 1809, 2 vol. gr. in-fol., avec 144 planches, et dans *Monographie des Mélastomes et autres genres du même ordre,* ibid., 1809-23, 2 vol. gr. in-fol., avec 120 planches color. Ces matériaux furent enfin mieux classés et décrits par S. Kunth, dans le grand ouvrage intitulé : *Nova Genera et Species Plantarum quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem Orbis Novi collegerunt, descripserunt et adumbraverunt A. Bonpland et Alex. de Humboldt;* Paris, 1815-25; Paris, 7 vol. in-fol., avec 700 planches; puis, dans *Mimoses et autres Plantes légumineuses du Nouveau Continent, rédigé par C. S. Kunth,* ibid., 2 vol. gr. in-fol., 1819-24, avec planches coloriées; dans *Synopsis Plantarum quas in itinere ad plagam æquin. Orbis Novi collegerunt H. et B.,* Strasb. et Paris, 1822-26, 4 vol. in-fol.; et dans *Révision des Graminées,* etc., précédée d'un travail sur cette famille par S. Kunth, Paris, 1829-34, 2 vol. gr. in-fol., avec 220 planches coloriées. A cette collection de magnifiques travaux se rattache enfin l'*Essai politique de l'île de Cuba;* Paris, 1826.

M. de Humboldt fit paraître tous ces ouvrages pendant son séjour à Paris (de 1805 à 1827). Dans cet intervalle, il trouva encore le loisir de s'occuper de chimie, d'analyser avec Gay-Lussac l'air atmosphérique, de collaborer avec Berthollet aux *Mémoires de la Société d'Arcueil* (1) et aux *Annales de Physique et de Chimie,* et de faire (1805) avec Gay-Lussac et Léop. de Buch (*voy.* ces noms) un voyage en Italie, pour faire des observations hypsométriques sur le Vésuve. Ces observations, il les renouvela avec plus de soin et dans des circonstances plus favorables, dix-sept ans plus tard, lorsqu'à l'époque du congrès de Vérone (1822), il accompagna feu le roi de Prusse à Naples. Déjà antérieurement, il avait (1807 à 1808) rempli une mission politique pendant le séjour du prince Guillaume de Prusse à Paris, puis il avait accompagné son frère, Guillaume de Humboldt, dans son ambassade à Londres (1814), et fait plusieurs excursions en Angleterre et en Allemagne (en 1818 lors du congrès d'Aix-la-Chapelle), avec son illustre ami Arago et avec M. Valenciennes.

Ce n'est qu'à partir de 1827 que M. de Humboldt se fixa définitivement à Berlin, où, avec le titre de conseiller intime, il n'a pas cessé de jouir de la faveur méritée du feu roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et de son successeur Frédéric-Guillaume IV. Ami de presque tous leurs ministres, il a pu souvent leur donner d'utiles conseils; et s'il n'a pas été lui-même secrétaire d'État, c'est qu'il a toujours mieux aimé la science que l'administration des affaires. Ce qui prouve d'une manière incontestable cet amour extrême et vraiment désintéressé de la science, c'est qu'à un âge où il aurait pu, à l'exemple de tant d'autres, se reposer des labeurs d'une vie si bien remplie, à soixante ans, M. de Humboldt ne craignit pas d'entreprendre un des voyages les plus périlleux. Comme il avait passé sa jeunesse à l'exploration du Nouveau Continent, il voulut consacrer encore ses vieux jours à la connaissance de la partie la moins accessible et la plus mystérieuse de l'ancien monde. En 1829, il parcourut, en compagnie de deux amis, Ehrenberg et Gustave Rose, l'Asie centrale. Cette expédition, entreprise sous les auspices de l'empereur Nicolas, se dirigea à l'est par Moscou, Kasan, Catherinebourg, les monts Ourals, Nishné-Tagilsk, Bogoslowsk, Tobolsk et Altaï; de là elle rayonna jusqu'aux postes militaires de la Chine, près du lac Dsaisang, dans la Dzongarie. De l'Altaï, les intrépides voyageurs, retournant à l'ouest, passèrent par les steppes d'Ischim, Omsk, Miask, le lac Ilmen, Orenbourg, Astrakan, la mer Caspienne, Saratow, Sarepta, Woronesch, Tula, et revinrent à Moscou, après avoir fait plus de 2,300 milles géographiques dans un espace de neuf mois. M. de Humboldt a communiqué les principaux résultats de cette expédition, si importante pour

(1) C'est dans ce célèbre recueil que parut, en 1817, son *Mémoire sur les Lignes isothermes.*

la minéralogie, l'orographie et la climatologie, dans son *Asie centrale*, *recherches sur les chaînes de montagnes et la climatologie comparée*, Paris, 1843, 3 vol. in-8°; édit. allemande, par Mahlmann, Berlin, 1843-1844, 2 vol. (1). Le voyage de l'Asie centrale enrichit les *Ansichten der Natur* (Tableaux de la Nature), dont la 1re édition avait paru en 1808, de nombreuses additions qui en firent un livre presque nouveau, publié à Berlin, 2 vol. in-12, 1849 (3e édit.) (2). Ces additions portent particulièrement sur les *Steppes et Déserts* et les *éclaircissements* qui accompagnent cet admirable tableau. Les rapprochements que l'auteur fait entre les déserts de l'Afrique et les pampas de l'Amérique et les steppes de l'Asie sont d'une saisissante vérité.

C'est dans ce nouveau voyage que l'illustre voyageur a particulièrement battu en brèche l'existence de ce prétendu plateau central de l'Asie admis depuis Marco-Polo par presque tous les géographes. En se trouvant dans la Dzongarie chinoise, entre les frontières de la Sibérie et le lac Saysan (Dsaïsang), à une distance égale de la mer Glaciale et de l'embouchure du Gange, il avait bien lieu de se croire dans l'Asie centrale; cependant, le baromètre lui apprit bientôt que le bassin de l'Irtisch supérieur, entre l'Ustkamenogorsk et le poste dzungaro-chinois de Chonimaïlachou, est situé à peine à onze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Le lac Baïkal lui-même n'est qu'à 1332 pieds au-dessus du même niveau. Un plateau élevé, mais d'une hauteur très-inégale, se dirige, à part quelques faibles interruptions, du sud-sud-ouest au nord-nord-est, depuis le Thibet oriental jusque vers le noyau des montagnes de Kenteï, au sud du lac Baïkal; il porte les noms de Gobi, de Schamo, de Schabo et de Hanhaï. Ce renflement du sol est situé entre le 79° et le 116° de longitude orientale de Paris. Le bassin de Caschmir avait également donné lieu à des exagérations hypsométriques, et le plateau du Thibet, entre le 71° et 83° longitude orientale, n'atteint pas tout à fait une hauteur moyenne de dix-huit cents toises, ce qui est à peine la hauteur de la plaine fertile de Caxamarca dans le Pérou; mais il est inférieur de 211 toises à la hauteur du plateau de Titicaca, et de 337 toises au-dessous du niveau des rues de la ville supérieure de Potosi. Il n'appartenait qu'à M. de Humboldt de faire de ces rapprochements orographiques qui, d'une manière si grandiose, mettent l'Ancien Monde en contact avec le Nouveau. Sa *Carte des Chaînes de Montagnes et des Volcans de l'Asie centrale*, tracée en 1839, et publiée seulement en 1843, rectifie bien des erreurs longtemps accréditées, et diffère ainsi radicalement de toutes les cartes du même genre qui ont paru jusqu'à ce jour. Indiquant à grands traits la direction moyenne et la hauteur des chaînes de montagnes, elle représente l'intérieur du continent asiatique depuis 30° jusqu'à 60° de latitude, entre les méridiens de Péking et de Cherson. — Ce fut à la suite de cette expédition que l'Académie de Saint-Pétersbourg établit, sur la proposition de M. de Humboldt, des stations magnétiques et météorologiques qui s'étendent de Saint-Pétersbourg à Peking. Cet exemple fut imité par le gouvernement anglais pour l'hémisphère austral.

Après la révolution de 1830, M. de Humboldt fut chargé par Frédéric-Guillaume III de reconnaître, de la part de la Prusse, l'avénement du roi Louis-Philippe. Depuis lors il renouvela, presque chaque année, ses voyages à Paris, à la grande satisfaction des nombreux amis et admirateurs qu'il y compte depuis si longtemps. Vers cette même époque il élabora et fit imprimer son *Examen critique de la Géographie du Nouveau Continent*; Paris, 1835-38; 5 vol. in-8° (édit. allemande par Ideler, Berlin, 1836, 3 vol.), ouvrage plein de recherches d'érudition. Son dernier séjour à Paris, qu'il a toujours tant aimé, est de 1847 à 1848 (d'octobre à janvier). Nous ne mentionnerons qu'en passant deux petits voyages qu'il fit, l'un en 1841, à Londres, en accompagnant le roi Frédéric-Guillaume IV, qui tint sur les fonts de baptême le prince de Galles, l'autre en 1845, à Copenhague. — Bien que l'illustre voyageur n'ait jamais revu l'Amérique, où son nom est devenu si populaire, il s'est toujours vivement intéressé aux progrès de la civilisation dans ce jeune et grand continent. C'est sur les instances de M. de Humboldt que le général Bolivar fit, en 1828 et 1829, exécuter par Loyd et Falmore un nivellement exact de l'isthme de Panama entre Panama et l'embouchure de la rivière de Chagres (1). D'autres travaux, tels que tracés de canaux, de chemins de fer, d'écluses, de tunnels, ont été faits depuis par d'habiles ingénieurs français. Mais dans ces travaux, exécutés dans la direction méridienne, entre Porto-Bello et Panama, ou à l'ouest, vers Chagres et Cruces, les points les plus importants, signalés par M. de Humboldt, points dirigés de l'est et du sud-est de l'isthme, sont des deux côtés du littoral restés inaperçus. « Tant que cette partie, ajoute l'illustre savant, n'aura pas été représentée géographiquement par des déterminations exactes de latitude et de longitude, faciles à exécuter, et hypsométriquement, en mesurant avec le baromètre les reliefs du sol, je regarde le jugement, aujourd'hui encore (en 1849) si diversement répété, savoir que l'isthme de Panama est impropre à l'établissement d'un canal océanique (canal de

(1) La relation historique a été donnée par M. G. Rose, dans *Mineralogisch-geognostische Reise nach dem Ural, Altai et dem Caspischen Meere*; Berlin, 1837-1842, 2 vol., in-8°.

(2) Il en existe deux traductions françaises, publiées presque simultanément, l'une de M. Galusky (Gide), et l'autre du signataire de cet article (Firmin Didot).

(1) *Philosoph. Transact.*, 1830, p. 59.

aurait moins d'écluses que le canal calédonien), et, indépendamment des saisons, au libre passage des vaisseaux venant du Chili et de la Californie, ou de New-York et de Liverpool, comme non fondé et tout à fait téméraire. » (1)

Le même qui, il y a plus d'un demi-siècle, explora le Nouveau Monde, et qui à l'âge de soixante ans visita l'Asie centrale, le même homme entreprit, octogénaire, de passer en revue, dans une œuvre monumentale, l'ensemble des connaissances humaines sur le ciel [illegible] la terre. Le premier volume du *Cosmos* (édit. [illegible]emande) parut en avril 1845, et le quatrième, [illegible] nous avons sous les yeux, au commence[illegible]t de 1858. C'est dans cet ouvrage qu'il faut [illegible]cher les vues générales de M. de Humboldt [illegible] le domicile planétaire départi au genre [illegible]in, en même temps que la part de gloire [illegible]i revient dans les progrès des sciences. [illegible]*smos* est la synthèse du monde physique; [illegible]sur une grande échelle le développement [illegible] *ableaux de la Nature :* dans l'un comme l'autre livre l'auteur a voulu montrer que la [illegible] sévère de la science, ou la description rigou[illegible] des phénomènes du globe, peut très-bien [illegible] avec une peinture animée des scènes de la [illegible]. Il aurait complétement réussi dans cette [illegible]ardue, si une certaine coquetterie de sa[illegible] qui perce surtout dans les notes, n'avait [illegible]ndu la lecture du *Cosmos* un peu fati[illegible] pour les gens du monde, eux qui ne se fâ[illegible] jamais quand, pour être plus clair, on les [illegible]se plus ignorants qu'ils ne sont. D'un autre [illegible] les savants et les érudits, qui goûteront fort [illegible]tes hérissées de faits et de citations, ne trou[illegible]t pas au texte cette gravité didactique qui [illegible]e le *profanum vulgus*, et qui est pour [illegible] un des ornements nécessaires de la science[illegible] faut être bien habile dans le grand art d'instr[illegible] et de plaire pour ne pas échouer contre l'un [illegible]es deux redoutables écueils. Mais laissons [illegible]otre critique, et bornons-nous à dire très-[illegible]mmairement ce que le *Cosmos* renferme. [illegible]vrage débute (2) par des considérations sur les sensations ou jouissances variées que procure l'aspect et l'étude de la nature. En première ligne se place cette sensation générale de bien-être qui résulte du simple contact de l'homme avec la nature : cette mise en présence du grand Tout « adoucit la douleur et apaise les passions quand l'âme est péniblement agitée »; c'est le pouvoir calmant qu'exerce sur nous le pressentiment d'une harmonie à jamais troublée. Puis vient la sensation que produit en nous l'aspect d'un paysage, la configuration de la surface du globe dans des limites définies : la lutte des éléments déchaînés, la nudité des steppes et des déserts, la vue de champs fertiles, etc., excitent des émotions de ce genre. L'auteur évoque ici, avec bonheur, le souvenir d'une de ces nuits tropicales où les étoiles « versent une douce lumière sur la surface mollement agitée de l'Océan »; puis il rappelle « ces vallées profondes des Cordillères, dans lesquelles les stipes élancés des palmiers, agitant leurs panaches, percent les voûtes végétales, et forment, en longues colonnades, une forêt sur la forêt ». L'uniformité des variations atmosphériques (1) et les contrastes de climats et de végétation suivant la différence des hauteurs semblent, dans la zone torride, refléter l'invariabilité des lois qui gouvernent les mouvements célestes. Les détails que l'auteur fournit à l'appui de ces peintures sont aussi beaux qu'abondants. Malheureusement, cette abondance même des détails à côté des pensées généralisatrices, cette richesse de souvenirs et d'incidents font souvent perdre au lecteur le fil conducteur. Une troisième jouissance, plus raffinée, naît de la connaissance des lois de la nature : l'homme se plaît à trouver, comme disait Schiller, « le pôle immuable dans l'éternelle fluctuation des choses créées ». Mais l'auteur ne veut point, et en cela il a bien raison, des rêveries de la philosophie de la nature. Après ce préambule il trace à grands traits et d'une main sûre le tableau de l'univers depuis les nébuleuses et les étoiles jusqu'à l'écorce terrestre et la distribution des végétaux et des animaux sur le globe. Les roches qui composent notre planète, et dont nous ne connaissons guère que la surface, M. de Humboldt les divise en quatre classes : 1° *roches d'éruption*, sorties de l'intérieur du globe, ou *volcaniquement* (à l'état de fusion), ou *plutoniquement* (à l'état de ramollissement); 2° *roches de sédiment*, précipitées ou condensées dans un milieu liquide, où elles étaient primitivement dissoutes ou en suspension; 3° *roches métaphoriques*, dont la texture et le mode de stratification ont été altérés, soit par le contact ou la proximité d'une roche d'éruption volcanique ou plutonique, soit par l'action des vapeurs et des sublimations qui accompagnent le soulèvement de certaines masses à l'état de fluides ignés; 4° *conglomérats*, formés des débris des trois roches précédentes divisées mécaniquement. — Dès 1817, M. de Humboldt eut l'heureuse idée de rendre la distribution de la chaleur sur le globe par une représentation graphique analogue à celle que Halley avait imaginée pour le magnétisme terrestre. Les lignes *isothermes*, *isothères* et *isochimènes*, représentant les températures moyennes annuelles estivales et hivernales, a fourni depuis une base certaine à la climatologie. Pour s'en faire une idée bien nette, il faut partir de l'hypothèse qui suppose la terre formée de couches homogènes, ayant partout la même faculté d'absorber les

(1) *Tableaux de la Nature*; dernière édit., t. II, p. 337 et suiv. (de la trad. de M. Hœfer).

(2) Le 1er volume du *Cosmos* a été traduit en français par M. H. Faye; Paris, 1846, in-8°.

(1) M. de Humboldt a l'un des premiers signalé la régularité des *maxima et minima* du baromètre dans les régions équinoxiales, ce qui permet d'y employer cet instrument pour ainsi dire en guise d'horloge.

rayons solaires et le même pouvoir de rayonner la chaleur vers les espaces célestes. Dans cette hypothèse, les lignes isothermes, isothères et isochimènes seraient toutes parallèles à l'équateur et les mêmes à la surface du globe, à parité de latitude. Or, tout ce qui fait varier (et c'est là ce qui a toujours lieu en réalité) les pouvoirs absorbants et émissifs, dérange le parallélisme de ces lignes. Ces inflexions, les angles sous lesquels les lignes isothermes, isothères et isochimènes coupent les cercles de latitude, la position du sommet de leur convexité ou de leur concavité par rapport au pôle de l'hémisphère correspondant, sont des effets de causes qui modifient plus ou moins profondément la température sous les diverses latitudes. C'est par là que M. de Humboldt est arrivé à fonder la géographie des plantes et des animaux sur des bases scientifiques. — Le deuxième volume contient le tableau de l'histoire des sciences; « le reflet du monde extérieur dans l'imagination de l'homme » en forme la première partie, et l'essai historique sur le développement progressif de « l'idée de l'univers » la seconde. C'est surtout dans ce volume que l'auteur révèle sa triple qualité de savant, de peintre et de penseur (1). Après y avoir poursuivi le développement de l'idée de l'univers dans *le temps*, il revient à *l'espace* occupé par les corps célestes. C'est là le sujet du troisième volume, exclusivement consacré à l'astronomie (2). La zone des astéroïdes, dont le nombre augmente tous les ans, porta M. de Humboldt à diviser les planètes en trois groupes : 1° les planètes intérieures (Mercure, Vénus, Terre, Mars), situées plus près du Soleil, et en deçà des astéroïdes : elles sont toutes de grandeur moyenne, un peu plus petites que la Terre, relativement très-denses, peu aplaties, douées d'un mouvement de rotation à peu près uniforme, de vingt-quatre heures au moins, et dépourvues de satellites, à l'exception de la Terre; 2° la zone intermédiaire des astéroïdes, qui se font remarquer par leur petitesse ainsi que par l'excentricité et l'inclinaison de leurs orbites; 3° les planètes extérieures (Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune), situées entre la zone des astéroïdes et les extrémités encore inconnues du système solaire, sont beaucoup plus grandes, cinq fois moins denses, d'un mouvement de rotation plus rapide, d'un aplatissement plus sensible, et toutes pourvues de satellites. Les observations de M. de Humboldt sur la lumière zodiacale, probablement un effet du rayonnement de l'atmosphère solaire, méritent d'être prises en considération par les astronomes. « C'est surtout des régions tropicales, où les phénomènes météorologiques montrent dans leurs variations le plus d'uniformité et de régularité, qu'il est permis

(1) La traduction française de ce volume est de M. Galusky ; Paris, 1848.

(2) La première partie de ce volume (comprenant l'astronomie stellaire) a été traduite par M. Faye; Paris, 1851; et la deuxième partie par M. Galusky, ibid., 1852.

d'attendre des éclaircissements sur la nature de la lumière zodiacale. » Dans le quatrième volume, paru en 1858 (1), entièrement consacré à la physique du globe, l'auteur développe avec l'autorité du maître plusieurs points qu'il n'avait fait qu'ébaucher dans le premier volume; tels sont, entre autres, le magnétisme terrestre (lignes isogones, isoclines et isodynames), les tremblements de terre et la zone des volcans. Fidèle à sa méthode, l'auteur traite ces intéressants sujets sous le double rapport de l'histoire et de la science du *Cosmos*, en entendant par ce mot l'enchaînement des phénomènes terrestres et des phénomènes célestes. « Rien de ce qui se passe sur notre planète ne saurait, dit-il, être conçu sans une connexité *cosmique*. Déjà le nom de planète indique sa dépendance d'un corps central, des rapports avec un groupe de corps célestes de grandeur différente, mais probablement d'une même origine. On soupçonna de bonne heure l'influence du Soleil sur le magnétisme terrestre, et Kepler avait même supposé que tous les axes des planètes étaient dirigés magnétiquement vers le même point du ciel; et, suivant ce grand astronome, le Soleil était lui-même un corps magnétique, doué de la force qui fait mouvoir les planètes. » — Attentif à tous les travaux de ses contemporains, M. de Humboldt a toujours soin de conduire la science jusqu'au moment même où il écrit. Ainsi, en analysant les découvertes relatives à l'intensité du magnétisme terrestre, auxquelles il eut lui-même une grande part, il arrive jusqu'aux variations séculaires qui ne reposent encore que sur un très-petit nombre d'observations, et il cite à ce sujet celles qui ont été faites à Toronto, au Canada, de 1845 à 1849, et qui paraissent montrer une diminution magnétique. La périodicité des inclinaisons, dont il parle ensuite, n'est connue d'une manière certaine que depuis le fonctionnement des stations magnétiques établies par le gouvernement britannique dans les deux hémisphères. Il en résulte, ce qu'avait déjà reconnu Arago, à savoir que l'inclinaison magnétique est plus grande à neuf heures du matin qu'à six heures du soir, pendant que l'intensité de la force magnétique (mesurée par le nombre des oscillations de l'aiguille horizontale) a son *minimum* dans la première et son *maximum* dans la seconde période. Quant aux variations de déclinaison, M. Lamont, cité par M. de Humboldt, y reconnut une période de dix ans et huit mois. Dans l'intervalle de 1841 à 1850, les moyennes des déclinaisons mensuelles avaient leur *mininum* en 1843 et leur *maximum* en 1848. Cette période décennale coïncide, chose remarquable, avec la fréquence décennale des taches du Soleil.

Mais arrêtons-nous dans cette incomplète analyse du *Cosmos*. A part quelques défauts, qui ne tiennent qu'à la forme ou à l'enchevêtrement des détails, c'est un ouvrage qui restera : *monumen-*

(1) La traduction française n'en a pas encore paru.

rum ære perennius. Bien que produit à un âge que peu d'hommes atteignent, il rappelle, par la vigueur du style et la fraîcheur de l'imagination, les œuvres de la jeunesse de l'auteur.

Tandis que, par une loi fatale, tous les hommes, à partir de quatre-vingts ans et souvent plus tôt, voient leurs facultés décliner et s'éteindre, M. de Humboldt, bientôt nonagénaire, semble, par une faveur spéciale du ciel, faire exception à cette loi de la nature : c'est que la conscience d'avoir bien accompli sa mission terrestre est seule capable d'entretenir et de ranimer ainsi, jusqu'au moment suprême, l'étincelle de la vie et du génie. Celui qui, par la multiplicité de ses travaux et par les progrès qu'il a fait faire à toutes les sciences qu'il a cultivées, mérite le surnom d'*Aristote moderne*, a en même temps noblement consacré sa haute position à servir ses semblables : bien des savants doivent leurs places, leurs honneurs et même leur renommée aux conseils et à l'influence légitime du doyen des associés de l'Institut de France et du conseiller favori du roi de Prusse. — La Prusse a produit, dans deux genres bien différents, deux hommes dont elle s'enorgueillit à juste titre : Frédéric II et Alexandre de Humbolt. F. H.

Löwenberg, A. V. Humboldt, *Reisen in Amerika und Asien*; Berlin, 1843. — Follette Bauer, *Lives of the brothers Humboldt*; Lond., 1832. — Klencke, *Al. V. Humboldt, ein biograph. Denkmal*; Leips., 1852, 2e édit. — *Conversations-Lexikon*. — *Galerie des Contemporains*.

HUME (*David*), philosophe et historien anglais, né à Édimbourg, le 3 avril 1711, mort dans la même ville, le 25 août 1776. Il appartenait à une branche peu fortunée de la famille des comtes de Home ou Hume ; et comme il était le frère cadet, il n'eut qu'un petit patrimoine. Encore en bas âge, il perdit son père, et sa mère le destina à la jurisprudence, mais ses inclinations l'entraînèrent vers une autre carrière. « Je suivis avec succès, dit-il dans son *autobiographie*, le cours ordinaire de l'éducation, et je fus saisi de bonne heure d'un goût pour la littérature, qui a été la passion dominante de ma vie et la grande source de mes jouissances. Mes dispositions studieuses et mon intelligence firent croire à ma famille que j'étais propre à la jurisprudence ; mais j'éprouvais une insupportable aversion pour tout ce qui n'était pas recherches philosophiques et savoir en général ; et tandis qu'on me croyait occupé sur Vinnius et Voet, je dévorais secrètement Cicéron et Virgile. » — « Notre éducation de collége en Écosse, ajoute-t-il, s'étendant peu au delà des langues, finit ordinairement quand les écoliers ont quatorze ou quinze ans. A cet âge je fus abandonné à mon choix pour mes lectures, et je me sentis une inclination presque égale pour les livres de raisonnement et de philosophie, pour la poésie et les belles-lettres. Quiconque est familier avec les philosophes et les critiques sait qu'il n'y a rien d'établi dans aucune de ces deux sciences, et qu'elles ne contiennent guère que des disputes sans fin, même sur les articles fondamentaux. A leur examen je sentis croître en moi une certaine audace d'esprit qui, loin d'être inclinée à se soumettre à aucune autorité sur ces matières, me conduisait à chercher une nouvelle méthode qui pût établir la vérité. » Le vœu le plus ardent du jeune homme était de se consacrer aux lettres, mais la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas de réaliser ce plan de vie, et sur les instances de sa famille il fit une faible tentative pour entrer dans une carrière lucrative. Il se rendit à Bristol en 1734, et devint commis chez un riche marchand. Quelques mois de cette profession le dégoûtèrent complétement du commerce. Il passa en France, où la vie était moins chère, et avec l'intention d'y poursuivre ses études dans une ville de province. Il s'établit d'abord à Reims, où il séjourna peu, puis à La Flèche, où il passa près de trois ans, uniquement occupé de méditations philosophiques et de ses rêves de réputation. Le séjour de La Flèche en lui rappelant la gloire de Descartes l'encourageait à tenter la même entreprise ; mais il n'eut pas, comme le philosophe français, la patience de mûrir lentement ses idées, et il les livra au public avec l'ardeur imprévoyante de la jeunesse. Rentré en Angleterre à la fin de 1737, il publia, au mois de février 1739 son *Traité sur la Nature humaine*. Il avait fondé d'immenses espérances sur cet ouvrage, qui devait selon lui changer complétement la philosophie (*produce a total alteration in philosophy*). Un peu déconcerté de voir que le monde marchait comme avant, et que la philosophie n'était pas renversée, il alla cacher son désappointement dans la résidence maternelle, à Ninewells. Cet échec hâta chez lui l'expérience. Laissant de côté l'ambitieux projet d'embrasser la nature humaine dans une grande théorie, il traça de courtes esquisses, qu'il publia en 1741, sous le titre d'*Essais de Morale et de Politique*. Ce petit recueil, qui à force de révisions et d'additions devint plus tard un chef-d'œuvre, eut un modeste succès, dont l'auteur, moins exigeant que la première fois, sut se contenter. En 1745 il fut attaché au marquis d'Annandale, qui à cause de son triste état mental avait besoin d'un compagnon. Cette position de secrétaire d'un maniaque avait, malgré d'assez grands avantages pécuniaires, quelque chose d'humiliant que Hume ressentit avec amertume et dont il garda longtemps le souvenir. En quittant le marquis d'Annandale il trouva une situation plus convenable auprès du général Saint-Clair, qui l'emmena avec lui en 1746 comme secrétaire d'ambassade à Vienne et à Turin. « Ces deux années, dit Hume, sont presque la seule interruption qui ait été apportée à mes études dans le cours de ma vie ; je les passai agréablement et en bonne compagnie ; et mes appointements, avec mon économie, me permirent d'acquérir une fortune que j'appelais indépendante, quoique beaucoup de mes amis fussent disposés à sourire quand

je parlais ainsi; bref, j'étais maintenant maître de près de mille livres. » De retour dans sa retraite de Ninewels, il composa ses *Discours Politiques*, qui formèrent la seconde partie de ses *Essais*, et ses *Recherches sur les Principes de la Morale*, où il reprit les doctrines du *Traité sur la Nature humaine*. Ces deux ouvrages parurent en 1752, l'un à Édimbourg, l'autre à Londres; et, tandis que le premier obtenait un grand succès, le second passa inaperçu. Vers la même époque, Hume, qui avait perdu sa mère, quitta Ninewells et vint s'établir à Édimbourg. Il y était depuis quelques mois lorsque la faculté des avocats le choisit pour son bibliothécaire. Ses appointements furent une utile addition à son petit revenu; mais, bientôt choqué des observations des curateurs de la faculté, il renonça à son traitement en faveur de Blacklock, le poëte aveugle. Il se contenta de l'avantage d'avoir à sa disposition trente mille volumes. Trouvant dans ce riche dépôt d'amples matériaux pour une histoire de la maison des Stuarts, il se mit aussitôt à l'œuvre. Le premier volume de cet ouvrage parut en 1754.

Hume avait de grandes prétentions à l'impartialité, et il fut surpris d'être accusé de toutes parts de ne voir les choses que d'un côté. « Je fus assailli, dit-il, par un cri universel de reproche, de désapprobation et même d'exécration. Anglais, Écossais et Irlandais, whig et tory, homme d'église et sectaire, libre penseur et dévot, patriote et courtisan, unirent leur rage contre l'homme qui avait osé verser une larme sur le sort de Charles Ier et du comte de Strafford; quand les premières ébullitions de leur furie furent apaisées, le livre, ce qui était encore plus mortifiant, sembla tomber dans l'oubli. M. Millar (le libraire) me dit que dans douze mois il n'en avait vendu que quarante-cinq exemplaires..... J'étais, je l'avoue, découragé; et si la guerre n'eût pas en ce moment éclaté entre la France et l'Angleterre, je me serais certainement retiré dans quelque ville de province du premier de ces royaumes; j'aurais changé mon nom, et je ne serais jamais plus retourné dans mon pays natal. Mais comme ce projet n'était plus praticable et que mon prochain volume était considérablement avancé, je résolus de prendre courage et de persévérer. » Entre le premier et le second volume, il publia son *Histoire naturelle de la Religion*, qui fut violemment attaquée par le docteur Hurd. Le second volume de l'*Histoire d'Angleterre*, qui embrasse la période depuis la mort de Charles Ier jusqu'à la révolution de 1688, parut en 1756. « Ce volume, dit-il, eut le bonheur de donner moins de déplaisir aux whigs, et fut mieux reçu; non-seulement il se soutint par lui-même, mais il aida à relever son malheureux frère. » L'*Histoire de la Maison de Tudor* fut publiée en 1759, et deux volumes contenant l'*Histoire de l'Angleterre au moyen âge* complétèrent l'ouvrage en 1761. Arrivé à ce moment de sa vie, Hume, dans son *autobiographie*, se félicite un peu naïvement du succès de son œuvre. « Malgré la variété des vents et des saisons auxquels mes écrits avaient été exposés, dit-il, ils avaient assez réussi pour que les droits d'auteur que me payait le libraire surpassassent tout ce qu'on avait vu jusque-là en Angleterre. Je n'étais pas seulement indépendant, mais opulent. Je me retirai dans ma contrée natale (il avait fait récemment un séjour à Londres), bien décidé à ne remettre jamais les pieds dehors, et avec la satisfaction de n'avoir jamais présenté de requête à aucun homme en place, de n'avoir même jamais cherché l'amitié d'aucun. » Cette fière détermination ne fut pas de longue durée. Le comte d'Hertford lui proposa, en 1763, de l'accompagner à Paris en qualité de secrétaire d'ambassade. Hume se fit un peu prier; mais enfin le désir de revoir la France l'emporta sur l'amour de la retraite. Sa réputation l'avait devancé à Paris, et il y fut reçu avec une faveur qui tenait de l'engouement. A sa première visite à Fontainebleau, les témoignages d'admiration dont il fut accablé, même de la part des membres de la famille royale, l'embarrassèrent un peu, mais il s'y habitua vite. A Versailles le dauphin voulut le présenter à ses trois fils. Ces enfants, qui devaient être rois tous trois, et dont la vie devait être si tragiquement agitée, débitèrent au philosophe de petits compliments qu'on leur avait fait apprendre. Le plus jeune (depuis Charles X), alors âgé de six ans, avait oublié sa leçon et ne put prononcer que quelques paroles inintelligibles. « Toute cette nation, écrivait Hume à Ferguson, depuis la famille royale jusqu'au dernier échelon, semble avoir pris à cœur de me persuader, par toutes espèces de marques d'estime, qu'elle me considère comme un des plus grands génies du monde. Je ne crois pas que Louis XIV lui-même ait jamais eu à endurer pendant trois semaines autant de flatteries. » — « Vous me demandez, écrivait-il encore à Robertson, quel est mon genre de vie : je ne mange que de l'ambroisie, je ne bois que du nectar, je ne respire que de l'encens, je ne foule que les fleurs. Tous les hommes, et plus encore toutes les femmes que je rencontre, croiraient manquer au devoir le plus indispensable en ne m'adressant pas une longue et compendieuse harangue à ma louange. » — « M. Hume doit aimer la France, dit Grimm; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France : ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que toutes les jolies femmes (1) se le sont

(1) Une des plus spirituelles des dames à la mode, la comtesse de Boufflers, lui écrivait : « Mais quelles expressions employerai-je pour vous faire connaître l'effet que produit sur moi votre divine impartialité? J'aurais besoin en cette occasion de votre propre éloquence, pour bien rendre ma pensée. En vérité, je crois avoir devant les yeux l'ouvrage de quelque substance céleste, dégagée de

arraché et que le gros philosophe écossais se plaît dans leur société. C'est un excellent homme que David Hume; il est naturellement serein. Il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu; mais il est lourd et n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. » A côté de cette esquisse de Grimm, il faut placer une petite anecdote racontée par Mme d'Épinay. Il était alors de mode de jouer des proverbes dans les salons. Sur sa réputation d'homme de génie, on crut Hume très-propre à ce genre d'exercice. « Il fit son début chez M. de T..., dit Mme d'Épinay. On lui avait destiné le rôle d'un sultan entre deux esclaves, employant toute son éloquence pour s'en faire aimer; les trouvant inexorables, il devait chercher le sujet de leurs peines et de leur résistance. On le place sur un sofa entre les deux plus jolies femmes de Paris : il les regarde attentivement, il se frappe sur le ventre et les genoux à plusieurs reprises, et ne trouve jamais autre chose à dire que : « Eh bien, mesdemoiselles... eh bien, vous voilà donc... eh bien, vous voilà... vous voilà... » Cette phrase dura un quart d'heure sans qu'il pût en sortir. » Cette mésaventure ne nuisit pas à Hume, et les jolies femmes continuèrent à se l'arracher. « Il est de tous les soupers fins, ajoute Mme d'Épinay, et il n'y a point de bonnes fêtes sans lui. »

Lorsque lord Hertford fut, en 1765, nommé lord lieutenant d'Irlande, Hume resta à Paris comme chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du duc de Richmond. Il retourna en Angleterre en 1766, et emmena avec lui J.-J. Rousseau. Cette liaison, si vite suivie d'une brouille éclatante, fut pour Hume une cause de nombreuses contrariétés. Sa popularité parisienne en souffrit même un peu, quoique les torts ne fussent pas de son côté. Depuis la publication de sa correspondance on peut suivre dans ses lettres à Blair les progrès et le déclin rapide de cette amitié. Sous des apparences lourdes et froides, Hume, qui cachait de la vivacité et une certaine tendance à l'enthousiasme, s'était pris de goût et d'admiration pour l'insociable philosophe de Genève. Il souriait à l'idée de lui ménager une agréable retraite en Angleterre. En vain s'entendait-il dire qu'il ne serait pas arrivé à Calais sans s'être brouillé avec lui, il persista dans son projet. Un ou deux mois suffirent pour lui en montrer l'imprudence. Il avait eu d'abord l'intention d'établir son hôte chez un jardinier français de Fulham. Un riche propriétaire, M. Davenport, offrit à Rousseau un asile dans sa maison de campagne du comté de Derby. Rousseau accepta, malgré Hume, qui, commençant à le connaître, redoutait pour lui les suites de ce confinement. « Il sera absolument sans occupation, écrit-il à Blair, sans compagnie et presque sans amusement d'aucun genre. Il a très-peu lu durant le cours de sa vie, et il a maintenant tout à fait renoncé à la lecture. Il a vu très-peu, et n'a aucune espèce de curiosité de voir ou d'observer. Il a, à proprement parler, réfléchi et étudié fort peu, et n'a pas en vérité beaucoup de savoir. Il a seulement senti durant tout le cours de sa vie; et, à cet égard, sa sensibilité s'élève à un degré qui dépasse tout ce que j'ai vu jusqu'ici; mais elle lui donne en outre un sentiment plus aigu de la peine que du plaisir. Il est comme un homme qui serait dépouillé non-seulement de ses vêtements, mais encore de sa peau, et qui dans cet état aurait à lutter avec les éléments tumultueux qui troublent perpétuellement ce bas monde. » Dans cette disposition d'esprit, Rousseau, livré à lui-même, au fond d'une solitude, se créa les plus sombres chimères. Il en vint à croire que Hume s'était entendu contre lui avec les philosophes de Paris, et l'avait attiré en Angleterre pour le faire oublier. Plein de cette idée, il écrivit à Hume une lettre insensée où il exprimait les soupçons les plus injurieux, et donnait à quelques faits vrais une odieuse et extravagante interprétation. Le philosophe écossais, qui aurait dû avoir pitié d'une monomanie dont il avait si finement décrit la cause, ne sut pas résister à un premier mouvement d'indignation. Il s'écria que Rousseau était sans comparaison le plus noir et le plus atroce coquin qui existât au monde, et il publia leur correspondance. Tous les torts étaient évidemment du côté de Rousseau; mais le procédé final de Hume manquait de délicatesse. Il devait compatir aux manies d'un génie malheureux, et ne pas les révéler avec une cruelle indiscrétion. Après avoir clos par une publication au moins inutile ce singulier épisode de sa vie, Hume, qui semblait tenir un peu moins à l'indépendance depuis qu'il possédait la fortune, devint sous-secrétaire d'État en 1767. Il quitta les affaires avec le général Conway en 1768, et retourna à Édimbourg, « fort riche, dit-il (il possédait un revenu de mille livres (25,000 f. par an), bien portant, et avec perspective de jouir longtemps de son aisance, et de voir les progrès de sa réputation. » Son espoir ne se réalisa qu'incomplétement, et il n'atteignit pas un âge avancé. Une dyssenterie chronique dont il fut atteint depuis 1774 fit des progrès alarmants dans les premiers jours de 1776. Le malade vit sans anxiété et sans regret sa fin approcher graduellement, et il s'éteignit presque sans douleur. Hume a laissé de lui-même un portrait un peu trop flatteur sans doute, mais suffisamment exact pour que nous le citions ici : « J'étais, dit-il, d'un tempérament doux, qui se possédait facilement, ouvert, sociable, gai, capable d'attachement, peu susceptible de haine, et né avec beaucoup de modération dans toutes mes passions. Le désir de me distinguer dans la carrière des lettres, qui fut toujours ma passion dominante, ne m'a jamais aigri le caractère, quoique j'aie vu tant de

passions, qui pour l'utilité a daigné écrire les événements de ces derniers temps. »

fois mes espérances renversées. Ma société n'était désagréable ni à la jeunesse frivole, ni aux personnes studieuses et instruites. Et comme je trouvais un plaisir singulier à fréquenter les femmes modestes et vertueuses, j'eus toujours à me louer de leurs procédés envers moi. Plusieurs hommes éminents par leur sagesse ont eu, je le sais, de justes raisons de se plaindre de la calomnie; mais je ne fus pas même atteint par sa dent envenimée; et quoique je me sois imprudemment exposé à la haine des factions civiles et religieuses, elles semblaient avoir perdu toute leur fureur à mon égard : mes amis n'eurent jamais besoin de justifier un seul trait de mon caractère ni une seule circonstance de ma conduite. »

Comme métaphysicien David Hume fut éminent, quoique ses idées soient loin d'avoir la rigueur scientifique qu'on leur a attribuée. Il était sceptique, mais d'un scepticisme plus étendu que profond et qu'il n'éleva jamais à la hauteur d'un système philosophique ; il s'en servit comme d'un instrument contre ce qui lui paraissait des préjugés en morale et en religion ; et il prétendit que cette guerre était un jeu. Il attaqua les principes de la religion naturelle en affectant pour eux un respect qu'il ne ressentait pas (1). Il conseillait la même réserve, la même dissimulation à l'égard du christianisme. Au colonel Edmonstone, qui le consultait au sujet d'un jeune homme qui éprouvait des scrupules au moment d'entrer dans les ordres, il répondait : « C'est trop respecter le vulgaire et ses superstitions que de se piquer de sincérité à leur égard. S'est-on jamais fait un point d'honneur de dire la vérité aux enfants et aux fous ? Si la chose méritait d'être traitée sérieusement, je lui dirais que l'oracle pythien, avec l'approbation de Xénophon, avertit chacun d'adorer les dieux établis par les lois de la ville. Je voudrais qu'il fût encore en mon pouvoir d'être hypocrite sur ce point. Les communs devoirs de la société l'exigent habituellement, et la profession ecclésiastique ajoute bien peu à cette innocente dissimulation ou plutôt *simulation* sans laquelle il est impossible de vivre dans le monde. » Ce curieux passage contient toute la pensée de Hume. On voit que certaines réserves de ses écrits sont de simples précautions dont il ne faut pas tenir compte. Son scepticisme est illimité. Admettant que toutes nos idées nous viennent des sens, il prétend que, comme les sens ne peuvent nous fournir que des notions incertaines et illusoires, nous ne savons rien avec certitude. Selon lui, nous ne connaissons à vrai dire que nos idées, et il nous est impossible de savoir si ces idées correspondent à des objets réels. « L'esprit, dit-il, est une espèce de théâtre

(1) Par prudence il n'avait pas publié une de ses premières œuvres, les *Dialogues sur la Philosophie naturelle*, dont le scepticisme agressif aurait excité la colère du clergé; mais il laissa dans son testament les indications les plus précises, les plus péremptoires pour la publication aussi prompte que possible de cet ouvrage.

où chaque perception fait son appariti et repasse dans un continuel changem cette métaphore de théâtre ne nous a c'est la succession de nos perceptions titue notre esprit, et nous n'avons au même éloignée et confuse, du théâ scènes sont représentées. Pour se r dans cette multitude de phénomènes, l les ont groupés en catégories, auxquel donné arbitrairement les noms de cause, d'espace, de substance, d'âme, de Di ce raisonnement repose sur le fameux « Nihil est in intellectu nisi quod prius fu su » ; que l'on y ajoute seulement, ave « nisi intellectus ipse », et le scepticism n'a plus de base. Sa doctrine, excell détruire des erreurs accréditées, a peu et d'originalité comme système philoso ne fut qu'un critique hardi et pénétran à Kant l'honneur d'être le grand mét du scepticisme critique.

Les *Essais* de Hume *sur la Littér* bien au-dessous de ses *Dissertations P ques* ; il n'en est pas de même de ses *Ess ques*, qui comptent parmi ses meill ductions, et qui eurent le mérite de de écrits de ce genre publiés en France gleterre. Quelques-uns des principes de la science y sont exposés avec au nesse que de clarté. Hume est surto comme historien. Toutes les parties ouvrage où il raconte les annales de l Bretagne ne sont pas également rem Les deux volumes consacrés au moy sont qu'une compilation intelligente et h l'*Histoire des Tudors* laisse aussi beau sirer pour l'étendue et la profondeur d ches. L'*Histoire des Stuarts*, sans êtr fondée sur des documents originaux, vrage supérieur, malheureusement un par les préjugés de l'auteur qui, cependa tait de n'en pas avoir. Hume était Éco mait dans les Stuarts une dynastie nati testant l'Angleterre et aimant la France, vait en vouloir aux Stuarts d'avoir su leur politique à celle de Louis XIV. Le liberté avait été longtemps en Anglet du protestantisme intolérant, et Hum fond volontiers. Il ne voit dans les gran soutenues pour les droits constitutio des agitations coupables ou stériles; même ne sont à ses yeux que des ill leurs champions des fanatiques et des im Cette manière de voir, sceptique et f insinuée avec infiniment d'adresse et gagner le lecteur. L'histoire de Hume médiocrement érudite et écrite à un poi faux, a exercé une grande et durable i

Les ouvrages de Hume sont : *Treat human Nature* ; Londres, 1739, réim 1748, sous le titre de *Enquiry concer man Understanding* ; — *Essays Mor*

tical and Literary; Édimbourg, 1742, 2 vol. in-8°. Ces *Essais* furent si favorablement accueillis que l'auteur en donna l'année suivante un second volume, et une seconde édition du premier; une troisième édition du tout parut en 1748 : les *Political Discourses*, formant la seconde partie des *Essais*, parurent en 1752 : la collection complète fut publiée sous ce titre : *Essais and treatises on several subjects*; 1760, 4 vol. in-12; 1787, 2 vol. in-8°; elle a été traduite par Mérian, Amsterdam, 1759-64, 5 vol. in-12; Paris (sous la rubrique de Londres), 1788, 7 vol. in-12. Il a été donné séparément, et sous différents titres, trois traductions de la deuxième partie des *Essays*. La première est de M[lle] de La Chaux; Amsterdam, 1752, 1753, in-12; Paris et Lyon, in-12 (*Essais sur le Commerce, le Luxe, l'Argent*) : elle ne contient que sept des seize discours de Hume; quelques-uns de ces discours sont suivis de réflexions du traducteur. La seconde traduction est de l'abbé Leblanc; Amsterdam, 1754, 2 vol. in-12; Dresde, 1755, 2 vol. in-8°. La troisième traduction est de Mauvillon; Amsterdam, 1754, in-8°. Les *Essais Économiques* de Hume, traduits par M[lle] de La Chaux, ont été insérés dans le t. XV de la *Collection des principaux Économistes*, t. XV; — *Enquiry concerning the Principles of Morals*; Londres, 1752; traduit en français par Robinet, Amsterdam, 1760, in-12; — *History of England under the house of Stuart*; Londres, 1754, 1[er] vol., in-4°; 2[e] vol., 1756; — *History of the House of Tudor*; 1759, 2 vol. in-4°; — *Hist. of Eng. from the earliest period*; 2 vol. in-4°. L'*Histoire d'Angleterre*, dont l'original a eu un grand nombre d'éditions dans tous les formats, fut traduite par M[me] Belot, et publiée, par parties, comme l'original, de 1760 à 1765, à Londres (Paris) et à Amsterdam (Paris). Les trois parties réunies furent ensuite réimprimées à Amsterdam (Paris), sous le titre d'*Histoire d'Angleterre*; 1769, 18 vol. in-12. Il en parut en 1819, à Paris, sous la direction de M. Campenon, une nouvelle édition (la meilleure de toutes), revue et corrigée, formant 16 vol. in-8°, avec la continuation jusqu'en 1760, par Smollet. D'autres publications supplémentaires (Adolphus, Aikin), également traduites en français, ont continué les événements jusqu'en 1820; mais tout ce qui est postérieur à l'année 1688 n'a plus de rapport direct avec Hume; — *Natural History of the Religion*, Londres, 1755; traduit en français par Mérian, Amsterdam, 1759, in-8°; — *Life written by himself, with a Letter from Dr Adam Smith to M. Strachan, containing an account of his last days and of his death*, Londres, 1777; traduit par Suard, Paris, 1777, in-12; — *Dialogues on natural Religion*, ouvrage posthume traduit en français, sous la fausse indication d'Édimbourg; 1779, in-8°. La meilleure édition des ouvrages philosophiques de Hume a paru à Édimbourg, 1826, 4 vol. in-8°. — *La Vie et la Correspondance de David Hume*, d'après les papiers légués par son neveu à la Société royale d'Édimbourg, et d'autres sources originales ont été publiées par John H. Burton; Édimbourg, 1846, 2 vol. in-8°. L. J.

Life of Dr Hume, by himself. — Brenner, *Das Genie des Hume oder Sammlung der vorzüglichsten Grundsätze dieses Philosophen*; Leipzig, 1774, in-8°. — Pratt, *Apology for the Life and Writtings of Dav. Hume*; Londres, 1777, in-12. — *Curious, particulars and genuine Anecdotes respecting the late lord Chesterfield and Dav. Hume*; Londres, 1788, in-12. — Ritchie, *Account of the Life and Writings of Dav. Hume*; Londres, 1807, in-8°. — Zschlesche, *Commentatio de D. Humio sceptico*; Halle, 1835, in-8°. — Burton, *Life and Correspondance of Dr Hume*. — *Edinburgh Review*, janvier 1847. — *Westminster Review*, octobre 1846. — *Revues des Deux Mondes*, 1[er] novembre 1856. — Lord Brougham, *Men of Letters of the times of George III*.

HUME (*David*), jurisconsulte écossais, neveu du précédent, né en 1756, mort à Édimbourg le 30 août 1838. Il fut *sheriff* des comtés de Berwick et de West-Lothian, professeur de droit à l'université d'Édimbourg, et enfin baron de la cour de l'échiquier. On a de lui un ouvrage estimé intitulé : *Commentaries on the Law of Scotland, respecting the description and punishment of crimes*; 1797, 2 vol. in-4°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HUME (*Patrick*), critique écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était maître d'école à Londres. Il publia sous le titre de *Annotations on Milton's* Paradise lost, 1695, in-fol., un commentaire dont l'évêque Newton a fait l'éloge, et qui contient, au milieu d'une foule de lieux communs, beaucoup de remarques judicieuses. Z.

Le Dr Newton, preface de son edition des *Poetical Works* de Milton. — Rose, *New Gen. Dict.*

HUME (*Sir Abraham*), ingénieur anglais, né vers 1748, mort en 1838. Il servit d'abord sur l'*Orson*, dans l'armement envoyé contre la Hollande en 1787, et tint presque continuellement la mer pendant les longues guerres de l'Angleterre contre la France (1793-1815). En 1819 il obtint un emploi à Plymouth, où il mourut à l'âge ce quatre-vingt-dix ans. On a de Hume un court traité sur le perfectionnement de l'architecture navale. Cet ouvrage, qui contient des vues neuves et hardies, fut bien reçu, et valut à l'auteur le titre de membre de la Société royale. Z.

Rose, *General Biographical Dictionary*.

HUME (*James* DEACON), économiste anglais, né le 28 avril 1774, à Newington, dans le comté de Surrey, mort le 12 janvier 1842. Il fit ses études à l'école de Westminster, et devint en 1790 clerc dans l'administration des douanes. Son activité et son intelligence lui valurent malgré sa jeunesse une place importante. En 1798, il se maria, et, fixant sa résidence à Pinner, près d'Harrow, il exploita une grande ferme, et se livra à des expériences sur l'agriculture sans négliger ses devoirs officiels. En 1822, il abandonna l'industrie rurale, et revint s'établir à Lon-

dres. Le gouvernement lui confia le soin de réduire en un simple code les statuts, au nombre de quinze cents, souvent contradictoires et même inintelligibles, qui formaient alors l'inextricable labyrinthe de la législation douanière anglaise. Pour apprécier le service que James Hume rendit à l'administration et au pouvoir, il faudrait se faire une idée du désordre qui existait dans cette branche considérable des affaires. Onze actes du parlement préparés par Hume y portèrent la lumière et l'harmonie. Ce grand travail exigea du savant économiste des efforts qui ruinèrent sa santé, et fut rémunéré par une indemnité de cinq mille livres st. Sa compétence pour toutes les questions d'affaires le fit appeler comme aide-secrétaire (*joint-assistant-secretary*) au bureau du commerce. Au commencement de 1840, après quarante-neuf ans de service, il prit sa retraite, mais il n'en jouit pas longtemps, et mourut deux ans plus tard. Bien que Hume ait beaucoup écrit, il a très-peu publié, et ses travaux se bornèrent en général à préparer des papiers officiels; il fournit cependant au *British and Foreign Review* quelques articles d'économie politique, entre autres un *Essai sur le Commerce du Bois de Construction;* et il donna au *Morning Chronicle*, sous la signature de H. B. T., une série d'articles qui furent recueillis sous ce titre : *Letters on the Corn Laws and on the Right of the working classes ;* Londres, 1834, in-8°. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

HUME (*Joseph*), homme politique anglais, né à Montrose, en 1777, mort le 20 février 1855. Il étudia la médecine, et passa cinq ans chez un praticien; puis, après avoir suivi quelque temps les cours de l'université d'Édimbourg, il fut, à l'âge de vingt ans, nommé chirurgien pour le service des Indes Orientales et attaché, en 1800, comme aide-chirurgien, à l'armée qui faisait la guerre aux Mahrattes. Il se livra, dans ses loisirs, à l'étude des langues orientales avec assez de succès pour remplacer, pendant une maladie grave, l'officier attaché en qualité d'interprète à l'expédition. Hume remplit aussi les fonctions de payeur, et acquit dans ces emplois lucratifs une fortune considérable qu'un riche mariage vint encore accroître plus tard. De retour en Angleterre, il habita quelque temps Bath et Cheltenham; puis, après une excursion en Portugal et en Grèce, il fut élu, en 1812, membre de la chambre des communes pour le bourg de Weymouth; mais il n'y siégea que quelques mois et ne put se faire réélire dans l'automne de 1812. Il ne rentra au parlement qu'en 1818, comme représentant de son bourg natal de Montrose. Dans l'intervalle il se lia avec Place, Mill, et d'autres disciples de Jérémie Bentham, et porta leurs idées dans la chambre des communes. De 1818 à 1830 il représenta le bourg de Montrose; il fut ensuite élu par le Middlesex. Défait aux élections de 1837, il dut à l'influence d'O'Connell d'être élu pour Kilkenny. En 1841 il échoua devant les électeurs de Leeds ; mais l'année suivante il reçut de sa ville natale un mandat qui lui fut conservé jusqu'à sa mort. « Hume, dit M. Rathery, est un exemple de ce que peuvent en politique l'esprit pratique et la persistance dans une opinion donnée. Sans autre génie que celui des affaires, sans autre éloquence que celle des chiffres, il sut conquérir le rang et l'influence d'un chef de parti. Son opposition très-avancée, presque toujours systématique, fut néanmoins toute légale et parlementaire. Chef du parti radical dans la chambre des communes, il n'eut de ce parti ni la déclamation ni les prétentions philosophiques. La tribune, les comités, le contrôle minutieux des actes ministériels, les calculs surtout, tels furent ses moyens et ses armes. Pendant toutes les sessions on le vit consacrer quinze heures par jour à l'examen des affaires publiques, et il lui arriva de prendre la parole jusqu'à quarante fois dans une seule séance. Ce fut surtout dans les questions de finances qu'il se fit une spécialité redoutable aux ministres. Au début de sa carrière parlementaire, les mesures financières de M. Vansittart étaient à l'ordre du jour : il déclara à ce ministre une guerre à mort, critiqua tous ses plans, discuta tous ses calculs, et montra dès lors ce fanatisme d'économie, cette tendance à réduire toutes les questions aux règles de l'arithmétique, qui caractérisa depuis son talent et toute sa carrière politique. » Pendant de nombreuses années Hume fut à la chambre presque le seul avocat de la réforme financière, dans toutes les branches du budget, armée, marine, administration, Église. Il demanda l'abolition de la peine du fouet dans l'armée, de la *presse* navale, de l'emprisonnement pour dettes. Avec un appui peu actif de la part de ses collègues, il obtint le rappel des lois sur les coalitions, des lois qui interdisaient l'exportation des machines et de l'acte qui défendait aux mécaniciens d'aller à l'étranger. Il attaqua incessamment les abus dans l'administration coloniale et municipale, les dépenses électorales, le système des licences, les droits sur le papier, sur l'imprimerie, sur les objets de consommation domestique. Il prit une part active à l'émancipation des catholiques romains, au rappel des actes de test et de corporation, et à la réforme électorale de 1832. En 1835 il dénonça l'existence d'un complot orangiste qui avait commencé avant l'avénement de Guillaume IV, et fit voter une adresse au roi, laquelle amena la suppression des loges orangistes. La santé de Hume déclina rapidement après la session de 1854, et il mourut au mois de février suivant, à sa résidence de Burnley-Hall, dans le comté de Norfolk. Malgré la vivacité de ses opinions radicales, des orateurs de tous les partis saisirent cette occasion de payer un tribut d'éloges à son caractère. Z.

English Cyclopædia (*Biography*). — Rathery, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Miss. Harriet Martineau, *History of thirty years' Peace*.

* **HUME** ou **HOME** (*D. Dunglas*), évocateur, né en 1835 dans les îles d'Orcades, descend d'une ancienne famille d'Écosse dont le cri de guerre était *home! home!* A l'âge de quatre ans il fut emmené en Amérique, où s'écoulèrent son enfance et sa première jeunesse. Sa faculté de seconde vue se révéla vers 1850. Il en est fait mention dans un livre publié à Boston en 1853 par E. C. Rogers, *Philosophy of mysterious Agents*. En 1855 M. Hume vint en Europe, et y renouvela les prétendus miracles qui avaient étonné le Nouveau Monde; ainsi, à Florence, les meubles s'animèrent, dit-on, d'une vie surnaturelle en sa présence, et les instruments de musique résonnèrent harmonieusement sous des doigts invisibles; on conte même qu'il s'enleva plusieurs fois dans les airs devant une nombreuse assistance. M. Hume fit en 1856 un voyage à Rome, où il fut présenté au saint-père : touché de la grâce, il se convertit; mais l'esprit de sa mère lui prédit qu'il perdrait sa puissance jusqu'au 10 février 1857. Il revint à Paris où il avait déjà séjourné, manifesta le désir d'apprendre la médecine, et commença ses études; mais, à la date du 10 février, il faillit succomber à une attaque de catalepsie suivie d'une crise très-violente. C'est dans le cours de cette maladie qu'il vit le P. Ravignan, dont l'imagination fut, dit-on, vivement frappée par les phénomènes qui eurent lieu autour de lui. Depuis cette époque M. Hume continue de se prétendre l'intermédiaire entre la terre et les puissances invisibles : il a donné des séances devant la plus haute société de Paris, et plusieurs souverains ont voulu être témoins des effets de sa mystérieuse puissance. E. C.

E. Delaage, *Le Monde illustré*, 1857. — *Le Courrier de Paris*, 1857.

HUMIÈRE (Mme d'.) *Voy.* GACON.

* **HUMIÈRES**, famille française qui tirait son nom de la terre d'Humières en Artois, mais dont la terre de Monchy-Humières en Beauvaisis devint par la suite le siége principal. Sa généalogie remonte sans interruption jusqu'à *Jean*, seigneur d'Humières, châtelain de Saint-Omer, qui assista à la bataille de Poitiers en 1356. Parmi ses descendants on distingue : *Philippe*, son petit-fils, qui combattit à Azincourt, où il fut fait prisonnier, et qui s'attacha ensuite au duc de Bourgogne; — *Matthieu*, fils du précédent, qui marcha avec ce prince contre les Brugeois en 1437, et mourut à l'attaque du château de Milly en 1442; — *Adrien*, fils du précédent, seigneur d'Humières, Bacquincourt, Bouzaincourt, etc., chevalier de la Toison d'Or; — *Jean III*, petit-fils d'Adrien, seigneur d'Humières, Monchy, etc., gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, Savoie et Piémont, nommé en 1535 gouverneur du jeune dauphin, fils de François Ier; — *Jacques*, fils du précédent, seigneur d'Humières, Monchy, etc., gouverneur de Péronne, Montdidier, et Roye, lieutenant général en Picardie; — *Charles*, fils de Jacques, seigneur d'Humières, marquis d'Ancre, tué à Ham, en 1595, ne laissa point de postérité. L'héritage de la maison d'Humières passa alors à *Jacqueline*, sœur de Charles, mariée à Louis de Crevant, vicomte de Brigueil, d'une maison originaire de Touraine, dont les descendants joignirent à leur nom celui d'Humières. Cette dame fut maîtresse de Henri IV, qui la négligea bientôt pour Gabrielle d'Estrées. Les terres de Monchy, Coudun, etc., furent érigées, en 1690, en duché sous le nom Humières en faveur de *Louis de Crevant Humières*, maréchal de France, arrière-petit-fils de Jacqueline d'Humières et de Louis de Crevant. A la mort du duc d'Humières, en 1694, le nom et le duché passèrent, à défaut d'héritier mâle, comme l'avaient prescrit les lettres d'érection, à Louis d'Aumont, époux de Julie de Crevant, troisième fille du maréchal et à leurs descendants. J. V.

Anselme, *Histoire générale de la Maison du Roi et des Grands-Officiers de la Couronne*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

* **HUMIÈRES** (*Jean* d'), général français, mort au mois de juillet 1550, fut successivement chevalier de l'Ordre du Roi, puis chambellan en 1517. En 1519 il reçut le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, et fut envoyé en 1527 comme ambassadeur en Angleterre. Fait capitaine de cinquante lances en 1530, et l'un des gouverneurs du dauphin en 1535, il devint en 1537 lieutenant général aux pays d'Italie, duché de Savoie et principauté de Piémont. Il entra en effet dans le Piémont avec un corps de lansquenets; mais cette troupe indocile lui fit manquer la prise d'Ast, dont il se dédommagea en s'emparant d'Albe. Il eut en 1538 une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du roi et servit au siége de Perpignan en 1542. Quatre ans après il fut nommé chambellan du dauphin, du prince Henri II, et gouverneur des enfants de ce prince. J. V.

Chronologie Militaire, t. I, p. 187. — P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*. — Hénault, *Abr. chronol. de l'Histoire de France*. — P. Daniel, *Histoire de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI, p. 546 à 548.

HUMIÈRES (*Charles*), marquis D'ANCRE, général français, mort en 1595, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la prise de Ham. Gouverneur de Compiègne pendant la ligue, puis lieutenant général en Picardie, il fut un des premiers seigneurs qui, aussitôt après la mort de Henri III, reconnurent Henri IV. Le 10 décembre 1590 il s'empara de Corbie, et fit passer la garnison au fil de l'épée, sans en excepter le gouverneur. Cinq ans après il périt au siége de Ham. En apprenant sa mort Henri IV dit : « Je donnerais Ham et bien d'autres places pour un homme de ce mérite. » J. V.*

De Thou, *Hist. sui temp.*, ch. CXII. — Davila, *Hist. delle Guerre civili de Francia*, liv. XV. — Bentivoglio,

Guerra di Fiandra, liv. II. — V.-P. Cayet, *Chronique Novenaire*, tome LIX, liv. VII. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXI, p. 363.

HUMIÈRES (*Louis* DE CREVANT, marquis puis duc D'), maréchal français, mort à Versailles, le 30 août 1694. Ami de Louvois, le marquis d'Humières fit une fortune rapide. Turenne avait aussi de l'attachement pour lui et surtout pour sa femme, Louise de La Châtre. Louis XIV lui accorda également de nombreuses faveurs. Nommé gouverneur de Compiègne, sur la démission de son père, le 11 juin 1646, il fut créé maréchal de camp le 4 septembre 1650. Il leva un régiment de cavalerie en 1651, et s'en démit en 1653, servit aux siéges et à la prise de Mouzon et de Sainte-Menehould, à l'attaque des lignes d'Arras et à la prise du Quesnoy en 1654, ainsi qu'à celles de Landrecies, de Condé, de Saint-Guillain et de la Capelle en 1655. Promu au grade de lieutenant général des armées du roi, le 18 octobre 1656, il assista au siége de Saint-Venant et à la prise de cette ville, et à celle de Mardick en 1657. A la bataille des Dunes, le 14 juin 1658, il commanda les escadrons de l'aile droite. Il rendit des services signalés à la prise de Dunkerque, et concourut à la conquête de Bergues, de Furnes et de Dixmude. Il aida encore à enlever Oudenarde et Ypres, dont il fut nommé gouverneur. Après la paix de 1659, il obtint en 1660 le gouvernement général du Bourbonnais, avec le titre de sénéchal. En 1664, d'Humières représenta Ariodant aux fêtes de Versailles, où le roi jouait le personnage de Roger dans *Le Palais d'Alcine*. Il servit comme lieutenant général à l'armée du roi, sous le vicomte de Turenne, en 1667, et se trouva à la prise de Tournay, à celle de Douai et enfin à celle de Lille. Il fut employé à l'armée de Flandre, sous le frère du roi, en 1668. La paix d'Aix-la-Chapelle termina la guerre le 2 mai. Nommé gouverneur général de Flandre, d'Humières tint à Lille une sorte de cour. Le roi le créa maréchal de France en 1668, en même temps que le marquis de Créqui et le marquis de Bellefonds. On raconte que Louis XIV ayant demandé au comte de Gramont s'il savait quels étaient les maréchaux de la nouvelle promotion : « Oui, sire, répondit celui-ci, c'est M. de Créqui, M. de Bellefonds et madame d'Humières. » En 1672, d'Humières, comme ses deux collègues, refusa de prendre l'ordre de Turenne, que Louis XIV avait fait maréchal général en 1660. Pour les punir le roi les exila. Bellefonds fut envoyé à Tours, d'Humières alla à sa campagne planter des choux, selon l'expression de Mme de Sévigné, ainsi que le maréchal de Créqui, et vint ensuite à Angers. Tous trois ne rentrèrent au service à la fin de la campagne qu'après avoir fait acte d'obéissance. Adjoint au maréchal de Luxembourg, d'Humières fit peser d'énormes contributions sur la Hollande. En 1676, il avait investi la ville de Condé avec le maréchal de Créqui quand Louis XIV arriva à l'armée, le 21 avril. Cinq jours après, cette petite place se rendit. A la fin de l'année, après le départ du roi, d'Humières assiégea Aire, qui ne résista pas longtemps. L'année suivante les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commencèrent l'investissement de Valenciennes, le 28 février; le 4 mars Louis XIV vint les rejoindre, et la place fut emportée d'assaut le 17. Le 11 avril, il se trouva à la bataille de Cassel, gagnée sur le prince d'Orange par le duc d'Orléans : d'Humières commandait l'aile droite. Au mois de décembre il prit Saint-Guillain en quelques jours. L'année suivante il se rendit maître de Gand. En 1683 il s'empara de Courtrai et de Dixmude. Au mois de mars 1684, il s'approcha d'Oudenarde et bombarda pendant trois jours et trois nuits cette ville, qu'il détruisit et où il n'essaya pas même d'entrer. La même année il perdit son fils unique, tué dans la tranchée devant Luxembourg, le 13 mai. L'année suivante Louis XIV chargea d'Humières d'aller complimenter Jacques II, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre. A son retour, d'Humières fut nommé grand-maître de l'artillerie. En 1689 il commanda une armée nombreuse en Flandre. Le 27 août il échoua devant Walcourt sur la Sambre, dont il avait voulu enlever le château, et se laissa battre par le prince de Waldeck. Cet échec força Louvois à le rappeler, et le maréchal de Luxembourg le remplaça. D'Humières n'en conserva pas moins les bonnes grâces de son souverain, qui érigea en duché-pairie sa terre de Monchy en Picardie. Louis XIV alla même plusieurs fois l'y visiter, et l'aida à embellir cette propriété. Nommé commandant général dans toute la Flandre hors les pays sujets à contribution, il fit tête à l'armée espagnole augmentée des troupes de Hanovre, tandis que le duc de Luxembourg agissait contre celle de Hollande. En 1691 il fut reçu chevalier des Ordres du Roi. Pendant le siége de Mons, il campa à Saint-Guillain, puis il commanda l'armée sur la Lys, et ensuite sous le dauphin. En 1692 il était encore au siége de Namur, mais il ne servit point en 1693.

Le maréchal d'Humières mourut assez pro tement, en manifestant le regret d'avoir nég trois choses dans sa vie : ses affaires, sa san et son salut. Il finit cependant d'une manière c tienne, assisté par Bossuet, Fénelon et le Caffaro, théatin, son confesseur, à qui on attr un livre destiné à prouver que la comédie permise par la religion. D'Humières avait devise diverses couronnes avec ces mots : *quiero menos*. « C'était, dit Saint-Simon, homme qui avait tous les talents de la cou du grand monde, et toutes les manières d fort grand seigneur : avec cela homme d'h neur, quoique fort liant avec les ministres très-bon courtisan. Il était brave, et se mont meilleur en second qu'en premier... Il recev avec un air de liberté, de politesse, de discern ment qui lui était naturel, et qui séparait tou

idée d'orgueil d'avec la liberté et la dignité d'un homme qui ne veut ni se contraindre ni contraindre les autres. Il avait les plus plaisantes colères du monde, surtout en jouant, et avec cela le meilleur homme de la terre et généralement aimé. » Il recevait en effet tout ce qu'il y avait de plus élevé à la cour et à la ville, et les princes du sang lui faisaient de fréquentes visites. Benserade le célébra en vers. « Il fut le premier, dit Voltaire, qui, au siége d'Arras, en 1658, se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui fit manger à ses convives des ragoûts et des entremets. En campagne Turenne n'avait eu longtemps que des assiettes de fer. »

L. L—T.

Chronologie Militaire, tome II, p. 643. — Quincy, *Histoire Militaire*. — Le Père d'Avrigny, *Mémoires*. — Griffet, *Journal historique de Louis XIV*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Grimoard, *Mémoires militaires de Louis XIV*. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*. — La Hode, *Histoire de Louis XIV*. — Limiers, *Histoire du Règne de Louis XIV*. — Voltaire, *Siecle de Louis XIV*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXV, 235, 259, 338, 339, 346, 348, 350, 452, 489; XXVI, 38, 190. — De Courcelles, *Dict. histor. des Généraux français*.

HUMMEL (*Jean-Népomucène*), célèbre pianiste et compositeur allemand, né à Presbourg, le 14 novembre 1778, et mort le 17 octobre 1837, à Weimar. Son père, Joseph Hummel, qui était maître de musique à l'école militaire de Wartberg, lui enseigna les premiers éléments de son art, et à six ans le jeune Hummel était déjà parvenu sur le piano à un degré d'habileté remarquable chez un enfant de cet âge. En 1785, son père étant resté sans emploi par suite de la suppression de l'école de Wartberg, quitta Presbourg pour se rendre à Vienne, où il fut nommé chef d'orchestre du théâtre de Schikander. Mozart entendit l'enfant, dont le talent précoce excita tellement son intérêt qu'il le prit chez lui et se chargea de son éducation musicale. Ses progrès tinrent du prodige, et à l'âge de neuf ans il faisait l'admiration des connaisseurs dans les concerts où son illustre maître se plaisait à le faire entendre. Hummel entreprit alors avec son père des tournées artistiques en Allemagne, en Danemark et en Écosse; ce fut à Édimbourg qu'il publia son premier ouvrage, qui consistait en un *Air varié pour le piano*, qu'il dédia à la reine d'Angleterre. Il se rendit ensuite à Londres, puis visita la Hollande, et en 1795, après six années d'absence, il était de retour à Vienne. Quoique à peine âgé de seize ans, le jeune virtuose s'était déjà placé au premier rang des pianistes de l'école allemande; il ne se laissa pas cependant éblouir par ses succès, et, redoublant d'ardeur pour le travail, il s'efforçait de perfectionner son jeu en y appliquant les principes d'un mécanisme régulier qu'il avait puisés dans les conseils de Clementi pendant son séjour en Angleterre. Jusque-là Hummel ne possédait encore que de faibles notions en composition; il s'adressa à Albrechtsberger, et fit sous la direction de ce savant maître de sérieuses études d'harmonie et de contrepoint; il reçut ensuite de Salieri, avec lequel il se lia intimement, de précieux enseignements sur le style dramatique. Sa nomination de maître de chapelle du prince Esterhazy, en 1803, lui fournit l'occasion de composer plusieurs ouvrages de musique religieuse, notamment sa première messe en *si bémol* qui est une œuvre remarquable en ce genre; il écrivit aussi des opéras et des ballets qui furent représentés à Vienne, et bientôt il acquit une juste célébrité, qu'il devait particulièrement à ses compositions instrumentales et à son talent d'exécution. Hummel resta au service du prince Esterhazy jusqu'en 1811, époque à laquelle il renonça à cette position et vint à Vienne, où il se consacra exclusivement à l'enseignement du piano; mais en 1816 la place de maître de chapelle du roi de Wurtemberg lui ayant été offerte, il se rendit à Stuttgard, puis alla quatre ans après remplir les mêmes fonctions auprès du grand-duc de Saxe-Weimar. A partir de ce moment, il se fixa définitivement à Weimar, profitant toutefois des congés qui lui étaient accordés pour visiter successivement la Russie, la Hollande, la Belgique et la France, et recueillant partout d'unanimes applaudissements. Au mois de mars 1827, à son retour d'un de ces voyages, le bruit de la fin prochaine de Beethoven étant parvenu à Weimar, Hummel partit aussitôt pour venir à Vienne se réconcilier avec l'illustre musicien qui, quelques années auparavant, s'était brouillé avec lui, par suite d'une rivalité d'artistes. En entrant dans la chambre du malade, Hummel ne put contenir son émotion, d'abondantes larmes coulèrent de ses yeux. Beethoven lui tendit la main; ils s'embrassèrent avec effusion, et tout fut oublié entre les deux amis, qui n'avaient d'ailleurs jamais cessé de s'estimer. En 1829 Hummel revit la France pour la seconde fois; il retourna aussi à Londres, et fit plus tard un voyage en Pologne; mais, sentant le besoin de repos, il revint à Weimar reprendre le cours de ses paisibles occupations, et mourut peu de temps après, à l'âge de cinquante-neuf ans.

De même que chez Beethoven, le talent de l'artiste s'est révélé chez Hummel sous trois aspects différents : l'exécution, l'improvisation et la composition. Comme exécutant, Hummel a continué l'école de Mozart en la perfectionnant par la régularité du mécanisme; on a pu aller plus loin que lui dans la difficulté vaincue, dont on a même souvent abusé, mais aucun pianiste n'a eu un jeu plus pur et plus correct et n'a su rendre une pensée musicale avec autant de grâce, de sentiment et de profondeur, avec plus de délicatesse et d'élégance dans les détails. Dans l'improvisation, ses idées se développaient avec tant d'art qu'on croyait entendre une œuvre longuement méditée plutôt que le résultat de pensées écloses sous l'inspiration du moment. Dans ses productions de musique instrumentale, Hummel,

par la grâce et la noblesse de ses idées, comme par la science dont il a fait preuve, s'est élevé à la hauteur des premiers compositeurs de son temps; mais il ne pouvait lutter contre le génie fougueux de Beethoven, et nul doute qu'il n'eût eu encore une plus grande réputation si Beethoven fût venu vingt ans plus tard. Hummel s'est également distingué dans la musique religieuse, mais il n'a réussi que médiocrement au théâtre; son opéra de *Mathilde de Guise* n'eut point de succès.

L'œuvre de cet artiste se compose des ouvrages suivants : — MUSIQUE DRAMATIQUE : *Le Vincende d'Amore*, opéra bouffe, deux actes ; — *Mathilde de Guise*, opéra en trois actes ; — *Der Hans ist zu verkaufen* (Maison à vendre), opéra en un acte ; — *Die Rückfahrt der Kaisers* (Le Retour de l'Empereur), opéra en un acte ; — *Helène et Pâris*, ballet ; — *Sapho de Mytilène*, ballet ; — *Le Tableau parlant*, ballet ; — *L'Anneau magique*, pantomime mêlée de chants ; — *Le Combat magique*, id. — Hummel a écrit aussi deux cantates : l'*Éloge de l'Amitié*, avec chœurs, et *Diane ed Endimione*, avec orchestre. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Trois *messes* à quatre voix, avec orchestre et orgue, la première en *si* bémol, la seconde en *mi* bémol, et la troisième en *ré* ; — un *Offertoire* (*Alma Virgo*) pour soprano solo, chœur, orchestre et orgue ; — *Graduel* (*Quodquod in orbe*) à quatre voix, orchestre et orgue. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Une *Ouverture* à grand orchestre ; trois *quatuors* pour deux violons, viole et violoncelle ; deux grandes *Sérénades* pour piano, violon, guitare, clarinette et basson ; — un grand *Septuor* en *ré* mineur, pour piano, flûte, hautbois, cor, alto, violoncelle et contrebasse ; — un autre grand *Septuor militaire*, en *ut*, pour piano, flûte, violon, clarinette, trompette et contrebasse ; — un grand *Quintetti*, en *mi* bémol mineur, pour piano, violon, alto, violoncelle et contrebasse ; — une *Symphonie concertante* pour piano et violon ; — six *Concertos* de piano ; — des *Rondeaux* et des *Airs variés* pour le même instrument, avec accompagnement d'orchestre ; — *Le Cor enchanté d'Obéron*, grande fantaisie pour piano et orchestre ; — des *Trios* pour piano, violon et violoncelle ; — des *Sonates* pour piano seul ; — et un grand nombre d'autres pièces détachées comprenant des *Fugues*, des *Rondeaux*, des *Variations*, etc. — Hummel a publié, à Vienne, une *Méthode* complète, théorique et pratique pour le piano, dans laquelle il a exposé les principes qu'il s'était faits et les résultats de son expérience. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Revue Musicale*. — *Documents inédits*.

HUMPHREY (*Laurent*), controversiste et philologue anglais, né à Newport-Pagnell (comté de Buckingham), vers 1527, mort le 1er février 1589 (vieux style). Il fit ses études à Cambridge, et s'appliqua particulièrement au latin et au grec. Élu plus tard membre du collége de La Madeleine, à Oxford, il fut nommé professeur de langue grecque, et entra dans les ordres. En 1555 il quitta l'Angleterre, comme beaucoup de protestants zélés, et alla chercher à Zurich un asile contre la persécution. Après la mort de Marie, il revint en Angleterre, et reprit sa place au collége de La Madeleine. Il devint successivement professeur de théologie au collége de la Reine en 1560, doyen de Glocester en 1570, et de Winchester en 1580. Ses opinions religieuses, éloignées du cérémonial de l'Église d'Angleterre, l'empêchèrent d'arriver à l'épiscopat. Humphrey était un bon linguiste et un habile théologien. On le regarde comme un des principaux docteurs des non-conformistes anglicans. On a de lui : *Epistola de græcis Literis et Homeri lectione et imitatione*, en tête du *Cornucopiæ de* Junius ; Bâle, 1558, in-fol. — *De religionis Conservatione et Reformatione, deque Primatu Regum* ; Bâle, 1559, in-8° ; — *De Ratione interpretandi auctores* ; Bâle, 1559, in-8° ; — *Obadias Propheta, hebraice et latine, et Philo « De Judice », græce et latine*, à la suite du traité précédent ; — *Optimates, sive de nobilitate ejusque antiqua origine, natura, officiis, disciplina* ; Bâle, 1561, in-8°, avec une traduction latine du traité de Philon *De Nobilitate* ; — *Joannis Juelli, episcopi Salisburiensis, Vita et Mors* ; Londres, 1573, in-4° ; — *Jesuitismi Pars prima, sive praxis romanæ curiæ contra respublicas et principes* ; Londres, 1582, in-8° ; — *Jesuitismi Pars secunda : puritano-papismi seu doctrinæ jesuiticæ aliquot rationibus ab Edm. Campiano comprehensæ et a Johanne Duræo defensæ Confutatio* ; Londres, 1584, in-8° ; — deux *Discours* adressés à la reine Élisabeth et quelques *sermons*. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Chauffepié, *Dictionnaire Historique*.

* HUMPHREYS (*David*), poëte américain, né en 1753 dans le Connecticut, et mort le 21 février 1818, à Newhaven. Élevé au collége d'Yale, il s'engagea sous les drapeaux de l'armée indépendante, et entra, en 1780, avec le rang de colonel, dans l'état-major de Washington. Par la protection de ce dernier, qui l'honorait d'une sincère amitié, il fut envoyé, en 1780, en qualité de secrétaire de légation à Liverpool, revint en 1786 siéger à la législature du Connecticut, et fut le premier ambassadeur de son pays accrédité en Portugal, où il résida six ans (1792-1797) ; à cette dernière date, il alla remplir le même poste à la cour d'Espagne, et, depuis son retour (1802), s'occupa de l'importation des laines de mérinos. En 1812 il commanda pour la dernière fois la milice du Connecticut. On a de lui de nombreuses pièces de vers, qui forment un volume publié en 1804, et où l'on remarque : *Ode à Mont Vernon* ; *Adress to the armies of the*

›s (1782); *On the Happiness of* 35); *Death of general Washington* e version poétique de *La Veuve du* Lemierre. P. L—Y.

s of Connecticut. —The Cyclopedia of *ature*, t. I.

ou **HUNOLD**, duc d'Aquitaine, né rt en 774. Son père Eudes avait ré- ›ours de Charles Martel contre les prince franc fit payer par une sorte :e la protection qu'il accorda à l'A- des supporta assez patiemment la e Charles; mais Hunald se révolta econnaître une suprématie quelcon- mis, à la mort de son père (735), n de l'Aquitaine, il ajouta bientôt États une grande partie de la Vas- ı Atton, son frère, et conçut le hardi ›er par une résistance ouverte le ınt qui asservissait ses États au *roi* à ce prince dont les chefs aquitains ıveraineté jusque sous la troisième ınt au bas de leurs chartes la for- ›nnue : *Rege terreno deficiente*, ›ante. Au printemps de 736, Char- ont une première sommation adres- était restée sans réponse, passa la en Aquitaine et s'avança jusqu'aux Garonne. Y eut-il un avantage dé- lutte entre les deux chefs, et qui ıt ce que les chroniques ne nous ap- ; on voit seulement que Charles ld beaucoup plus aguerri et beau- ıbile qu'il ne le pensait, et que la définitive de l'hommage établi par ıt, de la part de ce prince, qu'une agner du temps. C'est ce que paraît ›nique citée par M. Fauriel : « Eu- ›rt, Charles prit les armes contre r fit beaucoup de mal; mais la lutte cissitudes et beaucoup d'hommes s de part et d'autre, les deux partis ne alliance qui ne devait pas durer Quoi qu'il en soit, Hunald demeura ›sseur de ses États, sous la condi- ›nnaître la suzeraineté de Charles ses deux fils, Carloman et Pépin. ble qu'Atton, qui cherchait dans el un appui contre son frère, se ren- négociations, coupable de quelque on le voit quelque temps après mis en ›dre d'Hunald, et il faut remarquer : qu'il présage et explique la lutte ntre les deux frères en 745. Atton ıne courte captivité, et reprit bien- aine part au gouvernement de l'A- ı mort de Charles Martel, arrivée nald envoya des députés à Odilon, ière, et ces deux princes, refusant Pépin et Carloman, conclurent une nsive et défensive, et convinrent ue l'un d'eux serait attaqué par les fils de Charles Martel, l'autre se mettrait immédiatement en marche pour le défendre ou faire une diversion vigoureuse en sa faveur. Les deux frères réunirent en effet leurs armes, passèrent la Loire à Orléans, entrèrent sur le territoire des Aquitains, et se dirigèrent sur Bourges; mais ils se contentèrent d'en brûler les faubourgs, la ville étant trop forte pour eux; et, marchant droit à l'ouest, ils poussèrent jusqu'à *Lukes*, aujourd'hui Loches-sur-Indre. Un chroniqueur franc s'extasie, en racontant le siége de cette ville, sur la bénignité des vainqueurs qui épargnèrent miséricordieusement, dit-il, tous les habitants, se contentant de raser la ville, d'y faire butin de tout, et de réduire en servitude la garnison et la population tout entière. Pendant que Pépin et Carloman se livraient ainsi à la dévastion du pays de leur ennemi, une révolte éclatait contre eux au delà du Rhin. Les Alemanes ou Souabes avaient pris les armes à l'instigation d'Odilon, et revendiquaient leur indépendance. Les princes francs, quittant en toute hâte l'Aquitaine, gagnèrent à grandes journées les bords du Danube. Ils eurent bientôt réduit les révoltés à l'obéissance. L'année suivante, ce fut Odilon lui-même qui prit les armes, tandis que Hunald, sûr de l'impunité, tombait comme la foudre sur Orléans et sur Chartres. Il pilla et incendia cette dernière ville, sans laisser debout ni maison, ni couvent, ni église, pas même la cathédrale placée sous l'invocation de la Vierge, et reprit ensuite le chemin de son pays sans le moindre obstacle. Mais les Bavarois et les Saxons furent défaits, et les princes francs reparurent en 745 à la tête d'une nouvelle armée sur les bords de la Loire. Rien ne pouvait sauver l'Aquitaine, et Hunald lui-même se voyait sur le point de tomber entre les mains des vainqueurs, lorsqu'il imagina un expédient qui le tira d'affaire sans compromettre sa dignité et sans porter atteinte aux ressources guerrières dont ses États pouvaient avoir besoin plus tard. Il imagina de se retirer dans un cloître et de céder son pouvoir à son fils Waifre, que les princes francs crurent dominer facilement, tandis qu'Hunald, de son côté, fondait sur lui les plus grandes espérances. Il ne lui suffisait pas d'abdiquer pour assurer le trône au jeune prince; Atton avait une certaine part dans le gouvernement de l'Aquitaine, et il était à craindre qu'il ne lui disputât l'autorité. Hunald l'attira à Bordeaux, et dès qu'il l'eut en son pouvoir, il lui fit crever les yeux et l'enferma dans une prison d'où il ne devait plus sortir.

Le chef aquitain ayant ainsi aplani de son mieux la carrière de son fils, lui fit ses adieux, prit congé de sa femme, et alla revêtir l'habit de moine dans le monastère de l'île de Ré, où son père avait son tombeau. Près de vingt-cinq ans, il sommeilla dans le cloître; et Pépin put, après avoir assassiné Waifre, mourir tranquille (768), en pensant que son successeur n'aurait rien à redouter d'un

vieux moine. Il se trompait; Hunald jeta le froc, déserta son monastère, reprit le titre de duc, et s'élança à l'aventure dans l'Aquitaine pour en chasser les garnisons et les officiers de Pépin (769). Il rassembla autour de lui tous les mécontents, profita habilement des troubles qui avaient suivi la mort du chef de la dynastie carlovingienne, s'ouvrit des intelligences jusque dans la Vasconie, et fut au moment de parler en maître à Charlemagne. Mais celui-ci parvint, par une manœuvre habile, à l'envelopper entre la Dordogne et la Garonne. Hunald gagna alors la Vasconie, puis, abandonné de son armée, il fut forcé de se réfugier chez Loup, duc de Gascogne, qui, n'osant résister aux ordres de Charlemagne, lui livra le fugitif.

Hunald, conduit en Austrasie, s'échappa deux ans après, et gagna la frontière des Alpes et de là Rome. Certains auteurs prétendent que Charlemagne lui permit de se rendre en Italie pour y rester sous la surveillance du pape Étienne II. Arrivé à Rome, Hunald se présenta au souverain pontife, et fit entre ses mains le serment ou le vœu formel de ne jamais s'éloigner du tombeau des deux apôtres. Il en devait être de ce vœu comme de tous les traités qui lui avaient été imposés jusque-là : Didier, roi des Lombards, l'appela auprès de lui, pensant qu'il pourrait tirer bon parti de son expérience et de sa renommée dans sa lutte contre Charlemagne. Hunald s'enfuit aussitôt de Rome, et soutint avec son nouvel ami le siége que le roi Franc vint mettre devant Pavie en 774. Il y mourut la même année, écrasé sous des pierres. Une tour, en s'écroulant, l'ensevelit-elle sous ses ruines, ou bien fut-il lapidé par les habitants qu'il exhortait à ne pas capituler? L'expression du chroniqueur (*sicut meruit*, *lapidibus dignam morte vitam finivit*) est obscure et ne nous permet pas de décider cette question.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Chronicon Moissiacensis Canobii*. — Frédégaire, *Continuat.*. — Adon, *Chron.* — Adrien de Valois, *Res Francicæ*, l. XXV. — *Histoire générale du Languedoc*, l. VIII. — Éginhard . *Vitæ Caroli Magni Annales*. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*,

HUNAULD (*Pierre*), médecin français, était d'Angers, où il exerça et enseigna la médecine à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. On a de lui : *Discours physique sur les Propriétés de la Sauge et sur le reste des plantes aromatiques, dans lequel par occasion on traite de la dissolution des corps et de la digestion des aliments dans l'estomac*; Paris, 1698, in-12; — *Dissertation sur les fièvres malignes qui règnent dans les saisons de l'été et de l'automne, et en particulier sur celles de l'année* 1710; Angers, 1710, in-12; — *Entretiens sur la Rage et ses remèdes, où, par occasion, on propose un nouveau système de la sanguification et de quelques autres matières importantes à l'art de guérir*; Château-Gontier, 1714, 1719, in-12; — *Projet d'un nouveau Cours decine*; Château-Gontier, 1718, in-12.

Un autre *Pierre* Hunauld, aussi n Angers, a publié : *Dissertation sur les et les Pertes de Sang*; Angers, 175

Biogr. Médicale. — Quérard, *la France Li*

HUNAULD (*François-Joseph*), a français, né à Châteaubriant (Bretagne) vrier 1701, mort à Paris, le 15 décem Fils de René Hunauld, médecin de Sa Il appartenait à une famille dont tous les s'étaient consacrés à l'art de guérir. Il la même carrière, commença ses étud gers, et se fit recevoir maître ès art huit ans il vint à Paris, et trois ans ap le grade de docteur à Reims. De retour il se livra aux travaux anatomiques, et particulièrement à Winslow et à Duve le firent entrer à l'Académie des Sc 1724, d'abord en qualité de chimiste adj place alors vacante, puis comme anat 1728. A la mort de Duverney, en 1730, le remplaça dans la chaire d'anatomie du Roi. Il s'appliqua dès lors à l'exerc profession. Devenu médecin du du maréchal de Richelieu, il l'accompa son ambassade à Vienne (1725-1729), ensuite en Angleterre, où il fut nomm de la Société Royale et en Hollande, o avec Boërhaave. « Quoiqu'il éprouvât da nesse une grande répugnance pour l tions, dit la *Biographie Médicale*, il la surmonter et à se faire parmi les an une réputation que le temps n'a pas détruite, en la restreignant néanmoi coup. L'ostéologie fut la partie à laquel pliqua de préférence, et malgré les pr faits la céphalogénie entre les mains dernes, on citera toujours avec élog cherches sur les os du crâne de l'homn doit aussi la description de quelques ressants de monstruosité, entre aut d'un hydrocéphale dont la surface d ne présentait aucune trace de circonvo De plus on cite de lui : *Discours sur le qui ont régné les années dernière* 1696, in-12; — *Le Chirurgien Mé lettres contre les chirurgiens qui la médecine*; Paris, 1726, in-12; — *tion en forme de lettres, au sujet des de l'auteur du livre sur les maladi* Paris, 1726, in-12 : c'est une brochure contre J.-L. Petit, qui y est accusé de p *Nouveau Traité de Physique, sur to ture*; Paris, 1742, 2 vol. in-12. Hunaul dans les *Mémoires de l'Académie des* les articles suivants : *Recherches ana sur les Os du Crâne de l'Homme*; *Examen de quelques parties d'un sin* — *Mémoire dans lequel on examine d'olive est un spécifique contre la*

des vipères (avec Geoffroy); 1737; — *Recherches sur les Causes de la structure singulière qu'on rencontre quelquefois dans différentes parties du corps humain*; 1740. Les *Philosophical Transactions* contiennent de lui des *Réflexions sur l'Opération d'une Fistule lacrymale*. J. V.

Biographie Médicale. — Quérard, *La France Littéraire*.

HUND (*Wigulée*), généalogiste allemand, né en 1514, mort le 18 février 1588. Il était de la famille des comtes Hund de Lauterbach. En 1530 il se rendit à l'université d'Ingolstadt, où il suivit divers cours sous la conduite de J. Agricola. Cinq ans après il partit pour Bologne. En 1537 il devint professeur de droit à Ingolstadt, et en 1540 conseiller aulique à Munich. Après avoir occupé plusieurs emplois dans la judicature, il fut enfin nommé président du conseil intime de Bavière. On a de lui : *Bayerisches Stammbuch* (Livre des Généalogies bavaroises); Ingolstadt, 1581, 1598, 2 vol. in-fol.; le premier volume fut réimprimé à Munich en 1598; il contient des notices sur les familles bavaroises éteintes à l'époque de sa publication; le second renferme la généalogie de celles qui existaient encore alors. Un troisième volume est resté en manuscrit; il se trouve à la Bibliothèque royale de Munich; on y trouve une autobiographie de Hund; — *Metropolis Salisburgensis continens primordia christianæ religionis per Bojariam et loca quædam vicina*; Ingolstadt, 1582, in-fol.; Munich, 1620, 3 vol. in-fol., avec des adjonctions de Gewold; Ratisbonne, 1719, 3 vol. in-fol.; cette dernière édition est incorrecte; — *Fürstlich-pfalzische und bairische Genealogie nebst andern zur pfalzbairischen Geschichte gehörigen Sachen* (Généalogie des Princes palatins et bavarois ainsi que d'autres choses concernant l'histoire du Palatinat et de la Bavière); Augsbourg, 1632, in-fol. — Hund a encore laissé en manuscrit : *Genealogie der Herzoge in Baiern* (Généalogie des Ducs de Bavière), et *Geographisch-politische Beschreibung von Baiern* (Description historique et politique de la Bavière). E. G.

Kobold, *Baier-Gelehrten-Lexikon*. — J. Tob. Köhler, *Leben und Schriften W. Hunds*; Gœttingue, 1750, in-4°. — Œtter, *Histor. Bibliothek*, t. II. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

HUNDEIKER (*Jean-Pierre*), pédagogue allemand, né au village de Grand-Laffert, dans la principauté de Hildesheim, le 29 novembre 1751, mort le 2 février 1836. Destiné au commerce par son père, qui était mercier, il s'instruisit néanmoins de son mieux. Il fut ainsi conduit à rechercher les meilleures méthodes d'éducation, et imagina lui-même des moyens rapides d'enseigner aux enfants la lecture et l'écriture. A la mort de son père, en 1775, il organisa, tout en faisant son commerce dans le village natal, une école de connaissances utiles pour les adultes, et dirigea d'après ses propres méthodes celle qui existait déjà pour les enfants. En 1788, il se rendit en Hollande dans l'intérêt de son commerce. Ses affaires ayant cessé de prospérer, il reprit des élèves. Il lui en vint de plusieurs endroits, de Hildesheim et de Brunswick, et le souverain de ce pays l'encouragea dans ses efforts. Aidé par ce prince, Hundeiker put établir une institution dans le château de Vechelde. Il en fut expulsé, après la campagne de 1813, par le prince Guillaume-Frédéric, revenu dans ses États. Après d'inutiles réclamations, Hundeiker alla se retirer auprès d'un de ses beaux-fils dans les environs de Dresde, où il mourut. Entre autres ouvrages. On a de lui : *Chants pour l'Enfance*; — *Abécédaire*. V. R.

Henke, *Eusébie*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

HUNDESHAGEN (*Jean-Chrétien*), naturaliste allemand, né à Hanau, le 10 août 1783, mort à Giessen, le 10 février 1834. Professeur d'économie forestière à Tubingue en 1821, il devint en 1824 directeur de l'école forestière de Giessen. On a de lui : *Methodologie und Grundriss der Forstwissenschaft* (Méthodologie et éléments de la Science Forestière); Tubingue, 1819; — *Encyklopædie der Forstwissenschaften* (Encyclopédie des Sciences Forestières); Tubingue, 1821, 2 vol.; 3e édition en 3 vol. 1835-1840; vol. 1 et 2; 4e édit., 1842-1843; — *Lehrbuch der Forst und landwirthschaftlichen Naturkunde* (Traité scientifique de l'Économie forestière et rurale); Tubingue, 1827-1840, 4 vol.; — *Die Anatomie, de Chemismus und die Physiologie der Pflanzen* (Anatomie, chimie et physiologie des Plantes); Tubingue, 1829; — *Die Forstschætzung auf neuen wissenschaftlichen Grundlagen* (La Taxation des Forêts d'après de nouveaux principes scientifiques); Tubingue, 1826, 2 vol.; — *Beitræge zur gesammten Forstwissenschaft* (Documents pour servir à l'étude de la Science Forestière); Tubingue, 1824-1829, 2 vol., ouvrage continué par Klanprecht.

Son fils *Charles Bernard*, né le 30 janvier 1810, à Friedewald, près Hersfeld, professeur de théologie à Heidelberg depuis 1847, a publié entre autres : *Der deutsche Protestantismus, seine Vergangenheit und seine heutigen Lebensfragen* (Le Protestantisme allemand, son passé et son présent); Francfort, 1816; 3e édition, 1849; — *Ueber die Natur und die geschichtliche Entwickelung der Humanitætsidee* (De la Nature et du développement historique de l'Idée de l'Humanité); Heidelberg, 1852. R. L.

Conv.-Lex.

***HUNDORN** (*André*), professeur allemand, né à Breslau, vivait vers la fin du quinzième siècle; il enseigna à Erfurt les belles-lettres, et fit imprimer en cette ville en 1494 un *Nova Ars epistolandi*, in-4°. G. B.

Hain, *Repertorium Bibliographicum*, t. II, P. I, p. 113.

HUNDT (*Magnus*), naturaliste et philosophe allemand, né à Magdebourg, en 1449, mort à Meissen, en 1519. Il enseigna la physique à l'u-

niversité de Leipzig, et devint recteur de cette école. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons qu'un seul, curieux au point de vue de l'histoire de la médecine, parce qu'il est un des premiers dans lesquels se trouvent des dessins anatomiques : *Anthropologium de hominis dignitate, natura et proprietatibus, de elementis, partibus et membris humani corporis, de juramentis, nocumentis, accidentibus, vitiis, remediis et physionomia ipsorum, de excrementis et exeuntibus, de spiritu humano ejusque natura, partibus et operibus, de anima humana et ipsius appendiciis*; Leipzig, 1501, in-4°. Platner, dans son opuscule *De Magno Hundt, tabularum anatomicarum, ut videtur, auctore*, Leipzig, 1734, in-4°, appelle Hundt « l'inventeur des dessins anatomiques », car les ouvrages de Ketham (*Fasciculus Medicinæ*; Venise, 1495, in-folio) et de Peiligk (*Compendium Philosophiæ naturalis*; Leipzig, 1499), qui en contenaient déjà, avaient passé presque inaperçus. Dr L.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie.*

HUNE (*André-Christophe-Albert*), publiciste allemand, né à Gœttingue, le 4 mai 1777, mort le 31 décembre 1835. Après avoir suivi les cours de l'université de sa ville natale et rempli les fonctions de précepteur particulier, il étudia la théologie, puis revint à l'enseignement privé. De 1804 à 1814 il fut gouverneur des fils de Derental, premier maréchal de la cour. Nommé capitaine de la landsturm lors de la guerre de 1812, il rendit beaucoup de services dans cette position. En 1814 il fut pendant un an gouverneur d'un des princes de la famille royale. Puis il devint secrétaire du général bavarois Lamotte. A son retour dans sa ville natale, il se livra uniquement à l'étude des sciences et des lettres. En même temps il écrivit dans les journaux et recueils périodiques de l'Allemagne. En dernier lieu il avait été nommé conservateur de la Bibliothèque royale de Hanovre. Outre ses nombreux articles publiés dans les journaux, on a de lui : *Petite Histoire du Hanovre*; — *Esquisse historique et philosophique du Commerce des Esclaves nègres*, etc., *depuis son origine jusqu'en* 1820, t. I. V. R.

Conversat.-Lex. der Gegenwart.

HUNÉRIC (Ὀνώριχος), second roi des Vandales en Afrique, fils et successeur de Genséric, régna de 477 à 484. Il était encore enfant lorsque son père le donna en otage à l'empereur Valentinien, en 435; mais celui-ci renvoya bientôt le jeune prince. Il épousa Eudocie, fille de Valentinien, alors prisonnière en Afrique. Il succéda à son père dans un âge avancé, et n'hérita d'aucune de ses grandes qualités. Avide, cruel et lâche, il ne fut redoutable que pour sa famille et ses sujets. Comme, d'après une loi de Genséric, la couronne devait passer au prince le plus âgé de la famille royale, Hunéric, désirant laisser le trône à ses enfants, fit tuer son frère Théodoric. Il cessa d'entretenir les flottes qui, sous Genséric, portaient la terreur sur les rivages de l'empire romain, et laissa les Maures s'établir sur le territoire des Vandales. Il persécuta les catholiques. Ce fut en vain que son allié, l'empereur Zénon, à la prière du pape Félix, lui envoya un ambassadeur pour demander quelque adoucissement à la persécution. Hunéric, loin de rien accorder, fit border d'échafauds, de chevalets et de bourreaux les rues par où devait passer Vranius, le député romain. Il mourut peu après de la même maladie qu'un autre célèbre persécuteur, Galerius. Y.

Procope, *Bell. Vand.*, I, 3, 8. — Victor Vitensis, dans Ruinart, *Historia Persecutionis Vandalicæ*. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire.*

HUNIADE ou **HUNYADE** (*Jean*-Corvin), voïvode de Transylvanie, né vers 1400, mort le 10 septembre 1456. La première partie de sa [illegible] fut obscure, et a donné lieu à des légendes. On s'accorde généralement à le faire naître en Valachie. Son père était, dit-on, un boïard nommé Bu[illegible] ou Bushi, et sa mère, Élisabeth Morsinay, appartenait à la famille impériale des Paléologues. Une tradition encore plus incertaine, et fondée sur la ressemblance des noms, fait remonter la race d'Huniade Corvin aux Corvinus romains. D'après une troisième version, Sigismond, roi de Hongrie et ensuite empereur d'Allemagne, dans une campagne qu'il fit contre les Turcs sur les frontières de la Valachie en 1392, connut Élisabeth Morsinay. L'ayant rendue mère, il lui laissa un anneau d'or et un écrit qui devaient servir de signes de reconnaissance à l'enfant auprès de son père. Élisabeth épousa le boïard valaque Bushi, qui la laissa bientôt veuve. Un jour que l'enfant jouait avec son anneau sur les genoux de sa mère, un corbeau (*corvus*) le lui enleva. L'oiseau fut abattu par un beau-frère d'Élisabeth, et le jeune Jean reçut le nom de *Corvin* (Corvinus). Quelques années après Jean Corvin alla présenter à Sigismond l'anneau et l'écrit laissés à sa mère, et fut comblé par ce prince d'honneurs et de richesses. Il reçut le château d'Huniadi avec soixante villages, et ajouta à son nom celui de son nouveau domaine. Ce récit, qui a tous les caractères d'une légende, est dénué de preuves historiques; il paraît avoir été inventé pour expliquer les deux noms du voïvode transylvain. Les Huniades avaient dans leurs armes un corbeau tenant à son bec un anneau d'or, et de là sans doute leur vint le surnom de *Corvinus*. Une grave difficulté chronologique s'oppose à ce que Huniade soit le fils de Sigismond. L'époque de la liaison supposée de ce prince avec Élisabeth précéda de sept ou huit ans la naissance d'Huniade, et si pour éluder la difficulté on rapporte cette liaison à l'année 1399, on se trouve dans un nouvel embarras. Sigismond était alors prisonnier au château de Ziklos, et on ne peut pas lui supposer une in-

trigue amoureuse en Valachie. Chalcondyle et Ducas nous fournissent sur Jean Huniade des récits aussi peu authentiques, et qui ne servent pas à dissiper l'obscurité qui couvre sa naissance et la plus grande partie de sa vie. Son histoire ne commence qu'à la mort de l'empereur Albert II, au mois d'octobre 1439. Albert laissait sa femme Élisabeth enceinte, et le royaume de Hongrie se trouvait sans souverain. Quoique la reine eût accouché d'un enfant qu'on appela Ladislas, beaucoup de Hongrois, redoutant les dangers d'une longue minorité, appelèrent au trône Vladislas III, roi de Pologne. Huniade, qui s'était acquis une grande réputation militaire au service de Sigismond et d'Albert, se déclara pour ce parti, et le fit triompher. Il fut le plus vaillant lieutenant de Vladislas. En 1440 il harcela l'armée d'Amurat, qui assiégeait Belgrade et la força à la retraite. Il alla ensuite au secours d'Hermannstadt pressée par Mezid-Bei, général d'Amurat, battit complétement les Turcs et les rejeta au delà du Danube. Vladislas le récompensa de cette victoire par la dignité de voïvode de Transylvanie. Irrité des succès du héros que les Turcs appelaient *Yanko*, Amurat envoya contre lui, en 1442, une armée de 80,000 hommes. Huniade marcha à leur rencontre avec 15,000 hommes, et les mit en déroute à Vasag. L'année suivante fut l'époque la plus brillante de la vie d'Huniade. Dans une campagne qui dura cinq mois, et que les Hongrois appellent longue à cause de ses exploits, il remporta cinq victoires et prit cinq villes. La principale de ces rencontres eut lieu à Nissa. Les Hongrois franchirent, au cœur de l'hiver, les défilés des Balkans et menacèrent Andrinople. Amurat envoya une ambassade à Huniade, et une trêve de dix ans fut conclue à Szegedin, le 12 juillet 1444. La trêve, solennellement jurée, fut violée moins d'un mois après par Vladislas, malgré les représentations de Huniade. Une éclatante défaite suivit ce parjure. L'armée chrétienne fut accablée dans la plaine de Varna, le 10 novembre 1444. Vladislas y périt et Huniade s'enfuit. Les Hongrois le choisirent pour gouverneur général pendant la minorité de Ladislas le Posthume. Il exerça le pouvoir suprême jusqu'en 1453, et en fit un vigoureux usage. Si dans sa terrible lutte contre les Turcs il essuya des revers aussi éclatants que ses victoires, il ne se découragea jamais, revint obstinément à la charge, et partagea avec Scanderberg la gloire d'avoir contenu l'invasion musulmane dans la péninsule hellénique. Profitant d'un moment où les exploits du héros albanais retenaient Amurat loin du Danube, il traversa ce fleuve avec 24,000 hommes, et envahit la Servie. Amurat lui proposa une trêve qu'il refusa, et le 17 octobre 1448 commença la bataille de Kossova. Elle dura trois jours, et se termina par la destruction presque complète des Hongrois qui furent accablés par la supériorité du nombre. Huniade parvint à regagner la Hongrie à travers les forêts de la Servie et de la Transylvanie. Une diversion de Scanderberg sauva la Hongrie des suites de la défaite de Kossova; mais ce pays se trouva hors d'état de rien entreprendre de plusieurs années. La majorité de Ladislas et l'ascendant que prit sur ce prince le comte Ulric de Cilly, ennemi personnel de Huniade, forcèrent le voïvode de Transylvanie à l'inaction. Pendant ce temps les Turcs s'emparèrent de Constantinople, et détruisirent les derniers restes de la puissance grecque. Le sultan Mahomet II vint ensuite avec 150,000 hommes et 300 pièces de canon mettre le siége devant Belgrade, que défendait Michel Szilagyi, beau-frère d'Huniade. Le voïvode, rassemblant à la hâte une armée composée d'hommes de tous états, bourgeois, paysans, étudiants, moines mendiants, armés de pieux, de frondes, de faux, accourut au secours de Belgrade. Il était accompagné du légat pontifical Capistrano et de plusieurs franciscains dont les discours électrisaient ces bandes indisciplinées, mal armées, mais pleines d'une ardeur religieuse. Le 14 juillet 1456 Huniade dispersa la flottille turque du Danube, et le 21 les Hongrois, ayant en tête Capistrano, repoussèrent les Turcs et pénétrèrent dans leur camp. Mahomet leva précipitamment le siége et abandonna toute son artillerie. Huniade ne survécut que peu de jours à son triomphe, et mourut des suites des blessures reçues à ce siége. Jean Huniade fut un des plus grands capitaines de son temps. Vivant à une époque et dans un pays peu civilisés, il eut toutes les qualités des anciens chefs barbares, la ruse, la patience, l'audace, mais il en eut aussi les défauts, et l'on signale dans sa vie plusieurs traits de cruauté. Il laissa deux fils : *Ladislas*, qui eut la tête tranchée pour avoir tué le comte de Cilly, et *Matthias*, qui fut élu roi de Hongrie après la mort de Ladislas le Posthume. Z.

Chalcondyle, l. V-VII. — Ducas, l. XXX-XLIV. — Bonfinius, *Dec.* III, 4-18. —Callimachus, *De Clade Varnensi*. — G.-B. Barberio, *Vita Capistriani*. — Bayer, *Dissertatio de Joannis Huniadis Ortu et Nativitate*. — Chauffepié, *Nouveau Diction. Historique*. — Schwantner, *Scriptores Rerum Hungaricarum veteres ac genuini*. — Pray, *Annales Regum Hungariæ, ab ann. c. 997 ad ann. 1564*. — Engel, *Histoire du Royaume de Hongrie*, l. III. — Mallath, *Histoire des Magyares*. — Chassin, *La Hongrie, son génie et sa mission*.

HUNNIUS (*Gille*), théologien protestant allemand, né à Winnenden, dans le Wurtemberg, le 21 décembre 1550, mort le 4 avril 1603. Ses parents, qui étaient sans fortune, firent de grands sacrifices pour qu'il pût faire ses études de collége. En 1565 il se rendit à l'université de Tubingue, où il se fit deux ans après recevoir maître en philosophie. Il s'appliqua ensuite pendant huit ans avec une grande ardeur à l'étude de la théologie. En 1574 il fut nommé diacre à Tubingue. Deux ans après il fut appelé à occuper une chaire de théologie à l'université de Marbourg. En 1592 il devint professeur de théologie à Wittemberg en même temps que prévôt à

l'église du château de cette ville. L'année suivante il fut envoyé en Silésie pour y hâter les progrès de la réforme. Après être devenu en 1595 surintendant général, il assista en 1601 au colloque de Ratisbonne, où il argumenta contre Gretser et Tanner. Hunnius soutint pendant toute sa vie des polémiques ardentes contre les catholiques, les calvinistes et contre tous ceux qui s'écartaient d'une ligne de la confession d'Augsbourg. Enfin, il fit constamment les plus grands efforts pour faire persécuter par son gouvernement ceux qu'il ne reconnaissait pas comme bons luthériens.

Hunnius laissa plusieurs fils. L'un, *Gille*, se fit remarquer par plusieurs ouvrages de théologie. L'autre, *Helcherich-Ulrich*, fut d'abord professeur de droit à Giessen, et ensuite à Marbourg. Plus tard il se fit catholique, et entra au service de plusieurs princes ecclésiastiques. Il est auteur de plus de cinquante ouvrages et dissertations juridiques (*voy.* Jugler, *Beyträge zur juristischen Biographie*, t. IV).

Les ouvrages de Hunnius n'ont plus guère d'intérêt aujourd'hui; les principaux sont: *Calvinus judaizans;* Wittemberg, 1593, in-8°; écrit d'une violence extrême contre la personne et la doctrine de Calvin; Pareus (*voy.* ce nom) ayant répondu par son *Calvinus orthodoxus*, Hunnius fit paraître, en 1598, son *Anti-Paræus;* — *Anti-Gretserus;* Wittemberg, 1602 (*voy.* Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI); — *Anti-Tamerus* (*voy.* Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI); — *Josephus*, deux comédies publiées à Marbourg, en 1584 et 1586. Les œuvres latines de Hunnius ont été recueillies en cinq volumes in-folio; Wittemberg, 1607-1609. Le tome premier renferme les traités dogmatiques, le second les écrits polémiqués, le troisième et le quatrième les ouvrages d'exégèse, le cinquième les thèses et harangues. Hunnius a encore publié de nombreux sermons, des ouvrages de piété ainsi que divers traités de controverse. E. G.

Adami, *Vitæ Theologorum.* — Freher, *Theatrum.* — Bayle, *Dictionnaire.* — Frislin, *Memor. Theologorum Wittemb.*, t. I, p. 283. — *Programma in Æg. Hunnium;* Wittemberg, 1603, in-4°. — Gesner, *Leichenpredigt auf Hunnius.* — Hutter, *Threnologia de Vita Hunnii.* — Neumann, *Programma de Vita Hunnii;* Wittemberg, 1704, in-4°. — Erdmann, *Biogr. sämmtlicher Pröfeste in Wittenberg.* — Strieder. *Hessische Gelehrtengeschichte*, t. VI, p. 243, et t. IX, p. 391. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

HUNT (*Thomas*), hébraïsant anglais, né en 1696, et mort à Oxford, le 31 octobre 1774. Il fit ses études à l'université d'Oxford à Hart-Halle, où il fut reçu maître ès arts en 1721. Il était un des quatre plus anciens agrégés de cette société, quand elle reçut une organisation régulière et prit le nom de Collége de Hertford. Hunt consacra ses connaissances philologiques à des travaux sur l'Ancien Testament. Il fut surtout d'un grand secours à Walton, pour la publication de la polyglotte de Londres. En 1738 il fut appelé à la chaire d'arabe fondée par le docteur Laud, et en 1747 il fut nommé professeur royal d'hébreu à Oxford. Il prit le grade de bachelier en théologie en 1743, et l'année suivante celui de docteur. Il était membre de la Société des Antiquaires et de la Société Royale de Londres, dans laquelle il fut reçu en 1740. Hunt était un homme timide, d'une modestie poussée à l'excès, livré tout entier à l'étude, et craignant beaucoup de se produire au dehors. On a de lui : *De Benedictione patriarchæ Jacobi;* Oxford., 1728, in-4°, tiré seulement à cent exemplaires; — *De Antiquitate, Elegantia et Utilitate Linguæ Arabicæ;* Oxford., 1739, in-4°. C'est le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire d'arabe; — *De Usu Dialectorum Orientalium, ac præcipue Arabiæ in hebraico codice interpretando, Oratio;* Oxford., 1748, in-4° : discours d'ouverture de ses leçons d'hébreu; — *Observations on several Passages in the book of Proverbs, with two Sermons;* Oxford, in-4°, publiées l'année qui suivit sa mort par les soins de Kennikot; — une Notice sur la relation de l'Égypte d'Abd-Allatif, qu'il avait traduite, et dont il proposait la publication par souscription : ce projet ne reçut pas d'exécution; — un fragment de saint Hippolyte, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque Bodleyenne, dans la *Bibliotheca Biblica* de Parker, 1728, in-4°. En 1757 Hunt donna une édition des *Œuvres complètes* de Hooper, évêque de Bath, et en 1760, avec Costar, une nouvelle édition annotée de la *Historia Religionis Veterum Persarum*, de Thom. Hyde. M. N.

Rose, *New Biographical Dictionary.*

HUNT (*Henry*), homme politique anglais, né à Wittington, dans le Wiltshire, le 6 novembre 1773, mort le 15 février 1835. Son père était un riche fermier, et son éducation fut toute pratique, tout agricole. L'amour de l'indépendance et des plaisirs l'entraîna dans quelques écarts de jeunesse que le vieux fermier réprima sévèrement. On assure qu'après une scène violente Henry Hunt s'engagea à bord d'un négrier de Bristol. Cet engagement n'eut pas de suite; mais quelque temps après, son mariage avec la fille d'un aubergiste lui attira de nouveau la colère paternelle. A la mort de son père, en 1797, Hunt se trouva l'un des plus riches fermiers de l'Angleterre, et se donna tout entier aux soins qu'exigeaient ses vastes exploitations. Sa ferme était citée comme la mieux tenue du comté, et lorsqu'en 1801, sur la crainte qu'on eut d'une invasion française, tous les propriétaires durent fournir au lord-lieutenant un état de leur mobilier, celui de Henry Hunt portait 1,600 sacs de froment, 30 chevaux de trait, 30 bœufs et vaches, 4,200 moutons, etc. Le tout, estimé plus de 20,000 liv. st., fut mis par lui à la disposition du gouvernement en cas d'invasion; il s'engagea de plus à s'équiper avec trois de ses gens pour le service de la cavalerie. Cette offre pa-

triotique lui fit beaucoup d'honneur, et il fut nommé à l'un des principaux grades de la *yeomanry* ou milice provinciale. Mais, toujours emporté par sa mauvaise tête, il eut avec lord Bruce, commandant de ce corps, une querelle à raison de laquelle il fut condamné à 100 liv. st. d'amende et à six semaines d'emprisonnement. Il connut, en prison, Waddington, Clifford et autres radicaux, qui n'eurent pas de peine à entraîner dans leur parti cet esprit fougueux, aux sympathies populaires, à l'humeur ennemie de tout frein. Hunt n'était, en y entrant, qu'un mécontent, un meneur de localité : il en sortit l'un des apôtres les plus fougueux de la réforme universelle. On le vit parcourir les villes et les comtés dans un équipage à la fois somptueux et bizarre, réunissant le peuple sur son passage, le haranguant, et faisant de la propagande politique avec le style et les allures d'un charlatan. Parmi les assemblées de ce genre qu'il provoqua de 1816 à 1819, on cite celles de Westminster, de Spafields et de Manchester. A la suite de cette dernière, qui fut dissipée par la force et où périrent un assez grand nombre de personnes, Hunt fut arrêté et condamné, le 15 mai 1820, après de longs débats et une défense remarquable présentée par lui-même, à deux ans et demi de prison, à 1,000 liv. st. d'amende, et à donner caution pour sa bonne conduite pendant cinq ans, à dater du jour de sa mise en liberté. Malgré la popularité dont il jouissait auprès des classes ouvrières, Hunt n'avait pu réussir à se faire nommer au parlement; ses candidatures réitérées et orageuses, en 1812 à Preston, où il exerçait alors l'état de brasseur, à Westminster en 1819, en 1826 à Ilchester, avaient constamment échoué. Il fut plus heureux en 1830, dans la première de ces localités, et sa victoire, aussi bruyante que l'avaient été ses défaites, fut regardée comme un des symptômes les plus remarquables du mouvement imprimé en Angleterre à l'opinion publique par la révolution française de juillet 1830. L'année précédente, aux élections de Westminster, il n'avait eu que 81 voix sur 15,000. Il fut encore nommé en 1831; mais le terme de cette session fut aussi celui de sa carrière parlementaire. Après un essai infructueux pour se faire réélire l'année suivante, il reprit le cours de ses prédications démagogiques, qu'il mêla d'une manière assez bizarre à l'exploitation de diverses industries. Il vendit d'abord, sous le nom de *Café radical*, des grains torréfiés, dans le but, disait-il, d'affranchir les contribuables des droits considérables imposés sur le café des Antilles et de l'Inde. On le vit ensuite, monté dans une calèche traînée par des chevaux blancs et couvert d'un chapeau de même couleur, qui lui avait fait donner le sobriquet de *White Hat*, débiter lui-même dans les rues de Londres un nouveau cirage dont il se disait l'inventeur, et dont l'annonce se lisait de près d'un quart de lieue, écrite en lettres gigantesques sur les murs de Black-Heath. Pendant une de ses tournées dans l'ouest de l'Angleterre, il fut pris d'un accès de paralysie pendant qu'il descendait de son phaéton, et mourut peu de temps après à Abersfort. [M. RATHERY, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Rose, *New General Biographical Dictionary*. — *Conv.-Lex.*

* HUNT (*Leigh*), poëte et littérateur anglais, né à Southgate (Middlesex), le 19 octobre 1784. Son père était un créole des Antilles, et sa mère une Américaine de Philadelphie. La révolution d'Amérique changea sa destinée. Son père, qui était avocat et ardent tory, défendit avec une telle hardiesse les droits de la métropole, qu'il fut forcé de s'enfuir en Angleterre. Il se fit ministre, et pendant quelque temps fut gouverneur d'un neveu du duc de Chandos, nommé Leigh. Le jeune Hunt, après d'excellentes études à Cambridge, travailla d'abord dans le cabinet d'un avocat, occupa ensuite une place de commis au ministère de la guerre, et la quitta pour devenir, en 1808, fondateur et co-propriétaire du journal hebdomadaire *Examiner*, qui encore aujourd'hui jouit en Angleterre d'une vogue méritée. Ses articles le rendirent très-populaire. Malheureusement son éducation n'avait pas développé chez lui l'esprit pratique des affaires, et de plus, à cette époque, le parti tory était tout-puissant. L'opinion indépendante et très-libérale du journal blessait vivement l'administration. Hunt était considéré comme un factieux, et l'attorney général avait constamment les yeux sur lui pour le prendre légalement en défaut. Un passage d'un article politique sur la régence proposée en 1810 en fournit l'occasion. Ce passage paraîtrait aujourd'hui très-doux et très-innocent. M. Hunt fut poursuivi, ainsi que le *Morning Chronicle*, qui avait reproduit l'article incriminé. Le directeur du *Chronicle*, jugé le premier, se défendit avec vigueur et esprit, et fut acquitté. La poursuite contre l'*Examiner* tomba naturellement à terre. Une autre occasion fut bientôt saisie. Quelques réflexions, sans caractère personnel, contre l'usage du fouet dans l'armée fournirent la seconde poursuite. Lord Brougham, alors simple avocat, fut chargé de la défense. Après avoir cité les opinions de généraux distingués qui réprouvaient l'usage du fouet comme dégradant et cruel, il soutint que la vraie question à décider pour le jury était si un Anglais avait le droit d'exprimer sa conviction et ses jugements sur des sujets d'intérêt public. Le jury prononça un acquittement. Mais M. Hunt ne fut pas aussi heureux à la troisième poursuite. Il avait eu l'imprudence de blesser un amour-propre de prince. Un journal fashionable ayant, en forme d'éloge, appelé le prince régent (depuis Georges IV) *un Adonis*, Hunt, dans un accès d'indignation contre la défection du prince à l'égard des whigs, ajouta « *de cinquante ans* ». La phrase parut grosse de sédition. L'accusation en fit ressortir l'extrême

danger, et le jury déclara Leigh Hunt et son frère John *coupables*. Chacun d'eux fut condamné à une amende de 500 liv. (12,500 fr.) et à un emprisonnement de deux ans. Des insinuations d'indulgence, et pour l'amende et pour la prison, furent faites aux deux frères, à condition que des attaques de ce genre ne se renouvelleraient plus, mais elles furent repoussées constamment. Sortis de prison, les MM. Hunt continuèrent à écrire comme auparavant et maintinrent la supériorité de leur journal dans la presse. Mais son éclat pâlit bientôt par suite de l'ascendant des tories. Sur l'invitation de ses amis Shelley et lord Byron, M. Hunt commença un nouveau journal, le *Libéral*, qui n'eut qu'une très-courte existence. La révolution de Juillet vint ranimer sa force et son influence. « Les *trois journées* de Paris, dit un Anglais, n'ont pas été une date seulement pour la France, elles ont commencé chez nous la chute de la puissance absolue du torysme. » Le séjour prolongé ou les fréquents voyages de Hunt en Italie lui fournirent l'occasion d'en approfondir la langue, les mœurs et le génie particulier. Ces études se réfléchissent dans le choix des sujets qu'il traita plus tard en prose et en vers. L'Italie colore son imagination anglaise. Son principal poëme, l'*Histoire de Rimini*, est un des plus beaux récits poétiques qui aient paru en anglais depuis l'époque de Dryden. Parmi les plus importantes de ses œuvres poétiques, nous citerons : son *Capitaine Epée et Capitaine Plume*; — le *Palfrey*; — les récits poétiques intitulés *Histoires en vers*, — et sa *Légende de Florence*, drame en cinq actes, qui a eu beaucoup de succès sur le théâtre de Covent-Garden, et qui est une des pièces favorites de la reine Victoria.

Parmi ses ouvrages en prose, nous devons mentionner avec éloges *Sir Ralph Esher*, roman, ou plutôt l'autobiographie supposée d'un gentilhomme de la cour de Charles II; — *Histoires des Poëtes italiens*, avec leurs vies critiques; — *Les Hommes, les Femmes et les Livres*, où il a réuni plusieurs articles insérés dans la *Revue d'Édimbourg* et autres feuilles périodiques; — *L'Indicateur*; — *Causeries de table*; — *Imagination et Fantaisie*; — *Esprit et Enjouement*, qui sont des essais critiques et choisis; — *Autobiographie*, en 3 volumes, qui renferme en outre le récit corrigé de ses relations avec lord Byron; — *La Religion du Cœur*, manuel de foi et de devoir, où l'auteur expose ses vues particulières sur ces sujets.

Leigh Hunt n'a point de rival comme traducteur de la poésie italienne. Dans la longue liste de ses traductions, nous pouvons citer l'*Aminta* du Tasse, et *Bacchus en Toscane* de Redi. Comme la plupart des écrivains, il a été exposé à beaucoup d'attaques, de faux jugements et de calomnies. Ses opinions politiques et religieuses en avaient fourni le prétexte ou la cause. Il parle de lui-même avec une noble franchise dans son autobiographie; on voit que les traits saillants de sa nature sont la droiture, la sensibilité, la reconnaissance et un vif intérêt pour le bien-être de ses semblables. Malgré l'étendue de ses travaux, il n'était pas arrivé à l'aisance pour ses vieux jours. En 1847, la reine, sur la proposition de lord John Russell, lui a accordé une pension viagère de 200 liv. (5,000 fr.). J. CHANUT.

Men of the Time.

*HUNT (*William Holman*), peintre anglais, né à Londres en 1827. C'est un des chefs éminents de cette école nouvelle qui s'est elle-même appelée *pré-raphaélite*, et dont le mérite a été longuement discuté. En 1846, M. Hunt exposa son premier tableau à l'Académie, et quatre ans après il était l'objet de l'attention générale. Ses premiers sujets, tirés de nouvelles et de poëmes, furent : *Le docteur Rochecliffe célébrant le service divin dans la maison de campagne de Jocelin Joliffe, à Woodstoock* (1847); — *La Fuite de Madeleine et Porphyre*, d'après *la Sainte Agnès* de Keats (1848); — *Rienzi jurant d'obtenir justice pour la mort de son jeune frère*, d'après Bulwer (1849). En 1850, M. Hunt, changeant de style, fit choix de sujets religieux et mystiques, qui commencèrent surtout sa réputation : c'était d'abord *Une Famille bretonne convertie cachant un apôtre chrétien contre la persécution des druides*, tableau qui fut suivi du symbolique *Pasteur mercenaire* en 1852. En 1851, il peignit dans un autre sentiment *Valentin enlevant Sylvie à Protée*; en 1853, *Claudio et Isabella*, et *Nos Plages anglaises*, belle étude des plaines d'Hastings. Trois de ces peintures furent vendues au prix de 50 et 60 livres à Liverpool et Birmingham. Le sens caché de sa *Lumière du Monde* et de son *Réveil de la Conscience* en 1854 fut expliqué dans deux lettres adressées au *Times* par M. Ruskin. En 1855, M. Hunt exposa à Paris *La Lumière du Monde; Moutons égarés; Claudio et Isabella*. Dans le premier de ces trois tableaux, M. Hunt montre le Christ une lanterne à la main, cherchant une âme éveillée dans l'univers qui dort. La tête du Christ, ornée d'une couronne d'or entremêlée d'épines, respire une mélancolie onctueuse, une tristesse pleine de pitié. Les détails sont d'un fini inimaginable, comme dans tous les tableaux de M. Hunt: on distingue jusqu'aux gouttes de rosée aux pointes des herbes qu'éclairent le reflet de la lanterne. A côté des minuties de détail, on trouve dans toutes les œuvres de M. Hunt une extrême variété de mouvement, une grande puissance d'expression. D'autre part, la couleur est négligée et la composition manque de charme; mais le faire est plus vigoureux que dans les toiles de l'école anglaise précédente. L. LOUVET.

Men of the Time. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Th. Gautier, *Les Beaux-Arts en Europe*. — Delécluze, *Exposition universelle des Beaux-Arts*, dans le *Journal des Debats* des 6 et 30 août 1855. — Mérimée, *Exposition de Manchester*; dans le *Moniteur* du 9 juillet 1857.

HUNT (*William*), peintre anglais, naquit à No, en 1790. Il s'est distingué comme aquarelliste. Ses tableaux sont nombreux et recherchés.

Men of the Time.

HUNT (*Robert*), physicien anglais, né le 6 septembre 1807, à Devonport (comté de Devon). Après avoir été, pendant cinq ans, secrétaire de la Société Polytechnique de Cornouailles, il devint, sur la recommandation de sir H. de La Bèche, conservateur du Musée de Géologie de Londres, où il a fait dans ces derniers temps un cours de mécanique. On a de lui des ouvrages estimés sur diverses branches de la physique : *Researches on Light*; Londres, 1844 : tableau des phénomènes de la lumière, où l'auteur étudie plus spécialement l'action chimique exercée par les rayons solaires ; — *Poetry of Science*; Londres, 1848 ; — *Panthea, or the spirit of nature*; 1849 ; — *Elementary Physics*; 1850 ; — *Manual of Photography*; 1854. M. Hunt a fait sur les sciences de nombreuses lectures publiques et inséré plusieurs mémoires dans le recueil de la *British Association*.

P. L—Y.

Men of the Time. — Cyclopædia of Biography.

HUNTER (*Robert*), écrivain anglais, mort le 31 mars 1734. Nommé, en 1708, lieutenant gouverneur de la Virginie, il fut pris par les Français dans la traversée et retenu prisonnier à Paris jusqu'à la fin de 1709. En 1710, il alla prendre le gouvernement de New-York, et y conduisit deux mille colons du Palatinat. En 1728 il devint gouverneur de la Jamaïque, où il mourut. On a de lui une *Lettre sur l'Enthousiasme*, qui a été attribuée à Swift et plus généralement au comte de Shaftesbury. On lui attribue une farce dramatique, intitulée *Androboros*. Z.

Baker, *Biographia Dramatica*. — Chalmers, *General Biog. Diction.*

HUNTER (*William*), médecin anglais, né le 2 mai 1718, à Kilbridge, dans le comté de Lanerk, en Écosse, mort à Londres, le 20 mars 1783. Son père, qui le destinait au ministère ecclésiastique, l'envoya à l'âge de quatorze ans étudier à l'université de Glascow. Hunter y passa cinq ans; puis, se sentant peu de goût pour la carrière sacrée, il accepta la proposition de Cullen, alla s'établir dans sa maison à Hamilton, et reçut de lui pendant trois ans des leçons de médecine. En 1741, il suivit à Édimbourg le cours de Monro. L'année d'après il se rendit à Londres, où le célèbre accoucheur Douglas le logea dans sa maison, le prit pour aide dans ses travaux anatomiques, lui confia l'éducation de ses enfants, et le fit nommer aide-chirurgien de l'hôpital de Saint-Georges. Douglas mourut en 1742. Hunter, devenu indépendant, communiqua à la Société Royale de Londres un mémoire *Sur la Structure et les Maladies des cartilages des Articulations* (imprimé dans les *Philosophical Transactions*, vol. LXII). Vers la même époque une société de chirurgiens de marine demanda à Samuel Sharp de leur faire des leçons. Au refus de Sharp, Hunter accepta la proposition, et s'acquitta de cet office avec un tel succès qu'on le pria d'ajouter à ses leçons un cours d'anatomie. Il le commença en 1746. L'année suivante il fut reçu membre de la corporation des chirurgiens, et peu de temps après il visita la France et la Hollande avec le fils de son ancien maître. Au retour de ce voyage, qui fut de courte durée, il reprit ses leçons. Il ne tarda pas à abandonner la chirurgie, et partagea tout son temps entre l'enseignement de l'anatomie et la pratique de l'accouchement. Il fut successivement nommé accoucheur de l'hôpital du Middlesex de la Maternité de Londres, et médecin extraordinaire de la reine en 1764. En 1750, il avait obtenu le titre de docteur à Glascow, et avait commencé à exercer la médecine. Sa clientèle devint bientôt si nombreuse qu'il fut obligé de se donner Hewson pour suppléant dans son cours et pour collaborateur. Cette association ne dura que jusqu'en 1770, époque où Hewson céda à un autre habile anatomiste, Cruickshank, la place de coadjuteur de Hunter. Celui-ci fut élu en 1767 membre de la Société Royale. L'année suivante il communiqua à ce corps savant un curieux mémoire sur des os trouvés près de l'Ohio en Amérique ; il y démontrait principalement, d'après la structure des dents, que ces os appartenaient à quelque grand quadrupède, distinct de l'éléphant, auquel on les avait généralement attribués. Outre ce mémoire, publié dans le LVIIIe vol. des *Philosoph. Transactions*, il inséra dans les LXe et LXIe vol. de la même collection des remarques sur les os fossiles trouvés à Gibraltar, et une description du nylghau, espèce d'antilope des Indes. La Société des Antiquaires l'admit dans son sein, et à la fondation de l'Académie royale des Arts, il reçut dans cet établissement la chaire de professeur d'anatomie. L'Académie de Médecine et l'Académie des Sciences de Paris l'élurent pour associé étranger. Il acheva et publia à Londres, 1775, in-fol., une œuvre à laquelle il travaillait depuis près de trente ans, son *Anatomy of the human gravid Uterus*, en latin et en français, ouvrage illustré de 34 planches, représentant les objets de grandeur naturelle, avec beaucoup de vérité et de précision. Il avait commencé une description de ces figures anatomiques ; il n'eut pas le temps de l'achever, et laissa ce soin à son neveu le docteur Matthew Baillie, qui le publia sous ce titre : *Anatomical Description of the gravid Uterus and its contents*; Londres, 1783, in-8°. En 1781, il succéda au docteur J. Fothergill comme président du Collége des Médecins. Sa pratique étendue et son économie lui avaient permis d'amasser une fortune considérable. Il résolut d'en consacrer une partie à l'établissement d'une école d'anatomie. L'achat du terrain, la construction de l'amphithéâtre d'anatomie et du Muséum se firent à ses frais. Il acquit une riche collection de prépara-

tions anatomiques, des fossiles et d'autres objets d'histoire naturelle, des livres grecs et latins, un cabinet d'anciennes médailles, pour lequel il ne dépensa pas moins de 20,000 l. s. Il eut la satisfaction de voir ses trésors numismatiques révélés au public par son ami le docteur Combe, dans un livre intitulé : *Nummorum veterum Populorum et Urbium qui in Museo Gulielmi Hunter asservantur Descriptio figuris illustrata*; 1783, in-4°. Tourmenté depuis longtemps de la goutte, Hunter continua jusqu'à la fin les travaux de sa profession. On rapporte qu'il mourut avec la plus grande tranquillité. « Si j'avais assez de force pour tenir une plume, disait-il, j'écrirais combien il est aisé et doux de mourir. » Hunter dut son succès au moins autant à ses excellentes manières qu'à son talent. Il possédait un savoir étendu, mais il n'avait ni le génie original, ni la puissance d'investigation de son frère. Cependant on trouve dans ses écrits quelques observations neuves. Il avait pensé que les vaisseaux lymphatiques absorbent à toutes les surfaces, et sont essentiellement les organes de l'absorption ; que les veines, par conséquent, sont étrangères à cette fonction. Il dut donc chercher à prouver qu'il existe des vaisseaux lymphatiques dans toutes les parties du corps où une absorption peut se faire. Ce fait n'était pas encore bien connu ; Hunter l'établit au moyen d'expériences qu'il exécuta lui-même, ou qu'il fit exécuter sous ses yeux par son frère John Hunter, par Hewson et par Cruikshank. Outre les ouvrages de William Hunter cités plus haut, on a de lui : *Medical Commentaries*; Londres, 1762, in-8°; — *Two introductory Lectures to his anatomical Course*; Londres, 1785, in-8°. Les mémoires que Hunter a insérés dans les *Transactions Philosophiques* et dans les *Actes de la Société de Médecine de Londres* ont été traduits en allemand par C.-G. Kuehn; Leipzig, 1884-1785, 2 vol. in-8°. Z.

Simmons, *Account of the Life and Writings of Will. Hunter*; Londres, 1783, in-8°. — Vicq d'Azyr, *Éloge de Hunter*; dans les *Mémoires de l'Acad. de Médecine*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HUNTER (*John*), célèbre chirurgien et anatomiste anglais, frère du précédent, né en Écosse, à Kilbridge, dans le comté de Lanark, près de Glascow, le 12 février 1728, mort à Londres, le 8 octobre 1794, était le dixième enfant d'un fermier peu fortuné. Il reçut une éducation fort négligée, et pendant tout le cours de sa carrière il éprouva les inconvénients qui résultent de l'absence presque complète d'instruction élémentaire. A dix-sept ans, il alla travailler chez un de ses beaux-frères qui exerçait à Glascow la profession de tourneur. A vingt ans, fatigué d'un travail mécanique et excité par les succès de son frère William, il alla le retrouver à Londres, et étudia l'anatomie sous sa direction. Un an après ses débuts, il secondait son frère dans l'instruction de ses élèves. Enfin il commença l'étude de la chirurgie d'abord à l'hôpital de Chelsea, sous le célèbre Cl puis aux hôpitaux de Saint-Barthélen Saint-Paul. W. Hunter servit d'abor chirurgien d'armée. Ce fut en cette qua accompagna en 1761 l'armée anglaise q les ordres du général Hodgson, s'empara Isle, et que l'annee suivante il fit partie d' d'armée qui opéra en Espagne. De r Angleterre en 1763, il quitta le servic livra à la pratique civile, tandis qu'il des leçons particulières d'anatomie et d cine opératoire. Un des élèves qu'il eut a dant plusieurs années auprès de lui fut J célèbre inventeur de la vaccine. En 1768, chirurgien de l'hôpital Saint-Paul, et p membre de la corporation des chirurg 1776, il fut nommé chirurgien extraord roi. Mais, tout en s'occupant de pratiqu gicale, Hunter consacrait les mome il pouvait disposer à des études d'ana de physiologie, qui le conduisirent, en faire partie de la Société Royale de Lon

Les travaux de Hunter sur les dive ties de la science des êtres vivants lui un des premiers rangs parmi les homme dévoué leurs efforts aux progrès de l gie : ils méritent d'autant plus d'être avec détail que jusqu'à ces derniers t sont loin d'avoir été toujours apprécié juste valeur. Hunter fut l'un des pre comprendre que l'anatomie et la physio donnent que des résultats incomplets et séquent, du moins partiellement, faux lor se bornent à l'étude d'une espèce. Au brassa-t-il dans toute leur généralité le qui se rattachent à la matière vivant livrant avec ardeur à l'étude des phé physiologiques sur tous les animaux qu'il se procurer vivants, ainsi qu'à leur di après leur mort. Il se faisait donner animaux qui mouraient à la Tour de L et il achetait tous ceux qui mouraient ménageries particulières. Il acheta une de campagne à Brompton, près de Londr pouvoir y élever les animaux qu'il voul mettre à ses expériences, et il manqu sieurs reprises d'être fort maltraité par l dangereux qu'il y entretenait. Les dépen ces études lui occasionnaient étaient trè dérables, et lui devinrent souvent très ses. Quand il s'agissait d'une pièce ana précieuse pour enrichir sa collection animal rare à disséquer, aucune consi d'économie ne pouvait l'arrêter. On r ce sujet des anecdotes singulières ; no citerons qu'une, qui peint bien la m collecteur, empressé de recueillir u rare. En 1783 il y avait à Londres u dais, de taille gigantesque, nommé O'Bryan, dans un état de santé qui n aucun espoir. Hunter, qui voulait à tout procurer la squelette, chargea un do

riter. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Il n'en avait publié qu'une partie de son vivant. La part la plus grande et la plus importante peut-être était restée manuscrite. Il laissait à sa mort dix volumes in-folio de notes manuscrites sur les préparations anatomiques qui composaient son musée; et il avait fait faire par un artiste nommé Bell, qu'il eut chez lui pendant plusieurs années, un nombre considérable de dessins. Une grande partie de ces richesses scientifiques fut détruite, après sa mort, par son beau-frère Everard Home, qui prétendit avoir agi par ordre. On soupçonna que cette action n'avait point eu d'autre but que de faire disparaître la trace de nombreux plagiats. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que cette manière d'agir n'ait considérablement nui à la célébrité de Hunter. Les travaux remarquables du célèbre M. Owen sur la collection de Hunter, dont il a dressé le catalogue, en s'aidant de ce qui avait été sauvé des manuscrits, démontrent de la manière la plus évidente que Hunter a été un très-grand zootomiste, surtout lorsqu'on se rappelle l'époque où il vivait, et qu'il avait constaté, dans ses dissections, un prodigieux nombre de faits dont la découverte, restée inconnue, a été faite de nouveau par d'autres anatomistes. Cela ne veut pas dire toutefois que nous cherchions à atténuer le mérite de ceux qui sont venus après lui. Mais tout en reconnaissant que les catalogues publiés par M. Owen ne sont point de nature à devoir changer l'histoire de la science, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, tel qu'il résulte pour nous de l'ensemble de ses travaux publiés ou inédits, ce ferme génie qui embrassa d'un seul coup d'œil toutes les branches des sciences biologiques, et de regretter vivement que l'anéantissement de la plus grande partie de ses travaux les ait empêchés d'exercer sur la science des contemporains l'influence qui leur devait être nécessairement acquise. D'ailleurs, il faut bien ajouter que Hunter, privé de cette instruction première dont l'absence se fait toujours sentir, même chez les esprits les plus élevés, et dédaignant de chercher le succès dans les artifices de l'art oratoire, ne fut pas un professeur brillant et suivi; il ne rassembla jamais plus de trente auditeurs autour de sa chaire, même lorsqu'il eut atteint le premier rang comme chirurgien et comme savant. Son enseignement, tout rempli de faits nouveaux, d'idées nouvelles, mais exposés sans aucun art et comme elles se présentaient à l'esprit de l'auteur, n'était pas de nature à attirer la foule des intelligences vulgaires, et ne pouvait plaire qu'à la très-petite élite d'esprits élevés qui voient dans l'étude de la médecine autre chose que la préparation à une carrière lucrative. Aussi l'enseignement de Hunter, s'il a contribué à former un certain nombre de chirurgiens d'un très-grand mérite, n'a pas contribué à vulgariser son nom et ses idées, et n'est pas devenu pour lui, comme

pour tant de savants d'un mérite bien inférieur, le point de départ d'une prompte et brillante renommée. Tout cela explique comment Hunter n'a pas reçu de ses contemporains et commence à peine à recevoir de la postérité la part de gloire qui lui est si légitimement due.

Hunter, l'un des premiers peut-être, arriva à considérer toutes les questions relatives aux êtres vivants, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, comme ne formant pas autant de sciences distinctes, mais comme étant les aspects différents d'une seule et même science, la science de la vie, science dont toutes les parties doivent s'éclairer les unes les autres et se prêter un mutuel appui. C'est cet esprit élevé et généralisateur qui donne à tous ses ouvrages, quelle que soit l'imperfection de la forme et souvent même aussi l'inexactitude du fond, un si grand intérêt et même un si grand charme ; car on y reconnaît partout une supériorité incontestable sur les notions scientifiques du temps, et comme le prélude des travaux de la science moderne.

Hunter lisait peu. Patient observateur, puis penseur indépendant, il partageait cette erreur encore si commune, même chez de bons esprits, sur l'inutilité de l'érudition en matière de sciences ; erreur qui fait que l'on croit découvrir, à chaque siècle, des vérités d'observation qui souvent existent déjà dans Aristote. Mais ce défaut s'excuse plus facilement chez un homme comme Hunter, qui, dans son amour sévère pour la vérité, n'attachait d'importance à ses opinions et à ses théories qu'autant qu'il les croyait vraies, et se hâtait de les rejeter lorsqu'il arrivait à les révoquer en doute. « Ne me demandez pas, disait-il à ses élèves, ce que je pensais l'année dernière sur telle ou telle question : demandez-moi ce que je pense aujourd'hui. » Du reste, bien qu'il cite peu, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a entre ses idées et celles de Harvey une ressemblance assez grande pour que l'on ne puisse méconnaître la filiation qui unit ses travaux à ceux de son illustre compatriote. Le grand observateur qui découvrit la circulation, après avoir fait connaître le mécanisme du merveilleux appareil hydraulique qui porte le sang dans toutes les parties du corps, ne pouvait pas ne pas être frappé du rôle que joue ce liquide dans l'organisme, et ne pas considérer comme l'expression d'une vérité physique les célèbres paroles de Moïse, que *la vie et l'âme de toute chair sont dans le sang*. Aussi s'était-il occupé avec beaucoup de soin de l'étude du sang ; il avait reconnu la présence d'une matière coagulable dans le sérum qui se sépare du caillot, et s'il n'a pas laissé beaucoup d'autres découvertes sur ce point de physiologie, c'est qu'il travaillait à une époque où l'usage du microscope n'était pas encore très-répandu et où les connaissances chimiques ne s'étaient pas encore entièrement dégagées des spéculations de l'alchimie. Les idées de Hunter sur la vie du sang ne sont au fond que les idées de Harvey, mais revêtues

On the Descent of the Testis; 1762. Explica- du mécanisme de la descente des testicules le scrotum pendant la vie intra-utérine. Ce ail eut pour point de départ une observa- d'un chirurgien nommé Sharp, qui, dans cas de hernie inguinale, avait observé que le herniaire se confondait avec la tunique va- le. C'est ce qu'on appelle actuellement une le congénitale. W. Hunter, partant de la uverte faite par Haller de l'existence des ules dans la cavité abdominale aux pre- s temps de la grossesse, pensa que l'observa- de Sharp pourrait bien être en rapport avec aits annoncés par Haller, et il engagea Hunter à faire quelques recherches dans it. Le travail de John expliqua d'une ma- très-nette toutes les conditions anatomi- et physiologiques de la descente des ules dans le scrotum. Ce travail eut un grand retentissement; — *On Absorption by s*. Dans ce travail, John Hunter mentionne ès-grand nombre de faits nouveaux concer- l'histoire des vaisseaux lymphatiques, prin- lement chez les animaux à sang froid, faits rvés par lui et par Hewson. Il admet que l'ab- tion se fait uniquement par les lymphatiques, ue les veines n'y contribuent point : on sait cette dernière conclusion est fausse, comme endie l'a démontré de notre temps; — *An Ac- t of an Amphibious Bipes by Ellis*. Ce ail fait par Ellis, mais dont toutes les ob- ations anatomiques sont dues à John Hunter, d'un très-grand intérêt pour l'histoire de la nce; car il contient la première description ait été faite d'un animal énigmatique qu'un lecin nommé Garden avait découvert près Charlestown, dans les marais de la Caroline. animal était la *Sirène lacertine*, dont la e dans les cadres zoologiques n'a été bien ap- ciée que plus tard, par Georges Cuvier, en 1807; *Essay on the natural History of the human th*; 1771. Ce travail, qui fait encore autorité au- rd'hui, contient de très-nombreuses observa- s sur la structure des dents, déjà étudiée, il est i, par Leeuwenhoek, et sur leur accroissement. doit à Hunter ce fait intéressant que si l'on rrit un animal avec de la garance, les cou- s d'ivoire anciennement formées ne se colo- t point, tandis que celles qui se forment de- s l'emploi de ce régime se colorent en rougé; *On the Digestion of the Stomach after th*; 1772. Dans ce mémoire Hunter a démontré premier ce fait, important pour l'anatomie pa- logique, que l'on trouve quelquefois un ra- lissement très-marqué et même des perfora- s dans l'estomac d'hommes ou d'animaux rts ou tués en pleine santé, perforations con- tives à la mort et que l'on ne peut attribuer une véritable digestion opérée par le suc gas- ue sur les parois mêmes de l'estomac; — *tomical Observations on the Torpedo*; . Ce travail eut un grand retentissement. Les commotions produites par la torpille étaient connues de toute antiquité; mais on en ignorait la nature et l'on ne connaissait point leur point de départ. Ce ne fut que dans le courant du dix-septième siècle (1661) que le célèbre Redi fit connaître les organes qui produisent ces commotions. Ces organes furent ensuite étudiés par Stenon (vers 1673), Lorenzini (1678), Caldesi (1687) et Réaumur (1714). Hunter en donna une description très-complète, et il prouva qu'il existe des organes analogues dans les gymnotes ou anguilles de Surinam, dont les propriétés attiraient vivement son attention. Mais jusqu'alors on ne s'était point rendu compte de la nature de l'agent qui produit ces remarquables phénomènes. Tout récemment un médecin anglais nommé Bancroft, qui avait longtemps voyagé en Amérique et fait un très-grand nombre d'observations d'histoire naturelle, ami de Franklin et de Priestley, avait soupçonné que les commotions produites par la torpille pourraient être de nature électrique. Le travail de Hunter eut pour effet de décider Walsh, l'année suivante, 1772, à constater par des expériences si les commotions de la torpille sont de nature électrique. Cette découverte si importante fut faite à La Rochelle. Deux ans après, Hunter fit connaître en détail les organes électriques du gymnote 1774; — *On Account of certain receptacles for air in birds which communicates with the lungs and Eustachian tubes, and are lodged among the fleshy parts and the hollow bones of these animals*. Dans ce mémoire, très-important, Hunter rendit compte d'un grand nombre de faits concernant la respiration des oiseaux, faits qui avaient été jusque-là si mal interprétés. On savait depuis longtemps qu'il n'existe point de moelle dans les os des oiseaux, et cette observation se trouve déjà dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric II sur la fauconnerie. D'autre part Coiter, dans un ouvrage publié en 1573, avait montré que les poumons des oiseaux présentent à leur surface de grandes perforations, et le célèbre Harvey avait démontré en 1651 que ces perforations sont les orifices de grandes cellules à parois membraneuses, cellules logées dans l'abdomen et qui servent de réservoirs à air. Hunter signala la liaison qui existe entre ces deux ordres de faits; c'est que l'air, après avoir traversé les poumons, se répand non-seulement dans les cellules aériennes, mais encore jusque dans l'intérieur des os; il reconnut qu'en insufflant de l'air dans les cavités dont les os sont creusés, on gonfle les poumons, et qu'en poussant de l'air dans la trachée, on peut faire sortir ce fluide par un trou pratiqué dans une partie éloignée du squelette. Le célèbre Camper revendiqua l'honneur de cette découverte. Il est certain que les deux anatomistes étudièrent cette question, et qu'ils publièrent les résultats qu'ils obtinrent à peu près à la même époque. Rien ne nous autorise d'ailleurs à penser que

l'un des deux aurait été le plagiaire de l'autre ; — *Experiments on Animals or Vegetables with respect of the power of producing heat;* 1775 ; — *On the Heat of the Animals;* 1777. Les expériences de Duhamel et Tillet en France (1764), celles de Fordyce et Blagden en Angleterre (1774) avaient démontré ce fait, si remarquable, que la température des animaux à sang chaud ne s'élève point quand ils sont plongés dans un milieu plus chaud que leur corps, et que ces êtres possèdent en quelque sorte la propriété de résister à la chaleur, comme celle de résister au froid. Ces observations conduisirent Hunter à rechercher si dans les animaux à sang froid il ne se passerait rien d'analogue. Il fut l'un des premiers à constater, bien qu'avec des instruments très-imparfaits, que les animaux dits à sang froid ont une température propre qui est généralement supérieure de quelques degrés à celle du milieu ambiant, et qu'ils possèdent dans cette température propre une force remarquable de résistance au froid. Il a constaté également que les œufs de poule possèdent à un haut degré cette propriété, et que tant qu'ils vivent ils résistent à la congélation pendant un temps beaucoup plus long que lorsque leur vie est détruite. Dans ces expériences Hunter se montra le véritable émule de Spallanzani ; — *An Account of the free Martin;* 1779. Les Anglais donnent le nom de *free Martin* aux ruminants hermaphrodites, et particulièrement à ceux du genre bœuf. Hunter montra que lorsqu'une vache met bas deux veaux à la fois, l'un mâle l'autre paraissant femelle, celui-ci n'est ordinairement qu'un *free Martin*, un hermaphrodite impuissant à remplir l'une ou l'autre fonction sexuelle ; — *Account of a woman who had the small pox during her pregnancy, and who seemed to have communicated the some disease to the fœtus;* 1780. Ce fut l'un des premiers exemples connus de la communication d'une maladie contagieuse de la mère au fœtus; — *On account of an extraordinary Pheasant;* 1780. Dans ce mémoire, Hunter décrit le premier un fait très-curieux de physiologie et d'histoire naturelle : c'est que les vieilles poules faisanes, lorsqu'elles deviennent stériles par les progrès de l'âge, revêtent peu à peu le plumage des mâles, fait qui est devenu le point de départ d'un travail très-important de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire ; — *Account of the organe of Hearing in Fishes;* 1782 : description anatomique de l'organe de l'ouïe chez les poissons. Les organes de l'ouïe chez les poissons avaient déjà été indiqués par Stenon en 1670. Hunter fut avec Geoffroy le père et Camper l'un des anatomistes qui donnèrent les plus grands détails sur leur structure ; — *Observations on the Inflammation of the internal Coat of the veins* ; 1784. Cet écrit, dans lequel Hunter décrit pour la première fois la terrible maladie connue sous le nom de *phlébite*, a une importance immense dans l'histoire de la médecine ; car il explique des faits dont on se rendait compte d'une manière très-inexacte, et il montre l'impuissance des théories solidistes à tout expliquer en pathologie. Cette description est devenue le point de départ des travaux d'Abernethy sur le même sujet et plus tard de ceux d'un grand nombre de médecins et de chirurgiens français ; — *Treatise on the venereal Disease;* 1786. Cet ouvrage et celui de Swediaur, qui parut à peu près à la même époque, sont sans contredit les deux meilleurs ouvrages que l'on ait publiés jusqu'à notre siècle sur les maladies syphilitiques ; et comme ils reposent sur des observations bien faites recueillies par des esprits très-judicieux, ils ont encore aujourd'hui une très-grande valeur. — *Same Observations tending to show that the wolf, jacks and dogs, are all the same species;* 1787 : expériences d'accouplement entre des animaux d'espèces différentes, analogues à celles que Buffon indiquait dans ses suppléments ; — *Observations on structure and œconomy of Whales;* 1787. Ce mémoire est l'un des premiers où l'on trouve des indications un peu précises sur les diverses espèces de cétacés et sur leur organisation ; — *An Account of M. Hunter's method of the operation for the cure of poplited aneurism by Everard Home from materials furnished by M. Hunter.* Ce travail a, au point de vue chirurgical, une grande importance, car tous les chirurgiens savent que les Anglais revendiquent, en faveur de Hunter, l'invention d'une méthode pour la cure des anévrismes, que les chirurgiens français croient devoir attribuer à Anel et à Desault. Comme il y là un point important dans l'histoire de la chirurgie, il est nécessaire de l'examiner avec soin. Dans un ouvrage récemment publié sur les anévrismes, M. Broca a traité cette question historique de la manière la plus complète. Il a parfaitement établi que la méthode de traitement des anévrismes par l'application d'une ligature au-dessus du sac appartient incontestablement au chirurgien français Dominique Anel, qui pratiqua cette opération le 30 janvier 1710 à Rome, pour guérir un anévrisme de l'artère radiale. Le texte même d'Anel ne permet pas de méconnaître qu'il s'agissait pour lui d'une méthode nouvelle. « Au lieu que l'on a accoutumé à faire la ligature en haut et en bas de l'aneurisme, je ne la fis que du côté d'en haut ; d'ailleurs, on ouvre le sac aneurismal, et je ne l'ai point touché du tout, ne doutant pas que le sang ne se dissipât, aiant la liberté de se porter du côté de l'extremité, et que ce sac une fois vuide ne se remplist de nouveau, que les tuniques des membranes qui le formoient ne manqueroient pas de s'affaisser, et qu'ainsi la tumeur devoit disparoître, ce qui n'a pas manqué d'arriver de même que je l'avois pensé. » Des témoignages positifs apprennent que plusieurs chirurgiens en Italie, en Allemagne et en Hollande, mirent en

pratique cette méthode, que l'on appelait la méthode d'Anel; mais jusqu'à la fin du dix-huitième siècle elle ne fut appliquée qu'aux anévrismes d'artères peu volumineuses, parce que l'on craignait que la gangrène ne fût la conséquence nécessaire de l'opération. Ce ne fut que le 22 juin 1785 que Desault, guidé par l'observation d'un fait où il avait vu l'anévrisme poplité guéri spontanément par la formation d'une concrétion sanguine, appliqua la méthode d'Anel au traitement de l'anévrisme poplité, dans l'intention bien arrêtée de déterminer la coagulation du sang à l'aide de la ligature. Il est démontré qu'à la date du 24 septembre de la même année, J. Hunter ignorait encore la possibilité du fait, du moins pour les artères volumineuses, et il ne serait pas impossible que lorsqu'il conçut le projet d'appliquer la ligature au-dessus de la tumeur, sans pratiquer l'ouverture du sac, il ait eu connaissance de l'opération de Desault; car un chirurgien italien nommé Assalini, qui avait assisté à cette opération, à l'hôtel-Dieu, fut aussi le témoin de la première opération de ce genre, faite par Hunter, le 12 décembre 1785, à Saint-Georges Hospital. Quoi qu'il en soit, la comparaison des dates ne peut laisser aucune incertitude sur l'antériorité de l'observation de Desault. Il est juste toutefois d'ajouter que Hunter, en transportant la ligature à quelque distance au-dessus du sac, avait accompli un progrès véritable, car il avait rendu l'opération plus facile, et même aussi plus sûre dans ses résultats; qu'il a également constaté que le mode d'action de la ligature consistait à déterminer la coagulation du sang; et enfin, qu'il a le mérite d'avoir vulgarisé une méthode avant lui peu connue. Mais ce mérite ne peut en aucune façon rabaisser ceux d'Anel et de Desault; — *Travels in New South Wales by White*. Cet ouvrage contient la description faite par Hunter de plusieurs mammifères qui venaient d'être découverts dans la Nouvelle-Hollande, et qui appartiennent à la curieuse famille des Marsupiaux, parmi lesquelles on distingue le kangoroo ou potoroo, et le grand phalanger volant; — *Observations on Bees;* 1792. Dans ce travail, où Hunter rend compte d'observations faites sur l'organisation et les mœurs des abeilles pendant plusieurs années, il est question de la découverte faite par lui des organes qui secrètent de la cire chez ces animaux; — *On fossil Bones;* 1794. Dans ce travail J. Hunter fait connaître la nature chimique de certains os fossiles provenant des cavernes de Gaylnreuth, et donne une description très-exacte de crânes d'ours qu'il a reconnus parmi ces fossiles; — *Treatise on Blood, Inflammation and gun shot Wounds*. Cet ouvrage, dans lequel Hunter résume en quelque sorte ses doctrines sur la vie, peut être considéré, bien qu'il renferme un certain nombre de théories qui ne sont plus admises, comme l'un des ouvrages qui ont créé la physiologie pathologique. Partant de cette idée déjà admise par Harvey que le sang est un liquide vivant, et voyant dans le phénomène de la coagulation une des conséquences les plus remarquables de la vie du sang, Hunter étudie ce fait avec soin, et y cherche le point de départ d'un grand nombre de phénomènes physiologiques et pathologiques. Le fait de sa coagulation devient pour lui le type de tous les phénomènes d'organisation qui se manifestent chez les êtres vivants, dans l'état de santé comme dans l'état de maladie. Il décrit mieux qu'on ne l'avait fait avant lui les diverses espèces d'inflammations, inflammation adhésive, suppurative et ulcérative, et cherche à expliquer la formation des cicatrices par le phénomène de la coagulation du sang. Ces idées, qu'il avait conçues principalement d'après l'étude des plaies d'armes à feu, observées par lui pendant le siége de Belle-Isle, ont été en partie abandonnées. On a reconnu que le phénomène de la coagulation du sang n'a qu'une ressemblance apparente avec les phénomènes d'organisation, et qu'il résulte en réalité de la mort du sang plutôt que de son état de vie. Mais quoi qu'il en soit de cette partie de la doctrine, tous les physiologistes reconnaissent aujourd'hui avec Hunter que le sang est un liquide vivant, et que la vie du sang est un élément important de tous les grands phénomènes physiologiques. Hunter faisait d'ailleurs l'application de sa doctrine à divers points de chirurgie, et particulièrement au traitement des plaies d'armes à feu. Il fut l'un des premiers à s'élever contre la pratique douloureuse du debridement, pratique qui est aujourd'hui généralement abandonnée par les chirurgiens d'armée.

Hunter, dont l'éducation avait été très-négligée, était affectueux et désintéressé; mais il était sujet à des accès de colère contre lesquels il ne savait point se mettre en garde, et qui exercèrent une influence nuisible sur sa santé. Ce fut à la suite d'un semblable accident qu'il mourut subitement le 18 octobre 1794, au Collége des Chirurgiens, à la suite d'une vive discussion avec plusieurs de ses collègues. Il vécut loin du monde, n'ayant guère de relations qu'avec ses confrères ou ses élèves. « Il était si loin, dit un de ses biographes, de reposer son esprit dans les sociétés, qu'il ressentait une fatigue réelle au milieu d'une réunion dont la conversation n'avait pas de suite. Aussi interposa-t-il quelquefois son intervention maritale pour empêcher les oisifs du monde de se réunir chez lui. » Hunter avait épousé en 1771 miss Anna Home, fille d'un chirurgien militaire sans fortune comme lui; et il avait été obligé d'attendre, pendant plusieurs années, que l'accroissement de sa position lui permît de se marier.

C. Dareste.

Chalmers, *Vie de Hunter;* en tête de la traduction complète de ses œuvres publiée par MM. Chassaignac et Richelot. — Owen, *Catalogues of the Hunterian Museum.*

HUNTER (*Henri*), prédicateur et traducteur

écossais, né à Culross, dans le Pertshire, en 1741, mort à Bristol, le 27 octobre 1802. Élevé à Édimbourg, il entra dans les ordres, et fut successivement ministre à Dumfermline, à South Leith et à Londres. Il eut dans la secte presbytérienne une grande réputation de savoir, de piété et d'éloquence. On a de lui : *Sacred Biography, or the characters of Scripture*; 1783-1792, 6 vol. in-8°; — *Miscellaneous Sermons;* 2 vol. in-8°. Il traduisit en anglais *La Physiognomie* de Lavater, les *Études de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre, les *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne*, les 6 vol. des *Sermons* de Saurin, et les *Voyages* de Sonini. Z.

Gentleman's Magazine, vol. LXXII. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HUNTER (*Alexandre*), médecin et agronome écossais, né à Édimbourg, en 1733, mort à York, le 17 mai 1809. Il pratiqua successivement son art à Gainsboroug, à Beverley, à York, fut membre des Sociétés Royales de Londres et d'Édimbourg, et l'un des fondateurs de l'hôpital des fous de York et d'une Société d'Agriculture, dont il publia les mémoires sous le titre de *Georgical Essays*; 1803-1808, 6 vol. in-8°. On a de lui : *Observations on the nature and method of Cure of the Phthisis Pulmonalis.... with the origin, progress and design of the York Lunatic Asylum*; Londres, 1792, in-8°; — — *A new Method of raising wheat for a series of years on the same land*; Londres, 1796, in-4°; — *An Illustration of the Analogy between vegetable and animal Parturition*; Londres, 1797, in-8°; — *General Wiew of a plan of universal and equal taxation;* Londres, 1797, in-8°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*. — *Biographie Médicale*.

HUNTER (*William*), médecin et orientaliste écossais, né à Montrose, vers 1760, mort en 1815. Il fit ses études au collége Marishal à Aberdeen, où il prit le grade de docteur en 1777. Il entra au service de la Compagnie des Indes, et fut attaché en 1781 à l'établissement médical du Bengale. Il fut chirurgien de marine de 1794 à 1806, et pendant quelques années inspecteur général des hôpitaux dans l'île de Java. Chirurgien du major Palmer, ambassadeur à la cour de Dowlat Ray Scindia, professeur et examinateur du collége de Calcutta (1784-1794), secrétaire de la société asiatique (1794-1808), Hunter se trouva dans une position favorable pour étudier les langues et la littérature de l'Inde. On a de lui : *A concise Account of the Kingdom of Pegu, with a description of the caves of Elephanta, Amboola and Canara;* Calcutta, 1784, in-8°; trad. en français par Langlès, Paris, 1793, in-8°; — *An Essay on the diseases incident to Indian seamen, or Lascars, on long voyages;* Calcutta, 1804, in-fol.; — *Mujmua-i-shumsi, or a concise view of the Copernican system of astronomy by Manlawi Abul Khuer, under the superintendence of W. Hunter;* Calcutta, 1807, in-8°; divers mémoires sur la médecine, l'histoire naturelle, etc., dans les *Asiatic Researches* et autres recueils périodiques. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HUNTERUS ou **HONTHER** (*Jacques*), écrivain suédois, né dans l'Uppland, vivait dix-septième siècle. Dans sa jeunesse, il quitta sa patrie, embrassa le catholicisme en Angleterre, et fut plus tard nommé secrétaire impérial à la diète de Ratisbonne. Mais lors de l'invasion des Suédois en Allemagne (1630), il fut privé de cette charge. Ses lettres à plusieurs personnages célèbres, tels que Baner, Horn, Gyllenstjerna, Salvius, etc., ont été imprimées, sous le titre de : *Epistolæ miscellaneæ, ornata sententiarum concinnitate vestitæ*, etc.; Vienne, 1631. E. B.

Sv. Mercurius, 1757 et 1758. — Sjernman, *Bibl. Sveo-Gothica*, t. II, p. 730. — *Biographiskt Lex.*, VI, 272.

HUNTINGDON (*Guillaume*), prédicateur méthodiste anglais, né en 1774, mort à Tunbridge-Wells, en 1813. Fils d'un laboureur du comté de Kent, il fut tour à tour domestique à la ville et à la campagne, et vécut dans la misère et la dissipation. Il finit par se convertir, et se mit à prêcher avec un grand et souvent scandaleux succès. Ses sectateurs élevèrent pour lui à Londres une chapelle dans Tichfield, puis une plus grande dans Groy's'-Inn-Read. Après la mort de sa première femme, qui était de basse condition, Huntingdon épousa la riche veuve de l'alderman sir James Saunderson. Parmi ses nombreuses et bizarres compositions religieuses, nous n'en citerons que deux : *The Arminian Skeleton, or the arminians dissected and anatomized;* — *The Bank and Faith.* Z.

Southey, *Letters of don Manuel Espriella*. — Gorton, *General Biographical Dictionary*.

HUNTINGDON (*Henry* DE). *Voy.* HENRY DE HUNTINGDON.

HUNTINGFORD (*Georges-Isaac*), théologien et philologue anglais, né à Winchester, en 1748, mort en 1832. Élevé à Oxford, il succéda à son frère Thomas dans la direction de l'école de Westminster, et devint en 1789 maître du collége de Winchester. Addington, qui avait été son élève, le nomma en 1801 évêque de Gloucester. Il fut promu en 1815 au siége de Hereford. On a de lui : *Metrica Monostrophica* (Odes Monostrophiques en grec); 1781; — *Introduction to the Writing of Greek*, en deux parties, 1782; — *A Call for Union with the established Church, addressed to english protestants;* 1800 : adressé à Addington et réimprimé en 1808; — *A protestant Letter addressed to the R. Hon. Lord Somers;* 1813, in-8°, et divers traités théologiques. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

HUNTINGTON (*Robert*), théologien et orientaliste anglais, né en février 1636 à Deorhyst

dans le comté de Gloucester, mort à Dublin, le 1er septembre 1701. Après avoir reçu les éléments d'une éducation classique à l'école libre de Bristol, il fut admis en 1652 au collége Merton à Oxford, et en devint membre en 1658. Il prit le grade de maître ès arts en 1663, et, s'étant appliqué avec succès à l'étude des langues orientales, il obtint en 1670 la place de chapelain de la factorerie anglaise d'Alep. Il occupa ce poste pendant onze ans, et en profita pour visiter Jérusalem, la Galilée, Samarie, Cypre en 1677, l'Égypte en 1781 et 1782. En 1678 il tenta inutilement de parvenir jusqu'à Palmyre. En 1682 il revint en Angleterre, en traversant l'Italie et la France, rentra dans l'enseignement, et fut nommé maître du collége de La Trinité à Dublin. Il accepta cet emploi à regret, cessa de le remplir lors de l'invasion de Jacques II, et le résigna en 1691. Nommé en 1692 recteur de Hallingbury, dans le comté d'Essex, il se trouva fort mal dans ce canton rustique, où il se représente comme privé de livres et d'amis, comme exclu de la société des vivants et des morts. Malgré son aversion pour l'Irlande, il accepta l'évêché de Raphoe, et mourut douze jours après sa consécration. On n'a de lui qu'un court mémoire publié dans les *Philosophical Transactions* (n° 161), sous ce titre : *A Letter from Dublin concerning the porphyry Pillars in Egypt*; il a été réimprimé dans la *Collection of Curious Travels and Voyages* de Ray, t. II, p. 149-155. A la suite du mémoire de Huntington, dans la même collection, on trouve un extrait du *Journal des Savants*, n° 25, 1692, annonçant que des Anglais de la factorerie d'Alep, ayant visité Palmyre, avaient remarqué quatre cents colonnes d'une sorte de porphyre, et quelques temples entiers avec des tombes, des monuments, des inscriptions grecques et latines. Cette note apprenait au public anglais que le voyage tenté inutilement par Huntington venait de s'accomplir pour la première fois. Les *Philosophical Transactions* pour 1695 en contiennent un récit détaillé. Huntington doit surtout sa réputation aux nombreux manuscrits qu'il rapporta d'Orient. Outre ceux qu'il acheta pour l'archevêque Marsh et l'évêque Fell, il s'en procura pour son propre compte six à sept cents, dont il donna trente-cinq à la Bibliothèque Bodleyenne, et dont il vendit le reste à la même bibliothèque pour la faible somme de 700 livres st. Huntington tenait avant tout à se procurer la traduction syriaque des Épîtres de saint Ignace, et l'on voit par ses lettres à l'archevêque du mont Sinaï et au patriarche d'Antioche avec quelle ardeur il poursuivit cet objet de ses recherches, qui lui échappa. Par une circonstance assez curieuse les *Epîtres* de saint Ignace ont été trouvées par M. Tattam dans un de ces monastères mêmes de Nitra que Huntington avait visités. Trente-neuf lettres ont été insérées dans la *Vie de Huntington* par Thomas Smith. Z.

Smith, *Disser. de Vita, Stud. Peregrinâtionibus et Obitu Rob. Huntingtoni*; Londres, 1704, in-8°. — *Biographia Britannica*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **HUNTINGTON** (*Daniel*), peintre américain, né en 1816, à New-York. En sortant du collége Hamilton, il embrassa la carrière des beaux-arts, qu'il étudia sous la direction du professeur Morse, et compléta son éducation par un long voyage à travers l'Angleterre, la France et l'Italie. Il habite aujourd'hui sa ville natale. Ses principales productions, consacrées au genre historique, sont : *Henry VIII et Catherine Parr*; — *Lady Jane Grey prisonnière à la Tour*; — *Les Saintes Femmes au Sépulcre*; — *La Foi et L'Espérance*; — *L'Arrêt de mort de Jane Grey*. P. L—y.

North American Review. — Pierer, *Universal-Lexikon*, Supplément, 1857.

HUNYADE (*Jean*). *Voy*. HUNIADE.

* **HUNYG**, roi mexicain de Tecpan-Atitlan, mort en 1519. C'est pour ainsi dire le dernier souverain de cette région mystérieuse unie jadis à l'empire Quiche, où se trouvent de si imposants vestiges d'architecture : les princes de Cakchiquel, voisins du Quiche, formèrent un royaume à part, et Hunyg, descendant de ces souverains, mourut de la peste, cinq ans avant l'arrivée des Espagnols. Son petit-fils Francisco-Ernandez Arana Xahila écrivit l'histoire de ce souverain. Cette chronique, continuée jusqu'en 1597, est l'un des livres précieux dont l'étude répandra quelque lumière sur des annales qui assignent à la civilisation du Nouveau Monde la plus antique origine. F. D.

L'abbé Brasseur de Bourbourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, t. I, p. LXXXIII.

HUOT (*Jean-Jacques-Nicolas*), naturaliste français, né à Paris, en 1790, mort à Versailles, le 19 mai 1845. Membre de plusieurs sociétés savantes, il était à la fin de sa vie conservateur de la Bibliothèque de la ville de Versailles. Il a laissé différents travaux d'histoire naturelle, de géologie, de statistique et de géographie, parmi lesquels nous citerons : *Annuaire administratif, judiciaire, ecclésiastique, industriel, agricole et commercial du Département de Seine-et-Oise*; 18e année, 1829, in-18; — *Fossiles animaux et végétaux* : 1re partie, *Ossements*; Paris, 1836, in-18 (avec C. P. Deshayes); — *Nouveau Cours élémentaire de Géologie*; Paris, 1837-1838, 2 vol. in-8°, avec atlas; dans les *Suites à Buffon* éditées par Boret. Pour préparer les matériaux de cet ouvrage, Huot entreprit de lointaines excursions; il visita entre autres deux fois la Crimée et le Kouban; — *Nouveau Manuel complet de Géologie*; dans la collection Roret; Paris, 1839, in-18; — *Nouveau Manuel complet de Minéralogie, ou tableau de toutes les substances minérales*; collection Roret; Paris, 1841, 2 vol. in-18. — Huot a revu, corrigé, augmenté, mis dans un nouvel ordre et enrichi des plus récentes

découvertes le *Précis de la Géographie universelle* de Malte-Brun, 12 vol. in-8°. Il a terminé avec Larenaudière et Balbi le *Traité élémentaire de Géographie* de Malte-Brun; 1830-1831, 2 vol. in-8°. — Il a donné dans la collection Nisard la traduction du *De Situ Orbis* de Pomponius Mela. — Il a travaillé au *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, par la Hongrie, la Valachie, la Moldavie*, exécuté en 1837 sous la direction de M. A. Demidoff. Huot accompagnait l'expédition en qualité de géologue. — On a en outre de lui dans les *Annales des Sciences naturelles : Observations sur le banc de Grignon, sur le Calcaire renfermant des restes de végétaux et sur les Couches supérieures de cette localité ; — Notice Géologique sur le prétendu Fossile humain trouvé près de Moret, au lieu dit Le Rocher, département de Seine-et-Marne* (tome III), imprimé à part; Paris, 1824, in-8°; — *Notice sur la Vie et les Travaux de J.-V.-F. Lamouroux* (tome V); — *Quelques Considérations géologiques sur la Presence des débris d'Animaux vertébrés dans les différentes couches de notre globe* (tome X); — dans les *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie : Notice géologique sur un Terrain occupant, sur la rive droite de la Seine, la plaine située entre la montagne de Triel et la rivière, et, sur la rive opposée, l'espace compris depuis Meulan jusqu'à Rolleboise ;* — dans la *Galerie Française* (tome III), une *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Lavoisier*. — Huot est le principal auteur de la continuation de la *Géographie Physique*, de l'*Encyclopédie Méthodique;* il fut un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne* et de l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. Enfin il a collaboré au *Bulletin universel des Sciences*, à la *Revue Encyclopédique*, à la *Revue Départementale*, au journal saint-simonien *Le Producteur, journal de la morale chrétienne.*

L. L—T.

Paul Huot fils, *La Vie et les Ouvrages de J.-J.-N. Huot;* 1846, in-8°. — Hardouin Michelin, *Notice lue à la Société Géologique de France à l'occasion du décès de M. Huot;* Paris, 1846, in-8°. — Daniel, *Biogr. des Hommes remarq. du dép. de Seine-et-Oise.* — Pascallet, *Le Biographe et le Nécrologe*, 6e livraison. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

* **HUPFELD** (*Hermann*), orientaliste allemand, né en 1796, à Marbourg, occupe depuis 1843 une chaire à l'université de Halle. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes Æthiopicæ;* Leipzig, 1825; — *De Rei Grammaticæ apud Judæos Initiis antiquissimisque Scriptoribus;* Halle, 1846; — *De antiquioribus apud Judæos accentuum Scriptoribus;* Halle, 1846-1847, 2 vol.; — *De vera Festorum apud Hebræos Ratione;* Halle, 1851-1852, 2 vol.; — *Die Psalmen* (Les Psaumes); Gotha, 1855, 1er vol.; — *Die Quellen der Genesis* (Les Sources de la Genèse); Berlin, 1853.

R. L.

Conv.-Lex. der Gegenwart.

HUPPAZOLI (*François*), centenaire piémontais, né à Casal, le 15 mars 1587, mort l vier 1702. Ses parents, qui avaient de l l'envoyèrent à Rome lorsqu'il eut ac études, et le forcèrent à prendre l'hab siastique ; mais il ne s'engagea pas par d perpétuels. Passionné pour les voyage sita la Grèce et les Échelles du Levant, à Scio en 1625, et s'occupa d'affaires ciales qui lui procurèrent une petite fo quatre-vingt-deux ans il fut pourvu du de Venise à Smyrne. La guerre lui en fonctions; mais en 1699 il reprit sa Sa vie était très régulière; il suivait u sévère, ne buvait aucune liqueur fe mangeait à peine et seulement du gibie des fruits, se levait de grand matin el chait à la nuit. Exact à remplir ses de ligieux, il faisait chaque jour une prom plusieurs heures, après avoir entendu l se renfermait ensuite pour écrire sa co dance, et donnait le reste de son temps ciété. Malade pour la première fois en 17 une fièvre qui dura quinze jours. Il gué il resta sourd pendant trois mois. Quelq auparavant, il avait perdu ses dents, e vait plus que de bouillie; mais ses ge durcirent et il put se nourrir de poulet. de la gravelle, à la fin de l'année, il mo rhume. Il eut jusqu'à la fin l'usage d cultés. On dit qu'à cent ans ses chev étaient blancs, étaient redevenus noirs, sa barbe et ses sourcils, et qu'à cent do lui perça deux grosses dents. Il était d'un doux, faisait beaucoup de bien, et il n'e d'autre passion que celle des femmes, pas poussait à l'excès. Il avait été marié cin épousa sa dernière femme à quatre-vingt ans et en eut encore quatre enfants. Se premières femmes lui avaient donné vingt il en avait en outre vingt-cinq illégit laissa en manuscrit le *Journal des Évé les plus importants de son temps*, en in-fol.

J

Mercure de France, août 1702.

HUQUIER (*Jacques-Gabriel*), grav çais, né à Orléans, en 1695, mort en An en 1772. Il vint fort jeune s'établir comme marchand d'estampes, et réunit belle collection de dessins et de gravu laissait visiter à certains jours de la sen les artistes et les amateurs. Il dessina des ornements dans le goût chinois, gravures à l'eau-forte d'après Bouche teau, Gillot et autres maîtres. On lui une estampe satirique contre les Jésui Pères, alors tout-puissants, intéressèrent dans cette affaire. Une descente fut fa Huguier, et quoiqu'elle demeurât sans il n'en fut pas moins obligé de s'enfuir gleterre, où il termina ses jours. Ses sont signées G. H. F.

Son fils, *Gabriel* Huquier, gravait ar

talent : il suivit son père en Angleterre, et y mourut. A. de L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Ch. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*.

* **HURAO**, chef mariannais, mort en 1680. Les missions organisées par le P. Diego Luiz de Sanvitores commençaient à changer l'aspect de l'archipel des îles Mariannes lorsque Hurao, de la caste des Chamorris ou nobles, résolut de chasser les Espagnols. Il se retira dans les montagnes, assembla les Chamorris, leur fit un discours plein de véhémence dans lequel il les excita à l'union, pour expulser de l'archipel ces étrangers qui, sous le commandement de Legazpi, s'en étaient emparés sans coup férir en 1565. Hurao connaissait parfaitement les forces des chrétiens, et malgré l'infériorité de ses armes, qui consistaient en massues et en javelines durcies au feu, ou armées d'os humains, il osa résister. Sa petite armée s'éleva un moment à 2,000 hommes. L'invention de vastes boucliers, derrière lesquels les Mariannais pouvaient affronter la fusillade des Espagnols, put faire craindre un moment que l'insurrection n'eût des conséquences fâcheuses pour les conquistadores. On parlementa, la paix se rétablit, et Hurao conserva son indépendance. Ce chef excitait probablement les craintes du gouvernement espagnol, lorsque, dans une rixe insignifiante, un soldat européen tua d'un coup de baïonnette le seul Chamorris qui eût su défendre son pays contre les envahissements de l'étranger. Ferdinand Denis.

Le P. Charles de Goblen, *Histoire des Iles Mariannes nouvellement converties*. — Freycinet, *Voyage autour du Monde*, t. II. — Dumont d'Urville, *Voyage autour du Monde*.

HURAULT (*Philippe*), comte de Chiverny (*chancelier de Chiverny*), ministre et magistrat français, septième fils de Raoul Hurault, né au château de Chiverny, le 25 mars 1528, mort au même lieu, le 30 juillet 1599. Il acheta la charge de Michel de Lhospital, conseiller au parlement de Paris, et la remplit pendant neuf ans. Maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, il s'attacha à Catherine de Médicis. Chancelier du duc d'Anjou, il alla au-devant de ce prince à Turin lors de son retour de Pologne, et lui remit les fonds nécessaires pour soutenir le luxe et la magnificence que le nouveau roi déployait sur sa route. Garde des sceaux en 1578, chancelier après la mort du cardinal de Birague en 1581, son crédit auprès de Henri III commença à décliner. Ce prince, à son voyage à Chartres après les barricades, lui ôta le gouvernement d'Orléans pour le donner à d'Entragues. A la fin d'août 1588, lors de son départ de Chartres, il lui permit, avec les autres ministres, d'aller passer quelques jours dans ses terres en lui donnant rendez-vous aux états généraux qu'il devait tenir à Blois le 1er septembre suivant. Arrivé dans cette ville, le roi envoya Charles Benoist, son secrétaire, à Chiverny, château de Sologne à deux lieues de Blois, déclarer au chancelier qu'il était très-content de ses services, mais lui ordonnait de ne plus se présenter à la cour. Ce ministre était en chemin pour se rendre à Blois ; après avoir eu un entretien avec Charles Benoist, il résolut de poursuivre sa route dans le dessein de parler au roi. Malgré l'intervention de la reine en sa faveur, il ne put obtenir une audience. Après être retourné à Chiverny, il se retira dans son château d'Eclimont, près Auneau, pour être plus éloigné de la cour. Là il reçut la visite de l'historien de Thou son beau-frère, qui se rendait aux états généraux de Blois, et qui pendant toute leur durée le tint au courant de tout ce qui s'y passait. Dans cette retraite, loin des affaires, il entrevoyait en quelque sorte l'avenir : il prévit le sort que la dissimulation de Henri III préparait à la témérité et à l'insolence du duc de Guise. Le chancelier de Chiverny vivait paisiblement au château d'Eclimont quand, en 1590, Henri IV, qui voulait rétablir l'ordre dans les finances et dans les autres parties de l'administration de l'État, lui envoya l'historien de Thou pour le ramener à la cour. Ce ministre, qui sous Henri III avait manqué d'initiative, exécuta les ordres du nouveau souverain avec beaucoup de zèle et de fidélité. Pour le récompenser de ses services, Henri IV le nomma gouverneur de Chartres et lieutenant général de la province. Malgré son dévouement, ne put échapper aux traits de l'envie : les notables assemblés à Rouen demandèrent qu'on lui enlevât les sceaux, et l'accusèrent de vendre des lettres d'abolition aux traitants poursuivis pour leurs exactions. Il s'attacha alors la marquise de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées. Henri IV, qui lui conserva sa faveur, servit de parrain à l'enfant qui dut le jour à cette liaison ; Gabrielle d'Estrées fut la marraine. Plus tard Hurault de Chiverny se repentit de cette liaison ; il mourut peu de temps après la marquise de Sourdis. Il était seigneur de Gourville et de Giraudet. On a de lui des *Mémoires* qui s'arrêtent en juillet 1599, et que l'abbé de Pont-le-Voy, son fils, a continués jusqu'en 1601 ; Paris, 1636, in-4° : édition pleine de fautes, reproduite en 1641, La Haye, 2 vol. in-12 ; id., 2 vol. in-16, 1791, texte rectifié ; — *Instruction à ses enfants*. A. Rouillier.

Note sur Hurault de Chiverny, en tête de ses *Mémoires* dans la Collection de MM. Michaud et Poujoulat, t. XX, p. 461.

HURD (*Richard*), théologien et philologue anglais, né en 1720, mort en 1808. Fils d'un fermier du comté de Stafford, il eut le bonheur de rencontrer dans une ville de campagne, à Brewood, un excellent maître d'école. Il acheva ses études à Cambridge, devint agrégé du collége Emmanuel en 1742, et fut ordonné prêtre en 1744. Il publia son premier ouvrage en 1746, et fit paraître en 1749 un commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace. A l'occasion de ce travail, il se lia intimement avec Warburton, dont il fut le

19..

disciple le plus dévoué et qui lui facilita l'accès des dignités ecclésiastiques. Il devint recteur de Thurcaston en 1757, prédicateur de Lincoln's Inn en 1765, archidiacre de Gloucester en 1767, évêque de Lichfield et Coventry en 1775, précepteur du prince de Galles et du duc d'York en 1776, évêque de Worcester en 1781. Il refusa, en 1783, l'archevêché de Cantorbéry. Hurd, quoique écrivain distingué lui-même, est surtout connu par sa liaison avec Warburton. Il accepta les opinions de ce célèbre controversiste et érudit, mais il n'en eut ni l'arrogance ni la rudesse. Les principaux ouvrages de Hurd sont : *Remarks on Hume's Essay on the natural History of Religion*; 1757; on croit que Warburton eut beaucoup de part à cette réfutation de Hume; — *Dialogues on sincerity, retirement, the golden age of Elisabeth, and the constitution of the english government*; 1759, in-8°; — *Dialogues Moral and Political*; 1765. — Hurd donna en 1788 une édition des *Œuvres de Warburton* en 17 vol. in-4°, et publia en 1795 une *Vie* de ce prélat; il avait préparé une édition des *Œuvres d'Addisson*, qui parut après sa mort, en 1810, 6 vol. in-8°. La même année on publia une édition des *Œuvres complètes de Hurd*, 8 vol. in-8°. Z.

Sa *Vie* en tête de ses ouvrages. — Nichols, *Literary Anecdotes of the Eighteenth Century*. — Chalmers, *Gen. Biographical Diction.*

HURDIS (*James*), poëte anglais, né à Bishopstone (comté de Sussex), en 1763, mort en 1801. Il termina ses études à Oxford, fut agrégé au collége de La Madeleine, et entra dans les ordres. En 1788 il publia son *The Village Curate*. Cet ouvrage fut suivi d'une tragédie intitulée *Sir Thomas More*; — d'autres œuvres poétiques; — d'observations théologiques sur la *Genèse*; — et des *Remarks on the Arrangements of the Plays of Shakspeare*. Il fut élu en 1793 professeur de poésie. Hurdis est surtout connu par sa liaison avec Cowper, qui lui adressa plusieurs lettres. On estime ses travaux sur Shakspeare. Z.

Hayley, *Life of Cowper*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HURÉ (*Charles*), littérateur français, né à Champigny-sur-Yonne, le 7 novembre 1639, mort à Paris le 12 novembre 1717. Il fut principal du collége de Boncourt, et publia entre autres une édition du *Nouveau Testament*, avec des notes; Rouen, 1692, 2 vol., in-12; — *Novum Testamentum regulis illustratum*; Paris, 1693, in-12; — *Dictionnaire universel de l'Écriture Sainte*; Reims, 1715, 2 vol. in-folio. G. DE F.

Quérard, *La France Littéraire*.

HURET (*Grégoire*), graveur français, né à Lyon, en 1610, mort à Paris, en 1670. Il a gravé des portraits et des sujets d'après Champaigne, Vouet, Bourdon et divers autres maîtres français, et des sujets d'après ses dessins, entre autres une *Histoire de la Passion*, en 30 estampes. Ses effets sont larges, ses têtes expressives, ses draperies bien jetées, et si son burin n'étonne point par une manœuvre savante, il est du moins conduit avec goût. Il s'occupa aussi d'architecture, et publia un ouvrage ayant pour titre : *Règle précise pour décrire le profil élevé du fust des colonnes*; Paris, 1665. Par suite de quelques critiques sur cet ouvrage, il fit paraître ensuite une *Réponse de Grégoire Huret aux quatre articles du* Journal *dit* des Savans, Paris, 1665, et *Cinq Avis donnés aux auteurs du* Journal des Savans *en considération de ce qu'ils sont demeurés sans réplique*; 1665. G. DE F.

Encyclop. Méthod. : beaux-arts. — Feller, *Dictionnaire Histor.*

* **HURGUES** (*Philippe* DE), d'Arras, échevin de Tournai, chroniqueur français, vivait à Douai au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Mémoires d'eschevin de Tournay, contenants les Actes plus signalez des Consaulx, les Sentences et Jugements plus notables de l'Eschevinage de la dite ville, remarquez et escrits par P. de Hurgues*. Le manuscrit de la bibliothèque de Tournai, petit in-4° de 393 pages, a été édité en 1855, dans les *Mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai*, par M. Fréd. Hennebert. J. P.

Le Courrier du Pas-de-Calais, 31 oct., 1855. — Renseignements inédits.

HURTADO DE MENDOZA. *Voy.* MENDOZA.

HURTAUT (*Pierre-Thomas-Nicolas*), littérateur français, ancien professeur à l'École militaire et pensionnaire du roi, né à Paris, le 17 (et non le 15) avril 1719, mort dans la même ville, le 5 mai 1791. Il fut d'abord destiné au commerce de son père, qui était marchand de chevaux; mais un penchant très-prononcé pour la littérature modifia les projets paternels, et le jeune Hurtaut fut mis au collége, où il se distingua bientôt par son aptitude et ses progrès, et se voua à l'enseignement. On a de Hurtaut : *L'Art de péter, essai théorique, physique et méthodique, etc., en Westphalie, chez Florent Q. au Soufflet*; (Paris), 1751, in-12. Une seconde édition, augmentée de l'*Histoire de Pet-en-l'Air et de la Reine des Amazones*, etc., parut sous la même rubrique en 1775; puis une autre, en 1776, augmentée de la *Société des Francs-Péteurs* (par *Le Corvaisier*); in-8°; — *Coup-d'œil anglais sur les Cérémonies du Mariage*, avec des notes, etc., ouvrage (supposé) traduit sur la 2e édition de Londres, par M. M***; Genève (Paris), 1750, in-12; — *Dictionnaire des Mots homonymes de la Langue française*, etc.; Paris, 1775, in-12; — *Dictionnaire historique de la Ville de Paris et de ses Environs*; Paris, 1779, 4 vol. in-8° (avec Magny); — *Essais de Médecine, ou théorie du flux menstruel et traité des maladies de tête*, traduit du latin de Emott., 1739; — *Iconologie historique et généalogique des Souverains de l'Europe*, t. Ier et unique; Paris, 1787, in-8°. (avec d'Hermilly). — *Manuale Rhetorices, ad usum artis dicendi candidatorum*; Paris, 1757. Une

3e édition parut en 1782, in-12; — *Dissertation historique sur l'Invention des Lettres ou Caractères d'Écriture; — Études convenables aux Demoiselles;* deux publications dont nous n'avons pu découvrir la date. — Hurtault a coopéré à la *Bibliographie Parisienne* (avec d'Hermilly) pour les années 1769 et 1770. Dans les dernières années de sa vie il prenait le titre de *doyen des maîtres de pension de l'université.* Ed. DE MANNE.

Querard, *France Littéraire.*

HURTAULT (*Maximilien-Joseph*), architecte français, né à Huningue (Haut-Rhin), en 1765, mort à Paris, en 1824. Élève de Mique, il resta longtemps obscur et employé en sous-ordre au château de Trianon. Après la révolution, il devint architecte inspecteur des salles du Conseil des Anciens et de celui des Cinq Cents. Sur les dessins de MM. Percier et Fontaine, il dirigea la restauration et la décoration de la chapelle, du théâtre et des appartements des Tuileries. En 1797, il concourut à l'Académie, et remporta le second grand prix. Il partit pour l'Italie, où il réunit un grand nombre de matériaux qu'il sut habilement mettre à profit à son retour. Il construisit à Paris un grand nombre d'habitations particulières; puis, devenu architecte du château de Fontainebleau, il y restaura la galerie de Diane, éleva la fontaine de Diane qui lui fait face, ainsi que le pavillon de l'étang; enfin il traça le jardin qui entoure cette pièce d'eau et rétablit les cascades du Tibre. En 1819, il exposa au salon le projet d'une fontaine monumentale à ériger sur le boulevard Bonne-Nouvelle, et fut nommé membre de l'Institut. Il était déjà professeur à l'Académie des Beaux-Arts et inspecteur général du conseil des bâtiments civils. Son dernier ouvrage fut le plan d'un joli jardin réservé au duc de Bordeaux dans le parc de Saint-Cloud. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes du dix-neuvième siècle.*

* **HURTER** (*Frédéric-Emmanuel*), historien suisse, né à Schaffhouse, le 15 mars 1787. Il étudia la théologie à Gœttingue, devint en 1824 pasteur à Schaffhouse, puis abjura le protestantisme à Rome en 1844. En 1845 il alla se fixer à Vienne, où il venait d'être nommé historiographe de l'empire d'Autriche. On a de lui : *Geschichte des ostgothischen Königs Theodorich und seiner Regierung* (Histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths, et de son règne); Schaffhouse, 1807; — *Geschichte Pabst Innocenz III und seiner Zeitgenossen* (Histoire du pape Innocent III et de ses Contemporains); Hambourg et Gotha, 1834-1842, 4 vol. in-8° : ouvrage des plus remarquables, traduit en français; — *Denkwürdigkeiten aus dem letzten Decennium des achtzehnten Jahrhunderts* (Choses mémorables qui se sont passées dans les dix dernières années du dix-huitième siècle); Schaffouse, 1840; — *Die aargauischen Klöster und ihre Anklâger* (Les Couvents d'Argovie et leurs Accusateurs); Schaffhouse, 1841; — *Die Befeindung der katholischen Kirche in der Schweitz seit dem Jahre* 1834 (Les Attaques qui ont eu lieu contre l'Église catholique en Suisse depuis 1834); Schaffhouse, 1842-1843, 4 parties; — *Geburt und Wiedergeburt : Erinnerungen aus meinem Leben und Blicke auf die Kirche* (Naissance et Renaissance : Souvenirs de ma vie et Aperçus sur l'Église); Schaffhouse, 1845, 3 vol., in-8°; ibid., 1850, 2 vol., in-8°; — *Geschichte Kaiser Ferdinand II und seiner Eltern* (Histoire de l'empereur Ferdinand II et de ses Parents); Schaffhouse, 1850-1857, 9 vol. in-8° : ouvrage inachevé, fait sur des documents originaux; l'histoire de Ferdinand II ne commence qu'avec le neuvième volume; — *Philipp Lang, Kammerdiener Kaisers Rudolph II; eine Kriminalgeschichte aus dem Anfange des siebzehnten Jahrhundert* (Philipp Lang, valet de chambre de l'empereur Rodolphe II; cause célèbre du commencement du dix-septième siècle); Schaffhouse, 1851. E. G.

Hurter, *Geburt und Wiedergeburt* (autobiographie). — Brunner, *Hurter vor dem Tribunal der Wahrheitsfreunde;* Paderborn, 1850. — Brühl, *Geschichte der katholischen Literatur.*

HURTREL D'ARBOVAL (*Louis-Henri-Joseph*), vétérinaire français, né à Montreuil-sur-Mer, le 7 juillet 1777, y mourut, le 20 juillet 1839. Il étudia à l'école d'Alfort, et après quelques années d'études, il revint à Montreuil exercer la profession de vétérinaire. Le camp de Boulogne fut pour lui une occasion d'études et d'observations sur les maladies des chevaux, surtout sur la morve et le farcin, dont il constata la nature contagieuse. Il fut nommé en 1814 commissaire du gouvernement pour combattre l'épizootie de typhus qui régnait dans le département du Pas-de-Calais. Ses principaux ouvrages sont : *Notice sur les Maladies qui peuvent se développer parmi les bestiaux soit durant les chaleurs et la sécheresse des étés, soit dans le cours des automnes pluvieux et froids;* 1819, in-8°, 4e édition, augmentée; — *Instruction sommaire sur l'Épizootie contagieuse qui vient de se déclarer dans le département du Pas-de-Calais;* 1827, in-8°, 2e édition, revue, corrigée et augmentée; — *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie vétérinaires;* Paris, 1826 et années suivantes, 4 vol. in-4°, avec un atlas par Leblanc et Trousseau; 1826, grand. in-folio de 30 pl.; — *Traité de la Clavelée, de la Vaccination et Clavélisation dans les Bêtes à laine;* Paris, 1823, in-8°. Il a inséré des articles dans le *Dictionn. abrégé des Sciences Médicales* et dans quelques publications spéciales. G. DE F.

Documents particuliers.

HUS et non *Huss* (ou *Jean* de *Hussinetz*), célèbre précurseur de Luther, ainsi appelé du nom de la ville où il naquit, en Bohême, le 6 juillet 1373, mourut brûlé comme hérétique à

Constance, en 1415, le jour même de l'anniversaire de sa naissance. Issu d'une famille obscure, il commença ses études dans sa ville natale, les continua à Praschatitz, bourg du voisinage, et alla prendre ses grades à l'université de Prague, alors très-florissante. Bachelier en théologie à vingt ans, maître ès arts trois ans après, il était en 1400 prêtre, et desservait la petite chapelle de Bethléem. L'éclat de sa réputation avait, dès cette époque, attiré sur lui l'attention de Wenceslas, roi de Bohême et de sa seconde femme Sophie de Bavière, qui le choisit pour son confesseur, et lui donna toute sa confiance. Les écrits de Wycliffe s'étaient depuis peu répandus en Allemagne, et particulièrement en Bohême. Hus les vit; faut-il dire que sa foi en fut contristée, et qu'il montra tout d'abord pour les audacieuses nouveautés qu'il y trouva une pieuse aversion? Les mieux informés parmi les écrivains catholiques l'affirment (1). Sans doute vers 1402 il ne songeait guère à rompre avec l'Église et la papauté, et à se faire le propagateur de la doctrine du fougueux hérésiarque d'Oxford. La témérité même et la hardiesse des négations de Wycliffe étaient bien propres à effrayer une âme naturellement douce, que l'ardeur de la lutte n'avait pas encore enflammée, et qui, plus tard, au fort de la polémique et au milieu du soulèvement général, ne se départit point d'une certaine modération à l'endroit des dogmes fondamentaux de l'Église catholique.

Si Jean Hus fut en effet scandalisé à la lecture des livres de Wycliffe, à coup sûr il ne le fut pas longtemps, car dès 1405 nous l'entendons, à Prague, fulminer contre le clergé dans deux sermons où il attaque la tyrannie, l'orgueil, l'impureté, l'hypocrisie, l'avidité des prêtres de tout ordre, et invite l'archevêque à réprimer leurs désordres et à purifier ces vases d'iniquité. Nous l'entendons accuser de front les prélats, qui dépouillent le peuple au lieu de le défendre; les ordres mendiants, qui vident la bourse des pauvres; les moines et les curés, dont les mœurs sont un scandale pour les laïques, qui captent les héritages, extorquent les successions, font commerce des prières et des sacrements, et le clergé tout entier, où la simonie se pratique à tous les degrés de l'échelle, où l'on voit vendre et acheter les charges ecclésiastiques et trafiquer honteusement du Saint-Esprit (2). C'est probablement à la même époque que Jean Hus composa son traité *De Sanguine Christi*, dans lequel il s'élève vivement contre les faux miracles attribués au prétendu sang de Jésus-Christ. Ce ne sont là, selon lui, que mensonges et sacriléges mômeries de prêtres imposteurs, dont quelques-uns ont été convaincus et punis dans plusieurs pays. « Le sang de Jésus-Christ a été glorifié avec son corps dans la résurrection. C'est leur propre sang que des prêtres avares mettent *diaboliquement* dans l'hostie pour faire accroire aux sots que c'est le sang du Christ. » Ce traité reçut l'approbation de l'université et de l'archevêque de Prague Sbynko.

La lutte commençait. Aimé du peuple, couvert de la protection de la reine, estimé de tous à cause de l'austérité de ses mœurs, Hus voyait les haines s'accumuler sourdement autour de lui. Mais la prudence n'était ni une vertu de cette époque ni une qualité de cette âme enthousiaste. Il eût cru, en gardant le silence, manquer à sa mission. « Moi aussi, s'écrie-t-il, Dieu m'a suscité pour percer la muraille afin qu'on découvrît la multitude des abominations du lieu saint. Il a plu au Seigneur de me faire sortir de l'endroit où j'étais, comme un tison arraché du feu. Esclave malheureux de mes passions, il a fallu que, comme Lot, Dieu m'ait tiré de l'embrasement de Sodome, et j'ai obéi à la voix qui me disait: *Percez la muraille* (1). » En 1407, prêchant devant l'archevêque, il opposait dans une vive antithèse le vrai chrétien au faux chrétien. Il dépeignait le dérèglement des prêtres et la connivence des prélats; il osait faire remonter jusqu'aux princes la responsabilité des fautes que commettent leurs sujets; il reprochait au clergé ses vaines disputes qui engendrent le schisme; il s'élevait fortement contre la vente des indulgences, des reliques, des images coloriées, et contre la vaine et mondaine magnificence des églises. « Les murs, disait-il, sont couverts d'or et de tableaux, les pauvres sont nus. » Il attaquait la simonie, la pluralité des bénéfices, s'appuyant fréquemment de l'autorité de saint Bernard ou du témoignage de saint Bonaventure. Dans un autre sermon du même temps il répétait et renouvelait ses attaques, rappelait le clergé à la simplicité et à l'humilité des temps apostoliques, l'engageait à revêtir le Christ, c'est-à-dire à imiter sa vie, et associait les princes qui permettent les désordres, en ne les réprimant pas, à la damnation qui attend les pécheurs endurcis (2).

Fort de sa conscience et de la faveur de la cour, Hus poursuivait sa route sans se soucier des mécontentements qu'il semait autour de lui. En mai 1408 il avait fait rendre à ses compatriotes certains priviléges que la *nation allemande* avait usurpés, et avait fait remettre en vigueur l'ordonnance de Charles IV (fondateur de l'université de Prague, en 1347) qui accordait trois voix à la Bohême dans les délibérations et une seulement aux étrangers. Ceux-ci, irrités de leur échec, désertèrent la ville par milliers. C'était une perte considérable pour les bourgeois de Prague. On en voulut beaucoup à Hus, qui vit cependant s'accroître par là son influence sur

(1) Balbinus, *Epit. Rer. Bohem.*, p. 403. — Theobaldus, *Hist. Hussit.*, chap. 2.
(2) *Hist. et Mon. J. Hus*, tome II, fol. 26-31. (édit. de Nuremberg de 1558).

(1) *Les Reformateurs avant la Réforme*, par Ém. de Bonnechose, t. I, p. 114, édit. in-12.
(2) *Hist. et Mon. J. Hus*, t. II, fol. 38.

la jeunesse. Il en usa, à la fin de cette année, pour entraîner l'université dans le parti des cardinaux qui avaient abandonné Grégoire XII à la sollicitation des amis de la paix ecclésiastique. L'archevêque de Prague, Sbynko, qui jusqu'alors avait ménagé Jean Hus, éclata à cette occasion. Fidèle à Grégoire, auquel il devait tout, il fit afficher aux portes des églises un mandement par lequel il interdisait les fonctions sacerdotales à Hus et aux partisans des cardinaux. L'événement fléchit bientôt la colère de l'archevêque, qui se soumit à la décision du concile de Pise et reconnut Alexandre V.

Jean Hus, alors recteur de l'université (1409), ne garda plus de mesure. Il avait pris une connaissance plus exacte des écrits de Wycliffe. Dix ans auparavant, il conseillait, dit-on, de les brûler ou de les jeter dans la Moldau : aujourd'hui, il ne craignait pas de les prôner publiquement. Lorsque Sbynko, effrayé du progrès des opinions nouvelles, avait, l'année précédente, ordonné qu'on déposât à l'archevêché les livres de Wycliffe, Hus avait été des premiers à en appeler à Grégoire XII. La retraite des cardinaux à Livourne, la tenue du concile de Pise, la déposition de Grégoire et l'élection d'Alexandre ajournèrent la décision de cette affaire, sans interrompre les prédications de Hus. Un des premiers soins du nouveau pape fut de s'occuper de cette question. En décembre 1409 il publia une bulle contre les promoteurs des doctrines de Wycliffe, manda à Sbynko de les extirper par tous les moyens possibles, et jeta l'interdit sur les chapelles particulières du royaume de Bohême. L'archevêque de Prague fit brûler sans forme de procès les livres de Wycliffe qu'il avait pu saisir : plus de deux cents volumes, dit-on. Grande tempête dans l'université, qui accuse l'archevêque d'avoir violé ses priviléges : Hus se porta pour les défendre. La question d'appel était encore pendante à Rome, quand Alexandre V mourut (mai 1410), et Jean XXIII avait à peine pris possession du siége pontifical que Jean Hus lui adressait un nouvel appel (juin 1410), dont nous avons la teneur : « *Contra combustionem librorum Joannis Vuiglef et contra alia* ». Hus y accuse ouvertement Sbynko, en son nom et au nom de l'université de Prague, d'avoir arraché subrepticement une bulle de condamnation à Alexandre V; d'avoir fait suivre cette bulle de procédures iniques contre les détenteurs des ouvrages de Wycliffe; d'avoir insinué faussement que l'hérésie se propageait en Bohême, lorsque lui-même Sbynko, dans un synode solennel tenu deux ans auparavant (juillet 1408), avait déclaré, après une longue et minutieuse information, qu'il n'avait trouvé ni pu trouver dans le diocèse de Prague un seul hérétique. Hus soutient qu'il est injuste et contraire aux notions vulgaires du droit que, dans cette affaire, Sbynko soit à la fois juge et partie; il ajoute qu'il y a plusieurs livres qui sont laissés aux mains des fidèles et ne sont pas réputés dangereux, bien qu'ils contiennent plusieurs choses contre la foi, tels que les livres d'Aristote, d'Averroès, etc.; que l'université de Prague s'est opposée formellement à ce que les livres de Wycliffe fussent brûlés; que de plus cette exécution a eu lieu sans examen, sans enquête préalable. Il réclame en outre contre la sentence de l'archevêque qui defend de prêcher dans les chapelles, et enlève au peuple sa nourriture spirituelle. Cette sentence, dit-il, est contraire à l'Évangile et aux décrets des saints Pères. La parole de Dieu ne doit pas être enchaînée. Il termine en disant que c'est parce qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes qu'il a fait cette protestation et en a refere à la juridiction du siege apostolique (1). Quatre cardinaux, commis par Jean XXIII pour juger ce procès, après avoir pris l'avis des docteurs en théologie de l'université de Bologne, décidèrent que l'archevêque de Prague, en faisant brûler les livres de Wycliffe, avait outrepassé ses droits. Hus avait gain de cause, mais ses ennemis se remuèrent et obtinrent qu'il fût cité à comparaître en personne devant le pape pour répondre aux accusations qui circulaient contre lui et rendre témoignage de sa foi.

Cette citation troubla fort les partisans de Hus. Le roi, la reine, les seigneurs, l'université intervinrent auprès du cardinal Othon de Colonne qui l'avait décidée. On envoya une ambassade au pape pour le prier de dispenser Hus de comparaître en personne. On déclarait unanimement qu'il était injustement accusé, et qu'il n'y avait pas sûreté pour lui à faire le voyage d'Italie. On suppliait en même temps Sa Sainteté de ne pas laisser peser sur la Bohême le soupçon d'hérésie et de rouvrir les chapelles aux prédicateurs; on lui proposait d'envoyer aux frais de la couronne des légats pour s'assurer de la pureté et de l'intégrité de la foi en Bohême; on promettait de leur donner aide et secours et de punir ceux qui seraient convaincus d'hérésie. L'archevêque lui-même, à l'instigation de la cour, écrivit au pape en faveur de l'inculpé. Il affirmait qu'après avoir réuni les professeurs de théologie et les docteurs en droit canon pour s'enquérir de l'hérésie prétendue au sujet du sacrement de l'Eucharistie, il n'avait trouvé la foi de personne en defaut; que grâce à la médiation du roi et de la reine, son dissentiment avec Hus était termine; que ce dernier avait rendu témoignage de sa foi en présence de l'inquisiteur du siége apostolique; il suppliait enfin le pape de lever la citation (2). De son côté Hus écrivit au collége des cardinaux : « Je suis innocent, disait-il, de tout ce dont mes adversaires m'accusent; j'en prends à temoin Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je suis prêt à paraître en

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I fol. 89-92.
(2) *Ibid.*, tom. I, fol. 87 (verso), 88.

présence de l'université de Prague, de tous les prélats, de tout le peuple qui est venu m'écouter, et à rendre devant eux, de vive voix et par écrit, raison pleine et entière de la foi que je garde en mon cœur et à la confesser même au péril du feu (1). » En même temps il envoya des mandataires pour répondre en son nom à tout ce qui lui serait reproché. Toutes ces démarches furent vaines. Le pape fit pousser la procédure. On refusa de recevoir et d'entendre les procureurs de Hus : ils protestèrent au nom de la justice ; on étouffa leur voix en les jetant en prison. Hus, déclaré contumace, hérésiarque, fut excommunié, et l'interdit lancé sur Prague tant qu'il y séjournerait. Condamné sans avoir été jugé, Hus en appela à Dieu et au prochain concile (2). Les lettres qu'il écrivit à cette époque témoignent du trouble profond qu'il éprouva avant d'entrer en guerre ouverte avec le saint-siége. Après avoir longtemps hésité il quitta Prague, obéissant, comme il dit, à cette parole du Christ : Lorsqu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre (1). « Sachez, mes bien-aimés, que c'est par l'exemple et l'avertissement du Christ que je me suis éloigné de vous, de peur d'être aux méchants une occasion de condamnation éternelle, et aux bons un sujet de tristesse et de deuil » ; il ajoute aussitôt après : « J'ai fui pour prêcher plus librement la parole de Dieu (2). » Pouvait-il, en effet, rester en repos ? « Malheur à moi si je ne prêche, écrit-il encore en parlant des désordres du clergé et de l'indignité du pape ; malheur à moi si je ne pleure, si je n'écris (3) » ; et encore : « La volonté de Dieu et l'Écriture nous enseignent que l'obéissance aux supérieurs n'est obligatoire que dans les choses licites. M'attachant à cette vérité, j'ai mieux aimé obéir à Dieu en prêchant qu'au pape et à l'archevêque et à tous ceux (*cæteris satrapis*) qui s'insurgent contre cette parole du Christ : « Allez par toute la terre, etc. (4). » Encouragé dans sa révolte par ses amis de Bohême et d'Angleterre (5), Jean Hus entrait de plus en plus dans la voie de la résistance, opposant la parole de Dieu à celle des hommes, les commandements de l'Évangile à ceux de l'Église, les préceptes des Apôtres et des premiers Pères aux bulles et aux décrets du saint-siége et des prélats. C'est ce qui paraît assez nettement dans deux manifestes composés peu de mois après sa retraite de Prague (1410). L'un est un traité de controverse : *De Libris Hæreticorum legendis ;* les premières lignes en sont caractéristiques : Il faut lire et non brûler les livres des hérétiques, *Libri hæreticorum sunt legendi non comburendi, dum in ipsis veritas continetur. Probatur auctoritatibus sanctorum Augustini, Hieronymi, Ambrosii, Bedæ, Theodori, Liberati, Cyrilli, Gelasii papæ, canonibus et* RATIONE. Le second est une sorte de sermon qui a pour titre : *Actus pro defensione libri Joannis Wiclef De Trinitate Sancta...* La question de la Trinité n'est qu'un prétexte ; Hus y traite le même sujet que dans

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 93 (recto).

(2) Voici la teneur de cet appel, dont on fit un crime à Hus : « Le Dieu tout-puissant, unique essence en trois personnes, est le premier et le dernier refuge de ceux qui sont opprimés : c'est le Seigneur qui garde la vérité dans tous les siècles, faisant justice à ceux à qui l'on fait tort, se tenant près de ceux qui l'invoquent en vérité, en condamnant à la perdition tous les pécheurs incorrigibles. Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, environné des pontifes, des scribes, des pharisiens et des sacrificateurs, ses juges et ses parties, et voulant racheter de la damnation éternelle ses enfants élus avant la fondation du monde, par une mort sanglante et ignominieuse, a donné ce bel exemple à ses disciples de commettre leur cause au jugement de Dieu, qui peut tout, qui sait tout, et qui fait tout ce qu'il veut. En suivant ce saint et ce grand exemple, j'en appelle à Dieu, me voyant opprimé comme je suis par la sentence inique et par la prétendue excommunication des pontifes, des scribes, des pharisiens et des juges assis sur la chaise de Moïse. J'imite encore dans cet appel saint Chrysostome, qui appela de deux conciles ; le bienheureux évêque André de Prague et Robert de Lincoln, qui appelèrent humblement et salutairement au souverain et très-juste juge, qui ne peut être intimidé par aucune frayeur ni corrompu par des présents, non plus que séduit par de faux témoins. Je souhaite que tous les fidèles chrétiens, principalement les princes, barons, gentilshommes, vassaux et tous les habitants de notre royaume de Bohême soient informés et émus de compassion de la prétendue excommunication lancée contre moi par Pierre, cardinal diacre de Saint-André, commis à cela par le pape Jean XXIII, à l'instigation de mon adversaire Michel de Causis et du consentement des chanoines de Prague. Ce cardinal, pendant près de deux ans, a refusé toute audience à mes avocats et procureurs, quoiqu'on ne la doive pas refuser à un juif, à un païen et à un hérétique. Le même prélat n'a point voulu acquiescer aux excuses raisonnables que j'ai alléguées pour être dispensé de comparaître, ni faire aucun cas des témoignages authentiques de l'université de Prague. D'où il est clair que je n'ai point encouru la note de contumace, puisque ce n'est point par mépris, mais par des raisons valables, que je n'ai pas comparu à Rome, lorsque j'y ai été cité, 1° parce qu'on me dressait des embûches en chemin ; 2° parce que les périls des autres m'ont servi d'exemple ; 3° parce que mes procureurs se sont engagés à subir l'épreuve du feu contre qui que ce soit à la cour de Rome ; 4° parce qu'on a mis en prison à cette cour mon procureur, sans qu'il l'eût mérité, au moins que je sache. Ainsi, comme il est établi par tous les anciens droits, tant par les livres divins de l'Ancien et du Nouveau Testament que par les canons, que les juges visitent les lieux où le crime a été commis, et que là ils prennent information des faits dont on est accusé de gens qui connaissent bien la personne en cause, qui ne soient point malintentionnés, ni de ses ennemis, qui n'agissent point par haine, mais par zèle pour la loi de Dieu ; et enfin, comme il est ordonné par les mêmes droits, que celui qui est cité ou accusé comparaisse dans un lieu sûr et libre pour pouvoir se défendre, et que le juge ne soit pas de ses ennemis, aussi bien que les témoins, il est manifeste que toutes ces conditions m'ayant manqué, je suis absous devant Dieu du crime de contumace et déchargé d'une excommunication prétendue et frivole. Moi, Jean Hus, je présente cet appel à Jésus-Christ, mon maître et mon juste juge, qui connaît, protège et juge la juste cause de qui ce soit. (*J. Hus et Hierony. Prag. Mon.*, t. I, in-fol., 87 recto. Ibid., fol. 17 verso, traduit par Jacq. Lenfant, *Hist. du Concile de Constance*, tome I, p. 33, 34.)

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XI, tom. I, fol. [illegible] (verso).

(2) *Ibid.*, epist. XI.

(3) *Ibid.*, epist. IV, t. I, fol. 94 (verso).

(4) *Ibid.*, epist. V, t. I, fol. 95 (verso).

(5) *Ibid.*, epist. XV, t. I, fol. 101.

le précédent, et proteste, au nom de l'Évangile et de la raison, contre les violences des pouvoirs ecclésiastiques pour étouffer la vérité. Toutefois, Hus déclare qu'il ne prétend pas innover et qu'il n'entend, *ni dans cet acte ni dans aucun autre qui pourra à l'avenir sortir de sa bouche*, rien affirmer qui soit contraire à la Sainte Écriture, ou erroné de quelque manière que ce soit. « Que si quelque chose de semblable m'est échappé, par ignorance ou par surprise, je suis prêt, dit-il, à le rétracter humblement. Et si quelque personne de l'Église veut m'éclairer, soit par l'Écriture, soit par la raison (*Scriptura Sacra vel ratione valida*), je suis prêt à me soumettre. Dès le commencement de mes études, j'ai pris pour règle que toutes les fois que dans un sujet quelconque je trouverais une pensée meilleure, d'abandonner volontiers et humblement la moins bonne (1). » Il attend qu'on lui prouve que les livres de Wycliffe sur la Trinité contiennent quelque hérésie. Que s'il se rencontre quelque maxime répréhensible dans quelque autre de ses ouvrages, pourquoi avoir confondu et brûlé ensemble le bon grain avec le mauvais? Les Pères ne font-ils pas profession de croire qu'on peut tirer quelque utilité de la lecture et de la méditation des écrits des hérétiques? Il ne veut pas, quant à lui, adhérer à cette sentence ni déserter la cause de la vérité. On ne trahit pas seulement la vérité en la déguisant, mais en la cachant, en ne la déclarant pas ouvertement, en ne la défendant pas librement. Pour lui, il la proclamera, il la défendra jusqu'au bout, dût son courage lui coûter la vie. Il semble que Hus apercevait le bûcher à l'extrémité de la route où il s'était engagé. « Si la crainte de la mort vient m'assaillir, j'espère en mon Dieu et dans le secours du Saint-Esprit : Dieu me raffermira. Et si j'ai trouvé grâce devant ses yeux, *il me donnera la couronne du martyre*. Quelle plus belle victoire! Le Sauveur, encourageant ses fidèles à la mériter, ne dit-il pas : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps; et saint Chrysostome : Que la crainte de la mort ne vous empêche pas de dire librement ce que vous avez entendu et de prêcher avec assurance ce qui vous a été confié à l'oreille (2). » L'Écriture, les Pères, la raison, voilà ce que Jean Hus invoque sans cesse. Dans un écrit de 1411, où il défend Wycliffe contre Stokes, licencié de l'université de Cambridge, Hus établit en principe qu'il n'y a que trois sources de vérité pour un chrétien : l'Écriture, les sens et la raison (*veritas in Scriptura implicita*, *veritas a sensu cognita*, *veritas elaborata ab infallibili ratione* (3). « Je ne crois ni ne concède, dit-il, que Jean Wycliffe soit hérétique; je ne le nie pas non plus, mais j'espère qu'il ne l'est pas; car dans le doute j'aime mieux pencher pour le meilleur parti... Rien ne serait plus absurde que de dire : Dans les royaumes d'Angleterre, de France, de Bohême, une multitude de prélats et de clercs regardent Jean Wycliffe comme hérétique, donc Wycliffe est hérétique. C'est comme si l'on disait : Chez les Turcs, les Sarrasins et les Tartares on ne regarde pas Jésus-Christ comme Dieu, donc il n'est pas Dieu (1). » Qu'on l'ait condamné comme hérétique, qu'on ait brûlé ses livres comme entachés d'hérésie, cela ne prouve rien non plus contre lui. Pour avoir le droit d'affirmer que Wycliffe est hérétique, il faut montrer dans ses ouvrages un dogme faux, contraire à l'Écriture et qu'il a soutenu obstinément. Et encore Dieu seul connaît le fond des cœurs, et il a dit : Ne jugez pas de peur d'être jugé; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamné.

Hus en quittant Prague y avait laissé de nombreux amis, tant à la cour que parmi le peuple. Des scènes de violence eurent lieu; le sang coula : Sbynko, chef du parti resté fidèle au saint-siége, fut contraint de s'enfuir, et Hus revint prendre possession de la chapelle de Bethléem. Il continua de plus belle ses attaques contre le clergé; condamnant les pratiques observées dans les enterrements, niant l'efficacité des prières pour les morts, sans craindre de compromettre la foi au purgatoire. « Il serait bon, s'écriait-il, d'enseigner au peuple à bien vivre et non pas de lui faire accroire qu'après une vie honteuse et coupable la messe d'un prêtre indigne suffira à lui procurer la béatitude et à le tirer du purgatoire (2). » Dans un des premiers sermons qu'il prononça, il loue Wenceslas d'avoir forcé les prêtres à prêcher et à officier sous peine de suspension de leur temporel. Il y professe, après Wycliffe, que les princes ont reçu de Dieu le glaive pour protéger les bons et réprimer les méchants, *qu'ils soient séculiers ou prêtres* (*sive sint seculares, sive spirituales*); que les princes doivent mettre leur puissance au service de la vérité évangélique. Cette doctrine trouva des contradicteurs, et Hus prit aussitôt la plume pour s'expliquer (1411). Son traité a pour titre : *Contra occultum Adversarium*. Il y soutient que les princes sont les vicaires de Jésus-Christ; qu'ils doivent veiller à la défense de la loi de Dieu; que défendre cette loi c'est maintenir dans leur royaume la paix et le bon ordre; que rien ne trouble davantage la loi de Dieu et par suite la paix et le bon ordre du royaume que les injures faites à Dieu, la malice du clergé et la simonie; que, par conséquent, c'est le devoir des rois de *réprimer coercitivement* ces vices du clergé. Il s'appuie de l'autorité des Apôtres, de saint Augustin et de saint Grégoire, et d'exemples empruntés à

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 105.
(2) *Ibid.*, tom. I, fol. 106.
(3) *Ibid.*, tom. I, fol. 108. Ailleurs il ajoute la révélation.

(1) *Joannis Hus Hist. et Monum.*, tom. I, fol. 119 (recto).
(2) *Ibid.*, tom. II, fol. 52 (verso).

l'histoire. « Voilà qu'un roi étranger, dit-il, sévit pour que le Dieu d'Israel ne soit pas blasphémé. Comment donc les rois chrétiens ne doivent-ils pas s'irriter et sévir saintement (*sancte irasci et sævire*) quand le Christ est déshonoré par des prêtres injustes (1). »

L'Italie présentait alors le spectacle de la plus triste division : les maux de la guerre civile s'ajoutaient à ceux du schisme que le concile de Pise n'avait pas éteint. Ladislas, soutenu par Grégoire XII, disputait à Louis II d'Anjou la couronne de Naples. Jean XXIII, qui tenait pour ce dernier, lança successivement contre Ladislas deux bulles d'excommunication d'une extrême violence (sept. et décemb. 1411). Il y prêchait expressément la croisade contre cet ennemi du saint-siége, le désignait à la haine et à l'extermination, et accordait des indulgences à tous ceux qui s'armeraient contre lui, donneraient de l'argent pour cette cause, etc. Ces bulles eurent en Bohême un grand retentissement. Le roi Wenceslas les embrassa, et, à sa suite, la cour, les chefs de l'université, les magistrats et le clergé. Hus, délaissé de ses puissants protecteurs, ne faiblit pas. Interpellé devant l'archevêque de Prague par les légats du pape, s'il voulait obéir aux commandements apostoliques : « Je veux remplir de grand cœur les commandements apostoliques, dit-il. » Et ceux-ci le croyant soumis et attestant l'archevêque : « Vous entendez, Monseigneur, il veut bien obéir aux ordres de notre seigneur le pape. — Comprenez-moi bien, reprit-il : j'ai dit que je veux de grand cœur remplir les commandements apostoliques et leur obéir pleinement, mais j'appelle ainsi la doctrine des apôtres du Christ. Je ne consens à obéir aux ordres du pape qu'autant qu'ils sont conformes à cette doctrine ; *mais si j'y rencontre rien de contraire, je n'y obéirai point, quand même je verrais la flamme du bûcher prête à dévorer mon corps* (2). » C'était une déclaration de guerre ; l'effet suivit bientôt, et peu de jours après Hus publiait une dissertation sur cette question : Est-il permis, selon la loi de

(1) *J. Hus*, *Hist. et Mon.*, tom. I, fol. 184 et suiv. Voici un des textes où cette doctrine est nettement formulée : « Cum igitur reges et sæculares Domini, juxta Apostolum, ubi supra, ministri Dei sunt, in hoc ipsum servientes, et ad hoc gladium portant et tributa accipiunt, ut vindictam faciant in eis qui malum agunt, et ad hoc missi sunt, ut vindicent, teste Petro Apostolo I, Petri 2. Et sacerdotes debent subjecti esse omni humanæ creaturæ propter Deum, sive regi tanquam præcellenti, sive ducibus, tanquam ab eo missis, quia sic est voluntas Dei, ut dicit ibidem immediatus Christi vicarius Petrus apostolus ; sequitur quod ipsi reges, principes, et Domini temporales debent sic facere, ne sint ex consensu criminis participes. Et sacerdotes debent in hoc subjecti esse regibus, ne sint ex inobedientia magis damnabiles, quam ipsi principes et Domini ex consensu. » (*Hus Hist. et Mon.*, t. I, fol. 186 recto.)

(2) *Responsio ad scriptum octo Doctorum. Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 303 (verso) : « Sed si quid adversi (regulæ regis Christi) concepero, non obediam, etiam si ignem pro combustione mei corporis meis oculis præponatis. »

Jésus-Christ, et convient-il, pour l
Dieu, le salut du peuple et l'intérêt
d'approuver les bulles du pape q
la croisade contre Ladislas, roi de l
partisans ?

Ce n'est pas dans un esprit de
engage cette controverse ; mais il
ceux qui acceptent avec indifféren
du pape, sans s'inquiéter de savoir
bonnes ou mauvaises ; il n'est pas
les blâment dans le secret de leu
et les louent en public, de peur de c
leurs dignités, leurs richesses, leur
vie. Il proteste toutefois qu'il est prê
si on lui montre que ces bulles so
à la loi du Christ, et à les approuver
cœur ; qu'il ne songe nullement à
pour Ladislas et Grégoire XII, mais
eux ; qu'il ne veut pas s'opposer à
que le pontife romain a reçue de
au renversement de cette puiss
par la lumière de sa conscience,
l'autorité de la parole de Dieu
gnage des apôtres et des Pères, Hu
les prêtres du Christ et le pape lui
pas le pouvoir de donner la plein
des péchés ; que ce pouvoir n'apparti
seul ; que c'est un blasphème qu
quel qu'il soit, dise à un autre : je
péchés ; que promettre des indul
de l'argent, c'est se rendre coupal
nie. — Quant à la guerre, il n'est pe
prêtre, ni à un évêque, ni au ponti
la faire ou de la provoquer dans sa
Les armes des évêques sont les
glaive c'est la parole de Dieu. Si
vaincre ses ennemis, qu'il suive le C
se dit le vicaire ; qu'il prie pour se
pour l'Église ; qu'il dise : « mon ro
pas de ce monde » ; qu'il fasse du
qui lui veulent du mal ; qu'il bénis
l'outragent. Les bulles condamnent
qu'à la troisième et la quatrième
Dieu n'a-t-il pas dit : Le fils ne por
iniquités du père. Les bulles décl
las et ses partisans blasphémateurs
rétiques ; mais ni lui ni ses partisa
convaincus d'hérésie. Les bulles dési
las et ses partisans à l'extermination
terroge la conscience des vrais chré
pieux et humbles de cœur : en
consentirait à exterminer cruellem
et ses partisans, supposé qu'il le pui
pond non, il rejette les bulles et re
ter d'un tel prix la rémission de ses
répond oui, et ne sait pas par une rév
ciale que telle est la volonté de Di
manifestement la volonté de Dieu
qu'on ne peut en aucune chose n
ordre du pape ? Mais où prend-on
sentence du pape doit être obéie ? U
de qui que ce soit, et de quelque aut

, ne doit pas être obéie si elle contient
ou une erreur manifeste (*si conti-*
estam falsitatem sive errorem). Les
nt fréquemment qu'il faut tenir pour
et non pour catholique, tout ce qui
fini de contraire à la loi de Dieu,
ce soit : prétendre qu'un pape ne
mper, c'est plus qu'une erreur, c'est
ne (1).
onse de Jean Hus aux bulles du pape
ous les esprits à Prague. La faction
nprenait une partie de la noblesse et
resque tout entier. Les troubles qui
roduits lors de l'excommunication
is se renouvelèrent, et avec plus de
a populace déchaînée insulta les
de la croisade et les partisans des
ape, et fit entendre contre eux des
mort. La ville était en feu : Hus,
des chefs de l'université, contint
ps les furieux; mais bientôt, entraîné
uvement qu'il ne pouvait plus diri-
orta en fougueuses invectives contre
s adhérents et le clergé tout entier.
logies mal dissimulées des écrits de
), la faculté de théologie de Prague
idu en condamnant dans un synode
nq articles tirés de ses ouvrages. Hus
me s'il était personnellement frappé;
huit docteurs l'université, qui refusa
e à cette condamnation, et prit
our défendre celui qu'on regar-
son maître (3). Ses traités sur le
nent du Temporel du Clergé et *Sur*
irent grand scandale. Il y posait en
e les rois et princes temporels ont
sur l'Église, et droit de punir les
varicateurs en leur enlevant leurs
le clergé n'est pas propriétaire, mais
usufruitier, dépositaire et dispensa-
s pauvres, des biens qui sont entre
il déclarait qu'en supposant que les
ssent un obstacle à la piété, à l'hu-
tienne et au service de Dieu, ce
e un grand service au clergé que de
rer (4). Wenceslas et les seigneurs
de la Bohême, qui voyaient le clergé accroître et étendre chaque jour ses domaines, jusqu'à posséder le tiers ou le quart du royaume, entendaient sans colère énoncer ces doctrines, qui, ramenant l'Église à son humilité et à sa pauvreté primitives, tendaient à les enrichir de ses dépouilles, ou tout au moins établissaient leur droit à user des biens du clergé comme des leurs propres. C'était la contre-partie de la doctrine de Grégoire VII; mais si Hus attribuait à la puissance temporelle une surveillance sur l'Église et ce droit exorbitant de coercition en cas de simonie, de prévarication et de violation quelconque de la loi du Christ, il ne faut pas croire qu'il pensât à accorder la liberté de conscience aux représentants de la puissance temporelle. La liberté de conscience, et ce que nous entendons par ce mot au dix-neuvième siècle est quelque chose de fort étranger à cette époque de foi passionnée et d'ardentes controverses (1). Les rois et les princes, selon Jean Hus, sont les premiers serviteurs de la loi de Dieu, les premiers tenus d'y obéir. A la fin de son *Traité sur les Dîmes*, Hus va jusqu'à poser cette proposition : Tout

alyse de la réponse de Jean Hus aux bulles
XXIII n'est qu'une suite de citations ex-
ites presque littéralement du texte même.
Mon. J. Hus, du fol. 171 au fol. 180.)
s hæreticorum legendis; — Contra angli-
s Wicleffi calumniatorem; — Actus pro
ibri J. Wicleffi de Trinitate sancta (déjà

ler de ces traités a pour titre : *Defensio*
articulorum J. Wicleff. Hus prend la dé-
leux articles condamnés. 1° Ceux qui né-
écher ou d'entendre la parole de Dieu à
xcommunication humaine sont excommu-
ur du jugement seront réputés traîtres au
st permis à tout diacre ou prêtre de prêcher
Dieu sans la permission du siége apostolique
e catholique. (*Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I,

testa que son intention n'est pas d'exciter les princes à dépouiller le clergé : « Protestor quod non est intentionis meæ nec universitati suadere quod principes vel sæculares Domini auferant bona a clero quando volunt et qualiter volunt. » *Hist. et M. J. Hus*, tom. I, fol. 118 (recto). Néanmoins, dans plusieurs passages de ses ouvrages, Hus semble appeler de ses vœux la séparation complète du temporel et du spirituel. Les biens temporels que possèdent le pape, les cardinaux et les évêques, voilà selon lui la source des vices du clergé. Qu'ils reviennent à la pauvreté des apôtres. Le désordre et le trouble de l'Église cesseront : « Da quod Romanus pontifex nihil possideat temporalium, ut Christus et Petrus sæculariter, sed sit pauper, mitis et humilis, sæcularem dominationem et pompam abjiciens, et cessabit quassatio. (*Rép. aux huit docteurs*, tom. I, fol. 321, recto.) Et ailleurs : « Jamais depuis le commencement du monde il ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui que les prêtres fidèles, renonçant aux biens temporels, exhortassent les chrétiens, par leur propre exemple, à ne pas encourir la perte du salut éternel par un trop grand attachement aux biens temporels. Tous aujourd'hui, du plus grand au plus petit, sont dominés par l'avarice. » (*Hist. et Mon. J. Hus*, tom. II, fol. 81.)

(1) Il n'est pas besoin de lire de bien près les ouvrages de J. Hus pour se convaincre qu'il n'admet pas la liberté de conscience telle que nous l'entendons aujourd'hui. Il cite à plusieurs reprises le *compelle intrare*; et bien qu'il avoue que personne ne peut *croire* que volontairement, il approuve l'emploi de la contrainte à l'égard des hérétiques manifestes; il penche cependant pour le parti de l'humanité, car il dit : *Aliud est compellere, aliud exterminare vel occidere.* Au sujet des bulles du pape Jean XXIII contre Ladislas et ses adhérents, il s'exprime ainsi : *Aliud infideles sic torquere, aliud christianos.... iterum alia est causa dum Manifesti hæretici legem Dei impugnant, aliud dum propter duos vel tres discordantes et de papatu contendentes sibi mutuo dissentiunt.* (*Hist. et Mon. Hus*, tom. I, fol. 313.) Transformer J. Hus en apôtre de la tolérance, c'est, nous le répétons, commettre un étrange anachronisme, et s'abuser à la fois sur l'époque et sur l'homme, quoiqu'il soit vrai de dire que Jean Hus répugne à l'emploi de l'extrême violence contre ceux qui ne croient pas, et professe pour la vie humaine un respect fort étranger à ses contemporains. On lui fit en effet un crime d'avoir dit, tom. I, fol. 98 (verso), *qu'il ne faut point punir de mort les hérétiques.* C'est le sujet de l'article XVIII[e] parmi les XXXIX qu'on lui reprocha le 8 juin à Constance.

seigneur temporel, tout prélat, tout évêque, en état de péché mortel, n'est ni seigneur temporel, ni prélat, ni évêque, proposition fort étrange assurément, et qui ne semble plus être qu'une tautologie quand on a pris la peine de lire les explications dont Hus l'accompagne. S'il faut y voir en effet autre chose que cette affirmation fort innocente : tout seigneur temporel, tout prélat, tout évêque en état de péché mortel n'est ni seigneur temporel, ni prélat, ni évêque *selon la vérité, selon la justice, selon l'esprit de Dieu;* si le péché mortel est une cause de déchéance positive des fonctions civiles ou religieuses, cela va loin, et nulle société n'est plus possible.

La Bohême était en proie à un véritable schisme. En face du clergé catholique s'élevait un clergé révolutionnaire qui prenait le nom de *clergé évangélique :* à côté des chaires catholiques se dressaient les chaires et les tribunes des fauteurs de Hus. Les deux partis se renvoyaient les épithètes de blasphémateurs et d'hérétiques. Les populations engagées dans cette querelle y portaient leurs instincts habituels de violence. Hus ne songeait plus à apaiser les troubles et à calmer ses partisans. « La vérité, s'écriait-il, est venue mettre dans le monde le glaive et non la paix. » Chaque jour il s'éloignait davantage des traditions de l'Église catholique : niait la nécessité de la confession auriculaire (1), l'efficacité de la bénédiction des sépultures; attaquait comme une idolâtrie le culte des images, la croyance en la sainte Vierge, aux saints, à l'Église, et au pape (2); affirmait que nous ne pouvons dire d'aucun pécheur qu'il est frappé de la damnation éternelle (3); accusait les prêtres de se donner pour les créateurs de leur Dieu dans le sacrement de l'eucharistie (4); soutenait les défaillances des siens, réglait leur foi, éclairait leurs doutes, et rappelait à tous, amis ou ennemis, les devoirs sacrés du sacerdoce chrétien (5).

Cependant Stanislas et Pierre de Znoyma, Étienne Paletz, autrefois amis de Hus et confidents de ses pensées, s'étaient séparés de lui, et, unis aux docteurs de la faculté de théologie et à Conrad, archevêque de Prague, lui faisaient une vive opposition. Jean XXIII avait une seconde fois cité Hus à Rome; il n'en tint nul compte : les armes spirituelles semblaient usées contre un pareil adversaire. Le pape invoqua l'appui de Wenceslas, du roi de France et des universités. Gerson écrivit à ce sujet à l'archevêque de Prague pour stimuler son zèle (*voir* l'art. GERSON). « Il ne reste plus, lui disait-il, en terminant, qu'à mettre la cognée du bras séculier à la racine de cet arbre infructueux et maudit. C'est à vous à implorer ce bras par toutes sortes de voies, et vous y êtes obligé pour le salut des âmes confiées à vos soins (1). » Conrad ne fut pas sourd à cet appel. Il employa d'abord les exhortations, puis les menaces; enfin il jeta l'interdit sur la ville de Prague et sur tous les lieux où J. Hus séjournerait. Celui-ci se retira à Hussinetz, emportant dans sa fuite cette impatience de propagande inséparable de sa foi, et cette insouciance du péril qui est le caractère des fortes convictions. Sa plume n'était pas brisée. A défaut de sa parole, ses écrits arrivaient à Prague. Sur la porte de sa chapelle de Bethléem, qu'il ne remplissait plus de sa voix, on lisait les témoignages de sa présence au milieu des ses disciples. Un jour c'était un opuscule sur les six *erreurs*, où était résumée presque toute sa polémique contre le clergé catholique (2); un autre jour, un traité *Sur* l'*Excommunication* (3). Dans le même temps (1413), il écrivait et faisait lire publiquement son traité *De l'Église*, le plus long et le plus célèbre de ses écrits dogmatiques. On y trouve cette définition de l'Église: « L'Église catholique, c'est-à-dire universelle, est l'assemblée de tous les prédestinés présents, passés et futurs. » Hus soutient qu'il n'est pas vrai de dire que le pape soit la tête et les cardinaux le corps de l'Église : qu'elle a été, qu'elle peut être gouvernée sans le pape et son collége de cardinaux; que c'est le Christ qui est le fondement et la vraie tête de l'Église; que c'est la loi de Dieu, et non la volonté arbitraire de la cour de Rome, qui doit être la règle de tous les jugements ecclésiastiques. « Quiconque, dit Hus, connaît avec certitude que les commandements du pape sont contraires à ce qu'ordonne Jésus-Christ ou tendent à la ruine de l'Église, doit y résister hardiment, de crainte de par-

(1) *De tribus Dubiis, Hist. et Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 168 (verso) et 169. « Sine confessione oris et solutione pœnæ exterioris delentur peccata per contritionem et humilitatem cordis. »

(2) *De tribus Dubiis, Ibid.*, fol. 168 (recto). — *Quæstio de Credere*, tom. I, fol. 170 (recto).

(3) « De nullo nos homines mortales sine revelatione et sine Scriptura Sacra debemus asserere quod æternaliter sit damnatus. » (*De tribus Dubiis*, fol. 169, recto.)

(4) *Contra prædicatorem Plzneusem*, tom. I, fol. 145-146. Ce n'est pas que Jean Hus nie la transsubstantiation; il soutient qu'elle n'est pas un effet des paroles du prêtre, qui dans ce cas serait le créateur de son Dieu; mais que c'est Dieu même qui fait ce miracle à l'occasion des paroles sacramentelles que prononce celui qui officie.

(5) *De quinque Officiis Sacerdotis*, tom. I, fol. 154 (recto). Ces cinq devoirs sont : Prêcher la parole de Dieu, prier incessamment pour le peuple, conférer *gratis* les sacrements, étudier les Saintes Écritures, donner un bon exemple aux autres

(1) Gerson, ap. Cothlee, *Hist. Hus*, p. 22.

(2) *Opusculum de Sex Erroribus*, tom. I, fol. 191 (verso). Voici quelles sont ces six erreurs : 1° l'erreur des prêtres qui se vantaient de faire le corps de Jésus-Christ, dans la messe; 2° l'erreur qui consiste à dire : Je crois au pape, je crois aux saints, je crois en la vierge; 3° l'erreur qui consiste dans la prétention des prêtres de pouvoir remettre la peine et la coulpe du péché à qui il leur plaît; 4° l'erreur qui consiste à croire qu'il faut obéir à ses supérieurs quelque chose qu'ils commandent; 5° l'erreur qui consiste à s'imaginer qu'une excommunication engage et excommunie actuellement celui contre qui elle est lancée, que ce soit justement, ou non; 6° la simonie, que Jean Hus appelle une hérésie, et dont il accuse la plus grande partie du clergé.

(3) Ce traité *De Excommunicatione* ne se trouve pas dans les ouvrages de Jean Hus; il est plusieurs fois cité dans la *Réponse de Hus aux huit docteurs*. Voir *Hist. et Mon. J. Hus*, fol. 309 (verso), 311 (verso).

crime par son consentement (1). » Ces
aités de Hus, et surtout le dernier,
èrent la faculté de théologie de Prague,
pressa de répondre par la plume d'É-
letz et de Stanislas de Znoyma. Nous
is longs écrits de Hus relatifs à cette
rse (2). On l'appelle *quidamiste*, on
le se séparer de la chrétienté. « J'atteste
-il, que je suis pleinement chrétien, et
éférerais souffrir le supplice d'une mort
utôt que de rien affirmer de contraire
u de transgresser les commandements
Christ. J'ai la même assurance touchant
marchent avec moi, bien que j'aie la dou-
voir que tous ne sont pas irréprochables
s mœurs. » Et encore : « Nous paraîtrons
x devant le tribunal du Christ, avant
adversaire m'ait surpris niant un iota
du Seigneur. Est-ce donc se séparer de
nté que de reprendre la simonie, l'a-
ous les vices de la cour de Rome (3)? »
i'il faut une autorité pour interpréter
; qu'elle est muette et inanimée ; non,
est vivante et parle par elle-même.
uge qu'il faut interroger et non le pape
rdinaux, qui souvent jugent mal par
ou par avarice. On veut le flétrir lui
rtisans en les nommant wycliffites. Ce
Wycliffe qu'ils suivent, *c'est l'Écri-
a raison* (4). Les docteurs de Prague
bien quel danger il y avait pour l'ordre
et pour l'ordre civil à laisser nier toute
indiscutable, et s'introduire ainsi l'es-
contrôle et d'examen. L'objection qu'ils
t à Hus à ce sujet aussi bien que sa ré-
nt remarquables. « Par son fait (sa
ux bulles du pape contre Ladislas), il
ette grave erreur que les sujets ne doi-
croire et se soumettre aux lettres pa-
s papes, des empereurs, des rois, des
t des seigneurs, qu'autant que des rai-

sons efficaces et très-évidentes leur auront montré manifestement que ce que contiennent ces lettres est vrai et raisonnable. Qui pourrait dire quel trouble une pareille erreur mettrait dans le monde (1)? » « On veut m'effrayer, répond Hus, en soulevant contre moi les puissances séculières ; mais qu'on sache qu'on ne me fera pas abandonner la cause de la vérité. Sans crainte des vaines menaces, les fils de Dieu, vraiment pénétrés de son esprit, ne doivent obéir aux lettres patentes des papes, des empereurs, des rois, des princes et des seigneurs, qu'autant que ce qu'elles contiennent sera conforme à la volonté du souverain pontife et tout-puissant roi, le Seigneur Jésus-Christ. Que si on leur ordonne quelque chose de contraire, ils doivent résister jusqu'à la mort. Il allègue l'exemple des Machabées, et répond : « Eh quoi! si le pape ou le roi donnait l'ordre de massacrer tous les juifs qui sont dans Prague, et fournissaient des soldats pour une pareille besogne, nos docteurs obéiraient sans discussion, sans examen, sans objection ! Et si le pape leur ordonnait de nous tuer, ils nous tueraient, sans doute ; mais moi j'estime qu'il faut discuter de pareils ordres, et s'enquérir s'ils sont justes et raisonnables (2)... Non, ce ne serait pas une erreur monstrueuse, et le monde ne serait pas bouleversé, mais la vérité et la justice pousseraient partout de vives racines ; la paix et la concorde seraient florissantes si les sujets regardaient la légitimité des ordres qu'ils reçoivent, cherchaient leur raison selon la loi de Dieu, et s'assuraient ainsi de ce qu'il faut faire *rationnellement* (3). » Chacun peut et doit juger ses supérieurs, tant séculiers que spirituels, examiner leurs œuvres, contrôler leurs commandements. C'est au for de la conscience de connaître des décisions des puissants de l'Église ou du siècle. Leur résister dans certains cas, c'est obéir à Dieu, c'est même vraiment leur obéir à eux-mêmes, car ils ne doivent prescrire que ce qui est bien et juste (4).

clesia ; chap. XIX, XX, XXI, du fol. 288 au

ile de Bonnechose, dans son *Histoire des Ré-
s avant la Réforme*, parle du débat de Hus avec
s de la faculté de théologie de Prague, comme
récédé l'apparition du *De Ecclesia* ; et à la
ublication des lettres de J. Hus, traduites en
: même auteur, donnant un catalogue par or-
s, des ouvrages du célèbre hérésiarque, place le
l'Église avant les *Réponses de Hus à Étienne
Stanislas et aux Huit Docteurs*. C'est une er-
este. Le *De Ecclesia* est cité presqu'à cha-
le ces trois écrits. Hus y renvoie sans cesse
tres. De plus, quand on suit de près le détail
scussion, on voit qu'elle s'engagea à la suite
de l'Église, et que la publication de ce traité
la suscita.
ro quod prius ambo ad tribunal Christi stabi-
um unum iota legis Domini invenerit me ne-
ist. et Mon. J. Hus, t. I, fol. 260.)
o enim fateor quod sententias veras quas
s Vuiglef sacræ theologiæ professor posuit,
quia ipse dicit, sed quia dicens : Scriptura vel
ratio dicit. Si autem aliquem errorem po-
ipsum, nec quemcumque alium intendo in er-
umlibet modice sequi. » (*Hist. et Mon. Hus*,
284, recto.)

(1) « Vult per suum factum inducere hunc gravem errorem quod litteris patentibus paparum, imperatorum, regum, principum et dominorum a subditis non credatur et stetur, nisi veritas et rationabilitas talium litterarum efficacibus et evidentissimis rationibus et argumentis fuerit ipsis subditis ostensa manifeste. Et quis posset æstimare quantus esset hic error et quanta perturbatio in toto mundo? » (*Hist. et Mon. J. Hus*, t. I, fol. 294 recto.)

(2) Ces éloquentes paroles n'ont pas besoin de commentaire. Il est difficile de revendiquer d'un ton plus haut les droits de l'humanité et les droits de la raison. Ce qui est remarquable, c'est de rencontrer en 1413 une sorte de prédiction et une condamnation anticipée de la Saint-Barthélemy et des tueries de Philippe II. (*Hist. et Mon. Hus*, tom. I, fol. 298 recto.)

(3) « Patet quod non error inæstimabilis, nec pertubatio in toto mundo, sed veritas et justitia pullularent, pax et concordia crescerent, si subditi, solum ad veritatem litterarum (patentium) aspicerent, et rationabilitatem juxta legem Domini ipsarum expeterent, et sic cognoscerent quid foret rationabiliter faciendum. » (*Hist. et Mon*, t. I, fol. 296 recto.)

(4) Ces quelques lignes sont extraites presque littéralement de la *Réponse aux Huit Docteurs*, fol. 311 (verso),

Les ouvrages que Jean Hus composa ensuite jusqu'à son départ pour Constance sont moins le fruit d'un esprit calme et logique que le triste témoignage des colères que les contradictions et les obstacles peuvent allumer dans les âmes les plus maîtresses d'elles-mêmes. C'est l'*Anatomia Membrorum Antichristi*, le *De Regno, Populo, Vita et Moribus Antichristi*, double invective contre le pape et la cour de Rome; le *De Sacerdotum et Monachorum carnalium Abominatione*, dont le titre indique assez le caractère. C'est une suite de sermons ou plutôt d'explications intitulées *Sermones de Antichristo*. On trouve dans tous ces écrits la fougue impétueuse, l'emportement et la chaleur unt peu furibonde de Luther.

L'empereur Sigismond, qui voulait attacher sa gloire à guérir les maux dont souffrait l'Église, avait obtenu du pape Jean XXIII la convocation du concile de Constance. Jean Hus y fut cité, et Sigismond écrivit à Wenceslas de l'y envoyer. Au reste, malgré de tristes pressentiments et les conseils de ses amis, Hus n'hésita pas. Avant de quitter Prague, il annonça son départ par des lettres affichées aux portes des Églises et du palais du roi. Il y disait que si sa doctrine était suspecte à qui que ce fût, on le dénonçât à Conrad, archevêque de Prague, ou mieux au concile général; qu'il allait y rendre témoignagne de sa doctrine et de sa foi. Ses ennemis se turent, et Nicolas, évêque de Nazareth, grand-inquisiteur du diocèse de Prague, attesta par écrit que personne ne s'était présenté pour l'accuser, et quant à lui, qu'il n'avait rien trouvé dans ses actes qui ne fût d'un bon catholique, et dans ses paroles rien qui sentît l'erreur ou l'hérésie (*quod hæresim saperet vel errorem*). Conrad attesta aussi son innocence, tout en l'invitant à se purger de l'excommunication qui pesait sur lui; cependant il refusa de l'admettre à une assemblée du clergé, et Hus fit dresser procès-verbal de ce refus d'audience (1). Vers le milieu du mois d'octobre (1414), il partit avec un sauf-conduit du roi Wenceslas, et reçut en chemin celui de Sigismond (daté de Spire, 18 octobre), dont la teneur nous a été conservée (2). Hus allait à cheval,

et du *Traité de l'Église*, ch. XIX, particulièrement au fol. 259 (verso).

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tome I, fol. 8 (verso).

(2) Voici le texte de ce sauf-conduit : Sigismondus, Dei gratia, Romanorum rex et Hungariæ et universis et singulis principibus ecclesiasticis et sæcularibus ducibus et ad quos præsentes literæ pervenerint gratiam regiam et omne bonum. Venerabiles, illustres, nobiles et fideles dilecti, honorabilem magistrum J. Hus, sacræ Theologiæ baccalaureum et artium magistrum, præsentium ostensorem, de Regno Bohemiæ ad concilium generale in civitate Constantiensi celebrandum, in proximo transeuntem, quem etiam in nostram et Sacri Imperii protectionem recepimus et tutelam, vobis omnibus et vestrum cuilibet pleno recommendamus affectu : desiderantes quatenus ipsum, cum ad vos pervenerit, grate suscipere, favorabiliter tractare, atque in his quæ ad celeritatem et securitatem itineris ipsius pertinent, tam per terram quam per aquam, promotivam sibi velitis, et debeatis ostendere voluntatem, nec non ipsum cum famulis, equis et aliis rebus suis singulis per quoscumque passus, tels, terras, dominia, jurisdictiones et sine tributi, telonii aut alio quovis solutionis on prorsus impedimento remoto, transire, sta redire libere permittatis, sibique et suis, cu de securo et salvo velitis et debeatis provid ad honorem et reverentiam Nostræ Maj. I anno Dom. 1414, die octobris 18. (*Hist. e* tom. I, fol. 1.)

voyageant à petites journées, accor
quelques seigneurs, Henri de Latzem
nislas Duba, et son ami fidèle Jean
Les populations accouraient sur so
pour le voir et l'entendre. Les curés
gistrats des villes qu'il traversait ve
terroger, lui soumettre leurs doutes o
jections. Les plus défiants étaient dés
s'être entretenus avec lui. « Je n'a
core rencontré d'ennemi, écrivait-il
berg; je suis bien accueilli partout (1

Hus entra à Constance le 3 nov
milieu d'une grande multitude avide
maître, et fit aussitôt notifier son
pape, qui fit le plus favorable accuei
voyés. « Quand même Jean Hus aur
propre frère, leur dit-il, j'empêcher
mon pouvoir qu'on lui fit la moindr
pendant le temps de son séjour ici (2)
même ajouter foi à une lettre qui se tr
celles de J. Hus, le pape, après s'ê
avec les cardinaux, aurait suspendu
diction et la sentence qui l'excomm
Averti d'éviter toute cause de scand
motion populaire, Hus s'abstint de
deux sermons qu'il avait composés
une explication du symbole des apôt
a pour sujet l'union et la paix de l
5 novembre, le concile s'ouvrit; le
la première session. Il n'y fut pas q
Hus. Il vivait et parlait librement, o
que jour dans sa chambre, au milieu
tisans. Étienne Paletz et Michel de
ennemis, avaient déjà commencé les
Des placards affichés dans l'église et
nom de ce dernier, dénonçaient «
J. Hus excommunié et suspect d
« Que puis-je? avait dit le pape, «
compatriotes qui agissent contre vou
Hus fut arrêté, enfermé chez le ch
cathédrale, puis transféré au couvent
cains. Jean de Chlum réclama d'abor
pape, qui esquiva toute responsabili
acte; puis il s'adressa à l'empereur,
pas encore arrivé à Constance. Sigi
digné, écrivit à ses ambassadeurs de
les portes de la prison, et au besoin d
On passa outre : Jean de Chlum p
bliquement dans un écrit qu'il fit a
portes de toutes les églises de Const

(1) *Lettre écrite de Nuremberg aux fidèl*
Hist. et Mon. J. Hus, tom. I, fol. 87 (verso

(2) Stumph, p. 13, cité par Lenfant, *His*
de Const., tome I, p. 42.

(3) *Lettre de Jean, curé de Janowitz, a*
Prague. Hist. et Mon. J. Hus, tom. I, fol.

tion du sauf-conduit et le mépris des or-
mels de l'empereur (1). Qu'allait faire
nd? La Bohême s'agitait à la nouvelle de
sonnement de Hus ; à peine entré à Cons-
25 décembre), l'empereur avait reçu une
es barons de Bohême qui le suppliaient de
Hus à la liberté. « Tout notre espoir, di-
ls, est, après Dieu, dans Votre Majesté. »
écrivirent une seconde fois, invoquant
rce le droit des gens et l'inviolabilité de
e impériale (2).

seconde lettre arrivait trop tard : quel-
urs auparavant l'empereur s'était laissé
ler de lever l'obstacle que le sauf-conduit
it devoir apporter à la liberté d'action du
On lui avait démontré par de longs dis-
qu'il était dispensé de garder sa foi à un
accusé d'hérésie, et, bien plus, qu'il
pas en droit de couvrir de sa protection
il homme. Toutefois, Sigismond ne céda
a résistance. Une lettre qu'il écrivait aux
ens en 1417 témoigne des efforts qu'il
i Hus, dit-il, ne fût entré qu'avec moi à
ce, peut-être que ses affaires auraient
autre tour. Dieu sait, et je ne puis l'ex-
combien j'ai été affligé de son malheur,
ceux de Bohême qui étaient alors auprès
ont bien vu quels mouvements je me
nnés pour cette affaire, et que plusieurs
suis sorti du concile en fureur. J'avais
quitté Constance lorsque les pères du con-
firent dire que si je ne voulais pas per-
que le concile exerçât la justice, ils n'a-
que faire à Constance ; de sorte que je pris
ution de ne plus me mêler de cette af-
parce que si j'eusse voulu m'intéresser
ge pour Jean Hus le concile eût été en-
nt dissous (3). » Ce n'est pas le lieu de
r ici sur la valeur de cette espèce de raison
que Sigismond semble alléguer pour pal-
: atteinte manifeste à la justice. Le pas-
se nous citons prouve simplement que
deux ans après la mort de Hus la cons-
le l'empereur n'était pas en repos au sujet
iolation du sauf-conduit (4).

Les ennemis de Hus ne s'étaient pas bornés à de vagues imputations. Quelques jours après son emprisonnement, Michel de Causis avait dressé un acte d'accusation en huit articles, qu'il avait présenté au pape, et qu'il faisait suivre de récriminations envenimées contre la conduite que Hus avait tenue en Bohême. Jean XXIII nomma trois commissaires pour faire une enquête, rechercher et entendre des témoins, et interroger le prévenu. Hus était malade dans sa prison : il demanda un avocat pour défendre sa cause ; on le lui refusa, sous prétexte que le droit canon ne permettait à personne de prendre le parti d'un hérétique. Une commission, composée

(1) ... et *Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 75 (verso).
(2) ...ci un passage de cette lettre : « Cum Joannes ...sus *Regiæ tuæ Majestatis litteris* ad Constan... fectus esset, quemadmodum ex constanti fama ...s, captus est cum *his literis publicæ fidei*, ...e tantum sed in carcerem conjectus, neque au... ...que convictus *contra leges et tuæ Regiæ Ma... litteras*. Quod factum et apud nos et alibi eo ...otuit ut et principes et barones, pauperes et ...tranti sint sanctissimum illum Patrem (le pape ...III) tam turpiter contra legum auctoritatem, ...onem, veritatem, et *contra litteras Regiæ tuæ* ...is peccare potuisse, præsertim cum hominem ...t innocentem sine causa conjecit in carcerem. » ...*Mon. J. Hus*, tom. I, fol. 76. Par quatre fois le ...gens et le sauf-conduit impérial sont invoqués ...quelques lignes.
(3) ... *de la Guerre des Hussites*, Jean Cochlée, liv. LV, ...enfant, *Hist. du Concil. de Const.*, tom. I, p. 83.
(4) ...question de savoir si le sauf-conduit donné par ...d à Jean Hus, et qu'il reçut quelques jours après son départ de Prague, fut violé, a été bien souvent controversée, et décidée diversement par les écrivains protestants et catholiques. Jean Hus, se rendant à la citation du concile, acceptait sans doute et reconnaissait sa juridiction ; mais il y allait *librement*, il devait être *librement* entendu. Remarquons que le sauf-conduit de l'empereur était sans condition. Or ce sauf-conduit était un mensonge s'il ne devait pas garantir Hus de toute contrainte, de toute violence, de toute atteinte à sa liberté, non-seulement sur la route de Prague à Constance, comme on l'accorde, mais *pendant son séjour dans cette ville*. Cependant qu'arrive-t-il? Le lendemain de son arrivée à Constance, Hus fait prévenir le pape, qui proteste ne lui vouloir aucun mal et l'invite seulement à ne pas prêcher : il obéit et demeure enfermé pendant trois semaines dans sa chambre. Le 28 novembre il comparaît devant les cardinaux réunis en conciliabule ; il est interrogé, et satisfait à leurs questions, et le jour même les manœuvres de ses ennemis le font arrêter. Il est jeté en prison dans un lieu infect, séparé de ses amis, privé de tout moyen de défense. N'est-ce pas là une violation manifeste du sauf-conduit de Sigismond, et n'a-t-on pas le droit de dire *qu'en fait* les cardinaux ne tinrent nul compte de l'invitation expresse que l'empereur adressait aux princes ecclésiastiques et séculiers et déchirèrent l'acte protecteur sous la foi duquel Jean Hus avait quitté Prague? — Maintenant le concile pouvait-il annuler les effets du sauf-conduit impérial comme attentatoire à la dignité et au salut de l'Église? C'est une question de métaphysique canonique. Nous n'avons pas à la traiter ici. Autre chose peut-être est le droit naturel, autre chose le droit canon. Observons seulement que le concile lui-même n'était pas très-assuré de son droit, puisque *après coup, et comme pour combler une lacune de la jurisprudence ecclésiastique*, il décréta *à la fin de septembre* 1415, *c'est-à-dire plus de deux mois après la mort de Hus*, « que nul sauf-conduit ne pouvait prévaloir contre la foi catholique », et, revenant sur l'affaire de Jean Hus, et afin de répondre aux accusations de perfidie et de mauvaise foi lancées contre l'empereur, qui avait, disait-on, sacrifié Hus, au mépris de sa parole, « qu'un pareil ennemi de l'Église était indigne de recevoir un sauf-conduit quelconque, et que, selon le droit naturel, divin et humain, on ne devait lui tenir aucune parole au préjudice de la foi catholique ». Doctrine qui rendait tout sauf-conduit absolument illusoire. En fait, le 28 novembre, Hus n'était ni jugé ni condamné : pour que l'emprisonnement fût légitime, *même selon la doctrine du concile, il eût fallu qu'il suivît et non qu'il précédât l'instruction*. Déclaré hérétique, après un examen régulier et un débat contradictoire, l'usage était qu'il fût livré au bras séculier. A plusieurs reprises, Hus avait déclaré qu'il acceptait le jugement du concile, quitte à en appeler au juge suprême et infaillible. Il jouait donc sa tête : il la perdit à ce jeu terrible. Sigismond laissa faire, moins par perfidie que par scrupule religieux. En quittant Prague Hus n'espérait guère y revenir. S'il eût été livré au clergé catholique de la Bohême, comme lui-même l'eût trouvé juste (lettre 34), il n'eût pas été mieux traité, à moins que le roi et ses disciples ne l'eussent arraché des mains de ses ennemis les plus acharnés.

de cardinaux et de docteurs, dut examiner sa doctrine. Étienne Paletz en faisait partie. On ne se fit aucun scrupule de saisir les lettres qu'il écrivait à ses amis. Hus avait fort à faire à répondre à toutes les allégations qu'on élevait contre lui. Cependant il trouvait le temps d'écrire plusieurs traités, qu'il adressait à ses gardiens, dont il avait su capter la bienveillance, et qu'il faisait passer en Bohême par leur entremise (1). Il comptait sur l'empereur, et ne cessait de réclamer une audience publique. « Voyez Sa Majesté, écrit-il à Jean de Chlum, suppliez-la qu'elle me délivre de mes fers, afin que je puisse disposer de moi-même et venir à l'audience publique (2). » Et dans une autre lettre au même : « Je m'étonne que l'empereur m'ait oublié et ne me fasse rien dire. Peut-être serai-je condamné avant de lui avoir dit aucune parole ; c'est à lui de voir s'il est de son honneur d'agir ainsi.... Que ne puis-je lui parler une fois avant d'être condamné, car je suis venu ici d'après son désir et avec la promesse qu'il me serait permis de retourner sain et sauf en Bohême (3). » Il semblait que le procès de Hus dût se terminer à huis clos (4). Sigismond n'osait intervenir avec énergie, et la supplique que Hus avait fait remettre au concile pour être admis à répondre publiquement à ses accusateurs restait sans réponse. Les interrogatoires se succédaient. Les docteurs de l'université de Paris, et Gerson à leur tête, arrivés à Constance en février 1415, s'étaient ouvertement déclarés contre lui. L'évasion de Jean XXIII (20 mars) fit resserrer la captivité de Hus. Il fut remis aux mains de l'évêque de Constance et transféré par ses ordres dans la forteresse de Gotleben sur le Rhin, où il demeura enchaîné nuit et jour. Est-il vrai que Jean Hus ait essayé de prendre la fuite, et faut-il attribuer à cette tentative l'excès de rigueur du concile (5) ? On ne le saurait affirmer avec vraisemblance, surtout en présence du silence des actes ; car on n'aurait pas manqué de tirer parti d'un semblable événement. Il est probable que Reichental, qui raconte cette histoire, a confondu Hus et son disciple Jérôme de Prague.

La fuite du pape, les embarras et les affaires qu'elle suscita ajournèrent quelque temps le procès de Hus. Le 4 mai, dans sa huitième session, le concile condamna solennellement la doctrine de Wycliffe, ramenée à quarante-cinq chefs d'accusation, et résumée d'autre part en deux cent soixante articles. L'homme était mort depuis plus de trente ans ; on se contenta de maudire sa mémoire et d'ordonner que ses os fussent déterrés et jetés à la voirie. C'était un prélude naturel à la condamnation de Hus, qui avait soutenu par la plume et la parole quelques-uns des articles déclarés scandaleux et hérétiques.

Les lettres que Hus faisait passer en Bohême tenaient éveillées les sympathies qu'on avait déjà manifestées pour lui. Jérôme de Prague, son disciple, malgré ses avertissements, s'était mis en route pour aller défendre son maître ; mais n'obtenant pas de sauf-conduit de l'empereur, et se défiant de celui que le concile lui avait proposé, et qui n'était autre chose qu'une citation, il était reparti pour la Bohême, avait été arrêté en chemin (25 avril), ramené à Constance chargé de chaînes et mis en prison. Vers le milieu du mois de mai, les seigneurs de Bohême présentèrent successivement deux mémoires au concile. Ils protestaient de l'orthodoxie de Jean Hus, se plaignaient des calomnies que ses ennemis employaient pour le perdre, et offraient telle caution qu'on voudrait pour son élargissement. On leur répondit qu'il serait entendu le 5 juin, et que l'examen auquel on le soumettrait ferait foi de son orthodoxie prétendue et éclaircirait la nature des accusations portées contre lui. Il était difficile d'enlever à Hus la satisfaction qu'il demandait depuis si longtemps d'être entendu publiquement. Ses ennemis semblaient redouter le grand jour de la discussion : « Qu'une audience me soit accordée, avait-il écrit, afin que je réponde aux arguments par lesquels ils attaquent les articles de mes traités : beaucoup de ceux qui crient se tairaient. Mais que la volonté du ciel soit faite (1) ». Aux nombreux articles que les commissaires lui présentaient dans sa prison, il avait constamment répondu « qu'il se soumettrait à la volonté du concile ». Il n'entendait pas se soumettre aveuglément ; mais, comme il s'en expliquait à ses amis, il était prêt à se rétracter quand on lui aurait montré qu'il avait écrit, enseigné ou répandu quelque chose de contraire à la vérité (2). Michel de Causis et Paletz essayèrent encore le 5 juin d'empêcher l'audience publique ; mais l'empereur l'exigea, et Hus, transféré le jour même de sa prison de Gotleben au couvent des Franciscains, fut introduit. On lui présenta ses ouvrages ; il les reconnut. On commença la lecture des articles incriminés. Le premier article lu, avec les témoignages qui l'accompagnaient, Hus se préparait à répondre lorsque des cris partis de tous côtés étouffèrent sa voix. « Ils vociféraient tous, écrit-il, comme

(1) *De Matrimonio ; — De Mandatis Domini et De Oratione Dominica ; — De Peccato mortali ; — De Cognitione et Dilectione Dei ; — De Tribus Hostibus hominis et Septem Peccatis mortalibus ; — De Pænitentia ; — De Cæna Domini*, etc.

(2) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. LIII, tom. I, fol. 74 (verso).

(3) *Ibid*. . . . . epist. LIV, tom. I, fol. 74 (verso).

(4) Voici à ce propos comment Hus s'exprime dans une lettre à son ami Jean de Chlum : « Plutôt *que d'être ainsi méchamment étouffé par eux*, je préfère que mon corps soit consumé par le feu » ; et encore quelques lignes plus bas : « Oh ! que ne suis-je conduit au bûcher plutôt que d'être ainsi perfidement étouffé ; » Epist. XXXV, fol. 69.

(5) Lire sur ce point la discussion de J. Lenfant, *Histoire du Concile de Constance*, tom. I, p. 88 et suiv. — Le silence de plusieurs auteurs contemporains, Æneas Sylvius, Niem, Vric, Léonard Arétin, Jacques Picolomini, est bien fort contre l'unique témoignage de Reichental.

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XXXVI, tom. I, fol. 6

(2) *Ibid.*, epist. XV, tom. I, fol. 62 (recto).

ifs contre Jésus-Christ (1). » Toutes les l'un instant de silence lui permettait d'ouvrir che, il invoquait les Écritures et les témoi- des saints Pères; et les membres du concile iaient, disant : « Cela ne fait rien à la ques- Et puis les uns lui lançaient des injures, s des sarcasmes. Vaincu par ces clameurs, t, et ses ennemis, croyant avoir triomphé, t : « Il se tait, il se tait : c'est un signe qu'il nnait coupable ». Enfin le tumulte et la on furent tels que les plus modérés dé- t de remettre l'audience au surlendemain. our là (7 juin) l'empereur était présent à ce. On accusa Hus de soutenir qu'après écration le pain matériel demeurait dans ement de l'Eucharistie. Il le nia formelle- D'Ailly, cardinal de Cambrai, mit la discus- r le sujet des universaux et essaya vai- de l'embarrasser par un dilemme. Un anglais déclara que la question des uni- était étrangère au débat, et que l'opinion sur la transsubstantiation était ortho- On l'accusa d'avoir traité saint Grégoire ffon : il le nia avec énergie. Le cardinal ence lui opposa le grand nombre des té- qui avaient déposé contre lui. « Quand ils t beaucoup plus nombreux encore, dit estime à un plus haut prix le témoignage conscience et de mon Dieu que les juge- le mes adversaires. » — On l'accusa d'a- endu et enseigné en Bohême les articles nés de Wycliffe; il répondit qu'il n'avait é les erreurs de Wycliffe ni d'aucun autre; and ces ouvrages avaient été condamnés nko, il s'était fait un cas de conscience er à une condamnation aussi générale, uelle refusait de souscrire l'université de presque tout entière. On l'accusa d'en avoir du pape à Jésus-Christ; il répondit qu'il it pas d'appel plus efficace et plus légi- Christ étant le juge suprême et infail- n l'accusa d'avoir prêché la violence et er à la main des populations pour la dé- sa doctrine; il répondit qu'on avait faussé ée, qu'il n'avait parlé que du glaive spi- qui est la parole de Dieu. On l'accusa divisé le clergé, brouillé l'université, et s Allemands à quitter Prague. Il se jus- quittait la salle; le cardinal de Cambrai , l'accusant d'avoir dit que s'il n'avait lu lui-même venir à Constance, ni le roi ême ni l'empereur n'auraient pu l'y il l'avoua, attestant la puissante protec- seigneurs de la Bohême. Allors d'Ailly, nt de visage : « Voyez, dit-il, l'impu- le cet homme. » Un murmure s'éleva. Chlum, qui était présent, affirma que ait dit vrai. « Moi seul, si chétif en ison des autres, dit-il, je pourrais le une année entière contre toutes les forces de ces deux rois. » C'en est assez, dit d'Ailly; et il engagea Hus à se soumettre à la décision du concile, comme il l'avait promis dans sa prison. Sigismond ajouta quelques paroles dans le même sens, promettant à Hus ses bons offices s'il se soumettait, et le menaçant, s'il s'y refusait, de l'abandonner à la justice du concile. « Jamais, dit-il, je ne soutiendrai tes erreurs et ton obstination : bien plus, j'allumerais le feu de mes propres mains plutôt que de tolérer plus longtemps le coupable entêtement que tu as montré jusqu'ici. » Ensuite Hus fut emmené hors de la salle.

Le lendemain il comparut de nouveau. On lui lut trente-neuf articles qu'on disait tirés de ses écrits et qu'on lui avait pour la plupart déjà présentés dans sa prison. Il répondit, comme il avait déjà fait, reconnut les uns, expliqua les autres, en désavoua plusieurs comme lui étant faussement imputés. De ces trente-neuf articles, vingt-six étaient extraits plus ou moins fidèlement de son traité *De l'Église*, sept de sa réponse à Étienne Paletz et six de sa réponse à Stanislas de Znoyma. Ils portaient sur la définition qu'il avait donnée de l'Église, sur la prédestination, l'institution et l'autorité des papes, l'obéissance ecclésiastique, l'excommunication, l'interdit, les censures de l'Église, l'indignité des prélats de tout ordre en état de péché mortel (1). Après la lecture de ces articles et la discussion qui s'engagea sur chacun d'eux, le cardinal de Cambrai invita Hus à se soumettre, lui promettant qu'en considération de l'empereur et du roi de Bohême, le concile le traiterait avec douceur. Il devait en premier lieu confesser qu'il avait erré en soutenant les articles qui avaient été allégués, et en demander pardon; deuxièmement promettre avec serment de ne les plus enseigner et de ne les plus tenir; troisièmement, les rétracter tous en public. Hus répondit qu'il ne pouvait abjurer les erreurs qu'on lui attribuait faussement; que pour les articles qu'il avouait, il attendait pour les rétracter qu'on lui montrât qu'il s'était trompé, et qu'on lui enseignât quelque chose de meilleur. Sigismond joignit ses sollicitations à celles de d'Ailly et de plusieurs cardinaux; mais ni ses instances ni ses menaces ne purent ébranler la résolution de Hus. Il recommanda sa cause à Dieu, et fut reconduit en prison, extenué de corps et d'esprit. « S'il ne se rétracte, dit l'empereur quand il fut sorti, mon sentiment est qu'il soit puni du supplice du feu (*nisi igitur recantet illa omnia, ego censeo ut ignis supplicio afficiatur*) ». Le 9 juin, on présenta à Hus un for-

...*et Mon. J. Hus*, epist. XXXVI, t. I, fol. 69 (recto).

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, tome I, fol. 15 et suiv. Il y a douze articles qui portent sur ce point. Plusieurs des ouvrages de Hus avaient échappé aux investigations des commissaires du concile. Hus semblait redouter qu'ils ne tombassent entre leurs mains, et recommandait à ses amis de les tenir cachés. « Je suis charmé, écrit-il (epist. XXVII), que mon traité *Contre un Adversaire inconnu* n'ait point été découvert non plus que quelques autres. »

mulaire de rétractation; il ne voulut pas l'accepter. Vainement on vint dans sa prison pour l'engager à plier devant l'arrêt du concile. Il fut inflexible. « Ma dernière et ferme volonté, écrit-il le 21 juin à ses amis, est que je refuse d'avouer pour erronés les articles qui ont été véritablement extraits de mes œuvres, et que je refuse d'abjurer ceux qui m'ont été attribués par de faux témoins (1) ». Toutes les lettres qu'il écrivit dans ces jours suprêmes témoignent du calme intrépide de cette âme, qui dans ses dernières épreuves avait dépouillé tout ressentiment. Elles sont empreintes d'une douceur et d'une onction vraiment évangéliques (2). Le 24 juin le concile condamna ses livres au feu. Cette sentence, qui frappait Hus dans sa foi, tendant à effacer du monde sa doctrine et à mettre à néant ce qu'il croyait avoir laissé d'impérissable, réveilla un instant cette âme altière, que la lutte, la prison et la maladie n'avaient pu épuiser, et lui arracha un dernier cri plein d'amertume. « Mes chers amis, écrivit-il, à cette occasion, à ses fidèles, ne vous laissez pas ébranler par l'arrêt de ceux qui ont condamné mes livres au feu : souvenez-vous que les Israélites ont brûlé les écrits du prophète Jérémie, sans cependant éviter le sort qu'il leur avait prédit.... J'ai cette confiance en Dieu que cette école de l'Antéchrist vous redoutera un jour et vous laissera en repos. Le concile de Constance n'ira point en Bohême, et beaucoup de ceux qui en font partie mourront avant d'avoir pu vous arracher mes livres d'entre les mains. Et quand, au sortir du concile, ils seront dispersés dans le monde comme des cigognes, ils connaîtront à l'approche de l'hiver ce qu'ils auront fait en été. Considérez qu'ils ont jugé digne de mort le pape, leur chef, pour plusieurs crimes horribles. Eh bien, répondez à cela, vous autres prédicateurs qui prêchez que le pape est Dieu sur la terre; qu'il peut vendre à tort et à travers les choses sacrées, comme le disent les canonistes (*jurisperiti*); qu'il est la tête de toute la sainte Église, qu'il l'administre saintement; qu'il est le cœur de l'Église et qu'il la vivifie spirituellement; qu'il est la source d'où émanent toute vertu et toute bonté; qu'il est le soleil de la sainte Église; qu'il est le refuge le plus assuré où tout chrétien doit trouver un asile. Voilà cette tête tranchée par le glaive, ce dieu terrestre enchaîné, ses péchés mis au grand jour; voilà que cette source est desséchée, ce soleil obscurci, ce cœur arraché et jeté par terre... Le concile a condamné son chef pour avoir vendu des indulgences, des évêchés et d'autres choses de la même espèce. Mais parmi ceux même dont la sentence l'a condamné il en était plusieurs qui les avaient

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XX, tom. I, fol. 64 recto).

(2) Voir en particulier les lettres XVIII, XXI, XXII et XXX. Le calme d'une âme maîtresse d'elle-même, résignée, et qui porte sans aigreur et presque sans impatience l'injustice qui l'accable, respire dans les dernières pages sorties de la plume de Hus.

achetées de lui, et en avaient fait l
trafic et marchandise.... Vendeurs,
et entremetteurs de pareils contrats, s
damnés, comme saint Pierre a condam
qui voulait acheter de lui la vertu
Esprit!... Ils ont dit anathème au v
l'ont condamné; eux les acheteurs
entremetteurs, ils demeurent impuni
si Dieu leur avait dit dans ce concile :
de vous qui est sans péché prononce l
contre le pape Jean, sans doute ils sera
l'un après l'autre. Pourquoi donc, avan
fléchissaient-ils les genoux devant lui
baisaient-ils ses pieds? Pourquoi le n
ils très-saint lorsqu'ils le savaient ét
rétique, un homicide, un pécheur en
c'est ainsi qu'ils parlaient déjà de
blic. Pourquoi les cardinaux l'ont-ils
lorsqu'ils savaient qu'il avait fait périr l
père (Alexandre V); et depuis qu'il
pourquoi ont-ils souffert qu'il tra
choses saintes? Ne forment-ils pas s
pour l'avertir de ce qui est juste, et
pas aussi coupables que lui de ces crin
quoi personne n'a-t-il osé lui résiste
fuite de Constance? Ils le craignaient
comme leur père très-saint. Mais lo
la permission de Dieu le pouvoir séc
emparé de lui, alors ils ont conspi
tramé sa mort.... Oh! combien je vou
voir dévoiler toutes les iniquités que
afin que les fidèles serviteurs de Dieu
en garde contre elles. Mais j'espère
enverra après moi des champions p
reux...

« J'écris cette lettre le jour de S
Baptiste en prison et dans les chaî
songe que saint Jean fut décapité dans
pour la parole de Dieu (1). »

Le ton de cette lettre et les récr
dont elle est pleine disaient assez qu
pensait pas à se rétracter.

En effet ce fut en vain que des dépu
concile et de l'empereur essayèrent d
à une rétractation. « Je donnerais
sait-il, un grand scandale au peuple d
a écouté mes prédications, et il vaud
qu'une meule de moulin fût attachée à
et que je fusse jeté au fond de la m

Le 6 juillet Hus fut amené au concile
sion) pour la dernière fois. Jamais l
n'avait été plus nombreuse. L'évêqu
fit un sermon sur ces paroles de s
afin que le corps du péché soit dé
donna lecture de trente nouveaux art
ne put obtenir de répondre sur chacu
particulier : on lut ensuite deux sente
qui condamnait ses livres au feu, l'a
déclarait hérétique opiniâtre et incorri
condamnait à la dégradation ecclésias

(1) *Hist. et Mon. J. Hus*, epist. XIII, tom. I

à genoux ne cessait de protester et d'en appeler à Dieu, qu'il priait en même temps de pardonner à ses accusateurs et à ses juges. On procéda alors à la dégradation : il fut revêtu de tous les ornements sacerdotaux, puis successivement dépouillé de chacun d'eux avec des paroles de malédiction. Et lui, répondait à ces malédictions en rappelant les outrages que le Christ avait endurés dans sa passion. Le rasoir effaça sur sa tête les marques de la tonsure. On le coiffa ensuite d'une mitre de papier sur laquelle étaient peintes des figures de diable, et écrit en grosses lettres le mot *hérésiarque*. En cet état, les prélats dévouèrent son âme aux démons de l'enfer, le déclarèrent laïque et le livrèrent au bras séculier. Il marcha au supplice environné de soldats et d'une multitude de peuple qui courait à son bûcher comme à un spectacle. Il sourit en voyant brûler ses livres au palais épiscopal. Un poteau avait été dressé dans une prairie attenant aux faubourgs de la ville. Hus y fut attaché, et le bois fut accumulé autour de lui. L'électeur palatin l'invita encore une fois à abjurer. Hus répondit « qu'il signait avec joie de son sang tout ce qu'il avait écrit et enseigné, ne l'ayant fait que pour arracher les âmes d'entre les mains des démons et les délivrer de la tyrannie du péché ». On mit alors le feu au bûcher, et on put entendre du milieu des flammes la voix de Hus, qui disait : « Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, aie pitié de moi ». Il fut bientôt étouffé par la flamme et la fumée. Les bourreaux déchirèrent les parties de son corps que le feu avait épargnées et les brûlèrent de nouveau, puis recueillirent les cendres de l'hérétique et les jetèrent dans le Rhin.

Telle fut la fin de celui en qui les protestants saluent un confesseur et un martyr de la vérité, les philosophes un défenseur des droits de la raison, de la conscience et du libre examen, les amis de l'humanité une victime des passions religieuses d'une époque de fanatisme.

Quand on lit les ouvrages de Hus on ne peut s'empêcher de trouver que Luther, un siècle plus tard, a moins innové qu'on ne croit, et que le protestantisme est là tout entier dans son principe et dans ses doctrines fondamentales. A défaut des œuvres de Hus, les préfaces de Luther (édit. de Nuremberg, 1658, en tête du tome Ier) valent sur ce point toutes les démonstrations. L'enthousiasme qu'il y montre pour le prédicateur de la Bohême, l'indignation qu'il laisse éclater contre ses ennemis disent assez que Hus fut avec Wycliffe le précurseur de la réforme.

Ouvrages de Hus. Les œuvres de Hus comprennent des traités dogmatiques, des ouvrages de controverse, de polémique, d'exégèse, des sermons et des lettres.

Ses LETTRES forment deux séries; il y en a quatorze écrites de 1411 à 1412, et cinquante-six écrites depuis son départ de Prague pour Constance jusqu'à sa mort.

Ses SERMONS comprennent d'une part huit sermons prêchés à Prague : *Conciones synodicæ;* vingt-huit autres sous le titre *De Antichristo* (ils n'ont pas dû être prêchés sous cette forme), et deux autres que Hus composa à Constance, mais qu'il s'abstint de prononcer, l'un *De Elucidatione fidei suæ*, l'autre *De Pace.*

Ses OUVRAGES D'EXÉGÈSE sont : *Historia Gestorum Christi ex quatuor Evangelistis in unum collecta et secundum tres annos prædicationis ejus distincta; — Historia Passionis Christi, ex quatuor Evangelistis collecta et scholiis illustrata; — Explicatio in septem priora capita primæ Epist. S. Pauli ad Corinth.; — Commentarii in Epist. Apostolorum canonicas septem; — Enarratio Psalm.* 109-118.

Ses OUVRAGES DOGMATIQUES ET POLÉMIQUES sont : *De Ecclesia; — De Sanguine Christi sub specie vini a laicis sumendo* (Jean Hus adopta mais n'introduisit pas la communion sous l'espèce du vin; les Pères de Constance ignoraient son opinion sur ce point; de là le silence des actes); *— De Libris hæreticorum legendis; — De Ablatione Bonorum temporalium a clericis; — De Decimis; — De arguendo Clero pro concione; — De quinque Officiis Sacerdotis; — Determinatio quæstionis de omni sanguine Christi glorificato; — De Corpore Christi; — De Tribus Dubiis; — De Sex Erroribus; — Quæstio de Credere; — Liber de Antichristo et membrorum ejus Anatomia; — Liber de Regno, Populo, Vita, et Moribus Antichristi; — De Monachorum et Sacerdotum carnalium Abominatione; — De Corpore Christi in sacramento altaris quod non creatur neque incipiat esse; — De Adoratione et contra imaginum adorationem; — Actus pro Defensione libri Joannis Wycleff De Trinitate; — Replica contra Anglicum J. Stokes; — Defensio quorumdam articulorum J. Wuiclef; — Replica contra occultum Adversarium; — Replica contra prædicatorem Plznensem; — Quæstio de Indulgentiis sive de cruciatu papæ Joannis XXIII; — Contra Bullam papæ Joannis XXIII; — Responsio ad Scripta M. Stephani Paletz; — Responsio ad Scripta M. Stanislai de Znoyma; — Refutatio Scripti Octo Doctorum.* Outre ces ouvrages, l'édition de Nuremberg contient des fragments divers, tom. I, fol. 472-500.

Il y a deux éditions des œuvres complètes de Hus. L'une est de Strasbourg en 1525, donnée par O. Brunfels, in-4°, avec fig. en bois (très-rare); l'autre est de Nuremberg 1558, et comprend deux vol. in-folio sous ce titre : *J. Hus et Hieronymi Pragensis Historia et Monumenta.* Les lettres de J. Hus ont été traduites en français par M. Émile de Bonnechose avec la préface de Luther; Paris, 1846, 1 vol. in-12.

B. AUBÉ.

A consulter sur J. Hus, *Hist. et Mon. J. Hus*; Nu-

remberg, 2 vol. in-fol., 1538. — Fleury, *Hist. de l'Église.* — Labbe, *Collection des Conciles.* — Jacques l'Enfant, *Concile de Constance*, 2 vol. in-4°. — *Les Histoires de la Bohême*, par Dubravius, par Æneas Sylvius, Piccolomini et le jésuite Balbinus. — *Histoire de la Guerre des Hussites* par Jean Gochlée et par Theobaldus (Thibault, écrivain protestant). — Collection du docteur Von der Hardt, et tous les auteurs de l'*Histoire de l'Église.* — M. Émile de Bonnechose, *Les Réformateurs avant la Réforme*; Paris, 2 vol. in-12, 1847.

HUS (*Adélaïde-Louise-Pauline*), actrice française, née à Rennes, le 30 mars 1734, morte à Paris, le 18 octobre 1805. Elle débuta à la Comédie-Française le 26 juillet 1751, par le rôle de *Zaïre*. Elle fut toujours considérée comme médiocre. Voltaire, parlant d'elle dans une lettre à M. d'Argental, s'écrie : « Pauvres Parisiens, vous n'avez que des *Hus !* » Sa charmante figure lui tenait lieu de talent, et pendant les vingt-sept années qu'elle passa au théâtre elle lui dut d'y être vue sans déplaisir. Rochon de Chabannes fut un des rares auteurs qui recoururent à ses services ; il lui confia le rôle de Mme de Lisban, dans *Heureusement*, et elle s'y distingua, moins par son jeu que par l'esprit d'à-propos. Après avoir longtemps ébloui et scandalisé tout Paris de son faste et de ses prodigalités, cette actrice entreprit de réformer sa conduite, et, abjurant ses erreurs, elle épousa, le 8 octobre 1774, un sieur Lelièvre, qui la rendit fort malheureuse. Aussi, en septembre 1793, se hâta-t-elle d'invoquer le divorce. Elle s'était retirée du théâtre en 1780, avec une pension de 1500 livres, et se consacra tout entière à des actes de bienfaisance, poussant même si loin l'exercice de cette vertu, qu'elle mourut dans un état voisin de la misère.

La mère de Mlle Hus, comédienne de campagne, est auteur d'une comédie intitulée : *Plutus rival de l'Amour*, jouée avec succès à la Comédie-Italienne, le 2 septembre 1758.

Ed. de Manne.

Correspondance de Grimm. — *Id. de Voltaire.* — De Bachaumont, *Mémoires*, t. Ier. — De Mouhy, *Annales du Théâtre-Français.* — Lemazurier, *Galerie historique du Théâtre-Français.*

HUS-DESFORGES (*Pierre-Louis*), musicien français, né à Toulon, en 1778, mort à Pont-le-Voy, le 20 janvier 1838. Élevé à La Rochelle par Crouzet, maître de chapelle de la cathédrale, il apprit de ce maître à jouer du violoncelle. A la révolution, les écoles religieuses de chant furent dispersées, et le jeune Hus-Desforges prit du service dans la cavalerie. Il fit les campagnes de Vendée sous Hoche et Westermann, passa à l'armée d'Italie, et se distingua à Marengo, où il reçut une blessure qui lui valut sa retraite et une pension. Cette blessure retint longtemps le jeune virtuose à l'hôpital, et c'est de là que datent ses premières compositions. Lorsqu'il fut guéri, il vint à Paris, où son talent fut apprécié. En 1805, il fut appelé en Russie pour diriger la musique du Théâtre-Impérial de Saint-Pétersbourg. Il publia successivement des œuvres importantes pour son instrument, qui furent bien accueillies, même à Paris. En 1812, la guerre déclarée à la Russie par la France força Hus-Desforges à quitter Saint-Pétersbourg. Il emporta son violoncelle, et rejoignit l'armée française ; mais en route il eut les pieds gelés. De retour en France, il fut nommé directeur du grand théâtre de Bordeaux ; il y resta sept ans, composant de la musique dans ses loisirs. Revenu à Paris, il devint chef d'orchestre du Vaudeville, et plus tard, en 1828, du Gymnase, alors théâtre de Madame. « Il donna quelques concerts, dit la *Biographie des Hommes du Jour*, où son talent de violoncelliste fut toujours applaudi. On aimait le naturel et la vérité de son jeu, la grâce et la variété de ses mélodies, et on le comparait à Duport ; si sa blessure à la main droite paraissait nuire à l'énergie de l'archet, la qualité des sons gardait sa pureté. Hus-Desforges a été de ceux qui ont le plus contribué à populariser ce riche instrument. » Hus-Desforges rendit un autre service aux violoncellistes en publiant sa *Méthode pour le violoncelle*, en 1828. Ensuite il compléta cette méthode par des *Exercices pour le violoncelle*, qui furent adoptés par le Conservatoire. Forcé de donner sa démission de sa place au Gymnase, il tomba dans une situation précaire, et accepta enfin la place de directeur de l'enseignement musical à Pont-le-Voy, où il termina sa carrière. Parmi ses productions musicales, on remarque des symphonies, des quintettes, des concertos, des duos, des sonates, etc., pour le violoncelle et d'autres instruments. On cite aussi des œuvres de chant, entre autres un *Regina cœli* et une messe à grand orchestre qui ont souvent été exécutés à l'église Saint-Roch.

J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 2e partie, p. 148. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Nécrologie*, dans le *Moniteur*, 1838, p. 158.

HUSCHKE (*Emmanuel-Gottlieb*), philologue allemand, né à Greussen (principauté de Schwartzbourg-Sondershausen), le 8 janvier 1761, mort le 18 février 1828. Après avoir étudié la philologie à Iéna, il devint professeur de langues anciennes à l'université de Leyde. En 1798, il se rendit à Gœttingue, où il donna des leçons particulières. En 1806, il fut nommé professeur de langue et de littérature grecques et quatre ans après d'éloquence et de belles-lettres à l'université de Rostock, dont la bibliothèque fut aussi plus tard confiée à ses soins. On a de lui : *Dissertatio in qua Tibulli et Propertii quædam loca e græcis fontibus derivantur* ; Iéna, 1783, in-4° ; — *Epistola critica in Propertium ad L. van Sauten* ; Amsterdam, 1792, in-4° ; — *Analecta critica in Philosophiam græcam* ; Iéna et Leipzig, 1800 ; — *De Fabulis Archilochi* ; Altenbourg, 1803 ; — *De Progressu humanitatis Studiorum in Germania* ; Rostock, 1810, in-8° ; — *De Inscriptione vasculi Locris in Italia reperti* ; Rostock, 1813, in-fol. ; — *Tibulli Elegiæ, cum animadversionibus* ; Leipzig, 1819, 2 vol., in-8° ; avant de donner

cette excellente édition, Huschke avait publié dans divers programmes des remarques sur plusieurs élégies de Tibulle; — *De Cannio Cimbro, Lysidici filio*; Rostock, 1824, in-4°; — *Analecta Litteraria*; Leipzig, 1826, gr. in-8°; recueil contenant : *Catulli Carmina sex priora, cum commentariis Brunckhusii, Verburgii et editoris*; — *M. T. Ciceronis Orationes pro M. Tullio, cum commentariis et excursionibus*; — *Commentatio de Tibullo et Propertio*; — *Epistolæ Virorum doctorum ineditæ*. — Huschke avait travaillé pendant de longues années à une édition de Properce, qu'il ne put faire paraître avant sa mort. E. G.

Hesse, *Verzeichniss gelehrter Schwartzburger*. — *Allgemeine Schulzeitung* (année 1828, n° 187). — *Neuer Nekrolog der Teutschen* (sixième année, t. I). — Ersch et Gruber, *Encyclopädie*.

HUSCHKE (*Georges-Philippe-Édouard*), jurisconsulte, historien et théologien allemand, né à Hunden, le 26 juin 1801. Il est professeur de droit à Breslau. « M. Huschke, dit avec raison M. Laboulaye, est un des érudits les plus ingénieux de notre temps et un des hommes qui connaissent le mieux l'antiquité et la jurisprudence romaine. » Il a publié, entre autres : *De Pignore nominis, ejus natura et effectu*; Gœttingue, 1821, in-4°; — *De Privilegiis Fecenniæ Hispalæ senatusconsulto concessis*; Gœttingue, 1822, in-8°; — *Studien des römischen Rechts* (Études sur le Droit romain); Breslau, 1830, in-8°; — *Die Verfassung des Königs Servius Tullius* (La Constitution du roi Servius Tullius); Heidelberg, 1838, in-8°: cet ouvrage, de la plus haute importance pour l'histoire des institutions romaines, rectifie sur beaucoup de points les opinions de Niebuhr; — *Ad legem XII tabularum de signo juncto Commentatio*; Breslau, 1839, in-4°; — *Ueber den zur Zeit der Geburt Jesu Christi gehaltenen Census* (Sur le Recensement fait lors de la naissance de Jésus-Christ); Breslau, 1840, in-8°; — *Ueber das Recht des Nexum und das alte römische Schuldrecht* (Sur le Droit du *nexum* et sur l'ancien Droit romain concernant les dettes); Leipzig, 1846, in-8°; — *Uber den Census und die Steuerverfassung der früheren römischen Kaiserzeit* (Sur le *Census* et l'état des impôts dans les premiers temps de l'empire romain); Berlin, 1847, in-8°; — *Beitræge zur Kritik des Gaius* (Documents pour servir à la critique de Gaius); Leipzig, 1855, in-8°. — Huschke a aussi publié avec des notes le document jusqu'alors inédit : *Flavii Syntrophi Instrumentum donationis*; Breslau, 1838, in-4°. E. G.

Conversations-Lexikon.

HUSKISSON (*William*), célèbre économiste et homme d'État anglais, né à Birch-Moreton (comté de Worcester), le 11 mars 1770, tué par accident sur le chemin de fer de Liverpool, le 15 septembre 1830. Placé de très-bonne heure dans une école publique, il n'avait encore que douze à treize ans lorsqu'il fut confié aux soins d'un oncle maternel, le docteur Gem (médecin de l'ambassade anglaise à Paris), qui l'amena, ainsi que son frère cadet, en France, où il résidait depuis 1763. Le jeune William avait dix-neuf ans quand la révolution éclata. L'ardeur de la jeunesse et l'entraînement d'un si grand spectacle le portèrent à y prendre une certaine part. Lorsque, plus tard, malgré la prudente hardiesse des réformes qu'il introduisit dans le régime économique de son pays, Huskisson eut soulevé contre lui des inimitiés violentes, on lui reprocha beaucoup en Angleterre d'avoir donné, en France, dans les passions et les folies du jacobinisme. C'était à tort; jamais il ne fut affilié qu'au Club des Patriotes de 89, réunion d'hommes généralement éclairés et modérés. Ce fut là qu'il prononça, le 29 août 1790, un discours contre la création d'assignats proposée par Mirabeau. Il produisit une vive sensation : on s'étonna de voir sortir de la bouche d'un si jeune homme des réflexions pleines de prévoyance sur les dangers du papier-monnaie. Quelques mots acerbes contre les ennemis de la révolution terminaient cette harangue du futur ministre anglais. Mais si les premiers triomphes de la liberté française avaient excité son enthousiasme, les premiers crimes excitèrent son indignation; les radicaux comme les ultra-tories en ont eu la preuve écrite, ce qui ne les a pas empêchés d'accuser de palinodie un homme qui, dans l'âge mûr, s'est montré, dans son pays, libéral sans exagération et conservateur sans préjugés. Huskisson fut indiqué à lord Gower, depuis marquis de Stafford et alors ambassadeur en France, comme un jeune homme plein de mérite, qui, possédant le français comme sa langue maternelle et suivant de près le mouvement des partis, pouvait lui être utile : il devint son secrétaire particulier, et retourna dans son pays avec l'ambassade, lorsque la guerre éclata en 1792. Recommandé par lord Gower, qui resta son ami pour la vie, à M. Dundas, qui cherchait un chef capable pour diriger le bureau des émigrés, il fut choisi, et résolut dès lors de se consacrer entièrement à la vie publique. Son père avait aliéné, pour pourvoir à l'établissement des huit enfants qu'il avait eus de ses deux mariages, toute la partie non substituée du domaine d'Oxley, William Huskisson fit dégager ce qui restait des biens de la substitution, et le vendit pour se procurer à Londres une existence en rapport avec ses vues pour l'avenir.

Huskisson fut bientôt apprécié. Sa naissance et sa fortune n'avaient rien d'éclatant. Cependant il obtint cet avancement rapide que, malgré ou plutôt à cause de sa constitution aristocratique, l'Angleterre n'a jamais fait attendre, dans une certaine limite, aux hommes décidément supérieurs. Lié en quelque sorte à la fortune politique de Pitt, il en suivit à peu près les phases. Passé de l'*alien-office* au poste de sous-secrétaire d'État de la guerre en 1795, il le garda jusqu'en 1801,

époque de la retraite de Pitt. Ainsi que Canning, autre protégé de ce ministre, il voulut sortir avec lui du gouvernement. Lors du second ministère de Pitt, Huskisson devint l'un des deux secrétaires de la trésorerie. Après sa mort, en janvier 1806, il sortit de nouveau de l'administration, pour y rentrer avec le duc de Portland, en avril 1807. En 1809, Canning s'étant retiré par suite d'une mésintelligence avec lord Castlereagh (*voy.* LONDONDERRY), Huskisson crut devoir le suivre. En 1814, Canning ayant accepté l'ambassade de Lisbonne, Huskisson revint aux affaires, comme administrateur en chef des Forêts, et membre du conseil privé. En 1822, s'étant trouvé lui-même en opposition avec lord Londonderry, il avait offert sa démission de commissaire des Forêts, qui n'avait point été acceptée. Enfin, en janvier 1823, après la mort de lord Londonderry et son remplacement par Canning, Huskisson parvint au poste de président du bureau de commerce et de trésorier de la marine; mais ce ne fut qu'au commencement de l'automne de cette année qu'il eut entrée au cabinet.

Depuis longtemps il siégeait au parlement, et sa réputation de financier et d'administrateur y était faite. Dès 1796, le bourg de Morpeth, sous le patronage de lord Carlisle, lui en avait ouvert les portes. Depuis, il avait échoué à Douvres; mais, élu plus tard à Liskeard, ensuite à Harwich, il représentait depuis 1812 les électeurs indépendants de Chichester, dont le suffrage ne l'abandonna jamais, jusqu'au moment où Canning le força d'accepter à sa place le glorieux fardeau de la représentation de Liverpool, qu'il portait encore lors de l'événement fatal qui mit fin à sa vie. Ses débuts parlementaires avaient été sans solennité et sans éclat. Naturellement modeste, exempt de passions politiques, un peu sceptique peut-être quant aux objets de l'ardente polémique des partis (comme il arrive aux gens calmes et qui ont beaucoup réfléchi), Huskisson n'était point homme à parler pour le plaisir de parler. L'hésitation, dont sa conduite publique était plus d'une fois empreinte, et qu'on retrouvait dans ses habitudes physiques, où elle fut la cause de sa fin déplorable, annonçait trop de défiance de lui-même pour qu'on dût s'attendre à lui voir aborder la carrière politique par un de ces discours à fleurs de rhétorique, comme ces jeunes gens qui espèrent continuer au parlement leurs succès d'université. Il fallait qu'il se sentît soutenu par l'éloquence des faits pour demander la parole. Lié avec Canning dès l'origine de leur vie publique, on a supposé que, laissant de dessein prémédité à cet esprit brillant, hardi et redoutable, le domaine des passions, qu'il savait si bien exciter et braver tour à tour, Huskisson s'était voué aux études les plus pénibles, aux questions les plus ardues, pour arriver à une supériorité incontestée par une route où personne n'aurait le courage de le suivre. Mais il paraît clair, au contraire, qu'il obéissait à une vocation invincible en se livrant avec ardeur à l'étude des détails de l'organisation financière, industrielle et commerciale de son pays.

L'un des premiers discours où les qualités de son esprit se manifestèrent d'une manière frappante fut celui par lequel il anéantit, en 1809, une motion d'un certain colonel Wardle, qui, dans une réunion populaire, avait avancé qu'il était très-facile de réaliser sur les dépenses publiques une économie de plus de 11 millions sterling, et qu'il se faisait fort de le prouver. Mis en demeure de s'expliquer à cet égard dans le parlement, dont il était membre, Wardle retarda tant qu'il put sa motion; mais enfin, poussé à bout, il la développa. La réponse d'Huskisson fut sévère et péremptoire. L'homme positif soumit au plus cruel examen les assertions hasardées du déclamateur populaire, et lui fit sentir, en défendant les idees d'ordre et de pouvoir, le poids de cette logique des faits qu'il eut occasion d'employer plus tard au profit d'innovations libérales.

Quelque temps après, en 1810, Huskisson, alors retiré de l'administration, publia une brochure sur la question de la circulation monétaire en Angleterre, qui obtint sept éditions coup sur coup, et qui fut réimprimée plus tard toutes les fois que la reprise des payements en espèces par la Banque d'Angleterre fut remise en discussion. Il y prouvait que le billet de banque n'était point une *denrée* susceptible, comme les métaux précieux, de servir de mesure commune et permanente à toutes les autres denrées; que ce billet n'était qu'une promesse de payer, sur sa présentation, une quantité déterminée d'or au titre légal; que la reprise des payements en numéraire était nécessaire, urgente, possible, et qu'il fallait sortir dans un bref délai d'un état de choses qui pouvait devenir très-dangereux. Comme tout se tient dans ces matières, le commerce des lingots, l'état du change entre l'Angleterre et les pays étrangers, et, par suite la question de la balance du commerce, se trouvaient abordés dans cet écrit. Les solutions n'étaient pas nouvelles : c'étaient les principes d'Adam Smith, mais développés d'une manière nette et bien appliquée aux circonstances; c'était enfin une intelligence parfaite de tous les détails d'un sujet aussi important qu'épineux, et une prévoyance, que l'événement a justifié, des résultats futurs de l'état où se trouvait en 1810 la circulation en Angleterre, tant en métaux qu'en papier. Cependant, malgré l'autorité de cet écrit et les travaux d'Huskisson dans le comité des lingots (*bullion comittee*) de la chambre des communes, la reprise des payements en espèces fut encore ajournée, et le fut même successivement jusqu'en 1818. La question s'étant représentée pendant cette période dans des moments où Huskisson faisait partie de l'administration, il n'abjura pas ses anciennes opinions; mais il

paraissait, il faut l'avouer, beaucoup plus préoccupé qu'il ne l'avait été jusque-là des difficultés de la transition.

Les rapports de la trésorerie avec la banque, les dépenses de l'armée, la législation des grains, occupèrent successivement Huskisson, tant aux époques où il était en place qu'à celles où il siégeait sur les bancs de l'opposition. Du reste, sauf la nuance, toujours facile à reconnaître, entre la parole de l'homme qui gouverne et celle de l'homme qui critique ou au moins qui contrôle, ses opinions ne varièrent pas sensiblement sur les questions de politique générale, et moins encore sur les questions financières et commerciales. Au pouvoir, il paraissait plus préoccupé des besoins du service public; hors du pouvoir, de l'urgence des économies; mais sans aucune différence choquante de principes et de langage. Favorable d'une manière constante à l'émancipation catholique, à l'abolition de la traite des noirs; partageant, en un mot, avec son ami Canning les opinions libérales de ce groupe d'hommes publics qui, en dehors des whigs, fit beaucoup pour l'avancement des principes dont ceux-ci se portaient les champions exclusifs, il parut peut-être moins décidé sur la question des grains que sur les autres questions économiques. Cependant, voulant à la fois faire de son pays l'entrepôt du commerce du monde et le foyer d'une production manufacturière de plus en plus parfaite, les intérêts de l'ouvrier devaient le préoccuper plus encore que ceux de la propriété foncière. Cette dernière ne s'y méprit pas et lui voua une défiance toujours croissante.

Rendre aussi stable et aussi modéré que possible le prix d'une denrée d'une nécessité absolue et dont les circonstances atmosphériques doivent, dit-on, faire varier la valeur locale de cent pour cent dans chaque période de cinq ans, ce n'est pas un problème d'une solution facile. De 1688 à 1763, l'Angleterre avait vécu sous le régime de la prohibition absolue des grains étrangers (sauf le cas d'extrême cherté) et de primes à l'exportation des blés indigènes. Son agriculture était devenue, sous ce régime, la plus florissante de l'Europe; mais une population plus dense, des manufactures plus nombreuses vinrent modifier l'état des choses. Les exportations diminuèrent, les importations arrivèrent même à les surpasser, grâce à des mesures momentanées. On en vint à introduire les grains étrangers sans droit d'entrée, lorsque les blés du pays s'élevaient à 48 shellings le *quarter*, et à suspendre l'exportation lorsqu'ils en valaient 44. Enfin, en 1823, le bill proposé par Canning, d'après les études de Huskisson, établit le régime des droits gradués à l'importation, d'après une échelle ascendante et descendante en raison inverse du prix des céréales indigènes.

Mais il existait d'autres questions sur lesquelles Huskisson était destiné à exercer une influence plus décisive et plus heureuse. Depuis longtemps il avait reconnu que les relations commerciales de peuple à peuple avaient changé en Europe et tendaient à changer davantage encore; que les colonies n'étaient plus à l'égard des métropoles dans les mêmes conditions qu'autrefois, et que telle loi qui avait fondé, il y a un siècle et demi, la prépondérance maritime et la richesse industrielle de l'Angleterre, ne servait désormais qu'à faire descendre ce pays de la position élevée qu'elle l'avait aidé à atteindre. Il y avait longtemps qu'il avait recommandé à sa patrie, dans ses discours parlementaires, de ne pas exagérer le système prohibitif, de n'y pas persister aveuglément, de ne pas donner aux étrangers cet exemple qui deviendrait fatal à l'Angleterre. Une fois ministre, il s'occupa sans relâche de faire prévaloir dans la législation ces nouveaux et importants principes, dont voici une succincte analyse.

L'ancien système colonial n'admettait de relations de commerce qu'entre la colonie et sa métropole : c'était une règle absolue. L'émancipation de l'Amérique anglaise et espagnole, la séparation du Brésil de la couronne de Portugal vinrent changer cet état de choses. Des ports, jusque-là fermés, s'ouvrirent à tous les peuples, et le pavillon anglais fut des premiers à s'y montrer. Huskisson voulut que les possessions qui restaient à l'Angleterre pussent commercer *directement* avec les ports désormais ouverts des anciennes colonies anglaises, espagnoles ou portugaises. Elles devaient, disait-il, y gagner, et la mère patrie ne devait pas y perdre. Il fallait d'ailleurs rendre à la fois la production moins chère dans les colonies anglaises des Indes occidentales et y améliorer le sort des noirs. La production annuelle du sucre y était alors de 300,000 barriques. Les quatre cinquièmes seulement de cette récolte se consommaient dans la métropole. Comment placer sur les marchés d'Europe les 60,000 barriques d'excédant, si les colons anglais ne pouvaient lutter à armes égales avec le Brésil et Cuba? Or, les îles à sucre, avec leur système de culture, ne peuvent se passer pour leur alimentation des produits des régions tempérées. Mais c'était à grands frais seulement que l'Angleterre pouvait approvisionner ses ports coloniaux de ces denrées de première nécessité. Force était donc de les ouvrir à des fournisseurs moins éloignés. Aussi, à plus d'une reprise, on avait permis momentanément l'importation, des États-Unis aux Antilles anglaises, de denrées alimentaires indispensables. En 1822, le commerce direct entre ces deux régions par navires américains avait été autorisé d'une manière permanente. On avait étendu aux états d'Europe cette faculté de trafiquer directement avec les colonies anglaises, mais par navires anglais seulement. Cependant, peu reconnaissants des avantages qu'on leur faisait et forts de leur heureuse position, les États-Unis exigeaient que leurs

navires fussent reçus dans les colonies anglaises sur le même pied que ceux de la mère patrie, et, sur le refus de l'Angleterre, ils avaient frappé de droits excessifs les cargaisons apportées des colonies britanniques chez eux par navires anglais. Huskisson était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que la prépondérance des États-Unis dans l'Amérique tropicale était une de ces nécessités que le temps amène et contre lesquelles le bon sens défend de se roidir; mais l'Angleterre ne croyait pouvoir, sans abdiquer sa dignité, acquiescer de prime abord à leurs prétentions altières. Elle leur interdit l'entrée de ses Antilles, et en attendant que le différend fût aplani, Huskisson la fit ouvrir aux navires de toutes les nations; et, non content d'appeler les pavillons étrangers au secours des colonies, il accorda à ces dernières le droit de recevoir en entrepôt toutes les denrées d'Europe destinées soit à leur consommation, soit à être expédiées plus tard dans les ports du continent des deux Amériques. Il assujettit seulement à un droit de 15 à 20 pour 100 les marchandises importées dans les colonies pour y être consommées, afin de leur créer un revenu qui devait être affecté à des améliorations locales. L'ensemble de ces mesures devait balancer, au profit des colonies comme à celui de la métropole, l'influence exclusive que les États-Unis menaçaient de prendre dans tout le Nouveau Monde. Ces modifications au régime colonial en entraînaient de correspondantes dans le système de navigation de l'Angleterre : Huskisson les accomplit. On sait que ce système avait pris naissance sous le protectorat de Cromwell; l'acte de la douzième année de Charles II l'avait porté à sa perfection. Huskisson reconnaissait, avec tous les hommes d'État de l'Angleterre que son pays lui avait dû en grande partie le prodigieux accroissement de sa puissance; mais, avant tous ceux de son époque, il sut comprendre qu'à cet égard, comme à tant d'autres, les temps etaient changés. Quand ce régime fût établi, l'Angleterre n'avait pour ainsi dire point d'industrie; elle exportait ses grains, ses laines, et en général toutes ses matières premières. Elle n'avait que peu de navires, et cependant une marine formidable était la première condition du maintien de son indépendance; celle de la Hollande menaçait à la fois ses intérêts et sa sécurité. L'Europe continentale, bien en arrière de ces deux pays quant à la navigation, ne songeait pas à lutter contre eux. Encourager aux dépens des autres nations l'élan du peuple anglais vers les entreprises maritimes, c'était une politique nationale, sage et profonde, dès que la chose était possible : le régime ultra-protecteur et même exclusif en faveur de la navigation anglaise avait donc été consacré à juste titre au dix-septième siècle; il n'avait point éprouvé d'altération jusqu'à la paix de 1783. La pêche, le cabotage, le commerce avec l'Europe, celui des colonies, enfin le commerce extra-européen, voilà les cinq chefs sous lesquels on peut ranger la navigation d'un pays de notre partie du monde. Les lois anglaises avaient attribué aux bâtiments nationaux exclusivement les deux premiers et les deux derniers. Quant au commerce avec l'Europe, la règle générale était que l'importation en Angleterre pouvait avoir lieu de tous les ports européens par tous les navires appartenant à des nations amies; mais un droit différentiel atteignant les bâtiments étrangers protégeait contre leur concurrence ceux de l'Angleterre. De plus, la règle avait deux exceptions, l'une dirigée contre la Hollande, alors à bon droit redoutée des Anglais, et qui ne pouvait apporter chez eux dans ses navires que les produits de son propre territoire, l'autre ayant pour but de réserver aux bâtiments anglais et à ceux du pays de production l'importation de diverses espèces de marchandises encombrantes (telles que les bois de construction), qui, au nombre de vingt-huit, étaient connues dans le commerce sous le nom d'*articles énumérés*. Encore ici on retrouvait le droit différentiel au profit des navires anglais. Ainsi protégée, la navigation britannique était devenue la plus florissante du globe; mais la rigueur du système exclusif finit par exaspérer les colonies de la Nouvelle-Angleterre, et contribua, autant que les taxes arbitraires, à leur faire secouer le joug. En effet, les ports anglais chicanaient ceux de l'Amérique du Nord à l'égard de leurs moindres expéditions; quant à l'Irlande, sa position était telle que, si un navire anglais venant des colonies échouait sur ses côtes, la cargaison, qui s'y serait bien vendue, ne pouvait y être introduite. Il fallait qu'un autre navire anglais fût expédié d'Angleterre pour emmener cette cargaison, l'Irlande n'ayant pas le droit de communiquer directement avec les colonies, et ne pouvant recevoir leurs produits que par l'intermédiaire des caboteurs anglais.

Ces abus monstrueux avaient cessé déjà avant le ministère d'Huskisson, qui en effaça les dernières traces. Mais ce n'était pas la seule atteinte que les lois de navigation eussent reçue avant lui. Après la paix de 1783, il avait fallu compter avec l'Amérique indépendante. En admettant ses navires dans les ports anglais, quoique avec des droits inégaux, on avait violé la règle relative au commerce extra-européen. Mais dès 1787, s'inspirant du système anglais et l'appliquant à son profit, le congrès des États-Unis avait frappé de droits différentiels les navires étrangers admis dans leurs ports, ainsi que les cargaisons. Le coup avait été rude pour l'Angleterre. Après avoir hésité entre un système de primes et un système de représailles, elle s'était résignée, en 1815, au régime de la réciprocité d'admission avec droits égaux : nouvelle brèche aux vieilles maximes. Le Brésil, Saint-Domingue, etc., avaient obtenu ensuite un pareil traitement; mais la chose n'avait plus la même im-

portance, ces pays étant sans marine. On en était là lorsque Huskisson devint président du bureau du commerce. Des réformes avaient été préparées par M. Wallace, son prédécesseur; mais il lui était réservé de les effectuer, de les étendre, de les faire prévaloir dans les esprits aussi bien que dans les faits, par la manière dont il sut les exposer et les défendre.

De 1822 à 1825, il fit voter par le parlement des mesures dont le résultat fut : 1° d'admettre, soit en entrepôt pour la réexportation, soit immédiatement pour la consommation, dans tous les ports de la Grande-Bretagne, les provenances des États d'Europe comme des États extra-européens, par tous navires des nations amies aussi bien que par navires anglais; 2° d'abolir tous droits différentiels de douane sur ces provenances, qu'elles fussent importées par navires anglais ou par navires étrangers; 3° de traiter pour les droits de navigation sur le pied d'une réciprocité parfaite avec toutes les nations; 4° de laisser amener en Angleterre la plupart des *articles énumérés* par tous navires des pays où ils avaient été, soit produits, soit introduits. La pêche, le cabotage, le commerce direct entre la métropole et les colonies et de colonie à colonie demeuraient, comme par le passé, exclusivement réservés aux bâtiments anglais. Ces changements n'excitèrent pas d'abord de grandes plaintes. La fièvre de spéculation qui, en 1825, s'était emparée de l'Angleterre y avait tellement exagéré le mouvement commercial et maritime que les propriétaires de navires ne pouvaient suffire aux demandes : aussi, malgré l'emploi d'un grand nombre de bâtiments étrangers, le fret était hors de prix. L'année 1826 vint liquider les folles opérations de sa devancière : aux espérances gigantesques succédèrent les amers désappointements. Atteints, quoique faiblement, par les résultats funestes de la crise, les propriétaires de navires jetèrent alors les hauts cris. Ce fut pour se défendre de leurs attaques passionnées que Huskisson prononça, sur le sujet en question, ses deux discours du 12 mai 1826 et du 6 mai 1827. Il demeura victorieux dans cette lutte, et jamais triomphe ne fut mieux mérité. Le bon sens, la logique, la connaissance la plus exacte des faits, les sentiments élevés et généreux, cette prévoyance de l'avenir qui caractérise un véritable homme d'État, tout se trouve dans ces discours, excepté les vains ornements qu'à coup sûr personne n'y regrette.

Huskisson reconnaissait hautement que le premier intérêt de sa patrie était celui de sa navigation; le commerce et l'industrie n'étaient que le second, car les moyens de force et de conservation doivent passer avant les moyens de richesse. Mais la navigation de la Grande-Bretagne était-elle en décadence? Non; car, au lieu de 16,000 matelots (pied de paix de sa marine militaire en 1792), l'Angleterre en avait 30,000 pour 1826, sans compter la réserve à demi-solde; sa marine marchande, à la même époque, occupait encore (pour le commerce extérieur seulement) 1,800,000 tonneaux et 100,000 marins, bien que le rétablissement de la paix en 1815, l'abolition de la traite des noirs, la cessation de la piraterie des barbaresques par suite du bombardement d'Alger, la diminution des transports militaires de l'Angleterre, fussent autant de causes d'amoindrissement de la navigation anglaise ou d'accroissement de celle des nations continentales. Le pavillon de l'Espagne, autrefois si puissante, avait disparu de l'Océan; la France n'avait pas, en 1825, la moitié de son tonnage de 1792; celui de la Hollande était aussi fort diminué; l'Angleterre seule, en Europe, avait grandi sous ce rapport dans l'énorme proportion de 75 pour 100. Il est vrai qu'une puissance nouvelle (les États-Unis) avait surgi dans l'intervalle; mais c'était précisément cette rivalité récente qui devait engager l'Angleterre à sortir de ses anciens errements. Qu'avait voulu l'acte de Charles II? Deux choses : d'abord conserver au pays la plus grande part dans ses transports maritimes, et ensuite diviser le reste entre les autres nations, de telle sorte qu'aucune d'elles ne devînt prépondérante. Le premier objet était atteint sans doute; mais pour maintenir l'activité de la navigation anglaise, les lois protectrices et prohibitives ne suffisaient plus. Il fallait étendre l'emploi de cette navigation en favorisant le commerce, accablé sous le monopole des possesseurs de navires. Attirer, par la concurrence et l'abaissement du fret, dans les entrepôts de la Grande-Bretagne une grande partie des denrées destinées à la consommation du monde entier, c'était servir ces deux intérêts à la fois. Concéder au Danemark, à la Suède, à la Norvège, aux villes anséatiques, le traitement de réciprocité pour leurs navires, c'était donner à ces marines secondaires ce qu'on avait été forcé depuis longtemps d'accorder à celle des États-Unis; c'était faire librement pour le faible ce qu'on avait été contraint de faire pour le fort. A défaut de l'honneur et de la justice, la politique seule.l'eût commandé; car c'était l'unique moyen d'atténuer la prépondérance américaine et de poursuivre ainsi le second objet des anciennes lois de navigation. D'ailleurs l'abandon des droits différentiels était forcé, puisque l'Europe, jusque alors indifférente à ses intérêts sous ce rapport, entrait à son tour dans ce système. La Prusse avait donné l'exemple. Si l'on persistait dans une lutte de tarifs, qui y perdrait le plus en définitive? Évidemment le peuple le plus navigateur et par cela même le plus vulnérable, puisque les droits différentiels n'étaient autre chose qu'un impôt levé sur son commerce et sa navigation par les gouvernements étrangers. Si, pour protéger sa propre navigation, à chaque puissance avait recours aux droits différentiels, on en viendrait à ce point que toute contrée exporterait ses produits par ses navires et recevrait les produits

de l'étranger par les bâtiments de l'étranger. Tout le désavantage, sous le rapport de la navigation, ne serait-il pas pour l'Angleterre, qui n'exportait que des produits manufacturés et qui recevait une énorme quantité de matières premières? Une pareille lutte ne tendait à rien moins qu'à doubler, au détriment des consommateurs de l'Europe entière, le prix du transport par mer des denrées, en anéantissant les retours.

A ces raisonnements décisifs Huskisson joignait des preuves numériques accablantes pour ses adversaires. Aux pétitionnaires des ports, qui affirmaient qu'en 1826 la navigation anglaise périssait étouffée par la funeste extension de la navigation étrangère, il démontrait que c'était cette dernière qui perdait du terrain, puisqu'en cette année désastreuse le tonnage britannique n'avait diminué que de 11 pour 100 relativement à 1825, année d'activité exagérée, tandis que le tonnage étranger avait baissé de 29 pour 100. A des plaintes sans fondement et sans mesure il opposait ainsi des résultats palpables, qui accusaient ou l'ignorance ou la mauvaise foi de ses antagonistes. Mais ce n'était pas tout que d'obtenir de la navigation anglaise, si forte et si vivace, quelques concessions en faveur des fabriques et du commerce du pays, il fallait encore porter la main sur les tarifs de douanes et les abaisser dans le double intérêt du consommateur indigène et de la production destinée pour le dehors, sans dépasser la limite qu'imposaient d'une part le soin du revenu public, de l'autre la protection modérée à laquelle avait droit l'industrie nationale.

Des diverses branches de cette industrie, les unes produisaient trop chèrement à raison des droits qui frappaient les matières premières à leur entrée, les autres ne donnaient que des produits imparfaits, parce qu'elles n'avaient point à redouter la concurrence étrangère. Une contrebande active, résultat obligé de ce régime, tirait de la poche des consommateurs anglais une prime qui, avec un système de droits modérés, eût été perçue par le trésor. Les fluctuations de ce commerce irrégulier faisaient varier à chaque instant le prix des marchandises anglaises de même nature, au grand dommage du commerce licite. Huskisson fit disparaître les droits quasi-prohibitifs, qu'il regardait comme un brevet de médiocrité pour les manufactures de son pays; 30 pour 100 de la valeur fut la limite la plus élevée de ceux qu'il établit à l'importation des objets fabriqués à l'étranger. Il fixa de 10 à 20 pour 100 les droits d'entrée sur les matières premières. Base nécessaire du prix de revient des produits manufacturés dans le pays, le taux d'achat de ces matières ne pouvait être trop diminué si l'on voulait soutenir sur les marchés du monde la concurrence de jour en jour plus redoutable des autres contrées de l'Europe et des États-Unis eux-mêmes, devenus manufacturiers. Ici l'intérêt fiscal devait être mis de côté. L'agriculture et les mines de la Grande-Bretagne avaient seules le droit d'être protégées, lorsqu'il s'agissait de poser une limite à l'abaissement des droits d'importation. Huskisson leur fit des concessions suffisantes, trop grandes peut-être à certains égards, mais qui ne diminuèrent pas leur irritation contre lui. Cependant, les maîtres de forge se montrèrent conciliants : le droit qui frappait les fers de Suède fut abaissé de leur aveu. Quant au cuivre, le droit d'entrée ne put être réduit qu'à 17 pour 100, ce qui maintenait encore la denrée fabriquée à un prix trop haut pour l'industrie anglaise. Malgré leur supériorité incontestée, les étoffes de laine et de coton étaient protégées par des droits dont quelques-uns s'élevaient jusqu'à 50 et 75 pour 100. Pour l'honneur de l'industrie nationale, Huskisson les effaça du tarif anglais, et les remplaça par d'autres, qui variaient de 10 à 15. Les porcelaines de luxe, les gants français donnaient lieu à une contrebande incessante : la prohibition de ces articles fut levée; des droits de 15 à 30 pour 100 la remplacèrent, avec profit pour tout le monde, excepté pour les fraudeurs. Ce régime fut généralisé, avec les modifications nécessaires suivant les matières auxquelles on l'appliquait; mais à l'égard des laines brutes et des soieries, il donna lieu à l'opposition la plus véhémente. La fabrication des étoffes de soie, importée de France en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, avait pour siéges principaux Spitalfields, quartier de Londres habité par les descendants des réfugiés français, Coventry, Macclesfield et Taunton. Ses produits étaient solides, mais chers, en étoffes unies; leur infériorité à l'égard de ceux de Lyon était extrême en tissus de goût et de luxe, dits façonnés : aussi la contrebande se chargeait-elle d'en approvisionner l'Angleterre. La prohibition des soieries du continent n'avait pas garanti la fabrique anglaise des épreuves les plus cruelles; car en 1816 sa détresse était si grande que la peste seule, dit-on, aurait pu donner l'idée de la désolation et du silence qui régnait alors à Spitalfields. Après avoir échoué, en 1823, dans la chambre des lords, un bill voté, au mois de mars 1824, sur la motion d'Huskisson donna entrée, à partir de juillet 1826, aux soieries étrangères, avec le droit *maximum* de 30 p. 100. Au lieu d'employer ce délai à s'aguerrir contre une concurrence légitime et nécessaire, les fabricants et leurs représentants au parlement s'épuisèrent en réclamations violentes, en prophéties terribles, en intrigues de tous genres pour faire rapporter la mesure. M. Baring, député de Taunton, qui avait prononcé d'éloquents discours en faveur de la liberté du commerce, abandonna Huskisson et se joignit aux alarmistes. Mais le ministre tint bon, et le bill fut maintenu. Les circonstances étaient des plus défavorables; la crise commerciale était dans toute son intensité; comme industrie de luxe, la fabrique de

eries en souffrait beaucoup, et l'on attribuait ; effets anticipés de la mesure ministérielle ı stagnation qui, du reste, était loin d'at- dre celle de 1816. Cependant les droits sur les s grèges et organsinées furent abaissés; les ries du continent furent admises en entrepôt r l'exportation, avec draw-back payé à la ie, et après plusieurs assauts successive- it livrés à ces utiles réformes dans la chambre communes, Huskisson put prouver, en re- sant les derniers dans son discours du 24 fé- r 1826 et dans ceux de la session de 1830, que fabriques de soieries s'étaient relevées; que emande d'ouvriers était croissante; que l'im- tation des matières premières avait doublé; Bristol avait pour la première fois exporté soieries en Amérique; que Coventry appli- it la vapeur à ses métiers à rubans; que les ards de l'Inde, dont, avant les changements, nbourg inondait frauduleusement l'Angle- e, et qu'on avait déclarés de tout temps ini- ables par l'industrie anglaise, étaient repro- ts avec tant de succès qu'on en expédiait que dans l'Inde; que Lyon et Zurich même, avorisée par le bas prix de la main-d'œuvre, quiétaient de ces progrès; qu'il en était ainsi s d'autres branches d'industrie, dans la terie, par exemple, où, l'importation des ux augmentant rapidement, celle des gants continent avait diminué de 61,000 douzaines 8,000, du premier au second semestre de 28. Enfin le revenu public s'améliorait et la ane grossissait ses recettes des pertes qu'é- ouvait la contrebande.

Tels furent les principaux changements que kisson fit adopter. Il en méditait d'autres sur laines, par exemple, que les vicissitudes po- ques l'empêchèrent de mener à fin. Accusé bord, dans sa patrie, d'aller trop loin et trop s; traité de théoricien inflexible, sourd aux s de détresse que ses cruelles expériences arra- aient à des populations aux abois, il y a trouvé, rès le succès, dans les purs théoriciens, dans économistes radicaux, des appréciateurs non ins passionnés, non moins injustes, qui l'ont présenté comme un déserteur des principes, ujours prêt, soit par corruption, soit par igno- nce, à pactiser avec le privilége et le mono- le. L'avenir, plus équitable, reconnaîtra en i un partisan éclairé de la liberté du commerce, tant qu'elle est compatible, pour chaque na- n, avec le soin de son indépendance, de sa opre conservation. Huskisson subordonna tou- rs à la raison d'État l'intérêt purement maté- l; mais il ne voulut point immoler cet intérêt, ns sa généralité, aux habitudes ou aux conve- nces de certaines classes de producteurs. yant l'Europe tendre à l'isolement commer- l et chaque puissance se barricader dans ses es de douanes, avec la prétention déraison- le de vendre aux autres sans jamais rien leur eter, il pensa qu'il appartenait à l'Angleterre, dont la culture et l'industrie étaient sans rivales, d'entrer la première dans une voie plus large et plus conciliante. Il ne tendit, quoi qu'on en ait pu dire, aucun piége aux étrangers. Son sys- tème, qui n'eût point trouvé de contradicteurs sérieux dans son pays si le continent avait ré- pondu à ses avances, était encore le meilleur, le continent persistant dans ses vues exclusives.

Toutes les mesures accessoires qui pouvaient favoriser le commerce attirèrent l'attention de Huskisson. Quinze cents lois de douanes, dont quelques-unes remontaient jusqu'à Édouard Ier, formaient un code inintelligible et barbare, qui, sous son ministère, fut corrigé et résumé en onze lois. Il prévit les catastrophes que prépa- raient les spéculations désordonnées de 1825, et engageait inutilement les banques de province à ne pas seconder cette tendance fatale par des avances imprudentes. Tant de travaux altérèrent encore une santé déjà frêle; le repos lui devint nécessaire. En 1825, il revit Paris, et descendit chez son ami lord Granville (*voy.* ce nom), à l'ambassasade d'Angleterre, dans ce même hôtel où, trente-trois ans auparavant, il avait eu, dit-on, le bonheur de sauver la vie au marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, dans la soirée du 10 août 1792. En 1827, toujours souffrant, il visita de nouveau le continent. Il avait laissé Canning malade : un courrier, qui le joignit dans le Tyrol, lui apporta la nouvelle de sa mort. Aussitôt il regagna Paris, et ce fut là qu'il consentit à entrer dans le ministère de lord Goderich (*voy.* RIPON), comme chargé du dépar- tement des colonies. Cette faible administration s'étant dissoute à la fin de décembre 1827, le duc de Wellington, sir R. Peel et leurs amis formèrent un cabinet de coalition avec lord Pal- merston, M. Grant et Huskisson, qu'on regar- dait comme indispensable. Ce ministère n'avait rien d'absolument incompatible avec les opinions professées par Huskisson. Cependant telle est en Angleterre la fidélité aux amitiés politiques, et telles sont aussi, là comme ailleurs, les ran- cunes profondes des partis, que Huskisson fut amèrement blâmé de s'être joint à quelques hommes que la famille de son ami Canning regardait comme responsables de sa fin préma turée, à cause de la violence de l'opposition qu'ils lui avaient faite. A l'ouverture de la session, Huskisson se justifia; cette apologie fut accueil lie très-froidement. La meilleure explication de sa conduite était précisément celle qu'il ne pouvait pas donner, c'est-à-dire le besoin que des hommes engagés dans de grandes réformes administratives et peu ardents sur les questions de parti éprouvent de conserver le pouvoir tant qu'ils le peuvent, afin de poursuivre le but au- quel leur existence est vouée. Le triomphe des catholiques, auquel Huskisson avait contribué, vint donner de l'éclat au ministère. Mais bientôt des divisions intérieures surgirent sur la législa- tion des grains, sur l'abolition des bourgs pourris.

Huskisson n'avait jamais voulu de la réforme parlementaire : il y voyait le prélude d'une révolution. Mais le seul moyen d'éviter cette grande et hasardeuse mesure, c'était de faire disparaître les abus les plus criants. Il ne suffisait pas, selon lui, d'ôter le droit d'élire à quelques douzaines d'individus qui trafiquaient notoirement de leurs votes : il fallait transporter ce droit à de grandes villes que l'industrie moderne avait élevées et qui n'avaient point de représentants. Déjà, pendant la session de 1828, il avait voté, dans la question du bourg d'East-Retford, contre la majorité du ministère; dans celle de 1829, la question s'étant représentée, le même vote se reproduisit. Rentré chez lui à l'issue de la séance où des paroles piquantes avaient été échangées avec quelques-uns de ses collègues, Huskisson écrivit au duc de Wellington un billet d'où celui-ci put inférer qu'il donnait sa démission. Dans la journée, le duc porta au roi ce billet et la nouvelle de la retraite de Huskisson. « S'il s'en va, dit Georges IV, il n'y a plus de ministère; et, en effet, l'administration fut dissoute par la sortie de la portion libérale du cabinet. Une longue correspondance s'établit alors entre le duc et Huskisson, qui prétendait avoir posé une question et non pas notifié un parti pris. Ces commentaires contradictoires de sa démarche se reproduisirent dans les chambres, sans rien éclaircir. L'administration se recompléta dans le sens tory, et Huskisson sortit du pouvoir pour n'y plus rentrer.

La session de 1830 fut la dernière où sa voix dut s'élever dans les conseils de son pays. Affecté profondément des attaques furibondes dont il avait été l'objet, ses derniers discours semblèrent empreints d'une mélancolie prophétique. Une excursion en Italie n'avait pas rétabli sa santé délabrée; mais on avait remarqué que le pape avait insisté pour voir et remercier en lui un défenseur constant des catholiques irlandais. Au commencement de septembre 1830, Huskisson, triste et languissant, se trouvait dans son petit domaine d'Eartham. Les whigs avaient agité la question de savoir s'ils devaient faire une démarche collective près de lui pour l'engager à se mettre à la tête de l'opposition qu'ils préparaient pour l'hiver suivant contre le ministère Wellington ; ils avaient ajourné la décision. Ce fut alors qu'une députation de Liverpool, où il avait été réélu sans que sa santé lui eût permis d'y paraître, vint l'engager à assister à l'inauguration du chemin de fer de cette ville à Manchester. Il s'y rendit, accompagné de sa femme, et fut reçu avec le plus vif empressement dans cette grande cité, qui ne vivait que par la navigation, et qui justifiait par son accueil les mesures que l'ex-ministre avait fait adopter, depuis sept ans, à l'égard de cette base première de la puissance britannique. Le 15 septembre, il monta dans les wagons du premier convoi qui devait parcourir le chemin de fer. Un grand nombre de personnages distingués faisaien le voyage, entre autres le duc de Wellington toujours premier ministre, et qui était venu re cevoir à Liverpool le droit de cité, honneur qu cette ville lui avait décerné. A moitié chemin, le convoi fit halte : on descendit pour quelques minutes. Huskisson cherchait à joindre le duc pour lui tendre la main et lui prouver ainsi que leur divorce politique l'avait laissé sans rancune à son égard. Tout à coup on signale l'approche d'une locomotive : chacun regagne précipitamment sa place; Huskisson reste le dernier, hésite une seconde, saisit la portière du wagon, qui lui échappe, tombe à la renverse sur les rails, et la locomotive lui passe sur le corps, en lui brisant les os des cuisses. Un cri de douleur retentit. Transporté au presbytère d'Eccles, Huskisson y rendit le dernier soupir le soir même, après neuf heures des plus atroces souffrances, supportées avec une résignation admirable. Il réclama les secours religieux de son hôte, ajouta de sa main quelques mots à son testament, et déclara qu'il avait vécu et mourait exempt de haine pour qui que ce fût. La présence d'une épouse dévouée témoin d'un aussi cruel spectacle, de quelques excellents amis, tels que lord Granville, dut adoucir pour lui ces moments terribles. La consternation de ceux qui l'entouraient était sans bornes. Une véritable stupeur régna dans Liverpool et Manchester quand la nouvelle de ce fatal événement s'y fut répandue.

Liverpool insista pour conserver les restes de son illustre représentant, et, neuf jours plus tard, ces débris mutilés furent inhumés dans le cimetière neuf de la ville. Huskisson était d'une taille moyenne; il n'avait aucune des qualités physiques qui attirent l'attention sur un orateur. Ses manières étaient simples, son humeur était égale. Sa vie privée fut irréprochable; marié, en 1799, avec miss Milbanks, fille d'un amiral de ce nom, cette union demeura stérile. Grâce aux soins de sa veuve, les principaux discours de Huskisson et son pamphlet sur la circulation ont été recueillis et publiés sous ce titre : *Speaches of the right hon. W. Huskisson, with a Biographical Memoir* ; Londres, 1831, 3 vol. in-8°. [O. Larevellière-Lepeaux, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.*]

Biographical Memoir, dans les *Speaches of the right hon. W. Huskisson.* — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Blanqui aîné, *Notice sur la vie et les travaux de M. Huskisson*, lu à la séance annuelle des cinq Académies, le 2 mai 1840. — Jos. Garnier, dans le *Dict. d'Économie politique.*

HUSSÉIN, schah de Perse de la dynastie des Sofis ou Sefewis, né vers 1186 de l'hégire (167 de J.-C.), régna de 1106 à 1135 (1694-1722) et fut tué en 1142 (1729). Il n'était que le second fils du schah Soliman; mais les eunuques, à qui son père avait laissé le choix de l'héritier du trône, préférèrent l'indolent Husséin, à son frère Abbas-Mirza, qui paraissait en état de gou

r lui-même. Le nouveau monarque
ertus que sa faiblesse et son incapacité
nutiles. Il abolit la peine de mort, qu'il
ar des peines pécuniaires. Pieux jusqu'à
, il confia les principales charges aux
t fit de chaque établissement religieux
violable, même pour les meurtriers.
emain de son avénement, il interdit l'u-
n, et fit répandre toutes les liqueurs
et les essences qu'il trouva dans le
is il ne tarda pas à violer lui-même
, et s'adonna au vin avec tant d'excès
a dans l'abrutissement. Il abandonna
de l'autorité à des eunuques, qui,
exactions, mécontentèrent la plupart
rneurs de provinces. L'un d'eux,
II, roi de Géorgie, qui s'était révolté,
sonnier et conduit à Ispahan, où il
pardon par l'entremise de sa sœur,
femme du schah. Ayant embrassé
e sous le nom de Gourghin-Khan,
mé gouverneur du Candahar. Les
hildjis, qui occupaient cette province,
ent disposés à secouer le joug. Il les
la plus grande rigueur, et fit saisir
er (magistrat) de Candahar, Mir-
'il envoya à Ispahan (1707). Cet
bile profita de son séjour à la cour
r la faveur du schah, corrompre les
et préparer la délivrance de sa tribu.
708), s'étant rendu à La Mecque comme
obtint secrètement des docteurs sun-
décisions judiciaires qui l'autorisaient
guerre aux schiites, c'est-à-dire
ns. Il exploita habilement l'arrivée
assadeur russe pour se faire rendre
Comme cet envoyé se disait issu des
s d'Arménie, et se faisait suivre d'un
bre d'Arméniens, Mir-Weis le repré-
me un émissaire chargé de faire sou-
hrétiens et de comploter avec Georges
re l'indépendance à l'Arménie et à la
Renvoyé en Candahar, afin de con-
r la puissance du redoutable gouver-
pays, il le fit assassiner dans un fes-
(1709), anéantit la garnison persane
ar, et vainquit successivement le gou-
u Khorassan, le nouveau wali de
Khosrou-Khan, 1125 (1713), enfin
Khan, autre général géorgien. Il mou-
7 (1715). Son frère et successeur Mir-
Afrit de reconnaître la suzeraineté du
condition de ne point payer tribut.
le rendit odieux aux Afghans; il fut
en 1130 (1717) par son neveu Mir-
, qui rompit les négociations avec le
xemple des Afghans fut imité de plu-
tres nations voisines ou tributaires.
es firent des incursions jusqu'aux envi-
han; les Afghans Afdhalis se rendirent
Hérat et les Ousbeks, du Khorassan;
ravagèrent le Schirwan et la Géorgie;
le gouverneur du Séistan se révolta, et l'imam de Mascate occupa les îles du golfe Persique. Husséin s'allia contre ce dernier, avec les Portugais de Goa, dont la flotte fut défaite par les Arabes. Il entretint des relations amicales avec le sultan, dont l'ambassadeur, Dourri-Efendi, se rendit à Ispahan en 1720, et avec le roi de France, qui lui envoya Fabre (1706), puis Michel, et qui accrédita deux consuls en Perse, Gardanne, à Ispahan (1717) et Padery, à Schiraz (1720). Un envoyé persan, Mehemet-Mirza-Beg, conclut à Paris (1715) un traité onéreux pour sa nation. Les armes d'Husséin n'avaient pas plus de succès à l'intérieur que sa politique à l'extérieur. Un corps de 30,000 hommes, qu'il opposa à Asad-Allah, chef des Afdhalis, fut mis en déroute, en 1132 (1729). D'un autre côté, Mir-Mahmoud conquit le Kerman, et marcha sur Ispahan. Son armée, grossie d'une troupe de Guèbres, opprimés par les Persans, s'élevait à 20,000 hommes lorsqu'elle arriva à Goulnabad, à neuf lieues d'Ispahan. Elle y vainquit un corps de 50,000 Persans. Malgré cette victoire, le chef afghan hésitait à pousser plus loin. Mais, apprenant que la capitale était dans la consternation, il alla assiéger Djoulfa. Ce faubourg d'Ispahan était occupé par une florissante colonie d'Arméniens. Ses habitants, ne recevant aucun secours des musulmans, durent capituler après s'être bravement défendus. Au lieu de prendre des mesures énergiques, Husséin se contenta d'expulser les prostituées de sa capitale, de faire des processions et d'implorer le secours du ciel. Ayant fait des propositions de paix, qui furent repoussées, il chargea son fils Tahmasp, successeur désigné, d'aller chercher des renforts dans les provinces. Cependant Mahmoud ravagea les environs d'Ispahan et cerna cette ville afin de la prendre par la famine. Réduits à la plus grande détresse, ses habitants demandèrent en vain à être conduits contre l'ennemi; ils périssaient chaque jour par milliers. Enfin, au bout de deux mois, le 22 octobre 1722, Husséin capitula et obtint la vie sauve en cédant son trône au vainqueur. Il fut relégué dans un petit palais, où il fut tué sept ans plus tard, lorsque les victoires de Tahmasp et Thahmasp Couli-Khan mirent en péril le trône d'Aschraf, successeur de Mahmoud. E. Beauvois.

Krusinski, *Mém.*; Lemberg, 1734, in-4°. — Dourry, *Relat.*, dans *Magas. Encyclopéd.*, an. 1808, t. V. — Mohammed Ali-Hazin, *Life*, trad. par Belfour; Londres, 1830, in-8°. — Corn. Le Bruyn, *Voy.* — Hanway, *Hist. de Perse.* — La Mamye-Clairac, *Hist. des Révol. de Perse depuis le commencem. de ce siècle*; Paris, 1730, t. I, II.

HUSSÉIN-PACHA, surnommé *Koutchouk* (le petit), amiral turc, né en Géorgie, vers 1750, mort à Constantinople, le 7 décembre 1803. Vendu comme esclave dans son enfance, il fut donné, comme page, au prince Sélim (III), qui était alors enfermé dans le sérail. A l'avénement de ce prince, dont il avait gagné la confiance, et

qui lui fit épouser une de ses cousines, il fut nommé *capitan-pacha* (grand-amiral), en 1789, et compléta les réformes commencées par son prédécesseur Ghazi Hassan-Pacha. Des ingénieurs français et suédois furent mis à la tête de l'École de Marine fondée par le baron de Tott, et chargés de la direction des arsenaux et des chantiers. La Turquie eut bientôt une flotte de vingt vaisseaux de ligne. Husséin fit exploiter les mines et les forêts de l'Asie Mineure ; il encouragea le commerce des Grecs, et réprima les excès des *levantis* ou marins ottomans. Cinq cents artilleurs turcs, disciplinés par ses ordres, se signalèrent au siége de Saint-Jean-d'Acre. Il fut moins heureux comme général que comme administrateur. Chargé de comprimer la rébellion de Paswan-Oghlou, il ne put s'emparer de Viddin (1798). Il prit, en 1800, le commandement de la flotte qui croisa sur les côtes d'Égypte, et signa, en 1801, le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises. Comme il aimait la France, il disposa Selim III à renouer des relations amicales avec cette puissance. Après sa mort, ses projets de réforme furent abandonnés. Husséin était passionné pour les arts, éclairé, humain, généreux, et il affranchit un grand nombre de ses esclaves. Son intégrité et sa sévérité à l'égard des concussionnaires l'avaient rendu cher au peuple. BEAUVOIS.

Castellan, *Lettres sur la Grèce*. — Juchereau de Saint-Denis, *Hist. de l'Empire Ottoman*, t. I, 397; II, 108. — *Moniteur universel*, an XII, p. 501.

HUSSÉIN-PACHA, dernier dey [ou plutôt *Daï*, qui signifie *missionnaire*] d'Alger, né à Smyrne vers 1773, mort à Alexandrie en 1838. Quoique issu de parents obscurs, il reçut une assez bonne éducation, apprit à écrire le turc et l'arabe, et fut plus tard considéré comme l'un des hommes les plus instruits de ses États. Après avoir exercé le commerce, il entra dans la milice algérienne, et devint ministre de l'intérieur sous Ali-Pacha. Le 1er mars 1818, l'armée l'élut pour succéder à ce dey, qui, selon les uns, était mort de la peste, ou qui, selon d'autres, avait été assassiné par Husséin. Le nouveau dey établit sa résidence dans la forteresse appelée Casbah, où il resta continuellement enfermé et entouré de ses troupes. Il gouverna avec justice, se montra tolérant en matière de religion et adoucit l'esclavage des chrétiens. Il n'entreprit jamais d'expédition pour piller ses sujets ou les tribus de l'Algérie, et ne donna que peu d'encouragements aux corsaires. Aussi les différends qu'il eut avec l'Espagne, la Hollande et la France, eurent pour sujet, non des actes de piraterie, mais des affaires pécuniaires. Dès les premières années de son règne, il porta de 17,000 à 200,000 francs la somme annuelle que la France devait lui payer pour les *Concessions d'Afrique* (établissements sur la côte de Barbarie) et pour la pêche du corail dans les eaux de la Régence. Il réclama en outre, à la même nation, quatorze millions comme créancier de deux Juifs algériens, Bac et Busnach, qui, sous la république, avaient fourni des grains aux armées françaises d'Égypte et d'Italie. Par une transaction du 28 octobre 1819, cette somme fut réduite de moitié et il reçut en 1820 quatre millions et demi. Mais le reste fut déposé à la caisse des dépôts et consignations, à la requête de quelques Français, créanciers des deux Israélites. Impatienté de la lenteur des procédures, le dey fit éprouver diverses avanies aux commerçants français, et écrivit à Charles X pour réclamer de lui le reste des sept millions. Après avoir vainement attendu une réponse, il demanda des explications au consul Deval, qui, dit-on, répliqua : « Mon maître ne répond pas à un chien comme toi. » Ces paroles outrageantes lui firent oublier la qualité de son interlocuteur : il le frappa au visage d'un coup de chasse-mouche, s'adressant, comme il l'assura plus tard, non au fonctionnaire public, mais à l'homme privé. Le gouvernement français embrassa la cause de son agent, et fit bloquer les ports de la régence (1827). La flottille employée à cet effet ne suffit pas pour anéantir le commerce algérien ni à réduire le dey à faire des excuses. Le blocus durait depuis deux ans et avait déjà coûté vingt millions, lorsque Charles X chargea le comte de La Bretonnière d'entrer en négociations avec Husséin (juillet 1829). Les propositions de son envoyé ayant été repoussées, il résolut de tenter un grand coup, dans l'espoir que le succès de ses armes à l'extérieur raffermirait son trône menacé à l'intérieur. Le vice-amiral Duperré fut mis à la tête d'une flotte de onze vaisseaux de ligne, vingt frégates et soixante-dix autres embarcations, qui portaient 27,000 marins, et 41,000 soldats, commandés par le comte de Bourmont, ministre de la guerre. Ces forces arrivèrent devant Alger le 13 juin 1830, et effectuèrent leur descente, dès le lendemain, sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, à cinq lieues à l'ouest d'Alger. Pendant que la flotte canonnait la ville, l'armée de terre remportait divers avantages sur les Arabes, fort supérieurs en nombre, et allait assiéger le *Fort l'Empereur* (Sultanieh Calassi), qui protégeait la Casbah. Les Français étaient sur le point de donner l'assaut, lorsque les assiégés firent sauter le fort (4 juillet 1830). Le dey fit alors des ouvertures aux commandants français, et, le 5 juillet, il livra sa capitale, stipulant pour lui la faculté de quitter la régence avec sa famille, et, pour ses troupes et ses sujets, la liberté de culte et le respect des propriétés. On lui laissa dix millions de son trésor particulier. Après avoir visité Naples, Livourne, Paris, l'ex-dey alla s'établir à Smyrne, puis à Alexandrie, où il passa le reste de sa vie. E. B.

Moniteur universel, 1829-1830. — Rabbe, *Biographie des Contemporains*, Supplém. — A. de Vaulabelle, *Hist. des Deux Restaurat.*, 2e édit., t. VII, ch. VI. — De

buste en marbre du roi *Louis-Philippe* pour l'Académie de France à Rome, 1840; — la statue de *Saint Bernard* pour l'église de la Madeleine, 1841; — les bustes de *Gouvion Saint-Cyr*, de *Boissy d'Anglas* et du *Chancelier Dambray* pour la chambre des pairs; — *Saint Louis*, *Marguerite de Provence*, *Philippe le Hardi* et le *Maréchal Suchet* pour le Musée de Versailles; — *Marguerite de Provence* et *Eustache Lesueur*, statues en marbre pour le jardin du Luxembourg; — la statue de *Duguesclin*, et une *Victoire* pour les funérailles de Napoléon Ier, 1840, ainsi que les quatre *Cariatides* du bateau catafalque et les quatre *Trophées* du catafalque des Invalides; — *Deux Anges en adoration* pour Saint-Vincent-de-Paul, figures en bois, 1844; — *Haidée*, délicieuse statue de marbre, 1850, placée au Musée de Grenoble; — *Clovis* pour Sainte-Clotilde, 1851; — pour le Louvre trois statues en pierre . *Eustache Lesueur*, *Jacques Sarrazin* et le *Général Desaix*. Il exécute en ce moment, 1856, un marbre colossal du célèbre physicien *Coulomb* pour le Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

E. B—N.

Docum. inédits.

HUTCHESON (*Francis*), célèbre philosophe écossais, né dans le nord de l'Irlande, le 8 août 1694, mort en Écosse, à Glascow, en 1747. Il eut pour père John Hutcheson, ministre d'une congrégation dissidente (*dissenters*); et lui-même, après des études commencées en Irlande, mais achevées à l'université de Glascow, allait être installé en qualité de pasteur de cette congrégation, lorsque, cédant à de pressantes sollicitations, il se détermina à aller ouvrir une école à Dublin. En 1729, c'est-à-dire à l'âge de trente-cinq ans, il fut appelé à Glascow, pour y occuper la chaire de philosophie morale, devenue vacante par la mort de Gerscom Carmichael, le savant éditeur de Puffendorf. Il y remplit pendant dix-huit ans les fonctions de professeur, qui, après sa mort, arrivée en 1747, furent confiées à Thomas Craigie. Il compta parmi ses amis l'archevêque King, l'évêque Synge, le primat Boutter, et lord Molesworth. Il laissa un fils, nommé *Francis*, qui publia celles des œuvres de son père qui étaient restées manuscrites. On a de Hutcheson : *Inquiry into the Original of our Ideas of Beauty and Virtue;* Londres, 1725, in-8°, dédié à lord Carteret, lord-lieutenant d'Irlande, trad. en français sur la 4e édit. anglaise par Eidous; Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12; — *Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections, with illustrations on the moral sense;* Lond., 1728, in-8°; — *Philosophiæ moralis Institutio compendiaria;* Glascow, 1742, in-12; — *Metaphysicæ Synopsis;* Glascow, 1742, in-8°; — *A Short Introduction to moral Philosophy, in three books; containing the elements of ethics and the law of nature, with the principles of eco-*

nomics and politics; translated from the original latin; Glascow, 1747, in-12; et 1764, 2 vol. in-8°; — *Reflections upon Laughter, and remarks on the fable of the bees;* Glascow, 1750, in-12; — *A System of moral Philosophy in three books, to which is prefixed an account of the life, writings and character of the author, by W. Leechmæn, principal of the college of Glascow;* Glascow, 1755, 2 vol., in-4°. Cet ouvrage fut publié par le fils de l'auteur, d'après les manuscrits laissés par son père. Le 1er livre traite de la constitution de la nature humaine, le second de la félicité humaine, le troisième de la société civile. Cet ouvrage est précédé d'une courte dédicace au révérend lord évêque d'Elphin; trad. en français par Eidous, 1770; — *Letters concerning the true Foundation of Virtue, or moral goodness;* Glascow, 1772, in-8° : recueillies et publiées vingt-cinq ans après la mort de l'auteur.

Dans ces différents écrits, nous rencontrons une psychologie, une morale, une théodicée. La psychologie de Hutcheson est éparse dans les divers ouvrages qu'il a composés. Quelle solution y apporte-t-il aux deux questions capitales de cette science, celle des facultés de l'âme, et celle de l'origine des idées? La même que Locke, à chacune de ces deux questions. A l'exemple du philosophe anglais, Hutcheson (1) admet deux facultés générales, l'entendement et la volonté. Il reconnait comme fonctions de l'entendement la perception extérieure ou sensation, la conscience, le jugement, le raisonnement; et, comme fonctions de la volonté, le désir, l'aversion, le plaisir, la peine. Toutefois, cette liste des facultés de l'âme n'est pas arrêtée chez Hutcheson d'une manière tellement absolue, qu'il ne puisse s'y trouver place encore pour quelques autres fonctions. De ce genre sont le sens interne et le sens moral, dont il n'a point parlé dans sa théorie officielle des facultés, mais qu'il mentionne pourtant dans ses *Recherches sur l'Origine de nos Idées du Beau et du Bien*, comme des pouvoirs réels de l'âme. « Je désigne, dit-il (2), par le nom de *sens interne* la faculté que nous avons d'apercevoir la beauté qui résulte de la régularité, de l'ordre, de l'harmonie, et par le nom de *sens moral* cette détermination à approuver les affections, les actions ou les caractères des êtres raisonnables qu'on nomme *vertueux*. » On a beaucoup reproché à Hutcheson ces dénominations de *sens interne* et de *sens moral*. Assurément, plusieurs passages de ses écrits où ces termes sont employés pourraient avoir plus de clarté et de précision; mais quand on envisage l'ensemble, il devient évident qu'Hutcheson ne les confond pas avec les sens proprement dits, et qu'il les regarde comme de véritables fonctions de l'entendement, au même sens que, chez les Latins, les expres *sensus pulchri*, *sensus recti*, *sen nesti*. Disciple de Locke dans la questio cultés de l'âme, Hutcheson suit égale traces du philosophe anglais dans la qu l'origine des idées. Au début de son g vrage, intitulé *Système de Philosophie* il distingue les idées en deux classes, venant de la sensation et les autres de cience. Sa doctrine est, en ce point, t affirmative que celle de Locke. « Ces d voirs, dit-il (1), la sensation et la con introduisent dans l'esprit tous les maté connaissances. Toutes nos idées ou noti mières dérivent de l'une ou l'autre de sources. »

La morale de Hutcheson est fondée tière sur le principe de la bienveillance, q avoir emprunté à Richard Cumberland nom). Toute action, que nous concevon moralement bonne ou mauvaise, lui pa jours produite par quelque affection e êtres doués de sensibilité. La tempéran paraît être un bien moral que parce qu' rend plus propres au service du genre l le courage proprement dit serait, à ses y vertu d'insensé, s'il ne servait pas à l'innocent; enfin la prudence ne lui para mériter le nom de vertu, si elle ne f que notre intérêt; et, quant à la justice ne tendait au bonheur de l'homme, rait une qualité beaucoup plus conv la balance, son attribut ordinaire, qu'à raisonnable. La morale individuelle et l religieuse n'occupent l'une et l'autre peu de place dans la philosophie de Hu Mais il n'en est pas de même de la m ciale. Nous la trouvons surtout traitée a coup de développement au livre II et au de son *Système de Philosophie mor* y rencontre une série de chapitres sur tions générales qui concernent les droi lois, sur la nécessité de la vie sociale, contrats qui lient entre eux les memb société civile, sur les motifs qui préside tablissement des gouvernements. Ici, de Hutcheson prend un caractère plus encore que social, et nous voyons ce ph aborder la question des droits des gouv celle des différentes formes de gouve celle des avantages et des inconvénients à ces différentes formes. Après avoir pa différents modes de gouvernement en tégories, d'une part les *modes mixtes*, vent être assez variés, et d'autre part le *simples*, qui sont la monarchie, l'aristo démocratie, Hutcheson estime qu'un mixte, qui résulterait de la combinaiso trois modes simples, neutraliserait les i nients de chacun d'eux et maintiendr

(1) *Système de Philosophie morale*, l. Ier, ch. Ier, sect. V.
(2) *Recherches*, etc., préf. de la 4e édition.

(1) *Système de Philosophie morale*, l. I, c.

s. On reconnait dans cette conclusion
me habituel du citoyen anglais, invinci-
convaincu de l'excellence de la consti-
son pays.
odicée de Hutcheson se rencontre plus
rement dans son *Système de Philo-
orale*. Le chapitre IX du livre I[er] de
age traite, avec de grands détails, des
tions que nous devons nous faire de la
e Dieu. Les preuves que le philosophe
apporte de l'existence de Dieu sont ti-
du plan général de l'univers; 2° de la
du corps des animaux; 3° de la pro-
des animaux; 4° des rapports du Soleil
mosphère avec la Terre que nous ha-
avec le corps des animaux. Ces preu-
rtiennent exclusivement à l'ordre phy-
est regrettable que sur ce point, comme
eurs autres déjà signalés, notre philo-
soit montré le trop fidèle imitateur de
t qu'il ait écarté les arguments méta-
s, ou, comme les appelle Fénelon, les
irées des idées intellectuelles. La ques-
existence de Dieu est, dans Hutcheson,
celle de ses attributs. Celui sur lequel
plus spécialement est la bonté, qu'il
ar l'excellence du plan de l'univers.
ant sur sa route l'objection tirée de
e du mal, il y répond, comme l'ont fait
mas et Leibnitz, par cette simple et
use réflexion, que l'être tout-puissant
l'existence de quelque mal pour faciliter
e d'un plus grand bien. Cette question
ence du mal, en tant que liée à celle
table fin de l'homme, sert de transition
ophe écossais pour aborder le problème
ortalité de l'âme et de la vie future. Il
à démontrer : 1° que l'attente d'une
ir est universelle; 2° que la preuve du
est impossible; 3° que l'âme se dis-
corps; 4° que la nécessité d'un état
léduit directement de l'harmonie con-
a raison entre la vertu et le bonheur et
fisance de cet accord ici-bas.
ialités de Hutcheson comme écrivain
larté, l'élégance, l'abondance. La psy-
la morale, mais surtout la morale so-
politique tiennent la place la plus con-
dans ses écrits. A ce titre, Reid, Fer-
Beattie sont ceux des philosophes, ses
ntes et ses successeurs, avec lesquels il
plus d'analogie. Les traits qui caracté-
écialement ces philosophes se trouvent,
eureuse alliance, réunis en Hutcheson,
saurait méconnaître en lui non-seule-
ondateur, mais encore le représentant
mplet de l'école écossaise. C. Mallet.

ur *la Vie, les Écrits et le Caractère de l'Auteur*
), annexée, en forme d'introduction, au *Sys-
Philosophie morale*, par le révérend William
professeur de théologie en l'université de
lascow et Londres, 1785). — *Notices bibliogra-
r l'École écossaise depuis Hutcheson jusqu'à
nos jours*, par Jouffroy, dans sa traduction des *OEuvres
complètes de Reid*, t. I[er], p. CCXXV de l'édition de 1835.
— *Cours de l'Histoire de la Philosophie morale au dix-
huitième siècle*, par V. Cousin, école écossaise, publiés
par MM. Danton et Vacherot, leçons II et III; Paris, 1840. —
Dict. des Sciences philosophiques, art. Hutcheson.

HUTCHINS (*John*, archéologue anglais, né en 1698, à Bradfort-Peverell (comté de Dorset), mort à Wareham en 1773. Il fut élevé au collége Baliol à Oxford, entra dans les ordres, occupa successivement différentes fonctions ecclésiastiques, et finit par obtenir le rectorat de l'église de la Sainte-Trinité à Wareham, où il mourut. Il commença en 1737 à rassembler des matériaux pour une histoire de son comté natal. Elle parut après sa mort sous ce titre : *The History and Antiquities of the County of Dorset*; Londres, 1774, 2 vol. in-fol.; et Londres, 1796-1803, 4 vol., avec des planches et des articles d'histoire naturelle fournis par le docteur Pulteney et d'autres savants. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

HUTCHINS (*Thomas*), géographe des États-Unis d'Amérique, né dans le comté de Monmouth (New-Jersey), vers 1730, mort en 1789. Il entra dans l'armée anglaise, et se distingua contre les Indiens dans la Floride occidentale. Il obtint un régiment, mais il y renonça par attachement aux intérêts de son pays. Se trouvant à Londres en 1779, et soupçonné d'entretenir une correspondance avec Franklin, alors représentant des États-Unis en France, il fut arrêté. Remis en liberté peu après, il alla rejoindre l'armée du général Greene à Charlestown, et fut nommé géographe général des États-Unis. On a de lui : *An historical Sketch of the Expedition of Bouquet, against the Indians of Ohio in* 1764, publié en 1765; — *A topographical Description of Virginia, Pensylvania, Maryland and Carolina, with maps*; Londres, 1778; — *An historical Account and topographical Description of Louisiana, West-Florida and Philadelphia*; 1784. Z.

Rose, *New Gen. Biogr. Diction.* — Chaudon et Delandine, *Nouveau Diction. Hist.*, Suppl. (1812).

HUTCHINSON (*John*), hébraïsant et naturaliste anglais, auteur d'une interprétation mystique et cabalistique de la Bible, né en 1674, à Spennithorne (comté de York), mort le 28 août 1737. Après avoir reçu à la maison paternelle une excellente éducation, il devint à l'âge de dix-neuf ans intendant de M. Bathurst. Il passa ensuite au service du duc de Somerset, qui lui donna de nombreuses marques de confiance. Devenu grand-écuyer de Georges I, le duc de Somerset le nomma son *riding purveyor* (intendant des écuries). Cette sinécure, qui rapportait deux cents livres sterl. par an, permit à Hutchinson de cultiver ses deux sciences favorites, la minéralogie et l'histoire naturelle. Il rassembla une riche collection de fossiles, et il la remit avec ses propres observations au D[r] Woodwarth pour que celui-ci les arrangeât et les publiât. Woodwarth ne s'acquitta pas de cette mission et la transmit

à l'université de Cambridge, à laquelle il légua la collection. En 1724, Hutchinson publia la première partie d'un curieux ouvrage intitulé *Moseis Principia*, dans lequel il tourna en ridicule l'*Histoire naturelle de la Terre* de Woodwarth, et tenta de réfuter la doctrine de la gravitation établie dans les *Principia* de Newton. Dans la seconde partie de cet ouvrage, publiée en 1727, il continua ses attaques contre la philosophie newtonienne, et soutint que l'existence du plein était fondée sur l'autorité de l'Écriture. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fit paraître par an un ou deux volumes écrits d'un style décousu et incorrect, mais attestant, malgré beaucoup d'erreurs, une connaissance profonde et étendue des livres hébreux.

Suivant Hutchinson, l'Ancien Testament contient un système complet d'histoire naturelle, de théodicée et de religion. L'hébreu, ayant été le moyen de communication entre Dieu et l'homme, est une langue parfaite; comme langue parfaite, elle s'étend à tous les objets de connaissance, et ses termes signifient véritablement les objets qu'ils désignent, en expriment la réalité, et n'en sont pas des signes représentatifs arbitraires. Hutchinson, partant de ce principe, attacha une extrême importance aux étymologies hébraïques, et soutint que l'Écriture ne devait pas être comprise et interprétée selon le sens littéral et apparent, mais selon le sens plus profond que révélait la valeur des radicaux de la langue. Il est clair qu'avec un pareil système on peut trouver dans la *Bible* tout ce que l'on veut, de la physique, de la métaphysique aussi bien que de l'histoire et de la théologie. Voici, d'après les éditeurs des œuvres de Hutchinson, un abrégé de la philosophie qu'il crut y découvrir : « Les Écritures n'attribuent nulle part le mouvement au Soleil, ni la stabilité à la Terre; elles représentent le système créé comme un plein (*plenum*) sans aucun vide (*vacuum*); elles rejettent l'assistanee de la gravitation, de l'attraction et de toute autre qualité occulte pour accomplir les opérations de la nature, qui sont exécutées par le mécanisme des cieux dans leur triple état de feu, lumière et esprit ou air, agents matériels mis en œuvre dès le commencement des choses. Les cieux, ainsi formés par la sagesse toute-puissante, sont l'emblème, le substitut visible de Jehovah Aleim, l'Éternel-Trois, la co-égale et co-adorable Trinité dans l'Unité. L'unité de substance des cieux exprime l'unité d'essence de la Divinité, et la distinction de leurs trois états, sa triple personnalité, sans confondre les personnes ou diviser la substance. C'est parce qu'ils sont des emblèmes que les cieux sont appelés en hébreu *shemin*, *noms*, *représentatifs*, *substituts*, exprimant par leurs noms qu'ils sont des emblèmes, et par leurs états et offices de quelles choses ils sont les emblèmes. » Voici un exemple de ce genre d'interprétation étymologique : le mot *berith*, que les traducteurs rendent par *contrat*, signifie suivant Hutchinson *celui* ou *ce qui purifie*, *le pur* *purification*. De ces étymologies clusion que tous les rites et cérén étaient des figures de Jésus-Chist vait être, faire et souffrir, que les savaient que ces rites étaient en de ses actions et de ses souffranc accomplissant ainsi, ils étaient ch et la pratique. Une complète édit de Hutchinson parut sous ce titre *phical and theological Works o learned John Hutchinson*; 174 Les vues philologiques et exégé chinson trouvèrent de nombreux sans constituer un corps de doct nom de *hutchinsoniens*. Les sont l'évêque Horner et son biog Jones, Romaine, Julius Bates, Parkhurst, le D[r] Hodges, le D[r] W du collége de l'université à Oxford teur de *Letter and Spirit*, et I *Sophron, or nature's characteri* Il existe encore un petit nombre de la doctrine Hutchinsonienne.

Floy, *Bibliotheca Biographica*, vol. *General Biographical Dictionary*. - *pædia* (*Biography*).

HUTCHINSON (*Thomas*), anglo-américain, né à Boston, en 3 juin 1780. Il fut élevé au collég et y prit ses grades en 1727. Il s carrière commerciale, ne réussit p du côté de la jurisprudence. La l'envoya comme son agent à Lo et Hutchinson s'acquitta de cet un succès qui le fit appeler à des portantes. Membre pendant dix ans coloniale du Massachusetts, il dent pendant trois ans. Il fit parti la colonie de 1749 à 1766, et fut verneur de 1758 à 1771. Dans l' nommé grand-juge (*chief-justice* chinson remplit ces fonctions p diciaires à une époque difficile o tement toujours croissant de la c métropole menaçait d'aboutir à Soupçonné d'être favorable aux l'Angleterre et particulièrement a du timbre, il vit une populace fo deux fois sa demeure. La seconde 1765, les portes de sa maison fure argenterie et sa garde-robe pillée brisés. Son impopularité le se ministère anglais, qui le nomma e neur de Massachusetts. Il n'hés seiller à la métropole des mesur Les lettres confidentielles où il ex tombèrent entre les mains de l agent de la colonie à Londres; cel mit à ses compatriotes, qui dema d'Angleterre la destitution du g conduite de Hutchinson fut app

ministres, et il resta en place jusqu'à l'arrivée du général Gage, le 13 mai 1774. Il partit quelques jours après pour l'Angleterre, ne reçut qu'une modique pension, et alla mourir à Brompton, oublié du gouvernement, auquel il avait sacrifié les intérêts de sa patrie. On a de Hutchinson : *History of the Colony of Massachusetts Bay, from its first settlement in* 1628 *to the year* 1750; 1760-1767, 2 vol. in-8°; — *A Collection of original Papers relative to the History of the Colony of Massachusets;* 1769, in-8°. Z.

Cyclopædia of American Literature, t. I, p. 130. — Sparks, *American Biography*, t. II (*Life of James Otis*). — Rose, *New General Biographical Diction.*

HUTCHINSON (*John-Hely*), jurisconsulte anglais, né en Irlande, en 1715, mort en 1794. Il s'éleva jusqu'au poste de secrétaire d'État, et cumula beaucoup de sinécures lucratives. Son avidité fit dire un jour au premier ministre, lord North : « Si vous donniez à Hutchinson l'Angleterre et l'Irlande, il vous demanderait encore l'île de Man pour en faire un jardin. » Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary.*

HUTCHINSON (*Richard-Hely*), comte de DONOUGHMORE, homme d'État anglais, fils aîné du précédent, né à Dublin, le 29 janvier 1756, mort à Londres, le 25 août 1825. Il étudia le droit à Oxford, et prit le grade de docteur au collége de La Trinité, à Dublin, dont son père était prévôt. Élu en 1779 représentant de la ville de Cork, il défendit, mais avec réserve, les catholiques, et fut nommé en 1781 directeur des douanes royales. En 1794 il leva un régiment, le 94e, que commanda son frère John Hutchinson. Lui-même eut, comme lieutenant-colonel du 112e, à réprimer l'insurrection du comté de Cork, et il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de modération. Nommé en 1800 comte de Donoughmore et appelé à siéger dans le parlement anglais comme un des trente pairs qui représentaient l'Irlande, il continua d'être l'avocat des catholiques, et fit de l'opposition aux différents ministères qui se succédèrent de 1807 à 1820. A cette dernière époque il se rapprocha du gouvernement à l'occasion du procès de la reine Caroline et fut créé pair du royaume uni en 1821. Quoique devenu ministériel, il ne cessa pas d'être partisan de l'émancipation des catholiques irlandais, mais il mourut avant d'avoir vu le triomphe de cette cause. Z.

English Peerage. — *Annual Obituary.* — *Conversations Lexikon.*

HUTCHINSON (*John-Hely*), comte de DONOUGHMORE, général anglais, frère du précédent, né le 15 mai 1757, mort en 1832. Après avoir fait ses études au collége d'Eton, il entra au service en 1774 comme cornette, devint capitaine en 1776, et fut élu, l'année suivante, membre du parlement pour Cork. Il alla ensuite perfectionner son éducation militaire sur le continent, et il se trouvait en France lors de l'invasion des Prussiens en 1792. De retour en Irlande, il s'unit à son frère pour lever un régiment, et en fut nommé colonel en 1794. Il fit la campagne de Flandre contre les Français comme aide de camp de sir Ralph Abercrombie, fut ensuite employé en Irlande contre les insurgés, et commandait en second à la bataille de Castlebar. En 1796 il obtint le grade de major général, et en 1799 il se distingua dans l'expédition du Helder. Général en second dans la campagne d'Égypte, puis général en chef après la mort de sir Ralph Abercrombie, il força les Français à s'enfermer dans Alexandrie, puis à capituler au mois de juillet 1801. Ce succès lui valut une pairie avec le titre de *baron Hutchinson d'Alexandrie et de Knocklofty*. Moins heureux ou moins habile comme diplomate, il ne remplit pas au gré des ministres la mission qui lui fut confiée en 1806 auprès du roi de Prusse et de l'empereur de Russie. La demi-disgrâce qui suivit son ambassade le jeta dans l'opposition. Ses attaques contre le ministère ne l'empêchèrent pas d'être élevé au grade de général en 1813. En 1820, envoyé à la reine Caroline pour lui proposer un arrangement, il eut une entrevue avec elle à Saint-Omer, et ne put la décider à renoncer à ses droits. Devenu en 1825 *comte de Donoughmore*, il laissa en mourant son titre à son neveu John-Hély Hutchinson, connu pour avoir pris part à l'évasion de Lavalette. Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary.* — Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains.* — Dupin, *Procès des trois Anglais Rob.-Thom. Wilson, John-Ely Hutchinson et Mich. Bruce*; Paris, 1816, in-8°.

HUTH (*Georges-Léonard*), naturaliste et médecin allemand, né à Nuremberg, le 29 mars 1705, mort en cette même ville, le 24 février 1761. Il étudia à Leyde sous le célèbre Boerhaave, et collabora, depuis 1733, au *Commercium litterarium ad rei medicæ et scientiæ naturalis incrementum institutum*. Il fut membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Hygienus II*, et exerça la médecine à Nuremberg. On a de lui : *Angenehmer und nuetzlicher Zeitvertreib mit Betrachtung curieuser Vorstellungen allerhand kriechender, fliegender und schwimmender Thiere, nach der Natur gezeichnet gemalet und in Kupfer gestochen* (Passe-temps agréable et utile, accompagné d'observations sur diverses espèces d'animaux aquatiques, de reptiles et d'oiseaux, dessinés et gravés d'après nature); ibid., 1748-1752, 2 vol. in-folio; — *Sammlung verschiedener auslaendischer und seltener Voegel, mit illuminirten Abbildungen von Seligmann* (Collection de différents oiseaux exotiques et rares, avec des planches enluminées de Seligmann); Nuremberg, 1749, in-folio; — *Hortus nitidissimus omnem per annum superbiens floribus, s. amœnissimorum florum imagines quas magnis sumptibus collegit Chr.-Jacob. Trew, ipso vero annuente in eas incisas vivisque coloribus pictas*; Nuremberg, 1750. Les descriptions latines et allemandes jusqu'à la lettre E appartiennent à

Huth; celles qui suivent et toute la seconde partie ont été écrites par C.-J. Murr; — *Piscium, serpentum, insectorum, aliorumque nonnullorum animalium, necnon plantarum quarundam Imagines quas Marc. Catesby descripsit; additis vero imaginibus piscium tam nostratium quam aliarum regionum auxerunt vivisque coloribus pictas ediderunt Eisenberger et Lichtensteger*; Nuremberg, 1750, in-folio.; — un grand nombre de traductions de l'anglais et du français. R. L.

Hirsching, *Handbuch*. — Will, *Nuremberg. Gelehrt. Lex.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

***HUTIN** (*Charles*), peintre français, né à Paris, le 4 juillet 1715, et mort à Dresde, le 29 juillet 1776. Élève de François Lemoine, il remporta en 1736 le grand prix de peinture, et, pendant son séjour à Rome, se livra à la sculpture, sous la direction de Slodtz. Dix ans plus tard, il se rendit à Dresde, où il s'établit définitivement, et fut admis à l'Académie des Beaux-Arts (1747); son morceau de réception fut un *Caron* en marbre blanc. En 1768, il devint directeur de cette compagnie. La plupart de ses œuvres sont disséminées à l'étranger; il cultivait le genre et gravait aussi à l'eau-forte. Nous citerons parmi ses meilleurs tableaux : *Jeune Fille tenant une lettre*, au musée de Dresde; — *Un Homme conduisant du vin sur une charrette* et *Une Femme allumant le feu*, tous deux au musée de Madrid; — le tableau d'autel et le plafond de la nouvelle église catholique de Dresde.

Le frère de cet artiste, *Pierre* HUTIN, graveur et sculpteur, élève de G. Coustou, a résidé avec lui à Dresde, et y a laissé quelques-unes de ses œuvres. P. L—Y.

Siret, *Les Peintres de toutes les Écoles*. — Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*.

HUTTEAU (*François*), jurisconsulte français, né à Malesherbes (Beauce), en 1729, mort à Paris le 27 juin 1807. Reçu avocat en 1757, il s'abstint de paraître au barreau lors de l'exil du parlement en 1771, et ne reprit l'exercice de sa profession que lorsque Louis XVI eut rétabli l'ancienne magistrature. En 1786, il fut nommé membre de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans. En 1787, il présenta au roi les doléances des six corps de Paris dont il était l'avocat. Député de Paris aux états généraux, il fut le seul de sa députation qui signa les protestations de la minorité contre les décrets qui anéantissaient le pouvoir monarchique. Il quitta Paris la veille des massacres de septembre, et se retira à Malesherbes. Santerre vint pour l'arrêter en 1793; mais l'assemblée populaire déclara que Hutteau était le père des malheureux, et on le laissa libre. Cet avocat se faisait souvent remarquer au barreau par sa présence d'esprit et par sa gaieté. Un jour il plaidait une question assez aride, et les juges s'assoupissaient. Hutteau, qui s'en aperçoit, frappe sur le barreau en s'écriant : « Oui, messieurs, *præscriptio currit inter dormientes* »; et les magistrats, réveillés en sursaut, prêtèrent en riant une oreille attentive à la plaidoierie. Louis XVIII, voulant récompenser dans les enfants de Hutteau le dévouement de leur père, leur accorda des lettres de noblesse. La collection de ses mémoires judiciaires forme 26 volumes in-4°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionn. Histor.*

HUTTEN (*Ulric* DE), célèbre promoteur du protestantisme, naquit à Steckelberg, le 22 avril 1488, et mourut le 29 août 1523. Son père, appelé également Ulric, était un digne gentilhomme qui fit la guerre sous l'empereur Maximilien, notamment contre les Turcs, et sa mère Ottilia appartenait à une ancienne et noble famille, les Eberstein. On a peu de détails sur son enfance; seulement, il raconte lui-même qu'à l'âge de onze ans ses parents le conduisirent au monastère de Fulda dans l'intention de l'y faire élever pour l'état ecclésiastique, et même dans l'espoir de le voir revêtu un jour de la dignité d'abbé de cet illustre établissement. Jean II, qui occupait alors cette position, étant lié d'amitié avec le père d'Ulric de Hutten, qui dès lors annonçait des dispositions peu ordinaires, encourageait cette ambition paternelle. Il se présenta un autre protecteur du jeune Ulric : c'était le chevalier Eithelwolf de Stein. Grand amateur des chefs-d'œuvre classiques, Eithelwolf encourageait tous ceux chez qui il rencontrait le goût des sérieuses études. Cependant à l'égard d'Ulric, il ne pensait ni comme le père ni comme l'abbé, et chercha à détourner le premier de l'idée de vouer son fils à la carrière monastique, et il reprocha à l'autre, en ces termes que l'histoire a recueillis, de vouloir égarer son élève dans une vocation pour laquelle il n'était pas fait : « Tu ne hoc ingenium, perderes », écrivait-il à l'abbé.

Eithelwolf de Stein avait deviné Hutten; cinq ans plus tard, après avoir continué avec ardeur ses études, ce dernier, trouvant trop étroit l'horizon d'un monastère, quittait secrètement l'abbaye de Fulde, au grand regret de ses supérieurs et de son père. Il se rendit à Erfurt, dont l'université était alors très-florissante. Il s'y lia avec la jeunesse ardente et avide de savoir qui s'y trouvait : c'était Crotus Rubianus, l'homme qui poursuivait de sa mordante ironie les moines et les savants; c'était Eoban Hesse, si renommé ensuite comme poëte latin; enfin Pierre Eberbach et quelques autres devenus également célèbres. Hutten poursuivit avec plus d'ardeur que jamais ses études de la littérature antique, tandis que des amis, des parents, entre autres le même Eithelwolf de Stein, son cousin Frobin et Louis de Hutten pourvoyaient à ses besoins. Une maladie pestilentielle, jusqu'alors inconnue dans l'Ancien Monde, ayant éclaté à Erfurt, il quitta cette ville en 1505 pour se rendre avec son ami Crotus à Cologne, où les scolastiques tenaient encore le sceptre universitaire. Les coryphées de cette secte étaient Ortuinus Gratius, Jacques Hog-

straten, Arnold Tungern, tous ceux enfin que l'on surnommait les obscurantistes (*Dunkelmænner*). Hutten s'escrima quelque temps sur le syllogisme; mais il se dégoûta bientôt de ce labeur stérile, et revint à l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il devint le disciple de Jean Rhagius qui, sous les auspices du comte Nuenaar, s'efforçait d'introduire à Cologne le goût des lettres antiques et de la poésie. Il n'en fallut pas davantage pour que ce maître fût accusé par les obscurantistes de pervertir la jeunesse. Comme il arrive presque toujours, le parti de la routine et des ténèbres l'emporta d'abord, et Rhagius dut quitter Cologne. Il se rendit avec Hutten à l'université, nouvellement créée, de Francfort-sur-l'Oder. L'inauguration de cette grande institution, qui eut lieu en 1506, inspira à Hutten son premier essai poétique imprimé. Il sut répandre, à cette occasion, sur un sujet assez prosaïque, l'éloge de la Marche de Brandenbourg (*Carmen in laudem Marchiæ*), un reflet de poésie. Hutten fut nommé maître ès arts à la nouvelle université de Francfort, où il resta jusqu'en 1508. A cette époque la contagion qui lui avait fait fuir Erfurt l'atteignit encore; et les atteintes de ce mal, dont il éprouva toujours les symptômes toute sa vie, furent une des causes qui le firent mourir prématurément. Ses souffrances physiques ne ralentirent point son activité intellectuelle, ni ne calmèrent sa soif d'apprendre. Il se rendit dans l'Allemagne du nord, fit naufrage sur la Baltique, et, dépouillé de tout, arriva à Greifswald, où on l'inscrivit parmi les étudiants, qui le connaissaient déjà comme poëte. D'abord accueilli dans la famille du bourgmestre Loetz, il en fut ensuite, on ne sait pas précisément pour quel motif, indignement persécuté, à tel point que les domestiques de la maison, s'étant mis à sa poursuite, lui ravirent tout, papiers et vêtements. Malade, réduit au dénûment, il gagna cependant Rostock, où il rencontra des amis et des protecteurs, entre autres le professeur de philosophie Egbert Harlem. Il s'occupa alors d'enseignement, et expliqua à de jeunes élèves les meilleurs auteurs latins.

Bientôt Hutten publia un ouvrage intitulé *Klagen gegen Loetz* (1510, 2 vol.), dans lequel il stigmatisait l'indigne procédé de cette famille à son égard. Ses amis, inquiets de son sort, apprirent ainsi ce qu'il était devenu. Un de ceux qui lui montrèrent le plus d'attachement, Crotus Rubianus, alors professeur de langue latine à Fulda, lui fit connaître les dispositions de son père à son égard. « Ton père, écrivait-il à Hutten, a toute la ruse d'un Ulysse. Tout en ayant l'air de faire peu de cas de ton instruction, il n'est pas fâché d'entendre dire du bien de toi. Parfois il lui arrive de reconnaître que tu aurais fait un assez mauvais moine, et alors il donne à entendre qu'il voudrait te voir suivre en Italie les cours de droit et de jurisprudence. » Hutten ne put pas d'abord se résoudre à renoncer à la vie indépendante qu'il menait. Il alla à Wittemberg, et y publia en 1511 son *Ars Versificatoria*, puis il parcourut, dans le plus pauvre équipage, sans sou ni maille, vivant presque d'aumônes, la Bohême et la Moravie. Il rencontra cependant de nouveaux protecteurs, parmi lesquels on doit citer à Olmütz l'évêque Stanislas de Turzo, qui l'hébergea et lui fit même présent d'un cheval et de l'argent nécessaire pour continuer sa route. A Vienne, où il arriva en 1511, il rencontra un appréciateur éclairé dans la personne de Vadian, qui admira tellement un petit poëme de Hutten, à l'adresse de l'empereur Maximilien, que, secondé par des amis, il le publia à l'insu du poëte. Ce petit poëme est intitulé : *Ad Maximilianum, Romanorum imperatorem, ut bellum in Venetos cœptum prosequatur, Exhortatorium.* Enfin, venu à Pavie au mois d'avril 1512, Hutten résolut de se conformer au vœu paternel, en se livrant à l'étude du droit. Mais les circonstances ne lui permirent point d'accomplir ce projet. La ville ayant été, trois mois plus tard, assiégée par les Suisses au service du pape, Hutten eut maille à partir avec les Français qui la défendaient à l'intérieur : ils allèrent jusqu'à l'assiéger chez lui et à le menacer de mort. C'est alors que, croyant son trépas prochain, il composa sa propre épitaphe, qui ne manque ni de sel ni d'élégance (1).

La prise de Pavie par les Suisses lui rendit la liberté. Encore fut-il assez malmené par les vainqueurs, qui, le croyant d'accord avec l'ennemi, lui ravirent tout ce qu'il possédait. C'est en cet état qu'il put se rendre à Bologne pour y poursuivre ses études. Il eut dans cette ville à souffrir de la misère et de la maladie dont il avait déjà ressenti deux fois les atteintes. Repoussé de tous côtés, en particulier par le cardidinal Gurk, auquel il s'était adressé, il fut réduit à s'enrôler comme simple soldat dans l'armée de Maximilien, et c'est ainsi qu'il assista au siége de Padoue en 1513. L'année suivante il retourna en Allemagne, et se rendit aux eaux d'Ems pour y rétablir sa santé.

Un incident dramatique qui eut un long retentissement en Allemagne, le meurtre de Jean de Hutten par le duc Ulric de Wurtemberg, fit éclater pour la première fois la verve agressive d'Ulric de Hutten et montra son talent d'écrivain sous une face toute nouvelle. On le proclama le Cicéron et le Démosthène de l'Allemagne. Sa plume mordante ne laissa nul repos au meurtrier. D'autres écrits satiriques, dirigés contre le duc, suivirent le premier. Parmi ces écrits on remarque surtout le *Phalarismus*, avec cette devise : *Jacta est alea*, que Hut-

(1) Cette pièce est ainsi conçue :
Qui misere natus, miserabile transiit ævum,
Sæpe malum terra, sæpeque passus aqua,
Hic jacet Huttenus : Galli, nil tale merenti,
Insontem gladiis eripuere animam.
Si fuit ex fato, ut tot male viveret annos,
Optatum est quod tam corruit ille cito.
Ipse suas coluit mille per pericula musas,
Et quanti potuit carminis auctor erat.

ten garda toujours depuis. De ce jour sa renommée était établie et populaire en Allemagne; en même temps il se réconcilia avec sa famille. Hutten continua de prendre part aux controverses de toutes natures, si vives alors, et il faut dire qu'il prit toujours parti pour la tolérance. C'est ainsi qu'il soutint Reuchlin, vivement attaqué par les ennemis de toutes lumières dans la polémique soulevée à l'occasion de l'ordre subrepticement arraché à l'empereur Maximilien, et aux termes duquel tous les écrits des juifs devaient être livrés à la destruction. Reuchlin, nommé l'un des commissaires chargés d'examiner le mérite des réclamations des juifs contre cette barbare décision, déclara qu'à son sens il ne convenait d'appliquer la mesure qu'aux ouvrages dans lesquels les juifs s'attaqueraient au christianisme. Les provocateurs de l'édit, parmi lesquels un Israélite converti, du nom de Jacques Pefferkorn, se révoltèrent contre cette interprétation. Les amis de la raison et des lumières se mirent naturellement du côté de Reuchlin. Ulric de Hutten écrivit en 1515 son *Triumphus Capnionis* (1). L'impression de l'ouvrage éprouva d'abord quelques difficultés; le prudent Érasme se montra opposé à cette publication, qu'il chercha à reculer en disant qu'il était inconséquent de triompher avant la victoire. Toutefois le poëme parut en 1518. On a élevé quelques doutes sur la question de savoir si l'œuvre devait être véritablement attribuée à Hutten; mais ces doutes disparaissent devant une lecture attentive. Un ouvrage qui a plus d'importance, ce sont ses fameuses lettres : *Epistolæ obscurorum virorum*, adressées à Ortuinus Gratius de Deventer et publiées à la fin de l'année 1515 ou au commencement de 1516. C'est une satire vigoureuse de l'esprit pédantesque et stérile des hommes qu'il attaquait. Hutten ne prit guère part qu'à la rédaction de la deuxième partie de cette œuvre, dont Rubianus Crotus avait écrit la première.

Au mois d'octobre 1515, Hutten fit de nouveau le voyage d'Italie dans le dessein d'y reprendre ses études de droit et pour remplir ainsi les vues de sa famille : il se rendit d'abord à Rome, qu'il dut quitter bientôt après par suite d'une rixe entre lui et cinq jeunes Français, à l'un desquels il donna la mort. Il vint alors à Bologne, qu'il dut bientôt quitter par un motif semblable, une de ces querelles si fréquentes entre étudiants de différents pays, cette fois entre les Italiens et les Allemands. Hutten avait trop chaudement embrassé le parti de ses compatriotes. Il visita Ferrare et Venise, et revint ensuite en Allemagne. Arrivé à Augsbourg, il y fut présenté par Conrad Peutinger à l'empereur Maximilien, qui l'arma chevalier et lui décerna de sa main la couronne de laurier tressée par la jeune Constance Peutinger. Retiré quelque temps à Steckelberg, il poursuivit la lutte commencée contre Rome, et qui fit de lui comme le précurseur de la réformation. Après avoir préludé à ce rôle par de mordantes épigrammes adressées au pape Jules II, il se fit l'éditeur de l'ouvrage de Laurent Valla, intitulé : *De falso credita et ementita Donatione Constantini Magni*; il y joignit une préface, dédiée à Léon X, où il adjure ce pontife de pacifier l'Église, d'honorer, de récompenser Laurent Valla, l'ennemi des tyrans, de ne point régner en empereur, mais de soigner son troupeau en berger fidèle. Ce pamphlet, publié dans l'année même où Luther parut sur la scène (1517), eut un immense retentissement. Luther lui-même en fut ému, comme en témoigne un passage d'une de ses lettres datée de 1520 : « Habeo in manibus, écrit le célèbre réformateur, Donationem Constantini a Laurentio Valleno confutatam, per Huttenum editam. Deus bone, quantæ seu tenebræ, seu nequitiæ Romanorum; et quod in judicio Dei mireris, per tot secula non modo durasse, sed etiam prævaluisse ac inter decretales relata esse tam impura, tam crassa, tam impudentia mendacia, inque fidei articulorum... vicem suscepisse... ».

En 1518, un an après son édition du livre de Valla, et nonobstant cette publication, Hutten trouva un protecteur, aussi puissant qu'éclairé, dans la personne d'Albert, margrave de Brandebourg et archevêque de Mayence. Invité depuis à venir demeurer avec le prince de l'Église, l'ardent et généreux promoteur des idées nouvelles accepta. Il crut servir les intérêts de son pays en se plaçant sous cet éminent patronage. Dans un chaleureux panégyrique, il invita son protecteur à se mettre à la tête de l'Allemagne, dont il pouvait seul réaliser la plus chère espérance : la fusion de toutes ses parties en un corps de nation. C'était, comme on voit, une grande idée éclose au quinzième siècle, dans les plus puissants esprits de cette époque, et qui, aujourd'hui encore, n'est pas arrivée à sa réalisation. A la diète d'Augsbourg, où il suivit Albert, et dans laquelle ce moine, jusqu'alors inconnu, Luther, devait rendre compte de sa conduite, Hutten chercha à lui rendre favorables quelques-uns des puissants personnages qui devaient figurer dans cette assemblée fameuse. Hutten essaya aussi de décider les princes allemands à faire la guerre aux Turcs. L'écrit dans lequel il prêche cette croisade, publié à Steckelberg en 1519, et intitulé : *Ad principes Germaniæ, ut bellum Turcis invehant Exhortatoria*, a tous les caractères du plus vigoureux pamphlet : il gourmande la cour de Rome, à laquelle il reproche de n'avoir jamais songé à guerroyer contre les Turcs que pour avoir une occasion de piller l'Allemagne; et quant aux princes de ce pays, il les tance vertement, leur dit qu'il est temps de mettre une trêve à leurs festins, leurs tournois, leurs parties de chasse, et à leurs guerres intestines, qui ne sont que des brigandages, pour s'occuper enfin des intérêts

(1) Capnion, de καπνος (fumée), par allusion au nom de Reuchlin, qui vient du mot allemand *Rauch* ayant la même signification.

de l'Empire et s'unir avec son chef contre l'ennemi commun.

En même temps que ce pamphlet, Hutten écrivit un *Dialogue* sur la vie des courtisans, où il donnait suite à ces attaques contre les habitudes et les mœurs corrompues de la noblesse, attaques violentes qui devaient lui susciter des ennemis puissants. Dans une lettre en date du 6 novembre 1518, adressée à Willibald Pirkheimer (1), il rend compte des motifs qui le guident dans cette polémique : « Je fais peu de cas, dit-il, de cette noblesse qui n'a sa raison d'être que dans le hasard de la naissance; je veux une noblesse qui soit mienne et pouvoir enfin transmettre à mes descendants une illustration qui ne me vienne pas uniquement de mon père. » Puis répondant à l'invitation faite par son ami de se consacrer au culte des Muses, au lieu de se jeter dans les querelles du siècle, il lui trace un tableau animé de l'état des choses en Allemagne, alors le théâtre des exactions de la noblesse, des violences même des paysans vis-à-vis les uns des autres. « Et vous voudriez, ajoute-t-il, me condamner à demeurer spectateur impassible et inactif d'une telle scène! Enfin il s'exalte à la vue du travail, du besoin de rénovation qui agite son époque. « O siècle, ô sciences! s'écrie-t-il, on se sent renaître et vivre, bien que l'on ne puisse prendre aucun repos. Enfin! renaissent, chez Willibald, les talents, les sciences. Arrière antique barbarie! prends ton bâton de voyage et cherche ailleurs quelque refuge. »

Comme Pirkheimer, Érasme prêchait à Hutten le calme. Mais ce dernier ne suivit point d'abord ce conseil de ses amis les plus éclairés. En 1519, il quitta le margrave Albert pour entrer avec François de Sickingen dans la ligue de Souabe dirigée contre Ulric de Wurtemberg, son ennemi personnel. Cependant il fit bientôt diversion à ses préoccupations guerrières en écrivant sur des matières qui n'avaient rien de belliqueux. Conseillé par ses amis, et dans l'espoir de se débarrasser enfin d'une maladie devenue chronique, il but des décoctions de bois de gaïac, et, joignant à la pratique la théorie, il écrivit son traité : *De Guajaci Medicina et Morbo gallico*. Cet ouvrage eut les honneurs de la traduction en allemand par Thomas Murner, moine déchaux et bien connu par ses écrits satiriques, et en anglais par Thomas Pagnet, chanoine de Marten-Abbey.

C'est encore vers cette époque, après la diète d'Augsbourg, qu'il faut placer l'écrit satirique de Hutten ayant ce singulier titre ΟΥΤΙΣ (*Nemo*). Seulement il fut composé au château de l'archevêque de Mayence, duquel Hutten songea enfin à se séparer définitivement. Leurs idées ne pouvaient plus se concilier; celles de Hutten étaient trop avancées pour le prélat.

Retiré, après la guerre de Souabe, qui suivit cette séparation, au château paternel, Hutten reprit sa polémique contre Rome, qui la lui rendit en violentes représailles. Léon X demanda son extradition; poursuivi par des assassins, Hutten chercha un refuge dans le château de son ami Sickingen (1520). De cet asile il lança en Allemagne de nombreux et vifs pamphlets. De cette époque datent ses *Dialogues* et ses *Exhortations*, dont le style et la verve rappellent Lucien. Il y fait appel aux hommes de toutes professions, voire même aux lansquenets, parce que, selon lui, le glaive seul peut trancher les grandes difficultés. A cette époque aussi commence la liaison de Hutten avec Luther. « Vive la liberté, écrit-il au chef de la réforme (juin 1520). Si là bas où vous êtes vous rencontrez sur votre voie, dans l'œuvre que vous entreprenez, tant d'obstacles, je m'en afflige assurément. Quant à moi, je fais ce que je puis. Puisse le Christ être avec nous, puisque nous tendons, vous avec une si grande vigueur, moi dans la mesure de mes forces, à rendre à la lumière sa doctrine obscurcie par la papauté! »

Pour contribuer plus efficacement à cette œuvre commune et pour vulgariser sa parole, Hutten commença dès lors à écrire dans l'idiôme de son pays. Précédemment il avait fait paraître en latin l'écrit intitulé : *Ad Carolum imperatorem, adversus sibi intentatam a Romanis vim et injuriam Conquestio*. Mais il traduisit en allemand (afin, comme il le disait lui-même, que chacun sentît que c'était la cause de tous qu'il plaidait) la plainte adressée, dans la personne de l'électeur Frédéric de Saxe, à tous les États de la nation allemande : *Klagschrift an alle Stænde teutscher Nation*. Au pamphlet intitulé *Bulles*, qui vint ensuite, succéda le poëme allemand ayant pour titre : *Plainte et Avertissement contre le pouvoir exorbitant et antichrétien du pape de Rome*, etc., toujours avec cette devise : *Jacta est alea*. En même temps il continuait sa vigoureuse et expressive correspondance avec les coryphées de l'époque, tels qu'Érasme et surtout Luther, correspondance toute empreinte des controverses sur les sujets si brûlants que l'on agitait alors. En 1521, Hutten se décida, sur la demande de Charles-Quint, à servir l'Empire. Un traitement de 200 florins d'or lui fut accordé à cet effet. Évidemment c'était son silence que l'on voulait acheter, et Hutten ne devait pas accepter longtemps un tel rôle : il fit, avec les troupes de l'Empire, la triste campagne de Lorraine, puis il revint retrouver son ami Sickingen, après avoir abandonné à ses frères son patrimoine, pour ne pas les envelopper dans les embarras où ses luttes incessantes pouvaient l'entraîner. Mais l'asile que lui offrait si généreusement Sickingen fut bientôt perdu pour lui par suite de l'issue malheureuse des hostilités

(1) Elle est intitulée : *Ad Bilibaldum Pirkheimer, patricium Norimbergensem, Epistola, vitæ suæ rationem exponens*; Augsbourg, 1518.

dirigées par ce protecteur contre Richard, archevêque de Trèves. Hutten se mit alors en route pour la Suisse, où il comptait trouver un appui dans Érasme. Malheureusement le caractère de ce philosophe n'était pas de tous points à la hauteur de son esprit : timide, flottant et d'une excessive prudence, ainsi que le fait remarquer quelque part Luther, il accueillit avec froideur le polémiste ardent. Il eut même le tort de prévenir contre lui le conseil de Zurich, ainsi qu'en témoigne une lettre en date du 10 août 1523. Hutten aborda enfin dans l'île d'Ufenau, située dans le lac de Zurich. Épuisé par tant de luttes et de longues souffrances, il termina bientôt dans cette retraite, en face des Alpes, sa carrière, si courte, si agitée et si remplie par de généreuses aspirations. On peut considérer Hutten comme l'un des promoteurs les plus désintéressés, les plus sincères de la révolution religieuse qui signala le seizième siècle. Il fit de la poésie une arme de guerre, et ses satires sont un modèle du genre. Il se montra le défenseur du juste et du bien, et ne poursuivit de sa verve vraiment patriotique et ardente que la violence et l'hypocrisie.

L'édition des œuvres (*Opera omnia*) d'Ulric de Hutten publiée à Berlin, 1821-1825, par Munich, 5 vol. in-8°, présente des inexactitudes nombreuses. On a donné aussi un choix de ses *Œuvres*, 1822-1824, 3 vol. ROSENWALD.

Lutheri Epist.; Iéna, 1556. — Gervinus, *Gesch. der Deuts. nat. Litt.*; 1835-1838. — Bayle, *Dict. Hist.* — Schubart, *Leben und Character Ulric von Hutten*; Leipzig, 1791 et 1816. — Weslinger, *Huttenus delarvatus*. — Burckhard, *Commentarius de Fatis et Meritis Ulrici Hutteni*. — Mohnicke, *Ulric von Hutten's Jugendleben*. — Nicéron, *Mém.*, t. XV et XX. — Michelet, *La Réforme*. — Strauss, *Ulric von Hutten*, 1858. — *Rev. Germanique*, mars 1858.

HUTTER (*Leonhard*), théologien protestant, né en 1563 à Ulm, où son père était ministre, et mort à Wittemberg, le 23 octobre 1616. En 1596, on le nomma professeur de théologie à Wittemberg; il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Il est connu surtout par le zèle qu'il déploya pour l'orthodoxie luthérienne, zèle qu'il poussa jusqu'à l'intolérance pour toutes les autres communions chrétiennes. C'était un homme entier dans ses opinions, incapable de supporter la contradiction, d'un esprit tranchant et d'une excessive roideur de caractère. De ses nombreux ouvrages, dont la plupart sont dirigés contre les catholiques ou contre les réformés, nous citerons les suivants, qui sont les plus importants : *De Voluntate Dei circa æternum prædestinationis salvandorum Decretum*; Wittemberg, 1605, in-4°; — *Explicatio libri christianæ concordantiæ*; Wittemberg, 1608, in-8°; deux autres édit.; — *Compendium locorum theologicorum ex Sacra Scriptura et libro Concordiæ Collectum*; Wittemberg, 1610, in-8°; souvent réédité. Cet ouvrage, fait sur l'invitation de l'électeur de Saxe, était destiné à l'instruction religieuse de la jeunesse des écoles; — *Loci communes theologici, ex Sacris Litteris diligenter eruti, veterumque Patrum testimoniis passim roborati et confirmati, ad methodum Locorum Melanchthonis*; Wittemberg, 1619, in-fol.; Francfort, 1661, in-fol.; — *Concordia Concors, sive de origine et progressus formulæ Concordiæ ecclesiarum Augustanæ Confessionis*; Wittemberg, 1614, in-fol. Deux autres éditions, dont la dernière, Francfort, 1690, in-4°, etc., a une préface de Val. Alberti. Hutter composa cet ouvrage par ordre de l'électeur de Saxe, pour réfuter le *Concordia Discors* et l'*Historia Sacramentalis* d'Hospinius; — *Calvinista Aulico-politicus*; Wittemberg, 1614, in-8° : contre l'édit de tolérance de Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg; — *Irenicum vere christianum, sive tractatus de synodo et unione evangelicorum non fucata concilianda*; Rostock, 1616, in-4°; autre édit. de 1619, in-fol., contre le projet de réunion des luthériens et des réformés, mis en avant par Pareus, et surtout contre l'*Irenicum* de ce théologien. M. N.

J.-C. Erdmann, *Lebensbeschreib. und literarische Nachricht. von den Wittemb. Theologen seit 1502 bis 1802*; Wittemberg, 1804. — Bayle, *Diction. Histor.* — J.-G. Walch, *Biblioth. Theologica Selecta*.

HUTTICH (*Jean*), antiquaire et numismate allemand, né à Mayence vers 1480, mort le 4 mars 1544. Après s'être fait recevoir maître en philosophie dans sa ville natale, il se rendit à Strasbourg, où il fut naturalisé en 1525. Deux ans après il devint chanoine à l'église de Saint-Thomas, et en 1530 à la cathédrale. Il laissa un legs considérable pour doter les filles pauvres qui n'épouseraient pas des soldats. On a de lui : *Collectanea Antiquitatum in urbe atque agro Moguntino repertarum*; Mayence, chez Schœffer, 1520, in-fol., rare; se trouve dans le tome III des *Scriptores Historiæ Moguntinæ* de Johannes; — *Vitæ Imperatorum, cum iconibus et numismatibus ad vivum expressis*; Strasbourg, 1525, 1534; Lyon, 1550 et 1554, in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1526, in-8°; — *Collectio diversarum navigationum et itinerum*; Bâle, 1536, in-fol.; — *Elenchus consulum Romanorum*, inséré dans les *Opera* de J. Sambucus. E. G.

Johannes, *Scriptores Historiæ Moguntinæ*, t. III, p. 321. — Hanckius, *De Romanarum Rerum Scriptoribus*, t. II. — Banduri, *Bibl. Numaria*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopædie*.

HUTTON (*James*), célèbre géologue anglais, né le 3 juin 1726, à Édimbourg, mort dans la même ville, le 26 mars 1797. Fils d'un marchand d'Édimbourg, il acheva ses études à l'université de cette ville. En 1743 il entra dans l'étude d'un clerc au sceau du roi; mais comme, au lieu de s'occuper de la transcription des actes, il amusait ses camarades par des expériences de chimie, il fut congédié. Il choisit alors la carrière médicale, et, après avoir étudié la médecine à Édimbourg pendant trois années, il vint à Paris, où il resta deux ans; il partit ensuite pour les Pays-Bas, et se fit recevoir docteur à Leyde au mois de septembre 1749. Arrivé à Londres à la fin de la

même année, Hutton résolut de s'y fixer, puis il abandonna ce projet pour établir une fabrique de sel ammoniac, qui réussit complétement. Il retourna à Édimbourg en 1750. La connaissance qu'il fit de l'agronome sir John Hall de Douglas le poussa à s'occuper d'économie rurale. Il partit donc pour le Norfolk, et s'installa chez un fermier qui fut à la fois son hôte et son professeur. Pendant son séjour dans ce pays, il se mit à l'étude de la minéralogie, dans le but de se distraire en route pendant les fréquentes excursions qu'il faisait dans les différentes parties de l'Angleterre. De retour en Écosse, il hésita quelque temps dans le choix du lieu où il s'établirait pour mettre en pratique ses connaissances agricoles. Il finit par se décider pour sa propre ferme, située dans le Berwickshire, et cette belle contrée lui doit aujourd'hui l'état florissant de sa culture. Cependant la géologie, dont il avait continué de s'occuper, lui offrait de plus en plus d'attraits; il entreprit en 1764 un voyage dans le nord de l'Écosse, dans l'intérêt de cette science, qui en 1768 devint sa passion dominante. Il quitta donc sa ferme pour aller s'établir à Édimbourg, où il se livra à des essais chimiques, et découvrit l'alcali minéral contenu dans le zéolithe. En 1777, il entreprit de prouver que le coal d'Écosse n'est pas de même espèce que la culm d'Angleterre, et ne devait pas par conséquent être assujetti aux droits de transport, ce qui finit par être accepté par le conseil privé, et termina de vives discussions entre les propriétaires de mines et les officiers du fisc, qui voulaient imposer cette matière comme la houille. Hutton poursuivit pendant trente ans le cours de ses études géologiques avant de se déterminer à publier sa théorie de la Terre, qui le plaça au rang des premiers géologues. Les encouragements de la Société Royale d'Édimbourg l'y décidèrent enfin. Il fit paraître aussi dans le premier volume des *Transactions* de cette société une théorie de la pluie (*Theory of Rain*), qui mérite d'être placée parmi les bons ouvrages sur la météorologie. La mort l'empêcha de publier ses *Éléments d'Agriculture*, fruit de nombreux travaux et d'une longue expérience.

Hutton s'est surtout rendu célèbre par sa théorie de la Terre. « Il attribue au feu, dit un de ses biographes, la plupart des phénomènes que Werner et d'autres géologues ont cherché à expliquer par la solution aqueuse. Le docteur Hutton combat également le système de De Luc, et pense que les causes qui ont produit les substances minérales et présidé à leur arrangement et distribution sont les mêmes qui sont aujourd'hui en opération dans l'intérieur de la Terre et au-dessous des mers. Il croit que les montagnes se forment lentement au fond de la mer, que les révolutions du globe ne sont jamais générales, et que le calorique et les gaz comprimés sont les agents les plus puissants des catastrophes partielles et plus ou moins soudaines. Depuis la publication du système du docteur Hutton, de nouvelles expériences ont démontré la possibilité de produire, au moyen d'une haute température aidée d'une forte compression, une foule de phénomènes minéralogiques qu'on supposait ne pouvoir s'expliquer que dans l'hypothèse de la solution aqueuse de leurs éléments. Le docteur Hutton, tout en admettant le calorique comme l'agent principal des grandes opérations de la nature, était loin d'adopter le système de la fluidité primitive et ignée de notre globe, qu'il croyait avoir toujours eu la même structure qu'il a aujourd'hui, n'ayant éprouvé que des changements partiels, successifs, et pour ainsi dire périodiques. » On a de Hutton : *Considerations on the nature, quality and distinctions of Coal and Culm;* 1777; — *Theory of the Earth;* Édimbourg, 1795, 1796, 2 vol.; — *Dissertations on different subjects in natural Philosophy;* 1792; — *An Investigation of the principles of Knowledge, and of the progress of reason from sense to science and philosophy;* 1794, 3 vol. in-4°; — *Dissertation upon the Philosophy of Light, Heat, and Fire;* 1794, in-8°. L. L—T.

Playfair, *The Huttonian Geology*, dans les *Philosophical Transactions of Edinburgh*, vol. V. — Chalmers, *The General Biographical Dictionary*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

HUTTON (*Guillaume*), archéologue anglais, né à Derby, le 30 septembre 1723, mort le 20 septembre 1815. Fils d'un pauvre journalier, il ne reçut aucune éducation, et dès l'âge de sept ans il travailla dans un moulin à soie. A quatorze ans il entra en apprentissage chez son oncle, fabricant de bas. Il apprit le métier de relieur dans ses moments de loisir, et, en 1750, il ouvrit une petite librairie et un cabinet de lecture à Birmingham. Il y joignit un commerce de papier, et arriva à l'opulence. Devenu riche, il cultiva les lettres. En 1791, dans les émeutes de Birmingham, sa maison fut pillée, et il perdit une partie de sa fortune. Laissant son commerce à son fils, il se retira à Bennet's-Hill près de Birmingham. Hutton a été quelquefois appelé *le Franklin de l'Angleterre*. On a de lui : *History of Birmingham*, 1781, in-8°; — *Journey to London;* 1784, in-12; — *The Court of Requests;* 1784, in-8°; — *The Hundred Court;* 1788, in-8°; — *History of Blackpool;* 1788, in-8°; — *Battle of Bosworth field;* 1789, in-8°; — *History of Derby;* 1790, in-8°; — *The Barbers, a poem;* 1793, in-8°; — *Edgar and Elfrida, a poem;* 1793, in-8°; — *The roman Wall;* 1801, in-8° — *Remarks upon North Wales;* 1801, in-8°; — *Tour to Scarborough;* 1803, in-8°; — *Poems, chiefly Tales;* 1804, in-8°; — *Trip to Coatham;* 1808, in-8°. Tous ces ouvrages sont oubliés, mais on lit encore son autobiographie, publiée après sa mort par sa fille Catherine Hutton, sous ce titre : *The Life of William Hutton, stationer of*

Birmingham, and the History of his family, written by himself; Londres, 1816, in-8°; réimprimée en 1841, dans *English Miscellanies* de Knight. Catherine Hutton publia elle-même un roman intitulé : *The Miser married;* 1813, 3 vol. in-12. Z.

Life of William Hutton. — *English Cyclopædia (Biography).*

HUTTON (*Charles*), mathématicien anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, le 14 août 1737, mort à Londres, le 27 janvier 1823. Il appartenait à une famille de Westmoreland qui avait été alliée à celle de Newton. Fils d'un inspecteur des mines, il reçut une éducation fort incomplète, et ne dut qu'à lui-même les connaissances multiples qu'il acquit plus tard. Il manifesta de bonne heure une grande prédilection pour les mathématiques. A la mort de son père il avait à peine dix-huit ans, et entra comme instituteur dans l'école du village de Jesmond; quelques années après, son maître, qui était ecclésiastique, ayant été appelé à une cure, résigna son école en faveur de Hutton. En 1760, Hutton se maria et vint s'établir à Newcastle. En 1771, le pont de Newcastle ayant été emporté par un débordement du fleuve, Hutton s'occupa des moyens de le rétablir avec sécurité, et publia sur la construction des ponts un petit ouvrage qui le fit aussitôt connaître. En 1773 il fut nommé professeur de mathématiques à l'Académie royale de Woolwich, à la suite d'un concours. Le 16 novembre 1774 Hutton fut élu fellow de la Société Royale de Londres, et après la nomination de John Pringle à la présidence, Hutton devint secrétaire de la Société, chargé de la correspondance étrangère, office qu'il remplit jusqu'en 1778, époque à laquelle on exigea la résidence continuelle du secrétaire. En 1775, la Société Royale fit faire, sous la direction du docteur Maskelyne, une série d'expériences sur la montagne Schihallien, dans le Perthshire, dans le but de déterminer la densité moyenne de la Terre; Hutton fut chargé des calculs qu'entraînait cette opération. En 1779 le titre de docteur en droit lui fut conféré par l'université d'Edimbourg. Attaqué d'une maladie de poitrine en 1806, il quitta l'Académie militaire l'année suivante, et reçut en récompense de ses services une pension de 500 livres sterling. Charles Hutton a pris part à presque tous les perfectionnements introduits de son temps par les Anglais dans l'artillerie et le génie. Ses principaux ouvrages sont : *A practical Treatise on Arithmetic and Book-keeping;* 1764, plusieurs fois réimprimé; — *A Treatise on Mensuration, both in theory and practice;* Londres, 1771, in-4°; 1788, in-8°; — *Principles of Bridges, containing the mathematical demonstration of the properties of the arches*, etc.; Newcastle, 1772, in-8°; Londres, 1801; — *The diarian Miscellany, containing all the useful and entertaining parts, both on mathematical and practical subjects, extracted from the Lady's diary, from the beginning of that work in* 1704 *to* 1773; *with many additionnal solutions and improvements;* Londres, 1775, 6 vol. in-12; — *Tables of the Product and powers of Numbers, with an Introduction;* Londres, 1781, in-8°; — *Mathematical Tables, containing the common, hyperbolic and logistic logarithms, also sinus, tangents, secants and versed sinus, both natural and logarithmic*, etc., *to which is prefixed a large and original history of the discoveries and writings relating to these subjects;* Londres, 1785, nouv. édit., 1811; — *Tables of Interest from one pound to* 500 *millions for one day;* 1786; — *Compendious Measurer; being a brief yet comprehensive treatise on mensuration and practical geometry; with an introduction to decimal and duodecimal arithmetic;* Londres, 1786, in-12; — *Tracts on Mathematical and Philosophical Oubjects;* Londres, 1786, in-4°; 1812, 3 vol. in-8°; — *Elements of Conic Sections;* 1787, in-8° : c'est son œuvre capitale; — *A Mathematical and Philosophical Dictionary, containing an explanation of the terms and on account of the several subjects comprised under the heads: mathematics astronomy and philosophy, both natural and experimental; with an historical account of the rise, progress and present state of these sciences; also memoirs of the lives and writings of the most eminent authors, both ancient and modern, who by their discoveries or improvements have contributed to the advancement of them;* Londres, 1795-1796, 2 vol. in-4°, avec pl.; nouvelle édit., 1815; — *A Course of Mathematics, composed and more especially designed for the use of the gentlemen cadets in the royal military academy of Woolwich;* Londres, 1798-1801, 3 vol.; — *Select Amusements of Mathematics and Phylosophy*, traduit du français de Dispian; 1801, in-12; — *Recreations in Mathematics and natural Philosophy, first composed by M. Ozanam, lately recomposed and greatly enlarged by M. Montucla, and now translated into english and improved with many additions and observations;* Londres, 1803, 4 vol.; — *The Philosophical Transactions of the Royal Society of London, abridged by Ch. Hutton, G. Shaw, et R. Pearson;* Londres, 1804-1809, 18 vol. in-4°; — *Tracts on many interesting parts of Mathematical and Philosophical Sciences;* Londres, 1812, 3 vol. Ch. Hutton a en outre donné une nouvelle édition des *Principles of Gunnery* de Robins, corrigée et augmentée; 1805. Il a fourni aux *Philosophical Transactions* des articles : sur un moyen prompt de rendre convergentes les suites pour la rectification des courbes; sur la poudre à canon; sur la densité moyenne de la Terre, d'après les mesures du

1; sur le point de plus forte attrac-
urface d'une montagne ; et sur le projet
velle division des cadrans. On trouve
le Hutton, dans les *Transactions* de
Royale d'Édimbourg, un travail inti-
*tract of Experiments made to de-
the true resistance of the air to the
of bodies of various figures and mo-
gh in with different degrees of ve-*
lutton a aussi contribué au *Lady's*
ecueil périodique dont il fut même l'é-
idant quelques années. L. LOUVET.

Bioth. Brit., tome I. — *Revue encyclopédi-*
VII, p. 655. — *English Cyclopædia* (*Biogra-*
ch et Gruber, *Allg. Encyklopædie*.

MAN (*Jean-Henri*), voyageur danois,
hague, en 1704, mort en 1774, à Hes-
l était pasteur. Nommé aumônier d'un
de la Compagnie Asiatique de Dane-
i fut envoyé en Chine, il publia *Bes-
over Skibet* Kronprints Christians
ch fra China (Description du voyage
exécuté par le navire *Le Prince royal*
); Copenhague, 1733; traduction alle-
openhague et Leipzig, 1750. E. B.

Kraft, *Litter.-Lex.*

(*Jean-Jacques*), architecte français,
villiers, près Mantes, en juin 1742,
ersailles le 24 mai 1808. Fils d'un
l fut envoyé à Paris pour y terminer
. Ses liaisons avec de jeunes architec-
rent en lui le goût des arts du dessin.
s leçons du professeur Blondel. A l'âge
eux ans il fut attaché comme inspec-
âtiments de la Monnaie, et, en 1770,
a le grand prix de l'Académie royale.
suite l'Italie, la Calabre, la Sicile, la
rapporta en France une riche collec-
ssins. Il avait laissé sur l'Etna des
son passage, en construisant, pour le
cari, un pont remarquable par sa har-
a solidité. Il revint à Paris en 1776, et
, l'année suivante, un des inspecteurs
de Versailles. Il fut maire de cette ville
remières années de la révolution.
G. DE F.

*ogr. des Hommes remarquables du dépar-
ine-et-Oise.*

(*Jean-Jacques-Marie*), architecte
fils du précédent, né à Versailles le
'83, mort subitement à Paris, le 23 no-
52. Entré au mois de messidor an IV
École centrale de Versailles, il y fit des
pides, et à l'âge de quatorze ans il don-
les leçons particulières de mathéma-
n père commença à l'initier aux élé-
son art, puis il le plaça chez Percier.
Huvé passa trois années auprès de ce
stingué, obtint cinq médailles à l'É-
eaux-Arts et fut admis deux fois à
pour le grand prix de Rome. Lors-
l'empereur résolut de consacrer à la
armées le monument commencé sous
Louis XV, et qui fut depuis l'église de La Made-
leine, Vignon, qui en était devenu l'architecte, fit
nommer Huvé conducteur des travaux. Son zèle
et sa capacité lui valurent bientôt le titre de sous-
inspecteur. En 1814 il marcha avec la garde na-
tionale à la défense de la capitale contre l'étran-
ger; mais l'année suivante il refusa de prêter
serment à l'acte additionnel, quoique ce refus
pût entraîner sa destitution, et que sa place fût
alors son unique moyen d'existence. En 1817
il était inspecteur en chef des travaux de La
Madeleine. Il succéda à Viel, architecte des
hôpitaux et hospices. En 1819, Huvé fut
chargé de l'achèvement du château de Saint-
Ouen. Louis XVIII le nomma ensuite archi-
tecte du château de Compiègne. En 1827 il
devint architecte de l'administration des postes.
Quelque temps après, la démolition de la salle
Feydeau ayant été résolue, un concours fut ou-
vert pour élever à la place Ventadour une nou-
velle salle de spectacle destinée à la remplacer
pour l'opéra-comique. Le projet de Huvé l'em-
porta sur ceux de ses concurrents. Vignon étant
mort, Huvé le remplaça comme architecte de
La Madeleine, qu'il termina. En 1837 il fut
nommé membre honoraire du conseil des bâ-
timents civils, et quelques années après adjoint
au jury d'examen pour les concours d'architec-
ture à l'École des Beaux-Arts. A la mort de Per-
cier, son maître, en 1838, Huvé fut appelé à le
remplacer à l'Institut, dans la section d'architec-
ture de l'Académie des Beaux-Arts. Depuis il de-
vint président de la Société libre des Beaux-Arts
et de la Société centrale des Architectes. Il a formé
dans son atelier un grand nombre d'élèves dis-
tingués, et il venait en aide à une foule de mal-
heureux. Un matin on le trouva mort dans son lit;
une bougie était allumée près de lui et un livre
placé à côté. « Artiste savant et consciencieux,
homme d'une probité exemplaire, et doué d'ail-
leurs d'un esprit fin et du caractère le plus bien-
veillant, il y avait, dit un de ses panégyristes,
double raison pour que l'on aimât avoir affaire à
lui. Aussi y a-t-il peu d'architectes de notre épo-
que qui aient eu une aussi belle clientèle pour les
travaux privés et qui en outre aient été chargés
de la construction de trois édifices capitaux : un
château, une salle de spectacle, et enfin une
grande église. Si, comme on le dit souvent, mais
ce qui n'arrive pas toujours, la simplicité et la
modestie sont l'apanage et parfois une preuve
du vrai mérite, personne n'a mieux justifié ce
douteux adage que M. Huvé, et ses rares et
belles qualités ont certainement beaucoup con-
tribué à rehausser son talent et à en faire re-
chercher l'emploi. » L. LOUVET.

Raoul-Rochette, *Discours lu* par M. Caristie *sur la
tombe de M. Huvé*, au nom de l'Institut. — Delécluze,
Journal des Débats du 29 novembre 1852. — Charles Ro-
magny, *Nécrologie, J.-J.-M. Huvé*, dans la *Revue Muni-
cipale*, 1852, p. 1011.

* HUVIER DES FONTENELLES (*Pierre-
Marie-François*), littérateur français, né à

Coulommiers, en Brie, dans l'année 1757, mort le 21 octobre 1823. En sortant du collége de Juilly, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta en 1780. Destiné à succéder à son père, bailli de Coulommiers, il le seconda quelque temps dans l'exercice de ses fonctions; mais à l'époque de la révolution il renonça entièrement aux affaires, et vécut dans la retraite, uniquement occupé de la culture des lettres. On a de Huvier : *Les Soirées amusantes, ou entretiens sur les jeux à gages et autres;* Paris, 1788; nouvelle édit., 1796, in-12; inséré aussi dans la 66e livraison de l'*Encyclopédie méthodique*, qui contient les jeux mathématiques et les jeux familiers; — *La Targétude, tragédie un peu bourgeoise, parodie de l'*Athalie *de Racine;* Paris, 1791, in-8° : dirigée contre Target, rapporteur du comité de révision de la constitution en 1791; — *Les Remontrances du Parterre*, etc., par *Bellemure, ci-devant commissaire de police, réfutées par M. H. D., otage de Louis XVI;* Paris, 1814, in-8°.

G. DE F.

Feller, *Dictionn. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

HUXELLES. *Voy.* UXELLES.

* **HUXHAM** (*Jean*), célèbre médecin anglais, né à Halberton, dans le Devonshire, vers la fin du dix-septième siècle, mort le 10 août 1768. Il étudia sous Boerhaave à l'université de Leyde, où il prit le degré de docteur en médecine. Retourné en Angleterre, il s'établit à Plymouth, où il exerça la médecine pendant une trentaine d'années. « C'était un excellent observateur, dit la *Biographie Médicale*. On lui doit la description d'une maladie assez peu connue, à laquelle on donne encore le nom de *fièvre lente nerveuse d'Huxham*. Il est du petit nombre de ceux qui n'ont pas méconnu la nature inflammatoire des fièvres dans la plupart des cas, et c'est en cela surtout que ses écrits ont beaucoup moins vieilli que ceux d'un grand nombre d'auteurs aussi célèbres. » Le quinquina et le vin étaient ses remèdes favoris, et comme sa réputation était considérable de son vivant, il y a lieu de croire que sa pratique était heureuse. Une infusion de l'écorce du Pérou (*Peruvian bark*) et d'autres aromates dans l'alcool, qu'il prescrivait souvent, a gardé jusqu'à présent le nom populaire de *teinture de quinquina d'Huxham*. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes de Aere et Morbis epidemicis ab anno* 1728-1752; Londres, 1744-1752, 2 vol., in-8° : son fils a donné la suite; ibid., 1760, in-8°; — *An Essay on Fevers and Diseases;* Londres, 1750, in-8°; traduit en français, in-12; — *Medical and Chymical Observations upon Antimony;* Londres, 1755, in-8°; — *Dissertation of the malignant Ulcerous forethroat;* Londres, 1767, in-8°. Reichel a réuni divers ouvrages d'Huxham sous ce titre : *Opera Physico-Medica;* Leipzig, 1764, 3 vol. in-8°. J. V.

Polwhele, *History of Devonshire*, vol. I, Rees, *Cyclopædia*. — Lysons, *Mag. Britan.* - *General Biographical Dictionary*. — John *General Biograp. Dict.* — *Biographie Méd*

HUYDECOPER (*Balthasar*), poëte logue hollandais, né en 1695, à Amsterd le 24 septembre 1778. Il fut nommé é sa ville natale et plus tard bailli du T productions poétiques, excepté sa trag sace, ont peu de valeur; mais il s'e marquer comme un des plus habiles seurs de la langue hollandaise. On *De triompheerende Standvastigheid delte Wraakzucht, Treurspel* (La (triomphante, ou la vengeance déçue); dam, 1717, in-8°; — *Edipus, Treurs het Fransch van Corneille* (Œdipe, traduite du français de Corneille); dam, 1720, in-8°; — *Arsases of't dig Verraad* (Arsace, ou la trahis reuse); Amsterdam, 1722, in-8°; — *chten en Brieven van Horatius* et Épîtres d'Horace); Amsterdam, 16 ibid., 1737, in-4°, avec la traduction *poétique;* — *Achilles, Treurspel* tragédie); Amsterdam, 1728, in-8°; — *van Taal-en-Dichtkunde in vrymoed merkingen op Vondels vertaalde H pingen van Ovidius* (Essais philolo poétiques, ou observations libres sur l tion des *Métamorphoses* d'Ovide faite del); Amsterdam, 1730, in-4°; Leyd 1784, 2 vol., in-8°, avec des additions soins de Lelijveld; ouvrage précieux qui outre d'excellentes remarques sur les lit hollandais, un trésor d'observations su et l'histoire de l'idiome hollandais; — *gien en Handvesten van Texel* (Priv Franchises du Texel); Amsterdam, 174 — *Gemengen gedichten* (Poésies r Amsterdam, 1788, in-4°. Huydecoper édité : *Reimchronijk van Melis Sto Historie-Oudheid en Taalkundige kingen* (Chronique rimée de Melis Sto des remarques historiques et philolo Leyde, 1772, 3 vol. in-4°, excellent ou consulter surtout pour l'histoire de la hollandaise; — *Brieven van Hooft* (L Hooft); Amsterdam, 1738, in-fol. — Enfi decoper a inséré un *Mémoire sur l'abl solu* dans le tome Ier des *Mémoires Société de Philologie hollandaise de* ainsi que *De Pythagoræ* Κυάμῳ, dans le (partie II, p. 417) des *Miscellaneæ O tiones* (*voy.* d'Orville, *Animadversio Charitonem*, p. 609); dans cette dern sertation il a voulu établir que le Κύαμ Pythagore ordonnait à ses disciples de s'a n'était pas la *fève*, mais l'*œuf*. — Dans *liciæ Poeticæ* de van Santen se trouv pièces de poésie latine de Huydecoper.

Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 692. — Ersch et

cyklopædie. — Van Effen dans le *Hollandsche Spectator* (t. IV, p. 262).

ns (*Constantin*), seigneur de Zuyli-
ome d'État et littérateur hollandais, né
nbre 1596, à La Haye, mort le 28 mars
grand-père Corneille Huygens, gentil-
: Brabant, était venu se fixer à An-
épousa Suzanne Hafvaegele, d'une des
familles de cette ville. Christian Huy-
le Corneille et père de Constantin, de-
rd secrétaire des commandements de
le Taciturne et plus tard secrétaire
d'État de la république des Provinces-
istantin Huygens fut nommé secrétaire
Frédéric, prince d'Orange. Mais il rési-
t son emploi, qu'il abandonna à son fils
que temps après il se rendit, au nom du
:, auprès de Louis XIV pour obtenir la
de la ville d'Orange, laquelle lui fut ac-
1665 après quatre ans de négociations.
était en relation suivie avec tous les
istingués de son pays, tels que Hooft,
Heinsius, Vossius et autres, ainsi
escartes, Balzac et Corneille. Ses poé-
s, trop vantées par ses contemporains,
nt cependant pas d'être dépréciées,
les l'ont été par Ménage et Chapelain.
compositions poétiques qu'il a écrites
lais, elles renferment de grandes beau-
iombreuses descriptions de la nature
rs qui s'y trouvent sont généralement
fection achevée. On y rencontre aussi
rations fines et enjouées sur les mœurs
es de son époque. On a de Huygens :
en Ougebruyk van t'Orgel (Usage et
Orgue), ouvrage qui a contribué a faire
cet instrument dans le culte réformé
llande ; — *Monumenta desultoria;*
344, in-8°; La Haye, 1655, in-12: re-
oésies latines, contenant douze livres
mes, un autre livre intitulé *Farrago,*
le pièces diverses, et un dernier désigné
m d'*Otiorum juvenilium Resegmina;*
lige Uuren (Heures de loisir); Amster-
4, in-8°; une seconde partie parut à
, 1647, in-8°; — *Korenblœmen*
La Haye, 1653, in-4°; Amsterdam,
ol. in-4°; Leyde, 1824, 6 vol. in-8°,
claircissements de Bilderdyk; c'est le
mplet des poésies hollandaises de Huy-
contient entre autres son *Hoofwijk,*
n de sa maison de campagne, ses *Ze-*
en (Tableaux de mœurs), *Batava*
t *Vorhout van's Gravenhaye,* satire
mœurs de la société de La Haye; ces
niers ouvrages furent réimprimés en-
Leuward, 1824, in-4°; un poëme iné-
iygens a été publié à La Haye, 1842,
r Jouckbloet. — Dans les *Posthuma*
us se trouvent quatre lettres de Huy-
quel sont adressées cinquante-deux
lettres de Hooft, publiées dans la correspondance de ce dernier. E. G.

Bayle, *Dictionnaire* (au mot *Zuylichem*). — Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV. — Huygens, *De Vita propria Sermones* (autobiographie traduite en hollandais par Loosjes; Amsterdam, 1821, in-8°). — *Bigdragen tot de Kenniss van het karakter van C. Huygens*; La Haye, 1842, in-8°. — Vries, *Histoire de la Poésie hollandaise*, t. I, p. 177.

HUYGENS, en latin Hugenius, van Zuylichem (*Christian*) (1), célèbre physicien, géomètre et astronome, frère de Constantin, naquit à la Haye le 14 avril 1629, et mourut le 8 juillet 1695. Il reçut sa première instruction de son père, versé à la fois dans les lettres anciennes et dans les mathématiques. A quinze ans il eut pour maître un mathématicien d'Amsterdam, nommé Stampiœn, dont Descartes ne nous a pas laissé un témoignage très-favorable. A seize ans il étudia le droit à l'université de Leyde, sous le célèbre jurisconsulte Vinnius, qui lui dédia plus tard son commentaire sur les Institutes. L'étude du droit ne lui fit pas négliger celle des mathématiques, qu'il continua sérieusement, de 1646 à 1648, à l'université de Breda, nouvellement établie. Sous la direction habile de Fr. van Schooten, de J. Pell, le jeune Huygens fit de rapides progrès, et ses premiers travaux de mathématiques attirèrent sur lui l'attention de Descartes, dont il n'eut point l'occasion, à son grand regret, de faire la connaissance personnelle. Huygens débuta dans la carrère scientifique par ses *Theoremata de quadratura hyperboles, ellipsis et circuli, ex dato portionum gravitatis centro, quibus subjuncta est ἐξέτασις cyclometriæ Gregorii a S.-Vincentio editæ, anno* 1647, Leyde, où il relève les erreurs du géomètre Grégoire de Saint-Vincent, que les jésuites voulaient mettre au même rang que Descartes; cet ouvrage fut bientôt suivi de : *De Circuli Magnitudine Inventa nova;* ibid., 1654. « Ce sont là, dit Montucla, des essais de la jeunesse d'Huygens : ils ne peuvent entrer en comparaison avec les inventions dont il enrichit depuis la géométrie et l'analyse (2). » C'est à la même époque qu'il faut faire remonter la composition de plusieurs mémoires sur la dioptrique, publiés dans le recueil de ses œuvres posthumes. En 1655 Huygens vint pour la première fois en France, et fut reçu docteur en droit à la faculté protestante d'Angers. A son retour en Hollande, il se livra, assisté de son frère, à la fabrication des lentilles de lunettes, une de ses occupations favorites, et parvint à faire un instrument de dix pieds (hollandais) de distance focale, avec lequel il découvrit le premier satellite de Saturne (3).

(1) Plusieurs lettres adressées par Huygens à des savants français portent la signature *Huygens;* dans ses écrits latins, il s'appelle lui-même *Hugenius.* Dans les *Philosophical Transactions* et dans d'autres ouvrages, son nom s'écrit indifféremment *Huyghens, Hughaens* ou *Hughens.*

(2) Montucla, *Hist. des Math.*, nouvelle édit., t. II, p. 417.

(3) Voy. plus loin le récit détaillé de cette découverte, qu'il communiqua d'abord aux astronomes sous forme

De 1681 à 1687, il fit un grand nombre de verres ayant plus de 100 pieds de distance focale ; il y en avait même un de 170 et un autre de 210 pieds de foyer. De là des tuyaux qui devaient ployer sous le poids de leur énorme longueur.

En 1656, Huygens publia sur le calcul des probabilités, dont Pascal et Fermat avaient indiqué les premiers traits, un mémoire, originairement écrit en hollandais, et que Schooten traduisit en latin (*De Ratiociniis in ludo aleæ*), en le réimprimant dans ses *Exercitationes Mathematicæ*. C'est à la même année que remonte l'invention qui a le plus popularisé le nom de Huygens celle des horloges à pendules. En voici l'origine. Un instrument pour bien mesurer le temps est absolument indispensable en astronomie. Les clepsydres et les sabliers étaient impropres à donner des résultats exacts. Depuis que Galilée avait reconnu l'isochronisme des oscillations du pendule, les astronomes essayaient de s'en servir : un aide comptait les oscillations fournies par une chaînette qu'il faisait mouvoir et à l'extrémité de laquelle était suspendue un poids. C'était là un moyen aussi pénible qu'ennuyeux. Pour y remédier, Huygens supprima d'abord l'aide-compteur, et donna au rouage des horloges un mouvement régulier, uniforme, par le mécanisme suivant : une tige de fer, au bas de laquelle est suspendu un poids, et qui représente le pendule, communique en haut un mouvement alternatif à un essieu garni de deux petites palettes (le régulateur) disposées de manière qu'à chaque oscillation elles ne laissent passer qu'une dent de la roue avec laquelle elles s'engrènent. De là, pour les roues de l'engrenage, un mouvement aussi uniforme que celui du pendule même. Bien plus : la pression exercée par les dents de la première roue contre les palettes du régulateur communique au pendule à peu près la même quantité de mouvement qu'il en perd à chaque oscillation par le frottement et la résistance de l'air ; l'horloge ne peut donc s'arrêter que lorsque le poids ou le ressort a cessé d'agir (1). Tel est le principe des horloges généralement connues sous le nom de *pendules*. Huygens en présenta la première aux états généraux de Hollande, le 16 juin 1657, et leur demanda un brevet pour son invention, qu'il a décrite dans son *Horolo-*

d'une énigme que voici : *Admovere oculis distantia sidera nostris* VVVVVVVCCCRRHMBQX ; c'était une sorte d'anagramme qu'il avait même gravée, dit-on, sur l'objectif de sa lunette. En transposant les lettres, il l'expliqua lui-même ainsi : *Saturno Luna sua circumducitur diebus sexdecim horis quatuor*. Il corrigea plus tard cette observation, en substituant à 16 jours 4 heures 15 jours 23 heures, durée de la révolution du satellite autour de Saturne.

(1) Th. Young incline à penser que Ibn. Iounis avait déjà, au dixième siècle, appliqué, chez les Arabes, le pendule à la détermination du temps. Mais c'est Sanctorius qui, en 1612, paraît avoir le premier employé le pendule comme modérateur du rouage d'une horloge. Voy. Th. Young, *Lectures on natural Philosophy*, t. I, p. 181. Sédillot, *Mém. sur les Instruments astronomiques chez les Arabes*. — Humboldt, *Cosmos*, t. II.

gium, petit traité de 10 pages, pla
1[er] vol. de ses *Opera varia*; Leyde, 1
Aa). Huygens songea bientôt à perfe
invention. Il avait remarqué qu'il n'
trairement aux assertions de Galilé
nisme parfait entre les oscillations d
gale. Craignant que les petites différe
lées ne fissent à la longue une somm
se proposa de rendre ces oscillations
ment égales, quelle que fût leur a
problème le porta à déterminer la c
de laquelle un corps doit rouler
quelque point que sa chute commen
toujours le même temps pour arr
bas. Il trouva que cette courbe
tracerait en l'air le point d'une rou
sur un plan uni ; en un mot, c'étai
qui jouissait de la propriété requi
fallut donc inventer le moyen pour
au poids du pendule une cycloïde. C
le conduisit à la célèbre *Théorie d*
pées : il trouva que toute courbe
décrite par le développement d'u
pour que, dans le cas particulier dont
le centre du pendule décrivît une cy
lait déterminer cette autre courbe (la
et faire en sorte que le fil du pendul
sur elle dans ses mouvements. Or,
était encore une cycloïde égale,
en sens contraire. En conséquence, i
mécanisme particulier pour faire
oscillations du pendule entre deux
cloïde. Cependant, quelque ingénieu
mécanisme, on s'aperçut bientôt qu'i
dans la pratique et qu'en faisant dé
dule de très-petits arcs, on obtena
larité suffisante même pour les horl
sensibles. Huygens donna la descrip
loge à pendule cycloïdal dans l'*Hor*
cillatorium; Paris (Maguet), 1673,
produit, avec des additions, dans le
Opera varia, p. 29-248. C'est la tro
de ce traité qui contient l'expositio
rie des Développées, dont Huygens
En voici l'idée : Que l'on s'imagine
entourée d'un fil très-flexible et dé
extensible ; ce fil, en se déployant roi
deux extrémités, tracera une courbe,
l'autre extrémité il décrira une autre
première s'appelle la développée, et l
courbe décrite par évolution ou dévelo
courbes ont des propriétés particulière
par les géomètres. Dans le cercle, la
est un point, car tous les rayons co
centre. Dans l'ellipse, la développée es
à quatre pointes, et qui, malgré la

(1) Ce genre de courbe a reçu depuis le
chrone. La cycloïde est la courbe *tautoc*
vide et dans l'hypothèse de l'accélératio
graves et des directions parallèles. Si ces
convergentes vers un point, et que la pe
comme la distance au centre, la taut
comme l'a le premier observé Newton, l'

durée des oscillations de plusieurs figures suspendues de différentes manières et mues, soit en plan, soit de côté; Descartes et Roberval furent particulièrement invités à cette recherche. Le principe fondamental de la théorie d'Huygens sur les centres d'oscillation est celui-ci : « Si un pendule, chargé de plusieurs poids, fait une partie de vibration, et qu'alors ces poids, dégagés de la verge qui les astreint à se mouvoir ensemble, soient réfléchis perpendiculairement en haut avec leurs vitesses acquises, leur centre de gravité remontera précisément à la même hauteur que celle d'où il est tombé. » A l'aide de ce principe il détermina le centre d'oscillation d'un pendule composé. Pour cela il suppose la longueur du pendule simple et isochrone indéterminé, et d'après cette supposition et les principes connus de la mécanique, il calcule la hauteur d'où tombe le centre de gravité durant une demi-vibration, et celle à laquelle ce centre s'élèverait en supposant les poids libres et remontant avec leurs vitesses acquises. Cette seconde hauteur, égalée à la première, lui donne une équation qui détermine la longueur isochrone. Il trouve, par ce procédé, que cette longueur est celle qu'on aurait en faisant la somme des produits de chaque poids par le carré de la distance de l'axe de suspension, et divisant cette somme par celui de tous ces poids multipliés par la distance de leur centre de gravité à ce même axe (1). — A ce travail se rattache son mémoire *De Motu Corporum ex percussione*, communiqué en 1669 à la Société Royale de Londres, et reproduit dans ses *Opuscula posthuma* (Amsterdam, 1728, in-4°), t. II, p. 75-104. L'auteur débute par quelques propositions générales, (entre autres celle-ci : *Corpus quodlibet semel motum, si nihil obstat, pergere moveri eadem perpetuo celeritate et secundum lineam rectam*), pour arriver à la démonstration de ce qu'il avance. Descartes avait pensé qu'il y avait toujours la même quantité de mouvement avant et après le choc. C'était là une erreur : Huygens montra, par une série d'expériences, « que le centre de gravité commun ou est immobile ou se meut avant et après le choc avec une vitesse uniforme; que ce n'est donc point, comme le prétendait Descartes, la quantité absolue de mouvement qui reste invariable, mais seulement la quantité de mouvement vers un même côté (2) ». L'auteur ne se borne pas même au cas de deux corps qui se choquent entre eux, il fait voir que la même loi se vérifie quelle que soit la manière dont les corps se choquent et quel que soit leur nombre. Ces expériences sur le choc des corps (3) lui firent découvrir la *loi de la conservation des forces*

(1) *Voy.* Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 487.
(2) Ibid., t. II, p. 413.
(3) Elles étaient faites avec des balles en ivoire ou en marbre (pour les corps élastiques) et en balles d'argile fraîche (pour les corps mous).

vives (1) appelée aussi *loi des forces ascensionnelles* (2), d'après laquelle la somme des produits de chaque masse par le carré de la vitesse est la même avant et après le choc.

Huygens termine son travail par cette remarque curieuse que voici : « Lorsqu'un corps en choque un autre en repos, par l'entremise d'un tiers d'une grandeur moyenne (3), il lui communique toujours plus de mouvement que s'il frappait immédiatement, et ce mouvement est le plus grand qu'il puisse être lorsque le corps intermédiaire est moyen géométrique entre l'un et l'autre. Il y a plus : ce mouvement sera encore plus grand si le corps en question est choqué par l'entremise de deux autres qui avec les deux extrêmes fassent une proportion géométrique continue. Enfin, plus il y aura de moyens proportionnels entre l'un et l'autre, plus grande sera la vitesse du dernier comparée avec celle du premier. Si l'on supposait, par exemple, 100 corps en proportion double, le plus grand choquerait le moindre par l'entremise de 98 autres, et lui imprimerait une vitesse 2,338,492,188,000 fois plus grande que la sienne; au lieu que s'il l'eût choqué immédiatement, il ne lui aurait donné qu'une vitesse un peu moindre que double.

Enfin, dans la cinquième et dernière partie, l'auteur propose l'application du ressort spécial à régler le mouvement du balancier des montres. Il fut, à cette occasion, vivement attaqué par l'abbé d'Hautefeuille, qui réclamait injustement la priorité de cette invention. (*Voy.* HAUTEFEUILLE.)

De 1655 à 1663, Huygens fit plusieurs voyages en France et en Angleterre, où il communiquait à plusieurs personnes ses procédés à travailler le verre pour la construction de ses lunettes. Appelé par Colbert, il vint en 1666 à Paris faire partie de l'Académie des Sciences, nouvellement fondée. Il était au nombre des savants les plus célèbres pensionnés par Louis XIV, et avait reçu un logement à la Bibliothèque du Roi. Son séjour à Paris fut de quinze années à peu près sans interruption. Dans cet intervalle il communiqua à l'Académie des Sciences un grand nombre de mémoires, dont quelques-uns, ensevelis dans les archives de l'Institut, sont encore inédits; les autres, refondus par l'auteur (4), parurent à Leyde, en français, sous le titre de *Traité de la Lumière, où sont expliquées les causes de ce qui lui arrive dans la réflexion et dans la réfraction, et particulièrement dans l'étrange réfraction du cristal d'Islande, avec un Discours de la Cause de la Pesanteur*; 1690, in-4° (1). C'est dans cet ouvrage que Huygens développe sa théorie de l'ondulation, qui depuis a été universellement adoptée : « Comme on tient pour certain que la sensation de la vue, dit-il, est excitée par l'impression de quelque mouvement de la matière qui agit sur les nerfs au fond de nos yeux, c'est encore une raison de croire que la lumière consiste dans un mouvement de la matière qui se trouve entre nous et le corps lumineux. De plus, quand on considère l'extrême vitesse dont la lumière s'étend de toutes parts, et que quand il en vient de différents endroits, mesme de tout opposés les rayons se traversent l'un l'autre sans s'empescher, on comprend bien que quand nous voyons un objet lumineux ce ne saurait être par le transport d'une matière, qui depuis cet objet s'en vient jusqu'à nous, ainsi qu'une balle ou une flèche traverse l'air; car assurément cela répugne trop à ces deux qualités de la lumière et surtout à la dernière. C'est donc d'une autre manière qu'elle s'étend, et ce qui nous peut conduire à la comprendre, c'est la connaissance que nous avons de l'extension du son dans l'air (2). » D'après des expériences alors toutes nouvelles, Huygens estima la vitesse de la lumière 600,000 fois plus grande que celle du son. Quant à la cause de la pesanteur, il la trouve dans le mouvement. « Car si parmi la matière fluide qui tourne dans l'espace, il se rencontre des parties beaucoup plus grosses que celles qui la composent, ou des corps faits d'un amas de petites parties accrochées ensemble, et que ces corps ne suivent pas le mouvement rapide de ladite matière, ils seront nécessairement poussés vers le centre du mouvement et y formeront le globe terrestre, s'il y en a assez pour cela et supposé que la Terre ne fût pas encore (3). » — Les expériences sur la différence de longueur du pendule à secondes sous différentes latitudes, Huygens les expliquait par l'action de la force centripète et de la force centrifuge. Comme la Terre est un sphéroïde (4) de révolution, il faut raccourcir notre pendule à secondes sous l'équateur et l'allonger sous les pôles. Dans une *Addition* au *Discours de la Cause de la Pesanteur*, il critique quelques points du célèbre ouvrage de Newton (*Philosophiæ naturalis Principia*) qui venait de paraître; il bat en brèche les tourbillons de Descartes, et donne quelques applications de la courbe qu'il appelle la *logarithmique* ou la *logistique* (courbe infinie, qui a une droite pour asymptote).

Ce fut pendant son séjour à Paris, de 1666 à 1681, que Huygens voyait la célèbre Ninon et la

(1) L'expression de *force vive* est due à Leibnitz, appelant *force morte* celle de la simple pression, qui n'est que comme le produit de la masse par la vitesse qu'elle aurait si le mouvement s'effectuait.

(2) On l'appelle ainsi parce que de cette égalité de sommes entre les produits des masses par les carrés des vitesses avant et après le choc, il suit que le centre de gravité d'un système de corps a la puissance de remonter à la même hauteur que celle d'où il est descendu.

(3) *Voy.* Montucla, *Hist. des Mathémat.*, t. II, p. 413.

(4) Entre autres un mémoire *Sur l'Aimant*.

(1) Ce traité a été ensuite traduit en latin et reproduit dans ses *Opera varia*.

(2) *Traité de la Lumière*, p. 3.

(3) *Discours de la Cause de la Pesanteur*, à la fin du *Traité de la Lumière*, p. 137.

(4) Ibid., p. 145.

adressa même, dit-on, des vers. Comme il était protestant, il quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. On essaya en vain de le retenir; et il cessa même toute correspondance avec l'Académie des Sciences, tandis qu'il continuait d'envoyer des mémoires à la Société Royale de Londres, dont il était aussi membre dès la création de cet institut, rival de celui de France. Pendant son séjour à Paris, il avait connu Leibnitz, dont il ne voulut pas d'abord adopter le nouveau calcul (calcul différentiel et intégral). Il se servit de la méthode des anciens pour résoudre les problèmes célèbres de la courbe aux approches égales, et de la chaînette : ces problèmes renfermaient la double difficulté de les mettre en équation et de résoudre ensuite cette équation, qui ne pouvait se présenter d'abord sous une forme finie. « La méthode de Descartes, ajoute Condorcet, était cependant devenue, entre les mains de Wallis, un instrument plus simple que celle des anciens; mais, quoique Huygens la connût à fond, et que même il l'eût perfectionnée, il a préféré la méthode des lignes, dont une force de tête peu commune ne lui permettait guère de sentir les inconvénients, et à laquelle il tenait, soit par préjugé, soit parce que cette méthode, agissant toujours sur les choses mêmes, et non sur des signes qui les représentent, ait réellement l'avantage de satisfaire plus pleinement l'esprit (1) ».

Nous venons de montrer sommairement tout ce que Huygens avait fait pour la physique et la géométrie; il nous reste à dire ce que lui doit l'astronomie.

Les travaux *astronomiques* d'Huygens se trouvent consignés dans les écrits intitulés : *Saturni Luna*, *observatio nova* (daté de La Haye, le 5 mars 1656; reproduit dans le t. III de ses *Opera varia* (Leyde, 1724), p. 523-526; *Systema Saturninum*, *sive de causis mirandorum Saturni phænomenon et comite ejus planeta novo*; ibid., p. 529-595, avec des planches; — *Brevis Assertio Systematis Saturnii sui*, adressé au prince Léopold de Toscane; ibid., p. 621-640 ; c'est une réponse à l'écrit d'un savant italien (Eustachi de Diviniis Septempedani), intitulé : *Brevis Annotatio in Systema Saturninum Christ. Hugenii*; ibid., p. 599-618; — Κοσμοθέωρος, *sive de Terris cœlestibus, earumque ornatu, conjecturæ ad Constantinum Hugenium fratrem, Guilielmo III, Magnæ Britanniæ regis a secretis*; ibid., p. 643-722 (2). Parfaitement initié aux travaux de Copernic, de Kepler et d'Hevelius, Huygens enrichit l'astronomie de plusieurs découvertes importantes, que nous lui laisserons, pour ajouter à leur intérêt historique, raconter lui-même. « L'an 1655, le 25 mars, en regardant Saturne avec un tube dioptrique (lunette de 12 pieds), j'aperçus, en dehors des anses ou bras (*præter ansas sive brachia*) de la planète, à l'occident et à une distance d'environ trois *scrupules* (minutes) une petite étoile (*stellulam*), située à peu près dans le plan des anses (anneau de Saturne). Me doutant que ce pourrait bien être là un corps dans le genre des quatre lunes de Jupiter, je marquai la position respective de Saturne et de cette petite étoile. Je ne m'étais pas trompé : le lendemain, elle avait bougé, et je pus ainsi mesurer les jours suivants son déplacement dans un temps donné (1). » Ce satellite de Saturne, le premier dans l'ordre de la découverte, est le sixième dans l'ordre de la distance à la planète; il a reçu depuis le nom de *Titan*. Plus tard, Cassini découvrit (dans l'intervalle de 1672 à 1684) quatre autres satellites de Saturne (Japhet, le plus extérieur de tous; Rhéa, le cinquième dans l'ordre des distances; Dioné, le quatrième; Téthys, le troisième). Plus de cent ans après Cassini, W. Herschel découvrit, en 1789, deux nouveaux satellites, Mimas et Encelade, les plus voisins de la planète; enfin, de nos jours, en septembre 1848, Bond, à Cambridge, et Lassel, aux États-Unis, découvrirent presque simultanément un dernier satellite, Hypérion, le septième dans l'ordre des distances, en sorte que le total des satellites de Saturne s'élève aujourd'hui à huit. Condorcet et, d'après lui, Arago ont pour ainsi dire reproché à Huygéns de n'avoir pas poussé plus loin ses recherches sur les satellites de Saturne par respect pour une vaine théorie. « Le même instrument (avec lequel Huygens avait découvert le premier satellite) aurait, dit Arago, pu servir à en apercevoir d'autres. Mais Huygens ne les chercha point : après son observation, le nombre des satellites se trouvait égal à celui des planètes de notre système. Or, selon d'anciennes opinions, à la domination desquelles le grand géomètre n'avait pas su se soustraire, il n'était pas possible que le nombre des planètes principales fût inférieur au nombre total des planètes secondaires. Des idées théoriques ont très-souvent conduit à de brillantes découvertes : ici l'effet fut diamétralement opposé (2) ». Cette assertion manque de justesse. Si Huygens a fait, dans son *Systema Saturninum*, un certain rapprochement entre le nombre des six lunes (le satellite de la Terre, celui de Saturne, et les quatre satellites de Jupiter) et le nombre de six planètes alors connues (Vénus, Mercure, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne), il n'y attachait aucune vue théorique. Cela est si vrai, que revenant sur sa découverte dans son *Cosmotheoros*, l'auteur s'exprime ainsi : « M. Cassini nous a fait voir les troisième et cinquième satellites (de Saturne) en 1672,

(1) Condorcet, *Éloge d'Huygens*.

(2) Le *Cosmotheoros*, c'est-à-dire *Contemplation du monde*, a été traduit en français par M. D. (Dufour), sous le titre emprunté à l'ouvrage de Fontenelle : *La Pluralité des Mondes*; Paris, 1702, in-12.

(1) *De Saturni Luna*, t. III. *Op. var.*, p. 523.

(2) Arago, *Astronomie populaire*, t. IV, p. 462; et Condorcet, *Éloge d'Huygens*.

et plusieurs fois depuis. Il nous écrivit en 1684 qu'il venait de trouver le premier et le second (dans l'ordre des distances alors admises); mais on les aperçoit très-difficilement, et je n'oserais assurer que je les aie vus jusqu'à présent, non pas que je fasse de la difficulté d'ajouter foi à cet homme si célèbre et de les mettre au nombre des compagnes de Saturne : on peut, au contraire, conjecturer avec raison qu'un ou plusieurs de ces satellites sont encore cachés à nos yeux (*vel unam vel plures latere suspicari licet nec deest ratio*); car, comme il y a entre les deux derniers un plus grand espace que n'exige la proportion des distances des autres, il se pourrait bien qu'un sixième satellite occupât cet espace vide, ou même qu'au delà du cinquième il y en eût d'autres qui circuleraient autour de la planète et qu'on n'a pu voir encore à cause de leur peu d'éclat, puisqu'on n'aperçoit pas ce cinquième satellite et qu'il ne se fait jamais voir en plein (1) ».

N'était-ce pas là laisser une belle marge aux observateurs à venir? Évidemment si Huygens n'a découvert qu'un seul satellite de Saturne, c'est qu'à l'aide de ses instruments il lui était impossible d'en apercevoir d'autres. Et il faut, en effet, de puissantes lunettes et des conditions très-favorables pour voir les trois satellites découverts plus récemment. — Huygens eut aussi le mérite d'avoir le premier montré que cette espèce d'armille mince et plate (anneau) qui entoure Saturne n'est point, comme on le croyait depuis Galilée, adhérente à la planète, qu'il y a au contraire entre celle-ci et l'anneau un intervalle au moins égal à la largeur de cet anneau, et enfin que cet anneau est incliné sur l'écliptique. Par une habitude alors très-commune chez les savants, il annonça cette découverte dans une espèce d'anagramme ainsi disposée : *aaaaaaa ccccc d eeeee g h iiiiiii llll mm nnnnnnnnn oooo pp q rr s ttttt uuuu*, ce qui, en mettant chaque lettre à sa place, signfie : *Annulo cingitur, tenui, plano, nusquam cohærente, ad eclipticam inclinato*. Il proposa cette énigme en 1656, et comme personne n'avait pu la deviner, il l'expliqua lui-même trois ans après, dans le *Systema Saturninum* (2). — C'est Huygens qui vit aussi le premier la grande nébuleuse (encore non résolue) d'Orion (autour de l'étoile marquée θ, près de la garde de l'épée). « Voici, dit-il, un phénomène digne d'être rapporté, et qui n'a pas été encore, que je sache, remarqué par personne (3). Les astronomes comptent dans l'épée d'Orion trois étoiles très-voisines l'une de l'autre. Lorsque j'observais par hasard, à l'aide de mon tube dioptrique, celle du milieu, j'en vis douze, au lieu d'une (il en donne ici la figure). De ces étoiles, il y en avait trois presque contiguës, et que les autres brillaient comme à travers un petit nuage (*velut trans nebulam lucebant*), de telle manière que l'espace qui les environnait paraissait beaucoup plus lumineux que tout le reste du ciel (*multo illustrius appareret reliquo omni cœlo*); et comme celui-ci était parfaitement serein et d'un noir foncé, on aurait dit qu'on avait, comme à travers une brèche du firmament, la perspective d'une région plus lumineuse (*velut hiatu quodam interruptum videbatur, per quem in plagam magis lucidam esset prospectus*); et ce phénomène prodigieux occupe apparemment toujours la même place (1). » On a lieu de s'étonner que l'auteur ne soit pas, dans ses autres écrits, revenu sur la question des nébuleuses.

C'est surtout dans le *Cosmotheoros* que l'auteur a donné libre carrière à la hardiesse de son génie. Cet ouvrage est particulièrement destiné à prouver que toutes les planètes et même les étoiles sont habitées. Les raisons qu'il en donne ont été souvent reproduites depuis : elles reposent presque toutes sur l'analogie. Comme s'il avait prévu qu'on pourrait manifester quelque surprise à le voir s'occuper de pareilles choses, il répond d'avance: « Si quelqu'un objecte que nous prenons une peine inutile et que notre travail ne sert de rien, je dirai qu'on devrait par la même raison rejeter toute l'étude de la physique, en ce qu'elle consiste à découvrir les causes de ce qui se passe dans la nature, science où c'est déjà se faire beaucoup estimer que d'avoir découvert des choses vraisemblables. Mais, pour disposer ses conjectures avec art, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs degrés de vraisemblance et de probabilité : c'est à en faire un juste discernement que consiste l'usage de la raison.... Ceux qui reviennent de voyages lointains jugent d'ordinaire plus sainement de leur pays natal que ceux qui n'ont jamais quitté leurs foyers. De même aussi celui qui réfléchit en lui-même à la pluralité des Terres semblables à la nôtre, ne regardera pas comme de grandes merveilles ce qui se passe ici dans l'esprit et le commerce des hommes..... Nous croirons donc qu'il y a dans les planètes des corps qui se meuvent, qui se transportent d'un lieu dans un autre, qui ne sont en rien inférieurs à ceux qui sont sur la Terre; en un mot, qu'il y a des animaux et des plantes qui servent à la nourriture de ceux qui les habitent. » Puis il ajoute : « Ce qui m'oblige de croire qu'il y a dans les planètes un animal raisonnable, c'est que sans cela notre Terre aurait de trop grands avantages (et cependant c'est une des planètes les plus petites), et serait trop élevée en dignité (elle qui n'est ni la plus proche ni la plus éloignée du Soleil) par-dessus les autres planètes si elle avait un animal si fort élevé au-dessus de tous les animaux.... Enfin, est-il bien raisonnable de pe

(1) *Cosmotheoros*, lib. II, p. 697 (t. III, des *Op. var.*)

(2) P. 566. La dédicace, adressée au prince Léopold de Toscane, porte la date du 5 juillet 1659 (La Haye).

(3) Simon Marius avait déjà découvert en 1613 la nébuleuse d'Andromède.

(1) *Systema Saturn.*, p. 540.

les corps célestes, parmi lesquels notre
cupe un rang si infime, n'aient été créés
ue nous autres petits hommes puissions
leur lumière et contempler leur situa-
ur mouvement. » — L'auteur ne se fait
leurs illusion sur la difficulté de ces pro-
et il reconnaît que la différence phy-
existe entre la Terre et la Lune, l'une et
s plus accessibles à nos moyens d'inves-
loin de diminuer cette difficulté, l'aug-
encore. La description qu'il fait de la Lune
grande exactitude : « On voit, dit-il, dans
ne, même en la regardant avec des lunet-
ois ou quatre pieds seulement, plusieurs
le montagnes et des dépressions indiquant
es très-larges. Sa surface est donc rabo-
n voit les ombres des montagnes du côté
u soleil, puis des vallées plus ou moins
enfermées dans les sommets presque cir-
le ces montagnes. Au milieu de ces val-
vent encore des monticules. De la forme
de ces vallées, Kepler tirait un argu-
r admettre que c'était là d'immenses ter-
ts exécutés par les habitants de la Lune.
est absolument impossible, et à cause
ndeur de ces vallées, et parce que des
turelles peuvent très-bien produire des
biculaires du même genre. Je n'y trouve
plus qui ressemble à des mers, con-
t à l'opinion de Kepler et de la plupart
nomes. Mais il y a d'immenses plaines ou
, beaucoup plus obscurs que les mon-
ce sont ces plateaux que l'on prend
ment pour des mers et que l'on décore
l'océans. En me servant de lunettes plus
j'y ai vu de petites cavités rondes, obs-
ar des ombres qui tombent au dedans,
convient point à la surface de la mer.
ces mêmes plaines, si étendues, ne
t point une surface parfaitement unie
les regarde attentivement. C'est pour-
ne sont point des mers..... Il est mani-
la Lune n'est pas environnée d'une at-
semblable à celle qui entoure notre
rce que, s'il y en avait, on ne pourrait
evoir les bords de la Lune aussi nette-
ités qu'on les voit dans les occultations
S'il y avait une atmosphère, la Lune à
férence serait plus faiblement éclairée
quadam luce), et serait terminée comme
uvet (*velut lanugine finiretur*) (1). »
de Huygens sur la non-existence de
l'une atmosphère a été depuis généra-
doptée. Cependant la question d'une at-
e lunaire ne nous paraît pas encore en-
t tranchée (2).

Le second livre du *Cosmotheoros*, où l'auteur fait assister le lecteur au spectacle du ciel, en le transportant successivement au milieu des habitants de toutes les planètes et de leurs satellites, est du plus haut intérêt et éminemment propre à faciliter l'étude de l'astronomie. Ainsi, les habitants de Mercure voient le Soleil trois fois plus grand que nous ne le voyons, parce qu'ils en sont trois fois plus près. Quant à la chaleur et à la lumière, elles doivent être neuf fois plus intenses : une pareille chaleur nous serait insupportable, et brûlerait les plantes de la nature de celles qui croissent chez nous. Aux habitants de Vénus le diamètre du Soleil paraîtra une fois et demi aussi grand et sa surface plus de deux fois ; c'est pourquoi cet astre leur fournira deux fois plus de chaleur et de lumière qu'à nous. Vénus est la planète qui approche le plus de la température de la Terre. Notre planète doit paraître aux habitants de Mars à peu près comme à nous Vénus, avec des phases semblables à celles de la Lune, et elle ne doit pas, pour eux, s'éloigner du Soleil de plus de 48 degrés. Les lunes qui circulent autour de Jupiter et de Saturne doivent procurer aux habitants de ces planètes des spectacles aussi beaux que variés ; les Saturniens ont, en outre, la jouissance de la vue de leur anneau. Mais ce sont surtout les habitants de la Lune (s'il y en a), c'est-à-dire ceux de l'hémisphère perpétuellement tourné vers nous, qui doivent jouir du spectacle le plus étrange. D'abord la Terre se montre à eux suspendue dans l'espace beaucoup plus grande que ne nous paraît la Lune ; « ils la voient jour et nuit, comme si elle était immobile, s'arrêter au même endroit du ciel. Les uns l'aperçoivent sur leur tête, et elle leur sert de zénith, pour les autres elle est à une certaine hauteur de l'horizon, pour d'autres enfin, elle est placée dans le plan même de l'horizon ; ils la voient tournant toujours autour de son axe et montrant, dans l'espace de vingt-quatre heures, toutes les régions terrestres les unes après les autres, sans même excepter les pôles, que nous-mêmes ne connaissons pas encore bien. Ils la voient successivement croître, pleine, diminuer et disparaître dans l'espace d'un mois, exactement comme nous voyons la Lune, avec la différence qu'ils reçoivent de la Terre une lumière quinze fois plus grande que celle que nous envoie la Lune, si bien que dans l'hémisphère qui est tourné vers nous ils ont des nuits fort claires... Le Soleil ne se lève chez eux qu'une fois tous les mois, à les compter comme les nôtres, et ne s'y couche de même qu'une fois : ils ont ainsi leurs jours et leurs nuits quinze fois plus longs que nous, et toujours égaux par un équinoxe perpétuel (1). » S'il y a des astronomes

otheoros, lib. II, p. 705-706.
question, à notre avis, a toujours été jusque
sée.
, si l'on considère d'une part, l'élévation dis-
nnée des montagnes lunaires (puisqu'il y en
ssent les plus hautes montagnes de la Terre,
celle-ci soit plus grande que la Lune), et de
l'autre l'extrême raréfaction de notre atmosphère au sommet des pics neigeux, et qui probablement ne dépasse pas dix fois la hauteur du Mont-Blanc, on sera conduit à admettre l'existence d'un atmosphère lunaire : seulement, ce sera comme un océan qui ne baigne que les vallées (F. H.)

(1) Cosmotheoros, lib. II, p. 708.

dans la Lune, il leur faudra tout le génie de Copernic, de Galilée, de Kepler, d'Huygens et de Newton réunis, pour parvenir, au milieu de ces apparences si extraordinaires à démêler la réalité du mouvement des corps célestes. Hésiode, pour déterminer la hauteur du ciel et la profondeur des Enfers, avait dit qu'une grosse enclume mettrait neuf nyctémères (nuit et jour) à tomber du ciel sur la terre, et le même espace de temps à tomber de la terre dans les enfers. Huygens, après avoir cité ce passage du poëte grec, ajoute : « Un boulet de canon, qui fait environ 100 toises par seconde (d'après les expériences du P. Mersenne), et qui conserverait toujours la même vitesse, emploierait près de 25 ans pour aller de la Terre au Soleil. De sorte qu'il lui faudrait 125 ans pour aller de Jupiter au Soleil, et 250 de Saturne au Soleil. Ce calcul dépend de la mesure du diamètre de la Terre, lequel, suivant les observations les plus exactes des Français, est de 6,538,594 toises de Paris, en comptant 57,060 toises pour un degré du cercle le plus grand. Tout cela montre l'énorme grandeur de tous ces globes en comparaison de notre petite Terre, sur laquelle nous entreprenons tant de choses, tant de navigations, tant de guerres. Plût à Dieu que nos monarques pussent y réfléchir : ils apprendraient qu'ils se donnent bien du mal à eux et à tant d'autres quand ils emploient toutes leurs forces à occuper quelque petit coin de la Terre (1). »

Pour terminer cet exposé succinct des travaux et découvertes d'Huygens, nous ajouterons qu'il inventa le micromètre (2) pour mesurer le diamètre apparent des planètes, qu'il perfectionna la machine pneumatique et le baromètre, qu'il proposa le premier de mesurer les hauteurs à l'aide du baromètre, qu'il donna la vraie théorie des lunettes (3), enfin qu'il construisit un *Planétaire* qui lui fit découvrir une propriété des fractions continues, que Lagrange, dans ses additions à l'Algèbre d'Euler, appelle « une des principales découvertes de ce grand géomètre ».

(1) « Quod utinam discunt cogitentque reges et monarchæ nostri : ut sciant quantilla in re laborent cum de angulo aliquo Terræ occupando totis viribus, magno multorum malo, contendunt. » (*Cosmotheoros*, lib. II, p. 711.)

(2) Ce micromètre, décrit dans le *Systema Saturninum*, consistait « à placer, au foyer commun de l'objectif et de l'oculaire d'une lunette, une lame de cuivre triangulaire, mobile entre deux coulisses établies aux côtés opposés du tube. En faisant glisser la lame, on cherchait dans quelle partie elle couvrait exactement le diamètre de la planète observée ; la largeur de la lame en ce point, comparée au diamètre de la pièce circulaire qui terminait le champ, et dont la valeur en minutes et secondes était déduite du temps du passage d'une étoile équatoriale, faisait connaître le diamètre cherché. » (Arago, *Astron.*, t. II, p. 48.)

(3) Il établit, entre autres, que la grandeur de l'image focale est proportionnelle à la longueur de la distance focale de la lentille objective, et fit voir ainsi tous les avantages attachés à la grande ouverture des lunettes et à leur longueur; enfin il donna une règle très-simple, à l'aide de laquelle le grossissement peut se déduire de la valeur des distances focales de l'objectif et de l'oculaire, auxquels il assigna leur précieux et véritable rôle.

En 1689 Huygens fit un nouveau voyage en Angleterre, principalement dans le but d'y faire la connaissance personnelle de Newton. La fin de sa vie fut troublée par des ennuis suscités par des parents. « Peut-être sa famille, dit Condorcet, eut-elle de la peine à lui pardonner d'avoir renoncé à tous les avantages qui auraient rejailli sur elle et de n'avoir été, qu'un grand homme. » Au commencement de l'année 1695, Huygens perdit complétement ses facultés : il avait déjà éprouvé un accident pareil pendant son séjour à Paris; alors un voyage dans son pays natal l'avait rétabli. Mais, après cette dernière rechute, il ne conserva que quelques instants lucides : il en profita pour transcrire ses dernières volontés; il légua à ses neveux (fils de son troisième frère) sa fortune, qui était considérable, et chargea les professeurs Burcher de Volder à Leyde et Bernard Fullen à Franeker de la publication de ses manuscrits. Peu de jours après il mourut, à l'âge de soixante-six ans et trois mois. A l'exemple de ses illustres contemporains, Descartes, Leibnitz et Newton, Huygens ne s'était point marié : il pouvait compter sur ses œuvres pour perpétuer son nom. Appelé par sa naissance et la fortune à vivre dans le grand monde, il préféra la retraite, et passa la plus grande partie de sa vie à la campagne, tout entier au culte des sciences aux progrès desquelles il a tant contribué.

S' Gravesande a réuni les écrits imprimés du vivant d'Huygens (1), et les a publiés sous le titre de : *Christiani Hugenii Zulechemii, dum viveret Zeleni toparchæ, Opera varia*, 2 vol. en 4 tomes in-4° (la pagination se suit dans les tomes réunis); Leyde (van der Aa), 1724. Cette édition est accompagnée d'une sorte de supplément : *Christiani Hugenii*, etc., *Opera reliqua*, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1728. — Les manuscrits légués par Huygens à deux de ses amis (voy. plus haut) avaient paru sous le titre d'*Opera posthuma*; 1700, in-4°; on y trouve *Dioptrica*, où l'auteur donne la théorie complète du télescope et du microscope; — *Commentatio de formandis Vitris* (originairement écrit en hollandais, et trad. en latin par Boerhaave); — *De Coronis et Parhelis*; — *De Motu Corporum ex Percussione*; — *De Vi Centrifuga*; — *Automati planetarii Descriptio*. Enfin J. Uylembrock a publié, d'après des manuscrits de Leyde, *Christ. Hugenii aliorumque sæculi XVII viror. celebr. Exercitationes Mathematicæ*; Leyde, 1833, in-4°. F. H.

Vita Hugenii, en tête du t. I de ses *Opera varia*. — *Journal des Savants*, 1674. — Montucla. *Hist. des Mathématiques*, t. II. — Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II. — Condorcet, *Éloge d'Huygens*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

HUYGENS (*Martin*), latiniste hollandais,

(1) A l'exception de treize mémoires publiés dans les *Philosoph. Transactions* de la Société Royale de Londres, qui conserve, dit-on, encore plusieurs mémoires inédits d'Huygens.

mort en 1778. Il était régent à l'école latine de Dordrecht. On a de lui : *P. Terentii Carthaginiensis Afr. Comediæ sex. Accedunt Index vocabulorum et phrasium absolutissimus et Terentii Imitatio Plautina nunc primum edita*; Amsterdam, 1710, in-12. L—z—E.

Paquot, *Mémoires*, t. IV, p. 48.

HUYOT (*Jean-Nicolas*), architecte français, né à Paris le 25 décembre 1780, mort à Paris le 2 août 1840. Son père, qui était aussi architecte, dirigea de bonne heure ses études vers sa profession. Il se préparait aux examens de l'École Polytechnique lorsque les circonstances le firent entrer dans l'atelier du peintre David. Quelques années après il étudia l'architecture, sous la direction de Peyre. En 1807 il remporta le grand prix d'architecture à l'École des Beaux-Arts et partit pour Rome. Il s'y occupa d'une restauration du vaste temple de La Fortune à Préneste. Après un séjour de six années en Italie, Huyot revint en France en 1813. Bruyère, alors directeur des travaux publics, lui donna une place de sous-inspecteur des travaux du gouvernement. Lorsque le comte de Forbin (*voy.* ce nom) fit son voyage dans le Levant, il emmena Huyot avec lui. Ils s'embarquèrent à Toulon en 1817 ; mais à peine avaient-ils relâché à Milo, que Huyot, en visitant les ruines de la ville antique, se cassa une jambe. Il fut transporté à Smyrne, où stationnait la flotte, et logé dans le couvent des capucins français. Pendant une assez longue convalescence il s'occupa à tracer sur les cartes un projet de voyage dans l'Asie Mineure, et fit les plans de divers monuments pour la ville de Smyrne. Il visita en outre les ruines de Tantal, où se trouvaient une grande quantité de murs pélasgiques. Après avoir exploré les constructions qui se trouvent sur le mont Sipyle, Huyot dessina le plan de la ville de Smyrne, bâtie par Alexandre sur la montagne où est maintenant le château, et près de là le fameux temple d'Esculape. Il reconnut les ruines du monument élevé en l'honneur d'Homère, à la source du Mélès. Il fit ensuite une première excursion à Éphèse pour en étudier les ruines, puis il se dirigea vers Constantinople. En route il dessina les ruines d'Assos. A Constantinople Huyot fit des projets pour l'achèvement du palais de France et les plans d'un hôpital, dont la construction était très-avancée à son départ pour l'Égypte, où il se rendit sur un bâtiment français. D'après les instructions de Drovetti, il partit du Caire pour la haute Égypte, se fixa à Thèbes, et dessina la plus grande partie des monuments de cette cité antique. Il remonta ensuite le Nil jusqu'à la seconde cataracte, et esquissa tous les monuments de la Nubie qui jusqu'alors étaient peu ou mal connus. Il fit une étude particulière des cartouches qui se trouvaient sur les édifices, les copia, et parvint à classer chronologiquement tous les monuments qu'il avait pu voir. De retour au Caire, Huyot fut invité par le pacha à donner son avis sur les travaux du canal que ce prince faisait creuser du Nil à Alexandrie. Huyot parcourut toute la ligne du canal, en vérifia le nivellement, et observa les divers terrains qu'il traversait. Entre les lacs de Mareotis et d'Aboukir, le travail était rendu difficile par une vase mouvante qu'entretenait la filtration des eaux des lacs : Huyot surmonta cette difficulté en faisant établir sur les deux rives du canal des ouvrages en bois et en maçonnerie qui par leur combinaison retinrent les terres mouvantes et empêchèrent les eaux des lacs de se répandre dans le canal. Il partit ensuite d'Alexandrie pour Smyrne et entreprit un voyage dans l'Asie Mineure en se dirigeant d'abord vers Éphèse. Campé pendant plusieurs semaines au milieu des ruines de cette ville, il en releva exactement le plan ainsi que les dessins de ses nombreux monuments. Il explora ensuite les villes de Prienne, de Gnide, d'Halicarnasse, de Milasso, de Stratonice, de Pergame, de Tralles, etc., et enrichit ses portefeuilles des plans de ces cités, de leurs édifices, et des détails de leur construction. Après ce voyage pénible, Huyot revint à Smyrne, d'où il s'embarqua pour l'Attique. Il passa une année à Athènes, levant le plan de la ville, ainsi que de ses longues murailles, de ses trois ports et des monuments de la cité et de l'acropole. On lui dut quelques nouvelles recherches sur le Parthénon, les Propylées et le temple de Thésée. Il entreprit sur les lieux mêmes de faire la restauration de ces monuments antiques. Il parcourut ensuite la Béotie et l'Attique, et se disposa à faire un voyage dans le Péloponnèse. La révolution de Grèce vint à éclater : Huyot s'embarqua sur un bâtiment italien. En arrivant à Patras, il trouva la ville en feu; tout ce qu'il y avait déposé de précieux fut détruit. Il se réfugia alors à Larta, auprès du consul, ne sauvant que ses esquisses. Forcé de renoncer à son voyage dans le Péloponnèse, il s'embarqua pour Ancône, où il mit ses dessins en ordre. En sortant du lazaret, il prit la route de Rome, où il resta un an, relevant aussi le plan général de cette ville et de ses monuments.

De retour à Paris, Huyot fut chargé du cours de l'histoire de l'architecture à l'École des Beaux-Arts, chaire qui était devenue vacante par la mort de Dufourny. Les dessins qu'il rapportait, les recherches qu'il avait faites, et l'étude des monuments anciens qu'il avait poursuivie sur les lieux avec une grande persévérance, lui permirent de faire un cours aussi instructif qu'intéressant. En 1823, l'Académie des Beaux-Arts l'appela dans son sein à la place de Heurtier, dans la section d'architecture. Vers cette époque, une ordonnance royale ayant prescrit la continuation des travaux de l'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile, que Louis XVIII voulait consacrer à la mémoire des succès de l'armée d'Espagne, le ministre de l'intérieur chargea Huyot de lui présenter divers projets pour achever ce

monument d'une manière appropriée aux circonstances et en conservant toutefois les masses existantes. Un des projets présentés fut adopté par le conseil des bâtiments civils : il consistait à ajouter quatre colonnes engagées surmontées d'un attique avec une inscription sur chaque face. Le ministre Corbière préféra s'en tenir aux plans de Chalgrin ; mais comme ces plans, trop développés, en rendaient l'exécution presque impossible, le ministre chargea une commission de la surveillance des travaux. Le monument était élevé jusqu'au grand arc lorsque Martignac en rendit la direction à Huyot en 1828. Les travaux étaient trop avancés pour revenir à son projet. Il continua donc celui de ses prédécesseurs, en ajoutant toutefois de nombreuses modifications aux parties qui restaient encore à exécuter, comme les caissons de la grande voûte, l'entablement, l'attique et les parties supérieures du monument. Après la révolution de juillet 1830, d'Argout destitua Huyot, qui sous la restauration avait encore établi le fameux Calvaire du mont Valérien. En outre il avait fait les projets d'une église Saint-Charles à élever sur les terrains de Belle-Chasse, à la place de laquelle on voit aujourd'hui Sainte-Clotilde, exécutée dans un autre style et par d'autres architectes. Enfin Huyot fut chargé en 1836 de dresser les plans d'agrandissement du Palais de Justice. Ses plans, maladroitement limités à l'origine, ont été adoptés plus tard et ont été continués depuis sa mort avec quelques accroissements. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. IV, 2e partie, p. 209. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — E.-J. Delécluze, *Journal des Débats*, 18 mars 1841.

HUYSMAN *de Malines*, peintre belge, né à Anvers, en 1648, mort à Malines, le 1er juin 1727. Il était fils d'un habile architecte, qui lui donna les premières notions du dessin. Devenu orphelin fort jeune, il suivit successivement les leçons de Gaspard de Wit et de Jacques van Artois, et devint bon paysagiste. Van der Meulen, le célèbre peintre des guerres de Louis XIV, fit les plus grands efforts pour l'attirer à Paris, mais Huysman préféra se fixer à Malines, où il mourut presque octogénaire.

« Huysman, dit Descamps, avait un grand talent pour rendre les montagnes ; on croit y voir la mousse et les cailloux s'y détacher. Il a une façon de faire toute particulière et ses premiers plans ne peuvent se comparer, pour le coloris, qu'à ceux de Rembrandt. » Ses principaux ouvrages sont à Malines, où on remarque surtout dans l'église collégiale de Notre-Dame : *Les Disciples d'Emaüs* ; on voit aussi des paysages de Huysman à Anvers, à Gand, à Bruxelles, à La Haye, à Dresde et dans les grandes galeries de l'Europe. A Paris, on possède de lui entre autres morceaux une fort belle *Vue du Mont-Roussel*, près de Louvain. Huysman a retouché plusieurs tableaux de Minderhout, d'Acht, Schelling et de van Artois, auxquels il a tellement imprimé sa manière qu'ils ne peuvent se distinguer de ses créations. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 233, 234. — Jacob Campo Weyerman et Houbrakens, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 198.

HUYSUM (*Jean* VAN), peintre hollandais, fils du précédent, né à Amsterdam, en 1682, mort dans la même ville, en 1749. Élève de son père, il s'adonna d'abord au paysage avec beaucoup de succès ; mais plus tard il se consacra à la reproduction des fleurs et des fruits, et dans ce genre on peut dire qu'il arriva à la perfection, par le goût le plus délicat, le pinceau le plus moelleux, un fini précieux et une imitation parfaite. Il peignait avec une égale vérité le velouté des fruits, l'éclat des fleurs, le transparent de la rosée, le mouvement même des insectes. Le grand talent d'Huysum contribua peut-être à gâter l'humeur de l'artiste. Il était orgueilleux, jaloux et d'une humeur difficile. Sur la fin de ses jours des chagrins domestiques égarèrent son esprit : il s'abandonna à la boisson, et tomba dans une décrépitude anticipée. Cependant, quelques mois avant sa mort, il recouvra l'usage complet de ses facultés, et s'en servit pour mettre ordre à ses affaires [illegible] et terminer plusieurs de ses œuvres. Ses dessins [illegible] sont fort recherchés : pour ses tableaux, ils ne [illegible] se rencontrent que dans les principales galeries [illegible] européennes.

Jean Van Huysum eut deux frères, qui se dis[illegible] tinguèrent aussi dans la peinture :

Juste, mort à vingt-deux ans, et qui peignait [illegible] avec succès les batailles.

Jacques, mort à Londres : il copiait avec [illegible] talent supérieur les toiles de son frère Juste [illegible] celles des grands maîtres hollandais.

Pilkington, *Dictionary of Painters*.

HUZARD (*Jean-Baptiste*), célèbre agro[illegible] nome français, né à Paris, le 3 novembre 175[illegible] d'une famille qui y exerçait la maréchalerie de[illegible] puis plus d'un siècle, mort le 1er décemb[illegible] 1838. Il fit la plus grande partie de ses étud[illegible] chez les augustins réformés, appelés Petit[illegible] Pères. Ce fut même d'après leurs conseils qu'[illegible] 1769, à l'âge de treize ans, il entra, au mome[illegible] de sa création, à l'École vétérinaire d'Alfort, [illegible] il étudia sous les auspices de Bourgelat, et [illegible] bien jeune encore, en 1772, il fut lui-mêm[illegible] nommé professeur. Mais dès 1775 son père l[illegible] bligea de quitter l'enseignement vétérinaire et [illegible] se consacrer exclusivement à la pratique qui [illegible] vait lui assurer une existence plus large. Mal[illegible] cela, il concourut en 1779 pour le prix de prati[illegible] fondée à Alfort par ordonnance royale, et [illegible] remporta, le premier, la médaille d'or qui [illegible] vait être et qui fut une décoration perman[illegible] pour le lauréat, plus précieuse à ses yeux que [illegible] insignes qui lui furent conférés plus tard. V[illegible] cette époque, il travailla, en collaboration a[illegible] Vicq-d'Azyr, à des rapports sur divers su[illegible] d'économie rurale et de médecine vétérina[illegible],

adressés à la Société royale de Médecine dont il était devenu membre, et on lui confia le soin de rédiger tous les articles de médecine vétérinaire de l'*Encyclopédie méthodique*. En 1785, il fut chargé par le tribunal des *Juges et Marchands*, et ensuite par les divers tribunaux de Paris, des expertises relatives aux *vices rédhibitoires*. Il exerça cette fonction jusqu'en 1824, et dans cet intervalle de quarante années il réunit douze volumes in-fol. de rapports et de procès-verbaux qui contiennent d'utiles matériaux sur la jurisprudence vétérinaire, dont il a ainsi jeté les fondements. En 1792 il devint membre du conseil vétérinaire et des remontes de l'administration de la guerre, et deux ans après, lorsque le gouvernement fut organisé en douze commissions exécutives ou départements ministériels, il entra à la commission d'agriculture et des arts, qui forma ensuite le ministère de l'intérieur, sous les titres successifs d'agent, de commissaire du gouvernement et enfin d'inspecteur général des écoles vétérinaires, fonctions qu'il exerçait encore dans sa quatre-vingt-unième année, avec toute la plénitude de ses facultés. Il eut avec Tessier, Gilbert et surtout Daubenton, beaucoup de part à l'introduction en France de la précieuse race des *mérinos* d'Espagne, en faisant insérer dans le traité de l'an III, conclu avec cette puissance, l'article secret par lequel le gouvernement espagnol permettait l'exportation de plus de cinq mille mérinos.

Vers la fin de l'empire, Huzard avait été chargé de créer deux nouvelles écoles vétérinaires, l'une à Aix-la-Chapelle, l'autre à Zutphen. La marche des événements ne lui permit pas de remplir toute sa mission; mais le roi des Pays-Bas utilisa les plans d'organisation pour Zutphen, et cet établissement existe encore. Plus heureux en 1829, Huzard mena à fin le travail de création de l'école de Toulouse, qu'il a officiellement ouverte à une nouvelle branche de l'enseignement, celle qui est toute spéciale à la connaissance des maladies du gros bétail. Membre du comité de la vaccine, il contribua beaucoup à la propagation de cette importante découverte.

Huzard a appartenu à un grand nombre de sociétés savantes, au développement ou à l'illustration desquelles il a concouru par des travaux qui portaient un cachet tout particulier; il a été l'un des fondateurs de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, et il était entré à l'Académie des Sciences lors de la formation de l'Institut, en 1795. Il était parvenu à créer une bibliothèque spéciale de plus de quarante mille volumes, dont il annota les plus rares. Il publia, en outre, les ouvrages suivants : *Almanach vétérinaire*, avec Chabert et Flandrin; 1782, in-12; — *Essai sur les maux aux jambes des chevaux*; 1784, in-8°; — *Instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets*; 1785, in-8°. Cet écrit eut quatre éditions; la dernière parut en 1797; — *Instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps*, imprimé par ordre du comité de salut public, an II (1794), in-8°; nouvelle édition, 1817 : ce petit ouvrage, qui eut un grand nombre d'éditions, fut tiré à plus de 60,000 exemplaires; — *Essai sur les Maladies qui affectent les Vaches laitières des faubourgs et environs de Paris*; 1794, in-8°; — *Instruction sur l'Épidémie des Vaches*, etc.; 1796, in-8°; — *Instruction et nouveau Rapport imprimés en France et en Allemagne et relatifs à la Maladie des Bêtes à cornes qui a régné dans le département des Forêts*; 1797, in-8°; — *Instruction sur les Maladies inflammatoires et épizootiques, et principalement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'est, d'une partie de l'Allemagne et des parcs d'approvisionnement des armées de Sambre et Meuse et de Rhin et Moselle*, publiée par le conseil d'agriculture; 1797, in-8°; — *Mémoire sur la Péripneumonie chronique, ou phthisie pulmonaire qui affecte les Vaches laitières de Paris et des environs, avec les Moyens curatifs et préservatifs de cette maladie, et des Observations sur l'usage du lait et de la viande des vaches malades*, an VIII (1800), in-8°; — *Comptes-rendus à la Classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national de la vente des laines du troupeau de Rambouillet pendant les années IX-XI* (1801-1803) (avec Tessier), in-4°; — *Instruction sur l'Amélioration des Chevaux en France, destinée principalement aux cultivateurs*; an X (1802), in-8°; — *Compte-rendu à l'Institut national des améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an XI* (1803); in-4°; — *Notice biographique des différentes éditions du* Théâtre d'Agriculture *d'Olivier de Serres*, lue à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut de France, le 23 mai 1806; in-4°; — *Instructions et Observations sur les Maladies des Animaux domestiques, avec les moyens de les guérir, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage*, etc., publiées avec Chabert et Flandrin, 1812, 6 vol. in-8°; les IVe, V^e et VIe volumes ont eu une 3e édit. de 1812 à 1824; — *Instruction sommaire sur la Maladie des Bêtes à Laine, appelée* Pourriture; avec Tessier, 1822, in-8°; — *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la Maladie connue dans les chevaux sous le nom de* Fourbure, auxquelles on a ajouté des notes bibliographiques sur quelques anciens ouvrages de vétérinaire; 1827, in-8°; — *Notes bibliographiques sur l'ouvrage d'Hortensio Lando, intitulé :* Sermoni funebri de' vari autori nella morte di di-

versi animali; 1835, in-8°; — *Notes bibliographiques concernant les ouvrages du duc de Nardo* (Bélisaire Aquaviva) *sur la Vénerie et la Fauconnerie;* 1835, in-8°. Indépendamment des ouvrages et opuscules mentionnés plus haut, Huzard est auteur d'un grand nombre de mémoires publiés dans divers recueils scientifiques, tels que *La Feuille du Cultivateur*, ceux *de la Société centrale et royale d'Agriculture*, les *Annales de l'Agriculture française*, etc., ainsi que de nombreux articles d'économie domestique et rurale et d'art vétérinaire, insérés dans le *Dictionnaire d'Agriculture* de la Section d'Économie rurale de l'Académie des Sciences, qui a eu deux éditions; dans le nouveau *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, édité par Deterville. On connaît encore de lui un *Mémoire* sur les causes qui s'opposent à la guérison des fractures dans les grands animaux, et sur quelques moyens simples propres à contribuer à cette guérison, inséré dans les *Mémoires de la Société Agraire de Turin*. Enfin, Huzard a été l'éditeur du *Traité des Haras et des Mulets*, de Hartmann, 1788, in-8°, et de plusieurs ouvrages de Bourgelat, qu'il a enrichis de notes importantes.

E. GAYOT.

Éloges de Huzard, par Bonafous, Pariset et Rainard. — *Notices biographiques sur Huzard*, par le baron Sylvestre, Mérat et Renault.

HVITFELD *de Oddersberg* (*Arrild*), homme d'État et historien danois, naquit en 1549, à Bergen (Norvège), où son père était commandant, et mourut le 13 décembre 1609. Après avoir voyagé, il entra dans l'administration, fut nommé sénateur en 1586, et chancelier du royaume en 1595. Il se démit de ces fonctions quelque temps avant sa mort. Il avait rempli diverses missions diplomatiques en Angleterre (1597), en Hollande et à Brême (1602). On a de lui : *Danmarks Riges Krœnike, tilligemed Bispekrœnike* (Chronique du royaume de Danemark, avec la chronique épiscopale); Copenhague, 1596-1604, 10 vol. in-4°. L'édition de 1652, 2 vol. in-fol., est moins correcte que la première, mais elle contient en outre : *Erkebiskops Jens Grands Historie* (Histoire de l'archevêque Jens Grand), qui a été aussi publiée à part par Nœrmissom en 1636 et en 1650, in-8°. La chronique de Hvitfeld s'arrête en 1559. Le style en est assez pur, et les faits y sont exposés avec clarté et simplicité. L'auteur flatte la noblesse et le clergé. Il a commis un assez grand nombre d'erreurs, quoique sa haute position le mît à même de recourir aux documents originaux et qu'il en ait inséré plusieurs dans son ouvrage. Il travailla à la *Chronique de Frédéric II* par Resen, et il édita : *Andreæ Sunonis Versio legum provincialium Scaniæ latina;* Copenhague, 1590, in-4°; — *Den Norske Hirdskraa* (Le Droit aulique norvégien), traduit de l'ancien norvégien en danois; Copenhague, 1594, in-4°; — *Jens Mortensens norske Krœnike* (Chronique norvégienne de Jens Mortensen); ibid.; — *Ælnothus, De Vita et passionibus sancti Canuti;* ibid., 1602, in-8°.

Un autre Hvitfeld (Claus) mit au pillage les biens ecclésiastiques de la Norvège, lors de l'introduction de la réforme dans ce pays en 1536.

E. BEAUVOIS.

T. de Hofman, *Portr. histor. des Hommes Illustres du Danemark*, part. I, p. 14-19. — P. T. Wandal, *De paa Jægerspriis ved Mindesteene hædrede fortjente Mænds Levnetsbeskrivelser*. — Wolf, *Histor. Ordbog*, VII, 229-31. — Nyerup, *Dansk-norsk. Litter.-Lex.* et *Litterat. i Middelalderen*, p. 155-195. — Baden, *Danmarks Riges Hist.* — *Berømte Nordmænd*, publié par Ch. Tœnsberg, liv. VI; Christiania, 1854, in-fol.

HWIID (*André-Christian*), orientaliste danois, né le 20 octobre 1749, à Copenhague, où son père était pasteur, mort le 3 mai 1788. Il voyagea aux frais de l'État, de 1777 à 1780, étudia à Gœttingue sous Michaelis et Heyne, et se rendit ensuite en Italie, où il fut protégé par plusieurs cardinaux, quoique luthérien. A son retour, il fut nommé aumônier et professeur au collége de la Régence. On a de lui : *Specimen ineditæ Versionis Arabico-Samaritanæ Pentateuchi;* Rome, 1780, in-4°. Hwiid ignorait que ce fragment eût déjà été publié et traduit par Durell, à Oxford, en 1763; — *Libellus criticus de indole codicis mss. N. T. bibliothecæ Cæsareo-Vindobonensis;* Copenhague, 1785; — *Udtog af en Dagbog holden i Aarene* 1777-1780 (Extrait d'un Journal de Voyage en Allemagne, en Italie, en France et en Hollande, tenu de 1777 à 1780); Copenhague, 1787, avec une appendice, 1788, in-8°; — des lettres dans *Briefwechsel* de Schlœzer, livr. 39; — des notices dans *Orientalische Bibliothek* de Michaelis, t. X, XVII, XXI, et dans *Minerva*, 1786-1788.

E. B.

Minerva, 1788, t. II, p. 261; t. IV, p. 7, 238. — Lahde, *Mindesmærker paa Assistentskirkegaarden ved Kjøbenhavn*, livr. II, avec port. — Nyerup et Kraft, *Dansk-norsk Litteraturlex.*

HYBRÉAS (Ὑβρέας), de Mylasa, en Carie, orateur grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son père lui laissa pour tout héritage une mule et un chariot. Il gagna quelque temps sa vie à voiturer du bois. Il alla ensuite suivre les leçons du rhéteur Diotréphès à Antioche, et fut nommé à son retour inspecteur des marchés (ἀγορανόμος) de sa ville natale. En remplissant ces fonctions, il acquit quelque fortune, s'appliqua aux affaires publiques, et devint le personnage le plus influent de Mylasa. Il était, suivant Strabon, le plus grand orateur de son temps. On cite de lui un mot à Euthydème, autre orateur, qui avait eu aussi une très-grande influence sur la ville de Mylasa, et qui en avait fait un usage tyrannique. « Euthydème, dit-il, tu es un mal nécessaire dans l'État, car nous ne pouvons ni vivre avec toi, ni sans toi. » Lorsque Antoine pillait l'Asie en 41, après la bataille de Philippes, Hybréas obtint que Mylasa ne payerait pas une double contribution comme l'exigeait le

triumvir : « Si tu veux, lui dit-il, que nous payions deux tributs dans un an, donne-nous deux étés et deux automnes dans la même année. » L'invasion de l'Asie Mineure par les Parthes, sous les ordres de Labienus et de Pacorus, ne rencontra de résistance sérieuse qu'à Laodicée et à Mylasa. Hybréas, qui dirigea la défense de cette dernière ville, se réfugia à Rhodes pour se soustraire à la colère de Labienus. Sa maison et ses biens furent mis au pillage. Il rentra à Mylasa après l'expulsion des Parthes. Tous ses ouvrages sont perdus, et on ne connaît de lui que deux ou trois passages cités par Sénèque. Y.

Plutarque, *Anton.*, 24. — Strabon, XIII, p. 630; XIV, p. 659, 660. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredtsamkeit*, 88, n° 20.

HYBRIAS (Ὑβρίας), de Crète, poëte lyrique grec, d'une époque incertaine, mais probablement antérieure de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. On a de lui une chanson ou *scolie* militaire qui nous a été conservée par Athénée (XV, p. 695-6), par Eustathe (*ad Odyss.*, p. 276, 47) et dans l'*Anthologie Grecque* (Brunck, *Analec.*, vol. I, p. 159); en voici la traduction : « J'ai pour richesse une grande lance, et une épée, et un bon bouclier de peau, défense du corps. Avec cela je laboure, je moissonne, je presse le doux vin de la vigne, je me fais appeler maître. Et ceux qui n'osent pas porter lance et bon bouclier de peau, tous ceux-là tombent à genoux devant moi, m'adorent comme leur seigneur et me traitent de grand roi. » Y.

Jacobs, *Anthol. Græca*, t. I, p. 92; t. VI, p. 307. — Ilgen, *Scholia seu Carmina Conviv. græca*, p. 102.

HYDE (*Anne*), première femme du duc d'York, frère de Charles II, roi d'Angleterre, dont il fut le successeur sous le nom de Jacques II. Elle naquit en 1637, et mourut en 1671. Anne était fille d'Édouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier de l'échiquier sous Charles Ier, grand-chancelier sous Charles II, et de Françoise Aylesbury. Lord Hyde avait suivi Charles II sur le continent et partagé sa mauvaise fortune pendant le protectorat. En 1659, tandis que le parlement anglais agitait la question du rétablissement de la monarchie, la famille royale se trouvait à La Haye. Anne Hyde était alors fille d'honneur de la princesse d'Orange, sœur de Charles et de Jacques. Anne n'était pas jolie; dans plusieurs mémoires de son temps elle est même dépeinte comme *fort laide*; mais sa grande *courtoisie* faisait oublier qu'elle avait la bouche *extraordinairement fendue*, et les yeux *fort éraillés*. D'ailleurs elle avait une assez belle taille, beaucoup d'esprit et un grand air. Ces agréments-là séduisirent le prince Jacques. Anne eut l'habileté d'obtenir de lui une promesse de mariage qui tranquillisa sa conscience sur leur liaison secrète, dont les suites devinrent bientôt si apparentes que le jeune prince se détermina à épouser clandestinement sa maîtresse. Ce nouvel engagement eut lieu en Angleterre peu après la restauration des Stuarts sur le trône, en 1660. Mais la grande difficulté était de faire accepter l'union légitime des deux amants par la famille royale. Néanmoins, Charles II, bien qu'il apprît cette mésalliance avec beaucoup de déplaisir, ne résista pas longtemps aux instances de son frère pour lui faire reconnaître la validité de son mariage. Les princesses ne devaient pas se montrer aussi accommodantes. Prévoyant sans doute leur opposition, le père de l'épouse du duc d'York, feignant d'être indigné de la conduite de sa fille, conseille au roi de la faire enfermer à la Tour, et n'ayant pas réussi à attirer sur la tête d'Anne la colère d'un prince naturellement débonnaire, il séquestra la jeune femme dans son appartement, où, en apparence à son insu, Jacques trouva moyen d'avoir accès. Pour récompenser Hyde de cette petite comédie dont probablement il ne fut pas dupe, mais qui témoignait, à la vue du public, de son respect pour ses maîtres, Charles éleva ce courtisan bien appris aux honneurs de la pairie, et lui fit un présent de 20,000 livres sterling. Anne, cependant, avait encore bien des obstacles à vaincre pour parvenir à se faire accorder le rang et le titre de duchesse d'York. La princesse d'Orange, qui se trouvait alors à Londres, déclara qu'elle ne souffrirait jamais qu'une femme qui s'était tenue debout derrière son fauteuil, comme une *domestique*, eût sur elle le droit de préséance dont devait jouir à la cour l'épouse du frère du roi. La reine mère, Henriette de France, vint à son tour signifier son opposition à une alliance qu'elle regardait comme un déshonneur pour les deux maisons de Stuart et de Bourbon. Les ennemis politiques de Hyde agirent ensuite avec une audacieuse malice, qui faillit effectuer la rupture des engagements contractés par le duc d'York avec Anne. Sous leur pression, plusieurs seigneurs de la cour attestèrent son inconduite antérieurement à son mariage. Un d'entre eux, Charles Berkeley, affirma avec serment qu'elle avait été autrefois sa maîtresse, et il y eut des théologiens et des légistes qui soutinrent, en présence du duc, que le mariage d'un prince du sang n'était pas valide s'il n'avait pas préalablement reçu la sanction du souverain. Ces résistances et ces machinations finirent par ébranler la confiance qu'avait Jacques en son épouse. Il cessa d'aller la voir, et assura la famille royale qu'il ne considérait plus Anne comme sa femme légitime. Mais, peu de temps après, Anne ayant donné le jour à un fils, la tendresse du duc pour elle se réveilla; les protestations d'innocence de cette jeune mère, corroborées par la rétractation de ses accusateurs, chassèrent de l'esprit de Jacques les doutes qu'on y avait fait naître. La reine douairière consentit à appeler Anne sa fille; la princesse d'Orange, qu'on eût moins aisément décidée à la traiter de sœur, mourut; et la duchesse d'York, heureuse d'occuper enfin à la cour d'Angleterre et dans la famille

égale le haut rang qu'elle s'était vu si âprement disputer, eut la générosité de pardonner à ses calomniateurs. Depuis lors jusqu'à sa mort Anne jouit d'un très-grand ascendant sur son mari; elle lui fit partager sa prédilection pour la religion catholique romaine, dans le giron de laquelle elle entra environ un an avant sa mort. Son père, le comte de Clarendon, qui depuis trois ans vivait dans l'exil, s'était vainement efforcé, dans ses lettres, de la rattacher au culte anglican. La duchesse fut administrée, à son lit de mort, par un franciscain. L'évêque d'Oxford, son confesseur protestant, fut aussi admis en sa présence à ses derniers moments; mais le duc l'ayant informé du changement de religion de son épouse, il se borna à lui adresser quelques paroles de consolation. Les convictions religieuses d'Anne étaient sincères : elle eut raison de suivre l'impulsion qu'elle en recevait en ce qui la concernait personnellement; mais son zèle pieux ne s'arrêta pas là, et le prosélytisme qu'elle exerça avec succès sur l'esprit de son mari doit être regardé comme la cause première des dissensions qui troublèrent l'Angleterre sous le règne de Jacques II, et qui finirent par déposséder ce prince du trône dont il avait hérité de son frère. Anne avait eu huit enfants, dont deux seulement lui survécurent. Ce furent Marie, princesse d'Orange, et Anne, princesse de Danemark, qui succédèrent, l'une après l'autre, à leur père détrôné. Camille LEBRUN.

Kennet, *Register*. — Grammont, *Memoires*. — Clarendon, *Papers*. — Monconcs, *Journal*. — Lingard, *History of England*. — Hume, *History of England*.

HYDE (*Thomas*), célèbre orientaliste anglais, né à Billingsley (comté d'York), le 16 mai 1636, et mort à Oxford, le 18 février 1703. Après avoir reçu de son père, ministre à Billingsley, les premiers principes des langues orientales, il fut admis au collége du roi à Cambridge, en 1652. Wheelock, qui y enseignait l'arabe, lui inspira un goût particulier pour le persan, qu'il étudia avec autant d'ardeur que de succès. La connaissance qu'il acquit de cette langue le fit juger propre, malgré sa jeunesse, à prendre part à la publication de la *Bible polyglotte* de Londres. En 1653 il se rendit à Londres dans ce but. Il transcrivit en caractères persans la traduction en cette langue du *Pentateuque*, faite par Jacob ben Joseph de Tus (Corazan) et imprimée en 1546, à Constantinople, en caractères hébreux; il en fit la traduction latine qui accompagne le texte persan dans cette polyglotte, et il fut chargé en même temps du soin de surveiller l'impression des textes arabe, syriaque et persan. En 1658 il entra, comme agrégé, au collége de la reine à Oxford, et bientôt après il fut nommé professeur d'hébreu. Il succéda en 1691 à Pococke dans la chaire d'arabe. Nommé vers 1659 conservateur adjoint de la Bibliothèque Bodleyenne, en remplacement de Stubbé, il en devint plus tard conservateur en chef. Sous les règnes de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III, il remplit les fonctions de secrétaire interprète, et eut à traduire une foule de pièces envoyées au gouvernement anglais par les divers États musulmans de l'Afrique et de l'Asie. Ses travaux furent récompensés, en 1660, par un canonicat de l'église de Salisbury, et en 1678 par l'archidiaconat de Glocester.

On a déjà vu qu'à la culture des langues sémitiques Hyde joignit celle du persan, encore peu étudié. Il profita de la présence en Angleterre d'un jeune Chinois amené en Europe par les jésuites, pour apprendre la langue chinoise. Les langues classiques lui étaient familières. Enfin, il possédait une érudition étendue et solide. Une aussi rare réunion de connaissances le mit en état d'étendre le cercle, jusqu'alors assez restreint, des travaux des orientalistes. Tandis qu'avant lui ils avaient concentré presque exclusivement leurs recherches sur les langues, les littératures et l'histoire des peuples sémitiques, Hyde leur ouvrit un champ plus vaste, celui de la religion et de l'histoire des grands empires qui avaient autrefois occupé le centre de l'Asie. Que l'essai qu'il fit lui-même sur ces matières n'ait pas été heureux, c'est ce qui ne doit pas étonner, puisque le premier il s'aventurait sur un terrain nouveau; mais il eut du moins le mérite d'appeler l'attention et les investigations des savants sur des sujets qui peut-être sans lui seraient restés longtemps négligés, et dont la connaissance est cependant d'une si grande nécessité pour l'histoire de l'antiquité.

On a de Hyde : *Tabulæ Longitudinum et Latitudinum Stellarum fixarum ex observatione principis Ulugh-Beighi; accesserunt Mohammed Tizini Tabulæ Declinationum et rectarum Ascensionum, arab. et lat., cum commentariis*; Oxford, 1665, in-4°. Le catalogue des étoiles fixes, dressé par Ouloug-Bey, petit-fils de Tamerlan, avait déjà été publié; mais les notes de Hyde, surtout celles dans lesquelles il compare les divers noms des étoiles chez les Grecs, donnent un nouveau prix à l'ouvrage original; — *Catalogus impressorum Librorum Bibliothecæ Bodleyanæ*; Oxford, 1674, in-fol. Il rédigea le catalogue pendant qu'il était conservateur de cette célèbre bibliothèque; — *Quatuor Evangelia et Acta Apostolorum lingua malaica caracteribus europæis*; Oxford, 1677, in-4°; — *Epistola de Mensuris et Ponderibus Serum sive Sinensium*, à la suite du traité de Hyde Bernard : *De Mensuris et Ponderibus antiquis*; Oxford, 1688, in-4°; — *Abraham Peritsol Itinera Mundi, id est cosmographia, hæbr. et lat., cum commentariis; accesserunt annotationes in tractatum Alb. Bobovii De Turcarum Liturgia, peregrinatione necessaria, circumcisione, etc., necnon castigat[...] Angelum a S.-Josepho*; Oxford, 1691, in-4°[...] notes du traducteur font le principal mérite [...] livre. La réponse au P. Ange de Saint-Jo[...]

Duperron, qui avait apporté en France les livres sacrés des Perses, et qui avait sur ce sujet des notions beaucoup plus près de la vérité que celles de Hyde et de l'abbé Foucher. — Les divers ouvrages de Hyde, sauf son *Histoire de la religion des Perses*, ont été réunis et publiés avec quelques opuscules inédits qu'il avait laissés, sous ce titre : *Syntagma Dissertationum quas olim Th. Hyde separatim edidit*; Oxoniæ, 1767, 2 vol. in-4°. Cette publication est due à Gr. Sharp. Les opuscules inédits qu'elle contient sont : *Specimen Maimonidis more nevochin lingua et caracterib. arabicis cum interpretatione latina et notis*; — *Specimen Historiæ Timuri, arabice, persice et latine*; — *Specimen Cantici primi divini poetæ Hafiz*; — *Oratio de Linguæ Arabicæ Antiquitate, Præstantia et Utilitate*, discours prononcé par Hyde le 18 mai 1692 en commençant ses leçons d'arabe; — *Commercium Epistolicum*, recueil de trente lettres écrites et reçues par Hyde; — enfin un essai de Gr. Sharp sous ce titre : *Appendix de Lingua Sinensi aliisque linguis orientalibus*. Michel Nicolas.

Biograph. Angl., tom. IX. — *Preface* de Walton à la *Bible polyglotte* de Londres. — *Discours sur les princip. editions des Bibles polyglottes*; Paris, 1718, in-12. — Meyer, *Gesch. der Schrifterklær*.

HYDE DE NEUVILLE (*Jean-Guillaume*, baron), homme politique français, né à La Charité-sur-Loire, le 24 janvier 1776, mort à Paris, le 28 mai 1857. Son père, Anglais d'origine, propriétaire de la terre de Neuville, acheta en 1788 une belle manufacture; la révolution le ruina. Le jeune Hyde de Neuville, élève du collége du cardinal Lemoine, ne voulut pas y rester lorsque son professeur, qui avait refusé le serment à la constitution, fut remplacé par un prêtre assermenté. Il acheva ses études par les soins particuliers du professeur démissionnaire. A peine âgé de seize ans, il se mêla à la politique, et, lors du procès de Louis XVI, il servit d'escorte à Malesherbes, et c'est en s'appuyant sur son bras que le défenseur du monarque déchu quitta pour la dernière fois la barre de la Convention. On dit même qu'il avait écrit à un membre de la Convention pour s'offrir à défendre le roi; mais il n'avait pas dû tarder à comprendre que s'il pouvait y avoir quelque courage dans cette démarche, elle ne manquait pas non plus de présomption. Revenu auprès de sa mère, il se concilia l'estime des gens de bien dans la Nièvre, en plaidant pour un père de famille accusé d'avoir mal parlé de la république, et qu'il réussit à tirer de danger. Peu de temps après, il enleva de vive force quelques prisonniers qu'il sauva. Les princes proscrits entrèrent alors en relation avec ce jeune partisan de leur cause; mais Hyde fut enfin arrêté à Cosne. Mis en liberté provisoire, il vint à Paris, d'où, sous le faux nom de Paul Berry, il entretint une correspondance suivie avec le comte d'Artois. Il devint un des principaux agents de ce prince, fit plusieurs voyages en Angleterre, et

servit souvent d'intermédiaire entre la famille royale et le ministre Pitt. Il se mit en rapport avec les députés royalistes du club de Clichy, auquel appartenait son beau-frère Delarue; mais il fut assez habile pour ne pas être compris dans la liste des proscrits du 18 fructidor. Rentré dans la Nièvre après cette journée, et investi du titre de commissaire du roi, il ne tarda pas à être poursuivi pour avoir frappé un agent du gouvernement. Il se réfugia de nouveau à Paris, et échappa aux poursuites dirigées contre lui, grâce à la protection du ministre Lambrechts. Les menées royalistes continuaient dans l'ouest et à Paris avec vigueur. Le 18 brumaire vint les interrompre. Hyde de Neuville et le chevalier de Coigny, commissaire secret de Louis XVIII, gagnèrent à leur cause plusieurs écrivains de talent, et répandirent avec profusion des brochures dans lesquelles étaient expliqués les principes de la légitimité. Hyde de Neuville ne s'arrêta pas là. Il eut, sous le nom de Xavier, avec le général Bonaparte, une entrevue au palais du Luxembourg, dans laquelle il lui proposa de rétablir la maison de Bourbon sur le trône. Le premier consul refusa. Dès lors Hyde de Neuville dut être considéré comme un ennemi dangereux du nouvel ordre de choses. La police de Fouché signala le *royaliste de la Nièvre* dans tous ses rapports sur les complots contre le gouvernement, et notamment dans celui qu'il fit à l'occasion de l'explosion de la machine infernale, le 3 nivôse an IV. Un rapport de Fouché l'ayant désigné comme un des principaux auteurs de cette entreprise, Hyde de Neuville imprima un mémoire pour se disculper, et, tout en repoussant cette accusation, il ne craignit pas de faire profession publique de dévouement à la cause du roi. « Comme royaliste, disait-il dans cet écrit, je réclame le bénéfice de la dernière pacification des royalistes négociée par moi; comme accusé d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse, je réclame des juges. » Le premier consul, à qui le général Duroc remit le mémoire de Hyde de Neuville, demanda au ministre de la police un second rapport, à la suite duquel son nom fut rayé de la liste des conjurés et de la procédure. Fouché a souvent déclaré depuis qu'une erreur de signalement lui avait fait porter le nom de Hyde de Neuville dans son premier rapport sur l'affaire du 3 nivôse. Après ces événements, Hyde de Neuville se retira à Lyon, et vécut quelques années caché dans une maison sur les bords de la Saône, où, sous le nom de docteur Rolland, il obtint une médaille pour la propagation de la vaccine. Mme Hyde de Neuville, à force de démarches, avait obtenu de Fouché la promesse que si son mari faisait acte de soumission au gouvernement impérial, il obtiendrait sa tranquillité et la levée du séquestre qui avait été mis sur ses biens; Napoléon se montra plus exigeant, et parla d'un acte de fidélité : Hyde de Neuville se refusa à signer cet acte, et pour se soustraire à toute poursuite, il se r Suisse. Napoléon promit enfin la levé questre si le proscrit consentait à se ı Allemagne ou en Italie, afin de s'embarq l'Amérique. Des passeports lui furent conséquence. Hyde de Neuville accepta tint à reparaître publiquement et à trav tensiblement la France, afin qu'il fût que si le royaliste était exilé, le préter plice du 3 nivôse était justifié. En cette permission, Napoléon répondit bien; cela est loyal, c'est français! » Neuville traversa donc la France, séjou ques jours à Lyon, rejoignit en Espagn timent qui le transporta en Amériq acheta une habitation près de New-Y de celle où résidait le général Morea quitta comme on sait pour venir mouri rope. En apprenant cette fin malheure de Neuville fit paraître un éloge du Hohenlinden. Quelque temps après, il le duc d'Angoulême s'était réuni à l'a glaise en Espagne; il fit aussitôt ses pr pour venir se mettre à la disposition d bons.

La restauration avait eu lieu lorsque Neuville débarqua en France, où il fut ment reçu à la cour. On lui confia dive sions diplomatiques, et il fut envoyé e terre chargé d'une intervention amic amener la paix entre cette puissance et Unis. Il réussit complétement. A son r Londres, il partit pour l'Italie, ayant mi crète d'y préparer les moyens de tran Napoléon pour les États-Unis et de fair au souverain de l'île d'Elbe ce nouveau ment de fortune. Hyde de Neuville eu quentes entrevues avec un des memb famille impériale, et il espérait réussir crut prudent de ne pas aller plus loin muni de lettres patentes garantissant le des négociations. Il vint donc à Paris d au roi des pleins pouvoirs; mais le gouve laissa traîner les choses en longueur, pereur, averti, débarqua tout à coup en et arriva aux Tuileries. Hyde de Neuvill pagna d'abord la famille royale à Gand revint à Paris porteur de lettres pat Louis XVIII pour la nomination d'un g ment provisoire. Ces brevets étaient, d blanc. Hyde de Neuville se mit en rapp le maréchal Macdonald, chez lequel s saient les sommités royalistes de l'ar après la bataille de Waterloo, il n'eut peine à en rallier plusieurs au roi. A sa Louis XVIII nomma Hyde de Neuville de la Légion d'Honneur. D'un autre électeurs de la Nièvre le choisirent pou à la chambre *introuvable*. Il y prit côté droit, et sanctionna de sa parole vote toutes les mesures réactionnaires. jorité lui avait témoigné sa confiance en

rétaire de la chambre. Il était plus mortant dans ses actions, et on prétend êcha l'exil du maréchal Massena, en dele renvoi au ministre de la guerre de sition que plusieurs députés avaient l'exclure de la loi d'amnistie. En 1816 Neuville fut nommé ambassadeur aux s, où il négocia un traité de commerce ays et la France. Les officiers que la loi crits n'eurent qu'à se louer de ses proarrivant aux États-Unis il avait trouvé sade un magnifique portrait de Napopar Gérard ; il prit sur lui de l'envoyer Bonaparte. On voulut incriminer cette auprès du roi : « Cela est bien! dit III en retournant le mot de Napoléon, evalier, cela est français ! » Pendant que Neuville était aux États-Unis, le roi le n. Rappelé en 1821, et réélu dans la refusa l'ambassade de Constantinople, lir son mandat à la chambre, où il se fit r par son zèle monarchique, notamment dant avec insistance l'expulsion de gue Manuel. Appelé à l'ambassade de il se trouvait à Lisbonne lors de la palais qui faillit enlever la couronne n VI au profit de la reine sa femme ou iguel. Hyde de Neuville vint courageula tête du corps diplomatique apporter rs au faible et malheureux monarque, nma comte de Bemposta. Élu de noula Nièvre (1824), il sollicita et obtint qui lui permit de siéger à la chambre, a des actes relatifs à la guerre d'Esfendit la Grèce et l'Irlande, et attaqua de la bourse et du syndicat. Dans la relative à l'indemnité des émigrés, il que les rentiers de l'État ruinés par la fussent admis à l'indemnité. Son amsupprimée, et il se trouva mis en dispodéplut encore au ministère par ses révéles marchés Ouvrard et sur les énorses de l'expédition d'Espagne. On lui enraitement. Il fut réélu en 1827 à la après avoir ainsi résumé son opinion : irons que la France évite tous les excès, soit ni révolutionnaire ni mystique, mais mais monarchique, mais amie sincère es libertés. » A la chute du ministère reçut le portefeuille de la marine dans e Martignac (mars 1828). Cependant, it Châteaubriand, ses opinions libérales ipathiques à Charles X. Hyde de Neua son administration de la marine par méliorations dans le système colonial ce; il s'éleva avec force contre ce qu'il nfâme trafic de la chair humaine, et avec vigueur l'accomplissement des rises contre les négriers; il prit aussi active à l'émancipation de la Grèce. énement du ministère Polignac, il rehambre son rôle de défenseur de la charte, et soutint dans une brochure les droits de la reine dona Maria au trône de Portugal en attaquant la protection accordée à dom Miguel.

En 1830 Hyde de Neuville ne faillit point à la cause royale, et seul, entre tous les députés de la droite, il osa se rendre le vendredi 30 juillet à la chambre des députés pour y plaider la cause du duc de Bordeaux. Il n'y trouva pas d'écho, quoique plus d'un député de la gauche sympathisât secrètement avec lui. Jusqu'au 9 août, Hyde de Neuville crut devoir remplir son mandat et venir à toutes les séances protester à peu près tout seul contre le vide des bancs de l'extrême droite et prendre la parole dans les vérifications des pouvoirs en faveur des députés légitimistes dont l'élection était contestée. Pensant que ses pouvoirs étaient expirés le jour où un nouveau roi fut proclamé, il ne parut pas à la séance royale ; le 11 août il envoya sa démission et rentra dans la vie privée. En 1832 Hyde de Neuville fut compris dans les poursuites intentées par M. Persil contre Châteaubriand. En 1833 il adressa aux chambres une pétition pour demander l'abolition de la loi qui prescrivait le serment politique aux députés, rappelant qu'en 1816 il avait proclamé cette doctrine « qu'aucun pouvoir dans l'État n'avait le droit d'imposer un serment politique, et qu'un député pouvait se refuser à prêter un pareil serment sans rien perdre de son caractère. « Un serment politique, ajoutait-il, ne mène à rien qu'à blesser la morale, qu'à gêner les consciences, et qu'à faire tôt ou tard rougir plus d'un homme de bien. Quarante années d'expérience attestent assez cette affligeante vérité. » Cette pétition fut vivement repoussée. La discussion du traité avec l'Amérique lui fit encore prendre la plume, et il fit paraître un mémoire sur cette question. Retiré dans sa terre de L'Étang, près de Sancerre, où il se livrait tout entier à des travaux agricoles, il vit tomber, en février 1848, le gouvernement de Juillet. Il ne rentra pas dans l'arène politique; cependant en 1849 il fut porté comme candidat aux élections générales pour l'assemblée législative par le comité royaliste de la rue Duphot, mais il n'obtint qu'un nombre de voix insuffisant. Au mois d'octobre 1851, on le retrouva encore dans les rangs des défenseurs de l'ordre à Sancerre. On a de lui : *Réponse de J.-Guillaume Hyde de Neuville, habitant de Paris, à toutes les calomnies dirigées contre lui, à l'atroce et absurde accusation d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse, avec l'exposé de sa conduite politique;* Paris, 1801, in-8° ; — *Éloge historique du général Moreau;* New-York, 1814, in-8°; — *Les Amis de la Liberté de la Presse : Des Inconséquences Ministérielles;* Paris, 1827, in-8°; — *De la Question Portugaise;* Paris, 1830, in-8°; — *Lettre au* Journal des Débats, *en réponse à deux articles intitulés :* Le Pour et le Contre, ou la révolution et la contre-révolution; dans *Le Moni-*

teur, 1830, p. 735; — *Pétition aux Chambres pour demander l'abolition du serment politique;* Paris, 1833, in-8°; — *Observations à joindre au Précis de M. Hérard contre M. le ministre des finances;* 1837, in-4°; — *Nouvel Exposé à joindre au Précis pour M. Hérard contre M. le ministre des finances et aux Observations de M. le baron Hyde de Neuville, ancien ministre de la marine;* 1837, in-4°; — *Pétition aux Chambres en faveur des indigents de la classe agricole;* 1846, in-8°. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, p. 63. — H. de Vatimesnil, *Hyde de Neuville*, notice extraite du *Correspondant*, 1857, in-8°. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ch. Nisard, dans le *Dict. de la Conversation.* — Quérard, *La France littéraire.* — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

HYDE. *Voy.* CLARENDON.

HYDER-NAÏK ou **HYDER-ALI-KHAN-BAHADOUR**, *daïva* (régent) du Mysore, *soubah* (vice-roi) de Sirra, *nabab* de Bangalore, Bellapour et Bassapatnam, *radjah* (roi) des Canarins et des Corgues, suzerain de la côte de Malabar et des îles Maldives, né en 1129 de l'hégire (1717 de J.-Ch.), à Dinavelli (Bangalore), mort à Tchitor, le 3 sefer 1198 (7 décembre 1782). Il se prétendait issu de la tribu de Coréisch, à laquelle appartenait Mahomet. Vers 1076 (1665), un de ses ancêtres quitta Baghdad pour aller s'établir dans le Pendjab. Son père, Feth-Mohammed-Nedim-Sahib, fut lieutenant général dans l'armée du soubah de Dekkan, Nitzam-al-Moulk, après la mort duquel il devint premier général du radjah de Mysore, et obtint le fief de Bangalore. Hyder vécut jusqu'à l'âge de trente-trois ans dans les domaines de sa famille, sans rien faire d'important. En 1750, chargé de conduire contre les Mahrattes, qui avaient envahi la côte de Coromandel, un corps de 250 hommes, il combattit de concert avec les Français, et visita Pondichéry, où il admira les produits de l'industrie européenne. De retour dans le Bangalore, il conseilla à son frère, Ismaïl-Sahib, qui avait succédé à leur père, de discipliner ses troupes et de faire venir de Bombay des canons, des mousquets et des baïonnettes. En 1752, ayant reçu ordre de mener 1,600 cavaliers au secours de Tchanda-Sahib, à qui Mohammed-Ali-Khan, fils de l'usurpateur Anwer ed-Din Khan, disputait le titre de nabab d'Arcot, il agit de concert avec Dupleix, gouverneur de Pondichéry, et se distingua à la bataille de Tritchinopoli (17 août 1754). En 1756 Hyder hérita des charges et des fiefs de son frère, qui était mort sans laisser d'enfants mâles. Quoiqu'il n'eût que 15,000 hommes de troupes, la popularité dont il jouissait porta ombrage au brahmine Kandih-Rao, qui avait usurpé sur Nand-Radjah, frère du roi, la dignité de daïva de Mysore. Attaqué par les Mahrattes, que son ennemi avait appelés, il ne put leur résister, et se replia sur Seringapatam, capitale du royaume. Au lieu de lui porte de la ville, le daïva fit tirer sur l donna à l'armée de le mettre dans Hyder s'échappa à la faveur des ténèbre s'enfermer dans la forteresse de Bang il fut rejoint par une partie de ses trou avec succès la guerre aux Mahrattes, et p envoyer un corps auxiliaire de 7,000 hom Lally, qui était assiégé dans Pondichér Anglais. Lors de la prise de cette ville (1 cavaliers français et d'habiles armuriers au service de Hyder. Ce renfort le mi de punir le daïva. Ayant fait une trêve Mahrattes, il invita tous les chefs du My joindre à lui pour déposer Kandih-Ra taurer Nand-Radjah. La plupart se rendir appel, et l'armée même qui lui était opp se ranger sous ses étendards. Les habit capitale forcèrent le radjah à destituer Ka et à lui donner Hyder pour successeur (1 daïva fut mis en jugement et condamn par des juges de sa religion. Cette pei été commuée en celle de la détention pable fut enfermé dans une cage de fer lieu de la place de Bangalore, où il deux ans plus tard. Hyder accepta le t lui avait décerné le peuple de Serin et il indemnisa Nand-Radjah en lui do fief la forteresse de Mysore. Nouveau palais sous des rois fainéants, il mi dans les finances, réduisit plusieurs pet qui occupaient diverses places du et reprit au roi de Canara et aux Mahr provinces qu'ils avaient usurpées. Ce l'ayant attaqué avec une grande armée fit être tué dans une bataille où la resta indécise (1763). Il conclut avec trêve de trois ans et conserva Marksin gherri, Bassapatnam et le royaume de l moyennant une indemnité pécuniaire q aux Mahrattes. Les nababs afghans de de Carpa et de Sanour avaient refusé tuer les villes qu'il avait réclamées d'eu déclara la guerre, et les vainquit tous près de Sanour. Ayant aidé Bazalet frère du soubah de Dekkan, à se rend pendant, il reçut de lui la ville de Sirra et ritoire, et fut institué soubah de ce p le grand-mogol de Dehli, à qui il avai de riches présents (1763). Vers la même il prit sous sa protection le jeune radja nara, qui, arrivé à sa majorité, revend trône paternel. La mère de ce prince a fusé de se dessaisir de la régence, Hyder le Canara à la tête de 60,000 hommes. l radjah, rétabli dans ses droits, recon protecteur pour suzerain, et lui céda l Mangalore et les pays qui séparaient ce du Mysore (1763). Bientôt, poussé par il forma le projet d'assassiner Hyder. L verte de ce complot coûta la vie à la re liberté au radjah, qui fut détenu à M

Hyder réunit à ses possessions le royaume de Canara, qui renferme non-seulement des mines d'or, de diamants et de pierres précieuses, mais qui est en outre le grenier de l'Inde. Il changea le nom de Bidnor en celui de Hyder-Nagor, et en fit la capitale de tous ses États. Il attaqua les Portugais de Goa, pour leur reprendre certaines places qui avaient fait partie du Canara. Le pays de Carvar et la forteresse d'Opir étant tombés entre ses mains, il n'était plus séparé de Goa que par la forteresse de Rama. Comme les artilleurs français refusaient de faire le siége de cette place, il conclut la paix avec les Portugais et conserva ses conquêtes. La côte de Malabar, où il se trouvait alors, renferme un assez grand nombre de musulmans originaires du sud de l'Arabie, et connus sous le nom de *mapelets*. Cette population, active et intelligente, s'était enrichie par le commerce, et avait prêté des sommes considérables aux *naïres* ou princes indigènes, qui sont brahmanistes. Ne pouvant se faire rembourser, ils réclamèrent l'appui du prince qui avait, le premier, fondé une dynastie musulmane dans le sud de l'Inde. Hyder s'empressa de répondre à leur appel, et choisit pour amiral le mapelet Ali, qui était devenu, par mariage, radjah de Cananore. Il acheta ou fit construire des vaisseaux, et au commencement de la belle saison sa flotte fit la conquête des îles Maldives (1764). Ali fut destitué pour avoir fait crever les yeux au roi des Maldives, et fut remplacé par l'Anglais Stanet. Les naïres, importunés des demandes de leurs créanciers, tentèrent de les exterminer en masse, et réussirent à en faire massacrer 12,000. Ce crime ne resta point impuni. Hyder envahit la côte de Malabar à la tête de 24,000 hommes. Quoique l'armée ennemie fût cinq fois plus nombreuse, il la mit en déroute, et s'empara de Calicut, dont le roi ou *samorin* se brûla dans son propre palais. Il réunit cet État aux siens, et réduisit les autres naïres à la condition de princes tributaires (1765). Dès que le retour des pluies annuelles l'eut forcé d'évacuer le pays, les vaincus se soulevèrent partout, et pressèrent vigoureusement les garnisons étrangères. Hyder se remit aussitôt en campagne avec 13,000 hommes, qu'il fit dépouiller de tout vêtement : 300 Européens, qui refusaient de se soumettre à cette prescription et qui étaient pourvus de parapluies, souffrirent beaucoup de la dyssenterie. Ils combattirent néanmoins avec tant de furie que l'armée ennemie dut abandonner son retranchement de Pondiaghari. Les naïres restèrent alors à la merci du vainqueur : ils furent dépouillés de tous leurs priviléges et privés du droit de porter les armes. Leur caste, qui était la seconde, fut placée après celle des brahmes ; il n'y eut d'exception que pour ceux d'entre eux qui embrassèrent l'islamisme. Hyder se préparait à poursuivre, dans le royaume de Travancore, les débris de l'armée vaincue, lorsqu'il apprit que les Anglais formaient une coalition contre lui. Il se hâta de retourner à Seringapatam, où il entra en triomphateur, et découvrit bientôt que le nombre de ses ennemis était plus grand qu'il ne l'avait cru. Son propre cousin, Mirza-Ali-Khan, gouverneur de Sirra, craignant d'avoir à rendre compte des sommes qu'il avait follement dissipées, s'était jeté dans les bras des Mahrattes. A l'expiration de la trêve triennale de 1763, le *peischwah* (chef de la confédération mahratte), Madhou-Rao, envahit le Mysore pour lever le tribut que ses prédécesseurs s'étaient fait concéder par le grand-mogol Aurengzeb, et qui équivalait au septième des revenus de l'Inde méridionale. Il fut rejoint à Cenapatam par l'armée de Nitzam-Ali, soubab du Dekkan. Hyder, incapable de résister en pleine campagne à cette armée de 250,000 hommes, s'enferma dans Seringapatam, et fit ravager tout le pays à 120 kilomètres à la ronde. Les habitants de cette contrée se réfugièrent dans la capitale du Mysore, après avoir brûlé tout ce qu'ils ne pouvaient emporter. Grâce à ces mesures, les assiégés vécurent dans l'abondance, tandis que les assiégeants étaient en proie à la famine. Les Mahrattes furent obligés de conclure une nouvelle trêve de trois ans ; ils restituèrent la forteresse de Sirra, et gardèrent le pays qui en dépendait (1767). Nitzam-Ali, réduit à l'impuissance par la retraite de ses alliés, conclut également un traité, dont un tiers fit tous les frais. Il fut convenu que Mohammed-Ali-Khan, reconnu nabab d'Arcot par les Anglais, serait dépouillé de cette principauté, et que le prince légitime, Mahfouz-Khan, frère aîné de Mohammed, marierait sa fille au fils de Hyder, Tippo-Sahib, à qui il céderait tous ses droits. Nitzam-Ali s'engagea à fournir 50,000 hommes pour exécuter cette entreprise. Quoique l'armée de Hyder ne comprît pas moins de 200,000 hommes, il n'en put porter que le quart sur le théâtre de la guerre. Son adversaire avait pour allié les Anglais de Madras, qui pouvaient mettre en campagne 5,000 Européens et 25,000 indigènes. Le général anglais Smith qui avait le commandement de ces troupes, était plus habile tacticien que Hyder ; mais il manquait de cavalerie, et se voyait sans cesse dérangé dans ses plans par le conseil de Madras. Hyder conduisit cette guerre avec beaucoup d'habileté ; il était toujours exactement informé des mouvements de l'ennemi, à qui il savait dérober la connaissance des siens. Il s'empara de Caveripatam, remporta une victoire à Singueman, et mit son fils Tippo-Sahib à la tête d'un corps de cavalerie qui se présenta aux portes de Madras et faillit prendre le gouverneur de cette ville. Les Anglais ayant remporté un petit avantage à Trinconnaley (Tirmale) en 1767, Nitzam-Ali, qui avait le plus souffert dans ce combat, retourna dans ses États, et signa avec les Anglais un traité par lequel il leur cédait une partie de son territoire et reconnaissait Mohammed-Ali pour nabab d'Arcot. Hyder n'en con-

tinua pas moins la guerre. Ayant appris que des troupes anglaises de Bombay s'étaient emparées de Mangalore, sur la côte de Malabar, il marcha sur cette ville, d'où son fils chassa les agresseurs. Il se hâta de retourner sur la côte de Coromandel, pour secourir la ville de Bangalore, que les généraux anglais avaient investie (1768). Les ayant repoussés jusqu'à Madras, il signa la paix aux portes de cette ville, le 15 avril 1769. Les parties contractantes échangèrent leurs prisonniers, et promirent de s'assister réciproquement contre leurs ennemis. Ce fut Mohammed-Ali-Khan qui paya les frais de la guerre. Par un traité signé le même jour, il céda à Hyder la ville d'Oscote, avec l'artillerie et les munitions qui s'y trouvaient; s'il conserva le reste de la principauté d'Arcot, il dut s'engager à payer un tribut annuel de six lacs de roupies.

A peine la trêve de 1767 était-elle expirée, que les Mahrattes vinrent de nouveau réclamer le tribut. Ne pouvant faire le siége de Seringapatam, où Hyder s'était enfermé, ils se dirigèrent sur Bangalore. L'armée du Mysore fut enveloppée et mise en déroute. Hyder n'obtint la paix qu'en faisant de grands sacrifices pécuniaires (juillet 1770). L'année suivante, à l'occasion des nouvelles incursions des Mahrattes, la compagnie des Indes fut mise en demeure de fournir les secours qu'elle avait promis par le traité de 1769. Mais elle se borna à offrir sa médiation. Hyder dut payer une grosse somme pour les contributions de guerre, et céda une partie de son territoire. Les dissensions des Mahrattes lui permirent bientôt de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il reprit Sirra et battit, le 5 janvier 1778, un corps de 50,000 Mahrattes, qui avaient envahi Carnatic-Belaghat. La guerre recommença en cette année entre la France et l'Angleterre. Lorque les Anglais se disposèrent à assiéger Mahé, la dernière ville qui restât aux Français dans l'Inde, il leur fit des remontrances, et menaça d'envahir le Carnatic. Il ne put secourir Mahé, parce qu'il était engagé dans une guerre contre les radjahs de Gouti, de Carnaul et de Condapah. Mais sitôt qu'il eut fait les préparatifs nécessaires, il descendit sur la côte de Coromandel et marcha sur Madras (1780). Après avoir tout saccagé sur son passage, il s'empara de Tchitor, et alla assiéger Arcot, dont il s'empara au bout de six semaines. La victoire qu'il remporta à Condjeveram, le 10 septembre 1780, fut signalée par les cruautés des soldats indigènes, à qui les officiers français arrachèrent un assez grand nombre de victimes. Le 1er juin 1781, il fut battu à Cuddalore, par le général Eyre Coote. La guerre se prolongea, avec des succès divers, jusqu'à la fin de son règne, et occupa même les deux premières années du règne de son successeur, Tippo-Sahib. Hyder était de taille élevée; il avait les traits prononcés et le teint foncé. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il était fort éclairé. Tous les Français qui se rendaient dans ses États étaient sûrs d'y trouver un bon accueil. Vers la fin de sa vie, il avait 20,000 hommes disciplinés à la prussienne, et commandés par des officiers européens, qui donnaient leurs ordres en français. Il était juste, affable, et ménageait la vie de ses sujets et de ses soldats. E. Beauvois.

Mir-Hussein-Ali-Khan-Kirmani, *The Hist. of Hyder Naik*, trad. par le col. W. Miles; Londres, 1842, in-8°. — M. M. D. L. T. [Maitre De La Tour] général de 10,000 h. de l'empire mogol, *Hist. d'Hayder-Ali Khan*; Paris, 17[illegible], 2 vol. in-12. — Fr. Robson, *The Life of Hyder-Aly-khan*; Londres, 1786, in-8°, trad. en français; Paris, 1787, in-12. — Ch. Stewart, *Not. sur Hyder-Ali*; dans *A descriptive Catalogue of the oriental Library of sultan Tipoo*; Cambridge, 1809, in-4°. — *Memoirs of the late War in Asia, from 1780 to 1784*, publié par Murray; Londres, 1788, in-8°. — Wilks, *Historical Sketches of the South of India*; Londres, 1817, 3 vol. in-4°. — Le P. Melch. Carpani, *Memorie sopra la Vita d'Hyder-Ali-Khan*; Bassano, 178[illegible], in-8°. — J. Mill, *Hist. of British India*, 4e édit., par Wilson; Londres, 1840, t. III, IV. — Thornton, *Hist. of British India*; 1841-1843, t. I, II. — Grant Duff, *Hist. of the Mahrattas*, t. II.

HYDER-MIRZA-DOGHLAT, prince mongol de la race de Gengis-Khan, et historien persan, né dans le Khorassan, vers 906 de l'hégire (1500 de J.-C.), assassiné dans le Kaschmir, en 958 (1551). Fils de Mohammed-Hosséin-Mirza-Doghlat, qui, après une vie agitée, fut tué en 914 (1508), par ordre de Schéibani, khan des Ouzbeks, il fut conduit dans le Caboul, à la cour de son cousin Baber, qui le traita comme un fils. En 918 (1512), il s'attacha Saïd-Khan, sultan de Kaschgar, prit part à la guerre contre les Ouzbeks, et fit, en 935 (1533), une expédition dans le Kaschmir, pour protéger l'une des factions qui s'y disputaient le pouvoir. Il conquit ce pays, mais ne put s'y maintenir. Plus tard, Hyder entra au service de Kamram, fils de Baber, et souverain de Caboul et du Pendjab, qui lui confia le gouvernement de Lahore, durant son expédition de Candahar. Voyant que la conduite impolitique de ce prince mettait en danger les possessions mongoles de l'Inde, il l'abandonna pour se joindre à Houmayoun, qu'il accompagna dans sa fuite, en 947 (1540). Il conseilla à l'empereur fugitif de s'emparer du Kaschmir, afin d'en faire la base de ses futures opérations contre les Afghans. Appelé par une partie des Kaschmiriens, il réunit un corps de 4,000 hommes; il franchit des montagnes réputées inaccessibles, et se rendit maître de Srinager et de toute la vallée de Kaschmir. Ce fut vainement que la faction rivale essaya de l'expulser; il se maintint dix ans, et gouverna d'abord au nom de Nazouk-Schah, radjah indigène, ensuite comme lieutenant de Houmayoun. Il conquit Radjouri, Pakheli, le grand et le petit Thibet. Tous ces États prospérèrent sous son administration : il encourageait le commerce, l'agriculture, l'industrie, et appela des ouvriers étrangers, qui élevèrent un grand nombre d'édifices. Il protégeait et cultivait les lettres. On a de lui : *Tarikh i Haider* ou *Tarikh i Raschidi*, excellente histoire, divisée en quatre livres, dont les deux premiers tra[illegible]

ails des khans du Moghulistan et des Kaschgar, à partir de 764 (1353). Les niers renferment un récit pittoresque et s événements dont l'auteur fut témoin doustan ou en Kaschmir.

E. Beauvois.

ne, *A Hist. of India under Baber and Hu-* I, II. — Quatremère, dans *Not. et extr. des* V, p. 486, 488, 489, 512. — Elliot, *Bibliogra- to the Historians of muhammedan India,* 117.

I (Saint), pape, mort le 8 janvier 142. a à saint Télesphore, le 6 janvier 138. On était Grec de nation, et l'on rapporte qu'il maintenir le bon ordre et qu'il établit tion des rangs dans le clergé de Rome. n zèle et sa vigilance contre les hérésies mps; et cependant il usa d'indulgence rdon et Valentin. Il mourut après quatre rois jours de pontificat. Saint Pie lui Les modernes lui donnent la qualité de quoique les anciens ne disent pas qu'il rt pour la foi. Les deux épîtres décré- on attribue à saint Hygin sont suppo-

J. V.

Chron. — Père Papebroch, *Acta Sanctorum.* I, *Crit.-histor. chron. in Ann. Eccles.* — Til- *ém. pour servir à l'Hist. ecclés. des six pre- s.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Dupin, *Bi- Auteurs ecclésiastiques des trois premiers* Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

US ou HIGINUS (*Caius-Julius*), ien latin, vivait dans le premier siècle e chrétienne. Il ne nous est connu que ourte notice de Suétone. « C.-J. Hygi- nchi d'Auguste, était Espagnol, dit ce , quoique certains auteurs le fassent lexandrie, d'où César l'avait, disent-ils, Rome dans son enfance. Il suivit avec imita Cornelius Alexandre, grammai- , que, pour sa profonde science de , beaucoup d'auteurs ont surnommé r. Il administra la Bibliothèque du Pa- i ne l'empêcha pas de donner des le- aucoup d'élèves. Il fut intimement lié ète Ovide et l'historien Caius Licinius, e consulaire. Il raconte que Hyginus uvre et n'avait vécu que de ses libéra- line, Aulu-Gelle, Servius, Macrobe et uteurs anciens citent sous le nom d'Hy- le Caius-Julius Higinus plusieurs ou- jourd'hui perdus et dont voici les titres : *us Italicis* ou *De Situ Urbium Itali-* a deux livres au moins; — *De Proprie- eorum*; — *De Diis Penatibus*; — *De* u *Commentaria in Virgilium*, en cinq noins; — *De Familiis Trojanis*; — *De ra*, en deux livres au moins; — *Cinnæ ticon*; — *De Vita Rebusque Illustrium* , en six livres au moins; — *Exempla*; *e Militari*. Il ne reste de ces divers écrits ragments insignifiants; mais on a sous Hyginus deux ouvrages à peu près en- oir : *Fabularum Liber* : c'est une suite de deux cent soixante-dix-sept légendes mythologiques, avec une généalogie des dieux comme introduction. Bien que la plupart de ces histoires fabuleuses soient empruntées à des sources connues, l'auteur les présente quelquefois avec des circonstances nouvelles qui leur donnent un certain prix pour les mythographes; — *Poeticon Astronomicon Libri IV*, adressés à un certain M. Fabius. Le premier livre, intitulé *De Mundi ac Sphæræ ac utriusque partium Declaratione*, commence par une esquisse générale du plan de l'auteur et par une définition des termes techniques *Mundus*, *Sphæra*, *Centrum*, *Axis*, *Polus*, etc.; le second livre, *De Signorum Cœlestium Historiis*, comprend une exposition des légendes relatives à quarante et une des principales constellations, avec une notice des cinq planètes et de la voie lactée; le troisième livre, *De Descriptionibus Formarum Cœlestium*, contient le compte détaillé du nombre et des arrangements des étoiles dans les constellations; le quatrième livre, *De quinque Circulorum inter corpora cœlestia Notatione et Planetis*, traite des cercles de la sphère céleste, des cours du Soleil et de la Lune, et du mouvement des planètes. Ces deux ouvrages témoignent d'une telle ignorance et sont écrits d'un style si négligé et si barbare qu'on ne peut les regarder, dans leur forme actuelle, comme l'œuvre de l'époque la plus florissante de la littérature romaine. On a tour à tour placé l'auteur sous Domitien, sous les Antonins, dans les derniers jours de l'empire. D'après la conjecture la plus vraisemblable, ces deux productions sont des extraits de deux ouvrages plus anciens aujourd'hui perdus. Ces deux extraits sont du quatrième ou du cinquième siècle. Les *Astronomica* parurent d'abord à Venise, 1475, in-4°, et furent réimprimées quatre fois à Venise avant la fin du quinzième siècle. L'édition princeps des *Fabulæ* est de Bâle, 1535, in-fol., dans un volume qui contenait aussi les *Astronomica*, Palæphatus Phornutus, Fulgentius, etc. Les deux ouvrages ont été réimprimés dans les *Mythographi latini* de Muncker, Amsterdam, 1681, in-8°, et dans les *Mythographi latini* de van Staveren; Leyde et Amsterdam, 1742, in-4°. La meilleure édition séparée des *Fabulæ* est celle de Schefer, Hambourg, 1674, in-8°.

Il existe sous le nom d'Hyginus ou Hygenus divers fragments relatifs à la *Gromatique*, ou arpentage, dans les recueils des *Agrimensores* de Turnèbe, de Rigault, de Goesius, et dans les *Gromatici veteres* de F. Blume (*voy.* pour plus de détails sur les *Agrimensores* l'article Frontin). On a encore d'Hyginus un traité *De Castrametatione*, publié avec d'autres ouvrages sur l'art militaire par Scriverius; Anvers, 1607, 1621, in-4°. R. H. Scheel en donna une seconde édition sous ce titre : *Hygini Gromatici et Polybii Megalopolitani de Castris romanis quæ exstant, cum notis et animadversionibus*, qui-

bus accedunt dissertationes aliquot de re eadem militari; Amsterdam, 1660, in-4°. On trouve ce traité dans le *Thesaurus Ant. Rom.* de Grævius, vol. X, p. 599. Il n'est pas probable que l'auteur des traités gromatiques et de la *Castramétation* soit le même que le mythographe, et on ne saurait les identifier ni l'un ni l'autre avec l'affranchi d'Auguste. Y.

Suétone, *De Illust. Gramm.*, 20. — Honoré d'Autun, *De Phil. Mundi*. — Raphael de Volterra, *Comment.*, XVI. — Scaliger, *Ad Manil.*, I, p. 34; *ad Euseb. Chron.*, 10. — Saumaise, *De Annis climac.*, p. 594. — Blume, dans le *Rheinisches Museum für Jurisprudenz*, vol. VII, p. 187. — Zeiss, dans le *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, pour 1840. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Bunte, *Dissert. de Cass. J. Hygini, Augusti liberti, Vita et Scriptis*; Marbourg, 1846, in-8°.

HYLANDER (*André*), orientaliste suédois, né le 23 février 1750, à Tunhem (diocèse de Skara), où son père était pasteur, mort le 1er juillet 1830. Il fut nommé en 1776 *docens* de langues orientales et de grec, et, en 1798, professeur de théologie à l'université de Lund. Parmi ses ouvrages il suffit de citer : *Specimen operis cosmographici Ibn el Vardi*; Lund, 1784-1812; 32 parties in-4°, réunies par le fils de l'auteur, ibid., 1823, contenant le texte arabe et une traduction latine de l'introduction et des cinq premiers chapitres du *Kharidet-al-Adjaib*; — *Samling af Tal och Predikningar hallne vid olika tillfællen* (Recueils de Discours et de Sermons prononcés en diverses occasions); ibid., 1791-1804, 3 part.

Son fils unique, *Sven* Hylander, né le 5 décembre 1797, mort le 19 avril 1825, devint en 1818 *docens* d'histoire littéraire à l'université de Lund, et fit plusieurs excursions scientifiques en Suède, en Danemark, en Normandie. On a de lui : *De literarum in Suecia Studiis sæculo V*, part. I; Lund, 1818; — *Catalogus reliquiarum sanctorum in ecclesia Lundensi*; ib., 1820; — *Acta, Literæ et Observationes ad Historiam Scandinavicam medii ævi et recentioris ævi*; ib., 1821. Beauvois.

W. Faxe, *Tal vid A. Hylanders jordfæstning*, avec une not. biograph. par H. Reuterdahl.; Lund, 1831. — A. Lidbek et H. Reuterdahl, *Minne af Sv. Hylander*; Lund, 1826.

HYLARET (*Maurice*), théologien et prédicateur français, né à Angoulême le 5 septembre 1539, mort à Orléans à la fin de décembre 1591. Fils d'un marchand de sa ville natale, il entra en 1551 dans l'ordre des Cordeliers, et fit profession l'année suivante. Peu après il vint à Paris, où il acheva ses études. En 1557 il retourna à Angoulême, où il fut ordonné prêtre. De retour à Paris, il suivit un cours de théologie; en 1562 il professa la philosophie et ensuite la théologie, qu'il enseigna jusqu'en 1571. En 1566, se trouvant au chapitre provincial de son ordre qui se tenait à Châteaudun, il disputa publiquement avec le ministre calviniste Godet. En 1568, il vint s'asseoir sur les bancs de la Sorbonne, et fut reçu docteur deux ans après. Il s'appliqua dès lors plus spécialement à la prédication. La réputation qu'il acquit dans ce ministère le fit appeler en 1572 à Orléans, où il se fixa. Lui-même nous apprend qu'il prêcha dans cette ville onze carêmes, ce qui ne l'empêcha pas de prêcher dans plusieurs autres cathédrales du royaume. « Pendant les troubles qui agitèrent le royaume de son temps, il se laissa entraîner, dit Nicéron, à l'esprit de faction qui animait alors la plupart des moines et des prédicateurs. Il fut même un des plus ardents promoteurs de la Ligue par ses sermons séditieux et par les confréries du *Nom de Jésus* et du *Cordon de saint François*, instituées pour attacher davantage le peuple à ses intérêts, dans lesquels il fit entrer les personnes les plus considérables de la ville d'Orléans. » L'Étoile, en annonçant la mort d'Hylaret, dit : « En ce temps mourut Hylaret, cordelier à Orléans, lequel séduisait le peuple par ses séditieuses prédications contre le roi, à cause de quoi les Ligueurs et principalement ceux du *petit Cordon* en faisoient un saint et compagnon de saint Paul en paradis, et vinrent à telle impudence que de dire que ce beau Père faisoit dans le ciel la Trinité seconde avec les Guises. » Ses ouvrages sont : *Sacræ Decades quinque partitæ, conciones quadragesimales atque Paschales, numero quinquaginta, varia et rara rerum ac verborum suppellectile apparatas instructasque complectentes*; Lyon, 1591, 2 vol. in-8°. « Ces sermons, dit Moréri, sont un précis de ceux qu'Hylaret avoit prêchés pendant vingt-cinq ans. Ils sont en forme d'homélies, et donnent une fort mauvaise idée du goût, du jugement et des lumières de l'auteur. On y trouve beaucoup d'histoires apocryphes et ridicules et des traits d'indécence. On en a une traduction sous ce titre : *Sermons catholiques pour tous les jours du Carême et fêtes de Pâques, composés en latin par frère Maurice Hylaret; nouvellement mis en françois par Jean Moynet, avocat au siége présidial d'Orléans*; Paris, 1589, 2 vol. in-8°; — *Concionum per adventum Enneades sacræ quatuor, homilias triginta sex complectentes, e quibus viginti septem priores Joelem prophetam explicant, novem vero posteriores Evangelia adventus et festorum per id tempus occurentium explicant*; Paris, 1591, in-8°; — *Homiliæ in Evangelia dominicalia per totum annum*; Paris, 1604, 2 vol. in-8°. Du Pin donne à Hylaret les deux traités suivants : *De non conveniendo cum hæreticis* et *De non ineundo cum hæreticis a viro catholico conjugio*; Orléans, 1587. « Nous ignorons si ces deux traités ont été composés en latin, dit Moréri; ils ne sont cités qu'en françois dans le catalogue de la bibliothèque de Conet, chanoine de l'église de Paris, sous ce titre : *Opuscules où il est montré que la fréquentation avec les hérétiques et le mariage avec une huguenote est interdit aux catholiques; par frère M. Hylaret*; Orléans, 1587, in-8°. J. V.

...uet, *Vie de Hylaret*, en tête des *Sacræ De-*...éron, *Mém. pour servir à l'hist. des Hommes* ... *repub. des lettres*, tome XVIII, p. 283. — ...ble des *Auteurs ecclésiastiques*. — Moréri, ...t. *Histor.* — Ch. Saussey, *Annales Ecclesiæ* ...sis. — H. Willot, *Athenæ Sodalitii Francis-*...c Wadding, *Scriptores Ordinis S. Francisci. Sapientia foris prædicans.*

...IE (Υπατία), célèbre femme philo...e à Alexandrie, sous le règne de Va...re les années 370 et 380 de l'ère chré... morte au mois de mars 415. Fille de ... mathématicien distingué, commenta...clide et de Ptolémée, Hypatie reçut ...ières leçons de son père, qui cul...nne heure ses heureuses dispositions ...rit les mathématiques et l'astronomie. ...liqua surtout à la géométrie. Damas...rt pour la caractériser du terme γεω-...n sait le mot de Platon sur son école : ...tre ici qui n'est géomètre. » Ce mot resta ... ses successeurs immédiats, et aussi ...néoplatoniciens. La géométrie fut pour ...'initiation naturelle à la philosophie. ... la mort de Julien (en 363) et la réaction ...treprise de l'empereur philosophe, l'é...xandrie, qui s'était compromise en as... destinée à celle du polythéisme, était, ... d'une population naturellement sédi... fanatique, l'objet de défiances et de ...'on ne prenait plus la peine de dissimu...née par la force des choses, plus encore ... que par la politique, hors de son sanc... mise au service d'une cause perdue d'a...ette école semblait avoir épuisé dans ...rte lutte toute sa vitalité; quand elle ...ntrer sur le terrain de la spéculation ...ontinuer les traditions pacifiques de ses ... fondateurs, elle avait perdu sa foi en ... et son inspiration. Le mouvement phi...e commençait dès lors à se déplacer. ...hènes, à la fin du quatrième siècle, que ...onisme va chercher un asile suprême ... de se retremper aux sources antiques. ... entendit peut-être le sophiste Prohé...lexandrie; puis elle se rendit à Athènes ...rna quelque temps. Plutarque le jeune ...ait alors, commentant pour la foule ...et Platon, et expliquant à un petit ... disciples choisis les *Oracles chaldéens* ...rets de la théurgie. Hypatie partagea-... Syrianus le privilége de cet enseigne-...térique? Plutarque la reçut-il dans ...été d'initiés où régnait sa fille Asclépi-... ne saurait le dire avec certitude; mais ... est-il permis de le conjecturer d'un ... l'une lettre de Synésius, où, parlant ..., il se loue d'avoir été, avec son ami ...s, spectateur et auditeur de la véritable ... des mystères de la philosophie (1).

Quoi qu'il en soit, Hypatie acquit à Athènes une certaine célébrité. De retour à Alexandrie, elle ne tarda pas à s'y faire connaître. Son éloquence, la pénétration de son esprit, ses mâles talents, joints aux grâces et aux vertus de son sexe, attirèrent de toutes parts les yeux sur elle. On nous la représente allant converte du manteau de philosophe, insouciante de sa beauté, se mêlant familièrement aux hommes les plus distingués, et s'entretenant avec eux, sans que le moindre soupçon l'effleurât, tant elle portait de dignité dans sa conduite et de gravité dans ses discours! Une phrase mal entendue de Damascius a fait croire à quelques critiques qu'elle avait épousé le philosophe Isidore. Damascius ne dit rien de semblable; bien plus, il cite une certaine Domna comme la femme d'Isidore. Synésius, qui lui écrit familièrement et la prie de saluer leurs amis communs, ne fait nulle mention de son mari. Il est donc permis de croire qu'Hypatie se souvint que les Muses étaient vierges. Sa naissance et les traditions de ses maîtres l'attachaient au paganisme : elle y demeura fidèle, moins peut-être par conviction que parce qu'elle pensait avec Thémistius et les païens éclairés de cette époque « que les cultes, n'étant que des formes extérieures et des expressions particulières du sentiment de la divinité, sont indifférents par eux-mêmes; qu'il y a plusieurs voies qui mènent l'âme à Dieu, et que chacun est libre de choisir celle qui lui plaît (1) ». De plus, au moment où l'empereur Arcadius renouvelait les sévères ordonnances de son père contre les adorateurs de Jupiter et de Sérapis, au moment où ces derniers étaient pourchassés jusqu'au fond des campagnes, il n'était pas prudent d'élever autel contre autel. Au reste, le seul fait de lui avoir attribué la pensée de se faire chrétienne prouve qu'elle appartenait à ce paganisme épuré où la religion nouvelle avait recruté plus d'un de ses docteurs, et qui pouvait assez aisément s'accommoder avec les croyances chrétiennes (2).

L'enseignement philosophique languissait à Alexandrie : la chaîne sacrée des maîtres semblait rompue; Hypatie la renoua, et, soit par la curiosité, soit par l'éclat de sa parole, ramena autour d'elle les auditeurs dispersés. Il n'est resté aucune trace dans les auteurs anciens de sa méthode ni de sa doctrine. Nous savons seulement qu'elle était écoutée avec une vive admiration. Suidas raconte qu'un de ses auditeurs s'éprit pour elle d'une violente passion. Le moyen un peu brutal dont elle se servit pour la guérir, s'il

...όπται γάρ τοι καὶ αὐτήκοοι γεγόναμεν ...ας καθηγεμόνος τῶν φιλοσοφίας ὀργίων. ...éd. Pétau, *Lettre* 136, p. 272.)

(1) Themistius, *Orat. consul. ad Jovian. Orat. ad Valentem.*

(2) C'est sur une prétendue lettre d'Hypatie à saint Cyrille qu'on s'est appuyé pour prêter à Hypatie l'idée d'embrasser le christianisme. Cette lettre, qu'on lit sous son nom, dans la *Nouvelle Collection des Conciles d'Étienne de Baluze*, tom. I, p. 936, et où perce effectivement un esprit de bienveillance à l'endroit de la religion chrétienne, est évidemment apocryphe. Il y est question de la condamnation de Nestorius qui eut lieu seize ans après la mort d'Hypatie.

faut en croire l'anecdote, témoigne qu'elle faisait assez bon marché des délicatesses de la pudeur (1).

Synésius de Cyrène fut élève d'Hypatie, et garda toute sa vie pour elle les sentiments d'une tendre reconnaissance. L'évêque de Ptolémaïs se consolait des malheurs de sa patrie en correspondant avec elle, et en épanchant dans son sein ses tristesses intimes. « Si je recevais de tes nouvelles, lui écrit-il, si j'apprenais que tu es, comme je l'espère, plus heureuse que moi, je ne serais malheureux qu'à demi (2) »... « Mes enfants, mes amis manquent à mon cœur, et surtout ton âme divine, qui pourrait mieux que tout le reste adoucir pour moi les rigueurs de la fortune (3). » — « O ma mère, ma sœur, ma maîtresse, ma bienfaitrice, mon âme est accablée d'affliction : le souvenir de mes enfants, que j'ai perdus, me tue (4). » Et ailleurs : « A toi seule, lui dit-il, je sacrifierais ma patrie; pour toi je quitterais ces lieux, si j'en avais le loisir (5). » Dans une autre lettre, il lui parle des critiques dont il est l'objet de la part de ceux qui l'accusent d'aimer et de rechercher à l'excès les grâces du langage : il lui envoie avec son *Dion*, et son livre sur l'*Astrolabe*, un *Traité des Songes* qu'il a composé en une nuit, et en appelle à son goût. « Si tu penses qu'il mérite de voir le jour, je le proposerai en même temps aux orateurs et aux philosophes; s'il te paraît indigne des oreilles grecques, et qu'avec Aristote tu places la vérité au-dessus de l'amitié, il restera enseveli dans l'obscurité. Tu me liras la première, car ces pages n'ont pas encore vu le jour (6). » De la correspondance d'Hypatie et de Synésius il ne nous reste que sept lettres de ce dernier, et qui malheureusement n'ont pas grand intérêt (7). Les réponses d'Hypatie ne sont pas venues jusqu'à nous. Ces sept lettres attestent le respect, la haute estime que l'évêque de Ptolémaïs professait pour *la philosophe*, comme il l'appelle, et peuvent nous donner une idée de la considération dont elle jouissait parmi les païens. On pourrait s'étonner de ne pas rencontrer, dans ces lettres de Synésius à Hypatie, un seul mot touchant le christianisme, si l'on ignorait que Synésius est encore plus philosophe peut-être que chrétien, et que Plotin n'eût pas désavoué la théologie qui remplit ses hymnes.

Hypatie eut le sort commun des grandes intelligences; elle excita l'envie. Saint Cyrille, archevêque d'Alexandrie, ne put, dit-on, se défendre d'un mouvement de jalousie, en passant un jour devant sa maison, et en voyant la foule empressée qui assiégeait sa porte (1). On la savait en commerce intime avec les personnages les plus considérables de la ville, consultée des magistrats, liée d'amitié avec le préfet d'Alexandrie Oreste. Ce dernier s'entendait mal avec l'archevêque : tous deux s'accusaient à l'envi d'empiéter sur leur juridiction. La ville était divisée et en proie à la violence des partis. En 414 les juifs, vexés par les chrétiens, exercèrent contre eux de sanglantes représailles : saint Cyrille les châtia en les chassant d'Alexandrie, après avoir pris de vive force et pillé leurs synagogues. Oreste écrivit à l'empereur pour se plaindre de cet abus d'autorité, et saint Cyrille écrivit de son côté pour se justifier. Dans une autre circonstance, Oreste avait fait arrêter au théâtre un certain maître d'école du nom d'Hiérax, fougueux partisan de l'archevêque, qu'on accusait de semer des haines et de pousser aux dernières violences, et l'avait fait battre de verges, au mépris des protestations de l'archevêque. Les esprits étaient montés au plus haut point. Des moines fanatiques, descendus des montagnes voisines et accourus en arm[illegible] à la défense du chef de l'Église d'Alexandrie, in-sultent le préfet, lui lancent des pierres [illegible] le blessent. Un conflit a lieu : force reste à la loi; un moine est saisi et appliqué à la torture. S[illegible]int Cyrille ne craint pas d'en faire l'apologie [illegible]ans un discours public. De nouvelles lettres [illegible]ont porter à l'empereur les griefs du préfet et [illegible] de l'archevêque et dénoncer les empiétements et les outrages dont ils s'accusent l'un l'autre. Les em-barras d'une minorité empêchant l'auto[illegible]rité centrale d'intervenir, saint Cyrille essaye de se rapprocher d'Oreste, et vient même un jo[illegible] jour avec les saints Évangiles pour jurer la réconci[illegible]ilia-tion. Cette tentative d'accommodement échou[illegible]oue. Hypatie, l'amie et la conseillère d'Oreste, étai[illegible]tait, disait-on, le seul obstacle à la paix entre [illegible] les deux adversaires. L'exaspération contre le par[illegible]parti païen se réveilla à cette occasion. Les plus fu[illegible] rieux d'entre les chrétiens, conduits par un le[illegible] teur nommé Pierre, se mirent en embuscade, a[illegible] rachèrent Hypatie de sa voiture au moment où el[illegible] sortait de chez elle, la traînèrent à l'église *Cés[illegible] rienne*, la dépouillèrent de ses vêtements et [illegible] lapidèrent. Son corps fut mis en pièces et se[illegible] membres palpitants indignement traînés par le[illegible] rues de la ville, puis ramassés et brûlés en u[illegible] lieu appelé *Cinaron*. Il est difficile de croire qu[illegible] saint Cyrille ne trempa pas les mains dans cett[illegible]

(1) « Cum de auditoribus quidam eam deperiret, pannos mensibus fœdatos illi ostendisse dicitur, et dixisse : « Hoc quidem adamas, o adolescens »; et sic animum ejus sanasse. » Suidas, *Lexic.*

(2) Synésius, *Lettre* 10, p. 170.

(3) Ibid.

(4) Synés., *Lettre* 16, p. 173.

(5) Id., *Lettre* 124, p. 260.

(6) Id., *Lettre* 153, p. 290.

(7) Dans une de ces lettres, Synésius demande à Hypatie un instrument dont il lui décrit avec exactitude la forme et l'usage. Cet instrument n'est autre chose, à ce qu'il semble, que notre aéromètre ou hydroscope. Il est probable qu'il y avait peu de temps qu'on l'avait inventé, car il n'en est fait mention nulle part avant cette époque. Mais il semble difficile d'en attribuer l'invention à Hypatie. Synésius en effet en parle comme d'un objet nouveau et peu connu de celle à laquelle il s'adresse. Ce point curieux d'histoire scientifique avait déjà fixé l'attention de Fermat. (Voir l'art. FERMAT.)

(8) Damascius, cité par Suidas, *Lexic.*

sanglante tragédie. L'historien Socrate, qui nous en raconte les détails, ajoute « que cette action couvrit d'infamie non-seulement Cyrille, mais toute l'Église d'Alexandrie ». La dissertation de l'abbé Goujet, qui a essayé de le disculper (*dans la Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire* du P. Desmolets, tom. V, première partie) ne nous paraît pas très-concluante. D'autre part, c'est raisonner d'une étrange manière que de prétendre avec Cave (*Hist. Littér.*, p. 251) que Damascius, qui le premier a chargé saint Cyrille de cette accusation, ne mérite point d'être cru, étant un ennemi de la religion chrétienne, et que le caractère bien connu de saint Cyrille suffit à le laver d'une pareille tache.

Hypatie est sans contredit la plus illustre de cette pléiade de femmes qui, comme Asclépigénie, Édésie, Sosipatra, honorèrent la philosophie grecque au cinquième siècle, par leurs talents et leur vertu. Paul Florus, surnommé *le Silentiaire*, a composé en l'honneur d'Hypathie une épigramme qu'on trouve dans l'*Anthologie*. Grotius l'a traduite en latin.

Il ne nous reste aucun ouvrage d'Hypatie, si ce n'est peut-être un *Canon* ou *Table astronomique*, insérée dans les *Tables manuelles* attribuées à Théon. Suidas cite d'elle deux autres traités de mathématiques qui sont perdus : un *Commentaire sur Diophante* et un *Commentaire sur les Coniques d'Apollonius de Perga*.

B. Aubé.

Synésius, édit. de Petau; Paris, 1633, *Lettres à Hypatie*, pages 170, 172, 173, 175, 228, 260, 290. — Socrate, *Hist. Eccles.*, VII, ch. 14, 15. — Photius, fragm. — Damascius, Suidas, Hésychius, art. *Hypatie*. — Niceph., *Eccles. Hist.*, XIV, 16. — Étienne de Baluze, *Nova Collect. Concil.*, tom. I, p. 226. — Ménage, *Hist. Mul. philos.*, p. 52 et suiv. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'Hist. Eccl.*, tom. XII, p. 501-512; tom. XIV, p. 274. — Continuat. des *Mém. de Litt. et d'Hist.* du P. Desmolets, tom. V et VI. — Wolf, *Math. Græc. Fragmenta*. — Schmied, *Diatrib. de Hipp. Theon atque Hypatia*. — Toland, n° 3 de son *Tetradymus*. — Wernsdorf, *Quatre Dissert. sur Hypatie*.

* **HYPATODORE** (Ὑπατόδωρος), statuaire thébain, vivait dans la 102e olympiade, 372 ans avant J.-C. Il était contemporain du premier Polyclès, du premier Céphisodote et de Léocharès. Il fit avec Aristogiton les statues des chefs argiens qui combattirent avec Polynice contre Thèbes. Il fit aussi une statue d'Athénée, pour Aliphera en Arcadie. Polybe, qui loue magnifiquement cette statue, dit qu'elle était l'œuvre de Hécatodore et de H. Sostrate. Comme on ne connaît pas d'ailleurs cet Hécatodore, on suppose que c'est le même que Hypatodore. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Pausanias, VIII, 26. — Polybe, IV, 78. — Boekh, *Corp. Inscript.*, n° 25. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst.*, 370, n° 4.

* **HYPATUS**, médecin grec dont le véritable nom était *Georges Sanginatic*, vivait dans le quinzième siècle. Il fut médecin du pape Nicolas V, qui le créa comte de Latran et consul. Il prit de cette vaine dignité le nom grec d'*Hypatus*, qui signifie consul. On a de lui un petit traité en vers politiques intitulé : Ἑρμηνεία περὶ τῶν τοῦ σώματος μερῶν, publié pour la première fois par Étienne Le Moyne dans ses *Varia sacra*, I, 513, réédité par Jean-Ét. Bernard; Leyde, 1744, in-8°, avec un traité d'anatomie d'un anonyme grec. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII. — Bernard, préface de son édit. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 432.

HYPERBOLUS (Ὑπέρβολος), démagogue athénien, né vers 450 avant J.-C., mort vers 410. Aucun homme d'État grec, si l'on en excepte Cléon, ne fut l'objet d'autant de sarcasmes et peut-être de calomnies. On lui contesta sa nationalité ; on prétendit qu'il était Lydien, Phrygien, Syrien, que son père était un esclave public qui travaillait dans les mines. On ne peut rien tirer de certain de ces assertions contradictoires sur la naissance d'Hyperbolus, et pour sa vie on est réduit à de rares indications, dispersées dans les scoliastes d'Aristophane. Ce poëte, qui réservait toutes ses forces contre Cléon, n'attaqua Hyperbolus qu'en passant, et l'abandonna à ses confrères. Eupolis, dans son *Maricas* et dans ses *Villes*, Hermippus dans ses *Vendeuses de pain*, Platon le comique dans son *Hyperbolus*, Polyzelus et Cratinus dans plusieurs de leurs pièces, accablèrent le démagogue de railleries et d'invectives. Mais ces attaques excessives que tolérait la liberté athénienne étaient devenues trop habituelles pour avoir beaucoup d'influence sur le sort d'un homme d'État. Si Hyperbolus succomba plus tard, ce ne fut pas sous les coups des poëtes comiques ; il fut victime d'une sorte de réaction qui suivit la mort de Cléon. Il essaya de le remplacer à la tête du parti démocratique, lutta quelque temps contre Nicias et Alcibiade, et, pour se débarrasser de ces deux rivaux, proposa l'ostracisme. Mais les deux hommes d'État menacés se coalisèrent, et firent appliquer la mesure à Hyperbolus, qui fut banni vers 415 et se retira à Samos. Il y fut mis à mort quelques années après par le parti oligarchique, sans forme de jugement. Cette fin tragique paraît avoir été aussi imméritée qu'illégale; les poëtes et les historiens qui disent le plus de mal d'Hyperbolus ne citent aucun fait positif à sa charge. Y.

Thucydide, VIII, 74. — Plutarque, *Arist.*, 7; *Alc.*, 13; *Nic.*, 11. — Aristophane, *Pac.*, 681; *Equites*, 1301, 1360; *Vespæ*, 549-560, 1007; *Nubes*, 874, 1065; *Thesmoph.*, 847; *Ran.*, 577; *Plut.*, 1037, avec les scolies. — Lucien, *Tim.* 30, avec les scolies. — Meineke, *Quæst. scen.*, II, p. 26. — Grote, *History of ancient Greece*, t. VII et VIII.

* **HYPERECHIUS** (Ὑπερέχιος), grammairien grec, vivait à Alexandrie sous le règne de l'empereur Marcien (450-457 après J.-C.). Il fut banni par l'empereur Léon Ier, successeur de Marcien. Il composa plusieurs ouvrages de grammaire dont on n'a que les titres, savoir : Τέχνη γραμματική ; — Περὶ ὀνομάτων ; — Περὶ ῥήματος καὶ ὀρθογραφίας. Y.

Suidas, aux mots Λέων ὁ Μαχέλλης ; Ὑπερέχιος. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VI, p. 370.

HYPÉRIDE (Ὑπερείδης ou Ὑπερίδης), célèbre [o]rateur athénien, fils de Glaucippus, né dans le [dè]me de Collytus, vers 395 avant J.-C, mis à mort [en] 322. Après avoir reçu d'Isocrate des leçons d'é[lo]quence, il se dévoua au parti démocratique et le servit courageusement à travers tous les dangers, et malgré les catastrophes qui abaissèrent successivement Athènes sous Philippe, Alexandre et Antipater. Cet inaltérable attachement à une grande cause provenait peut-être plus de la liaison d'Hypéride avec les chefs du parti patriotique, Lycurgue et Démosthène, que de son propre caractère, qui semble avoir été assez léger. Ses mœurs n'étaient pas irréprochables, bien qu'il eût étudié la philosophie à l'école de Platon. Il débuta dans la carrière oratoire en soutenant les poursuites intentées par d'autres. On a peu de détails sur sa vie privée. On raconte qu'amant de Phryné, il lui sauva la vie lorsque, accusée d'impiété, elle comparut devant le tribunal des héliastes. Voyant que ses paroles faisaient peu d'impression sur les juges, il découvrit le sein de sa cliente et leur demanda s'ils oseraient condamner la prêtresse favorite de Vénus. Sa vie publique est un peu mieux connue. Toutes les actions que l'on rapporte de lui sont des traits de dévouement patriotique. En 358, dans l'expédition contre l'île d'Eubée, il équipa deux trirèmes à ses dépens; en 346 il s'associa à Démosthène pour attaquer le traître Philocrate. Après la bataille de Chéronée, en 338, dans un but de résistance désespérée, il proposa de faire sortir d'Athènes les femmes, les enfants, et de les mettre à l'abri dans le Pirée, d'affranchir les esclaves, de donner les droits politiques aux étrangers domiciliés, et de les rendre aux citoyens qui en avaient été privés. Les événements empêchèrent les Athéniens d'exécuter ce plan vigoureux. La mort de Philippe ranima l'espoir du parti patriotique, et Hypéride fut, quoique l'histoire n'en dise rien, un des plus ardents à pousser les Grecs à la guerre contre la Macédoine, puisqu'il se trouva au nombre des orateurs qu'Alexandre voulut se faire livrer par les Athéniens (*voy.* DÉMADE et DÉMOSTHÈNE). Ce danger qu'il évita ne le rendit pas plus prudent. Presque aussitôt après il demanda que les Athéniens n'envoyassent pas de vaisseaux auxiliaires aux Macédoniens contre la Perse. La nullité politique où Athènes tomba pendant le règne d'Alexandre ne laissa plus de place à l'éloquence de la tribune, et dans cette période Hypéride n'eut qu'une occasion de se signaler; ce fut contre son ancien ami Démosthène. Il soutint l'accusation intentée au grand orateur au sujet des trésors d'Harpalus. On ignore quelles causes amenèrent une rupture entre deux orateurs si longtemps unis, et que des espérances communes, un même malheur allaient bientôt rapprocher de nouveau. A la mort d'Alexandre, Hypéride, que l'exil de Démosthène laissait à la tête du parti démocratique, prit l'initiative d'un soulèvement contre la Macédoine. Il proposa, dit-on, mais le fait est très-douteux, de décern[illegible] une couronne d'or à Iolas, empoisonneur sup[illegible]posé d'Alexandre. Il eut une part décisive aux [illegible] actes qui amenèrent la guerre lamiaque, et apr[illegible] la mort de Léosthène, il prononça l'oraison fu[illegible]nèbre de ce général. Les premiers succès de[illegible] Athéniens ne se soutinrent pas, et la défaite [illegible] de Cranon, en 322, força les chefs du parti démo[illegible]cratique à quitter Athènes. Hypéride se retira [illegible] à Égine. Il y rencontra Démosthène et s'excu[illegible] auprès de lui de sa conduite dans l'affaire d'Har[illegible] palus. Son dessein était d'aller chercher un a[illegible] tre lieu de sûreté, lorsqu'il fut arrêté par Archi[illegible] émissaire d'Antipater, dans le temple de Ne[illegible]tune, dont il embrassait la statue. On le condui[illegible] à Corinthe, où se trouvait Antipater, qui lui [illegible] fit donner la question pour l'obliger à révéler [illegible] secrets d'État. Hypéride supporta héroïquem[illegible] la torture, et se coupa, dit-on, la langue pour [illegible] forcer au silence. Il mourut dans les tourme[illegible] Son fils, nommé Glaucippus, fut aussi orate[illegible] « J'ai lu, dit Photius, tous les discours d'Hypér[illegible] Il y en a cinquante-deux que l'on croit être [illegible] ritablement de lui, et vingt-cinq dont on do[illegible] ce qui fait en tout soixante-dix-sept. La com[illegible] sition de cet orateur est si excellente, que [illegible] ques-uns n'oseraient décider si Démosthène [illegible] au-dessus d'Hypéride ou Hypéride au-dessu[illegible] Démosthène. » Cet éloge est à la fois vag[illegible] exagéré. Quintilien a dit avec plus de pré[illegible] et d'exactitude : « Le caractère d'Hypérid[illegible] la douceur mêlée de finesse; mais son sty[illegible] plus approprié aux petites causes. » Quel q[illegible] le mérite de cet orateur, il avait été jusqu'i[illegible] ficile d'en juger par les fragments, en génér[illegible] courts, qui nous restaient de lui. Plus d'u[illegible] on avait, il est vrai, entretenu l'espoir de [illegible] vrer quelques-uns ou même la totalité [illegible] discours. J. A. Brassicanus (*Præf. ad S*[illegible] *num*) prétendit au commencement du di[illegible] tième siècle en avoir vu un manuscrit com[illegible] avec de nombreuses scolies dans la biblio[illegible] de Mathias Corvin à Ofen. Taylor (*Præf. ad* [illegible] *mosth.*, vol. III) déclara aussi avoir vu un [illegible] nuscrit qui contenait plusieurs discours d'H[illegible] ride. Ces deux assertions n'étaient probable[illegible] fondées que sur des méprises, et il a été im[illegible] sible de les vérifier. Mais une découverte [illegible] réelle nous a rendu récemment une faible [illegible] de l'orateur attique : on trouv[illegible] des œuvres de [illegible] un papyrus rapporté d'Égypte des fragm[illegible] discours contre Démosthène, et on les p[illegible] 1848. Par un hasard singulier, un voya[illegible] glais acheta en 1848 aussi à des Arabes [illegible] (près des ruines de Thèbes, en Égypte, [illegible] lets qui appartenaient au même papyr[illegible] tenaient deux discours du même or[illegible] complet, l'autre avec des lacunes. [illegible] discours, qui se rapportent à des cau[illegible] à de petites causes, n'ont pas un g[illegible] historique; mais ils contiennent de[illegible] l'érudition peut tirer parti, et ils

jugement de Quintilien sur Hypéride. Ces deux discours *Pour Euxenippe contre Polyeucte*; (Ὑπὲρ Εὐξενίππου εἰσαγγελίας ἀπολογία πρὸς Πολυευκτὸν); *Pour Lycophron* (Ὑπερ Λυκόφρονος), publiés d'abord par Churchill Babington, Cambridge, 1852, in-fol., ont été réédités avec des corrections et des notes par Schneidewin; Gœttingue, 1853, in-8°. M. Babington a donné, d'après le même papyrus, l'oraison funèbre presque entière d'Hypéride sur Léosthène et ses compagnons d'armes tués dans la guerre lamiaque; Londres, 1858, in-fol. On connaissait déjà par Stobée (*Floril.*, CXXIV, 36) un important passage de ce discours, la péroraison, qu'a traduite M. Villemain, dans son *Essai sur l'Oraison funèbre*. M. Dehèque a publié le discours sur Léosthène, avec une traduction française; Paris, 1858. Tous les discours et fragments d'Hypéride font partie des *Oratores Attici* publiés par C. Müller dans la Bibl. grecq. de A.-F. Didot; Paris, 1848-1858, 2 vol. gr. in-8°. Quelques critiques attribuent à Hypéride, d'après l'autorité de Libanius, un discours *Sur les Traités avec Alexandre* (Περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν) qui est inséré dans les œuvres de Démosthène; cette supposition n'est appuyée par aucun des fragments découverts jusqu'à présent.

L. JOUBERT.

Plutarque, *Vitæ decem Orat.*; *Alexan.*, 77; *Phocion*, 23, 29; *Demos.*, 28. — Démosthène, *De Corona.*; *in Midiam*; *De falsa Legat.*; *cont. Aristogr.*, II. — Lycurgue, *Contra Leocratem.* — Diogène Laerce, III, 46. — Athenée, VIII, p. 342; XIII, p. 590. — Photius, *Bibl.*, cod. 260-265. — Arrien, *Anab.*, I, 10; VII, 27. — Lucien, *Encom. Demost.* — Justin, XIII, 5. — Diodore de Sicile, XVIII, 8. — Denys d'Halicarnasse, *Dinar.*, I, 7. — Longin, *De Sublim.*, XXXIV, 1. — Cicéron, *Brut.*, 82, 84; *Orat.*, 31; *De Orat.*, III. — Quintilien, XII, 10. — Hermogène, *De Form. Orat.*, II, 11. — Alciphron, *Epist.*, 31-32. — Westermann, *Gesch. d. Grieck Beredtsamk*, p. 307. — *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. VIII, p. 158. — Kiessling, *De Hyperide orat. attico Comment.*, II; Hildburghausen; 1737, in-4°. — Droysen, *Gesch. des Hellenism.*, vol. I. — Grote, *History of ancient Greece*, t. XI et XII.

HYPERIUS (*André* GERHARD), un des plus remarquables théologiens protestants du seizième siècle, né le 16 mai 1511, à Ypres, et mort à Marbourg, le 1er février 1564. Son nom est proprement *Gerhard*; mais il est généralement connu sous celui d'*Hyperius*, qui indique le lieu de sa naissance. Son père, homme instruit et avocat distingué, lui fit donner une éducation soignée : Hyperius étudia ensuite de 1528 à 1535, à l'université de Paris, et, pendant cet espace de temps, il employa les vacances à visiter le midi de la France et la Lombardie. Après un court séjour à Louvain, il parcourut les Pays-Bas et plus tard l'Allemagne. Ce dernier voyage le fit suspecter d'hérésie et le priva de la collection d'un bénéfice qu'on avait obtenu pour lui. Il avait en effet embrassé la cause de la réformation. Il passa alors en Angleterre, où il vécut pendant quatre ans auprès du fils de Guillaume Mountjoy, qui avait été un des amis d'Érasme. La persécution qui s'appesantit en 1540 sur les protestants, en Angleterre, le força de quitter ce pays. Il avait formé le dessein de se rendre à Strasbourg, attiré par la réputation de Bucer, quand, en passant à Marbourg, il fut retenu par Geldenhauer, professeur en théologie, qui était un de ses amis et auquel il succéda en 1542.

Hyperius joignait à une érudition solide et étendue une rare intelligence, et un caractère plein de droiture et de douceur. Supérieur à son temps, il eut sur la méthode à suivre dans les études et les travaux théologiques et principalement sur les principes qui doivent diriger l'interprète des livres saints, des vues dont la justesse et la profondeur forment le plus grand contraste avec les procédés arbitraires des exégètes du seizième siècle et avec les conceptions scolastiques des théologiens de cette époque, et qui sont devenues la base des sciences théologiques modernes. Il se fit aussi de la prédication une idée beaucoup plus saine que les prédicateurs de son temps qui, au lieu d'exposer à leurs auditeurs la religion chrétienne au point de vue de l'édification, n'apportaient en chaire que des discussions abstraites ou des controverses irritantes.

On a d'Hyperius : *De formandis Concionibus sacris, seu de interpretatione Scripturarum populari Libri II*; Dortmund, 1555, in-8° : plusieurs éditions, dont la dernière avec des additions et une vie de l'auteur, est de Halle, 1781, in-8°. C'est le premier ouvrage complet et en même temps un des meilleurs sur l'art de la chaire; — *De Theologo, seu de ratione studii theologici, Libri IV*; Bâle, 1556, in-8°; plus. édit. : excellent traité qui aurait pu produire les plus heureux effets dans les études théologiques, si la largeur des vues et les opinions zwingliennes d'Hyperius sur la sainte Cène ne l'avaient pas mis en suspicion auprès des luthériens orthodoxes. Laur. Villavincentius, docteur de Louvain, mit à contribution cet ouvrage ainsi que le précédent, ou, pour mieux dire, il les fit réimprimer sous son nom, presque mot à mot, en en retranchant seulement ce qui sentait trop le protestantisme, dans un écrit qu'il publia à Anvers en 1565; — *Elementa christianæ Religionis*; Bâle, 1563, in-8°; — *Topica theologica*; Wittemberg, 1565, in-8°; et Bâle, 1573, in-8°; — *Methodi Theologiæ, sive præcipuorum christianæ religionis locorum communium, Libri III*; Bâle, 1566, et 1568 in-8°. Cet ouvrage devait avoir trois autres livres qu'Hyperius ne jugea pas convenable de composer; — *Opuscula Theologica varia*; Bâle, 1570, 2 vol. in-8° : c'est la collection de divers petits écrits qu'il avait publiés séparément; — *De Sacræ Scripturæ Lectione et Meditatione*; Bâle, 1581, in-8°; — *Comment. in Epistolas ad Timoth., Titum et Philem.*; Zurich, 1582, in-fol.; — *Comment. in Pauli Epistolas*; Zurich, 1583, in-fol.; — *Comment. in Epistol. ad Hebræos*; Zurich, 1585, in-fol. Ces trois derniers écrits furent publiés, après sa mort, par les soins de son fils, Lau-

rent Hyperius; — *De Catechesi*, réimprimé par les soins de J. And. Schmidt à Helmstædt, 1704, in-8°. Micb .l Nicolas.

Wig.! Orthil *Oratio funebris de vita et obitu A. Hyperii*; dans l'édit. de Halle, 1781, du *De formandis Concionibus sacris*. — Boissard, *Icones Virorum Illustrium*, pars III. — Melch. Adam, *Vitæ Germanorum Theologorum*. — Bayle. *Dict. Hist.* — J. M. Schrœck, *Lebensbeschreib. berühmter Gelehrten*, t. I, et *Kirchengesch. seit der Reformat.*, t. V.

HYPSICLÈS (Ὑψικλῆς), mathématicien grec, d'une époque incertaine. Il était d'Alexandrie, ou, selon quelques écrivains arabes, d'Ascalon : deux assertions qu'il est facile de concilier en supposant que Hypsiclès, natif d'Ascalon, étudia et professa à Alexandrie. Suidas prétend qu'Isidore, maître d'Hypsiclès, « philosophait sous les frères ». Sur cette autorité on place généralement la vie d'Hypsiclès sous les frères impériaux (*divis fratribus*) Marc Aurèle et Verus, vers 165 après J.-C. Mais comme Isidore est inconnu, et que l'expression « sous les frères » est extrêmement vague, le champ est ouvert aux hypothèses, et M. de Morgan donne de bonnes raisons pour fixer la date d'Hypsiclès vers le milieu du sixième siècle après J.-C. Quant à l'opinion qui faisait vivre ce mathématicien avant l'ère chrétienne, sous Ptolémée Physcon, elle est généralement abandonnée. Achille Tatius cite d'Hypsiclès un traité sur le mouvement harmonieux des planètes (Περὶ τῆς ἐναρμονίου κινήσεως), et Casiri mentionne de lui, d'après les écrivains arabes, un ouvrage sur les grandeurs et les distances des corps célestes. Il ne nous reste d'Hypsiclès qu'un traité astronomique sur l'ascension droite des constellations zodiacales (Περὶ τῆς τῶν ζωδίων ἀναφορᾶς), publié en grec et en latin par Jac. Mentel; Paris, 1657, in-4°, et avec les *Optiques* d'Héliodore, par Erasme Bartholin, Paris, 1680, in-4°. Cet ouvrage, qui a été édité en arabe par Costha ben Luca, servait chez les Grecs aussi bien que chez les Arabes d'étude préparatoire à la *Syntaxis* de Ptolémée. « Ce livre, dit Delambre, ne renferme que six propositions, et même les trois premières ne sont que des lemmes qui démontrent trois propriétés des progressions arithmétiques ; ainsi l'ouvrage ne consiste véritablement qu'en trois propositions, dans lesquelles Hypsiclès donne une méthode pour calculer en combien de temps se lève chaque degré de l'écliptique ; cette méthode n'est qu'approximative ; elle aurait pu avoir quelque mérite avant la découverte de la trigonométrie. » On s'étonne que Hypsiclès vivant, selon toute probabilité, plusieurs siècles après Hipparque, ait ignoré ou dédaigné la méthode créée par ce grand géomètre, et on s'étonne encore plus qu'un livre sans valeur scientifique ait servi d'introduction à l'étude de Ptolémée.

Le quatorzième et le quinzième livre des *Éléments* d'Euclide, qui ont pour objet le dodécaèdre et l'icosaèdre, passent pour être d'Hypsiclès, bien que Casiri prétende, d'après les écrivains arabes, qu'il n'avait fait que les corriger, et que les anciennes traductions arabes ne mentionnent pas son nom ; mais Hypsiclès a pour lui l'autorité des manuscrits d'Euclide. Y.

Suidas, *Lex.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, IV. 20. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 315. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, t. I, p. 246. — Gartz, *De Interpret. Euclidis Arabic.* — A. de Morgan, article *Hypsiclès* dans le *Diction. of Greek and Roman Biography* de Smith.

HYPSICRATE (Ὑψικράτης), historien grec, d'une époque incertaine. Il écrivit en phénicien une histoire de la Phénicie, qui fut traduite en grec par un certain Asitus (Ἄσιτος) ou Lætus (Λαῖτος) (Tatien, *Orat. ad Gent.*, 58 ; Eusèbe *Præp. Evang.*, X, p. 289).

Lucien parle d'un autre historien Hypsicrate, natif d'Amèse, et qui vécut jusqu'à quatre-vingt-douze ans et se distingua par son savoir (Lucien, *Macrob.*, 22 ; Strabon, VII, p. 479 ; XI, p. 769).

On cite encore deux écrivains de ce nom, l'un mentionné par Diogène Laerce comme auteur d'un traité Περί πινάκων (Diog. Laer., VII, 188) ; l'autre grammairien latin, contemporain de Marcus Terentius Varron et cité par ce dernier (*De Ling. Lat.*, V, 88) ; par Étienne de Byzance (au mot Αἰθίοψ) ; et par Aulu-Gelle (XVI, 12) qui lui attribue « libros sane nobiles super his quæ a Græcis accepta sunt ». Y.

C. Muller, *Fragmenta Histor. Græcorum*, t. III, p. [illegible].

HYPSILANTIS. *Voy.* Ypsilanti.

HYRCAN (Ὑρκανός, *Jean*), prince et grand-prêtre des Juifs, troisième fils de Simon Machabée, régna depuis 135 avant J.-C. jusqu'en 106. En 137 Antiochus VII, rétabli sur le trône de Syrie après la défaite et la mort de Tryphon, voulut réduire la Judée à son ancienne condition de puissance tributaire, et confia cette mission à Cendebeus, un de ses généraux. Simon Machabée opposa aux envahisseurs ses deux fils Judas et Jean Hyrcan, qui défirent Cendebeus et le chassèrent de la Judée. Simon ne jouit pas longtemps de sa victoire ; il fut traîtreusement saisi et égorgé par son gendre Ptolémée, gouverneur de Jéricho, en 135. Deux de ses fils périrent avec lui ; mais Hyrcan, échappant au fer des assassins, courut à Jérusalem, s'y fit proclamer grand-prêtre, et marcha avec une armée contre Ptolémée, qui s'enferma dans la forteresse de Dagon. Le meurtre de Simon avait été probablement concerté avec Antiochus Sidétès, ro[illegible] de Syrie ; ce prince en profita du moins po[illegible] envahir la Judée. Hyrcan, trop faible pour te[illegible] campagne, s'enferma dans Jérusalem, et fut for[illegible] après un long siége, de subir des conditions [illegible] replacèrent de nouveau la Judée sous la dép[illegible] dance de la Syrie, en 133. Quatre ans ap[illegible] Hyrcan accompagna Antiochus dans l'exp[illegible] tion contre les Parthes, prit part aux premi[illegible]ers succès des Syriens, et par un prompt reto[illegible]r à Jérusalem, dès l'entrée de l'hiver, il échappa [illegible] au désastre qui enveloppa le roi de Syrie et son

armée. Il saisit l'occasion de s'émanciper de la suzeraineté syrienne, conquit plusieurs villes sur les confins de la Judée, entre autres Sichem dans la Samarie, et détruisit le temple du mont Gerizim. Il subjugua ensuite les Iduméens et les força d'adopter les lois et les coutumes des Juifs. Pour se mettre à l'abri du côté de la Syrie, il envoya une ambassade à Rome, et obtint la confirmation du traité conclu par son père avec le sénat. Les troubles de la Syrie ne le servirent pas moins que la protection romaine. Démétrius II, à peine remonté sur le trône des Séleucides, en fut précipité par une mort violente, en 125. Hyrcan s'allia avec un des prétendants au trône, Alexandre Zebina; mais il ne paraît pas lui avoir prêté un appui efficace, car il avait intérêt à prolonger la guerre civile en Syrie. En 110 il profita de la faiblesse toujours croissante de l'empire des Séleucides pour assiéger Samarie, qui était depuis des siècles la rivale et l'ennemie de Jérusalem. Les Samaritains appelèrent en vain à leur secours Antiochus de Cyzique. Ce prince fut vaincu par les deux fils d'Hyrcan, Antigone et Aristobule; ses généraux Épicrate et Callimander furent également malheureux, et Samarie finit par succomber. Hyrcan fit raser jusqu'aux fondements cette ville détestée. Les disputes des deux puissantes sectes, les Pharisiens et les Sadducéens, que Hyrcan favorisa l'une après l'autre, semblent avoir troublé la tranquillité de ses dernières années, sans produire cependant aucune révolte. Hyrcan finit en paix son glorieux règne. Sa mémoire resta chère aux Juifs. On disait dans le peuple qu'il avait des révélations divines et prédisait l'avenir. Il laissa cinq fils : *Aristobule, Antigone, Alexandre Jannée*, un quatrième dont le nom est inconnu, et *Absalon*. D'après son testament, sa femme devait gouverner à sa place; mais Aristobule s'empara du pouvoir, et prit le titre de roi au lieu de celui de prince (*nasi*), dont Hyrcan s'était contenté. Y.

Bible, *Mac.*, XV, XVI. — Josèphe, *Antiq.*, XIII, 7, 8, 9, 10; *Bel. Jud.*, 1, 2. — Diodore de Sicile, *Excerpt.*, XXXIV, 1. — Justin, XXXVI, 1.

HYRCAN II, grand-prêtre et roi des Juifs, fils d'Alexandre Jannée et petit-fils du précédent, né vers 110 avant J.-C., mort en 30 avant J.-C. A la mort d'Alexandre, en 78, l'autorité royale passa à sa femme, la reine Alexandra, qui nomma aussitôt Hyrcan grand-prêtre, et donna le commandement des troupes à son second fils Aristobule. Pendant les neuf ans du règne de sa mère, Hyrcan se montra fils soumis, et se dévoua au parti des pharisiens, qu'elle favorisait. Il lui succéda en 69; mais, aussitôt après, il fut attaqué par Aristobule, qui le vainquit à Jéricho, l'assiégea dans Jérusalem et le força d'abdiquer. Hyrcan, modeste et sans ambition, se serait contenté d'une position privée si les intrigues de l'Iduméen Antipas ou Antipater ne l'avaient inquiété pour sa sûreté. Il s'enfuit de Jérusalem, et se réfugia à la cour d'Arétas, roi de l'Arabie Pétrée, en 65. Arétas envahit la Judée, défit Aristobule, et le força de s'enfermer dans le temple, tandis que Hyrcan était maître du reste de la ville. L'intervention de M. Æmilius Scaurus, lieutenant de Pompée, obligea le roi d'Arabie et son protégé à évacuer la Judée. L'année suivante Pompée vint lui-même régler les affaires des deux princes juifs. Aristobule en rejeta l'arbitrage, et le général romain n'occupa Jérusalem qu'après un long siége, en 63. Il rendit à Hyrcan la grande-prêtrise et sinon l'autorité, du moins le titre de roi. La protection des Romains et l'habileté d'Antipater ne purent assurer à Hyrcan un règne tranquille. Alexandre, fils d'Aristobule, et Aristobule lui-même, s'échappant de Rome, excitèrent dans la Judée des insurrections que réprima le proconsul Gabinius. Fatigué de soutenir un prince qui ne savait pas se défendre, le gouverneur romain lui retira l'autorité suprême, et le confia à cinq conseils provinciaux ou *sanhédrins*. Le grand-prêtre, privé du pouvoir royal, eut le chagrin de voir Crassus, successeur de Gabinius, enlever les richesses du temple. Pendant la guerre civile, César encouragea Aristobule à faire valoir ses droits au trône; mais ce danger, qui menaçait les faibles restes du pouvoir d'Hyrcan, fut conjuré par les partisans de Pompée, qui empoisonnèrent Aristobule, et par Scipion, qui fit tuer Alexandre à Antioche. Après la bataille de Pharsale, Hyrcan, ou plutôt Antipater, rendit des services si importants à César pendant la guerre alexandrine, que le dictateur, à son retour d'Égypte, le rétablit dans l'autorité suprême; mais Hyrcan n'eut encore que l'apparence du pouvoir, qui appartenait en réalité à Antipater et à ses deux fils, Phasael et Hérode. Celui-ci fut traduit devant le grand sanhédrin, pour des actes arbitraires commis dans son gouvernement de Galilée, et il allait être condamné lorsque Hyrcan le fit prévenir de s'enfuir : il obéit, et bientôt, grâce à la protection des Romains, il se trouva plus puissant que jamais. Hyrcan ne fut plus que le jouet des deux partis qui se disputaient le pouvoir. Il permit à Malich d'empoisonner Antipater, et laissa Hérode tirer de ce crime une terrible vengeance. Il n'eut dès lors rien à refuser au jeune prince, et lui donna en mariage sa petite-fille, la belle Mariamne. Après la bataille de Philippes, en 42, Hyrcan et Hérode obtinrent la confirmation de leur pouvoir; mais ils furent bientôt forcés de fuir devant l'invasion des Parthes, qui ramenaient avec eux Antigone, fils d'Aristobule. Phasael et Hyrcan, ayant eu l'imprudence de se laisser attirer dans une entrevue, tombèrent entre les mains des Parthes. Antigone fit couper les oreilles à son oncle Hyrcan, afin de l'exclure à jamais du pontificat, car aucun prêtre ayant un défaut corporel ne pouvait approcher de l'autel. Le malheureux prince fut emmené par les Parthes, qui le laissèrent vivre librement à Babylone. Voyant Hérode ré-

tabli sur le trône, il ne put résister au désir de revenir en Judée, en 38. Il y reçut d'abord un excellent accueil de la part de son gendre; mais, devenu encore plus faible avec l'âge, il se laissa entraîner par sa fille Alexandra dans des intrigues contre Hérode, qui le fit mettre à mort. Avec Hyrcan finit la race des Machabées. Y.

Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIII, 16; XIV. 1-4, 12, 13; XV, 2, 6; *Bel. Jud*, 1, 5-8, 11, 12, 13, 22.— Dion Cassius, XXXVII, 15, 16; XXXVIII, 26. — Diodore de Sicile, *Excerpta Vat.*, XL. — Orose, VI, 6.

HYRMENTRUDE. *Voy.* ERMENTRUDE.

HYSTACÈNE. *Voy.* THÉODORE.

HYSTASPE (Ὑστάσπης en grec, *Goshtasp*, *Gustasp*, *Histasp* ou *Wistasp* en persan), fils d'Arsame et père de Darius I[er], chef de la famille royale des Achéménides, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Satrape de Perse sous Cambyse et probablement aussi sous Cyrus, il accompagna ce prince dans son expédition contre les Massagètes. Mais il reçut l'ordre de revenir surveiller son fils aîné Darius, que Cyrus soupçonnait de trahison. Il avait deux autres fils, Artaban et Artane. Ammien Marcellin fait de lui un chef des mages, et prétend qu'il avait étudié dans l'Inde sous les brahmes. On a lu son nom sur les inscriptions de Persépolis. Y.

Hérodote, I, 209, 210; III, 70; IV, 83; VII, 224 — Ammien Marcellin, XXIII, 6. — Grotefend, *Beiträge zu Heeren's Ideen*.

I

un, vivait au
otre ère. Une
la suite de l'é-
, et les grains
es campagnes,
ea le ministre I
r la subsistance
ı habilement de
ɜ la chasse aux
ı aussi les filets
à la pêche et à
P. B.

naies. — *Toung-*
toire de la Chine).
. par Moyriac de

de Yamato, vi-
vant notre ère.
ısèrent le plus
t de Sin-mou
reur et souve-
t établi sur le
ısignait sous le
-dire *araignée*
ıt de demeure
es et dans des
par les troupes
P. B.

ereurs du Japon

sinsky (*Paul*).
tué à la fin de
des janissaires
r en faveur de
l'octobre 1730.
utations eurent
Grégoire Ghica,
ode de Molda-
ar un boucher
eta cette place
Chalil-Patrona,
on avait fait un
nts de l'empire.
t que le prince
ans sa dignité
uver le sultan,
vant tout à faire
er grec fut donc
indignation des
tard Chalil-Pa-

trona succomba à Constantinople, et Ianaki fut aussitôt destitué et décapité. Z.

Engel, *Histoire de la Valachie*, t. II. — De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, l. LXVI.

IANOWSKI. *Voy.* YENISH.

* **IASOS**, sculpteur athénien. Il prit part à l'exécution d'un des plus beaux monuments de l'architecture grecque, en travaillant aux bas-reliefs du temple de Minerve Polyade. Une inscription attique en a conservé le nom. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 336.

IATRAKO, l'un des chefs de l'insurrection grecque, né en Morée, vers 1770. Il montra dès son enfance un goût particulier pour la médecine. Sans avoir étudié dans aucune faculté, une longue pratique lui avait acquis une grande expérience et une certaine science : de là son surnom de Ἰατράκο (le Médecin), que lui donnèrent ses compatriotes. Les Turcs eux-mêmes, prenant en considération son savoir, lui avaient accordé de grands priviléges, l'avaient exempté d'impôts, et lui permettaient de porter des armes alors qu'aucun autre rajah n'en devait avoir en sa possession. Néanmoins, Iatrako fut l'un des premiers à appeler ses compatriotes à l'indépendance, et, semblable à quelques-uns des héros de l'*Iliade*, après avoir vigoureusement combattu, il pansait lui-même ses soldats blessés. Il fut, après Kolokotroni, celui qui amena le plus de Palikares devant Tripolitza, et prit une part importante à la prise de cette ville (1821). On a mis cependant en doute sa valeur et ses talents militaires. Il disparut de la scène active peu après 1828. Peut-être fut-il tué dans un des combats quotidiens que les Hellènes livraient alors aux Osmanlis. A. de L.

Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*.

IBARRA (*Joaquin*), imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, mort à Madrid le 23 novembre 1785. Il monta à Madrid une imprimerie dont les productions sont encore recherchées des bibliophiles, et porta la perfection de son art à un point inconnu jusqu'alors dans la péninsule hispanique. Il inventa une encre d'une excellente qualité, et le premier il fit connaître à ses compatriotes le moyen de lisser le papier imprimé pour en faire disparaître les plis et le foulage occasionné par la pression sur les caractères, et lui donner une égalité, un luisant agréable à l'œil. Ibarra ne dut ses inventions qu'à lui-même, car jamais il ne sortit de son pays. Parmi les ou-

vrages sortis de ses presses, on cite surtout de belles éditions de la *Bible*, du *Missel* mozarabe, de la *Historia de Hispana* de Mariana, de *Don Quixote*, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, et 1782, 4 vol. in-8°, et surtout sa superbe édition du Salluste espagnol, traduit par l'infant don Gabriele, Madrid, 1772, in-fol. : les exemplaires de ce dernier ouvrage sont presque introuvables ailleurs que dans les bibliothèques princières. L—z—E.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (édit. de 1810).

IBAS, évêque d'Édesse en Syrie, mort vers 457. Il était évêque depuis plusieurs années, lorsque quatre prêtres de son diocèse l'accusèrent de l'hérésie nestorienne auprès des archevêques d'Antioche et de Constantinople. L'empereur le renvoya devant une commission composée des évêques Uranius d'Himère, Photius de Tyr, Eustathe de Béryte, et du préfet Damasce. Cette commission tint deux synodes, en 448, l'un à Tyr, l'autre à Béryte, et prononça l'absolution d'Ibas, qui n'en fut pas moins déposé l'année suivante par le fameux concile d'Éphèse et expulsé de son diocèse. Il appela de cette décision au concile de Chalcédoine, qui le rétablit sur son siége en 451. Longtemps après sa mort, en 553, le cinquième concile général de Constantinople le condamna comme nestorien, malgré l'opposition du pape Vigile. Le principal argument contre Ibas était une lettre à un Persan nommé Maris, dans laquelle il blâmait Rabulas, son prédécesseur, d'avoir condamné Théodore de Mopsueste. La plus grande partie de cette lettre a été insérée dans le *Recueil des Conciles*, t. IV, p. 661. Y.

Baronius, *Annales*, an. 448, 449, 451, 553. — Dupin, *Bibliothèque ecclés. du cinquième siècle*. — Cave, *Hist. Lit.*

* **IBBETSON** (*Agnès* THOMPSON, mistress), femme savante anglaise, née en 1757, à Londres, morte en 1823, à Exmouth. Mariée à un avocat qui la laissa veuve, elle porta de bonne heure son activité sur l'étude de l'astronomie, de la géologie et de la botanique, et acquit, dans cette dernière science, une connaissance approfondie de la physiologie des plantes. Douée d'un esprit ingénieux et observateur, elle fit, à l'aide du microscope, une série de recherches sur la structure des végétaux, qui ont été insérées dans les *Annales of Philosophy* et autres recueils scientifiques. P. L—Y.

Rose, *New general Biographical Dictionary*, t. VIII. — Maunder, *Biographical Treasury*, 1847.

IBBOT (*Benjamin*), théologien anglais, né en 1680, à Beachamwell (comté de Norfolk), mort en 1725. Après avoir fait ses études à Cambridge, il devint le bibliothécaire de l'archevêque Tenison, qui le nomma peu après son chapelain et lui donna en 1708 la place de trésorier de la cathédrale de Wells, et ensuite celle de recteur des paroisses unies de Saint-Vedast, Foster-Lane et Saint-Michael-le-Querne à Londres. En 1713 et 1714, il fit le cours religieux fondé par Boyle, fut nommé chapelain de Georges Ier en 1716, et prébendaire de Westminster en 1724. Les *Boyle's Lectures* furent publiées en 1727, in-8°. Le docteur Clarke, son ami, fit un choix parmi ses sermons manuscrits, et le publia au profit de sa veuve, sous ce titre : *Thirty Discourses on practical subjects* ; 1726, 2 vol. in-8°. Ibbot publia aussi une traduction du traité de Puffendorf *De Habitu Religionis christianæ ad Vitam civilem*, 1719, et on a quelques vers de lui dans la collection de Dodsley. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

IBEK (*Melik Moezz ed-Din*). Voyez AIBEK.

IBERVILLE. Voyez LEMOINE d'IBERVILLE.

* **IBI** (*Sinibaldo*), peintre de l'école romaine, plus connu sous le nom de *Sinibaldo de Pérouse*, né dans cette ville, vivait de 1505 à 1528. Assez bon élève du Pérugin, il travailla surtout à Gubbio où dans la cathédrale, à la chapelle, Bentivoglio, on admire son meilleur ouvrage, une *Madone* assise sur un trône, portant cette inscription, qui malheureusement ne nous apprend pas l'année de l'exécution du tableau, que la plupart des auteurs fixent à 1505 : *Hyeronimus Bentivolius P. Pauli et Magdalenæ sorori suæ Sinibaldus Perusinus pinxit hoc opus sexto kalendàs octobris*.

Sinibaldo eut pour élève Benedetto Nucci, avec lequel il peignit pour la confrérie de Santa Maria de' laici de Gubbio une belle bannière, qui y existe encore dans la riche galerie du comte Ranghiasci Brancaleoni. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

IBN-AL-ABBAR (Le hafitz *Abou-Abdallah Mohammed ben-Ahmed*), biographe et poète arabe, né à Valence (Espagne), brûlé à Tunis, en moharrem 658 de l'hég. (janvier 1260 de J.-C.). Il fut secrétaire du prince almohade de Valence Abou-Abdallah et de son fils Abou-Zéid, qu'il accompagna chez les chrétiens. Lorsque ce dernier embrassa le christianisme, il le quitta, et passa au service de Zian Ibn-Merdenisch, usurpateur du trône de Valence. Chargé d'aller implorer le secours d'Abou-Zakariah, émir hafside de Tunis en 235 (1638), il exposa en vers le sujet de son ambassade, et obtint une flotte, qui tenta en vain de pénétrer dans le port de Valence. Après la prise de cette ville par don Jayme, roi d'Aragon en 636 (1238), il retourna à Tunis, et fut nommé garde du paraphe du sultan. Son caractère irascible et son esprit satirique le rendirent odieux aux courtisans, qui le firent exiler à Bougie. Ayant obtenu sa grâce, il eut l'imprudence de faire des vers contre l'émir Mostanser, successeur d'Abou-Zakariah, et fut brûlé avec sa bibliothèque, ses œuvres et ses poésies. On a de lui : *Tekmilet li kitab as-silet* (complément du livre de Ibn Baschkoual, intitulé *Don*), qui a été édité dans la livr. IV des *Ouvrages arabes* publiés par Dozy, et dont Casiri a traduit des extraits dans le t. II, p. 121,

heca Arabico-Hispana; — *Al-hollet* (Manteau de soie), contenant la vie aits des œuvres des princes et des nomans d'Afrique et d'Espagne qui se vés de poésie. Cette anthologie, com-: critique, jette beaucoup de jour sur ttéraire des Arabes occidentaux. Dozy, pose de la publier intégralement, en n long extrait dans *Scriptorum Ara- de Abbadidis;* Leyde, t. II, 1852, -123. Casiri en a traduit des passages 30); — *Moadjem* (Dictionnaire des abes d'Espagne); — *Tohfet al-Cadim* rivant), anthologie et notice des poëtes nt Casiri a extrait la liste de 102 poëtes 94). E. B.

oun, *Hist. des Berbères*, trad. par Mac-lane, t. II, p. 307-312, 347-350. — P. de Gayan-d. à Makkari, t. I, 473; t. II, p. 528. — ib, *Lex. bibliogr.*, t. II, n°s 2165, 2642. — Ca-. I, p. 94; t. II, p. 16, 30, 121, 129, 163, 198. — *bbadidis*, t. II, p. 46, et *Recherches sur l'His-que et littéraire de l'Espagne*, t. I, p. 268-lammer, *Literaturgeschichte der Araber*, s.

I-OSAÏBIAH (Le schéikh *Mowaffik ou'l-Abbas Ahmed ben-Abi'l-Kasim adji*), médecin arabe, né à Damas, le l'hégire (1203 de J.-C.), mort en premier 668 (janvier 1270). Après ié la médecine sous son père et un de , il se rendit au Caire, où il fut attaché tal, en 634 (1234), et passa ensuite en près de Izz ed-Din Eidemir, comman-arkhad, dont il devint premier méde-ait lié avec Ibn-Beithar et Abdallathif. ai : *Oyoun al-anba fi thabacat al-* (Source de Renseignements sur les s Médecins), en dix-sept chapitres. Il y bord de l'origine de la médecine, et suite des détails biographiques et bi-iques sur les anciens médecins grecs, ins chrétiens d'Alexandrie, les médecins oriens des Abbassides, les premiers mé-ibes, les médecins postérieurs classés ées, enfin les médecins persans et hin-en trouve des fragments édités ou tra-s *Analecta Medica* de Dietz, Leipzig, -8°; dans *Scriptorum Arabum de dicis Loci et Opuscula inedita* par ster, Bonn, 1838, in-8°; *The Jour-e R. Asiatic Society of Great-Bri- Ireland*, t. VI, 1841; — dans *Les les Médecins*, publié par Sprenger; — Sanguinetti a traduit les passages rela-igine de la médecine, à Esculape, aux médecins arabes, aux médecins syriens *rnal Asiatique* de Paris, 1834, 1855, II. Ibn-Ali-Osaïbiah écrivit aussi un médecine pratique, une histoire des es et des mathématiciens, et des pièces . E. B.

Osaïbiah, *Oyoun-al-Anba*. — Hadji-Khalfah, *ogr.*, t. IV, 7883, 8640. — Reiske, *Opuscula monumentis Arabum et Ebræorum*, édité par Gruner, p. 88. — Sacy, *Relat. de l'Égypte par Abdallatif*, p. 495, 549. — Wüstenfeld, *Gesch. der arabischen Ærzte und Naturforscher*; Gœttingue, 1830, in-8°. — Sanguinetti, dans *Journ. Asiat.*, 1854, I, p. 232.

IBN-ABI-ZERA-AL-FASI (*Abou'l-Hassan Ali ben-Abdallah*), historien arabe, vivait à Fez (Maroc) au huitième siècle de l'hégire (quatorzième de J.-C.). Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il est auteur de : *Al-Anis Al-Mothrib bi raudh Al-Carthas fi tarikh medinet Fas*, histoire de Fez et de cinq dynasties musulmanes qui ont possédé cette ville, savoir les Édrissides, les Zénètes ou Zéirides, les Morabites (Almoravides) ou Lemtounes, les Mowahhids (Almohades), enfin les Merinides. Cette chronique, qui commence en 145 (762), est exacte et très-estimée en Maroc. On en a deux rédactions, l'une appelée *Carthas Saghir* (Le petit Carthas, ou petit papier), a été traduite ou plutôt analysée en allemand par Fr. de Dombay : *Geschichte der mauritanischen Kœnige*, avec des notes; Agram, 1794-1797, 2 vol. in-8°; traduite assez fidèlement en portugais, sous le titre de *Historia dos Soberanos mohametanos das primeiras quatro dynastias, e da parte da quinta, que reinardo na Mauritania*, Lisbonne, 1828, in-4°, par le Fr. Jozè de Santo-Antonio-Moura, qui omit les citations de vers, et attribua cet ouvrage à Abu-Mohammed Assaleh-ben-abd-el-Halim. Ch. J. Tornberg a donné le texte arabe et une traduction latine accompagnée de variantes et de notes sous le titre de : *Annales Regum Mauritaniæ, ab Abul-Hasan-Ali-ben-Abd-Allah Ibn-abi-Zer' Fesano, vel, ut alii malunt, Abu-Muhammed-Salih Ibn Abd-el-Halim Grenatensi*. Fr. Pétis de la Croix en avait fait une traduction française, qui est restée manuscrite, et qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris et à Upsal. Le *Carthas Kebir* (Grand Carthas) n'est point connu en Europe, à moins que ce ne soit l'ouvrage traduit par Moura, Tornberg et Pétis, lequel est en effet plus détaillé que celui de Dombay. E. B.

Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliog.*, n° 1458.—Silvestre de Sacy, *Notices* dans *Magasin Encyclopédique*, 2e année, t. II, p. 49, 174, 330, 514; t. V, p. 53, et dans *Journal des Sav.*, 1832, p. 652-660. — Tornberg, dans *Nova acta regiæ societatis scientiarum Upsaliensis*, t. XI, 1839, in-4°. — E. Quatremère, *Not.* dans *Journ. des Sav.*, 1847, p. 474-485.

IBN-AL-ATSIR (Le schéikh *Izz ed-Din Abou'l-Hassan Ali-ben-Mohammed-al-Djezeri*), le meilleur des historiens arabes, né à Djezireh-beni-Omar, le 4 djoumada premier, 555 de l'h. (mai 1160 de J.-C.), mort à Mossoul en 630 (1233). Après avoir fait ses études à Mossoul, à Jérusalem et à Damas, il combattit contre les chrétiens dans l'armée de Saladin, et fut chargé, par les princes de Mossoul, de diverses missions diplomatiques, spécialement auprès des khalifes de Baghdad. Sa maison était le lieu de réunion des hommes les plus distingués qui habitaient ou visitaient Mossoul. Il comptait Ibn-Khallikan au nombre de ses amis. Il était non moins versé dans l'histoire religieuse que dans l'histoire profane. On a de lui : *Kamil-*

at-tewarikh (Chronique complète), en 12 vol., dont les deux derniers ont été édités sous le titre de *Ibn-el-Athîri Chronicon*, t. XI (années 527-583); Upsal, 1851, in-8°; t. XII (584-628), ib., 1853, in-8°, par Tornberg, qui a également traduit en suédois le t. XI : *Ibn el-Athir's Chrœnika;* Lund, 1851-1858, 2ᵉ partie, in-8°. On trouve aussi des extraits de cet ouvrage traduits dans *Bibliographie des Croisades* de Michaud, t. II, p. 390-547; dans *Recueil des Historiens des Croisades*, publié par l'Académie des Inscriptions, t. I, qui est sous presse; enfin à la suite de *Histoire de l'Afrique sous la dynastie alghlabide par Ibn Khaldoun*, traduite par M. Noel Desvergers; Paris, 1841, in-8°. L'auteur commence par un discours sur la dignité de l'histoire, et, après avoir exposé les ères des divers peuples, il rapporte en abrégé l'histoire des Juifs, des Perses, des anciens Arabes, des Romains et du christianisme primitif. A partir de Mahomet, il donne, année par année, un récit détaillé de tout ce qui s'est passé de remarquable dans le monde musulman et de courtes notices des principaux personnages qui y sont morts jusqu'en 628 (1230), n'interrompant l'ordre chronologique que pour indiquer les causes et les conséquences des grands événements. Quoiqu'il manque souvent de critique et se contente parfois de copier servilement ses prédécesseurs, et particulièrement Thabari, on peut le considérer comme le plus excellent des chroniqueurs musulmans ou chrétiens du moyen âge; — *Histoire des Atabeks de Syrie*, publiée sous le titre de *Abulhasan Ali-Azzeddin, Geschichte der Atabekiden in Syrien*, Hildburghausen, 1793, in-4°, et analysée par de Guignes, dans le t. Iᵉʳ des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.* Cette histoire est moins détaillée que la partie correspondante du *Kamil-at-Tewarikh;* — *Kitab-al-Lobab* (Livre de ce qu'il y a de plus pur, relatif à la vérification des origines), abrégé en 3 vol. des Généalogies de Semani, qui en contenaient 11. Wüstenfeld en a édité une partie: *Specimen el-Lobabi, sive Genealogiarum, quas conscriptas ab Abu Sad Samanense, abbreviavit et emendavit Ibn el-Athir;* Gœttingue, 1835, in-4°. Soyouthi fit un abrégé du Lobab, qui a été édité par P. J. Veth; — *Asad al-Ghabet*, notices de 7,600 compagnons de Mahomet, dont Ibn-Hadjr a fait une nouvelle édition qui a été publiée; — *Kitab al-Djihad* (Livre de la Guerre sainte), où il exhorte les musulmans à faire la guerre aux chrétiens. E. Beauvois.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Diction.*, t. II, p. 288. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, nᵒˢ 637, 1031, 1850; II, 2621, 3944, 3959; IV, 8072; V, 9788, 10086. — Kœbler, *Repertorium für biblische Liter.*, t. II, p. 32. — Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I, Florence, 1854, in-8°, pref., p. 47. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 710.

IBN-ALATYR (*Ezz-ed-Din-Ali*), écrivain arabe fort distingué, de la fin du douzième siècle et du commencement du treizième de notre ère. Ibn-Alatyr naquit dans la ville de Djéziré, sur les bords du Tigre, l'an 1160 de J.-C.; il était fils d'un émir attaché successivement au service de Zenghi, prince de Moussoul et d'Alep, et de celui des fils de Zenghi qui hérita de la principauté de Moussoul. Jeune encore, il alla se fixer dans cette dernière cité. On était alors au plus fort des guerres des croisades, au moment de la lutte engagée entre le grand Saladin et les colonies chrétiennes de Syrie. Saladin eut l'art de faire de sa cause particulière l'affaire de la religion musulmane; et bientôt cette guerre religieuse entraîna dans sa querelle tous les princes mahométans de Syrie et de Mésopotamie. Ibn-Alatyr prit, avec les troupes de Moussoul, une part active à cette guerre, et partagea les périls et les succès de l'islamisme. Il nous apprend lui-même qu'il fut témoin des victoires de Saladin et des événements qui, à partir de l'année 1182, remirent la plus grande partie des colonies chrétiennes sous les lois de l'Alcoran. Un de ses frères servit la même cause avec zèle, et, plus tard, fut chargé de gouverner la principauté de Damas sous le fils aîné de Saladin. Ibn-Alatyr s'était toujours montré avide d'apprendre. Dans ses voyages précédents et dans les diverses fonctions qu'il eut à remplir, il n'avait négligé aucune occasion d'accroître la masse de ses connaissances; à son retour à Moussoul, il s'entoura de livres, et fit de sa maison le rendez-vous des curieux de la ville et des étrangers qui aimaient à s'instruire. Il mourut en 1233, peu de temps après la croisade de l'empereur Frédéric II.

Il existe deux ouvrages historiques d'Ibn-Alatyr à la Bibliothèque impériale de Paris. Le premier est une *Histoire des Atabeks*, maison des princes qui, s'élevant vers les commencements des croisades, s'emparèrent successivement de Moussoul, d'Alep, de Damas, et qui, partagés en plusieurs branches, se maintinrent avec plus ou moins d'éclat jusqu'au treizième siècle; le second ouvrage est une histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1231.

L'*Histoire des Atabeks* renferme des détails précieux sur l'origine et le développement de la puissance de ces princes. On trouve une notice de cet ouvrage, par de Guignes, dans le recueil des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi* (t. I, p. 542-578); mais cette notice n'est pas toujours exacte. Les Atabeks sont ainsi appelés de deux mots turcs qui signifient *père, seigneur*. Ils jouissaient de toute la plénitude de l'autorité souveraine, et pourtant ils se disaient les vassaux et les ministres d'un fantôme de prince de la maison des sultans seldjoucides de Perse. Comme le père d'Ibn-Alatyr occupait un emploi auprès de l'un des Atabeks, le fils s'est étendu avec complaisance sur tout ce qui pouvait augmenter la gloire de cette maison; mais, arrivé à l'an 1173, lorsque Saladin, qui avait, lui et sa famille, les plus

;ations à la même maison, s'empara Damas et de toute la Syrie, il ne : son indignation, et il déclare qu'il a force de retracer des événements ables. Dès ce moment, l'ouvrage plus qu'une table chronologique, et de l'intérêt. Du reste, l'*Histoire* parait avoir été le début de l'auteur. sont pas toujours bien classés. Des sidérables interrompent la liaison nts. Quelquefois le récit se borne à emphatiques et à de grands mots s.

de l'Histoire générale, c'est le récit, née et sous forme de chronique, de a muse de l'histoire avait conservé hez les musulmans; c'est peut-être re l'ouvrage le plus remarquable it la littérature arabe. L'auteur a ivre *Chronique complète* (*Kamel-* . On y trouve non-seulement les de quelque importance, mais les ervent à les mettre sous un plus on voit, en le lisant, que l'auteur a notions historiques éparses dans chroniques, qu'il a lu les mémoires et qu'il a eu communication des ces politiques de Saladin et des rains de la même époque. Nulle e on ne trouverait un tableau plus complet des événements qui signa- ition de la dynastie des sulthans de Perse, et qui en amenèrent plus). Cet esprit de recherches, cet vérité, ont acquis à Ibn-Alatyr la réputation en Orient. Les écrivains unanimes dans l'éloge qu'ils font de i; et Aboul-Féda (*voy.* ce nom) t d'avouer qu'il lui avait emprunté partie de son récit.

s dernières années, la France ne : quelques volumes dépareillés de e générale; maintenant l'on en exemplaire complet à la Biblio- iale. L'auteur de cet article, qui, it publié en français de nombreux s deux ouvrages historiques d'Ibn- uite de l'*Histoire des Croisades* fait imprimer en ce moment des aucoup plus étendus en arabe, en ec notes, dans le *Recueil des His- roisades* que publie l'Académie des it Belles-Lettres. D'un autre côté, r Tornberg, professeur de langues l'université de Lund, en Suède, a mpression de la partie de l'ouvrage e à la bibliothèque d'Upsal. Il a lumes du texte renfermant la der- de l'ouvrage, c'est-à-dire l'es- s entre les années 527 et 628 de al, 1851 et 1853, in-8°. L'éditeur pour plusieurs passages, des ma- nuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris.

Ibn-Alatyr est encore auteur de plusieurs ouvrages (inédits) sur les généalogies des familles arabes, les compagnons de Mahomet, etc.

REINAUD.

Dictionnaire Biographique d'Ibn-Khallikan (la *Biographie particulière* d'Ibn-Alatyr). — Extraits des historiens arabes des guerres des croisades, par l'auteur de cet article.

IBN-AL-DJAUZI (Le schéikh *Abou'l-Faradj Abdarrahman-ben-Ali al-Koréischi at-Taïmi al-Bekri*), jurisconsulte hanbalite et historien arabe, né à Baghdad, en 508 de l'hégire (1114 de J.-C.) ou 510 (1116), mort dans la même ville, le 12 ramadhan 597 (1201). Il faisait remonter son origine au khalife Abou-Bekr. Il passait pour le meilleur traditionniste et prédicateur de son siècle, et était versé en théologie, en jurisprudence, en histoire, en médecine, en hippiatrique. Parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de plus de quatre-vingts, il suffit de citer : *Akbar al-Beramiket* (Histoire des Barmécides); — *Ammar al-Ayan* (Vie des Personnages illustres qui ont vécu plus de dix ans et moins de mille); — *Al-Dzeheb al-Mesbouk* (Or liquéfié), biographie des rois; — *Schodzour-al-Ocoud fi tarikh al-Ohoud* (Parcelles des Colliers, ou histoire des siècles); — *Al-wefa fi fadhaïl al-Monthefa*, traitant de Mahomet et des autres prophètes; — *Al-Montetzem fi tarik al-Omam* (Livre bien disposé, relatif à l'histoire des peuples); chronique commençant à la création et se terminant au règne du khalife Mostadhi; — *Zad al-masir fi ilm al-tafsir* (Provisions de Voyage, sur la science de l'interprétation du Coran) en 4 vol.; — *Telkih-fohoum ahl al-atsret* (Fructification de l'intelligence des Amateurs d'histoire), ouvrage sur le plan du *Kitab al-Maarif* de Ibn-Cotéibah, contenant l'histoire de Mahomet, de ses compagnons et de leurs disciples. Mohi ed-Din, fils d'Ibnal-Djauzi, s'éleva par son éloquence au poste de grand-chambellan du khalife, et fut tué, lors de la prise de Baghdad, par Houlagou, en 658 (1260). E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. II, p. 96. — Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliogr.*, environ 100 art. — *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft*, t. VII, p. 576-581; VIII, 554-556. — De Hammer, *Lit.-Gesch. der Araber*, t. VII, p. 219, 703.

IBN-AL-DJAUZI, (*Schems ed-Din Abou'l Motzaffer Yousouf ben-Couzoghli* ou *Kizoghli*, plus connu sous le nom de *Sibth Ibn-al-Djauzi* [petit-fils de Ibn-al-Djauzi] ou simplement.de), jurisconsulte hanefite et historien arabe, né à Baghdad, en 582 de l'hégire (1186 de J.-C.), mort en dzou'l-hiddjeh 654 (janvier 1257). Sa mère était fille du précédent et son père était *mamlouk* (esclave) du vizir Aun ed-Din Yahya ben-Hobéirah, qui le fit instruire et lui donna la liberté. Après avoir voyagé en diverses contrées pour recueillir des traditions, il enseigna et prêcha à Baghdad, puis à Damas. Sa science et son éloquence lui méritèrent la faveur des princes, et surtout de Melik Moatzem Isa.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentaire du Coran*, en 30 vol.; — *Tedzkiret al-Khawassi*, histoire d'Ali et des onze autres imams, qui se trouve à Leyde; — *Meadin al-Ibriz* (Mines d'Or de la tradition); en 10 vol.; — *Menakib abi-Hanifah* (Éloge d'abou-Hanifah); — *Mirat az-zeman fi tarikh al-ayan* (Miroir du Temps, ou histoire des hommes illustres); en 40 vol. Dzehebi dit que l'auteur n'est pas toujours exact, et qu'il favorise les Rafedhites (hérétiques), ce qui ne l'a pas empêché de copier le *Mirat az-zeman*. Cet ouvrage a été continué par Kothb ed-Din Mousa ben-Mohammed al-Balbeki, qui mourut en 726 (1325). E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. I, p. 439. — Abou'l-Mahasen, dans *Hist. des Mamlouks d'Égypte*, trad. par Quatremère, t. I, p. 64. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslemici.*, t. IV, p. 566. — Ibn-Habib, dans *Orientalia*, t. II, p. 171, 175, 240. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, nos 1296, 1516; II, 3168, 3282, 3909, 3936; V, 10938, 11227, 11402, 11796, 12288, 12293; V, 13128, 14089. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 727.

IBN-BESSAM (*Abou'l-Hassan Ali as-Schantarini*), historien arabe, né à Santarem (Espagne), mort en 442 de l'hégire (1147 de J.-C.). Il était médecin, et fréquenta la cour de différents princes. On a de lui : *Dzekhiret fi mahassin Ahl-al-Djeziret* (Trésor ou qualités des habitants de la péninsule), contenant des notices des écrivains arabes d'Espagne et des extraits de leurs œuvres. C'est le plus ancien ouvrage où il soit parlé du Cid. Le passage relatif à ce personnage célèbre a été édité et traduit dans *Recherches sur l'Histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge*; Leyde, 1849, in-8°, t. I, p. 330-362, par R. P. A. Dozy, qui a aussi édité un long fragment du Dzekhéret dans *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*; Leyde, 1846, in-4°, t. I, p. 220-381. Ibn-Bessam écrivit sept autres ouvrages. Hadji-Khalfah l'a confondu avec Bessami ou Ibn-Bessam (*Abou'l-Hassan-ali-ben-Mohammed*), mort en 303 (914), poëte satirique qui n'épargnait ni les princes, ni les grands, ni même ses proches. Le khalife Motadid essaya de se le rendre favorable en le nommant directeur de la poste aux chevaux et receveur général des douanes dans les *Awassim* (frontière de l'Asie Mineure). Bessami écrivit *Akhbar Omar-ben-Rebia* (Histoire de Omar-ben-Rebia); — *Histoire de Djafar-al-Ahwas*, ancien chef arabe; — *Monakidat as-Schoara* (Contradictions des poëtes); — *Des lettres*; — *Makamat* (Séances) au nombre de trente. E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. II. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, nos 180, 209; III, 5764, 5799; V, 12704. — Abou'l-Féda, *Ann. Musl.*, t. II, p. 327. — Dozy, *De Abbadidis*, t. I, p. 193-219. — Makkari, *The Hist. of the Moh. Dynast. in Spain*, t. I, p. 193, 370, 471; t. II, p. 264-513. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII.

IBN-COTEIBAH (*Abou-Mohammed Abdallah-ben-Moslim-ad-Dineweri-al-Merwezi*), historien et philologue arabe, né à Merw ou à Baghdad, en 213 de l'hégire (829 de J.-C.), mort dans cette dernière ville en 270 (883) ou 292 (905). Après avoir étudié sous les plus célèbres maîtres, il enseigna les traditions à Baghdad et se distingua par l'exactitude de ses renseignements. Il fut quelque temps cadhi à Dinawer, et il écrivit sur la jurisprudence, la grammaire, la mécanique, l'histoire naturelle, la météorologie. Parmi les quarante ouvrages dont il est auteur, il suffit de citer : *Kitab al-Maarif fi Tarikh* (Livre de Notices sur l'Histoire), contenant l'histoire et les généalogies des Arabes, jusqu'en 256 (870). Ce n'est qu'une sèche énumération de dates et de faits pour les vingt-six dernières années. Cet ouvrage a été édité par Sprenger, dans *Bibliotheca Indica*, Calcutta, t. XI, et à la même époque par Wüstenfeld, sous le titre de *Ibn-Coteibah's Handbuch der Geschichte*; Gœttingue, 1850, in-4°; — *Oyoun al-Akhbar* (Sources de Renseignements), divisé en dix chapitres et traitant de politique, de morale, de science; — *Thabacat as-Schoara* (Classes des Poëtes), dont J. de Hammer s'est servi pour son *Histoire de la Littérature Arabe*; — *Edeb-al-Katib* (Instruction de l'Écrivain), traité d'orthographe, de synonymie, de grammaire, dont Sprenger a traduit un fragment dans *The Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1848, t. XVII, part. II, p. 659-681; — *Ahadits al-Imamat* (Traditions sur le Principat), dont Amari a édité deux fragments dans *Bibliotheca Arabo-Sicula*; Leipzig, 1855-56, p. 163, et dont P. de Gayangos a traduit plusieurs extraits dans *The History of the Mohammedan Dynasties in Spain*, de Makkari, 1840, t. I, append., p. 50.

E. Beauvois.

Ibn-Khallikan, *Biograph. Diction.*, t. II, p. 22. — Abou'l-Mahasen, *Menhel as-Safi*. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, nos 254, 314, 338, 825; II, 2335, 3447, 3970, 4236; III, 4792, 5129; IV, 7901, 8453; V, 9846, 9911, 10078, 10534, 10560, 12096, 12299. — Eichhorn, *Monumenta Historiæ Arabum*; Gotha, 1775, in-8°; et *Mines de l'Orient*, t. II, p. 359-374; III, p. 21-40; VI, 221-229. — Kehler, *Repertorium für biblische und morgenlænd. Literatur*, t. I, p. 65-69. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, édit. Reiske, t. II, p. 233, 265, 282. — Hamaker, *Specimen*, p. 6. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. IV, p. 453, 454.

IBN-FAREDH ou **IBN-AL-FARIDH** (*Scheref ed-Din Abou-Hafs Omar ben-Ali*), célèbre poëte mystique arabe, né au Caire, en 577 de l'hégire (1181 de J.-C.), mort en 632 (1234). Après avoir étudié sous Beha ed-Din Ibn-Asakir, il se consacra à la vie dévote, et se retira dans la mosquée Al-Azhar, quoiqu'il eût pu briller dans le monde par ses talents et par les grâces de sa personne. Le sultan d'Égypte al-[illegible] al-Kamil tenta de l'attirer à sa cour; il lui [illegible] voya mille pièces d'or et lui offrit la plac[illegible] *cadhi al-codhat* (juge suprême) d'Ég[illegible] Ibn-Faredh ne voulut rien accepter. Il était [illegible] aux extases, et restait souvent plusieurs j[illegible] sans prendre d'aliments et sans voir ni ente[illegible] ce qui se passait autour de lui. C'est dan[illegible] état d'exaltation qu'il composa la plupart de[illegible] poésies. Ses disciples n'ont point manqu[illegible]

lui attribuer le don des miracles. Quelques pieux musulmans, scandalisés de la nudité des tableaux qu'il offre aux yeux des lecteurs, ou choqués de la crudité des expressions avec lesquelles il dépeint l'amour divin, le considèrent comme un infidèle ou un hérétique. Ibn-Faredh n'en est pas moins le plus grand poëte arabe de la secte des sofis. On peut le mettre au même rang que Férid ed-Din Atthar, Djelal ed-Din Roumi, Hafitz, Djami. Ses principaux poëmes sont : *Khamriyet* (Sur le Vin), trad. par de Hammer, dans le *Mercure* de Wieland, et par Grangeret de Lagrange, dans *Anthologie Grammaticale*; Paris, 1828, in-8° (avec texte); — Le grand *Taiyet* (poëme rimant en T), en 760 distiq., édité avec luxe et trad. par de Hammer, sous le titre de *Das arabische Hohe Lied der Liebe, die Ibnol-Faridh's Taijet*; Vienne, 1854, pet. in-4°; — Le petit *Taiyet*; — le poëme rimant en H, édité par G.-A. Wallin : *Carmen elegiacum Ibnu-l-Faridhi, cum commentario Abdu-l-Ghanii*; Helsingfors, 1850, in-8°. Toutes ces pièces et d'autres moins connues furent réunies en *diwan* (recueil) par les soins d'Ali, petit-fils du poëte, en 885 (1480). Ce diwan contient 1,700 distiques. Il a été lithographié à Damas en 1841, et imprimé sous le titre de *Diwan du Chéikh Omer Ibn el Faridh, accompagné du commentaire du chéikh Hassân el-Bouriny, pour le sens littéral, et de celui du chéikh Abd el-Ghany en Nablousy pour le sens mystique, édité par le chéikh Rochaid ed-Dedah*; Paris, 1855, gr. in-8°. E. Beauvois.

Ali, Vie de son aïeul, en tête du *Diwan*. — Abd al-Ghani Nablousi, *Relat. de Voy.*; dans *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, t. V, p. 827. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, nos 1784, 2082, 2033; IV, 9823; VI, 14442. — Silvestre de Sacy, *Chrestomathie Arabe*. — Rousseau, *Parnasse Oriental*. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 408-420, 916-918.

IBN-FERAT ou **IBN-AL-FORAT** (Le schéikh *Nasir ed-Din Mohammed ben-Abdarrahim-Misri*) historien arabe, né en Égypte, en 733 de l'hégire (1333 de J.-C.), mort en 807 (1404). Il était jurisconsulte du rite de Abou-Hanifah. Il écrivit une chronique (*Tarikh*) en 25 vol., renfermant l'histoire des nations musulmanes durant les huit premiers siècles de l'hégire. La Bibliothèque impériale de Vienne en possède 9 vol. (années 501 à 799 = 1108 à 1397), qui offrent de nombreuses lacunes. Cet ouvrage ayant été apporté à Paris, à la suite de la conquête de Vienne par Napoléon, Jourdain en traduisit tout ce qui a rapport aux Croisades. Des fragments de ce travail ont été insérés dans la *Bibliographie des Croisades* de Michaud, t. II, p. 765-810. On en trouve aussi des extraits dans les *Mémoires sur l'Égypte* par Quatremère. Ibn-al-Forat se contente souvent de transcrire tous les écrivains qui ont parlé d'un même fait, sans s'inquiéter de concilier leurs contradictions ou de les critiquer les uns par les autres. — Son fils Izz ed-Din Abdarrahim ben-Mohammed Ibn al-Forat Cahiri, né en 759 de l'hégire (1358 de J.-C.), mort en 851 (1447), était juge; il écrivit sur le droit hanéfite. E. B.

Abou'l-Mahasen, *Manhel as safi*. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, 2104. — Jourdain, *Lettre sur la Chron. d'Ibn-al-Forat*; dans *Mines de l'Orient*, 1814, t. IV, p. 308.

IBN-HABIB (*Abou-Djafar Mohammed ben-Djoléib al-Haschimi*), généalogiste et philologue arabe de Baghdad, mort à Samara, en 245 de l'hégire (859 de J.-C.), ou, selon Ibn-abi-Yacoub al-Werrak, en 213 (828). Il eut pour maître Ibn al-Arabi et Abou-Obéidah. Il est auteur de : *Ansab as-schoara* (Généalogie des Poëtes), le premier ouvrage de ce genre qui ait été écrit en arabe; — *Al-mokhtelif we al-motelif fi asma al-cabaïl* (Ressemblances et Dissemblances dans les Noms des Tribus) contenant 600 généalogies. Cet ouvrage a été revu par Makrizi et édité par Ferd. Wüstenfeld, sous le titre de *Muhammed ben-Habib über die Gleichheit und Verschiedenheit der arabischen Stæmmenamen*; Gœttingue, 1850, gr. in-8°; — *Histoire des khalifes*. Il fut l'un des premiers qui donnèrent des histoires critiques. E. B.

Ibn-Khallikan, *Wefayat al-Ayan*, édit. Wüstenfeld, n° 882. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, nos 1155, 1349; V, 11635. — Not. en tête de *Ouvrages arabes*, publiés par R.-P.-A. Dozy. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III, p. 298; IV, p. 98, 447, 481.

IBN-HABIB (*Bedr ed-Din Hassan ben-Omar*), historien arabe, né à Alep, en 709 de l'hégire (1309 de J.-C.), mort dans la même ville, le 21 rebi second 779 (15 juillet 1377). Il voyagea en Syrie, en Égypte et en Arabie. Il fit des vers sur la fameuse peste noire. On a de lui : *Maani ahl al-beyan min wefayat al-ayan* (Sens des Hommes éloquents, tiré des vies des hommes illustres), notices de 237 littérateurs, avec des specimens de leurs œuvres poétiques et historiques; — *Histoire de la Révolte de l'Émir Béibagharous*; — *Biographie du Cadhi al-Codhat Sobki* (Taki ed-Din Abou'l-Hassan-Ali); — *Akhbar ad-Dowel* (Histoire des Dynasties), abrégé en vers; — *Dorret al-aslak fi dewlet al-Atrak* (Perle des Colliers, concernant la dynastie des Turcs), annales d'Égypte et de Syrie et des pays voisins de l'empire mamelouk. Cette chronique embrasse les années 648-776 (1250-1375); elle a été continuée jusqu'en 802 (1399) par le fils de l'auteur, Izz ed-Din Tzahir, qui mourut en 808 (1405). S'étant astreints mal à propos à écrire en prose cadencée et rimée, ces deux historiens ont plus d'une fois sacrifié la vérité aux exigences de la rime. Leurs phrases boursouflées renferment beaucoup de mots, mais peu de faits. Ils donnent de courtes notices des principaux personnages qui sont décédés dans le courant de chaque année. Meursinge et Weijers ont publié dans *Orientalia* (Amsterdam, t. II, 1846, p. 222-489) un extrait des principaux faits politiques et des treize cent vingt et une biographies contenues dans le *Dorret*.

E. Beauvois.

Abou'l-Mahasin, *Manhel as-Safi*. — Ahmed Askalani, *Chron.* — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n° 198; III. 4913; IV, 7678, 8041, 9088; V, 10734, 10938, 12798, 12744; VI, 10920, 13807. — Étienne Quatremère, Append. de l'*Hist. des Mameloucs* par Makrizi, t. I, part. II, p. 208-209. — *Orientalia*, recueil édité par Juynboll, T. Roorda, Weijers, t. II.

IBN-HAUCAL (*Abou'l-Kasem Mohammed*), voyageur arabe, écrivait vers 366 de l'hégire (976 de J.-C.). Il quitta Baghdad pour faire le commerce, en 331 (942), et parcourut durant vingt-huit ans la plupart des contrées soumises à l'islamisme, depuis l'océan Atlantique jusqu'à l'Indus. Il rencontra Istakhri sur le bord de ce fleuve. Les deux voyageurs se communiquèrent leurs notes et les corrigèrent réciproquement. Ibn-Haucal portait toujours avec lui les ouvrages de Ibn-Khordadbeh, de Kodamet et de Mohamed al-Djeïhani. C'était un bon observateur; ayant recueilli de nombreuses données sur la géographie physique et politique, l'histoire, le commerce, les produits, les impôts, les distances itinéraires, les mœurs des habitants des pays musulmans, il composa *Al-Mesalik we al-Memalik* (Les Routes et les Royaumes). Il y ajouta des cartes; mais il négligea de mentionner la position des lieux et de fixer l'orthographe des noms propres. Diverses parties de cet ouvrage ont été éditées ou traduites par Uylenbrock : *Dissertatio de Ibn Haucalo geographo, nec non Iracæ Persicæ descriptio*; Leyde, 1822, in-4°; — par Fræhn dans *De Chasaris*; Saint-Pétersbourg, 1822, in-4°; — par Gildemeister, dans *Scriptorum Arabum de Rebus Indicis Loci et Opuscula*; Bonn, 1838, in-8°; — par MacGuckin de Slane : *Afrique*, dans *Journal Asiatique*; 1842, t. I; — par Amari, dans *Journal Asiatique*, 1845, t. I, et dans *Bibliotheca arabo-Sicula*; — par Sprenger, Sind, Sedjestan, Khorassan, dans *Journal de la Société Asiatique de Bengale*, 1852, 1853 (texte, traduction et carte). Ouseley publia, sous le titre de *The Oriental Geography of Ibn-Haucal*, Londres, 1800, in-4°, une version anglaise peu exacte de la traduction persane abrégée du *Mesalik*.

E. Beauvois.

Uylenbrok, *De Ibn-Haukalo*. — Sacy, Not. dans *Magasin encyclopédique*, année 7, t. VI, et dans *Journal des Savants*, 1823. — Reinaud, *Mém. hist. et géograph. sur l'Inde*, 1849, in-4°, et *Introduct. à la Géographie d'Abou'l-Féda*, p. 82-87, 209.

IBN-HAYAN (L'imam *Abou-Merwan Hayan ben-Khalef*), historien arabe, né à Cordoue, en 377 de l'hégire (987 de J.-C.), mort le 27 rebi premier 469 (octobre 1076). Il savait les langues turque et abyssinienne, et il écrivit plus de cinquante traités et commentaires philologiques ou théologiques, et trois ouvrages historiques, savoir : *Kitab al-Moktebis fi turikh al-Andalous* (Livre de celui qui désire des Renseignements sur l'Histoire d'Espagne), traitant des temps anciens, en dix volumes, dont il ne reste plus que le troisième, qui se trouve à Oxford; — *Kitab al-Mobin* (Livre qui rend évident), en 60 vol., renfermant le récit des événements contemporains. R.-P.-A. Dozy, qui appelle cet ouvrage *Kitab al-Matin*, en a édité et traduit des fragments qui nous ont été conservés par Ibn-Bessam, dans *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*, t. I; — *Tarikh Focaha Corthobah* (Histoire des Jurisconsultes de Cordoue). L'auteur se distingue non moins par sa critique et son exactitude que par ses talents littéraires.

E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Dict.*, t. I, p. 44. — Makkari, *The Hist. of the Mohammedan Dynasties in Spain*, t. I, p. 183, 197, 310, 463, 764. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. V, n° 11345; VI, 13730. — Dozy, *De Abbadidis*, t. I, p. 217-219. — De Hammer, *Liter.-Gesch. der Araber*, t. VI, p. 573.

IBN-KHALDOUN (*Valy-Ed-Din Abou-Zéyd Abd-Alrahman*), écrivain arabe de la fin du quatorzième siècle de notre ère, et dont le nom a acquis depuis quelques années une grande célébrité en Europe. Ibn-Khaldoun était issu d'une des nombreuses familles arabes qui, peu d'années après la mort de Mahomet, quittèrent leur patrie pour se répandre en Afrique et en Espagne. On lui donne les surnoms de *Hadhrami*, c'est-à-dire originaire de la province d'Arabie appelée Hadramaouth, et de *Aschbyly*, ou originaire de Séville. Il naquit à Tunis, l'an 1332 de J.-C., et étudia dans sa patrie, auprès de son père et des hommes les plus habiles de la contrée, l'Alcoran, les traditions du prophète, la grammaire, la poésie et la jurisprudence. Il fit ensuite un voyage en Espagne, et séjourna pendant quelques années à Grenade, ville qui jetait alors le plus grand éclat. Il composa pour le roi de Grenade, Aboul-hedjadj-Ioussouf, un traité de logique. Il rédigea également un traité de la religion musulmane, dont la copie autographe se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de l'Escurial. De plus, il donna cours à son goût pour la poésie, et composa un grand nombre de vers. De retour dans sa patrie, il s'attacha au service de son souverain. L'emploi d'Ibn-Khaldoun consistait à écrire en gros caractères, sur les actes du gouvernement, la devise du prince, qui se composait de ces mots : *Louange à Dieu, actions de grâces à Dieu.*

Au milieu des troubles qui désolaient l'Afrique, Ibn-Khaldoun passa au service du souverain de Fez. Enfin, l'an 1382, il quitta pour toujours les régions occidentales, et, après avoir fait le pèlerinage de La Mecque, il établit sa résidence au Caire, où il se livra à l'enseignement dans divers colléges. Au bout de deux ans, on le nomma chef des cadis d'Égypte pour les musulmans de la secte de Malek. Son intégrité dans l'exercice de ses fonctions lui fit des ennemis auprès des hommes puissants; d'un autre côté, son mérite incontestable forçait de recourir à lui. Il fut plusieurs fois déposé, et toujours rétabli dans ses fonctions.

Cependant le fameux Timour avait subjuguer les contrées situées aux environs de l'Oxus, ainsi que la Perse et la Mésopo

se disposait à envahir la Syrie, l'Asie Mineure et l'Égypte même. Le sultan d'Égypte et de Syrie s'étant rendu dans cette dernière contrée pour repousser les efforts du conquérant tatare, Ibn-Khaldoun accompagna son souverain. Quand Timour se fut rendu maître de Damas, Ibn-Khaldoun se fit présenter à lui, et lui plut beaucoup par l'agrément de sa conversation. Après le départ de Timour, il retourna lui-même au Caire (1400). Si on en croit l'historien arabe Ibn-Arab-Chah, Ibn-Khaldoun, qui avait fait assez bassement sa cour au conquérant et n'avait rien négligé pour se le rendre favorable, avait obtenu de lui la permission d'aller chercher sa famille et ses livres au Caire, et de venir le retrouver. Quoi qu'il en soit, à son retour au Caire, il fut de nouveau investi des fonctions de grand-cadi des Malékites, et mourut en 1406, âgé d'environ soixante-quatorze ans.

Le principal ouvrage d'Ibn-Khaldoun, et celui qui paraît destiné à lui assurer une réputation durable, porte le titre de *Kitab alibar oua divan almobtada oua alkhabar*, etc., c'est à-dire *Livre des Exemples instructifs et Recueil du Sujet et de l'Attribut, concernant l'Histoire des Arabes, des Persans, des Berbers et des Nations qui ont habité avec eux sur la terre.* Dans ce titre, les mots *Recueil du Sujet et de l'Attribut* renferment un de ces jeux de mots qui sont si familiers aux Orientaux. On peut y voir une allusion grammaticale; et c'est comme si l'auteur avait dit que son ouvrage est complet, et que, de même qu'une proposition grammaticale est parfaite quand elle réunit un inchoatif ou sujet à un énonciatif ou attribut, de même cet ouvrage dispense de recourir à tout autre. Il est encore possible que l'auteur ait voulu dire que l'ouvrage contenait l'histoire des origines des nations et celle des événements qui en ont signalé l'existence dans la suite des siècles.

L'ouvrage d'Ibn-Khaldoun se compose de trois ou plutôt de quatre parties bien distinctes. La première, qui souvent est considérée comme un traité à part et que l'on rencontre plus facilement, porte communément le titre de *Mocaddama*, c'est-à-dire *Prolégomènes*. La seconde est un tableau du monde ancien, particulièrement des Arabes, depuis la création du monde jusqu'à l'apparition de Mahomet. La troisième est une histoire de l'établissement des Arabes en Afrique et en Espagne, et un tableau des tribus berbères depuis les plus anciens temps jusqu'au quatorzième siècle. Enfin, la quatrième partie est le tableau des nombreuses dynasties musulmanes répandues dans les diverses parties du monde, notamment dans l'Égypte et l'Asie.

La première partie, c'est-à-dire les Prolégomènes, ne se trouve dans les bibliothèques chrétiennes d'Europe que depuis le commencement de ce siècle; les autres parties ne nous sont connues que depuis ces dernières années. L'attention se portant de toutes parts sur cette riche mine de renseignements, nous croyons devoir faire connaître l'ouvrage avec quelques détails.

Le *Mocaddama* est précédé d'une espèce de préface, consistant dans quelques considérations générales sur l'utilité de l'histoire et sur la manière de l'écrire. L'auteur indique les diverses sources des erreurs dans lesquelles tombent ceux qui se vouent à ce genre de travail. Le traité commence ensuite par des observations générales sur le genre de société qui est naturel à l'homme. A ces observations succèdent une description succincte du globe et des réflexions sur l'influence physique et morale du climat et de la diète sur l'espèce humaine. Cette première section se termine par un long chapitre sur les diverses manières de connaître les choses secrètes ou futures, sur les révélations, les visions, les songes, les sorts, etc. Dans la deuxième et la troisième section, l'auteur examine la vie nomade, particulièrement chez les Arabes bedouins, dans ses rapports avec la civilisation de la société en général; il y est parlé du passage de la société de la famille à la formation des tribus et à l'établissement d'un gouvernement fédératif. On y voit aussi que l'esprit de conquête est inhérent à cette situation politique. L'auteur parcourt ensuite les différentes parties de l'administration, la cour, la justice, la religion, les finances, la guerre, le commerce, etc. Puis il traite des vices qui s'introduisent à la longue dans cette forme de gouvernement, des remèdes qu'on y peut apporter et de la ruine qui est la fin de toutes choses. La quatrième section est consacrée à l'état de la civilisation et de la société en général chez les hommes réunis dans les villes. Là prospèrent le luxe et les arts; là de grandes richesses se rassemblent. Cet état est le dernier degré dans l'ordre de la civilisation; il est suivi de la décadence et de la ruine des empires. Dans la cinquième section, l'auteur s'occupe du travail considéré comme moyen pour l'homme de pourvoir à sa subsistance, des diverses professions libérales ou mécaniques, telles que la culture des sciences, les fonctions de la religion, de la magistrature, de l'administration, le commerce, l'architecture, le métier de copiste, la médecine, la musique, etc. Enfin, dans la sixième section, qui forme plus du tiers du traité, Ibn-Khaldoun parcourt le domaine de la science et ses divisions; il en présente le système et la distribution.

Tel est l'ensemble des prolégomènes d'Ibn-Khaldoun. L'auteur n'a pas toujours su s'affranchir des préjugés de son siècle et de sa nation. La manière dont il parle de l'astrologie et des divers genres de divination prouve qu'il n'était pas éloigné de croire à la réalité de ces chimères. Les chapitres dont l'ouvrage se compose sont entremêlés d'une multitude de faits curieux

et d'exemples pris chez les Arabes, les Persans, les Berbers, et chez les autres nations anciennes et modernes. Mais on voit que l'auteur n'avait pas assez mûri son travail; en quelques endroits il attribue à une époque ou à un pays ce qui appartient à un autre pays ou à une autre époque. D'autres fois, il se laisse entraîner par une idée exclusive; et il met sur le compte d'une seule cause ce qui a été le résultat du concours de plusieurs causes différentes. Une autre circonstance qui, même en Orient, a beaucoup nui au succès de l'ouvrage, c'est le style dans lequel il est écrit : ce style, comme celui de tous les écrits d'Ibn-Khaldoun que nous connaissons, est à la fois concis et diffus. L'auteur reproduit quelquefois la même idée sous plusieurs formes différentes; en même temps, il oublie les liaisons les plus indispensables. Il affecte les mots nouveaux ou des mots détournés de leur signification ordinaire. Enfin, certaines considérations manquent des développements convenables. Néanmoins, ce traité, quand il parut pour la première fois, produisit la plus grande sensation. Voici le jugement qu'en porte le célèbre Makrizi, qui avait été l'élève d'Ibn-Khaldoun : « Jamais ouvrage pareil ne fut fait, et jamais l'on n'en fera de semblable. C'est la crème du savoir, le fruit d'un sain jugement, le produit d'une intelligence qui a pénétré dans l'essence des choses et qui a saisi le véritable caractère des événements. » Il existe une traduction de l'ouvrage en turc. L'auteur de cette traduction est Mohammed Pirizadé, qui vivait à Constantinople il y a un peu plus d'un siècle, sous le règne du sultan Ahmed III. Voulant faire disparaître, autant qu'il était en lui, les difficultés qui l'arrêtaient dans la lecture de l'ouvrage, il s'attacha à employer un style naturel et facile; il rétablit les liaisons qui manquaient dans l'original; il suppléa même aux développements dont certaines considérations avaient besoin. Le livre, dans l'état où l'a mis le traducteur, est regardé par les Turcs comme le manuel le plus propre à former des hommes d'État. D'un autre côté, c'est à la version originale que Hadji-Khalfah a emprunté les tableaux qui, dans son Dictionnaire Bibliographique arabe, persan et turc, précèdent chaque science.

La sensation que ce traité a faite à son apparition dans l'Europe chrétienne a été presque générale. On était habitué à voir dans les récits des Orientaux des faits dépouillés des circonstances qui les avaient amenés ou qui les avaient suivis; ou bien c'était souvent une suite de phrases dépourvues de sens. On rencontrait enfin un esprit qui avait médité sur la nature des choses, et qui, sans résoudre toutes les questions de la manière la plus convenable, avait le mérite de les soulever. Jusqu'à présent, les Prolegomènes d'Ibn-Khaldoun nous étaient surtout connus par les fragments que l'illustre Silvestre de Sacy avait insérés dans sa *Chrestomathie Arabe* et dans les notes qui accompagnent sa traduction d'Abd-Allatif. Le texte entier vient de paraître, par les soins de M. E. Quatremère, dans les tomes XVIᵉ, XVIIᵉ [illegible] XVIIIᵉ du recueil des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*; d'un autre côté, M. de Slane est chargé par l'Académie des Inscriptions d'en préparer une traduction française.

Nous avons dit que la deuxième partie du grand ouvrage d'Ibbn-Khaldoun était une espèce d'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à l'apparition de Mahomet. L'auteur ne s'est pas borné, comme la plupart des écrivains de sa nation, à recueillir les traditions qui avaient cours de son temps : il a soumis ces traditions à une critique sévère, et il a souvent mis en lumière des résultats aussi certains qu'intéressants. Cette partie est surtout utile pour l'histoire des anciens Arabes, histoire si importante et connue jusqu'ici d'une manière si imparfaite.

Feu M. l'abbé Arri, membre de l'Académie de Turin, avait commencé, sous les auspices du roi de Sardaigne, l'impression du texte de cette deuxième partie, accompagnée d'une version italienne et de notes. Il serait à désirer que ce travail fût repris par un homme suffisamment préparé.

La troisième partie, consacrée aux tribus indigènes de l'Afrique et aux Arabes établis en Afrique et en Espagne, est à elle seule aussi considérable que les deux premières : elle forme deux gros volumes in-4°. Les Arabes, lorsqu'ils envahirent l'Afrique, dans la dernière moitié du septième siècle de notre ère, soumirent, après quelque résistance, les tribus berbères, la plupart nomades, qui occupaient la chaîne de l'Atlas depuis l'océan Atlantique jusqu'aux frontières de l'Égypte. Ces tribus, quoique parlant en général un langage particulier, et bien qu'ayant conservé pendant plusieurs siècles leurs croyances et leurs pratiques religieuses, s'enrôlèrent de bonne heure dans les armées musulmanes, et contribuèrent puissamment à la conquête de de l'Espagne, du midi de la France et de l'Italie. Plus tard, il se forma des dynasties berbères en Afrique et en Espagne. Il était donc du plus haut intérêt pour nous de connaître l'origine de ces tribus, leurs rapports entre elles, les guerres qu'elles soutinrent sur leur propre territoire et sur le territoire étranger. Ces détails étaient même indispensables pour connaître l'histoire des peuplades arabes avec lesquelles les Berbères se trouvaient souvent mêlés. Malheureusement, lorsque Ibn-Khaldoun vint au monde, les traditions étaient en partie effacées, et il n'était plus au pouvoir de personne de renouer de tous points la chaîne des temps. Les écrivains grecs et romains n'ont jamais eu qu'une idée vague de l'origine respective des populations indigènes de l'Afrique. Ils rap-

tent les noms d'un certain nombre de tribus; mais ces noms sont souvent altérés, et, comme la plupart des noms véritables ont changé dans l'intervalle, il était devenu bien difficile d'établir une concordance. De leur côté, les indigènes n'ont pas eu d'historien, et ils sont hors d'état de suppléer à ce qui nous manque. Les Arabes seuls auraient pu nous fixer à cet égard; mais pendant longtemps les Arabes songèrent plutôt à bien faire qu'à bien dire; et, pour cette époque d'enthousiasme et de gloire, les annales arabes elles-mêmes sont très-incomplètes. Les Berbères commencèrent à recueillir des documents sur leur origine, à partir du dixième siècle de notre ère, précisément à l'instant où les Arabes songèrent à arracher à l'oubli leurs propres exploits; mais, dès cette époque, les souvenirs étaient très-affaiblis; et différentes causes agirent fatalement sur la direction à donner aux recherches. Déjà, au dixième siècle, si certaines tribus avaient grandi en puissance et en gloire, il y en avait qui étaient déchues; pour celles-ci, la situation était d'autant plus pénible, que, d'une part, elles étaient traitées sans ménagement par le gouvernement, et que, de l'autre, chose qui leur était peut-être encore plus sensible, elles avaient à subir les sarcasmes des tribus voisines. Il arriva de là ce qui arrive toujours quand une autorité supérieure n'est pas là pour maintenir le bon ordre : c'est que les tribus cherchèrent à se relever au détriment les unes des autres. On vit alors apparaître les prétentions les plus étranges. Il eût été naturel que les populations qui avaient résisté avec le plus de succès aux armes des Carthaginois et des Romains fissent valoir leurs anciens exploits; mais le souvenir de ces exploits était perdu. On se tourna donc du côté des Arabes, qui étaient devenus les maîtres du pays et qui lui avaient imposé leur religion et une partie de leurs idées. Certains généalogistes, qui voulaient rendre hommage à la nouvelle religion, imaginèrent de rattacher leur tribu aux propres ancêtres du prophète des Arabes. Abjurant les idées bibliques qui de bonne heure avaient pénétré parmi les indigènes et qui faisaient remonter la nation berbère à Cham, fils de Noé, et afin de s'affranchir de tout lien avec un malheureux qui avait encouru la malédiction de son père, ils adoptèrent pour origine, Sem, fils aîné de Noé; ils rangèrent au nombre de leurs aïeux Abraham et son fils Ismael, et se présentèrent hardiment comme les cousins du plus illustre des rejetons d'Ismael, Mahomet. D'autres généalogistes, qui visaient surtout à la gloire profane, cherchèrent des ancêtres parmi certains rois fabuleux de l'Arabie Heureuse. Il faut savoir que les Arabes, qui pendant longtemps eurent peu de souci des héros qui, dans les premiers siècles de l'islamisme, avaient porté si haut le nom de leur race, se sont montrés fiers des prétendus exploits des rois du Yémen, qui, plusieurs siècles avant l'hégire, auraient soumis tout l'ancien monde à leurs lois, sans excepter l'intérieur de l'Afrique. D'après de nombreux auteurs, ce fut un de ces rois, nommé Ifricus ou plutôt Africus, lequel, d'après leur propre récit, aurait vécu quelques années seulement avant l'ère chrétienne, qui, après avoir subjugué l'Afrique, y laissa des colonies considérables et lui imposa son nom. A toutes les causes d'embarras, il faut ajouter ce mélange d'émigrés venus de tous les points de l'horizon, les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Vandales, ainsi que les Nègres qui, de tous temps, ont afflué de l'intérieur sur les côtes. Ces divers points de vue sont discutés dans un mémoire auquel travaille l'auteur de cet article, et qui est intitulé : *Mémoire sur les Populations de l'Afrique septentrionale, leur Langage, leurs Croyances, et leur État Social aux différentes époques de l'histoire.*

La partie de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun qui est consacrée spécialement à la nation berbère renferme le résumé des opinions qui ont été émises à cet égard, et supplée pour nous aux traités originaux qui ne sont point parvenus en Europe. L'auteur a écrit un peu vite et quelquefois de mémoire; ses aperçus manquent, dans certains endroits, de netteté, et les noms propres ne sont pas toujours marqués exactement; mais, en rapprochant les différents passages qui se rapportent aux mêmes matières, et en recourant discrètement à une source où Ibn-Khaldoun n'était pas en état de puiser, les écrits des Grecs et des Romains, on arrivera probablement à rétablir la vérité.

Quoi qu'il en soit, l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun ne pouvait manquer d'attirer l'attention du gouvernement français. Avec l'établissement des Français en Algérie sont survenues des relations de chaque jour, des rapports d'amitié et de guerre entre eux et les tribus qui occupent l'intérieur des terres. M. de Slane a publié en 1847 et 1851, sous les auspices du ministère de la guerre, le texte arabe de cette histoire; Alger, deux volumes in-4°. Quelques années après, il a paru une traduction française du texte, par le même savant, 1852-1856, quatre volumes in-8°. La quatrième et dernière partie traite des dynasties musulmanes de l'Égypte et de l'Asie. Cette portion forme aussi deux vol. in-4°. Pour cette section, à en juger par les chapitres que nous avons lus, l'auteur donne un extrait des meilleures chroniques qui existaient de son temps, notamment de celle d'Ibn-Alatyr (*voy.* ce nom. On peut juger de cette partie par les deux chapitres que M. Noël des Vergers en a publiés, sous le titre de : *Histoire de l'Afrique sous la dynastie des Aghlabites, et de la Sicile sous la domination musulmane;* texte arabe, accompagné d'une traduction française et de notes; Paris, 1841, in-8°. *Voyez* aussi les passages relatifs aux guerres des croisades, que

M. Tornberg a publiés dans le tome XII des *Mémoires de l'Académie d'Upsal*, texte arabe, traduction latine et notes.

Nous avons dit que le grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun n'est connu de l'Europe savante que depuis quelques années. Il s'en trouve des exemplaires à Paris, à Leyde, en Angleterre, ainsi qu'à Constantinople; mais ce sont de simples volumes dépareillés; aucune bibliothèque accessible pour nous ne renferme d'exemplaire écrit de la même main et dont tous les volumes se suivent. Ainsi, il n'est pas sûr que nous possédions l'ouvrage tout entier. Un pareil recueil devrait se trouver en Afrique, patrie de l'auteur; et jusqu'à présent on n'y a rencontré que des fragments. Il y a dans ce fait de la faute de l'auteur : que n'employait-il un style qui lui permît d'être lu par toute personne instruite? Il y a aussi de la faute du pays et de l'état de décadence où les habitants se trouvent. Un ouvrage de cette étendue exige beaucoup de temps pour être copié; par conséquent, un exemplaire, même d'une exécution médiocre, coûterait un prix élevé; d'ailleurs, par les matières dont il traite, il exige un lecteur exercé et instruit, et les esprits de cette trempe sont maintenant rares chez les musulmans. On trouve chez eux des théologiens et des juristes, parce que la jurisprudence et la théologie donnent un rang dans le monde : la pure littérature ne menant ordinairement à rien, il n'existe plus ni élèves ni maîtres. Cette situation déplorable rend plus sensibles les ressources dont l'Europe savante dispose en ce moment. Le temps n'est pas loin où l'on pourra étudier à ses véritables sources l'histoire des nations musulmanes, de ces nations que l'on ne connaissait guère que par des chroniques maigres et décharnées, et qui cependant ont longtemps occupé avec gloire les plus belles contrées de la terre. REINAUD.

Autobiographie d'Ibn-Khaldoun, traduite de l'arabe en français, par M. de Slane, et publiée dans le *Journal Asiatique* de l'année 1844. — Extrait du mémoire de M. Reinaud cité dans l'article (extrait qui a été inséré dans les *Nouvelles Annales des Voyages* du mois de février 1858).

IBN-KHALLIKAN (*Chems-ed-Din-Aboul-Abbas-Ahmed*), écrivain arabe de la dernière moitié du treizième siècle de notre ère, était issu de l'illustre famille des Barmeky (Barmécides), qui joua un si grand rôle sous les premiers khalifes de Bagdad. Il reçut le surnom d'Ibn-Khallikan à cause de son bisaïeul, qui était ainsi appelé. Il naquit à Arbèles, à l'orient du Tigre, l'an 1211 de J.-C. La langue arabe, la littérature, l'histoire et la jurisprudence lui devinrent de bonne heure familières; il connaissait parfaitement l'histoire musulmane, réussissait très-bien à faire des vers, et savait par cœur les morceaux de poésie qui avaient le plus de cours de son temps. Les hommes les plus habiles de la Mésopotamie et de la Syrie, particulièrement Boha-ed-Din, historien du grand Saladin, et Ibn Alatyr (*voy.* ces noms), qui avaient été les amis de son père, concoururent à son instruction. Ibn-Khallikan séjourna pendant quelque temps en Syrie; puis il passa en Égypte, où il fut revêtu des fonctions de substitut du grand-cadi du Caire. En 1261, le sultan Bibars le nomma grand-cadi de Damas. Ibn-Khallikan s'acquitta de ses fonctions avec autant d'intégrité que de talent. Destitué en 1270, il retourna en Égypte, où il se chargea de professer dans un des colléges du Caire. En 1277, le sultan lui confia de nouveau le rôle de grand-cadi de Damas. A son approche, une partie des habitants s'avança à sa rencontre, et un grand nombre de poëtes lui adressèrent des vers de félicitation. Il perdit de nouveau cette charge en 1281, et mourut l'année suivante, dans un état peu éloigné de la misère.

Ibn-Khallikan est l'auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, sans compter une *Histoire générale*, dont il n'eut pas le temps d'achever la rédaction. Le principal des ouvrages dont on lui est redevable est un *Dictionnaire biographique des Hommes Illustres de l'Islamisme*. Dans l'origine, ce dictionnaire devait traiter spécialement de l'époque précise où chacun de ces personnages était mort : il devait servir de table alphabétique à une foule de recueils arabes où l'on a enregistré, année par année, le décès des princes, des généraux, des magistrats, des docteurs, des poëtes, etc., accompagnée d'une notice plus ou moins étendue. L'auteur avait naturellement compris dans son plan les personnages dont la mort était récente et qui s'étaient distingués d'une manière quelconque. Il se contenta d'exclure les compagnons de Mahomet et les khalifes, dont l'histoire était suffisamment connue. De plus, la nature de son plan lui interdit les hommes célèbres dont on ignorait l'année de la mort. L'ouvrage est intitulé : *Vefayat alayan oua anba abna alzeman*, c'est-à-dire *Les Décès des Personnages Éminents et les Histoires des Hommes de ce Siècle*. Ce fut en 1256 que Ibn-Khallikan, alors au Caire, commença à mettre en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés. Il ne cessa pas de corriger et d'étendre l'ouvrage dans le cours de ses voyages; au moment de sa mort, il renfermait environ 865 articles.

Ces articles, comme ceux de toutes espèces de dictionnaires, ne sont pas également importants; tous ne sont pas rédigés avec le même soin. Quelquefois l'article consiste en partie en discussions sur le mois et le quantième du mois où un événement s'est passé. La généalogie des personnages, sujet qui intéresse au plus haut point les Arabes, n'a pas le même intérêt pour des Européens. Les morceaux de vers qui accompagnent la plupart des notices, et qui y jettent une grande variété, sont souvent privés d'éclaircissements indispensables pour nous. D'ailleurs, l'auteur partageait le mauvais goût qui a presque

toujours dominé en Orient; et quelquefois il cite comme des pièces admirables des morceaux qui n'ont d'autre mérite que leur singularité. Ajoutez à cela que le récit se ressent plus d'une fois du désordre occasionné par des additions faites après coup et à de longs intervalles les unes des autres. Néanmoins, le Dictionnaire d'Ibn-Khallikan a toujours été considéré comme étant d'une importance capitale. D'ailleurs, une partie des défauts que nous reprochons à Ibn-Khallikan n'en sont pas pour sa nation. Dans tous les cas, on ne peut pas lui contester son immense érudition historique, bibliographique et littéraire, son esprit de critique, son talent merveilleux pour fixer l'époque des événements. Le célèbre William Jones a comparé les notices d'Ibn-Khallikan aux vies de Plutarque. Ce rapprochement, pris dans son ensemble, est loin d'être exact; mais si, parmi les huit cent soixante-cinq personnages dont parle Ibn-Khallikan, on choisit ceux qu'il avait connus personnellement ou ceux sur le compte desquels il avait obtenu des renseignements particuliers, le parallèle n'a rien d'étrange. Qu'on lise les articles *Djafar* et *Fadl*, de la famille des Barmécides, l'article de *Koukboury*, prince d'Arbèles, et l'on sera aussi surpris que charmé du tact avec lequel Ibn-Khallikan, au moyen d'anecdotes bien choisies, a fait ressortir le caractère et la situation particulière de ces personnages.

La variété des matières traitées dans le Dictionnaire d'Ibn-Khallikan, les fragments de poésie isolés de ce qui devait en faciliter l'intelligence, enfin, la rareté et même la grande divergence des manuscrits, qui, indépendamment des additions de l'auteur, ont subi quelquefois des interpolations considérables, avaient empêché jusqu'ici d'en donner une édition. Ces obstacles sont tombés devant les progrès qu'a faits la littérature arabe dans ces dernières années; et il en a été entrepris deux éditions à la fois. L'une est autographiée, et a paru à Gœttingue par les soins de M. Wüstenfeld. L'autre, qui était dirigée par M. de Slane, et qui s'imprimait à Paris, devait former deux volumes in-4°. Le premier volume, renfermant un peu plus de la moitié de l'ouvrage, parut en 1842. M. de Slane profita de son accès auprès de l'immense dépôt de la Bibliothèque royale pour puiser en grande partie aux sources mêmes où avait puisé Ibn-Khallikan; il rétablit certains passages qui avaient été défigurés par les copistes. De plus, M. de Slane commença à Paris une version anglaise aux frais du comité Oriental de Londres. Cette traduction était accompagnée des nombreux éclaircissements qu'exigeait un texte si difficile, et devait former 4 vol. in-4°. Le premier volume parut en 1842, et le deuxième en 1843. Il n'a plus été imprimé que la première moitié du troisième volume. Il est à désirer que M. de Slane puisse achever sa double publication. REINAUD.

En attendant la notice détaillée que M. de Slane a annoncée, voyez l'introduction que ce savant a placée en tête du premier volume de sa version anglaise.

IBN-KHORDADBEH (*Abou'l-Kasim Obéid-Allah ben-Ahmed*), géographe arabe, mort en 300 de l'hégire (912 de J.-C.). Petit-fils d'un Guèbre, qui avait embrassé l'islamisme, il fut directeur de la poste et de la police dans le *Djebal* (Médie), et vécut ensuite à la cour du khalife Motémid. Il écrivit huit ouvrages, et notamment le *Kitab al-Mesalik we al-Memalik* (Livres des Routes et des Royaumes), qui se trouve à Oxford. C'est un recueil d'itinéraires, qui, malgré sa sécheresse, renferme de précieux renseignements sur le commerce des différentes contrées musulmanes, et sur les impôts dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. E. B.

Ibn-abi-Yacoub Al-Werrak, *Fihrist*, t. I, fol. 900. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, n° 2086; V, 11878. — Reinaud, *Introd. a la Géogr. d'Abou'l-Féda*, p. 57-59. — De Hammer, *Lit.-Gesch. der Araber*, t. IV, p. 323.

IBN-MOCLAH (*Abou-Ali Mohammed ben-Ali*), homme d'État et calligraphe arabe, né à Baghdad, en 272 de l'hégire (885 de J.-C.), mort le 11 schawal 328 (20 juillet 940) ou en 330 (941). Il était collecteur d'impôts dans le Fars, lorsque le khalife Moctadir le nomma grand-vizir, en 316 (929). Il ne conserva que deux ans la direction des affaires. Ayant été réintégré dans ces fonctions, mais destitué peu de temps après par le khalife Cahir-Billah, en 321 (933), il contribua par ses menées à accélérer la chute de ce prince. A l'avénement de Radhi-Billah, il acheta 500,000 dinars le titre de grand-vizir. Il fit mettre à mort le sectaire Schalmagani, et expulsa de Mossoul, en 323 (935), Nassir ed-Daulah, fondateur de la dynastie des Hamdanides. Son administration fut de peu de durée. Cédant aux instigations de Ibn-Yacout, le khalife le priva de sa charge, le fit mettre à la torture, et lui extorqua un million de dinars. Ces disgrâces ne calmèrent point l'humeur ambitieuse de Ibn-Moclah. Dans l'espoir de se rendre nécessaire, il engagea le khalife à se débarrasser de Ibn-Raïk, qui, sous le nom d'*émir al-omera* (prince des princes), s'était arrogé une autorité presque absolue. Il fut replacé à la tête des affaires en 326 (938). Mais le faible Radhi-Billah ne tarda guère à dévoiler à Ibn-Raïk le projet de son ministre. Ibn-Moclah fut emprisonné et condamné à avoir la main droite coupée. Il n'en continua pas moins à écrire avec le moignon du bras pour montrer qu'il était encore capable de remplir les fonctions de secrétaire du khalife. Son ennemi lui fit alors couper la langue, et le laissa mourir de faim et de misère. Ibn-Moclah ne manquait point de talents poétiques, et il se fit une grande réputation comme calligraphe. Il perfectionna le caractère neskhi; mais c'est à tort qu'on a prétendu qu'il l'eût inventé. On a retrouvé des pièces écrites avec ce caractère en 133 (750 de J.-C.), c'est-à-dire plus d'un siècle avant la naissance d'Ibn-Moclah. E. B.

Ibn-Khallikan, *Wefayat al-ayan*, édit. Wüstenfeld, n° 718. — G. Weil, *Gesch. der Chalifen*, t. III. — De-

frémery, *Mém. sur les Émirs Al-Omera*; dans *Mem. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscript.*, 1882, série I, t. II. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. IV, p. 78, 441. — Silvestre de Sacy, *Journal des Sav.*, août 1825.

IBN-AL-MOKAFFA (*Abou-Mohammed Abdallah*), écrivain arabe, né à Hour, dans le Fars, assassiné en 142 de l'hégire (759 de J.-C.) ou en 137 (754) ou en 145 (762), à l'âge de trente-six ans. Fils d'un Guèbre, qui était collecteur d'impôts, il embrassa l'islamisme, et changea son nom persan de Rouzbeh en celui d'Abou-Mohammed Abdallah. Mais comme il continuait à s'occuper de l'histoire de ses ancêtres, et qu'il tentait d'imiter, dans ses écrits, le style du Coran, on douta de la sincérité de sa conversion. Il était secrétaire du prince Isa ben-Ali, oncle du khalife abbasside Al-Mansour. Ayant été chargé de rédiger un acte d'amnistie en faveur du prince Abdallah, qui s'était révolté, il mit tant de zèle à sauvegarder les intérêts de ce dernier, qu'il s'attira la haine du khalife. Soffian, gouverneur de Bassora, reçut ordre de punir Ibn-al-Mokaffa. Irrité depuis longtemps contre cet écrivain, qui l'avait outragé dans ses vers, il l'attira secrètement dans sa maison, et le fit jeter dans un four ardent, après lui avoir fait couper les membres. Ibn-al-Mokaffa est auteur de *Dorret Yetimet* (Perle précieuse), traité de la vie spirituelle et notice des saints. Il fit un abrégé des catégories d'Aristote, et traduisit du pehlwi en arabe le *Khodaï-Nameh* (Livre des Rois) de Danischwer. Sa traduction, intitulée *Sier al-Molouk*, fut l'une des sources où puisa Firdousi; — *La Vie de Khosrou Nouschirwan*; — *Calilah et Dimnah, ou les Fables de Bidpaï*; sa traduction a été éditée en partie par Schultens, Leyde, 1786, et intégralement par Silv. de Sacy, Paris, 1816, in-4°. Elle fut mise en vers arabes et traduite en persan par Hosséin-Waïtz en syriaque, en turc par Wasi Ali-Tchelebi, en grec, en latin, en espagnol, en italien, en vieux français, en allemand.

E. B.

Ibn-Abi-Yakoub al-Werrak, *Fihrist al-Oloum*. — Ibn-Khallikan, *Biogr. Dict.*, t. I, p. 431. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. III, n° 4980; IV, 7410; VI, 12819. — Silvestre de Sacy, *Essai sur l'origine indienne de Calila et Dimna*, en tête de son édit. de cet ouvrage, et dans *Not. et Extr. des Manuscrits de la Bibl. du Roi*, t. X, p. 154, 265. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III.

IBN AS-SCHINEH ou **IBN-SCHOHNAH** (*Zéin ed-din Abou'l-Welid Mohammed ben-Mohammed Halebi*), historien arabe et jurisconsulte hanéfite, né à Alep, mort en 815 de l'hégire (1412 de Jésus-Christ). Il fut *cadhi al-codhat* (juge suprême) à Alep et au Caire. Après la bataille d'Alep et la prise de cette ville par Tamerlan, en 802 (1400), il fut conduit devant le conquérant, et répondit avec habileté à plusieurs questions délicates qui lui furent adressées. Il écrivit plusieurs ouvrages de droit, et les histoires suivantes : *Raudh al-Monatzir fi ilm al-awaïl we al-awakhir* (Jardin des Aspects, ou la science des principes et des fins), en trois parties, dont la première contient l'Histoire des Perses, des Pharaons, des anciens Arabes, des Juifs; la deuxième l'Histoire des Musulmans jusqu'en 806 (1403); la troisième traite de la Fin du Monde d'après les traditions prophétiques. Erdmann en a publié un fragment pour compléter la *Vie de Tamerlan* par Ahmed Ibn-Arabschah, sous le titre de *Arabsiaden ex manuscripto ignoto Ibn-Schohnah supplevit et emendavit*; Casan, 1823, in-8°; — *Al-Mobtegha*, abrégé de l'ouvrage précédent; — continuat. du *Mokhtasar fi Akhbar al-baschar* (Abrégé de l'Histoire du Genre humain, ou annales d'Abou'l-Féda); — *Dorr al-Montekheb fi tarikh Haleb* (Perles choisies, ou histoire d'Alep), que Hadji-Khalfah attribue à Ibn-al-Khathib an-Nasiriyet (Abou'l-Hassan Ali ben-Mohammed Djibrini), mort en 843 (1439). C'est une continuation du *Boghiet at-Thalib* de Kemal ed-Din Halebi. A. Kremer en a traduit des documents sur la géographie de la Syrie septentrionale, dans *Denkschriften* (Mémoires) de l'Académie des Sciences de Vienne, 1852, t. III, et la description des édifices d'Alep, dans *Sitzungsberichte* (Comptes-rendus des séances de la même académie), 1850, t. IV.

Son fils Ibn-as-Schihneh (*Mohibb ed-Din Abou'l-Fadhl Mohammed ben-Abi'l-Wélid*), mort en 890 (1485), était aussi cadhi al-codhat. Il écrivit en vers des ouvrages de jurisprudence, et amplifia le *Raudh al-Monatzir*. Cette nouvelle édition est intitulée *Nozhet an-Newatzir* (Délices du Spectateur). Il y ajouta un appendice pour le neuvième siècle de l'hégire. — Son fils, le cadhi al-codhat Ibn-as-Schihneh (Abd-al-Berr ben-Mohammed), mort en 921 (1515) écrivit sur le droit.

E. Beauvois.

Ahmed Ibn-Arabschah, *Vie de Tamerlan*. — De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottoman*, l. VII. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. III, n° 6601; V, 11088, 11616; VI, 13190, 13195, 13208, 13785. — Krafft, *Catal. des Manuscrits orientaux de l'Acad. orient. de Vienne*.

IBN-THOFÉIL (*Abou-Bekr* ou *Abou-Djafar Mohammed ben-Abdalmélik al-Kaïsi al-Berschani*), philosophe arabe, né à Berschan (Purchena), dans les environs d'Almeria (Espagne), mort à Maroc, en 581 de l'hégire (1185 de J.-C.). Il fut médecin et secrétaire du gouverneur de Grenade, puis du sultan almohade Abd-al-Moumin. Il était versé en physique, en astronomie, en mathématiques, en philosophie, et composa une *cassidet* (élégie) sur la prise de la ville de Kafsa, événement qui arriva en 556 (1161). On a de lui : *Haï Ibn-Yokdhan*, roman philosophique, dont le héros, abandonné à sa naissance dans une île déserte, et nourri par une chèvre, s'élève successivement à la connaissance des plus hautes vérités, par la seule réflexion, et par la contemplation de soi-même et de la nature. C'est le Robinson des Orientaux. Ibn-Thoféil prouve l'existence de Dieu par divers arguments qui ne seraient point désavoués des philosophes de nos jours. Son ouvrage a été

traduit en persan, en hébreu, en latin, par Ed. Pococke, sous le titre de *Philosophus autodidactus, sive epistola Abi Jaafar Ebn Tophaïl de Hai Ebn Yokdhan* (avec le texte); Oxford, 1671 et 1700, in-4°; en anglais par S. Ockley; Londres, 1708 et 1731, in-8°; en allemand, par J.-G. P. (Prilius); Francfort, 1726, in-8°, et par J.-G. Eichhorn; Berlin, 1782, in-8°. E. BEAUVOIS.

Abd-al-Wahid Marekoschi, *Hist. des Almohaves*, édit. par Dozy, p. 172-175. — Makkari, *Hist. of the Moham. Dynasties in Spain*, trad. par de Guyangos, t. I, 235, 335, 364. — Léon l'Africain, dans *Biblioth. Græca* de Fabricius, t. XIII. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. I, n° 648; III, 6118. — Not. sur Hai Ebn-Yokhdhan, dans *Magasin Encyclopéd.*, 1806, t. II, p. 328-347. — Dozy, *Scriptorum Arabum Loci de Abbadidis*, t. II, p. 171. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 442, 771; 854. — Zenker, *Bibl. Orient.*, n°s 1314-1318.

IBN-AL-WARDI (L'imam *Zéin ed-Din Abou-Hass Omar ben-Motzaffer al-Marri al-Halebi*), jurisconsulte schaféite, historien et géographe arabe, mort à Alep, en 749 ou 750 de l'hégire (1348 ou 1349 de J.-C.), à l'âge d'environ soixante ans. Il fut *naïb* du *cadhi* (substitut du juge) de plusieurs villes, et notamment d'Alep, où il enseigna aussi le droit. Il fit des vers sur la fameuse peste noire, dont il fut l'une des victimes, et écrivit en vers des traités jurisprudence et de grammaire. Ses ouvrages les plus connus sont : *Al-Mokhtasar fi akhbar al-baschar* (Abrégé de l'Histoire du Genre humain), extrait de la chronique d'Abou'l-Féda, qu'il continua jusqu'à l'année de sa mort; — *Kheridet al-Adjaïb we feridet al-Gharaib* (Pierre précieuse des Merveilles et Perle des Choses mémorables), traité abrégé de géographie physique et d'histoire naturelle, qu'il composa pour servir d'explication à un planisphère construit par lui. Hadji-Khalfah estimait peu cet ouvrage, qui, disait-il, est rempli d'erreurs, et dont les cartes sont inexactes. Il avoue néanmoins que peu de livres étaient plus populaires et plus répandus. Le *Kkeridet al-Adjaïb* est l'un des ouvrages dont les orientalistes se sont le plus occupés. De Guignes en a donné une analyse détaillée dans le t. II des *Notices et Extraits des Manuscrits. de la Bibliothèque du Roi*. Les fragments suivants ont été édités ou traduits en latin par Aurivilius : *De Palma*; Upsal, 1745; — par Kœhler : *Syrie*, à la fin de *Prodidagmata ad Hagji Chalifæ librum*; Leipzig, 1766, in-4°; — par A. Hylander : *Specimen Operis cosmographici Ibn el-Vardi* (texte et trad. de la préf. et des chap. 1-5); Lund, 1784-1812, réuni par Sv. Hylander, ibid., 1823; — par Fræhn : *Ægyptus, auctore Ibn al-Vardi* (text. et trad.); Hall, 1804, in-8°; — par C.-J. Tornberg, *Fragmentum libri Margarita mirabilium*; Upsal, 1835-1839, 2 part. in-8°, avec la carte générale; — par S. Freund : *De Rebus die resurrectionis eventuris*; Breslau, 1853, in-8°. E. B.

Abou'l-Mahasen, *Manhal as-Safi*, t. IV. — Ibn-Habib, dans *Orientalia* II, 300. — Hadji-Khalfah, *Lex.*, t. I, n°s 1143, 1146, 1152; II, 2689, 2836; III, 4379, 4688, 6446; V, 11058, 11170, 14616, 11917; VI, 12873, 13183, 13937. — Dozy, *Cat. des Manuscrits orientaux de Leyde*, t. II, p. 78. — Reinaud, *Introd. à la Géog. d'Abou'l-Féda*, p. 154.

* **IBN-YÉMIN FÉRYOUMENDI** (L'émir *Mahmoud*), poëte persan, né à Féryoumend, mort en 745 de l'hégire (1344 de J.-C.). Il était fils de Ibn-Yemin Ala-ed-Din Thoghraï, grand-vizir de l'Ilkhan Khodabendeh (Oldjaïtou). Au lieu d'imiter son frère, qui tenta de se rendre indépendant dans une province, et qui périt sans réussir, il se retira dans ses domaines, pour y mener une vie privée, et se livra tout entier à la culture des lettres. Il consigna ses réflexions philosophiques sur les vicissitudes des choses humaines, dans une *Lettre poétique à son père*, dont le baron Ott. de Schlechta-Wssehrd a traduit à peu près la moitié sous le titre de *Ibn-Yemin's Bruchstücke* (Fragments); Vienne, 1852, in-8°. E. B.

Louthf Ali-Beg, *Atesch kedah*. — De Hammer, *Gesch. der schönen Redekünste Persiens*, p. 234. — Schlechta-Wssehrd, *Préf. de sa trad.*

IBN-ZÉIDOUN (*Abou'l-wélid Ahmed ben-Abdallah al-Makhzoumi al-Andalousi al-Corthobi*), poëte arabe, né à Cordoue, en 397 de l'hégire (1007 de J.-C.), mort à Séville, en 463 (1071). Fils de l'un des premiers jurisconsultes de sa ville natale, il se distingua de bonne heure par ses talents poétiques, et brilla à la cour du khalife ommiade de Cordoue Mohammed III Mostakfi. La fille de ce prince, la belle Welladet, commença dès lors à le remarquer, et lorsque, après la mort de son père, elle se fut soustraite à la réclusion du harem pour aller vivre au milieu des poëtes et des beaux-esprits, elle préféra Ibn-Zéidoun à tous les grands personnages qui se disputaient ses bonnes grâces. L'un de ces derniers, le vizir Ibn-Abdous, calomnia son heureux rival auprès d'Ibn-Djehwer, président du sénat après la chute des Ommiades. Jeté en prison, Ibn-Zéidoun s'échappa au bout de quelque temps, et se réfugia à Valence, puis à Séville, où il devint vizir du prince abbadide Motadhid-Billah, en 441 (1049), puis de son fils Motemid. Dans son exil, il entretint une correspondance avec Welladet, et écrivit au nom de cette princesse la célèbre lettre contre Ibn-Abdous, qui a été publiée en arabe et en latin par Reiske : *Abil Walidi Ibn Zeiduni Risalet, seu epistolium*; Leipzig, 1755, in-4°. Ce poëme est très-difficile à entendre à cause de la boursouflure du style et des allusions historiques dont il est rempli. Parmi les nombreux commentaires dont il a été l'objet, le plus connu est celui de Ibn-Nobatah (mort en 768-1366), dont une traduction turque a été éditée sous le titre de *Terdjoumet scherh-i al-Oyoun*; Constantinople, 1257 (1841), gr. in-8°. On en trouve des fragments en arabe et en latin dans *Additamenta ad Historiam Arabum ante Islamismum* par J.-L. Rasmussen; Copenhague, 1821, in-4°. Ibn-Zéidoun écrivit une autre lettre à Ibn-Djehwer,

tandis qu'il était en prison. Son fils Abou-Bekr fut vizir de Motimid Ibn-Abbad, et périt lors de la prise de Séville par les Almoravides, en 484 (1091). E. B.

Ibn-Bessam, *Dzakhiret*. — Ibn-Baschkoual, *Silet*. — Ibn-Khallikan, *Biograph. Dict.*, t. I, p. 123. — *Specimen criticum exibens locos Ibn-Khacanis de Ibn-Zeiduno*, édit. par H.-E. Weijers; Leyde, 1831, in-4°. — *Prolegomena ad editionem duarum Ibn-Zeiduni Epistolarum et commentariorum, quibus ab Ibn-Nobata et Safadio singula illustrata sunt*, édit. par H. S. Weijers; Leyde, 1834, in-8°. — Ibn Nobata et Safadi, passages sur Ibn-Zéidoun, dans *Catal. Codd. Orientalium bibl. Academiæ Lugduno-Batavæ* de Dozy, t. I, p. 241-248. — Hadji-Khalfah, *Lex. Bibliogr.*, t. II, n° 2093; III, 1832. — Hirt, fragm. dans *Chrestomathie Arabe*; Iéna, 1770. — De Sacy, *Poëme d'Ibn-Zéidoun*, extr. des *Colliers d'Or* de Ibn-Khacan, et trad. dans *Journ. Asiat.*, 1833, II, p. 500-518.

IBN-ABD-AR-REBBIHI (*Abou-Omar Ahmed ben-Mohammed*). *Voy.* AHMED IBN-ABDAR-REBBIHI.

IBN-ARABSCHAH. *Voy.* AHMED IBN-ARABSCHAH.

IBN-BADJEH. *Voy.* ABENPACE.

IBN-BATHOUTAH. *Voy.* MOHAMMED.

IBN-BATRIK. *Voy.* EUTYCHIUS.

IBN-BÉITHAR. *Voy.* ABEN-BÉITHAR.

IBN-DORÉID (*Abou-Bekr Mohammed*). *Voy.* DORÉID.

IBN-KHACAN. *Voy.* AL-FATH IBN-KHACAN.

IBN-ROSCHD. *Voy.* AVERRHOËS.

IBN-SAÏD (*Nour ed-Din Abou'l*). *Voy.* ALI IBN-SAÏD.

IBN-SINA. *Voy.* AVICENNE.

IBN-TAGRI BERDI. *Voy.* ABOU'L-MAHASSEN.

IBN-YOUNIS ou **IBN-YOUNOS** (*Abou'l-Hassan Ali*). *Voy.* ALI IBN-YOUNIS.

IBN-ZARCAL (*Ibrahim Ibn-Abd ar-Rahman*). *Voy.* ARZACHEL.

IBN-ZOHR. *Voy.* ABENZOAR.

IBRAHIM (*Abou-Ishak*), khalife abbasside, né le 1er dzou'l-cadeh 162 de l'hégire (juillet 779 de J.-C.), mort à Samarra (Irak), le 7 ramadhan 224 (juillet 839). Il était frère de Haroun ar-Raschid et fils du khalife Mahdi et d'une négresse. Son neveu Mamoun, désirant mettre fin aux guerres civiles qui désolaient l'empire depuis l'avénement d'Ali, résolut de rendre le trône à la famille de ce dernier, et désigna pour son successeur l'imam Ali ar-Ridha, fils de Mousa. Ces dispositions mécontentèrent la plupart des partisans de la dynastie régnante, et les habitants de Baghdad déclarèrent le khalife déchu. Ibrahim fut proclamé à sa place, sous le nom de *Mobarek* (béni), le 5 moharrem 202 (24 juillet 817). Ne pouvant satisfaire aux exigences de ses troupes, il leur permit de piller quelques villages. Cet acte impolitique lui fit perdre sa popularité. Comme il ignorait entièrement l'art de la guerre, il laissa le commandement de l'armée à Isa ben-Mohammed, qui fut vaincu à Wasit par Hassan ben-Sehl, et trahit les intérêts de son parti. Cependant Mamoun, voyant l'impossibilité de faire triompher son projet, l'avait abandonné, et avait, dit-on, fait empoisonner l'imam ar-Ridha. Lorsqu'il quitta le Khorassan pour rentrer à Bagdad, Ibrahim abdiqua en dzou'l-hiddjeh 203 (juin 819); il se déguisa en femme, et réussit à se soustraire pendant longtemps à toutes les recherches des émissaires de son neveu. Ayant été découvert en 210, il fut conduit en présence de Mamoun, qui lui pardonna, et se contenta de le faire surveiller par deux soldats. Ses talents de société lui concilièrent bientôt l'affection de ce prince, qui en fit le compagnon ordinaire de ses plaisirs. Ibrahim passait pour le meilleur musicien et chanteur de son temps. Comme poëte, il n'eut point d'égal parmi les princes de sa famille. E. B.

Thabari, *Ann.* — Ibn-al-Atsir, *Kamil at-Tewarikh* [illegible]. — Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, t. I, p. 16. — Le [illegible] Fakhr-ed-Din, dans le *Journal Asiat.*, 1846, I, [illegible], 342, 344. — Aventures d'Ibrahim, dans les *Analecta Arabica* de Humbert. — Abou'l-Féda, *Ann. Muslem.*, t. II. — Weil, *Gesch. der Chalifen*, t. II, p. 219, 224, 272. — De Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. III, p. 88.

IBRAHIM, sultan ottoman, né le 12 schewwal 1024 de l'an 46 (4 novembre 1615 de J.-C.), étranglé le 28 redjeb 1058 (18 août 1648). De tous les princes de la famille impériale, il fut le seul qu'épargna la cruauté de son frère Mourad IV. A la mort de ce dernier, qui ne laissa point de postérité, il fut placé sur le trône en 1049 (1640). Pour prévenir l'extinction de la dynastie ottomane, la mère et les vizirs du nouveau sultan se firent un devoir de favoriser ses penchants voluptueux. Chaque semaine, on lui offrait une nouvelle concubine. Ibrahim se livra à la luxure avec tant d'excès qu'il tomba au plus bas degré de l'abrutissement. Incapable de s'occuper des soins du gouvernement, il laissa l'exercice du pouvoir, d'abord au grand-vizir Cara-Mustafa, ensuite à sa mère Kœsem, à son favori Sultanzadeh-Mohammed, à son écuyer Yousouf et à son précepteur Djindji. En 1641 la paix fut conclue avec l'Autriche, et une armée turque alla assiéger la ville d'Azof, dont les Cosaques s'étaient emparés cinq ans auparavant. Cette expédition échoua; mais l'année suivante les Cosaques évacuèrent la ville après l'avoir réduite en cendres. En 1642, Hosséin Nassouhzadeh se révolta à Alep et marcha sur Constantinople. Arrivé à Scutari, il hésitait à attaquer la capitale; en présence de cette hésitation, ses officiers l'abandonnèrent; il fut pris et mis à mort au milieu des tortures. En 1055 (1645), les Vénitiens de Crète ayant fourni des provisions à des corsaires maltais qui venaient de capturer quelques navires du grand-seigneur, une armée turque, portée par quatre-vingts galères, alla mettre le siége devant La Canée, dont les habitants capitulèrent et obtinrent la faculté de se retirer. Ibrahim, mécontent de ce que l'on eût épargné des infidèles, fit mettre à mort le capitan-pacha Yousouf, dont les prétendus trésors excitèrent sa convoitise. Apprenant que les Vénitiens avaient fait une descente en Morée, il ordonna un massacre général des chrétiens dans tout l'empire. On eut beaucoup

à lui faire rétracter cet ordre, qui con-
lus de la moitié de ses sujets. Ibrahim
peait pas davantage la vie, l'honneur et
e des musulmans. Il dilapidait les fi-
assignait à chacune de ses favorites les
l'une ou de plusieurs provinces. Sa ty-
casionna plusieurs révoltes, et notam-
e de Wardar-Ali, gouverneur de Siwas,
sultan voulut faire enlever la fiancée
acha. Wardar-Ali périt dans cette entre-
ais les janissaires vengèrent sa mort et
ant d'autres victimes. Le sultan fut dé-
redjeb 1058 (8 août 1648), et étranglé
après. Il eut pour successeur son fils
ed IV. E. B.

ner, *Hist. de l'Empire Ottoman*, trad. Hellert,
8; X, p. 1-122.

IIM-BEY, chef des mamelouks, né en
, vers 1735, mort en 1817, à Dongolah
. Amené dans son enfance comme esclave
te, il fut enrôlé dans les mamelouks de
ed Abou-Dahab, qui plus tard l'affran-
donna le titre de bey, et le chargea de
tration du Caire, en partant pour son
n de Syrie en 1776. A la mort de Mo-
, Ibrahim voulut s'emparer du pouvoir
; Mourad-Bey (*voy.* ce nom) y préten-
ti : ils partagèrent ensemble l'autorité,
im, qui était le plus âgé, obtint le titre
-el-belad (chef du pays), ce qui lui
it de résider ordinairement au Caire.
x beys eurent de fréquentes querelles;
térêt les rapprochait souvent; ils se
nt ensemble contre les beys Ismael et
commirent de nombreuses exactions,
èrent contre la Porte, et résistèrent à
ion entreprise contre eux par le capitan-
zi-Haçan, en 1786 et 1787 : ils ne crai-
as de vexer les négociants français éta-
Égypte. « Au premier bruit de l'appari-
'armée française en Égypte, en 1798, dit
, Ibrahim reprocha à Mourad d'avoir
é cette guerre par ses indignes procédés,
aissa s'occuper seul des moyens de dé-
référant les voies pacifiques, il seconda
e, qui, respectée au Caire pour ses vertus,
qu'elle était issue du législateur des mu-
, usait de son crédit pour sauver de la
opulaire les négociants français, dont elle
gardienne dans un palais où elle les
t renfermer avec leurs épouses. Ibrahim,
ort avec le pacha titulaire d'Égypte, se
t à envoyer un de ces négociants pour
nter avec Bonaparte; mais il le retint en
nt l'issue de la bataille des Pyramides.
que Mourad et Mohammed-Elfi-Bey, son
qu'il avait rappelé de la province du
h, où il faisait la guerre aux Arabes,
ient avec un rare courage une lutte iné-
malheureuse contre les Français, Ibrahim,
sur la rive gauche du Nil, incendiait la
des mamelouks, pour qu'elle ne tombât
pas au pouvoir des vainqueurs, et se retira ensuite en Syrie avec ses troupes et ses effets les plus précieux, se bornant à soutenir des combats partiels et à fomenter l'insurrection.... Après la rupture du traité d'El-Arisch pour l'évacuation de l'Égypte en janvier 1800, Ibrahim, renforcé par un grand nombre de mamelouks qui avaient abandonné Mourad, se joignit à l'armée du grand-visir Joussouf. Pendant la bataille d'Héliopolis, dont il n'attendit pas l'issue, il alla surprendre Le Caire, qu'il fit insurger contre les Français; mais les cruautés exercées sur eux et sur leurs partisans furent l'ouvrage du féroce Nassouf-Pacha. La résistance du château donna le temps à Kleber et à son armée victorieuse de rentrer au Caire... Ibrahim, reconduit avec ses troupes jusqu'aux frontières de Syrie, ne rentra en Égypte qu'après l'assassinat de Kleber et le débarquement de la flotte anglo-turque. Les propositions pacifiques qu'il transmit de la part du grand-visir à Mourad, et que celui-ci fit présenter par Osman-Bey Bardissi à Menou, successeur de Kleber, ayant été rejetées par cet imprudent général, la bataille d'Alexandrie décida du sort de l'Égypte. Ibrahim n'y assista pas; mais il seconda par ses hostilités les opérations du grand-visir, du capitan-pacha et des Anglais, et contribua aux succès qui amenèrent les capitulations des divers corps de l'armée française. » Après l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises, la Porte voulut disperser les mamelouks. Ibrahim fut arrêté au Caire avec quelques autres chefs, mais le général anglais Baird les fit relâcher. Ibrahim se retira à Djizeh, où campaient les mamelouks. Mohammed-Khosrou-Pacha, à peine installé dans le gouvernement de l'Égypte (février 1802), envoya des forces contre les mamelouks réfugiés dans le Saïd. « Attaqués par les Turcs et se fiant peu aux Anglais, Ibrahim et Osman-Bey Bardissi, successeur de Mourad, malgré les avantages qu'ils avaient obtenus, tournèrent leurs regards vers la France, et envoyèrent à Livourne un agent avec une lettre pour Bonaparte, dont ils réclamaient le secours en échange de leur soumission, aux conditions qu'il lui plairait d'imposer. L'arrivée à Paris d'un ambassadeur ottoman rendit cette démarche inutile; on craignit de mettre obstacle à la paix qui allait se conclure avec la Porte. » Après le départ de l'escadre anglaise venue de l'Inde, le pacha enleva en personne Djizeh aux mamelouks. Ibrahim se retira dans le désert. Une révolution ramena les mamelouks dans la basse Égypte. Taher-Pacha, qui les avait combattus à la tête des Albanais ou Arnautes, et qui commandait en second sous Khosrou, se révolta contre ce pacha, le força de se retirer à Damiette, et s'empara du Caire. Ses extorsions et ses cruautés l'ayant rendu odieux, il fut assassiné par les Osmanlis. Son neveu Méhémet-Ali (*voy.* ce nom) continua sa politique et resta d'abord uni aux mamelouks. Ibrahim reprit la police et l'administration du

Caire. La désunion s'étant mise parmi les chefs mamelouks, Méhémet-Ali fit attaquer Osman Bardissi et Ibrahim dans la ville du Caire, où ils s'étaient fait détester par leurs exactions. Ils eurent beaucoup de peine à sortir de la ville, perdirent plusieurs de leurs hommes, et leurs maisons furent pillées. Méhémet-Ali se fit proclamer pacha. En 1805, il feignit de se rapprocher des mamelouks, et en massacra un certain nombre qui s'étaient laissé attirer dans la ville, pendant qu'Ibrahim et son fils Marzouk-Bey taillaient en pièces 1,500 hommes que Méhémet-Ali avait envoyés contre eux. Retirés dans la haute Égypte, les beys s'emparèrent de Syout, entrèrent dans le Fayoum et poussèrent en 1806 leurs incursions jusqu'aux environs du Caire. Méhémet-Ali chercha à les gagner en leur offrant des apanages; mais ils ne purent s'entendre. Leur armée se renforçait par la désertion d'une partie des troupes du vice-roi. Cependant les Anglais avaient obtenu du divan de Constantinople le rétablissement de l'autorité des beys; le capitan-pacha arriva à Alexandrie le 1er juillet 1806; mais la jalousie des différents chefs empêcha l'élévation d'Elfi, que les Anglais protégeaient particulièrement. L'envoyé de la Porte se décida à laisser le pouvoir à Méhémet-Ali. Chahin, successeur d'Osman-Bardissi et de Mohammed-Elfi, le lui disputa, mais Ibrahim se retira bientôt dans le Fayoum. Le vice-roi lui renvoya sa femme, un de ses fils et son petit-fils. Marzouk-Bey, fils d'Ibrahim, se soumit en 1808 au pacha, qui avait cédé le Fayoum à Chahin. D'autres beys se rapprochèrent encore du pacha, qui leur imposait le séjour du Caire. Ibrahim refusa de faire sa paix. Méhémet-Ali voulut le contraindre, et envoya contre lui une flottille et une armée, qui furent battues dans la nuit du 13 au 14 juillet 1810 par les mamelouks. Enfin, le 1er mars 1811, Méhémet-Ali mit à exécution le projet qu'il méditait depuis longtemps : il fit massacrer un millier de mamelouks avec plusieurs beys, tant au Caire que dans les provinces. Ibrahim, Osman Haçan et les autres beys qui échappèrent à cette boucherie abandonnèrent Djizeh et se retirèrent avec leurs troupes dans le Saïd. Ils y furent attaqués en 1812 par les troupes du vice-roi; plusieurs d'entre eux furent pris et décapités, et les autres se réfugièrent en Nubie, jusqu'à Dongolah dont ils soumirent les souverains. C'est là que moururent les deux chefs. Quatre ans après, une expédition, conduite en Nubie par Ismaïl-Pacha, fils de Méhémet-Ali, acheva de disperser les mamelouks. Brave, religieux, juste et pacifique, sobre et prudent, Ibrahim était malheureusement timide dans le conseil, et ne sut ni rallier ni maintenir les autres chefs, qui n'avaient ni sa droiture ni son expérience. Ses contemporains l'avaient surnommé *El Kébir* (le Grand).

L. L—T.

Audiffret, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*, article Mamelouks.

IBRAHIM-PACHA, prince égyptien, né en 1789 à Cavalla, petite ville de la Roumélie, mort au Caire le 9 novembre 1848. Il passait généralement pour être le fils de Méhémet-Ali, et suivant M. Clot-Bey il était en effet le fils aîné du vice-roi d'Égypte; mais d'autres prétendent qu'il n'était que son fils adoptif : ceux-ci ne s'accordent pas même sur l'époque de cette adoption; les uns disent qu'elle eut lieu lorsque Ibrahim n'avait que trois ans; selon les autres, Méhémet-Ali ne l'aurait adopté qu'après la mort de Toussoun, son fils chéri, qui mourut en 1818. Ce qu'il y a de certain, c'est que Méhémet-Ali a toujours traité Ibrahim comme un fils. L'Arabie fut le théâtre des premiers exploits militaires d'Ibrahim. Les Wahabites occupaient une grande partie de cette contrée et étaient maîtres des villes saintes. Après l'avénement de leur chef, Abd-Allah ben-Souhoud en 1814, la Porte ordonna au vice-roi d'Égypte de détruire ces hérétiques. Méhémet-Ali s'empressa d'expédier une armée dont il donna le commandement à son fils Toussoun. La campagne fut mal conduite. Méhémet alla lui-même se mettre à la tête de ses troupes et obtint quelques succès; mais il fut contraint de revenir au Caire, et en son absence Toussoun conclut la paix avec les Wahabites. Méhémet refusa de ratifier ce traité, et donna la conduite de l'armée à Ibrahim-Pacha (1816). Celui-ci se rendit d'abord à Médine, où il fit avec éclat ses dévotions au tombeau du Prophète, y laissa de riches présents et répandit d'abondantes aumônes. Il commença ensuite les opérations militaires, et s'avança rapidement vers le Nedjed, province de l'Arabie centrale, où les Wahabites avaient été refoulés par Toussoun et Méhémet. A l'origine, Ibrahim essuya quelques revers; il ne put s'emparer d'El-Bass, première place des Wahabites qu'il rencontra sur son passage. Après un siége inutile de quatre mois, il prit le parti de laisser cette ville derrière lui et de pénétrer rapidement au cœur du pays. Cette manœuvre hardie fut couronnée de succès. Ibrahim enleva successivement plusieurs villes fortes aux rebelles et parvint jusque sous les murs de Derrayeh, leur capitale. Le siége de cette ville, défendue par Abd-Allah, fut long et meurtrier. Un incendie qui éclata dans le camp égyptien mit Ibrahim dans la position la plus critique en consumant ses provisions; mais, sans attendre les renforts que lui envoyait Méhémet-Ali, il tenta un effort désespéré et se rendit maître de la place. Abd-Allah, fait prisonnier, fut envoyé au Caire et de là à Constantinople, où il eut la tête tranchée en décembre 1818. La prise de Derrayeh amena la soumission de tout le pays, qui fut saccagé et dévasté. Ibrahim, décoré par la Porte du titre de pacha des villes saintes, ramena son armée en Égypte, et fit une entrée triomphale au Caire le 11 décembre 1819.

Après le retour d'Ibrahim, Méhémet-Ali voulut créer une armée régulière exercée à l'eu-

péenne. Ibrahim seconda avec ardeur ce ojet. Quelques officiers français, parmi les- els se distinguait le colonel Sèves, depuis nnu sous le nom de Soliman-Pacha, lui ensei- èrent la tactique européenne et le maniement rmes. Ibrahim fit l'exercice comme un simple dat, placé même d'après sa taille à la queue peloton. Son exemple et ses efforts contri- èrent puissamment à faire adopter aux Orien- ıx une innovation si contraire à leurs idées à leurs habitudes. Sur ces entrefaites, l'insur- tion des Grecs prit un caractère si alarmant e le sultan appela à son aide le pacha d'Égypte. héhémet-Ali envoya Ibrahim en Grèce, en 1824, ı tête de forces imposantes. Ibrahim s'empara bord de l'île de Candie, et livra sur mer plu- urs combats à l'amiral grec Miaulis. En fé- er 1825, il débarqua à Modon à la tête de ,000 hommes. Il s'empara d'abord de Navarin, il attaqua à la fois par terre et par mer, prit en- te Maniati, Arcadia, Calamata, Cytries, Tripo- a, et s'avança jusqu'aux portes de Nauplie, alors itale de la Grèce. Repoussé par D. Ypsilanti, ahim dut se replier sur Tripolitza. Enfin au mois décembre, cédant aux instantes prières du sé- kier Reschid-Pacha, qui désespérait de s'em- rer seul de Missolonghi, il vint mettre le siége rant cette ville. La chute héroïque de cette place : plutôt une défaite qu'une victoire pour les as- geants. Cependant Ibrahim continua à tenir la npagne pendant les années 1826 et 1827 sans nporter des avantages bien marqués, mais ssi sans perdre de terrain. La bataille de Na- rin et l'expédition française en Grèce le for- rent à quitter la Morée. Ibrahim n'était pas du ste à Navarin lorsque les alliés détruisirent sa tte : il y arriva quatre jours après. Bloqué dans Péloponnèse, il dut se procurer des vivres de é ou de force dans l'intérieur des terres, et à te demande d'évacuation que lui faisaient les mmissaires des puissance alliées, il répondait u'il ne céderait qu'aux ordres de la Porte ou u vice-roi, son père. Il se trouvait encore à la te de 20,000 hommes et pouvait prolonger la tte lorsqu'il reçut de Méhémet-Ali l'autorisation e traiter pour l'évacuation de la Morée. Il con- ut alors avec les amiraux de Rigny et Hey- en, le commodore anglais Campbell et le ma- échal Maison, une capitulation honorable, en rtu de laquelle il se mit à évacuer la Grèce le 8 septembre 1828. Il partit avec le dernier con- oi, et arriva devant le Caire le 10 octobre. Sa mpagne de Morée lui valut de la part de l'Eu- ope philhellène la qualification de *tigre altéré e sang*. Plus tard, par une réaction dont l'his- ire contemporaine offre plus d'un exemple, iques écrivains, justement épris d'ailleurs des andes qualités d'Ibrahim, ont cherché à réha- liter sa conduite en Grèce et à le représenter mme un vainqueur clément et généreux. Le t est qu'il fit la guerre contre les giaours en d musulman, sans ménager le faible, sans épargner le vaincu; car à cette epoque, ses pré- jugés contre les chrétiens étaient encore dans toute leur force.

Ce qu'Ibrahim avait vu des troupes françaises en Morée avait augmenté son admiration pour la tactique européenne. Frappé surtout de la supériorité de la cavalerie régülière, il s'occupa, aussitôt après son retour en Égypte d'organiser des régiments de cavalerie des différentes armes usitées en Europe. Bientôt Méhémet-Ali posséda une armée disciplinée, pendant que les désastres de la flotte égyptienne à Navarin étaient réparés par les soins d'un ingénieur français, M. de Cérisy. A la même époque une tentative d'insurrection eut lieu en Arabie; Ahmed-Pacha, un des généraux du vice-roi, la réprima vivement. Quoique Ibrahim n'eût pris aucune part à cette guerre, ce fut à cette occasion que le sultan Mahmoud lui décerna le titre d'émir de La Mecque, peut-être dans l'espérance de jeter la désunion entre lui et Méhémet; mais Ibrahim, quoique élevé ainsi à une dignité presque égale à celle de son père, n'en resta pas moins un fils soumis et respectueux. Depuis longtemps Méhémet-Ali convoitait la Syrie. Un différend qu'il eut avec Abdallah, pacha de Saint-Jean-d'Acre, à l'occasion de 6,000 fellahs qui avaient quitté l'Égypte et qu'Abdallah refusait de rendre, fut pour le vice-roi un prétexte d'envahir ce pachalik. Ibrahim reçut la mission de s'emparer de Saint-Jean-d'Acre. Au moment où il allait se mettre en mouvement, le choléra éclata en Égypte et fit d'horribles ravages dans son armée; cinq mille de ses soldats périrent du fléau. Les préparatifs de l'expédition furent suspendus, et l'armée ne put partir que le 2 novembre 1831; elle s'empara aisément des villes de Gaza, Jaffa et Kaiffa. Ibrahim se rendit en Syrie par mer et vint prendre, à Kaïffa, le commandement des troupes. Le 26 novembre, il était en vue d'Acre, où Abdallah avait concentré toutes ses forces. Attaqués par terre et par mer avec la plus grande vigueur, les 3,000 défenseurs de cette ville résistèrent avec un courage héroïque aux efforts de l'armée égyptienne. La longueur du siége et les rigueurs de l'hiver jetèrent le découragement dans l'armée d'Ibrahim, qui fit lui-même des prodiges de valeur personnelle pour ranimer l'ardeur de ses troupes. Au moment de tenter un assaut décisif, il apprend que les pachas d'Alep, de Kaïssarieh et de Maaden marchent au secours d'Abdallah. Il change à l'instant le siége en blocus, et part avec ses meilleures troupes à la rencontre de ces nouveaux ennemis, qu'il défait complétement non loin de Tripoli. Cette victoire retrempe le courage des Égyptiens; Ibrahim les ramène sous les murs d'Acre, et reprend avec une nouvelle ardeur les opérations du siége, habilement régularisées par un officier du génie, M. Rozet. Le 27 mai 1832, le signal de l'attaque est enfin donné : les Égyptiens montent à l'assaut au son de bruyantes

fanfares. La brèche est attaquée et défendue avec un égal acharnement ; Ibrahim voit la victoire indécise, et, payant de sa personne, s'élance lui-même à la tête de ses soldats, qui, électrisés par son exemple, surmontent tous les obstacles et emportent les derniers retranchements. Le siége avait duré six mois. Abdallah, fait prisonnier, fut envoyé en Égypte, où Méhémet-Ali lui fit bon accueil et le complimenta même, dit-on, sur sa belle défense. Le succès d'Ibrahim donna la plus haute idée de ses talents militaires, et amena la soumission de Damas, la ville la plus importante de l'intérieur des terres.

Cependant la Porte, voyant dans l'occupation de la Syrie un acte flagrant de rébellion de la part du vice-roi, avait prononcé, le 23 avril, sa déchéance et celle de son fils. Une armée nombreuse et disciplinée aussi à l'européenne fut envoyée à la rencontre d'Ibrahim ; Husséin-Pacha, ancien aga des janissaires, la commandait. Mais les intrigues du vieux séraskier Khosrou, qui voyait d'un œil d'envie la faveur que le sultan accordait à Husséin, ne réussirent que trop bien à contrarier tous les plans de ce général et à lui faire perdre la confiance des soldats. Méhémet-Pacha, qui commandait sous lui les troupes régulières, se crut ainsi en droit de désobéir à son chef, et, contre les ordres positifs de Husséin, marcha sur Homs à la rencontre d'Ibrahim. C'était la première fois que deux armées orientales organisées l'une et l'autre à l'européenne se trouvaient en présence : la victoire fut longuement et bravement disputée ; une charge à la baïonnette, exécutée avec impétuosité par l'infanterie égyptienne, décida du sort de la bataille. Les Turcs laissèrent sur le terrain 2,000 morts, 3,000 prisonniers, leurs tentes et tout leur bagage. La soumission d'Alep et celle de presque toute la Syrie furent les fruits du combat de Homs (Emesa), qui eut lieu le 19 juillet 1832. Après avoir laissé garnison à Alep, le généralissime égyptien refoula les Turcs jusqu'aux monts Taurus. Husséin-Pacha, à qui la défaite de Homs avait enlevé la meilleure partie de ses troupes, essaya en vain d'arrêter les Égyptiens aux défilés de Beylan-Boghasi (Portes Syriennes). Ses retranchements furent encore enlevés à la baïonnette par l'infanterie égyptienne, habilement secondée par l'artillerie et la cavalerie, qui poursuivit les fuyards et fit 2,000 prisonniers. Maître des défilés du Taurus, Ibrahim s'avança rapidement dans l'Asie Mineure. Un autre général turc, le grand-visir Reschid-Pacha, reçut la mission d'arrêter la marche du conquérant victorieux, qui semblait déjà menacer Constantinople. Quoiqu'une armée formidable, bien fournie de vivres et de munitions, et un grand matériel d'artillerie fussent mis à la disposition de Reschid, le vieux Khosrou, jaloux de voir encore le sultan confier à un autre que lui le commandement des armées, sut de nouveau, par de sourdes menées, paralyser les efforts du grand-vizir. Forcé d'obéir à l'ordre formel qu'il reçut du divan, et quoique convaincu lui-même du désavantage de sa position, Reschid livra bataille aux Égyptiens à Konieh, le 20 décembre 1832, et, dans cette journée, Ibrahim défit si complétement l'armée turque qu'il mit en cause l'existence même de l'Empire Ottoman. Il eût été facile alors au fils de Méhémet-Ali de marcher sur la capitale de l'empire ; mais, soumis aux volontés de son père, il s'arrêta. Les puissances de l'Europe intervinrent, et le traité de Kutahieh, conclu le 14 mai 1833, sauva l'empire Ottoman de sa ruine, qui semblait imminente.

Par ce traité la Porte consentait à abandonner au vice-roi d'Égypte la Syrie, et cédait à titre de fief le cercle d'Adana à Ibrahim personnellement. Gouverneur de la Syrie au nom de son père, il organisa ce pays avec habileté, tout en lui faisant sentir le poids d'une autorité ferme jusqu'à l'oppression. De fréquentes révoltes éclatèrent dans les montagnes du Liban et envahirent parfois même le littoral. Ibrahim, puissamment aidé par le vieux émir Béchir, prince des Druses, parvint à soumettre les rebelles et à les contraindre de payer les contributions et de fournir leur contingent d'hommes aux armées du vice-roi. L'insurrection de 1838, plus formidable que les précédentes, faillit déjà soustraire la Syrie à la domination égyptienne. Les Druses et les Naplousains, excités à la révolte par la Porte, se soulevèrent en masse et bravèrent longtemps les armes d'Ibrahim. « Il fut obligé cette fois, dit M. Labat, de recourir à une extrême rigueur. Un grand nombre de rebelles furent mis à mort, plusieurs villages furent incendiés, et la population entière soumise à un énorme impôt de guerre. » Le sultan essaya encore une fois en 1839 de ramener à l'obéissance le redoutable Méhémet-Ali. Dans ce but le divan ordonna au séraskier Hafiz-Pacha de franchir l'Euphrate, et Méhémet vit dans cette marche une infraction au traité de Kutahieh. En conséquence, Ibrahim reçut l'ordre de marcher contre les Turcs. Les deux armées en vinrent aux mains à Nézib, le 24 juin 1839. Grâce aux habiles manœuvres d'Ibrahim et de Soliman (Selves), l'armée turque, malgré sa défense opiniâtre, fut complètement mise en déroute. Un immense butin resta au pouvoir du vainqueur. Cependant Ibrahim, obéissant aveuglément, selon sa coutume, aux ordres de son père qui lui furent apportés, quelques jours après la bataille, par le capitaine Caillé, aide de camp du maréchal Soult (alors président du conseil des ministres) envoyé en Égypte avec une mission particulière, s'arrêta, comme à Konieh, au sein de la victoire.

Les grandes puissances de l'Europe se mêlèrent aussitôt du différend. Toutes manifestèrent le désir de maintenir l'intégrité de l'Em-

»man. Mais on était loin de s'entendre
ıoyens. Pendant qu'on discutait en Eu-
: insurrection éclata dans le Liban. Enfin
let 1840, contre l'avis et sans la parti-
le la France, un traité fut conclu à Lon-
'e l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et
:, pour forcer Méhémet-Ali à accepter
itions que lui faisait la Porte de l'hé-
l'Égypte, avec le commandement de la
e de Saint-Jean d'Acre sa vie durant,
tre de pacha d'Acre, et l'administration
tie méridionale de la Syrie, à la condi-
cepter ces offres dans les dix jours de
ıtion et de quitter aussitôt l'Arabie, les
ntes, l'île de Candie, le district d'A-
outes les parties de l'empire non com-
ns le pachalik d'Acre. En cas de refus,
; anglaise et autrichienne devaient d'a-
er les populations qui désiraient ren-
ı la puissance du sultan. Les Anglais
des armes aux insurgés. Le 11 sep-
après neuf jours de bombardement,
fut évacué par les Égyptiens. L'in-
ı s'était étendue. Sidon ne résista pas,
ean-d'Acre ne put tenir plus de trois
ntre le feu de l'escadre de siége. Bien-
gyptiens furent chassés des positions
upaient sur la côte. L'émir Béchir avait
é la cause du vice-roi et s'était rendu
. Ibrahim s'était retiré avec son armée
s, où il ne pouvait guère tenir. Le com-
lapier s'apprêtait à commencer le siége
lrie quand le vice-roi se décida à ac-
27 novembre, l'ultimatum qu'on lui
et à signer une convention provisoire
lle il s'engageait à évacuer la Syrie et
· la flotte ottomane que lui avait livrée
-pacha au commencement des hosti-
jue la résolution de la Porte de le main-
; le gouvernement de l'Égypte lui serait
ıus la garantie des grandes puissances.
ayant été accordé, Ibrahim-Pacha ac-
ı retraite vers l'Égypte. Il opéra ce mou-
rec des difficultés et des pertes incalcu-
:n marchant sur trois colonnes à travers
Depuis cette époque, Ibrahim, qui par
conventions faites entre son père et la
t désigné pour son successeur, sem-
irer des affaires publiques et s'occupa
encourager l'agriculture dans ses do-
possédait dans la plaine d'Héliopolis de
·opriétés, où l'on vit les plus belles plan-
: l'Égypte. Il les fit couvrir de coton-
l'oliviers. La culture de ces derniers
abandonnée dans ce pays. Ibrahim en
à lui seul plus de 80,000, rangés symé-
t; dans les intervalles, il fit semer de
s fèves et du blé. Ce ne fut qu'en 1844,
n de la résolution aussitôt abandonnée
par Méhémet-Ali de quitter le pouvoir
vivre à La Mecque, qu'on vit Ibrahim
sur la scène politique. Mais déjà il res-
sentait les premières atteintes du mal auquel il devait succomber. Les médecins lui conseillèrent un voyage dans le midi de l'Europe. En 1845 Ibrahim arriva en Toscane, où il prit les bains de San Giuliano, et parut à Florence, accompagné du docteur Lallemand, qui lui témoignait une grande affection et lui conseilla les eaux du Vernet dans les Pyrénées. Ibrahim se rendit d'abord Gênes, puis à Toulon, au Vernet, à Toulouse, à Bordeaux, et enfin à Paris. Partout il fut accueilli avec faveur. Logé à l'Élysée Bourbon, il passa un mois en fêtes, bals, festins et revues. Il visita ensuite l'Angleterre, et revint à Alexandrie au mois d'août 1846, après avoir relâché à Cadix, Lisbonne, Gibraltar et Malte. Son séjour en Europe et la vue de la civilisation occidentale avaient encore agrandi ses idées politiques, ainsi qu'il le prouva à son retour par de certaines mesures de tolérance. Méhémet-Ali, accablé de vieillesse, dut lui laisser prendre plus de pouvoir; mais son mal s'aggravait. Atteint d'une dyssenterie violente, il quitta Le Caire en 1847, pour revenir à Alexandrie, où il sentit du mieux. On lui conseilla encore de changer de climat. Il parut à Malte, passa l'hiver en Italie et retourna en Égypte. Les facultés de Méhémet-Ali baissaient sensiblement. Au mois de juillet 1848, Ibrahim alla à Constantinople, où il fut confirmé dans la dignité de vice-roi d'Égypte; mais il mourut peu de temps après son retour et quelques mois avant Méhémet-Ali.

M. Clot-Bey a fait d'Ibrahim le portrait suivant : « Il est d'une taille peu élevée (environ cinq pieds deux pouces); il est fortement constitué; les fatigues de la guerre ont fait blanchir de bonne heure ses cheveux et sa barbe, qui étaient auparavant d'un blond ardent. Sa figure est allongée, son nez long et effilé; il a les yeux gris et le visage gravé de la petite vérole. Son tempérament est sanguin-bilieux; il est naturellement sérieux, quoiqu'il se livre parfois à l'hilarité. Sa voix est forte. Il n'a pas l'amabilité de manières qui distingue son père; son abord, sans être dur ni désagréable, intimide. » Un peu gros de corps, sa physionomie était noble et imposante, son œil était vif et pénétrant; son regard fixe, hardi et digne. Il s'habillait simplement et portait ordinairement le fès, une veste égyptienne brune, et s'entourait le corps d'un cachemire. Son courage était à toute épreuve, et M. Labat le comparait à un *sabre vivant*.

S—r—d et L. L—t.

Clot-Bey, *Aperçu général sur l'Égypte*. — Labat, *L'Égypte ancienne et moderne*. — Cadalvène et F. Barrault, *Histoire de la Guerre de Mehémed-Ali contre la Porte Ottomane en Syrie et en Asie Mineure* (1831-1833), et *Deux Années de l'Histoire d'Orient* (1839-1840). — Schœnefeld, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

IBYCUS (Ἴϐυκος), poëte lyrique grec, le cinquième sur la liste ou *canon* des Alexandrins, né à Rhegium, à l'extrémité méridionale de l'Italie,

7 vait vers le milieu du sixième siècle avant J.-C. La population de Rhegium était un mélange d'Ioniens de Chalcis et de Doriens du Péloponnèse ou Messéniens, qui avaient quitté leur patrie à la suite de la seconde guerre de Messénie. Ibycus, qui appartenait sans doute à la race dorienne, a été appelé quelquefois Messénien. On croit que son père se nommait Phytius, bien que certains auteurs l'appellent Polyzelus, Cerdas, Eclidas. Comme plusieurs autres poëtes lyriques, Ibycus eut une vie errante. Il en passa une partie à la cour de Polycrate, tyran de Samos, vers la soixantième olympiade, 540 avant J.-C. Suidas le place par erreur vingt ans plus tôt, du temps de Crésus et sous le père du tyran. On n'a pas d'autres détails de sa vie, excepté la tragique aventure qui la termina. Un jour qu'il traversait un endroit désert près de Corinthe, il fut assailli par des voleurs qui le blessèrent mortellement. Avant d'expirer, il prit à témoin du meurtre une troupe de grues qui vinrent à passer au-dessus de sa tête, et les adjura de venger sa mort. Peu de temps après, comme le peuple de Corinthe était assemblé au théâtre, des grues planèrent sur les spectateurs, et un des assassins, qui se trouvait présent, s'écria : « Voilà les vengeurs d'Ibycus. » Cette parole amena la découverte des meurtriers, qui furent punis de mort : de là le proverbe grec « les grues d'Ibycus. » (αἱ Ἰβύκου γέρανοι). Schneidewin a contesté la réalité de ce fait, où l'on peut sans doute ne voir qu'une belle légende ; mais son objection, fondée sur l'existence du tombeau du poëte à Rhegium, ne prouve rien, car on sait que les Grecs élevaient des tombeaux ou cénotaphes à ceux de leurs illustres concitoyens dont ils ne possédaient pas la dépouille mortelle.

Il ne reste d'Ibycus qu'un très-petit nombre de fragments. En les combinant avec les divers passages des anciens où il est question de lui, on peut à peine se faire une idée de son génie et de sa manière. Son langage était l'ionien épique, avec des locutions particulières au dialecte de Rhegium. Les critiques anciens le rapprochent de Stésichore. Comme ce poëte, il transporta dans l'ode les sujets de l'épopée, et chanta la guerre de Troie, l'expédition des Argonautes. Il dut surtout sa célébrité à des compositions érotiques aussi remarquables par l'impureté que par le talent de l'auteur. Cicéron a dit de lui : « Maxime vero omnium flagrasse amore puerorum Rheginum Ibycum apparet ex scriptis ». Cette accusation ne paraît pas invraisemblable lorsqu'on songe aux mœurs voluptueuses de la cour de Polycrate où Ibycus avait longtemps vécu. Cependant comme les témoignages contre lui viennent d'écrivains qui vivaient plusieurs siècles après sa mort, on peut supposer que ces écrivains ont mal interprété ses poésies et oublié dans quelles circonstances elles avaient été composées. Ses odes ne ressemblent point à des poésies intimes ; la longueur des strophes, la structure artificielle des vers prouvent qu'elles étaient chantées par des chœurs, dans certaines solennités. Un anniversaire de naissance, ou toute autre fête de famille, une victoire au gymnase étaient des occasions pour le poëte de venir avec un chœur dans la cour de la maison du jeune homme objet de ses chants, et de le célébrer avec toute la pompe lyrique. Sur beaucoup de vases peints, trouvés dans la grande Grèce, patrie d'Ibycus, on voit représentées des scènes de gymnase avec cette inscription : « Il est beau l'enfant » (Καλὸς ὁ παῖς). Nous croyons avec Ot. Muller que les odes érotiques d'Ibycus célébraient les faits représentés sur les vases peints. Il est vrai qu'à travers l'appareil lyrique les sentiments intimes du poëte pouvaient se faire jour par la bouche du chœur. Les plus beaux vers qui nous restent de lui appartiennent év demment à l'inspiration personnelle. On en j gera par les deux fragments suivants : « printemps les cognassiers fleurissent arrosés les sources courantes dans le jardin intact vierges ; les grappes croissent sous le verdoy ombrage des tendrons de la vigne ; mais p moi l'amour ne s'apaise en aucune saiso comme le vent de Thrace brûlant sous les écla l'amour s'élançant de Cypris avec ses ard insensées, sombre, indomptable, possède lemment mon âme dès l'enfance. » — « De nou l'amour, sous ses noirs sourcils, me regardan ses yeux qui fendent l'âme, m'attire par t sortes de doux appels, dans les filets san de Cypris. Je tremble à son approche, co le cheval qui a remporté le prix dans les ses, tremble lorsque près de la vieillesse faut reprendre le harnais et entrer en lice les rapides attelages. » — Dans ses odes éroti Ibycus introduisit les légendes qui se rap taient à ce genre d'inspiration ; ainsi, dans ode à Gorgias, il raconta l'enlèvement de G mède et de Tithon. Les *Fragments* d'I ont été recueillis par Schneidewin : *Ibyci minum Reliquiæ*, avec une préface de Ot ler ; Gœttingue, 1833, in-8°. On les trouv dans le *Delectus Poes. Eleg.* de Schne et dans les *Fragm. Poet. lyr. Græc.* d

L.

Suidas, *Lex.* — Antipater de Sidon, *Epig* les *Anal.* de Brunck, vol. II, p. 27. — Plutarq *ral.*, p. 610. — Cicéron, *Tuscul.*, VI, 33. — Bru vol. III, p. 162. — Böttiger, *Amalthea*, I. mann, dans les *Ann.* de Jahn, IX, 371. — W *Mus.*, 1832, vol. III, p. 401 ; *Kleine Sch* p. 100. — Ot. Müller, *Dorier*, vol. II, p. *Lit. of ancient Greece*, ch. XIV.

ICARD (*Charles*), ministre protes né à Saint-Hippolyte (Languedoc) e et mort à Brême, le 9 juin 1715, des ration de la taille. Après avoir fait siques à Anduze, Orange et Nî quelques cours de théologie, il a 1655, et à la fin de ses étude se rendit à Paris (1659). Ad évangélique par le synode fut nommé pasteur à La Norv

ge qu'il fit pour visiter sa famille, il prê-
mes avec succès. On lui offrit une place
ır dans cette ville; il l'accepta. Cepen-
vexations de tous genres dont les pro-
étaient les victimes redoublaient à me-
l'on approchait de l'époque qui devait
oin de la révocation de l'édit de Nantes.
in d'une commune défense fit créer,
roposition de Claude Brousson, un co-
ecteur des affaires protestantes. Icard,
it fait connaître par sa fermeté, en fut
nembre pour le synode du bas Langue-
ni à Uzès en 1682. Sur ces entrefaites,
populations du Vivarais et du bas Lan-
exaspérées par la persécution, pri-
armes; l'insurrection fut étouffée dans
et les ministres qui faisaient partie du
lirecteur furent regardés comme les
u soulèvement et poursuivis avec la der-
ueur. Icard réussit à se sauver à Ge-
s'y croyant pas en sûreté, il se retira à
l. En se rendant dans cette ville, il
à Yverdun, qu'il avait été jugé par
e et condamné, le 26 juin 1682, à périr
ue. Nommé pasteur à Neufchâtel, il y
qu'en 1688. Il fut alors appelé à Brême,
ervit l'église française jusqu'à la fin de
On a de lui deux *Sermons*, dont un lui
procès devant la chambre de l'édit de
— un *Avis salutaire aux Églises ré-
le France;* Amsterd., 1685, in-12, pour
ses coreligionnaires à ne pas céder à la
on; — une édition des *Institutions de*
lont il rajeunit le style (les deux pre-
res, Brême, 1696-97, in-4°, et le tout,
713, in-fol.); — une édition des *Entre-
n Père et de son Fils sur le Change-
Religion, par Josué de La Place*, dont
rt de retoucher le style, qui n'avait rien
né. Michel NICOLAS.

régé de la Vie de Ch. Icard, par Hossel (son
ans l'*Histoire critique de la République des*
7, tom. XIV, p. 283-301. — MM. Haag. *La France*

IUS, poëte et administrateur romain,
rs la fin du quatrième siècle de l'ère
e. Il était fils du notaire Théodore, qui
mort avec plusieurs autres personnes
e, en 371, sous le règne de Valens, pour
rché à découvrir par des arts magiques
it être le successeur de l'empereur. Il
ua par ses talents littéraires. Tillemont
l'identifier avec un rhéteur du même
tionné dans les *Confessions* de saint
; mais cette conjecture ne paraît pas
l écrivit un poëme en l'honneur de
. Cette composition, dont il ne reste
valut la dignité de comte d'Orient. Il
charge en 384. Antioche souffrait alors
ine; Icarius crut remédier au mal en
prix du pain. Cette mesure, qui obligea
gers à s'enfuir, ne fit qu'aggraver le
e fut rapportée, sur les instances de
Libanius, que le comte traitait avec un respect filial; mais Icarius revint bientôt à ses procédés arbitraires, et donna carrière à son caractère soupçonneux. On croit qu'il était païen. Libanius lui adressa trois harangues, dont deux *invectives*. La seconde *invective*, omise dans l'édition des ouvrages de Libanius par Morel, a été insérée dans l'édition de Reiske. Ces trois harangues et un discours de Libanius *Sur sa vie* (Περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης). Y.

Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V, p. 1108, 227.

* **ICCIUS**, philosophe romain, ami d'Horace (1), vivait vers 30 avant J.-C. Horace lui adressa une ode et une épître. L'ode fut écrite en 25 avant J.-C., lorsque Iccius se préparait à accompagner Ælius Gallus dans l'expédition d'Arabie. Le poëte dissuade son ami de quitter, pour des profits douteux et des périls certains, le repos et l'étude de la philosophie. On ne sait si cette ode produisit de l'effet sur Iccius, mais dix ans plus tard on le retrouve trésorier de Vipsanius Agrippa en Sicile, toujours étudiant la philosophie, et n'ayant pas encore appris la modération, puisque son ami Horace est forcé de lui rappeler que le bonheur n'est pas dans les richesses, et de lui dire, avec un bon sens un peu prosaïque :

Si ventri bene, si lateri est pedibusque tuis, nil
Divitiæ poterunt regales addere majus.

Jacobs a défendu Iccius contre l'imputation d'avarice. Y.

Horace, *Carm.*, I, 29; *Epit.*, I, 12. — Jacobs, dans le *Rhein. Mus.*, II, 1; *Verm. Schr.*, V, p. 1-30.

* **ICCUS** (Ἴκκος), athlète et professeur de gymnastique de Tarente, vivait vers la 77e olymp., 470 avant J.-C. Pausanias le regarde comme le meilleur gymnaste de son temps, et Platon le mentionne aussi avec grand éloge. Il regardait la tempérance comme le fruit des exercices gymnastiques. Jamblique l'appelle un philosophe pythagoricien, et, suivant Themistius, Platon le comptait au nombre des sophistes. Y.

Pausanias, VI, 10. — Platon, *De Legib.*, VIII, p. 840; *Protag.*, p. 316. — Lucien, *Quomodo hist. sit conscrib.*, 35. — Élien, *Var. Hist.*, XI, 3. — Jamblique, *Vita Pythag.*, 36. — Themistius, *Orat.*, XXIII, p. 350, édit. Dindorf.

* **ICELUS MARCIANUS**, affranchi de Galba, mis à mort en 68 après J.-C. Arrêté par l'ordre de Néron, à la première nouvelle de la défection de Galba, il fut relâché lorsque la révolte eut gagné Rome. Il rendit le corps de Néron à ses affranchis, et se hâta d'aller annoncer à Galba, alors à Clunia dans l'Espagne Tarragonaise, que l'armée et le sénat venaient de lui décerner l'empire. Le nouvel empereur le récompensa de son zèle en lui donnant le titre de chevalier et le nom de *Marcianus*. Icelus fut un des plus puissants et

(1) On connaît encore deux Iccius. — Iccius, noble de Reims dans la Gaule Belgique. Il fut mis à la tête d'une députation de ses concitoyens qui, en 59, allèrent placer leur État sous la protection de César et lui demandèrent son assistance contre les autres tribus belgiques. (César, *Bel. Gal.*, II, 3, 6). — Iccius nommé préteur de Sicile par Marc-Antoine, en novembre 44.

des plus rapaces parmi les affranchis et les favoris de Galba. Dans le dissentiment qui partageait les conseillers de l'empereur, il se rangea du côté du préfet du prétoire, Cornelius Laco, et s'opposa à l'élection d'Othon. Après la mort de Galba, Icelus fut exécuté comme un affranchi, et sans aucun égard pour sa nouvelle dignité équestre. Y.

Tacite, *Hist.*, I, 13, 33, 37, 46 : II, 95. — Suétone, *Néron*, 49 ; *Galba*, 14, 22. — Plutarque, *Galb.*, 7. — Dion Cassius, LXIV, 2.

ICHER (*Pierre*), médecin et helléniste français, né à Montpellier, le 11 janvier 1658, mort dans la même ville, le 22 mai 1713. Son père était procureur de la chambre des comptes. Icher fit ses études dans sa ville natale; et comme sa famille était protestante, il fut envoyé apprendre les sciences physiques à Genève. Il se décida à suivre la carrière de la médecine, et se fit recevoir docteur en 1680. Il revint dans sa patrie, embrassa le catholicisme, et avait déjà une belle clientèle lorsqu'une affection nerveuse le força de renoncer à la pratique. A la formation de la Société royale des Sciences de Montpellier, Icher fut appelé à en faire partie comme physicien, et fit de nombreux *Rapports* à cette société savante. Il a laissé d'importantes *Remarques* sur Aristophane et sur le dialecte attique. L—z—e.

Gauteron, *Éloge de P. Icher*, dans les *Éloges des Académiciens de Montpellier*, p. 5. — R. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

ICHON (*Pierre-Louis*), homme politique français, né en Gascogne, vers 1750, mort à Thouars, le 5 janvier 1839. Il entra fort jeune dans les ordres, et devint supérieur de la maison de l'Oratoire à Condom. Il accepta les idées libérales, et fut nommé, en 1791, membre de l'Assemblée législative par les électeurs du Gers. Il se plaça dans les rangs de l'opposition (côté gauche), et s'éleva constamment contre les prêtres qui refusaient le serment constitutionnel (prêtres *réfractaires*). Le 22 mai 1792 il prononça contre eux un discours des plus énergiques, demandant que « puisqu'ils ne voulaient point reconnaître les lois acceptées par leur pays, le pays ne fût pas obligé de payer leurs émoluments ». Par un amendement assez singulier, il proposa ensuite de leur continuer leur traitement intégral, mais à la condition qu'ils sortiraient aussitôt de France : « C'était, disait-il, se débarrasser encore à bon marché de ferments de discorde. » Comme ecclésiastique, il se prétendait compétent dans la cause; néanmoins, son amendement n'ayant pas été adopté, il vota pour la déportation pure et simple des récalcitrants. Réélu à la Convention, il siégea au sommet de la Montagne, et fut un de ceux qui à la Société des Jacobins, dont il était membre influent, provoquèrent la mise en accusation de Louis XVI. Il vota sans appel ni sursis la mort de ce monarque. Envoyé, quelque temps après, avec Dartygoyte en mission dans la Gironde, il se montra surtout le persécuteur des prêtres non-assermentés. Il fut arrêté à Bordeaux à la nouvelle des événements du 31 mai; mais les autorités le firent mettre en liberté, et il revint à Paris. Ses collègues l'envoyèrent dans le Loiret pour y organiser des remontes de cavalerie. Pour un ex-abbé, la mission peut sembler étrange. Barrère attaqua les opérations d'Ichon à l'occasion de la conduite d'un de ses délégués, nommé Fournier; cette accusation n'eut pas de suite. Sous Napoléon, Ichon devint inspecteur de la loterie à Senlis, mais il fut destitué en 1815, et expulsé de France comme régicide. Il ne revit sa patrie qu'après la révolution de 1830, et mourut dans la retraite. H. Lesueur.

Le Moniteur général, an II, n° 287, 291, 310; an VI, n° 275. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

ICIAR (*Juan* de), grammairien et calligraphe espagnol, né à Durango, en 1550. Il était professeur de langues et dessinait fort bien. On a de lui : *Ortografia practica, ou arte de escribir*; Saragosse, 1575. Cet ouvrage, très-rare et très-estimé, contient une série d'ornements du goût le plus pur, et tous dessinés par l'auteur. Il a été gravé sur bois par Juan Vingles. L—z—e.

Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

ICILIUS (*Spurius*), membre de la maison plébéienne des Icilius (*Icilia gens*), distinguée dès les premiers temps de la république par son opposition aux patriciens, vivait au commencement du cinquième siècle avant J.-C. Il fut un des trois envoyés que les plébéiens, après leur sécession sur le mont Sacré, chargèrent de traiter avec le sénat, en 494. Il ne paraît pas avoir été élu aux premières élections tribunitiennes en 493, mais seulement à celles de l'année suivante. Pendant sa magistrature il attaqua violemment le sénat à cause de la cherté des subsistances, et il proposa que les tribuns fussent autorisés à convoquer des assemblées. Cette loi portait : « Dans les assemblées du peuple tenues par les tribuns, que personne ne les contredise ni ne les interrompe. Si quelqu'un enfreint cette loi, il donnera caution aux tribuns de se présenter quand il sera cité, et de payer l'amende à laquelle il sera condamné. Que celui qui refusera de le faire soit mis à mort, et que ses biens soient consacrés aux dieux. S'il arrive des contestations au sujet de l'amende, que le peuple soit juge du différend. » Niebuhr remarque que cette loi n'a pas pu passer avant la loi *Publilia*, en 471, qui transféra l'élection des tribuns des comices par centuries (*comitia centuriata*), aux comices par tribus (*comitia tributa*), et qui donna à ces magistrats le droit de proposer des mesures dans les comices par tribus, droit qu'ils ne possédaient pas dans les comices par centuries. Il suppose donc que la loi Icilia passa en 471, sous le tribunat d'un autre Icilius. Il est probable en effet que la loi ne fut votée qu'en 471, mais rien ne s'oppose à ce que Sp. Icilius, tribun en 471, fût le même que l'Icilius tribun en 493. Pendant son premier tribunat, Sp. Icilius fut élu édile, et prit une part active aux poursuites dirigées contre Coriolan. Y.

Tite Live, II, 43, 58. — Denys d'Halicarnasse, VI, 88; VII, 14, 17, 26, 35; IX, 1. — Cicéron, *Pro Sestio*, 37. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, trad. de Golbéry.

ICILIUS (*Lucius*), fils de C. Icilius Ruga, mentionné par Denys d'Halicarnasse comme un des cinq premiers tribuns du peuple élus après l'établissement de cette magistrature en 493, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Pendant son premier tribunat, en 456, il réclama pour les tribuns le droit de convoquer le sénat. Il fit passer aussi, malgré l'opposition furieuse du sénat et des patriciens, une loi relative au mont Aventin. Cette colline faisait partie du domaine public; mais les patriciens y avaient construit des maisons, et exigeaient des plébéiens des droits de location. La loi Julia indemnisa les patriciens pour leurs bâtiments, et attribua le mont Aventin aux plébéiens. Cette mesure, qui enlevait le quartier populaire à l'influence des patriciens, avait une grande importance politique. L'année suivante, Icilius et ses collègues, réélus tribuns, proposèrent une loi agraire dont les patriciens n'empêchèrent le vote que par la force ouverte. Six ans plus tard, en 449, Icilius fut un des chefs de l'insurrection contre les décemvirs Virginie, fille de L. Virginius, lui avait été promise en mariage. Le décemvir Appius Claudius, qui avait conçu une vive passion pour cette jeune fille, essaya de l'enlever, en la livrant, par un abus de son pouvoir judiciaire, à C. Claudius, un de ses clients. En l'absence de Virginius, retenu à l'armée, Icilius défendit courageusement sa fiancée, obtint que la sentence serait remise au lendemain, et donna à Virginius le temps d'accourir. Le récit des événements qui suivirent jusqu'à la mort de Virginie n'appartient pas à cet article. Aussitôt après la catastrophe, tandis que Virginius soulevait l'armée romaine du mont Algide et l'entraînait sur l'Aventin, Icilius se rendit auprès des troupes campées dans la Sabine, et les décida à se tourner contre les décemvirs. Les deux armées insurgées s'établirent sur le mont Sacré, forcèrent les décemvirs à résigner leur pouvoir et obtinrent le rétablissement du tribunat. Élevé pour la troisième fois à cette magistrature, Icilius fit passer un plébiscite qui assurait l'impunité aux insurgés, et poursuivit M. Claudius, le client du décemvir. Il obtint aussi du peuple, et malgré le sénat, les honneurs du triomphe pour les consuls L. Valerius et M. Horatius. Y.

Tite Live, III, 31, 44-54, 63. — Denys d'Halicarnasse, X, 31-43; XI, 28, 46. — Niebuhr, *Hist. Romaine*, trad. de Golbéry.

ICONIUS. *Voy*. GOETZ.

* **ICTINUS** (Ἰκτῖνος), le plus célèbre architecte du siècle de Périclès (cinquième avant J.-C.). Par une rare fortune, sur trois des monuments qu'il construisit, deux sont encore debout et permettent à la postérité d'admirer le génie d'Ictinus. En 444, il commence le Parthénon, aidé par l'architecte Callicrate et sous la direction de Phidias, qui présidait à toutes les entreprises de Périclès. Le temple fut achevé en cinq ans, et la rapidité ne nuisit en rien à son inimitable perfection. Ictinus appliqua à sa construction la science la plus raffinée des proportions. Les modernes viennent seulement de s'apercevoir, il y a quelques années, que les lignes courbes avaient été partout substituées aux lignes droites, afin de donner à l'architecture un caractère plus doux, plus harmonieux. Probablement Ictinus avait consigné tous les éléments de ces curieux problèmes dans un traité sur le Parthénon, qu'il écrivit de concert avec un certain Carpion. Vitruve a connu ce précieux ouvrage, qui est malheureusement perdu pour la postérité.

Ictinus fut chargé encore par Périclès de construire la vaste enceinte destinée aux initiés d'Éleusis (μυστικὸς σηκός). Cet édifice, dont on retrouvera probablement le plan en déblayant Éleusis, était immense et pouvait contenir autant de personnes qu'un théâtre.

L'amitié qui liait Ictinus à Phidias lui fit sans doute prendre Athènes en dégoût quand le grand sculpteur dut s'expatrier pour échapper aux persécutions de ses concitoyens. Pendant que Phidias ornait le temple d'Olympie, Ictinus, non loin de là, sur les sommets des montagnes d'Arcadie, construisait son temple d'Apollon Epicourios. La situation admirable du monument ajoute encore à la beauté des ruines. Il est d'ordre dorique, comme le Parthénon; mais l'ordre intérieur est ionique et les colonnes sont engagées dans des saillies du mur. Un architecte français, M. Lebouteux, a mesuré et dessiné le temple de Phigalie avec plus de soin et d'exactitude que n'avait pu le faire Blouet pendant l'expédition de Morée. De même les travaux de M. Paccard sur le Parthénon sont justement renommés.

Le temple de Phigalie dut être construit avant la guerre du Péloponnèse, quelques années après l'achèvement du Parthénon. Pendant l'absence d'Ictinus, les Propylées furent bâtis : c'est pour cette raison, sans doute, que Périclès, n'ayant plus Ictinus sous la main, chargea Mnésiclès d'exécuter ce nouveau chef-d'œuvre. BEULÉ.

Pausanias, VIII, 41. — Strabon, IX, p. 395, 396. — Plutarque, *Périclès*, 13. — Vitruve, VII, *Proœm.* — Beulé, *Acropole d'Athènes*. — *Expédition de Morée*.

IDA, première abbesse du couvent d'Argensoles, morte en 1226. Lorsque la comtesse de Champagne, Blanche, fonda ce monastère, elle appela pour la gouverner cette religieuse, qui avait acquis en Hollande une grande réputation de vertu et de savoir. Un moine de l'ordre de Cîteaux, Philippe, écrivit sa vie, qui est restée inédite. Thomas de Cantimpré raconte, dans son *Livre des Abeilles*, qu'Ida discutait avec une rare intelligence les questions les plus ardues de la théologie; il ajoute, circonstance contestable sans doute, qu'elle demanda et obtint la grâce de mourir en remplacement de la comtesse Blanche. Un pareil vœu n'avait guère

d'exemple et n'a pas trouvé beaucoup d'imitateurs. G. B.

Histoire Littéraire de la France, t. XVIII, p. 521.

IDACE, surnommé *Clarus* ou *l'Illustre*, prélat espagnol, né dans la première moitié du quatrième siècle, mort vers l'an 392. Devenu évêque de Merida, il se signala par l'ardeur avec laquelle il poursuivit, en commun avec Ithace, évêque d'Ossobona, l'hérésiarque Priscillien (*voy.* ce nom) et les adhérents de ce dernier, contre les doctrines duquel il écrivit, sous le titre d'*Apologeticus*, un ouvrage aujourd'hui perdu. En 388, après la mort de l'empereur Maxime, qui avait encouragé les persécutions dirigées contre les priscillianistes, Idace se démit d'abord spontanément de son évêché; mais, ayant bientôt après cherché à s'y faire rétablir, il fut envoyé en exil, où il mourut. Au dire de Sulpice Sévère, la conduite d'Idace fut jugée par ses contemporains comme bien moins coupable que celle d'Ithace (*voy.* ce nom). E. G.

Sulpitius Severus, *Historia Sacra*. — Isidore de Séville, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*. — Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. I, p. 172.

IDACE, chroniqueur espagnol, né vers la fin du quatrième siècle, à Lamego, en Galice, mort après 468. Après avoir visité l'Orient, où il entra en relations avec saint Jérôme, Jean de Jérusalem et autres pieux solitaires, il fut promu, vers 427, à l'évêché de Chiaves, petite ville du Portugal (d'autres disent à celui de Lamego). Il fut envoyé en 431 auprès du général Aétius, pour réclamer des secours contre les Suèves. Plus tard il fut chargé par le pape saint Léon de prendre des mesures pour s'opposer à la propagation de l'hérésie priscillianiste. En 461 les Suèves le déposèrent de son évêché, et le tinrent prisonnier pendant trois mois. A partir de ce moment on n'a plus de renseignements sur lui. Idace est auteur d'un *Chronicon*, qui commence à l'an 379 et finit à l'an 468. A partir de 427 cette chronique, écrite dans un style barbare, devient une source importante pour l'histoire des invasions des Goths et des Suèves; elle a été continuée jusqu'en l'an 1100 par quatre auteurs différents. Imprimée pour la première fois, d'après un manuscrit fautif et incomplet, par Canisius, dans le tome II de ses *Antiquæ Lectiones*, et reproduite sans corrections par Scaliger dans la première édition de son *Thesaurus Temporum*, ainsi que par Lindenbrog et Sandoval, elle fut enfin publiée avec exactitude et dans son intégrité par Sirmond, Paris, 1619, in-8°; le texte donné par Sirmond parut ensuite dans le tome II des *Opera* de cet érudit; dans la seconde édition du *Thesaurus* de Scaliger; dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VII; dans le t. X de la *Bibliotheca Patrum* de Galland; la meilleure édition fut donnée par Roncalli dans le *Vetustiora latinorum Scriptorum Chronica*, Padoue, 1787, et ensuite par Rœsler dans les *Chronica Medii Ævi*, Tubingue, 1798. Sirmond trouva dans un manuscrit, à la suite du *Chronicon* d'Idace, des *Fasti consulares*, commençant à l'an 245 de Rome, et s'arrêtant à l'an 468 de notre ère; on y rencontre des faits historiques concernant le quatrième et cinquième siècles, rapportés dans un style qui ressemble à celui du *Chronicon* [illegible]. Cette ressemblance a porté Sirmond et plusieurs autres savants à attribuer ces *Fasti* à Idace, opinion qui n'a pas été admise généralement. Quoi qu'il en soit, ces *Fasti* se trouvent ajoutés aux éditions du *Chronicon* postérieures à celle de Sirmond, ainsi que dans la *Nova Bibliotheca Manuscriptorum* de Labbe, et dans le tome XI du *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Grævius. E. G.

Roncalli, *Dissertatio de Idatio* (en tête de son édition [illegible]). — Rœsler, *Dissertatio de Idatio* (en tête de son édition du *Chronicon*). — Bæhr, *Geschichte der römischen Literatur* (supplément, § 48). — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Le Nain de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI. — Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. I.

IDACE, théologien, vivait à Naples au milieu du cinquième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie. Il a écrit : *Libri adversus Varimadum* [illegible] *diaconum arianum* : cet ouvrage, qui se trouve dans le *Antidoton adversus Hæreses* de Sichard, dans la *Hæresiologia* de J. Herold, dans le tome IV de la *Bibliotheca Patrum*, ainsi que dans les *Opera* de Vigile, évêque de Tapsus, publiés par Chifflet, est attribué faussement par ce dernier à Vigile; — *Libri VIII de Sancta Trinitate*, ouvrage qui a été recueilli dans les éditions des œuvres de saint Athanase, qui en a souvent été considéré comme l'auteur. E. G.

J. Anthelmius, *Disquisitio de Symbolo Athanasiano*. — Montfaucon, *Athanasii Opera*, t. III, p. 603. — Fabricius, *Bibliotheca latina Mediæ et Infimæ Ætatis*.

IDACE, évêque d'Ossobona. *Voy.* ITHACE.

* **IDANTHYRSE** (Ἰδάνθυρσος), roi des Scythes, vivait probablement dans le septième siècle avant J.-C. Suivant Strabon, il commandait la horde scythique qui envahit l'Asie et s'avança jusqu'en Égypte. La date et les événements de cette invasion ne sont pas connus, à moins qu'on ne l'identifie avec l'incursion mentionnée par Hérodote, laquelle établit pendant vingt-huit ans la puissance des Scythes en Asie et se termina par leur expulsion, sous Cyaxare, en 607. Hérodote donne au roi qui commandait cette expédition le nom de Madyas. D'après Strabon, Madyas était un roi des Cimmériens. Justin parle d'une invasion des Scythes jusque sur les frontières de l'Égypte, mais il le fait en termes obscurs et qui ne peuvent éclaircir le passage de Strabon. Y.

Strabon, XV, p. 687. — Hérodote, I, 18, 103, 106; [illegible] 11, 12, 67; VII, 20. — Justin, II, 3. — Clinton, *Fast. Hell.* vol. I.

***IDANTHYRSE**, roi des Scythes, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il était fils de Saulius, frère et meurtrier d'Anacharsis. Quand Darius, fils d'Hystaspe, envahit la Scythie, vers 508, les Scythes se retirèrent devant lui. Il envoya alors un message à Idanthyrse pour le sommer

de combattre ou de se soumettre. Le roi des Scythes répondit que s'il fuyait devant les Perses, ce n'était pas par crainte, et que cette vie errante était dans ses habitudes. S'il ne combattait pas, c'est qu'il n'avait ni villes ni champs cultivés à défendre contre les envahisseurs. Que les Perses s'avançassent jusqu'aux sépultures des Scythes, et ils verraient si ceux-ci auraient le courage de combattre pour les tombeaux de leurs pères. Quant à se soumettre, les Scythes ne reconnaissaient d'autres maîtres que leurs dieux; au lieu du don de la terre et de l'eau que réclamait Darius, il lui envoyait des dons plus convenables. Ces présents, qui consistaient en un oiseau, un rat, une grenouille et cinq flèches, exercèrent la sagacité des Perses. Darius y vit un symbole de soumission; Gobryas les interpréta tout différemment, et l'événement prouva qu'il avait raison. Selon lui, les présents d'Idanthyrse signifiaient que si les Perses ne s'envolaient pas dans l'air comme des oiseaux, s'ils ne se cachaient sous terre comme des rats, ou dans l'eau comme des grenouilles, ils n'échapperaient pas aux flèches des Scythes. Y.

Hérodote, IV, 76, 120, 127, 131, 132. — Plutarque, *Reg. et Imp. Apophth.* — Justin, II, 3, 5; VII, 3. — Paul Orose, II, 8.

IDE (La bienheureuse), comtesse de Boulogne, née vers l'an 1040, morte le 13 avril 1113. Elle était fille de Godefroi IV dit *le Grand*, *le Hardi* et *le Barbu*, duc de Lothier (basse Lorraine), et de Gode, Dode ou Ode, l'un et l'autre appartenant à la branche carlovingienne allemande. A l'âge de dix-sept ans, Ide épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut le célèbre *Godefroy de Bouillon* (1), créé *marquis d'Anvers* (par l'empereur Henri IV, en 1076), puis duc de Lothier et de Brabant, ensuite chef des croisés (1096), et élu roi de Jérusalem (23 juillet 1099); *Eustache III*, qui succéda à son père vers 1093, et *Beaudoin*, comte d'Édesse, et ensuite roi de Jérusalem après son frère Godefroy (1100) (2). Ide se fit toujours remarquer par une extrême piété et une grande sagesse. Devenue veuve en 1070, elle vendit une partie de son domaine particulier pour fonder des églises et des monastères. Les principales de ces fondations furent Saint-Wulmer à Boulogne, Saint-Wast (depuis Vasconvilliers), Saint-Wulmer-aux-Bois (aujourd'hui Saumer ou Samer) et Notre-Dame-de-la-Chapelle. Ide mourut plus que septuagénaire, et fut enterrée dans l'abbaye de Saint-Wast. « Cependant, disent les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, l'on prétendait avoir son corps dans l'église des Filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette, à Paris, où l'on célébrait tous les ans sa fête, le 13 avril, comme d'une sainte canonisée, quoiqu'elle ne le soit pas. » A. L.

Henschenius, *Vitæ Sanctorum*, 13 avril. — Baillet; le même jour, dans les *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Le Mire, *Opp. Diplom.*, t. I, p. 76. — Dom Bouquet, t. XII, p. 384.

(1) Selon les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, il était *fils aîné* d'Eustache II, et non *puîné* comme le prétendent les Bollandistes. La plupart des chroniqueurs se taisent à cet égard ou ne se prononcent pas d'une manière formelle. Le Tasse, dans sa *Jérusalem délivrée*, fait de Godefroy l'aîné de sa famille.

(2) Ide ne nomme que ces trois enfants dans une charte de l'an 1096 : on ne sait pourquoi Guillaume de Tyr, suivi en cela par l'auteur de la *Chronique de Saint-Médard* et par Guillaume de Nangis, mit parmi les chefs de la première croisade (Lib., IX, cap. XXII) un *Guillaume* qu'il dit expressément frère de Godefroi de Bouillon et par conséquent fils d'Eustache II. Boémond I[er], prince d'Antioche, dans une lettre à Roger, son frère, rapportée par Baronius (ad an. 1098, n° 14), donne également à Godefroy de Bouillon un autre frère nommé *Hugues : Godofridus et Hugo Bollionii Fratres*, dit-il. Si ces deux enfants d'Eustache II sont réels, leur naissance ne paraît pas légitime. Orderic Vital donne en outre à Eustache II deux filles : *Adelaïde* ou *Agnès*, femme de l'empereur Henri IV, et *Ide*, mariée à un comte allemand nommé Conon.

* **IDELER** (*Chrétien-Louis*), chronologiste allemand, né le 21 septembre 1766, mort le 10 août 1846. Après avoir été employé par le gouvernement prussien pour le calcul des annuaires astronomiques, il devint en 1816 précepteur de deux princes de la famille royale, et en 1821 professeur à l'université de Berlin. Il fit partie de l'Académie de cette ville, et fut nommé en 1839 membre honoraire de l'Institut de France. On a de lui : *Historische Untersuchungen über die astronomischen Beobachtungen der Alten* (Études historiques sur les Observations astronomiques des anciens); Leipzig, 1806; — *Untersuchung über den Ursprung und die Bedeutung der Sternnamen* (Examen de l'Origine et de la Signification des Noms des Étoiles); Berlin, 1809; — *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie* (Manuel de Chronologie mathématique et technique); Berlin, 1825-1826, 2 vol., in-8°; une seconde édition, refondue, parut sous le titre de *Lehrbuch der Chronologie* (Manuel de Chronologie); Berlin, 1831 : c'est un ouvrage excellent; — *Die Zeitrechnung der Chinesen* (La Chronologie des Chinois); Berlin, 1839. — Ideler a publié en commun avec Nolte : *Handbuch der französischen Sprache und Literatur* (Manuel de la Langue et de la Littérature françaises); Berlin, en 3 vol., qui ont eu de nombreuses éditions; — *Handbuch der englischen Sprache und Literatur* (Manuel de la Langue et de la Littérature anglaise); 2 vol. : plusieurs fois réimprimés. — Ideler a fait aussi paraître plusieurs dissertations remarquables, parmi lesquelles nous citerons : *Ueber den Kalender des Ptolemæus* (Sur le Calendrier de Ptolémée); — *Uber die Wegmaase der Alten* (Sur les Mesures de Routes des anciens); — *Uber das Alter der Runenkalender* (Sur l'Age des Calendriers runiques). E. G.

Conversations-Lexikon.

IDELER (*Jules-Louis*), érudit allemand, fils du précédent, né à Berlin, le 3 septembre 1809, mort le 17 juillet 1842. Après avoir étudié la médecine, il enseigna cette science à l'université de Berlin, en qualité de *privat-docent*. On a de lui : *Meteorologia veterum Græcorum*

et Romanorum; Berlin, 1832; — *Die Sage von dem Schuss des Tell* (La Légende de Tell); Berlin, 1736; — *Hermapion, sive rudimenta hieroglyphicæ veterum Ægyptiorum literaturæ;* Leipzig, 1841, 2 vol., in-8°; — *Geschichte der altfranzösischen National-Literatur bis auf Franz I* (Histoire de l'ancienne Littérature française jusqu'aux temps de François Ier); Berlin, 1842, in-8°. — Ideler s'est aussi fait remarquer comme éditeur; en cette qualité, il a publié : *Aristotelis Meteorologia;* Leipzig, 1824-1836, 2 vol.; *Psalterium Copticum;* Berlin, 1837; — *Physici et Medici Græci minores;* Berlin, 1841-1842, 2 vol. E. G.

Conversations-Lexikon.

IDELFONSO DE SAN-CARLO (P.), érudit espagnol, né en 1709, mort à Rome, le 30 novembre 1790. Il appartenait à l'ordre des Piaristes, et passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il devint précepteur de Charles-Édouard, prince de Galles, surnommé *le Prétendant,* et de son frère le cardinal Stuart, duc d'York, tous deux fils de Jacques III, prétendu roi d'Angleterre. Idelfonso de San-Carlo possédait une très-vaste érudition, et occupa les principaux emplois de son ordre. Il traduisit en latin, par ordre de Benoît XIV, les *Édits, Notifications* et *Lettres pastorales* de ce pape, pour l'édition complète de ses œuvres; Rome en 1748. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique.*

IDES (*Everard-Isbrants*), voyageur allemand, né à Glukstadt (Holstein), vers 1660, mort vers 1700. Il était d'origine hollandaise; il se rendit en Russie, et y monta une maison de commerce, qui devint bientôt florissante. Le tzar Pierre Ier remarqua l'intelligence de Ides, et en fit un de ses conseillers. En 1692, il le chargea d'aller à Peking conclure un traité de commerce avec l'empereur Khang-hi, et de faire déterminer les limites des deux empires, contigus depuis 1651. Ides partit de Moscou le 14 mars, traversa la Tartarie, franchit la fameuse muraille chinoise le 27 octobre, et le 3 novembre entra dans la capitale du Céleste Empire. Il fut fort bien accueilli par Khang-hi, et, malgré l'opposition de plusieurs mandarins importants, réussit complétement dans son ambassade. Il fut, au surplus, très-bien secondé par les missionnaires jésuites, entre autres par le P. Gerbillon (*voy.* ce nom), qui lui servit d'interprète, et l'initia aux mystères et aux cérémonies de la cour chinoise. Il y eut des conférences d'assez longue durée et dans lesquelles le ministre russe déploya un luxe inouï de richesses. Enfin, on convint de prendre pour frontière commune la rivière de Gorbitsa. Ides quitta Péking le 19 février 1693, et ne rentra à Moscou que le 19 janvier 1694, après avoir couru de grands dangers en Tartarie et en Sibérie. Le tzar le nomma conseiller impérial du commerce, et l'envoya explorer Arkangel et la Russie Blanche. Ides mourut peu après son retour. Ses fatigues passées et la rigueur du climat avancèrent ses jours. Il avait publié une relation de sa mission en hollandais, et sous ce titre : *Voyage de l'ambassadeur moscovite E.-I. Ides, de Moscou à la Chine, fait par terre par la grande Oustiga, la Sirianie, la Permie, la Sibérie, la Daourie et la grande Tartarie, et qui a duré trois ans, contenant la description des mœurs des peuples,* etc.; et enrichi d'une carte et de beaucoup de figures dessinées par l'ambassadeur, en outre d'une *Description de la Chine,* écrite par un Chinois dans sa langue, et traduite pour la première fois en hollandais avec des *Remarques;* publié par les soins de Nicolas Witsen, bourgmestre et géographe d'Amsterdam; Amsterdam, 1704, in-4°. Quelques bibliographes font mention d'une première édition qui aurait paru dès 1696. Le *Voyage* de Ides a été traduit en anglais, Londres, 1706, in-4°; en allemand, Francfort, 1707, in-4°; en français, dans le t. VIII du *Recueil des Voyages au Nord.* Avant la publication de cet ouvrage, Ad. Brand, natif de Lubeck, et qui avait accompagné Ides dans son ambassade, en fit imprimer une relation en allemand, Hambourg, 1698, in-12; trad. en français, sous le titre de : *Relation du Voyage de M. Everard Ysbrants, ambassadeur de S. M. Tzarienne à la Chine en* 1692, 1693, 1694; Amsterdam, 1699, in-12; et traduit en latin par Leibnitz dans ses *Novissima Sinica;* 1697, in-12. Cet ouvrage, au point de vue géographique, est encore plus incomplet que celui d'Ides; cependant on trouve dans l'un et dans l'autre des renseignements curieux sur les mœurs des Tartares, des Sibériens, et des Chinois. A. DE LACAZE.

Gazette littéraire de Leipzig, ann. 1728. — Voltaire, *Histoire de Pierre le Grand.* — De Mailla, *Histoire générale de la Chine,* t. XI et X. — Esneau et Chennechot, *Histoire de Russie,* t. IV, p. 25-26.

IDIOT ou **LE SAVANT IDIOT**. *Voy.* JORDAN (*Raymond*).

IDMAN (*Nicolas*), philologue suédois du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage très-curieux publié d'abord en suédois, mais traduit en français par Edmond-C. Genest, sous le titre de : *Recherches sur le Peuple Finois, d'après les rapports de la langue finoise avec la langue grecque;* Strasbourg, 1778, in-8°; c'est par erreur que les auteurs de la *Biographie Moderne* ont attribué cette traduction à Edme-Jacques Genest. L—z—E.

Gezelius, *Biograf. Lexic.* — Quérard, *La France littéraire.*

***IDOMÉNÉE** (Ἰδομενεύς), historien grec, né à Lampsaque, vivait vers 300 avant J.-C. Ami et disciple d'Épicure, il se maria avec Batis, sœur de Métrodore de Lampsaque, qui fut aussi l'élève de ce philosophe. Il occupa une haute dignité dans sa patrie, peut-être la tyrannie, et montra le désir d'une vaine gloire, le faste, le luxe et d'autres passions qui accompagnent souvent le pouvoir suprême. Épicure fut obligé de rappeler son disciple à de meilleurs sentiments.

Ses ouvrages, que l'on ne connaît plus que par de vagues mentions, semblent avoir eu pour objet la vie privée des hommes illustres de la Grèce. Plutarque, qui les cite, ne leur accorde pas une grande valeur historique. Voici les titres connus des ouvrages d'Idoménée : *Histoire de Samothrace* (Ἱστορία τῶν κατὰ Σαμοθράκην), et *Sur les Socratiques* (Περὶ τῶν Σωκρατικῶν). Divers passages relatifs à Pisistrate, à Thémistocle, à Aristide, à Périclès, à Démosthène, à Eschine, à Hypéride, à Phocion, ne peuvent appartenir à aucun de ces deux ouvrages, bien que Sintenis les revendique pour les *Socratiques*. L'œuvre dont ils faisaient partie s'intitulait, suivant Jonsius : *Sur les Hommes illustres* (Περὶ ἐνδόξων ἀνδρῶν), et selon Luzac, *Sur le Luxe des Hommes illustres* (Περὶ τῆς τῶν ἐνδόξων τρυφῆς); mais M. Sauppe paraît en avoir découvert le véritable titre dans un passage corrompu des *Anecdota* de Bekker (p. 249). D'après la correction qu'il propose, le titre de l'ouvrage d'Idoménée était : Περὶ δημαγωγῶν (*Sur les Démagogues* ou plutôt *Sur les Hommes politiques*). Les fragments trop peu nombreux d'Idoménée ont été recueillis par M. Müller, dans ses *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 489. Y.

Diogène Laerce, X, 23, 25. — Strabon, XIII, p. 589. — Athénée, VII, p. 279. — Suidas, au mot Ἰδομενεύς. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 205, édit. Westermann. — Sintenis, cinquième *Excursus* sur le *Périclès* de Plutarque. — Jonsius, *Hist. Script. Philos.*, II. — Heeren, *De Font. Vit. Plut.*, p. 93. — Luzac, *Lect. Attic.*, p. 113. — Sauppe, *Rheinisches Museum*, année 1843, p. 450.

IDRIEUS ou **HIDRIEUS** (Ἰδριεύς ou Ἱδρ.), roi ou dynaste de Carie, mort en 344 avant J.-C. Second fils d'Hécatomnus, il monta sur le trône à la mort d'Artémise, veuve de son frère Mausole, en 351. Peu après son avénement il reçut du roi des Perses Artaxerxès Ochus la demande d'un corps auxiliaire contre l'île de Cypre. Idrieus fournit une flotte de quarante trirèmes et une armée de 8,000 mercenaires, qu'il plaça sous le commandement d'Évagoras et du général athénien Phocion. Il ne resta pas longtemps l'allié des Perses ; mais sa rupture avec eux ne nuisit en rien à la prospérité de son royaume. Isocrate parle de lui comme d'un des plus riches et des plus puissants princes de l'Asie, et Démosthène dit qu'il ajouta à ses domaines héréditaires, Chios, Cos et Rhodes. Il mourut après un règne de sept ans, laissant le trône à sa sœur Ada, qu'il avait épousée suivant la coutume orientale. Y.

IEFREMOFF, voyageur russe, né vers 1744, mort à Saint-Pétersbourg, après 1809. Il entra fort jeune dans la carrière militaire, et était sous-officier lorsqu'en 1774 il fut fait prisonnier par les Kaisacks ou Kirghiz de la grande horde, aux environs d'Orenbourg, sur la droite de l'Oural. Il devint l'esclave d'un chef boukhare, qui l'affranchit, et lui confia un commandement. Iefremoff se trouva ainsi en relations avec les Tadjiks, les Usbeks, les Turcomans et autres peuples avoisinant la mer Caspienne. De son temps le khanat de Boukharie (ancienne Sogdiane) contenait environ 2,500,000 habit., qui pouvaient mettre sous les armes 300,000 cavaliers. Les principales villes étaient Boukhara, Karakoul, Kermina, Minkal, Samarcand, Juzzek, Karchi, Labiak et Balk. Iefremoff prit part à plusieurs expéditions contre les Khiviens, les Merviens et quelques autres populations tartares. Il profita de la liberté dont il jouissait pour chercher à revoir sa patrie. Il atteignit d'abord Khokhand (1) ; puis, traversant le Turkestan chinois, il s'arrêta successivement à Marghylan (où il vit un drapeau rouge qui avait appartenu, disait-on, à l'armée d'Alexandre le Grand) à Kachgar, à Hiarkand. Il pénétra ensuite dans le Thibet, séjourna près d'un mois à Tchangamrinf, franchit. malgré de nombreux dangers, l'Himalaya, descendit dans l'Indoustan, visita Delhi, et, gagnant la côte occidentale de la presqu'île gangénique, il prit passage sur un navire anglais. Ce ne fut qu'en 1782, après huit années d'absence, qu'il débarqua à Saint-Pétersbourg. Les documents nouveaux et précieux qu'il rapporta sur les contrees qu'il avait visitées le firent bien accueillir du gouvernement russe, qui lui accorda même la noblesse et le titre de conseiller aulique. Iefremoff a publié ses aventures sous le titre de : *Voyages en Boukharie, à Khiva, en Perse et dans l'Inde ;* Saint-Pétersbourg, 1786. A. de L.

Diodore, XVI, 42, 45, 69. — Strabon, XIV, p. 656. — Arrien, *Anab.*, I, 23. — Isocrate, *Philipp.*, p. 102. — Démosthène, *De Pace*.

IENICHEN (*Gottlob-Frédéric*), philologue et philosophe allemand, né le 26 mars 1680, à Euteritsch, près de Leipzig, mort le 17 septembre 1735. Son père, Georges Ienichen, auteur de quelques opuscules, était ministre protestant. Après s'être fait recevoir, en 1699, maître en philosophie à Leipzig, Ienichen fit un voyage en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. De retour à Leipzig en 1706, il devint assesseur de la faculté de philosophie, et six ans après professeur de morale et de politique. On a de lui : *De Genesimantia ;* Leipzig, 1699, in-4° ; — *De Cultu Heroinarum sago vel toga illustrium ;* 1700, in-4° ; — *Historia Spinosismi Leenhosiani ;* 1707, in-4° ; — *De Democrito Philosopho ;* Leipzig, 1720, in-4° ; — *In Funere J.-B. Menkenii ;* Leipzig, 1732, in-fol. ; — *In Funere L. Chr. Crellii ;* Leipzig, 1733, in-fol. ; — *In Funere Griebneri ;* Leipzig, 1734, in-fol. Ienichen a encore publié plusieurs autres opuscules, parmi lesquels nous citerons : *De eo quod Justum et Decorum est circa jocos et facetias*. Il a aussi donné une édition des *Opera Philosophica* et de l'*Ars Critica* de Leclerc. E. G.

Kappe, *Programma in funere Jenicheni ;* Leipzig, 1736, in-fol. — *Acta Eruditorum Lipsiensia*, année 1736, p. 91. — Jöcher, *Allg. Gel. Lex.*

(1) Ville de la Tartarie indépendante, située par 40° 45' long. est, et 64° 14' de lat. nord. Elle a été la principale résidence de Gengis-Khan et de Tamerlan. Iefremoff y compta plus de 400 mosquées.

IENICHEN (*Gottlob-Auguste*), jurisconsulte, bibliographe, historien et biographe allemand, neveu du précédent, né à Leipzig, le 9 juillet 1709, mort le 1er avril 1759. Après s'être fait recevoir en 1730 docteur en droit à l'université de Leipzig, il entra au barreau. En 1747 il devint professeur de droit à Giessen. On a de lui : *Epistola singularia de viris doctis continens*; Leipzig, 1728, in-4°; — *Commentarius de Doctis qui extra patriam patriam invenere*; Leipzig, 1729, in-4°; — *Specimen Bibliothecæ Eruditorum longævorum*; Leipzig, 1730, in-4°; — *De spuriis advocatorum Privilegiis*; Leipzig, 1733, in-4°; — *De Prisco Javoleno jurisconsulto*; Leipzig, 1734, in-4°; — *De C. Afrania*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Conjecturæ de Testamenti ad pias causas Origine*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Juristischer Büchersaal oder gründliche Nachricht von den besten juristischen Büchern* (Bibliothèque Juridique, ou compte-rendu étendu des meilleurs ouvrages de jurisprudence); Leipzig, 1737-1739, 2 vol. in-8°, sans nom d'auteur; — *Continuatio Notitiæ Auctorum Juridicorum Beyeri*; Leipzig, 1738, in-8°; — *Allerneueste Nachrichten von juristischen Büchern* (Compte-rendu des Ouvrages Juridiques les plus récents); Francfort et Leipzig, 1739-1747, in-8°, sans nom d'auteur; — *Unpartheische Nachrichten von dem Leben und Schriften der jetztlebenden Rechtsgelehrten in Deutschland* (Notices impartiales sur les Jurisconsultes vivants de l'Allemagne); Leipzig, 1739, in-8°; — *Singularia de Callistrato jurisconsulto*; Leipzig, 1742, in-4°; — *Besondere Anmerkungen von den durch die deutschen Gesetze eingeschrænkten Verlöbniss-und Hochzeitmahlen* (Remarques particulières sur les Repas de Noces et de Fiançailles restreints par les lois allemandes); Iéna, 1746, in-4°; — *Historische und rechtliche Abhandlung von Begräbniss-Hahlzeiten* (Dissertation historique et juridique sur les Repas de Funérailles); Leipzig, 1747, in-4°; — *Thesaurus Furis Feudalis*; Francfort, 1750-1755, 3 vol. in-4°; recueil de cent-soixante-dix opuscules et dissertations écrites par divers auteurs sur des matières féodales; — *De Secta Compendiariorum et Perfectionistarum*; Giessen, 1852, in-4°; — *Elogium Jo.-R. Engau*; Giessen, 1756, in-4°; — *Observationes criminales de Tabaco*; Giessen, 1756, in-4°; — *Observationes de S. Pancratio*; Giessen, 1757, in-4°; — *Vom dem Rechte der ersten Bitte einer römischen Kaiserinn* (Sur le Droit de première Demande appartenant à l'impératrice romaine); Giessen, 1757, in-4°. On doit aussi à Ienichen les éditions des ouvrages suivants : *Majansii Epistolarum Libri IV*; Leipzig, 1734, in-4°; il s'y trouve huit lettres de Ienichen; — *Lipenii Bibliotheca realis juridica, post F. Struvii curas recensuit opus, innumeros errores sustulit, ultra dimidiam partem auxit Ienichen*; Leipzig, 1738-1743, 4 vol. in-fol.; — *Mylii Opuscula academica*; Leyde, 1738, in-8°; — *Brunquelli De Retractionibus Jurisconsultorum*; Leyde, 1738, in-4°; — *Lünigs Bibliotheca Deductionum*; Leipzig, 1745, 2 vol. in-8°; — *Leyseri Meditationes ad Pandectas, vol. XI et ultimum edidit, et opuscula nonnulla sua adjecit Ienichen*; Wolfenbüttel, 1748, in-4°; — et plusieurs dissertations sur des matières juridiques.

E. G.

Weidlich, *Nachrichten von jetztlebenden Rechtsgelehrten*, partie II, p. 306. — Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. VI. — Adelung, *Supplément à Jöcher*. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

* **IERLEF** (*Alexis-Ivanovitch*), écrivain russe, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il était secrétaire du tzar Alexis Mikhaïlovitsch, et fut adjoint, en 1650, au boyard Tolstchaninof pour aller en ambassade chez le tzar d'Iméritie Alexandre; il rédigea le *Journal* de cette ambassade, qui se conserve à la Bibliothèque synodale de Moscou. Pce A. G—n.

Documents inédits.

IERMAK (*Timoféef*), ataman kosaque, auquel la Russie est redevable de la possession de la Sibérie, mourut le 6 août 1584. Effrayé par la conquête de Kasan (1552), le khan de Sibérie Iédiguer s'était reconnu tributaire d'Ivan IV (1); mais ce khan nogaïs ayant été chassé par Koutchoum, d'origine kirguize, moins pacifique qu'Iédiguer, le tzar, occupé ailleurs, fut obligé de renoncer à étendre sa puissance, et confia aux marchands Strogonof le soin de garder ses frontières asiatiques. Ces Médicis du Nord appelèrent à leur aide leurs voisins les Kosaques du Don, dont la licence n'était pas sans danger pour eux, et formèrent avec leur chef Iermak, sans l'agrément d'Ivan, le projet non-seulement de repousser les Tatars, mais encore de les subjuguer. Iermak avait 540 hommes, les Strogonof en avaient 300 : c'est avec cette faible troupe d'une moralité plus que suspecte qu'Iermak se lança, à travers d'incalculables périls, à la conquête de ces immenses et glaciales provinces, dont la Russie tire son principal bien-être. Après avoir défait à plusieurs reprises des hordes innombrables, il livra une bataille sanglante à Koutchoum, près de l'Irtich, fit prisonnier son fils Mametkoul et entra triomphant en 1581, à la tête d'une bande réduite à 400 individus, dans Isker ou Sibir, situé à seize verstes de la capitale actuelle de la Sibérie. A peine vainqueur, à force de ruse et de vaillance, il dépêcha son lieutenant Ivan Koltzo auprès du tzar pour lui demander grâce et lui offrir tout le profit de sa victoire. Koltzo, condamné peu auparavant à être écartelé, fut accueilli au Kremlin comme l'en-

(1) Ce qui indique que cette partie du monde était bien découverte avant 1563, quoi qu'en dise Voltaire, *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*.

ouverain, et retourna près de son an-
gnon de désordre, comblé de récom-
présents. Cependant l'étoile d'Iermak
tôt pâlir. Assiégé par Karatcha,
Koutchoum, il parvint à lui échap-
ruire des milliers de Tatars et d'Os-
, surpris une nuit par Koutchoum
ır les bords resserrés du Vagai, où
idement attiré, Iermak finit par plier
bre de ses agresseurs, et le pied lui
sé en sautant sur une nacelle peu éloi-
ge, gêné par le poids d'une splendide
portait par respect pour le tzar qui
envoyée, il périt dans les flots du
sque rapporte, dans son *Histoire de*
s, 1782, 5 vol. in-12), qu'Iermak avait
mée un moine fugitif et trois popes
nt régulièrement le service divin,
isait assister ses Kosaques. Ce chef
, qui se faisait un jeu du meurtre
, craignant que les péchés contre la
rassent sur lui la colère divine, fai-
dans l'eau ceux de sa troupe qui
nt coupables, et ensuite il les faisait
les fers pour trois jours. Avant de
Sibir, il prescrivit un jeûne de qua-
our appeler la bénédiction du ciel sur
e. Ces détails peignent les mœurs de
et étrange que le courage d'Iermak
Un grand nombre de légendes ont
mi le peuple russe le souvenir des
cet étonnant aventurier, auquel [illegible]
[illegible] une taille gigantesque. Un des
[illegible] de Moscou, Kh[illegible],
[illegible] d'une tragédie [illegible]
P[illegible] A. G[illegible].

[illegible]

[illegible]

retrouver en face de la chaire les brûlantes émo-
tions du théâtre. « L'orateur ne parlait pas comme
tout le monde; il psalmodiait sur un ton lugubre
et larmoyant. Personne n'entamait une conver-
sation avec lui; plus d'un auditeur s'était endormi.
Ah! quand je songeais à ces belles figures, inon-
dées de lumière, qui parlaient, qui agissaient
comme nous, que mon imagination était alors
éveillée, électrisée! » Cet aveu caractérise bien
l'acteur futur. Quelques années plus tard, Iffland
assiste à la représentation de *Sara Sampson*,
de Lessing. « Jusqu'ici (c'est encore lui qui parle)
je ne connaissais les souffrances des hommes que
par les histoires bibliques de Hubner, ou par les
pauvres qui demandent l'aumône dans la rue;
je n'avais aucune idée d'une pareille langue,
d'une histoire aussi douloureuse... A partir de
ce moment, le théâtre devint pour moi une
école de sagesse et de nobles sentiments. » Mais
son père le contrariait de plus en plus dans son
goût théâtral. Le 21 février 1777, le jeune Iffland
assistait à la représentation d'une comédie de
Gotter, probablement à l'insu de ses parents;
tout à coup arrive au parterre une missive qui
lui ordonne de rentrer au logis. Irrité par les
reproches, sans doute fort sévères, qu'on lui
adressait, humilié, blessé au vif, il oublie tout,
son devoir filial, le bonheur de la maison pater-
nelle, la fortune qui l'attendait; il ne voit plus
que l'art, sa religion à lui; il n'entend que la
voix de cette irrésistible passion du théâtre qui
l'avait saisi au sortir du berceau, [illegible]
[illegible]

[illegible]



lin, il quitta Manheim, le cœur brisé. Des succès éclatants l'attendaient dans la capitale de la Prusse, dont il releva le théâtre. En 1806, il fut saisi d'une douleur patriotique à la vue des loges remplies de Français qui ne pouvaient comprendre que son jeu muet; aux ordres qu'on lui intima de faire représenter sur le théâtre berlinois des pièces blessantes pour l'honneur national de la Prusse, il opposa une noble résistance, et plus d'une fois il fut sur le point d'être arrêté et déporté en France. En 1807, à la rentrée du roi Frédéric-Guillaume III, il fut décoré de l'Aigle Rouge. En 1811, sa santé, épuisée par les fatigues de la composition et du théâtre, commença à donner des inquiétudes à ses amis; Iffland fit un voyage dans les villes qui avaient été témoins de ses premiers succès : il revit Manheim, et ce fut pour la dernière fois. Ne consentant jamais à se soumettre aux avis des médecins, qui lui ordonnaient de renoncer à la scène, il hâta le terme de sa carrière.

Les contemporains d'Iffland parlent tous de son talent d'acteur avec admiration et enthousiasme. Il saisissait merveilleusement l'ensemble d'un rôle, le dominait, et savait éviter toute routine théâtrale. Par des études constantes sur l'art qu'il exerçait et par une sagacité instinctive, Iffland avait atteint la perfection. Rien n'égalait le naturel avec lequel il jouait les pères nobles; il excellait dans le haut comique; mais, dans la dernière partie de sa vie, son embonpoint ne lui permettait plus de jouer la tragédie. Il était d'une taille assez petite, et ressemblait un peu à Garrick ; son œil était noir et brillant, et son jeu très-souvent se concentrait dans son regard. Comme tous les grands artistes, il produisait les plus grands effets par les moyens les plus simples; jamais le jeu de sa physionomie n'allait jusqu'à la charge. Quelquefois il improvisait avec une heureuse assurance, et suppléait avec une grande présence d'esprit à une disposition scénique défectueuse et au manque de mémoire de ses camarades.

Comme auteur dramatique, Iffland n'a pas eu moins de vogue. Ses drames offrent de bons tableaux d'intérieur et des caractères vrais, empruntés à la vie bourgeoise. Une sentimentalité un peu monotone fait le fond de toutes ses pièces, qui manquent d'ailleurs de cette force comique, de cette ironie mordante et misanthrope qui constitue la véritable comédie. Iffland n'avait point, dans son imagination, l'élan créateur qui fait le grand poëte. Il a introduit sur la scène allemande le genre larmoyant que Kotzebuë et ses imitateurs ont singulièrement outré. Aussi Schiller, dans une de ses épigrammes intitulée *L'Ombre de Shakspeare*, se moque-t-il un peu de cette piteuse cohue de colonels de hussards, de conseillers de justice et d'épiciers, qui sont venus chasser les dieux et les héros, et de cette justice distributive qui, pour ménager la sensibilité des femmes, punit uniformément le vice et convie, à la fin du cinquième acte, la vertu à un festin splendide. Les personnages d'Iffland moralisent toujours, et malheureusement ils expriment leurs sentiments dans une prose traînante et raboteuse.

Ce jugement, un peu sévère, n'est applicable d'ailleurs qu'à la généralité des drames et des comédies d'Iffland. Dans le nombre, il y a des pièces vraiment distinguées : nous ne citerons que *Les Chasseurs*, *Les Soldats*, *Les Célibataires*, *La Journée d'Automne*, *La Dot*, *Le Joueur*, *Le Magnétisme*, *Les Avocats*, etc. Le mérite des pièces d'Iffland est dans le contraste entre les mœurs des villes et celles de la campagne, dans la peinture fidèle de la classe moyenne à la fin du dix-huitième siècle. Iffland peint à merveille le bonheur domestique, la nature morale de l'homme, et fait vibrer des cordes dans tous les cœurs bien nés. Sa vie privée était exemplaire; marié depuis 1796, il ne souffrit jamais que sa femme s'engageât au théâtre. On a faussement accusé Iffland d'un orgueil excessif: il était réservé, mais il n'avait pas même la vanité permise à un artiste. Il aimait l'art d'une façon vraiment désintéressée.

Iffland a écrit des traités remarquables sur l'art théâtral, qu'il a consignés dans l'*Almanach dramatique* de Berlin (1807-1809) (1). Il a lui-même publié ses *Œuvres dramatiques* à Leipzig, en dix-huit vol., 1798-1809. Un choix de ses ouvrages dramatiques a paru à Leipzig en onze vol. in-18, 1827-1828. Il existe aussi quatre volumes de traductions et de pièces arrangées (Berlin, 1808-1812). [L. SPACH, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Iffland, *Autobiographie;* dans le premier vol. de ses *Œuvres dramatiques*. — L. Funck, *Erinnerungen aus dem Leben zweier Schauspieler;* Leipzig, 1838. — *Mémoires* d'Iffland avec une notice sur ses ouvrages (Paris, 1823), trad. par Picard.

* **IGELSTROM** (Le comte *Joseph*), général livonien, mort en 1817, joua un rôle important en Pologne en 1764, sous les ordres du fameux prince Repnin. C'est lui qui mit la main sur Gaétan Soltyk, évêque de Cracovie, et le fit prisonnier avec les principaux seigneurs qui s'opposaient aux vues de l'impératrice Catherine. Lié avec la maîtresse du faible Poniatowski, il savait par celle-ci les secrets d'État et les communiquait à son chef. Igelstrom se conduisit mieux en Turquie dans l'armée du prince Galitzin (1769) : il assiégea et prit Akerman; distingué par le prince Potemkin, à la suite de ce fait d'armes, il devint successivement général gouverneur de Simbirsk (1784), de Pskof (1792), et de Kief (1793). Les devoirs de cette charge le ramenèrent en Pologne au moment où ce pays se soulevait contre ses puissants voisins (1794): ce fut à grand'peine qu'il parvint à se faire jour avec 300 hommes à travers les rues ensanglantées de Varsovie. Il perdit alors la faveur de

(1) Cet ouvrage a été traduit en français (Berlin, 1809, in-16).

atrice. L'empereur Paul, à son avéne-
a trône (1796), lui confia le gouvernement
bourg, mais l'en priva deux ans après. Par
e cette seconde disgrâce, Igelstrom se
n Livonie avec beaucoup de décorations
poitrine et quelques remords peut-être
s hochets. P[ce] A. G.

i-Kamenski, *Slovar dostopamiatnikh lioudei zemli*. — Rulhière, *Anarchie de la Pologne*. o. *Histoire de la Guerre entre la Russie et la* ; Saint-Pétersbourg, 1773.

CE (Saint) ou IGNATIUS (Ἰγνάτιος), che, un des pères apostoliques, appelé *Theophorus* ou *Deifer* (ὁ Θεοφόρος), dans le premier siècle de l'ère chré- t). On ignore le lieu de sa naissance (2). saint Chrysostome, il conversa avec les et fut nommé par eux évêque d'Antioche. ret ajoute que l'apôtre Pierre lui imposa s; mais cette assertion ne s'accorde pas récit d'Eusèbe, qui place l'ordination d'I- n 69 après J.-C., c'est-à-dire après la e saint Pierre et de plusieurs des apô- n sait peu de chose sur l'épiscopat de nace. Les *Actes* de son martyre (*Mar- Ignatii*) le montrent plein de zèle et eté pour son troupeau pendant la per- de Domitien, laquelle passa sans faire p de mal à l'église d'Antioche. Une plus difficile était réservée à cette Église. Trajan visita Antioche, et commença itement une violente persécution contre étiens. Ignace s'offrit au martyre pour son troupeau, et se présenta devant l'em- Après un court entretien rapporté dans *yrium*, Trajan ordonna que saint Ignace luit à Rome et jeté aux bêtes féroces e pour le plaisir du peuple (*ut sit pastus s, ad delectationem populi*). Pendant gue route, saint Ignace eut la permission uniquer avec les chrétiens des villes qu'il it. Il fut exposé dans l'amphithéâtre ro- la fête du treizième (ἡ τρισκαιδεκάτη), lire le treizième avant les calendes de ou le 20 décembre : c'était une des *sa- s*. Les amis du martyr, recueillant ce qui le son corps, rapportèrent ces débris à e, et les ensevelirent hors de la ville. Plus tard l'empereur Théodose II les fit transporter dans la ville même et placer dans une église qui avait été le temple de la Fortune. L'Église romaine célèbre le martyre de saint Ignace le 1[er] février, et l'Église grecque plus exactement le 20 décembre. On a beaucoup disputé sur la date de la mort de saint Ignace. Les meilleures autorités la placent en 107, tandis que quelques critiques la reportent jusqu'à l'année 116.

Le fait que saint Ignace, évêque d'Antioche, écrivit des épîtres à différentes communautés chrétiennes peu de temps avant son martyre est suffisamment attesté. Elles sont mentionnées par des auteurs respectables du second et du troisième siècle, saint Polycarpe, saint Irénée, Théophile d'Antioche et Origène, qui citent trois épîtres, sans indiquer qu'il en existait d'autres. Dans le quatrième siècle, cependant, Eusèbe mentionne sept épîtres qui de son temps couraient sous le nom de saint Ignace; mais il en parle avec une réserve qui prouve qu'il n'était pas parfaitement sûr de leur authenticité. Il remarque que les *Épîtres aux Romains* et *à Polycarpe* avaient été mentionnées par d'anciens écrivains ecclésiastiques; il aurait pu y ajouter le témoignage d'Origène en ce qui concerne l'*Épître aux Éphésiens*. Mais ni lui ni aucun autre ne citent de témoignage en faveur des *Épîtres aux Magnésiens*, *aux Tralliens*, *aux Philadelphiens*, *aux Smyrniens*. Nous ignorons si Eusèbe, outre les sept épîtres qu'il cite, en connaissait d'autres; mais aujourd'hui nous possédons sous le nom de saint Ignace quinze *Épîtres*, dont douze en grec et trois en latin. Sur les douze en grec, sept passent pour authentiques, savoir : *Aux Éphésiens* (Πρὸς Ἐφέσιους); — *Aux Magnésiens* (Μαγνησιεῦσιν); — *Aux Tralliens* (Τραλλιανοῖς); — *Aux Romains* (Πρὸς Ῥωμαίους); — *Aux Philadelphiens* (Φιλαδελφεῦσιν); — *Aux Smyrniens* (Σμυρναίοις); — *A Polycarpe* (Πρὸς Πολύκαρπον). On a deux récensions du texte grec de ces Épîtres, l'une plus courte et qui passe pour à peu près authentique, l'autre plus longue et qui a dû être très-interpolée. Il existe deux anciennes traductions latines qui correspondent assez exactement aux deux récensions, et dont la plus étendue est la traduction vulgate; l'autre version fut découverte et publiée par l'archevêque Usher. Les cinq autres épîtres grecques passent pour apocryphes; en voici les titres : *A Marie, à Néapolis, près du Zarbus* (Πρὸς Μαρίαν εἰς Νεάπολιν τὴν πρὸς τῷ Ζαρβῷ) ou *à Marie Cassobolite* (Πρὸς Μαρίαν Κασσοβολίτην); — *Aux habitants de Tarse* (Πρὸς τοὺς ἐν Ταρσῷ); — *Aux habitants d'Antioche* (Πρὸς Ἀντιοχεῖς); — *A Héron, diacre d'Antioche* (Πρὸς Ἥρωνα, διάκονον Ἀντιοχείας); — *Aux habitants de Philippe* (Πρὸς Φιλιππησίους). Il existe deux traductions latines de quatre de ces épîtres, la version commune ou vulgate et la nouvelle version publiée par Usher.

t Ignace, dans sa conversation avec Trajan, ex- le épithète dans le sens de « celui qui a le Christ cœur ». Des auteurs grecs, lui donnant un sens rendent par « celui qui est porté par Dieu », : que Ignace était le petit enfant que le Sei- t dans ses bras (Saint-Marc, IX, 36). Cette in- on, loin d'être appuyée sur aucun témoignage, dite par saint Chrysostome, qui affirme en passant Ignace ne vit jamais Jésus-Christ (*In S. Ignat.* Si saint Jérôme prétend le contraire (*De Vir.* 16), c'est d'après un passage mal compris d'Eu-

avait cru trouver dans Abulfarage (*Hist. Dy- t*, p. 75, édit. Pocock; Oxford, 1663) que saint ait né à Nura, et on supposait que cette ville a en Sardaigne ou Nora en Cappadoce. Mais res recherches de M. Cureton montrent que l'Abulfarage ne se rapportent pas au lieu natal Ignace.

Pour l'*Épître aux habitants de Philippes*, on n'a que la traduction vulgate. Outre les douze épîtres grecques, on en possède trois autres, fort courtes et en latin seulement : *Sancti Joannæ Evangelistæ ; — Ad Eundem ; — Beatæ Virgini ;* la *Lettre à la Vierge* est suivie d'une réponse de celle-ci (*Beata Virgo Ignatio*). De la collection épistolaire de saint Ignace, les trois lettres latines avec la réponse de la Vierge parurent les premières à Paris, 1495, in-4°. Le Fèvre d'Étaples publia la traduction latine des onze lettres grecques (celle de Marie Cassobolite était omise) à la suite des œuvres de Denys l'Aréopagite; Paris, 1498, in-fol. Ces onze épîtres furent réimprimées à Venise en 1502, à Paris en 1515, à Bâle en 1520, à Strasbourg en 1527; Symp. Champerius les réunit aux trois lettres latines, y ajouta l'*Épître à Marie*, et donna au public la collection complète, sous forme latine, des épîtres de saint Ignace; Paris, 1516, in-4°; souvent réimprimée dans le cours du seizième siècle. Le texte des douze épîtres grecques parut par les soins de Valentin Paceus, Dillingen, 1557, in-8°; réimprimé à Paris, 1558, in-8°; publié de nouveau par André Gesner, avec une traduction latine de Jean Brunner, Zurich, 1559, in-8°. Quoique les éditions de Dillingen et de Zurich aient été faites sur des manuscrits différents, elles donnent l'une et l'autre le texte des sept premières épîtres dans la forme la plus étendue. La récension la plus courte n'avait pas encore été découverte. On commençait déjà à discuter l'authenticité des épîtres. Les auteurs des *Centuries* de Magdebourg exprimèrent les premiers des doutes; Calvin déclara toute la collection apocryphe. Ce fut pour les catholiques un motif d'en maintenir l'authenticité. Vedel, professeur à Genève, n'admit comme véritables que les sept premières épîtres, et, dans celles-ci, il essaya de faire la part des interpolations (*Sancti Ignatii quæ exstant omnia;* Genève, 1623, in-4°). La controverse en était là lorsque l'archevêque Usher lui fournit une base plus solide par son édition intitulée : *Polycarpi et Ignatii Epistolæ, una cum vetere vulgata interpretatione latina, ex trium manuscriptorum codd. collatione, integritati suæ restitutæ. Accessit et Ignatiarum Epistolarum versio antiqua alia, ex duobus manuscriptis in Anglia repertis, nunc primum in lucem edita. Quibus præfixa est non de Ignatii solum et Polycarpi scriptis, sed etiam de apostolicis constitutionibus et canonibus Clementi Romano tributis Jacobi Usseri Dissertatio* ; Oxford, 1644, in-4°. Vossius donna presque aussitôt la plus courte récension de six épîtres d'après un manuscrit de la bibliothèque Médicis à Florence; Amsterdam, 1646, in-4°. La plus courte récension de l'*Épître aux Romains* manquait dans le manuscrit de Florence, et fut publiée plus tard par Leclerc, sur un manuscrit de la bibliothèque de Colbert. Usher profita de l'édition de Vossius pour ajouter un appendice à la sienne : *Appendix Ignatiana, in qua continentur sancti Ignatii epistolæ geminæ, a posterioris interpolatoris assumentis liberæ, ex græco Medicæo exemplari expressæ et nova versione latina explicatæ; Ignatii Martyrium, a Philone, Agathopode et aliis, qui passioni illius interfuerant, descriptum ex duabus antiquis latinis ejusdem versionibus, nunc primum in lucem editum......... In Ignatii... acta, atque in Epistolas, etiam Ignatio perperam adscripta, annotationes ;* Londres, 1647, in-4°.

Lorsque les travaux de Usher et de Vossius eurent fixé le texte des épîtres, le protestant français Daillé dirigea contre leur authenticité l'attaque la plus redoutable, en 1666. Pearson lui répondit, en 1672, dans ses *Vindiciæ Ignatianæ*, qui épuisèrent la question; et cette longue controverse aboutit à reconnaître l'authenticité des sept épîtres dans leur forme la plus courte, et sauf quelques interpolations. Les épîtres de saint Ignace se distinguent par la simplicité des pensées et la ferveur des sentiments religieux. On y remarque surtout l'ardeur avec laquelle le saint se précipite vers la mort, et réclame la couronne du martyre. Des citations peuvent seules donner une idée de ce prodigieux amour de la mort. Voici des passages de l'*Épître aux Romains* : « Je vous écris vivant et désirant passionnément mourir (ἐρῶν τοῦ ἀποθανεῖν). Mon amour (des choses mondaines) est crucifié, et il n'y a pas en moi de feu ami de la matière; mais l'eau vivant et parlant en moi (l'Esprit-Saint) me dit intérieurement : « Viens au Père. » Je n'ai plus goût à la nourriture corruptible et aux plaisirs de cette vie. Je veux le pain de Dieu, le pain céleste, le pain de vie qui est la chair de Jésus-Christ; je veux la boisson de Dieu, son sang, qui est l'agape incorruptible, et la vie éternelle. » — « J'écris aux églises et je vous mande à tous que volontiers je meurs pour Dieu, si vous ne m'en empêchez pas. Je vous adjure de ne pas montrer pour moi une bienveillance intempestive. Laissez-moi être la nourriture des bêtes féroces par lesquelles il est donné d'arriver à Dieu. Je suis le froment de Dieu, et les dents des bêtes me moudront afin que je sois trouvé le pain pur du Christ. Caressez plutôt les bêtes, afin qu'elles me soient un tombeau, et que rien ne reste de mon corps. Alors je serai vraiment disciple du Christ, lorsque le monde ne verra plus mon corps. » — « Laissez-moi jouir des bêtes féroces (Ὀναίμην τῶν θηρίων) qui me sont préparées; je voudrais les rencontrer bientôt. Je les caresserai pour qu'elles me mangent promptement, et ne reculent pas effrayées sans me toucher; si elles ne veulent pas me dévorer, je les y forcerai. Laissez-moi faire, je sais ce qui m'est profitable. Que rien dans les choses visibles et invisibles ne m'empêche de posséder Jésus-Christ. Feu et croix, troupeaux de bêtes féroces, instruments qui tranchent

et déchirent, fractures des os, amputation des membres, broiement de tout le corps, atroces tortures du diable; que tout vienne fondre sur moi, pourvu que j'obtienne Jésus-Christ. » On a blâmé quelquefois ce désir insatiable du martyre; il faut blâmer surtout les magistrats romains qui n'en comprenaient pas la grandeur morale, et qui, avant de le satisfaire par des supplices, l'avaient fait naître par leur intolérance.

Les épîtres de saint Ignace et les actes de son martyre (*Martyrium Ignatii*) ont été recueillis dans les diverses collections des Pères apostoliques, parmi lesquelles nous citerons les *Patres Apostolici* de Cotelier, seconde édition, par Leclerc, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-fol., et les *Patrum Apostolicorum Opera* de C.-J. Hefele (quatrième édition), Tubingue, 1855, in-8°. M. Jacobson en a donné une bonne édition, Oxford, 1838, 2 vol. in-8°, et M. Petermann en a publié une récension nouvelle avec des notes; Leipzig, 1849, in-8°. Le *Martyrium Ignatii*, donné d'abord en latin par Usher, fut publié pour la première fois en grec par Ruinart dans ses *Acta Martyrum sincera*; Paris, 1689, in-4°. L'authenticité de ce précieux document est généralement reconnue, mais on suppose qu'il a subi des interpolations. Un fragment considérable d'une ancienne traduction syriaque du martyre de saint Ignace a été publié par M. Cureton.

Une découverte récente a ranimé la controverse sur les épîtres de saint Ignace en lui fournissant de nouveaux éléments. Beaucoup de critiques pensaient que même les lettres authentiques étaient interpolées. La découverte d'une ancienne traduction syriaque des *Epîtres à Polycarpe, aux Éphésiens, aux Romains*, leur a donné raison. Cette traduction, trouvée dans des manuscrits syriaques rapportés d'un couvent du désert de Nitrie en Égypte et déposés aux British Museum de Londres, a été publiée par le R. W. Cureton, sous ce titre : *The ancient syriac version of the Epistles of saint Ignatius*; Londres, 1845, in-8°. La traduction syriaque, qui remonte au sixième siècle pour l'*Epître à Polycarpe*, au septième ou au huitième siècle pour les *Epîtres aux Romains et aux Éphésiens*, est plus courte que la plus courte récension grecque et représente plus fidèlement, suivant M. Cureton, les lettres primitives de saint Ignace. Le savant éditeur, remarquant que les passages omis sont destinés à renforcer l'autorité cléricale et épiscopale, ou à défendre la divinité de Jésus-Christ, pense que ce sont des interpolations faites au quatrième siècle. L'importance de cette question a décidé M. Cureton à reprendre son premier travail dans une publication plus étendue qui a pour titre : *Corpus Ignatianum : a complete collection of the Ignatian Epistles, genuine, interpolated, and spurious together, with numerous extracts from them, as quoted by ecclesiastical writers down to the tenth century; in syriac, greek, and latin; an english translation of the syriac text, copious notes, and introduction*; Londres, 1849, in-8°. L. J.

Cave, *Hist. literaria*. — Oudin, *De Script. Eccles.* — Daillé, *De Scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ et Ignatii Antiocheni nomine circumf. Libri duo*; Genève, 1666, in-4°. — Pearson, *Vindiciæ Ignatianæ*; Cambridge, 1672, in-4°. — Leclerc, *Dissertatio de Ignatianis Epistolis*, dans son édition des *Épîtres*. — Lardner, *Credibility*. — Galland, *Bibliotheca Patrum*; vol. I, *Proleg.*, c. 7, 8. — Beyer, *Dissertationes II de Ignatio, veritatis confessore et martyre*; Leipzig, 1722, in-4°. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, vol. I, p. 620. — W. Cureton, *Vindiciæ Ignatianæ, or the genuine writings of saint Ignatius as exhibited in the ancient syriac version vindicated from the charge of heresy*; Londres, 1846, in-8°. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography*. — *Edinburgh Review*, juillet 1949.

IGNACE de Constantinople, *le Diacre* ou *Magister*, prélat et hagiographe grec, vivait au commencement du neuvième siècle. Il fut diacre et *scevophylax*, ou gardien des vases sacrés dans la grande église de Constantinople, sous les patriarcats de Tarasius (784-806) et de Nicéphore (806-815), et il semble avoir été lié avec ces deux prélats comme disciple et comme ami. Il apprit de Tarasius la composition poétique. On ne sait plus rien de sa vie, sinon qu'il devint archevêque de Nicée. On a de lui : Βίος Ταρασίου τοῦ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως (Vie de Tarasius, patriarche de Constantinople); le texte grec est resté inédit; il en a été publié une traduction latine dans le *De probatis Sanctorum Vitis* de Surius et dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 25 février, vol. III, p. 576; — Βίος τοῦ ἁγίου Νικηφόρου, πατριάρχου Κωνστ. (Vie de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople); le texte grec est donné dans les *Acta Sanctorum*, 13 mars, vol. II; *Appendix*, p. 704; et une traduction latine a été insérée dans le même volume, p. 294. Ignace composa encore d'autres ouvrages, entre autres un abrégé de cinquante-trois fables de Babrius en vers ïambiques. Chaque fable n'a que quatre vers. Ces quatrains furent d'abord publiés sous le nom de Gabrias, Gabrius ou Babrius, dans l'*Ésope* de Alde, Venise, 1505; ils parurent sous le nom de leur véritable auteur (Ignatius Magister) dans le *Phèdre* de Ritterhusius; dans la *Mythologia Æsopica* de Nevelet (1). Y.

(1) On connaît plusieurs autres Ignace byzantins, parmi lesquels on remarque :

IGNACE (*Iconomaque*), contemporain de Théodore Studita (commencement du neuvième siècle) et auteur de quelques vers acrostiches contre le culte des images, publiés avec la réfutation de Théodore Studita, dans les *Opera varia* de Sirmond, vol. V, p. 169 (*voy.* Fabricius, *B. G.*, vol. VII, p. 46; Smith, *Dict. of G. and R. Biog.*).

IGNACE de Sélybrie, d'une époque incertaine, auteur d'un *Commentarius in Aristotelis scripta logica*, en manuscrit dans la bibliothèque Saint-Marc à Venise, et d'un Βίος καὶ πολιτεία τῶν ἁγίων θεοστέπτων μεγάλων βασιλέων καὶ ἰσαποστόλων Κωνσταντίνου καὶ Ἑλένης (Vie et conversation des très-saints et grands souverains apostoliques Constantin et Hélène). *Voy.* Fabricius, *B. G.*, vol. III, p. 210; vol. VII, p. 46.

? Suidas, au mot Ἰγνάτιος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 685; VI, p. 570; VII, p. 45; X, p. 297, 329.

IGNACE (Saint), patriarche de Constantinople, né en 798, mort le 23 octobre 878, était le plus jeune fils de Michel Rangabé et de Procopia, fille de l'empereur Nicéphore. Il se nommait Nicétas avant d'être moine. Inhumainement mutilé par Léon l'Arménien, pour lui ôter toute chance au trône, que celui-ci avait usurpé à son père, il se consacra à Dieu dès l'âge de quatorze ans, dans le monastère de Satyre, dont il ne tarda pas à être élu abbé. Appelé au siége de Constantinople par les vœux unanimes du clergé et du peuple, il en prit possession le 4 juillet 846. Vénéré même par les hétérodoxes, car ses moindres actions, selon l'expression d'un historien russe (1), n'étaient inspirées que par la charité, il employa paisiblement les premières années de son patriarcat à de grandes œuvres; mais, ayant refusé la communion à Bardas, parce qu'il vivait publiquement avec sa belle-fille, et son ministère à l'empereur Michel, qui avait violenté sa mère Théodora, il fut arraché de son siége en 857, relégué dans l'île de Térébinthe, et les évêques grecs, joués par Bardas, mirent à sa place le premier écuyer de l'empereur, Photius, qui en six jours passa par tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Pour consolider une élévation aussi rapide, dont les annales ecclésiastiques n'offrent pas un second exemple, Photius sentait qu'elle devait être régularisée par la démission d'Ignace et la confirmation du pontife suprême. Il commença par user de ruse à l'égard d'Ignace; mais bientôt, après l'avoir enfermé sans aliments et vêtements dans une étable à chèvres et l'avoir transporté de là dans une prison obscure où des soldats se relayaient pour le maltraiter, il poussa la cruauté jusqu'à le suspendre en l'air, le brûler avec des fers chauds et des lames ardentes, le faire monter, de grosses pierres aux pieds, sur le tombeau de Constantin Copronyme, formé en voûte et de marbre taillé en pointe, et de le précipiter du haut de ce monument. Toutes ces cruautés ne purent ébranler Ignace. Alors Photius recourut à Rome, et adressa la plus humble des requêtes à Nicolas I[er] (2). S'il ne réussit pas à surprendre sa bonne foi; du moins il parvint à corrompre ses légats à Constantinople; mais, dès que le pape eut connaissance de la vérité, il déclara qu'Ignace n'avait jamais été déposé, ne l'ayant été que par ceux qui n'avaient aucun pouvoir, et il condamna son bourreau comme un intrus. Toutefois, ce ne fut qu'après la fin tragique de Bardas (29 avril 866), et celle de Michel (24 sept. 867), et après un martyre de neuf ans qu'il fut donné au digne successeur de saint Chrysostome d'être réintégré dans ses droits et d'en jouir encore onze ans. Le premier usage que saint Ignace fit de sa liberté fut de prier Adrien II de convoquer un concile pour remédier aux maux dont l'Église avait été affligée. Ce concile, qui est le quatrième de Constantinople et le huitième œcuménique, entièrement composé d'évêques orientaux, à l'exception des représentants de la papauté, sans rien changer aux dogmes, ne les discuta même pas, par la raison qu'il ne s'agissait pas de doctrine à cette époque, mais simplement de crimes ecclésiastiques et civils. C'est l'Église grecque à elle toute seule qui forma ce concile, et c'est aujourd'hui elle toute seule qui l'anathématise, quoique, par une louable inconséquence, elle soit d'accord avec l'Église universelle pour célébrer, le 23 octobre, la mémoire de son héros. Brûlant de zèle pour la foi, saint Ignace envoya des docteurs évangéliques jusqu'à Kief : ce fait est reconnu par Karamzin (1), et prouve une fois de plus que c'est à la source la plus pure que les Russes doivent les premières lueurs de leur foi. Ignace, dit un docte et consciencieux historiographe de nos jours (2), est un des plus nobles caractères qui aient paru sur le siége de Constantinople. Il a fourni l'exemple des plus grandes vertus comme des plus grands malheurs, si toutefois on doit appeler malheurs des persécutions essuyées avec la constance la plus héroïque, pour une cause si légitime. On avait vu briller en lui une piété sincère, une chasteté angélique, une grande fermeté de caractère, une instruction solide et un attachement inviolable aux devoirs de sa dignité. Une seule faute peut lui être reprochée, c'est son obstination à exercer sa juridiction sur la Bulgarie, malgré la défense des papes, en quoi il a fait voir combien il était difficile aux patriarches de Constantinople, dans la position élevée où ils se trouvaient, de se renfermer dans le cercle de leurs droits et de leurs devoirs. Mais Ignace n'a point été hostile au saint-siége, il en reconnaissait la primauté; il mettait de la lenteur à en exécuter les ordres, parce qu'il croyait défendre les droits de son Église, et il est à présumer qu'il aurait cédé à la dernière monition, si la mort ne l'avait point surpris avant de l'avoir reçue. Ce qui est certain, c'est qu'il est mort dans la communion de l'Église; le ciel et la terre se sont déclarés en sa faveur : le ciel par les nombreux miracles opérés à son tombeau; la terre par le culte religieux que lui ont décerné l'une et l'autre Église. »

P[ce] Aug. Galitzin.

(1) Natchertanié Tzerkovnoï, *Istorii Innokentia.*

(2) M. A. Mouravief a avancé (*Pravda vsélenskoï Tzerkvi*; S.-Pg., 1841, p. 215) que les Romains avouent la non-existence de cette lettre de Photius. Mais ici son érudition lui fait défaut : citée par Baronius sur un manuscrit du Vatican, cette lettre se trouve tout entière dans un ouvrage imprimé en 1706 en Valachie, intitulé : Τόμος Χαρᾶς, qu'on peut consulter à la Bibliothèque impériale de Paris.

(1) I, c. IV. *Voy.* aussi : *Vit. Basil. Maced.*, num. 16, t. VI, p. 211, inter. *Hist. Byzant. script. post Theophan.*; Parisiis, 1685.

(2) M. l'abbé Jager, *Histoire de Photius*, l. VII.

ètas, *Vie de saint Ignace;* Ingolstadt, 1604, arenius, *Annales*. — Baillet et Godescard, ints. — Mieslatzoslof, *Pravoslavnokafolit- lotchnoi Tzerkvi*.

CE, voyageur et moine russe, natif de vivait à la fin du quatorzième siècle. npagné en 1389 le métropolite Pimeri tinople, et a fait une relation très-dé- ce voyage, du couronnement de l'em- nuel, auquel il a assisté, et des saints l a visités : Tatichtchef en faisait grand insérée dans le 4e tome de son *His- Russie*. Pce A. G—N.

Vostelitakh doukhovnago Tchina gr.-ross.

I DE LOYOLA (Saint), célèbre fon- la *Compagnie de Jésus*, né en 1491 ı de Loyola (Guipuscoa), mort à Rome et 1556. Il était le onzième enfant de agnez et de Marina Saez y Balde, l'un de noblesse biscaienne. A peine âgé ze ans, Ignace fut envoyé à la cour du tille, Ferdinand V, qui l'attacha à sa en qualité de page. Il suivit son souve- ses guerres contre les Portugais, con- varrais, contre les Français et surtout Sarrasins. Partout il se distingua par ır chevaleresque. S'il faut en croire ses s, ses exploits en amour égalèrent ceux ps de bataille. En 1521, en défendant ie, un éclat de bombarde le blessa si t à la jambe droite, qu'il en resta Cette difformité arrêtait forcément sa nilitaire et galante : il tourna alors ses vers la religion; et, durant sa longue ence, la lecture de quelques livres de mma son imagination. Il y puisa une particulière pour la mère de l'Homme- déclara *chevalier de la Vierge*, et vou- tre avec un Maure qui avait contesté té de Marie (1). Des visions, causées e par la fièvre, lui montrèrent Jésus et disputant le monde; enrôlant les âmes isant en deux armées ennemies, entre se déciderait, pour l'éternité, la grande ı lumière contre les ténèbres. Ignace se ous l'étendard de la Croix : il se crut me mission providentielle dont le succès t à jamais la gloire de Dieu et le bon- créatures, en les unissant toutes par acré : celui du catholicisme. Il entra e voie par un pèlerinage à Notre-Dame Serrat, en Catalogne. La maladie vint le nouveau : « sa personne devint si ridi- affreuse, que, dès qu'il paraissait dans les enfants le montraient au doigt, lui les pierres et le suivaient avec de huées (2). » Il se réfugia dans l'hôpital esa, puis dans une caverne hors la ville. Ce fut dans cette caverne qu'il arrêta le plan de de son livre des *Exercices spirituels*. A peu près guéri, il se dirigea sur Barcelone, où il s'embarqua pour la Terre Sainte. Il arriva à Jérusalem le 4 septembre 1523. Le contraste de son ignorance avec la grandeur de ses vues le fit mal accueillir par les franciscains, auxquels il s'adressa; mais cet échec fut pour lui une leçon utile. Il vit que moins d'exercices extérieurs et plus d'études le conduiraient mieux à son but : il échangea donc son costume de pèlerin contre un plus convenable, et revint à Barcelone, où il n'hésita pas, quoiqu'il eût trente-deux ans, à se mettre sur les bancs des écoliers. Il alla ensuite étudier la philosophie à Alcala et à Salamanque. Il commença dès lors à catéchiser. L'*Imitation de Jésus-Christ* était surtout le texte qu'il développait de préférence; mais ce thème si simple était peu goûté des professeurs espagnols; et les orateurs ecclésiastiques eux-mêmes en trouvaient l'application prématurée. Fatigué des contrariétés qu'il éprouvait dans sa patrie, Ignace vint à Paris au commencement de février 1528. Il recommença ses humanités au collége Montaigu, fit de nouveau sa philosophie à celui de Sainte-Barbe, et enfin sa théologie chez les jacobins. Il fut reçu maître ès arts en 1534. Dans ce moment l'islamisme fuyait vers l'Afrique et l'Orient devant l'épée des Espagnols, des Polonais, des Hongrois, tandis que le judaïsme disparaissait dans les prisons ou sur les bûchers de l'Inquisition; mais la réforme triomphante venait du Nord attaquer le catholicisme. De toutes parts en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, on proclamait la doctrine du libre examen; on agitait les questions fondamentales de la religion, et chacun était ébranlé dans sa foi. Ignace comprit qu'il fallait, sans perdre de temps, opposer une forte digue au torrent qui menaçait de faire disparaître à jamais les croyances ultramontraines. C'était chose difficile; car l'esprit du siècle se prêtait peu aux associations religieuses. Toutefois, après une longue résistance, Pierre Le Fèvre, pauvre prêtre savoyard, se laissa gagner; François-Xavier, gentilhomme navarrais, qui professait la philosophie au collége de Beauvais, esprit léger et ami des plaisirs, se rendit à ses instances; les Espagnols Jaime Lainez, Alfonse Salmeron, Nicolas Bobadilla, et le Portugais Rodriguez d'Azevedo, tous étudiants distingués, écoutèrent également ses propositions. Le 15 août 1534, jour de l'Assomption, Ignace et ses amis se rendirent au couvent des religieuses de Montmartre. Le Fèvre leur dit la messe dans une chapelle souterraine; puis ils s'engagèrent, par un serment solennel, à consacrer leur existence au service de la religion, à se contenter pour eux-mêmes du strict nécessaire et à faire ensemble le pèlerinage de Jérusalem pour y travailler à la conversion des infidèles. Le but véritable de l'association n'était pas encore avoué; mais ses membres devaient se réunir tous les

. Bouhours, *Vie de saint Ignace*.
1, *Histoire Ecclésiastique*, cont.

ans au même jour. Ignace leur donna rendez-vous à Venise pour 1536. Tous furent exacts, et leur nombre s'y accrut de trois nouveaux adeptes, dont deux Français. La guerre avec les Turcs fermant aux pèlerins missionnaires les routes de la Terre Sainte, Ignace les décida, pour accomplir leur vœu, à se mettre à la discrétion du pape, afin que le saint-père disposât de leur personne pour la défense de la foi catholique. Comme ils quittaient Sienne pour se rendre à leur nouvelle destination, Ignace eut une vision dans laquelle Jésus le fortifiait dans sa résolution par ces mots : « Je vous serai propice à Rome (1). »

Cependant, avant de se présenter devant le souverain pontife, Ignace prit le soin d'envoyer Le Fèvre et François-Xavier à Rome pour se faire des partisans à la cour papale. Il dispersa ses autres compagnons, dans le même but, à Bologne, à Ferrare, à Padoue, à Sienne, dans les grands centres universitaires. « Ils prêchaient sur la place publique, rapporte le P. Fabre ; et, comme ils avaient la mine étrangère et qu'ils parlaient mal italien, le peuple, qui les prenait pour des *tabarins* et des saltimbanques, s'assemblait en foule autour d'eux. » Ils furent souvent accusés d'erreur ; et les augustins, entre autres, attaquèrent vivement leur enseignement. Néanmoins, Ignace se rendit à Rome, et le 15 avril 1538 il soumit les bases de sa Société à l'approbation de Paul III. Mais, sur l'opposition du cardinal Guidiccioni, il fut décidé qu'il n'y avait aucune urgence de créer un ordre nouveau. Ce refus ne découragea pas Loyola ; il fit présenter au pape, par le cardinal Contarini, un projet de statuts qui expliquait plus complétement le but de l'association qu'il voulait fonder. Outre les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté, les membres de la nouvelle congrégation promettaient « de servir Dieu et son vicaire sous la bannière de la Croix ; de travailler au perfectionnement des âmes par la prédication et la confession ; d'instruire la jeunesse et de propager la foi ». Mais ce qui les distinguait des autres ordres religieux était « qu'au chef du nouvel ordre appartenait seul le droit d'employer comme il l'entendrait tous les membres de la Société, de faire, d'après les conseils de ses compagnons, qui n'ôteraient rien à son pouvoir absolu, tels règlements qu'il jugerait convenables; enfin d'accepter, malgré le vœu de pauvreté strictement obligatoire pour les membres de l'ordre, toutes les donations en rentes ou biens-fonds destinés à l'extension de la Compagnie et à la prospérité de ses établissements ». L'homologation de ce projet rencontra une vive opposition dans le collége des cardinaux; mais Paul III, en face des dangers que courait le trône de saint Pierre, ne crut pas devoir refuser les secours que lui apportaient ces

(1) Cette vision aurait eu lieu à la Storta, village assez voisin de Rome et où on l'a représentée dans une église bâtie en souvenir.

dévoués auxiliaires. Il leur accorda d'abord une église consacrée sous le vocable de *Giesu* (Jésus), d'où la Compagnie prit, en 1539, le nom de *Jésuites*, puis leur confia des missions dans diverses villes d'Italie. Enfin, le roi de Portugal, João III, ayant demandé six de ces nouveaux apôtres, parmi lesquels François-Xavier, pour prêcher la foi dans les Indes, Paul III ne résista plus, et, le 27 septembre 1540, par sa bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*, il approuva le nouvel institut, sous la dénomination de *Société de Jésus*. Ignace fut proclamé général de l'ordre pour trois ans, le 22 avril 1541, et en rédigea immédiatement les constitutions avec le grave Jacques Lainez, qui fut avec Loyala le génie organisateur de la grande Compagnie des Jésuites (1).

(1) Suivant Moreri, le P. Cajetan aurait prouvé, dans son *Vindex Benedictorum*, que saint Ignace avait pris sa règle sur celle de Saint-Benoît. D'après ce code, que le cardinal de Richelieu considérait comme un chef-d'œuvre à la fois politique et religieux, le général exerce une autorité à peu près absolue sur tous les membres de la Société. Il reçoit et exclut qui il veut, nomme à tous les emplois, à l'exception de deux, convoque et préside les congrégations ou assemblées générales. Dans le cas où l'âge ou les infirmités le rendraient incapable de remplir les devoirs de sa charge, l'ordre, avec la sanction du pape, lui nomme un vicaire général, lequel doit lui succéder. Cinq assistants composent le conseil secret du général, et dirigent, sous ses ordres, les affaires de la société dans les cinq principales nations théâtre de ses travaux : l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Portugal. Ils pourraient convoquer une assemblée générale pour déposer le chef lui-même, s'il menait une vie scandaleuse ou dissipait les revenus de l'ordre. Ils sont nommés par la congrégation assemblée, comme l'est aussi l'admoniteur, conseiller intime chargé d'avertir en secret le général de ce qu'il pourrait remarquer d'irrégulier dans sa conduite. L'ordre est divisé en provinces, dont les chefs, dits *provinciaux*, choisissent, moyennant la sanction du général, les supérieurs des maisons professes et des noviciats, les recteurs des colléges, et une foule d'officiers inférieurs qui se partagent les différentes branches du service. La question de la fortune de l'ordre est confiée, à Rome, à un procureur général, et dans chaque province, à un procureur particulier. Les maisons de profès ne peuvent posséder d'immeubles : les colléges ont ce droit, et ils viennent en aide aux premières. Les jésuites sont partagés en cinq classes. Les ecclésiastiques qui veulent faire partie de l'ordre doivent d'abord passer deux ans dans celle des novices. Ce temps d'épreuve est consacré à les former à l'obéissance et à l'abnégation la plus absolue. De cette classe, ils passent d'abord dans celle des écoliers approuvés, où ils se lient par des vœux secrets, puis dans celle des coadjuteurs spirituels, où ils font des vœux publics, qui sont reçus par le supérieur au nom du général. Ces deux classes sont plus particulièrement chargées de l'instruction de la jeunesse, de la prédication, de la direction des consciences. Pour entrer dans celle des profès, il faut avoir atteint l'âge de trente-trois ans et ajouter aux trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance celui d'un entier dévouement aux ordres du pape en tout ce qui concerne les missions. Les profès peuvent être regardés comme les patriciens de l'ordre. C'est à eux que sont dévolues les fonctions difficiles de supérieurs des missions, de directeurs spirituels des princes. Seuls ils ont voix dans l'élection du général, et peuvent remplir les hautes charges de l'ordre. La cinquième classe, tout à fait en dehors de la hiérarchie dont nous venons de présenter le tableau, est celle des coadjuteurs temporels. Ce sont des laïques qui ne prennent d'autre engagement que celui de servir l'ordre.

rrages, que l'on ne connaît plus que par nes mentions, semblent avoir eu pour a vie privée des hommes illustres de la Plutarque, qui les cite, ne leur accorde grande valeur historique. Voici les ti- nus des ouvrages d'Idoménée : *Histoire nothrace* (Ἱστορία τῶν κατὰ Σαμοθράκην), *les Socratiques* (Περὶ τῶν Σωκρατικῶν). passages relatifs à Pisistrate, à Thémis- Aristide, à Périclès, à Démosthène, à , à Hypéride, à Phocion, ne peuvent nir à aucun de ces deux ouvrages, bien itenis les revendique pour les *Socrati-* 'œuvre dont ils faisaient partie s'intitulait, Jonsius : *Sur les Hommes illustres* (Περὶ ἀνδρῶν), et selon Luzac, *Sur le Luxe des es illustres* (Περὶ τῆς τῶν ἐνδόξων τρυ- ais M. Sauppe paraît en avoir découvert able titre dans un passage corrompu des *ta* de Bekker (p. 249). D'après la cor- qu'il propose, le titre de l'ouvrage d'Ido- tait : Περὶ δημαγωγῶν (*Sur les Démago-* plutôt *Sur les Hommes politiques*). Les ts trop peu nombreux d'Idoménée ont été is par M. Muller, dans ses *Fragmenta corum Græcorum*, t. II, p. 489. Y.

e Laerce, X, 23, 25. — Strabon, XIII, p. 589. — VII, p. 279. — Suidas, au mot Ἰδομενεύς. — *De Hist. Græcis*, p. 205, édit. Westermann. — cinquième *Excursus* sur le *Périclès* de Plutar- onsius, *Hist. Script. Philos.*, II. — Heeren, *De l. Plut.*, p. 93. — Luzac, *Lect. Attic.*, p. 113. — *Rheinisches Museum*, année 1843, p. 450.

EUS ou **HIDRIEUS** (Ἱδριεύς ou Ἱδρ.), roi ste de Carie, mort en 344 avant J.-C. fils d'Hécatomnus, il monta sur le trône rt d'Artémise, veuve de son frère Mau- 351. Peu après son avénement il reçut les Perses Artaxerxès Ochus la demande orps auxiliaire contre l'île de Cypre. fournit une flotte de quarante trirèmes et iée de 8,000 mercenaires, qu'il plaça sous mandement d'Évagoras et du général Phocion. Il ne resta pas longtemps es Perses ; mais sa rupture avec eux ne n rien à la prospérité de son royaume. parle de lui comme d'un des plus ri- des plus puissants princes de l'Asie, et hène dit qu'il ajouta à ses domaines iires, Chios, Cos et Rhodes. Il mourut règne de sept ans, laissant le trône à sa la, qu'il avait épousée suivant la coutume e. Y.

EMOFF, voyageur russe, né vers 1744, Saint-Pétersbourg, après 1809. Il entra ie dans la carrière militaire, et était sous- lorsqu'en 1774 il fut fait prisonnier par acks ou Kirghiz de la grande horde, aux s d'Orenbourg, sur la droite de l'Oural. it l'esclave d'un chef boukhare, qui l'af- , et lui confia un commandement. Iefre- trouva ainsi en relations avec les Tadjiks, eks, les Turcomans et autres peuples avoi- sinant la mer Caspienne. De son temps le kha- nat de Boukharie (ancienne Sogdiane) contenait environ 2,500,000 habit., qui pouvaient mettre sous les armes 300,000 cavaliers. Les principales villes étaient Boukhara, Karakoul, Kermina, Min- kal, Samarcand, Juzzek, Karchi, Labiak et Balk. Iefremoff prit part à plusieurs expéditions contre les Khiviens, les Merviens et quelques autres populations tartares. Il profita de la liberté dont il jouissait pour chercher à revoir sa patrie. Il atteignit d'abord Khokhand (1) ; puis, traversant le Turkestan chinois, il s'arrêta successivement à Marghylan (où il vit un drapeau rouge qui avait ap- partenu, disait-on, à l'armée d'Alexandre le Grand) à Kachgar, à Hiarkand. Il pénétra ensuite dans le Thibet, séjourna près d'un mois à Tchangamrinf, franchit, malgré de nombreux dangers, l'Himalaya, descendit dans l'Indoustan, visita Delhi, et, gagnant la côte occidentale de la presqu'île gangénique, il prit passage sur un navire anglais. Ce ne fut qu'en 1782, après huit années d'absence, qu'il débarqua à Saint-Pétersbourg. Les documents nouveaux et précieux qu'il rapporta sur les con- trées qu'il avait visitées le firent bien accueillir du gouvernement russe, qui lui accorda même la noblesse et le titre de conseiller aulique. Iefre- moff a publié ses aventures sous le titre de : *Voyages en Boukharie, à Khiva, en Perse et dans l'Inde* ; Saint-Pétersbourg, 1786. A. DE L.

Diodore, XVI, 42, 45, 69. — Strabon, XIV, p. 656. — Arrien, *Anab.*, I, 23. — Isocrate, *Philipp.*, p. 102. — Dé- mosthène, *De Pace*.

IENICHEN (*Gottlob-Frédéric*), philologue et philosophe allemand, né le 26 mars 1680, à Eu- teritsch, près de Leipzig, mort le 17 septembre 1735. Son père, Georges Ienichen, auteur de quel- ques opuscules, était ministre protestant. Après s'être fait recevoir, en 1699, maître en philosophie à Leipzig, Ienichen fit un voyage en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. De retour à Leipzig en 1706, il devint assesseur de la faculté de philo- sophie, et six ans après professeur de morale et de politique. On a de lui : *De Genesimantia* ; Leipzig, 1699, in-4° ; — *De Cultu Heroinarum sago vel toga illustrium* ; 1700, in-4° ; — *Historia Spinosismi Leenhosiani* ; 1707, in-4° ; — *De Democrito Philosopho* ; Leipzig, 1720, in-4° ; — *In Funere J.-B. Menkenii* ; Leipzig, 1732, in-fol. ; — *In Funere L. Chr. Crellii* ; Leip- zig, 1733, in-fol. ; — *In Funere Griebneri* ; Leipzig, 1734, in-fol. Ienichen a encore publié plusieurs autres opuscules, parmi lesquels nous citerons : *De eo quod Justum et Decorum est circa jocos et facetias*. Il a aussi donné une édi- tion des *Opera Philosophica* et de l'*Ars Critica* de Leclerc. E. G.

Kappe, *Programma in funere Jenicheni* ; Leipzig, 1735, in-fol. — *Acta Eruditorum Lipsiensia*, année 1736, p. 91. — Jöcher. *Allg. Gel. Lex.*

(1) Ville de la Tartarie indépendante, située par 40° 48' long. est, et 64° 14' de lat. nord. Elle a été la principale résidence de Gengis-Khan et de Tamerlan. Iefremoff y compta plus de 400 mosquées.

vant l'évêque de Paris, Eustache du Bellay, et devant le doyen de la faculté de théologie. Tous deux se prononcèrent contre les jésuites; le prélat parisien, statuant même sur la bulle papale, déclara « qu'elle contenait des choses en opposition avec la raison et qui ne devaient être tolérées ni reçues en la religion chrétienne ». La Sorbonne déclara que la Société paraissait « dangereuse pour la foi, perturbatrice de la paix de l'Église et plus propre à détruire qu'à édifier ». On leur accorda cependant le professorat à Billom.

Ignace, auquel le P. Brouet, supérieur des jésuites de Paris, rendit compte de l'affaire, l'exhorta à se soumettre et à attendre. « Dans certaines causes, lui écrivit-il, il vaut mieux se taire que de parler; et l'on n'a pas besoin de se venger ou de se défendre par la plume quand la vérité se venge et se défend elle-même. Quelque grande que soit l'autorité des théologiens qui nous condamnent, elle ne doit point nous faire peur : Dieu est notre défense. Mettons notre cause entre ses mains et nous triompherons de la calomnie. » Ignace fut prophète; car, avant sa mort, le parlement consentit à l'établissement des Jésuites en France, parce que cette Société lui parut la plus propre à combattre les protestants.

Cependant, Eustache du Bellay ayant interdit aux jésuites toute fonction ecclésiastique dans son diocèse, ils prirent le parti de se soustraire à son autorité en allant s'établir dans le quartier qui était sous la juridiction de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés : c'était rester dans Paris, mais sans blesser les droits de l'évêque. Au surplus, les faveurs de la cour romaine dédommageaient amplement Loyola de l'opposition que lui manifestait une grande partie du clergé gallican. Non-seulement les pontifes Paul III et Jules III avaient accordé à leur pieuse milice tous les priviléges des autres ordres, mais ils en avaient créé d'exceptionnels. C'est ainsi qu'ils avaient reconnu au nouvel institut le pouvoir de conférer tous les degrés académiques ; et ces degrés devaient faire jouir ceux qui les avaient obtenus de droits égaux à ceux des gradués des universités. En 1545, Jules III accorda aux jésuites la faculté d'exercer le ministère sacré dans toutes les églises de la chretienté, *même pendant un interdit*, et de donner l'absolution pour les cas, *même réservés au saint-siége;* ils étaient d'ailleurs affranchis de toute juridiction locale.

Certes, Ignace de Loyola, qui avait obtenu tant de concessions des papes, qui avait triomphé si hautement de la répulsion des monarques et des peuples, n'était pas un homme ordinaire, en dépit de quelques écrivains, qui n'ont voulu voir en lui qu'un instrument. Ignace de Loyola était une des individualités les plus caractérisées de son époque. Nous pouvons croire, sans trop de présomption, qu'il entrevoyait à sa mort l'immense succès de son œuvre, congrégation moitié ecclésiastique moitié laïque, toujours militante, toujours conquérante; car déjà, en 1556, l'ordre, quoique repoussé en France, comptait douze *provinces* en Europe, trois en Amérique, une en Afrique, et une en Asie. Déjà dans plus de cent colléges mille congréganistes propageaient hautement ses principes dans le monde entier.

Il ne convient pas à notre cadre de suivre dans ses développements la Société fondée par Ignace de Loyola. Dans la politique elle fut ce qu'elle devait être selon la formule *Sint ut sunt, aut non sint*, adoptée par les premiers fondateurs : le triomphe de la Compagnie, *quand même*, fut le seul but de chacun de ses membres ; mais il faut reconnaître que les jésuites ont rendu de grands services à l'humanité dans l'instruction, dans la linguistique, dans les sciences et surtout dans les missions, qui leur ont fourni l'occasion de répandre la lumière dans de nombreuses contrées et de servir, en quelque sorte, de trait d'union entre la civilisation et l'état sauvage.

Paul V béatifia Ignace de Loyola, en 1607, et Grégoire XV le canonisa, en 1622; Urbain VIII introduisit son nom dans le martyrologe romain. Son corps avait été inhumé dans l'église de Jésus de Rome. Sa fête est célébrée le 31 juillet. On connaît d'Ignace de Loyola les ouvrages suivants : *Libro de las Constituciones de la Compañia de IHS.*, trad. en latin par le P. Juan Polanco, Rome 1558 et 1559, in-8°; Prague, 1567, in-fol.; — *Formula Instituti*; octobre 1540; — *Carta de la religiosa Obediencia*, adressée à ses associés de Portugal; avril 1553; — *Carta de la Perfeccion religiosa*, aux socios espagnols; 9 mars 1547 ; — *Exercicios espirituales*, trad. en latin par André Frusius; souvent réimprimés; trad. en français par Drouet de Maupertuis : c'est un recueil de méditations qui renferme une instruction particulière pour la réformation des mœurs; on en a souvent discuté les principes.

A. L.

P. Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — Ribadeneira, *Vida de S. Ignacio*; Madrid, 1570, in-8°. — Giur. Pietro Maffei, *De Vita et Moribus S. Ignatii Loyolæ*; Rome, in-4°. — Stein, *Vita Ignatii Loyolæ*; 15[illegible], in-fol. — Gretser, *Apologiæ pro Vita S. Ignatii*; Ingolstadt, 1599-1604, in-8°. — Le P. Bouhours, *Vie de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus*. — Bartholi, *Hist. de la Soc. de Jesus*. — Pietro-Paolo Bombino, *Vita S. Ignatii*; Naples, 1615, in-4°. — Michel Walpole, *Life of S. Ignatius*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispaña nova*, t. III, p. 624. — Le Cardinal de Bausset, *Histoire de Fénelon*, t. I, p. 15-18. — L. de Guzman, *Historia de las Missiones*; Alcala, 1601, 2 vol. in-fol. — Baillet, *Vies des Saints*, 31 juillet. — Genelli, *Leben des heiligen Ignatius von Loyola*; Inspruck, 1848, in-8°. — Crétineau-Joly, *Histoire des Jésuites*. — Lefeuve, *Hist. du College Rollin*.

***IGNACE**, deuxième patriarche russe du commencement du dix-septième siècle, partisan du faux Dmitri, jeté dans un couvent par Basile Chouiski; les historiens contemporains s'accordent à dire qu'il était catholique. Pce A. G—n.

Document relatif au Patriarcat moscovite; Paris, Techener, 1857.

***IGNACE** (*Iorléritch*), abbé russe du dix-

septième siècle, protesta contre la sentence du clergé de Moscou, réuni en 1666, au concile qui condamna le célèbre patriarche Nikon (*voy.* ce nom) à être dégradé et emprisonné pour le reste de ses jours. Il émit en faveur de ce patriarche calomnié un vote longuement motivé (*Golos*), qui a été conservé. On a aussi de lui des *Harangues* qu'il a adressées au tzar Alexis et à divers grands seigneurs. P[ce] A. G—N.

Drevnaïa, *Rossiiskaia Bibliotéca*, t. III.

IGNACE DE JÉSUS, missionnaire italien du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmes déchaussés, et alla prêcher l'Évangile en Turquie, dans l'Asie Mineure, en Arménie et jusqu'en Perse, où il séjourna longtemps. Il s'efforça surtout de ramener à la foi catholique les sectaires dits *de saint Jean* (en oriental *Mendaï*). Il revint à Rome vers 1650. Ses principaux ouvrages sont : *Narratio Originis Rituum et Errorum Christianorum sancti Joannis*, Rome, 1652, in-8°; réimprimé dans le *Recueil des Voyages* de Thévenot. On apprend dans cette relation de nombreux détails sur l'origine et les coutumes des schismatiques de Syrie; — *Grammatica Linguæ Persicæ*; Rome, 1661, in-4°. A. L.

Journal des Savants, ann. 1696. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **IGNACE** (*Rimski-Korsakof*), métropolite de Tobolsk, mort à Moscou, le 13 mai 1701. Il était *stolnik* (officier de table) du tzar Alexis avant d'embrasser la vie cénobitique, en 1677, à Solovetzk. Il est connu par son zèle à étouffer les nombreuses sectes qui minent depuis longtemps l'Église russe, et par les ouvrages suivants que ce zèle lui a inspirés : un *Rapport sur les sectaires de Kostroma*; — un *Sommaire de l'Histoire de Russie*; ces deux travaux sont conservés en manuscrit à la bibliothèque de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg; — des *Épîtres* fort curieuses (Bible patriarcale de Moscou) et un *Récit de la Vie et des Prodiges du Bh. Siméon*, qui doit être enfoui au monastère de Verkhotoursk. P[ce] A. G—N.

Slovar, *Pisateliakh doukhovnago Tchina greko-rossiiskoï Tzerkvi*. — *Drevn. Ross. Bibliot.*, t. XIV et XVI.

IGNACE DE JESUS-MARIA. *Voy.* SANSON (*Jacques*).

IGNACE DE SAINT-ANTOINE. *Voy.* LAUGIER (*Antoine*).

IGNACE DE RHEINFELS. *Voy.* EGGS.

IGNARRA (*Nicolas*), antiquaire italien, né à Pietra-Bianca, le 21 septembre 1728, mort à Naples, le 6 août 1808. Après avoir étudié les langues et les littératures anciennes au collége fondé à Naples par le cardinal Spinelli, il fut chargé, à l'âge de vingt ans, d'enseigner le grec à ce même collége. Son ardeur pour l'étude le fit remarquer par le célèbre Mazzochi, avec lequel il se lia intimement et qu'il fut appelé en 1763 à remplacer comme professeur de l'interprétation de l'Écriture Sainte, emploi dont il fut chargé définitivement en 1771, après la mort de Mazzochi. Nommé en 1755 membre de l'Académie Herculanèse, il devint en 1782 directeur de l'Imprimerie royale, et deux ans après précepteur du prince héréditaire. Ayant refusé d'accepter l'évêché de Reggio, il fut promu en 1794 à un canonicat de la cathédrale de Naples. Quatre ans après il perdit entièrement la mémoire. On a de lui : *Vetustum Epigramma in marmore repertum*; Naples, 1759, in-4° : transcription en distiques latins d'une inscription grecque trouvée près de l'église des frères de la Mission, et explication savante du bas-relief auquel se trouvait jointe cette inscription; — *De Palestra neapolitana; advertitur de Buthysiæ agone puteolano*; Naples, 1770, in-4°; dans cet ouvrage, plein d'érudition, Ignarra établit qu'une inscription grecque, découverte près de la Porta Nolana, s'était trouvée primitivement dans le gymnase de Naples; — *Doctissimi Mazzochi Vita*; Naples, 1778, in-8°; — *De Phratriis neapolitanis*; Naples, 1797, in-4°; l'auteur y démontre, contre l'opinion générale des antiquaires d'alors, que les associations, connues sous le nom de *Phratriæ*, n'étaient pas à Naples des confréries religieuses, mais des sociétés politiques; à la fin de l'ouvrage se trouve une dissertation sur le mot *Pausilyppe*; — *Opuscoli*; Naples, 1807, in-4° : ce recueil, publié par les soins de Vin. Orsino, contient des dissertations sur l'antiquité sacrée et profane, des poésies latines, des lettres, etc. E. G.

Castaldi, *Ignarræ Vita*; en tête des *Opuscoli* d'Ignarra. — *Biographia degli Uomini illustri del Regno di Napoli*, t. I. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

* **IGNATIEF** (*André*), voyageur russe, aumônier du comte Tolstoï, ambassadeur de Pierre I[er] à Constantinople en 1702, est auteur d'un *Voyage à Jérusalem*, dont la famille des comtes Tolstoï possède le manuscrit. P[ce] A. G—N.

Doc. partic.

IGOLINO *de Montecatini*, médecin italien, né vers 1348, à Montecatini, dans la vallée de Nievole en Toscane, mort vers 1425. Il professa pendant vingt-cinq ans la médecine à l'université de Pise. Lorsque cette ville passa sous la domination de Jean Galeazzo, duc de Milan, il se démit de sa place, et se rendit à Lucques, où il fut accueilli par Paul Guinigi. Il entra ensuite au service de Malatesta, seigneur de Pesaro, avec une pension de cinq cents florins d'or. D'après une inscription sépulcrale qui se lisait dans l'église de Santa-Maria-Novella, a Florence, on pense qu'Igolino mourut dans cette ville en 1425. Il écrivit le premier sur les bains de Pise. Son traité, composé vers 1410, est resté manuscrit; mais Bondini en a donné une notice en 1789. On a encore d'Igolino : *De Balneorum Italiæ Proprietatibus ac Virtutibus*, dans la collection *De Balneis*, publiée par les Giuntis, à Venise, 1553. Z.

Bondini, *Notice sur Igolino.*

IGOR Ier, grand-duc de Moscovie, né vers 875, mort en 945, était l'unique fils de Rurik, fondateur de la monarchie russe. Enfant à la mort de son père (879), il ne commença à régner qu'après celle de son tuteur, Oleg (912). Il réussit à soumettre les Drevliens et les Ouglitchs, et à surprendre, en 941, Byzance sans défense; mais, après avoir ravagé ses environs durant trois mois, surpris à son tour par une armée que le patrice Bardas s'était hâté de rallier, poursuivi en mer par Théophane, qui détruisit presque toutes ses barques par un feu *qui avait des ailes*, dirent les Russes à leur retour, Igor paya cher cette folle entreprise, sans toutefois se laisser abattre. En 944 il rassembla une nouvelle armée, prit à sa solde les farouches Petchénègues, et marcha de nouveau sur la Grèce par terre et par eau; mais l'usurpateur qui occupait alors le trône de Constantin lui ayant offert de lui donner le même tribut qu'Oleg avait imposé à ses prédécesseurs, Igor consentit à rebrousser chemin et à renouveler le traité que son sage tuteur avait avantageusement conclu trente-cinq ans auparavant. Pour se dédommager du riche butin qui leur échappait, les lieutenants et les soldats d'Igor l'obligèrent à aller lever de nouveaux impôts chez les Drevliens. Cette injuste expédition lui coûta la vie. Tombé dans une embuscade, Igor fut attaché à deux arbres et mis en pièces par ces tributaires exaspérés. Igor avait pour épouse sainte Olga. Pce Augustin GALITZIN.

Chronique de Nestor. — *Histoire de Russie* de Soloviet et d'Oustrialof.

IGOR II, OLEGOWITCH, grand-prince de Russie, massacré en 1147. Il succéda en 1147 à son frère Vsérolof II, au détriment des enfants de ce dernier, et par les intrigues de la puissante famille des Monomaques. En reconnaissant Igor II, le peuple de Kief lui fit jurer sur la croix de supprimer une partie des impôts vexatoires que son prédécesseur avait établis et d'exiger à l'avenir « que les juges se contentassent de l'impôt légal, au lieu de surcharger les accusés de contributions arbitraires ». Pour tenir cette promesse, il fallait qu'Igor mécontentât les boyards, qui faisaient de la justice une véritable spéculation. Le choix était difficile pour un prince plus amoureux du pouvoir que de l'équité. Il se décida pour la continuation des abus, et bientôt le peuple, poussé à bout, ne voulut plus d'un parjure pour souverain. Ysiaslaf (II) Mstislavitch, prince de Péréaslavle, profita de ces dispositions à la révolte : il réunit une armée formidable sur le Dnieper, et s'avança vers Kief. Igor marcha à sa rencontre; mais une partie de ses troupes l'abandonna, et le reste fut massacré; lui-même tomba dans un marais, d'où il ne fut tiré que pour être conduit, chargé de chaînes, au couvent de Saint-Jean à Péréaslavle, où il ne tarda pas à entrer dans les ordres; il obtint à cette condition d'être transféré au couvent de Saint-Théodore à Kief. Son frère dévoué, Sviatoslaf, se retira à Novgorod-Séversky, d'où il continua une rude guerre contre Ysiaslaf et les Kiéviens. Ceux-ci, regardant Ivor comme la cause de leurs malheurs, l'arrachèrent du pied des autels, et malgré l'opposition feinte ou réelle de Vladimir, frère de Ysiaslaf II, le massacrèrent et firent mille outrages à son cadavre. Le règne d'Igor avait duré environ six semaines.}

A. d'E—P—C.

Levesque, *Histoire de Russie*; t. I. — Karamsin, *Histoire de Russie*, trad. par P. de Diwoff, t. II, p. 258-265. — J. Esneaux, *Histoire politique et philosophique de Russie*, t. II, p. 1 à 79.

IHRE (*Jean*), savant suédois, né à Lund, le 3 mars 1707, mort le 1er décembre 1780. Dès l'âge de douze ans il savait le grec. Après avoir étudié dans sa patrie et voyagé en Danemark, en Allemagne, en Angleterre (1730-1733), il fut nommé en 1737 professeur de belles-lettres à l'université d'Upsal. Les théologiens lui suscitèrent de grands embarras à l'occasion d'une dissertation latine où il démontrait l'alliance de la foi et de la raison. L'autorité refusa de sévir contre le professeur inculpé, et invita les deux parties à exposer leurs arguments réciproques dans un colloque public qui eut lieu le 13 octobre 1742. Ihre se fit une grande réputation par sa défense. On a de lui : *Utkast till anmærkningar öfver svenska språket* (Essai et Remarques sur la Langue Suédoise); Upsal, 1745, Stockholm, 1751 : ouvrage rempli d'observations judicieuses sur l'orthographe, les flexions, l'étymologie de la langue suédoise, alors très-pauvre et presque inculte; — *Vetustus Catalogus Regum Sviogothorum*; Upsal, 1752-1755, 5 part.; — *Bref om Wetenskapens Tillstånd i Sverge under hedendoms och påfvedoms tiden* (Lettre sur l'état des Sciences en Suède, sous le paganisme et le catholicisme); ib., 1759; — *Svenskt dialect-Lexicon* (Dictionnaire des dialectes de la Suède); ib., 1766, ouvrage utile, mais incomplet, et composé, sans grande critique, d'après des vocabulaires recueillis par des étudiants de chaque province; — *Ulphilas illustratus*; ib., 1752-1755, 6 part.; — *Fragmenta versionis Ulphilanæ*; ib., 1763, 2 part.; réimprimés en 1773, par Büsching, sous le titre de *Scripta versionem Ulphilanam et linguam mæso-gothicam illustrantia*, avec des changements et additions par l'auteur; — *Anmærkningar rærande Codex Argenteus* (Remarques sur le Codex Argenteus d'Upsal); Stockholm, 1769, et dans le t. II de K. *Bibliothekets tidningar* de Gjœrwel : tous ces travaux sur Ulphilas sont encore estimés; — *Glossarium Suio-Gothicum*; Upsal, 1769, 2 vol. in-8° : ouvrage capital, pour l'impression duquel l'auteur reçut des états une subvention de 10,000 daler-silbermynt; on y trouve l'explication et l'étymologie de tous les mots suédois; — *Bref till Lagerbring rærande then isländska Edda* (Lettre sur l'Edda), 1772, enfermant des aperçus nouveaux; — *Upsalia*

illustrata; ib., 1762-1772, 8 part.; — *Livii Historiarum Libri CXI Fragmentum, cum notis criticis;* ib., nouvelle édition améliorée des fragments découverts et publiés à Rome par Brun; — des discours, des éloges funèbres, de 453 dissertations académiques et des Mémoires dans *Vetenskaps akademiens Handlingar* et *Nova acta R. Societatis Upsaliensis,* dont Ihre était membre et secrétaire. Son père, *Thomas* IHRE, né à Wisby, dans l'île de Gottland, le 3 septembre 1659, mort le 11 mars 1720, à Linkœping, où il était pasteur, enseigna la théologie à Upsal (1692) et à Lund (1693-1717). Il publia neuf dissertations et une grammaire latine intitulée *Roma in nuce;* Rostock, 1680; Lund, 1706; Upsal, 1759 et 1780.

E. B.

Sur le père : J.-L. Torner, *Post funera virtus et fama manet Th. Ihre;* Linkœping, 1720. — T. Rudeen, *Likpredika;* ibid. — Sur le fils : Floderus, *Parentatio;* Upsal., 1781. — Solberg, Éloge, dans *Vitterhets Akademiens handlingar,* t. IV. — Nordin, Éloge, dans *Svenska Akademiens Handlingar,* t. VI. — *Svenskt Pantheon,* livr. 16. — Gezelius; *Lex.* — *Biographiskt Lex.,* t. VI, p. 351-361.

IKEN (*Conrad*), hébraïsant et théologien allemand, né à Brême, le 25 décembre 1689, et mort dans la même ville, le 30 juin 1753. Il fut professeur de théologie au gymnase réformé et premier prédicateur de Saint-Étienne à Brême. On a de lui : *Antiquitates Hebraicæ secundum triplicem Judeorum statum, ecclesiasticum, politicum, et œconomicum;* Brême, 1730, in-4°. Quatre autres édit., dont la dernière, Utrecht, 1810, in-8°, est annotée par J.-H. Schacht; — *Thesaurus novus theolog.-philolog. Dissertationum exegeticarum ex Musæo Th. Hasæi et Conr. Ikenii;* Leyde, 1732, 2 vol. in-fol.; — *De tempore celebratæ ultimæ Cœnæ paschalis Christi;* Brême, 1735 et 1739, in-8°, contre G. F. Gudius, ainsi que le suivant; — *Dissertatio quæ contra Gudium demonstratur Cœnam Christi* σταυρώσιμον *vere paschalem fuisse;* Brême, 1742, in-8°; — *Tractatus Talmudicus de Cultu quotidiano Templi, quem versione latina donatum et notis illustratum eruditorum examini subjicit Conr. Ikenius;* Brême, 1736, in-4°; — *Symbolæ litterariæ ad incrementum scientiarum omnis generis, a variis amicis collatæ;* Brême, 1744-1749, 3 vol. in-8°; — *Harmonia historiæ perpessionum J. Christi;* Brême, 1743, in-4°; 2e édit., Utrecht, 1758, in-4°; — *Dissertationes philol.-theolog. in diversa sacra codicis utriusque instrumentalia loca;* Leyde, 1749, in-4°; 2e édit. augmentée d'une seconde partie, et due à J. H. Schacht, Utrecht, 1770, 2 part. in-4°; — *De Institutis et Cærimoniis Legis Mosaicæ ante Mosen;* Brême, 1752, 2 part. in-4°.

* **IKEN**, (*Henri-Frédéric*), parent du précédent, né à Neuenkirchen, le 11 février 1791, et pasteur à Grœpelingen, près de Brême, depuis 1820, s'est fait connaître par la réfutation d'un ouvrage que J.-And. Brennecke publia en 1819, pour prouver que Jésus-Christ, après sa résurrection, avait passé vingt-sept ans sur la terre, et par quelques livres d'édification, parmi lesquels on remarque particulièrement : *Trostbibel fur kranke und Leidende* (Bible de Consolation pour les malades et les affligés, extraite des psaumes, et accompagnée d'explications); Hambourg, 1827, in-8°; 2e édit., Brême, 1835, in-8°.

M. N.

J. G. Walchi, *Biblioth. Theologica selecta.* — Wirna, *Handbuch der theolog. Literatur.*

* **I-KIANG**, célèbre princesse chinoise, mourut en l'an 701 avant l'ère chrétienne. Elle avait épousé Siouen-Koung, prince de Weï, et lui avait donné un fils nommé *Ki*, lequel, en qualité d'enfant d'épouse légitime, devait succéder à son père. Mais Siouen-Koung étant devenu amoureux de la fille du prince de Tsi, donna à cette princesse le premier rang qui appartenait de droit à I-Kiang. De cette façon Ki cessa d'être prince héréditaire, et *Chéou*, fils de la princesse de Tsi, fut proclamé à sa place. — I-Kiang se plaignit amèrement de l'injustice dont elle et son fils étaient l'objet de la part du prince de Weï, son époux; et comme celui-ci ne fit point attention à ses plaintes, elle se pendit de désespoir, la dix-neuvième année du règne de Houan-Wang (701 avant notre ère). Cet événement fut le début d'un sanglant drame, dont on trouvera le récit au nom du prince *Ki* (*voy.* ce nom). R. F.

Toung-Kien-Kang-Mou, *Hist. de la Chine.* — Mailla, *Histoire générale de la Chine,* vol. II.

* **IKMALIOS**, artiste grec de l'âge homérique; il est cité dans l'*Odyssée* (XIX, 56) comme ayant fabriqué le siége orné d'ivoire et d'argent qui servait à Pénélope. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, Supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité,* p. 336.

* **ILBERNAZ** (*Francisco de Faria*), explorateur brésilien, né à Saint-Paul, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il découvrit les riches lavages d'or situés au pied du pic escarpé d'*Itabira*, dont le nom signifie la *pierre qui brille*. Il résidait, vers l'année 1720, dans les mines d'Itambé, lorsqu'il se décida, accompagné de ses frères, à entreprendre de nouvelles explorations, qui devaient le conduire vers une montagne pyramidale, que l'on avait remarquée à dix lieues au nord de sa résidence. Il arriva au bord d'une fontaine qui roulait dans ses eaux des pépites de couleur argentine (*fonte da plata*). C'était de l'or et non de l'argent qu'Ilbernaz venait de trouver en si grande abondance, et bientôt une exploitation régulière démontra quelle était l'importance de ce gisement. Des maisons s'établirent sur les bords de ce ruisseau, une chapelle s'y éleva, et ainsi fut fondée l'une des bourgades les plus riches du pays de Minas. Quant à Ilbernaz et à ses compagnons, après avoir exploité les portions aurifères les plus opulentes de leur nouvelle dé-

couverte, ils vendirent aux nouveau-venus « les vastes possessions qu'ils avaient acquises par le droit du premier occupant, et ils se retirèrent dans la province de Goyaz et à Saint-Paul, leur patrie ». On ne connaît guère la biographie de ces hommes intrépides que par la date, bien récente encore, de leurs découvertes. Ce qui peut donner une idée de la richesse prodigieuse du territoire d'Itabina lors de l'ouverture de l'exploitation, c'est qu'on y trouva, sous la direction d'Ilbernaz lui-même, un fil d'or d'une demi-toise de longueur et qui adhérait, dit un savant naturaliste, au minerai de fer pierreux dont se compose la roche. Une seule *batea* (c'est le nom qu'on donne aux grandes sébiles propres à exécuter le lavage) a fourni plus récemment vingt-huit marcs d'or.

F. D.

Documents particuliers. — Aug. Saint-Hilaire, *Voyage dans les provinces de Rio de Janeiro et de Minas Geraès*, t. I, p. 272.

ILDEFONSE (Saint), archevêque espagnol, né à Tolède, en 607, mort le 23 février 669. Il appartenait à une des plus illustres familles de la Castille (1), et eut pour précepteur saint Isidore, évêque de Séville. A la mort de ce prélat, Ildefonse revint à Tolède, et entra dans le couvent des Saint-Cosme-et-Damien, où Hellade, évêque de Tolède, lui conféra les ordres sacrés. Il passa ensuite au monastère d'Agali, dont il devint abbé après Adéodat. Il assista au neuvième concile tenu à Tolède en décembre 653, où le roi Récesuinthe fit sa profession, et où il fut décidé, par cinquante-deux évêques présents, que désormais l'élection des rois d'Espagne se ferait dans l'endroit où le prédécesseur serait mort, et que cette élection serait faite par les évêques qui s'y trouveraient présents et par les grands-officiers du royaume. Les douze canons adoptés dans ce concile ne furent guère observés; leur rédaction est d'un style si diffus et si figuré qu'on doit croire qu'Ildefonse, alors abbé seulement, et dont les écrits concis et sentencieux témoignent d'un certain mérite, n'y prit aucune part. Saint Eugène III, oncle maternel d'Ildefonse, gouvernait à cette époque l'église de Tolède; ce prélat étant mort à la fin de 657 ou en janvier 658, son neveu fut élu pour lui succéder, et vécut encore neuf ans. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Léocadie de Tolède. On ne sait s'il fut canonisé d'une manière régulière; toutefois l'Espagne l'honore comme un de ses patrons, le 23 janvier. La vie de saint Ildefonse a été écrite par Cixila et par Julien, qui furent l'un et l'autre ses successeurs et lui attribuent plusieurs miracles, entre autres d'avoir retrouvé le lieu où gisait le corps de sainte Léocadie et d'avoir reçu une chasuble des mains de la Vierge (2).

Les écrits de saint Ildefonse sont nombreux, mais plusieurs lui sont contestés. Voici les noms de ceux que les hagiographes lui accordent généralement : *De Viris illustribus Scriptoribus ecclesiasticis*, pour servir de continuation à l'ouvrage de saint Isidore. Les notices de saint Ildefonse sont au nombre de quatorze. On les trouve ordinairement à la suite des catalogues de saint Jérôme et de Gennade; — *Librum Prosopopœiæ, imbecillitatis propriæ*, aujourd'hui perdu; — *De Virginitate S. Mariæ, contra tres infideles*, édité d'après Mich. Alph. Carranza; Valence, 1556, in-8°; Bâle, 1557, in-8°; Louvain, 1569, in-8°; d'après Jérôme Welæcus; Paris, 1576, in-8°; Douai, 1525, in-4°; et dans les diverses *Bibliothèques des Pères*. Les trois infidèles sont Jovinien, Helvidius, et le Juif, perfide et incrédule. L'auteur établit contre Jovinien « que Marie a conservé sa virginité dans son enfantement »; contre Helvidius, « qu'elle est demeurée vierge après avoir mis Jésus-Christ au monde »; et contre les Juifs, « qu'elle a conçu sans perdre sa virginité »; — *De Proprietate personarum Patris et Filii et Spiritus Sancti*; — *Libri duo adnotationum de Cognitione baptismi, et de itinere deserti quo pergitur post baptismum*; dans les *Miscellan.* de Baluze, t. IV, p. 5 et 104; — *Epistolæ duæ ad Quiricium* (ou *Cyricium*), *episcop. Barcilonensem*, dans le *Spicilége* de dom d'Acheri, t. II; ces lettres ont encore pour objet la virginité perpétuelle de Marie. Les ouvrages attribués à saint Ildefonse sont

(1) Nicolas Antonio en donne la généalogie dans sa *Bibliotheca* (*vetus*) *Hispana*, t. I, lib. V, cap. VII, p. 397.

(2) Dieu, rapporte Cixila, sensible aux prières d'Ildefonse, permit qu'à la vue de tous les assistants la tombe du sépulcre de la sainte, que trente hommes n'auraient pas pu soulever, s'élevât d'elle-même et que la glorieuse Léocadie se montrât aux yeux de tous. Saint Ildefonse, pénétré d'une faveur si signalée, embrassa la sainte avec respect et humilité, et le roi Récesuinthe, qui était présent, tira sa dague et coupa un morceau du voile de la bienheureuse. » Ce fut la seule relique que l'on put avoir de sainte Léocadie; et depuis lors on expose à la vénération des fidèles le morceau de voile et la dague dans la métropole de Tolède. »

Cixila s'exprime ainsi : « Le 18 de décembre, fête de l'Annonciation, saint Ildefonse se leva de grand matin pour aller prier à l'église, et se fit accompagner de quelques ecclésiastiques avec des flambeaux, parce qu'il ne faisait pas clair. Arrivé à l'église, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et l'intérieur en parut éclairé d'une céleste lumière. Ildefonse, enhardi par cette confiance que donne la pureté de conscience, entra dans l'église, mais ceux qui le suivaient n'osèrent l'y suivre. Le saint évêque aperçut sur la chaire d'où il avait coutume de donner sa bénédiction la reine des anges, assise et environnée du chœur des vierges qui chantaient des motets. La sainte mère de Jésus-Christ le fit approcher, et lui présenta un vêtement sacré, lui disant qu'elle le lui apportait des trésors de son fils, en récompense des ouvrages qu'il avait faits en son honneur, afin que dès cette vie il fût revêtu des habits de la gloire. » Après qu'elle eut achevé ces mots, elle disparut avec tout son auguste cortége. Ferreras, qui rapporte la version de Cixila, ajoute : « L'habillement que la sainte Vierge donna à saint Ildefonse fut une chasuble, que l'on garde encore dans l'église d'Oviedo, à ce que l'on prétend, quoique je doute fort que personne l'ait vue. A l'égard de la pierre où la sainte Vierge a posé les pieds, on la conserve dans la métropole de Tolède, où je l'ai vénérée plusieurs fois. Aucun archevêque n'a osé depuis s'asseoir sur la chaire qui a servi de siége à Notre-Dame, excepté le malheureux Sisbert. »

principalement : un *Liber Epistolarum*, qui est évidemment l'œuvre de plusieurs personnes demeurées inconnues; — des *Missæ*, des *Hymni* en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie; — des *Epitaphia* et des *Epigrammata*; — des *Officia*, *Annuntiationes*, etc.; — enfin neuf *Sermones* ou homélies; savoir : six sur l'Assomption, deux sur la Nativité, un sur la Purification, que Mabillon, d'Acheri, Pozze et Ceillier attribuent au bénédictin Paschase Ratbert ou à un auteur plus récent. Cette opinion a cependant été combattue par le comte Andreazzi de Saint-André, dans un ouvrage intitulé : *Vindiciæ Sermonis sancti Ildefonsi, archiepiscopi Toletani, de perpetua virginitate et parturitione Dei genitricis Mariæ*, etc.; Rome, 1743, in-8°. Les œuvres complètes de saint Ildefonse, avec celles qui lui ont été attribuées, recueillies par du F. Feuddent de l'ordre des Frères Mineurs, ont paru à Paris, en 1576, et depuis dans les Bibliothèques des Pères. A. L.

Julien Pomerio, *Vita Ildefonsi*; dans Surius, *Vitæ Sanctorum*, au 27 janvier, p. 597. — Cixila, *Vita Ildefonsi*; et la même par Julien, dans les *Acta Sanctorum* (Anvers), t. II, p. 535 et seq. — Gregorio Mayans, *Vida de S. Ildefonso, arzobispo de la santa yglesia de Toledo*; Valence, 1727, in-12. — Trithème et Bellarmin, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*. — Le Mire, *Bibliotheca Eccles*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Baronius, *Annales*, cont. 667, n°s 3-6. — Woss, *De Hist. Latin*. — Mariana, *Hispania Illustrata*, t. IX. — Fabricius, *Bibliotheca latina Mediæ et Infimæ Ætatis*, vol. III, p. 768-770. — Du Pin, *Bibl. Ecclésiastique*, septième siècle. — Baillet, *Vies des Saints*, 23 janvier. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Juan de Ferreras, trad. de d'Hémilly, *Histoire générale d'Espagne*, t. II, p. 345-387. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (vetus) *Hispana*, t. I, p. 383-666. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs Sacrés et Eccles.*, t. XVII, p. 712 et suiv. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — *Histoire Littéraire de la France*, t. III, p. 840 et 648.

*ILEPOUSCHIN, poëte russe contemporain. Il tient une boutique d'épiceries dans un village des environs de Saint-Pétersbourg, et a composé des poésies pastorales qui ont été couronnées par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Pce A. G—N.

Notice sur les plus remarquables Poëtes de la Russie, par le prince Elim Metcherski.

ILICINO, poëte italien. *Voy.* GLICINO.

*ILIN (*Nicolas-Ivanovitch*), auteur dramatique russe contemporain. On lui doit plusieurs traductions de comédies françaises en russe, et la fondation de *L'Ami des Enfants*, journal qui paraît à Moscou depuis 1809, et qui lui a valu le titre de *Berquin russe*. Pce A. G—N.

Doc. partic.

*ILINSKI (*Ivan*), philologue russe, mort à Saint-Pétersbourg en 1735, a enseigné la littérature russe au prince Antiochus Kantémir, connu par ses satires, et a traduit du latin l'ouvrage de ce dernier sur la religion mahométane. Pce A. G—N.

Doc. partic.

*ILITCHERSKI, poëte russe, mort en 1837. Ami de Pouchkin, il a composé des épigrammes pleines de verve.

Elim Metcherski, *Notice sur les plus remarquables Poëtes de la Russie*.

ILIVE (*Jacob*), controversiste anglais, né vers 1710, mort en 1763. Il tenait à la fois une fonderie de caractères et une imprimerie. Il publia en 1733 un discours destiné à prouver la pluralité des mondes. Il y prétendait que la Terre est un enfer, et que les âmes des hommes sont des anges tombés. Avant d'imprimer son ouvrage, il en avait fait des lectures publiques, et après sa publication, il continua, sur des sujets analogues, des prédications fort peu orthodoxes. Dans la même année de 1733 parut un second volume, intitulé : *A Dialogue between doctor of the Church of England and M. Jacob Ilive upon the subject of the oration*. En 1751 il publia une prétendue traduction du *Livre de Jasher* (*The book of Jasher*), ouvrage qu'il attribuait à un certain Alcuin de Bretagne, et dont il était l'auteur. Un nouveau pamphlet, intitulé *Modest Remarks on bishop Sherlock's Sermons*, lui valut deux ans de prison. Il profita de son séjour forcé à Clerkenwell Bridewell, pour publier : *Reasons offered for the reformation of the House of correction in Clerkenwell*. Au milieu de toutes ces productions bizarres et hétérodoxes, Ilive rendit un véritable service aux études bibliques en imprimant la seconde édition des *Concordantiæ Sacrorum Bibliorum* de Calasio; Londres, 1747, 4 vol. in-fol. Z.

Gough, *British Topography*. — Wilson, *Hist. of dissenting Churches*. — Chalmers, *Gen. Biog. Dictionary*.

*ILLGEN (*Christian-Frédéric*), théologien protestant allemand, né à Chemnitz, le 16 septembre 1786, et mort à Leipzig, en décembre 1844. Il fut d'abord professeur de philosophie à l'université de Leipzig depuis 1818. En 1823 il fut nommé professeur de théologie. Il est surtout connu par l'excellent journal qu'il publia à Leipzig depuis 1832 jusqu'à sa mort, avec le concours de plusieurs théologiens érudits, et qui paraît encore, sous la direction de M. Ch. W. Niedner. On a d'Illgen : *Ueber den Werth der christlichen Dogmengeschichte* (De la Valeur de l'Histoire des Dogmes chrétiens); Leipzig, 1817, in-8°; — *Histor. theol. Abhandlungen* (Mémoires historico-théologiques); Leipzig, 1818-1824, 3 vol. in-8°, publiés par la société formée à Leipzig pour l'étude de la théologie historique; — *Die Verklærung des irdischen Lebens durch das Evangelium* (La Transfiguration de la vie terrestre par l'Évangile); Leipzig, 1823, in-8°; — *Vita Lælii Socini*; Leipzig, 1814, in-8°; — *Symbolæ ad Vitam et Doctrinam Lælii Socini illustrandum*; Leipzig, 1826, 2 part. in-4°; — *Memoria utriusque catechismi Lutheri*; Leipzig, 1829-1830, 4 part. in-4°; — *Historia Collegii Philobiblici*; Leipzig, 1836-1837, 2 part. in-4°. M. N.

Conv.-Lex.

*ILLIERS (1) (*Florent* D'), capitaine fran-

(1) Illiers, chef-lieu de canton, arrondissement de Chartres, est une vieille petite ville, située sur les confins du

çais, né vers 1400, mort le 10 août 1475. Il était capitaine de Châteaudun, lorsqu'en 1428 et 1429 les Anglais vinrent attaquer, au cœur de ses domaines, le duc d'Orléans, seigneur du comté de Chartres, qui comprenait le *Dunois*, dont *Châteaudun* était la capitale. Le 28 avril 1429, F. d'Illiers arriva dans Orléans à la tête de quatre cents chevaliers, servis chacun par plusieurs écuyers ou auxiliaires. Il prit une part considérable à toutes les opérations du siége qui fut soutenu par cette ville, et qui se termina, comme on sait, par la déroute des Anglais. Florent y combattit parmi les plus braves, à côté de la Pucelle, en compagnie du bâtard d'Orléans, de Lahire, etc. Aussitôt que le salut de la ville fut assuré, le 7 mai 1429, il prit congé de ses compagnons d'armes et retourna en toute hâte à son poste de Châteaudun.

Florent d'Illiers ne tarda pas toutefois à reparaître dans Orléans, et sortit de nouveau, le 11 juin 1429, de cette ville, pour accompagner la Pucelle au siége de Gergeau. En 1432, vers le mois d'avril, il pénétra, par un coup de main hardi, dans la ville de Chartres, où il rétablit l'autorité de Charles VII (1). La même année, avec La Hire, il défendit Louviers contre les Anglais. En 1435 il se signala par la prise de Meulan. En 1449 s'ouvrit la campagne de Normandie, à laquelle Florent d'Illiers participa d'une manière importante. Le 20 juillet de cette année il fut chargé d'assiéger la tour de Verneuil (2). Il contribua spécialement à expulser les Anglais des comtés de Chartres, de Dunois, du Vendômois, ainsi que du Perche, et prit sur eux Neubourg, Beaumesnil et Verneuil.

Florent d'Illiers s'était trouvé, dès sa jeunesse, en contact et en rapport de fonctions avec le célèbre bâtard d'Orléans, plus connu sous le nom de comte de Dunois. Simon de Phares, astrologue de Charles VIII, et natif de Châteaudun, rapporte dans ses mémoires que cet illustre capitaine faisait le plus grand cas de Florent d'Illiers, « par le conseil duquel il se gouvernoit, dit-il, en ses hautes entreprises, par espécial ès conquestes de Normandie et Guyenne (3) ». Charles VII, par lettres-patentes du 2 novembre

pays chartrain et du Perche. On y voyait encore, au temps de Louis XIV, un château très-ancien, mouvant, pour la juridiction féodale, de la grosse tour de Chartres. Les seigneurs d'Illiers étaient au nombre des plus anciens barons de ce comté. On les regardait comme issus des puînés de la maison de Blois. Florent d'Illiers, fils aîné de Pierre, appartenait à cette race.

(1) Par lettres données à Selles en Berry, le 10 août 1432, le roi fit présent d'un coursier acheté au prix de cinq cents moutons d'or à « son amé et féal chevalier et chambellan Florent d'Illiers ». (Original, parchemin; cabinet des titres.)

(2) Le cabinet des titres renferme une quittance originale sur parchemin signée *Fleurentin d'Illiers* en autographe. Fl. d'Illiers, capitaine de Châteaudun, reconnaît avoir reçu 10 livres tournois, qu'il a dépensées pour la solde de ses francs-archers, à Verneuil.

(3) Autobiographie de Simon de Phares. *Voy. Histoire de l'Instruction publique*, 1849, in-4°, page 379.

1457, le nomma bailli et gouverneur de Chartres. Il disparut de la scène après la fin de ce prince, mort le 22 juillet 1461 (1).

Florent d'Illiers avait épousé Jeanne de Contes, petite-fille de Jean Le Mercier, grand-maître de France, sous le roi Charles VI. Il en eut sept fils. Milon ou Miles d'Illiers (2), frère de Florent, par le crédit de ce dernier et à la recommandation de Jean, comte de Dunois, fut nommé évêque de Chartres le 8 septembre 1459. Ce prélat mourut en 1492 (3). Il eut pour successeur l'un de ses neveux, René d'Illiers, fils de Florent, qui occupa le siége de Chartres jusqu'en 1507 (4). VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy, *Histoire de Charles VII*, Paris, 1661, in-folio, pages 849 et suivantes. — *Chronique* de Jean Chartier, *édition elzévirienne*, 1858, in-16, tome Ier, pages 72, 141, 162, et II, page 82. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, à la table : *Illiers*. — *Mémoires de Laisné, prieur de Mondonville*, ms. de la Bibliot. impériale, vol. I, fol. 34. — De Lépinoy, *Histoire de Chartres*; 1858, in-8°, tome II.

* **ILLUS**, général byzantin, dont le nom est écrit différemment Ἰλλός, Ἴλλους, Ἰλλος, et Ἰλλοῦς par les Grecs, *Illus*, *Ellus*, et *Hyllus* par les Latins, mis à mort en 488. Il était Isaurien. On ignore la date et le lieu de sa naissance. Il remplit des fonctions élevées sous l'empereur Léon Ier (457-472), et se lia intimement avec son compatriote Zénon. L'avénement de Zénon au trône impérial mit fin à leur amitié. Illus, indigné des vices et de l'incapacité du nouvel empereur, se joignit à l'impératrice douairière Verina et à Basilicus, frère de celle-ci, pour le chasser de Constantinople en 475. Il fut chargé avec son frère Trocondus de le poursuivre en Isaurie où il s'était réfugié. Les deux frères défirent l'empereur fugitif en juillet 476, et l'assiégèrent sur une colline appelée Constantinople. Pendant le blocus, Illus et Trocondus, à l'instigation du sénat qui détestait Basilicus, mécontents eux-mêmes de l'usurpateur et séduits par les promesses de Zénon, se déclarèrent brusquement pour ce dernier, unirent leurs forces aux siennes et marchèrent sur Constantinople. A Nicée, en Bithynie, ils rencontrèrent les troupes de Basilicus, commandées par son neveu Harmatus. Ce général ne fut pas plus fidèle que les autres, et une nouvelle trahison précipita Basilicus du trône en 477. Illus fut seul consul en 478 et 479. Il réprima la révolte de Marcien, et usa de son influence en faveur des sciences et des lettres. Parmi ses protégés se trouvait un Pamprépius, natif d'É-

(1) Fleurentin d'Illiers, seigneur de Maisoncelles près Le Mans, reçut, en 1451, 1458, 1466 et 1467, divers hommages (cabinet des titres). Il paraîtrait pas que ce seigneur de Maisoncelles est le même que le personnage objet de cet article.

(2) En 1453 et 1454, Miles d'Illiers, doyen de l'église de Chartres et conseiller du roi, fut chargé par ce prince (Charles VII) de tenir au nom du souverain les assises ou échiquier de Rouen, au terme de Pâques (Cabinet des titres).

(3) Voyez *Documents relatifs à la biographie de Jean comte de Dunois* dans le *Cabinet historique*, revue mensuelle, 1857, in-8°, page 116, note 2.

(4) Les armes d'Illiers sont d'or, à six anneaux de gueules.

gypte, poëte et grammairien distingué, mais païen déclaré et connu surtout par l'art de prédire l'avenir. Pamprépius prit une grande influence sur Illus, qui, élevé à la dignité de patrice et de maître des offices, se voyait exposé à la jalousie de l'empereur et avait eu même à repousser plusieurs tentatives d'assassinat. Illus, irrité de voir ses services si mal récompensés, quitta la cour avec son ami Pamprépius, se saisit du commandement en chef des troupes d'Asie, et proclama empereur le patrice Léonce en 484. Zénon opposa aux rebelles une armée composée de Macédoniens et de Scythes (Huns et Ostrogoths), sous les ordres de Jean le Scythe et de Théodoric. Léonce, Illus et son frère Trocondus furent complétement défaits près de Séleucie en Isaurie, en 485, et forcés de s'enfermer dans le château fort de Papyrius. Dans les premiers temps du siége, Trocondus essaya de percer la ligne de blocus et de tenter une diversion, mais il tomba entre les mains des ennemis, qui lui tranchèrent la tête. Comme les assiégés ignoraient cet événement, Pamprépius les amusait par ses prédictions, leur promettant chaque jour que Trocondus allait arriver avec du secours. Enfin, après trois ans de siége, Léonce et Illus, à bout de vivres, comprirent que leur prophète était un imposteur, et lui firent couper la tête. Quelques jours après, la trahison d'un beau-frère de Trocondus livra le fort aux assiégeants. Illus et Léonce eurent la tête tranchée (488). Tillemont et Le Beau regardent la révolte d'Illus comme une tentative pour rétablir le paganisme; mais rien ne prouve que le général isaurien poursuivit un but aussi important et aussi lointain : il paraît n'avoir eu d'autres mobiles que son ambition et le soin de sa sûreté. Y.

Suidas, aux mots Ζήνων, Παμπρέπιος. — Zonaras, XIV, 2. — Théophane, *Chronog.*, p. 103, édit. du Louvre. — Evagrius, *Hist. eccles.*, III, 8, 16, 24, 26, 27. — Candidus, dans la *Bibl.* de Photius, cod. 79. — Malchus, dans la *Bibl.* de Photius, 78. — Damascius, dans la *Bibl.* de Photius, cod. 242. — Procope, *Bel. Vand.*, I, 7. — Marcellinus, *Chronicon.* — Victor de Tunes, *Chronicon.* — Théodoret, *Hist. Eccles.*, I, 37; II, 3, 4. — Jornandes, *De Reg. success.*, c. 47. — Cedrenus, *Compendium.* — Liberatus Diaconus, *Breviarium Caussæ Nestorianorum et Eutychianorum*, c. 16, 17, dans la *Bibl. Patrum* de Galland, vol. X. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. VI. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, l. XXXV, XXXVI.

ILLYRICUS (*Flaccus*). *Voy.* FRANCOWITZ.

* **ILMONI** (*Immanuel*), médecin finlandais, né à Nummis, le 29 mars 1797, mort à Helsingfors, le 14 avril 1856. Après avoir étudié à Abo et à Stockholm, et voyagé de 1828 à 1832, il fut nommé professeur de médecine à l'université d'Helsingfors (1834). On a de lui : *Physiologia Systematis Ossium*; 1825-1826, 2 part.; — *Bidrag till Nordens sjukdoms historia* (Documents pour l'Histoire Nosologique du Nord); Helsingfors, 1846-1853, 3 vol. in-8°; le 4e est resté inachevé, etc. E. B.

Unsere Zeit, 1857, p. 410. — L. H. Tœrnoth, Notice dans *Finska vetenskaps societetens Handlingar*, t. V, 1858.

IMAD ED-DAULAH (*Abou'l-Hassan Ali-ben-Bouyah* ou *Boweih*), fondateur de la dynastie des Bouides, né dans le Daïlem, vers 281 de l'hégire (994 de J.-C.), mort le 16 djoumada premier 338 (novembre 949). Il faisait remonter son origine aux rois sassanides de Perse. Son père, Abou-Schodja-Bouyah, était, selon les uns, un pauvre pêcheur, selon les autres, un puissant général au service des Sassanides. Quoi qu'il en soit, les trois fils d'Abou-Schodja se mirent à la solde de Merdawidj, prince de Ghilan et de Thabaristan. L'aîné Abou'l-Hassan-Ali fut nommé gouverneur de Karadj, et se rendit maître d'Ispahan, où Motzaffer-Ibn-Yacouth commandait au nom du khalife de Bagdad. Quoiqu'il n'eût alors sous ses ordres qu'environ 1,000 hommes, ses succès portèrent ombrage à Merdawidj, qui le dépouilla de sa nouvelle conquête. Forcé de chercher fortune ailleurs, il se jeta sur Arrendjan, d'où il chassa Motzaffer, en 320 (932), puis sur la province de Fars, dont le chef-lieu, Schiraz, tomba en son pouvoir, en 322 (934). Il sauva cette ville du pillage, afin d'en faire la capitale de ses États, et prit le nom de *Imad ed-Daulah* (Soutien de l'État). Après la mort de Merdawidj, il reconquit Ispahan, et chargea ses frères Abou-Ali-Hassan (plus tard Rokn ed-Daulah) et Abou'l-Hassan-Ahmed (plus tard Moïzz ed-Daulah) de réduire l'Irak et le Kerman. Ayant fait occuper Bagdad, il s'arrogea, sinon la dignité, du moins l'autorité khalifale. Imad ed-Daulah était un prince juste, humain et fort aimé de ses sujets. Comme il mourut sans laisser d'enfants, il eut pour successeur son frère Rokn ed-Daulah, gouverneur de Bagdad. E. BEAUVOIS.

Ibn-Khallikan, *Biographical Dictionary*, trad. par Mac Guckin de Slane, t. II, p. 322. — Hamdallah-Mostaufi, *Tarikh-i Guzideh.* — Mirkhond, *Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh*, texte et trad. par Fr. Wilken; Berlin, 1835, in-4°, p. 60-63. — G. Weil, *Geschichte des Chalifen*, t. II, III. — Price, *Chronological Retrospect, or memoirs of the principal events of mohammedan history*, t. II, p. 253 et suiv.

IMAD ED-DIN (*Mohammed*), secrétaire particulier du grand Saladin, et désigné souvent par le titre de *al-Kâteb*, ou le secrétaire, naquit à Ispahan, dans la Perse, l'an 1125 de l'ère chrétienne (518 de l'hégire), et mourut en 1201 (597 de l'h.), à Damas. Son vrai nom est *Mohammed* : *Imad ed-Din* n'est qu'un titre, qui signifie en arabe *colonne de la religion*, et qui, à l'exemple des autres titres que prenaient alors les hommes de plume et d'épée, témoignait, dans un temps où les religions chrétienne et musulmane étaient en présence, d'un zèle ardent pour l'islamisme. On était alors au plus fort de l'excitation des guerres des croisades, et ces guerres avaient à la fois pour théâtre l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie, l'Égypte, ainsi que l'Afrique et l'Espagne.

Imad ed-Din étudia successivement dans le lieu de sa naissance et à Bagdad. Son goût pour la littérature se montra de bonne heure, et ne le quitta pas jusqu'à sa mort; en même temps il cherchait

à donner à ses connaissances littéraires une application pratique. Après avoir parcouru la Mésopotamie et l'ancienne Chaldée, visitant les gens de lettres et tâchant de se rendre compte des intérêts politiques des princes qui dominaient sur ces contrées, il passa en Syrie, et devint le secrétaire de Nour ed-Din, alors maître de Damas et d'Alep. A la mort de Nour ed-Din, les troubles qui agitèrent le pays le privèrent de son emploi ; mais au bout de quelque temps Saladin, qui régnait sur l'Égypte, soumit toute la Syrie et même une partie de la Mésopotamie à ses lois. Imad ed-Din se rendit auprès de lui et servit de secrétaire au sultan jusqu'à sa mort. Ce fut lui qui rédigea en grande partie la correspondance de Saladin avec le khalife de Bagdad et les autres souverains de son temps. Saladin étant mort, il renonça à la politique, et ne s'occupa plus que de la composition de ses ouvrages.

Imad ed-Din paraît avoir eu un caractère noble et généreux. Dans une des expéditions de Saladin contre les chrétiens, le sultan ayant fait plusieurs prisonniers, ordonna de leur couper la tête ; il voulut même que les hommes pieux et dévots de son armée se chargeassent de cette exécution. Pour Imad ed-Din, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il refusa de souiller ainsi ses mains ; il se contenta de demander le plus jeune des prisonniers, qu'il éleva auprès de lui.

On est redevable à Imad ed-Din de quatre ouvrages. Les deux premiers sont relatifs aux exploits de Saladin contre les chrétiens. L'un est intitulé *Al-Barc al-Schamy* (éclair de Syrie), et a pour sujet les conquêtes de Saladin dans la Syrie, la Palestine et la Phénicie ; il n'est point parvenu en Europe, et nous ne le connaissons que par les extraits qui en ont été faits par les écrivains postérieurs. L'autre, dont l'objet est analogue, porte le titre de *Kitab al-fath al-Kossy fylfath al-Kodsy*, ou livre de l'éloquence de Koss relativement à la conquête de Jérusalem (sur les croisés). *Koss* est le nom d'un évêque arabe qui vivait au temps de Mahomet, et qui passait pour l'homme le plus éloquent de l'époque ; c'est comme si l'auteur eut dit : « Ouvrage qui, par son élégance, rappelle la gloire des anciens temps. » En effet Imad ed-Din n'a rien négligé pour mériter sous ce rapport le suffrage de ses contemporains. L'ouvrage, par son objet, était digne de la plus grande attention. Il commence aux préparatifs de Saladin contre la ville sainte, et se termine à la mort du sultan et au partage de ses États entre ses enfants ; malheureusement, le goût n'a presque jamais été bien pur en Orient, et il ne l'était guère à une époque d'ailleurs remarquable par les souvenirs qu'elle a laissés. L'auteur s'occupe plus des mots que des choses, plus de la forme que du fond ; naturellement le récit est en prose, mais cette prose est découpée en membres qui se terminent par les mêmes lettres et ce style factice a nécessité l'emploi de termes d'un usage rare et de tournures extraordinaires. C'est la manière de Hariri, dans le récit des aventures romanesques d'Abou-Zéid ; mais ici, bien qu'il s'agisse de faits réels, l'exagération dépasse toutes les bornes. La grandeur des événements n'a pas suffi pour maintenir le narrateur dans des limites quelconques ; tout occupé de la forme, il ne prend pas les faits au sérieux, de manière qu'un livre qui, par l'importance du sujet et la position de l'écrivain, était susceptible du plus haut intérêt, tombe sans cesse des mains, et ne laisse que le regret de tant de soins inutiles. On peut juger des bizarreries du style du livre par l'extrait qu'Albert Schultens en a publié à la suite de la vie de Saladin par Boha ed-Din, avec texte arabe et traduction latine.

Le troisième ouvrage d'Imad ed-Din, qui en lui-même était susceptible de la même importance, et qui est déparé par les mêmes défauts, est une histoire de la dynastie des Seldjoukides, depuis la première arrivée de ces princes en Perse jusqu'au temps de l'auteur. Le titre du livre est *Nosret alfâtré oua ousret al-fithré* (Secours contre la langueur, et refuge pour l'activité d'esprit). La Bibliothèque Impériale possède à la fois l'ouvrage et un abrégé de l'ouvrage qui fut fait peu de temps après la mort de l'auteur par un de ses compatriotes appelé Fath-al-Bondary. Le but de Bondary a été de dégager les faits des images outrées sous lesquelles ils étaient comme étouffés. Bondary avait entrepris le même travail pour l'*Éclair de Syrie* ; malheureusement cet abrégé ne nous est point parvenu.

La quatrième ouvrage d'Imad ed-Din me paraît être le plus intéressant de tous. C'est une suite de notices de poëtes, classés par pays, avec des échantillons de leurs poésies. Le titre est *Kheridet al-casr oua djeridet al-asr* (La Perle du Palais et la Palme du Temps). Plusieurs recueils analogues avaient précédé celui-ci, notamment le *Yetimet-al-Dahr* de Tsalebi ; aussi Imad ed-Din n'a commencé que là où ses devanciers finissent, c'est-à-dire aux premières années du sixième siècle de l'hégire, douzième siècle de l'ère chrétienne. Ici Imad ed-Din, qui toute sa vie s'était occupé de littérature, et qui dans ses écrits avait toujours visé au style relevé, se trouvait dans son élément. Personne d'ailleurs n'était mieux placé que lui pour donner à un recueil de ce genre le développement dont il était susceptible. Il avait dès son jeune âge beaucoup voyagé, et, dans ses voyages, il ne manquait pas de visiter les gens de lettres, qui tous alors n'auraient pas cru mériter ce nom s'ils ne s'étaient pas exercés plus ou moins dans la poésie. De plus, sa position élevée l'avait mis en rapport avec les plus grandes notabilités de ce temps. On pourra juger du parti qu'il est possible de tirer de ce recueil pour l'histoire littéraire de l'époque à laquelle il est consacré, par la notice de Hariri, qui est placée en tête du

ıe volume de l'édition des Séances de ıar MM. Reinaud et Derenbourg.
Ibliothèque impériale possède plusieurs ı du *Kheridé*, notamment ceux qui trai- ı poëtes de la Mésopotamie, de l'Espagne . Sicile. D'autres portions existent dans bibliothèques. On trouvera la série e des notices dont se compose ce recueil deuxième volume du catalogue des ma- orientaux de la bibliothèque de Leyde, leinhart-Dozy, pag. 208 et suiv.
ed-Din laissa aussi un recueil de lettres ecueil de poésies. Ni l'un ni l'autre ne ıt parvenus. Les lettres sont probable- lles qu'il avait successivement rédigées ıe de Nour ed-Din et de Saladin. Plu- e ces lettres ont été rapportées dans les ıistoriques consacrés à la partie corres- e des annales musulmanes. Comme toutes ıl sortent des chancelleries arabes, per- turques, elles sont écrites dans un style fié et emphatique, au milieu duquel il est icile de démêler les faits qui y ont donné

REINAUD.

naire biographique d'Ibn-Khallikan, traduction le M. de Slane, tom. III, pag. 300 et suiv. — *des Historiens arabes des Guerres des Croi-* r M. Reinaud; Paris, 1829.

IMBERDIS (*André*), historien et magistrat , né vers 1810, à Ambert (Puy-de-Dôme). rocat après la révolution de Juillet, il parole dans plusieurs procès politiques contre le parti républicain, notamment lui des accusés d'avril 1835, et fut pen- gtemps attaché au barreau de Clermont- . Depuis 1848, il occupe un siége de r à la cour impériale d'Alger, et c'est en de président des assises d'Oran qu'au novembre 1857 il a dirigé, avec beau- fermeté, les longs et pénibles débats re- ıssassinat d'un chef arabe, et qui eut pour la condamnation à mort du principal e capitaine français Doineau. M. Imberdis d écrit un recueil de poésies et quelques , mais nous citerons de préférence ses historiques, entre autres : *Histoire des religieuses en Auvergne pendant les et dix-septième siècles*; 1840-1841, -8° : couronnée en 1839 par l'Académie s-Lettres de Clermont-Ferrand, et réim- n 1846, avec beaucoup d'additions; — *gne historique depuis les Gaulois jus- lix-huitième siècle*; 1851, in-8°; — et ieuse étude de psychologie morale inti- *les Nuits d'un Criminel*; 1844, 2 vol.

P. L—Y.

ture française contemporaine. — *L'Auvergne* ıs. — *Journal de la Librairie.*

RT (*Pierre*), troubadour du treizième n sait peu sur son compte. Il est resté e chanson où il invoque l'amour. G. B.

ırd, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V,

IMBERT, fou de Henri IV, connu aussi sous le nom d'*Angoulevent* ou d'*Engoulevent*. *Voy.* JOUBERT (*Nicolas*).

IMBERT (*Jean*), jurisconsulte français, né à La Rochelle, vers 1522, mort à Fontenay-le-Comte, à la fin du seizième siècle. Après avoir étudié le droit à Poitiers, il s'établit à Fontenay-le-Comte, où il exerça pendant trente ans, et avec une grande distinction, la profession d'avocat. Il était parvenu à un âge avancé lorsqu'il devint lieutenant criminel au siége royal de la même ville, fonctions qu'il remplissait encore au moment de sa mort. On a de lui : *Institutionum Forensium Galliæ, pene totius quæ moribus regitur, communium Libri quatuor*, etc.; Lyon, 1542, in-8°. L'auteur en publia une traduction intitulée : *Institutiones Forenses, ou Practique judiciaire, translatée de latin en françois*; Paris, 1548, 1554, 1560, in-8°; Poitiers, 1563, in-4°; Paris, 1602, 1604, 1616, 1627 et 1727, in-4°, avec les commentaires de P. Guenois et de B. Automne. Suivant Dreux du Radier, une seconde traduction est due à Guillaume Lymandas. Fontanon en a donné une accompagnée de notes; Paris, 1577 et 1581, in-4°. Cet ouvrage, fort estimé, renferme, dans la partie relative au droit criminel, le premier commentaire des ordonnances de 1536 et de 1539. On doit encore à Imbert un livre intitulé : *Enchiridion Juris Scripti, Galliæ moribus et consuetudine frequentiore usitati, itemque abrogati*, Lyon, 1558, in-8°; traduit en français et augmenté par Thévenau, Poitiers, 1559, in-4°. Guenois en a donné une nouvelle édition; Paris, 1603, in-4°. Imbert était un savant jurisconsulte dont Cujas a dit : *Quo ad trituram forensem nullus melior*. E. REGNARD.

Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou.* — Dupin, *Lettres sur la profession d'avocat*, par Camus, 5° édit., tom. II, p. 722. — Ch. Menardière, *Essai sur les Jurisconsultes poitevins antérieurs au Code Civil*; Poitiers, 1848, in-8°. — *Catalogue de la Bibliothèque de la Cour de Cassation.*

IMBERT (*Benoît*), poëte latin moderne, né en Auvergne, en mars 1630, mort au Puy, le 16 décembre 1696. Il entra dans la Société des Jésuites le 10 septembre 1645, et après avoir enseigné plusieurs années la rhétorique et la philosophie, il se consacra à la prédication. On a de lui : *Carmen heroïcum Armando de Bethune, episcopo Aniciensi*; Le Puy, 1668, in-4°; — *Carmen adventorium et Ode panegyrica Hyacintho de Serroni, archiepiscopo Albiensi*; Toulouse, 1678, in-4°; — *Sectæ Calviniana in Gallia jam tota catholica Tumulus*; Valence, 1686, in-4°; — *Carmen sæculare eucharisticum consulibus urbis Aneciensis*, etc.; Le Puy, 1689, in-4°; — *Petro, cardinali Bonzi, archiepiscopo Narbonnensi, Carmen*, in-4°. A. DE L.

Le P. Oudin, dans *Le grand Dictionnaire universel* de Moréri. — Augustin et Alois de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus.*

IMBERT (Le F. *Joseph-Gabriel*), peintre français, né à Marseille, en 1654, mort à Ville-

neuve-lès-Avignon, en 1740. Il eut pour maître, dans sa patrie, un artiste habile, mais peu connu, Serre; il vint ensuite à Paris, et se perfectionna sous les inspirations de Charles Le Brun et de van der Meulen. Il prit chez le maître français de la correction dans le dessin et de la vigueur dans l'exécution, et chez le maître flamand une belle couleur et l'art de la perspective. Sa réputation était établie lorsque, dans un voyage qu'il fit en 1688 dans sa ville natale, il entra tout à coup dans l'ordre de Saint-Bruno. Un amour malheureux et la trahison d'un ami le décidèrent, dit-on. L'art le consola et lui aida à supporter la vie monotone du chartreux. Ses supérieurs, gens éclairés, lui facilitèrent, d'ailleurs, les moyens d'exercer ses talents, mais il ne travailla plus que pour les maisons de son ordre. Imbert décora ainsi plusieurs chartreuses, surtout celles de Villeneuve-lès-Avignon et de Marseille : c'est dans cette dernière que se trouvait son chef-d'œuvre : *Le Calvaire*, qu'on admirait au maître-autel. Ses *Pèlerins d'Emaüs*, qu'il acheva quand il était déjà plus qu'octogénaire, mirent le sceau à sa réputation. A. DE L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

IMBERT (*Barthélemi*), poëte français, né à Nîmes, en 1747, mort à Paris, le 23 août 1790. Il fit ses études dans sa ville natale, puis, à l'âge de vingt ans, il vint à Paris, et y prit rang parmi les jeunes poëtes qui, enviant les succès de Dorat, cherchaient à imiter sa manière. Imbert y réussit mieux qu'un autre, et par son *Jugement de Pâris* il se plaça d'un seul coup à côté du maître, si même il ne le dépassa pas. « Ce poëme, écrit Desessarts, fut une espèce de phénomène. Ce trait de la fable, si rebattu dans la poésie ancienne, si souvent et si faiblement traité dans la poésie moderne, parut rajeuni sous la plume d'Imbert, et enrichi d'une invention plus piquante, et d'un nouveau ressort qui produit le plus grand effet. Sans s'assujettir aux traditions de la mythologie, le génie d'Imbert créa son héros, et le caractère qu'il lui donna est des mieux imaginés et des mieux soutenus. Rien de plus ingénieux et de plus simple que le plan de ce poëme. Les trois déesses y sont représentées sous des couleurs riantes et très-distinctes, selon les attributs que la fable leur a départis. L'élégance, le naturel, l'aménité répandent sur les détails un air de vie qui égaye l'imagination, la fixe sur tous les objets et les lui rend sensibles. » Après cet éloge, un peu trop bienveillant, Desessarts est forcé de convenir que l'œuvre d'Imbert contient beaucoup de longueurs, des discours interminables et des incorrections fâcheuses. Imbert avait une prodigieuse facilité, qui l'égara souvent; les succès faciles, les petits triomphes de société le flattèrent et l'empêchèrent d'en chercher de plus durables. Il essaya tous les genres. Très-médiocre dans le tragique, il réussit mieux dans le comique et dans la poésie légère; mais, malgré sa fécondité et sa facilité, il n'a rien fait qui soit supérieur à son premier ouvrage. Imbert avait un caractère aimable, généreux jusqu'à l'excès; il avait peu d'aptitude pour les affaires, ce qui nuisit à ses intérêts. De la littérature, recherché et bien accueilli dans le monde, il mena une existence brillante; la douceur et la bonté de son caractère lui avaient attiré beaucoup d'amis auxquels il était très-attaché. On a de lui : *Poinsinet et Molière*, dialogue; 1770, in-8°; — *Thérèse d'Anet à Euphémie*; 1771, in-8°; — *Le Jugement de Paris*, poëme en quatre chants; Amsterdam, Paris, 1772, 1774, 1777, l'édition de 1772 est la plus recherchée. Cet ouvrage a été réimprimé dans des recueils; — *Œuvres diverses*; 1772, in-8°; — *Élégie sur la mort de Piron*; 1773, in-8°; — *Fables nouvelles*; Amsterdam, 1773, in-8°; — *Historiettes ou Nouvelles en vers*; Londres, 1774; Amsterdam, Paris, 1774, in-8°; — *Lettre d'une Religieuse à la Reine*; 1774, in-8°; — *Le Gâteau des Rois*, comédie en vers avec prologue; 1775, in-8°; — *Les Bienfaits du Sommeil, ou les quatre rêves accomplis*; 1776, in-8° avec fig.; — *Les Égarements de l'amour, ou lettres de Fanny et de Milfort*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°; 1793, 3 vol. in-12. Ce roman est plein d'intérêt et écrit avec pureté; — *Rêveries philosophiques*; La Haye, 1777, in-8°; — *Œuvres poétiques*; La Haye, 1777, 2 vol. in-12; — *Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy* (avec Dussieux); 1777, in-8°; — *Les Deux Frères, ou la famille comme il y en a tant*; Amsterdam, 1779, in-8°; — *Le Lord et le Chevalier français*, comédie en vers libres; Paris, 1780, in-8°; — *Les Deux Sylphes*, comédie en vers libres, mêlée d'ariettes; Paris, 1781, in-8°; — *Le Jaloux sans amour*, comédie en cinq actes et en vers libres; Paris, 1781, 1785, in-8°; nouv. édit., Paris, 1819, in-8°; — *L'Inauguration du Théâtre-Français*, drame en vers libres; Paris, 1782, in-8°; — *Lectures du matin, ou nouvelles historiques*; Paris, 1782, in-8°; — *Lectures du soir, ou nouvelles historiques*; Paris, 1783, in-8°; — *Lectures variées, ou bigarrures littéraires*; Paris, 1783, in-8°; — *Choix d'anciens fabliaux*, mis en vers; Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *La Fausse Apparence, ou le jaloux malgré lui*, comédie en trois actes et en vers; 1789, in-8°; — *Marie de Brabant, reine de France*, tragédie en cinq actes; Paris, 1790, in-8°. — On a publié ses *Œuvres poétiques*; La Haye, 1777, 2 vol. in-12; — ses *Œuvres diverses*; 1782, in-8°; — ses *Œuvres choisies en vers*; Paris, an V (1797), 4 vol. in-8°. Imbert a rédigé pendant quelques années l'article *Spectacle* dans le *Mercure*, et fournissait dans le même temps des pièces à d'autres recueils et journaux, tels que l'*Almanach des Muses*, la *Bibliothèque universelle des Romans*, etc.; enfin il fut co-

s *Annales Poétiques*, recueil intéres-
A. JADIN.

ts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *France Littéraire*.

T DE BOUDEAUX (*Guillaume*), français, né à Limoges, en 1744, mort e 19 mai 1803. Sa famille le força à as l'ordre des Bénédictins : aussi ne de protester contre cette violence et le couvent, aussitôt qu'il le put. Il se s à ses goûts pour la critique politique re, et fit paraître des recueils périodi- le firent mettre trois fois à la Bastille. t de nouveaux emprisonnements, il er Neuwied (Prusse rhénane). Il re- tant dans sa patrie vers 1790 et y ter- jours. On a de lui : *État présent de e et de la Nation espagnole*, trad. de de Clarke; 1770, 2 vol. in-12. Ce li- fendu en France et en Espagne dès son 1; — *Dissertation sur l'Origine de ierie en Angleterre*, trad. de l'anglais rs Middleton; Londres et Paris, 1775, uteur y établit que Caxton apporta le . Westminster les procédés de cet art, sse l'opinion qui place le berceau de rie anglaise à Oxford, où elle aurait été : par un étranger; — *Correspondance : secrète*, publiée chaque semaine, du 74 à octobre 1785. Une grande partie de es hebdomadaires ont été réimprimées ubrique de *Londres*, de 1787 à 1790, l. in-12 et continuées à Neuwied jus- mars 1793 par Beaunoir; — *La Philo- : la Guerre*, extrait des *Mémoires du Henri Lloyd*, trad. par *un officier* (Romance, marquis de Mesmon); -12; — *Anecdotes du dix-huitième ondres*, 1783-1785, 2 vol. in-8° : Im- plusieurs collaborateurs pour cet ou- · *La Chronique scandaleuse, ou mé- our servir à l'histoire des mœurs de ation présente*; Paris, 1783, in-12; ol. in-12; 1785 et 1791, 5 vol. in-12; — *politique et militaire sur la Défense sion de la Grande-Bretagne*, trad. ais du général H. Lloyd; Limoges et ı IX (1801), in-8°, avec carte et plan. age fut réfuté par le général Jacques- Louis Grobert, dans ses *Observations émoire du général Lloyd concernant m et la Défense de la Grande-Bre- aris*, 1803, in-8°. Une réplique d'Imbert due par le gouvernement. H. LESUEUR.

Examen critique des Dictionnaires. — *a France Littéraire*. — Desessarts, *Les Siè- ecles littéraires de la France*. — Boucher de La Richar- *iothèque des Voyages*, III, p. 391.

RT-COLOMÈS (*Jacques*), homme po- ançais, né à Lyon, en 1725, mort à Bath, Issu d'une riche famille de commer- se faisait remarquer par son goût pour ces et surtout pour la chimie, lorsque ses concitoyens le choisirent pour leur premier échevin. Imbert-Colomès occupait cette magis- trature au moment de la disette et du froid ri- goureux qui affligèrent la France en 1788. Il rendit alors de grands services à ses administrés, en faisant arriver de toutes parts des vivres et des combustibles et en dirigeant la distribution de ces secours d'une manière équitable et intelli- gente. En février 1790, il se trouvait encore à la tête de la municipalité lyonnaise lorsque le peuple se révolta au nom de la liberté. Imbert-Colo- mès essaya d'arrêter le mouvement et se déclara hautement partisan du régime monarchique; il perdit aussitôt sa popularité, vit sa maison as- saillie et fut obligé de s'enfuir à Bourg. Il passa de là en Suisse, puis en Piémont, en Allemagne, en Russie, et devint l'un des agents les plus ac- tifs de la branche aînée des Bourbons. Il ne craignit pas de rentrer à Lyon en 1797, et sut se faire nommer, en avril 1797, député du Rhône au Conseil des Cinq Cents. Il se fit rayer de la liste des émigrés, mais se lia avec les Cli- chyens, et ne cessa de seconder les projets du parti royaliste en attaquant sans cesse le Direc- toire. Compris dans la liste de déportation du 19 fructidor an V (5 septembre 1797), il fut réintégré sur la liste des émigrés, et put gagner l'Allemagne, mais ne fut pas amnistié par le gouvernement consulaire; au contraire, en juillet 1801, sur la réquisition de Bonaparte, il fut arrêté à Bayreuth par les autorités prus- siennes. Rendu à la liberté en 1809, il alla re- joindre Louis XVIII, et mourut quelques mois après. Le gouvernement français fit imprimer les papiers saisis chez Imbert-Colomès sous le titre de *Papiers saisis à Bayreuth et à Mende*.
H. LESUEUR.

Moniteur universel, an 1789, n° 102; an 1790, n° 48; an V, 269, 276, 280, 304, 322, 349, 350, 352, 356. — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1819. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*; 1823.

IMBERT-DELONNÈS, médecin français, né à Vaqueiras (comtat d'Avignon), vers 1745, mort à Paris, en 1820. Reçu docteur à la faculté de médecine de Caen, il fut chirurgien particu- lier du duc d'Orléans. Pendant les troubles de la révolution, il vécut dans la retraite à Mont- geron, près de Paris, et ne fut appelé qu'après le 9 thermidor an II au service supérieur des armées, où il remplit les fonctions de chirurgien en chef de divers corps. On a de lui : *Traité de l'Hydrocèle et de plusieurs Maladies des Parties de la Génération de l'homme*; Paris, 1785, in-4°; 2° édit., 1791, in-8° : il place le siége de l'hydrocèle non dans la tunique vagi- nale, mais dans la tunique albuginée; — *Pro- grès de la Chirurgie en France guéris par les opérations modernes sur la fin du dix-huitième siècle* : publié par ordre et aux frais du gouvernement; Paris, an VIII, in-8°; — *Opération courte, facile et sans danger pour guérir entièrement l'Hydrocèle*; com-

paraison de cette découverte avec le traitement de cette maladie par les injections; Avignon, an XI, in-8°; cet opuscule fait suite au livre précédent; — *Nouvelles Considérations sur le Cautère actuel; apologie de ce puissant remède comparé avec les caustiques*, etc.; Paris, 1812, in-8° avec fig. G. DE F.

Barjavel, *Dictionnaire histor. du Dép. de Vaucluse.* — *Biographie Médicale.*

IMBONATI (Le P. dom *Carlo-Giuseppe*), biographe italien, né à Milan, mort à Rome après 1696. Il appartenait à la congrégation réformée de Saint-Bernard-de-la-Pénitence, et fut l'élève et le compagnon d'études du P. Giulio Bartolocci de Celleno. Imbonati aida beaucoup Bartolocci dans sa *Bibliotheca magna Bodleinica*, dont il acheva même seul le quatrième volume. On lui doit en outre : *Bibliotheca Latino-Hebraica;* Rome, 1696, 2 vol. in-fol. Ce grand ouvrage contient les notices des auteurs qui ont parlé des Hébreux et de ce qui se rapporte à leur histoire; — *Chronicon tragicum, sive de eventibus tragicis principum;* Rome, 1696, in-4°. L—Z—E.

Journal des Savants, année 1668, p. 277 et 281. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.* — *Dictionnaire Historique* (1822).

* **IMBREX** (*Caius-Licinius*), ancien poëte comique latin, vivait vers 200 avant J. C. Aulu-Gelle et Festus le citent; Vulcatius Sedigitus lui assignait la quatrième place sur la liste des poëtes comiques latins. Il ne reste rien de ses pièces, dont l'une était intitulée *Neæra*. Vossius suppose que Licinius Imbrex est le même que le Licinius Tégula mentionné par Tite Live, puisque *imbrex* (tuile) est une espèce de *tegula;* mais Festus donne au premier le prénom de *Caius*, tandis que Tite Live appelle le second *Publius L. T.* Y.

Festus, aux mots *Imbrex* et *Obstitum.* — Aulu-Gelle, XIII, 22; XV, 24. — Vossius, *De Poetis Latinis*, p. 8.

IMHOF (*Jacques-Guillaume* DE), généalogiste allemand, né à Nuremberg, le 8 mars 1651, mort le 20 décembre 1728. Après avoir étudié à l'université d'Altorf, il parcourut l'Allemagne, visita les Pays-Bas, la France et l'Italie. De retour dans sa ville natale en 1673, il y occupa plusieurs places dans l'administration publique; mais il ne voulut jamais, comme on l'en sollicitait, entrer au conseil supérieur, afin de pouvoir se vouer librement aux recherches généalogiques, pour lesquelles Bœcler et Spener, dont il avait fait la connaissance pendant ses voyages, lui avaient inspiré un goût marqué. Ses travaux sur ces matières attestent une rare érudition, et on les consulte encore aujourd'hui pour ce qui s'y trouve rapporté sur la noblesse de l'Allemagne; quant aux ouvrages d'Imhof concernant les familles des autres pays, ils n'ont pas la même autorité. On a de lui : *Spicilegium Ritterhusianum;* Tubingue, 1683-1685, 6 vol., in-fol.; cet ouvrage contient soixante-dix tables généalogiques nouvelles, qui forment un supplément au livre de Ritternus; — *Notitia S. R. G. Imperii procerum, tam ecclesiasticorum quam secularium historico-heraldico-genealogica;* Tubingue, 1684, 2 vol., in-8°; ibid., 1687, in-4°; ibid., 1693 et 1699, in-fol.; une cinquième édition, augmentée, fut donnée par Kœler, Tubingue, 1732-1734, 2 vol. in-fol., avec 15 planches d'armoiries; c'est l'ouvrage le plus important d'Imhof; — *Excellentium in Gallia Familiarum Genealogiæ;* Nuremberg, 1687, in-fol.; il s'y trouve 157 tables généalogiques des maisons nobles de France; — *Genealogiæ Familiarum Bellomanerix, Claromontanæ, de Gallerande et Memmiæ;* Nuremberg, 1688, in-fol.; — *Regum Pariumque Magnæ Britanniæ Historia genealogica;* Nuremberg, 1690-1691, 2 vol. in-fol.; — *Genealogiæ Historiæ cæsarearum, regiarum et principalium Familiarum, quæ in terris Europæis post romanæ extinctionem monarchiæ hucusque imperarunt;* Francfort et Leipzig, 1701, in-fol.: c'est une édition très-augmentée et corrigée des *Tables Généalogiques* de Lohmeier, à la première édition desquelles Imhof avait déjà collaboré; — *Historia Italiæ et Hispaniæ genealogica, exhibens instar prodromi stemma Desiderianum;* Nuremberg, 1701, in-fol.; — *Corpus Historiæ genealogicæ Italiæ et Hispaniæ;* Nuremberg, 1702, in-fol.; — *Recherches historiques et généalogiques des Grands d'Espagne;* Amsterdam, 1707, in-12; — *Stemma Regium Lusitanicum;* Amsterdam, 1708, in-fol.; — *Genealogiæ XX illustrium in Italia Familiarum;* Amsterdam, 1710, in-fol.; — *Genealogiæ XX illustrium in Hispania Familiarum;* Leipzig, 1712, in-fol.; — *Genealogia Ruthenorum Comitum ac Dominorum in Plauen;* Nuremberg, 1715, in-fol.; — *Albanensis Familiæ Arbor genealogica, illustrata historica relatione;* Nuremberg, 1722, in-fol. E. G.

Kœler, *Lebensgeschichte Imhof's* (dans le tome II des *Historische Münzbelustigungen* de Kœler). — Will, *Nürnberger Gelehrten-Lexikon*, t. II. — Ersch et Gruber, *Encyclopädie.* — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.*

IMHOFF (*Gustave-Guillaume*, baron D'), gouverneur général des Indes hollandaises, né en 1705, à Lier (Ost-Frise), d'une famille distinguée d'Amsterdam, mort à Batavia, le 1er novembre 1751. Son grand-père avait été l'un des directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales; il s'engagea au service de la même Compagnie, et arriva à Batavia en 1725, en qualité de sous-commis. L'année suivante, il fut fait commis, et successivement secrétaire de la régence et fiscal des eaux (1730), conseiller extraordinaire des Indes (1733), et gouverneur de Ceylan (1736) en remplacement de Doemburg. Entre autres bons effets de son administration dans cette île, on vit sortir de l'imprimerie qu'il y avait établie plusieurs livres de piété, la *Bible* et les quatre évangélistes en caractères chingulais, pour l'instruction des in

. Il fit un nouveau traité avec l'empereur ly, et partit pour la Hollande, où il fut la dignité de conseiller ordinaire. Dès était de retour à Batavia. Il prit une part ans l'affreux massacre des Chinois à , (9 octobre 1740) où dix mille de ces eux perdirent la vie. « On enfonça leurs lit Du Bois, on les arracha de leurs ; et le carnage en fut si grand, que le pandu dans les rues à la hauteur de la du pied, ruisseloit dans les canaux et rivière. Ce qu'il y eut de remarquable, s ces gens, malgré leur nombre et la de leurs armes, se laissaient tuer et ler sans résistance comme des moutons cherie. » Après une pareille Saint-Barthé, les Hollandais n'ont plus rien à reprocher massacreurs de la Ligue. Ce drame est complété par ces lignes de l'histoandais ; « Il n'échappa en ce jour à la commune que ceux qui se sauvèrent toits de leurs maisons, pour éviter la d'une foule d'Européens, la plupart , moins acharnés au massacre qu'au » Le tort des Chinois était à cette époque rop actifs, trop riches, et trop nomils menaçaient les Hollandais de les er de leur colonie; ceux-ci jugèrent ole de les prévenir. Imhoff fomenta en: opposition contre le gouverneur gédrien Walkenaer, qui le fit arrêter porta en Hollande; là Imhoff, arrivant prisonnier, reçut à son débarquement lle de sa promotion au gouvernement les Indes, décidée dès le 2 décembre s directeurs de la Compagnie firent onstruire un navire nouveau, *Her*le Restaurateur) pour le reconduire a. Il y continua une guerre d'extercontre les Chinois; et, s'il parvint réserver la suprématie hollandaise, du riva-t-il la colonie de son élément le nd. En février 1745, Imhoff soumit le : Madura, révolté par les exigences de ignie; il eut, les années suivantes, à songrands démêlés contre les Français, les s et les Anglais : il sut les terminer ou s en atténuer l'effet. Sous son administration la colonie arriva à un degré de prospélle n'avait jamais atteint. Il mourut n meurt à Batavia, encore jeune d'années, sidéré par ses compatriotes comme un grands hommes.

Alfred DE LACAZE.

Vies des Gouverneurs hollandais, p. 336-345.

ON. *Voy.* HIMILCON.

RMANN (*Charles*), poëte allemand, gdebourg, le 24 avril 1796, mort à Dusle 25 août 1840. Il fit ses études au e sa ville natale et à l'université de assista à la campagne de 1815. De reHalle, il s'opposa à l'esprit d'indépendance qui se manifestait à cette époque dans la jeunesse allemande, et écrivit à ce sujet une brochure : *Ueber die Streitigkeiten der Studirenden zu Halle* (Des Querelles parmi les Étudiants de Halle); Leipzig, 1817, qui fut solennellement brûlée par les étudiants assemblés en 1817 sur la Wartbourg. Bientôt après Immermann obtint une place de référendaire au tribunal de Magdebourg. Il passa de là à Munster, et de cette dernière ville, en 1827, à Dusseldorf, où il exerça pendant plusieurs années les fonctions de conseiller du tribunal. Dans l'intention de former une troupe d'acteurs modèles, il se chargea de la direction du théâtre de Dusseldorf. Ses efforts échouèrent contre l'indifférence du public.

M. Julian Schmidt, dans son ouvrage sur la littérature du dix-neuvième siècle, dit d'Immermann : « C'est un artiste très-raisonnable, qui réfléchit mûrement sur ce qui peut causer la pitié, la peur, la frayeur; mais la naïveté lui manque; il n'a pas la puissance de créer le tragique, et il ne sait peindre que ce qui inspire la terreur et même le dégoût. » Ses principaux ouvrages sont : *Die Prinzen von Syrakus* (Les Princes de Syracuse), comédie; 1821 ; — *Das Thal von Ronceval* (La Vallée de Roncevaux), tragédie; 1822; — *Kœnig Periander* (Roi Periander), tragédie; 1823; — *Das Auge der Liebe* (L'Œil de l'Amour), spirituelle comédie; 1824; — *Gedichte* (Poésies); Hamm, 1825; — *Cardenio und Celinde* (1826), tragédie; — *Das Trauerspiel in Tirol* (La Tragédie dans le Tyrol), célèbre poëme dramatique; 1828; — *Friedrich II*, tragédie; 1828; — *Die Verkleidungen* (Les Déguisements), comédie; 1828; — *Die Schule der Frommen* (L'École des Dévots), comédie; 1829; — *Der im Irrgarten der Metrik umhertaumelnde Cavalier* (Le Cavalier chancelant dans le labyrinthe de la Métrique), comédie aristophanique, dans laquelle Immermann se moque des prétentions du poëte Platen (*voir* ce nom); Hambourg, 1829; — *Neue Gedichte* (Nouvelles Poésies); Stuttgard, 1830; — *Tulifäntchen*, conte drôlatique; Munster, 1830 ; — *Alexis*, grand poëme dramatique; 1832; — *Merlin*, poëme mythique; 1832; — *Reise journal* (Journal d'un Voyageur); Dusseldorf, 1833-1835; — *Epigonen*, roman; Dusseldorf, 1836, 2 vol.; — *Münchhausen*, roman comique; Dusseldorf, 1838-1839, 4 vol.; 2[e] édition, 1841; — *Ghismonda oder die Opfer des Schweigens* (Ghismonda, ou les Victimes du silence), tragédie; 1839. Les *Œuvres complètes* d'Immermann ont été réunies dans une édition qui a paru à Dusseldorf; 1834-1843, 14 vol.

R. LINDAU.

Conversations - Lexikon der Gegenwart. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im 19 ten Jahrh.*, 2[e] édit.; Leipzig, 1855, vol. II, p. 338-346.

IMOLA (*Domenico* DA). *Voy.* FERRETTI (*Giovanni-Domenico*).

IMOLA (*Innocenzio* DA). Voy. FRANCUCCI (*Innocenzio*).

IMPARATO (*Francesco*), peintre italien, né à Naples, vers 1530, vivait en 1565. Après avoir étudié les principes de son art sous Gianfilippo Criscuolo, il passa à Venise dans l'école du Titien, dont il parvint à imiter le style avec assez de bonheur. De retour dans sa patrie, il peignit divers tableaux, parmi lesquels un *Saint Pierre martyr*, pour l'église consacrée à ce saint, tableau justement vanté par Carracciolo et Dominici. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

IMPARATO (*Girolamo*), peintre, fils du précédent, mort vers 1620. Élève de son père, il parcourut comme lui l'Italie, pour se perfectionner par l'étude des maîtres modénais, lombards et vénitiens. Il peignit pour les églises de Naples un assez grand nombre de tableaux qui lui valurent une certaine renommée, inférieure toutefois à celle de son père. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

IMPERATO (*Ferrante*), naturaliste italien, vivait dans le seizième siècle. Pharmacien à Naples, il fonda un jardin botanique, et rassembla une collection de minéraux. Il était en correspondance avec les plus célèbres naturalistes de son temps, tels que Guilandini, Meranta, qui lui dédia son *Traité de la Thériaque*, et Aldrovande, qui le cite dans ses ouvrages. On a de lui: *Dell' Istoria naturale Libri XXVIII*; Naples, 1599, in-fol.: c'est moins une histoire naturelle, qu'un catalogue raisonné et descriptif de plantes, de minéraux et de pierres précieuses. Cet ouvrage n'a pas une grande valeur; on prétendit cependant qu'Imperato l'avait acheté, pour cent ducats à Nicolas Stelliola. Toppi et Nicodemo ont rejeté cette accusation, qui, suivant Tiraboschi, ne manque pas de vraisemblance. L'*Istoria naturale* d'Imperato fut réimprimée à Venise; 1672, in-fol.; elle a été traduite en latin et publiée à Cologne; 1695, in-4°. Z.

Placcius, *Theatrum Anonymorum*, 213. — Toppi, *Bibliotheca Napoletana*, avec les additions de Nicodemo. — Tiraboschi, *Storia della Litterat. Ital.*, t. VII, P. II, p. 27.

IMPERIALE (*François*), poëte espagnol, d'origine italienne, vivait au commencement du quinzième siècle. Il était né à Gênes; mais, conduit jeune en Espagne et vivant à Séville, il devint tout à fait Espagnol par le langage, et figura avec honneur dans la brillante et artificielle école poétique dont les noms les plus connus sont, après Impériale, Villasandino, Diego de Valencia, Baëna, Fernan Perez de Guzman et Ferrant-Manuel de Lando. Le principal de ses poëmes célèbre la naissance du roi Jean en 1405. Parmi ses autres compositions poétiques, presque toutes consacrées à des circonstances sans intérêt, il en est une fort curieuse. Tamerlan avait envoyé du fond de l'Orient une de ses captives au roi Henri III de Castille. La singulière destinée de cette femme inspira à François Imperiale des vers touchants et gracieux. Plusieurs poésies d'Imperiale ont été insérées dans la *Biblioteca Española* de Castro, t. I, *siglo XV*. Z.

Sanchez, *Poesias Castellanas*, t. I, p. IX, 208, etc. — Argote de Molina, *Nobleza del Andaluzia*, et dans la préface de sa *Vida del Gran Tamorlan*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 359.

IMPERIALE. Voy. LECARI.

IMPERIALI (*Jean-Vincent*), poëte italien, né à Gênes vers 1570, mort dans la même ville vers 1645. Fils de Jean Imperiali, nommé doge en 1617, il fut envoyé en ambassade auprès du roi d'Espagne Philippe IV, qui l'accueillit avec faveur et le chargea d'une mission pour le duc de Mantoue et la cour de Rome. Il eut à son retour un commandement naval, et l'exerça avec fermeté dans plusieurs occasions, particulièrement dans le port de Messine, où il défendit le pavillon génois contre les prétentions de l'ordre de Malte. Il débarrassa le littoral génois des pirates qui l'infestaient, et contribua beaucoup aux embellissements de la ville. Malgré ses services, il fut banni à un âge déjà avancé. Il mourut peu après son rappel. On a de lui: *Lo Stato Rustico*, poëme en vers *sciolti* sur l'agriculture; Gênes, 1611; Venise, 1613, in-12: « Ce poëme, dit Tiraboschi, fut reçu avec beaucoup d'applaudissements, bien qu'il ne puisse soutenir la comparaison avec la *Coltivazione* d'Alamanni »; et plusieurs autres ouvrages peu importants. Il écrivit des *Arguments* pour la *Gerusalemme conquistata* du Tasse; Gênes, 1604, in-12, et publia les *Opere Spirituali* du chanoine Baptiste Vernacia, de Gênes. Z.

Soprani, *Scrittori Liguri*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VIII, p. 379.

IMPERIALI (*Jean-Baptiste*), médecin italien, de la noble famille génoise des Imperiali, né à Vicence, en 1568, mort dans la même ville, le 26 mai 1623. Il étudia la médecine à Bologne et à Padoue. De retour dans sa patrie, il publia son premier ouvrage, pour défendre Alexandre Masaria, son compatriote et l'un de ses maîtres, contre les critiques d'Horace Augène, médecin alors célèbre. Lui-même se fit un nom par sa pratique médicale, et surtout par des poésies latines où l'on trouva qu'il imitait fort heureusement Catulle. Venise, Messine et Padoue essayèrent vainement de l'attirer; il resta fidèle à sa ville natale. Son principal ouvrage est intitulé: *Exotericarum Lectionum Libri duo*; Venise, 1603, in-4°. Z.

Moréri, *Grand Diction. Historique*. — Éloy, *Diction. historique de la Médecine*.

IMPERIALI (*Jean*), médecin italien, fils du précédent, né à Vicence, en 1602, mort dans la même ville vers 1664. Il étudia la médecine à Padoue, et la pratiqua avec succès dans sa patrie. On a de lui: *Pestis anni 1630 Descriptio historico-medica*; Vicence, 1631, in-4°; —

Museum historicum et physicum. In primo illustrium litteris virorum imagines ad vivum expressæ continentur, additis elogiis eorum vitas ac mores notantibus. In secundo animorum imagines, sive ingeniorum naturæ perpenduntur; Venise, 1640, in-4°. La première partie de cet ouvrage a été réimprimée à la suite des *Apes urbanæ* d'Allatius, Hambourg, 1711, in-4°; elle renferme cinquante-quatre éloges. « La seconde partie est extrêmement remarquable, dit la *Biographie Médicale*, et mérite d'être signalée aujourd'hui qu'on examine la biologie sous un point de vue plus philosophique. L'auteur, à la suite d'observations sur le caractère des hommes célèbres dont il a donné les éloges dans la première partie, se livre à des réflexions curieuses sur l'influence que les circonstances physiques au milieu desquelles ils vivaient ont pu exercer à l'égard du développement de leurs dispositions naturelles. »; — *Le Notte Barberine, ovvero discorsi fisici, medici*, etc.; Venise, 1663, in-4°. Z.

Kœnig, *Bibliotheca vetus et nova*. — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. II, l. 2, p. 303.

IMPERIALI (*Joseph-René*), prélat italien, de la famille génoise de ce nom, né à Oria, dans la terre d'Otrante, le 26 avril 1651, mort à Rome, le 15 janvier 1737. Fils de Michel de Francavilla, marquis d'Oria et de Brigitte Grimaldi de Monaco, neveu du cardinal Laurent Imperiali, il entra dans les ordres et parvint rapidement aux dignités ecclésiastiques. Clerc de la chambre apostolique sous Clément X, trésorier général de la même chambre sous Innocent XI, il fut nommé cardinal le 13 février 1690, et chargé la même année de la légation de Ferrare, où il se montra administrateur éclairé et bienveillant. En 1711 il alla à Milan en qualité de légat *a latere* reconnaître Charles VI comme empereur et comme roi d'Espagne. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua, le 21 mars, qu'une voix pour être élu pape; et comme son parti augmentait chaque jour, il aurait été élu si le cardinal Bentivoglio ne lui eût appliqué l'exclusion au nom de la cour d'Espagne. Imperiali était fort généreux : il protégeait les gens de lettres, et leur ouvrait son palais, où il avait rassemblé une magnifique bibliothèque, dont Montfaucon a fait l'éloge dans son *Diarium Italicum*, et dont Fontanini publia le catalogue, Rome, 1711, in-fol. Il chargea par son testament son neveu et légataire le prince de Francavilla de faire disposer sa bibliothèque dans un local ouvert au public, et légua une somme pour l'entretien et l'accroissement de cette collection. Un second catalogue de la bibliothèque d'Imperiali fut publié à Rome, 1793, 2 vol. in-8°. Z.

G. Chiapponi, *Legazione del card. Gius.-Ren. Imperiali a Carlo III, rè delle Spagne, l'anno* 1711; Rome, 1712, in-4°. — *Mercure de France*, mars 1737. — Moréri, *Grand Diction. Historique*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

IMPERIALI (L'). *Voy.* FERNANDI (*Francesco*).

IMPICCATI (*Andrea* DEGLI). *Voy.* CASTAGNO (*Andrea* DEL).

* **IN-KYÔ TEN-WÔ**, vingtième mikado ou empereur japonais, né en 375 de notre ère, mort en 453. Il fut le successeur du mikado Fan-Syô Ten-wô; mais ce ne fut que plus d'un an après la mort de ce prince qu'il consentit à prendre les rênes du gouvernement. C'est à ce souverain que l'on doit l'introduction des noms de famille et des surnoms chez les Japonais et la révision des titres de famille des sujets de son empire. In-Tok Ten-wô eut pour maîtresse une sœur de sa femme, appelée So-Towori Fimé (*voy.* ce nom) : les poésies que cette princesse composa pour son amant ont été conservées; plusieurs d'entre elles passent pour être très-remarquables. In-Tok Ten-wô mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant le trône à son fils *An-Kô Ten-wô*: L. Léon DE ROSNY.

Nippon-wô dai-itti-ran (Coup d'œil sur les Dynasties des Empereurs japonais, liv. in-4°. — *Wa-nen-Kei*, édit. de Ko-Tching-Tchang, avec trad. de J. Hoffmann. — Titsingh et Klaproth, *Annales des Empereurs du Japon*.

IN-TO-TSE, nom chinois du père Prosper Intoratta, missionnaire sicilien en Chine. *Voy.* INTORATTA.

* **IN-YOUEN**, appelé au Japon *In-Gen Zen-Si*, célèbre bonze chinois, né à Foû-Thsing (département de Foû-Tcheou-Fou), dans le Foû-Kien, en 1592, mort en 1673. Le 6 du septième mois de l'année 1654, il arriva de Chine à Nagasaki pour réformer la religion bouddhique et réunir les nombreuses dissidences qui s'étaient formées parmi les sectateurs du culte de Çakya-Mouni. L'empereur Go-Kwô Myô-In, qui régnait alors au Japon, le reçut avec les plus grands égards et lui donna pour demeure un temple situé sur la montagne Wô-Bak, près de Myako. In-Youen a joué un rôle très-important dans les annales religieuses du Japon. L. DE R.

Klaproth, *Suppl. aux Annales des Dairi* de Tettingh., in-4°.

INA, roi du royaume anglo-saxon de Wessex de 689 à 729. Il succéda à Ceadwalla, et surpassa tous ses prédécesseurs par sa sagesse et son habileté. Dans la cinquième année de son règne, il réunit un witenagemot, et de l'avis de cette assemblée il publia un code en soixante-dix-neuf lois, qui réglait l'administration de la justice, fixait le taux de la compensation pour les crimes, limitait les haines héréditaires, et punissait les fraudes dans les transactions commerciales et les mutations de propriété. Ina poursuivit, comme ses aïeux, le projet de soumettre tous les Bretons à la domination saxonne. Il ajouta successivement plusieurs districts aux provinces occidentales de son royaume, et, après de longues guerres, il parvint à conquérir la Cornouailles sur le prince gallois Gerwent. Moins heureux contre Ceolred, roi de Mercie, auquel il livra la bataille indécise de Wodnesbury en 715, il renonça à ses plans d'agrandissement, et s'efforça de rétablir la paix dans ses États

troublés par les prétentions de ses feudataires. Deux nobles saxons, Ceaulf, et Eadbyrht, essayèrent de s'emparer du trône. Ina les vainquit; mais, fatigué de ces troubles continuels, il abdiqua. Quelque temps après, il partit pour Rome avec sa femme Ethelburge, et alla prier sur les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. Dans sa pieuse ardeur, il voulut vivre confondu avec les pauvres. Il refusa de se faire raser la tête ou de prendre l'habit monastique, s'entretint du travail de ses mains, et accomplit ses dévotions sous le costume d'un pauvre pèlerin inconnu à tous. Il mourut avant la fin de l'année. Z.

Chronicon Saxonicum. — Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, edit. de Londres, 1840. — Lingard, *Histoire d'Angleterre* (trad. par Roujoux), t. I, c. III.

* **INARUS** (Ἰνάρως), prince égyptien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Chef de quelques tribus libyques situées à l'ouest de l'Égypte, il se révolta en 461 contre les Perses qui étaient alors maîtres de ce pays. L'insurrection, partie de l'extrémité occidentale du Delta, s'étendit bientôt sur toute l'Égypte. Inarus appela à son secours les Athéniens, qui avaient alors près de l'île de Cypre une flotte de deux cents galères. La flotte athénienne remonta le Nil, et mit le siége devant Memphis. Inarus avec ses alliés remporta sur les Perses une grande victoire, dans laquelle Achéménès, frère du roi Artaxerxès, périt par la main même du chef des révoltés. Mais celui-ci fut moins heureux contre le nouveau général perse Mégabyse. Après une défaite complète, il tomba, suivant Thucydide, au pouvoir des vainqueurs qui le firent mettre en croix. Ctésias donne plus de détails sur cet événement. D'après lui, Inarus, voyant l'Égypte reconquise, se retira dans la ville de Byblos, où il capitula à condition qu'il aurait la vie sauve. Mégabyse le conduisit à la cour d'Artaxerxès, qui, pendant cinq ans, respecta la convention de Byblos, mais qui enfin, cédant aux instances d'Amytis, sa mère et la mère d'Achéménès, fit mourir Inarus sur la croix. Mégabyse, indigné, se révolta. Au rapport d'Hérodote, quoique Inarus eût fait plus de mal aux Perses qu'aucun homme avant lui, son fils conserva le gouvernement des tribus libyques. Y.

Hérodote, III, 12, 15; VII, 7. — Diodore, XI, 74. — Thucydide, I, 104, 110. — Ctésias, *Frag.*, 34.

INCA MENDEZ Y SOTOMAYOR (Don *Bernardo*), calligraphe espagnol, vivait à Cordoue en 1709. Il était allié aux plus anciennes familles d'Espagne et comptait parmi ses ancêtres un des derniers membres de la famille royale péruvienne; il excellait dans le dessin à la plume. On cite surtout de lui les portraits de *Samuel Scott* et de *Paul Romain*, qui sont des modèles de ressemblance et de correction. A. de L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

INCHBALD (*Elisabeth* Simpson, mistress), actrice et femme de lettres anglaise, née à Stanningfield, près de Bury Saint-Edmunds, dans le comté de Suffolk, le 15 octobre 1753, morte le 1er août 1821. Elle était fille d'un fermier nommé Simpson. Son père, fermier aisé, mourut quand elle avait à peine dix-huit ans, laissant une famille nombreuse; la jeune Élisabeth, affligée d'un défaut de prononciation dont elle ne se corrigea que difficilement par la suite, fuyait le monde et les plaisirs de son âge pour dévorer des romans et des pièces de théâtre. Elle copiait des rôles, les apprenait par cœur, et s'exerçait à les déclamer. L'exemple d'un frère qui se fit acteur acheva de lui tourner la tête. D'humeur indépendante, vive, un peu coquette, mais résolue et maîtresse d'elle-même, la voilà courant de Stanningfield à Londres, et adressant à tous les directeurs des sollicitations que ses dix-huit ans et sa jolie figure rendaient fort dangereuses; mais partout elle rencontrait plus d'hommages que d'encouragements, et, pour sortir de cette position équivoque, elle s'estima heureuse d'accorder sa main à l'acteur Inchbald, l'un des plus mûrs et des plus honnêtes de ses soupirants. Cet événement eut lieu à Londres en 1772. Peu de temps après, les deux époux partirent pour Bristol, où mistress Inchbald débuta dans le rôle de Cornelia du *Roi Lear*. Elle n'obtint pas, à cette première épreuve, tout le succès qui fut depuis la récompense de ses efforts. Sa beauté, son intelligence prévenaient le public en sa faveur; mais la lenteur qu'elle était obligée de mettre dans son débit pour articuler distinctement nuisait à l'effet dramatique. Nous ne la suivrons pas à Edimbourg, à Glasgow, à Liverpool, etc., villes où elle s'exerça dans la tragédie, dans la comédie, quelquefois même dans la pantomime. Après une courte excursion en France, elle revint à Londres en 1777. La perte de son mari, qui suivit de près, lui fit plus que jamais une nécessité de tirer parti de ses talents. Elle contracta un engagement de plusieurs années à Covent-Garden. En même temps, elle se mit à arranger pour le théâtre des farces et des comédies tirées le plus souvent de l'allemand et du français. Plusieurs de ces pièces, *Le Conte mogol*, *Je vous le dirai*, *L'Heure de Minuit*, *Chacun a ses Défauts*, eurent du succès, et lui attirèrent des offres avantageuses de la part des libraires. Elle attacha son nom à plusieurs collections de pièces de théâtre qu'elle enrichit de préfaces et de notes. Mais son roman, *Simple Histoire*, traduit à son apparition dans toutes les langues de l'Europe, et vingt fois réimprimé depuis, restera comme une de ces créations qui se confondent dans nos souvenirs avec les impressions de la vie réelle. Miss Milner, Sandford, lord Elmwood sont des types familiers à toutes les mémoires. C'est un phénomène littéraire assez curieux que cette œuvre si pure et si naïve, écrite au fond des coulisses, par une femme de théâtre sans éducation, mais qui avait beaucoup vécu par l'imagination et par le cœur. Ses autres romans : *Lady Mathilde*, suite de *Simple Histoire*, et

La Nature et l'Art, sans avoir la fraîcheur d'une première inspiration ni l'éclat d'un premier succès, vinrent ajouter de nouveaux titres à la réputation littéraire de l'auteur. Mistress Inchbald, retirée du théâtre depuis 1789, portait dans la société le charme qui s'attachait à la plupart de ses écrits. Mais dans les dernières années de sa vie, sans rien perdre de la vivacité de son esprit, elle était revenue à des penchants de solitude, de frugalité et même de dévotion (elle était catholique) qui ne l'avaient jamais abandonnée à travers les vicissitudes de sa vie aventureuse. La presque totalité de ses revenus était affectée au soulagement de sa famille et à des actes de charité. Voici les titres des ouvrages dramatiques de mistress Inchbald : *A mogul Tale*, drame ; 1784, non imprimé ; — *Appearence is against them*, farce ; 1785, in-8° ; — *I'll tell you what*, comédie ; 1786, in-8° ; — *Widow's Vow*, farce ; 1786, in-8° ; — *All on a summer's Day*, comédie ; 1787, non imprimée ; — *Animal Magnetism*, farce ; 1788, non imprimée ; — *The Child of Nature*, drame ; 1788, in-8° ; — *Midnight Hour*, comédie ; 1788, in-8° ; — *Such things are*, pièce ; 1788, in-8 ; — *Married Man*, comédie ; 1789, in-8° ; — *The Hue and Ery*, farce ; 1791, non imp. ; — *Neat Door Neighbours*, coméd. ; 1791, in-8° ; — *Young Men and old Women*, farce ; 1792, non imp. ; — *Every one has his fault*, comédie ; 1793, in-8° ; — *The Wedding Day*, com. ; 1794, in-8° ; — *Wiwes as they were, and Maids as they are*, com. ; 1797, in-8° ; — *Loves'r Vows*, pièce ; 1798, in-8° ; — *Wise Man of the East*, pièce ; 1799, in-8° ; — *To Marry or not to Marry*, comédie ; 1805, in-8°. On a de plus de mistress Inchbald : *A Simple Story*, roman ; 1791, 4 vol. in-12 ; traduit en français par Deschamps, Paris, 1791, 4 vol. in-18 et in-8° ; — *Nature and Art*, roman, 1796, 2 vol. in-12 ; trad. en français par Deschamps, Paris, 1796, 2 vol. in-18 et 1 vol. in-8° ; et par Paquis, Paris, 1830, 2 vol., in-12. Mistrees Inchbald a publié aussi, avec des remarques critiques et biographiques : *The British Theatre*, collection de pièces ; 1806-1809, 25 vol. ; — *The Modern Theatre* ; 1809, 10 vol. ; et une collection de *Farces*, en 7 vol. Elle avait écrit un récit de sa vie ; elle le refusa à un éditeur qui lui en offrait 1,000 l. st., et par son testament elle ordonna qu'il fût détruit. Mais on a conservé son journal, et d'après ce document et sa correspondance M. Boaden rédigea les *Mémoires* de *Mistress Inchbald*. [M. Ratbery, dans l'*Encyc. des G. du M.*, avec addit. par Z.]

Boaden, *Mémoirs of Mistress Inchbald* ; 1833. — *Biographia Dramatica*.

INCHOFER (*Melchior*), savant jésuite allemand, né à Vienne, en 1584, mort le 28 septembre 1648. Après avoir étudié à Rome la jurisprudence, il entra à l'âge de vingt-trois ans dans l'ordre des Jésuites, et fut envoyé par ses supérieurs quelques années après à Messine, pour y professer la théologie et les mathématiques. Cité en 1630 devant la congrégation de l'*Index*, pour avoir publié un commentaire sur une lettre apocryphe de la Vierge aux Messinois, il se rendit à Rome, où il se concilia l'indulgence de ses juges, n'ayant péché que par une trop grande crédulité. Après être retourné en Sicile en 1684, il revint à Rome, deux ans après, pour y travailler à un grand ouvrage sur le *Martyrologe Romain*, dont plusieurs manuscrits, conservés à l'abbaye de Saint-Sauveur de Messine, lui avaient donné l'idée. Mais ayant improuvé par écrit le genre de mutilation auquel on soumettait alors des enfants pour leur faire obtenir une voix agréable, il s'attira le ressentiment de ceux qui défendaient cette coutume ; cela, joint à diverses tracasseries auxquelles il fut en butte, lui fit quitter Rome en 1647. Il partit pour Macerata, où il eut à diriger le collége que son ordre avait dans cette ville. Quelque temps après il se rendit à Milan pour y consulter un manuscrit contenant plusieurs vies des saints ; mais à peine arrivé, il y mourut épuisé par le travail et les veilles. Inchofer avait beaucoup d'érudition ; mais il manquait de critique. On a de lui : *Epistolæ B. Mariæ ad Messanenses Veritas vindicata* ; Messine, 1629, in-fol., très-rare ; d'après une décision de la congrégation de l'*Index*, cet ouvrage fut modifié par Inchofer, et parut alors sous le nouveau titre de : *De Epistola B. Virginis ad Messanenses Conjectatio* ; Viterbe, 1632, in-fol. ; le vrai lieu d'impression était Rome ; — *Tractatus syllepticus, in quo quid de Terræ Solisque motu vel statione secundum Sacram Scripturam sentiendum ostenditur* ; Rome, 1633, in-4° : ouvrage écrit pour combattre le système de Kopernic ; — *Historia sacræ Latinitatis, hoc est de variis linguæ latinæ mysteriis* ; Messine, 1635, in-4° ; Munich, 1638, in-8° ; — *Grammaticus Pædicus, sive puerilis* ; 1638, in-12 : écrit dirigé contre Scioppius et publié sous le pseudonyme d'*Eugène Lavanda*, ainsi que le suivant : *Grammaticus Palæphatius, sive nugivendus, hoc est, in tres consultationes Scioppii De Ratione Studiorum notationes* ; 1639, in-12 ; — *Annales ecclesiastici regni Hungariæ, tomus I* ; Rome, 1644, in-fol. ; cet ouvrage, qui est resté inachevé, s'étend jusqu'à l'an 1059 ; — *De Eunuchismo*, inséré dans les *Symmista* d'Allatius. — Inchofer a encore publié divers opuscules sur des matières de théologie et d'astronomie ; enfin il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres le *Martyrologium Romanum*, auquel il travailla pendant une grande partie de sa vie. On a faussement attribué à Inchofer une satire violente contre les jésuites, publiée sous le titre de : *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum* ; Venise, 1645, in-12 ; cet écrit est d'un autre jésuite, nommé Jules Scotti (*voy.* ce nom). E. G.

Alegambe, *Bibliotheca Script. Soc. Jesu*. — L. Allatius,

Apes urbanæ. — Bayle, *Dictionnaire.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXV. — Chauffepié, *Nouveau Diction. Hist.*

INCLEDON (*Benjamin-Charles*), chanteur anglais, né vers 1764, à Saint-Keveran (comté de Cornouailles, mort à Worcester, en 1826. A l'âge de huit ans, il fut confié au compositeur Jackson d'Oxford, et passa sept ans sous sa direction, comme choriste de la cathédrale d'Exeter. Il quitta son maître en 1779, et s'embarqua comme matelot à bord du *Formidable*. Il y resta cinq ans, et fit le voyage des Indes occidentales. A son retour, il s'essaya sur les théâtres de Southampton et de Bath, et fut engagé au mois d'octobre 1790 à Covent-Garden. Il devint bientôt et resta jusqu'à sa mort un des chanteurs les plus populaires de l'Angleterre. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary.*

* **INDACO** (*Jacopo* de Florence, dit L'), peintre de l'école florentine, vivait en 1534, et mourut à Rome, à l'âge de soixante-huit ans. Élève de Domenico Ghirlandajo, il travailla à Rome avec Pinturicchio, et fut lié d'amitié avec Michel-Ange, qui venait chercher dans sa conversation un repos à ses fatigues du corps et de l'esprit. L'Indaco était appelé à tenir un rang distingué dans son école; mais, malheureusement, il détestait le travail autant qu'il aimait le plaisir, et ses ouvrages s'en ressentirent. On y trouve cependant une vérité qui fait regretter d'autant plus l'absence des autres qualités qu'il eût pu acquérir par un peu d'étude. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Bottari, *Note alle Vite del Vasari.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — *Guida di Volterra.*

* **INDACO** (*Francesco*, dit L'), peintre de l'école florentine, frère du précédent, vivait en 1536. Il fut, comme son frère, élève de Domenico Ghirlandajo. Il était bon dessinateur, et modelait en stuc et en terre avec habileté. Vasari le qualifie de peintre éminent, tout en lui reprochant, comme à Jacopo, une paresse qui nuisit à ses progrès. Malheureusement les fresques qu'il avait peintes à Monte-Pulciano, à Arezzo et à Florence ont toutes disparu. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **INDIA** (*Tullio*), dit *l'ancien*, peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, florissait en 1545. Il fut habile peintre à fresque, excellent copiste, et ne réussit pas moins dans l'art du portrait. Il jouit de son vivant d'une grande réputation, et l'on peut voir, par une curieuse lettre de cet artiste, publiée par Gualandi, que les plus grands seigneurs cherchaient à l'attacher à leur service, mais qu'il préféra toujours son indépendance, quelque dorées que fussent les chaînes qui lui étaient offertes. Peu de ses nombreuses fresques sont parvenues jusqu'à nous; on voit cependant encore avec plaisir de jolis enfants dans des rinceaux formant la frise du palais Miniscalchi de Vérone. E. B—N.

Pozzo, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Veronesi.* — Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Bennassuti, *Guida di Verona.* — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti.*

* **INDIA** (*Bernardino*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vérone, vivait de 1572 à 1584. Après avoir reçu de son père les premiers principes de son art, il entra à l'école que Jules Romain avait ouverte à Mantoue; on trouve dans ses ouvrages une visible imitation de la force de l'illustre élève de Raphael, qualité qui n'exclut pas le charme et la grâce. Les peintures de India sont nombreuses à Vérone; parmi les fresques, les principales sont les plafonds des palais Giuliari et Canossa et la façade du palais Murari; parmi les tableaux, les plus importants sont à S.-Bernardino, la *Nativité de Notre-Seigneur*, portant la date de 1572, et *La Vierge entre saint Roch et saint Sébastien;* à S.-Zeno-Maggiore, *La Vierge et plusieurs saints;* à Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, la *Conversion de saint Paul*, peinte en 1584. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Oretti, *Memorie.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Bennassuti, *Guida di Verona.*

INDIBILIS (Ἀνδοβάλης dans Polybe, Ἰνδίβιλις dans Appien), prince espagnol, tué en 205 avant J.-C. Il était roi ou chef de la tribu des Ilergètes, qui prit une grande part à la lutte des Carthaginois contre les Romains dans la seconde guerre punique. Il est mentionné pour la première fois en 218. Commandant les auxiliaires espagnols au service de Hannon, gouverneur des provinces situées au bord de l'Èbre, il fut vaincu avec ce général par Cneius Scipion, et fait prisonnier. On ignore par quels moyens il recouvra sa liberté; mais l'année suivante on le retrouve avec son frère dévastant le territoire des tribus soumises aux Romains. Il fut repoussé, et les succès des deux Scipions le forcèrent au repos. En 212 il conduisit 7,500 hommes au secours du général carthaginois Asdrubal, et ce fut en voulant intercepter ce corps d'armée que P. Scipion périt. La victoire des Carthaginois amena le rétablissement d'Indibilis et de Mandonius dans leurs Etats, d'où les Romains les avaient chassés; mais le hautain et violent Adsdrubal s'aliéna bientôt les deux chefs espagnols en leur imposant une contribution de guerre et en exigeant comme otages la femme de Mandonius et les filles d'Indibilis. Publius Scipion le jeune s'empara de ces otages à la prise de Carthagène, et les traita avec une distinction qui gagna le cœur des deux frères. Indibilis et Mandonius vinrent avec toutes leurs forces se joindre à Scipion au printemps de 209, et firent sous ses ordres la campagne qui se termina par la victoire de Bæcula. Ils restèrent fidèles à l'alliance romaine tant que Scipion fut près d'eux; mais sur le faux bruit de sa mort, en 206, ils se soulevèrent et firent révolter les tribus celtibériennes voisines. Scipion accourant les rejeta dans leurs États, les y poursuivit et les força d'implorer un pardon qu'il leur accorda au prix d'une contribution de guerre. Sa clémence fut mal reconnue par les deux frères, qui aussitôt

après son départ, en 205, recommencèrent la guerre avec 30,000 fantassins et 4,000 cavaliers. Les lieutenants de Scipion L. Lentulus et L. Manlius Acidinus marchèrent contre les insurgés et les vainquirent après une lutte acharnée. Indibilis périt sur le champ de bataille. Mandonius s'échappa avec les restes de son armée; mais ses compagnons d'armes le livrèrent aux généraux romains, qui le firent tuer immédiatement. Y.

Polybe, III, 76; IX, 11; X, 18, 35, 38, 40; XI, 26, 29, 31-33. — Tite-Live, XXII, 21; XXV, 34; XXVI, 49; XXVII, 17, 19; XXVIII, 24, 25, 31-34; XXIX, 1-3. — Diodore de Sicile, XXVI, *Excerp. Vat.* — Appien, *Hispan.*, 37, 38. — Zonaras, IX, 10.

INDORTÈS, prince espagnol, tué en 232 avant J.-C. Il était chef d'une des tribus celtibériennes situées dans le voisinage de l'Èbre. Après la défaite d'Istolatius par le général carthaginois Amilcar Barca, Indortès, qui le remplaça dans le commandement des Celtibériens, n'osa pas, malgré le nombre de ses soldats (50,000, au rapport de Diodore), engager une bataille contre les Carthaginois, et se retira sur une hauteur où Amilcar l'assiégea. Il tenta alors de s'échapper pendant la nuit; mais il tomba au pouvoir du général carthaginois, qui le fit mettre en croix après lui avoir infligé diverses tortures. Y.

Diodore de Sicile, XXV, 10.

INDULF, roi d'Écosse, régna de 959 à 969. Il succéda à Malcolm. Les premières années de son règne furent paisibles; mais vers 967 les Danois, irrités de son alliance avec les Anglais, firent des incursions dans ses États. Une bande de ces pirates ayant débarqué au nord de l'Écosse, Indulf marcha contre eux, et les força de regagner leurs vaisseaux. Comme il les poursuivait avec trop d'ardeur, il fut tué d'un coup de flèche. Y.

Buchanan, *Historia Scotica*.

* **INDUNO** (*Dominique*), peintre italien, né à Milan en 1815. Il fréquenta les cours de l'Académie royale de cette ville ainsi que l'atelier de M. Hayez, et remporta en 1837 un grand prix de peinture, distinction qui lui permit d'aller passer plusieurs années à Rome aux frais du gouvernement autrichien. Cet artiste, qui réside à Milan, se distingue par de sérieuses qualités de composition, et a obtenu une médaille d'honneur à l'exposition de Gênes (1852) et une mention honorable à celle de Paris (1855). On cite parmi ses toiles d'histoire et de genre : *Samuel et David*, qui se trouve au musée de Vienne; — *Les Contrebandiers*; — *Pain et Larmes*; — *La Douleur du Soldat*; — *Le Village incendié*; — *La Quête*, etc. P. L—Y.

Siret, *Livrets des Salons*.

INDUTIOMARE (*Indutiomarus* ou *Inducíomarus*), un des chefs des Trévires (habitants de Trèves), mort en 54 avant J.-C. Quand César pénétra sur le territoire des Trévires, Indutiomare, qui était à la tête du parti opposé aux Romains, leva des troupes et se prépara vigoureusement à la guerre. Mais lorsqu'il vit les principaux de l'État, entraînés par Cingétorix, chef du parti romain, se rendre auprès de César, il lui envoya aussi des députés. César accepta ses excuses et exigea de lui deux cents otages; en même temps il engagea fortement les chefs trévires à se rallier autour de Cingétorix. Exaspéré de l'atteinte portée à son influence, Indutiomare attendit avec impatience l'occasion de se venger des Romains. Elle se présenta plus tôt qu'il ne l'espérait. César fut obligé, par la rareté des vivres, de mettre ses troupes dans des quartiers d'hiver éloignés les uns des autres. Indutiomare décida Ambiorix et Cativolcus, chefs des Éburons, à attaquer les légions romaines stationnées dans leur pays, et marcha contre Labienus, qui campait chez les Rèmes sur la frontière des Trévires. La nouvelle de la victoire de César sur les Nerviens l'obligea momentanément à la retraite. Il renforça son armée, et marcha une seconde fois contre Labienus, dont il entoura le camp. Une soudaine sortie des Romains mit ses troupes en fuite, et lui-même fut tué dans la déroute en passant une rivière (peut-être la Meuse). Y.

César, *Bel. Gal.*, V, 3, 26, 53, 55, 58. — Dion Cassius, XL, 11, 31.

INEZ DE CASTRO (Dona), reine célèbre du Portugal, née dans la Galice espagnole, vers les premières années du quatorzième siècle, morte assassinée, le 7 janvier 1355. Il y a dans la vie de cette princesse deux parties bien distinctes, la légende, qui a transmis son nom parmi tous les peuples, et qui la fait revivre après cinq cents ans; l'histoire réelle, que toutes les investigations de l'école moderne n'ont pu encore élucider complétement : ce sera la réalité des faits que nous tenterons de découvrir. — On ignore complétement l'époque précise de la naissance d'Inez, et l'on ne sait pas d'une manière plus certaine en quel lieu elle vint au monde. Son père appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Galice (1), et se nommait don Pedro Fernandez de Castro; il était seigneur de Sarria e Lemos et grand-majordome du roi de Castille Alphonse XI; sa mère s'appelait dona Aldonça Soares de Valladares, et elle était fille de Lourenço Soares de Valladares, garde des frontières (*fronteiró mor*) de la province de *Entre-Douro-e-Minho*. L'union de cette grande dame avec le père d'Inez n'avait pas été ratifiée par un mariage valable, et ses enfants passaient pour bâtards (2); peut-être le grand seigneur galicien, qui comptait des rois parmi ses aïeux, aspirait-il à une alliance royale, et ne voulut-il pas compromettre sa situation en épousant dona Aldonça (3). Parmi les grands noms

(1) A en juger par ses armes, la famille des Castro remontait aux époques antiques, où les peuples gaels se confondaient avec les Ibères; les *castros* ne sont autre chose que des enceintes circulaires de pierre, servant au culte druidique. Voy. *O panorama Jornal litterario*, t. VII, p. 269, *Os castros em tras os montes*.

(2) Le *Nobilario* du comte de Barcellos renferme cependant les détails les plus précis sur le mariage dont sortirent Inez et ses frères.

(3) Voy. *Inventaire général du royaume d'Espagne*, manuscrit de la Bibl. imp. de Paris.

historiques qui avaient illustré leur maison, les Castro nommaient avec orgueil Laïn Calvo : ils faisaient remonter leur généalogie jusqu'à Crastinius, ce Romain valeureux qui, à la bataille de Pharsale, alla le premier attaquer Pompée.

Les poëtes de la péninsule ont épuisé toutes les formes d'une admiration hyperbolique pour nous donner une idée de la beauté d'Inez, et leurs portraits sont si variés, qu'il est difficile d'y voir un écho de la tradition. Le surnom que lui donne l'histoire sert à faire comprendre la grâce indicible qui charma ses contemporains et lui donna une réputation populaire de beauté qui retentit encore dans le Romancero. La belle Edith s'appelait *Swanes Hales* (cou de cygne) ; on avait surnommé Inez *Collo de Garza* (cou de héron). Les femmes de sa race avaient une grande réputation de beauté, de discrétion et de courage. Le poëte admiré d'Érasme, Gil-Vicente (1), a dit :

As mulheres de Crasto sao de poucafalla.
Formosas e firmes como Saberés;

et, se trouvant à Coïmbre, dans le lieu même où périt la victime d'Alfonse, il ajoute, comme un hommage à la beauté célèbre qu'il veut désigner :

Pola triste morte de Dona Ines,
A qual de Constante morreo n'esta Sala.

Nous ne savons absolument rien sur les premières années de la fille de don Fernandez de Castro ; mais nous pouvons supposer qu'à la petite cour chrétienne où elle vivait, pâle reflet des fastueuses cours arabes, cette jeune fille relevait sa beauté naturelle de toutes les recherches du luxe oriental, qu'on ignorait alors dans les cours du Nord. Des miniatures (2) du treizième siècle, peintes pour orner les poésies d'Alfonse X, sont aujourd'hui des témoins irrécusables de la grâce vraiment originale, du mélange de splendeur orientale et d'élégance qui du harem des Musulmans avaient passé dans les châteaux des grands feudataires de la Castille et de l'Aragon. Un petit-fils de saint Ferdinand, Don Juan Manuel, duc de Peñafiel et marquis de Villena, l'un des hommes les plus spirituels et les plus instruits de son siècle, tenait alors une de ces cours semi-chrétiennes semi-orientales dans la capitale de la Galice. Ce fut dans le palais de ce prince qu'Inez dut être élevée ; elle paraît avoir vécu dès l'origine avec Dona Constança Manuel, fille du duc, dont elle était la cousine (3), et qui, ayant refusé plusieurs fois des têtes couronnées, s'était décidée à épouser D. Pedro, infant de Portugal (1). Les deux jeunes filles quittèrent ensemble la petite cour de Peñafiel en 1340, et Inez de Castro vint demeurer à Lisbonne ou à Coïmbre, en qualité de *dame parente*. Ses frères l'avaient probablement accompagnée, et la tradition ajoute que tout aussitôt son arrivée à la cour d'Alfonse IV, elle excita une vive passion dans le cœur de D. Pedro.

Les mœurs des musulmans, il faut bien le dire, s'étaient introduites peu à peu dans les cours des princes chrétiens ; rien n'était si commun alors et rien n'était si toléré que la coutume d'honorer, comme une seconde épouse, ce que les Espagnols appelaient la *barragana* et les Portugais la *barragão* (2). Inez de Castro, aimée passionnément par l'héritier du trône du vivant de l'épouse légitime, était d'un trop noble lignage pour prendre ostensiblement un titre pareil ; mais on comprend que la cour d'Alfonse IV ait vu sans étonnement une union que légitimaient, pour ainsi dire, les habitudes du quatorzième siècle. Il est bien certain, néanmoins, que les amours d'Inez et de don Pedro excitèrent au plus haut degré la jalousie de la fille du duc de Peñafiel. S'il en eût été autrement, une légende, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, à Coïmbre, et que Faria y Souza nous a transmise, n'aurait pas été adoptée comme elle le fut par le peuple durant le dix-septième siècle. Lorsqu'on visite à Coïmbre le jardin délicieux connu sous le nom de *Quinta das Lagrimas*, on vous montre *La Fontaine des Amours ;* si l'on en croit M. Kinsey, ce parc aurait appartenu aux ancêtres d'Inez. Nous ignorons sur quelles autorités ce voyageur anglais se fonde ; mais on prétend que lorsque les deux amants voulaient correspondre, un message écrit par don Pedro était confié au ruisseau qui s'échappait de la fontaine, et était transmis par ces eaux limpides à celle qui le devait recevoir (3). S'il en était ainsi, Inez ne demeurait pas sous le même toit que dona Constança. Nous savons que don Pedro ne résidait pas toujours à Coïmbre dans le commencement de son mariage ; car le premier enfant qu'il eut de son épouse légitime naquit à Evora, le 6 avril 1342. Trois ans plus tard, la malheureuse dona Constança mourut des suites de ses couches (le 13 novembre 1345).

(1) *Obras de Gil-Vicente, comedia sobre a divisa da cidade de Coimbra*, t. II, p. 183.

(2) Et surtout le *Livre des Échecs*. En reproduisant comme il le fait en ce moment ces précieuses miniatures dans son Iconographie espagnole, M. Valentin Carderera jette un jour inattendu sur l'histoire des mœurs chrétiennes dans la péninsule. Ces odalisques revêtues de vêtements diaphanes, qui environnent le fils d'un roi canonisé par l'Église en lui offrant des parfums, nous disent assez ce que devaient être ces cours voluptueuses, trop voisines de celles de Cordoue et de Grenade pour n'en point refléter les usages.

(3) D. Juan Manuel l'avait eue de son premier mariage avec Dona Constança, fille de Jayme, roi d'Aragon.

(1) M. de Puibusque a donné sur cette petite cour tous les renseignements désirables dans son excellente introduction au *Comte Lucanor*, livre très-curieux, dont le duc Juan Manuel est l'auteur.

(2) Ou Barregaa. *Voy.* la signification réelle de ce mot dans l'*Elucidario de palavras antigas* de Santa-Rosa de Viterbo. Les enfants qui procédaient de ces unions tolérées par la société, mais non admises par l'église, prenaient la dénomination de *guança, gança* ou *ganhadia*.

(3) *Voy.* sur cette légende peu connue les notes de Faria y Souza, dans les *Rimas de Camoens*, 2e partie, in-fol., page 37. *Voy.* aussi les *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès, souvenirs d'une ambassade*, t. II, p. 294 et 300.

A partir de cette époque, les liens qui s'étaient formés entre Inez et l'infant durent prendre un caractère fort différent de ce qu'ils étaient durant la vie de l'épouse légitime. Don Pedro eut plusieurs enfants d'Inez; mais on ignore la date de leur naissance, et il est bien certain que les premiers de ces enfants naquirent avant qu'une union longtemps projetée se réalisât, si jamais elle eut lieu. Vers 1354, neuf ans après la mort de dona Constança, don Pedro épousa à Bragance, en présence de l'évêque de Guarda et de quelques serviteurs, celle qui avait été durant si longtemps sa maîtresse; mais une circonstance fort singulière marque ce changement subit dans la position de la malheureuse Inez : le mariage fut béni, et nul acte valable ne le rappela; rien ne spécifia les droits qui étaient dévolus à la nouvelle épouse et à ses enfants; aucun des témoins du mariage et le prince lui-même quand il fut devenu roi ne purent assigner une date précise à ce mariage clandestin, qui, par la suite, devait donner une reine au Portugal. Quand on a sous les yeux les documents historiques de l'époque, on comprend parfaitement comment l'habile jurisconsulte Jean de Regras put contester, en 1385, avec tant de succès, la validité d'une union d'où devaient résulter tant de changements politiques (1).

En 1345, l'infant don Pedro n'avait que vingt-cinq ans, et le roi lui proposa plusieurs alliances; elles furent toutes refusées. Don Pedro, quittant la cour, se retira dès lors à Santa-Clara de Coïmbre, dans un palais fondé par sainte Élisabeth, la femme du roi Diniz. Là il reçut divers messages du roi tendant tous à obtenir de lui une décision définitive. Alfonse IV affirma qu'à plusieurs reprises il avait prié l'infant ou de contracter une union avec une princesse royale, ou de faire d'Inez sa femme légitime. Les indécisions de cette âme énergique et violente devaient amener les plus funestes résultats.

Rien dans les chroniques contemporaines ne prouve qu'une femme jeune, belle, dont toutes les actions dénotent une véritable élévation d'âme et une grande tendresse pour ses enfants, ait jamais provoqué la haine du peuple; elle apparaît, au contraire, dans les vieilles romances, revêtue du plus touchant caractère; sa mort fut le résultat d'une lutte orageuse qui s'éleva entre quelques rudes chevaliers.

En 1355, Alfonse IV avait transporté sa cour à Monte-mor-o-Velho, lorsque plusieurs personnages influents, ennemis de la famille que représentait alors avec éclat Pedro Fernandez de Castro, persuadèrent au monarque qu'il fallait diminuer les prétentions de cette maison puissante, qui se faisait presque autant redouter en Espagne qu'en Portugal, et que le plus sûr moyen de l'abaisser était d'ôter la vie à une jeune femme prête à monter sur le trône; les principaux instigateurs de cet attentat furent trois seigneurs ennemis de Pedro Fernandez : Alvaro Gonçalves (*meirinho mor* du royaume), Pedro Coelho, et Diogo Lopes Pacheco, seigneur de Ferreira. Selon Fernand Lopez, le grand historien auquel on a imposé le surnom de Froissart portugais, et qui avait eu, dans sa jeunesse, des rapports avec quelques-uns des hommes qui jouèrent un rôle dans ce drame, ce ne fut pas sans bien des combats intérieurs que le roi se décida à accomplir cette action détestable. « D'une part, il voyait le péril de son petit-fils, premier né, et la destruction du royaume; de l'autre, il considérait combien ce serait une action cruelle de faire mourir une femme, et une femme innocente, pour une faute qui lui était étrangère, et cela au moment où il était au sommet de la vie, alors qu'il devait se rendre Dieu propice et ne pas tacher ses mains par le sang d'un meurtre que beaucoup regarderaient comme un parricide. »

Quoi qu'il en soit, le vieux roi profita d'un moment où D. Pedro avait organisé une de ces grandes chasses où les princes du moyen âge retrouvaient une image de la guerre, et il se rendit secrètement au palais que l'infant occupait à Coïmbre. Nous allons laisser parler encore le vieil historien. « Quand dona Inez sut la venue du roi et les intentions qu'il avait contre elle, transportée de la douleur où elle était de ne pouvoir se sauver par aucun moyen, elle vint le recevoir à la porte avec un visage de femme qui voyait la mort présente; et pour s'assurer si elle trouverait dans le roi quelque pitié, elle amenait avec elle les trois innocents princes ses fils, enfants de peu d'âge et très-beaux. Avec eux donc, et employant beaucoup de larmes et de paroles touchantes, elle demanda pardon et miséricorde. Quoique dur de son naturel et rendu plus rigoureux encore par la persuasion des siens, le roi, voyant le spectacle déplorable d'une femme si belle et si innocente qu'embrassaient de si beaux enfants, qu'elle prenait pour bouclier et pour défense, le roi, dis-je, s'en allait déjà et lui laissait la vie; mais quelques chevaliers, qui venaient avec lui pour être présents à la mort, principalement Alvaro Gonçalvez, huissier major, Pero Coelho et Diogo Lopez Pacheco, seigneur de Ferreira, ne pensèrent pas ainsi. Quand ils virent le roi sortir comme ayant révoqué la sentence, ils le supplièrent de les envoyer tuer Inez; car, disaient-ils, ils se trouvaient compromis, en raison de la détermination publique à la suite de laquelle il les avait amenés, et se voyaient en butte dorénavant au péril que leur faisait courir la forte haine de l'infant D. Pedro. Quelques-uns d'entre eux donc, entrant où elle était, la tuèrent cruellement

(1) Voyez à ce sujet : *Catalogo das Rainhas de Portugal por D. Jozé Barbosa*; Lisb., 1727. On y présente dans son étendue l'argumentation hostile de J. das Regras. D. Pedro avait cependant juré solennellement à Castanhede, en 1361, qu'il était uni légitimement à Inez.

comme des bouchers (1). Cette action fut reprochée au roi, comme une grande cruauté, par les gens en qui il y avait quelque humanité et quelque bon sens ; car ils disaient qu'on aurait dû attendre les événements qui étaient à venir et encore incertains, au lieu de se jeter dans le péché. Ils ajoutaient qu'on avait évité un inconvénient pour tomber dans un plus grand encore, celui de tuer une innocente, à laquelle il ne manquait, de l'avis de tous, pour mériter d'être reine, que le mariage de son père avec sa mère ; car par le lignage, par les qualités qui étaient en elle, elle le devait être certainement. »

Le corps d'Inez fut inhumé immédiatement à Santa-Clara. Mais le vieux chroniqueur, si bien au fait des moindres circonstances de ce drame sanglant, et qui nous racontera avec tant de pompe les funérailles de celle qui ne fut reine qu'après sa mort, comme disent les anciens dramatiques espagnols, Fernand Lopez, se tait complétement sur l'exhumation d'Inez et sur la cérémonie fantastique admise par la tradition. Sur ce fait important, il laisse le champ ouvert aux conjectures, et nous avouerons que si on ne peut complétement l'admettre, un antique usage, renouvelé de nos jours, et qui exigeait en Portugal qu'on vînt baiser la main du souverain glacée par la mort, tendrait à y faire croire ; dans ce cas, cette cérémonie aurait été passée sous silence par le vieil historien uniquement parce qu'il avait été naturel qu'elle s'accomplît, comme étant trop conforme à la coutume établie pour qu'on dût s'en préoccuper. Une autre circonstance, d'ailleurs, a bien pu donner naissance à la légende si dramatique adoptée par quelques historiens, et qui a fourni le sujet d'un si beau tableau à M. Saint-Evre. Au quatorzième, au quinzième et au seizième siècle, les effigies des princes, moulées en cire et coloriées avec habileté, étaient toujours portées au-dessus du cercueil du grand personnage dont on célébrait les funérailles. Il est possible que bien des années après la mort d'Inez, et lorsqu'on lui fit des obsèques qui effacèrent tout ce que l'on avait vu en ce genre dans la Péninsule, le roi ait exigé qu'on rendît à l'effigie de celle qu'il honorait comme une épouse légitime l'hommage qu'on lui eût rendu à elle-même le lendemain de sa mort.

Ce que Fernand Lopez raconte longuement, ce sont les excès de la vengeance, les fureurs de l'infant, comme dit un autre vieil historien. Ce prince, que son siècle a surnommé le Cruel et le Justicier, et que le peuple a caractérisé en disant « qu'un tel souverain n'eût dû jamais naître ou n'eût dû jamais mourir », ce prince, disons-nous, commença son règne fécond et terrible à dater de la mort d'Inez ; il se révolta ouvertement contre l'autorité de son père, et il ne fallut rien moins que les supplications d'une mère et l'intervention d'un saint prélat pour l'apaiser après des mois de lutte. En consentant à la paix, il garda du vivant d'Alfonse IV une partie de l'autorité royale. Le vieux roi comprit si bien que des idées de vengeance inassouvie obsédaient cette âme de feu, qu'il fut le premier à faire sortir du royaume les complices de la mort d'Inez, qu'il allait bientôt ne plus pouvoir protéger. Ceux-ci se réfugièrent en Castille, et ils y étaient à la fin de mai 1357, au moment où D. Pedro se voyait par la mort d'Alfonse investi de l'autorité entière. L'asile était mal choisi, car c'était Pierre le Cruel, propre neveu de Pierre le Justicier, qui régnait dans cette partie de la péninsule. L'accord fut promptement résolu ; les deux monarques avaient à se venger tous les deux : les réfugiés furent livrés. Un seul des trois coupables échappa ; c'était Diogo Lopez, qu'un mendiant, reconnaissant d'anciens bienfaits, sut faire évader, et qui parvint à gagner la France (1) ; quant à Pedro Coelho et à Pacheco, ils furent immédiatement conduits à Santarem, où les attendait une mort épouvantable. Conduits à l'échafaud, qu'on avait dressé devant la salle où dînait le roi, celui-ci les fit mettre à la gehenne en sa présence, voulant avoir la satisfaction de leur faire avouer leur forfait. Comme ils niaient leur culpabilité, D. Pedro s'emporta jusqu'au point de frapper avec son fouet Coelho au visage ; et celui-ci ayant répondu par des injures à cette violence, le roi ajouta aux coups d'horribles railleries qui allaient devenir le signal du supplice. « Apportez-moi du sel, des oignons et du vinaigre, dit-il : il nous faut assaisonner ce lapin » ; affreux jeu de mots qui roulait, comme on le voit, sur le nom de la victime, puisque *Coelho* signifie lapin en portugais. Le supplice et les paroles qui l'avaient accompagné excitèrent, à ce qu'il paraît, dans le public une certaine horreur ; car le vieil historien avoue qu'il cache encore bien des détails qu'on doit céler pour l'honneur du monarque ; ce qu'il raconte longuement, en revanche, ce sont les honneurs rendus à la mémoire d'Inez. Pour en donner une idée en peu de mots, nous dirons que de Coïmbre au couvent d'Alcobaça on ne compte pas moins de dix-sept lieues, et que cependant des hommes armés de torches se voyaient échelonnés le long de la route pour éclairer le cortége. Plusieurs milliers d'individus avaient été requis, nous dit Pedro de Mariz, pour former cette haie funèbre.

Inez de Castro fut déposée à Alcobaça, sous la nef, du côté de l'épître, dans une tombe de marbre blanc, portant une effigie couronnée,

(1) A coups de poignard, selon divers historiens. Le livre de la nonne de Santa-Cruz (o livro da noa de Santa-Cruz), qui remonte à cette période historique, dit, en fixant la date de cet assassinat : *Era MCCCXCIII die januarii decollata fuit donna Ennes per mandatum regis Alfonsii IV*. Il s'agit ici de l'ère espagnole.

(1) Il est fort curieux de voir par la suite ce personnage reparaître sur la scène politique, et quoique extrêmement vieux s'attacher au parti d'un fils d'Inez, l'infant D. Diniz.

que D. Pedro avait fait préparer à l'avance, et près de laquelle il avait fait dresser sa propre sépulture. Ce beau monument de la statuaire du quatorzième siècle ne nous est malheureusement pas parvenu intact. Une curiosité presque sacrilége, une violence brutale, plus coupable encore, l'ont tour à tour endommagé (1).

La postérité d'Inez ne monta pas directement sur le trône, mais elle s'allia à toutes les têtes couronnées de l'Europe; il semble néanmoins qu'une cruelle fatalité ait pesé sur toute cette famille. L'aîné, D. Alfonse, mourut en bas âge; D. João, qui eût pu prétendre à la couronne, se souilla d'un crime abominable pour l'obtenir (2), et excitant plus tard les craintes de l'Espagne, qui l'avait d'abord accueilli, il succomba en captivité. Enfin D. Diniz, errant sans cesse d'Angleterre en Flandre, et prenant vainement le titre de roi, passa par les plus funestes aventures avant d'épouser dona Joanna, fille naturelle du roi de Castille. Enfin un neveu de cette femme malheureuse, pour expier tant de maux, se voua à la plus rude pénitence durant quarante-quatre ans dans les montagnes d'Arrabida, après avoir été un chevalier sans reproche. La fille seule d'Inez fit une exception heureuse à cette série de mésaventures bien ignorées aujourd'hui; elle s'appelait dona Britez, et, après avoir épousé D. Sancho, comte d'Albuquerque, fils illégitime d'Alfonse XI, elle eut de lui une nombreuse descendance, et mena, disent les chroniques contemporaines, la vie la plus sainte.

C'est d'Alvaro Pires de Castro, comte d'Arrayolos, grand-alcaide de Lisbonne et premier connétable du royaume, que descend, en ligne directe, la maison régnante actuelle de Portugal: D. Alvaro était le propre frère d'Inez.

Il est très-vrai, et nous nous sommes assuré de ce fait purement bibliographique, qu'en rassemblant tous les ouvrages qui ont été écrits sur Inez, et en en donnant une analyse succincte, on ferait un volume. A l'exception cependant du récit énergique et parfois grandiose de Fernand Lopez, de l'admirable épisode de Camoens, d'un sonnet de Boccage et de la noble tragédie d'Antonio Ferreira, il reste de tous ces livres peu de chose à conserver. Nous aimons à rappeler ici que la première pièce régulière donnée en Europe après la *Sophonisbe* a été l'*Inez de Castro* que nous venons de signaler; ce fut bien plutôt une étude heureuse du théâtre antique qu'une pièce originale. M. Patin l'a signalée comme une véritable émanation du théâtre grec, et en a restitué l'honneur aux Portugais. M. Martinez de la Rosa a prouvé qu'un faux patriotisme ne devait plus égarer la critique.

En France, c'est aussi un drame qui a popularisé le nom d'Inez; la pièce de Lamotte fut représentée le 6 avril 1723. Voltaire a dit, à propos de cette tragédie, un mot qui rappelle assez bien l'effet qu'elle produisit alors: « J'allai hier à *Inez*: la pièce me fit rire, mais le cinquième acte me fit pleurer. Je crois qu'elle sera toujours au nombre de ces pièces médiocres et mal écrites qui subsistent par l'intérêt. »

Ferdinand Denis.

Nobiliario do conde de Barcellos, éditions de Faria y Souza et de Lavanha; voy. aussi le ms. de la Bib. imp. Fernand Lopes, voy. le t. IV *de la Collecção de livros ineditos da historia Portugueza*, *Chronica del Rey D. Pedro*, pub. par Pereira Bayam, en 1735. — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia historia*. — D. Luiz de Salaz y Castro, *Hist. Genealogica de la gran Casa de Castro*; Mad., 1685, fig. — *Lusiadas de Luis de Camoes, principe de los poetas de España, commentadas por Manuel de Faria i Souza*; 1639, 2 vol. in-fol. — Docteur Ant. Ferreira, *Poemas lusitanos*; Lisbonne, 1771, 2 vol., in-8°. C'est dans cette deuxième édition que se trouve contenue la *Castro*; elle avait paru d'abord dans le vol. intitulé *Comedias famosas dos Doctores* de Sa de Mirande Ant. Ferreira; 1622, in-4°. — *Théâtre européen, Ines de Castro*, tragédie en cinq actes, par Ant. Ferreira, trad. par Ferdinand Denis.

(1) Ce tombeau a été figuré pour la première fois dans le voyage pittoresque en Espagne publié par M. le baron Taylor; c'est de ce livre que le *Magasin pittoresque* et l'*Univers* ont tiré leurs gravures. L'infortuné prince Lichnowski en a donné une description très-complète. Les premières traces de dommages faits au monument remontent au seizième siècle, lorsque D. Sébastien fit ouvrir la plupart des tombes d'Alcobaça (voy. dans cette Biographie au mot Falla). Il paraît que les ouvriers rencontrèrent alors une telle résistance, qu'on ne put satisfaire la curiosité du jeune roi; les choses se passèrent à peu près de même en 1704, lorsque l'empereur Charles VI, venu en Portugal sous le nom de Carlos III, roi d'Espagne, eut la même fantaisie. Durant l'invasion française, en 1810, le bruit se répandit malheureusement que de grands trésors étaient renfermés dans cette tombe. Cette fois la sépulture fut ouverte et la statue mutilée; la soldatesque lui brisa le nez. On dépouilla le cadavre de sa belle chevelure blonde; mais tout ne fut pas dérobé par les Français. Nous avons entre les mains une lettre du marquis de Rezende qui raconte comment la plus grande partie de ces cheveux ayant été apportés à Rio-de-Janeiro, un coup de vent violent les enleva au moment où ils étaient offerts à Jean VI par le comte de Linhares, sans qu'on pût les retrouver: Une petite mèche provenant de la même chevelure, que nous avions vue jadis dans le cabinet de Denon, est conservée aujourd'hui dans un reliquaire de la collection du comte Pourtalès. Si l'on s'en rapporte à une autre lettre écrite d'Alcobaça, le 30 avril 1811, par J. Teixeira Duarte, qui assista pour ainsi dire aux dévastations odieuses commises dans le couvent, ces cheveux étaient à peu près tout ce qu'il restait d'une beauté dont le souvenir est encore vivant dans la mémoire du peuple. Le squelette était complétement brisé (*o corpo estava todo despedaçado*). Ce fut le 26 septembre, avant l'affaire de Bussaco, qu'eut lieu cette profanation. Il est inutile de dire que le portrait conservé au dix-huitième siècle par le comte de Redondo, et qui a été successivement reproduit dans les *Retratos* et dans *Kinsey*, n'offre aucune garantie de ressemblance: sa date ne remonte pas au delà du dix-septième siècle.

(2) Dans l'espérance d'épouser la fille de D. Fernando, le roi régnant, il poignarda sa femme légitime, la belle Maria Tellez de Menezès. Il en avait eu un fils que l'on appela D. Fernando de Eça (D. Fernand du Cercueil), qui fixa sa résidence en Galice: ce personnage pourrait bien être, soit dit en passant, le type du D. Juan espagnol. Une vieille chronique s'exprime en ces termes à son sujet. « Il eut une ample génération, car il avait une conscience si large qu'il se mariait à toutes les femmes du vivant les unes des autres. » Fernando de Eça, le petit-fils d'Inez, n'eut pas moins de quarante-deux enfants, tant fils que filles, tant légitimes que bâtards. C'était de D. João que descendait ce fameux marquis de Cascaès dont il est question dans les historiettes de Tallemant des Réaux, et qui, nommé ambassadeur auprès de Louis XIV, enfant, étonna la cour de France par son faste. *Voy.* la belle édition in-8° donnée par M. Paulin Paris.

Voy. dans le même volume *Notice sur Inez de Castro. suivie d'un extrait des chroniques portugaises sur D. Pedro.* — *Primeras tragedias españolas, nise laureada, nise lastimosa*, que bajo el nombre de Antonio de Sylva publico Geronimo Bermudez; 1575. — Lope de Vega, *Dona Inez de Castro.* — Mexia de Lacerda, *Dona Inez de Castro;* — Velez, *Reynar despues de morir.* — Matos, *Ver y creer, segunda parte de Reynar, Despues de morir.* — *Dona Ignez de Castro* de Nicolas Luiz. — *Dona Ignez de Castro, a tragedy, from the portugueze* of Nicolas Luiz, by John Adamson; New-Castle, 1808. — Manoel de Azevedo, *Saudades de Dona Ignez de Castro;* Coïmbre, 1784, in-32. — Domingo dos Reis Quita, *Castro.* — *Ignez de Castro, a tragedy in three acts*, written by D. Quita, translated by Benj. Thompson; 1800. — *Agnès de Castro, a tragedy*, written by a young lady (M^rs, Cath., afterward M^ss Coeckburne); Londres; 1696. — M^rs. Behn, *The History of Agnes de Castro.* — Elvira, *a tragedy*, written by Mallet, 1778. — *Saudades dos serenissimos reis de Portugal D. Pedro 1° e D. Inez de Castro*, escritas por D. Maria de Lara e Menezès. — Mlle S. B. de Brillac, *Agnès de Castro, nouvelle portugaise;* 1688, et Amsterdam, 1710, in-12. — Juan Soarez de Alarcon, *La Infante coronada, per el Rey D. Pedro;* Lisbonne, 1606 (poëme). — *Histoire d'Inez;* dans les *Amusements historiques;* 1735. — D. Jozé Barbosa, *Catalogo das Rainhas de Portugal;* 1727. — *Histoire d'Agnès de Castro*, trad. de l'anglais (de Mme Behn); Amsterdam, 1761 fait partie d'un volume intitulé *Romans traduits de l'anglais*). — L'abbé Guyot Desfontaines, *Inez de Castro, ou histoire de Pierre de Portugal.* On a du même : *Histoire de D. Juan de Portugal, fils de D. Pedro et d'Inez de Castro;* Paris, 1724, in-12. — Berthe de Bournisieu, *D. Pedro é Inez de Castro, heroïde;* 1788, in-12. — D. Francisco Manoel de Mello, *Collecção de Sonetos a morte de D. Inez de Castro;* Lyon, 1665. — Ieronymo Peixoto do Sylva, *Vida de D. Inez de Castro.* — *Réponse aux paradoxes de l'abbé Desfontaines contre Inez de Castro*, par M. de Bonneval, 1723, in-8°. — *Voy.* à la même époque, dans le *Mercure* du mois d'octobre 1723, une infinité d'écrits et de parodies, entre autres *Agnès de Chaillot*, imprim. à la suite de la représentation de la tragédie de Lamothe. — *Retratos e Elogios dos Varoens illustres;* 1817. — M Louis Dubois, *Recherches historiques sur Inez de Castro et sur D. Pedro.* — *Inez de Castro, tragédie de* Ferreira, trad. en ang. par Musgrave; 1825. — J. Baptista Gomez Junior, *Nova Castro;* Lisb., 1817; 5e édit., 1830. — Manuel de Figueiredo, *Inez de Castro, tragedia.* — Joaquim Jozé Sabino, *Nova Castro.* — Davide Bertoletti, *Inez de Castro, tragedia;* Milano, 1826. — Mme de Genlis, *Les Tableaux de M. de Forbin;* in-8°. — *Inez de Castro, novela sacada de la historia de Portugal per madama de Genlis* (par Moura); Paris, 1828, 2 vol. in-18. — *Agiologio Lusitano*, t. I, p. 287. — Alexis Collot de Jantillet, *Horæ subsecivæ;* Lisbonne, 1679, in-12. — J. X. de Matos, *Rimas;* Lisb., 1800, 3 vol. in-8°. — *Retratos et biographias de personnagens illustres de Portugal;* Lisb., 1842, in-fol. — Kinsey, *Portugal illustrated*, p. 401. — Adolphe de Puibusque, *Le comte de Lucanor;* 1854. — Ferdinand Denis, *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, t. Ier.

INFANTADO (*N*.... duc DE), homme d'État espagnol, né en 1773, mort à Madrid le 28 novembre 1841. Il appartenait à l'illustre famille de Silva, en faveur de laquelle un duché fut érigé en 1475, et affecté à une seigneurie de la Castille, qui prit le nom d'Infantado parce qu'elle avait été auparavant un apanage des infants d'Espagne. Il fut élevé en France sous les yeux de sa mère, qui était une princesse de Salm-Salm. Dans la guerre de 1793, il leva un régiment à ses frais, et fit la campagne de Catalogne. Après la conclusion de la paix de Bâle avec la république française, le jeune duc se livra avec ardeur à des entreprises utiles. Il établit en Catalogne des filatures de coton, qui prospérèrent sous la direction de chefs habiles appelés d'Angleterre. Il fit la campagne de 1800 contre le Portugal, sous les ordres de Godoï, et visita Lisbonne après la paix. « Plus instruit que la plupart des seigneurs espagnols, dit la *Biographie* Rabbe, et d'un caractère doux et affable, il devint très-populaire. Sa haute naissance, des revenus très-considérables, et surtout le bon usage qu'il faisait de sa fortune firent pendant quelques années croire qu'il deviendrait le régénérateur de son pays, et le public vit de bon œil l'intimité qui s'établit bientôt entre le prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, et le duc de Infantado. » Cependant cette liaison ayant donné de l'ombrage au prince de la Paix et à la reine, le duc reçut l'ordre de quitter Madrid en 1805. Malgré son exil, il continua d'entretenir des relations avec l'héritier du trône; et lorsque celui-ci fut arrêté, en 1807, on trouva dans ses papiers la nomination du duc de Infantado à la place de généralissime des armées espagnoles. Impliqué dans le procès de l'Escurial, le duc de Infantado allait en même temps qu'Escoïquiz être condamné à mort, lorsque les sentiments connus du peuple et l'intervention de l'ambassadeur de France empêchèrent que cette sentence ne fût en effet prononcée. En 1808, le duc de Infantado accompagna Ferdinand VII à Bayonne; il signa, le 7 juillet 1808, la constitution que Napoléon avait préparée pour l'Espagne, et la proclamation des notables espagnols réunis à Bayonne, engageant leurs compatriotes à reconnaître Joseph Bonaparte pour souverain. De plus il entra comme colonel dans la garde du nouveau roi. Mais il se démit de ses places après la capitulation de Baylen, et appela la nation aux armes contre la France. Napoléon le proscrivit comme traître, dans un décret du 12 novembre. Placé en 1809 à la tête d'un corps d'armée espagnol, le duc d'Infantado fut battu deux fois sous les murs de Saint-Sébastien, et malgré sa bravoure, il perdit son commandement avec la confiance de la junte supérieure. Il se retira alors à Séville. En 1811 les cortès le nommèrent président du conseil d'Espagne et des Indes, et le chargèrent d'une mission extraordinaire auprès du prince régent d'Angleterre. En juin 1812 il revint à Cadix, et en 1813, après le départ des Français, il se rendit à Madrid; mais la junte lui intima l'ordre de quitter la capitale comme un des chefs du parti des *serviles*. Ferdinand VII l'appela alors auprès de lui, le nomma président du conseil de Castille et le traita avec une faveur toute particulière. Après le rétablissement de la constitution en 1820, le duc de Infantado résigna ses fonctions et se retira dans sa terre, près de Madrid, d'où il fut exilé à Majorque. En 1823, il fut appelé à la présidence de la régence instituée à Madrid par les Français pendant la guerre; et au mois d'août, conjointement avec son collègue le prélat Victor Sáez, il remit, à Puerto Santa-Maria, le gouvernement au roi, qui le nomma membre de son conseil. Le duc conçut alors le plan d'organisation des régi-

ments des gardes, et il employa son crédit à trouver la somme dont Ferdinand VII avait besoin pour faire en 1824 le voyage d'Aranjuez. L'année suivante il remplaça Zea Bermudez comme chef du ministère. Il transforma la junte délibérative de son prédécesseur en un conseil d'État; mais ayant à lutter contre les intrigues incessantes du parti apostolique, il ne put réaliser ses projets de réforme, et se vit obligé, en 1826, de rentrer dans la vie privée. Il vécut depuis à Madrid en simple particulier, mais toujours sévèrement surveillé; on ne lui permit même pas en 1830 de partir pour l'Italie. Cependant, après la mort de Ferdinand VII, il quitta l'Espagne et se rendit en France. Il rentra ensuite en Espagne, et y vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Encyclopédie des Gens du Monde.* — *Dict. de la Conversation.* — *Conversations-Lexikon.*

* **INFANTE** (*João*), navigateur portugais, vivait au quinzième siècle. Il commandait le second navire faisant partie de la célèbre expédition confiée, en 1486, à Barthelemy Dias; il avait pour pilotes Alvaro Martins et maître Jean le Grec, et s'était acquis de la réputation comme marin, de même que ses deux compagnons. Le navire sous ses ordres s'appelait le *Saint-Pantaléon;* l'équipage devait en être à peu près aussi considérable que celui de Dias, et il est à présumer que João Infante eut à résister, comme ce hardi navigateur, aux injonctions de son équipage, qui refusait d'avancer plus loin. Arrivé par les 32° 30' à vingt-cinq lieues de l'îlot da Cruz, Infante fut le premier qui débarqua sur la côte; de là vient qu'on donna son nom au fleuve qui se jette à la mer en cet endroit. L'*infant héritier* de la couronne, comme on le peut voir, n'est pour rien dans cette dénomination. On a cependant bien à tort affirmé le contraire. Après une navigation de seize mois et dix-sept jours, Infante revint avec Dias en 1487; il avait pris part à une exploration de trois cent cinquante lieues. F. D.

Gomez Eannez de Azurara, *Conquista de Guiné*

* **INFESSURA** (*Stephano*), historien italien, vivait à la fin du quinzième siècle. D'abord juge à Orta, ensuite chancelier du pape, il paraît avoir été un personnage de quelque importance; il imita l'exemple de Burchardt (*voy.* ce nom), en consignant sur le papier les faits dont il était témoin, et il a laissé un *Diarium urbis Romæ*, écrit partie en latin, partie en italien, et allant de l'an 1371 à l'an 1494; ce journal a été imprimé dans le *Corpus Scriptorum Medii Ævi* d'Eccard, t. II, p. 1863, et dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III, p. 1109; mais il faut observer que, dans ce dernier recueil, les passages où l'historien retrace les scandales donnés par Alexandre VI sont retranchés, circonstance qui a été relevée avec raison, en Allemagne, par Schelhorn, dans les *Acta Ienensia*, t. IV, et par Saxe, *Quæstiones Litterariæ et Historicæ*. G. B.

Schelhorn, *Acta Ienensia*, t. IV.

* **INGANNATI** (*Pietro* DEGL'), peintre de l'école vénitienne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On ne possède aucun renseignement sur cet artiste, dont on ne connaît qu'un seul tableau, *une Madone et plusieurs saints*, au musée de Berlin. Dans ce tableau, signé *Petrus de Ingannatis*, on reconnaît un élève ou au moins un imitateur de Jean Bellini. E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

INGE ou **INGON**, roi de Suède, fils de Stenkil, vivait au commencement du douzième siècle. Son long règne n'est guère connu que par le *Supplément du Hervara.* Voici un résumé de cette *saga:* Inge était bon chrétien; il abolit les sacrifices offerts aux dieux dans le Suithiod et ordonna à tout le peuple de se faire baptiser. Mais les Suédois tenaient à leurs idoles. Dans un *thing* (assemblée), ils proposèrent à Inge de maintenir l'ancien culte ou d'abandonner le pouvoir. Inge refusa de quitter sa croyance; alors les Suédois lui lancèrent des pierres et le chassèrent du thing. Il se réfugia en Vestrogothie, pendant que Sven, son beau-frère, régnait à sa place. Au bout de trois hivers, il revint avec une armée et attaqua à l'improviste Sven, qui fut vaincu et tué. Il reprit le pouvoir, rétablit le christianisme et gouverna tranquillement jusqu'à sa mort. Inge eut deux filles, *Marguerite*, surnommée *Fridkulla* (Vierge de la paix), qui épousa Magnus *Barfot*, roi de Norvége, et *Christina*, qui fut fiancée au grand-duc de Russie. Comme il ne laissa pas d'enfant mâle, la couronne passa à son frère Halstan. Celui-ci eut pour successeur ses deux fils, Philippe et Inge. Le premier mourut en 1118. La date de la mort du second est incertaine, mais il ne vivait plus en 1129. Il fut empoisonné. Avec lui finit la maison de Stenkil. Z.

Snorro Sturleson, *Konünga. Ságur.* — Geyer, *Histoire de Suède* (traduite par Lundblad), c. III.

INGE ou **INGON** Ier, roi de Norvége, fils de Harald *Gillichrist*, régna de 1135 à 1161. A la mort d'Harald, en 1135, ses trois fils Sigurd Bronch, Egstein et Ingon se partagèrent ses États. Tandis que Sigurd prenait, en qualité d'aîné, le titre de roi, Inge eut pour fief la Norvége méridionale. La mort de Sigurd, en 1155 amena entre Ingon, son frère Egstein et son neveu Haquin *Herdebred*, qui se disputaient le pouvoir suprême, de longues querelles, terminées à la bataille d'Opsols (3 février 1161) par la défaite et la mort de Ingon. Sous le règne de ce prince, le cardinal Nicolas Brekespeare (depuis Adrien IV) fut envoyé en mission en Norvège par le pape Eugène III, et fonda l'évêché de Drontheim.

On voit encore figurer dans la série des rois de Norvège un INGE ou INGON II, dont le règne

obscur, de 1207 à 1217, mérite à peine une mention (*voy.* HAQUIN V et VI). Z.

Torfæus, *Historia Rer. Norving.*, t. III. — Snorro Sturleson, *Noregs Konünga Sögur.* — G. Schœnning, *Norges Riges Historie.*

INGELBURGE, reine de France, née en Danemark, en 1176, morte à Corbeil, le 20 juillet 1236. Elle était fille de Waldemar le Grand, roi de Danemark, et sœur de Canut VI, qui régnait en ce pays, lorsque, en 1193, Philippe-Auguste, veuf depuis trois ans, fit demander la main de cette princesse. Aucun motif politique n'avait influencé le jeune monarque français dans le choix de sa seconde épouse. La réputation de beauté d'Ingelburge avait apparemment enflammé l'imagination de ce prince, dont les passions étaient ardentes. Sa proposition d'alliance fut acceptée par le roi de Danemark, et Ingelburge ayant été conduite à Amiens, où Philippe était allé l'attendre, la double cérémonie du mariage et du couronnement de la princesse danoise eut aussitôt lieu en cette ville. Mais le lendemain matin, au grand étonnement et au grand scandale des seigneurs français, non moins que des personnes de la suite de la nouvelle reine, Philippe déclara sa résolution de la répudier et de la renvoyer en Danemark. La plupart des historiens, ne sachant à quoi attribuer ce caprice du roi de France, ont présumé qu'Ingelburge avait quelque défaut physique ou quelque infirmité qui inspirait du dégoût pour elle à Philippe; d'autres, imbus des superstitions de l'époque à laquelle ils écrivaient, supposent que l'aversion instantanée du roi pour une jeune femme dont la grâce naïve donnait à sa beauté un charme de plus, fut l'effet d'un maléfice. La France tout entière ressentit les funestes conséquences de la conduite de son souverain en cette occasion. Philippe, fondant sa demande de divorce sur une prétendue parenté entre Ingelburge et Isabelle de Hainaut, sa première épouse, convoqua à Compiègne une assemblée d'évêques, présidée par l'archevêque de Reims. Ingelburge assista à cette procédure dont elle connaissait le but, mais dont elle ne comprit pas un mot, car elle ne savait pas le français. Son mariage avec le roi fut déclaré nul; lorsqu'on signifia cette sentence à la princesse, elle ne put que s'écrier en entrecoupant ses paroles de sanglots et de larmes : *Male* France! *Male* France!.... Rome! Rome! » — C'était du pouvoir pontifical qu'elle attendait la réparation de l'affront qu'on lui faisait. Néanmoins, on l'engagea à retourner en Danemark; elle y consentit d'abord, puis, appréhendant que sa soumission ne fût considérée comme une adhésion au jugement prononcé par les évêques, elle demeura en France. Le roi Canut porta plainte pour sa sœur au pape Célestin III; ses réclamations furent à peine écoutées. Comme l'affaire restait ainsi en suspens à Rome, Philippe, se croyant suffisamment autorisé par la décision des prélats de son royaume à contracter de nouveaux liens, épousa, en 1196, Agnès de Méranie. Cependant les instances de Canut, soutenues par la réfutation que, d'après ses ordres, son ministre avait dressée de la généalogie qui établissait un degré prohibé d'affinité entre les deux époux, déterminèrent Célestin à envoyer à Paris des légats chargés d'examiner de nouveau cette affaire; ceux-ci la trouvèrent si épineuse qu'ils n'osèrent pas se prononcer positivement contre le roi de France. Mais Innocent III ayant succédé à Célestin, la procédure fut encore reprise par un concile que ce pape réunit à Lyon, cité alors libre, et gouvernée par ses archevêques : la volonté du monarque français ne pouvait pas y exercer autant d'influence que dans les autres villes du royaume. Cette fois, Ingelburge gagna sa cause; Philippe fut condamné à quitter Agnès, et à reconnaître la princesse danoise pour son épouse légitime, sous peine d'excommunication et d'interdit. Philippe n'avait pas moins d'amour pour Agnès que d'aversion pour Ingelburge; il s'efforça de résister à la puissance papale; mais Innocent III, homme sévère, impérieux, et qui (remarque un historien) *traitait les princes couronnés comme les souverains traitent leurs vassaux*, lança les foudres de l'Église sur le roi et sur ses sujets. Les annalistes des siècles où le saint-siége sévissait sur des millions d'innocents pour châtier un prince coupable ou réputé tel, ont tracé à diverses époques le lugubre tableau de la désolation qu'un interdit pontifical répandait sur tout un royaume. Philippe, exaspéré, mais non vaincu, fit arracher Ingelburge du couvent dans lequel elle s'était retirée à Soissons, et la princesse fut enfermée dans le château d'Étampes, où on la traita très-rigoureusement. Enfin, le roi, cédant aux clameurs de ses sujets et aux conseils de deux autres légats qui arrivèrent en France, se décida à se séparer d'Agnès et à tirer Ingelburge de sa prison royale; toutefois, au bout de cinq semaines la princesse danoise se vit obligée de retourner dans un couvent à Soissons. Philippe parut ensuite devant le concile assemblé en cette ville, à sa demande, au mois de mars 1201. Il s'y présenta accompagné de canonistes. Le roi de Danemark, de son côté, y avait envoyé des jurisconsultes. Tout à coup, le roi, vraisemblablement las d'une si pénible lutte avec Rome, résolut d'en brusquer le dénoûment. Il quitte l'assemblée au moment où la discussion est le plus animée; il va trouver Ingelburge, lui dit qu'il reconnaît la validité de leur mariage, l'emmène hors du couvent, la fait asseoir en croupe sur son propre cheval, ordonne qu'on aille avertir les évêques de cette issue inopinée, et part avec la princesse pour Paris. Ainsi se terminèrent les nombreuses péripéties de l'existence d'Ingelburge. Néanmoins, malgré sa position dès lors reconnue de reine de France, elle vécut longtemps encore délaissée par son mari; ils ne furent véritablement réconciliés que quel-

nées après leur réunion. Camille Lebrun.

;, *Histoire de Philippe-Auguste.* — De Thou, *universelle.* — Daniel, *Histoire de France.* — oveden, *Chronique.* — Mézeral, *Histoire.*

GNERI (*Angiolo*), littérateur italien, mise en 1550, mort vers 1613. On ne sait s premières années de sa vie. En 1572 il it en vers italiens le *Remedium amoris* ;, et dédia au comte de Villachiara cet e qui parut à Avignon quatre ans plus e trouvant à Turin en 1578, il recueillit le gitif, qu'il avait beaucoup connu à Venise, onduisit au palais du marquis Philippe Il alla ensuite à Parme, et pendant que e était détenu dans un hôpital de fous, il a *Jérusalem délivrée*, d'après une copie ique faite sur un manuscrit corrigé de u du poëte. Il en donna deux éditions même année (1581), l'une à Parme, à Casalmaggiore. Il séjourna encore plunnées à la cour de Parme, et y composa t une pastorale intitulée la *Danza di Ve-* Cette pièce, commencée à la demande de mie Olympique de Vicence dont il était e, fut achevée sur les encouragements de quise de Soragna, et la fille de la mar-Camilla Lupi, jeune personne d'une grande y joua le principal rôle. La *Danza di* parut à Vicence en 1584, in-8°, avec une e à la jeune Camilla qui avait joué le rôle illi. Le poëte, dans son épître dédicatoire, it du mauvais état de ses affaires et im- patronage de la marquise et de sa fille. sait si Ingegneri dut à la protection des lames de la cour d'être appelé à Guas-1585 par le duc Ferrante II de Gonzague, ur composer des pastorales, mais pour er du savon. Le fait est assez bizarre ue Tiraboschi, en le publiant le premier, devoir citer comme preuves des lettres et d'Ingegneri tirées des archives de Guas-e duc, dans une lettre adressée à son se- Marliani, recommande d'achever la cons- d'une maison pour y loger Ingegneri avec truments du métier, entre autres deux res fabriquées à Mantoue, d'acheter pour enise du savon pour quatre cents écus; le lui faire compter cent écus pour son et celui de sa famille. Malgré les bons du duc Ferrante, Ingegneri ne s'enrichit it même des dettes, fut obligé de se cons-prisonnier en 1587, et ne dut la conser-de son mobilier qu'à l'intervention du égoûté de l'industrie, il revint aux lettres, chercher fortune à Rome. Il entra au ser- cardinal Cinthio Aldobrandini, généreux eur du Tasse, et renoua son ancienne avec ce poëte. Il devint l'éditeur de la *Jé-n Conquise* comme il l'avait été de la *Jé-n Délivrée*, et conserva le poëme des ournées. « Il était en ce moment plus que jamais auprès du Tasse, dit Ginguené, et recueillait avec autant de prestesse que d'exactitude tous les vers que le poëte allait sans cesse, ou récitant de vive voix, ou écrivant en abrégé sur de petits papiers, précaution heureuse, et sans laquelle une grande partie de ce poëme, imparfait encore, mais, tel qu'il est, l'un des fruits les plus précieux des derniers temps de l'auteur, aurait infailliblement péri. » Du service du cardinal Aldobrandini, Ingegneri passa en 1598 à celui du duc d'Urbin. Celui-ci l'envoya, en 1599, tenir en son nom un enfant du duc de Modène, marque de faveur dont Ingegneri ne tira point parti pour sa fortune. On le retrouve en 1608 à la cour de Turin, toujours pauvre, et forcé de recourir à la générosité du duc de Guastalla. On l'entrevoit une dernière fois en 1613 à Venise, où il fit imprimer des poëmes en idiome vénitien, et on ignore le lieu et la date de sa mort. Un malheur si constant, sans cause connue, et malgré le bon vouloir de plusieurs protecteurs, a fait penser à Ginguené que Ingegneri avait en lui-même la cause de son infortune, qu'il était un dissipateur incorrigible, ou de cette insouciance qui nuit quelquefois autant que la prodigalité. On a de lui : *Ovidio, de' Remedj contra l'amore, fatto volgare e ridetto in ottava rima*; Avignon, 1576, in-4°; Gênes, 1583, in-16; Bergame, 1604, in-4°; — *La Danza di Venere*; Vicence, 1585, in-8° : la scène de cette pastorale est en Sicile, dans une vallée près du mont Erga; l'intrigue, plus compliquée que celle de l'*Aminta*, en est une imitation; le style, assez peu poétique, a le mérite d'une certaine simplicité, et la pièce en somme ne manque pas d'intérêt; elle est plus décente et moins maniérée que les autres pastorales de cette époque; — *Del Buon Segretario Libri tre*; Rome, 1594, in-4°; Venise, 1595, in-8° : ouvrage d'une morale assez commune, mais d'un bon style; — *Discorso della Poesia rappresentativa*; Ferrare, 1595, in-8° : dans ce petit traité il est surtout question des pièces pastorales, et l'auteur se montre fort dur à l'égard du *Pastor fido*; — *Tomiri*, tragédie; Naples, 1602, 1607, in-4°; — *Versi alla veneziana, zoè canzone, satire, lettere amorose, matine, canzonette in ajerè modernè, cone altre cose belle, opera del signor Anzolo Inzegner ed altri bellissimi spiriti*; Venise, 1613, in-12. Quadrio cite encore de Ingegneri un traité en vers contre l'alchimie, intitulé : *Palinodia dell' Argonautica*; enfin ce poëte a donné une édition des *Rime* de Curzio de Gonzage; Vicence, 1585. Z.

Quadrio, *Storia e Ragione d'ogni Poesia*, t. VI, p. 78. — Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*, t. I, p. 187. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, par. 3, p. 310. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. VI, p. 371.

INGEGNO (L'). *Voy.* Assisi (*Andrea* d').

* **INGELGER**, premier comte héréditaire d'Anjou, mort en 888. Il était fils de Tertulle, sénéchal de Gâtinais, et petit-fils de Torquat, un des forestiers d'Anjou, descendant de ces

Bretons chassés d'Armorique par la conquête romaine. Un gracieuse légende raconte qu'Adèle, dame de Château-Landon, allait périr condamnée pour crime d'adultère, quand Ingelger, qui était son filleul, s'offrit pour champion de la dame et tua en champ clos l'accusateur, convaincu d'imposture. Ce fut le commencement de sa fortune. Adèle, en demandant au roi, juge du combat, l'autorisation de se retirer dans un monastère, le pria de permettre qu'une partie de ses biens passât à son défenseur, au détriment de parents qui n'avaient pas daigné la protéger. Ingelger, à peine âgé de seize ans, se trouva ainsi héritier tout au moins d'une partie du Gâtinais, où sa famille possédait déjà des bénéfices importants. Sa parenté avec Hugues l'Abbé, duc de Bourgogne, le désignait d'ailleurs d'assez près à la faveur royale. Charles le Chauve lui confia bientôt la vicomté d'Orléans et la sénéchausée de Tours, où il épousa Aélinde, d'une des plus puissantes familles du pays. Ce mariage lui apporta en patrimoine Buzançais, Châtillon, Amboise, dont le roi se chargea de faire relever les ruines, et bientôt, grâce à l'influence de sa nouvelle famille, il obtint celui des deux comtés d'Anjou, qui avait pour principale ville Angers, alors partie intégrante du duché de France. Il tenait ainsi, comme le remarque plus tard Foulques Réchin, « tout son fief directement du roi, non pas d'un roi de la descendance d'un usurpateur, mais bien de la race de Charles le Chauve, qui fut fils de Louis, fils de Charles le Grand, » et se trouvait placé à l'extrême frontière, en face des Normands et des Bretons, que les barons ses voisins, las de guerres, lui laissèrent volontiers prendre seul à partie. Mais le fait saillant de la vie d'Ingelger, celui qui le signala à l'admiration des chroniqueurs ecclésiastiques, c'est la campagne qu'il entreprit pour faire restituer à l'église de Tours le corps de saint Martin, mis en dépôt pendant les guerres normandes à Auxerre, et injustement détenu par l'évêque. Le roi refusant d'intervenir, Ingelger, sollicité par l'archevêque de Tours, par les évêques d'Orléans et d'Angers et par la voix des peuples, rassembla plusieurs milliers d'hommes, et, accompagné d'un nombreux cortége de clercs et de chanoines, s'en alla querir le précieux dépôt, qui fut rapporté en triomphe, aux chants des hymnes et des psaumes, à travers les populations accourues de toutes parts pour se prosterner sur le passage du grand saint. Les chanoines de Tours, pour récompenser le zèle d'Ingelger, lui donnèrent un fragment des reliques, et en outre, à perpétuité, une prébende dans leur église dont ses successeurs s'honorèrent toujours de porter le titre, avec le droit d'arborer, en toutes leurs guerres, l'étendard ou chappe de saint Martin contre tous leurs ennemis, le roi de France excepté. Ingelger était beau de visage, généreux de cœur, affable, éloquent. Foulques Réchin déclare ignorer même le lieu de sa sépulture. Au rapport du moine Jean, postérieur pourtant encore d'un siècle, mais plus à portée des sources historiques, il fut inhumé à Saint-Martin de Châteauneuf près Tours. — Le fils d'Ingelger lui succéda : c'est *Foulques le Roux*.

Célestin Port.

Chroniques d'Anjou, publiées par la Société de l'Histoire de France. — *Chroniques de Touraine*, publiées par Salmon, p. 101-103.

INGELMAN (*C.-G.*), poëte suédois, né en 1788, mort en 1845. Il était attaché à un ministère. On a de lui : *Skaldefærsœk* (Essais poétiques); Stockholm, 1828 et suiv.; et *Valda Skaldefærsœk* (Essais poétiques choisis); ib., 1843 : ouvrages bien écrits et remplis de jolies descriptions; — *Helge de Œhlenschlæger*, traduit en suédois; ib., 1830, in-8°. E. B.

Lenstrœm, *Svenska Poesiens historia*, p. 701.

* **INGELRAMNE**, évêque de Metz, mort en 791. Élève des écoles monastiques de Gorze et de Saint-Avold, Ingelramne était à la fois recommandé par sa naissance et par son mérite, quand, en l'année 768, Charlemagne lui conféra le double titre d'évêque de Metz et d'archi-chapelain du palais. Nous le voyons vers le même temps abbé de Senones-en-Vosges. Cette accumulation de charges et de revenus sur une seule tête était un fait ordinaire au huitième siècle. Il paraît toutefois que les moines de Senones se révoltèrent contre cette coutume, qu'ils osèrent considérer comme un abus. Pour les apaiser, Ingelramne leur envoya le corps de saint Siméon, évêque de Metz. La possession d'une sainte relique procurant dès lors de grands profits, la générosité du prélat devait, pensait-il, faire oublier l'irrégularité de l'abbé. Mais il se trompait. Pour témoigner qu'ils étaient avant tout jaloux de leur indépendance, les religieux de Senones allèrent même jusqu'à fermer les portes de leur église aux restes vénérables de l'évêque Siméon. N'espérant plus alors vaincre leur résistance, Ingelramne abdiqua le gouvernement de l'abbaye rebelle, et l'attribua, par voie de transmission, suivant un usage déjà consacré, à son ancien maître, Nargaud, moine de Gorze. L'épiscopat d'Ingelramne n'a pas laissé de traces nombreuses dans les fastes de l'église de Metz. Ses fonctions auliques ne lui permirent pas sans doute de consacrer beaucoup de temps aux affaires de son évêché. L'archi-chapelain de Charlemagne l'accompagnait, en effet, dans tous les lieux où l'appelaient les nécessités de l'Empire ou les fantaisies de son caractère, vif, inquiet, impatient de tout repos. Ainsi la mort vint surprendre Ingelramne dans la ville de Chunisberg, ou de Commeberg, lorsqu'il se rendait à la suite de Charlemagne dans les lointaines retraites de Huns. C'est à sa prière que Paul Warnefried composa *l'Histoire des Évêques de Metz*. On doit, en outre, à Ingelramne une collection de canons, qu'il envoya au pape

pour justifier quelques actes de son admi-
›n. B. Hauréau.

Christ., t. XII, col. 704.

[INGE]LRAMNE, surnommé *le Sage*, abbé
[Sain]t-Riquier, né dans le bourg même de
[R]iquier, mort le 9 décembre 1045. Il fut
[dè]s son enfance parmi les religieux de
›, et distingué de bonne heure par son
Aussi toutes les voix l'appelèrent-elles à
[prem]ière dignité de cette illustre maison, lors-
[a]git de donner un successeur à Ingelard.
[Ingelra]mne refusa d'abord le titre que lui décer-
[ne]es confrères, et courut se cacher dans
[une fore]t voisine. Mais le roi Robert, qui le con-
[naissait] et l'aimait, le fit arracher à cette retraite.
[On raco]nte que vers la fin de sa vie il retint la
[crosse e]n ses mains défaillantes avec autant d'ar-
[deur qu]'il avait mis autrefois d'obstination à la
[refus]er. Comme il était atteint de paralysie et
[ne pouv]ait plus convenablement remplir tous les
[devoirs d]e sa charge, le roi Henri lui avait donné
[pour su]ccesseur un moine nommé Foulques.
[Celui-ci] venant prendre possession, Ingelramne
[ne cons]entit pas à céder la place; bien plus :
[il se fi]t transporter auprès du roi, il lui re-
[procha] vivement sa conduite, et obtint l'éloi-
[gnement] de l'abbé désigné. Sous le gouverne-
[ment d']Ingelramne, l'école de Saint-Riquier fut
[flor]issante : on en vit alors sortir Guy, qui
[fut é]vêque d'Amiens, et Drogon futur pas-
[teur de] l'église de Térouane. Il avait un goût
[vif] pour les lettres, et donnait tous ses
[soins à] l'instruction de ses moines; mais s'il a
[sans dout]e beaucoup écrit, il n'a jamais été qu'un
[écrivain m]édiocre. On a cependant conservé une
[partie d]e ses œuvres. Le plus considérable des
[quatre] poëmes qui lui sont attribués est une
[*Vie de S*]*aint Riquier* dont Mabillon a publié seu-
[lement l]e premier et le dernier livre, *Acta*
[*SS. ord*]. *S. Ben.*, t. II, p. 201. B. H.

[*Ch*]*ronicon*, dans le tome IV du *Spicilegium* de
[...] — *Hist. Littér. de la France*, t. VII, p. 351.—
[*Gall. C*]*hristiana*, t. X, col. 1248.

[INGE]MANN (*Bernhard-Severin*), poëte et
[romanci]er danois, né le 28 mai 1789, à Torkilds-
[trup (île] de Falster), où son père était pasteur.
[Entre 1818] et 1819, il voyagea, aux frais de l'État,
[en Alle]magne, en France, en Suisse, en Italie,
[et se l]ia intimement avec le poëte Tieck.
[Nommé,] en 1822, lecteur de langue et de litté-
[rature da]noises à l'Académie de Sorœe, il devint,
[en 18..], directeur de cet établissement. C'est
[un des] écrivains danois les plus féconds. Il di-
[visait lui-]même sa vie littéraire en trois périodes,
[dont la] première (1811-1814) est caractérisée
[par un] excès de romantisme et de sentimen-
[talité;] la seconde par des tendances presque
[exclusive]ment dramatiques. Dans la troisième
[(à partir] de 1821) ses meilleures productions
[sont des] poëmes et des romans historiques,
[à l'imita]tion de Walter Scott, et des nouvelles
[dans le g]oût germanique. Ses romans, qui font
assez bien connaître les mœurs des Danois du
moyen âge, sont beaucoup lus du peuple. Voici
le titre de ses principales œuvres : *Digte* (Poé-
sies); Copenhague, 1811-1812; 2e édit., 1817,
in-12; — *Procne*, recueil de poésies, 1813; —
Ungdomsdigte (Poésies de jeunesse, 1813-1818),
3 vol. in-8°; 3e édit., 1845; — *De Sorte Riddere*
(Les Chevaliers Noirs), épopée romantique en
neuf chants, 1814; 2e édit., 1845; — *Masaniello*,
tragédie; 1815; — *Blanca*, tragédie, 1515; trad.
en vers allemands par D. W. Lewetzow, Co-
penhague, 1815; — *Ræsten i Œrkenen* (La
Voix dans le désert), drame biblique; 1815; —
Hyrden af Tolosa (Le Pasteur de Tolosa),
tragédie, 1816; trad. en allemand par Hell, dans
Bühne aus Auslænder, Dresde, 1819, et par
L. H. Scholtz, Schleswig, 1820; — *Læveridderen*
(Le Chevalier du Lion), ibid., 1816; trad.
en vers allem. par Fr. M. Lange, Altona, 1825;
— *Tassos Befrielse* (La Délivrance du Tasse),
poëme dramatique, 1819; traduit trois fois en
allem., et notamment par Garthausen, Leipzig,
1826; — *Kampen for Valhal* (Bataille pour la
possession du Valhal), tragédie, 1821; — *Magnetismen i Barbeerstuen*
(Le Magnétisme dans
la boutique du barbier), comédie en cinq actes;
1821; — *De Underjordiske* (Les Êtres souter-
rains), tradition de l'île de Bornholm; 1817; —
Eventyr og Fortællinger (Contes et Récits),
1821; — *Reiselyren* (Lyre de Voyage); 1820,
deux part.; 2e édit., 1845; — *Psalmer* (Psaumes),
1825; 3e édit., 1845; — *Waldemar den store
og hans Mænd* (Waldemar le Grand et ses
compagnons), 1824; 3e édit., 1847 : poëme his-
torique en dix chants, qui est le chef-d'œuvre de
l'auteur; — *Waldemar Seier* (Waldemar vain-
queur), roman en quatre part., 1826; 6e édit., 1855;
trad. en allemand et en anglais; — *Noveller*;
1827; — *Erik Menveds Barndom* (Jeunesse de
Erik Menved), roman en trois part., 1828; 5e édit.,
1857; trad. en allemand, en anglais et en fran-
çais par M. Duckett, Paris, 1843, 2 vol. in-8°;
autre édit., 1845; — *Smaadigte og Reiseminder*
(Poésies détachées et Souvenirs de voyages);
1832; — *Kong Erik og de Fredløse* (Le Roi
Erik og de Fredløse (Le Roi Erik et les Pros-
crits), roman, deux part., 1833; 4e édit., 1851; —
Prinds Otto af Danmark og hans Samtid
(Le Prince Otton de Danemark et son siècle),
roman, 1835; 4e édit., 1851; — *Dronning Margareta*
(La Reine Marguerite), poëme en dix
chants; 1836; 4e édit., 1856; — *Holger Danske*
(Ogier le Danois), 1837; 3e édit., 1847 : poëme
national, dont le héros, suivant les traditions
populaires, apparaît dans toutes les circons-
tances difficiles pour sauver le Danemark; —
Renegaten (Le Renégat), poëme dramatique;
1838; — *Salomons Ring* (L'Anneau de Salo-
mon), poëme dramat.; 1839; — *Kunnuk og
Naja*, ou les Groenlandais, nouvelle, 1842; —
Blandede Digte (Poésies diverses), 1842;
4e édit., 1845; — *Ahasverus* et poésies déta-

tachées; 1845; — *De Fire Rubiner* (Les Quatre Rubis), conte; 1849; — *Den stumme Frøken* (La Demoiselle muette), nouvelle; 1850; — *Lansbybœrnene* (Les Enfants de Village), roman, en quatre part.; 1852; — *Tankebreve fra en Afdœd* (Lettres d'un décédé), poëme; 1855; — *Guldæblet* (La Pomme d'Or), conte en vers, en douze chants; 1856. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre de *Samlede Skrifter*, en quatre séries : I. Œuvres dramatiques, 1853, 6 vol.; II, Poëmes et Romans historiques, 1847-1855, 12 vol.; III, Contes et Nouvelles, 1847-1853, 12 vol.; IV, Romances, Poésies, Contes en vers, 1845-1856, 9 vol. E. B.

Molbach, *Dansk-poetisk Anthologie*, t. IV, p. 117-120. — P.-L. Møller, *Dansk Pantheon*. — X. Marmier, *Litterat. scandin.* — W. et M. Howitt, *The Litterature and Romance of northern Europe*; Londres, 1852, t. II, p. 186-208. — Erslew, *Forfatter-Lex.*

* **INGEN** (*Willem* VAN), peintre hollandais, né en 1651 ou 1657, mort à Amsterdam. Il fut d'abord élève d'Antoine Grebber, et se rendit ensuite en Italie (1670), où il se perfectionna sous les leçons du célèbre Carlo Maratti, qui lui procura de grands ouvrages dans plusieurs églises de Rome. Il résida quelque temps à Venise, puis à Naples, où il fut très-occupé. De retour dans sa patrie, il se fixa à Amsterdam. Ses tableaux, devenus rares, renferment de très-belles parties, mais le dessin y laisse beaucoup à désirer. Le meilleur élève d'Ingen fut Albert Spiers. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 351-353. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 153-156.

INGENHOUSZ (*Jean*), naturaliste et chimiste hollandais, né à Bréda, en 1730, mort à Bowood (Angleterre), le 7 septembre 1799. Reçu docteur, il exerça pendant quelque temps la médecine dans sa ville natale. Venu ensuite en Angleterre, il s'y fit remarquer par son talent médical. Il fut surtout apprécié par Pringle, président de la Société royale de Londres, qui le désigna à Marie-Thérèse, lorsque cette princesse, désespérée d'avoir perdu deux de ses enfants, victimes de la petite vérole, demandait un médecin habile pour opérer l'inoculation de la famille impériale. Ingenhousz partit aussitôt pour Vienne, où il vaccina plusieurs princes et princesses. En récompense de ses services en cette occasion, il devint conseiller aulique et médecin de la famille impériale. Il fut estimé de Joseph II, qui aimait à le visiter dans son cabinet, et se plaisait à faire avec lui des expériences de physique. Quelques années plus tard, Ingenhousz retourna en Hollande; puis il visita la France et l'Allemagne. Il mourut dans une maison de campagne appartenant au marquis de Lansdown, chez lequel il était venu s'établir en dernier lieu. On doit à Ingenhousz l'emploi des plateaux de verre dans la construction des machines électriques dont Ramsden s'était attribué l'invention. Il a fait aussi d'importantes recherches sur la différence de vitesse avec laquelle la chaleur se propage dans des métaux différents, et confirma les expériences de Thomas Percivalt sur la nutrition dés plantes; enfin il a démontré que les végétaux vivants exposés à la lumière émettent de l'oxygène, tandis qu'à l'ombre ils exhalent de l'acide carbonique. C'est Ingenhousz qui, le premier, introduisit dans la médecine l'usage du dernier gaz. On a de lui : *Experiments on vegetables discovering their great power of purifying the common air in suns-hine, but injuring it in the shade or night*, 1779; traduit de l'anglais en allemand; Vienne, 1786; — *Nouvelles Expériences et observations sur divers objets de physique*; ouvrage écrit primitivement en anglais; — une traduction latine du Traité du Calcul, du Scorbut et de la Goutte par Hulme; Leyde, 1778, in-8°; — de nombreux *Mémoires*, insérés dans les *Transactions Philosophiques*, et dans les *Actes* de l'Académie des Sciences de Rotterdam. V. R.

Biographie Médicale. — Rose, *New Biogr. Dict.*

INGENUUS, un des usurpateurs énumérés par Trebellius Pollion, sous le titre des *trente tyrans*, tué vers 260 après J.-C. Il était gouverneur de la Pannonie, lorsque l'empereur Valérien partit pour son expédition de Perse, laissant le gouvernement à son fils Gallien. Plein de mépris pour ce prince dissolu, et redoutant peut-être sa cruauté, Ingenuus prit la pourpre impériale. Mais Gallien, qui en cette circonstance montra beaucoup d'activité et de résolution, traversa rapidement l'Illyrie, et rencontra l'usurpateur à Mursia. Les rebelles furent complétement défaits, et Ingenuus périt dans l'action ou, selon d'autres récits, se tua pour éviter de tomber vivant au pouvoir du vainqueur. Suivant Pollion, l'insurrection d'Ingenuus éclata sous le consulat de Fuscus (ou plutôt Tuscus) et de Bassus, c'est-à-dire en 258, l'année même du départ de Valérien pour la Perse. Aurelius Victor, au contraire, place cet événement deux ou trois ans plus tard, après la défaite de Valentinien. Y.

Trebellius Pollion, *Triginta Tyranni*. — Aurelius Victor, *De Cæs.*, XXXIII. — Zonaras, XII, 214.

INGENUUS, sculpteur romain, auquel on attribue une statue de *Mercure* conservée au musée du Vatican, et dont la plinthe porte en gros caractères le mot : INGENVI. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 396. — Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. III, p. 53.

INGHIRAMI (*Tommaso*, surnommé *Fedra*), humaniste italien, né à Volterra en 1470, mort le 6 septembre 1516. Après avoir été conduit à Florence dès l'âge de deux ans, il se rendit en 1483 à Rome, où il se livra avec ardeur à l'étude des auteurs de l'antiquité. Ayant joué avec le plus grand succès le rôle de Phèdre dans la tragédie de Sénèque, que le cardinal Rafaël de San-Giorgio fit représenter dans son palais, il en reçut le surnom de *Fedra*, qui a été considéré par plusieurs de ses biographes, tels que Vossius et Bayle, comme son nom de famille. Ses discours lui

an rapport d'Érasme, donner le surnom de *... de son époque*. En 1493, accompagnant ...linal Carvajal, nonce du pape auprès de ...reur Maximilien, Inghirami prononça de... dernier un discours d'apparat, dont le style ... lui fit obtenir la couronne poétique et le ... comte palatin. De retour à Rome, il devint ...ne du Latran; vers la fin du quinzième ... il fut nommé professeur d'éloquence. Sous ...II il fut appelé aux fonctions de clerc de ...pelle papale, de conservateur de la biblio... du Vatican et de garde des archives sé... du château Saint-Ange. Sa réputation, ...e par les éloges que lui donnent les litté...s les plus célèbres de son temps, tels que ... et Sadolet, allait toujours en croissant, ...'il mourut par suite d'une chute. Voici le ...ent que porte sur lui Érasme : *Ibidem ...) cognovi et amavi Th. Phædrum, lin...rius quam calamo celebrem; mira erat ...endo tam copia quam autoritas*. On a ... : *Oratio in Funere cardinalis Lud. de ...ataro; — Oratio in Laudem Ferdinandi, ...niæ regis; — Oratio in Laudem Petri di ...ia, episcopi Cesenatensis*; ces trois dis... ont été publiés par Galetti dans les *Aned... ...tterarji di Roma* d'Amaduzzi; — *Ora... ...duæ in Funere Galeotti Franciotti, ...nalis vice-cancellarii; altera item fu... pro Julio II*; Rome, 1777, in-8° : ces ...rs furent découverts par Galetti dans la ...thèque de Guarnacci, dans laquelle il ...rouvait beaucoup d'autres, ainsi que des ... et des poëmes d'Inghirami. Celui-ci a ...en manuscrit : *Apologia Ciceronis in ob...tores; — Annalium Breviarium; — Ad ...um Quæstiones; — In Horatii Poeticam ...entaria; — In Rhetoricam Introductio*, ... tort que Vossius et d'autres ont attri... Inghirami la *Chronique étrusque apo...e* publiée par Curzio Inghirami. E. G.

..., *Diction.* (au mot *Phèdre*). — *Elogj d'Illustri ...*, t. II, p. 227. — Galetti, *Elogio d'Inghirami* ... tome III des *Aneddoti* d'Amaduzzi). — Tirabos... ...*ria della Letteratura Italiana*, t. VII, parte III. ...h et Gruber, *Encyklopædie*.

...HIRAMI (*Curzio*), érudit italien de la ... famille que le précédent, né le 29 dé...e 1614, à Volterra, mort le 23 décembre ... Pendant toute sa vie, il s'occupa de l'étude ...tiquité, et s'acquit un certain renom parmi ...chéologues de son pays; mais il eut le ...ur de croire à l'authenticité d'une Chro... étrusque apocryphe, écrite soit-disant en ...00 de Rome par un certain Prosper Fesu... mais fabriquée évidemment par quelque ...ire peu de temps avant qu'elle ne vînt dans ...ains d'Inghirami, qui s'empressa de la pu... sous le titre de : *Ethruscarum Antiqui... Fragmenta, quibus urbis Romæ alia...ue gentium primordia, mores et res indicantur*; Florence, 1636; Francfort, in-fol. Henri Ernst attaqua le premier, dans ses *Variæ Observationes ad Antiquitates Ethruscas*, l'authenticité de ces fragments d'histoire; mais ce fut surtout Léon Allatius qui prouva dans ses *In Antiquitatum Etruscarum Fragmenta Animadversiones*, Paris, 1640, in-4°, qu'Inghirami avait été la dupe d'une supposition aussi audacieuse que mal déguisée. Le malheureux éditeur fit paraître pour sa défense un *Discorso sopra l'opposizioni fatte al antichità Toscane*, Florence, 1645, in-4°; mais il avoua bientôt lui-même qu'il s'en était laissé imposer. Quant à sa bonne foi, il y a des raisons suffisantes pour ne pas en douter. L'auteur de cette supercherie n'a jamais pu être découvert; c'est à tort qu'on en a accusé Th. Fedra Inghirami. E. G.

Elogj degli Toscani Illustri, t. III. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, t. VIII. — Placcius, *Theatrum Anonymorum*. — *Classical Journal* (année 1817). — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

* **INGHIRAMI** (*François*), célèbre archéologue italien, descendant du précédent, né en 1772, à Volterra, mort à Florence, le 17 mai 1846. Destiné à la marine par son père, il se rendit en 1785 à Naples, où il entra à l'École militaire. Il y fréquenta beaucoup la maison de son oncle Domenico Venuti, directeur de la fabrique de porcelaine et du *Museo Borbonico*, ce qui lui donna l'occasion de se familiariser avec les chefs-d'œuvre de l'art antique et à entrer en relation avec des artistes et des antiquaires. Après quelque résistance, son père l'autorisa à quitter la carrière militaire et à se livrer entièrement à son goût pour les arts. Inghirami se rendit à Florence, où il apprit à fond le dessin, et où il étudia l'archéologie sous la direction du célèbre Lanzi. En 1799, il alla rejoindre à Pise son ami Phil. Hackert (*voy.* ce nom), et s'exerça auprès de lui dans la peinture du paysage et dans l'art de graver. De retour à Volterra, où il avait précédemment donné une impulsion nouvelle à l'exploitation de l'albâtre, il y fut nommé conservateur de la bibliothèque publique, dans laquelle se trouvait placée une collection considérable d'antiquités étrusques. La faire connaître au monde savant, tel fut dès lors son but constant. Par un procédé optique particulier, il dessina avec une exactitude complète les objets de cette collection, qu'il suivit en 1811 à Florence, lorsqu'elle y fut transportée. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque Marcelliane, il alla ensuite établir avec plusieurs élèves qu'il avait formés, une imprimerie et un atelier de gravure dans l'ancienne abbaye de Fiesole, établissement auquel il donna le nom de *Poligrafia Fiesolana*. C'est là qu'il publia son grand ouvrage sur les *Monumenti Etruschi*, par lequel il réhabilita le nom d'Inghirami, que la mésaventure de son aïeul avait décrédité. Le reste de sa vie fut consacré à des travaux d'archéologie et d'histoire, dont plusieurs ont une grande importance. On a d'Inghirami : *Dichiarazione delle Pitture di un servito di tavola*; Naples, 1790; —

Relazione officiale delle Imprese fatte dall' armi Volterrane nel litorale toscane; Livourne, 1799; — *Osservazioni sopra i Monumenti antichi,* insérées en appendice à l'édition donnée par Inghirami de l'*Italia avanti il dominio dei Romani* de Micali; Florence, 1811; — *Estratto del libro intitolato :* De Pateris antiquorum, *con aggiunto di osservazioni e note;* Gênes, 1829; — *Descrizione del Palazzo dei Pitti;* Florence, 1819; — *Ragionamento sopra una Patera Etrusca;* Gênes, 1819; — *Monumenti Etruschi o di etruscho nome;* Poligrafia Fiesolana, 1820-1827, 10 vol., in-4°, en soixante-six livraisons, dont chacune contient douze planches; — *Ragionamento sull' Influenze Lunari;* ibidem, 1820; — *Viaggio alla Vallombrosa;* Florence, 1823; — *Osservazioni sull' Antichità di Selinunte;* Florence, 1825; — *Galleria Omerica, o raccolta di monumenti antichi esibita per servire allo studio dell'* Iliade *e dell'* Odissea; Florence, 1827-1838, 3 vol., in-8°, ouvrage de luxe, qui contient près de quatre cents planches; — *Lettere di Etrusca Erudizione;* Florence, 1828 et 1839; — *Pitture dei Vasi fittili per servire di studio alla mitologia ed alla storia degli antichi popoli;* Florence, 1831-1837, 4 vol., in-4°, avec quatre cents planches; — *Memorie storiche per servire di guida all' osservatore in Fiesole;* Poligrafia Fiesolana, 1839; — *Storia della Toscana, compilata ed in sette epoche distribuita;* Florence, 1841-1845, 16 vol. : ouvrage inachevé. — Inghirami a aussi édité les *Notizie della Scultura degli Antichi,* ouvrage de Lanzi, en tête duquel il a publié une biographie de l'auteur; — *Nuova Collezione di Opuscoli e Notizie di scienze, lettere ed arti;* Poligrafia Fiesolana, 1820-1823, 4 vol., in-8°. Enfin il a pris une part active à la publication du *Museo Etruscho-chiusino;* Florence, 1833, 4 vol., avec deux cent seize planches. E. G.

Brandes, *Litterarische Zeitung* (Berlin, année 1844, n° 50). — Gersdorf, *Leipziger Repertorium*, année 1846. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

INGIALD ILLRADA, roi du Suithiode ou d'Upsala (Suède), fils d'Anund et dernier prince de la famille d'Ynglinga, vivait dans le septième siècle après J.-C. Il appartient à la période légendaire de la Suède, et ne nous est connu que par la *Saga d'Ynglinga.* Nous résumerons ce récit poétique qui doit être fondé sur des faits réels, mais qui contient sans doute aussi une large part de fiction. Le royaume de Suithiode s'était subdivisé entre plusieurs branches de la famille royale, et Ingiald n'hérita que d'une principauté très-bornée. Pour célébrer son avénement, il fit construire une grande salle qu'il appela la *salle des Sept Rois,* et invita à un banquet les rois du Suithiode, et les jarls. Six rois se rendirent à son invitation. Pendant le repas, il jura de reculer au loin les bornes de l'héritage paternel, et, le soir même, il fit périr les six rois au milieu des flammes. Après cet événement, resté célèbre sous le nom d'*incendie d'Upsala,* Ingiald détruisit par trahison douze rois, et mérita le surnom d'*Illrada* (féroce). On raconte que dans son enfance il avait mangé le cœur d'un loup, ce qui l'avait rendu cruel. Asa, sa fille, partagea ses cruautés et son surnom. Mariée à Gudrod, roi de Scanie, elle tua son époux, et revint auprès de son père. Indigné de tant de crimes, un neveu de Gudrod, Ivar Widfamne, rassembla une armée, et marcha contre Ingiald. A son approche, le roi d'Upsala et sa fille ne se sentant pas assez forts pour résister, donnèrent un banquet à leurs fidèles, s'enivrèrent avec eux, et, incendiant la salle royale, périrent consumés avec tous leurs convives. La mort d'Ingiald fut le signal d'une révolte générale contre la famille d'Ynglinga, qui fut partout dépouillée du pouvoir. La postérité d'Ingiald se réfugia dans la Norvége, qu'un de ses descendants, Harald Harfager, érigea plus tard en royaume. Z.

Saga d'Ynglinga; dans le *Konunga-Sægur* de Snorro Sturleson. — Geyer, *Histoire de Suède* (trad. par Lundblad), c. I.

* **INGLES** (Le maître *Jorgè*), peintre espagnol, vivait dans le quinzième siècle. Il se distingua dans l'histoire et le portrait. Il reste assez de belles fresques de cet artiste pour qu'on puisse expliquer le surnom de *maître* que ses contemporains lui avaient donné. Il décora à Grenade, en 1455, le grand autel et les parties latérales de l'église de Buitrago. Il y peignit plusieurs des membres de la famille des Santillana, fondateurs de cet établissement, un *Saint Georges,* un *Saint Jacques,* et un *Saint Sébastien.* La couleur et le dessin en sont irréprochables, mais la composition laisse à désirer : elle est lourde; l'air et la lumière circulent mal dans des espaces trop remplis. C'est d'ailleurs le défaut de l'école et de l'époque de ce peintre. Beaucoup d'établissements religieux ou de charité de l'Aragon possèdent des œuvres du maître Jorge Ingles. Quelques-uns de ses portraits ont été gravés habilement par dom Fernand Selma.

A. de L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **INGLES** (Don *Jose*), peintre espagnol, né à Valence, en 1718, mort dans la même ville, en 1786. Il était élève de don Antonio Richarte, qui en fit un excellent coloriste. Il peignait très-bien le portrait et montrait une rare habileté dans la peinture à fresque. Quoiqu'il ait exécuté de nombreux morceaux, ses sujets sont toujours variés et d'une composition nouvelle. Il fut sous-directeur de l'Académie de Valence. Ses principales productions se remarquent dans sa ville natale (qu'il quitta peu), au couvent de la Merced, dans l'église de Saint-Augustin et dans la paroisse du Campanar. A. de L.

Philippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura,* publiés par Antonio Pons; Madrid, 1788. — *Las Con-*

s y *Actas del Academia* de Valence. — Quil-lonnaire des Peintres espagnols.

IS (*Esther*). *Voy.* ENGLISH.

IS (*Henri-David*), littérateur anglais, 795, en Écosse, mort en 1835. Passionné voyages, il profita du rétablissement de pour visiter la plupart des contrées de ; sa vie se passa presque tout entière grands chemins. Au milieu de ces fatigues elles, il fut atteint d'une affection de poi-i le mit rapidement au tombeau. Ses les relations de voyages, écrites avec une facilité, sont : *The Tales of Ardennes*, *walks through many lands*; — *Tra- Norway and Sweden*; *Spain in* 1830; *New Gil Blas*; — *Ireland in* 1834, sa production. Cet auteur a signé ses pre-uvrages du pseudonyme de *Derwent t.* P. L—Y.

Biographical Dictionary. — *Gentleman Maga-*.

LIS (Sir *Robert-Harry*), homme poli-glais, né en 1786, mort le 8 mai 1855. membre du conseil du collége royal, r d'une société d'assurances sur la vie bre du parlement, y siégea parmi les ateurs, et vota pour la protection de l'a-re en 1846. Il siégea à la chambre des nes pour Dundalk de 1824 à 1826, et pon de 1826 à 1828. Depuis cette époque senta l'université d'Oxford, qui l'élut à de sir Robert Peel lorsque celui-ci crut donner sa démission pour mettre ses ttants en état de se prononcer sur son nent de conduite relativement à l'éman-des catholiques. J. V.

mentary Companion.

OLI (*Matteo*), architecte et peintre de énitienne, né à Ravenne, en 1587, mort este, en 1631. Il fut élève à Venise de atti dal Friso; mais il s'appliqua surtout les ouvrages de Paul Véronèse et du se formant un style plus solide qu'a-Ses principaux tableaux sont, à Venise, *ne*, dans l'église des Saints-Apôtres, et six e la vie de la Vierge, dans celle de Saint-n. Ingoli s'occupa aussi d'architecture; mort prématurée ne lui permit de lais-un monument de quelque importance. E. B—N.

ni, *Carta del Navegar pittoresco.* — Orlandi, *rio.* — Ridolfi, *Vite degli Illustri Pittori e to.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *rio.* — Quadri, *Otto Giorni in Venezia.*

OMAR, hagiographe et historien breton, lans le onzième siècle, sous Geoffroi Ier III. Il avait composé divers ouvrages ne possède aujourd'hui que des frag-savoir : une *Généalogie des Princes de nonée*, fondue dans la *Chronique de Brieuc* (D. Morice, *Pr.*, t. I, col. 7-102), *Histoire* de L. Raud et dans la *Vie des* de D. Lobineau; — une *Vie de saint Jud-*itée par D. Lobineau; — une *Vie de saint Judikhael*; et une *Vie de saint Winnoch* (De Morice, *Pr.*, t. I, col. 204-206 et 211-215). La légende de saint Winnoch, écrite dans le huitième siècle par un auteur anonyme, retouchée et augmentée par Ingomar, a été aussi publiée par Surius, au 6 novembre; par Mabillon, dans *Acta ord. s. Benedict.* et surtout par Ghisquière, bollandiste, avec des notes, dans les *Acta Sanctorum Belgii*, t. VI, imprimés à l'abbaye de Tongerloo, en 1794. Ingomar, dont Surius relève le mérite, écrivait avec plus de goût et de discernement que les autres légendaires ses contemporains. P. LEVOT.

D. Morice, *Histoire de Bretagne.* — D. Lobineau, *Vie des Saints*, etc. — Surius, *Vitæ Sanctorum*, etc.

INGON. *Voy.* INGE.

***INGONI** (*Donino*), sculpteur modénais, mort en 1604. Il travailla beaucoup pour le roi de France et le vice-roi de Naples, et revint finir ses jours dans sa patrie comblé d'honneurs et de présents. E. B—N.

Vidriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi.* — Orlandi, *Abbecedario.*

***INGONI** ou **JUGONI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vers 1528, mort en 1608. Il fut, selon Vasari, l'émule de Niccolò dell' Abbate, et travailla beaucoup à Rome, à Pérouse et à Modène. Cependant on connaît peu de tableaux de ce maître; mais dans le petit nombre de ceux que l'on possède, on trouve un coloris agréable, des poses de bon goût et des figures pleines d'expression. E. B—N.

Vidriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi.* — Vasari, *Vite.* — Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.*

INGOUF (*Pierre-Charles*), graveur français, né à Paris, en 1746, mort vers 1800. Il apprit la gravure sous J.-J. Flipart. Il a gravé avec goût différents morceaux d'après divers maîtres. On remarque entre autres : *Quatre têtes*, pleines d'expression, d'après Greuze; — *La Paix du ménage*, d'après le même; — *La bonne Éducation*, d'après le même; — *Jeune Fille séduite qui caresse un chien ou l'Innocence trompée consolée par l'Amitié*, d'après le même; — *Portrait de Jean-Georges Wille*; — une *Scène de* Tome Jones (acte I, scène III), d'après P.-A. Wille; — *La Mère contente*, d'après le même; — *La Mère en courroux*, d'après le même, etc. A. DE L.

Notizie degli Intagliatori, par G. Gori Gandellini, continuation de l'abbé Luigi de' Angelis, t. II, p. 197-198.

INGOUF (*François-Robert*), graveur français, frère du précédent, né à Paris, en 1747, mort le 18 juin 1812. Il fut aussi élève de J.-J. Flipart. On a de lui un grand nombre d'estampes, parmi lesquelles on distingue : *Les Canadiens pleurant sur la tombe de leur enfant*, d'après Lebarbier; — *La Nativité*, d'après Raphael; — la même, d'après Ribera; ces deux gravures se trouvent dans le *Recueil du Museum* de Laurent; — un *Buste de Jean-Jacques-Rousseau*; —

Gerard Dow jouant du violon; — le *Portrait d'Armand-Jérôme Bignon*, maître des cérémonies, d'après Drouais; — *Le Soldat en semestre*, d'après Freudenberg; — *Le Négociant ambulant*, d'après le même; — *Le Retour du Laboureur*, d'après Benezech; — plusieurs planches du *Voyage de Cassas* et du grand ouvrage de la commission d'Égypte.

L'abbé Luigi d'Angeli, *Notizie degli Intagliatori* (continuation de G. Gori Gandinelli), t. II, p. 196-197.

INGHAM (*Robert*), théologien anglais, né en 1727, à Beverley (Yorkshire), et mort en 1804. Il étudia à l'université de Cambridge, y fut chargé de l'enseignement théologique, et administra successivement plusieurs paroisses des comtés de Kent, de Nottingham et d'Essex. Il a laissé beaucoup de commentaires sur le texte des Écritures Saintes, dont il tirait parfois les interprétations les plus étranges; nous rappellerons entre autres : *A View of the great events of the seventh plague*; — *Account of the ten Tribes of Israel being in America*, publié dans l'origine par Manassé ben Israel; — *Explanation of the Prophecy of the seven vials of wrath*, etc.

P. L—Y.

Rose, *Biographical Dictionary*.

INGRAND (*François-Pierre*), homme politique français, né à Usseault (Poitou), le 9 novembre 1756, mort à Paris, le 21 juillet 1831. Il était d'une famille protestante ruinée lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il exerçait la profession d'avocat au commencement de la révolution, et en accepta les principes avec une grande ardeur. En 1790, il fut nommé l'un des administrateurs de son département, qui le députa à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Le 17 décembre 1792, il fit décréter l'annihilation des procédures relatives aux troubles de Copet et de Saint-Étienne. En janvier 1793, Ingrand était membre du comité de sûreté générale. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il fut ensuite chargé de missions dans la Vienne et la Vendée, et déploya dans ces départements une grande sévérité; aussi, après le 9 thermidor, fut-il accusé d'avoir exercé des rigueurs inutiles et excessives. Thibaudeau l'accusa même d'avoir fait arrêter arbitrairement son père. Ingrand prouva qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres des comités. Il prit plusieurs autres fois la parole sur la nécessité de rendre aux patriotes leur énergie et d'imposer silence aux aristocrates, et dénonça les progrès que faisaient les contre-révolutionnaires dans les départements de l'ouest. Après la session conventionnelle, il devint membre du Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit en 1797. Nommé inspecteur forestier à Beauvais, puis à Château-Thierry, il se fit remarquer par son intégrité. Frappé en février 1815 par la loi contre les régicides, il dut se retirer à Bruxelles, où il vécut fort malheureux. La révolution de juillet 1830 lui permit de venir mourir dans sa patrie.

H. LESUEUR.

Le Moniteur général, an 1792, n° 354; an Ier, nos 3, 25, 135; an II, nos 121, 357; an III, n° 6. — *Biographie Moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1823).

INGRAND DE SAINT-MAUR, chef de chouans, né vers 1775. Il ne figura dans la guerre civile qu'en 1799, et se mit à la tête des bandes qui, sous le prétexte de royalisme, désolèrent le département de l'Eure. Il s'acquit une certaine réputation de bravoure par plusieurs combats soutenus contre les troupes. Il fut l'un des derniers à accepter l'amnistie accordée par le gouvernement, et ne déposa les armes que lorsqu'il se vit traqué de toutes parts. Il se trouvait à Paris lors de l'explosion de la machine infernale (3 nivôse an IX = 24 décembre 1801), et fut incarcéré au Temple. Sa participation active ne put être prouvée; néanmoins il fut transféré à la citadelle de Besançon, d'où il ne sortit qu'en 1805 pour être mis en surveillance dans le département des Côtes-du-Nord. Il ne reparut plus sur la scène politique.

H. L.

Biographie Moderne (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains* (1823).

INGRASSIA ou **INGRASSIAS** (*Giovanni-Filippo*), médecin sicilien, né à Palerme, en 1510, mort dans la même ville, le 6 novembre 1580 (1). Il fit ses études à Padoue, où il fut reçu docteur en médecine en 1537. Il enseigna avec un grand succès à Naples. Ses critiques anatomiques sur Galien sont remarquables par la justesse de ses observations sur les os. Il a donné une description exacte du sphénoïde et de l'ethmoïde; il connaissait les *sinus sphénoïdaux*, et les *trous orbitaires antérieur et postérieur*. Il paraît être le premier qui ait parlé de l'*étrier* (2). Colombo, il est vrai, s'en est arrogé la découverte; mais Ingrassia l'a constamment traité de plagiaire. Fallope, moins avide de gloire que jaloux de la vérité, renonça au mérite de cette découverte qu'il croyait, lui-même, avoir faite, pour l'attribuer à Ingrassia. Coiter, qui vivait en même temps, et qui était disciple de Fallope, l'attribue aussi à Ingrassia. A son tour Eustachi décrivit l'*étrier*, et soutint que le premier il l'avait reconnu. Éloy ne doute pas que la découverte n'appartienne à Ingrassia, et Portal ajoute « qu'Ingrassias parle aussi fort au long de la *cavité du tympan*; qu'il a connu les *fenêtres ronde et ovale*, le *cordon du tambour*, qui traverse cette cavité, la plupart des éminences qui s'y trouvent, le *limaçon* et les *canaux demi-circulaires*, les *cellules mastoïdiennes*; et, si l'on en juge par une des planches de son ouvrage, il a connu aussi le *muscle du marteau*, dont on accorde généralement la découverte à Eustachi. » En 1563, Philippe II, roi d'Espagne, nomma Ingrassia proto-médecin de la Sicile. L'ardeur avec laquelle il soutint l'honneur de sa profession le fit passer pour un homme dur et sévère; mais il ramena vers

(1) Selon d'autres biographes, il serait né aux environs de Palerme, ou même à Rackersbourg (basse Styrie).
(2) Petit os de l'intérieur de l'oreille interne.

:tion générale pendant la peste qui déso-
'me en 1575. Malgré son âge avancé, on
nultiplier, braver la fatigue et l'épidémie,
les malades, rassurer les valides et
'es ordres si sages que le fléau s'arrêta
Toute la ville lui décerna le titre d'*Hip-
sicilien*, et lui vota une pension an-
3,000 écus d'or. Il consacra cette somme
ıent et à l'entretien d'une chapelle sous
le de Sainte-Barbe dans le cloître des
ıins de Palerme, où il y fut enterré. On
*Iatropologia. Liber quo multa ad-
'arbaros mediços disputantur*; Ve-
4, 1558, in-8°; — *Scholia in Iatro-
ı*; Naples, 1549, in-8°; — *De Tumo-
æter naturam*; Naples, 1553, in-fol.;
*ionamento fatto sopra l'infermita
:a dell' anno* 1558, suivi d'un *Trat-
'ue Mostri nati in Palermo in diversi*
'alerme, 1560, in-4°; — *Constitutiones
ıla, necnon juridictiones regii Proto-
ıs officii, cum Pandectis ejusdem re-
*; Palerme, 1564, 1575, in-4°; — *De
ıne per medicamentum, atque obiter
e sanguinis missione*, etc.; Venise,
4°; — *Galeni Ars medica*; Venise,
'ol. Le traducteur y a joint beaucoup de
ıires, — *De frigido Potu post me-
'um purgans*; Venise, 1575, in-4°;
86, in-4°; — *Informatione del Pes-
contaggioso Morbo il quale affige
fflito la città di Palermo e molte
tà e terre del regno di Sicilia nell'*
'5 *e* 1576; Palerme, 1576, in-4°; trad.
par Joachim Camerarius, sous le titre
thodus curandi pestiferum conta-
ıremberg, 1583, in-8°; — *Methodus
lationes pro mutilatis torquendis,
ırtura excusandis, pro deformibus,
ıque judicandis; pro elephantiacis
ıem propulsandis, sive intus urbem
ındis, vel fortassis publice conser-
ttendis*; Venise, 1578-1637, in-fol.; —
*i librum de ossibus doctissima et
ima Commentaria*; Messine, 1603,
ınise, 1604, in-fol. Cet ouvrage, plein
ı, est divisé en vingt-quatre livres: les
ıt gravées d'après les dessins de Vé-

L—Z—E.

*ionnaire historique de la Médecine. — Bio-
dicale.*

ES (*Jean-Auguste-Dominique*), cé-
tre français, est né à Montauban en
ı père, peintre et musicien distingué,
le dessin dans cette ville. M. Ingres
sir entre les deux arts; d'abord il les
ıs deux avec une égale ardeur; mais
: prit le dessus. Cet enfant, qui préfé-
yon à tous les jouets de son âge, montra
plus heureuses dispositions, copiant
ıs du temps, copiant la nature, et,
l'éloge de son instinct d'artiste, com-
mençant dès lors à démêler le bon du mauvais, et préférant Raphael et Nicolas Poussin aux peintres à la mode, Boucher, Fragonard et Vanloo.

Les premières années de M. Ingres furent studieuses, mais sans contrainte et sans ennui. Le père de M. Ingres, voulant mettre à profit la brillante organisation de son fils, le conduisit, encore enfant, à Toulouse, et le confia aux soins d'un de ses collègues de l'Académie de Peinture, M. Roques. Ce professeur habile avait séjourné en Italie, et dans un temps où l'on ne jurait, en province surtout où le retour de David vers l'antique était encore ignoré, que par Vanloo et Fragonard, il étudiait Raphael avec goût et intelligence. Une belle copie de *la Madone alla seggiola*, que M. Roques avait rapportée de Florence, révéla d'un seul coup à M. Ingres ces grandes vérités de l'art qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Raphael devint son modèle de prédilection et presque son idéal. Sous la direction de M. Roques, les progrès du jeune artiste furent rapides, et dès lors il n'hésita plus sur sa vocation. A onze ans il obtint à l'Académie de Toulouse le grand prix de dessin et les honneurs de l'ovation du Capitole. A seize ans, M. Ingres était maître de son crayon, et dessinait avec une vérité et une précision peu communes. C'est alors qu'il vint à Paris, et, comme le patronage académique de l'école était indispensable pour obtenir les prix qui conduisent à Rome, il entra à l'atelier de David, malgré de secrètes répugnances; c'était, je crois, en 1796. Le peintre de *Socrate*, des *Horaces* et de *Bélisaire*, revenu du déplorable enivrement de la terreur, reprenait ses pinceaux. Derrière les préceptes rigoureux et conventionnels du maître, derrière cette étude abstraite du dessin anatomique, astreint à certaines règles mathématiques, M. Ingres entrevoyait toujours Raphael et sa ligne si vraie, si souple, si correcte dans sa grandeur. Raphael pour le jeune artiste, soumis momentanément à la discipline de l'école régnante, c'était la nature dans toute sa grâce et sa perfection; c'était presque la liberté.

Cependant, M. Ingres, élève de David, débuta comme tous les artistes du temps par la reproduction conventionnelle du bas-relief et de la statue. *Achille recevant dans sa tente les députés d'Agamemnon*, et *Antiochus renvoyant à Scipion l'Africain son fils fait prisonnier sur mer*, sont ses deux premiers tableaux. L'*Antiochus* obtint le second prix de peinture en 1799, et l'*Achille* le grand prix en 1802. On assure que Flaxman répétait que le tableau de ce débutant était ce qu'il avait vu de mieux en France. Quoiqu'il eût obtenu le grand prix dès 1802, M. Ingres ne se rendit cependant en Italie que vers 1804. L'Académie avait été supprimée depuis 1793; et le voyage à Rome était remplacé par une pension de mille francs. A l'Académie de Rome, M. Ingres rencontra Guérin, Granger et Menjaud, pensionnaires comme lui, mais dont il

se distingua aussitôt par sa manière originale. Ces premières velléités d'indépendance et ce retour vers la réalité se manifestent surtout dans le tableau d'*Œdipe expliquant l'énigme*, que M. Ingres exposa en 1808, au sortir de l'École de Rome. La tête de l'Œdipe se distingue essentiellement de ces types de beauté conventionnelle que reproduisaient tous les artistes du temps; aussi l'accusa-t-on de laideur et de vulgarité. Les nouvelles tendances de l'artiste apparaissent également dans le naturel parfait de la pose, dans la netteté du contour que l'on qualifia de sécheresse; elles se montrent encore dans la fermeté du dessin musculaire et dans cette extrême simplicité d'exécution qui s'écartait singulièrement du genre gréco-fleuri de l'époque. A Rome M. Ingres exécuta, dans les salles du palais de Monte-Cavallo, des fresques dont l'histoire romaine et les poëmes d'Ossian avaient fourni le sujet : *Le Triomphe de Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céciniens*, vaste peinture qui a été exécutée en détrempe; *Le Sommeil d'Ossian*, plafond peint à l'huile. Pendant son séjour en Italie, outre ses peintures du palais de Monte-Cavallo, M. Ingres composa un certain nombre de tableaux, dont quelques-uns seulement nous sont connus. C'est de cette époque que datent *La Chapelle Sixtine*, *Raphael et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, *Le cardinal Bibiena fiançant sa nièce à Raphael*, *Virgile lisant son poëme devant Auguste*, etc. M. Ingres, à cette époque de sa vie, eut à soutenir une lutte pénible avec le besoin, et dut faire un grand effort de volonté pour ne pas s'écarter de cette ligne rigoureuse qui ne pouvait le conduire que bien lentement à la fortune et à ce qu'il ambitionnait plus encore, à la gloire. M. Ingres persista; se refusant à toute concession au goût du moment, il entreprit de régenter ses critiques : joignant les œuvres à la prédication, il voulut leur montrer comment l'étude de la nature et l'étude de l'antique pouvaient se combiner : il composa *La grande Odalisque*. A son apparition au salon de 1819, ce tableau causa dans l'école alors en vogue une sorte de soulèvement. On cria au mauvais goût, à la barbarie. Landon, dans son *Salon de Peinture de* 1819, et M. de Kératry dans son *Annuaire* du même salon le condamnèrent sans rémission. Cependant, le coloris de *L'Odalisque* doit à l'empâtement des ombres une solidité qu'on rencontre rarement dans les peintures de la même époque (1819), dont les ombres, indiquées par quelques glacis de bitume, manquent de fermeté, et dont les clairs même sont à peine empâtés. Aussi, après moins de trente années, la plupart de ces tableaux se sont-ils désaccordés, tandis qu'au contraire le coloris de *L'Odalisque* a gagné et gagnera encore, le temps ne pouvant qu'harmoniser des tableaux dont toutes les parties sont exécutées avec le même soin consciencieux, la même horreur de l'à-peu-près.

Cette période de lutte, qui comprend près de quinze années, de 1810 à 1825, fut favorable au talent de M. Ingres; la critique a pu lui arracher des cris de douleur ou de colère, elle ne l'a jamais accablé. Cette loi, qui veut que la résistance seule amène le complet déploiement des forces, est surtout applicable aux beaux-arts. Pendant la seconde partie de son séjour en Italie, M. Ingres, mis au ban de l'École, et que les commandes importantes n'allaient pas chercher, ne produisit guère, outre des portraits, que des compositions de petite dimension. *La Chapelle Sixtine*, *Raphael et la Fornarina*, *Francesca da Rimini*, *Le maréchal de Berwick*, *L'Arétin*, *Les deux tableaux de Henri IV*, *la Mort de Léonard de Vinci*, *Roger et Angélique*, et *L'Entrée de Charles V à Paris*, furent exécutés durant la période dont nous parlons.

Vers 1824, M. Ingres, décidé à revenir en France voulut préparer son retour par un coup d'éclat. Il exposa au salon de cette année trois tableaux et plusieurs portraits; l'un de ces tableaux, *Le Vœu de Louis XIII*, était le plus important que M. Ingres eût encore composé; et c'est un de ses meilleurs ouvrages. L'effet fut grand et répondit à l'attente de l'artiste. La critique ne désarma pas; elle accusa le peintre de réminiscence; c'était couvrir sa retraite : cinq ans plus tôt on eût crié au plagiat. *La Madone de Saint-Sixte de Raphael* avait, disait-on, fourni à l'artiste le motif de sa composition. L'observation était fondée; mais les reproches auxquels elle servait de prétexte n'étaient pas mérités. Se pénétrer du grand sentiment de Raphael, rappeler un de ses chefs-d'œuvre en restant original, n'est pas un mérite si commun. Imiter ainsi, c'est créer. On loua généralement l'ordonnance à la fois simple et majestueuse de la composition, et l'on accorda même au peintre une qualité que jusqu'alors on lui avait refusée, le mérite de l'exécution. Cette composition ouvrit à M. Ingres les portes de l'Institut. De retour en France, M. Ingres, dont la foi avait grandi dans son exil volontaire, fut aussitôt entouré d'adeptes fervents. L'époque de l'enseignement, nous dirions presque de l'apostolat, commençait. Raphael était le dieu que révélait le disciple fidèle. Une gravure de *la Madone* de Saint-Sixte ou de *la Tranfiguration* servait de texte à sa prédication. Il fallait entendre avec quelle verve ardente et convaincue l'apôtre exaltait son dieu, et lançait l'anathème contre ceux qui l'avaient ou méconnu ou renié. C'est vers ce temps que M. Ingres peignit son *Apothéose d'Homère*. Cette composition, la plus vaste que M. Ingres ait produite, et celle que ses admirateurs proclament son chef-d'œuvre par excellence, le montre sous une face imprévue. La figure d'Homère, malgré son extrême décrépitude et son attitude contrainte, et, en quelque sorte, égyptienne, annonce admirablement cette forte et féconde vieillesse, commencement de l'immortalité. Les deux

figures allégoriques de l'Iliade et de l'Odyssée, assises sur les degrés du sanctuaire, rappellent les plus heureuses inspirations de l'art grec continué par le génie italien; mais le coloris de leurs ajustements n'est-il pas d'une vivacité par trop primitive?

Vers le même temps, M. Ingres, fatigué de s'entendre reprocher l'imitation exclusive des qualités secondaires de Raphael, conçut le tableau de *Saint Symphorien*. Cette composition, où domine le style florentin dans toute sa vigoureuse âpreté, rappelle, dans quelques-unes de ses parties, et principalement dans l'étude si accentuée des membres nus des personnages de la droite et dans le geste énergique de la mère du saint, la manière grandiose et violente de Michel-Ange. La saillie des muscles des bourreaux est extraordinaire : leur relief, poussé jusqu'à la dureté, et la singularité des attitudes, accusent un souvenir distinct de la manière du peintre de la chapelle Sixtine. La figure du saint et particulièrement l'expression si sublime du regard appartiennent entièrement à M. Ingres, et suffiraient pour constituer l'originalité de l'œuvre. Il n'y a là ni imitation de Raphael ni réminiscence de Michel-Ange. Ce regard exprime une série de pensées particulières de notre époque, qui, croyante à sa manière, a remplacé les cruelles superstitions du quatorzième siècle par une religion plus consolante et plus sublime. Le tableau du *Martyre de saint Symphorien* fut exposé au salon de 1834. C'est le dernier ouvrage de M. Ingres qui ait figuré dans nos expositions annuelles.

D'inconvenantes manifestations de la part des quelques enfants perdus des écoles dissidentes, et, il faut le dire, la froideur et la surprise avec lesquelles la majeure partie du public avait accueilli son œuvre de prédilection, déterminèrent l'artiste à prendre une de ces résolutions extrêmes que dicte l'amour-propre. Grâce au ciel, M. Ingres ne brisa pas ses pinceaux; mais s'il continua à produire, il se refusa à cette publicité sans réserve des expositions du Louvre. En 1835 M. Ingres se rendit à Rome comme directeur de l'Académie de France. Sa direction fut surtout signalée par l'ardeur qu'il mit à rallier les fidèles et à les discipliner. Cette préoccupation un peu exclusive porta même ombrage à l'Institut, qui crut de son devoir de protester. M. Ingres laissa dire, endoctrina, catéchisa, et, chose singulière, ces cinq années de retraite et d'éloignement, de 1835 à 1840, furent aussi favorables aux progrès de son école que les dix années qu'il avait passées autrefois à Rome et à Florence avaient été profitables à sa renommée.

Il nous reste maintenant à parler de M. Ingres comme peintre de portraits. C'est moins sa vocation que la nécessité qui l'engagea à cultiver cette branche si importante de l'art. A l'étranger, les grandes commandes n'arrivaient pas, et les petits tableaux se plaçaient difficilement. Faites des portraits, disait-on à l'artiste dans le besoin. « Mais cela est bien difficile », répondait-il, comme ce peintre du dernier siècle dont nous parle Diderot. Néanmoins, comme il fallait vivre, il luttait contre la difficulté et faisait des portraits. Ceux qu'il a composés dans sa première manière trahissent de singulières velléités archaïques et manquent parfois de modelé. Ceux qu'il a produits dans ses dernières années, et, dans le nombre, les portraits de *M. Molé*, de *M. Bertin*, de *Cherubini*, en dernier lieu le portrait de *Mme d'Haussonville*, sont exécutés dans un tout autre système et dénotent une imitation plus rigoureuse de la nature.

Ici se présente cette importante question : « quelle a été l'action de M. Ingres sur l'école française. Son influence sera-t-elle stérile ou féconde? » A peine revenu en France, après un long séjour en Italie, M. Ingres vit de nombreux élèves se presser dans son atelier. La nouveauté de sa manière comparativement à ce qui se faisait alors, ses prédilections si tranchées, l'éloquence avec laquelle il exposait ses principes et combattait ses adversaires, quelque chose d'absolu et de paternel à la fois dans la façon dont il imposait ses croyances, et par-dessus tout cette foi exclusive de chef d'école, lui acquirent aussitôt une influence sans bornes sur l'esprit de la plupart de ses élèves. Son autorité fut d'autant plus grande, qu'il l'exerçait sympathiquement et cherchait moins à dominer qu'à convaincre. Nul homme, en effet, n'est plus exempt que M. Ingres de cette vulgaire ambition qui fait aimer la domination pour elle-même. Le pouvoir pour lui n'est qu'un moyen de répandre ses doctrines. M. Ingres ne dit pas : Obéissez-moi; mais : Croyez-moi. Et on croit en lui, et on lui obéit. M. Ingres n'a pas seulement des disciples, il a des fanatiques qui ont poussé jusqu'à leurs conséquences les plus extrêmes les doctrines qu'il professe, et qui ont exagéré sa manière jusqu'à la rendre méconnaissable. Les uns ont renversé l'autel du divin Raphael sous les yeux de son apôtre; remontant aux premières époques de l'art, ils ont copié Cimabué et Giotto, et se sont livrés à toutes sortes de folies archaïques dont M. Ingres lui-même doit être le premier à sourire. Les autres, péchant par excès de fidélité, s'en sont tenus à une imitation littérale de la manière du peintre d'Homère, et ont fait abnégation de toute personnalité. Les plus sages, et dans le nombre MM. Mottez, Lehmann et Flandrin, ont su, en n'abdiquant pas complétement leur indépendance, dégager des leçons du maître des conséquences plus fécondes.

L'influence de M. Ingres ne s'est pas seulement exercée dans l'atelier, et au moyen du professorat; elle s'est rapidement étendue de proche en proche, et s'est surtout manifestée par les modifications que la plupart des artistes ont apportées à leurs manières. Des élèves de Gros et de Gérard sont devenus dessinateurs, ont cherché la ligne précise, le modèle sculptural, et mettant

du blanc dans leurs ombres et du gris dans leurs lumières, ont amorti ce que leur coloris avait de trop diaphane ou de trop ardent. Les maîtres eux-mêmes, tels que MM. Paul Delaroche et Scheffer, n'ont pas échappé à cette influence; fatale peut-être à ce dernier, elle a, sans nul doute, été profitable au peintre de *Henri III*, d'*Élisabeth* et de *Richelieu*, dont elle a évidemment agrandi la manière. Cette transformation est surtout sensible dans la vaste composition qui décore l'hémicycle du palais des Beaux-Arts. Entre le plafond d'Homère et cette peinture, qui en est en quelque sorte la magnifique paraphrase, l'analogie est frappante. L'influence de M. Ingres s'est également étendue sur les écoles étrangères. Les Allemands l'ont acceptée avec cette docilité bienveillante qu'ils montrent à l'égard de toute autorité légitime et non contestée; les Italiens, avec la passion qu'ils apportent dans toute chose. La jeune école italienne jure aujourd'hui par M. Ingres, comme Bossi, Camuccini et Benvenuti juraient naguère par David.

En dehors des écoles, il existe certain nombre d'esprits indépendants et aventureux qui tiennent avant tout à leur individualité : chacun de ces esprits cherche à s'ouvrir une route qui lui soit propre. L'influence de l'illustre chef d'école sur ces artistes indépendants n'aura pas été si stérile qu'on se plaît à le répéter et qu'eux-mêmes le pensent; elle s'exercera négativement, c'est-à-dire, que, si elle ne multiplie pas les chefs-d'œuvre, elle empêchera beaucoup de mal. A la suite de tant de révolutions successives, quand le trouble était dans les esprits et qu'à la faveur de la confusion les barbares s'efforçaient de pénétrer dans le sanctuaire, il est heureux qu'un homme d'un goût sûr et d'une volonté énergique se soit résolument décidé à leur tenir tête. Par les *barbares*, nous n'entendons pas désigner ces esprits vigoureux et naturels qui ont tenté pour le coloris une révolution analogue à celle que M. Ingres a opérée pour la forme. MM. Eugène Delacroix et Decamps, par exemple, nous paraissent, chacun dans son genre, des peintres d'un ordre fort relevé. La barbarie, pour nous, c'est la banalité facile et féconde, l'à-peu-près qui se satisfait à si peu de frais, la naïveté prétentieuse, le mauvais goût grossier, l'imitation aveugle et servile, en un mot la médiocrité sous toutes ses formes. Les barbares, comme on voit, sont bien nombreux, et M. Ingres aura grandement à faire pour les mettre à la raison. Nous sommes certain du moins que la volonté et le courage ne lui feront pas défaut.

Parvenu à l'âge où tant d'autres se retirent de la lice par prudence ou par épuisement, M. Ingres a, en effet, conservé toute la verdeur de la jeunesse, toute l'énergie de sa volonté, toute la puissance de son talent, et ce même amour de l'art qui, dès sa première enfance, a été le mobile de toutes ses actions. Il semble *même qu'à l'exemple* de certaines natures calmes et fortes, il ait réservé sa fécondité pour l'arrière-saison. M. Ingres, en effet, dans ces dernières années s'est plu à multiplier ses œuvres en imprimant à chacune d'elles un cachet de grâce, de force et de variété, toujours frappant et toujours nouveau.

Nous ne pouvons même énumérer ici tous ces ouvrages; nous nous contenterons de citer les plus éminents, tels que l'*Apothéose de Napoléon*, pour l'hôtel de ville, cette vaste et abstraite composition qui relève de l'art antique le plus élevé; la *Jeanne d'Arc; La Vierge à l'Hostie;* la *Vénus Anadyomène* et *La Source*, les deux plus charmants ouvrages du maître et dont le dernier semble un chant de Moschus ou de Théocrite; et tout récemment *Molière et Louis XIV*, et *Jésus au milieu des docteurs*, composition distinguée à laquelle l'artiste n'a pas mis encore la dernière main. A cette liste nous pourrions ajouter de nombreux portraits, parmi lesquels nous distinguerons ceux de *Mme la duchesse de Broglie* et de *M. Ingres* lui-même. On voit que si la nature favorise M. Ingres en lui ménageant une de ces vastes et vigoureuses vieillesses qu'elle accorda autrefois aux Michel-Ange, aux Titien, l'illustre artiste a su tirer de cette faveur un glorieux parti pour garder la place que depuis plus d'un tiers de siècle il occupe à la tête de l'école française.

DE MERCEY.

Livrets des Salons. — Documents particuliers.

ING-TSOUNG, empereur de la Chine, de la dynastie des Ming, né en 1427, mort en 1465. Il était fils aîné de l'empereur Siouen-tsoung, auquel il succéda le premier mois de l'année 1436. Comme il n'avait que huit ans à la mort de son père, l'impératrice Tchang-chi, sa grand'-mère, se fit déclarer régente. Toutefois, l'autorité passa bientôt entre les mains de l'eunuque Wang-tching, favori astucieux du jeune empereur, qui, après avoir encouru la haine de la régente, sut captiver l'esprit de cette princesse, et devenir le maître réel, sinon le chef nominal de l'empire. A la mort de l'impératrice (1443), le jeune empereur se mit à la tête du gouvernement. Quant à l'eunuque Wang-tching, il ne perdit rien à ce changement; sa puissance, de nouveau reconnue, se maintint en dépit des murmures des grands et du peuple. Peu d'années après, ce même eunuque attira de grands malheurs à l'empereur Ing-tsoung et à ses sujets. Yésien (*voy.* ce nom), chef des Tartares, à la tête de troupes formidables, parcourait alors les frontières de la Chine qu'il menaçait de franchir. L'empereur en fut informé; mais l'eunuque Wang-tching n'ayant point jugé convenable de tenir compte de ces avis, Yésien put continuer tranquillement ses préparatifs menaçants contre la Chine. A l'exemple de son père, Yésien avait envoyé (1450) demander en mariage une des filles de l'empereur; Wang-tching fit entendre que cette demande était accordée. En conséquence, le chef des Tar-

tares dépêcha une nombreuse ambassade pour offrir à la cour ses présents de noces et demander la fille de l'empereur. Wang-tching reçut les présents comme un tribut; et, comme l'empereur ignorait la promesse qu'il avait faite en son nom, il ne craignit point de renier sa parole et de renvoyer dédaigneusement les Tartares sans leur remettre la princesse. Yésien, irrité à cette nouvelle, jura d'en tirer vengeance, et, dès la septième lune de la même année (1450), il fit invasion sur le territoire chinois, et parut se diriger sur Péking. Wang-tching engagea l'empereur Ing-tsoung à se mettre à la tête de l'armée destinée à arrêter la marche envahissante des Tartares. Cette armée, composée d'environ cinq cent mille hommes, fut bientôt décimée par la faim et les maladies, contre lesquelles cet eunuque ignorant n'avait su prendre aucune précaution. Ce misérable favori, jaloux de diriger par lui-même cette difficile expédition, et sourd aux représentations des généraux chinois les plus expérimentés, fit camper les troupes impériales dans une si fâcheuse position, qu'elles furent investies par les Tartares, et perdirent tout espoir de se défendre. Attaqués brusquement par les forces de Yésien, les Chinois perdirent cent mille hommes, deux généraux, trois ministres et une foule d'autres mandarins de tous les grades. Ing-tsoung lui-même fut fait prisonnier et conduit dans l'intérieur de la Tartarie. L'impératrice mère et l'impératrice régnante envoyèrent tous leurs bijoux pour payer sa rançon : ces présents furent acceptés; mais le chef des Tartares, les jugeant d'une valeur insuffisante pour la rançon d'un aussi illustre prisonnier, déclara qu'il ne serait point rendu à ce prix. Tchu-kien-tchin, fils de l'empereur captif, fut déclaré prince héréditaire; mais, comme il n'avait alors que deux ans, Tching-wang, frère puîné de Ing-tsoung fut chargé de gouverner par intérim. Le neuvième mois de l'année 1450, il fut proclamé empereur, sous le nom de King-ti, bien qu'alors Yésien offrit de rendre son prisonnier moyennant une nouvelle rançon. King-ti conserva le trône jusqu'en 1457, époque à laquelle il fut frappé d'une maladie mortelle qui devait l'emporter deux ans plus tard (1459). Ing-tsoung reprit les rênes du gouvernement (1458), et donna aux années de son règne l'épithète de *tien-chun*. Il récompensa tout d'abord ceux qui avaient travaillé à son rétablissement, et fit charger de chaînes et emprisonner ceux qui lui avaient été hostiles. Plusieurs d'entre ces derniers perdirent la vie. Ing-tsoung mourut à l'âge de trente-huit ans et trois mois, laissant le trône à son fils Tchu-kien-chin, qui régna sous le nom de Hien-tsoung (1). L. LÉON DE ROSNY.

Sources originales : *Ming-sse : Annales des Historiens de la Dynastie des Ming* (dans la grande *Collection des Historiens de la Chine*). — *Histoire du premier Règne de Ing-tsoung* (Tsien-ki), livr. X. — *Histoire de la Restauration de Ing-tsoung* (Heou-ki), livr. XII. (Le livre XI° renferme l'*Histoire de la Chine durant la captivité de Ing-tsoung, sous le gouvernement de King-ti*). — *Li-tai ti-wang nien-piao*, (Chronologie des Empereurs de la Chine), dynast. des Ming, fol. 8, v° et sq. — *Toung-kien-kang-mou* (Miroir de l'Histoire de la Chine). — Cf. Mailla, *Hist. génér. de la Chine*, vol. X).

***INGUIOMER** (*Inguiomerus*), prince germain, frère de Sigimer et oncle d'Arminius, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il avait été longtemps attaché aux Romains; mais, après la révolte victorieuse de son neveu, il prit parti contre eux, et fut un des principaux chefs des Chérusques révoltés. Lorsque Germanicus, en l'an 16 après J.-C., pénétra jusque dans la plaine d'Idastavisus, entre le Weser (*Visurgis*) et les montagnes voisines, Arminius voulait attendre la sortie des Romains hors de leur camp et les attaquer dans leur marche au milieu des marais et des bois; Inguiomer, au contraire, fut d'avis d'assaillir les Romains dans leur camp. Ce conseil téméraire coûta cher aux Chérusques, qui furent complétement défaits. Inguiomer échappa avec peine au carnage. L'année suivante, jaloux de la puissance d'Arminius, il abandonna la confédération chérusque, et passa avec tous ses clients du côté de Marobodus, roi des Suèves. Marobodus et son nouvel allié furent vaincus par Arminius. Y.

Tacite, *Annales*, I, 60; II, 17, 21, 45, 46.

INGULF ou **INGULPHUS**, chroniqueur anglais, né vers 1030, mort en 1109. Il obtint la faveur de Guillaume le Conquérant, qui le choisit pour scribe ou secrétaire. Il visita ensuite Jérusalem, devint moine, puis prieur de Fontenelle, sous l'abbé Gerbert, et fut rappelé dans son pays natal par le roi Guillaume, qui le nomma abbé de Croyland ou Crowland, dans le comté de Lincoln, à la place d'Ulfketel, privé de sa dignité par les Normands en 1075. Ingulf mourut après avoir gouverné cet ancien et célèbre monastère pendant près de trente-cinq ans, à une époque de troubles. Ces faits sont empruntés à Orderic Vital, qui connaissait bien l'histoire de l'abbaye de Croyland, et qui paraît y avoir résidé trois ans après la mort d'Ingulf. On peut donc les regarder comme certains; mais il n'en est pas de même d'un récit bien plus détaillé, qui se trouve dans l'*Histoire du Monastère de Croyland*, publiée sous le nom d'Ingulf. L'auteur raconte que ses parents étaient des bourgeois de Londres, qui l'envoyèrent à l'école de Westminster et de là à l'université d'Oxford. « Quand j'eus, dit-il, plus profité dans Aristote que beaucoup d'enfants de mon âge, j'étudiai aussi profondément le premier et le second livre de la Rhétorique de Tullius. » A mesure qu'il grandit, Ingulf devint honteux de l'humble condition de ses parents, et les abandonna pour fréquenter la cour, où son goût du luxe et de la pompe s'accrut chaque jour. Il se trouvait à la cour lorsque le duc Guillaume de Normandie vint visiter le roi d'Angleterre, en 1051.

(1) Ce prince avait déjà pris en main les affaires, à cause de la maladie de son père. Cf. Ming-sse (*Collect. des Hist. de la Chine*), *Kiouen XII*, f° 7, v°.

Le duc emmena Ingulf en qualité de scribe, et lui accorda bientôt une confiance qui excita la jalousie des autres courtisans. En 1064, Ingulf se joignit à une troupe de sept mille pèlerins qui se rendaient en Terre Sainte. En passant à Constantinople il salua *l'empereur Alexis* (Alexis ne monta sur le trône qu'en 1081); et, après avoir été attaqué et pillé en Lycie, il arriva à Jérusalem, où il fut recueilli par le patriarche Sophronius. De retour en Normandie, il devint moine de Fontenelle. Ce récit fait partie, comme nous l'avons dit, d'une *Histoire du Monastère de Croyland.* Henry Wharton, Hicks et d'autres critiques avaient déjà émis des doutes sur l'authenticité de ce document, lorsque sir Francis Palgrave démontra que la prétendue *Histoire de Croyland* était une sorte de fiction historique, *an historical novel*, composée par quelque moine au treizième ou au quatorzième siècle. On y trouve beaucoup de faits intéressants et probablement vrais, mais elle contient aussi un grand nombre de chartes évidemment fabriquées, d'erreurs et d'anachronismes. La vie d'Ingulf est une amplification malheureuse du récit d'Orderic Vital, et les détails de son éducation se rapportent au treizième et au quatorzième siècle beaucoup plus qu'au onzième. Nous avons déjà signalé l'anachronisme relatif à l'empereur Alexis : Ingulf ne l'eût point commis; mais un compilateur, voyant les noms de l'empereur Alexis dans tous les récits de la première croisade, a imaginé de faire intervenir ce prince dans le pèlerinage d'Ingulf. Enfin ni Orderic Vital, qui avait visité Croyland, et qui recherchait avec soin les documents historiques, ni Guillaume de Croyland, qui, dans sa *Vie du comte Waltheof*, mentionne plusieurs fois Ingulf, ne parlent de cette histoire de Croyland. Il paraît donc prouvé qu'elle fut rédigée longtemps après le onzième siècle (au treizième ou au quatorzième), bien qu'elle contienne peut-être des passages écrits par Ingulf lui-même. Il y est question d'une *Vie de saint Guthlac* par Ingulf, laquelle n'est mentionnée nulle part ailleurs, et dont on ne connaît aucun manuscrit. L'*Historia Monasterii Croylandensis* fut publiée pour la première fois, mais incomplétement, dans les *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui* de sir Henri Savile, Londres, 1596, in-fol., Francfort, 1601, in-fol., p. 850-916; elle fut publiée entièrement et avec la continuation de Pierre de Blois dans le *Rerum Anglicarum Scriptorum veterum Tomus primus*, de Gale, Oxford, 1684, in-fol., p. 1-107. Une traduction anglaise de l'*Histoire* attribuée à Ingulf et de la continuation de Pierre de Blois par T.-H. Riley forme un volume de l'*Antiquarian Library* de Bohn.

Z.

Orderic Vital, *Historia Eccles.*, l. IV, p. 287-289, de l'édit. Le Prevost. — Guillaume de Croyland, *Vita et Passio Waldevi comitis*; dans les *Chroniques Anglo-Normandes*, vol. II, p. 101, 118, 122. — H. Wharton, *Origines Britannicæ*. — Francis Palgrave, dans le *Quarterly Review*, juin 1826, n° 67, a° 288. — Lappenberg, *Geschichte von England*, t. Ier, p. LXIII, LXIV. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

INGUIMBERT (Le P. *Joseph* D'), connu aussi sous le nom de dom *Malachie*, prélat français, né à Carpentras, le 26 août 1683, mort dans cette ville, le 6 septembre 1757. Après avoir terminé ses humanités au collége des jésuites de Carpentras, il prit en 1696 l'habit de dominicain, passa à Rome, et devint professeur de théologie à Pise. Son noviciat terminé, il fut envoyé par ses supérieurs à Aix en Provence. Bientôt, entraîné par son goût vers la vie solitaire, il embrassa la réforme de La Trappe, introduite dans l'abbaye de Notre-Dame *di buon Sollazzo*, située à quelques lieues de Florence. Il prit en entrant dans cette maison le nom de *dom Malachie*, qu'il a continué à porter depuis. Malgré la règle, il fut autorisé à s'occuper de travaux de cabinet, et il y composa quelques ouvrages ascétiques qui l'obligèrent d'aller quelquefois à Florence, surtout pour y consulter les dépôts littéraires et les savants. L'évêque de Pistoie l'établit pendant quelque temps supérieur de son séminaire. Plus tard, le cardinal-camerlingue Annibal Albani, neveu de Clément XI, ayant demandé au grand-duc des religieux de l'abbaye *di buon Sollazzo*, pour introduire la réforme dans celle de Casamari, Inguimbert fut choisi pour être le chef de cette pieuse colonie. Le pape l'appela deux fois auprès de sa personne pour prendre des conseils sur les affaires qui agitaient alors l'Église de France. Après la mort de Clément XI (1721), il fut chargé par Albani d'écrire la vie de ce pontife, et, pour cet objet, reçut la permission de se fixer à Rome, en conservant le titre et la pension de théologien que lui faisait le grand-duc. Mais, au bout de six ans, la mésintelligence qui se mit entre le cardinal et lui l'empêcha de terminer la tâche qu'il avait entreprise. Albani l'accusait d'avoir communiqué à la cour de France et au P. Quesnel des pièces relatives à la bulle *Unigenitus*; il lui fit donner l'ordre de retourner sur-le-champ à son monastère. Toutefois, Inguimbert trouva de puissants protecteurs auprès de Benoît XIII; la princesse de Piombino le fit placer chez le cardinal Corsini, qui l'admit dans son palais et le nomma son bibliothécaire (1727). Il dressa le catalogue de sa riche collection de livres, qu'il contribua à rendre publique à Rome. Ce prélat, élevé à la papauté en 1730, sous le nom de Clément XII, lui accorda les plus amples priviléges; il le fit consulteur du saint-office et prélat domestique, lui donna plusieurs bénéfices et l'archevêché titulaire de Théodosie. Enfin, dom Malachie devint, vers la fin de ses jours, évêque de Carpentras, sa ville natale. C'est lui qui fit construire l'hôpital de Carpentras. Ayant acheté, au prix de 40,000 livres, la précieuse bibliothèque du président de Mazaugues, il en dota sa ville natale, en l'augmentant de 4,000 volumes qu'il avait rapportés de Rome, et il consacra les revenus d'un capi-

tal de 60,000 fr. à l'entretien de cette bibliothèque (1). Ses principaux ouvrages sont : *Nicolai Baccettii, Florentini, ex ordine Cisterciensi, abbatis Septimianæ Historiæ Libri VIII*, avec préface, notes et observations ; Rome, 1724, in-8° ; — *Vita di D. Armando-Giovanni Le Bouthilier di Rance, abbate regolare e reformatore del monastero della Trappa*, etc. ; Rome, 1725, 2 vol. in-4° : la bibliothèque de Carpentras possède un manuscrit non autographe de cet ouvrage ; — *La Teologia del Chiostro, overo la santità e la obligationi della vita monastica*, etc. ; Rome, 1731, 3 vol. in-folio ; — *Trattato teologico dell' Autorita ed Infaillibita del Papi*, etc. ; Rome, 1731, in-fol., avec le portrait du pape Clément XII. La bibliothèque Corsini, à Rome, possède plusieurs manuscrits d'Inguimbert, entre autres la *Vie de Clément XI*.

GUYOT DE FÈRE.

Olivier Vitalis, *Notice histor. sur la Vie de Malachie d'Inguimbert* ; Carpentras, 1812, in-4°, avec le portrait de ce prélat. — *Annuaire de Vaucluse*, 1835. — Millin, *Voyage dans le Midi de la France*. — Barjavel, *Dictionnaire histor. de Vaucluse*.

INIGO (*Jean* COLLET, plus connu sous le nom D'), graveur anglais, d'origine espagnole, né vers 1720, mort à Londres en 1780. On n'a pas de détails sur sa vie, mais on connaît de lui deux gravures très-remarquables dans le genre d'Hogarth et de Callot, savoir : *Antiquarian Smelling to the chamberpot of queen Boadicea* ; — *A Monkey pointing to a very dark Gicture of Moses stricking the rock*. On s'étonne qu'un artiste capable de deux ouvrages aussi distingués n'en ait pas fait un plus grand nombre.

Z.

Strutt, *Biographical Dictionary of Engravers*.

INNES ou **INNÈS** (*Louis*), historien écossais, vivait dans le dix-septième siècle. Issu d'une noble famille d'Écosse, il fut élevé en France, entra dans les ordres, et devint principal du collége des Écossais. Jacques II, roi d'Angleterre, se réfugia en France après la révolution de 1688 ; il choisit Innes pour secrétaire, et le nomma aumônier de sa femme, la reine Marie. Barbier attribue à Innes les *Mémoires* de Jacques II qui furent publiés par le docteur Clarke, Londres, 1816, 2 vol. in-4° ; il donna sur ce curieux ouvrage les renseignements suivants : « Le chevalier de Saint-Georges, fils de Jacques II, l'a revu et corrigé. Toutes les phrases que l'on y trouve en lettres italiques sont de son écriture. Cet ouvrage, formant quatre volumes, a été soigneusement conservé par tous les princes de la famille des Stuarts, jusqu'à ce que la mort du dernier d'entre eux le fit tomber dans les mains de sa femme, la comtesse d'Albany. Celle-ci en mourant le légua à l'abbé Waters, procureur général des bénédictins anglais à Rome, lequel le céda au prince régent d'Angleterre (depuis Georges IV), pour une pension. Le manuscrit fut remis au docteur Clarke, qui le fit imprimer après un travail de plusieurs années. » — Ces *Mémoires* sont précieux parce qu'ils sont extraits des papiers de Jacques II, collection fort intéressante que ce prince avait déposée au collége des Écossais, et qui fut détruite pendant la révolution française ; ils ont été traduits en français par Cohen ; Paris, 4 vol. in-8°.

Z.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

INNES ou **INNÈS** (*Thomas*), historien écossais, frère du précédent, né en 1662, mort le 9 février 1744. Il fit ses études au collége de Navarre, embrassa l'état ecclésiastique, et remplaça son frère dans les fonctions de principal du collége des Écossais. Malgré quelques persécutions que lui attirèrent ses opinions jansénistes, il resta jusqu'à sa mort à la tête de cet établissement. On a de lui : *A critical Essay on the ancient Inhabitants of the northern parts of Britain* ; Londres, 1729, 2 vol. in-8°, ouvrage dans lequel il réfute les assertions de la *Chronique* de Fordun relatives à l'histoire ancienne de l'Écosse.

Z.

Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*. — *Journal des Savants*, année 1730. — Rose, *Gen Biographical Dictionary*.

INNOCENT Ier (Saint), quarante-deuxième pape, successeur d'Anastase Ier, né à Albano, près de Rome, élu le 27 avril 402, mort le 12 mars 417 (le 28 juillet, suivant Baronius). Saint Jean-Chrysostome venait d'être chassé de Constantinople : son zèle contre l'arianisme, ses attaques contre l'impératrice Eudoxie l'avaient fait exiler en Bithynie. Innocent Ier prit hautement sa défense ; il voulut d'abord renvoyer l'examen de cette affaire à un concile où seraient réunis les évêques d'Orient et d'Occident ; il chercha ensuite à négocier avec l'empereur, mais ses députés furent maltraités et durent regagner l'Italie sans avoir rien obtenu. Saint Jean-Chrysostome mourut sur ces entrefaites ; sa mort ne termina pas cette lutte entre les églises d'Orient et d'Occident ; Innocent résolut de n'avoir avec Constantinople aucun rapport tant que la mémoire du saint n'aurait pas été réhabilitée. Mais l'Occident lui-même était loin d'être tranquille : en Afrique l'Église était divisée par la secte des donatistes : le concile de Carthage (23 août 405) les condamne ; à Rome le savant Vigilance se déclare énergiquement contre les abus introduits dans la religion ; il blâme le célibat ecclésiastique, le culte des reliques et la vie monastique. Mais une terrible nouvelle vient étouffer cette voix : Alaric, à la tête des Goths, s'avançait sur Rome. Les chrétiens effrayés courent dans les temples implorer la protection du ciel, et Innocent accorde aux païens l'autorisation d'offrir des sacrifices à leurs dieux. Prières et sacrifices furent inutiles ; il fallut négocier avec Alaric, et

(1) Une délibération du conseil municipal, en 1833, a donné le nom d'*Inguimbert* à une nouvelle place de la ville. Son portrait est placé dans une des salles de l'hôpital qu'il a fondé, et une copie orne la salle du conseil de l'hôtel de ville.

le pape, pour payer la rançon de Rome, ordonna de dépouiller les temples de ces idoles qui s'étaient montrées sourdes aux prières, et de fondre toutes les statues d'or et d'argent. Le roi des Goths consent donc à lever le siége; il gagne Rimini pour être plus à même de régler avec l'empereur les conditions de la paix ; mais ils ne parviennent point à s'entendre. Innocent se rend lui-même à Ravenne, auprès d'Honorius. Alaric revient sur Rome, s'en empare (24 août 410), et la livre au pillage; l'année suivante cette ville est pillée une seconde fois par Astolffe, beau-frère d'Alaric. Quand l'ennemi a disparu, Innocent revient; il trouve les chrétiens désolés et réduits à la plus affreuse misère; il s'efforce de calmer leurs maux. Son zèle le fit chérir des Romains, et rapprocha du christianisme beaucoup d'idolâtres. Les dernières années de son pontificat s'écoulèrent sans trouble, et ne furent marquées que par la condamnation du pélagianisme, qui niait la doctrine du péché originel, la corruption de la nature humaine et la nécessité de la grâce. Condamné à Rome par Innocent, Pélage passe en Palestine, où il justifie sa doctrine devant le concile de Diospolis (415), qui l'absout; il est de nouveau anathématisé par le concile de Carthage (416) et par celui de Milène (417) auquel Innocent, consulté par saint Augustin, envoie trois lettres dirigées contre le pélagianisme. Innocent se montra toujours fort jaloux de la grandeur de l'Église et fort attaché à ses droits; il écrivait facilement, mais son style est loin d'être un modèle d'élégance. Les *Conciles* de Labbe, t. II, p. 1245 à 1308, contiennent trente lettres de ce pape. Gennadio, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*, chap. III, lui attribue : *Decretum occidentalium et orientalium ecclesiis adversus pelagianos datum*, qui fut publié par Zosime Ier, successeur d'Innocent.

Alfred FRANKLIN.

Zosime, *Histoire Romaine*, livre V, trad. du président Cousin, in-4°, p. 915. — Bruys, *Histoire des Papes*, 1735, 5 v. in-4° ; t. Ier, p. 160. — Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, 1671, 15 v. in-fol ; t. II, p. 1241 à 1553. — Baronius, *Annales Ecclesiasticæ*, 1738, 9 v. in-fol. ; t. VI, p. 401 à 682; VII, 1 à 96. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, 1757, 37 v. in-4° ; liv. V, ch. 21. — Vossius, *Histor. Pelag.*, passim. — Sozomène, *Histoire Ecclésiast.*, trad. Cousin, l. VIII, ch. 26. — H. de Noris (Norisius), *Histoire du Pélagianisme*. — Alletz, *Hist. des Papes*, 1776, 2 v. in-12 ; t. Ier, p. 95. — Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Roman. Pontificum*; Rome, 1718, 4 v. in-fol.; t. Ier, p. 275. - Ciaconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*, Rome, 1718, 4 v. in-fol. ; t. Ier, p. 63.

INNOCENT II (*Grégoire*), cent soixante-dixième pape, successeur d'Honorius II, né à Rome, élu le 14 février 1130, mort le 13 septembre 1143. Pour prévenir les désordres qui accompagnaient les élections, tous les cardinaux s'étaient engagés à s'assembler dans l'église Saint-Marc, pour nommer un nouveau pape, dès que la mort d'Honorius serait connue. Honorius meurt; les cardinaux qui l'approchaient de plus près cachent cette nouvelle, se réunissent à Saint-Jean-de-Latran, et élisent Grégoire qui prend le nom d'Innocent II. Le soir même, les autres cardinaux se rendent, suivant leur convention, à Saint-Marc, et nomment Pierre de Léon, qui fut appelé Anaclet. Grégoire avait été moine à Saint-Jean-de-Latran, puis abbé du monastère de Saint-Nicolas; Urbain II l'avait fait cardinal et Calixte II l'avait envoyé comme légat en France (1124) avec Pierre de Léon. Celui-ci était le petit-fils d'un juif converti par Léon IX, qui lui avait donné son nom; il avait étudié à Paris; Pascal II l'avait rappelé à Rome et nommé cardinal. Grégoire jouissait de l'estime générale; il était affable, doux, éloquent, et dix-sept cardinaux avaient concouru à son élection. Pierre avait, au contraire, mené, pendant son séjour en France, une vie scandaleuse; suivant Arnoul de Lisieux (t. II, p. 336), il eut des enfants de sa propre sœur. Mais il possédait d'immenses richesses, et gagna le peuple romain par ses libéralités. Innocent et les cardinaux de son parti durent se réfugier dans les maisons fortifiées des Frangipani, et bientôt après quitter Rome. Les négociations commencèrent et n'aboutirent à rien. Anaclet écrit de tous côtés pour soutenir ses droits; sa lettre à Lothaire, roi des Romains, est contresignée par vingt-sept cardinaux; celle qu'il adresse au roi de France (Louis VI) est portée par le légat Otton, qui a ordre de respecter tous les principes de l'Église gallicane. L'Orient reste indécis entre les deux papes; mais l'Italie entière reconnait Anaclet. Innocent, de son côté, avait traversé Pise et la Toscane, la Provence et l'Auvergne, et s'était réfugié chez les moines de Cluny. Pendant ce voyage, Louis le Gros avait réuni un concile à Étampes, et saint Bernard, choisi comme arbitre, s'était déclaré en faveur d'Innocent. Le roi vint donc jusqu'à Saint-Benoît-sur-Loire audevant du pape, se prosterna à ses pieds, et lui offrit ses services pour lui et pour l'Église. Pendant que saint Bernard en Angleterre et Gauthier de Ravenne en Allemagne font reconnaître Innocent, celui-ci parcourt la France, visitant les monastères. Le 19 avril 1131, il était à Saint-Denis, où il célébra la fête de Pâques avec la plus grande magnificence. L'abbé Suger vint audevant de lui; le pape, monté sur un cheval blanc richement caparaçonné, était coiffé d'une tiare brodée et ornée d'un cercle d'or; les barons et les vassaux de l'abbaye marchaient autour du pontife; les nobles précédaient le cortége, et écartaient le peuple en lui jetant de l'argent. Innocent passa en France toute l'année 1131; les monastères qu'il visitait subvenaient à ses besoins, de gré ou de force d'ailleurs. Bruys (t. II, p. 636) l'accuse d'avoir ravagé les plus riches églises de France; car le pape ne pouvait rien tirer alors des revenus du saint-siége. Le 18 octobre, il convoque à Reims un concile, où il fait approuver son élection, et excommunie Anaclet; il célèbre à Cluny la fête de la Purification, et y reçoit les lettres d'obédience de

ne, patriarche de Jérusalem. Il reprend
ccompagné de saint Bernard, la route
traverse la Lombardie, tient un concile
ıce, et réconcilie les Pisans et les Génois
u 19 mars 1133, dans Ughelli, t. IV,
). Le roi Lothaire vient le rejoindre à la
ie armée; ils marchent sur Rome et y
e 1er mai 1133. Lothaire reçoit des mains
nt la couronne impériale à Saint-Jean-
ın (4 juin 1133). Anaclet était maître
e Saint-Pierre, du château Saint-Ange
ıelques forteresses d'où il maltraitait la
mée de son rival. Lothaire dut retourner
ıagne. Innocent, ne se croyant plus en
'ans Rome, se retira à Pise; là il as-
ın concile, où Pierre de Léon fut encore
ınié. Lothaire repassa les Alpes avec
ıbreuse armée, et saint Bernard entre-
ıouveau voyage en Italie. Lothaire prit
; villes sur Roger, protecteur de l'anti-
ndant que saint Bernard cherchait à ga-
défenseurs à la cause d'Innocent. Ana-
rt sur ces entrefaites (7 janvier 1138);
naux de son parti élisent, au mois de
ivant, Grégoire, prêtre-cardinal, qu'ils
t Victor; leur intention était d'ailleurs
e perpétuer le schisme que de gagner
ı pour se réconcilier plus avantageuse-
ec Innocent. Aussi, deux mois après
on, Victor alla se jeter aux pieds du pape,
isme fut terminé le 29 mai 1138. In-
eprit toute l'autorité dans Rome; il
e culte, fit faire des processions solen-
ępeupla les colonies désertes et rappela
. Enfin le 8 avril 1139 s'ouvrit le concile
e Latran (deuxième de Latran, dixième
que); plus de mille évêques s'y trou-
ęs ordinations faites par Pierre de Léon et
; schismatiques furent déclarées nulles;
cent appela chacun des évêques ordonnés
e schisme, et, après leur avoir reproché
luite avec indignation, il leur arracha
, l'anneau et le pallium. Saint Bernard
ęt excès de rigueur, surtout envers
: Pise, à qui le pape avait déjà pardonné.
ɔi de Sicile, apprend que le concile l'a
ınié; il arrive à Salerne le 7 mai, et
ɔute la Pouille. Innocent veut résister:
t prisonnier, et doit, en échange de la
ıccorder la Sicile à Roger, confirmant
itre donné par Anaclet. Saint Bernard
ıgné la France; jaloux des succès d'A-
il saisit avec empressement l'occasion
ésenta de l'accuser d'hérésie. Au con-
ns (2 juin 1140), en présence du roi de
t d'un grand nombre de prélats, il dé-
ɔmme hérétiques treize propositions
des ouvrages d'Abeilard. Celui-ci en
u saint-siége, qui, circonvenu par saint
, condamne l'accusé sans l'entendre.
suivante (1141), Albéric, archevêque de
meurt; Innocent le remplace par Pierre
de La Châtre. Louis le Jeune, irrité de cette nomination, jure que, lui vivant, Pierre ne sera jamais archevêque de Bourges. Pierre va à Rome et se fait sacrer par le pape, qui met toute la France en interdit. Thibaud, comte de Champagne, prend parti pour le nouvel évêque; le roi porte la guerre en Champagne et brûle Vitry-le-Français. Saint Bernard se chargea de négocier la réconciliation entre le roi et le pape; le saint avait perdu déjà beaucoup de son influence auprès d'Innocent, qui ne pouvait lui pardonner de se mêler à toutes les affaires de l'Église et de parler trop souvent en maître. L'Italie n'était pas tranquille: Innocent avait depuis longtemps excommunié les Tiburtins et tenait leur ville assiégée; il les contraignit enfin (1143) à se rendre, et leur pardonna. Mais les Romains, souvent battus par eux, exigèrent que le pape fît abattre leurs murailles. Innocent refuse; les Romains s'assemblent au Capitole, rétablissent le sénat et commencent la guerre. Le pape ne put supporter cette dernière épreuve, il tomba malade et mourut après un pontificat de treize ans et sept mois. On trouve quarante-trois lettres d'Innocent dans les *Conciles* de Labbe, t. X, p. 946 à 971; Ughelli en a reproduit une, dans son *Italia Sacra*, t. IV, p. 456. Innocent II eut Célestin II pour successeur. Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. X, p. 944 à 1034. — Bruys, t. II, p. 627. — Baronius, t. XVIII, p. 427 à 624. — Fleury, liv. XIV, ch. 68. — Alletz, t. Ier, p. 452. — Ughelli, *Italia Sacra*; Venise, 1717-22, 10 v. in-fol.; t. IV, p. 456.— Velly, Villaret et Garnier, *Histoire de France*, 1770, 15 v. in-4°; t. II, p. 28. — Platina, *Istoria delle Vite de i Summi Ponteflci*, Venise, 1613, in-4°, p. 146. — De Potter, *Esprit de l'Église*; Paris, 1821, 8 v. in-8°; t. VI, p. 114. — Artaud de Montor, *Histoire des Souv. Pontifes romains*; 1847-49, 8 v. in-8°; t. II, p. 264. — A. du Chesne, *Hist. des Papes*, 1653, 2 v. in-fol.; t. II, p. 94. — D. Delannes, *Hist. du Pontificat d'Innocent II*; 1751, in-12. — Suger, *Vie de Louis le Gros*. — De Villefore, *Vie de saint Bernard*. — Ciaconius, t. Ier, p. 971. — Arnulphus Lexoviensis (Arnoul de Lisieux), *Tractatus de Schismate orto post Honorii II papæ decessum*; dans le *Spicilége* d'Achéry, 1657, in-4°; t. II, p. 336. — *Vita Innocentii papæ II ex ms Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, Milan, 1733, 27 v. in-fol.; t. III, p. 433 et s. — J. Hartmann, *Vita Innocentii II, pontificis romani*; 1744, in-4°.

INNOCENT III, cent soixante-onzième pape, né à Rome, vers l'an 1160, mort à Pérouse, le 16 juillet 1216. Son père, qui se nommait le comte Trasmondo, appartenait à l'illustre maison des Conti; Claricia, sa mère, était de celle des Scotti. Il reçut en naissant, sur les fonts baptismaux, le nom de Lothaire. Dès sa jeunesse, Lothaire fut voué à l'église. Trois de ses proches parents étaient cardinaux, et quoique l'Église romaine ait toujours condamné le népotisme, il n'a jamais été tout à fait indifférent, dans l'Église romaine, d'être ou de n'être pas bien parenté: les principes ont leurs droits, mais la faiblesse humaine a les siens. Il n'y avait pas, vers la fin du douzième siècle, une autre école de théologie que celle de Paris. Envoyé dans cette ville, Lothaire y eut pour maître Pierre de Corbeil, pour condisciple Robert de

Courçon. On le vit ensuite étudier le droit canonique à l'école de Bologne. Ses études achevées, il revint à Rome. C'est alors que son oncle maternel, Paulin Scolaro, fut élevé sur le trône pontifical, sous le nom de Clément III, le 20 décembre 1187. Quelques années après, en 1190, Clément nomma Lothaire cardinal-diacre, au titre de Saint-Serge et de Saint-Bacch. Ce fut, pendant longtemps, le plus jeune des cardinaux. Si Clément l'avait appelé trop tôt à une aussi haute dignité, et avait confié de trop graves affaires à son active inexpérience, Célestin III, succédant à Clément III, l'éloigna trop de ses conseils : Lothaire se sentit offensé par cette marque de défiance, quitta Rome, se retira dans une terre de sa famille, à Anagni, et composa dans cette retraite un traité : *De Contemptu Mundi, sive de miseriis humanæ conditionis.* Célestin III mourut le 8 janvier 1198. Le jour même de sa mort, les cardinaux réunis lui donnèrent Lothaire pour successeur. Il prit alors le nom d'Innocent III.

Le pontificat d'Innocent III a été la matière de déclamations contradictoires. Tous les historiens se sont accordés à louer les qualités de l'homme, l'austérité de ses mœurs, sa vigilance assidue, sa constante sérénité, la rare fermeté de son caractère, et son goût passionné pour la grandeur. Mais on a diversement apprécié l'usage qu'il a fait de ces brillantes qualités. Il a été pour les uns l'héroïque vengeur de tous les droits méconnus; pour les autres, un ambitieux sans frein, un effronté violateur de tous les pactes. En d'autres termes, les jugements que les historiens ont portés sur Innocent III ont varié selon leurs sentiments favorables ou contraires à la papauté. Le temps n'est-il donc pas enfin venu de juger avec un parfait désintéressement le rôle joué par la papauté durant le moyen âge? Nous n'éprouvons, pour notre part, aucun embarras à concilier ces deux opinions: l'une, que les peuples ne doivent aujourd'hui tolérer en aucune manière l'intervention du pape dans le règlement de leurs affaires civiles; l'autre, que les papes furent vraiment au moyen âge, en présence de tant d'empereurs, de rois, d'exarques, de princes, de seigneurs, d'usurpateurs ou de tyrans barbares, les organes temporaires de l'éternelle justice. Qu'on se soulève contre des prétentions posthumes, soit! Mais, d'autre part, qu'on accorde le témoignage d'une équitable reconnaissance aux grands papes qui ont été pour les peuples opprimés de si secourables patrons. Les plus grands ne se sont pas toujours, il est vrai, montrés assez modestes. L'orgueil est le vice commun des hommes. Mais encore ont-ils eu moins d'orgueil que d'ambition, et l'ambition est un sentiment qui n'est jamais sans noblesse. Il y a d'ailleurs beaucoup à dire pour excuser l'ambition des papes. Ils n'auraient pu sans doute exercer efficacement leur bienfaisant patronage, si la papauté, tellement faible à son origine, alors pourvue par des décrets équivoques d'une autorité tellement précaire, n'avait pas avec le temps acquis assez de force pour faire valoir sa juridiction, et créer au moins des difficultés à ceux qui prétendaient s'y soustraire. Condamnons donc librement, même au moyen âge, les mauvais papes, ceux qui n'ont été que des turbulents et ont invoqué de grands principes pour servir de médiocres intérêts; mais ayons de l'indulgence même pour les faiblesses des ambitieux qui, avec plus d'intelligence et de droiture, ont travaillé de si grand cœur à l'accroissement de l'autorité qu'ils ont ensuite vaillamment exercée. Innocent III fut un de ceux-ci. Qu'il ait eu de l'ambition, cela n'est pas contestable : n'est-il permis qu'aux fils des rois d'aspirer à l'éclat d'une grande renommée? Il se trompa quelquefois, et ne servit pas toujours la meilleure cause. Ce sont de regrettables erreurs; mais que l'on trouve dans son temps un prince animé d'intentions plus loyales que les siennes, plus habile à discerner le bien du mal et moins souvent abusé par son intérêt personnel. Il ne reconnut pas de bornes à l'exercice de son influence, et prétendit donner son avis sur toutes les affaires agitées dans le monde chrétien; mais nous sommes à la fin du douzième siècle : tous les rois chrétiens sont des rois absolus; on ne peut leur parler de justice sans invoquer les prescriptions de la justice divine; et qui a ce droit, si ce n'est le pape? Remarquons, d'ailleurs, qu'en montant sur le trône pontifical, il voit, partout où se promènent ses regards, l'anarchie, la guerre, tous les princes, tous les peuples armés, les plaines, les villes dévastées par mille incendies, et qu'il ne va prétendre à cette universelle influence qu'au profit des nations impitoyablement traitées par leurs maîtres, au profit de la paix.

Il y avait de grands désordres dans l'administration temporelle de la ville de Rome et de grands abus dans la comptabilité fiscale de la cour romaine. C'est par là que le nouveau pape commence ses réformes. Avant d'entreprendre la correction des autres, il faut se corriger soi-même. Cette méthode est à tous les points de vue la meilleure. Qui s'est montré d'abord sévère pour ses propres vices, sera mieux écouté faisant ensuite des remontrances à son prochain. De Rome la sollicitude d'Innocent III se porte bientôt sur la province romaine, de la province romaine sur les villes italiennes, arrachées en divers temps au domaine de saint Pierre, et possédées sans titre par des vassaux de l'Empire, la plupart allemands. Innocent commande à ces étrangers de quitter le territoire latin, écrase ceux qui refusent, déjoue les ruses de ceux qui diffèrent d'obéir, et repousse même hautement les obséquieuses soumissions de ceux qui offrent de l'or, demandant qu'on veuille bien à ce prix agréer leurs hommages. La première année de son pontificat n'était pas achevée, qu'Innocent III avait

é dans les marches Ancône, Fermo, Fano, Sinigaglia, Jesi, Cesena; dans le duché ette, Assise, Spolette, Rieti, Foligno, Todi; et, en outre, Sabine, Pérouse, omté de Bénévent. Enfin, mettant à pro- nbarras où se trouvait Constance, reine ;, non-seulement il exige d'elle la recon- e de la suzeraineté romaine, mais il ne ivelle l'investiture qu'après l'avoir con- condamner publiquement les usurpa- 'elle avait faites sur les droits de l'É- nsi fut assurée pour quelque temps la l'Italie. Au centre, au nord, au midi, il plus qu'un souverain, représenté par des lus ou moins zélés ou des vassaux plus s dociles.

menclature des actes d'Innocent III, la mention des lettres, des diplômes qui son nom occuperait un fort volume. question n'a de son temps profondé- ité les esprits qui ne lui ait été sou- qu'il n'ait évoquée. Nous ne pouvons ater ici que les principaux événements si occupée. Quels sont donc ceux qui éressent davantage? Ceux-là même que plus souvent discutés, et que l'on dis- plus souvent encore.

l'Empire d'Allemagne que se disputent mpétiteurs, Othon, comte de Poitou, et , duc de Souabe. Si tous les électeurs fait le même choix, l'Allemagne serait ; mais les suffrages s'étant partagés, épare à la guerre. Le pape n'a pas été sur cette question, et il n'a pas mani- préférence : il importe de le remarquer. ne de ce grave débat, la personne du absente; on ne peut donc l'accuser de ovoqué. Mais dès que les adhérents de le l'autre candidat se séparent courrou- lressant de mutuelles menaces, dès que t aux armes, qu'on lève des troupes, et lairon des batailles fait retentir en tous provocations homicides, Innocent n'a- e droit de se jeter entre les deux partis, oposer une solution pacifique au difle- va tout à l'heure ensanglanter l'Europe Séparons-nous du temps présent pour nement le temps passé. Aujourd'hui les affaires internationales sont portées de- congrès, qui les décident d'une manière ne. Mais la pratique de ces congrès est ente. Au moyen âge, à défaut de con- 'y avait que le glaive ou le pape pour une controverse entre deux princes ns, entre deux rois. Si donc Innocent t entre Othon et Philippe, et, pour épar- Europe les malheurs qu'on redoute, as- deux parties devant son tribunal, il a qu'un droit reconnu. Mais il n'a pas 'envoyer cette assignation; il n'a pas e courir au-devant des armées, et de r aux oreilles des prétendants la me- nace des vengeances divines. Othon envoie le premier des ambassadeurs au pontife romain, et, pour obtenir une décision qui le favorise, il prodigue les promesses. Philippe, dit-il, est un impie; sa conduite passée témoigne trop qu'il n'entend respecter aucune des franchises ecclésiastiques. Othon proclamé, sacré par le pape, Rome aura sur le trône impérial le plus fidèle, le plus soumis des clients. Quelle est, pendant ce temps, la conduite de Philippe? Comme s'il ne reconnaissait pas même à l'évêque de Rome le droit de consacrer l'empereur des Romains, il ne lui fait pas savoir que des suffrages plus ou moins nombreux ont décerné la couronne impériale à l'héritier des ducs de Souabe. En ce moment il n'y a donc pour Innocent qu'un élu : c'est le comte de Poitou. Cependant, sa prudence lui conseille d'ajourner un choix qu'il n'est pas encore obligé de faire. L'Allemagne est évidemment partagée. Se prononcer aussitôt pour tel ou tel prétendant, c'est peut-être s'attacher au parti qui, les glaives tirés, se trouvera le moins valide, et succombera. Mieux vaut attendre, et disposer encore les esprits à la conciliation. Enfin le duc Philippe, sentant qu'il ne peut rien sans l'appui du pape, le sollicite. Ainsi la force des choses établit Innocent arbitre de l'élection. Dès que cet arbitrage lui est enfin proposé par les deux parties, Innocent ne l'accepte pas seulement, il est vrai, comme un devoir; il va l'exercer encore comme un des priviléges de la tiare papale. C'est ce qu'il déclare dans les termes les moins ambigus aux envoyés mêmes de Philippe. Cependant, cette déclaration faite, il suspend encore l'arrêt qu'on lui demande. Les armées s'ébranlent, le fer et la flamme commencent leurs ravages. Innocent négocie toujours un accommodement. N'est-ce pas déjà trop temporiser? Ce n'est pas, du moins, usurper avec une impétueuse violence une autorité contestable et contestée. Innocent ne se prononça pour Othon qu'en l'année 1201, toutes les tentatives de conciliation ayant échoué. Si la division continua, si l'Allemagne fut, après la déclaration du pape, de plus en plus troublée, qu'on ne rejette donc pas sur lui la responsabilité de ces déchirements. Que l'on accuse de tant de malheurs celui des deux compétiteurs qui osa s'inscrire contre l'arrêt de l'arbitre et maintenir des prétentions condamnées; que l'on accuse surtout les prélats, les abbés allemands, les archevêques de Magdebourg, de Brême, de Salzbourg, et tant d'autres, qui, désertant la cause de l'Église pour servir leurs propres intérêts, restèrent aux côtés du duc de Souabe, et continuèrent à fomenter la discorde. Cela dura sept années. Après sept années de luttes presque sans trêve, le parti d'Othon se trouva le plus affaibli; on put même croire que sa cause était désespérée. Que fit alors Innocent III? Qu'on le remarque bien, car c'est un des actes de son pontificat qui l'honorent le plus. Pendant sept années, il a, disons-nous, servi les intérêts d'O-

thon. Enfin celui-ci se trouve réduit à de telles extrémités que le patronage d'Innocent est désormais tout ce qui lui reste. Innocent craint alors d'être considéré comme un obstacle à la paix. N'avait-il pas contre Philippe des griefs considérables? Oui sans doute; mais il les oublie. Philippe à ces griefs anciens avait, pendant sept années, joint une foule d'outrages contre le pape, contre la papauté. Innocent fera taire ses rancunes. Pour donner le repos à l'Allemagne, à la chrétienté, il se tourne vers Philippe, lui envoie des ambassadeurs, et traite avec lui. Les clauses de ce traité allaient être rendues publiques, quand un de ces vigoureux bandits que Philippe avait pour commensaux, Othon, duc de Bourgogne, le frappe d'un coup d'épée pour venger une injure privée, et termine d'une autre manière la querelle de l'Empire. Le comte de Poitou fut alors proclamé par toutes les voix. Même en de telles circonstances, cet heureux résultat n'était guère prévu, tant les esprits étaient divisés par la contrariété des intérêts; mais les actives démarches d'Innocent, sa facilité naturelle à pardonner toutes les injures, l'autorité de ses promesses, la certitude où chacun était qu'elles seraient sanctionnées par toutes les parties, préparèrent, achevèrent enfin la réconciliation générale, qui fut signée, le 11 novembre 1208, dans la ville de Francfort. Othon fut ensuite couronné roi des Romains dans la basilique de Saint-Pierre, le 4 octobre 1209.

Mais Othon, revêtu des insignes impériaux, ne se montra pas moins zélé pour les prétentions de l'Empire que Philippe de Souabe aurait pu l'être. Or c'était le sentiment de tous les princes enrôlés sous ses drapeaux, que l'empereur, héritier des césars, devait toujours aspirer à reconstituer leur ancien domaine, qu'au pape, chef spirituel de l'Église, n'appartenait aucune juridiction temporelle, et que les Latins, comme les Siciliens et les Lombards, étaient les sujets révoltés des Germains. Ces Germains assistaient en grand nombre à la cérémonie du couronnement : telle fut alors leur conduite dans la campagne, dans la ville même de Rome, que le peuple prit les armes pour leur donner une leçon de modestie et de politesse. Elle fut sanglante. Othon, forcé de quitter Rome avec les débris de son armée, se promit une vengeance. S'emparant donc de toutes les villes qu'il traversa dans sa retraite, il répondit aux admonitions du pape qu'il reprenait un bien usurpé. Il fit ensuite, poursuivant les conséquences du même principe, une expédition dans le royaume de Sicile, et accueillit avec d'autres sarcasmes les nouvelles remontrances d'Innocent. Nous entendons des historiens modernes qui applaudissent à ces sarcasmes. Eh bien, ils se trompent, s'ils pensent qu'on n'est plus philosophe dès qu'on refuse d'y applaudir avec eux. Dans les jugements qu'elle porte sur les faits historiques, la sage philosophie tient compte des temps ainsi que des lieux. Oui, sans doute, l'étrange doctrine de l'empereur Othon offre l'apparence d'un syllogisme régulier : qui doit, en effet, être le maître de Rome, si ce n'est le roi des Romains? Mais la philosophie ne consacre pas légèrement un syllogisme qui porte dans ses flancs d'aussi formidables tempêtes. Encore une fois nous sommes à la fin du douzième siècle, et quand alors Innocent eût laissé déposséder la papauté de toute souveraineté temporelle, assurément ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Espagne n'eussent ratifié cette abdication. C'était donc une guerre engagée entre toutes les autres puissances chrétiennes et l'Allemagne. Innocent ne manqua pas de patience. Mais quand il dut être persuadé qu'Othon avait fermement résolu de ne pas reculer, il l'excommunia, réclama la protection de la France, et invita les électeurs de l'Empire à faire choix d'un autre empereur.

Ce qui est bien remarquable en cette affaire, ce qui prouve, de la manière la plus convaincante, quel était alors l'ascendant de la papauté, et quelle était la fragilité des pouvoirs civils, c'est qu'on vit, à la simple requête d'Innocent III, les électeurs se réunir, déposer Othon, et lui donner Frédéric pour successeur. Mais accuse-t-on Innocent d'avoir abusé de cet ascendant? Dépossédé de toutes ses villes, tout à l'heure assiégé dans Rome même, il prit enfin le parti de se défendre. Où est l'abus? Il se défendit en usant du glaive pontifical, l'excommunication. Serait-il immédiatement excusé s'il avait d'abord invoqué l'autre glaive? Corrigeons-nous donc de cette faiblesse pour le meurtre et les meurtriers. Ce qui est regrettable, ce n'est pas qu'Othon excommunié ait été si vite destitué de son titre par les électeurs de l'Empire; c'est bien plutôt qu'il ait encore, après l'élection de Frédéric, conservé trop d'amis. Il ne désespéra pas, en effet, de rétablir ses affaires, resta sous les armes, et bientôt engagea le combat. Le dernier coup lui fut porté par Philippe-Auguste dans les champs de Bouvines.

Les affaires d'Allemagne furent assurément celles qui inquiétèrent le plus Innocent III. Ses démêlés avec le roi de France occupent ensuite la place la plus importante dans l'histoire de son pontificat. Nous venons de nommer ce roi de France, Philippe-Auguste, tour à tour allié du pape contre Jean d'Angleterre et contre l'empereur Othon. Ce n'était pas sans doute un allié désintéressé; mais les intérêts de Philippe et ceux d'Innocent se trouvaient le plus souvent d'accord. Innocent n'avait d'ailleurs à redouter de Philippe aucune fourberie. La loyauté était une de ses rares vertus. Puisque le souverain pontife, destitué de toute force militaire, devait être l'ami d'un roi qui fût toujours en mesure de lui prêter main forte, Innocent devait pratiquer cette alliance avec Philippe : il n'aurait pas trouvé mieux. Cependant jamais Innocent ne s'inclina devant cette nécessité, au point de tout per-

mettre à son allié, afin de conserver son appui. Il lui donna même plus d'une leçon. Nous rappellerons simplement l'affaire du divorce.

Le divorce de Philippe avec Ingelburge était une des questions les plus difficiles que Célestin III eût transmises à son successeur. Nous ne voulons pas dire que le droit de chacun fût dans cette question, incertain, équivoque. Le roi Philippe avait juré, comme le plus humble de ses sujets, d'observer ponctuellement les lois de l'Église en ce qui regarde le sacrement du mariage et les autres sacrements : or, en chassant du lit nuptial sa femme légitime, Ingelburge, en n'alléguant pour justifier cette brutalité que les plus indécents et les plus ridicules prétextes, il avait manifestement provoqué, mérité la sentence déjà rendue contre lui par Célestin III. Le mariage n'était-il pas alors un contrat religieux, fait devant Dieu représenté par ses ministres? Qui donc pouvait le rompre sans leur assentiment? Et cet assentiment solennellement refusé, n'était-ce pas sortir soi-même de l'Église, s'exiler volontairement de la société chrétienne, que de maintenir en fait ce qui n'existait pas en droit? Rien de plus clair assurément. Mais une brouille avec la France pouvait être bien funeste à la papauté, déjà menacée du côté de l'Allemagne. L'intérêt bien entendu conseillait à Innocent d'abandonner à son triste veuvage cette femme venue des rives glacées de la Baltique, dont l'injure ne touchait qu'un prince impuissant. Cependant, le devoir lui conseillait une autre conduite. Innocent n'hésita pas à suivre l'inspiration du devoir. Dès son installation sur le siége de saint Pierre, il écrit à Philippe, que, « protecteur des faibles, des femmes opprimées, il ne peut voir avec indifférence le coupable abandon d'Ingelburge; que préposé par Dieu même à la police de la société chrétienne, il ne peut admettre qu'un prince donne l'exemple d'un si grand scandale, et, sous les yeux de ses peuples, place une concubine dans le lit de l'épouse légitime ». Philippe n'entend pas encore ce langage. C'est un homme plus prompt à commander qu'à obéir. Innocent renouvelle ses plaintes, et y ajoute des menaces. Les menaces sont aussi vaines que les prières. Un concile est convoqué pour le 6 décembre 1199, et Philippe est sommé d'y comparaître. Il fait jeter hors de son palais les deux abbés qui viennent lui porter cet ordre. Cependant le concile s'assemble, et, après sept jours employés à délibérer sur cette si grave et si triste affaire, le concile, où siégeaient la plupart des évêques français, met l'interdit sur le royaume de France. Telle est la loi religieuse. La loi civile réserve à la bigamie d'autres châtiments. L'Église se contente de proclamer qu'un roi bigame n'est plus un roi chrétien. On dit que Philippe, ayant vainement essayé de fléchir le pape, s'écria dans son impatience : « Je veux me faire infidèle. Heureux Saladin! il n'avait point de pape! » Ce jeu d'esprit n'est pas heureux : la religion de Saladin, en lui permettant la polygamie, l'assujettissait à d'autres règles. « Heureux Philippe! aurait pu dire Saladin : il n'a pas de muphti pour lui interdire la douce ivresse qu'on trouve au fond d'une coupe de Syracuse! » La société, la religion se protégent elles-mêmes par des lois que nul ne peut enfreindre sans encourir la peine qu'elles prononcent. Philippe finit par le comprendre, et son arrogance est ébranlée. Les évêques du royaume se sont déclarés contre lui; il convoque les barons. Les barons font la même réponse que les évêques. Les parents de Philippe s'éloignent eux-mêmes à son approche. La nation entière contemple avec un morne effroi le ciel voilé de lugubres ténèbres. Philippe ne rit plus alors des menaces du pape; il le supplie d'apprécier sans colère d'humbles objections, de croire d'abord à sa parfaite bonne foi dans toute cette affaire, et de considérer ensuite que la rupture du second mariage aura de plus graves conséquences que celle du premier. La belle Agnès de Méranie, l'imprudente complice du royal adultère, joint ses larmes aux prières de Philippe, et parle pour elle-même, pour ses jeunes enfants, en des termes qui nous émeuvent encore aujourd'hui, tant il y a d'éloquence dans leur sincérité! Innocent III est inexorable, comme la loi. Philippe doit céder : il cède enfin. Agnès, écartée, meurt peu de temps après. Philippe prie du moins le pape de légitimer ses enfants. Pourquoi l'Église n'eût-elle pas souscrit à ce vœu? Innocent accorda ce qui lui était demandé. Quelques seigneurs français, suivant Rigord, murmurèrent contre cette faiblesse. Elle les surprit chez un tel pape : c'est qu'ils ne l'avaient pas compris usant de sa force. Innocent a châtié l'époux coupable; mais il lui convient de se montrer ensuite plein de commisération pour le père malheureux.

Est-ce l'Angleterre qui proteste contre les nombreux diplômes d'Innocent III qui concernent son église et ses rois?

Innocent est prié, dès la première année de son pontificat, de tourner ses regards vers l'Angleterre. C'est le roi Richard qui fait un appel à la justice du pape. Les ducs de Souabe et d'Autriche ont pris Richard dans une embûche, l'ont jeté captif dans une prison, et ne l'ont ensuite affranchi de cette dure captivité qu'après avoir reçu le prix de sa rançon. C'est ainsi que des princes chrétiens ont traité le chef d'une armée chrétienne, au retour d'une expédition malheureuse contre les infidèles. Richard réclame, du moins, la restitution des sommes que ces traîtres lui ont extorquées. Aussitôt Innocent se charge de sa cause, la plaide avec énergie, et déclare au duc d'Autriche aussi bien qu'au duc de Souabe, récent empereur d'Allemagne, que s'ils n'offrent pas à Richard une prompte satisfaction, ils seront, comme l'équité l'ordonne, excommuniés.

Ce Richard est d'ailleurs pour le roi de France un voisin incommode. Des griefs réciproques

les animent l'un contre l'autre, et ils sont constamment aux prises. Ce ne sont que combats, incendies et pillages. La rivalité des deux rois cause aux deux peuples des maux infinis. Innocent, ami de Richard, brouillé avec Philippe, ne va-t-il pas s'interposer entre les combattants, adopter, appuyer les griefs de l'Angleterre, et commander à la France de céder? Cette conduite eût été celle d'un pape moins sage. Innocent ne veut pas aigrir le débat en s'y mêlant. Mais parmi les intérêts engagés dans cette question, quel est le plus sérieux? Celui des peuples que ruine la guerre. Le cardinal Pierre de Capoue, envoyé par Innocent, va négocier la paix, et, comme résultat des plus laborieux efforts, il obtient du moins une trêve de cinq ans.

Après la mort de Richard, Jean occupe sa place. Les mœurs de Jean sont celles de son frère. Rien ne doit résister à l'emportement de ses brutales passions, et il n'a pas, comme Richard, le goût des nobles aventures. Par l'assassinat d'Arthur, son neveu, il met le comble à ses crimes. On accuse Innocent d'avoir voulu les ignorer. C'est une accusation contre laquelle il est, en effet, assez difficile de le défendre. Cependant s'il abandonnait Jean, il fortifiait son rival, le roi de France, et tout accroissement de territoire, de puissance pour celui-ci, tournait contre le parti qu'Innocent favorisait alors en Allemagne. Ainsi tous ses efforts étaient déconcertés. On doit croire qu'Innocent entendit plus d'une fois sa conscience protester contre les bienveillantes missives qu'il adressait au meurtrier d'Arthur. Mais il ne pouvait créer les chefs des nations, il ne lui était pas permis de refuser ceux que la loi du sang lui présentait. Et de quel prince eût-il accepté le concours, s'il n'avait voulu serrer d'autres mains que des mains pures? Les nécessités de la politique imposèrent donc à Innocent de fâcheuses indulgences. Remarquons toutefois qu'après avoir trop longtemps ménagé l'indigne successeur de l'intrépide Richard, il se montra d'autant plus sévère à son égard quand les plaintes de l'Église opprimée éveillèrent enfin sa justice. La défense de l'Église était un devoir avec lequel il ne pouvait transiger.

On le vit bien dans l'affaire de l'archevêché de Cantorbéry. Après deux ans de troubles, une élection, longtemps contrariée par des rivalités ecclésiastiques et plus encore par les intrigues et les violences du roi, avait enfin appelé sur le siége de Cantorbéry un des plus érudits des clercs anglais, Étienne Langthon. Jean ne voulut pas accepter le résultat du scrutin, et ses persécutions allèrent chercher à la fois l'élu, les électeurs, séculiers et réguliers. Les évêques de Londres, d'Ély, de Winchester se rendirent auprès de Jean, lui parlèrent des libertés ecclésiastiques, et lui firent entrevoir quels dommages pouvait lui causer le ressentiment du pape. Jean répondit à leurs supplications par les plus véhémentes menaces. Que le pape ose interdire son royaume, il fera saisir archevêques, évêques, clercs et moines, et les transportera tous sur le continent les yeux crevés, le nez coupé, les chargeant d'aller apprendre au pape quel cas un roi d'Angleterre fait de son autorité. L'interdit prononcé, Jean frémit de colère, exile les évêques, les religieux, saisit leurs biens, met les scellés sur leurs granges, et fait vendre leurs meubles à l'encan. La lutte qu'Innocent avait voulu prévenir est donc engagée. Se demande-t-on où est la justice? Si, comme trop d'historiens l'ont prétendu, tout ce qui s'accorde le mieux avec l'intérêt des rois est légitime, les torts peuvent être imputés à Innocent III; mais si, sous l'empire des gouvernements les plus despotiques, il reste quelques droits aux sujets, assurément les clercs de Cantorbéry pouvaient, d'accord avec le pape, leur chef spirituel, préférer pour archevêque un cardinal anglais, homme de grande maison et de grand savoir, au candidat que le roi Jean avait choisi parmi ses familiers; et, leur élection faite, ils pouvaient encore la maintenir. C'est là du reste ce que Jean lui-même ne tarda pas trop à reconnaître : après avoir commis de grandes violences, il fit, du moins, paraître un grand repentir, et offrit lui-même au pape une réparation qui fut d'abord jugée suffisante. Mais il ne voulait en réalité qu'apaiser le pape irrité. Aussitôt qu'il crut avoir atteint ce résultat, il s'abandonna à de nouveaux excès. La persécution recommença contre les ecclésiastiques, contre les étudiants, traînés devant les juges laïcs. Un grand nombre d'évêques ne purent se soustraire à la fureur du roi que par l'exil. Alors Innocent fit succéder à l'interdit l'excommunication personnelle. Mais personne n'osa publier cette nouvelle sentence, et Jean, continuant ses prouesses, accumula crimes sur crimes, jusqu'au jour où les barons anglais, se conjurant enfin contre cette peste publique, offrirent eux-mêmes la couronne d'Angleterre au roi de France, le suppliant au plus tôt de mettre fin à un règne exécré. Innocent ratifia cette offre, et une croisade fut proclamée. Il connaissait Jean plus brutal que brave, et espérait le faire changer de conduite par une menace énergique. En effet, à la nouvelle des armements préparés contre lui, Jean manifeste un profond désespoir, et demande au pape à quel prix lui seront pardonnés les méfaits dont il reconnaît que sa conscience est chargée. Une négociation est commencée, mais elle est bientôt interrompue. Il est un principe que Jean ne veut pas accepter; c'est l'indépendance de l'Église. Les menaces d'Innocent deviennent alors plus vives, et le châtiment paraît plus proche. Jean s'incline enfin, et plus bas même qu'il ne lui était commandé de le faire. Il dépose sa couronne entre les mains des messagers apostoliques, déclare qu'il ne sera plus roi que par la grâce du pape, et, cette grâce lui étant accordée, il rend au pape l'hommage prosterné d'un vassal

pénitent. Il y a peu d'exemples d'un abaissement pareil. Est-il donc fait pour nous inspirer du moins quelque pitié? Les barons d'Angleterre, d'abord soulevés contre les iniquités du roi, s'indignèrent ensuite de sa lâcheté. Cette indignation est encore le sentiment que l'on éprouve en racontant l'histoire d'une si honteuse déchéance.

En Sicile, Constance étant morte, le Germain Markwald, déjà chassé des Marches par Innocent, arrive à la tête de quelques partisans, et réclame, au nom de l'empereur, la tutelle du jeune roi. Celui-ci répond que le pape lui a été donné pour tuteur par sa mère, qu'il n'en veut pas accepter un autre, et somme Markwald de s'éloigner. Mais, en donnant cet ordre, le fils de Constance suit les conseils du parti national, des seigneurs italiens. Or le royaume de Sicile est plein d'Allemands dont l'entreprise de Markwald flatte les cupides espérances : il s'agit pour ces étrangers de dominer en Sicile et d'en usurper les plus beaux domaines. Se ralliant donc autour de Markwald, ils l'encouragent à tout oser; et voici qu'une armée de Normands, de Germains, d'aventuriers envahit, pille les champs voisins du mont Cassin, occupe la ville de San-Germano, enveloppe l'antique monastère, et en fait le siége. Que dirait-on d'un tuteur qui, dans ces extrémités, eût abandonné son pupille? Innocent fait pénétrer quelques troupes dans l'État de Sicile, et appelle aux armes les comtes, les barons, les bourgeois, tout le peuple de Capoue, de l'Apulie, de la Calabre ; une croisade est prêchée contre l'étranger, le sacrilége dévastateur des domaines ecclésiastiques, le fléau de la noblesse sicilienne, le farouche bourreau des clercs et des moines. Celui-ci promet au pape, s'il veut simplement détourner ses regards de la Sicile, l'hommage futur d'une loyale soumission, et par avance offre 20,000 onces d'or au trésor pontifical, jurant d'envoyer bientôt une plus forte somme. Quelle opinion aurait-on d'Innocent acceptant cet or, et pactisant avec l'usurpation germaine? Il repousse les présents, déjoue les perfidies de Markwald, le force à quitter le continent et le poursuit encore dans l'île de Sicile. Une sorte de paix est ensuite conclue. Mais les partisans de Markwald n'y trouvent pas leur compte. La guerre leur offre, en effet, les profits quotidiens du pillage. La paix est donc rompue, une armée de Sarrasins vient se ranger sous les enseignes de Markwald, et des bandes allemandes, sarrasines parcourent dans tous les sens l'île de Sicile, dévastant les bourgs et les villes, n'épargnant pas plus les lieux saints que les profanes. Innocent est de nouveau contraint de porter secours à son pupille. L'armée royale et l'armée rebelle se rencontrent sous les murs de Palerme, et Markwald est vaincu. Markwald mort, l'état des affaires n'est pas meilleur dans le royaume de Sicile. D'autres factions se forment, prennent des gages, aspirent et travaillent à dominer. Le jeune roi, entouré d'ambitieux et de traîtres, ne commande plus à personne; les fermiers de ses douanes versent en des mains ennemies le produit des impôts; on vend même ses domaines, et on les vend en son nom, sans lui en donner le prix. Seul Innocent le protège encore, et lui envoie des conseils, des soldats, des écus. Enfin, en 1208, après dix années d'efforts, Innocent parvient à rétablir le bon ordre dans ce pays, si longtemps affligé, et, le parcourant en tuteur fidèle, en vigilant pontife, il y recueille les hommages dus à sa persévérante loyauté.

Nous voyons dans le même temps les messagers pacifiques d'Innocent parcourir l'Espagne, le Portugal, la Pologne, le Danemark, la Hongrie, Constantinople, la Bulgarie : sur toute contrée de l'Europe, durant dix-huit années, s'étendit la main puissante de ce grand pape. On peut même remarquer qu'aux froides limites du monde chrétien, en Norvège, son intervention ne fut pas moins active, moins efficace que dans les pays dont les frontières étaient celles du domaine pontifical. La Norvège se trouvait depuis longtemps en proie à de sanglantes discordes. Swerrer le Grand, arrogant parvenu, dont l'ambition égalait le courage, opprimait et l'État et l'Église, n'admettant personne au partage du pouvoir qu'il avait conquis par ses heureux efforts. Cependant il y avait chez cet homme entreprenant, inflexible, qui faisait tout céder à son caprice, quelques traits de ressemblance avec les grands réformateurs : s'il avait peu d'égards pour les anciens priviléges de la noblesse et pour les droits assez mal définis de l'Église norvégienne, il savait du moins écouter, entendre la voix du peuple, et le peuple ratifiait volontiers les décrets de sa pleine puissance. L'Église et la noblesse adressèrent leurs plaintes au pape. Célestin occupait encore le siége pontifical. Il voulut, avant de se prononcer, mieux connaître l'état des choses, et par ses ordres un cardinal se rendit en Norvège. Mais il était impossible de composer avec Swerrer. Le cardinal, d'abord enclin à le favoriser, se vit bientôt forcé de l'abandonner. Alors les violences et les fraudes de Swerrer ne respectèrent plus rien : pour comprimer toutes les plaintes, il ne se contenta pas de multiplier les confiscations, les supplices; il alla jusqu'à fabriquer des lettres papales, ornées d'un sceau frauduleux, à la faveur desquelles il promulgua lui-même l'approbation de ses crimes. Tout cela devait-il être supporté? En alléguant le principe moderne de l'autonomie nationale, de l'indépendance individuelle des nations, on pourra sans doute soutenir qu'Innocent n'avait point affaire de savoir comment Swerrer le Grand se comportait en Norvège. Mais c'est lui-même qui par ses ambassadeurs interrogea le saint-père sur sa conduite, réclamant son intervention contre des évêques, contre des vassaux révoltés; et le saint-père interrogé le condamna, déclara son usurpation criminelle,

exhorta le peuple norvégien à secouer le joug de ce faussaire, de ce tyran.

L'ambition d'Innocent III fut donc d'établir en tous lieux la liberté de l'Église à l'égard des rois, et la paix entre les peuples. C'est le double but qu'il poursuivit avec la plus constante énergie. Tous les moyens lui semblèrent-ils bons pour l'atteindre! C'est une question qui doit être posée.

Jus et fas multos faciunt; Ptolemæe, nocentes...

La grande politique recherche l'utile et méprise le juste. C'est la maxime de Photin et de plusieurs autres conseillers de semblables tyrans. Elle est exécrable, et nous n'hésitons pas à croire qu'Innocent l'eût condamnée. Cependant il faut reconnaître qu'il n'eut pas toujours, dans la pratique des affaires, cette horreur de l'intrigue, des moyens détournés, des suggestions ingénieusement perfides, qui est à bon droit considérée comme la marque des grands cœurs et des grands esprits. Mais il faut encore ici tenir compte des temps. Il est, en effet, certain que la conscience humaine s'est beaucoup anoblie depuis le douzième siècle. Chez aucun des contemporains d'Innocent III vous ne trouverez l'idée du juste et de l'honnête, telle que notre intelligence la conçoit et la définit. Si donc aujourd'hui nous ne pouvons approuver tous les moyens employés par Innocent pour atteindre les résultats que nous estimons louables, nous ne lui reprocherons pas toutefois avec une excessive sévérité de n'avoir pas scrupuleusement observé la règle qu'il connaissait mal.

Une autre remarque à faire sur la série des lettres et diplômes d'Innocent III, c'est que son intervention dans les affaires des Églises s'étend bien plus loin que son intervention dans les affaires des États. En ce qui regarde les Églises même les plus lointaines, il n'y a pas de si misérable débat dont il ne s'occupe, quand il en est prié : comme pasteur de tous les fidèles, comme administrateur suprême de la grande famille ecclésiastique, il se doit à tous et à chacun, il est le serviteur de quiconque lui demande un service. Mais il ne touche ordinairement qu'aux plus hautes questions de l'ordre civil, à celles qui préoccupent à la fois l'Église et l'État, ou bien encore à celles où se trouvent engagés les premiers intérêts des nations; alors même, en effet, qu'elles sont purement civiles, ces questions peuvent encore être appelées sociales, et elles doivent être résolues suivant les principes de la justice par un arbitre désintéressé. Innocent paraît avoir entendu que le gouvernement intérieur des États appartenait aux rois et ne devait leur être disputé qu'en de rares occasions. Ajoutons même que lorsqu'il a cru devoir, soit au nom d'un droit équivoque, soit à la requête des parties, déclarer son propre sentiment sur les contestations agitées entre les rois et leurs peuples, il ne l'a pas toujours fait avec bonheur. Il s'est, par exemple, gravement trompé dans l'affaire de la grande charte d'Angleterre, lorsqu'il s'est prononcé contre les justes réclamations des barons. En ces circonstances, il subordonnait volontiers le droit des peuples, dont il se souciait peu, aux intérêts présents de la papauté, dont alors il se souciait trop.

Ceci nous conduit à dire que l'histoire, lorsqu'elle considère la papauté comme ayant, durant le moyen âge, servi la cause des peuples en donnant des leçons aux rois, ne doit pas cependant attribuer aux papes des intentions qu'ils n'ont point eues. Ils ont heureusement contenu le despotisme farouche des hommes d'épée; ils ont fait prévaloir l'autorité de l'intelligence sur la force matérielle, et ils ont ainsi facilité cette émancipation graduelle des âmes qui a eu pour conséquence ultérieure l'essor des peuples vers la liberté. Mais jamais ils n'ont poursuivi, jamais ils n'ont entrevu ce résultat. Le but qu'ils ont recherché, bien différent de celui vers lequel ont ensuite tendu les vœux des nations, a été la liberté de l'Église à l'égard des rois, de l'Église servilement docile à l'autorité des papes.

Chaque siècle doit sa part d'efforts à une œuvre dont Dieu seul connaît la fin. Ne soyons pas trop exigeants à l'égard du passé, puisque notre présent aura l'avenir pour juge. Voilà ce qu'il suffit de comprendre, pour apprécier à leur vraie mesure les services rendus à la société moderne par Grégoire VII, par Innocent III, par les papes animés du même esprit. Ils n'ont pas tout fait, ils ne pouvaient tout faire. Ils ont été les ouvriers de leur heure; d'autres devaient venir et sont venus après eux.

Considérons maintenant sous une autre face le pontificat d'Innocent III. Tous les gouvernements ont à lutter contre deux partis, celui qui veut les rappeler en arrière, et celui qui prétend les pousser trop vite en avant. L'histoire est toujours dure pour le premier de ces partis; elle applaudit même sans aucune pitié à tous ses désastres. Pour le second, au contraire, elle professe de publiques sympathies, et, forcée d'enregistrer ses échecs, ne pouvant même se défendre de les regarder comme inévitables, elle les déplore néanmoins. S'il est, en effet, téméraire de réclamer plus qu'il ne peut être accordé, cette témérité prend son origine dans un élan généreux. Qu'il nous soit donc permis de manifester un vif intérêt pour ces novateurs inconsidérés qu'Innocent III sacrifia sans aucun scrupule au seul intérêt qu'il comprit et put comprendre, l'unité de l'Église, et dont plus tard, à cette autre heure qu'on ne sait pas assez attendre, les ombres vengeresses sont venues assiéger le chevet de Léon X.

Innocent n'avait pas de haine contre les infidèles. Il ne mit autant d'ardeur à précipiter l'Europe sur l'Asie que pour affranchir le tombeau du Christ. Bien des prélats, bien des seigneurs chrétiens se sont croisés pour exterminer des musulmans, pour mettre à sac des cités mu-

nes : ce sont de tout autres sentiments
spirent les lettres d'Innocent III prêchant
isade contre les conquérants de la Pales-
l'entendre, c'est une question d'honneur
ous les chrétiens que de posséder les lieux
né, où a souffert, où est mort le divin
de leur religion; mais il ne conseille pas
mination ou le pillage des infidèles. En-
is-le maintenant parler des juifs. On est
lement persuadé que, durant le moyen
cour de Rome inspira toutes les violences
rent commises contre les enfants d'Israel.
it les rois les persécutent, les seigneurs
nçonnent, les peuples les lapident. Mais
z Innocent : c'est d'une voix attendrie
ntreprend leur défense, et les arguments
nvoque en faveur de ces infortunés sont
ie ceux de nos derniers philosophes : « Si les
nt fermé leur cœur à la grâce, du moins
tiquent la loi. A ce titre, ils ont déjà droit
nsidération des chrétiens. » Mais un prin-
ipérieur les protège encore. Ce principe,
nt III ose en être l'éloquent interprète,
respect des consciences. Si les juifs s'obs-
à refuser le baptême, c'est leur affaire,
lle des chrétiens. « Il n'est permis, écrit-
ucun chrétien de forcer un juif à rece-
baptême. » Et aussitôt il suspend la
e de l'excommunication sur la tête des
ui prétendraient exercer sur eux cette bar-
ontrainte. Mais voici le secret de cette
pour les juifs. N'appartenant pas à la
chrétienne, ils étaient pour Innocent des
ers, des étrangers dont la faiblesse ne
t lui inspirer aucune crainte. Mais com-
n langage et sa conduite diffèrent lors-
agit des albigeois!
albigeois ou patarins, répandus dans le
e la France, depuis Béziers jusqu'à Bor-
, professaient une doctrine religieuse qui,
aucoup de points, était peu conforme à la
ie romaine. Aussi avaient-ils en horreur
de Rome. De plus, il s'était produit
eux beaucoup de beaux esprits, gais trou-
s, logiciens érudits, théologiens auda-
qui, élevant leur séparation de l'Église
ie à la hauteur d'un système, prétendaient
liberté des consciences est un droit supé-
tous les décrets des conciles et des papes.
ulement Innocent leur envoya des mis-
ires apostoliques chargés de réfuter leurs
; mais ces missionnaires faisant peu de
tes, Innocent fit un appel au bras sécu-
connaît la suite. Les albigeois, poursuivis
e en ville, de retraite en retraite, furent
assacrés. Le souvenir de ce drame sanglant
ne la pensée. Vers la fin de la guerre, In-
protesta contre la rapacité des meurtriers,
t vrai; mais auparavant il avait prêché
rtre. Il l'avait, hélas! prêché sans aucune
ion, sans aucun trouble. L'unité de l'É-
tait menacée; donc il fallait la défendre.
Que Bourges, Bordeaux, Poitiers se déclarent aujourd'hui séparées de la nation française, qu'elles se donnent un gouvernement, un code à part, qu'elles refusent à l'armée française leurs soldats, au trésor national leurs écus : ces villes seront considérées comme rebelles, et il semblera légitime de les réduire par la force. Voilà ce qu'un jour peut-être on appellera le préjugé de notre temps. Eh bien! le préjugé du moyen âge était l'*unité de l'Église*. Terminant l'éloge de Philippe-Auguste, Condillac s'exprime en ces termes : « Je ne lui reproche pas la guerre qu'il fit aux albigeois; ce reproche tomberait plus sur son siècle que sur lui. » Que cette excuse ne soit pas moins valable pour Innocent III que pour Philippe-Auguste! L'un et l'autre ont eu les idées, les passions de leur siècle, et ils n'ont pu soupçonner les scrupules du nôtre.

Il nous reste à mentionner les ouvrages d'Innocent III. Un très-grand nombre de ses Lettres avaient été publiées par Baluze, en 1682, en 2 vol. in-fol., sous le titre de : *Epistolarum Innocentii III, romani pontificis, Libri XI*. Mais cette collection considérable était encore bien incomplète. MM. de Bréquigny et La Porte du Theil ayant fait copier à Rome, par les ordres du gouvernement français, une longue suite d'autres lettres pontificales, ajoutèrent, en 1791, à la collection de Baluze, deux volumes in-fol. Quant à ses traités théologiques, on en connaît plusieurs éditions : de Cologne, 1552, 1575; de Venise, 1578. B. HAURÉAU.

Frédéric Hurter, *Hist. du Pape Innocent III*. — M. Léop. Delisle, *Itinéraire d'Innocent III*. — Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes romains*, t. II. — Fleury, *Hist. Ecclésiast*. — La Porte du Theil, *Notices et Extraits des Manuscrits*. — Baronius, *Annales*, *passim*. — Pagi, *Breviarium Historico-chronologico-criticum*.

INNOCENT IV (*Sinibalde* DE FIESQUE), cent-quatre-vingt-sixième pape, successeur de Célestin IV, né à Gênes, élu à Anagni, le 24 juin 1243, mort à Naples le 10 décembre 1254. Célestin IV mourut dix-huit jours après son exaltation; c'est donc au pontificat de Grégoire IX que se relient les événements qui amenèrent Innocent IV sur le trône pontifical. Frédéric II retenait encore prisonniers les deux cardinaux qu'il avait pris sur mer; les autres ne pouvaient s'entendre : chacun voulait la tiare pour soi; ils se dispersèrent donc en différentes villes, espérant qu'en retardant l'élection, la mort éclaircirait les rangs des prétendants. L'empereur et le roi de France les prient en vain de faire cesser une vacance qui durait depuis dix-huit mois. Pour ôter tout nouveau prétexte de retard, Frédéric met en liberté les deux cardinaux qu'il retenait; puis, voyant l'inutilité de cette mesure, il marche sur Rome (avril 1243), met les cardinaux au ban de l'Empire, et permet à ses troupes de ravager leurs terres et celles de l'Église; les gibelins profitent de cette autorisation pour piller et détruire. Les cardinaux se rendent enfin

et élisent Sinibalde de Fiesque, qui prend le nom d'Innocent IV. On l'avait choisi à cause de l'amitié que lui portait Frédéric; mais celui-ci, plus pénétrant que ses flatteurs, leur répondit d'un air affligé que cette élection « lui ferait perdre l'amitié d'un cardinal et lui attirerait la haine d'un pape ». Il était temps de conclure la paix avec le saint-siége; l'empereur s'engagea à rendre toutes les terres qui avaient appartenu aux papes avant la guerre, de réparer tous les torts faits aux prélats qui avaient été prisonniers, et d'obéir en tout au pape, sans préjudice de l'Empire. Ces articles furent jurés solennellement à Rome. Mais Frédéric se repentit bientôt de ses concessions, et fit savoir à Innocent qu'il n'exécuterait le traité qu'après avoir reçu des lettres d'absolution. Le pape redoute une nouvelle guerre et s'enfuit à Gênes; de là il écrit aux rois de France, d'Aragon et d'Angleterre pour leur demander un asile. Ils refusèrent tous les trois, et Innocent dut se réfugier à Lyon (1244), ville neutre qui appartenait à son archevêque. Frédéric est alors excommunié pour la cinquième fois; mais cela ne suffit point au pape. Suivant les traces de Grégoire IX, il assemble un concile général (premier de Lyon, treizième œcuménique), y accuse l'empereur de parjure, de sacrilége et d'hérésie. Les ambassadeurs de Frédéric le justifient avec énergie, et reprochent au pape ses usures, ses taxes sur le clergé et d'autres abus. Mais l'empereur était condamné d'avance; sa déposition fut solennellement prononcée. Frédéric était à Turin quand il apprit cette nouvelle; il envoie aussitôt son fils Conrad en Allemagne, et écrit à saint Louis pour se plaindre de l'audace du pape, qui, de son côté, pressait les princes allemands d'élire un autre empereur. Saint Louis était loin d'approuver la conduite d'Innocent; il eut avec lui quelques entrevues à Cluny (1245 et 1246), mais sans pouvoir réconcilier les deux ennemis. Pendant que les archevêques de Mayence et de Cologne élisent roi des Romains Henri, landgrave de Thuringe, le pape excommunie Sanche II, roi de Portugal et Jacques Ier, roi d'Aragon. Ce dernier avait fait couper la langue à l'évêque de Girone pour le punir d'avoir révélé la confession royale. Saint Louis venait de partir pour la Terre Sainte; mais la croisade que le pape prêchait contre Frédéric nuisit beaucoup à celle du roi de France; car Innocent accordait pour toutes deux les mêmes indulgences. L'Allemagne, divisée entre le pape et l'empereur, était en feu; les évêques s'excommuniaient réciproquement: Frédéric reprend alors la route d'Italie. Dans la Pouille, un médecin, gagné par Innocent, tente de l'empoisonner (1249); il offre enfin la paix au pape, et meurt le 13 décembre 1250. Aussitôt Innocent écrit en Allemagne pour y maintenir la révolte, et en Sicile pour tâcher d'usurper les droits de l'empereur sur cette contrée. Une telle conduite lui aliène tous les partis; il en est réduit à offrir le trône d'Allemagne à Haquin, roi de Norvége, qui répond publiquement qu'il veut bien combattre les ennemis de l'Église, mais non ceux du pape. Alors Innocent fulmine une nouvelle excommunication contre la mémoire de Frédéric et contre Conrad, son fils, publie une croisade contre ce dernier, et quitte Lyon le 19 avril 1251, pour regagner l'Italie. Conrad, débarqué à Pescara, allait, aidé des Vénitiens, prendre possession du royaume de Sicile, quand il meurt (21 mai 1254), laissant pour successeur Conradin, un enfant de deux ans, dont Mainfroi, fils naturel de Frédéric, obtient la tutelle. Mainfroi se soumit d'abord à toutes les exigences du pape; mais Innocent n'avait pas renoncé à ses prétentions sur la Sicile. Mainfroi s'en aperçut à temps; il se jette dans Nocéra habitée par des Sarrasins, se met à leur tête et bat les troupes pontificales dans plusieurs rencontres. Innocent IV mourut sur ces entrefaites. Son instruction, ses grandes connaissances en droit, ne peuvent faire oublier son avarice insatiable, son caractère hautain et inflexible, son ambition démesurée, ses entreprises insensées sur les droits des souverains, et surtout les guerres sanglantes qu'il alluma et entretint pendant les onze années de son pontificat. On prétend que c'est lui qui le premier donna le chapeau rouge aux cardinaux. Il a laissé: *Apparatus super decretales*, in-fol., souvent réimprimé; — *De Potestate Ecclesiastica et Juridictione Imperii*; — *Officium in octavis festi Nativitatis B. Mariæ*; — *Interpretationes in Vetus Testamentum*. On trouve dix-neuf lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 598 à 632; quarante-huit dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, passim; cinq dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 412 et 861. — Innocent IV eut Alexandre IV pour successeur.

Alfred Franklin.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, 1671, 15 vol. in-fol.; t. XI, p. 597 à 716. — Ughelli, *Italia Sacra*; Venise, 1717, 10 vol. in-fol. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, 1717, 5 vol. in-fol.; t. V. — Bruys, *Hist. des Papes*, 1732, 5 vol. in-4°; t. III, p. 190. — Raynaldi, *Continuation de Baronius*; Lucques, 1757, 18 vol. in-fol.; t. II, p. 286 à 518. — Alletz, *Hist. des Papes*, 1776, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 333. — Fleury, *Hist. Ecclésiastique*, 1757, 37 vol. in-4°; l. XVII, ch. LXXXII. — Joinville, *Mémoires*, collect. Petitot, 1re série, t. II, p. 78 à 121. — *Vita Innocentii papæ IV*, ex ms. *Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem scripta a fratre Nicolao de Curbio*; dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723, 27 vol. in-fol.; t. III, p. 589 et 592. — J. Hartmann, *Dissertatio de Vita Innocentii IV*; 1738, in-4°. — Ph. de Mornay, *Hist. de la Papauté*, 1612, in-12, p. 376 à 404. — Ciaconius, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum*; Rome, 1677, 4 vol. in-fol.; t. II, p. 99. — Paolo Panza, *Vita del gran Pontefice Innocenzio Quarto*; Naples, 1601, in-4°.

INNOCENT V (*Pierre* de Champagni ou *de* Champagniaco), cent quatre-vingt-onzième pape, successeur de Grégoire X, né à Moustier en Savoie, en 1225, élu le 20 janvier 1276, mort à Rome le 22 juin 1276. Pierre de Champagni entra très-jeune dans l'ordre des Frères Prêcheurs, où il acquit bientôt une grande réputa-

tion sous le nom de *Pierre de Tarentaise;* il succéda à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, passa en 1272 sur le trône archiépiscopal de Lyon, puis fut nommé évêque d'Ostie et grand pénitencier. Élu pape dix jours après la mort de Grégoire X, il se rendit aussitôt à Rome, et fut couronné dans l'église Saint-Pierre, le 23 février 1276. Son premier soin fut de rétablir la paix en Italie; il releva les Florentins des censures prononcées contre eux par son prédécesseur, et envoya en Toscane deux légats qui, unis aux ambassadeurs de Charles de Sicile, parvinrent à réconcilier les Lucquois et les Pisans. Enfin, il était sur le point de décider Michel Paléologue à confirmer l'acte de réunion fait au concile de Lyon, quand la mort l'emporta après un pontificat de cinq mois et deux jours. Innocent V, qu'on avait surnommé *famosissimus doctor*, a laissé des commentaires : *Super IV libros Sententiarum*; Toulouse, 1652, 3 vol., in-fol.; — *Super Pentateuchum; super Lucam; super Epistolas Pauli*; Cologne, 1478; Anvers, 1617, in-fol. — Divers traités : *De Unitate Formæ; — De Materia Cœli; — De Æternitate Mundi; — De Intellectu et Voluntate;* et quelques autres ouvrages manuscrits dont on trouve les titres dans Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*; Paris, 1719, 2 vol., in-fol.; t. I[er], p. 350. A. F.

Labbe, t. XI, p. 1007. — Bruys, t. III, p. 263. — Ciaconius, t. II, p. 203. — Raynaldi, t. III, p. 397 à 402. — Alletz, t. II, p. 17. — Fleury, liv. XVIII, ch. LXXXVI. — A. du Chesne, *Hist. des papes*, 1653, 2 vol., in fol.; t. II, p. 208. — J.-B. de Glen, *Hist. pontificale*, Liége, 1600, in-4°; p. 789. — Platina, *Istorie delle vite de' ponteffici*; Venise, 1613, in-4°, p. 176. — *Vita Innocentii papæ V, ex ms. Bernardi Guidonis*; dans Muratori, t. III, p. 605.

INNOCENT VI (*Étienne* AUBER), deux cent-troisième pape, successeur de Clément VI, et résidant à Avignon, né au village du Mont, près de Pompadour (Limousin), élu le 18 décembre 1352, mort le 12 septembre 1362. Auber avait professé le droit civil à Toulouse; appelé successivement à l'évêché de Noyon et à celui de Clermont, il fut créé cardinal en 1342, et devint deux ans après évêque d'Ostie et grand-pénitencier. Après la mort de Clément VI, les cardinaux, craignant que son successeur ne réprimât les abus ecclésiastiques, rédigèrent un règlement qui, à cet égard, liait les mains du futur pape, et que tous jurèrent de respecter. Le premier soin d'Innocent, après son élection, fut d'annuler cet acte, qui restreignait son autorité en la soumettant, sur certains points, à la sanction des cardinaux; puis il opéra une partie des réformes qu'exigeait depuis si longtemps l'Église. Il obligea à la résidence les prélats et les bénéficiers, révoqua les commandes, suspendit les réserves qu'avait établies son prédécesseur, mit un terme à l'impunité que le meurtre trouvait, à prix d'argent, auprès des officiers ecclésiastiques, et assigna des revenus aux auditeurs de la Rote pour laisser sur eux moins de prise à la corruption; enfin, il réduisit le luxe de la cour pontificale et le faste des cardinaux. L'état de l'Italie ne réclamait pas moins impérieusement l'attention et l'énergie du pape : des tyrans dominaient presque toutes les villes soumises au saint-siége; Rome était le théâtre des plus grands désordres; l'anarchie y régnait. Pour ramener le pays à son obéissance, Innocent y envoya, en qualité de légat, le cardinal Gilles d'Albornos, accompagné de Nicolas Laurent, qui, sous le pontificat précédent, avait exercé à Rome une dictature éphémère. Le légat chercha d'abord à réduire Jean de Vico, qui, s'intitulant préfet de Rome, s'était emparé de quelques villes du patrimoine de Saint-Pierre; excommunié par Jean XXII et par Clément VI, il méprisait les censures ecclésiastiques. Albornos l'excommunia de nouveau et lui enleva la ville de Toscanelle. Les Romains, à la nouvelle de ce succès, traitèrent avec le légat, invoquèrent sa protection, et Laurent reprit son ancienne autorité sous le titre de sénateur. Vers cette époque, Charles IV, empereur d'Allemagne, sacré à Aix-la-Chapelle, négocia avec le pape pour être couronné à Milan et à Rome, selon l'usage. Innocent y consentit, mais en exigeant de lui la promesse de quitter Rome le jour même de la cérémonie. Charles IV se soumit à cette condition humiliante. Aussitôt après son couronnement, il prétexta une partie de chasse, et alla coucher à Saint-Laurent hors des murs. Cette condescendance lui fut amèrement reprochée par le poëte Pétrarque qui, dans une lettre très-violente, l'accusa d'avoir abaissé sa dignité d'empereur. La même année, Jean Paléologue offrit au pape de soumettre l'Église grecque à l'autorité du saint-siége; pour prix de son concours, il demandait des secours contre Mathieu Cantacuzène; mais cette condition, qu'Innocent ne put remplir, fit échouer la proposition. Le saint-siége eut d'ailleurs bientôt besoin de concentrer autour d'Avignon toutes ses forces disponibles. Après la bataille de Poitiers, une partie des troupes françaises se débanda, et, sous la conduite d'Arnaud de Cervole, gentilhomme du Périgord, se répandit dans la Provence, qu'elle saccagea; les licenciements qu'amena la paix de Brétigny grossirent encore leur troupe, qui étendit ses dévastations et pilla la ville de Saint-Esprit, située sur le Rhône, à sept lieues d'Avignon. Le pape, effrayé, prêche aussitôt une croisade, mais sans succès; car le mauvais état des finances empêchait de soutenir les fidèles autrement que par des indulgences. Innocent VI mourut à Avignon après un pontificat de dix années; les historiens louent sa droiture, sa charité et la protection qu'il accordait aux gens de lettres. Sous son pontificat, les Fratricelles, qui persistaient à attaquer l'autorité du saint-siége, subirent de nouvelles persécutions et deux d'entre eux furent brûlés à Montpellier. Un frère mineur, nommé Jean de Rochetaillade, eut le même sort à Avignon, pour avoir prêché contre les abus ec-

clésiastiques et les envahissements de la papauté. On a une lettre d'Innocent dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 1930; quatre dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, et deux cent cinquante dans le *Thesaurus* de D. Martène, t. II, p. 843 à 1072. — Innocent VI eut pour successeur Urbain V.

A. F.

Labbe, t. XI, p. 1929 à 1935. — Bruys, t. III, p. 464. — Alletz, t. II, p: 95. — A. du Chesne; t. II, p. 261. — Reynaldi, t. VI, p. 571 à 635; VII, 1 à 77. — Fleury, liv. XX, ch. LXXXXVI. — Platina, p. 195. — De Glen, p. 819. — Velly, Villaret et Garnier, t. IX, p. 42. — Martène, *Thesaurus novus Anecdotorum*; Paris, 1717, 5 vol. in-fol.; t. II, p. 843. — Sismondi, *Hist. des Français*, 1844, 31 v. in-8°; t. X, p. 387 à 506.

INNOCENT VII (*Cosme* MELIORATI), deux cent dixième pape, successeur de Boniface IX, né à Sulmone, dans l'Abruzze, en 1336, élu à Rome le 17 octobre 1404, mort dans cette ville le 6 novembre 1406. On était au milieu du grand schisme d'Occident; la lutte continuait entre les papes de Rome et ceux d'Avignon. A la mort de Grégoire XI (1378), les Romains, irrités de voir les papes livrer la ville sainte au désordre et à la misère pour aller voluptueusement s'ensevelir dans les délices de la cour d'Avignon, avaient réclamé avec menaces un pontife italien; les cardinaux nomment le Napolitain Urbain VI. Mais bientôt, fatigués, eux aussi, du séjour de Rome, ils déclarent que cette élection leur a été arrachée par la violence; ils somment le nouveau pape d'abdiquer, et, sur son refus, ils le remplacent par Robert de Genève, qui prend le nom de Clément VII. L'Europe se partage entre les rivaux, qui s'excommunient réciproquement, et une lutte terrible commenee. Urbain meurt. Boniface IX prend sa place; Clément VII meurt, Benoît XIII lui succède, et la gnerre continue. La France et l'Angleterre, impatientes de mettre fin au schisme, se réunissent, et, au nom de la paix, supplient les deux papes d'abdiquer la tiare. Ceux-ci se cramponnent au saint-siége; mais un violent accès de colère emporte Boniface IX. Les cardinaux s'assemblent, et jurent sur l'Évangile que celui d'entre eux qui sera élu emploiera aussitôt tous les moyens propres à rendre la paix à l'Église, sans excepter même l'abdication. Les suffrages se portent sur Cosme Meliorati qui prend le nom d'Innocent VII. C'était un bon choix. Innocent avait passé par tous les grades de l'état ecclésiastique, et avait successivement occupé les siéges de Ravenne et de Bologne; enfin, ce qui valait mieux dans les circonstances où se trouvait l'Église, il était doux, affable, rompu aux affaires et d'une conduite irréprochable. Innocent notifia son élection à tous les princes de l'Europe dans des lettres qui respirent le plus ardent désir de la paix; Benoît XIII y répond en accusant son concurrent de parjure, et la faction de Benoît excite à Rome des séditions si violentes qu'Innocent doit se sauver à Viterbe, après avoir plus d'une fois couru le risque d'être massacré. Les deux papes recommencent leurs protestations en faveur de la paix, et s'accusent réciproquement de mettre leur propre intérêt au-dessus des intérêts de l'Église. Innocent peut enfin rentrer à Rome devenue plus tranquille. Il y mourut, d'apoplexie suivant les uns, par le poison suivant les autres, après un pontificat de deux années. Les cardinaux se réunirent, et chacun s'engagea solennellement, s'il était élu, à renoncer à son droit aussitôt que Benoît XIII renoncerait au sien; le choix se porta sur Grégoire XII; on a vu (t. XXI, page 822) de quelle manière il tint son serment. On trouve une lettre d'Innocent VII dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. Ier, p. 1381; on a eu encore de lui *Oratio de Ecclesiastica Unione*; — *Approbatio regulæ fratrum et sororum de penitentia ordinis S. Dominici*. A. F.

Labbe, t. XI, p. 2062. — Bruys, t. III, p. 632. — Raynaldi, t: VIII, p. 119 à 166. — Fleury, liv. XX, ch. 99. — A. du Chesne, t. II, p. 299. — J.-B. de Glen, p. 830 — Alletz, t. II, p. 122. — Platina, p. 206. — Sismondi, t. XII, p. 211. — Santo-Domingo, *Esprit des Papes*; 1839, in-8°; p. 178. — Maimbourg, *Hist. du grand Schisme d'Occident*. — Martène, *Thesaurus*, t. II. — Léonard Arétin (Bruni d'Arezzo), *De Rebus Italicis* et *Epistolæ familiares*. — Juvénal des Ursins; *Hist. de Charles VII*. — Ciaconius, t. II, p. 712. — Lenfant, *Hist. du Concile de Pise*.

INNOCENT VIII (*Jean-Baptiste* CIBO), deux cent vingt-deuxième pape, successeur de Sixte IV, né à Gênes en 1432, élu le 24 août 1484, mort le 25 juillet 1492. La famille d'Innocent était originaire de la Grèce; son père s'appelait Aaron; lui-même était resté longtemps au service d'Alfonse d'Aragon, roi de Naples. Paul II lui donna l'évêché de Savone et Sixte IV celui de Melfe, et il fut fait cardinal en 1453. Sa conduite avait été fort déréglée; il avait eu sept enfants de différentes femmes; il était d'ailleurs marié avant son entrée dans les ordres. Des troubles sérieux suivirent la mort de Sixte IV, et l'élection du nouveau pape fut loin d'être édifiante. A la tête des intrigants qui agitaient le conclave était le chancelier Borgia, si honteusement célèbre depuis sous le nom d'Alexandre VI; ses brigues en faveur de Cibo réussirent. Innocent VIII acheta la tiare moyennant des bénéfices, des légations, des palais et des sommes considérables; c'est donc par allusion plutôt à son nom qu'à sa conduite qu'il prit pour devise ces paroles du psaume 25 : *Ego autem in innocentia mea ingressus sum*. Son premier soin fut de travailler à réconcilier les princes italiens et à rapprocher du saint-siége ceux que son predécesseur en avait éloignés. Mais Bajazet, à la tête des Turcs, poursuivait ses conquêtes, et ses nouveaux préparatifs semblaient menacer l'Italie. Le pape, alarmé, écrit à tous les princes chrétiens, et les invite à terminer leurs différends, pour s'opposer à l'ennemi commun du christianisme, et à envoyer de l'argent s'ils ne sont pas en mesure de lever des troupes. Des sommes immenses furent ainsi recueillies par le saint-siége, qui n'entreprit rien contre les Turcs, sous prétexte que l'on ne pouvait ar-

ation des princes al-
risaient Mathias, roi
éric, Albert de Bran-
ıe leur permettaient
ade. C'est contre le
furent employées :
er au pape le tribut
e écus d'or, soute-
ıvait cédé au saint-
ue pour remplacer
mmence par apaiser
ıe ; il s'efforce en-
s une guerre civile;
oulever le peuple et
fe et faire déclarer
ınocent place son
ıt de San-Severino ;
ne ont été saccagés,
pour Ferdinand,
; l'Italie est en feu.
ais le roi de Naples
du traité. Innocent
ivé de son royaume
Charles VIII), qui
. Ferdinand se rit
i de Hongrie contre
ès un repas, quel-
nnocent prononce
entences d'excom-
réussir à organiser
le saint-siége dans
III de venir prendre
aples, et Ferdinand
réparatifs faits dans

menaçants. Zizim,
et, son frère, avait
t le grand maître
der en France. La
nt avoir Zizim en
le livra au pape,
al. Zizim fut pré-
nsistoire public par
mais on ne put le
du pape. Une fois
clare qu'il est résolu
e les Turcs ; tous
venus : on convient
tte sainte croisade
; des troupes, des
que le pape pourra
t les décimes. Sur
Rome un misérable
envoyé de Constan-
Innocent et Zizim ;
fut déchiré avec
u. Bajazet ne re-
ontre son frère; il
Innocent pour lui
i offrir cent vingt
ir Zizim en prison.
à Rome en grande

pompe ; des officiers du saint-siége vont au-devant de lui ; il est admis en audience publique en présence de tout le sacré collége. Innocent accepte l'indigne marché qu'on lui offre, et en reçoit le prix, conduite d'autant plus odieuse que le soudan d'Égypte venait de demander Zizim pour le mettre à la tête de l'armée qui marchait contre Bajazet ; il proposait, en échange, de rendre Jérusalem aux chrétiens, et de remettre au pape toutes les conquêtes que l'on ferait sur les Turcs. Bajazet, du reste, se montra généreux envers son complice : le 29 mai 1492 il lui envoya le fer de la lance dont on avait percé le flanc de Jésus-Christ sur la croix ; il provenait des trésors que Mahomet II avait recueillis après la prise de Constantinople. Tout le clergé alla en grande cérémonie recevoir cette relique, qui était en Europe la troisième de son espèce ; car l'empereur d'Allemagne croyait l'avoir à Nuremberg et le roi de France à la Sainte-Chapelle. En 1491, Innocent, à la suite d'une attaque d'apoplexie, avait perdu beaucoup de sa liberté d'esprit ; il eut dès lors un pressentiment de sa fin prochaine. Il se prépara à la mort avec résignation et se reprocha les immenses richesses qu'il avait accumulées sur ses enfants légitimes et naturels. — Innocent VIII avait confirmé (1485) l'institut des religieuses de la Conception, que Béatrix de Sylva avait fondé à Tolède. Il canonisa (1485) Léopold d'Autriche, mort au douzième siècle en odeur de sainteté ; il condamna les thèses de Jean Pic de La Mirandole (1487), autorisa la réunion à la couronne d'Espagne des trois ordres militaires de Calatrava, de Saint-Jacques, et d'Alcantara (1488) ; il consentit, sur la demande d'Henri VII, à diminuer les priviléges du droit d'asile en Angleterre (1488) ; il approuva la Confrérie de la Miséricorde, instituée à Rome pour assister les criminels condamnés à mort et avoir soin de leur sépulture (1490). On a deux lettres de ce pape dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. I, p. 710 ; V, 948. Innocent VIII eut Alexandre VI pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XIII, p. 1468. — Bruys ; t. IV, p. 263. — Raynaldi ; t. XI, p. 98 à 207. — Fleury, liv. XXIII, ch. XV. — A. Duchesne, t. II, p. 350. — J.-B. de Glen, p. 882 — Alletz, t. II, p. 186. — Santo-Domingo, p. 200. — Sismondi, t. XIV, p. 604 ; XV, 8. — Ciaconius, t. III, p. 90. — Ph. de Mornay, p. 609. — F. Serdonati, *Vita e Fatti d'Innocenzo VIII* ; Milan, 1829, in-8°. — Leger, *Hist. des Églises vaudoises*, t. II. — De Prades, *Abrégé de l'Hist. ecclésiastique*, Berne (Berlin), 1766, 2 v. in-12 ; t. II, p. 198. — F.-M. Vialardo, *Istoria delle Vite de' Sommi Pontefici Innocenzo VIII....* ; 1613, in-fol. — De Potter, *Esprit de l'Église*, 1821, 8 v. in-8° ; t. IV, p. 183. — Macquer et Lacombe, *Abregé de l'Hist. ecclés.*, 1787, 2 v. in-8° ; t. II, p. 293. — Comines, *Mémoires*, liv. VII, ch. Ier.

INNOCENT IX (*Jean-Antoine* FACHINETTI), deux cent trente-neuvième pape, successeur de Grégoire XIV, né à Bologne en 1519, élu le 30 octobre 1591, mort le 30 décembre de la même année. Le court pontificat d'Innocent IX fut employé tout entier en réformes intérieures ;

le nouveau pape se conduisit avec tant de prudence qu'il sut contenter en même temps la noblesse, le peuple et les ministres étrangers. Rempli d'un ardent désir de soulager la misère des Romains, il tint après son couronnement un consistoire où il exposa les desseins qu'il avait conçus dans ce but. Il voulut qu'on établit une caisse de secours pour subvenir aux besoins du peuple et du saint-siége, qu'on diminuât les impôts et qu'on prit toutes les mesures nécessaires pour faire renaître l'abondance; il exprima l'intention de faire nettoyer le port d'Ancône pour faciliter la navigation, et de creuser un canal près du château Saint-Ange, afin de mettre la ville de Rome à l'abri des fréquentes inondations du Tibre. Malheureusement la mort le surprit avant qu'il eût eu le temps de mettre ces projets à exécution. Innocent IX, quoique d'un extérieur grave et sévère, était doux et affable; ses mœurs étaient très-pures et sa sobriété extrême. Il eut Clément VIII pour successeur. A. F.

Labbe, t. XV, p. 1430. — Bruys, t. V, p. 100. — Alletz, t. II, p. 352. — Du Chesne, t. II, p. 457. — De Glen, p. 888. — Fleury, liv. XXVI, ch. 179. — Sismondi, t. XXI, p. 124. — Ciaconius, t. IV, p. 235. — Ranke, *Hist. de la Papauté pendant le seizième et le dix-septième siècle*, traduction de J.-B. Haller, 1838, 5 vol. in 8°; t. III, p. 278. — Palma-Cayet, *Chronologie Novenaire* et *Journal de l'Estoile*; dans la *Collection* Petitot, t. XL, p. 348; XLVI, 200. — B. Justiniani, *Oratio habita in funere Innocentii IX*; Rome, 1592, in-4°.

INNOCENT X (*Jean-Baptiste* PANFILI), deux cent quarante-cinquième pape, successeur d'Urbain VIII, né à Rome, en 1572, élu le 15 septembre 1644, mort le 7 janvier 1655. Le conclave qui porta Innocent X au trône pontifical fut fort agité: les Barberini, neveux d'Urbain VIII, pressaient l'election de Sachetti; sur l'opposition du parti espagnol, ils présentent Ferenzola, cardinal de Saint-Clément; le parti français le repoussa parce qu'il était connu comme ennemi de Mazarin. Grâce à cette double exclusion, Panfili put être élu; il avait été successivement avocat consistorial, auditeur de la Rote, nonce à Naples, dataire dans la légation de François Barberini en France et en Espagne; enfin Urbain VIII l'avait créé cardinal en 1629. Les historiens sont loin d'être d'accord sur la personne et le caractère d'Innocent X; les uns le représentent comme un homme de haute stature, d'un regard imposant, d'une démarche grave et majestueuse, unis à un naturel hardi, à une âme élevée, à une pénétration merveilleuse; les autres disent qu'il était laid, difforme, faux, artificieux, ignorant, et qu'il contrefaisait admirablement en public une dévotion qu'il raillait en secret. Quoi qu'il en soit, Innocent X, ennemi déclaré du cardinal Mazarin, ne tarda pas à rompre la paix que la France avait négociée entre le saint-siége et le duc de Parme; l'occasion se présenta d'elle-même. Innocent X nomme à l'évêché de Castro un évêque dont Rainuce II, duc de Parme, avait eu à se plaindre; celui-ci prie le pape de faire un autre choix, l'évêque nommé appuie lui-même cette demande. Innocent X n'a aucun égard à ces représentations; l'évêque est sacré, et il allait prendre possession de son siége quand il meurt assassiné. Ce crime avait été commis avec de telles précautions que le coupable ne put être découvert. Innocent en accuse Rainuce, fait démolir la ville de Castro et élève sur son emplacement une pyramide portant cette inscription: *Qui fù Castro*; en même temps le duc est déclaré déchu de son trône. Innocent montra la même énergie vis-à-vis des Barberini, qui avaient appuyé son élection; irrités de voir le pape dispenser à ses neveux des grâces et des fonctions auxquelles ils croyaient que leur dévouement leur avait donné droit, ils se plaignirent hautement; le pape répondit en les accusant de concussions et en dirigeant contre eux des poursuites. Le cardinal Antoine Barberini, plus exposé que les autres en cette circonstance à cause de ses fonctions de camerlingue, implora l'appui du cardinal Mazarin, et se réfugia en France, où il fut reçu avec distinction; il gagna même si bien la cour qu'il fut plus tard (1653) nommé archevêque de Reims. Mais Innocent fit aussitôt saisir ses biens, et distribua ses titres et ses charges à de nouveaux favoris. François Barberini n'avait pas tardé à rejoindre son frère en France; Innocent publia contre eux une bulle terrible (21 février 1646): elle déclarait que les cardinaux qui s'éloigneraient sans autorisation verraient tous leurs biens confisqués; s'ils n'étaient pas revenus six mois après la publication de la bulle, ils seraient dépouillés de leurs bénéfices, de leurs emplois, et l'entrée des églises leur serait interdite; enfin, s'ils persistaient dans la désobéissance, ils seraient privés du chapeau de cardinal, et le sacré-collége lui-même ne pourrait le leur rendre. Tous les cardinaux alors absents de l'État ecclésiastique se trouvaient atteints par cette bulle, qui dérogeait à tous les canons, à toutes les constitutions apostoliques et à toutes les décisions des conciles. Innocent avait ainsi trouvé moyen d'attaquer à la fois les Barberini et leur protecteur le cardinal Mazarin, qui ne se souciait nullement d'aller vivre à Rome en simple particulier; il montra d'ailleurs qu'il était assez fort pour braver de tels coups. Le parlement de Paris fut saisi de cette bulle par suite d'un appel comme d'abus, et M. Talon, avocat général, la signala comme nulle et abusive. Aussitôt un arrêt du conseil défend d'envoyer désormais de l'argent à Rome pour l'expédition des bulles, et on menace le pape de lui enlever Avignon. Quelques préparatifs ont lieu dans ce but; Innocent change alors de ton, cherche à se réconcilier avec les Barberini, et notifie bientôt, qu'à la considération du roi très-chrétien qui les avait honorés de sa protection, il leur rend leurs biens et leurs dignités.

Le soulèvement de l'Italie méridionale fournit à Innocent X une nouvelle occasion de s'incliner devant la puissance de Mazarin. L'Espagne, ruinée

par la guerre, avait dû obliger les vice-rois de Naples et de Sicile à surcharger le peuple d'impôts; une révolte éclate à Naples et à Palerme; Henri II, duc de Guise, était alors à Rome, où il sollicitait la cassation de son mariage avec la comtesse de Bossu, afin de pouvoir épouser mademoiselle de Pons. Henri de Guise, descendant du roi René par les femmes, avait des droits sur le royaume de Naples: les Napolitains l'appellent à leur secours et s'offrent à lui. Innocent, espérant plaire à la France, engage vivement le jeune prince à tenter l'expédition; elle échoue par la volonté de Mazarin, qui refuse de la soutenir. Innocent donne alors le chapeau à Pierre Mazarin, archevêque d'Aix et frère du cardinal-ministre, comptant par son influence faire restituer Piombino au prince Ludovisio, son neveu. Mazarin se montra fort peu sensible à une faveur qu'on lui avait fait trop longtemps attendre; il remercia à peine le pape, et ne fit rien en faveur de Ludovisio. Il est temps de parler d'une femme qui joua un grand rôle sous le pontificat d'Innocent X: la liaison de dona Olympia Maldachini avec le pape, son beau-frère, datait de loin; cette femme avait su prendre sur lui un ascendant qui grandit encore avec le temps. Bruys (t. V, p. 202) dit qu'elle lui avait appris l'art de tout dissimuler, sauf l'amour qu'il avait pour elle. Les choses en vinrent au point que dona Olympia sembla occuper seule le trône pontifical; elle recevait les placets et entendait les plaintes du peuple, donnait audience, faisait et abrogeait des règlements. D'une avarice sordide, elle se servait, pour satisfaire cette passion, de l'empire qu'elle avait sur l'esprit du pape, et vendait au plus offrant les charges civiles et ecclésiastiques. Olympia fut bientôt l'objet de la haine publique; en 1649, les satires et les pamphlets dirigés contre le pape et sa belle-sœur devinrent si nombreux et virulents, qu'Innocent dut se résoudre à la renvoyer; mais il la remplaça presque aussitôt par la princesse de Rossano, sa nièce, et les satires recommencèrent. Cette nouvelle favorite activa la nomination au cardinalat du chef de la Fronde, Paul de Retz, coadjuteur de Paris (1652). Mazarin, irrité, fait enfermer le nouveau cardinal au château de Vincennes; le pape envoie à Paris l'archevêque de Lyon pour exiger que le jugement du prisonnier soit réservé au saint-siége; mais le prélat trouva à Lyon une défense de passer outre. L'archevêque de Paris mourut sur ces entrefaites, et sa mort fit naître une autre contestation : le pape et le cardinal Mazarin prétendaient tous deux au droit de pourvoir au gouvernement du diocèse; on convint que le premier choisirait pour grand vicaire un des sujets que proposerait le second. Une lutte plus grave se préparait: la fameuse dispute sur la grâce, entre les jésuites et les jansénistes, se compliquait chaque jour. Dès 1650, Habert, évêque de Vabres, avait dénoncé au pape cinq propositions attribuées à Jansenius, et qui, l'année précédente, avaient été déférées à la faculté de théologie; Innocent établit pour les examiner une congrégation particulière qui tint sa première séance le 20 avril 1651; de Saint-Amour et quelques autres docteurs, que les jansénistes avaient envoyés à Rome, furent entendus le 19 mai 1653. Mais le P. Annat, jésuite, nous apprend que la décision était déjà prise et rédigée. Enfin le 30 mai Innocent donna une bulle (*Cum occasione*) pour la condamnation des cinq propositions, qui y sont qualifiées chacune en particulier et déclarées fausses, hérétiques, scandaleuses, impies, et blasphématoires. Louis XIV, par lettres patentes du 4 juillet, autorisa la réception de cette bulle en France; le 11 les évêques présents à Paris l'acceptèrent à l'unanimité, et dressèrent le formulaire d'acceptation, qui fut envoyé à tous les prélats du royaume. Innocent X ne survécut pas longtemps à la conclusion de cette affaire. Accablé de vieillesse, tourmenté par de violentes attaques de goutte, incapable de se tenir debout, il rappela auprès de lui dona Olympia, qui eut bientôt repris sur lui tout l'empire qu'elle avait eu précédemment; elle sut lui inspirer la crainte que des ennemis ne cherchassent à l'empoisonner, et dès lors il se confia tout entier à elle. Dona Olympia lui donnait à manger, prenait ses repas auprès du lit du vieillard, et défendit qu'on l'approchât en son absence. A la fin de décembre, les médecins le condamnèrent; personne n'osant lui annoncer son état, le cardinal Azzolina en chargea un théatin, confesseur du pape. Cette nouvelle sembla réveiller Innocent de sa torpeur; il donna sa bénédiction à ses neveux et nièces, puis apercevant près de son lit le cardinal Sforce, il lui dit : « Vous voyez où vont aboutir toutes les grandeurs pontificales. » Il ordonna ensuite qu'on laissât ouvertes pendant trois jours les portes du palais, afin que tout le monde pût approcher de son corps. Il mourut dans la nuit du 6 au 7 janvier, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il avait fait bâtir à Rome deux magnifiques églises, et laissa des trésors immenses, qui furent d'un grand secours à Alexandre VII, son successeur. On a imprimé à Paris : *Décret du pape Innocent X qui condamne cette proposition : Saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un*; 1647, in-4°; — *Bulle d'Innocent X où sont définies et déterminées cinq propositions en matière de foi, avec la déclaration de S. M. pour l'exécution de la bulle*; 1653, in-4°. Alfred FRANKLIN.

Bruys, t. V, p. 253. — A. Du Chesne, t. II, p. 532. — Ranke, t. IV, p. 810. — Alletz, t. II, p. 399. — De Prades, t. II, p. 380. — De Potter, t. IV, p. 231. — Ciaconius, t. IV, p. 642. — Sismondi, t. XXIV, p. 78. — *Relation des Délibérations du clergé de France sur la Constitution et sur le Bref de N. S. P. le pape Innocent X*; Paris, 1656, in-fol. — De Lalane, *Défense de la Constitution du pape Innocent X et de la Foi de l'Église*; 1655, in-4°. — *De Electione Innocentii X*; Helmestædt, 1651, in-4°. — Andreæ Taurelli, *De novissima Electione Innocentii X*; Bologne, 1644, in-fol. — *Vie de madame Olympe Maldachini, qui a gouverné l'Église pendant le pontificat*

d'Innocent X; Amsterdam, 1666, in-18. — *Mémoires de Fontenay-Mareuil;* dans la *Collection* Petitot, 1re série, t. LI, p. 310 à 331. — O. Talon, *Mémoires*, 1732, 8 vol. in-8°; t. III, p. 386 à 399; IV, 1 à 42. — Aubéry, *Hist. du cardinal Mazarin*, livre II. — *Mémoires du cardinal de Retz*, livre III. — De Harrey, *Hist. de Louis XIV*. — *Mémoires d'Henri de Guise;* Paris, 1671, in-12, livre Ier. — L. de Saint-Amour, *Journal de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des cinq propositions;* Paris, 1662, in-fol. — J.-C. Rosstenscher, *Historia Innocentii X;* 1676, in-4°.

INNOCENT XI (*Benoît* Odescalchi), deux cent quarante-neuvième pape, successeur de Clément X, né à Côme, dans le Milanais, en 1611, élu le 10 septembre 1676, mort le 21 août 1689. Odescalchi avait failli être élu au conclave précédent; l'austérité de ses mœurs, sa sévérité avaient seules effrayé les cardinaux, qui lui préférèrent Clément IX. La famille d'Innocent XI s'était enrichie dans le commerce; lui-même, après avoir fait ses études chez les jésuites, avait suivi quelque temps la carrière des armes; à la suite d'une blessure assez dangereuse, il se fixa à Rome, et entra dans les ordres. Urbain VIII le fit successivement protonotaire apostolique, président de la chambre, commissaire de la province de la Marche et gouverneur de Macerata, Innocent X le créa cardinal en 1647, nomination due à l'influence de dona Olympia (*voy.* Innocent X). Pendant les premières années de son pontificat, Innocent XI s'efforça de rétablir la discipline ecclésiastique, de corriger les abus qui s'étaient glissés dans l'Église, de faire revivre chez le clergé la science et la vertu; il défendit sévèrement l'usure aux juifs; il renvoya dans leurs diocèses tous les évêques qui habitaient Rome; il pourvut libéralement aux besoins des pauvres, et assigna une pension considérable à la reine Christine, qui s'était réfugiée au pied du Vatican; enfin il envoya des nonces en Espagne, en Portugal et en France pour engager ces États à la paix. A l'égard du dernier, l'exhortation eut peu de succès; le pontificat d'Innocent XI fut presque exclusivement rempli par des démêlés avec la France, et le caractère hautain du pontife dut plus d'une fois s'humilier devant le fier despotisme de Louis XIV. Les querelles commencèrent à l'occasion des franchises : à Rome les palais des ambassadeurs ne jouissaient pas seuls de l'inviolabilité; ce droit s'étendait encore sur toutes les places et rues qui les entouraient; aucun officier de police ne pouvait s'y montrer. Plusieurs papes avaient vainement tenté de réformer cet abus; les bulles rendues à cet égard par Jules II, Pie IV, Grégoire XIII et Sixte V étaient restées sans exécution. Alexandre VII ayant laissé violer les franchises, Louis XIV saisit Avignon, et força le pape à céder. Innocent XI, inflexible dans ses volontés, osa rallumer la querelle : il publia une déclaration qui abolissait les franchises et autorisait les gens chargés de la police à pénétrer partout pour exercer leurs fonctions. Louis XIV déclara qu'il ne renoncerait jamais à aucun droit de sa couronne; les autres nations promirent de céder dès que la France leur en donnerait l'exemple; la querelle s'assoupit cependant, mais pour se réveiller plus vive encore dix ans plus tard. Un nouveau démêlé venait de naître. On sait que la régale était, entre les mains du roi, le droit de toucher les revenus des évêchés du royaume, et de conférer, pendant la vacance des siéges, les bénéfices qui n'ont point charge d'âmes. Louis XIV en 1673 avait rendu un édit pour étendre le droit de régale dans les provinces de Languedoc, de Guyenne, de Provence et de Dauphiné, qui jusque-là en avaient été exemptes; cet édit ayant soulevé quelque opposition, Louis XIV en donna un second en 1675; cette fois les évêques d'Alet (Pavillon) et de Pamiers (Caulet) protestèrent seuls; le roi fit saisir les revenus de leurs évêchés, et nomma, par droit de régale, aux bénéfices vacants dans leurs diocèses; les deux évêques excommunient les nouveaux bénéficiers et portent plainte à Innocent XI. Le pape prend parti pour les évêques, et envoie au roi un bref (27 décembre 1679) dans lequel il l'*exhorte à rétracter et abolir l'ordonnance et tout ce qui a été fait contre la liberté et les droits de l'Église;* autrement, le pape *craint très-fort que le roi n'encoure l'indignation céleste.* Louis XIV n'en tint aucun compte. La mort des évêques d'Ales et de Pamiers ne termina pas le différend : le chapitre et les grands vicaires résistaient toujours; de son côté l'archevêque de Toulouse, métropolitain de Pamiers, nomme un vicaire général qui défend le droit de régale, et le parlement de Toulouse fait le procès au Père Cèle, qui se disait grand-vicaire du diocèse de Pamiers; du fond de sa prison, Cèle casse toutes les sentences de l'archevêque, et excommunie le grand-vicaire et le promoteur nouvellement nommés. Deux brefs du pape viennent encore soutenir les anti-royalistes et envenimer la querelle. Le clergé de France demandait un concile général pour maintenir les droits de l'Église gallicane et de l'État; le roi convoque une assemblée générale. L'assemblée déclara (3 février 1682) qu'elle approuvait l'extension du droit de régale; qu'elle approuvait l'édit du roi. L'assemblée décida qu'elle écrirait à Innocent, au nom de tout le clergé de France, pour lui faire connaître cette décision. En attendant la réponse de Rome, l'assemblée continua ses séances; résolue à mettre un terme aux empiétements du saint-siége et à fixer d'une manière solennelle la doctrine de l'Église gallicane sur la puissance temporelle des papes, leur infaillibilité et l'indépendance du roi, elle rendit (16 mars) la fameuse déclaration de 1682, dont l'article 1er met les conciles généraux au-dessus du pape; l'article 2 établit que le temporel des rois ne peut être atteint par les pontifes ni les sujets déliés par eux du serment de fidélité; l'article 3 limite la puissance papale par l'autorité des canons apostoliques; l'article 4 nie l'infaillibilité du pape et reconnaît celle des conciles œcuméniques. Louis XIV défend d'enseigner en

France toute autre doctrine. A cette nouvelle, Innocent XI tient un consistoire solennel, condamne les évêques et fait brûler ignominieusement les quatre propositions; puis il adresse à l'assemblée (11 avril 1682) un bref qui annule toutes les décisions qu'elle a prises. En même temps Innocent refuse d'accorder ces bulles aux ecclésiastiques de second ordre qui avaient assisté à l'assemblée et qui venaient d'être nommés évêques. Louis XIV, de son côté, fait défendre de se pourvoir en cour de Rome pour avoir des bulles, et déclare en appeler au prochain concile à l'égard de tout ce que le pape pourrait entreprendre contre les droits de la couronne de France. Les années suivantes furent marquées par la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades contre les protestants, par la condamnation prononcée à Paris contre le dominicain François Malagola, qui, dans une thèse, avait affirmé la souveraineté temporelle et spirituelle du pape, enfin par les lois somptuaires d'Innocent, qui, sous peine d'excommunication, ordonna aux femmes de se couvrir le sein et les épaules jusqu'au cou, et les bras jusqu'au poignet. Le 12 mai 1687, le pape rallume la querelle des franchises par un bref qui les abolit de nouveau et excommunie ceux qui prétendaient les conserver. Louis XIV ordonne au marquis de Lavardin, son ambassadeur, de ne pas céder, et le marquis fait son entrée à Rome (16 novembre 1687) en homme bien résolu d'exécuter les ordres de son maître; il avait un cortége de huit cents personnes armées; les douaniers se présentent pour visiter les bagages de Son Excellence: on les menace de leur couper le nez et les oreilles. Innocent, voyant qu'on bravait son autorité jusque dans Rome, prétendit que, en vertu du bref, Lavardin était notoirement excommunié et résolut de le traiter comme tel. Lavardin demande une audience au pape, qui la refuse; il annonce l'intention d'aller à Saint-Jean-de-Latran : le pape donne ordre de cesser le service; l'ambassadeur entre le jour de Noël dans l'église Saint-Louis, paroisse des Français : le pape interdit l'église et le clergé (26 décembre 1687). L'ambassadeur proteste contre cette sentence : Louis XIV, irrité, renvoie l'examen de l'affaire au parlement, qui reçoit l'avocat général appelant comme d'abus contre la bulle du pape, et supplie le roi de tenir un concile national, afin d'aviser aux moyens de faire cesser les désordres produits par la situation de plusieurs évêchés aux titulaires desquels le pape refusait des bulles. Les archevêques et évêques présents à Paris s'assemblèrent et se prononcèrent en faveur de l'appel au prochain concile; le clergé de Paris et l'université se joignirent à eux et soutinrent énergiquement les intérêts et les droits de l'Église gallicane. On s'assura de la personne du nonce, et Louis XIV saisit le comtat d'Avignon; Innocent, toujours inflexible, cherche à mortifier le roi en refusant l'archevêché de Cologne au cardinal de Furstemberg, qui était soutenu par la France.

Cette querelle se prolongea pendant tout le reste du pontificat d'Innocent XI, et ne se termina que sous Innocent XII. L'année précédente, le pape avait condamné le *quiétisme* dans la personne de Michel Molinos, prêtre espagnol du diocèse de Saragosse. Molinos comptait à Rome un grand nombre de disciples; il avait développé sa doctrine dans *La Guide spirituelle*, ouvrage qui fit longtemps l'admiration des personnes les plus pieuses; des plaintes arrivèrent pourtant jusqu'à l'oreille du pontife, qui abandonna Molinos au tribunal du saint-office; son procès fut instruit : il se vit condamné à faire abjuration publique de ses erreurs. La cérémonie eut lieu le 3 septembre 1687, dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve, en présence des cardinaux, des prélats de la cour de Rome et du peuple, à qui l'on avait promis des indulgences, s'il s'y trouvait; Molinos fut ensuite enfermé pour le reste de ses jours dans les cachots de l'inquisition. Quant à sa doctrine, le tribunal avait condamné soixante-huit propositions de Molinos comme hérétiques, scandaleuses, détruisant la monarchie chrétienne, etc., et le pape confirma par une bulle la sentence de l'inquisition. Rappelons qu'à la fin de 1676 Innocent avait défendu aux jésuites de recevoir des novices; ces Pères prétendirent que le pape était janséniste et firent faire des prières pour sa conversion. Innocent XI était tourmenté depuis longtemps par des humeurs catarrheuses; ses médecins crurent le soulager en lui faisant des incisions aux jambes; mais le pontife, accablé d'infirmités et de vieillesse, ne put supporter ce remède; le 8 août 1689, la fièvre devint si violente qu'on désespéra de sa vie. Innocent, se voyant près de sa fin, fit appeler son neveu Livio et lui recommanda de se retirer dans ses terres, et de ne pas se mêler aux intrigues qu'il prévoyait devoir éclater dans le prochain conclave; il voulut ensuite que les généraux et deux religieux de tous les ordres vinssent lui donner leur bénédiction, et fussent présents à sa mort, qui arriva le 12 août, à quatre heures du soir. On a de ce pape deux lettres dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, t. IV, p. 513; X, 53. On a publié à Paris : *Breve ad Franciscum episcopum Apamiensem*; in-4°; — *Decretum de sacræ communionis Usu datum*; 1679, in-4°; — *Différents brefs touchant les évêques d'Alet, de Pamiers et autres*; in-4°; — *Bref pour la confirmation des chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux des années* 1672 *et* 1683; in-4°. Innocent XI eut pour successeur Alexandre VIII.

Alfred FRANKLIN.

Ughelli, *Italia Sacra*; Venise, 1717-22, 10 vol. in-fol. — Ranke, t. IV, p. 452. — Macquer et Lacombe, p. 561. — Sismondi, t. XXV, p. 311 et s. — De Prades, t. II, p. 232. — Santo-Domingo, p. 285. — Bruys, t. V, p. 360. — Alletz, t. II, p. 435. — J.-A. Costa (R. Simon), *Hist. de l'Origine des Revenus ecclésiastiques*, Francfort, 1684; in-12, p. 116 à 177. — De La Fayette, *Mémoires de la Cour de France pendant les années* 1688 *et* 1689. — M. Misson, *Nouveau Voyage d'Italie*; 1702, 3 vol. in-12. — De Lar-

roque, *Nouveau Traité de la Régale*; 1686, in-12. — Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, année 1686. — Heidegger, *Historia Papatus*; Amsterdam, 1698, in-4°, 2e partie. — *Mémoires de M. de M****; dans la *Collection Petitot*, 2e série, t. LIX, p. 219. — De La Luzerne, *Sur la Déclaration de l'assemblée du clergé de France en 1682*; Paris, 1821, in-8°. — F. Macedo, *Panegyricus Innocentio XI*; 1677, in-fol. — F. Buonamici, *De Vita et Rebus gestis Innocentii XI*; Rome, 1776, in-8°.

INNOCENT XII (*Antoine* PIGNATELLI), deux cent cinquante et unième pape, successeur d'Alexandre VIII, né à Naples, le 13 mars 1615, élu le 12 juillet 1691, mort le 7 septembre 1700. Le conclave qui suivit la mort d'Alexandre VIII fut troublé par des brigues qui le firent durer plus de cinq mois; aussi l'élection de Pignatelli fut-elle accueillie dans Rome avec une grande faveur. Le nouveau pape avait été élevé dans un séminaire; Urbain VIII l'avait nommé vice-légat du duché d'Urbin; Innocent X, grand-inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe et nonce à Florence; Alexandre VII, nonce en Pologne et à Vienne; Clément X évêque de Lucques, secrétaire de la Congrégation des Évêques et des Réguliers; Innocent XI l'avait fait cardinal et nommé évêque de Faenza, légat de Bologne, puis archevêque de Naples. Ce fut par reconnaissance pour ce pape qu'il prit le nom d'Innocent XII. Aussitôt après son élection, il s'efforça de faire cesser les désordres qu'avait causés la longue vacance du saint-siége, et ne voulut donner à ses parents aucun bénéfice; en revanche, son affection pour les pauvres était si grande, qu'il les appelait ses neveux, et répandait sur eux tous les biens que la plupart de ses prédécesseurs prodiguaient à leurs favoris. Le 23 juillet, dans son premier consistoire, il déclara qu'il voulait travailler uniquement à la gloire de Dieu et de l'Église, qu'il ne donnerait les emplois qu'aux hommes de mérite, sans avoir égard à la naissance, à l'amitié ni à la parenté; il défendit sévèrement aux officiers de justice d'accepter aucun présent. Alexandre VIII avait endetté le saint-siége de cinquante millions d'écus; Innocent supprima toutes les charges inutiles, économisant ainsi quatre-vingt mille écus par an à la chambre apostolique. Il apporta la même parcimonie dans l'organisation de son palais, et ordonna qu'on ne dépensât, pour son dîner, jamais plus d'un teston (environ un franc cinquante centimes de France). Un mois après son élection, il commença à donner chaque lundi audience publique à tous ceux qui voulaient le consulter; un accident le força à abandonner cette sage coutume. Mais il continua à s'occuper activement de l'ordre, de la police et de l'Église; il força les curés de Rome à s'assembler tous les mercredis pour discuter des cas de conscience, leur défendit de porter perruque, et leur recommanda d'être modestes et convenables dans leurs sermons; il interdit tous les jeux de hasard. Par son ordre, un duc qui avait insulté un prélat fut enfermé au château Saint-Ange, et un cavalier, pour le même fait, fut banni de la ville : il avait pour oncle un cardinal, qui intercéda vainement en sa faveur. Innocent s'efforça de réformer la vie licencieuse que menaient les moines réguliers. Puis il tourna ses regards vers la France, où ses prédécesseurs avaient laissé plusieurs querelles à terminer. La question des franchises et celle de la régale (*voyez* INNOCENT XI) se présentaient les premières; il y avait alors en France plus de trente prélats auxquels le pape avait refusé des bulles. Louis XIV avait déjà rendu Avignon; il abandonna le droit de franchise, et Innocent, de son côté, accepta tacitement les édits du roi sur la régale. Il restait à s'entendre sur les prélats qui avaient assisté à l'assemblée de 1682 et sur les quatre articles de l'Église gallicane. Innocent, à l'égard des prélats, exigeait un acte de soumission; ils s'y décidèrent, et écrivirent au pape une lettre d'excuse; ils y déclaraient que leur dessein n'avait pas été de supprimer des droits à l'Église romaine, et que si les articles pouvaient être interprétés comme portant préjudice à la puissance ecclésiastique et à l'autorité des papes, il les regardaient comme non avenus. Cette lettre, longuement discutée, et qui subit trois rédactions consécutives, fut assez sévèrement jugée en France : on accusa avec raison les prélats d'avoir compromis la dignité et les droits de l'Église gallicane; car les termes dans lesquels cette lettre était conçue pouvaient la faire regarder comme une révocation de ce qui s'était fait dans l'assemblée. Il est pourtant juste de reconnaître que les prélats prouvèrent bien par la suite qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de rétracter la déclaration de 1682. Quoi qu'il en soit, cette lettre fut reçue à Rome avec la plus grande joie; Innocent XII pardonna tout et envoya des bulles aux prélats. L'affaire du *quiétisme* reparut alors; cette doctrine avait fait de grands progrès en Italie, et Bossuet accusait Fénelon de l'avoir favorisée dans son ouvrage intitulé : *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, qui avait été publié en 1697. Bossuet défère le livre à Rome; Innocent nomme une congrégation pour l'examiner; les deux partis produisirent plusieurs mémoires. L'affaire resta longtemps en suspens; le pape prononça enfin, par un décret du 12 mars 1799 sur le livre en général, et en particulier sur vingt-trois propositions accusées de tendre à établir la réalité d'un état où l'on aime ici-bas Dieu seulement pour lui-même, et d'exclure ainsi les motifs de crainte et d'espérance, le désir des récompenses et de la béatitude. Un bref fit connaître ce décret au roi de France. Fénelon publia aussitôt un mandement par lequel il se soumettait à la décision du pontife, et décida dans un synode, qu'il tint à cette occasion, que le roi serait supplié d'ordonner par lettres patentes que les ouvrages faits pour défendre l'*Explication des Maximes des Saints* fussent supprimés. Innocent XII ne survécut que quelques

moit à la conclusion de ce différend. On a publié à Paris : *Bref portant suspension de toutes indulgences pendant l'année du jubilé 1700*; 1699, in-4°; — *Actes et délibérations concernant la Constitution de N. S. P. le pape Innocent XII portant la condamnation du livre de Fénelon*; 1700, in-4°. Innocent XII eut Clément XI pour successeur. A. F.

Bruys, t. V, p. 464. — Alletz, t. II, p. 390. — Ranke, t. IV, p. 464. — Sismondi, t. XXVI, p. 69. — Macquer et Lacombe, t. II, p. 571. — De Prades, t. II, p. 338. — N. P. Giannettasio, *Panegyricus in funere Innocentii XII*; Naples, 1700, in-8°.

INNOCENT XIII (*Michel-Ange* CONTI), deux cent cinquante-troisième pape, successeur de Clément XI, né à Rome, le 15 mai 1655, élu le 8 mai 1721, mort le 7 mars 1724. Cinquante-cinq cardinaux composaient le conclave qui suivit la mort de Clément XI; une seule voix manqua au nouveau pape : ce fut la sienne, qu'il avait donnée au cardinal Tanara, doyen du sacré collége. La famille des Conti était une des plus illustres de Rome; elle avait déjà fourni huit papes à la chretienté. Michel-Ange Conti avait été nommé gouverneur de Viterbe en 1693, archevêque de Tarse en 1695, nonce à Lisbonne en 1698, cardinal en 1707, légat de Ferrare en 1709, évêque de Viterbe en 1712. Les discussions relatives à la constitution *Unigenitus* étaient loin d'être terminées. Le 9 juin 1721 sept évêques de France écrivirent à Innocent pour lui représenter que cette constitution soutenait les mauvais principes qui s'étaient introduits pendant le siècle précédent, et qu'il était de l'honneur du saint-siége de la révoquer. Le cardinal d'Altham, au nom de l'empereur d'Allemagne, se plaignit également des troubles que la constitution soulevait dans l'Empire. Le pape reçut assez bien les observations de l'empereur; mais, choqué de le voir entrer dans cette dispute, il pressa le tribunal de l'inquisition, qui publia un décret contre la lettre des sept évêques français; elle fut déclarée schismatique et contenant des propositions injurieuses à la mémoire de Clément XI et au saint-siége. Des discussions relatives aux États de Parme et de Plaisance occupèrent ensuite Innocent : l'Espagne, par l'entremise de la France, venait de demander à l'empereur l'investiture de ces trois États; Innocent soutint avec chaleur qu'ils devaient être considérés comme fiefs immédiats du saint-siége; ses réclamations restèrent inutiles. En 1723, Innocent termina l'affaire du cardinal Alberoni, qui s'était retiré à Rome après sa disgrâce. Dans le consistoire du 20 décembre, il déclara que les crimes dont Alberoni avait été accusé n'étant point prouvés, il devait continuer à jouir de tous les droits attachés à sa dignité de cardinal. Le pontificat d'Innocent XIII serait presque sans reproche si l'on pouvait passer sous silence la promotion de Dubois au cardinalat; les détails de ce marché sont trop connus pour que nous les rappellions ici; disons cependant que Dubois fut présenté comme candidat au chapeau par l'ambassadeur de France, au nom du régent, et que les mille fils de l'intrigue nouée à cette occasion ont pu tromper le pape. Innocent, qui avait renouvelé la défense faite aux jésuites de recevoir des novices, allait dissoudre cette compagnie quand il mourut. Sa mort fit naître d'injurieux soupçons d'empoisonnement : on oubliait que le pape, depuis son avénement au pontificat, avait toujours été tourmenté par plusieurs maladies. Innocent était peu capable, mais plein de piété, de désintéressement et d'amour pour la paix. Son successeur fut Benoît IX.

Alfred FRANKLIN.

Bruys, t. V, p. 489. — Alletz, t. II, p. 490. — Sismondi, t. XXVII, p. 442. — Lalande, *Voyage d'un Français en Italie pendant les années 1765 et 1766*, 1786, 9 vol. in-12. — Mongez, *Vie privée du cardinal Dubois*; Londres, 1789, in-8°. — De Piossens, *Mémoires de la Régence du duc d'Orléans*; 1749, 3 vol. in-12. — A. Tricaud, *Relation de la Mort d'Innocent XIII*; Nancy, 1724, in-12.

* **INNOCENT**, jurisconsulte romain, contemporain de Constantin. Entre autres ouvrages, il en avait composé un sur les règles relatives à la mesure des terres et sur les contestations qui pouvaient s'élever à cet égard; cet écrit était divisé en douze livres au moins; il ne s'en est conservé que quelques extraits dans la collection des *Gromatici* ou auteurs qui se sont occupés de cette matière (*voir* p. 220 de l'édition de Goes.) G. B.

Baehr, *Geschichte der römischen Literatur*, § 389. — Bach., *Historia Jurisprudentiæ Romanæ*, p. 548.

* **INNOCENT** (*Gizel*), prélat russe, naquit dans la Pologne prussienne, de parents luthériens, au commencement du dix-septième siècle, et mourut à Kief, le 24 février 1684. Il embrassa fort jeune la religion grecque, et l'état monastique, et fut appelé par le métropolite Pierre Mohila à fonder une chaire d'éloquence latine à Kief. Ses talents lui méritèrent, après avoir passé par différents grades, d'être placé à la tête de la grande Laure de Kief; ses vertus lui valurent une *Oraison funèbre* d'un de ses disciples que l'Église russe a canonisé, Dmitri de Rostof. Il existe trois ouvrages d'Innocent Gizel : — un livre intitulé : *De la Paix entre Dieu et l'homme*, Kief, 1669, qu'un oukaze du synode de 1768 a mis à l'index; — un *Sommaire* (Synopsis) *de l'Histoire russe, depuis l'origine de la nation slave jusqu'au règne de Théodore Alexiévitch* [1676]; Kief, 1674 : lequel a été douze fois réimprimé, parce que c'est le seul livre historique qu'eurent les écoles jusqu'à Lomonosof; — des *Instructions sur le sacrement de la Pénitence*; Kief, 1671. La Bibliothèque synodale de Moscou possède, en outre, un manuscrit polonais intitulé : *Prawdziwa Weeira* (La Foi véritable), dans lequel ce moine essaye vainement de réfuter un livre *Sur la Suprématie de saint Pierre et la Procession du Saint-Esprit*, que le P. Benoît Boym (*voy.* ce nom) venait de publier à Vilna en 1668. P[ce] A. G—N.

: Gretch, *Slovar pisatellakh doukhornägo tchina greko-rossiiskoi Tzerkvi.*

* **INNOCENT**, prélat russe, né en 1800, à Sievsk, gouvernement d'Orel, mort à Odessa, le 6 mai 1857. Un discours qu'il prononça au séminaire de Kief sur la mort d'un de ses camarades révéla de bonne heure son talent oratoire. Il prit à vingt-quatre ans l'habit de Saint-Basile; deux ans après, il était inspecteur de l'académie théologique de Saint-Pétersbourg, et recteur de celle de Kief en 1830. Sacré évêque en 1836, il continua de demeurer quatre ans comme vicaire dans cet antique berceau du christianisme, passa de là huit mois à Vologda, sept ans à Kharkof, fut appelé au siége de Kherson en 1848, et désigné membre du saint Synode en 1856. Ses principaux ouvrages sont : *Les derniers Jours de la vie terrestre de Christ;* 1828; — *La Vie du saint apôtre Paul;* ibid.;—*Discours et Sermons*, 3 t., 1843: M. Stourdza en a traduit une partie;—*Sermons prononcés à Vologda;* — *La Prière de saint Éphrem;* — *Du Péché et de ses conséquences;* 1844; —*Dieu est avec nous!* 1845;— *Sermons prononcés à Kharkof*, 3 t.; 1847; — une traduction de l'admirable *Doctrine chrétienne de S. Augustin;*— *De la Chute d'Adam*, etc., etc. Plusieurs de ces travaux sont dignes d'être connus en Occident, et un lecteur quelque peu attentif y découvrirait sans peine qu'il n'y a qu'un cheveu, en quelque sorte, qui s'oppose à cette réunion des deux Églises qui transformerait aussitôt et avantageusement la face du monde.

P^ce Augustin GALITZIN.

Rousskaia Khrestomatia Galakhova. — *Journal d'Odessa* du 30 mai 1857.

INTAPHERNE. *Voy.* DARIUS.

INTERIANO (*Giorgio*), voyageur génois du quinzième siècle, a résidé plusieurs années, vers 1450, en Circassie, et a décrit les mœurs de ses habitants. Son récit, intitulé : *Della Vita de' Zychi, altrimente Circæsi;* Venezia, apud Aldum Manutium; 1502, in-8°, n'a été reproduit que par *Ramusio*, II, 196. P^ce A. G—N.

Storia dell' antica Liguria e di Genova del Marchese Serra; Turin, 1834, IV, 234.. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland*, bis 1770.

INTERIANO (*Paul*), historien et astronome italien, né à Gênes, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Ristretto delle Istorie Genovesi;* Gênes, 1506, in-8°; Lucques, 1551, in-4°; — *Invenzione del Corso della Longitudine, col ristretto della sfera;* Lucques, 1551, in-8°. « Dans ce traité, dit Tiraboschi, Interiano s'efforça, mais avec peu de succès, si on le compare aux autres astronomes, de fixer les degrés de longitude. » Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. I, p. 484; II, p. 888.

INTERIANO DE AYALA (*Juan*), littérateur espagnol, né en 1656, mort à Madrid, le 20 octobre 1730. Il faisait partie de l'ordre royal et militaire de la Sainte-Vierge de la Rédemption des Captifs, autrement dit *de la Merci*. « Il était, rapporte Moréri, poëte, historien, critique, théologien, traducteur, et n'a cessé d'écrire qu'avec la vie. La poésie du P. Interiano est facile et naturelle, mais souvent trop prosaïque. Il prenait les titres de théologien de son ordre, et professeur jubilé de l'université de Salamanque, prédicateur et théologien de Sa Majesté le roi d'Espagne, etc. » Il était en relation avec les savants les plus connus de son temps. Le plus grand nombre de ses ouvrages est en langue espagnole, et écrit avec pureté et élégance; on connaît entre autres : *Relation des Actions publiques et des Réjouissances faites par l'université de Salamanque, pour célébrer l'heureuse naissance du prince Louis, premier de ce nom en Espagne;* Salamanque, 1707, in-4°; — *Examen sérieux de la Vérité : Démonstration historique de l'état religieux de saint Pierre Pascal de Valence, évêque de Jaën*, etc., en réponse à un écrit de don Juan Ferreras; Madrid, 1721, in-4°. Après avoir lu l'ouvrage d'Interiano Ferreras il déclara qu'il s'était trompé au sujet de S. P. Pascal; — *Sermons prêchés en différentes occasions;* Madrid, trois parties, 1720-1722, in-4°; — *Relation des Cérémonies observées aux obsèques de Louis Ier, roi d'Espagne, réitérées pour les funérailles de Jean-Emmanuel-Fernandez Pacheco, marquis de Vilna, premier instituteur et directeur de l'Académie d'Espagne;* Madrid, 1725; Valence, 2 vol. in-8°; — *Pictor christianus eruditus;* Madrid, 1730, in-fol. L'auteur y relève les erreurs dans laquelle tombent la plupart des peintres de tableaux de piété; — *Humaniores atque amœniores ad Musas Excursus, sive opuscula poetica.* L—z—E.

Grégoire de Mayans, *Epistolæ* (Valence, 1733, in-4°), p. 106-314. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique.*

* **INTHARATCHA**, souverain siamois, mort en l'an 780 du chunlasakkarat, ou petite ère de soixante ans (1418 de J.-C.). Bien que ce prince appartînt à la famille royale de Siam, il ne parvint au trône qu'en s'en emparant de vive force. Après s'être rendu maître de Youthia, ville célèbre qui fut longtemps la plus importante cité du royaume de Siam, il y établit sa résidence. Il envoya ensuite ses trois fils dans la province septentrionale dont il les fit gouverneurs : Chao-sam fut roi dans la ville de Thâinat, Chao-Ai à Soup'an, Chao-Yi à P'rèksiratcha. A la mort de leur père, ces deux derniers princes se rendirent à Youthia, dans le dessein de s'emparer du trône. S'étant rencontrés, au milieu d'un pont, montés sur des éléphants, ils s'élancèrent l'un contre l'autre, et leurs armes après s'être entrechoqués leur tranchèrent la tête à tous deux. Chao-sam, couronné sous le nom de *Bôrômmaticahathirat*, resta ainsi seul et tranquille héritier du trône d'Intharatcha. L. Léon DE ROSNY.

P'ong-sa va dan (Annales de Siam). 2e partie (en siamois). — Pallegoix, dans sa *Gramm. lingthai* (Bangkok, 1850, in-4°).

INTHIEMA (*Feico* DE), littérateur hollandais,

né vers 1650, à Coudem (Geesterland), mort après 1605. Ses parents, quoique d'origine noble, cultivaient eux-mêmes leurs champs, et Frédéric d'Inthiema conduisit lui-même la charrue. Ce fut contre le gré de sa famille qu'il entra au collége et étudia la jurisprudence à Louvain, où il prit le grade de licencié en l'un et l'autre droit. Il exerça ensuite la profession d'avocat à Worcum, dont il devint bourgmestre. Plus tard, il alla s'établir à Leuwarde, où il épousa Marguerite de Hesling, dont il eut six garçons. Les guerres qui dévastaient la Frise l'obligèrent de fuir en Hollande. Le comte Jean d'Embden l'accueillit et le fixa près de lui dans la petite ville de Lier. On a d'Inthiema : *Querella Batavorum; — Carmen de Nativitate, Sepultura, et Resurrectione Christi; — De Arcis Lynganæ Deditionis Causa ejusdemque in posterum evitandæ cautela, et de consequentia probabile*, etc.; — *De Malorum Regum Gubernatione Libri tres; — Consilia Juris*. Paquot croit que ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. L—z—e.

Suffred. Petri, Décade XVI, n. 8, p. 484-886. — Vriemoët, *Athen. Fris.*, p. 883. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Littéraire des Pays-Bas*, t. VI, p. 229-231.

INTHIEMA (*Hero* de), jurisconsulte et poëte hollandais, fils du précédent, né dans l'Ost-Frise en 1576, mort à Franeker, en novembre 1623. Il fit ses études à Franeker, où il fut reçu docteur, le 28 juillet 1593. Il retourna dans sa province, qu'il quitta pour exercer l'emploi de *censor militaris* (grand-prévôt, juge militaire) dans les troupes du comte de Nassau, gouverneur de Frise. En 1618, il devint bibliothécaire et secrétaire de l'université de Franeker. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1621. Suivant Paquot, c'était un médiocre écrivain. On a de lui : *Circa gentilitias familiarum Domos, earumque appendentes prærogativas masculas, et defunctorum supremas super iisdem voluntates, malæque fidei possessorum machinationes*, etc.; Leuwarde, 1619, in-4°; — *Disceptatio juridica super esse inter comitem Frisiæ orientalis Ennonem et Fridericum, liberum baronem in Schwartzenborch*; Leuwarde, 1619, in-4°; — *Censura, Judicium, sive opinio super C*** et contra atrocissimos Evangelii implacabiles, insatiabiles et hostes belligerandi fides, quam Ernestus, princeps et comes Mansveldiæ, et Christianus Brunswicensis præstiterunt*, etc.; 1621, in-4°; — *Elegia, in qua ex causis probabilibus, per inconsideratam Bergopzomæ factam obsidionem, regni Hispanici periodus prædicitur*; 1621, in-4°. L—z—e.

Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 383. — Vriemoët, *Athen. Fris.*, p. 383-385. — Paquot, *Mém. pour servir à l'His. Litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 232.

IN-TI, second et dernier empereur de Chine de la dynastie des Han postérieurs, élu en 948, mort en 950 de notre ère. Il succéda à son père, Kao-tsou, fondateur de la seconde dynastie des Han. Avant de monter sur le trône, In-ti s'appelait *Lieou-tching-yeou*. Sous son règne les eunuques recouvrèrent toute leur puissance dans le palais impérial; le caractère faible de In-ti le fit tomber de faute en faute. Ayant donné ordre de mettre à mort Kouo-weï, général qui avait contribué à placer son père sur le trône, et qui lui avait rendu de signalés services, ce général marcha avec ses troupes vers la capitale, et mit en fuite l'armée impériale; de sorte que In-ti, resté presque seul, dut se sauver dans un village, où il fut tué avant d'avoir été reconnu. L'empire passa dès lors entre les mains de Kouo-weï, qui fonda, sous le titre de Taï-tsou, la dynastie des Tcheou postérieurs. R. F.

Mailla, *Histoire générale de la Chine*, tome VII.

INTIERI (*Barthélemy*), économiste et mécanicien italien, né à Pistoie, dans la Toscane, vers 1676, mort à Naples, le 21 février 1757. Il vint très-jeune à Naples y étudia particulièrement la philosophie et les mathématiques, et enseigna ensuite ces deux sciences. La famille Corsini lui confia la direction de vastes domaines dont il doubla rapidement le revenu; le grand-duc de Toscane voulut aussi l'avoir pour intendant des propriétés qu'il possédait dans le royaume de Naples, et la maison Rinuccino de Florence le chargea de surveiller ses intérêts dans le même pays. Ces occupations multiples familiarisèrent Intieri avec les faits qui servent de base à l'économie politique; en même temps, les profits considérables qu'il en retira lui permirent de consacrer une partie de sa fortune aux progrès de cette science. Il établit à Naples une école de commerce. Il introduisit la méthode d'emmaganiser les blés dans les silos, et imagina l'étuve à blé, machine destinée à préserver les grains en les privant par la dessiccation de leur faculté germinative. Il perfectionna le *paloreis*, anciennement employé par les habitants d'Amalfi et de Vico pour transporter le bois du sommet des montagnes au bord de la mer; il rendit cette machine plus commode et plus puissante. Il trouva une manière d'imprimer les billets de loterie qui rendit la contrefaçon impossible et produisit, pour le trésor royal, si l'on en croit Galanti, une économie de quatre mille ducats par an. Enfin il fonda à ses frais, en 1754, dans l'université de Naples, une chaire de commerce (ou d'économie politique), dont le premier titulaire fut son ami le P. Genovesi. On a d'Intieri : *Della perfetta Conservazione del Grano*; Naples, 1754, in-fol.; on a quelquefois attribué à Galiani cet ouvrage dont Intieri aurait fourni l'idée et la matière. On a prétendu aussi qu'Intieri et le marquis de Rinuccini avaient fourni à Galiani les matériaux de son traité *Sur la Monnaie*. Z.

Genovesi, *Discorso sopra il Fine delle Scienze*. — Galanti, *Elogio storico dell' ab. Genovesi* (troisième édit.); Florence, 1781, p. 161. — Villarosa, *Ritratti*, p. 168. —

Biografia universale (édit. de Venise). — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 78.

INTORCETTA (1) (Le père *Prosper*), missionnaire sicilien en Chine, de la Compagnie de Jésus, né à Piazza, en 1625, mort le 3 octobre 1696. A l'âge de seize ans, il s'échappa du collége de Catane, et abandonna l'étude du droit pour aller auprès des jésuites de Messine leur faire part de sa vocation arrêtée pour les missions chrétiennes. Après avoir acquis des connaissances suffisantes en théologie, il partit pour la Chine avec seize autres jésuites. Intorcetta prononça ses vœux à Macao, et pénétra, dans le courant de la seizième année du règne de Chun-tchi (1659), dans la province de Kiang-si, où il s'établit. Il y construisit une église, et un grand nombre de Chinois furent baptisés par ses soins. Dénoncé au vice-roi de la province, il eut son église rasée et dut se cacher pour éviter le péril qui le menaçait. En 1664, il fut condamné à la bastonnade et à l'exil; mais cette persécution fut réduite à un emprisonnement à Macao. Un autre missionnaire s'étant offert à sa place, il put se rendre à Rome pour exposer au général de son ordre la triste condition des chrétiens dans l'empire chinois. De retour en Chine, il y retrouva ses compagnons de captivité libérés. Il s'établit ensuite à Hang-tcheou, capitale du Tche-kiang. Lors de la persécution de 1690, il comparut devant divers tribunaux chinois érigés contre les missionnaires chrétiens : il y fit preuve d'une grande énergie, qui lui valut l'admiration même de ses juges. On a du père Prosper Intorcetta les ouvrages suivants, pour la plupart extrêmement rares en Europe : *Taï-hio* (ou La grande Étude de Confucius et de son disciple Tseu-sse), texte original avec une traduction latine par le père Ignace de Costa, jésuite portugais, édition xylographique imprimée à Kien-tchang-fou (province du Kiang-si) en 1662; — *Tchoung-young* (ou l'Invariabilité dans le milieu, l'un des quatre Livres de Confucius et de son école); édition imprimée partie xylographiquement à Canton, partie typographiquement à Goa, en 1669, petit in-fol. Cet ouvrage, extrêmement rare, est précédé d'un *Confucii Vita*. La réimpression de ce livre à Goa (1611, in-8°), citée par Pinèlo, est inconnue jusqu'à présent des bibliophiles; — *Lun-yu* (Le Livre des Discussions philosophiques de Confucius), sans lieu ni date, 1 vol. petit in-fol. (rarisime); — *Testimonium de Cultu Sinensi*; Lyon, 1700, in-8°; — *Compendiosa Narratione dello Stato della Missione Cinese, cominciando dall' anno* 1581 *sino al* 1669, *offerta in Roma all' Em. Sign. Card. della sacr. Congregat. de Propag. Fid.*; Rome, 1671 ou 1672 (?), in-8°. Il reste du père Prosper Intorcetta une paraphrase complète et inédite des livres de Confucius communément désignés sous le nom de *Les Quatre-Livres* (en chinois : *Sse-chou*). P. F.

Nouveaux Mélanges asiatiques, par Abel Rémusat (tome II); in-8°. — *Histoire générale de la Chine*, par le père Moyriac de Mailla (tome X); in-4°. — *Gemelli Careri*, tom. IV, p. 176. — *Ching-Kiao-sin tching* (Notice sur les missionnaires chrétiens en Chine); in-8°, en chinois.

(1) Le nom *Intorcetta* est écrit en chinois *In-to-tse* (prononciation mandarine).

INVEGES (*Augustin*), historien sicilien, né à Sciacca en 1595, mort à Palerme au mois d'avril 1677. Il embrassa l'état ecclésiastique et passa quelque temps dans la société de Jésus, où il enseigna la philosophie et la théologie. Il en sortit pour se consacrer tout entier à l'étude des Pères de l'Église et à des recherches sur l'histoire de la Sicile. La riche bibliothèque de Fr. Schiafani, prêtre de Palerme, lui fournit une grande quantité de matériaux, dont il tira habilement parti. On a de lui : *Palermo Antico, parte prima degli Annali della felice città di Palermo, prima sedia, corona del re e capo del regno di Sicilia*; Palerme, 1649, in-fol.; cet ouvrage, estimé et rare, a été inséré dans le *Thesaurus Antiquitatum Siciliæ* de Burmann, t. X; — *Palermo Sacro*; deuxième partie des *Annali... di Palermo*; Palerme, 1650, in-fol.; — *Palermo Nobile*, troisième partie des *Annali*; 1651, in-fol.; — *La Carthagine Siciliana, historia della città di Caccamo, divisa in libri dui*; Palerme, 1651, in-4° : le troisième livre parut après la mort de l'auteur, par les soins d'Amati; Palerme, 1708; Burmann a inséré cet ouvrage dans son *Thesaurus Antiquitatum Siciliæ*, t. X; — *Historia Sacra Paradisi terrestris et S. S. Innocentiæ status*; Palerme, 1651, in-4°. Invéges laissa plusieurs ouvrages inédits, entre autres des *Annales Regni Siciliæ* en 4 vol. in-fol., dont l'introduction seule a été publiée par le P. Michel de Giudice, sous ce titre : *Ad annales siculos præliminaris Apparatus*; Palerme, 1709, in-4°. Z.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, t. I, p. 87. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. XI.

***ION** (Ἴων), poëte et historien grec, né à Chios, vers la 74ᵉ olympiade (484-481 avant J.-C.), mort vers la 89ᵉ olympiade (421-424 av. J.-C.). Il était fils d'Orthomène. Les Athéniens le surnommèrent fils de Xuthus, par allusion au mythologique Ion (1). Il vint jeune à Athènes, comme on le voit par sa liaison familière avec d'illustres habitants de cette ville, beaucoup plus âgés que lui. Dans ses *Souvenirs*, dont il ne reste malheureusement que de rares fragments, il racontait ses conversations avec Cimon, dont il était l'admirateur, avec Eschyle, dont il fut l'ami intime et qui lui enseigna l'art dramatique. Il connut aussi Périclès, se brouilla avec lui pour une rivalité d'amour, et ne lui pardonna jamais. Il fit jouer sa première tragédie dans la 82ᵉ olym-

(1) Ion, le fabuleux ancêtre des Ioniens, était, suivant les mythographes, fils d'Apollon et de Créuse, fille d'Erechthée et femme de Xuthus. La légende d'Ion a fourni le sujet d'une des plus belles pièces d'Euripide.

piade (452 avant J.-C.). Cimon mourut peu après, et Periclès devint tout-puissant : ce fut pour Ion un double motif de quitter Athènes. Il revint à Chios, où en 440 il eut l'occasion de dîner avec le poëte Sophocle, qui allait prendre le commandement de l'expédition de Samos. Le récit de ce banquet avec les propos enjoués des convives et le badinage hardi de Sophocle, se lit dans une charmante page des *Souvenirs* conservée par Athénée. On ne sait combien se prolongea le séjour d'Ion à Chios; mais en 429 il était de retour à Athènes, et faisait jouer une tragédie en compétition avec Euripide et Iophon. Il mourut avant 421, puisque Aristophane, dans sa comédie de *La Paix*, jouée cette année même, le place au nombre des hommes devenus *astres* après leur mort.

Ion remporta une fois le prix de la tragédie, et comme il avait gagné en même temps celui du dithyrambe, il manifesta sa reconnaissance pour les Athéniens en leur faisant distribuer à chacun une cruche de vin de Chios. Une pareille munificence prouve qu'Ion était riche. Les critiques portent diversement le nombre de ses tragédies à douze, à trente et à quarante. Nous avons les titres et quelques fragments de dix tragédies : Ἀγαμέμνων, Ἀλκμήνη, Ἀργεῖοι, Μέγα Δρᾶμα, Φρουροί, Φοῖνιξ ἢ Καινεύς, Φοῖνιξ δεύτερος, Τεῦκρος, Εὐρυτίδαι, Λαέρτης, et d'un drame satirique Ὀμφάλη. Longin traite très-sévèrement les tragédies d'Ion. Il n'y voit qu'élégance sans vigueur, et estime que toutes ensemble elles ne valent pas *Œdipe* de Sophocle. Les contemporains d'Ion et les critiques d'Alexandrie semblent en avoir jugé autrement, puisque les uns le couronnèrent, et les autres le placèrent sur le *canon* des cinq poëtes tragiques athéniens. Il eut pour commentateurs Arcésilaüs, Batton de Sinope, Didyme, Épigène et même Aristarque.

Le scoliaste d'Aristophane dit que, outre ses tragédies, Ion composa des poëmes lyriques, des comédies, des épigrammes, des péans, des hymnes, des scolies et des élégies. Quant aux comédies, comme il n'en est pas question ailleurs, le scoliaste peut avoir fait une confusion entre comédie et tragédie, bien que son assertion n'ait rien d'improbable eu égard à la fécondité d'Ion. Il reste de ses élégies quelques fragments recueillis par Brunck (*Analecta*, vol. I, p. 161). Le même scoliaste cite d'Ion les ouvrages en prose suivants : Πρεσβευτικόν; — Κτίσις; — Κοσμολογικός; — Ὑπομνήματα, et quelques autres qu'il ne spécifie pas. On ne sait ce que pouvait être le premier de ces ouvrages, qui parut supposé même aux anciens; le titre complet du second était Κτίσις Χίου : histoire de Chios écrite dans le dialecte ionien et dans le genre, sinon à l'imitation d'Hérodote. Le Κοσμολογικός devait être un ouvrage de philosophie, probablement le même que le Τριαγμός ou Τριαγμοί attribué aussi à Ion, et qui expliquait la formation du monde suivant la théorie orphique ou pythagoricienne des triades. Nous avons déjà parlé des Ὑπομνήματα (Souvenirs), que certains critiques identifient avec un autre de ses ouvrages intitulé : Ἐπιδημίαι ou Ἐκδημητικός, lequel contenait soit le récit de ses propres voyages, soit la relation des visites faites à Chios par d'illustres personnages. On a souvent confondu Ion de Chios avec Ion d'Éphèse, rapsode du temps de Socrate, et qui a donné son nom à un des dialogues de Platon; Bentley a démontré clairement que c'était une erreur. Les fragments de Ion ont été recueillis par C. Nieberding : *De Ionis Chii Vita, Moribus et Studiis doctrinæ*, Leipzig, 1836; par Kopke : *De Ionis poetæ Vita et Fragmentis*, Berlin, 1836, et dans le *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1836, p. 589-605; les restes de ses tragédies ont été insérés dans les *Fragmenta Tragicorum Græcorum* de Wagner (*Bibl. Græca* de A. F. Didot), et les fragments de ses ouvrages en prose dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Müller, t. II, p. 44 (même collection). L. J.

Strabon, XIV, p. 645. — Suidas, Eudocie, Harpocration, au mot Ἴων. — Plutarque, *Cimon*, 5, 9, 16; *Pericles*, 5, 28; *De Profect. in Virt.*, 8, p. 79. — Aristophane, *De Pace*, 830, avec la note du scoliaste. — Athénée, X, XI, XIII, XIV. — Diogène Laerce, IV, 31. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. II, p. 307. — Bentley, *Epistola ad Joh. Millium Chronico Joannis Malelæ subjuncta*, Oxford, 1691, et dans ses *Opuscula*. — Nitzsch, *Proleg. ad Plat. Ion.* — Welcker, *Die Griech. Trag.*, p. 938-958. — Kayser, *Historia critica Trag. Græc.*, Gœttingue, 1845, p. 176-190.

* **IOPHON**, poëte tragique athénien, fils de Sophocle et de Nicostrate, vivait vers 420 avant J.-C. Il fit jouer des tragédies du vivant de son père, et l'on prétend même qu'il lutta contre lui. Il eut le second prix en 429, dans un concours où Euripide fut le premier et Ion le troisième. Il remporta, on ignore à quelle époque, une brillante victoire (ἐνίκησε λαμπρῶς, dit le scoliaste). On n'a point d'autres détails sur sa vie, mais l'on sait qu'il vivait encore en 405. Dans ses *Grenouilles*, représentées à cette date, Aristophane parle de lui comme du seul bon poëte tragique qui reste aux Athéniens; mais il doute que, privé de son père (qui venait de mourir), il puisse maintenir sa réputation, donnant par là à entendre que les tragédies du fils étaient retouchées, peut-être composées par le père. Les anciens en connaissaient cinquante; dont les suivantes sont mentionnées par Suidas : Ἀχιλλεύς, Τήλεφος, Ἀκταίων, Ἰλίου πέρσις, Δεξαμενός, Βάκχαι, Πενθεύς : les deux derniers titres appartiennent évidemment à la même pièce. Peut-être faut-il ajouter à cette liste un drame satyrique intitulé Αὐλῳδοί, mentionné par Clément d'Alexandrie (*Stromata*, I). Ces pièces, dont il ne reste presque rien, ont moins contribué à faire connaître Iophon que le procès qu'il intenta à son père (*voy.* SOPHOCLE). Il se réconcilia avec lui, et inscrivit sur sa tombe une épitaphe où il était question de l'*Œdipe à Colone*, tragédie

i avait eu tant d'influence sur la décision des ges. Y.

Suidas, aux mots Ἰοφῶν, Σοφοκλῆς. — Aristophane, *Ranæ*, 73-78, avec les *Scolies*. — Valère Maxime, VIII, 7. · Welcker, *Die Griech. Trag.*, p. 975-977. — Kayser, *Hist. crit. Trag. Græc.*, p. 76-79.

IOUSOUF. *Voy.* YOUSOUF.

IPHICRATE (Ἰφικράτης), général athénien, né en 419 avant J.-C., mort vers 350 avant J.-C. Il était fils d'un cordonnier nommé, à ce que l'on croit, Timothée. Il se distingua d'abord à une bataille navale (peut-être celle de Cnide, en 394) où il s'empara d'un vaisseau ennemi. Cet exploit lui valut, malgré sa jeunesse, le commandement des troupes envoyés au secours des Béotiens après leur défaite à Coronée. L'année suivante, il conduisit un corps de mercenaires à la défense de Corinthe; il ne put pas empêcher le général Praxitas de vaincre les forces réunies des Corinthiens, des Argiens, des Béotiens et des Athéniens, mais l'empêcha de profiter de sa victoire. Comprenant que dans l'état de lassitude où se trouvaient les divers peuples de la Grèce, une bataille rangée n'était pas probable, et que les parties belligérantes s'en tiendraient à une guerre d'escarmouches, d'incursions et de ravages, il modifia dans cette prévision l'organisation de ses soldats, et leur donna plus de légèreté. Au lourd bouclier il en substitua un plus petit, remplaça la vieille cotte de mailles par une cuirasse en toile, et fit porter à ses soldats une légère chaussure, qui fut appelée de son nom *iphicratides* (ἰφικρατίδες). Il leur donna en même temps des épées et des piques plus longues. Avec ces troupes, devenues plus mobiles sans avoir perdu de leur solidité, il se porta rapidement sur le territoire de Phlius, en Arcadie, et obligea les Spartiates d'envoyer leurs forces de ce côté. Il vint ensuite au printemps de 392 tenir garnison avec ses *peltastes* (soldats armés du petit bouclier) à Peiræum, sur le territoire de Corinthe. Cette ville, menacée par Agésilas, appela à son secours Iphicrate. Le mouvement d'Agésilas était une feinte. Il en voulait réellement à Peiræum, et il s'empara de cette forteresse aussitôt qu'elle eut été abandonnée par le général athénien. Celui-ci prit une éclatante revanche en détruisant près de Corinthe un détachement spartiate. Il profita de ce succès pour reprendre Sidus et Crommyon, qui avaient été conquis par Praxitas, et pour enlever à Agésilas la ville d'Œnoé. Il aurait probablement forcé le roi spartiate, si les Argiens, qui redoutaient son ambition, n'avaient obtenu son rappel. Les Athéniens l'envoyèrent en 389 dans l'Hellespont contre Anaxibius, qui fut vaincu et tué. Iphicrate fut encore une fois arrêté au milieu de ses succès par la pacification générale connue sous le nom de *traité d'Antalcidas* (387). Au lieu de revenir à Athènes, il offrit ses services à Senthers, roi des Odrysses, et le rétablit sur le trône, puis à Cotys, qui lui donna sa fille en mariage et lui fournit les moyens de bâtir la ville de Drus. En 377 les Athéniens l'envoyèrent avec vingt mille mercenaires à Pharnabaze, qui se préparait à envahir l'Égypte insurgée. Les préparatifs de l'expédition durèrent plusieurs années, et, dès les débuts de la compagne, il s'éleva un désaccord entre Iphicrate, qui aurait voulu attaquer immédiatement Memphis, et le satrape, qui temporisa, laissa passer le moment et fut forcé de se retirer devant l'inondation. Iphicrate, se rappelant comment les Perses avaient traité Conon, et craignant pour sa sûreté personnelle, s'enfuit à Athènes en 374. Pharnabaze rejeta sur lui le mauvais succès de l'expédition et demanda qu'il fût mis en jugement; les Athéniens le poursuivirent, mais les circonstances ne leur permettaient pas de se priver de ses secours. La guerre s'était rallumée entre eux et les Spartiates. Iphicrate, avec une flotte réunie à la hâte en 373, fit voile pour Corcyre, battit les renforts que Denys de Syracuse envoyait aux Lacédémoniens, et poussa les opérations avec une vigueur qui hâta la conclusion de la paix, en 371.

Lors de l'invasion du Péloponnèse par Épaminondas, en 369, Iphicrate commanda les troupes envoyées par Athènes au secours de Sparte. Il ne put, ou ne voulut rien faire, et laissa les Thébains opérer tranquillement leur retraite à travers l'isthme de Corinthe. Il partit ensuite pour Amphipolis dont les Athéniens méditaient le siége. Ne pouvant rien entreprendre contre cette ville avec le faible corps qui lui était confié, il s'occupa des affaires de la Macédoine. Eurydice, veuve d'Amyntas II, vint implorer son secours contre le prétendant Pausanias. Plaçant ses deux fils Perdiccas et Philippe sur les genoux du général athénien, et lui rappelant qu'Amyntas l'avait autrefois adopté pour fils, elle le conjura de défendre deux enfants qui étaient ses frères d'adoption. Iphicrate chassa en effet Pausanias, et Ptolémée d'Alorus, qui passait pour être l'amant d'Eurydice, devint régent de Macédoine. Le nouveau régent montra peu de reconnaissance aux Athéniens, et s'opposa à leurs projets sur Amphipolis. Iphicrate n'en parvint pas moins avec le secours de l'aventurier Charidème à réduire cette ville à l'extrémité, et il allait s'en emparer lorsque Timothée le remplaça dans son commandement. Ses liaisons avec les barbares l'avaient rendu suspect aux Athéniens, qui ne voulaient pas le laisser à la tête de leurs troupes lorsqu'ils étaient en guerre avec son beau-père Cotys. Timothée insistait même pour qu'Iphicrate fût privé par un jugement de ses droits de citoyen. Iphicrate échappa à cette condamnation, et se retira d'abord à Antissa, puis dans sa ville de Drus. Les Athéniens le rappelèrent après la mort de Chabrias, et lui donnèrent un commandement dans la guerre sociale. Il avait pour collègues Timothée, Ménesthée et Charès. Celui-ci, voyant ses plans contrariés par les autres généraux, les accusa devant le peuple, et obtint leur

mise en jugement. Iphicrate et Ménesthée furent acquittés, en 355; Timothée seul fut condamné à une forte amende, en 354. On ne connaît rien des dernières années d'Iphicrate, mais on sait qu'il ne vivait plus à l'époque où Démosthène prononça son discours contre Midias, en 348.

Iphicrate appartient, comme Chabrias et Charès, à cette classe de hardis hommes de guerre qui maintinrent au quatrième siècle la puissance d'Athènes, mais qui n'eurent pas les qualités nationales des Cimon, des Aristide et des Périclès. Chefs de mercenaires, employés à des expéditions lointaines, ils ne venaient guère à Athènes que pour recevoir des récompenses ou répondre à des accusations, et prenaient à peine part aux affaires publiques. Ils avaient soin de se ménager l'appui de quelques orateurs célèbres, et Iphicrate fut particulièrement lié avec Lysias.

Iphicrate, fils du précédent, fut un des ambassadeurs envoyés de Grèce à Darius Codoman. Ses collègues et lui tombèrent après la bataille d'Issus, en 333, entre les mains des Macédoniens. Alexandre, qui se rappelait les rapports de la famille royale avec Iphicrate le père, traita le fils avec beaucoup d'égards. Celui-ci mourut peu après, et ses os furent rapportés à ses parents.

Y.

Cornélius Népos, *Iphicrates*. — Suidas, aux mots Κάρκινος, Ξενικόν, Δρῦς, Ἰφικράτης. — Harpocration, aux mots Ξενικόν et Δρῦς. — Plutarque, *Apoph.*; *Pelops.* 2; *Agesil.*, 22; *Vitæ decem orat. Lysias.* — Aristote, *Rhet.*, I, 7, 9; II, 23; III, 10. — Démosthène, *Philip.*, I; *cont. Arist.*, *cont. Timot.*, *cont. Meid.* — Scoliaste sur le *Plutus* d'Aristophane, 173. — Diodore de Sicile, XIV, 86, 91, 92; XV, 29, 41-43, 47; XVI, 57. — Polyen, I, 9; III, 9. — Xénophon, *Hellen.*, IV, 4, 5, 8; VI, 2, 3. — Platon, *Menon.* — Andocide, *De Pace.* — Strabon, VIII, p. 389. — Pausanias, III, 10. — Athénée, IV, p. 131. — Isée, *De Hæred. Menecl.* — Æschine, *De falsa Legatione.* — Denys d'Halicarnasse, *De Lysia.* — Dinarque, *Cont. Philocl.* — Quintilien, V, 10. — Arrien, *Anabasis*, II, 15. — Quinte-Curce, III, 10. — Rehdantz, *Vitæ Iphicratis, Chabriæ, Timothei Athen.*; Berlin, 1845, in-4°. — G. Grote, *History of Ancient Greece*, t. IX et X.

IRAILH (*Augustin-Simon*), historien et littérateur français, naquit au Puy-en-Velay, le 16 juin 1719, et mourut au mois de mars 1794. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de l'église collégiale de Monistrol, et ensuite prieur-curé de Saint-Vincent dans le diocèse de Cahors. S'il faut s'en rapporter à une indication donnée par l'abbé Sabatier de Castres, il fut chargé de l'éducation d'un des petits neveux de Voltaire, ce qui expliquerait, selon ce critique, l'espèce de partialité avec laquelle l'abbé Irailh a rendu compte des démêlés de l'auteur de La *Henriade* avec l'abbé Desfontaines, J.-J. Rousseau et Maupertuis, dans son principal ouvrage, recherché encore aujourd'hui, et qui a pour titre : *Querelles littéraires, ou mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*; Paris, 1761, 4 vol. in-12, avec cette épigraphe, *Tantæne animis cœlestibus iræ!* Ces Mémoires sont divisés en trois parties distinctes; la première traite des querelles d'auteur à auteur; la seconde, des querelles générales, ou sur de grands sujets; la troisième, de querelles des corps contre d'autres corps, ou même contre un seul particulier. L'intérêt que l'auteur a su répandre sur l'exposé des divers incidents de ces tournois littéraires, les anecdotes singulières ou piquantes dont il est semé, expliquent suffisamment le succès du livre, qui a de plus le mérite d'être si bien écrit qu'il fut d'abord attribué à Raynal et ensuite à Voltaire. L'abbé Sabatier assure même « qu'on n'y peut méconnaître en plusieurs endroits la touche et les « idées de l'historien du siècle de Louis XIV; « c'est sa manière d'écrire, sa tournure d'esprit « et sa façon de penser ». On aurait pu sans doute grossir le livre d'un plus grand nombre de démêlés littéraires, ayant eu plus ou moins de retentissement; mais l'auteur nous semble s'être maintenu dans des limites fort sages, en se bornant au choix qu'il a fait parmi tant de matériaux que l'esprit d'hostilité scientifique ou littéraire mettait à sa disposition. On doit à l'abbé Irailh un autre ouvrage également intéressant par son objet, et qui a mérité la même estime; c'est l'*Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France, où l'on trouve des anecdotes sur la princesse Anne, fille de François II, duc de Bretagne*; Paris, Durand, 1764, 2 vol. in-12. *La France littéraire* de 1778 mentionne comme ayant été composée par lui, mais sans en faire connaître la date ni le format, une tragédie en cinq actes et en prose, intitulée : *Henri le Grand et la marquise de Verneuil, ou le triomphe de l'héroïsme, accompagnée de notes ainsi que de plusieurs lettres de Henri IV à la marquise.* Il y a lieu de croire que cette espèce de drame n'a pas été imprimé; car on en cherche vainement le titre dans plusieurs collections dramatiques, et notamment dans celle de M. de Soleinne, la plus complète et la plus étendue de celles qui aient été formées. On a aussi attribué à l'abbé Irailh l'*Histoire de miss Honora, ou le vice dupe de lui-même*, 1766, 4 parties, in-12; mais elle est de Lefèvre de Beauvray, qui, dans une lettre écrite aux auteurs du *Journal Encyclopédique*, a prétendu avoir dicté ce roman « à un galant homme de ses amis » (l'abbé Irailh), qui s'en fit « ensuite l'éditeur et le vendeur ». C'est un trait qui aurait pu servir de complément à la nomenclature des querelles littéraires.

J. Lamoureux.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Docum. partic.*

IRALA YUSO (Fra *Mathias-Antonio*), peintre et graveur espagnol, né à Madrid le 25 février 1680, mort dans la même ville le 16 décembre 1753. Il appartenait à une riche famille du Guipuscoa, et montra dès sa jeunesse de grandes dispositions pour le dessin et la peinture. Des motifs, restés inconnus, le déterminèrent, le 22 mars 1704, à entrer chez les franciscains de Madrid, et, durant quarante-huit années, il professa ou pra-

tiqua dans sa cellule l'art qui fit sa réputation. Irala Yuso a formé de bons élèves. Parmi ses meilleurs tableaux on distingue à Madrid, *Saint François de Paule distribuant des plantes médicinales à des malades* et plusieurs autres traits de la vie du même saint; à Alcala de Henarès, *Saint Thomas d'Aquin*. Il a beaucoup gravé, et les musées de Madrid et de l'Escurial possèdent une grande quantité de ses esquisses, dessins, estampes, etc. A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Don Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo* (Madrid, 1835). — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

IRALA. *Voy.* YRALA.

IRELAND (*Samuel*), écrivain et graveur anglais, né à Londres, vers 1750, mort en 1800. D'abord ouvrier tisserand à Spitalfields, il devint marchand de curiosités dans le Strand. Il savait passablement dessiner et graver. Pour tirer parti de ce talent, il écrivit des voyages avec des vues gravées principalement à *l'aquatinta* des endroits qu'il avait visités. Il débuta par un *Tour through Holland, Brabant, and a part of France, made in the autumn of* 1789, *illustrated with prints;* Londres, 1790, 2 vol. in-8°. Ensuite parurent : *Picturesque Views on the river Thames;* 1792, 2 vol. in-8°; — *Picturesque Views on the river Medway;* 1793, in-8°; — *Graphic illustrations of Hogarth;* 1794-1799, 2 vol. in-8°; — *Picturesque Views on the Upper or Warwickshire Avon;* 1795, in-8°. Il eut le malheur de devenir le complice involontaire d'une fraude littéraire de son fils (*voy. Samuel-Wil.-Hen.* IRELAND); le regret qu'il en ressentit hâta, dit-on, sa mort. On a encore de lui : *Picturesque Views and an historical account of the Inns of Court in London and Westminster;* 1800, in-8°. Ces ouvrages ont peu de valeur; cependant ils sont encore utiles à consulter pour l'histoire de certaines localités qui ont beaucoup changé depuis le siècle dernier. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

IRELAND (*Samuel-William-Henry*), littérateur anglais, fils du précédent, né à Londres, dans le Strand, en 1777, mort le 17 avril 1835. Il fut élevé dans une école privée en France. En 1795, il accompagna son père dans un voyage à Stratford-sur-Avon. Voyant que celui-ci, plein d'enthousiasme pour Shakspeare, ne désirait rien tant que d'en trouver quelque relique, il imagina d'en fabriquer une. Il lui présenta un autographe de Shakspeare, et déclara l'avoir trouvé parmi de vieux papiers. Émerveillé d'une si belle découverte, Ireland encouragea son fils à continuer ses recherches. Le jeune faussaire continua en effet, et il en résulta une masse de manuscrits qui, étalés dans la maison de Samuel Ireland, trompèrent la crédulité publique. Entre autres productions se trouvait une tragédie de *Vortigern*, que Sheridan acheta pour le théâtre et fit jouer devant une salle comble et très-disposée à applaudir. Mais toute la bienveillance de l'auditoire ne put tenir contre cette détestable rapsodie, où l'on cherchait en vain quelque trait digne de Shakspeare. Aussi quand l'acteur Kemble prononça ce vers de son rôle :

Et maintenant c'en est fait de cette solennelle moquerie,

la tempête éclata, et il fallut baisser le rideau. *Vortigern* disparut pour toujours du théâtre. En même temps les attaques de Malone et d'autres critiques éveillèrent les soupçons d'Ireland père, qui interrogea son fils, en obtint l'aveu de la fraude, et reconnut publiquement son erreur. Samuel William Ireland quitta la maison paternelle, et vécut des nombreux produits de sa plume. A la fin de 1796, il publia un opuscule où il se reconnaissait l'auteur des manuscrits qu'il avait produits sous le nom de Shakspeare. Ce petit ouvrage reparut, fort augmenté, avec le titre de *Confessions*, en 1805. Ireland écrivit aussi des romans : *The Abbess;* 1799, 4 vol.; — *Gandez the Monk;* 1804, 4 vol.; — *The Woman of feeling*, 4 vol.; et un poëme : *Neglected Genius;* 1812. Toutes ces productions ne valaient pas mieux que les prétendus manuscrits de Shakspeare, et attirèrent infiniment moins l'attention. Jusqu'à la fin de sa vie, il continua d'écrire pour les libraires. Parmi ses derniers ouvrages le plus important est la partie descriptive d'une *Histoire illustrée du Comté de Kent*, en 4 vol. Z.

Gentleman's Magazine, 1796-7. — *Monthly Review*, vol. XII, XX, XXII, XXVII, XXXV. — Malone, *Inquiry*. — Chalmers, *Apology for the believers*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

IRELAND (*John*), amateur anglais, né vers 1720, aux environs de Wrem (comté de Salop), et mort en 1808. Adopté dans son enfance par la veuve de Wycherly, auteur dramatique distingué, il manifesta pour les beaux-arts un goût très-vif, qui devint la passion dominante de toute sa vie. Après avoir fait une excursion malheureuse dans la carrière commerciale, il s'occupa de tableaux, d'estampes et de livres, et devint en ces matières un des amateurs les plus éclairés de son temps. On a de lui deux monographies estimées, l'une sur l'acteur Henderson : *Life and letters of Henderson;* Londres, 1786, 2 vol.; — et l'autre sur le peintre Hogarth : *Hogarth illustrated;* Londres, 1791-1798, 3 vol. grand in-18, avec 133 planches; réimprimée en 1793 et en 1804. P. L—Y.

Rose, *New Biographical Dictionary*. — Brunet, *Manuel de l'Amateur de Livres*.

IRENÆUS. *Voy.* GIESELER.

IRÈNE (Εἰρήνη), impératrice de Constantinople, née à Athènes, vers 752, morte dans l'île de Lesbos, le 15 août 803. On ne sait rien de ses premières années. L'éclat de sa beauté et de son génie attira l'attention de l'empereur Constantin Copronyme, qui la destina à son fils et héritier présomptif, Léon. Irène fit son entrée à Constantinople le 1er septembre 769, au milieu d'un magnifique cortége. Les fiançailles furent célébrées dans la chapelle du palais deux jours

après, et le mariage s'accomplit le 17 décembre. La princesse reçut le même jour le titre d'*augusta*. Léon, avant et après son avénement, en 775, lui témoigna beaucoup de tendresse; mais un motif religieux amena une rupture entre les deux époux. Irène, élevée dans le culte des images, avait dû y renoncer solennellement pour se conformer aux opinions de Constantin et de Léon, tous deux zélés iconoclastes. Cependant elle avait gardé, peut-être par inattention, deux images dans sa chambre. L'empereur les découvrit, entra dans une violente colère, et rompit tout commerce avec l'impératrice. Il aurait même pris à son égard des résolutions plus rigoureuses, s'il n'était mort presque aussitôt après, le 8 septembre 780, laissant le trône à son fils Constantin VI, Porphyrogénète, alors à peine âgé de dix ans. Irène, régente de l'empire, gouverna avec une vigueur qui alla jusqu'à la cruauté. Les principaux actes de son administration ont été racontés à l'article Constantin VI; nous n'insisterons ici que sur les faits qui se rapportent directement à elle-même. Elle se contenta d'abord de suspendre les poursuites contre les orthodoxes (adorateurs des images) et de les favoriser secrètement; mais, en 786, elle convoqua un concile à Constantinople pour rétablir le culte des images dans tout l'empire. Les soldats de la garde, peut-être par haine contre l'impératrice et son favori l'eunuque Stauratius, étaient très-attachés aux opinions iconoclastes; ils se soulevèrent et dispersèrent les prélats du concile. Irène dissimula son indignation, fit passer les soldats en Asie sous prétexte d'une expédition contre les Sarrasins, les licencia, et les remplaça par une autre garde composée de Thraces et commandée par Stauratius. L'année suivante, elle rassembla à Nicée un nouveau concile (le septième général) qui s'ouvrit le 24 septembre et se termina le 25 octobre. Le concile rétablit le culte des images, déclara faux et hérétique le concile tenu sous Constantin Copronyme, frappa d'anathème les prélats iconoclastes, et donna au jeune empereur le titre de nouveau Constantin, et à Irène celui de nouvelle Hélène. Les décisions du concile excitèrent de nombreux mécontentements, que Constantin essaya plus tard d'exploiter pour se dérober à la tutelle de sa mère. Ses tentatives, plusieurs fois renouvelées, ne réussirent jamais complétement, et finirent par amener sa déposition et sa mort, en 797. Irène, qui avait été l'âme du complot et qui n'avait pas hésité à faire crever les yeux à son fils, resta seule maîtresse de l'empire. Elle gouverna avec toute la fermeté dont elle avait toujours fait preuve et en général avec une modération que l'on ne pouvait guère attendre d'elle. Cependant la raison d'État lui fit commettre des actes de cruauté en usage à la cour de Byzance. Les quatre fils de Constantin Copronyme, dont l'un, Nicéphore, avait eu les yeux crevés, tandis qu'on avait coupé la langue aux trois autres, voulurent revendiquer le trône; mais ils furent facilement arrêtés et exilés à Athènes. Une seconde tentative ne leur réussit pas mieux. Irène leur fit crever les yeux à tous, et les transféra à Panorme, dans la Macédoine. Tout pliait sous son ascendant, et les échecs de ses armes contre les Sarrasins dans l'Asie Mineure ne portèrent pas atteinte à son pouvoir intérieur. Le lundi de Pâques de l'année 799 elle se rendit à l'église des Saints-Apôtres, dans un char enrichi d'or et attelé de quatre chevaux blancs. Quatre patrices des plus éminents tenaient les guides. L'impératrice, magnifiquement vêtue, la couronne sur la tête, le sceptre et le globe à la main, s'avança au milieu des acclamations populaires. Les intrigues de Stauratius et d'un autre favori, nommé Aétius, qui se jalousaient et cherchaient à se renverser, créèrent des difficultés à Irène, et auraient peut-être amené la guerre civile si Stauratius n'était mort à propos, en 800. Vers la même époque, des négociations se renouèrent entre la cour de Constantinople et celle d'Aix-la-Chapelle. Si l'on en croit les historiens grecs, Irène offrit sa main à Charlemagne, et ce prince agréa ou même conçut le premier le projet d'une union qui aurait reconstitué l'empire romain; Aétius fit manquer ce plan grandiose. Le silence des Occidentaux et surtout d'Éginhard rend bien douteuse l'assertion des chroniqueurs byzantins. Irène continua de gouverner l'empire avec autant d'habileté que d'énergie, sans pouvoir faire oublier le crime auquel elle devait le trône. Elle prodigua au peuple le trésor impérial; elle fonda des hôpitaux pour les vieillards, pour les étrangers, pour les pauvres; elle fit une remise générale des dettes du fisc, et diminua les charges publiques. Ces bienfaits n'ajoutèrent rien à la stabilite de son pouvoir. Malgré sa prudence, elle se laissa tromper par les protestations de dévouement du grand-logothète (trésorier) Nicéphore, ambitieux qui joignait à une avarice sordide l'ingratitude et l'hypocrisie. Sept eunuques, commandants de la garde et hauts dignitaires du palais, s'associèrent à ses projets. Le 31 octobre 802, tandis qu'Irène était retenue par une maladie au fond du palais d'Éleuthère, les conjurés, usant de leur autorité sur la garde, se saisirent de l'impératrice, qu'ils enfermèrent dans le grand palais. Le lendemain Nicéphore, après s'être fait couronner par le patriarche intimidé, alla rendre visite à Irène, et obtint qu'elle lui livrerait ses trésors. Il promettait à ce prix de la laisser en possession du palais d'Éleuthère; mais il s'inquiéta peu de tenir sa parole : il la relégua dans l'île des Princes, où elle avait fondé un monastère, et la fit conduire peu après à Mitylène, dans l'île de Lesbos. Par haine et par avarice, il la laissa manquer même du nécessaire, et cette princesse, autrefois si magnifique, fut réduite à filer pour gagner sa vie. Elle survécut moins de dix mois à sa chute. Elle était âgée d'environ cinquante ans. Les Grecs, oubliant son crime et ne se rappelant que la protection accordée au culte des images, l'ont placée au nombre

des saintes. Ils célèbrent sa fête le 15 août, jour supposé de sa mort. L. J.

Cédrène, *Chron.*, p. 478, etc., édit. du Louvre. — Théophane, p. 399, etc., éd. du L. — Zonaras, vol. II, p. 120, etc., éd. du L. — Glycas, p. 285, éd. du L. — Vincent Mignot *Histoire de l'Impératrice Irène*; Amsterdam, 1762. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXV et LXVI. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. . — Schlosser, *Geschichte der bilderstürmenden Kaiser des Ost. Römischen Reiches*.

IRÈNE, jeune Grecque célèbre par sa beauté. Voy. MAHOMET II.

IRÉNÉE (Saint), Εἰρηναῖος, second évêque de Lyon et martyr, naquit dans l'Asie Mineure, à Smyrne ou dans les environs, à une époque sur laquelle les historiens de l'Église ne sont pas parfaitement d'accord (1), mais qu'il semble légitime de fixer entre les années 135 et 145 de J.-C., et mourut vers 202, pendant la persécution ordonnée par Septime Sévère. Tout ce qui concerne l'origine d'Irénée, la condition de ses parents, leur religion, les premières années de sa vie est couvert d'une profonde obscurité. Tout au plus peut-on dire qu'il était Grec; on sait au moins que c'est dans cette langue qu'il a composé ses ouvrages. Une lettre qu'il adressait à Florinus, un de ses condisciples, et dont Eusèbe nous a conservé un fragment, nous apprend qu'il vit et entendit saint Polycarpe. Il était à peine sorti de l'enfance (ἔτι παῖς ὤν), et l'enseignement du saint vieillard fit une si profonde impression sur lui qu'arrivé lui-même à une vieillesse avancée, il se souvenait non-seulement de ses discours, mais se représentait fort distinctement le lieu où il réunissait ses disciples et les moindres particularités de sa vie et de ses habitudes. Indépendamment de saint Polycarpe, il eut encore pour maître saint Papius, évêque d'Hiérapolis. On peut donc dire qu'il puisa la foi chrétienne aux sources primitives de la pure doctrine apostolique.

Irénée joignit à la méditation des Saintes Écritures l'étude approfondie des sciences profanes. Son âme était ardente et curieuse de toutes les connaissances humaines. Tertullien l'appelle *omnium doctrinarum curiosissimus explorator*. Dans un temps où le christianisme avait à se défendre non-seulement contre les attaques violentes de ses ennemis, mais encore contre les dangereuses nouveautés de partisans téméraires; quand il fallait répondre aux critiques des écrivains païens et en même temps combattre les entreprises et les tendances dangereuses de certains chrétiens, fourvoyés dans le mysticisme oriental, il était nécessaire, pour entrer dans l'arène, d'être armé de toutes pièces, de connaître le fort et le faible de chaque doctrine, et par conséquent de les avoir toutes examinées, même les plus superstitieuses et les plus fausses. Le commerce des philosophes et des poëtes de la Grèce, sans refroidir sa ferveur, communiqua à l'esprit d'Irénée une clarté, une élégance, une grâce que les premiers apologistes de l'Église ont trop souvent dédaignées, et à son raisonnement une souplesse et une force remarquables. C'est une question de savoir combien de temps Irénée demeura en Asie, ce qu'il y fit et s'il y fut revêtu des fonctions sacerdotales. Les auteurs anciens se taisent sur tous ces points. Grégoire de Tours rapporte qu'il fut envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe (1). Cette mission, dont on ignore le motif immédiat, n'est pas douteuse, mais il est vraisemblable que, quand il en fut chargé, son ancien maître avait cessé d'exister.

Saint Photin, évêque de Lyon, le reçut et l'attacha à son église en qualité de prêtre. Il ne tarda pas à se faire connaître, et fut apparemment un des adversaires les plus actifs de la secte de Montanus, qui, chassée de Rome, essayait de s'introduire en Gaule et d'y recruter des partisans. Le rôle qu'il joua dans cette occasion le désigna sans doute aux martyrs de Lyon, qui, écrivant au pape Éleuthère au sujet de l'hérésie montaniste, le chargèrent de porter leur lettre à Rome : « Nous avons, disaient-ils, prié notre très-cher frère et collègue Irénée de te remettre cette lettre; nous te le recommandons, et nous te prions de le regarder comme un homme brûlant de zèle pour l'Évangile de Jésus-Christ. Si nous pensions que son mérite pût être relevé par sa dignité, nous te le recommanderions très-particulièrement en qualité de prêtre (2). »

Pendant le séjour d'Irénée à Rome, le sang des chrétiens coulait en Gaule. Photin ayant reçu la couronne du martyre, Irénée fut élu à sa place évêque de Lyon (178).

Le fardeau de l'épiscopat était alors lourd à porter : aux maux permanents d'une persécution que la résignation des martyrs ne pouvait lasser s'ajoutaient, au sein même de l'Église, des divisions et des dangers domestiques. Le gnosticisme, avec ses subtilités panthéistiques, son *plérôme* et ses interminables générations d'*éons*, compromettait gravement la profonde simplicité de la métaphysique chrétienne; les sectateurs de Montanus, avec leurs extases, leur dédain excessif de la nature, et leurs aspirations vers une perfection outrée qui captivait les âmes contemplatives, tendaient à éloigner les faibles, en leur proposant un idéal inaccessible, et en rompant en visière avec les conditions les plus natu-

(1) Dom Ceillier et Lenain de Tillemont placent la naissance d'Irénée vers 120; Dupin la recule jusqu'en 140; Massuet, dans la vie d'Irénée qui précède l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, a adopté cette dernière date, et de même Mœlher, dans sa patrologie. Saint Polycarpe est mort entre 164 et 168; Irénée raconte lui-même qu'étant encore enfant il a entendu le saint martyr, déjà parvenu à l'extrême vieillesse (πάνυ γηραλέος). Si on suppose qu'Irénée est né en 120 et qu'il a reçu les leçons de Polycarpe à douze ou quatorze ans, il se sera écoulé trente-quatre ou trente-six ans entre cette époque où Polycarpe, d'après le témoignage même d'Irénée, était déjà très-vieux, et sa mort, ce qui semble très-difficile à admettre. Il paraît plus légitime de placer la naissance d'Irénée entre les années 125 et 145.

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, I, 29.
(2) Eusèbe, liv. V, ch. IV.

relles de la vie; d'autre part, l'époque de la célébration de la Pâque divisait les évêques d'Orient et d'Occident. La conférence de saint Polycarpe et du pape Anicet sur ce point avait plutôt ajourné que terminé le différend. Outre ces difficultés générales, la situation particulière du christianisme dans les Gaules exigeait d'Irénée un zèle infatigable; car la religion nouvelle n'avait pas encore de fortes racines dans ce pays, et, avant de pacifier et d'unir, il fallait gagner des âmes à la foi. Irénée se donna tout entier à cette œuvre, et avec un succès auquel Grégoire de Tours rend témoignage en disant que par sa prédication il parvint, dans un court espace de temps, à faire de Lyon une ville chrétienne. En même temps il étendait et propageait la foi par des missions apostoliques à Valence et à Besançon, et combattait les hérétiques dans des livres où il dévoilait et réfutait leurs doctrines. Les trois premiers livres de son traité contre les hérésies furent écrits sous le pontificat d'Éleuthère.

Le débat qui divisait les Églises d'Orient et d'Occident sur le jour où l'on devait célébrer la Pâque menaçait de tourner en schisme. Des deux côtés on invoquait la tradition apostolique. Le pape Anicet, sur le conseil de Polycarpe, et pour éviter tout déchirement, avait laissé les églises suivre librement leur usage sur un point où la foi n'était pas intéressée. Le pape Victor entreprit de rétablir l'unité; mais il rencontra une vive opposition de la part des évêques de l'Asie Mineure et particulièrement de Polycrate d'Éphèse. La résistance l'irrita. Irénée s'entremit, et lui persuada de suivre la politique sage et modérée de ses prédécesseurs, en lui représentant avec une respectueuse fermeté les embarras dans lesquels il engagerait l'Église. Grâce à son intervention, la question fut encore réservée. Ce fut seulement le concile de Nicée (325) qui fixa le jour de la Pâque au dimanche qui suivait la pleine lune la plus rapprochée de l'équinoxe du printemps. C'est ainsi, dit Eusèbe, qu'Irénée, remplissant toute la signification de son nom, se montra véritablement amateur de la paix par la douceur de ses mœurs, par la modération de sa conduite, et par les mouvements qu'il se donna pour la procurer à l'Église (1).

Irénée fut une des nombreuses victimes de la persécution de Septime Sévère. Les actes de son martyre n'existent plus : du temps de Grégoire le Grand, ils étaient déjà introuvables.

La liste des ouvrages de saint Irénée est longue, et prouve mieux que tous les discours son zèle et son activité. Par malheur, à l'exception de son grand traité *Contre les Hérésies* et de quelques rares fragments conservés par Eusèbe, nous avons tout perdu. Saint Jérôme cite expressément une *Épître au pape Victor sur la célébration de la Pâque*. Nous possédons encore un passage de cette lettre; — une *Épître contre Blastus*, περὶ σχίσματος. Ce Blastus paraît avoir été un chrétien judaïsant. Il s'agissait probablement dans cette lettre du débat au sujet de la Pâque; — deux *Épîtres à Florinus*, l'une *Sur la Monarchie*, ou sur cette question *Que Dieu n'est pas l'auteur du mal;* l'autre *Sur l'Ogdoade*, où il combattait l'erreur valentinienne sur le nombre de huit; — une *Épître à son frère Martin sur la tradition apostolique* (Περὶ τοῦ Ἀποστολικοῦ κηρύγματος; — un *Livre contre les Grecs*, ou *Sur la science* (Πρὸς Ἕλληνας ἢ περὶ ἐπιστήμης; — un *Recueil de traités de différents genres* (Βίβλιον διαλέξεων διαφόρων); — Eusèbe fait entendre clairement qu'Irénée avait écrit contre Marcion, et Irénée lui-même, dans sa réfutation des hérésies, marque plusieurs fois l'intention d'en parler. Saint Maxime cite d'Irénée un traité *De Fide*. Les fragments en latin d'un ouvrage qui porte ce titre, que Feuardent a donnés, ne paraissent pas pouvoir lui être légitimement attribués; il en faut dire autant d'autres fragments découverts dans un manuscrit de la bibliothèque de Turin. Le débat qui s'est élevé à ce sujet entre le chancelier Pfaff de Tubingue et Scipion Maffei n'a rien éclairci (1).

Le seul ouvrage d'Irénée qui soit venu jusqu'à nous est incontestablement le plus considérable de tous ceux qu'il a composés. Son titre exact est celui-ci : *Exposition et réfutation des Mensonges de la Gnose* (Ἔλεγχος καὶ ἀνατροφὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως). On le désigne plus communément sous le titre de *Traité contre les Hérésies*. Ce traité forme un des plus longs ouvrages de polémique de l'antiquité chrétienne. Il se divise en cinq livres. Le texte grec a péri, sauf quelques fragments assez étendus; mais la traduction latine que nous en avons est très-ancienne et peut-être contemporaine d'Irénée. Au reste, elle est fort barbare, hérissée d'hellénismes et souvent d'une intelligence très-difficile. Les objections que Semler a élevées contre l'authenticité de cet ouvrage sont peu sérieuses et ne valent pas la peine qu'on s'y arrête. Le premier livre est consacré à mettre dans tout son jour les mystères du gnosticisme valentinien. Irénée y expose cette théologie bizarre où la théorie panthéiste des émanations s'allie au dualisme oriental : il décrit la génération des éons, leur rapport avec Dieu et avec le monde, opposant les variations et les contradictions de cette doctrine à la simplicité de la tradition apostolique, une et invariable; puis il rapporte l'origine du gnosticisme à Simon le Magicien, et le suit dans ses diverses transformations jusqu'à ses derniers partisans. Le deuxième livre est employé à réfuter la doctrine gnostique. L'hypothèse de la formation du monde par une volonté et une puissance autres que celles de Dieu est inadmissible et contradictoire : Irénée montre le danger des interpréta-

(1) Eusèbe, liv. V, ch. IV.

(1) Mœlher, *Patrologie*, tom. I, pag. 317 et suiv.

tions téméraires des Saintes Écritures, et les conséquences morales de l'anthropologie des gnostiques. Dans le troisième livre, Irénée pose la question sur le terrain de l'histoire et de la tradition positives. Il fait voir que les hérétiques ne sauraient se prévaloir de l'autorité de la tradition dans l'établissement de leurs dogmes. Dans l'Église chrétienne, la tradition se perpétue par les docteurs et les évêques qui se la transmettent, pour ainsi dire, de main en main sans interruption. Ensuite il expose cette tradition elle-même et ses immuables enseignements sur les rapports du Père et du Fils, et démontre cette doctrine par l'autorité des quatre Évangiles et les décisions des Apôtres. Les raisons que donne Irénée pour établir qu'il n'y a que quatre Évangiles, ni plus ni moins, ne paraissent pas très-frappantes; il ne semble pas qu'on puisse conclure rien de semblable « de ce qu'il y a quatre régions du monde dans lequel nous vivons, et quatre points cardinaux ». Dans le quatrième livre, Irénée marque le rapport étroit de la théologie de l'Ancien Testament avec celle qui se trouve dans le Nouveau. La loi nouvelle, bien que supérieure à l'ancienne, loin de la contredire, la complète et l'achève. La Loi mosaique n'avait d'autre but que de dompter l'opiniâtreté du peuple juif, d'en réprimer les passions sauvages et de préparer les âmes à l'avénement du Christ, au règne de la charité. Aussi la Loi nouvelle a-t-elle été donnée, non pas aux seuls Juifs, mais à toutes les nations. Ce livre se termine par une défense du libre arbitre contre les sectes gnostiques et par quelques considérations qui se rattachent à cette question. Le cinquième et dernier livre a pour objet d'expliquer les effets de la rédemption, et d'établir sur des preuves solides la résurrection des corps. Irénée insiste longuement sur ce dernier point. La doctrine de la résurrection des corps était une de celles qui avaient suscité le plus d'objections contre le christianisme, de la part des philosophes et de celle des hérétiques. Un philosophe chrétien, contemporain d'Irénée, Athénagore, venait récemment de composer un traité dans lequel il prétendait démontrer la résurrection des corps par les seules lumières de la raison. Irénée entreprend de prouver que le dogme de la résurrection de la chair est intimement lié au dogme de l'incarnation. Dans la dernière partie de ce livre, on trouve l'opinion d'Irénée sur le millénaire ou règne de mille ans, auquel il croyait comme son maître Papias et comme saint Justin, son contemporain. C'est sur ce point seulement qu'Irénée pourrait être taxé d'hétérodoxie. Sa doctrine même est assez bizarre : il prétend que les âmes des justes ne parviennent pas immédiatement après leur mort à la contemplation de Dieu; mais que, comme Jésus-Christ, qui, avant de monter au ciel, a passé trois jours aux enfers, elles doivent traverser différents états intermédiaires. Le premier est celui où elles attendent la résurrection de leur corps, dans une bienheureuse communication avec Jésus-Christ. Le second celui où, ressuscités, ils doivent régner avec Jésus-Christ sur la terre au milieu de toutes les jouissances. Le troisième enfin est celui où ils sont admis à la contemplation de Dieu. Cette tache, qu'on peut justement reprocher à Irénée, disparaît du reste dans l'ensemble de son exposition de la doctrine chrétienne.

Nous avons un grand nombre d'éditions des œuvres d'Irénée : Érasme donna la première, à Bâle, en 1526. Elle fut réimprimée plusieurs fois jusqu'en 1560, tant à Bâle qu'à Paris, in-fol. et in-8°, en 1563. Les protestants Nicolas Gallasius et Grynæus en donnèrent une nouvelle édition, l'un à Genève en 1570, l'autre à Bâle en 1571, in-fol. Feuardent, frère mineur et professeur de l'université de Paris, donna la troisième édition, bien supérieure aux précédentes, à Paris, 1639 et 1675, in-fol. Ernest Grabe est l'auteur de la quatrième édition, publiée à Oxford en 1702. Cette édition est très-remarquable pour l'exécution typographique. Enfin Massuet, bénédictin de Saint-Maur, publia en 1700 à Paris, et en 1734 à Vienne, in-fol., son excellente édition. Ce travail, dit Mœlher, offre le parfait modèle d'une édition critique. On y trouve tous les fragments d'Irénée, même ceux de Pfaff et la polémique de ce dernier avec Scipion Maffei. B. AUBÉ.

Œuvres d'Irénée, édit. de Massuet, Paris, 1710. — Tertullien. — Saint Jérôme, *De Viris illustribus*. — Grégoire de Tours, I, 20. — Eusèbe, *Hist. Eccl.*, V, 4. — Dom Remy Ceillier, *Hist. génér. des Aut. Sacrés et Ecclés.*, tom. II. — Lenain de Tillemont, *Histoir. Eccles.*, tom. III. — Fleury, *Hist. Ecclés.*, tom. IV. — Mœlher, *Patrologie*, tom. II, et toutes les histoires de l'Église.

IRÉNÉE (Saint), martyr en Toscane, en 275. Suivant les hagiographes, il fut arrêté lors de la persécution ordonnée contre les chrétiens par l'empereur Aurélien. Le préteur de la Toscane, Turcius, le fit conduire à Chiusi. « Il ordonna, rapporte Baillet, qu'on l'étendît sur le chevalet, qu'on lui déchirât les côtes avec des ongles de fer, qu'on lui appliquât des torches ardentes sur les flancs. » Irénée mourut au milieu de ces cruels supplices; il avait pour compagne de martyre une dame nommée Mustiole, qui succomba sous des coups de fouet plombé. Tillemont reconnaît que les actes de ces saints « quoique graves, ne sont pas originaux »; cependant, l'Église les honore le 3 juillet. A. L.

Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, t. IV. — Baillet, *Vies des Saints*, t. II, 3 juillet. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

IRÉNÉE (Saint), martyr, décapité le 25 mars ou le 6 avril 304, à Sirmich, en Pannonie (aujourd'hui la Hongrie). Il était évêque de Sirmich, lorsque Probus, gouverneur de la Pannonie, le fit sommer de renoncer à la religion chrétienne. Probus agissait en vertu des ordres des empereurs Dioclétien et Maximien. Il offrit à Irénée divers moyens de transiger avec les lois romaines; mais le saint prélat ne daigna pas même

lui répondre. Après avoir subi diverses tortures, Irénée eut la tête coupée. L'histoire de son martyre semble authentique. L'Église l'honore le 25 mars. A. L.

Dom Ruinart, *Vitæ Sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, t. V. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 25 mars. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

IRÉNÉE, évêque de Tyr, vivait dans la première moitié du cinquième siècle. D'abord comte de l'empire, il représenta l'empereur Théodose II au concile d'Éphèse en 431, et prit parti pour les nestoriens. A la fin du concile il se rendit en toute hâte à Constantinople pour combattre dans l'esprit de l'empereur l'influence du parti contraire. Il y réussit pendant quelque temps; mais Théodose, après de longues hésitations, se déclara contre les nestoriens, et bannit Irénée de la cour, vers 435. Les évêques orientaux, qui partageaient ses opinions religieuses, l'élurent évêque de Tyr en 444. Un décret impérial ordonna de le déposer de l'épiscopat et de le priver du caractère ecclésiastique. La sentence fut exécutée en 448. Irénée écrivit dans sa retraite une histoire de la controverse nestorienne, sous ce titre : *Tragœdia, seu commentarii de rebus in synoda Ephesiæ ac in Oriente gestis*. Le texte grec de cet ouvrage est perdu; mais il reste des fragments étendus d'une vieille traduction latine publiée par Christian Lupus sous le titre fort inexact de : *Variorum Patrum Epistolæ ad concilium Ephesium pertinentes*; Louvain, 1682. Y.

Mansi, *Sacr. Concil. nov. Collect.*, vol. V, p. 417, 731. — Tillemont, *Mem. Ecclés.*, vol. XIV. — Cave, *Hist. Litteraria*.

IRÉNÉE, grammairien grec, dont les Latins traduisirent le nom en celui de *Pacatus*. On manque de détails sur sa vie, mais on sait qu'il vivait sous les Ptolémées et qu'il était établi à Alexandrie; il s'occupa surtout de recherches sur le dialecte de l'Attique et sur celui d'Alexandrie. Suidas mentionne plusieurs ouvrages d'Irénée sur différents sujets de grammaire; ils sont aujourd'hui perdus. Il avait aussi écrit un commentaire sur Apollonius, cité à diverses reprises dans les scolies qui nous sont parvenues sur ce poëte. G. B.

Suidas, *Lexicon*, t. II, p. 29, édit. de Kuster. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 170.

IRÉNÉE, surnommé *le Référendaire*, prêtre grec, qui paraît avoir été contemporain de Justinien; il reste de lui trois pièces du genre érotique; elles ont été insérées dans l'*Anthologie*. G. B.

Anthologia, édit. de Jacobs, t. III, p. 231 et XIII, 205.

* **IRÉNÉE** (*Klementievski*), théologien russe, né en 1753, à Klementief (gouvernement de Vladimir), mort à Saint-Pétersbourg, le 24 avril 1818, était un moine fort érudit, qui fut évêque de Tvar et archevêque de Pskof. Il a écrit des commentaires sur les douze petits prophètes, sur les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Hébreux, et a prononcé des sermons à la cour, imprimés à Saint-Pétersbourg en 1794. Il a, en outre, traduit en russe, soit du grec, soit du latin, plusieurs traités de différents Pères de l'Église, ainsi que les commentaires sur les psaumes du cardinal Bellarmin; Moscou, 1807, 2 vol. in-4°, et deux opuscules ascétiques de ce célèbre théologien. P^ce A. G—N.

Slovar pisatéliakh doukhovnago tchina greko-rossiiskoi Tserkvi.

* **IRÉNÉE** (*Falkovski*), prélat russe, né le 28 mai 1762, mort le 29 avril 1823, était fils d'un pauvre curé de campagne. Non content de posséder l'hébreu, le latin, le français et l'allemand, il alla en Hongrie étudier la philosophie, l'histoire et les mathématiques. Le mérite seul l'éleva à l'épiscopat, dont les prêtres mariés sont exclus en Russie. On a de lui : *Chronologie ecclésiastique*; Moscou, 1797; — *Christianæ orthodoxæ dogmatico-polemicæ Theologiæ Compendium*; Moscou, 1802, t. II, in-8°; — et des commentaires sur les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Galates; Kief, 1806, 2 t. in-8°. P^ce A. G—N.

De la Théologie dans l'Église russe, par le P. Gagarin; Paris, 1857, p. 83.

IRETON (*Henry*), homme politique et général anglais, né à Attenton, dans le comté de Nottingham, en 1610, mort le 15 novembre 1651. Il reçut son éducation au collége de La Trinité à Oxford, et il étudiait encore le droit à Middle Temple lorsque éclata la guerre civile. Il se déclara avec ardeur pour la cause du parlement, et montra des talents militaires. On prétend même que Cromwell apprit de lui les premiers éléments de l'art de la guerre. En 1646 Ireton épousa Bridget, fille aînée de Cromwell, et reçut bientôt après une commission de capitaine de cavalerie, puis de colonel. Il fut peut-être l'auteur le plus direct de la mort de Charles Ier. Les parlementaires négociaient avec ce prince, et Cromwell ne repoussait pas l'idée d'un accommodement, lorsque Ireton intercepta une lettre du roi. Cette missive prouvait que Charles n'était pas sincère et qu'au lieu des honneurs qu'il promettait aux chefs révolutionnaires, il leur réservait les plus rigoureux châtiments. Ireton et Cromwell, destinés les premiers à la vengeance royale, ne voulurent plus entendre parler de conciliation, et poussèrent impitoyablement au jugement, à la condamnation et au supplice de Charles Ier. Après l'établissement de la république, Ireton se rendit en Irlande, comme premier lieutenant de Cromwell, et au départ de ce général, il le remplaça dans le gouvernement de l'île. Sa réputation de vigueur ramena presque toute l'Irlande à l'obéissance sans coup férir. Il était au comble du succès lorsqu'il fut atteint devant Limerick d'une maladie contagieuse qui l'enleva à l'âge de quarante et un ans. Ses ennemis le représentent comme cruel dans la guerre, dissimulé, traître, hypocrite en politique. Pour son parti, au contraire, il fut un grand général, un homme d'État et un saint. Ses talents sont in-

contestables, la sincérité de ses opinions est plus douteuse; mais s'il montra une ambition peu scrupuleuse sur les moyens, il fit du moins preuve de désintéressement : il refusa une rente annuelle de 2,000 livres sur les propriétés confisquées du duc de Buckingham; le parlement la conféra après sa mort à sa veuve et à ses cinq enfants (un fils nommé Henri et quatre filles). Son corps, enseveli dans la chapelle de Henri VII, dans l'abbaye de Westminster, fut exhumé après la Restauration, attaché au gibet et brûlé à Tyburn. Z.

Biographia Britannica. — Granger, *Biographical History of England.* — Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre.*

IRIARTE (*Ignacio*), habile paysagiste espagnol, né à Azcoitia (Guipuscoa), en 1620, mort à Séville après 1669. Il étudia la peinture dans l'atelier de Herrera le Vieux (1642), et prit le goût et la couleur de ce maître; cependant il ne put réussir à représenter la figure. Il se consacra donc au paysage, et se plaça bientôt au premier rang dans ce genre. Murillo, longtemps son ami et son admirateur, exécutait les personnages de ses compositions : celles-là sont les plus précieuses. La jalousie brouilla ces deux artistes, et depuis lors Iriarte n'anima plus ses toiles. Il fut l'un des fondateurs de l'académie de Séville, dont il fut le premier secrétaire (4 janvier 1660). Les paysages d'Iriarte se font admirer par la légèreté du feuillage, le naturel vigoureux des arbres, la profondeur de l'horizon, l'heureux choix des sites, la transparence des ciels, la l'impidité des eaux, l'entente du clair-obscur, enfin par une harmonie générale; aussi les tableaux de ce maître quoique nombreux ont-ils conservé un prix élevé. A: de L.

Las Constitutiones y Actas de la Academia de Séville. — Raphael Mengs, *Las Obras*, etc.; Madrid, 1780. — Guevarra, *Los Commentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

IRIARTE. *Voy.* Yriarte.

IRICO (L'abbé *Jean-André*), érudit italien, né à Trino, près de Verceil, le 6 juin 1704, mort dans la même ville, le 2 mars 1782. Il fit ses études sous la direction de son oncle, chanoine de Casal, entra dans les ordres, et fut nommé chanoine à Livorno, dans le comté de Verceil. Ses travaux sur les annales de la Lombardie le mirent en relation avec plusieurs savants de Milan qui l'attirèrent dans cette ville. Il fut nommé en 1748 un des préfets de la bibliothèque ambrosienne. Il quitta cette position en 1764 pour aller occuper dans sa ville natale la dignité de prévôt et de curé de l'église paroissiale qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Rerum patriæ Libri tres, ab anno urbis æternæ 154, ad annum Christi 1672, ubi Montferrati principum, episcoporum, aliorumque virorum gesta ex monumentis plurimis nunc primum editis recensentur; accedit dissertatio de sancto Oglerio, Locediensis monasterii abbate, cum figuris et indicibus;* Milan, 1745, in-fol.; — *Codex Evangeliorum sancti Eusebii Magni, episcopi et martyris, manu exaratum ex autographo Basilicæ Vercellensis, ad unguem exhibitus; nunc primum in lucem prodit.;* Milan, 1748, 2 vol. in-4°. Irénée fournit beaucoup de matériaux à Irico pour sa *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, et laissa un grand nombre de manuscrits parmi lesquels on distingue : *Le Antichità ecclesiastiche, in opposizione a quelle dell' Inglese Bingam.* Z.

De Gregory, *Storia della Letteratura Vercellese.* — Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, vol. V, p. 166.

IRLAND (*Robert*), jurisconsulte écossais, né vers 1475, mort le 15 février 1561. D'une des plus anciennes familles d'Écosse, il préféra la carrière des lettres à celle des armes; après avoir étudié la philosophie dans son pays, il vint en France, vers 1496, et se fit recevoir docteur en droit à Poitiers, où il obtint une chaire en 1502. Il eut pour élèves le célèbre Baro, qui lui dédia son *Economia Pandectarum*, Roalden, Chiverny, chancelier de France, Achille de Harlay, Christophe de Thou, Brisson, Pibrac et autres hommes distingués, qui manifestèrent toujours à leur savant maître la plus grande considération. E. G.

Dreux du Radier, *Histoire Littéraire du Poitou.*

IRLAND (*Bonaventure*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Poitiers, en 1551, mort vers 1612. Il étudia la philosophie sous la direction du célèbre Ramus; quant à la jurisprudence, il eut pour maîtres son père et Dumoulin. Ses grandes capacités sont attestées par une lettre de Scaliger, dans laquelle le célèbre savant, répondant à diverses questions de droit et de littérature que lui avait adressées Irland, alors à peine âgé de vingt ans, fait le plus grand éloge de la science précoce de son jeune correspondant. Irland, nommé en 1579 professeur de droit à Poitiers, joignit deux ans après à cet emploi celui de conseiller au présidial, charge qui lui était léguée par le don d'Aubert son oncle maternel. On a d'Irland : *Remontrances au roi Henri III, au nom du pays de Poitou;* Poitiers, sans date, in-8°; — *De Emphasi et Hypostasi ad recte judicandi rationem Consideratio;* Poitiers, 1599, in-8° : dans cet ouvrage, l'auteur se propose d'enseigner les moyens de se garantir de l'influence des préjugés et autres erreurs spécieuses, surtout en matière de droit et de religion; — *Publicæ Lætitiæ Nunciatio ob natum delphinum;* Poitiers, 1605, in-12. E. G.

Irland, *Epistola dedicatoria ad Ph. Muraldum* (en tête du traité *De Emphasi et Hypostasi* d'Irland). — Dreux du Radier, *Hist. Littér. du Poitou.*

* **IRMINON**, abbé de Saint-Germain-des-Prés, au commencement du neuvième siècle. Sa signature se trouve après le testament de Charlemagne, et divers actes de son monastère le mentionnent en 812 et en 817. On lui doit un recueil bien précieux : le *Polyptyque*, ou livre

censier de l'abbaye de Saint-Germain au neuvième siècle. M. Benjamin Guérard l'a publié, avec des notes et une préface, qui est elle-même un des plus beaux monuments de l'érudition contemporaine. B. H.

Hist. litt. de la France.

IRNERIUS (1), célèbre jurisconsulte italien (2), né à Bologne, dans la seconde moitié du onzième siècle, mort après 1118. Il devint d'abord maître ès arts, et enseigna pendant quelque temps dans sa ville natale le *trivium* et le *quadrivium*. Consulté un jour par un professeur de théologie sur les significations du mot *as* chez les Romains, il fut conduit à faire des recherches dans les textes du droit romain, qu'il se mit ensuite à étudier avec ardeur, tout seul, sans professeur ni guide. Ce droit, sur lequel quelque temps auparavant des juristes de Ravenne d'abord et ensuite un certain Pepo de Bologne avaient essayé de faire des leçons, n'était plus alors l'objet d'aucun enseignement. Irnerius, étant arrivé peu à peu à s'initier aux principes de la législation romaine, se mit, vers la fin du onzième siècle, à l'expliquer dans des cours publics. Son entreprise fut couronnée de succès et les élèves affluèrent autour de sa chaire. C'est ainsi qu'Irnerius devint le rénovateur de l'étude du droit romain en Occident, fait qui eut une immense influence sur la marche de la civilisation. Il acquit bientôt une grande réputation, et fut appelé aux fonctions de juge. En 1118 l'empereur Henri V l'envoya à Rome pour y faire hâter l'élection du pape. A partir de cette année, on n'a plus de renseignements sur Irnerius; mais un passage du *Chronicon Uspergense* fait croire qu'il vécut encore quelque temps. De l'école de droit fondée par lui sortirent les fameux quatre docteurs, qu'on a même déclaré plusieurs fois, quoique probablement à tort, être ses disciples immédiats; cette école enfin fut le fondement de la célèbre université de Bologne. Irnerius a écrit : *Glossæ :* remarques sur les diverses parties du droit romain; elles sont de deux sortes : interlinéaires et marginales. Les premières, intercalées dans le texte, ne sont qu'une explication succincte de ce texte, et sont imprimées dans toutes les éditions glosées du *Corpus Juris* (3). Les secondes, qui contiennent une interprétation plus approfondie des difficultés du texte, à la marge duquel elles se trouvent dans les manuscrits, n'ont pas encore été publiées; on en rencontre dans divers manuscrits, dont Savigny a donné l'indication dans le t. IV de son *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, et qui se conservent la plupart à la Bibliothèque impériale de Paris. Dans les gloses d'Irnerius, qu'on distingue de celles des autres commentateurs par les sigles G., Y. ou J, qui les accompagnent, se remarque une dialectique serrée, résultat des premières études philosophiques de l'auteur. Celui-ci fait preuve d'une grande sagacité critique en cherchant à plusieurs reprises à épurer les textes qu'il a devant lui. Reconnaissons donc avec Savigny tout le mérite d'Irnerius, qui, par les seules ressources de son intelligence, inventa pour l'interprétation du droit romain une méthode entièrement nouvelle et féconde en résultats. Ses autres ouvrages sont : *Authenticæ;* extraits des nouvelles de Justinien, qu'on trouve intercalés dans le texte des Institutes et dans celui des neuf premiers livres du Code de Justinien; d'après les recherches de Savigny, il est hors de doute que c'est à Irnerius qu'est due la majeure partie de ces extraits, qui sont imprimés dans beaucoup d'éditions du *Corpus Juris* (*voy.* sur ce point : Bynkershœk, *De Auctore Authenticarum*, et Biener, *Historia Authenticarum*); — *Formularium Tabellionum*, ouvrage perdu dès la fin du treizième siècle; — *Quæstiones*, écrit également perdu, de même qu'un traité *De Actionibus*. Notons en dernier lieu que c'est Irnerius qui inventa le nom d'*Infortiatum*, par lequel on désignait au moyen âge la partie des Pandectes qui commence au troisième titre du livre XXIV et qui va jusqu'au livre XXXIX.

Irnerius n'eut d'abord à sa disposition que le *Digestum novum*, qui va du premier livre au troisième titre du livre XXIV, le *Digestum vetus*, ou les onze derniers livres des Pandectes, les Institutes et les neuf premiers livres du Code; les autres parties du *Corpus Juris* étaient restées à Ravenne. Mais quelque temps après on transporta de là à Bologne ce qui manquait pour compléter les Pandectes, sauf un dernier morceau qui, commençant par les mots *Tres partes*, par lesquels on les désigne, ne fut découvert que plus tard. C'est alors qu'Irnerius proposa pour la seconde partie des Pandectes le nom d'*Infortiatum*, indiquant que cette partie venait d'être *renforcée* ou augmentée. Bientôt après enfin on reçut à Bologne les trois derniers livres du Code et les Novelles. E. G.

Trithemius, *De Scriptoribus Ecclesiasticis*. — Diplovataccius, *De Præstantia Doctorum*. — B. Nihusius, *Irnerius;* Cologne, 1642, in-8°. — Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus;* pars I, p. 11. (L'article qui concerne Irnerius est réimprimé dans : *Biga libellorum authenticos illustrantium* de Zepernik). — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV. — Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, t. IV.

(1) C'est le nom sous lequel il est le plus généralement connu; dans les documents où il figure comme témoin, il est désigné tantôt par *Warnerius*, tantôt par *Gernerius;* mais déjà au douzième siècle des auteurs l'appellent *Yrnerius*, ou *Irnerius*.

(2) Son nom germanique a fait dire à plusieurs de ses biographes qu'Irnerius était d'origine allemande; cela est complétement inexact.

(3) On a souvent prétendu, mais à tort, que toute la glose interlinéaire était due à Irnerius; il n'en a rédigé que la plus grande partie.

IRSON (*Claude*), grammairien et mathématicien français, né en Bourgogne, au dix-septième siècle. « Claude Irson paraît, dit Barbier, avoir tenu une des petites écoles de Paris pendant une grande partie de sa vie. Il aimait cet état, et l'on voit, par ses épîtres dédicatoires, qu'il cherchait

des protecteurs, pour n'être point troublé dans ses fonctions par des envieux. Vers 1678, il devint juré teneur de livres de compte, par lettres patentes du roi. » On a de lui : *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les Principes et la Pureté de la Langue Française;* Paris, 1656, in-8°; 2e édit., augmentée, 1662 : la première édition est dédiée à Santeul, la seconde à Gaudin; toutes deux contiennent une liste précieuse *des auteurs les plus célèbres de notre langue*, avec de courts jugements sur leurs ouvrages; — *Méthode abrégée et familière pour apprendre à lire;* Paris, 1667, in-12; — *Arithmétique universelle;* Paris, 1674, in-4°; 4e édition sous ce titre : *Arithmétique pratique et raisonnée;* Paris, 1692, in-4°; il en a paru un abrégé en 1695, in-12; — *Méthode pour bien apprendre toutes sortes de Comptes, composée par ordre de Colbert;* Paris, 1678, in-fol.; — *Traité des Changes étrangers;* Paris, 1688, in-4° : l'auteur a donné un abrégé de ce traité en 1694, in-12. « L'abbé Papillon a eu tort, dit Barbier, d'attribuer à un fils de notre grammairien l'*Arithmétique universelle* et autres ouvrages de ce genre. Les différents catalogues insérés par Claude Irson à la suite de plusieurs de ses ouvrages prouvent qu'il a composé ceux qui regardent la grammaire et ceux qui concernent les mathématiques. » J. V.

Papillon, *Bibliothèque de Bourgogne*. — Goujet, *Biblioth. franç.* — Barbier, *Examen crit. et compl. des Dict. Histor.*

* **IRVING** (*Washington*), littérateur américain, né à New-York, le 3 avril 1783. Le nom de M. Irving jouit aux États-Unis d'une brillante renommée, et il est presque aussi populaire en Angleterre même. C'est, en effet, un des écrivains les plus gracieux et les plus ingénieux que présente la première moitié du siècle. Il a touché à plusieurs genres, les essais de mœurs, les voyages et l'histoire, sinon avec la même supériorité, du moins avec un rare talent de penseur et d'artiste. Son père était Écossais d'origine et négociant à New-York. Son éducation fut principalement dirigée par ses frères aînés, qui, tout en s'occupant de commerce, étaient remarquables par leur intelligence et leur goût pour les lettres. Sa santé étant un peu délicate, on lui laissa toute liberté de parcourir les sites pittoresques de l'île de Manhattan; et c'est dans ces excursions, où il observait à la fois les paysages et les mœurs, qu'il recueillit une foule de vieilles traditions, de traits singuliers et amusants qu'il introduisit dans ses ouvrages. Il débuta par des essais sur les théâtres, les mœurs de la ville et sujets de ce genre, dans le *Morning-Chronicle*, journal publié par un de ses frères, essais qu'il signa d'un nom emprunté, *Jonathan Oldstyle*. A l'âge de vingt ans, quelques signes de consomption s'étant manifestés, il fut envoyé dans le midi de la France, résida ensuite à Gênes, visita la Sicile, Naples, Rome, et, traversant toute l'Italie et la Suisse, vint passer plusieurs mois à Paris. De là, il se rendit en Angleterre, après avoir visité avec soin la Hollande. Il recueillit ainsi une foule de notes et d'observations qui plus tard ont servi de base à plusieurs de ses essais les plus ingénieux. Sa santé étant tout à fait rétablie, il revint à New-York, après une absence d'environ trois ans (1806). Il reprit l'étude du droit, qu'il avait interrompue, se fit recevoir au barreau, mais en réalité ne pratiqua jamais comme avocat. Bientôt il commença avec un de ses amis, M. Paulding, une espèce de revue, *Salmagundi*, paraissant tous les quinze jours, et retraçant avec beaucoup d'*humor* et de piquant les ridicules, les mœurs, les personnages excentriques du jour. Ce recueil obtint aussitôt une grande popularité. Quelques difficultés avec l'éditeur vinrent l'interrompre brusquement après une année de succès (1808). En décembre 1809, il publia l'*Histoire de New-York par Diedrich Knickerboker*. C'est une histoire comique, assaisonnée de beaucoup de saillies, d'exagérations bouffonnes, de fictions enjouées, de la colonie hollandaise de New-York. Les anciennes familles qui en descendaient furent d'abord choquées de voir traiter avec cette irrévérence les mœurs et les souvenirs de leurs ancêtres; mais la majorité des lecteurs y trouva tant d'esprit et d'amusement, que dès ce moment M. Irving devint un des auteurs les plus populaires. Le nom de *Knickerbocker* se propagea rapidement; et on le trouve aujourd'hui appliqué à une foule d'hôtels, de bateaux à vapeur et d'établissments. En 1810 deux de ses frères qui étaient dans les affaires, l'un chef de la maison de New-York, et l'autre à Liverpool, lui donnèrent un intérêt, mais en lui laissant la liberté de poursuivre ses travaux littéraires. Pendant la guerre avec l'Angleterre (1812-1814), partageant les sentiments patriotiques de l'époque, il publia, dans l'*Analectic Magazine*, des biographies éloquentes des principaux capitaines de marine américains, et fut nommé aide de camp du général Tompkins, gouverneur de New-York, avec le titre de colonel. La paix ne tarda pas à être rétablie; et, abandonnant son titre et la carrière militaire, il fit voile pour Liverpool (1815). Il parcourut les parties agrestes du pays de Galles, les plus beaux comtés d'Angleterre, et les *Highlands*, l'Écosse. Son intention était de faire un autre voyage sur le continent, lorsque des désastres, résultat de la brusque transition de la guerre à la paix, vinrent frapper la maison de commerce de ses frères et changer sa position et ses projets. Il eut recours à sa plume, et comme consolation et comme ressource. Mettant en œuvre les observations qu'il avait faites sur la vie rurale et les mœurs, il commença à écrire les essais de son célèbre *Sketch Book* (Livre d'Esquisses), et les envoya à New-York, où ils obtinrent un grand succès. Le premier volume étant parvenu

en Angleterre, de nombreux extraits en furent publiés dans un journal hebdomadaire en renom, la *Literary Gazette*, dirigée par Jerdan, et furent extrêmement goûtés (1819). M. Irving résolut alors d'en faire une édition anglaise. Malgré les démarches amicales de Walter Scott, qui peu d'années auparavant l'avait très-gracieusement reçu à Abbotsford, il ne réussit pas à s'entendre avec un libraire, et il se hasarda à le publier à ses propres frais. C'est ainsi que parut le premier volume en Angleterre (1820). Mais survint bientôt un fâcheux incident. Au bout d'un mois, l'éditeur auquel il avait été confié fit faillite, et la vente fut suspendue. Dans cette perplexité, M. Irving s'adressa encore à Walter Scott; et celui-ci, étant venu à Londres, entama des négociations avec le célèbre libraire Murray, qui consentit à s'en charger. Dès lors M. Irving eut pour ses autres ouvrages un éditeur assuré, et qui dans toutes ses relations montra l'esprit le plus libéral. Murray lui accorda 200 livres sterling (5,000 fr.) pour ses droits d'auteur, et l'ouvrage ayant obtenu le plus brillant succès, il lui envoya sans aucune promesse antérieure une autre somme de 200 liv. sterling. M. Irving devint aussi célèbre en Angleterre qu'il l'était aux États-Unis. On admira généralement l'esprit de bon aloi, la grâce piquante, la douce sensibilité, et le style *addisonien* qui distinguent ces charmants essais. L'*Histoire de Rip Van Winkle* eut en particulier une immense popularité.

Après avoir résidé cinq ans en Angleterre, M. Irving vint se fixer à Paris (1820), et c'est là qu'il fit la connaissance du poëte Moore et qu'il écrivit *Bracebridge Hall, or the Humourists*, qui présente une suite d'esquisses de la vie rurale en Angleterre, et qui ajouta encore à sa réputation (1822). Il passa l'hiver suivant à Dresde, revint à Paris en 1823, et à la fin de 1824 il publia : *Tales of a Traveller* (Contes d'un Voyageur), dont il avait glané l'idée première dans ses nombreux voyages, et qu'il développa avec autant d'esprit que d'imagination. Moore nous dit dans son *Journal* que pour cet ouvrage Murray lui donna 1,500 liv. sterl., et qu'il aurait pu en avoir 2,000. Il passa l'hiver de 1825 dans le midi de la France, et c'est alors qu'il fut invité par Alex. Everett, alors ministre des États-Unis en Espagne, à venir à Madrid pour examiner des documents nouveaux relatifs aux voyages de Colomb, qui avaient été recueillis par Navarette. Le ministre pensait qu'on pouvait en faire une traduction intéressante. M. Irving se rendit à Madrid au printemps suivant, et, après examen, se convainquit qu'au lieu de les traduire, il était infiniment préférable de s'en servir pour une histoire nouvelle de l'illustre amiral. Il se mit donc avec ardeur à la besogne; et, comme les archives espagnoles lui étaient libéralement ouvertes, il put mettre à profit beaucoup de documents aussi nouveaux qu'intéressants. De là son ouvrage *History of the Life and Voyages of Christophe Columbus* (Histoire de la Vie et des Ouvrages de C. Colomb), qui parut en 1828, et fut suivi, en 1831, par un autre qui en était le complément, *Voyages and Discoveries of the Companions of Columbus*. Sa résidence en Espagne, ses recherches historiques, le spectacle des débris encore magnifiques des monuments arabes lui inspirèrent un très-vif intérêt pour les Maures de Grenade, et le résultat de ses travaux fut une espèce de roman historique intitulé : *A Chronicle of the Conquest of Grenada, by Fray Antonio Agapida* (1829). De nouvelles études, des excursions dans les vieilles cités d'Espagne et un séjour de quelques mois dans l'ancien palais de Grenade lui fournirent une série d'esquisses qu'il publia en 1832 sous le titre de *Alhambra;* plus tard, de retour en Amérique, il donna ses *Legends of the Conquest of Spain* (1835), qui avec *Mahomet and his successors* (1849-1850) complètent la série des sujets espagnols et maures, qu'il a traités avec l'éclat d'une imagination orientale.

Dans l'été de 1829, il quitta l'Espagne pour l'Angleterre, où il avait été nommé secrétaire de la légation américaine, poste qu'il remplit deux ans. Il était une des célébrités de l'époque, et recherché dans les meilleures sociétés. En 1830, il reçut une des deux médailles d'or de la Société royale de Littérature, l'autre ayant été décernée à l'historien M. Hallam. Au printemps de 1832, il retourna en Amérique, après une absence de dix-sept ans, et fut reçu à New-York et ailleurs avec les témoignages les plus flatteurs d'estime et d'enthousiasme. Mais il ne resta pas longtemps dans sa ville natale. Jusqu'ici il n'avait traité que des sujets européens. Il saisit avec empressement l'occasion d'accompagner M. Ellsworth, un des commissaires pour les affaires indiennes, afin de voir de ses yeux le *Far West*, d'étudier cette nature sauvage et les mœurs des tribus. Il en résulta un volume qui fut publié sous le titre de : *Tour on the Prairies* (1835). Cet ouvrage fut suivi par les souvenirs d'*Abbotsford et de l'Abbaye de Newstead*. L'annee suivante, 1838, il donna *Astoria*, qui retrace l'expédition hardie entreprise vingt-cinq ans auparavant pour franchir les Montagnes Rocheuses et pénétrer dans la Colombie (aujourd'hui Orégon); et en 1837, *Adventures of Captain Bonneville, in the Rocky-Mountains and the Far-West*, dont les manuscrits lui avaient été confiés, mais dont il fit un ouvrage original par le talent de composition et de style. On peut considérer ces travaux comme son tribut de reconnaissance à l'Amérique et un moyen de soutenir sa popularité. Les critiques ne pouvaient plus dire qu'il avait négligé entièrement les sujets nationaux. En 1842 il fut nommé, sans aucune sollicitation, ministre des États-Unis en Espagne. Ce choix fut très-bien accueilli à Madrid, où sa

résidence antérieure et sa *Vie de Colomb* lui avaient fait de nombreux amis. Il occupa ce poste quatre ans, et donna sa démission lorsque le candidat du parti démocratique, James Polk, arriva à la présidence (1846). Il revint aux États-Unis, et s'établit dans une charmante maison de campagne, sur les bords de l'Hudson, à vingt-cinq milles de New-York, et qu'il avait préparée et embellie d'avance comme l'asile de ses vieux jours. Il lui a donné le nom poétique de *Sunnyside*, qui est tout à fait justifié par sa belle exposition. Malgré l'âge avancé et le charme du repos, après tant de voyages et de travaux littéraires, il n'y resta pas inactif. Il commença une nouvelle édition de ses œuvres complètes, auxquelles il ajouta des préfaces et des améliorations notables. De 1849 à 1850, il publia, comme nous l'avons déjà indiqué, son ouvrage de *Mahomet et ses Successeurs*, et plus tard, une biographie étendue d'*Olivier Goldsmith*. En 1855, il donna un volume d'esquisses, dont quelques-unes avaient paru dans les *Magazines* de New-York, sous le titre de *Chronicles of Woolfert's Roost and other papers*, qui rappellent le style élégant et ingénieux, l'*humour* et la force qui avaient donné tant d'éclat au *Sketch-Book*.

Un dernier ouvrage, du plus vif intérêt pour les Américains, est en voie de publication. On savait que, même avant son ambassade en Espagne, M. Irving recueillait les matériaux pour une nouvelle biographie de Washington, et que c'était le sujet par lequel il voulait clore tous ses travaux littéraires. Le premier volume a paru en 1855, deux autres ont suivi et un quatrième est annoncé. Le récit en est remarquable par l'élégance et l'excellent style; mais l'auteur ne vise ni à la profondeur ni aux vues philosophiques. Il se distingue par beaucoup d'impartialité, tout en rendant pleine justice aux qualités morales et aux talents du héros, et en exprimant une vive sympathie pour sa noble entreprise, la fondation d'un pays et d'un peuple libre.

Nous avons évité de faire avec détails une appréciation critique des divers ouvrages de M. Irving; l'espace ne le permettait pas. C'est surtout comme *essayiste* qu'il arrivera à la postérité; car c'est dans ses divers essais que brillent au plus haut degré les qualités qui le distinguent, la finesse d'observation, la morale saine, la peinture fidèle de mœurs ou de paysages, l'*humour* et l'esprit ingénieux, et surtout la forme artistique et l'élégance exquise de style.

J. Chanut.

Cyclopædia of American Literature. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — *Men of the Time*. — *Documents particuliers*.

IRWIN (*Eyles*), poëte anglais, né à Calcutta, en 1748, mort à Clifton, le 14 octobre 1817. Ramené tout enfant en Angleterre, il fut élevé à Chiswick, et revint dans l'Inde en 1767 comme employé civil. Il fut suspendu de ses fonctions en 1777, à cause de son attachement à lord Pigot, et résolut d'aller demander justice à la cour des directeurs à Londres. Son voyage, marqué de nombreux incidents, ne dura pas moins de onze mois. Il obtint facilement sa réintégration, et se hâta d'aller reprendre son poste à Madras. Dans l'état de crise où se trouvaient les possessions anglaises par suite de la guerre de l'Angleterre avec la France, il rendit à la Compagnie des services importants, et se plaignit d'être mal récompensé. Rappelé en 1785, il fut rétabli en 1792 dans les fonctions de surintendant des affaires de la Compagnie à la Chine. Il revint en Angleterre deux ou trois ans après, et, malgré ses démarches, il n'obtint plus d'emploi dans la Compagnie. On a de lui: *Adventures during a voyage up the Red Sea, and a journey across the desert*; Londres, 1780, in-8°; — *Inquiry into the feasibility of Buonaparte's Expedition to the East*; 1798, in-8°; et beaucoup de petits de poëmes intitulés: *Thomas's Mount*; 1771, in-4°; — *Bedekah, an indian pastoral*; 1776, in-4°; — *Eastern Eclogues*; 1780, in-8°; — *Ode on the Death of Hyder Ali*; 1784; — *Buonaparte in Egypt*; 1798, in-8°; — *Nilus, an elegy on the victory of admiral Nelson*; 1798; — *Elegy on the Fall of Saragossa*; 1809; — *Napoleon, or the vanity of human wishes*; 1814, in-4°. Z.

Annual Biography. — Rose, *New general Biographical Dictionary*.

FIN DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

